
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
NAPOLI

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS
L'ETABLISSEMENT
DE
LA MONARCHIE
FRANÇOISE DANS LES GAULES.

DÉDIÉE AU ROY,

Par le P. G. DANIEL,

De la Compagnie de JESUS.

SECONDE EDITION

Revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & enrichie de plusieurs Medailles authentiques.

TOME SECOND.



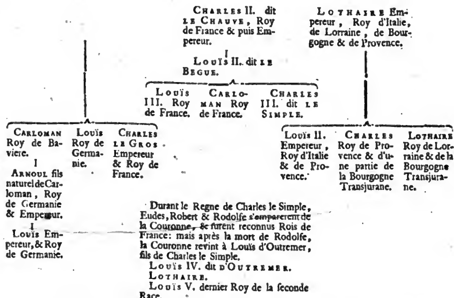


A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XX.

LISTE
DES ROIS FRANÇOIS
DE LA SECONDE RACE,
DONT
LES REGNES SONT COMPRIS
DANS CE SECOND VOLUME.



LISTE DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIEME RACE,
dont les Regnes sont compris dans ce Volume.

HUGUES CAPET.
ROBERT.
HENRI I.
PHILIPPE I.
LOUÏS VI. dit LE GROS.
LOUÏS VII. dit LE JEUNE.
PHILIPPE II. dit AUGUSTE.
LOUÏS VIII.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
CHARLES LE CHAUVE.

*Auses de la decadence de la Monarchie Françoise. Lothaire s'en veut rendre le seul Maître. Sa conduite à l'égard de ses deux freres. Il vient en France avec une Armée. Il ne trouve point de resistance & marche droit à Paris. Progrez de Lothaire. Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte. Charles travaille à fortifier son parti. Il passe la Seine près de Rouën & prend la route de Paris. Cette nouvelle attire Lothaire de ce côté-là. Charles se rend à la Conference d'Attigni. Il accepte le secours du Roi de Baviere. Il reçoit les Troupes d'Aquitaine. Son Armée & celle de Louïs de Baviere se joignent. Les deux Rois envoient faire des propositions de paix à Lothaire, qui sont sans effet. Bataille de Fontenai. Ces deux Princes remportent une victoire complete. Ils font publier une amnistie, & assemblent les Evêques. Les Normans entrent en France, & y font d'horribles ravages. Ils pillent Rouën & tous les pays des environs. Le Duc Bernard envoye son fils à Charles pour le complimenter sur sa victoire. Lothaire tâche de se retablir par ses artifices. Il donne liberté de conscience aux Saxons pour les gagner. Charles lui fait de nouvelles propositions de paix. Lothaire s'avance jusqu'à S. Denis. La Ville de Laon se revolte, Charles la reprend aussi-tôt. Diverses entreprises de Lothaire qui ne réüssissent point. Le Roi de Baviere & le Roi Charles renouvellent leur alliance. Ils font un serment solemnel de ne se jamais abandonner l'un l'autre. L'Armée des deux Rois passe la Moselle; celle de Lothaire s'enfuit. Les Evêques de France declarent Lothaire déchu des Etats qu'il possedoit en deçà des Alpes. Les deux Rois partagent ces Etats entre eux. Lothaire leur fait des propositions de paix. On convient d'une Tréve. Les Deputez des trois Princes s'assemblent à Coblents : la Tréve y est prolongée. Charles épouse Hermentrude niéce du Duc Adelard. Nomenoi Duc de Brétagne se declare contre Charles. Les trois Princes font un nouveau partage. Mort de l'Imperatrice Judith. Charles fait couper la tête à Bernard Duc de Languedoc. Son Armée est défaite par le jeune Pepin. Lothaire envoye une Armée en Italie. Louïs son fils*

est sacré Roi de Lombardie par le Pape Serge II. Differens entre ce Prince & le Pape. Les Rois de France obligent les Papes à leur rendre raison de leur conduite. Ordonnance de l'Empereur touchant l'ordination des Papes. Les Seigneurs Romains lui font serment de fidelité. Le Pape refuse le retablissement de l'Archevêque de Reims. Les Dues de Benevent tributaires de la France. Desordres dans ce Duché, terminez par Louïs. Conferences entre les trois Princes proche de Thionville. Les Normans font descente en Angleterre, en France, en Espagne. Ils forcent Hambourg, & entrent dans la Frise. Ils s'avancent jusqu'à Paris, & mettent tout au pillage. Leur Général se retire pour une somme d'argent. Il est puni miraculeusement. Charles & le jeune Pepin s'accommodent. Charles attaque Nomenoi Duc de Bretagne. Il se laisse surprendre & est battu. Nomenoi demande la paix, & se soûmet. Les Sarazins pillent S. Pierre de Rome, & battent les Troupes de l'Empereur. Differens entre les Evêques & la Noblesse. Charles convoque une Assemblée sur ce sujet. Les Seigneurs s'opposent à la reception des Statuts faits par les Evêques dans divers Conciles, & n'en choisissent que dix-neuf. Entrevûë de Lothaire & de Charles. Ces deux Princes ont une nouvelle entrevûë à Mersen, & y font divers Reglemens. Article remarquable touchant la succession. Les Normans descendent en Aquitaine, & assiegent Bourdeaux. Charles accorde la paix aux Sarazins d'Espagne. Il fait lever le siége de Bourdeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris. Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roi de France. Ravages en divers endroits de l'Empire François. Le Moine Gotescalc tâche d'introduire une Hérésie dans l'Eglise Gallicane. En quoi consistoit cette Hérésie. Il commence à dogmatiser dans la maison du Comte Eberard. Il est condamné comme Hérétique au Concile de Mayence. Celui de Chiersi le condamne à être fustigé, & à une prison perpetuelle. Les disputes s'échauffent entre les Savans sur ce sujet. Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France. Il se rend maître de Nantes, de Rennes, de l'Anjou & du Maine. Il fait deposer plusieurs Evêques. Il prend le titre de Roi. Il refuse de recevoir une Lettre du Pape. Il se moque des menaces des Evêques de France. Revolte & prise de la Ville de Toulouse. Charles frere de Pepin embrasse l'état Ecclesiastique. L'Armée de Louïs de Germanie est battue par les Esclavons. Le Pape fait fortifier Rome. Les Sarazins veulent forcer cette Ville. Leur Flote est détruite. Ils ravagent la Provence. Mort du Duc de Bretagne, son fils Herispée lui succede. Herispée bat les François & fait une paix avantageuse. Les Normans pillent Gand & Rouën, & sont défaits à leur retour. Pepin est pris & livré au Roi. Louïs Roi de Lombardie assiége la Ville de Barri. Il est obligé de lever le siége. Les Seigneurs d'Aquitaine deposent leur Souverain, & demandent au Roi de Germanie le Prince Louïs. Ce Prince est reçu avec applaudissement. Pepin s'enfuit du Monastere de S. Medard & revient en Aquitaine. Louïs quitte la partie & retourne en Germanie. Les Romains se plaignent du Gouvernement. L'Empereur Lothaire fait un voyage en deçà des Alpes. Il tombe malade & meurt dans l'Abbaye de Prum. Son caractere. Ses trois fils partagent entre eux ses Etats, & en prénent paisiblement possession. Les Normans pillent Bourdeaux, & sont défaits entierement. Mort du Pape Leon IV. Benoît est élu pour son Successeur. On tâche de l'exclure du Pontificat, & de mettre Anastase en

en sa place. Anastase s'empare de l'Eglise de S. Pierre, & fait mettre Benoît en prison. Les Envoyez de l'Empereur veulent faire reconnoître Anastase pour Pape. Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consecration de Benoît. L'Empereur ne veut point s'en tenir au Testament de son pere. Les Aquitains se revoltent de nouveau. Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en deçà de la Loire. Le Roi de Germanie est battu par les Esclavons. Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise. Articles dressez dans cette Assemblée. Il tient une autre Assemblée à Verberie. Il marie sa fille Judith à Edilulfe Roi des Anglois Occidentaux. Les Sarazins s'emparent de Benevent, & détruisent Naples. Pepin s'unit avec les Normans, & fait de grands ravages en divers endroits. Les Normans font des courses de tous côtez. Charles assiége Oissel. Il abandonne cette entreprise. Quelques Mécontens ont dessein de déthrôner Charles le Chauve. Ils portent leurs plaintes au Roi de Germanie, & lui offrent la Couronne. Réponse de ce Prince. Avis de ses Ministres. Le Roi de Germanie entre en France. Les Bretons chassent le Duc du Maine de son Etat. Charles est deposé par une Assemblée d'Evêques. Il vient avec son Armée au devant du Roi de Germanie. Ses Troupes desertent. Le Roi de Germanie recompense les Chefs des factieux. Il convoque une Assemblée de tous les Evêques de France à Reims. Plusieurs Evêques refusent d'obéïr à ses ordres. Il détache le Roi de Lorraine du parti du Roi de France. Il renvoye une partie de son Armée. Il est obligé de s'enfuir, & Charles reprend ce qui lui avoit été enlevé. Le Roi de Lorraine se ligue de nouveau avec Charles. Etranges entreprises des Evêques de France. Charles assemble un Concile à Metz. Instructions que ce Concile donne à ses Deputez vers le Roi de Germanie. Réponse de ce Prince. Entrevûe du Roi de Germanie, du Roi de France & du Roi de Lorraine. Concile de Savonieres. Les Evêques s'y obligent à demeurer unis pour corriger les Rois, les grands Seigneurs & le Peuple. Charles demande au Concile la deposition de l'Archevêque de Sens. Cet Archevêque obtient son pardon. Affaire importante qui regardoit la Bretagne, traitée dans le Concile. Salomon Duc de Bretagne prend le nom de Roi. Il se fait Chrétien dès qu'il est sur le Thrône. Memoire que les Evêques de France envoyent à ceux de Bretagne. Ce Memoire & la Lettre qu'ils écrivent aux rebelles excommuniez, sont sans effet. Les Normans attaquent la France par divers endroits. Les Normans de la Somme offrent à Charles de chasser les Normans de la Seine. Ils pillent la Ville de Pise & plusieurs autres Places. Le Roi de Lorraine céde l'Alsace à l'Empereur. Lothaire fait accuser d'inceste sa femme Theutberge. On a recours à la preuve de l'eau bouillante. La Reine est declarée innocente. Elle est accusée une seconde fois; & s'accuse elle-même pour sauver sa vie. Elle se retire en France. Les Evêques favorisent le procedé injuste de Lothaire. Ils écrivent au Pape sur cette affaire. Bataille entre les François & les Bretons. Maniere de se battre de la Cavalerie Bretonne. Le combat recommence le lendemain. Les François abandonnent tout leur bagage. Le Roi gagne le Comte Robert. Il reprend l'Isle d'Oissel par le secours des Normans de la Somme. Il forme des desseins sur les Etats du Roi de Provence son neveu. Conspiration contre le Roi de Provence. Mesures que Charles prend pour s'opposer aux entreprises des Normans. Il les oblige par capitulation de sortir du Royaume. Ils vont offrir leur service au Duc de

de Bretagne, & sont battus par le Comte Robert. Le Roi fait fortifier la Seine au-dessus de Rouën. Sa fille Judith veuve du Roi des Saxons Occidentaux, revient en France. Elle est enlevée par Baudouïn Comte de Flandres. Le Prince Louïs se retire à la Cour du Duc de Bretagne. Il entre en Anjou avec une Armée de Bretons, qui est mise en déroute. Charles Roi d'Aquitaine épouse la veuve du Comte Humbert. Carloman fils du Roi de Germanie se revolte contre son pere, avec qui il se reconcilie. Il se retire en Carinthie, où le Roi marche avec ses Troupes. Gondachaire conduit celles de Carloman au Camp du Roi, & se joint à lui. Carloman se jette aux pieds du Roi, & obtient son pardon. Le Roi de Lorraine assemble un Concile à Aix-la-Chapelle, qui lui permet de contracter un nouveau mariage. Il se marie avec Valdrade. On assemble un autre Concile à Metz touchant cette affaire. Baudouïn est rétabli dans son Comté de Flandre. Le Pape nomme deux Légats pour presider de sa part au Concile de Metz. Leur instruction sur l'article du divorce. Les Légats se laissent corrompre par Lothaire. Le Concile confirme les jugemens des Conciles d'Aix-la-Chapelle. Le Pape en assemble un à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & depose les Archevêques de Cologne & de Tréves. L'Empereur vient à Rome avec des Troupes. Le Pape se refugie dans l'Eglise de S. Pierre. Mort de Charles Roi de Provence. Le Duc de Bretagne reconnoît Charles le Chauve comme son Souverain. Charles le Chauve met à la raison le Roi d'Aquitaine son fils. Les Normans penetrent jusqu'à Clermont en Auvergne. Mort du Roi d'Aquitaine. Affaires de Rome. Le Pape écrit aux Archevêques de Reims & de Bourges sur la deposition des Archevêques de Tréves & de Cologne. L'Archevêque de Tréves consent à sa deposition. Celui de Cologne écrit fortement contre le Pape. Il fait porter son Ecrit sur le tombeau de S. Pierre. Il lie commerce avec Photius Patriarche de Constantinople. Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, donnent satisfaction au Pape Le Roi de Lorraine lui écrit. Il ratifie la deposition de l'Archevêque de Cologne. Theutberge se refugie dans le Royaume de Charles le Chauve. Le Roi de Lorraine est sollicité de reprendre Theutberge, & d'abandonner Valdrade. Le Legat du Pape menace ce Prince de l'excommunier. Lothaire promet au Légat tout ce qu'il veut. Traité de paix entre Charles & Lothaire. Reconciliation de Lothaire & de Theutberge. Le Légat fulmine deux excommunications. Rothalde est rétabli dans son Evêché. Valdrade part pour Rome avec le Légat. Lothaire la fait revenir dans ses Etats. Elle est excommuniée par le Pape. Lothaire declare une seconde fois, qu'elle est sa legitime épouse. La Reine se sauve de la Cour, & demande au Pape une retraite à Rome. Réponse du Pape à la lettre de la Reine. Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques & au Roi de France. Il menace Lothaire de l'excommunier. Lothaire prend la résolution d'aller à Rome, pour traiter avec le Pape. Le Pape n'agrée ce voyage qu'à trois conditions. Mort du Pape Nicolas I. Adrien II. lui succede. Descentes & courses des Normans. Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les Troupes Françoises. Traité honteux que le Roi fait avec eux. Une autre Troupe de Normans pille la Ville du Mans. Ils sont battus par le Comte Robert. Ce Comte & deux autres Généraux sont tuez. Les Normans & les Bretons se retirent. Le Roi fait proposer au troisiéme Concile de Soissons le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude. Cette Princesse est couronnée.

ronnée. Il fait aussi couronner Louïs son fils Roi d'Aquitaine. Il céde le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne. Le Roi de Germanie remet dans le devoir Carloman & Louïs ses fils. Lettre de Lothaire au Pape Adrien. Réponse du Pape. Attachement du Pape pour l'Empereur Louïs. Theutberge va à Rome. Le Pape écrit au Roi son mari en sa faveur. Il léve l'excommunication de Valdrade, & lui donne l'absolution. Entrevûe des Rois de France & de Germanie. Le Pape les exhorte à demeurer en paix avec leurs neveux. Inquietude de Lothaire; il va voir le Roi de Germanie. Traité entre ces deux Princes. Lothaire part pour Rome. Il engage l'Imperatrice Ingelberge à l'accompagner au Mont-Cassin. Le Pape ne veut point écouter la proposition du divorce de Lothaire, ni lui donner la Communion qu'à une condition. Ce qu'il lui dit en la lui donnant, & à ceux qui l'accompagnoient. Promesse de Gonthier Archevêque de Cologne. Lothaire suit le Pape à Rome. Ils se font divers presens l'un à l'autre. Le Pape veut faire examiner de nouveau l'affaire du divorce. Mort de Lothaire, & de la Reine Theutberge. La succession de ce Prince est un nouveau sujet de discorde. Les Lorrains sont partagez entre le Roi de France & le Roi de Germanie. Le Roi de France va en Lorraine. Il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz. Il fait les sermens ordinaires. Il est sacré & couronné. Le Roi de Germanie se plaint à lui de cette invasion du Royaume de Lorraine. Il traverse la promotion de Hilduin à l'Archevêché de Cologne, & fait élire Gilbert. Il declare la guerre au Roi de France, qui offre de partager la succession de Lothaire avec le Roi de Germanie. Le Pape prend les interêts de l'Empereur Louïs. Il menace d'excommunier tous ceux qui feroient quelque chose contre les droits de ce Prince. Ses menaces sont inutiles. Conference entre les Deputez du Roi Charles & du Roi de Germanie. Le Roi de Germanie envoye un plan de partage à Charles. Les deux Rois conviennent du partage. Le Pape écrit au Roi de Germanie & à Charles le Chauve. Reflexions sur la conduite des Souverains à l'égard des Papes. Charles ne répond point aux Lettres du Pape. Hincmar lui répond par ordre de ce Prince. Contenu de sa Lettre. Arrivée des Légats du Pape en France. Ils font défense au Roi de se mêler du Royaume de Lorraine. L'Empereur se rend maître de la Ville de Barri sur les Sarazins. Carloman fils de Charles le Chauve se met à la tête de bandis & de scelerats. Il demande grace à son pere qui la lui accorde. Il fait de nouvelles propositions fort déraisonnables. Il est excommunié par un Concile d'Evêques, & poursuivi par les Troupes de Charles. Le Pape écrit au Roi en sa faveur d'une maniere très-choquante. Il écrit aussi aux Seigneurs & aux Evêques de France & de Lorraine. Ces Lettres n'ont aucun effet. Il change de stile à l'égard du Roi, & abandonne la protection du Prince Carloman. Revolte de deux fils du Roi de Germanie. Charles pardonne à Carloman qui continue ses brigandages. On répand la nouvelle de la mort de l'Empereur. Occasion de cette nouvelle. Basile Empereur de Constantinople détbrône le Patriarche Photius & rétablit S. Ignace. Il envoye une Flote à Louïs Empereur d'Occident. Il lui fait demander sa fille en mariage, qui lui est refusée. Hostilitez entre les deux Empereurs. Plaintes de Basile contre Louïs. Réponse de Louïs à ses plaintes. Louïs en fait à son tour. L'Imperatrice Ingelberge tâche de surprendre Adalgise Duc de Benevent. Ce Prince fait soûlever plusieurs Villes qui se

se donnent aux Grecs. L'Empereur marche avec son Armée à Benevent. Les Villes rebelles se soûmettent. Il licentie ses Troupes. Adalgise l'investit dans un Château, & y veut mettre le feu. L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise lui propose, & il a la liberté de se retirer. L'Imperatrice Ingelberge fait proposer une entrevûe au Roi de Germanie & à Charles le Chauve. Elle persuade au Roi de Germanie de céder à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine, dont il étoit le maître. Il se forme une intrigue pour la perdre à la Cour. Elle renverse les desseins de ses ennemis, & se rend plus puissante que jamais. Mort du Pape Hadrie II. Jean VIII. est mis en sa place. L'Empereur envoye une Armée contre le Duc de Benévent. Adalgise a recours à Basile. L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgise se fait par la mediation du Pape. Carloman est condamné à avoir les yeux crevez: il meurt. Charles le Chauve prend la resolution d'exterminer les Normans qui étoient dans ses Etats. Le Duc de Bretagne agit de concert avec le Roi pour les chasser de l'Anjou. Ces Princes usent de stratagême, & mettent le siége devant Angers. Le Duc de Bretagne entreprend de détourner la riviere de Mayenne. Les Normans demandent à capituler. Ils remettent la Ville à Charles le Chauve. Mort de Salomon Duc de Bretagne & de l'Empereur Louïs. Intrigues du Roi de Germanie & du Roi de France pour la succession de Louïs. Charles marche en Italie avec son Armée. Le Roi de Germanie fait aussi partir une Armée. Carloman son fils qui la commandoit, est trompé par Charles. Charles est couronné à Rome Empereur par le Pape. Il reçoit les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie. Le Roi de Germanie entre en France à la tête d'une nombreuse Armée. Il est obligé de repasser le Rhin. L'Empereur convoque un Concile à Pontion. Le Roi de Germanie y envoye ses Ambassadeurs. Lettres du Pape aux Seigneurs de Germanie. Comment les Papes ont augmenté leur autorité en France. La Primatie de l'Evêque de Sens est confirmée. Les Légats & les Evêques saluent Richilde en qualité d'Imperatrice. Le Concile oblige Hincmar à faire un nouveau serment de fidelité à l'Empereur. Ce Prince a dessein d'abbaisser la puissance des Evêques. Mort du Roi de Germanie. Son caractere. Partage de ses Etats entre ses trois fils. L'Empereur veut avoir part à la succession, & marche à Cologne. Louïs de Germanie lui envoye des Ambassadeurs. Il passe le Rhin avec son Armée. L'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre. Il l'attaque au Bourg de Megen. L'Armée Françoise est mise en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite. Il convoque une Diéte à Saumouci. Conjonctures fâcheuses où il se trouve. On fait marcher des Troupes contre les Normans. L'Empereur passe en Italie avec l'Imperatrice. Le Pape s'avance au devant de lui. Le Roi de Baviere y entre avec une nombreuse Armée. Conspiration contre l'Empereur. Carloman réprend la route de Baviére. L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif. Son caractere. Il est enterré à Nantua. Louïs son fils est declaré son successeur.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS LE BEGUE.

Vues des grands Seigneurs de l'Etat. L'Imperatrice se joint avec eux. Ils commettent de grands desordres. Louïs se retire à Compiegne. Il y est sacré & couronné Roi par Hincmar. Le Pape traite avec les Sarasins, & se sohmet à un tribut. Lambert Duc de Spolette prétend à l'Empire. Il marche droit à Rome. Il exige au nom du Roi de Baviére le serment de fidelité des Seigneurs Romains. Carloman tâche de mettre le Pape dans ses interêts. Le Pape publie une Manifeste, & se retire en France. Il invite Carloman à se trouver avec les Rois ses freres au Concile de Troyes. Ouverture de ce Concile. Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques. Louïs le Begue y est sacré de la main du Pape. Le Pape refuse de sacrer la Reine Adelaïde. Il excommunie quelques Seigneurs rebelles. Bernard Marquis de Languedoc est declaré ennemi de l'Etat. Fin du Concile. Promesse que le Pape fait au Duc Boson. Le Roi envoye des Ambassadeurs à Louïs Roi de Germanie. Lettre de Louïs au Roi. Entrevûe des deux Rois. Articles du Traité conclu entre eux. Revolte du Marquis de Languedoc. Mort de Louïs le Begue. Fâcheuse situation des affaires. Prétensions de Louïs de Germanie & de Hugues. Factions dans l'Etat. La Noblesse de quelques Provinces est convoquée à Meaux. Il se fait une Assemblée à Creil. L'Assemblée de Creil offre à Louïs de Germanie la Couronne de France. Ce Prince l'accepte. Il fait un Traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux. Hugues se veut faire reconnoître Roi de Lorraine. Resolution des Seigneurs fidéles touchant la succession.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS III. & de CARLOMAN.

PAr quels moyens le Duc Boson parvient à la Royauté. Les Evêques de Provence entrent dans son parti, & s'assemblent à Mante, où il est élu Roi de Provence. Lettre du Concile de Mante à Boson. Boson accepte la Couronne. Etendue du Royaume de Provence. La paix est conclue entre Louïs & Carloman & le Roi de Germanie. Les Normans sont mis en déroute par le Roi de Germanie auprès de Thin. Ils taillent en piéces les Troupes de ce Prince dans la Saxe. Mort de Carloman Roi de Baviére. Louïs de Germanie lui succede. Charles le Gros se saisit du Royaume de Lombardie. Louïs & Carloman Rois de France partagent le Royaume entre eux. Assemblée des Rois de la Famille de Charlemagne à Gondreville. Theobalde est défait par les Generaux de l'Armée Germanique. Prise de Mâcon. Hermengarde soûtient avec vigueur le siége de Vienne. Courses & ravages des Normans. Bataille de Saucour. D'autres Normans ravagent la Frise, & s'emparent de Nimegue. Ils prénent plusieurs autres Villes, & y exercent de grandes cruautez. Mort de Louïs de Germanie. Les Normans continuent leurs pillages. Le Roi de France envoye des Troupes aux Lorrains. Mort de Louïs III. Roi de France. Les Seigneurs François asseurent Carloman son frere de leur fidelité. L'Empereur fait enlever l'Imperatrice Douairiere Ingelberge. Il tient une Diéte generale à Vormes. Il assemble une nombreuse Armée contre les Normans. Siége de la Ville d'Haslou sur la Meuse. Tempête épouventable. Les maladies se mettent dans les deux Camps. Les Normans font des propositions de paix à l'Empereur. Elles sont acceptées, & le siége d'Haslou est levé. Suite de cette paix. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin. Les Normans recommencent leurs courses. Carloman est blessé à la chasse, & meurt de sa blessure. Son caractere. L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roi de France.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
CHARLES LE GROS.

Nouveaux ravages des Normans. Hugues traite avec Godefroi son beau-frere. Pretexte que Godefroi prend pour rompre avec l'Empereur. Le Comte Henri est envoyé en Frise pour negocier avec Godefroi. La premiere conference se passe en plaintes de part & d'autre. Dans la seconde Godefroi est assassiné par Everard. L'Empereur fait crever les yeux à Hugues. Desordres effroyables des Normans. Ils prénent le Château de Pontoise, & assiegent Paris. Demande que Sigefroi fait à l'Evêque de cette Ville. Réponse de l'Evêque. Etendue de Paris du temps du siége. Eudes fils de Robert le Fort en étoit Gouverneur. Dispositions pour l'attaque. Premier assaut. Second assaut. Les Normans sont repoussez. Ils reviennent à l'assaut & sont encore repoussez. Ils font de grandes cruautez aux environs de Paris. Assaut general. Belier, machine de guerre, ce que c'étoit. Machines défensives des Assiegez. Nouvelle tentative des Assiegeans, inutile. Grand debordement de la riviere. Les Normans mettent le feu à une Tour. Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient. Sortie sur le Camp des Ennemis. Le Comte Henri conduit un Convoi de vivres dans la Ville. Trahison de Sigefroi. Nouvel assaut general. La peste se met dans la Ville. Eudes va trouver l'Empereur. Il rentre dans Paris avec des Troupes. Le Comte Henri le suit avec une Armée. Stratagême des Normans. Henri est tué. Les Normans donnent encore un assaut general. Bravoure d'un soldat. L'Empereur vient au secours de Paris. Il fait un Traité honteux avec les Normans, qui lui attire le mépris des Peuples. Il chasse de la Cour Rudard Evêque de Verceil. Son esprit s'affoiblit. Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le Trône en Germanie. Mort de l'Empereur. Factions en France & en Italie. Le Duc de Spolete prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie. Quels sont les autres prétendans. Fâcheuse situation de la France. Conduite d'Arnoul Roi de Germanie. Eudes est mis sur le Trône. Precautions qu'il prend. Il traite avec Arnoul.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
EUDES & de CHARLES LE SIMPLE.

Rodolfe se fait couronner Roi de la Bourgogne Transjurane. Berenger est battu par le Duc de Spolete. Il a recours à Arnoul. Défaite des Normans par Eudes. Une autre Armée de Normans prend la Ville de Meaux. Eudes traite avec eux. Ils portent la desolation de tous côtez. Alain & Judicaël s'unissent pour les chasser de la Bretagne. Judicaël les met en déroute & il est tué. Alain est reconnu pour Souverain de toute la Bretagne. Il défait un Corps de quinze mille Normans. Les Normans pillent les bagages de l'Armée Germanique, & la mettent en fuite. Le Roi de Germanie veut avoir sa revanche. Il se campe à la vûe des ennemis. Exhortation qu'il fait aux principaux Officiers de son Armée. Les Normans sont taillez en piéces. Soûlevement en France contre Eudes. Autre soûlevement en Aquitaine. Le jeune Charles est proclamé Roi, & sacré à Reims. L'Archevêque de Reims écrit au Roi de Germanie en faveur de Charles. Eudes agit de son côté auprès de ce Prince. Réponse du Roi de Germanie à l'Archevêque de Reims. Autre Lettre de cet Archevêque au Roi de Germanie. Ce Prince reconnoît Charles pour Roi de France. L'Archevêque de Reims écrit au Pape Formose. Eudes oblige les Troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer. Revolte de Zuentibolde Duc de Moravie. Arnoul entre en Lombardie, & se rend maître de plusieurs Villes. Il accorde à Ermengarde ce qu'elle lui demande. Eudes attaque Reims. Arnoul fait couronner un de ses fils naturels Roi de Lorraine. Il abandonne la protection de Charles. Le nouveau Roi de Lorraine promet de secourir Charles. Arnoul rentre en Italie, & s'avance jusqu'à Rome. On prend la resolution de donner l'assaut à la Ville. Ardeur des Soldats. Prise de la Ville de Rome. Le Pape donne l'onction Imperiale à Arnoul. Serment de fidelité que les Romains prêtent au nouvel Empereur. Ce Prince est attaqué d'une espece de paralysie. Les Normans recommencent leurs ravages. Eudes partage le Royaume avec Charles. Mort de Eudes. Charles est reconnu pour Roi de toute la France. Ambition & violences des Seigneurs particuliers. Principaux Acteurs qui paroissent sur la Scéne. Demembrement de la Normandie. Commencement & progrez des courses des Normans. Le Duc Rollon perd ses Etats. Il se retire en Scandinavie. Ses expeditions

tions en Angleterre, en Frise & en France. Il est receu à Rouën. Il défait les François. Il passe en Angleterre. Il revient en France, & met le siége devant Chartres. Suites de ce siége. Rollon est obligé de se retirer avec une partie de ses Troupes. Une autre partie se retire sur une éminence, & y est attaquée par le Comte de Poitiers. Stratageme d'un Frison, qui réussit. Les Normans s'échapent au travers de l'Armée Françoise. Ils continuent leurs violences. Leur General consent à une Tréve de trois mois, qui lui est demandée. Il accepte les propositions que le Roi lui fait faire. Le Duc Robert recherche son amitié. Entrevûe du Roi & de Rollon. Demandes que Rollon fait au Roi. Il refuse le Comté de Flandres. On lui céde la Bretagne, & on lui accorde ses autres demandes. Il va saluer le Roi, & lui rend son premier hommage. En quel temps la Normandie a commencé de porter ce nom. Rollon se fait baptiser, & prend le nom de Robert. Il fait de grandes donations à diverses Eglises, & partage les Terres de son Domaine à ses Officiers. Son mariage avec la Princesse Gisele. Il fait des Loix, & rebâtit les Eglises ruinées. Mort de l'Empereur Arnoul. Louïs son fils est reconnu Roi de Germanie & de Lorraine. Beranger se fait couronner de nouveau Roi d'Italie. Il fait crever les yeux à Louïs Roi de Provence, qui avoit été couronné Empereur à Rome. Il se rend maître de l'Empire, & est assassiné par ses domestiques. Mort de Louïs Roi de Germanie. Conrad Duc de Franconie est mis en sa place. Charles réunit à sa Couronne la Lorraine. Il choisit Haganon pour son Ministre. Robert tâche de dethrôner Charles, & de se faire Roi lui-même. Il se revolte & fait des courses dans quelques Provinces. Mort du Duc de Normandie. Resolution des Seigneurs assemblez à Soissons, de ne plus reconnoitre Charles pour Roi. Avis du Comte Hugues. Conseil qu'il donne au Roi. Ce Prince se rapporte à lui de tout, & la reconciliation se fait. Mort de Conrad Roi de Germanie; il a pour successeur Henri. Mort de Richard Duc de Bourgogne. Raoul son fils & Hervé Archevêque de Sens entrent dans le parti de Robert. Charles rappelle auprès de lui Haganon. Revolte contre Charles. Hugues le poursuit jusqu'à la Meuse. Ravages de l'Armée du Roi. Prise de Laon par les Rebelles. Leur parti se fortifie. Ils declarent le Roi indigne du Trône, & mettent Robert en sa place. Mesures de Robert pour se soutenir. Charles rassemble une nouvelle Armée. Combat entre les deux partis près de Soissons, dans lequel Robert est tué. Cependant Charles ne remporte pas la victoire. Il demande du secours au Duc de Normandie. Il est obligé de se retirer. Les Rebelles deferent la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne. Perfidie du Comte de Vermandois. Le Roi Charles est enlevé, & conduit prisonnier à Château-Thierri.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
RODOLFE.

PUissance des Seigneurs François sous Rodolfe. Les Normans continuent leurs ravages & sont battus. Rodolfe entre en Normandie, & met tout à feu & à sang. Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains. Il fait tréve avec le Roi de Germanie & avec les Normans. Il marche contre le Duc d'Aquitaine, qui lui fait hommage. Les Normans ravagent la Bourgogne. Combat entre eux & les Troupes du Roi. Les hostilitez recommencent de part & d'autre. La Lorraine se revolte contre Rodolfe, & se soûmet au Roi de Germanie. Les Normans attaquent le Camp du Roi, & sont défaits. La revolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux. Inondation des Hongrois reprimée par ce Prince. Nouveau sujet d'inquiétude que lui donne le Comte de Vermandois. Ce Comte marie sa fille avec le Duc de Normandie. Il assemble un Concile à Troli. Il delivre Charles de prison. Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois. Les amis travaillent à son retablissement. Rodolfe met le Comte de Vermandois en possession de Laon. Le Pape Jean X. est detrôné par la fameuse Marosia. Ce qui replonge Charles dans ses premiers malheurs. Mort du Roi Charles. Diverses expeditions de Rodolfe. Revolte du Comte de Vermandois. Autres expeditions de Rodolfe. Origine de titres que plusieurs Evêques portent. Conspiration des Bretons contre les Normans. Paix entre Rodolfe & le Comte de Vermandois. Courses des Normans & des Hongrois. Mort de Rodolfe. Son caractere. Qui étoient ceux qui se trouvoient plus près du Trône. La concurrence des Prétendans est favorable à Louïs fils du feu Roi. On envoye en Angleterre où il étoit, lui offrir la Couronne. Il arrive en France où il est couronné.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS D'OUTREMER.

Pourquoi on lui donne le surnom d'Outremer. Il fait son Ministre d'Etat de Hugues le Grand. Coup hardi du jeune Roi. Mecontentement de Hugues. Le Roi est contraint de se raccommoder avec lui. Nouvelles brouilleries de Hugues. Othon Roi de Germanie devient redoutable à la France. Hugues le Grand épouse sa sœur. Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mettent en marche pour entrer en France. Le Roi & Hugues le Grand conviennent d'une Tréve. Gilbert Duc de Lorraine se soûmet au Roi. Revolte en Germanie contre Othon : quels en sont les Chefs. Le Roi de France se declare contre ce Prince. Il marche du côté de Verdun. Il se rend maître de presque toute l'Alsace. Les Generaux d'Othon surprénent le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie. Le Duc de Franconie est tué. Le Duc de Lorraine se noye en passant le Rhin. Le Roi épouse la Duchesse Gerberge. Il tâche de separer Hugues d'avec le Comte de Vermandois. Siége & prise de Reims par les Rebelles. Ils sont obligez de lever le siége de Laon. Ils reconnoissent Othon pour leur Roi. Tréve entre Louïs & Othon. Les Rebelles mettent en deroute l'Armée de Louïs devant Laon. Ils abandonnent de nouveau le siége de cette place. Naissance de Lothaire fils de Louïs & de Gerberge. Le Pape envoye un Legat en France. Negociation de paix entre Louïs & le Roi de Germanie. On conclut une Tréve de deux mois. Fin de la guerre civile. Arnoul Comte de Flandres déclare la guerre au Comte de Ponthieu. Le Duc de Normandie marche au secours du Comte de Ponthieu. Arnoul fait assassiner le Duc de Normandie. Caractere du Duc de Normandie. Richard son fils lui succede. Le Roi de France arrive à Rouen, & veut le faire enlever. Ce qui excite une grande émeute dans la Ville. Le Roi pour l'appaiser, remet le jeune Duc entre les mains des Bourgeois. Il se plaint de l'injure qui lui avoit été faite. Il reçoit l'hommage de Richard, & lui confirme la possession du Duché de Normandie. Il declare qu'il a dessein de punir la mort du Duc Guillaume. Le Comte de Flandre lui envoye des Ambassadeurs pour detourner le coup. Discours des Ambassadeurs au Roi. Louïs paroît s'adoucir, & renvoye cette affaire à son Conseil. Il entreprend de réunir la Normandie à la Couronne. Mort de Herbert Comte de Vermandois. Le Roi confirme à Hugues le Grand le Duché de France, & le fait Duc de toute la Bourgogne.

Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs places. Il recherche l'amitié de Hugues. Il entre en Normandie avec une Armée. Hugues rompt de nouveau avec le Roi. Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie le sauve dans une botte de foin. Le Comte de Senlis & Hugues le Grand s'interessent pour ce Prince. Le Roi veut qu'on le lui rende. Offres qu'il fait à Hugues pour le gagner. Hugues promet au Roi tout ce qu'il veut. Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roi. Tréve entre le Roi & le Comte de Senlis. Le Roi s'avance vers Rouen. Compliment que lui fait Bernard le Danois. Hugues sort du Comté de Bayeux par ordre du Roi. Il est sollicité de se declarer en faveur de Richard. Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une Flote. Le Roi marche avec son Armée contre ce nouvel ennemi. Conference entre le Roi & Haigrolde. Ce qui donne lieu à un combat, dans lequel les François sont mis en déroute. Le Roi est pris par Haigrolde. Il a le bonheur de se sauver. Il est repris & mis en prison. La Reine Gerberge ne peut point obtenir de secours du Roi de Germanie son frere. Elle s'addresse à Hugues le Grand. Le Roi est délivré de sa prison par un Traité, & renfermé dans une nouvelle. D'où il ne peut sortir qu'en cedant Laon, qui est donné au Comte de Chartres. Il confirme à Richard tout ce qui avoit été cedé à Rollon son Ayeul. Hugues le Grand propose aux Ministres du jeune Duc, de le marier avec sa fille. Moyens qu'il y employe pour y réussir. La proposition est goûtée, & le mariage se fait. Le Roi & le Comte de Flandres en sont fort inquiets. Ligue entre le Roi de France & Othon Roi de Germanie. Leurs Armées se joignent. Ils forment le siége de Reims, qui se rend en peu de jours. Ils ravagent le Duché de France, & descendent en Normandie. Othon fait un détachement considerable qui est battu. Il va faire ses devotions dans l'Eglise de S. Ouën. Il tient Conseil de guerre, & propose de livrer le Comte de Flandre à Richard. Precautions de ce Comte. Fuite de l'Armée des deux Rois. Les Normans la poursuivent jusques auprès d'Amiens. Tréve entre le Roi & Hugues le Grand. Le Concile de Verdun declare Artaud légitime Archevêque de Reims. Un second Concile le confirme dans la possession du même Archevêché. Prise de Montreuil sur le Comte de Ponthieu. Concile National d'Ingelheim. Loüis s'y plaint de Hugues Duc de France. Decret du Concile en faveur du Roi. L'Archevêque Artaud demande justice contre son Concurrent. Lettres du Pape au Concile. L'Archevêque Hugues & Hugues le Grand sont excommuniez. Les Evêques de Lorraine assiégent & prénent Mouson & Montaigu. Ils excommunient le Comte de Chartres, & citent Hugues le Grand. Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé. Le Legat du Pape tient un nouveau Concile à Tréves, où Hugues le Grand est encore excommunié. Ravages de part & d'autre. La paix se fait par l'entremise du Roi de Germanie. Loüis va en Aquitaine, & reçoit les hommages des Seigneurs du pays. Il meurt d'une chute de cheval. Lothaire son fils aîné lui succede.

SOM-

SOMMAIRE
DES
REGNES
DE
LOTHAIRE & de LOUIS V.

Circonstances favorables à Lothaire. Il est de nouveau reconnu & sacré à Reims. Défaite du Comte de Poitiers. Mort de Hugues le Grand. Etat pitoyable du Gouvernement. Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine. La Reine Gerberge pense à étendre la puissance de son Fils. Elle prend la resolution de se saisir du Duché de Normandie. Le Duc en est averti. Elle lui tend un nouveau piége. Ce Prince en est encore informé, & se retire du côté de Rouen. Il reçoit un secours considerable de Dannemarc. Paix entre le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Elle se conclud aussi avec le Roi. On donne satisfaction aux Soldats Danois. Le Roi prend Arras, & plusieurs autres places. Il se marie avec Emma fille de Lothaire II. Roi d'Italie. Etendue de la Lorraine. Ses differens Maîtres. Bruno la partage en haute & basse Lorraine. Comment les Archevêques de Tréves & de Mayence sont devenus si puissans. Raynier Comte de Haynaut est depouillé de ses Etats. Ses deux fils s'en remettent en possession. Lothaire pense à réunir à la Couronne le Duché de Lorraine. Othon II. fait offrir à Charles frere de Lothaire le Duché de la basse Lorraine. Charles l'accepte. Lothaire entre en Lorraine, & ravage tout le pays. L'Empereur desole à son tour la Champagne, & s'avance jusqu'à Paris. Mort de Lothaire. Il avoit fait reconnoître de son vivant pour Roi son fils ainé. Louïs est de nouveau salué Roi par les Seigneurs de France. Mesintelligence de ce Prince avec sa mere. L'Evêque de Laon est chassé de sa Ville. Mort de Louïs V. C'est le dernier Roi de la Race masculine de Charlemagne.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
HUGUES CAPET.

CAuses de la ruine de la Famille de Clovis & de celle de Charlemagne. Qualitez de Hugues Capet. Sa Genealogie. D'où vient le surnom de Capet. Charles est exclus de la Couronne de France, dont il étoit le legitime héritier. Raisons qui font penser à Hugues Capet. La Couronne lui est deferée, & il est sacré à Reims. Etat où étoit la France en ce temps-là. Quels étoient les Vassaux de la Couronne. Hugues Capet les laisse en possession de leurs usurpations. Charles arme pour soûtenir ses droits. Hugues Capet taille en pieces l'Armée du Duc de Guienne, partisan de Charles. Il s'associe Robert son fils, & le fait sacrer. Charles assiége Laon & l'emporte. Il est assiegé lui-même dans la Place par Hugues. Il met dans une entiere déroute le camp des Assiégeans. Hugues gagne Arnoul fils naturel du Roi Lothaire. Charles se rend maître de Montaigu. Il remet Arnoul dans son parti, qui lui livre Reims. Arnoul fait sa paix avec Hugues, & le quitte de nouveau. Charles est surpris dans Laon, & meurt en prison. Hugues Capet pense à affermir sa domination. Il pousse vivement la deposition d'Arnoul Archevêque de Reims. On convoque un Concile pour ce sujet dans l'Abbaye de S. Basle. Arnoul comparoit devant le Concile. Il s'avoue coupable des crimes dont on l'accusoit. Le Roi y vient lui-même avec le Roi son fils. Arnoul comparoit de nouveau, & fait un nouvel aveu de ses crimes. Il est deposé & renvoyé en prison. Gerbert est élu à sa place. Lettre du Roi au Pape touchant l'affaire d'Arnoul. Le Pape se declare contre Gerbert. Son Légat interdit les Evêques qui avoient deposé Arnoul. Autre affaire importante entre le Pape & le Roi. Le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims se revoltent contre Gerbert. On assemble un Concile à Mouson. Les Evêques ordonnent à Gerbert de s'abstenir de l'Office divin. On tient un second Concile à Reims pour la même affaire. Gerbert y est deposé, & Arnoul reconnu pour legitime Archevêque de Reims. Othon fait Gerbert Archevêque de Ravenne. Mort de Hugues Capet. Son éloge.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
ROBERT.

Caractere de Robert fils de Hugues Capet. Gregoire V. assemble un Concile des Evêques d'Italie. Le mariage de Robert avec Berthe y est declaré nul. Robert se separe de Berthe, & se marie avec Constance fille du Comte d'Arles. Arnoul est rétabli dans l'Archevêché de Reims. Gregoire V. meurt, & Gerbert Concurrent d'Arnoul est fait Pape sous le nom de Sylvestre II. Le Comte de Chartres surprend Melun. Il attaque le Duc de Normandie. Robert met d'accord le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Il se rend maître du Duché de Bourgogne, & en investit Henri son second fils. Il s'associe Hugues son fils aîné, & le fait sacrer & couronner à Compiegne. Le Comte de Chartres se saisit de Troyes & de Meaux. Une femme Italienne introduit en France une Héréfie abominable, qui fait de grands progrez en peu de temps. Le Roi assemble un Concile à Orleans sur ce sujet, & fait arrêter les Chefs du parti. Le Concile les fait brûler avec quelques-uns de leurs Disciples. Revolte de Hugues fils aîné de Robert. Entrevûe du Roi Robert avec l'Empereur Henri Roi de Germanie. Mort du Pape Benoît VIII. & de l'Empereur. Conrad Duc de Vormes succede à l'Empire. Les Italiens offrent le Royaume d'Italie au Roi. Ils font la même offre au Duc de Guienne. Jean XIX. se declare pour Conrad, & le couronne Empereur. Revolte de Gothelon Duc de la basse Lorraine contre Conrad. Mort de Hugues fils aîné de Robert. Henri second fils de Robert est sacré & couronné. Mort de Robert. Son éloge.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
HENRI I.

LA Reine Mere forme un gros parti contre le Roi son fils. Henri sort de Paris, & se retire à Fescamp. La Reine est obligée de demander la paix; le Roi la lui accorde. Il reçoit en grace Robert son frere. Il épouse Mathilde fille de Conrad. Rodolphe Roi de Bourgogne declare Conrad son héritier. Eudes Comte de Champagne est tué dans une bataille. Revolte de Eudes frere du Roi. Il est pris & envoyé en prison. Défaite de Thibaud par le Comte d'Anjou. Robert Duc de Normandie entreprend le pelerinage de Jérusalem. Il fait reconnoître Guillaume son fils naturel pour son successeur. Il meurt à Nicée. Desordres qui arrivent après sa mort. Le Roi tâche d'en profiter, & attaque le jeune Guillaume. Il se reconcilie avec lui. Bataille du Val des Dunes. Le Comte de Talou prend les armes contre le Duc de Normandie. Il est assiegé dans le Château d'Arques. Le Roi s'avance pour le secourir. Une partie de ses Troupes est défaite. Reddition du Château d'Arques. La guerre recommence entre le Roi & le Duc de Normandie. Bataille de Mortemer au Pays de Caux. Autre bataille contre Geoffroi Comte d'Anjou. Gerard d'Alsace est la souche des Ducs de Lorraine. Le Roi s'associe Philippe son fils aîné, & le fait couronner. Ceremonies du Sacre. Formule du Serment. Mort de Henri. Berenger combat la présence réelle du Corps de Jesus-Christ au S. Sacrement. Concile de Reims.

SOM-

SOMMAIRE DU REGNE DE PHILIPPE.

EVenemens memorables du Régne de Philippe I. La Reine Mere & le Duc de Bourgogne sont exclus de la Regence, qui est confiée à Baudoüin Comte de Flandre. S. Edouard Roi d'Angleterre designe pour son successeur Guillaume Duc de Normandie. Haralde renonce à ses pretentions sur ce Royaume. Cependant il se fait proclamer Roi. Thoston son frere lui dispute le Trône. Embarras du Duc de Normandie. Il continue à faire des preparatifs pour l'Angleterre. Il met dans son parti le Pape & l'Empereur. Il part avec une nombreuse Flote, & arrive heureusement en Angleterre. Il se rend maître de Hasting. Haralde marche droit à lui. Le Duc de Normandie se met en état de soutenir le choc. Discours qu'il fait aux principaux Officiers de son Armée. De quelle maniére il range ses Troupes. Il attaque les Anglois, & remporte une victroire compléte. Il est couronné à Londres par l'Archevêque d'York. Mort de Baudoüin Comte de Flandre. Aventures de Robert son cadet. Il épouse la Comtesse de Frise. Il s'empare de la Flandre après la mort de son frere. Il taille en piéces l'Armée du Roi Philippe. Le Roi épouse Berthe fille de Florent Comte de Frise. Mort du Pape Alexandre II. Gregoire VII. est mis en sa place. Son caractere. Sa conduite violente envers les Souverains. Ses maximes. De quelle maniere il les reduit en pratique. Il prétend que l'Espagne appartient en proprieté au S. Siége. Il pousse fort loin son autorité sur les Evêques de France. Il tâche de faire soûlever le Royaume contre le Roi. Il soûleve l'Allemagne contre l'Empereur Henri, & le dépose. Le Roi d'Angleterre châtie les Manceaux, & assiége Dol. Il léve le siége. Robert son fils ainé a des liaisons secretes avec le Roi de France. Il se revolte contre son pere. Il le blessé dans un combat sans le connoitre. Il se reconcilie avec lui, & se retire encore de la Cour. Le Roi d'Angleterre prend la Ville de Mantes. Il partage ses Etats entre ses trois fils. Philippe se degoûte de Berthe sa femme. Il demande en mariage Emme fille du Comte Roger. Il repudie la Reine Berthe. Il fait un voiage à Tours pour voir Bertrade femme du Comte d'Anjou. Bertrade quitte son mari, & va trouver le Roi à Orleans. Le Roi tâche de faire consentir les Prélats de son Royaume à son mariage avec Bertrade. Il écrit à Yves Evêque de Chartres. Réponse de cet Evêque.

Evêque. Le Roi épouse Bertrade. Il pense à la faire couronner. Il envoye des Ambassadeurs au Pape Urbain II. Il assemble un Concile à Reims. Yves de Chartres y est cité. Le Pape en fait tenir un à Autun, où on excommunie le Roi Philippe. Il en convoque un autre à Plaisance, & quelque temps après un troisiéme à Clermont. Philippe est absous de son excommunication au Concile de Nimes. Mort du Pape Urbain II. Il a pour successeur Pascal II. Concile de Poitiers. Le Roi y est excommunié de nouveau. Il s'associe Louïs son fils. Ce jeune Prince empêche le renversement de l'Etat. Il met en déroute les Troupes de Humbaud. Il défait à plate-coûture le Comte de Champagne. Il fait un voyage en Angleterre, où il faillit à perir par les artifices de Bertrade. Il revient en France, & demande justice au Roi contre cette Princesse. Bertrade fait empoisonner le Prince. Le Roi reconcilie son fils & Bertrade. Le Pape vient en France. On tient un Concile à Baugenci, où le Roi & Bertrade se rendent. Le Concile se separe sans rien conclure. Le Pape veut qu'on donne l'absolution au Roi. Il se fait une assemblée d'Evêques à Paris pour ce sujet. Le Roi y paroît en personne de Penitent, & y reçoit l'absolution. Guerre entre le Roi d'Angleterre & Robert Duc de Normandie son frere. Robert se croise & engage son Duché au Roi d'Angleterre. Le Roi de France & le Roi d'Angleterre entrent en guerre. Expedition des Seigneurs Chrétiens pour la conquête de la Terre-Sainte. Occasion de ce dessein. Les Juifs d'Orleans en donnent avis au Soudan d'Egypte, qui maltraite fort les Chrétiens. Pierre l'Hermite donne lieu à la guerre contre les Infidelles. Le Pape approuve son projet, & se declare Chef de l'entreprise. Il convoque un Concile à Plaisance. Il en convoque un autre à Clermont en Auvergne. Discours du Pape au Concile. Toute l'Assemblée y applaudit. D'où vient le nom de Croisade. Grandes difficultez à lever. Canons du Concile. Empressement extraordinaire parmi les Grands & parmi le Peuple à prendre la Croix. Seigneurs les plus distinguez qui la prénent. Godefroi de Bouillon est du nombre. Le Pape s'excuse d'aller avec eux. Les Troupes se mettent en marche. Commencemens funestes. Depart de Hugues le Grand & de plusieurs autres Seigneurs. Sa resolution hazardeuse. Caractere d'Alexis Comnene; il pense à traverser les Croisez. Hugues le Grand perd la plûpart de ses Vaisseaux & de ses Troupes par la tempête. Il arrive à Constantinople, & y est retenu par l'Empereur. Godefroi de Bouillon marche à la tête d'une nombreuse Armée. Il arrive à la vûe de Constantinople. Il oblige l'Empereur à relâcher Hugues le Grand. L'Empereur tend des piéges aux Croisez. Il les attaque à force ouverte. Combat entre l'Armée de l'Empereur & les Croisez. Bohemond amene d'Italie une Armée de Normans & d'Italiens. Entrevûe de l'Empereur & de Godefroi. Bohemond se joint à Godefroi. Il est suivi des autres Seigneurs Croisez. Nombre de leurs Troupes. Courses de quelques partis de l'Armée des Croisez. Avantage remporté sur eux par les Infidelles. Les premiers au nombre de 25. mille, marchent contre l'Ennemi pour en avoir raison. Le combat se donne près de Nicée, & les Chrétiens sont taillez en piéces. Massacre de ceux qui étoient restez dans le Camp. Reflexion de l'Auteur sur la conduite de Pierre l'Hermite leur Chef. Siége de Nicée par l'Armée des Princes Croisez. La place est prise & livrée à l'Empereur Grec. Soliman tombe sur le Camp de Bohemond, dont il fait un grand carnage.

Les

Les autres Croisez viennent à son secours, & mettent à leur tour les Infidelles en déroute. Détachemens faits sous les ordres de Tancrede & de Baudoüin. Expeditions de ces deux Généraux. Etat de la Ville d'Antioche assiegée par les Chrétiens. Intelligence de Bohemond dans la place, qui en facilite la prise aux Croisez. Ils battent l'Armée des Infidelles, qui étoit venu leur couper les vivres. Ils envoyent un Ambassadeur à l'Empereur Grec. Ils entrent dans la Palestine, où le Calife d'Egypte avoit pris Jérusalem & plusieurs autres places. Grande diminution de l'Armée Chrétienne. Elle ne laisse pas de prendre ses quartiers autour de Jérusalem. Assaut donné à l'avant-mur. Impietez des assiégez qui raniment le courage des assiegeans. Dispositions à un second assaut. Sanglant combat à diverses attaques. Adresse du Duc Godefroi pour encourager les Soldats. Ils montent à l'assaut, entrent dans la Ville, & y font un furieux massacre des Sarazins. Epoque de cette delivrance. Devotions de toute l'Armée dans la sainte Cité. Honneurs faits à Pierre l'Hermite. Le Duc Godefroi est élu Roi de Jérusalem. Il défait le Soudan d'Egypte. Il meurt & a pour successeur Baudoüin son frere, qui augmente notablement son Etat. Mort de Philippe I. Son caractere. Ses enfans. Remarque sur le nom de ce Prince.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS VI.

AGe du nouveau Roi. Schisme dans l'Eglise de Reims. Le Roi est sacré à Orleans. L'Archevêque de Reims y forme des oppositions inutiles. Ecrits publiez de part & d'autre sur ce differend. Vûe de l'Archevêque dans ses protestations. Contestations sur les Investitures que les Souverains prétendoient donner aux Evêques. Reflexions d'Yves de Chartres là-dessus. L'Archevêque de Reims fait enfin hommage au Roi. Etat de la France sous ce Régne. Revolte de divers Seigneurs. Le Roi les met à la raison. Il a un nouvel ennemi en la personne du Roi d'Angleterre. Quel fut le sujet de la guerre entre les deux Rois. Ils s'y preparent chacun de leur côté. Louïs se met en Campagne. Combat où ses Troupes eurent du dessous. Il les ranime par son courage, & pousse à son tour les ennemis. Il assiége ensuite Puiset. Le Comte de Blois vient au secours, & est blessé dans un combat. Prise de Puiset. Le Roi d'Angleterre se met aussi en Campagne, & fait la paix aussi-tôt. Le Roi reprime la violence de ses Vassaux. Nouvelle révolte du Comte de Blois. Mort du Comte de Flandre. Le Roi suscite à son tour des affaires au Roi d'Angleterre. Ce qui est de nouveau suivi de la paix. Mariage de Louïs avec la fille de Humbert Comte de Savoye. Nouveaux sujets de rupture entre ce Prince & le Roi d'Angleterre. Ligue contre ce dernier entre Louïs, le Comte d'Anjou & le Comte de Flandre. Conspiration contre sa personne dans sa propre Cour. Irruption des Troupes Françoises en Normandie. Pertes qu'y fit le Roi d'Angleterre. Il se remet par le secours du Duc de Brétagne & du Comte de Champagne. Il cherche le Roi pour lui livrer combat. La bataille se donne dans la plaine de Brenneville. L'Armée Françoise est mise en déroute. Louïs se remet en Campagne, & fait diverses expeditions. Mort du Pape Gelase II. Il a pour successeur Calixte II. Paix entre la France & l'Angleterre. Guerre du Roi d'Arragon contre les Sarazins. Etat des affaires d'Angleterre. Intrigues de divers Seigneurs Normans. Le Roi Henri passe la mer pour les prévenir. Il prend Monfort & Pont-Audemer. La guerre recommence entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. Combat du Bourg-teroude desavantageux aux François. Le Pape casse le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou. L'Empereur prend la resolution d'entrer en France. Le

Roi se met en état de se défendre. L'Empereur retourne sur ses pas. Ce que c'étoit que l'Oriflamme. Le Roi d'Angleterre s'avance sur la frontiére. Il fait la paix avec la France. Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandre. Le Roi d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroi fils du Comte d'Anjou. Ce Comte se marie avec Melesinde fille de Baudoüin Roi de Jérusalem. Thieri d'Alsace entre en Flandre, dont il est reconnu Comte après la mort de Guillaume. Le Roi fait couronner Philippe son fils aîné. Il ordonne à Etienne de Garlande de se retirer de la Cour. Garlande se revolte contre le Roi. Il est contraint de demander quartier. Election de deux Papes après la mort d'Honoré II. Le Roi se declare pour Innocent II. Le Duc de Guyenne prend le parti d'Anaclet, & l'abandonne quelque temps après. Le Pape Innocent est reçu à Paris avec beaucoup de magnificence. Mort du jeune Roi Philippe. Le Roi fait reconnoître pour son successeur son second fils Louïs, qui est sacré par le Pape au Concile de Reims. Decrets de ce Concile. Le Roi est attaqué d'une fâcheuse maladie, & se prepare à la mort. Il recouvre un peu de santé. Il envoye son fils en Guyenne pour épouser Eleonore héritiere de ce Duché. Celebration du mariage du jeune Roi avec Eleonore. Mort du Roi. Son caractére. Ses enfans.

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
LOUIS VII.

Retour du nouveau Roi à Paris. Etablissement des Communes en plusieurs Villes. Nouvelle Police pour la levée des Troupes. Création de Juges. Sedition à Orleans. Le Roi convoque une Assemblée à Paris. Troubles d'Angleterre & de Normandie. Etienne Comte de Boulogne est couronné Roi d'Angleterre. Il établit Duc de Normandie Eustache son fils. Le Roi se brouille avec le Pape Innocent II. Il fait la guerre au Comte de Champagne, & lui accorde la paix. Il rentre de nouveau sur les Terres de ce Comte. Il fait la guerre à Alfonse Comte de Toulouse. Seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. Siége & prise d'Edesse par les Mahometans. Elle est reprise par le Comte Josselin, & ensuite abandonnée. Situation des affaires des Chrétiens en Asie. Le Roi prend la resolution de les secourir. Il consulte là-dessus S. Bernard. Convoque une Assemblée à Vezelai, & prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur Conrad III. & une infinité de Seigneurs & de Peuple d'Allemagne se croisent aussi. Assemblée d'Etampes où on prend les dernieres mesures pour le depart. L'Abbé Suger y est choisi pour Regent du Royaume pendant l'absence du Roi. Son caractere. Le Roi part pour se mettre à la tête de ses Troupes. L'Empereur Conrad marche à la tête des siennes. Manuel Comnene reçoit obligeamment ses Ambassadeurs. Precautions qu'il prend contre les Croisez. Conrad arrive à Constantinople, & passe le Détroit. Le Roi de France arrive en Hongrie. Le Roi de Hongrie lui envoye des Ambassadeurs avec de magnifiques presens. Traité entre ces deux Princes. Le Roi arrive à la vûë de Constantinople, & a une entrevûë avec l'Empereur Manuel. Il va voir le Temple de Sainte Sophie. Artifices de l'Empereur contre les François. Le Roi assemble un grand Conseil de guerre. L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maître de Constantinople. L'Armée passe le Détroit. Les Seigneurs François sont obligez de faire hommage à l'Empereur Grec. Arrivée des Troupes d'Italie. Les Grecs tâchent de faire perir l'Armée Allemande. Perfidie des guides. Défaite de l'Armée Allemande par les Sarazins. L'Empereur Conrad est blessé, & joint l'Armée de France. Le Roi le va voir dans son Camp. Retour de l'Empereur à Constantinople. Le Roi reçoit des Envoyez de l'Empereur Manuel. Il s'avance

ce vers Laodicée. Force le passage du Méandre, & continue de marcher vers la Pamphilie. Son arriére-garde est défaite par les Infidelles. Grand danger où il est lui-même. Il en échape heureusement. Suites de cette défaite. Le Roi assemble le Conseil de guerre. Choix d'un Général. Marche de l'Armée. Victoire remportée sur les Infidelles. Infidelité des Grecs. Le Roi arrive a Antioche. Ses Troupes sont trahies par les Grecs. Trois mille François se font Mahometans. Nouveau sujet de chagrin que le Roi trouve à Antioche. Il enleve la Reine, & la conduit à Jérusalem. On tient un grand Conseil à Ptolemaïs, où le siége de Damas est resolu. Situation de cette Ville. Le Roi de Jérusalem fait l'attaque des jardins, & s'en rend maître. Actions vigoureuses de l'Empereur. Les Assiegez s'emparent de nouveau des jardins. Levée du siége de Damas. L'Empereur & le Roi reviennent en Europe. Siége & prise de Lisbonne par Alphonse Roi de Portugal. Sage conduite de l'Abbé Suger pendant l'absence du Roi. Plaintes contre S. Bernard au sujet de la Croisade. Le Roi donne l'investiture de la Normandie à Henri fils du Comte d'Anjou. Mort du Comte d'Anjou. Mort de Thibaud Comte de Champagne, & de l'Abbé Suger. Le Roi repudie la Reine Eleonore, qui se marie avec Henri Duc de Normandie. Le Roi fait une ligue contre ce Prince. Il entre en Normandie, & prend la Forteresse de Neufmarché. Il lui accorde une tréve, & ensuite la paix. Il épouse Constance fille d'Alfonse Roi de Leon & de Castille. Il marie sa sœur à Raimond Comte de Toulouse. Fait un voyage en Espagne, & fait tenir à son retour le Concile de Soissons. Henri Roi d'Angleterre fait la guerre à Geoffroi son frere. Il s'applique à regler ses Etats d'en deçà de la mer. Il marie son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roi de France. Apprêts qu'il fait contre le Comte de Toulouse. Nouveau moien dont il se sert pour lever des Troupes. Il emporte Cahors & léve le siége de Toulouse. Paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. Schisme dans l'Eglise au sujet de l'élection de deux Papes, Alexandre III. & Victor IV. Divers Conciles tenus sur cette affaire. L'Empereur est d'avis qu'on procéde à une nouvelle élection. Mort de la Reine. Le Roi épouse Adelaïde fille de Thibaud Comte de Champagne. Il accorde à l'Empereur une conference pour mettre fin au Schisme. Rupture de la Conférence. Proposition que l'Empereur fait faire au Roi. Concile de Tours. Le Roi d'Angleterre s'empare de plusieurs Places qui appartenoient au Roi. Il fait une incursion dans le Comté de Toulouse. Il se brouille avec Thomas Bequet Archevêque de Cantorberi. Caractere & conduite de ce Prelat. Il est privé de ses Gouvernemens. Il prend la resolution de s'enfuir d'Angleterre. Ses biens meubles sont confisquez. Il se retire en France, où il est très-bien receu. Le Roi marie sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois. La Reine accouche d'un fils qui est nommé Philippe. Les deux Rois renouvellent leurs anciens Traitez de Paix. Nouveaux differends qui surviennent entre eux. On prend les armes de part & d'autre. Mort de l'Imperatrice Mathilde. Le Pape declare l'Archevêque de Cantorberi son Légat en Angleterre. Precautions d'Henri contre les entreprises de cet Archevêque. Louïs se plaint hautement du Pape. Il traite avec quelques Seigneurs. Henri les met à la raison. La Tréve est prolongée entre les deux Rois. Ils rentrent en guerre. Le Pape envoye deux Légats en France pour travailler à la paix. Leur médiation est inutile. Ils sont rappellez à Rome.

me. Henri fait agir auprès du Pape, & demande la paix au Roi. Articles dont les Mediateurs conviennent. Incidens qui retardent la paix. Gui de Lusignan tue le Comte de Salisberi. Conclusion de la paix. Suite des differens entre Henri & l'Archevêque de Cantorberi. Le Pape nomme de nouveaux Légats pour les terminer. Article sur lequel on ne peut convenir. Le Pape nomme d'autres Légats. Instructions qu'il leur donne. Henri en est fort irrité, & fait un coup de grand éclat. Il fait couronner Roi d'Angleterre son fils ainé par l'Archevêque d'York. Le Pape menace Henri de l'excommunier. Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations. L'Archevêque de Cantorberi se reconcilie avec le Roi. Il repasse en Angleterre, & y est massacré peu de temps après dans sa Cathedrale. Effet que cette nouvelle produisit dans l'esprit du Pape, qui en soupçonne le Roi. Ce Prince se purge par serment. Subit néanmoins la satisfaction qui lui est imposée par les Légats, & reçoit ensuite publiquement l'absolution. Divers raisonnemens sur cette affaire. Effet qu'elle produisit par raport à la France, & à l'Angleterre. Couronnement de la jeune Reine Marguerite & du Roi Henri. Caractere de ce Prince. Le Roi de France veut en profiter pour susciter des affaires au Roi d'Angleterre. Il conseille à Henri de demander à son pere le gouvernement de la Normandie. Henri en est refusé, & refuse à son tour de signer le Contract de mariage de son frere avec la fille du Comte de Savoye. Il s'échape d'Angleterre & se sauve en France. Plusieurs Seigneurs s'y déclarent pour lui. Le Roi prend aussi les armes en sa faveur. Le Roi d'Angleterre envoye des Ambassadeurs en France pour s'en plaindre. Réponse que le Roi leur fit. Henri gagne à son parti ses deux freres, & sa mere. Embarras du Roi d'Angleterre. Il leve des Troupes & se met en état de défense. Le Comte de Flandre prend sur lui Aumale & Neuchâtel. Le Roi de France de son côté avec le jeune Henri assiége Verneuil dans le Perche. Le Roi d'Angleterre vient au secours & défie le Roi au combat. Le Roi l'amuse par de belles paroles. Prend Verneuil & se retire. Le Roi d'Angleterre rétablit ses affaires en Bretagne. Ses Troupes y gagnent une bataille contre les Bretons révoltez. Il y vient en personne & assiége Dol. Propositions qu'il y fait à ses trois fils. Elles ne sont point acceptées, & l'on se separe de part & d'autre fort mécontent. Le Roi d'Angleterre tâche de mettre le Pape dans son parti. Ses Troupes gagnent une bataille contre le Roi d'Ecosse. Cette victoire est suivie d'une Tréve tant avec ce Prince qu'avec le Roi de France. Il repasse en Angleterre, va en pelerinage au tombeau de S. Thomas de Cantorberi, & le lendemain ses Troupes prennent prisonnier le Roi d'Ecosse. Le Roi de France assiége Rouen durant ce temps-là. Il fait cesser les travaux le jour de la Fête de S. Laurent. Et voyant que les Assiégez la celebroient aussi, il tente une escalade, qui néanmoins ne réussit pas. Le Roi d'Angleterre vient au secours & coupe les vivres aux François. Ce qui oblige le Roi à lever le siége. Tréve concluë entre les deux Rois. Suivie de la paix. Conditions du Traité. Nouveau differend entre eux au sujet du mariage de Richard d'Angleterre avec Alix de France. Le jugement est remis au Pape, qui leur propose une nouvelle Croisade. Pelerinage du Roi de France au Tombeau de S. Thomas de Cantorberi, entrepris à l'occasion d'une maladie du Prince Philippe son fils. Il le trouble rétabli à son retour, & tombe lui même en apoplexie: Il se hâte de faire couronner ce Prince, & meurt peu après. Caractere de Louïs VII. Ses enfans.

SOM-

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
PHILIPPE AUGUSTE.

Philippe Auguste est appellé Dieu-donné, & pourquoi. A quel âge il commença de regner. Par quelles actions il signala le commencement de son Régne. Il fait arrêter tous les Juifs, & leur ordonne de sortir de Paris, & de quelques autres Villes. Il fait aussi recherche des Hérétiques. Quel fut le systeme de son Gouvernement. Jalousies entre les Grands de la Cour. La Reine sa mere se retire, & pourquoi. Elle demande la protection du Roi d'Angleterre. Le Roi épouse Elizabeth de Haynaut, qu'il fait couronner à S. Denis. Il a une Conférence avec le Roi d'Angleterre. Prudence de ce jeune Prince. Il consent au retour de la Reine sa mere, & à quelles conditions. Estime que le Roi d'Angleterre conçut pour lui. Il tâche inutilement de l'engager dans une guerre contre l'Empereur. Differends entre le Roi & le Comte de Flandre. Le Roi entre en Bourgogne où il fait diverses expeditions. On parle d'accommodement : il est conclu & rompu peu après. Prétentions du Roi à l'occasion de la mort de la Comtesse de Flandre. Le Comte se met en état de s'y opposer. Il fait le siége de Corbie, & le léve. Il assiége ensuite Betisi, qu'il abandonne aussi à l'approche du Roi. Ce Prince de son côté va assiéger Amiens. Machines de guerre alors en usage en France. Le Comte de Flandre défie le Roi à la bataille, & se retire pour ne pas la livrer. Il obtient ensuite une Tréve qui est suivie de son accommodement. Affaires d'Angleterre. Mort du jeune Roi Henri. Entrevûe du Roi son pere avec le Roi de France pour regler le Douaire de la Reine Marguerite. Les Brabançons exterminez en France. Ce que c'étoit que ces Troupes. La Ville de Paris pavée, & le Bois de Vincennes entouré de murailles. Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet du mariage du Prince Richard avec la Princesse Alix. Autre sujet de querelle à l'occasion de la mort du Duc de Bretagne. Autre touchant l'hommage de Richard pour la Guyenne & pour le Poitou. On arme de part & d'autre. Le Roi porte la guerre au delà de la Loire, & assiége Châteauroux. Henri vient au secours, & l'on conclut une Tréve. Naissance d'un Prince de France, nommé Louïs. Etat de la Palestine. Mort d'Amauri Roi de Jérusalem. Baudouïn IV. lui succede. Ce Prince attaqué de la lépre choisit pour son Successeur premierément Gui de Lusignan, & puis son neveu Baudouïn. Mort

d'Angleterre y arrive aussi. Nouvelle brouillerie entre ces deux Princes, à l'occasion de Gui de Lusignan. Ils ne laissent pas de dissimuler. Ils se font ensuite chacun un parti sous main, & éclatent enfin ouvertement l'un contre l'autre. Une maladie leur donne lieu de se reconcilier. On attaque serieusement la Ville assiegée. Perte de plusieurs François dans un assaut. Large brêche faite aux murailles, qui oblige les assiegez de parlementer. Conditions auxquelles les deux Rois offrent de les recevoir. Elles sont rejettées par Saladin, qui étant venu attaquer la nuit le Camp des Chrétiens, est battu & mis en fuite. Nouveau pourparler avec les Emirs, suivi d'une nouvelle attaque. On parlemente pour la troisiéme fois, & les deux Rois consentent à la Capitulation. Quelles en furent les conditions. Les deux Rois font entre eux le partage de la Ville. Noms des principaux Seigneurs François qui périrent à ce siége. La mauvaise santé du Roi l'oblige à repasser la mer. Autre raison qu'il eut de le faire par rapport au Roi d'Angleterre. Comment fut terminé le differend de Gui de Lusignan avec le Marquis de Montferrat. Ordres que le Roi lui donna avant son départ. Il met à la voile, & arrive heureusement en France. Faux avis donné à ce Prince d'un dessein formé contre sa personne à la sollicitation du Roi d'Angleterre. Il redouble sa Garde, & institue une Compagnie de soldats armez de masses d'airain. Détention du Roi d'Angleterre en Allemagne, imputée de même au Roi de France. Philippe tâche d'en profiter, & il épouse Ingelburge sœur du Roi de Dannemark. Il traite ensuite avec Jean frére du Roi d'Angleterre. Celui-ci veut se faire reconnoître Roi, & ne réussit pas. Philippe réussit mieux à faire soûlever le pays d'au delà Loire. Il entre ensuite en armes sur les Terres de Richard. Il léve le siége de Rouen. Il accorde une Tréve aux Ministres du Roi d'Angleterre. Moyens qu'ils employent pour obtenir la liberté de leur Maître. Fermeté de Richard dans son malheur. Accident qui retarda sa délivrance. Massacre de l'Evêque de Liége commis par ordre de l'Empereur. Le Roi d'Angleterre obtient enfin sa liberté. Negociation de son Chancelier auprès du Roi pour le prier de n'y mettre plus d'obstacles. Philippe y consent, & Richard prend la route d'Angleterre. Lettre menaçante que le premier reçoit de l'Empereur. Ce qui l'oblige de faire de nouvelles hostilitez contre Richard. Jean son frere est déclaré déchu de tous ses Domaines. Richard arrive à Winchester où il se fait couronner de nouveau. Jean se reconcilie avec lui par une insigne perfidie. Représailles faites par Philippe contre Evreux. Qui causent la déroute de sa propre Armée. On pense à la paix des deux côtez. Conference à ce sujet. On se separe sans rien conclure. Les hostilitez recommencent, & Richard tombe à l'improviste sur l'arriére-garde des François. Circonstance remarquable de cette défaite, où tous les papiers de la Couronne furent pris. Le Roi tâche d'y remedier, & tombe ensuite sur les Normans qu'il met en déroute. Traité de Tréve entre les deux Rois par l'entremise du Légat. Occupations du Roi dans cet intervalle de tranquillité. La Tréve se rompt, & à quelle occasion. Les deux Rois paroissent vouloir se reconcilier, & deviennent plus ennemis que jamais. Expeditions qu'ils font chacun de leur côté, suivies de nouvelles propositions, & enfin d'un Traité de Paix signé à Louviers. Nouvelle rupture de la part du Roi d'Angleterre. Il met le Comte de Flandre dans son parti. Rencontre memorable entre les deux Rois. L'Evêque de Beauvais devient

vient prisonnier de Richard, qui lui fait souffrir les plus durs traitements. Ravages du Comte de Flandre sur les Terres de France. Le Roi lui envoye un Seigneur de sa Cour, & le Comte se rend Médiateur entre les deux Partis, qui signent une nouvelle Tréve. Elle expire, & la guerre recommence plus vivement que jamais. Combat de Gisors, qui pensa coûter la vie au Roi, suivi de plusieurs ravages des Anglois par toute la France. Nouvelle Tréve pour cinq ans par l'entremise du Pape, dont les deux Rois acceptent la médiation. Conference entre eux, où sont faites diverses propositions de paix. On en remet l'examen au retour d'un voyage du Roi d'Angleterre, qui y est blessé, & meurt peu après. Hardiesse du Chirurgien qui avoit rendu sa blessûre incurable, & generosité de Richard envers lui. Vices & vertus de ce Prince. Jean son frere lui succede. Le Comte de Flandre se déclare pour lui contre la France. Philippe est mécontent du nouveau Roi. Il lui démande des conditions de paix qui la rendent impossible. Divorce du Roi avec sa femme Ingelburge, suivi de son mariage avec Agnez de Boheme. Le Pape déclare ce mariage nul, & ordonne à son Légat de convoquer un Concile sur ce sujet. Celui-ci jette un interdit sur tout le Royaume de France. Mésures que prit le Roi pour s'en venger. Le Pape consent à un nouvel examen de l'affaire. Autre Concile assemblé sur ce sujet à Soissons. Le Roi évite de subir le jugement des Légats en reprenant de lui-même Ingelburge. Reconciliation du Comte de Flandre avec le Roi, suivie de la paix avec le Roi d'Angleterre. Conditions de ce dernier Traité. Usage de ce temps-là par raport à la garantie. Mariage du Prince Louïs avec Blanche de Castille. Nouveau sujet de rupture entre les deux Rois. Observation sur les Fiefs qui relevoient en même temps des deux Couronnes. Fâcheuse situation des affaires du Roi d'Angleterre. Philippe force deux de ses places sur la frontiére de Normandie, & met ensuite le siége devant Gournai. Il ceint l'épée de Chevalier au jeune Duc de Brétagne, qui est pris prisonnier par le Roi d'Angleterre, & meurt peu après dans sa prison. Le Roi Jean accusé de cette mort, est condamné à la Cour des Pairs. Le Roi en fait executer l'Arrêt, oblige Jean à lever le siége d'Alençon, fait trouver bon au Pape qu'il continue à lui faire la guerre, & entrepend le siége de Château-Gaillard. Description de cette place située sur le bord de la Seine au dessus de Rouen. Le Roi commence par l'attaque du Château de l'Ile d'Andeli, & fait battre la Place par trois endroits. Le Roi d'Angleterre se prepare à la secourir. Il assemble une nombreuse Flote. Ordre qu'il donne aux Généraux. Consternation & fuite des François, qui chargent à leur tour les Ennemis. Arrivée de la Flote Angloise. Elle est fort maltraitée, & obligée de se retirer. Le Roi fait mettre le feu aux palissades de l'Ile, dont il se rend maître & du Château. Il bloque ensuite Château-Gaillard pendant l'hiver, & en recommence le siége à la fin de Février. Action hardie d'un jeune Gentilhomme, suivie de la prise de cette Forteresse. Le Roi d'Angleterre demeure dans l'inaction durant le siége. Les Seigneurs Anglois en sont choquez, & repassent la mer. La plûpart des Villes de la basse Normandie se rendent à Philippe. Expeditions de Gui de Touars. Philippe met le siége devant Rouen. Ce qui oblige les habitans à capituler. Conditions de la Capitulation. Verneuil & Arques se rendent aussi. Ce qui achêve d'enlever aux Anglois la Normandie. Autres expeditions de Philippe.

lippe. Gui de Touars, jaloux de tant de conquêtes, traite avec le Roi d'Angleterre. Philippe en étant averti, marche en Bretagne, & oblige le Duc à demander la paix. Le Roi d'Angleterre prend Angers, & repasse peu après dans son Royaume. Croisade publiée contre les Albigeois. Quels étoient leurs sentimens, & les noms qu'on leur donnoit en France. Cette Héréfie prend naissance à Orleans. Pierre de Bruis la renouvelle. Légats envoyez en France à ce sujet. Caractere du Comte de Toulouse Chef des Albigeois. Il promet de se soûmettre, & reçoit l'absolution de son excommunication. Quelles étoient ses vûes dans cette feinte. L'Armée ne laisse pas de marcher contre Beziers, dont les habitans sont massacrez. Prise de Carcassonne par Capitulation. Le Comte de Monfort est élu Général des Croisez. Caractere de ce Seigneur. Il est abandonné du Comte de Nevers, & du Duc de Bourgogne, & neantmoins il continue la Campagne avec succez. Ce qu'il fit pour retenir ses conquêtes. La Noblesse se soûleve contre lui en plusieurs endroits. Cependant il prend encore diverses Places. Combat de Theniere où les Albigeois sont défaits. Les Légats excommunient de nouveau le Comte de Toulouse. Monfort reçoit un secours considerable de Croisez, avec lequel il prend Lavaur. Châtimens terribles qu'il fait dans cette Ville. Il assiége celle de Toulouse, & ne réussit pas. Il est assiégé à son tour dans Castelnaudari. Vigoureuse sortie où il défait un grand nombre des assiégeans. Il envoye chercher du secours, & bat les ennemis qui vouloient s'y opposer. Ceux-ci levent le siége. Monfort pousse vigoureusement ses conquêtes. Le Comte de Toulouse se jette entre les bras du Roi d'Arragon. Celui-ci s'employe inutilement en sa faveur auprès des Prélats assemblez à Lavaur. Le Concile écrit au Pape contre le Comte de Toulouse, & le Pape au Roi d'Arragon pour le dissuader de le proteger. Le Roi d'Arragon ne laisse pas de declarer la guerre au Comte de Monfort. Philippe Auguste consent que son fils & plusieurs autres Seigneurs s'engagent aussi dans la Croisade. Mesures du Roi d'Arragon pour traverser ce dessein. Elles ne réussissent pas. Cependant le dessein de la Croisade échoue par un autre endroit. Embarras du Comte de Monfort. Ordres fâcheux qu'il reçoit du Pape prevenu par le Roi d'Arragon. Le Pape mieux informé ordonne la continuation de la guerre. Le Roi d'Arragon assiége Muret en Languedoc. Le Comte de Monfort se jette dans la Place pour la défendre. Grand dessein qu'il meditoit. Il sort en bataille à la tête de huit ou neuf cens hommes contre le Roi d'Arragon. Celui-ci est tué dès la premiere charge : ce qui donne la victoire au Comte de Monfort. Diversité de sentimens sur la maniere dont le Roi d'Arragon perdit la vie en cette occasion. Pieté du Comte de Monfort après sa victoire. Il reçoit de nouveaux secours, & continue ses expeditions. Le Concile lui donne la garde du Comté de Toulouse avec tous ses revenus. Evenement qui pense rompre la Tréve d'entre la France & l'Angleterre. Fermeté du Roi contre deux Prélats de son Royaume, qui refusoient de lui payer le ban. Châtiment de quelques nouveaux Hérétiques. Affaires d'Angleterre. Le Roi Jean fait une ligue avec l'Empereur Othon contre la France. Motifs qui obligent l'Empereur à y entrer. Le Pape depose le Roi d'Angleterre, & declare le Trône vacant. Philippe Auguste profite de cette déposition. Il fait de grands preparatifs de guerre. Le Roi Jean en fait aussi pour s'y opposer. Adresse du Légat pour ramener ce Prince. Il se laisse

ébranler, & promet de se soumettre à l'Eglise. Il tient sa parole, & fait hommage au Pape de ses Etats. Le Légat satisfait veut détourner le Roi de faire la guerre au Roi d'Angleterre. Philippe Auguste irrité de cette proposition n'en poursuit pas moins son premier dessein. Il commence par entrer en Flandre pour mettre Ferdinand hors d'état de le traverser. La Flote Angloise vient au secours de ce Prince, & surprend une partie de celle de France. Le Roi s'en venge par la défaite des Anglois qui étoient descendus à terre, & par la ruine de plusieurs Places de Flandre. Le Roi d'Angleterre porte la guerre en France au printemps suivant. Il est battu & obligé de s'enfuir. Les Troupes qu'il avoit en Flandre, jointes à celles de l'Empereur, s'assemblent sous Valenciennes. Le Roi marche avec les siennes à Tournai, & ensuite vers Lisle. L'Empereur se met aussi en marche pour suivre les François. Les Armées se trouvent en presence au Pont de Bouvines. Disposition de celle du Roi. La charge commence au desavantage des ennemis. Sanglante mêlée à l'aile droite, où le Comte de Flandre est fait prisonnier. Le Roi durant ce temps-là soûtient l'effort des Allemans dans un autre endroit. Ce Prince est envelopé, & court un extrême danger. Il s'en tire heureusement par la valeur de divers Seigneurs qui le dégagent. L'Empereur à son tour manque d'être pris & tué. Le Comte de Boulogne est fait prisonnier, & l'Armée ennemie est mise dans une entiere déroute. Perte des deux partis. Origine du privilege des Comtes d'Esteing de porter les armes de France. Le Roi fait charger de chaines le Comte de Boulogne. Triomphe de Philippe Auguste à son retour. Mortifications qu'y essuya le Comte de Flandre. Ce grand événement donne lieu à la fondation de l'Abbaye de la Victoire près de Senlis. Le Roi marche avec une Armée en Poitou. Il accorde une Tréve de cinq ans à l'Angleterre. Louïs son fils s'acquitte de son vœu contre les Albigeois. Il fait raser les murailles de Narbonne & de Toulouse. Le Roi d'Angleterre convoque les Etats du Royaume à Londres. Il tâche d'engager la Cour de Rome dans ses interêts. Conferentes secretes des principaux Seigneurs contre ce Prince. Ils lui demandent la confirmation de leurs anciens privileges. Le Roi rejette leurs demandes. Sur ce refus les Seigneurs mettent à leur tête un de leur Corps nommé Robert. Les Habitans de Londres entrent dans la Conféderation. Ce qui oblige le Roi de consentir à tout ce qu'on souhaitte de lui, & de confirmer la Chartre de Henri I. Ordres qu'il donne aux Commandans de quelques Places. Il se retire dans l'Ile de Wigt. Le Pape prend son parti, & declare nulle la Chartre de Henri I. Le Roi repasse en Angleterre, & se rend maître de Rochester & de quelques autres Places. Les Seigneurs Anglois le déclarent déchu de la Couronne, & envoyent des Deputez au Prince Louïs pour la lui offrir. Ce Prince l'accepte, & se dispose de passer en Angleterre. Le Pape envoye un Légat en France pour le detourner de ce dessein. Le Roi lui donne une audience publique, & répond à ses raisons. Nouvelle audience où le Prince Louïs assiste, & où l'affaire est encore debattue. Le Légat défend au Prince de passer en Angleterre, & au Roi de l'y laisser passer. Le Prince ne laisse pas de partir. Il arrive à Londres, & y est proclamé Roi. Il avance plus avant dans le Royaume où tout se soûmet à lui. Le Pape l'excommunie & le Roi Philippe son pere. Declaration des Evêques de France assemblez à Melun sur ce sujet. Le Pape excommunie de nouveau le Prince

ce

ee Louis dans un Sermon, & meurt quelque temps après. Le Roi Jean meurt aussi, & declare Henri son fils héritier de ses Etats. Le Cardinal Gallon Légat du Pape repasse en Angleterre, & excommunie encore Louis & tous ses partisans. Bruit fâcheux qui se répand contre ce Prince, & qui fait beaucoup d'impression sur les Anglois. Il se tient une Assemblée à Glocestre où Henri fils du Roi Jean est couronné & sacré Roi. La Régence du Royaume est donnée au Comte de Pembrok. Louis léve le siége de Douvre. Il fait un voyage en France pour avoir du secours. Pendant son voyage plusieurs Seigneurs rentrent dans le parti du jeune Roi. Le Comte de Pembrok surprend l'Armée Françoise, & la défait près de Lincolne. La Flote de France est aussi battue & mise en fuite par celle d'Angleterre. Ensuite de cette victoire Louis est assiegé dans Londres. Il demande à capituler. Conditions du Traité. Il repasse en France. Penitence qui lui est imposée pour cette guerre, & à ceux qui l'avoient suivi. Nouvelle expedition de Louis contre les Albigeois. Le Concile de Latran prive le Comte de Toulouse de son Comté, & le donne à Simon de Monfort. Ce dernier en demande l'investiture au Roi de France & l'obtient. Le jeune Raymond s'empare de toutes les Forteresses de Provence, & du Château de Beaucaire. Le Comte Raymond son pere se presente devant Toulouse, où il est reçu des Bourgeois. Monfort assiége cette Ville, & y est tué. Amauri son fils lui succede, & léve le siége. Proposition avantageuse qu'il fait à Philippe Auguste. Mort du vieux Comte Raymond & de Philippe Auguste. Eloge de Philippe Auguste. Il orna Paris & l'augmenta. Il commença le Château du Louvre. Il abbatit la puissance de la Nation Angloise. Il perfectionna l'Art Militaire. Il vint à bout d'une puissante Ligue. Sa pieté & sa Religion. Le nom d'Auguste ne lui a jamais été donné de son vivant. Ses Enfans. Il réunit à sa Couronne plusieurs Domaines qui en avoient été demembrez.

SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS VIII.

Louïs VIII. est couronné à Reims avec la Reine Blanche sa femme. Le Roi d'Angleterre lui demande la restitution de la Normandie. Le Roi fait un Traité d'Alliance avec l'Empereur, & s'asseure de divers Seigneurs. Il confisque ensuite les Fiefs mouvans de la Couronne, qui appartenoient au Roi d'Angleterre. Il prend plusieurs Places. Il fait une Tréve de trois ans avec l'Angleterre. Il tourne ses armes contre les Albigeois. Il accepte la cession qu'Amauri lui fait de tous ses droits sur le Comté de Toulouse. Il prend Avignon par Capitulation, entre en Languedoc, tombe malade à Montpensier, & meurt peu de jours après. Son éloge. Son Testament.



Alliance de Charles le Chauve, et de Louis de Baviere.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

CHARLES LE CHAUVE.



LA domination Françoise estoit encore alors presque aussi étenduë que du temps de Charlemagne, excepté du costé du Danube, où quelques Nations secouërent le joug sous l'Empire de Loüis le Débonnaire durant les dissentions de la Famille Impériale, sans qu'il paroisse qu'elles eussent esté depuis remises sous son obéïssance. Mais cette domination, toute étenduë qu'elle estoit, se trouva trop partagée pour conserver tout son lustre, & pour se maintenir dans cette grande puissance, qui la rendoit redoutable à toutes les Nations de l'Europe. La France qui estoit depuis si long-temps en possession de porter la guerre jusques à la Mer Baltique, & jusques dans la Pan-

Causes de la decadence de la Monarchie Françoise.

An. 840.

Pannonie, de faire la loy à tous ces Peuples éloignez, de décider de leurs différens, de leur donner des Rois & des Ducs, va se trouver exposée aux insultes des Nations du Nord, en estre pillée & saccagée de toutes parts; effets funestes non seulement des partages de ce grand Etat entre plusieurs Princes; mais encore plus des dissentions continuelles de ces Princes entre eux, qui les occupérent autant qu'elles les affoiblirent.

Lothaire s'en veut rendre le seul Maistre. Nithardus. Lib. 2.

Lothaire dont l'inquiétude & l'ambition faisoient depuis si long-temps le malheur des François, ne vit pas plustost son pere mort, qu'il conçut le dessein de se rendre le seul Monarque de tout l'Empire François. Il prétendit faire revivre le droit qu'il y avoit eu autrefois, lorsqu'il fut associé par son pere à l'Empire. Et en effet s'il estoit demeuré dans ce droit, & qu'il eust succedé à l'Empire selon cette premiere disposition, le Royaume d'Aquitaine qui avoit esté donné à Pepin son frere, & celuy de Baviére qui avoit été donné à Loüis son autre frere, auroient relevé de luy en qualité de Roy de France, au moins si nous en jugeons par ce qui arriva après la mort de Charlemagne: car Bernard petit-fils de ce Prince se trouvant alors Roy d'Italie, comme Pepin son pere l'avoit esté, fit serment de fidélité & hommage de son Royaume à Loüis le Débonnaire, & en fut privé quelque-temps après pour crime de felonnie. L'Italie, la Baviére, l'Aquitaine avoient esté unies au Royaume de France par Charlemagne, & quand il érigea ces Etats en Royaume, il en fit comme des fiefs mouvants de la Couronne de France. Ses enfans ausquels il en donna l'investiture, le reconnoissoient comme leur Souverain *. Ce fut aux mesmes conditions que Loüis le Débonnaire en investit aussi ses trois fils. De sorte que si Lothaire avoit esté Roy de France selon le premier projet de son pere, il auroit eu les mesmes droits à l'égard de ses freres, que Loüis avoit eus & avoit exercés à l'égard de Bernard Roy d'Italie. Mais les choses avoient entiérement changé d'estat & de nature. Lothaire n'estoit point Roy de France; c'estoit Charles qui seul avoit ce titre, parce qu'il possédoit ce qui s'appelloit proprement le Royaume de France; sçavoir tous les Païs entre la Meuse, le Rhône, la Loire & l'Ocean; Lothaire en qualité de Roy d'Italie auroit plustost relevé de la France, que la France de luy. Mais Loüis le Débonnaire en luy donnant la Couronne & la qualité d'Empereur l'avoit soustrait à cette dépendance; & il est hors de doute qu'il rendit aussi le Royaume de Baviére indépendant de la France, pour oster le plus qu'il pourroit tout sujet de dissention & de querelle.

Testament. Caroli M. * Regum Vassali etiam filii eorum. *Vita Vala.*

Nithardus. Lib. 2.

La prétention de Lothaire estoit donc de faire revivre la premiére disposition que l'Empereur son pere avoit faite en sa faveur, en l'associant d'abord à l'Empire, l'an huit cent dix-sept dans l'Assemblée générale d'Aix-la-Chapelle. Il envoya secretement diverses personnes par tout l'Empire François; mais principalement en France à plusieurs Seigneurs, pour leur déclarer ses intentions, leur promettant d'augmenter leurs Privileges, & de leur faire de grands avantages s'ils vouloient le reconnoistre pour leur Souverain, & leur donna en mesme temps ordre sous peine de la vie, de le venir joindre aussi-tost qu'il auroit passé les Alpes.

Tandis qu'il tâchoit ainsi sous-main de débaucher les Sujets de ses freres, il

il tenoit en public une conduite toute différente, sur tout à l'égard de Charles. Il envoya des Ambassadeurs à ce Prince qui estoit alors en Aquitaine, où il s'appliquoit à dissiper le reste des partisans du jeune Pepin. Il l'asseuroit par ces Ambassadeurs du désir qu'il avoit de vivre avec luy en parfaite intelligence, selon les intentions de l'Empereur leur pere, comme un parrain devoit faire avec son filleul & un frere avec son frere; mais il le prioit en mesme temps de ne point pousser à bout leur commun neveu Pepin, & de cesser de le poursuivre, jusqu'à ce qu'on eust examiné les prétentions que ce jeune Prince pouvoit avoir sur l'Aquitaine, & il demandoit pour cela une entrevûë à Charles.

La protection qu'il donnoit à Pepin tendoit à fortifier le parti de ce Prince en Aquitaine, & à y augmenter les troubles & l'embarras de Charles: son dessein estoit de commencer par attaquer le Roy de Baviére, dont il espéroit venir aisément à bout n'ayant affaire qu'à luy seul. Il ne se pressoit pas néanmoins de sortir d'Italie, & marchoit seulement vers les Alpes, voulant s'asseurer de la disposition où ses Emissaires auroient trouvé ou mis les esprits des François. Ayant sceu que ses intrigues réüssissoient, il passa ces montagnes & vint par les Suisses en Alsace, où un grand nombre de François se joignirent à luy. Il vint camper auprès de Vormes, dont Loüis s'estoit emparé depuis qu'il avoit esté informé de ses desseins. Ce Prince avoit résolu de l'y attendre; mais ayant eu avis que les Saxons gagnez par Lothaire, se disposoient à faire des courses dans la Baviére, il estoit retourné sur ses pas pour les repousser.

La garnison de Vormes estant trop foible pour résister à l'Armée de Lothaire, luy abandonna la place. Aussi-tost il passe le Rhin résolu d'avancer le plus promptement qu'il pourroit, pour surprendre le Roy de Baviére. Mais ce Prince, après avoir repoussé les Saxons, retournoit déja sur ses pas, & ils se rencontrérent auprès de Francfort. *Sa conduite à l'égard de ses deux freres.*

Peu s'en fallut qu'à la premiere rencontre on n'en vint aux mains, mais auparavant on voulut s'éclaircir de part & d'autre des prétentions & des desseins que chacun avoit. Les deux Princes se virent & firent tous deux semblant d'estre fort portez à entretenir la paix. Les deux Armées s'éloignérent; l'une demeura à Francfort & l'autre se retira vers Mayence. Enfin après diverses conférences, on convint qu'on se rendroit au mesme lieu l'onziéme de Novembre, pour terminer les différens par une négotiation ou par une bataille rangée. *Ibid.*

Lothaire estoit venu là moins pour combattre, que pour voir quel effet sa présence produiroit, & si les intelligences qu'il avoit dans l'Armée de son frere seroient assez puissantes pour la faire passer de son costé. C'estoit là la conduite ordinaire de ce Prince artificieux; elle luy avoit réüssi contre son pere, mais elle fut sans effet en cette occasion. Son dessein, en convenant, comme il fit, d'une tréve avec le Roy de Baviére jusqu'au mois de Novembre, estoit encore de tomber dans cet intervalle sur Charles, & de le surprendre.

Charles tenoit en ce temps-là les Etats d'Aquitaine à Bourges, où le jeune Pepin avoit promis de se trouver pour traiter de quelque accommodement a- *Il vint en France avec une Armée.*

Ibid. vec luy: mais il n'y vint pas, espérant que la guerre qui estoit preste de s'allumer entre les trois freres luy feroit immanquablement naistre des conjonctures favorables pour se mettre en possession de l'Aquitaine. Charles le comprit bien aussi, & l'appréhenda, quand on vint luy donner avis que Lothaire venoit en France à la teste d'une Armée.

Pour tâcher de conjurer ou du moins de suspendre cette tempeste, il luy députa sur le champ Nithard & Adelgaire. Nithard estoit fils d'Angelbert, & de Berthe fille de Charlemagne, & par conséquent cousin germain par sa mere de Charles, de Lothaire & de Loüis. Il est aussi l'Auteur des anciens Mémoires que nous avons sur les différens & les dissentions de ces trois Princes, & le guide le plus seur que nous puissions suivre dans cette partie de nostre Histoire.

Ces deux Envoyez priérent Lothaire avec beaucoup de soumission de la *Ibid.* part de leur Maistre, de se souvenir des promesses & des sermens, par lesquels on avoit assûré le Traité fait en présence de l'Empereur leur pere pour le partage de l'Etat. Ils luy dirent que Charles n'auroit jamais nulle prétention sur ce qui avoit esté cédé à ses freres par ce Traité; mais qu'il le prioit aussi de le laisser joüir en paix de ce qui luy appartenoit : qu'il le conjuroit de prendre à son égard des sentimens de frere : que luy de son costé auroit toûjours pour sa personne, le respect qu'un cadet doit avoir pour son aîné, & un filleul pour son parrain, & qu'il luy seroit toûjours non seulement fidéle, mais soûmis en tout.

Lothaire receut les Envoyez avec honnesteté; il affecta de leur marquer beaucoup de tendresse pour Charles, & leur promit de luy envoyer des Ambassadeurs, pour convenir avec luy des moyens d'establir & d'entretenir entre eux une solide paix.

Il avançoit pourtant toûjours, & faisoit connoistre trop clairement ses intentions par les violences qu'il éxerçoit sur les Frontieres, contre ceux des Seigneurs François, qui avoient refusé de se venir rendre à luy, leur enlevant leurs biens, & les privant de sa propre autorité, & comme s'il avoit esté leur Roy, des titres d'honneur qu'ils avoient receus du deffunt Empereur en récompense de leurs services.

Cependant les Peuples d'entre la Meuse & la Seine, qui voyoient une Armée preste à fondre dans leur Païs, envoyoient incessamment au Roy pour le prier de venir au plustost se mettre à leur teste, l'asseurant de leur fidélité, & que pourveu qu'il se hastast, il auroit bien-tost une Armée capable de résister à son ennemi.

Il vit bien qu'il n'y avoit point de temps à perdre; il laissa l'Impératrice sa mere à Bourges avec les Troupes qu'il y avoit sur pied, & vint promptement suivi de peu de monde à Chiersi sur la riviére d'Oise, où il receut les Sei-*Ibid.* gneurs qui luy venoient de tous costez faire offre de leur service, accompagnez de leurs vassaux, dont il composa une Armée.

Comme le jeune Pepin agissoit de concert avec Lothaire, si-tost qu'il sçut le Roy parti de Bourges, il assembla ce qu'il avoit de Troupes, & s'estant mis à leur teste, marcha de ce côté-là pour enlever l'Impératrice.

Le

Le Roy sur cette nouvelle se trouva fort embarrassé, sa présence n'estant guéres moins nécessaire en Neustrie qu'en Aquitaine ; mais il se fioit moins aux Troupes qu'il avoit laissées à l'Impératrice, qu'à celles qu'il avoit assemblées en Neustrie, ainsi il résolut de retourner à Bourges. Avant son départ il envoya de nouveaux Ambassadeurs à Lothaire, pour le prier de ne pas passer plus avant, & de s'en tenir aux anciens Traitez & à ses sermens. Il tint Conseil de guerre avec les Seigneurs de Neustrie, ausquels il donna ordre de livrer bataille à Lothaire, s'il passoit la Meuse ; aprés quoy il se rendit sans tarder en Aquitaine.

Si-tost qu'il y fut arrivé, il marcha droit à Pepin, qui n'ayant que de méchantes Troupes, composées de vagabonds & de gens ramassez, ne tint pas devant luy : mais sur ces entrefaites, Lothaire passa la Meuse, & plusieurs Seigneurs du païs d'Ardennes, gagnez par un nommé Odulfe, qui estoit partisan de ce Prince, se déclarerent pour luy. A mesure qu'il avançoit, ses Troupes grossissoient par la jonction de plusieurs Seigneurs de Neustrie ; de sorte que les Généraux de Charles n'oserent hazarder la bataille, soit à cause que leurs Troupes estoient beaucoup inférieures à celles de Lothaire, soit à cause qu'ils craignoient une trahison, & qu'il ne se fist quelque désertion durant le combat. C'est-pourquoy Lothaire, sans trouver de résistance, marcha droit à Paris, où Hilduin Abbé de S. Denis, qui avoit toûjours esté à luy, mesme contre les intérests du défunt Empereur, se déclara aussi pour son parti. Autant en fit Gérard Comte ou Gouverneur de Paris, & Pepin fils de Bernard autrefois Roy d'Italie. *Il ne trouve point de résistance, & marche droit à Paris.*

Ebbon Evêque de Reims avoit aussi levé l'étendart pour luy dans la Champagne ; car si-tost que ce Prélat déposé l'eut sçu de retour en France, il sortit du lieu où il se tenoit caché, & vint le trouver, pour le faire souvenir qu'il s'estoit sacrifié autrefois pour ses intérests, & le prier de le rétablir dans son Siége. Lothaire ne balança pas à luy donner cette marque de sa reconnoissance. Il le fit absoudre par vingt Evêques dans le Palais d'Ingelheim auprès de Vormes, & conduire à Reims, où ce Prélat fut remis en possession de l'Evêché par un Edit Impérial, daté du 23. de Juin, & *de la premiere année de Lothaire régnant en France*. Ce sont les termes de la souscription. Lothaire se sçut bon gré d'avoir dans son parti cet esprit hardi & entreprenant, & comptoit d'autant plus sur luy, qu'il le regardoit comme l'ennemi mortel & irréconciliable de Charles & de l'Impératrice auteurs de sa disgrace. Ainsi entre la Meuse & la Seine tout plioit sous Lothaire, sans qu'il tirast l'épée. *Progrez de Lothaire.* Flodoard. L. 2. Cap. 20. Hist. Rhem.

Profitant de ces succès, il ne fit point de difficulté de passer la Seine ; mais il ne le fit qu'aprés avoir à son ordinaire, fait sonder les esprits, & avoir tâché secretement d'attirer à luy plusieurs des plus considérables de la Noblesse. Il y réüssit aussi-bien qu'entre la Meuse & la Seine : grand nombre de Seigneurs se déclarerent en sa faveur, & deux entre autres, l'un nommé Theodart, & l'autre Eric, très-puissans dans le païs, prirent son parti, & vinrent le joindre avec de grosses Troupes, après quoy il continua sa marche vers la Loire. Nithardus. L. 2.

Charles consterné de ces fâcheuses nouvelles, apprit encore en mesme temps que les Bretons, ou d'eux-mesmes, ou vray-semblablement suscitez

A 3 par

par Lothaire & par Pepin, avoient pris les armes pour entrer sur les Terres de France. Dans cet embarras il assembla tous les Seigneurs qui le suivoient & les principaux Officiers de son Armée, pour prendre leur avis. Ils le dirent d'une maniére qui dut luy estre bien agréable; qu'il falloit aller à l'ennemi, qu'ils suppléeroient par leur courage à leur petit nombre, & qu'ils vouloient tous mourir les armes à la main, pour le venger des traîtres qui l'avoient abandonné.

Le Roy après leur avoir marqué combien il estoit sensible à des sentimens si généreux, & les avoir asseûrez de la résolution où il estoit, de périr avec eux luy-mesme, marche à leur teste au devant de Lothaire, & vient se camper sous Orleans, à six lieuës du Camp ennemi. Là Lothaire luy envoya des Ambassadeurs sous prétexte de traiter de paix; mais en effet à dessein de luy débaucher le reste de son Armée. Il n'en put venir à bout; car les bonnes qualitez que les gens de guerre remarquoient tous les jours dans ce jeune Prince, les luy avoient fortement attachez.

Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte.

Charles toutefois après y avoir bien pensé, crut que dans le désordre de ses affaires, une paix quelque desavantageuse qu'elle pust estre, estoit préférable à une guerre qui l'alloit accabler. De sorte qu'il ne rejetta point les dures propositions de Lothaire, & les fit agréer aux Seigneurs de son Armée. Elles se réduisoient à celles-cy. Que Charles demeureroit en possession de l'Aquitaine & du Languedoc; que Lothaire luy céderoit la Provence, & qu'il auroit de plus dix Comtez entre la Loire & la Seine; que tout le reste seroit cédé à Lothaire; qu'on tiendroit au mois de May suivant une Assemblée à Attigni, où les deux Princes se trouveroient, afin de régler toutes choses à l'avantage de l'Etat, & pour établir une paix constante; qu'enfin, durant ce temps-là Lothaire laisseroit régner son frere sans l'inquiéter, & sans solliciter ses Sujets à la révolte contre luy, & qu'il ne feroit point non plus la guerre au Roy de Baviére. Ces conditions furent faites par les deux Rois & par les principaux de leur parti; & ceux du parti de Charles déclarerent que si l'on violoit ce Traité en un seul article, ils se tiendroient dès-là entierement quittes de leurs fermens.

Ibid. ad an. 841.

Ils n'en furent pas long-temps embarrassez; car avant que de sortir de la maison où se tint la Conférence, Lothaire fit ce qu'il put pour gagner quelques-uns de ceux qui y avoient assisté au nom de Charles. Il envoya dès le lendemain des gens dans les Provinces qu'il cédoit à son frere, pour les détourner de se soumettre à luy, & continua ses hostilitez & ses intrigues contre le Roy de Baviére.

Charles travaille à fortifier son parti.

Ibid. ad an. 841.

L'application de Charles pendant cette espéce de Tréve, fut à s'asseûrer de la fidélité des Seigneurs de son Etat. Plusieurs vinrent de la partie du Royaume de Bourgogne qui luy appartenoit, luy faire avec empressement offre de leurs services; & il les reçut à Orleans. Il y avoit déja long-temps qu'il travailloit à enlever au jeune Pepin, un Seigneur dont l'habileté soûtenoit presque seule le parti de ce Prince. C'estoit Bernard Duc de Septimanie ou Languedoc, homme qui depuis long-temps avoit esté de toutes les intrigues de la Cour dans le temps des révolutions de l'Etat, élevé par sa naissance

&

& par son mérite aux plus considérables Emplois de l'Empire, à la teste de tout pendant un temps sous le feu Empereur, ensuite renversé par ses ennemis, négligé par l'Impératrice, qui luy avoit des obligations extrêmes, engagé par ce mépris dans le parti des enfans contre le pere, dépoüillé de ses Gouvernemens, & puis rétabli. Estant encore alors Gouverneur de Languedoc, il estoit à portée de détruire ou de fomenter le parti du jeune Pepin en Aquitaine, & il résolut de l'appuyer tant par haine contre l'Impératrice, que pour estre Chef de Parti.

Il avoit promis à Charles de se rendre à Nevers, pour prendre des mesures avec luy; mais il manqua au rendez-vous. L'excuse qu'il en apporta, fut que Pepin & luy s'estoient fait serment l'un à l'autre de ne traiter avec le Roy que conjointement: il ajoûta dans sa Lettre, qu'il luy promettoit de se rendre dans peu à Bourges, & que de deux choses l'une, ou bien qu'il engageroit Pepin à venir avec luy, ou bien qu'il retireroit la parole qu'il luy avoit donnée. Le Roy se rendit à Bourges au jour marqué: Bernard y vint, mais sans y amener Pepin, ni sans avoir rompu avec luy, comme il l'avoit promis: de quoy Charles estant fort choqué, & voyant ce qu'il avoit à craindre de cet esprit artificieux, il résolut de le faire arrester à Bourges. Bernard en fut averti, quoique tard, & s'évada dans le moment qu'on l'investissoit pour le prendre avec tous ses gens, dont plusieurs furent tuez. Toutefois peu de temps après il revint de luy-mesme; le Roy le reçut bien, & luy fit mesme des graces, & pour luy marquer sa confiance, il le chargea de traiter de sa part avec Pepin. *Ibid.*

Du Berri le Roy alla au Mans, où le Comte Lambert, Gouverneur de la Frontiére de Bretagne, vint luy promettre de ne jamais abandonner ses intérests. De-là il envoya à Nomenoy Duc de Bretagne (il me semble que c'est là la premiere fois que l'on donne dans nostre Histoire le titre de Duc au Prince des Bretons.) Charles vouloit sçavoir la disposition de ce Prince. Le Duc luy promit d'estre tout à luy, & de luy rendre pour la Bretagne tous les hommages qui luy estoient dûs en qualité de Roy de France.

Le Roy s'asseûra ainsi, autant qu'il le put alors, de la fidélité de ceux dont le crédit & l'autorité pouvoient luy estre ou plus utiles, ou plus à craindre. Il pensa aux mesures qu'il avoit à prendre pour la Conférence d'Attigni, dont le temps approchoit. Il résolut avec son Conseil, quoiqu'il pust arriver, de s'y rendre, afin de mettre Lothaire entierement dans son tort. Mais en mesme temps il jugea à propos pour sa seûreté de ne pas s'engager au-delà de la Seine, sans avoir une bonne Armée.

Il avoit encore un autre dessein. Ses intérests estoient devenus communs avec ceux du Roy de Baviére, par l'ambition démesurée de Lothaire, qui faisoit ouvertement tous ses efforts pour les déposséder & les perdre tous deux. Lothaire qui s'estoit rendu maistre des païs d'entre la Seine & la Meuse, empeschoit ces deux Princes d'avoir aucun commerce l'un avec l'autre: mais Charles passant la Seine avec une Armée, sous prétexte de la Conférence d'Attigni, ne desesperoit pas de se pouvoir joindre au Roy de Baviére, qui devoit de son costé s'avancer pour faciliter cette jonction.

Char-

Il assemble ses Troupes. Charles dans cette vûë assembla ses Troupes, & prit les devans vers la Seine avec un assez grand Corps. Il laissa l'Impératrice pour recevoir les autres Troupes d'Aquitaine, & celles qui luy venoient de Bourgogne, afin qu'elle les luy envoyast si-tost qu'elles se seroient jointes.

C'estoit bien l'intention de Lothaire de tenir la Conférence d'Attigni, & d'y engager Charles; mais il vouloit y estre le plus fort, & ne prétendoit pas que ce Prince passast la Seine avec de si grandes forces. Il avoit posté beaucoup de Troupes le long de cette riviere, avec ordre d'en permettre le passage à Charles & aux Seigneurs de sa suite, mais non pas à son Armée.

Quand Charles arriva sur le bord de la Seine, plusieurs lieuës au-dessus de Paris, il en trouva le rivage opposé tout couvert de Troupes, & de plus les eaux extrêmement enflées. On avoit par-tout brisé ou coulé à fond tous les batteaux, & Gerard Gouverneur de Paris avoit fait rompre tous les Ponts. Cela s'estoit fait avec beaucoup de promptitude, dès qu'on eut sçu l'approche de Charles.

Ce Prince attentif à tous les moyens de faire réüssir son entreprise, quelque difficile qu'elle parust, profita d'un avis que luy donnerent des Marchands; ce fut de marcher vers Roüen, où il y avoit moins de Troupes; parce que la riviere estant là fort large, on n'avoit pas cru qu'il entreprist de la passer si bas. Ils l'avoient asseûré que quantité de Vaisseaux Marchands estoient sur le point d'entrer dans la Seine, & que dès qu'ils y seroient entrez, ils monteroient jusqu'à Roüen à la faveur de la Marée; que s'il se trouvoit alors vis-à-vis de Roüen, il luy seroit facile de se saisir de ces Vaisseaux pour faire passer ses Troupes.

Ce conseil fut suivi. Charles marcha à grandes journées vers Roüen, & y trouva en effet les Vaisseaux Marchands, qui ne faisoient que d'arriver, & qui estoient à l'ancre dans le milieu & aux bords de la riviere. Il se saisit de vingt-huit de ces Vaisseaux, & les remplit de Soldats; mais avant que de tenter le passage, il envoya à l'autre bord publier une amnistie pour tous ceux qui voudroient favoriser sa descente, avec de grandes menaces à quiconque oseroit s'y opposer.

Il passe la Seine près de Roüen, & prend la route de Paris. Cette publication fit peu d'effet, & les Milices du païs parurent sur le bord rangées en bataille, pour disputer la descente. Charles ne laissa pas de faire avancer ses Vaisseaux: Il fit élever sur la prouë des premiers une grande Croix, pour faire ressouvenir ces Milices rebelles du serment de fidélité qu'ils luy avoient fait peu de temps auparavant, en tenant les mains sur la Croix, & luy-mesme se fit voir à la teste de cette Flote. Ce spectacle fit impression sur les esprits, & la fermeté & l'alegresse que les Troupes de Charles faisoient paroître, étonnerent les Milices. Si-tost qu'elles virent les Chaloupes pleines de Soldats approcher du rivage, elles lâcherent le pied, & les laisserent descendre sans aucune résistance.

Charles sans les poursuivre, mit son Infanterie à terre, & se hasta de faire passer sa Cavalerie. Il prit aussi-tost après la route de Paris: il rendit graces à Dieu de ces heureux commencemens dans les Eglises de S. Denis & de Saint Germain: ayant appris en cet endroit-là, que les Comtes Arnoul & Gerard avoient

avoient joint leurs Troupes, pour tâcher de couper le Comte Varin, qui luy en amenoit de Bourgogne, il marcha toute la nuit, & arriva au point du jour au lieu où la petite riviere de Loing se jette dans la Seine vers Melun, & il y joignit le Comte Varin. Ils allerent ensemble à Sens, qui leur ouvrit ses portes. De-là il partit la nuit pour aller surprendre le Camp du Comte Gerard, qui estoit campé dans la Forest d'Otte. Il avoit tellement disposé la marche de ses Troupes, qu'il ne pouvoit pas luy échaper, pour peu qu'il différast à se retirer: mais Gerard ayant esté averti par ses espions, se sauva promptement & en desordre. Charles fit tout ce voyage pendant le Carême, & voyant ses Troupes fort fatiguées, il les fit reposer autour de Troyes, où il passa les Fêtes de Pâques. Nithard. L. 2.

Il luy arriva là une chose qui produisit un heureux effet sur l'esprit du Peuple, à qui le hazard paroist aisément un prodige. C'estoit la coûtume que les Rois dans ces grandes Fêtes parussent à l'Eglise avec leurs ornemens Royaux, la couronne sur la teste, le sceptre à la main, & revestus du manteau royal. Charles n'avoit pris avec luy que peu de bagage, pour marcher avec moins d'embarras, & n'avoit que ses habits de Campagne. Le Samedy-Saint, comme il sortoit du bain, on luy apprit l'arrivée de ceux qui luy apportoient sa couronne & ses autres habits de cérémonie, & qui malgré les dangers des chemins remplis de voleurs & d'ennemis, estoient heureusement arrivez si à propos & si juste pour la Fête. L'Armée regarda cela comme un bon augure, qui marquoit que l'intention du Ciel estoit que ce Prince portast la couronne, & régnast dans la Neustrie malgré tous les efforts de ses ennemis. *Ibid.* ad an. 842.

Tandis que Charles passoit la Seine, & s'avançoit dans la Neustrie, Lothaire qui avoit trop compté sur l'impossibilité du passage, estoit occupé en Germanie contre le Roy de Baviére. Il avoit passé le Rhin avec une Armée nombreuse, précédé, selon sa coûtume, de ses Emissaires secrets dont il se servoit si utilement pour épouventer, ou pour attirer les Peuples. La terreur répanduë par leur moyen, & les promesses dont ils corrompirent quelques Officiers de l'Armée de Loüis, eurent leur effet. Une partie des Troupes de Loüis déserta pour passer du costé de Lothaire, & le reste effrayé l'abandonna pour s'enfuir en Baviére, où il fut obligé de se retirer luy-mesme. Mais il ne fut pas poursuivi par Lothaire, que la nouvelle du passage de la Seine par l'Armée de Charles, attira de ce costé-là. *Cette nouvelle attire Lothaire de ce côté-là.* *Ibid.*

Lothaire laissa sur le Rhin des Troupes sous la conduite d'Adelbert Comte de Metz & Duc d'Austrasie, auquel il se fioit beaucoup, comme à un homme des plus prudents de ce temps-là, & qui outre cela avoit pour quelques querelles particulieres, une haine irréconciliable contre Loüis. Il luy recommanda sur tout d'empescher que ce Prince ne passast le Rhin pour se venir joindre à Charles, & aussi-tost il prit sa route vers Aix-la-Chapelle.

Il envoya de-là des Ambassadeurs à Charles, pour se plaindre de ce qu'il estoit entré en ennemi dans la Neustrie, après la luy avoir cédée l'année d'auparavant par un Traité solemnel, & pour le prier de ne pas avancer davantage, à moins qu'il ne fust résolu à rompre entierement avec luy.

Tom. II. B Char-

Charles se rend à la Conference d'Attigni.

Charles reçut avec beaucoup d'honnesteté les Ambassadeurs de Lothaire, & après avoir entendu leurs plaintes, il leur fit les siennes sur la conduite de leur Maistre, qui avoit violé le Traité en tous ses articles, en continuant de luy débaucher ses Sujets, en exerçant toutes sortes de violences contre ceux qu'il n'avoit pu détourner de leur devoir, & en faisant la guerre au Roy de Baviére; il leur dit cependant que malgré toutes ces infractions, il n'avoit rien plus à cœur que la paix; qu'il alloit à Attigni, ainsi qu'on en estoit convenu, pour y contribuer de tout son pouvoir, bien résolu néanmoins avec le secours & par le conseil de ses bons Sujets, de bien défendre ses droits, mesme par la voye des armes, si on entreprenoit d'y donner quelque atteinte. Il se rendit en effet à Attigni deux jours avant celuy dont on estoit convenu.

Ibid.

Lothaire ne se pressa pas d'y venir. Charles y recevoit tous les jours des Envoyez de sa part, qui venoient faire de nouvelles plaintes, & demander certains préliminaires qu'il prévoyoit bien qu'on ne luy accorderoit pas, tâchant de gagner du temps pour grossir son Armée, & se mettre en état de résister à celle de son ennemi.

Il accepte le secours du Roy de Baviére.

Sur ces entrefaites arriverent des Envoyez du Roy de Baviére, qui venoient offrir à Charles du secours contre Lothaire. Il les renvoya, en les priant de dire à leur Maistre, qu'il ne pouvoit luy faire d'offre qui pust luy estre plus agréable & plus utile dans la conjoncture présente, & que le plustost que ce secours pourroit le joindre, ce seroit le mieux pour leurs interests communs.

Après que Charles eut attendu en vain plusieurs jours Lothaire à Attigni, il tint Conseil, pour se résoudre sur le parti qu'il devoit prendre. L'Impératrice luy amenoit d'Aquitaine de nouvelles Troupes, & elle avoit pour arriver jusqu'à luy, un grand païs à passer, où elle pouvoit estre attaquée par les Partisans de Lothaire. Plusieurs estoient d'avis que Charles partist d'Attigni pour aller au devant d'elle, & asseûrer sa marche. D'autres estoient d'un avis contraire, & disoient que si on voyoit rebrousser chemin au Roy, Lothaire profiteroit de cette démarche, & ne manqueroit pas de répandre par-tout le bruit, qu'il fuyoit; que dans l'ébranlement & dans l'incertitude où paroissoient les Peuples, cette opinion feroit un très-méchant effet; qu'il valloit mieux marcher droit à Lothaire, pour luy présenter la bataille, ou du-moint l'attendre encore quelque temps à Attigni.

Il reçoit les Troupes d'Aquitaine.

Ibid.

Le premier avis prévalut, & l'on s'avança jusqu'à Châlons sur Saône, où le Roy reçut sa mere avec les Troupes d'Aquitaine. On vint là luy apprendre une heureuse nouvelle. C'estoit que le Roy de Baviére avoit défait à platecoûture Adelbert Duc d'Austrasie, qui luy avoit voulu disputer le passage du Rhin: que ce Prince avoit passé cette riviére, & qu'il s'avançoit à grandes journées pour le venir joindre. La chose s'estant répanduë dans le Camp, y causa une joye & une ardeur extrême, & il fut résolu sur le champ d'aller au devant du Roy de Baviére.

Autant que cette nouvelle fit de plaisir à Charles, autant donna-t-elle d'inquiétude à Lothaire, qui la cacha aussi long-temps qu'il le put, & ne man-

manqua pas, comme on l'avoit prévu, de faire publier par-tout que Charles avoit pris la fuite; il le suivit sur la route de Châlons, résolu, disoit-il, de ne le pas laisser échaper, & de le défaire dans sa retraite. Ce faux bruit grossit son parti, & arresta grand nombre de ceux qui pensoient à le quitter.

Une marche que fit Charles du costé que Lothaire venoit à luy, ne laissa pas long-temps les Peuples de Neustrie dans l'erreur. Son dessein estoit de le combattre, s'il osoit l'attendre, ou de passer outre vers l'Alsace, pour aller au devant du Roy de Baviére, si Lothaire ne vouloit pas accepter le combat. Les deux Armées se trouverent fort proche l'une de l'autre sur le chemin de Châlons vers l'Alsace. Les deux Camps estoient de très-difficile accès, à cause des marécages dont ils estoient entourez. Mais Charles offrit à Lothaire de sortir du sien, & de décider leurs différends par une bataille rangée.

Son Armée & celle de Loüis de Baviére se joignent.

Ibid.

Lothaire ne refusa pas absolument l'offre qu'on luy faisoit; mais il persuada aux siens de laisser passer deux jours pour faire reposer la Cavalerie fatiguée par de longues marches, tâchant toûjours d'amuser son ennemi par diverses propositions, & par des conférences qui n'aboutissoient à rien. Dans cet intervalle le Roy de Baviére arriva, & la jonction des deux Armées se fit à la vûë de Lothaire, sans qu'il pust l'empescher. Charles & le Roy de Baviére conférerent ensemble dès le mesme jour, & puis encore le lendemain, sur ce qu'ils avoient à faire, pour se soûtenir contre les ambitieux desseins de leur frere, & luy députerent ensuite quelques Evêques & quelques Seigneurs, pour le prier de leur part, premierement, de s'en tenir au partage que l'Empereur leur pere avoit fait de ses Etats entre eux, que luy-mesme avoit agréé, & qu'il avoit confirmé par tant de sermens solemnels; Secondement, de leur accorder la paix; & enfin de taxer luy-mesme les sommes qu'il souhaiteroit qu'on luy payast, pour le dédommager des frais qu'il avoit faits pour cette guerre, & dont on vouloit bien luy tenir compte; mais Lothaire reçut mal ces Envoyez, & rejetta leurs propositions.

Ibid.

Cependant la jonction des deux Princes, devenus par-là plus forts que luy, l'obligeoit à éviter le combat, jusqu'à ce qu'il eust reçu le secours que le jeune Pepin luy amenoit d'Aquitaine, & qui n'estoit pas loin. Pour s'en approcher il décampa, & marcha vers Auxerre. Les deux Rois le suivirent, quoique leurs Troupes fussent très-fatiguées, & que leur Cavalerie fust en très-mauvais état; mais ils estoient résolus de finir l'affaire, quoiqu'il leur en coûtast. La promptitude avec laquelle ils marcherent surprit Lothaire, qui ne se trouvant pas campé dans un poste assez avantageux, appréhenda d'y estre attaqué, & s'éloigna de trois lieuës du Camp ennemi & de la Ville d'Auxerre, mettant entre luy & ses freres un bois & un marais.

Ibid.

Dans cette situation des deux Camps, il estoit impossible d'en venir à une bataille, sans que ceux qui entreprendroient de passer le bois & le marais ne s'exposassent à un danger visible de se faire battre en les passant. C'est-pourquoy dès le point du jour suivant, les deux Rois envoyerent à Lothaire, pour luy dire que s'il ne vouloit point faire la paix aux conditions proposées, & s'il s'obstinoit à vouloir, comme il le leur avoit témoigné, que le sort des armes dé-

décidaſt de leur droit, il falloit terminer au pluſtoſt leur différend par le combat; qu'ils ne pouvoient prudemment & dans les régles de la guerre, aller à luy; mais qu'ils luy offroient de le laiſſer venir à eux, & paſſer le bois & le marais ſans l'attaquer, afin qu'il puſt choiſir tel Champ de bataille qu'il jugeroit à propos; que s'il ne le vouloit pas, il leur permiſt à eux-meſmes de paſſer, qu'ils ne luy demandoient pour aſſeûrance que ſon ferment, & qu'il s'écartaſt de quelque diſtance.

Il ne répondit autre choſe aux Envoyez, ſinon qu'il les feroit ſuivre incontinent par les ſiens, qui porteroient ſa réſolution aux deux Rois: mais au lieu de répondre, il décampa, & alla ſe poſter en un lieu nommé Fontenay Bourg de l'Auxerrois, ayant toûjours en vûë de ſe faciliter la jonction des Troupes du jeune Pepin.

Les deux Rois n'eurent pas pluſtoſt ſçu ce mouvement, qu'eux-meſmes marcherent, & vinrent ſe camper en un lieu que noſtre ancienne Hiſtoire appelle en Latin *Tauriacus*, tout proche de Fontenay. Les deux Camps eſtoient ſi près l'un de l'autre, que le lendemain jour qui fut pris pour le combat, les uns & les autres convinrent de s'éloigner un peu pour pouvoir ranger plus commodément leurs Armées.

Nithardus. L. 2. ad an. 842.

Les deux Rois envoyent faire des propoſitions de paix à Lothaire, qui ſont ſans effet.

Tout eſtoit preſt pour la bataille, lorſque Charles & Loüis envoyerent encore faire des propoſitions de paix à Lothaire. D'abord on luy fit celle qui luy avoit déja eſté faite, de ſe contenter qu'on le dédommageaſt des frais de la guerre; mais il la rejetta. On luy en fit une ſeconde, qui fut que Charles luy céderoit quelques Places & quelques Territoires vers la Foreſt Charbonniere, qui faiſoit une partie de la Foreſt d'Ardennes du coſté de la Neuſtrie, & que Loüis de Baviére luy abandonneroit quelques Villes & quelques païs au-delà du Rhin. Il refuſa encore cette condition. Enfin, on luy propoſa de faire un nouveau partage, & qu'on laiſſeroit à ſon choix, de prendre la part qui luy agréeroit le plus.

Sur cette propoſition, Lothaire répondit qu'elle méritoit qu'on l'examinaſt, & demanda quelques jours pour y penſer. Son deſſein eſtoit toûjours de gagner du temps, pour donner le loiſir au jeune Pepin d'arriver avec ſes Troupes. Les deux Rois toutefois qui ſouhaitoient la paix avec paſſion, luy accorderent un délay de trois jours, & la Tréve fut jurée.

Pepin dans cet intervalle arriva au Camp de Lothaire, qui ayant par là tout ce qu'il prétendoit, rendit réponſe aux deux Rois, mais ſeulement en termes généraux; ſçavoir, que portant la qualité d'Empereur, il devoit avoir comme ſes Prédéceſſeurs, dequoy la ſoûtenir, & une puiſſance proportionnée à ce grand titre. Les deux Princes demanderent aux Envoyez, s'ils n'avoient rien de plus précis à leur dire de la part de leur Maiſtre, & s'il acceptoit ou rejettoit la propoſition du nouveau partage. Ils répondirent qu'ils n'avoient rien à ajoûter à ce qu'ils venoient de dire. Les deux Rois les renvoyerent, & leur ordonnerent de dire à Lothaire, que s'il n'acceptoit dans le lendemain quelqu'une des propoſitions d'accommodement qu'on luy avoit faites, ils s'en rapporteroient au jugement de Dieu, qui leur feroit juſtice, comme ils l'eſpéroient, & que l'Empereur luy rendroit compte du ſang qui ſe ré-

Ibid.

pan-

pandroit dans une bataille, qu'ils avoient tâché d'empescher par toutes sortes de moyens.

Le lendemain dès la pointe du jour, les deux Rois avec environ la troisiéme partie de leur Armée, se saisirent d'une éminence voisine du Camp de Lothaire, où ils se mirent en bataille: le reste des Troupes les suivit, & furent rangées à droite & à gauche, faisant un très-grand front vis à vis du Camp de Lothaire, & en cette situation ils attendirent pendant une heure sa derniere réponse. Mais au lieu de répondre, il rangea aussi ses Troupes en bataille, & s'estant mis à la teste du Corps opposé à celuy du Roy de Baviére posté en un lieu nommé Brittas, ils s'avança avec beaucoup de résolution pour le charger. Le Roy de Baviére luy épargna la moitié du chemin, & les Troupes se choquerent en cet endroit d'une maniere furieuse. *Bataille de Fontenay. Ibid.*

Charles avoit son poste en un lieu nommé Fagit, où pour ne pas perdre l'avantage du terrain, il attendit de pied-ferme l'ennemi, qui vint pour l'enfoncer. Le jeune Pepin son concurrent pour le Royaume d'Aquitaine estoit à la teste de cette Troupe. Charles la reçut avec tant de fermeté, qu'il la mit en désordre, & la repoussa avec un grand carnage.

La troisiéme partie de l'Armée des deux Rois estoit commandée par le Général Adelard, qui soûtint aussi très-vigoureusement le choc en un lieu nommé Solennat.

On combattoit par-tout avec une extrême opiniastreté, & par-tout le succès estoit douteux. Il n'y avoit que Charles qui conservoit son premier avantage, poussant toûjours les ennemis: mais il n'estoit pas encore assez superieur, pour envoyer de ses Troupes au secours du Roy de Baviére ou d'Adelard. Celui-ci se trouvoit très-pressé & sur le point d'estre mis en déroute, si Nithard, Auteur de l'Histoire de cette guerre, qui avoit du commandement dans cette Armée, n'eust soûtenu à propos quelques escadrons déja ébranlez, & rétabli le combat, en arrestant l'ennemi. Mais c'estoit au poste de Brittas où combattoient Lothaire & le Roy de Baviére que se faisoient de part & d'autre les plus grands efforts. *Lib. 2.*

Après plusieurs heures d'un sanglant combat, soûtenu sans reculer des deux costez avec une bravoure & une opiniastreté surprenante, enfin Lothaire faisant un nouvel effort, renversa quelques escadrons du Roy de Baviére, & les ayant dissipez, continuoit d'enfoncer tout ce qu'il avoit devant luy; de sorte que Loüis pendant quelques momens se crut entierement perdu. Mais le Duc Warin qui commandoit les Milices de Provence & de Toulouse, leur ayant fait faire un mouvement fort à propos, qui luy donna lieu de prendre en flanc Lothaire, il le chargea si rudement, qu'il l'arresta & le rompit. Les Troupes de Baviére reprirent cœur, & Charles ayant entierement défait le jeune Pepin, vint pour envelopper les Troupes de Lothaire, qui commencerent à fuir de toutes parts. *Chronic. Ademari.*

Les Troupes opposées à celles du Duc Adelard, dès qu'elles virent de loin la déroute de leur parti, jetterent leurs armes pour demander quartier, ou pour s'enfuir avec plus de vîtesse. Ainsi le Champ de bataille & la victoire complette demeurerent aux deux Rois. Le Comte Warin, qui dans nos *Ces deux Princes remportent une victoire complette.*

B 3 Histoi-

Chronique de la Bibliotheque de M. de Mesmes.

Histoires est appellé tantost Comte, tantost Duc, tantost Marquis, selon les divers Emplois qu'il eut sous ce Régne & sous le précédent, eut la plus grande part à la victoire.

Vide Sirmond. in Notis ad Capitula Caroli Calvi.

Dans la premiere ardeur de la poursuite il se fit un grand carnage des ennemis; mais les deux Rois par un mouvement de générosité chrétienne & de tendresse pour leur patrie, sentimens rares dans les guerres civiles, firent sonner la retraite, & commanderent aux Soldats de faire quartier par-tout à ceux qui le demanderoient. Lothaire gagna en fuyant Aix-la-Chapelle, où il arriva, suivi de fort peu de ses gens.

Nithardus, L. 2. ad an. 842.

Cette bataille se donna le vingt-cinq de Juin de l'an 842. & fut infiniment sanglante pour les vaincus & pour les vainqueurs; mais je ne trouve point dans les Auteurs contemporains ce que d'autres plus récents ont écrit, qu'il y avoit péri cent mille hommes. Selon les anciennes coûtumes de Champagne, le ventre, c'est-à-dire la mere, annoblit les enfans, quoique le pere soit roturier, & l'on prétend que cette Coûtume a tiré son origine de cette bataille, où il périt tant de Noblesse de cette Province, qu'il n'en restoit presque plus pour perpétuer les Familles Nobles, & que ce fut pour y suppléer & remplir le Corps de la Noblesse, que ce privilege fut accordé aux femmes nobles. Cette tradition & ce privilege duquel tous les Jurisconsultes ne conviennent pas, servent au moins à confirmer qu'il se fit en cette occasion un horrible carnage. George Evêque de Ravenne, que le Pape Gregoire IV. avoit envoyé en France, pour tâcher de faire la paix entre tous ces Princes, s'estant trouvé dans le Camp de Lothaire, y fut pris, ou plustost il fut délivré d'une espéce de captivité où Lothaire l'avoit retenu, sans vouloir luy permettre d'aller trouver les deux Rois: ces Princes le traiterent avec beaucoup d'honnesteté, mais sans accepter sa médiation, qui n'estoit plus de saison aprés une telle victoire.

Ils font publier une amnistie, & assemblent les Evêques. Ibid.

Les deux Princes, persuadez qu'ils estoient, que c'estoit de Dieu seul qu'ils la tenoient, continuerent d'en user d'une maniere trés-chrétienne. Ils ordonnerent qu'on enterrast avec les cérémonies de l'Eglise tous les corps, soit de leurs Soldats, soit des ennemis; que l'on pensast avec beaucoup de soin les blessez de l'un & de l'autre parti, & firent publier une amnistie pour tous ceux de leurs Sujets qui voudroient rentrer dans leur devoir. Ils assemblerent mesme les Evêques, & se soûmirent à leur jugement, pour sçavoir par leur bouche, comme par l'Oracle de Dieu, si ni eux ni leur Conseil, ni leurs Soldats n'estoient point coupables devant la divine Majesté, du sang répandu dans cette bataille. Les Evêques répondirent que la justice de leur cause, & tous les efforts qu'ils avoient faits pour n'en pas venir à cette extrémité, les disculpoient parfaitement; qu'il falloit seulement que chacun sondast son cœur, pour voir si la colere, la haine, la vaine gloire n'estoient point entrez dans le motif de leur guerre & des actions qu'ils avoient faites dans la bataille, & qu'en ce cas il falloit avoir recours à la Confession secrete de leurs péchez, pour en avoir l'absolution. Enfin, on intima un jeûne de trois jours pour le repos des ames de ceux qui estoient morts dans le combat.

Les Normands en-

On devoit bien s'attendre que les ennemis de la France se prévaudroient de tous

tous ces désordres. Nomenoy Duc de Bretagne, un des plus habiles Princes qui ayent gouverné cette Principauté, prenoit dès-lors des mesures pour secoüer le joug de la France, & se mettoit en état de se faire craindre ou rechercher des deux partis. Mais les Normands, quoique beaucoup plus éloignez que les Bretons, estoient bien plus à apprehender pour la France. Ils y avoient déja fait les années passées diverses courses; mais ils commencerent dès celle-ci ces horribles ravages, par lesquels ils la désolerent si souvent depuis.

trent en France, & y font d'horribles ravages.

Il entrerent par l'embouchûre de la Seine, & poussez par la Marée, ils oserent monter jusqu'à Roüen, surprirent cette Ville, la pillerent aussi-bien que tous les Monastéres & tout le païs des environs, & après avoir chargé leur Flote d'un butin infini, s'en retournerent sans estre attaquez ou poursuivis.

Ils pillent Roüen & tout les pays des environs.

Annales Bertiniani.

Les trois Souverains François estoient trop éloignez de ce païs-là pour le secourir. L'Empereur Lothaire après la bataille de Fontenay, s'estoit retiré à Aix-la-Chapelle. Le Roy de Baviére avoit repassé le Rhin, & Charles estoit allé en Aquitaine, pour y dissiper les restes du parti du jeune Pepin. Il auroit peut-estre mieux fait de s'asseûrer des Peuples de Neustrie, qui n'auroient pas balancé à se donner à luy, s'ils l'avoient vu à la teste d'une Armée victorieuse: mais ce qui le détermina à aller en Aquitaine, fut le Duc Bernard, qui continuoit toûjours à garder une espéce de neutralité entre les deux partis, pour se donner à celuy qui auroit le dessus.

Nithardus. L. 3.

Ce Duc s'estoit avancé avec les Troupes de son Duché de Languedoc jusqu'à trois lieuës de Fontenay, sans avoir voulu se joindre ni au jeune Pepin, ni à Charles. Il les laissa se battre; & si-tost qu'il eut appris la défaite de Pepin & de Lothaire, il envoya son fils Guillaume à Charles, pour le complimenter sur sa victoire. Après ce compliment, Guillaume le pria de vouloir bien luy asseûrer la possession de certaines Terres que son pere possédoit en Bourgogne, & tenoit *en bénéfice* de ce Prince; qu'à cette condition tous deux se donneroient à luy, & que son pere feroit ensorte que Pepin renonçast à ses prétentions sur l'Aquitaine.

Le Duc Bernard envoye son fils à Charles pour le complimentes sur sa victoire.

Charles accepta sans hésiter cette offre, accorda à Guillaume tout ce qu'il luy demanda, & sur l'asseûrance que Bernard luy donna de travailler efficacement à l'entiere soûmission de l'Aquitaine, il marcha vers la Loire avec l'Impératrice sa mere, & donna ordre au Duc Adelard de parcourir la Neustrie, & d'y ménager les esprits des Seigneurs & des Peuples en sa faveur.

Cependant ses Troupes, sans sa permission, soit par impuissance de subsister, soit pour se remettre des fatigues d'une Campagne qui avoit esté très-rude, se séparerent pour la pluspart; de sorte qu'il passa la Loire avec fort peu de monde. Pepin qui par l'avis de Bernard devoit venir trouver le Roy pour traiter avec luy, ayant sçu qu'il estoit entré en Aquitaine avec si peu de forces, éluda sous divers prétextes, les propositions qu'on luy fit de sa part, & refusa la conférence; & ainsi le voyage d'Aquitaine aboutit seulement à détacher quelques Seigneurs du parti de Pepin, mais non pas à le ruïner entierement.

D'au-

Lothaire tâche de se rétablir par ses artifices.

Ibid.

D'autre part, Lothaire par ses artifices ordinaires tint en suspens les esprits des Peuples de Neustrie, d'ailleurs assez portez pour Charles. Il fit répandre comme une nouvelle constante, que Charles avoit esté tué à la bataille de Fontenay, & le Roy de Baviére dangereusement blessé : & lorsqu'Adelard se fut avancé jusqu'à Chiersi sur l'Oise avec quelques Troupes, il y trouva les esprits si prévenus de ces faux bruits, qu'on ne vouloit pas seulement l'écoûter. Plusieurs luy écrivoient ou luy disoient, que s'ils estoient asseûrez que Charles fust vivant, ils se déclareroient sans tarder pour luy; mais que dans l'incertitude où ils estoient là-dessus, ce seroit une grande témérité à eux de s'exposer à l'indignation & à la fureur de Lothaire, qui assembloit une nouvelle Armée sur la Frontiére, pour rentrer dans la Neustrie; que si le Roy estoit vivant, il devoit venir se montrer à ceux qu'il sçavoit bien luy estre affectionnez pour la pluspart, & qu'ils ne comprenoient pas pourquoy il ne leur envoyoit qu'un Général, pour se remettre en possession de la plus belle partie de son Etat.

Lothaire avoit encore son parti dans la Neustrie, soûtenu par un Seigneur nommé Gombault, qui à la teste d'un Corps de Troupes, parcouroit tout le païs, pour le maintenir dans l'obéïssance de ce Prince, & cherchoit toutes les occasions de donner sur Adelard.

Ce Général voyant les choses en cet état, écrivit à Charles, qu'il estoit de la derniere importance, qu'il se fist voir en Neustrie, & au plustost, & qu'il alloit l'attendre à Paris, où il feroit reposer ses Troupes. Cette Capitale s'estoit remise sous l'obéïssance de ce Prince: mais l'Histoire ne marque point la maniére dont cela se fit. Sur cet avis Charles partit d'Aquitaine, & vint s'aboucher avec Adelard à Espone, Bourg proche de Mante. Ils estoient convenus le Roy de Baviére & luy de se trouver à Langres au premier jour de Septembre, pour y conférer ensemble sur leurs affaires communes. Charles se hasta de s'y rendre; & afin de faire sçavoir dans toute la Neustrie, que les bruits qui avoient couru de sa mort estoient faux, il prit son chemin par Beauvais, par Compiégne, par Soissons, par Châlons sur Marne. Il fut reçu dans toutes ces Villes, qui n'estoient point en état de défense; mais trés-peu de Seigneurs vinrent l'y voir. Les partisans de Lothaire avoient par-tout pris le dessus, & Charles avoit si peu de monde, que soit par mépris pour luy, soit par crainte de Lothaire, il ne se fit aucun mouvement en sa faveur.

Alors Charles reconnut que son voyage d'Aquitaine & la séparation de son Armée luy avoient fait perdre tout le fruit de sa victoire; & estant à Reims, il reçut un Courier de la part du Roy de Baviére, qui luy mandoit qu'il ne pouvoit pas se rendre à Langres; parce que Lothaire estoit sur le point d'entrer dans son païs.

Il donne liberté de conscience aux Saxons, pour les gagner.

Annales Bertin.

En effet, ce Prince qui avoit promptement levé une nouvelle Armée, estoit devenu redoutable à ses vainqueurs. Pour retenir les Saxons dans ses intérests, il leur fit une proposition bien indigne d'un Prince Chrétien; mais tout céde à l'ambition dans un cœur qu'elle posséde. Les Saxons avoient dès le temps de Charlemagne embrassé la Religion Chrétienne, plus par crainte, que par une sincére conversion, & plusieurs d'entre eux conservoient toûjours beau-

coup

coup de penchant pour l'idolatrie; Lothaire fit publier une Déclaration, par laquelle il accordoit à tous ceux du païs une pleine liberté de conſcience, & permiſſion de ſuivre telle Religion qu'ils voudroient. Cette offre fut acceptée avec joye; la pluſpart retournerent aux ſuperſtitions du Paganiſme, & prirent les armes pour Lothaire. De plus Loüis le Débonnaire avoit donné à Hérioltc Roy d'une partie des Normands, un Duché dans la Friſe. Lothaire le gagna, & le fit déclarer pour luy, en ajoûtant encore quelque Territoire à ſon Duché, & groſſit par là ſon Armée de quelques Troupes de Normands. Avec ces forces il marcha du coſté du Rhin, pour entrer ſur les Terres du Roy de Baviére.

Ce Prince donna avis à Charles du danger où il eſtoit, & le prioit de faire quelque diverſion, pour empeſcher que Lothaire ne vinſt l'accabler. Charles qui reçut à Reims ces nouvelles, aſſembla ce qu'il put de Troupes, & leur donna rendez-vous à S. Quentin. Avec cette Armée qui n'eſtoit pas fort nombreuſe, il marcha du coſté de Maſtric, & entra ſur les Terres de Lothaire.

Charles luy fait de nouveau des propoſitions de paix.

La diverſion réüſſit. L'Empereur quitta le deſſein d'attaquer le Roy de Baviére, & revint ſur ſes pas, dans l'eſpérance de ſurprendre Charles: mais ce Prince ayant fait ce qu'il prétendoit, & jügeant que la ſaiſon avancée ne permettroit pas à Lothaire de retourner contre le Roy de Baviére, ſe retira. Néanmoins comme il eut appris que Lothaire eſtoit arrivé à Thionville, il luy envoya le Duc Adelard, le Comte Gilbert, & l'Abbé Hugues, pour luy faire de nouveau des propoſitions de paix. Mais pour oſter au Roy de Baviére les ſoupçons qu'il pourroit prendre de cette démarche, il luy dépeſcha un Seigneur nommé Rabanon, pour l'aſſeûrer de ſon attachement, & qu'il ne concluëroit jamais rien à ſon préjudice. C'eſtoit en effet pluſtoſt pour amuſer Lothaire, que pour autre deſſein, que ce Prince en uſoit ainſi, & la ſuite de ſa vie nous ſera voir qu'il ne fut ni guéres moins habile, ni guéres moins artificieux, que ſon frere aîné.

Comme Lothaire ne faiſoit que des réponſes générales à ces propoſitions, Charles ſe retira à Paris avec ſes Troupes. Il y avoit convoqué une Diéte de tous les Seigneurs ſes vaſſaux, & le Roy de Baviére devoit auſſi s'y rendre, ſuppoſé que Lothaire ceſſaſt de l'inquiéter du coſté du Rhin. Nithardus. Lib. 3.

Lothaire s'avance juſqu'à S. Denis.

Lothaire ſuivit Charles, & réſolut de porter à ſon tour la guerre au delà de la Seine, avec ſon Armée compoſée de François Auſtraſiens, de Saxons, d'Allemans & de Turingiens, qui faiſoient par tout des déſordres effroyables. Il s'avança juſqu'à S. Denis où il ſe ſaiſit d'environ vingt bateaux, avec leſquels il faiſoit mine de vouloir forcer le paſſage de la Riviére.

Charles prit tous les moyens poſſibles pour empêcher ce paſſage. Il laiſſa une forte garniſon dans Paris. Il en mit auſſi une nombreuſe à Melun: poſta des Troupes à tous les guez de la Seine qui eſtoit alors fort baſſe; il alla avec ſon Armée camper à S. Clou, pour eſtre à portée de ſecourir toutes les Troupes qu'il avoit laiſſées à la garde des guez, & il convint avec les Commandans de tous ces poſtes, de certains ſignaux qui devoient venir juſqu'à luy de Corps de Garde en Corps de Garde, toutes les fois que les ennemis voudroient tenter le paſſage. Ses inquiétudes furent beaucoup diminuées par *Ibid.*

les pluyes qui survinrent avec une telle abondance, que la Seine s'enfla tout d'un coup, & ne se trouva presque plus guéable en aucun endroit.

Lothaire voyant par-là tous ses projets évanoüis, envoya faire à son tour des propositions de paix: qui estoient qu'outre les Païs d'au delà de la Seine, il céderoit à Charles ceux d'en deça du costé de la Mer, à condition qu'il renonçast à l'Alliance qu'il avoit faite avec le Roy de Baviére, & que luy de son costé luy abandonneroit le jeune Pepin.

Charles luy répondit qu'il ne pouvoit avec honneur renoncer à l'Alliance, qu'il avoit jurée avec le Roy de Baviére; que tous le Païs depuis la Meuse jusqu'à la Loire luy appartenoient suivant le partage fait par l'Empereur leur pere, & qu'il estoit d'autant plus résolu à s'y maintenir, qu'il ne pouvoit abandonner quantité de Noblesse de ces Païs-là, qui depuis peu s'estoit venuë donner à luy & le reconnoistre pour son légitime Maistre: qu'il estoit prest de signer une Tréve pour tout l'hiver qui approchoit, à condition que chacun demeureroit pendant ce temps-là, en possession de ce qu'il tenoit; qu'au printemps on pourroit convenir d'un lieu pour y traiter de la paix ou d'un Champ de bataille, afin de terminer par les armes & par un combat décisif, des différends qui causoient la ruine universelle de l'Etat.

Lothaire peu satisfait de cette réponse décampa de S. Denis & vint vers Sens, où le jeune Pepin le joignit avec des Troupes d'Aquitaine; & Charles receut sur ces entrefaites une fâcheuse nouvelle.

La Ville de Laon se révolte, Charles la reprend aussi-tost.

Il apprit que sa sœur Hildegarde gagnée par Lothaire avoit fait révolter la Ville de Laon. La chose luy parut importante & très-dangereuse dans les conjonctures présentes. Il choisit parmi ses Troupes ce qu'il avoit de meilleure Cavalerie & de plus leste Infanterie, partit de Paris avec elles, & marcha nuit & jour nonobstant un très-grand froid, & arriva à Laon, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Sa présence estonna la Princesse & les Habitans, qui se rendirent & il leur pardonna. Après une si heureuse expédition il revint à Paris.

Cette conduite sage & vigoureuse avec laquelle il avoit fait avorter tous les desseins de son ennemi, luy rendoit les Seigneurs de Neustrie de jour en jour plus favorables. Au contraire Lothaire y voyoit son crédit beaucoup diminué par ses mauvais succès. C'est-pourquoy il résolut d'y rétablir sa réputation par quelque action d'éclat.

Diverses entreprises de Lothaire qui ne réüssissent point.

Il sçut que Charles avoit envoyé une partie de ses Troupes dans le Perche en quartier d'hiver. Il espéra les surprendre, & marcha de ce costé-là avec beaucoup de promptitude accompagné de Pepin. Mais il trouva des gens sur leur garde, & ne put les entamer en aucune maniére. Il entra dans la Touraine, d'où il envoya solliciter Nomenoy Duc de Bretagne de se déclarer pour luy, & de le reconnoistre pour son Souverain en luy rendant hommage: mais le Duc qui s'estoit réconcilié avec Charles, rejetta cette proposition avec hauteur.

Toutes ces entreprises de Lothaire qui ne réüssissoient point, chagrinérent Pepin. Il s'en retourna fort mécontent en Aquitaine, & Lothaire avec son Armée toute ruinée, alla à Aix-la-Chapelle, pour y passer le reste de l'hiver.

Ce

Ce qui l'obligea encore à haster son retour, fut l'avis qu'il eut, que le Roy de Baviére se préparoit à passer bien-tost le Rhin, pour venir en France se joindre à Charles.

Lothaire en s'éloignant d'Aix-la-Chapelle, pour venir du costé de Paris, avoit laissé un corps d'Armée à Otgar Evêque de Mayence, à dessein de l'opposer au Roy de Baviére, en cas qu'il voulût faire quelque entreprise. Ce Prélat ayant appris qu'il s'approchoit du Rhin pour le passer, mit cette Armée en Campagne à la fin de Décembre, & l'ayant fait cantonner le long des bords de ce fleuve, en rendoit le passage impossible ou très-hazardeux. Charles fit dire au Roy de Baviére qu'il ne se rebutast point, & qu'il l'asseuroit de luy faciliter le passage. En effet il partit de Paris au commencement de Janvier avec une partie de ses Troupes, & marcha à grandes journées vers Toul, & de là dans l'Alsace, & alla camper à Saverne. An. 842. An. 843.

L'Archevêque de Mayence n'estant pas assez fort pour résister à tous les deux, & craignant d'estre enveloppé, rompit son Armée, & donna par sa retraite, la liberté du passage au Roy de Baviére.

Le Roy de Baviére & le Roy Charles renouvellent leur alliance.

C'estoit-là une de ces guerres, où l'addresse & la conduite des Généraux, avoit autant de part, que la bravoure des Soldats, & où chacun estoit appliqué à profiter de toutes les fausses démarches de son ennemi. Le quatorziéme de Février de l'an huit cens quarante-trois, les deux Rois se virent à Strasbourg, où ils renouvellérent leur alliance. Il estoit de leur intérest, que non seulement leurs ennemis, mais encore les Peuples de leur parti fussent persuadez qu'elle estoit sincere: peu de gens le croyoient à cause de tout ce qui s'estoit passé du vivant de l'Empereur leur pere, & de la haine extrême que l'Impératrice mere de Charles avoit toûjours fait paroistre pour Loüis de Baviére, & de celle que ce Prince avoit euë de tout temps pour l'Impératrice. C'est-pourquoy ces deux Princes affectérent de se donner l'un à l'autre les marques les plus publiques & les plus convainquantes de la plus parfaite union & de la plus tendre amitié. Ils se faisoient continuellement des présens; ils mangeoient presque toûjours ensemble; ils logeoient dans la mesme maison; ils avoient dans les Conseils l'un pour l'autre toute la déférence possible. Il ne s'y faisoit jamais de propositions ambiguës, captieuses, interessées. On voyoit dans toute leur conduite, de la droiture, de la franchise, & un désir sincere du bien commun. Ils se trouvoient ensemble aux revûës & à tous les exercices qu'on faisoit faire aux Soldats. Ils se mettoient quelquefois chacun à la teste de leurs Troupes, leur faisoient faire eux-mesmes l'exercice, & les faisoient marcher les uns contre les autres comme dans un combat. Nithardus. L. 3.

Ces deux Princes, quoique d'une taille médiocre, estoient au reste beaux & bien-faits, & très-adroits à l'exercice des armes. Ces maniéres populaires & cordiales leur gagnoient le cœur de toutes les Nations qui composoient leurs Armées, où il y avoit outre les François, quantité de Saxons, de Gascons & de Bretons. Mais ils ne se contentérent pas de cela. Nithardus. L. 3.

Ils font un serment solemnel, de ne se jamais abandonner l'un l'autre.

Ils voulurent faire un serment solemnel en présence des deux Armées, de ne jamais s'abandonner l'un l'autre. Ils les mirent toutes deux en bataille dans une vaste Campagne à la vûë de la Ville de Strasbourg, & les harangué-

 rent

rent chacun en leur langue. Charles en Roman, c'est-à-dire en un Latin fort corrompu qui estoit la langue la plus en usage dans la Neustrie; & Loüis en langue Tudesque ou Germanique que l'on parloit au delà du Rhin. Nithard qui y estoit présent, rapporte la harangue de Loüis, qui comme l'aîné parla le premier en ces termes.

Ibid.
„ C'est une chose qui vous est connuë à tous, que l'ambition de l'Empe-
„ reur Lothaire, aussi-bien que la fureur avec laquelle il nous a persecutez, le
„ Roy Charles mon frere & moy depuis la mort de l'Empereur nostre pere:
„ Il a mis tout en œuvre, pour nous faire périr tous deux. Ny le motif du
„ Sang, ny celuy de la Religion, ny celuy de la justice n'ont pu l'engager
„ à nous accorder la paix que nous luy demandions. Nous avons esté con-
„ traints de nous en rapporter au jugement de Dieu, qui a prononcé en nos-
„ tre faveur dans la bataille de Fontenay que nous avons gagnée. Vous estes
„ témoins de la maniére dont nous usâmes de la victoire. Nous ne voulûmes
„ pas poursuivre un ennemi aussi animé qu'il l'est à nostre perte, parce que
„ nous nous souvînmes qu'il estoit nostre frere. Nous arrestames l'ardeur de
„ nos Soldats pour empêcher le carnage. Nous l'avons encore depuis conjuré,
„ tout vainqueurs que nous estions, de nous faire justice; mais plus acharné
„ que jamais à nostre ruine, il n'a point cessé de nous faire une cruelle guerre,
„ & de remplir tout l'Empire François d'incendies, de meurtres & de brigan-
„ dages. C'est pour faire finir tous ces désordres que le Roy mon frere & moy
„ nous nous sommes rendus icy; & parce que nous sçavons que plusieurs de
„ vous ne peuvent se persuader que luy & moy agissions de bonne foy l'un avec
„ l'autre, & que nous puissions demeurer long-temps unis, nous vous avons
„ assemblez pour entendre nos sermens, où nous allons prendre Dieu à témoin,
„ que ce n'est ny l'ambition, ny aucune prétention injuste, mais le seul désir
„ de la paix & du bien public qui nous fait agir; c'est dont nous espérons con-
„ vaincre tout l'Empire François avec le secours que nous donnera vostre zé-
„ le, vostre fidélité & vostre courage. Et pour vous persuader de la sincérité
„ du serment que je vais faire, je déclare que si je le viole jamais au préjudice
„ du Roy Charles mon frere, dès-là je vous permets de vous soustraire à
„ l'obéïssance que vous me devez, & que je vous tiens quittes du serment de
„ fidélité que vous m'avez fait.

Ce fut là le discours que fit Loüis Roy de Baviére à toute son Armée, & qui fut entendu des plus considérables Officiers & Seigneurs qui s'estoient rendus auprès luy. Après qu'il eut achevé de parler, Charles harangua ses Troupes à peu près de la mesme maniére, & ensuite ils s'avancérent tous deux entre les deux Armées, & Loüis commença à prononcer le serment non pas en Tudesque, mais en Roman, afin que ceux de l'Armée de Charles l'entendissent; il le fit en ces termes.

* Pour l'amour de Dieu, & pour le bien du Peuple Chrétien, & pour nos-
tre

* Pro Deo amor & pro Christiano poblo & nostro commun salvamento dist di en avant in quant Deus savir & podir me dunat, si salvareio cist meon Fradre Karolo & in adjudha & in cadhuna cosa si om per dreit son Fradre salvar dist in o quid il mi altro si fazet & ab ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon voi cist meon Fradre Karle in damno sit.

tre commune seureté, je jure d'employer désormais toutes mes forces, autant que Dieu m'en donnera le pouvoir, à défendre le Roy Charles mon frere en tout & par tout, comme un frere doit défendre son frere, & comme je voudrois qu'il le fist luy-mesme pour moy; & je jure de plus de ne faire jamais avec Lothaire aucun Traité, que je crusse en conscience pouvoir estre préjudiciable au Roy Charles mon frere.

Charles fit aussi-tost le mesme serment, & le fit en Tudesque, afin que ceux de l'Armée de Loüis l'entendissent. On fit ensuite faire un nouveau serment aux deux Armées, par lequel elles s'obligeoient à rendre obéïssance aux deux Princes, & à leur estre fideles contre Lothaire, & à abandonner celuy qui des deux romproit l'union. Cette cérémonie finit par de grandes acclamations, & avec une satisfaction mutuelle des Princes & des Armées. Apud. Goldast. L. 1. P. 190. Nithardus. L. 3.

Les deux Rois après avoir encore passé quelques jours à Strasbourg, allérent ensemble à Mayence, où Carloman fils de Loüis arriva avec de nouvelles levées de Bavarois & d'Allemans. Un Seigneur nommé Bardou qu'ils avoient envoyé en Saxe pour attirer ces Peuples dans leur parti, vint aussi les asseurer que les Saxons estoient pour la pluspart bien intentionnez pour eux, & que les ordres que Lothaire y avoit envoyez pour lever des Troupes, n'avoient eu aucun effet. Annales Bertiniani.

Quoique les deux Rois vissent de tous costez tout si bien disposé en leur faveur, ils voulurent toutefois encore essayer d'amener Lothaire à un accommodement. Ils luy envoyérent pour cela des Ambassadeurs; mais il les renvoya sans les écouter. Ce qui ayant esté rapporté aux deux Princes, & publié dans l'Armée, ce fut une indignation universelle; & les Soldats demandérent avec empressement qu'on les fist marcher contre ce Prince obstiné, qui estoit la cause de tous les malheurs de la France.

Les Princes pour ne pas laisser rallentir l'ardeur du Soldat, résolurent d'aller au plustost attaquer Lothaire qui estoit à Sinsik sur le Rhin entre Bonne & Andernac, & partirent de Mayence le dix-septiéme de Mars. Ils se séparérent en trois corps. Le Roy de Baviére prit son chemin le long du Rhin par Bingen, & fit descendre son Infanterie jusqu'à Coblents dans des bateaux; Carloman fils du Roy de Baviére, & Charles prirent plus à gauche, & se rendirent aussi le lendemain à Coblents. An. 843.

Otgar Evêque de Mayence avec d'autres Généraux de Lothaire, s'estoit campé le long de la Moselle pour en deffendre le passage; mais dès que les Troupes des Princes parurent dans des bateaux rangez en ordre pour le forcer, l'épouvante se mit dans son Armée, & elle abandonna le rivage sans faire aucune résistance. Ainsi tout passa en peu de temps. *L'Armée des deux Rois passe la Moselle : celle de Lothaire s'enfuit.*

L'avis de cette déroute ne fut pas plustost porté à Lothaire, qu'il quitta Sinsik & se retira à Aix-la-Chapelle. Mais n'osant y attendre les ennemis, il en enleva tous les trésors, & mesme ce qu'il y avoit de plus prétieux dans l'Eglise de Sainte Marie. Il mit en piéces pour l'emporter, une grande table d'argent faite du temps de Charlemagne, où estoient représentez en bas relief, le Globe terrestre & le Globe céleste, avec toutes les dimensions & divisions Géographiques & Astronomiques, Ouvrage très-précieux, & infini- Annales Bertiniani.

ment estimable pour ce temps-là. Il fit de grandes largesses à ceux qui l'accompagnoient & aux Troupes qui l'avoient suivi. Ce qui n'empêcha pas que dans la suite la plusspart ne désertassent. Il alla à Châlons sur Marne, & de-là à Troye, où trouvant le Païs en partie déclaré contre luy, & le reste peu disposé à prendre sa querelle, il fuit jusqu'à Lion, pour avoir en cas de nécessité une retraite seure dans son Royaume d'Italie.

Quand les deux Rois eurent passé la Moselle, ils marchérent droit à Aix-la-Chapelle, qui estoit depuis Charlemagne comme le Siége de l'Empire. Ils furent fort surpris de trouver cette place abandonnée, qu'il ne paroissoit aucun ennemi en Campagne, & que tout se soûmettoit à eux sans résistance.

Ayant appris la fuite de Lothaire, ils prirent la résolution de le pousser à bout, & de le faire déclarer authentiquement déchu de tous les droits qu'il pourroit avoir, ou qu'il prétendroit avoir sur tous le Païs d'en deça des Alpes & d'au delà du Rhin.

L'autorité des Evêques ne fut jamais plus grande en France, que durant les guerres civiles qui avoient divisé la Famille de Loüis le Débonnaire, soit du vivant de cet Empereur, soit après sa mort.

Les Princes flattoient volontiers l'ambition de ces Prélats, pourveu qu'elle servît à satisfaire la leur propre, & les faisoient sans peine dispensateurs des Couronnes, pourveu qu'ils les leur missent sur la teste.

Nithardus. L. 4.

Ils assemblérent donc à Aix-la-Chapelle plusieurs Evêques, & les priérent de décider & de déclarer aux Peuples de la part de Dieu, que la conduite de Lothaire, soit à l'égard de ses freres, soit à l'égard de tant de Provinces de France, qu'il avoit ruinées par la guerre, méritoit qu'on le privast de la part, que le deffunt Empereur luy avoit donnée dans ce Royaume par son Testament.

Les Evêques de France déclarent Lothaire déchu des Etats qu'il possedoit en deçà des Alpes.

Les Evêques délibérérent sur un point si important, & après avoir rappellé la mémoire des guerres que Lothaire avoit faites à son propre pere, de tant de sermens violez à l'égard de ses freres; après avoir exagéré son ambition, les homicides, les adulteres, les incendies, & généralement tous les desordres dont elle avoit esté la cause, son mauvais gouvernement, sa conduite injuste & violente, ils conclurent que c'estoit par un juste jugement de Dieu qu'il avoit esté défait à la bataille de Fontenay, & qu'il venoit tout récemment d'abandonner ses Etats par une honteuse fuite; que c'estoit la main de Dieu qui l'avoit chassé de son Trône, pour y placer ses freres plus dignes & plus capables de regner que luy: mais ils déclarérent en mesme temps aux deux Princes, qu'ils ne leur permettroient point de s'en mettre en possession, avant qu'ils eussent répondu en présence de tout le Peuple à une demande qu'ils avoient à leur faire, qui regardoit le bien public.

Cette demande qu'ils leur firent publiquement fut, s'ils estoient résolus de ne point imiter Lothaire dans leur maniére de gouverner l'Etat; mais de se régler dans leur Gouvernement selon la loy & les ordres de Dieu. A cette question générale, les deux Princes firent aussi une réponse générale, que leur intention estoit de gouverner de la maniére qu'ils croiroient la plus conforme aux loix & aux volontez de Dieu. Surquoy le Président de l'Assemblée leur

leur dit au nom de tous ces Prélats. „ Recevez le Royaume par l'autorité *Ibid.*
„ de Dieu, & gouvernez-le ſelon ſa divine volonté; nous vous en avertiſſons,
„ nous vous y exhortons, nous vous le commandons.

Aprés ces paroles d'autorité auſquelles le Peuple applaudit, les deux Rois choiſirent chacun douze perſonnes, pour faire le partage de tout l'Etat en deux; & l'Hiſtorien Nithard dit qu'il fut luy-meſme un de ceux que Charles choiſit.

Les deux Rois partagent ces Etats entre eux.

Le partage ſe fit fort paiſiblement; ceux qui le firent ayant égard à ce qui pouvoit eſtre le plus convenable & le plus à la bienſéance des deux Rois; Loüis avoit déja la Baviére par l'ancien partage, & une partie du reſte de la Germanie. On y ajouſta la Friſe, qui outre le Païs qui porte ce nom, comprenoit encore alors la Hollande & la Zélande. Il eut toute la Germanie, & tout ce qui eſt entre la Meuſe & le Rhin. Charles eut tout le reſte juſqu'aux Alpes & à l'Ocean, outre l'Aquitaine & tout ce qui eſtoit de l'Empire François en deça & au-delà des Pyrenées dont il avoit déja pris poſſeſſion *.

Les deux Rois partageoient icy un Etat dont ils n'eſtoient pas entiérement les Maiſtres; car Lothaire avoit un gros parti dans les quartiers du Rhône, & Loüis ſçavoit qu'une grande partie des Saxons s'eſtoit depuis peu déclaré pour Lothaire. Ils ſe ſéparérent tous deux pour aller mettre ordre chacun dans ſon Etat. Loüis s'en alla à Cologne, & Charles paſſa la Meuſe pour venir en Neuſtrie, & par le bon ordre qu'il y mit, il oſta toute eſpérance à Lothaire d'y pouvoir relever ſon parti; de ſorte que ce Prince tout fier qu'il eſtoit, fut obligé de faire les premiéres avances pour une paix, qu'il avoit toûjours ſi opiniâtrément refuſée. Il leur fit témoigner que s'ils vouloient entendre à quelque accommodement, il s'y rendroit plus facile qu'il ne leur avoit paru juſqu'alors. Ils luy répondirent qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que la paix & leur réünion avec luy, pourveu qu'ils euſſent des aſſeurances de la ſincérité de ſa conduite.

Lothaire leur fait des propoſitions de paix.

Il leur envoya trois Seigneurs de ſa Cour, Joſeph, Eberard & Egbert, qui les trouvérent à Milly en Gatinois, où Loüis eſtoit revenu joindre Charles, & leur parlérent de ſa part avec beaucoup de modeſtie, & d'un air bien différent de celuy, que ſes Ambaſſadeurs avoient toûjours affecté de prendre. Ils propoſerent une alternative aux deux Rois; qui eſtoit ou d'exécuter la propoſition qu'ils avoient faite eux-meſmes à Lothaire quelque temps auparavant, d'ajouſter quelques places, & quelques territoires du coſté du Rhin & de la Meuſe, au partage qui luy eſtoit échu par le Teſtament de ſon pere, afin qu'il puſt ſouſtenir avec plus de dignité ſon titre d'Empereur: ou bien que s'ils avoient changé de penſée là-deſſus, on fiſt un nouveau partage, & que ſans y faire entrer l'Italie, la Baviére, l'Aquitaine qu'ils ne s'eſtoient jamais conteſtées les uns aux autres, on diviſaſt le reſte de l'Empire François en trois parties égales, pour prendre chacun la leur d'un commun conſentement, & couper pied à tous les ſujets de querelle.

Ces

* En cet endroit du partage il y a une Lacune dans le Texte de Nithard qui a eſté remplie par un Auteur moderne, de la maniere que je l'ay dit: mais on voit par la ſuite de l'Hiſtoire, que cet Auteur moderne a judicieuſement ſuppléé à ce qui manque dans le Texte de l'ancien.

Ces Princes estoient si ennuyez de la guerre, qu'après avoir pris l'avis de la plusspart des mêmes Evêques qui avoient quelque temps auparavant ordonné la déposition de Lothaire, ils résolurent de le satisfaire, & après avoir conféré quatre jours avec les Ambassadeurs, ils convinrent de luy céder tout le Païs d'entre le Rhin & la Meuse jusqu'à sa source, & depuis la source de la Meuse jusqu'à la Saone & au conflans de cette riviere & du Rhône ; & depuis le Rhône jusqu'à la Mer Méditerranée avec tous les Evêchez, les Abbayes, les Comtez & tout le Domaine des Païs qui se trouvent dans cet espace en deçà des Alpes. En mesme temps ils luy firent dire que c'estoit par le seul désir de la paix, & de la tranquillité de la France, qu'ils luy faisoient des offres si avantageuses, & nullement par la crainte de sa puissance, & qu'ils estoient si éloignez de le craindre, que s'il ne s'accommodoit pas de ce qu'ils luy offroient, ils estoient prests, s'il le vouloit, de remettre encore la décision de leurs différends au sort d'une bataille.

Conrard frere de l'Impératrice Judith, Abbon & Adelard portérent ces propositions à Lothaire de la part des deux Rois. Leur grande facilité à faire ces offres le rendit plus difficile à les accepter. Il se plaignit de ce qu'il n'y avoit pas de proportion entre ce que ses freres luy offroient, & ce qu'ils gardoient pour eux, & qu'il n'y trouveroit pas dequoy dédommager les Seigneurs de Neustrie & de Germanie qui avoient suivi son parti, & s'estoient donnez à luy. Les Ambassadeurs pour tâcher de le contenter, ajoustérent, quoique sans ordre, qu'ils feroient consentir leurs Maistres à luy céder encore le Païs d'en deçà de la Meuse jusqu'à la Forest Charbonniere. Il rejetta encore cette proposition, & persista à demander qu'on fist un nouveau partage à l'exception de l'Italie, de l'Aquitaine & de la Baviére.

On convient d'une Tréve. Il falloit que les deux Rois eussent un extrême désir de la paix, pour ne se pas rebuter de l'aheurtement de Lothaire, & que luy-mesme en fust bien persuadé pour tenir une telle conduite. Ils consentirent néanmoins encore à cette proposition. Au mois de Juin ils se rendirent tous trois auprès de Mascon, pour traiter ensemble en personne. Ils laissérent leurs Armées sur les deux rivages, & passérent avec un nombre de gens dont ils convinrent, dans l'Isle d'Ancile. Il se fit là une réconciliation qui parut estre sincére. Ils se promirent les uns aux autres avec serment de ne plus faire aucun Acte d'hostilité, & d'envoyer chacun leurs Ministres, pour faire les partages au premier jour d'Octobre. Mets fut la place dont on convint pour tenir la conférence.

An. 843.

Loüis durant cette Tréve passa en Saxe où les deux partis, dont l'un tenoit pour Lothaire, & l'autre pour le Roy de Baviére, se faisoient une cruelle guerre. Il y avoit chez les Saxons trois Ordres différents, qui faisoient comme les trois membres de l'Etat ; sçavoir les Nobles appellez en Saxon Edhilinges, les Serfs ou Esclaves appellez Lazzes, les Ingenus ou Libres qui composoient un ordre mitoyen entre les Nobles & les Lazzes, & qui portoient le nom de Frilinges. Les Nobles s'estoient déja partagez en deux factions, l'une avoit pris le parti de Lothaire, & l'autre celuy de Loüis ; & Lothaire pour s'attacher les Frilinges & les Lazzes avoit fait cette criminelle Ordonnance dont j'ay parlé, par laquelle il permettoit à tous ceux qui le voudroient de,

de retourner aux anciennes superstitions du Paganisme. C'est ce qui les luy avoit rendus favorables pour la plufpart, & ce qui causa apparemment la division des Nobles, dont les uns furent contens, & les autres choquez de cette Ordonnance. Quoy qu'il en soit, les Lazzes à l'occasion de ces changemens & de ces troubles, firent une conspiration presque générale contre leurs Maîtres qui ne s'accordoient pas bien entre eux, & ils prévalurent tellement, qu'ils les obligérent pour la plufpart à quitter le Païs. Nithardus. L. 4.

Les Normands que Lothaire avoit appellez à son secours, venoient aussi de faire des courses dans la Germanie, & y avoient pillé quelques places ; & Loüis appréhenda que ces Peuples & les Esclavons toûjours prests à profiter des dissensions des François, ne se joignissent à eux. Tous ces mouvemens & ces dispositions de la Germanie à la révolte, demandoient la présence de Loüis. Il en fit sentir les effets aux Saxons révoltez qui s'estoient donné un nouveau nom de faction, en s'appellant Stellinges.

Son arrivée subite avec de bonnes Troupes dissipa celles de ces Esclaves rebelles. Il fit couper la teste à cent quarante, & en fit pendre quatorze des plus coupables. Il fit couper le nez, ou les oreilles, ou les mains à plusieurs autres, selon qu'ils avoient eu part à la rébellion. Il en éxila quelques-uns, & fit revenir ceux qui avoient soustenu son parti. Ces exécutions rétablirent parfaitement son autorité dans tout le Païs, & l'y firent craindre. Annales Bertiniani.

Ce que Loüis faisoit en Saxe, Charles tâchoit de le faire en Aquitaine, & y poussoit à toute outrance les Partisans du jeune Pepin. Quelques-uns furent pris, le reste fut dissipé, & Pepin se cacha. Pour Lothaire, il retourna à Aix-la-Chapelle, & fit sentir son indignation à plusieurs Seigneurs de la Forest d'Ardennes, qui avoient suivi le parti de ses freres.

Loüis & Charles se trouvérent à Vormes sur la fin de Septembre, & Lothaire vint à Thionville, pour y demeurer pendant les conférences de Metz. Par-là Lothaire contrevenoit à un des articles préliminaires qui estoit, que luy & ses deux freres se tiendroient également éloignez du lieu des conférences, afin que tout y fust reglé avec pleine liberté par les Députez de la Nation Françoise. Les deux Rois luy envoyérent représenter les suites fâcheuses de cette infraction ; & après plusieurs difficultez qu'ils se firent les uns aux autres, il fut résolu qu'on ne s'assembleroit point à Metz, mais à Coblents. Les Députez des trois Princes s'y trouvérent au nombre de cent dix, & commencérent leur conférence le dix-neuviéme d'Octobre. Pour éviter les occasions de querelles entre les divers partis, on convint que les Députez de Charles & de Loüis demeureroient au delà du Rhin, & ceux de Lothaire en deça, d'où ils venoient tous les jours à Coblents, & s'assembloient dans l'Eglise de S. Castor. *Les Deputez des trois Princes s'assemblent à Coblents: la Trêve y est prolongée.* An. 843.

Les moyens de faire les partages à peu près égaux, faisoient tout le sujet & toute la difficulté des conférences. Il ne se trouvoit personne qui eût une connoissance assez exacte de la qualité des Provinces, des limites, des territoires, des revenus que produisoient les divers Etats, du nombre des Habitans, & de plusieurs autres particularitez, dont il faut estre instruit en pareilles occasions, pour l'avantage du Prince dont on doit ménager les intérests. Après plusieurs pro-

projets que l'on fit sur ce sujet, Lothaire pressant fort la conclusion, parce que c'estoit à luy à choisir tel lot qu'il voudroit, il fut résolu du consentement de tous les trois partis, de remettre le partage à la S. Jean de l'année suivante, & de prolonger la Tréve; & la prolongation en fut signée à Thionville, où tous les Députez se rendirent.

Charles épouse Hermentrude niéce du Duc Adelard. Nitardus. Lib. 4. Il paroist que durant cet intervalle Charles demeura Maistre de la Neustrie, Lothaire de l'Austrasie, Loüis de toute la Germanie. Car Loüis aussi-tost après que la continuation de la Tréve fut signée, entra avec son Armée en Saxe, où les Esclaves s'estoient de nouveau révoltez contre leurs Maistres, punit ces rebelles, & en fit un carnage horrible. Pour Charles, il estoit demeuré à Chiersi sur l'Oise, & prit ce temps-là, pour épouser Hermentrude niéce du Duc Adelard.

Ce mariage se fit autant par politique que par inclination. Adelard avoit esté très-puissant sous l'Empire de Loüis le Débonnaire, & s'estoit rendu extrêmement agréable aux Seigneurs François; mais aux dépens de son Maistre par le grand nombre de Priviléges dont il les avoit fait gratifier; Priviléges qui augmentoient autant la puissance & l'indépendance des Seigneurs particuliers, qu'elle diminuoit l'autorité du Prince. Le crédit qu'Adelard s'estoit acquis par cette condescendance duroit encore, & estoit d'un grand poids pour *Ibid.* le parti, en faveur duquel il se déclareroit. Ce fut la raison qui engagea Charles à épouser la niéce de ce Seigneur. Le mariage se fit au mois de Décembre à S. Quentin. Il y passa la Feste de Noël, & de-là il alla à Valenciennes, où il partagea à plusieurs de ses Capitaines les postes importants d'entre la Seine & la Meuse; & alla passer le reste de l'hiver en Aquitaine, pour y étouf- An. 843. fer toutes les semences des révoltes que le jeune Pepin tâchoit toûjours d'y fomenter: mais dans l'estat chancellant où estoit alors l'Empire François, il s'en faisoit tout à coup de nouvelles, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & il s'en fit alors une fâcheuse.

Le Comte Lambert autrefois Gouverneur de la Marche ou Frontiere de Bretagne, avoit toûjours suivi hautement le parti de Lothaire. Quelque temps avant la bataille de Fontenay il fut obligé de se soûmettre à Charles, le Regiſtrum Monaſterii Sancti Sergii Andegav. Duc de Bretagne n'ayant pas voulu se déclarer contre ce Prince. Charles receut Lambert avec beaucoup de bonté, lorsqu'il vint le saluer au Mans: mais son Gouvernement luy fut osté, & il fut donné au Duc Renaud natif d'Aquitaine.

Lambert chagrin de se voir ainsi dépoüillé, & persuadé qu'il feroit plaisir à Lothaire, entreprit de faire déclarer le Duc de Bretagne contre Charles. Ce Duc estoit Nomenoy que l'Empereur Loüis le Débonnaire avoit choisi pour gouverner les Bretons à la place de Morvan qui avoit pris en se révoltant la qualité de Roy.

Nomenoy Duc de Bretagne se déclare contre Charles. Lambert vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. Nomenoy se soûleva, & estant aussi-tost après tombé malade, il mit son fils Herispée à la teste d'une Armée, qu'il envoya ravager le territoire de Rennes. Renaud vint au secours, & rencontra les Bretons à Messac proche de la Riviére de Villaine au-dessus de Rennes. Il les attaqua & les défit; Lambert avec d'autres Troupes suivoit

suivoit de près le fils du Duc de Bretagne, & arriva dans le temps de la déroute. Il trouva les François en désordre, & débandez après les ennemis qu'ils poursuivoient, & il les chargea si vivement, & si à propos que, tout vainqueurs qu'ils estoient, ils furent obligez de fuïr à leur tour. Beaucoup demeurérent sur la place, & entre autres le Duc Renaud. Le fruit de cette victoire fut la prise de Nantes, dont Lambert fut fait Gouverneur par le Duc de Bretagne. *Ibid.*

Les trois Princes font un nouveau partage.

A peine fut-il en possession de ce Gouvernement, qu'il se broüilla avec le Duc qui le luy osta. Mais il ne fut pas long-temps sans s'en venger *. Il sçut qu'une grosse flote de Normands estoit sur les costes d'Aquitaine. Il les alla trouver, & leur offrit de leur faire surprendre & piller Nantes. Ils le suivirent, & un vent d'Occident fort propre pour entrer dans la Loire s'estant élevé, ils arrivérent inopinément à Nantes qu'ils prirent par escalades, & où ils mirent tout à feu & à sang. Ils firent des détachemens qui ravagérent l'Anjou & la Touraine. Ils emmenérent avec eux une infinité de prisonniers & un butin inestimable. De-là ils allérent faire descente en Guienne où ils firent de pareils désordres; & s'estant emparez d'une Isle que l'Histoire ne nomme point, ils firent ce qu'ils n'avoient encore osé faire sur les costes de France. Ils s'y arrestérent & y construisirent des barraques pour ỳ passer l'hiver, tristes & funestes effets d'une guerre civile, qui contribuërent pourtant à avancer la paix; car les trois Princes s'estant sur ces entrefaites rendus a Verdun où se devoit faire le nouveau partage, il se fit tranquillement, & de cette sorte. Loüis eut tous les Païs dépendans de l'Empire François au delà du Rhin, & de plus, les Villes & territoires de Spire, de Vormes & de Mayence, & par cette raison nous ne l'appellerons plus désormais Roy de Baviére, mais avec les anciens Auteurs, Roy de Germanie. Lothaire outre l'Italie & sa qualité d'Empereur eut tout le Païs d'entre le Rhin & l'Escaut, le Haynaut, le Cambresis, & quelques autres Comtez d'en deça de la Meuse, & depuis la source de cette Riviére jusqu'au conflant de la Saone & du Rhône, & depuis le conflant tout le Rhône jusqu'à la Mer avec les Comtez d'en deça, & d'au delà. Charles eut tout le reste de la France, & porta le nom de Roy de France. Les Princes se retirérent fort satisfaits, & se firent réciproquement de grands sermens de contribuer de tout leur possible à entretenir une bonne paix.

Regino in Chronic. Annales Bertiniani.

Mort de l'Impératrice Judith.

L'Impératrice Judith n'eut pas la satisfaction de voir cette réconciliation; elle estoit morte à Tours le 19. d'Avril de cette mesme année.

Ce fut une Princesse d'un grand esprit & d'une grande habileté. L'autorité qu'elle se donna dans le Gouvernement luy attira du vivant de l'Empereur son mari, bien des ennemis & de grandes persécutions dont elle triompha toûjours. Ses envieux la chargérent de bien des crimes. L'Empereur Loüis le Débon-

* En cet endroit l'ancien Auteur du Manuscrit de S. Serge appelle le Païs Nantois, nouvelle Bretagne; marque que ce Païs-là ne fut compris sous le nom de Bretagne, que depuis que Nomenoy s'en fut emparé. Je croirois volontiers la mesme chose de Rennes, qui depuis le commencement de la Monarchie passa toûjours pour une Ville de France.

Débonnaire l'en crut, ou parut toûjours l'en croire très-innocente. La Cour est un Païs où la calomnie ose tout, & où la politique dissimule tout; c'est ce qui y rend tant de mystéres impénétrables.

Charles fait couper la tête à Bernard Duc de Languedoc. Le Comte Bernard dont la faveur & la familiarité firent le plus de tort à la réputation de cette Princesse, ne luy survécut pas long-temps. Soit que par sa mort il eust perdu l'appuy qui le soustenoit encore, soit qu'il eust laissé trop découvrir les mauvais desseins que la conduite ambiguë qu'il avoit tenuë jusqu'alors, faisoit déja soupçonner, il fut arresté comme criminel d'Etat l'année d'après. Il estoit encore alors un des Gouverneurs de la Marche ou Frontiere Espagnole, & Duc de Languedoc. Le Comte Aizon dont j'ay parlé, qui à la faveur des Sarasins d'Espagne s'estoit fait un Etat indépendant de la France au delà des Pyrenées, qu'il avoit laissé en mourant à son frere Sanche comme un héritage de famille, fut un exemple, qui le tenta & le fit penser à se faire une Souveraineté de ses Gouvernemens. Mais le Roy le surprit en Aquitaine, & par le jugement d'une Assemblée des Seigneurs François, il eut la teste tranchée. (Annales Bertiniani.)

Cette mort loin de finir les troubles de l'Aquitaine les augmenta beaucoup: car Guillaume fils de Bernard s'estant emparé de Toulouse, fit révolter en faveur du jeune Pepin tout le Païs voisin des Pyrenées, & se croyant tout permis, pour venger la mort de son pere, il traita avec Abderame Roy de Cordouë pour en estre secouru. Ce Prince suivant sa politique & celle de ses prédécesseurs luy envoya des Troupes, qui en servant Guillaume désolérent tout le Languedoc. (Epist. Eulogii Cordub. ad Viliesindum.)

Son Armée est défaite par le jeune Pepin. Le Roy alla mettre le siége devant Toulouse *, & voulant au plustost venir à bout de cette entreprise, il envoya ordre à la plus grande partie des Troupes de son Etat, de le venir joindre à ce siége. Le jeune Pepin alla au devant de ce renfort, le rencontra dans l'Angoumois & l'attaqua si brusquement, qu'après très-peu de résistance, il le mit en déroute presque sans rien perdre. Les Chefs abandonnez de leurs Soldats périrent presque tous dans le premier choc. Le nombre des prisonniers fut très-grand. Pepin en relâcha plusieurs, après les avoir fait jurer qu'ils ne porteroient jamais les armes contre luy, & il garda les autres.

(Annales Bertiniani ad an. 844.) L'Abbé Hugues fils de Charlemagne, & oncle du Roy fut tué aussi-bien que l'Abbé Rikbole fils d'une fille de Charlemagne, & cousin germain du Roy. Loup ce fameux Abbé de Ferrieres, Ebroin Evêque de Poitiers, Ragenaire Evêque d'Amiens furent pris; on voit par-là que durant ces guerres civiles, c'estoit plus la mode que jamais, que les Abbez & les Evêques allassent à la guerre. Plusieurs Comtes & quantité de Noblesse eurent le mesme sort que ces Abbez & ces Evêques. Ainsi le Roy fut obligé de lever le siége de Toulouse.

Le Comte Lambert qui s'estoit raccommodé avec le Duc de Bretagne, ne donnoit pas de moindres inquiétudes à ce Prince. Ce Comte avoit surpris les.

* Cette expedition de Toulouse est marquée dans les Capitulaires de Charles le Chauve. P. 38. *Edit. Sirmondi.*

les Marquis du Mayne, c'est-à-dire les Comtes où les Généraux qui commandoient dans la Marche ou Frontiere du Mayne du costé de la Bretagne, & les avoit taillez en piéces après avoir forcé le Pont de la Riviére de Mayenne. Le Duc de Bretagne revint encore quelque temps après dans ce mesme Païs, il y mit tout à feu & à sang; & s'y seroit establi sans doute, si les avis qu'il receut que les Normands ménaçoient ses costes, ne l'eussent obligé à retourner chez luy.

Annales Bertiniani.

Le Roy de Germanie agissoit au delà du Rhin & de l'Elbe, avec plus de bonheur que Charles. Il dompta les Abodrites * qui s'estoient fait un Roy en se révoltant. Ce Roy fut tué dans un combat, & les rebelles contraints de recevoir les Ducs que Loüis leur donna pour les gouverner. Il ramena partie par force, partie par addresse, la plulpart de ces Nations Germaniques qui avoient secoüé le joug, & les soûmit de nouveau à l'Empire François.

Annales Fuldens.

* Aujourd'huy le Meklebourg.

Pour l'Empereur Lothaire que ses vastes desseins, & l'espérance d'envahir les Royaumes de ses freres avoient toûjours retenu en France, il commença à penser aux affaires d'Italie qu'il avoit assez négligées jusqu'alors.

Le Pape Grégoire IV. estoit mort sur la fin de l'année 843. & avoit eu pour Successeur Serge II. qui fut élu le dixiéme de Février de l'année suivante. Si-tost que Lothaire eut appris cette élection, il fit partir pour l'Italie le Prince Loüis son fils aisné avec une Armée. Les motifs de ce voyage furent de faire couronner ce jeune Prince Roy de Lombardie, par le nouveau Pape, d'exiger l'hommage, & le serment de fidélité des Romains, ainsi qu'il se pratiquoit d'ordinaire à la création des nouveaux Papes; de maintenir à Rome les autres droits de l'Empereur, & de faire payer le tribut qui luy estoit dû par le Duché de Benevent, ou il estoit arrivé de grands changmens depuis la mort de Loüis le Débonnaire.

Lothaire envoye une Armée en Italie.

An. 844.

L'Armée de Loüis fit beaucoup de désordres dans sa route, principalement dans le territoire de Boulogne. Si-tost que le Pape le sçut arrivé à un mille de Rome, il en fit sortir toute la Bourgeoisie sous les armes, pour aller au devant de luy, l'envoya complimenter de sa part, & fit avancer une partie du Clergé avec la Croix & les Etendars de Rome. C'estoit la maniére dont on avoit coustume de recevoir alors les Empereurs. Le Pape l'attendit hors de la Ville sur les degrez de l'Eglise de S. Pierre. Ils s'embrassérent l'un l'autre & entrérent ensemble dans le vestibule de l'Eglise, le Prince tenant la main droite du Pape. Dans ce moment on ferma les portes de l'Eglise par ordre du Pape, qui se tournant vers Loüis luy parla d'un air tout différent de celuy, dont ses Prédécesseurs avoient jusqu'alors accoustumé de parler aux Rois & aux Empereurs François. Si vous venez icy en bon Prince, luy dit-il, pour le bien des Peuples, les portes de cette Eglise vous seront ouvertes; que si vous avez quelque méchant dessein, elles vous seront fermées à vous & à toute vostre suite. Ces paroles du Pape à l'Empereur estoient l'effet de sa défiance, de son chagrin pour les ravages que faisoit l'Armée Françoise, & de son génie naturellement hautain.

Anastasius.

Loüis répondit qu'il n'avoit aucune mauvaise intention. Et sur cette asseurance le Pape fit ouvrir les portes de l'Eglise. Ils y entrérent tous deux suivis

d'un grand nombre d'Evêques, d'Abbez & de Peuple avec de grandes acclamations. On chanta quelques priéres, & après que le Pape eut donné sa bénédiction à toute l'Assemblée, Loüis se retira à son Camp.

Loüis son fils aîné est sacré Roy de Lombardie par le Pape Serge II.

Le Pape toûjours dans la défiance avoit donné ordre que les portes de Rome demeurassent fermées, & plusieurs Seigneurs luy ayant fait témoigner qu'ils auroient souhaité d'y entrer & d'y loger, il le leur refusa. Loüis luy dit que le principal sujet de son voyage, estoit d'estre sacré par ses mains Roy de Lombardie, & luy exposa là-dessus les intentions de l'Empereur son pere: le Pape luy témoigna qu'il le feroit avec joye, & le Dimanche suivant qui estoit le second d'après la Pentecoste, la cérémonie se fit avec beaucoup de pompe.

Differens entre ce Prince & le Pape.

Quelques démonstrations d'amitié & de respect qu'on affectast de se donner de part & d'autre, on y entrevoyoit de la défiance & du mécontentement. Cette fermeté avec laquelle le Pape parloit & agissoit, déplaisoit à Loüis, qui de son costé laissoit vivre ses Troupes aux environs de Rome avec aussi peu de discipline, qu'elles avoient fait dans le Boulonnois.

Ibid.

Les François estoient choquez du refus qu'on leur avoit fait de les admettre dans la Ville. Drogon Archevêque de Metz *, grand-oncle de Loüis qui l'avoit suivi avec plusieurs Evêques & Abbez de France par l'ordre de l'Empereur, estoit sans cesse en contestation avec le Pape, & il naissoit à toute occasion de nouveaux sujets de querelle.

Depuis la mort de Charlemagne les Papes n'avoient pas toûjours pour ses Successeurs la mesme déférence qu'ils avoient eüe pour luy. Et Grégoire IV. estant venu en France sans la permission de Loüis le Débonnaire, en avoit usé avec beaucoup de hauteur envers cet Empereur, & envers les Evêques du Royaume, qui de leur costé en userent de mesme à l'égard de ce Pape.

Les Rois de France obligent les Papes à leur rendre raison de leur conduite.

Lothaire néanmoins n'estant que Roy de Lombardie du vivant de son pere, avoit assez fait valoir en plusieurs rencontres l'autorité Impériale à Rome; & dès qu'il se fut accommodé avec ses freres, il pensa à l'y maintenir: ce fut, comme j'ay dit, un des motifs qui le déterminérent à y envoyer son fils avec une Armée. Une des plus grandes marques de cette autorité que ces Princes prenoient à Rome, estoit d'écouter les accusations que l'on faisoit contre les Papes, & de juger de leurs deffenses. Ainsi fit Charlemagne pour les crimes qu'on imposoit au Pape Leon III. Ainsi avoit fait Loüis le Débonnaire qui envoya des Commissaires à Rome, pour connoistre de ceux dont on accusoit le Pape Pascal. L'Archevêque de Metz crut qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à l'Empereur & à son fils, que d'obliger ainsi le Pape à leur rendre raison de sa conduite. Un très-grand nombre de Prélats d'Italie s'estoient rendus au Camp du Prince pour luy faire leur cour; & l'Archevêque les anima secretement à faire leurs plaintes contre le Pape, les asseurant qu'on les écouteroit.

Eginard. in Annales.

L'Ar-

* Quoique Metz n'ait jamais esté qu'Evêché, on donne cependant dans nostre Histoire le titre d'Archevêque à Drogon à cause de la grande autorité que les Papes, en consideration de sa naissance & de son mérite, luy avoient donnée dans l'Eglise de France. Il fit néanmoins peu d'usage de cette autorité, parce que les Evêques de France s'y opposerent. *Hincmar. Epist. 6.*

L'Archevêque de Ravenne dont les Prédéceſſeurs avoient eu divers différends avec les Papes, & l'Archevêque de Milan eſtoient à la teſte de tous ces Prélats. Ils eurent pour celuy de Metz la complaiſance qu'il demandoit d'eux. Ils préſentérent des Requeſtes contre le Pape, & propoſérent divers griefs. Le Pape répondit à tous avec une fermeté, une préſence d'eſprit, & une prudence qui confondit tous ſes adverſaires. Les Annales de S. Bertin, diſent que dans l'Aſſemblée du Peuple & des Seigneurs Romains, l'Empereur fit déclarer que ſon intention eſtoit, que déſormais le Pape venant à mourir, on ſuſpendiſt l'ordination de ſon Succeſſeur, juſqu'à ce qu'on luy euſt donné avis de la vacance du Siége, & qu'il euſt envoyé des gens de ſa part pour y eſtre préſens. Les déſordres qui arrivoient, & les brigues qui ſe faiſoient par les Seigneurs Romains dans les Elections, pouvoient eſtre un motif raiſonnable pour ce Prince, de ſouhaiter que la choſe ſe fit ainſi, & ſelon les meſmes Annales cette Ordonnance paſſa, meſme avant le couronnement du Prince Loüis.

Ordonnance de l'Empereur touchant l'ordination des Papes.

Anaſtaſius.

An. 844.

L'Archevêque de Metz fit encore une autre propoſition au Pape; qui fut que tous les Seigneurs Romains fiſſent ſerment de fidélité entre les mains du nouveau Roy de Lombardie. Le Pape répondit qu'il ne le permettroit pas; que ny luy, ny la Nobleſſe Romaine n'y conſentiroient jamais, & que ce ſerment n'eſtoit dû qu'au ſeul Empereur auquel on ne refuſoit pas de le faire. On n'inſiſta pas davantage ſur cet article. Les Seigneurs Romains en préſence du Pape, du Roy de Lombardie & de tous les Evêques & Abbez, firent le ſerment dans l'Egliſe de S. Pierre, & on le receut au ſeul nom de l'Empereur.

Les Seigneurs Romains lui font ſerment de fidélité.

Anaſtaſius.

Le Pape refuſa avec une égale fermeté le rétabliſſement d'Ebbon Archevêque de Rheims, que l'Archevêque de Metz luy demandoit de la part de l'Empereur. J'ai raconté comment Ebbon, dépoſé pour avoir eſté à la teſte des factieux qui avoient détrôné l'Empereur Loüis le Débonnaire, s'eſtoit fait rétablir après la mort de cet Empereur par Lothaire dans une Aſſemblée d'Evêques tenuë à Ingelheim ſur le Rhin; mais quand le parti de Charles eut prévalu dans la Neuſtrie, il s'enfuït de Rheims, & après avoir eſté longtemps caché, il alla à Rome avec le Prince Loüis, eſpérant obtenir ſon rétabliſſement par l'autorité du S. Siége, à la recommandation de l'Empereur. Mais le Pape oppoſant les Canons à la ſollicitation qu'on luy faiſoit, déclara qu'il ne rétabliroit point un Evêque dépoſé par un Concile, & convaincu de pluſieurs grands crimes. Il ne voulut pas meſme luy accorder de communier avec les Clercs, & il luy permit ſeulement de communier avec les Laïques. Cet Archevêque dépoſé fit encore dans la ſuite diverſes tentatives, qui ne luy réüſſirent pas mieux. Nonobſtant ces refus, l'Archevêque de Metz ſe ſépara aſſez content d'avec le Pape qui le fit avant ſon départ, ſon Vicaire dans toutes les Egliſes des Gaules & de la Germanie.

Le Pape refuſe le rétabliſſement de l'Archevêque de Rheims.

Anaſtaſius.

Annales Bertiniani ad an. 844.

La derniére affaire que Loüis avoit à terminer en Italie, regardoit le Duc de Benevent. Ces Ducs eſtoient tributaires de la France depuis long-temps, & eſtoient fort puiſſants. Ils poſſédoient outre Benevent pluſieurs autres Villes, & entre autres Salerne & Barri, & avoient eu de tout temps beaucoup de

Les Ducs de Benevent tributaires de la France.

de répugnance à se soûmettre au tribut. Grimoald que Charlemagne avoit investi de ce Duché, ayant esté tué par le Comte de Campso l'an 818. les Beneventins mirent en sa place un Seigneur nommé Sigon, sans attendre l'agrément de l'Empereur Loüis le Débonnaire alors regnant; néanmoins ce Duc fit si bien, qu'à force de présens & de soûmissions, il obtint sa confirmation de l'Empereur.

Desordres dans ce Duché.

Sigon qui vécut peu, avoit eu Sicard pour Successeur. Celuy-cy ayant esté tué dans une sédition, laissa ce Duché en proye à l'ambition de divers Seigneurs qui prétendoient se faire élire Ducs. Adalgise & Siconulse frere de Sicard, estoient les deux plus puissants des prétendants, & c'estoit durant les guerres civiles des trois Princes François, que ces désordres arrivérent. La seule autorité d'un Empereur qui n'eust pas esté occupé ailleurs, auroit fini ces différends; mais Lothaire avoit alors trop d'affaires en France, pour porter efficacement ses soins jusqu'aux extremitez de l'Italie. Les Sarazins d'Afrique qui s'estoient rendus Maistres de la Sicile n'attendoient qu'une occasion de passer en Italie, & ce différend la fit naistre. Adalgise pour fortifier son parti, les appella, & Siconulse se voyant sur le point d'estre accablé, eut recours aux Sarazins d'Espagne, qui en passant firent descente en Provence, où ils ravagérent tous les environs de la Ville d'Arles.

Les Sarazins d'Afrique se rendirent Maistres de Barri, Ville considérable sur le bord du Golfe de Venise, & Siconulse fit entrer ceux d'Espagne dans Benevent, & dans la pluspart des autres Places de ce Duché. Le parti de Siconulse prit le dessus, & il trouva moyen de faire sortir les Sarazins Espagnols de Benevent, tandis que les Afriquains se conservoient toûjours la possession de Barri. C'estoit-là l'estat de ce Duché, lorsque Loüis vint avec son Armée en Italie.

Terminez par Loüis. Anastasius. Annales Bertiniani.

Siconulse ayant sçu les grandes forces qu'il avoit avec luy, vint le trouver auprès de Rome avec son Armée, fit hommage, reconnut l'Empereur pour son Souverain, & s'obligea de luy payer un tribut de cent mille sous d'or. La plûpart de ceux du païs qui tenoient encore contre Siconulse, le voyant réüni avec la France, revinrent à luy, & prirent dès-lors la résolution de chasser les Sarazins de tout leur Duché; mais la chose estoit difficile, & l'Italie se vit long-temps depuis exposée aux cruautez de ces Infidéles, qui demeurerent en possession de Barri. Loüis après avoir mis ainsi ordre à tout, prit congé du Pape, & vint tenir sa Cour à Pavie, à l'éxemple des anciens Rois des Lombards.

Conferences entre les trois Princes proche de Thionville.

Cependant les trois Princes revenus de ces animositez, qui leur faisoient compter pour rien tous les désordres & le bouleversement entier de l'Etat, aussi-bien que les insultes continuelles des Bretons, des Normands, & des autres Nations de la Germanie & du Nord, prirent sérieusement & de concert la résolution d'y mettre ordre. Après plusieurs Ambassades qu'ils s'envoyerent les uns aux autres, & une Assemblée de Seigneurs & de Prélats que Charles tint à Couleines * au païs du Maine, ils se trouverent au mois d'Octobre

* *Colonia. Vide primam notam Sirmondi ad Capitula Caroli Calvi.*

bre à Juds * proche de Thionville, & y ayant renouvellé leurs anciennes protestations d'amitié, s'estant promis mutuellement de ne point se livrer à certains esprits broüillons & ennemis de la paix, qui avoient fomenté trop longtemps leurs mesintelligences, de rétablir les affaires de l'Eglise dans leur premiere splendeur, de ne point donner les biens Ecclésiastiques à des Séculiers, ils envoyerent au jeune Pepin, au Duc de Bretagne, & au Comte Lambert, ordre de se mettre à leur devoir, & de reconnoistre Charles comme Roy de France & leur Souverain, & les menacerent que s'ils ne le faisoient au plustost, ils iroient tous trois avec leurs Troupes unies, les punir de tout le passé. La suite montra que ces menaces ne les étonnerent pas beaucoup. Mais durant que les Conférences se tenoient, les Normands firent de nouvelles descentes dans l'Empire François, qui chagrinerent fort ces Princes.

Jamais cette Nation ne s'estoit renduë plus redoutable que cette année-là. L'Angleterre, la France & l'Espagne éprouverent sa fureur. Ils descendirent d'abord en Angleterre, où dans un combat qui dura trois jours, ils défirent les Anglois-Saxons; ils remporterent un très-grand butin de cette Isle, & y firent un horrible massacre des Habitans. Ce fut après cette expédition qu'ils revinrent en France. Ils entrerent dans la Garonne, monterent jusqu'à Toulouse, & en désolerent tous les environs. Ils furent moins heureux en Espagne; ils en furent repoussez en divers endroits, & battus dans les descentes qu'ils tenterent, & à leur retour une tempeste dont ils furent accüeillis, les fit presque tous périr avec leur butin : cela n'empescha pas cette Nation infiniment nombreuse, de mettre encore en Mer l'année suivante des Flotes plus grosses & plus fournies d'hommes, qu'elle n'avoit encore fait.

An. 844. Les Normands font descente en Angleterre, en France, en Espagne. Annales Bertiniani.

An. 845.

Leur Roy Heric attaqua en personne le Roy de Germanie, & ayant remonté l'Elbe avec six cens Voiles, força Hambourg, qu'il pilla, & ne fut repoussé qu'après avoir fait bien du dégast. Ils entrerent dans la Frise, où ils furent d'abord battus; mais ils eurent leur revanche, & gagnerent deux batailles sur les Troupes Germaniques, dont ils firent un grand carnage.

Ils forcent Hambourg, & entrent dans la Frise. Annales Bertiniani. Annales Metens.

Ils firent encore diverses tentatives sur les costes de Flandres & en Aquitaine : mais la plus considérable expédition fut celle d'un des Généraux de cette Nation nommé Regnier, qui estant entré dans la Seine avec six-vingt Vaisseaux, répandit la terreur par toute la France. Il monta jusqu'à Roüen, dont les Habitans faute de cœur ou de forces, n'oserent s'opposer à son passage, & luy ouvrirent leurs portes. Il profita de la consternation où il vit tout le païs, & s'avança jusqu'à Paris, qu'il trouva abandonné. Il entra la veille de Pasques dans cette Ville, & la mit au pillage aussi-bien que tout le païs d'alentour.

Ils s'avancent jusqu'à Paris, & mettent tout au pillage. Annales Bertiniani ad an. 845. Aimoinus in Libro Miracul. S. Germani.

Le Roy estoit cependant retranché avec quelques Troupes à S. Denis, où il résolut d'aller présenter la bataille aux Normands; mais il en fut détourné par ceux de son Conseil, qui luy firent comprendre les conséquences de sa défaite, si elle arrivoit, & que tout le Royaume seroit perdu.

Le Général des Normands n'osant pas s'engager plus avant, & appréhendant

Leur Général se retire pour une somme d'argent.

* Judicium. Capitula Caroli Calvi. *Vide Notam Sirmondi.*

dant mesme d'estre coupé à son retour, envoya proposer au Roy un Traité de Paix. Il demandoit qu'on le laissast se retirer avec tout son monde, tous ses Vaisseaux, & tout son butin sans le poursuivre; qu'on luy donnast pour luy & pour ses Soldats une somme d'argent, & à ces conditions il promettoit de ne plus entrer en France en ennemi & contre la volonté du Roy. La proposition de donner de l'argent parut honteuse au Roy, & il eut peine à s'y résoudre; mais la grandeur du péril & la désolation du Royaume luy furent représentez si fortement, qu'il y consentit.

Le Général Normand vint le saluer avec ses principaux Officiers. On leur fit délivrer sept mille livres pesant d'argent, & ils jurerent par leurs Dieux & sur leurs armes, qu'ils ne reviendroient jamais dans le Royaume, que quand ils y seroient appellez pour le défendre contre ses ennemis. *Ibid.*

Regnier estant retourné en Dannemarc, fit exposer devant le Roy Héric tout l'or & l'argent qu'il avoit apporté de France; luy raconta le pillage de Paris, & comme il avoit obligé le Roy de France à luy payer tribut. Il luy présenta les sept mille livres d'argent & la partie d'une poutre du Monastére de S. Germain des Prez, qu'il avoit fait scier exprès pour l'emporter, comme un monument de sa victoire. Il luy fit l'éloge de la richesse & de la fertilité du païs où il estoit entré, & luy dit en mesme temps que ce païs estoit habité par les hommes du monde les plus lâches; que le seul nom des Normands les avoit mis en fuite & leur avoit fait abandonner leurs plus belles Villes. Il ajoûtoit en raillant, qu'il avoit trouvé plus de résistance dans les morts que dans les vivans; que tous avoient fui, & qu'un seul vieillard mort avoit fait sentir la pesanteur de son bras à quelques-uns de ses gens qui avoit pillé sa maison. Il parloit de S. Germain & de l'Eglise de ce Saint, où quelques-uns de ceux qui y estoient entrez pour la piller, furent punis de mort subite.

Il est puni miraculeusement. Au moment que Regnier faisoit cette raillerie, il tomba par terre, & commença à crier tout tremblant, qu'il voyoit S. Germain qui l'assommoit à coups de baston. Dans l'instant son corps s'enfla d'une maniere surprenante, & peu de jours après il expira parmi les plus horribles douleurs. Je ne voudrois pas cautionner universellement la vérité de je ne sçay combien de prodiges de cette nature racontez par nos anciens Auteurs; mais Aimoin, Moine de S. Germain, plus ancien que l'Auteur de mesme nom dont nous avons une Histoire de France, proteste qu'il avoit appris celuy-là d'un Seigneur nommé Kobbon, Ambassadeur du Roy de Germanie auprès du Roy des Normands; que ce Seigneur estoit présent lorsque la chose arriva, & que le Général Normand luy avoit promis à luy-mesme, que s'il réchapoit de la maladie dont il estoit frappé, il se feroit Chrétien. L. 1. Mirac. S. Germ.

Charles & le jeune Pepin s'accommodent. Jamais la France n'avoit esté réduite à un si pitoyable état. Les Bretons paroissoient plus fiers & plus intraitables que jamais. La famine désoloit tout le Royaume. Guillaume fils du Duc Bernard, qui estoit maistre de Toulouse, soûtenoit toûjours le parti du jeune Pepin, & couroit avec les Sarazins qu'il avoit fait venir à son secours, sur les Terres de l'obéïssance du Roy. Il avoit fait une Ligue offensive avec le Comte Sanche, successeur d'Aison

ce

ce rebelle qui dès le temps de Loüis le Débonnaire, s'estoit saisi d'une partie de la Catalogne, & le Roy ne pouvoit pas estre secouru par ses freres. Loüis Roy de Germanie avoit besoin de toutes ses Troupes contre les Normands. La Provence s'estoit révoltée contre l'Empereur Lothaire, & le Duc Fulcrade qui l'avoit fait soûlever, vouloit s'en faire Souverain. Dans cette extrémité, Charles résolut de s'accommoder avec le jeune Pepin. Ils s'aboucherent à l'Abbaye de Fleuri sur la riviére de Loire. Pepin ennuyé d'un sort aussi incertain que le sien l'avoit esté jusqu'alors, ne se rendit pas difficile. Charles luy céda l'Aquitaine, à la réserve des Villes & des Territoires de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulesme à charge d'hommage pour le reste, & il le fit jurer qu'il luy seroit désormais fidéle, comme un neveu devoit l'estre à son oncle, & qu'il luy fourniroit des Troupes, & viendroit à son secours toutes les fois qu'il seroit mandé. Après ce Traité, les Seigneurs qui s'estoient déclarez pour l'un ou pour l'autre parti, revinrent chacun dans leurs Terres; ceux qui estoient de Touraine, de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulesme entrerent au service du Roy, & les autres se soûmirent à Pepin.

Epist. Eulogii ad Vilieasindum. Annales Bertiniani.

Ibid.

Charles délivré d'inquiétude du costé d'Aquitaine, ne différa pas à porter ses armes en Bretagne contre le Duc Nomenoy, qui profitant des troubles de France, faisoit des courses dans le Maine, & avoit fort méprisé les menaces qu'on luy avoit faites de la part des Princes François. Ce Duc néanmoins n'estoit pas non plus tout-à-fait Maistre chez luy. Plusieurs Seigneurs de la Nation Bretonne s'opposoient au dessein qu'il avoit formé de se rendre entierement indépendant de la France: & ce fut ce parti qui obligea le Roy à haster cette expédition, par l'asseûrance que ces Seigneurs Bretons luy donnerent, qu'ils n'attendoient que son arrivée pour se joindre à luy, & l'aider à faire rentrer le Duc dans son devoir.

Charles attaque Nomenoi Duc de Bretagne. Annales Bertiniani. Lupus Ferrar. Epist. 31. 32. 33.

Sur cet avis, le Roy partit de l'Abbaye de Fleuri avec assez peu de Troupes: le Duc de Bretagne en ayant esté averti, vint au devant de luy, & le surprit dans le temps qu'il passoit des marécages sur les confins de Bretagne & du Maine, avec beaucoup de difficulté & d'embarras. Cette attaque imprévûë dans une telle circonstance, étonna les Soldats, & leur fit perdre cœur. Le Roy pensa y périr, & le bruit se répandit en France qu'il y avoit esté tué. Il se retira dans le Maine, pour y rassembler une nouvelle Armée.

Il se laisse surprendre, & est battu.

L'Empereur fut plus heureux dans la Provence, qu'il remit presque toute entiere sous son obéïssance par la déroute des rebelles, & la Bohéme embrassant de son plein gré le Christianisme, donna au Roy de Germanie la plus grande asseûrance de sa fidélité, qu'il eust pu souhaiter. Le Roy des Bulgares qui avoit pris une pareille résolution luy envoya demander son amitié, & fit alliance avec luy.

Annales Bertiniani.

Ce furent là les principaux événemens de l'année 845. L'année d'après, le Duc de Bretagne voyant entrer Charles avec une grosse Armée dans son païs, demanda la paix & se soûmit. Les Normands firent encore des ravages vers Bourdeaux & vers Xaintes & dans la Frise. Leurs descentes estoient si subites, leurs courses si promptes, & leurs victoires si rapides, qu'on les voyoit pres-

Nomenoi demande la paix, & se soûmet.

An. 846.

presque en mesme temps en divers endroits, & qu'on les appréhendoit par-tout où l'on ne les voyoit pas.

Les Sarazins pillent S. Pierre de Rome, & battent les Troupes de l'Empereur. Annales Bertiniani.

Les Pirates Sarazins à l'exemple des Normands, harceloient aussi continuellement l'Empire François. Ils entrerent dans le Tybre, & vinrent piller l'Eglise de S. Pierre aux portes de Rome. Ils battirent quelques Troupes de l'Empereur, qui voulurent s'opposer à eux, & quelque temps après le jeune Roy de Lombardie estant venu les attaquer, fut entierement défait, & eut beaucoup de peine à gagner Rome, où il se sauva.

Differens entre les Evêques & la Noblesse.

Tous ces mauvais succès affoiblissoient extrêmement l'autorité que les Princes François devoient avoir sur leurs Sujets, pour bien gouverner leurs Royaumes. Charles estoit le moins absolu des trois. Les deux plus considérables Corps de son Etat, celuy des Evêques & celuy de la Noblesse luy faisoient beaucoup de peine. Dès qu'il y avoit un moment de tranquillité, les Evêques s'assembloient aussi-tost en Concile, & le résultat estoit toûjours de demander au Roy la restitution des biens Ecclésiastiques envahis par la Noblesse, ou qui luy avoient esté abandonnez par le Prince mesme durant les guerres. La Noblesse ne s'accommodoit point de ce zéle des Evêques, & eust souhaité qu'on eust commencé la réforme de l'Etat & de l'Eglise Gallicane par d'autres points. Les uns & les autres murmuroient hautement quand on ne les écoûtoit pas. Les Evêques qui depuis Loüis le Débonnaire, s'estoient mis en possession de déposer leurs Souverains & de les rétablir comme ils le jugeoient à propos, sous prétexte de la prééminence de la puissance spirituelle au-dessus de la temporelle, estoient devenus par-là redoutables; & d'autre part, sans la Noblesse qui faisoit toute la force des Armées, le Roy eust esté le joüet de ses ennemis, & la victime de l'ambition de ses freres.

Charles convoque une Assemblée sur ce sujet. Annales Bertiniani. Tom. III. Concil. Gall.

Dans cette opposition il considéra que les Evêques sans la Noblesse luy seroient fort inutiles, & qu'ayant la Noblesse pour luy, il n'avoit pas beaucoup à craindre des Evêques; c'est-pourquoy déférant aux instances des Seigneurs, il convoqua une Assemblée générale à Espernay sur la Marne pour le mois de Juin. Il s'y trouva grand nombre d'Evêques & de Seigneurs. Les Evêques ne manquerent pas de présenter à l'Assemblée les Canons ou Statuts qu'ils avoient faits dans divers Conciles; & principalement dans celuy de Meaux l'année précédente, où s'estoient trouvez Venilon Archevêque de Sens avec ses Suffragans, Hincmar, qui de Moine de S. Denis avoit esté fait Archevêque de Reims, & plusieurs autres Prélats.

Les Seigneurs s'opposent à la reception des Statuts faits par les Evêques dans divers Conciles.

Les Seigneurs s'opposerent à la reception de ces Statuts, & sur tout à ceux qui ordonnoient la restitution des biens dépendans des Eglises, que plusieurs d'entre eux tenoient en bénéfice des Eglises mesmes, à charge de quelque redevance, & qui leur avoient esté donnez par le Roy sous cette condition. Leur raison estoit que toutes leurs Terres ayant esté ruinées par les guerres civiles, & le Roy estant luy-mesme dans l'impuissance de leur fournir d'autres moyens de subsister & de faire le service, ils ne pouvoient pas se dessaisir de ces biens sans l'abandonner; qu'ils exposoient tous les jours leur vie pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, & que l'un & l'autre sans eux seroient à la merci,

ci, non seulement des ennemis de la France, mais des Idolâtres mesmes, qui après avoir déja fait tant de descentes & de ravages, trouveroient enfin moyen de s'en emparer, & d'y établir le Paganisme sur les ruïnes de la Religion Chrétienne.

Ils dirent qu'ils ne prétendoient pas oster aux Evêques le pouvoir de faire des Réglemens dans leurs Synodes pour la réforme des mœurs; mais qu'il n'estoit pas à propos que sous ce prétexte, ils se rendissent les seuls arbitres de l'Etat; que les Seigneurs en estant le Corps le plus illustre & le plus utile, ils avoient droit d'éxaminer les Statuts des Evêques qui regardoient la Police & le Gouvernement, & qu'ils n'estoient pas obligez de se soûmettre aveuglément à toutes leurs décisions.

Ils firent ensuite une demande au Roy: sçavoir, qu'il leur fust permis d'éxaminer certains points sur lesquels le Concile de Meaux avoit prononcé, & qu'afin qu'ils le pûssent faire avec plus de liberté, il ordonnast aux Evêques de sortir du lieu de l'Assemblée. Cette demande offença extrêmement les Evêques, & elle estoit en effet extraordinaire, & contre l'usage des Assemblées; mais le Roy, soit pour s'attacher la Noblesse, soit pour abbaisser les Evêques qui portoient trop loin leur autorité, & en avoient abusé plusieurs fois, accorda aux Seigneurs ce qu'ils demandoient, & les Evêques furent obligez de se retirer. *Ibid.*

Alors les Seigneurs délibererent entre eux sur les Statuts du Concile de Meaux. Ils en choisirent dix-neuf, qui n'avoient rien de fort incommode pour eux, & leur donnerent l'autorité qu'avoient les autres Statuts qu'on lit encore aujourd'huy dans ce qu'on appelle les Capitulaires de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire & de Charles le Chauve. *Et n'en choisissent que dix-neuf.*

Quelque temps après cette Assemblée, l'union des Princes François qui leur estoit plus nécessaire que jamais, pensa estre rompuë pour deux sujets, dont l'un fut une chose fort offençante pour l'Empereur Lothaire, & l'autre estoit aussi un point d'honneur, sur lequel il estoit fort vif. Un Seigneur Vassal de Charles, nommé Gilbert, eut la hardiesse d'enlever une des filles de l'Empereur. J'ay déja remarqué que ces Princesses estoient assez ordinairement obligées de vivre dans le célibat, pourvûës de quelque Abbaye dont on les partageoit, ce qui les engageoit quelquefois, pour se mettre en liberté, à prendre des voyes indignes de leur rang. C'est ce que fit celle-ci, à l'exemple de quelques autres dont j'ay parlé dans les Régnes précédens. Ce Seigneur se retira en Aquitaine sur les Terres de Pepin, où il épousa la Princesse. L'Empereur crut que cette insulte ne luy avoit pas esté faite sans le consentement du Roy son frere, & en fut fort irrité. Mais Charles dans une entrevûë qu'il eut avec luy en présence du Roy de Germanie, luy ayant protesté qu'il n'y avoit eu nulle part, il parut satisfait. *Entrevûë de Lothaire & de Charles.* *Annales Fuldens.*

L'autre point estoit le rétablissement d'Ebbon dans l'Archevêché de Reims. Les tentatives de ce Prélat déposé avoient esté jusqu'alors inutiles. Reims estoit dans le Royaume de Charles, qui estoit aussi irrité contre Ebbon, que Lothaire, dont ce Prélat avoit toûjours suivi le parti, luy estoit affectionné.

Lothaire avoit obtenu du Pape Serge que l'affaire d'Ebbon fust de nou-

veau examinée, & que l'examen se fist dans un Concile qui se tiendroit à Tréves. Cette circonstance estoit avantageuse pour Ebbon, parce que Tréves estoit du Domaine de l'Empereur. Mais par malheur pour luy, le Pape mourut cette année-là mesme. Je ne sçay par quelle raison Ebbon n'osa comparoistre en ce Concile; mais les Evêques assemblez à Paris, luy firent défense de faire aucune fonction Episcopale dans le Diocése de Reims; & Hincmar sur la recommandation de Charles, obtint de Leon IV. successeur de Serge, d'estre confirmé dans la possession de l'Archevêché de Reims, avec le Pallium & toutes les autres prérogatives qu'il pouvoit souhaiter.

An. 847.

Ces deux Princes ont une nouvelle entrevûë à Mersen.

Ces choses réveilloient les anciennes animositez de Lothaire contre Charles; mais ces Princes avoient connu par trop d'expériences l'intérest qu'ils avoient à ne se plus ruïner les uns les autres, afin de pouvoir résister à leurs communs ennemis. Ainsi le Roy de Germanie les engagea tous deux à une nouvelle entrevûë, où il se trouva à Mersen sur la Meuse auprés de Mastric. Ils y furent accompagnez de quantité de Seigneurs des trois Royaumes, devant lesquels ils promirent de ne jamais se séparer les uns des autres, convaincus qu'ils estoient, que leur union estoit absolument nécessaire pour la conservation de l'Empire François.

Et y font divers Réglemens.

Ils firent là de concert divers Réglemens *, dont le plus remarquable est le neuviéme, par lequel ils réglerent qu'aprés leur mort, leurs enfans seroient leurs successeurs dans leurs Etats; qu'ils auroient chacun le partage que leur pere leur auroit assigné, & que leurs oncles n'y auroient aucune prétention; à condition néanmoins que les fils du Roy mort auroient pour eux le respect & les égards, que la qualité de neveu les obligeoit d'avoir.

Article remarquable touchant la succession.

Cet article exactement observé, devoit empescher dans la suite bien des guerres. On faisoit passer comme en Loy, un point sur lequel plusieurs faits depuis l'établissement de la Monarchie, donnoient lieu de douter. La question estoit, si quand il y avoit plusieurs Rois de la Maison de France, un d'eux venant à mourir, celuy ou ceux qui restoient actuellement régnans, n'avoient pas droit sur le Trône vacant au préjudice des enfans du Roy mort, au moins quand ces enfans estoient en bas âge. Jusqu'alors il n'y avoit rien eu de réglé là-dessus, & c'estoit toûjours le plus fort qui l'avoit emporté. L'exemple de Charlemagne rendoit litigieux ce droit des enfans; car aprés la mort de son frere Carloman, il s'estoit saisi de son Royaume, & en avoit frustré les enfans de ce Roy: & mesme dans le partage qu'il fit de son Etat entre ses trois fils, il sembloit avoir remis la décision de ce différend à la discrétion & au jugement des Peuples par cette clause. *Que si quelqu'un de mes trois enfans laisse en mourant un fils, & que le Peuple le choisisse pour succéder à son pere, je veux que ses oncles y donnent leur consentement, & qu'ils le laissent régner dans l'Etat de son pere.*

Charta divisionis Imperii Carol. M.

Les enfans de Lothaire se trouverent les premiers dans ce cas quelques années aprés, & joüirent sans opposition du bénéfice de la Loy.

Les

* Conventus ad Marsnam, Capitula Caroli Calvi. Vide Aubert. Miræum Codice Donation. Piarum. Cap. 15.

Les trois Princes avant que de se séparer, envoyerent des Ambassadeurs au Duc de Bretagne & au Roy des Normands, pour les exhorter à entretenir la paix avec la France, & leur déclarer qu'ils les auroient tous trois pour ennemis, à la premiere hostilité qu'ils feroient sur leurs Terres. Le Duc de Bretagne qui fut battu trois fois cette année par les Normands, se fit un mérite auprès des Princes François de vivre en paix avec Charles. Mais les Normands firent comme auparavant: ils descendirent en Aquitaine, ravagerent toute la coste, & assiégerent Bourdeaux, tandis que d'autres de la mesme Nation se jetterent sur le Domaine de l'Empereur du costé du Rhin, & s'emparerent de l'Isle de Betau.

Les Normands descendent en Aquitaine, & assiegent Bourdeaux.

Annales Bertiniani ad an. 847.

Les Princes François nonobstant leurs menaces, ne purent s'unir contre ces ennemis communs, qui les attaquant de tous costez, les tenoient chacun chez eux toûjours en haleine & en inquiétude. Le Roy de Germanie avoit outre cela une grosse guerre avec les Esclavons, desquels il avoit reçu l'année d'auparavant un grand échec: mais il eut sa revanche celle-ci, en défaisant leur Armée, & reprenant ce qu'ils avoient pris sur luy. A peine Lothaire pouvoit-il envoyer en Italie assez de Troupes, pour empescher les courses des Sarazins, qui vinrent encore jusqu'à Bénevent, & jusqu'aux portes de Rome, porter la désolation. Ceux d'Espagne cependant ayant perdu une grande bataille contre Ramire Roy de Leon, demanderent la paix à Charles, qui reçut à Reims une Ambassade de la part de leur Roy Abdérame, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demandoient.

Charles accorde la paix aux Sarazins d'Espagne.

Ibid.

Cette paix facilita à Charles l'expédition d'Aquitaine, où les Normands continuoient avec obstination d'assiéger Bourdeaux. Il surprit neuf de leurs Vaisseaux dans la Dordogne, & s'en rendit Maistre, il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui estoient dedans, & obligea les autres à lever le siége; mais à peine fut il sorti d'Aquitaine, qu'ils attaquerent de nouveau cette Place, la prirent par la trahison des Juifs, & la brusserent après l'avoir pillée.

Il fait lever le siége de Bourdeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris.

Chronic. Fontanell.

Bourdeaux n'estoit pas alors au Roy, mais à Pepin, en faveur de qui ce Prince avoit marché en Aquitaine. Les Seigneurs du païs attribuerent cette perte ou au peu d'application, ou à la lascheté de Pepin, & suivant leur inconstance ordinaire, ils résolurent par un consentement presque général de se donner au Roy de France. Ils le vinrent trouver à Orleans, où ils le saluerent comme leur Roy; le prierent de vouloir bien qu'on l'oigniſt, & qu'on le sacrast en qualité de Roy d'Aquitaine. Il y consentit sans peine, il fut remis de cette maniere en possession de presque tout ce Royaume, & Pepin fut obligé de nouveau de se cacher, & d'errer, comme il avoit fait pendant plusieurs années. Quelque temps après, Gilbert qui s'estoit retiré dans ce païs-là après avoir enlevé la fille de l'Empereur, obtint de luy son pardon, & par la médiation de Charles & du Roy de Germanie, son mariage fut agréé par ce Prince.

Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roi de France.

An. 848.

Guillaume fils du Comte Bernard suivit toûjours le parti de Pepin, & s'empara par adresse de Barcelone & d'Empuries, Ville considérable de Catalogne sur le bord de la Mer, qui subsistoit encore, & qui fut depuis ruïnée par les Normands, & de nouveau long-temps après, par l'Armée de Philippe III. Roy de

Ravages en divers endroits de l'Empire François.

de France. On n'entendoit alors parler de tous costez que de ces expéditions subites. Des Pirates de Grece vinrent piller Marseille; les Sarazins en firent autant à Benevent: Les Esclavons firent irruption sur les Terres du Roy de Germanie, & en furent repoussez: on eust dit que toutes les Nations conjurées contre l'Empire François pensoient à le piller & à le démembrer, comme les Barbares, quatre cens ans auparavant, avoient fait de l'Empire Romain. Lothaire nonobstant tout cela inquiet, faisoit sous-main tout ce qu'il pouvoit, pour engager le Roy de Germanie à se liguer avec luy contre Charles, & pour rompre, malgré tant de Traitez & de réconciliations, cette union, qui seule soûtenoit encore la France sur le penchant de sa ruïne. Mais le Roy de Germanie ne voulut jamais l'écoûter là-dessus, & l'obligea à renouveller encore l'alliance qu'il avoit tant de fois jurée avec Charles.

Annales Fuldens.

An. 849.

Le Moine Gotescalc tâche d'introduire une Hérésie dans l'Eglise Gallicane.

Parmi tant de maux dont la France estoit accablée, on avoit esté jusqu'alors en paix sur les matiéres de Religion; car la dispute touchant le Culte des Images avoit esté assoupie, & malgré les désordres & la confusion qui régnoient dans l'Eglise Gallicane, l'Hérésie n'y avoit point eu d'accès: Un Moine entesté entreprit d'y en introduire une très-dangereuse, qui auroit esté une nouvelle source de division & de troubles, si la vigilance du Roy & le zéle des Prélats ne l'eussent étouffée dans sa naissance, & n'en avoient mis l'Auteur hors d'état de faire tout le mal dont il estoit capable.

Annales Bertiniani.

Walfrid. Strabo.

Hincmar. Epist. 17. ad Nicol.

Ce Moine s'appelloit Gotescalc, & il estoit du Monastére d'Orbay au Diocèse de Soissons. Il se piquoit d'esprit, & n'en manquoit pas, il faisoit des Vers, & avoit grand commerce avec les Sçavans de ce temps-là, un desquels luy donne le nom de Fulgence, en récompense des loüanges qu'il en avoit reçûës luy-mesme. Il le flattoit par là, en faisant entendre qu'il estoit un zélé Disciple de Saint Augustin, qualité dont ce Religieux se faisoit grand honneur; c'estoit d'ailleurs un homme hautain, inquiet, à charge à son Abbé & à ses Freres, par son esprit inconstant & volage, & qui donnoit en matiere de Religion dans toutes les nouveautez.

Ces nouveautez avoient quelque rapport à celles, que Luther & Calvin entreprirent de prescher dans le seiziéme siécle, & que nous avons vu encore renaistre de nos temps. Gotescalc n'en estoit pas le premier Auteur; car comme le remarque Hincmar Archevêque de Reims, en rendant compte au Pape Nicolas I. de la conduite qu'il avoit tenuë à l'égard de ce Moine, c'estoit en partie la mesme Hérésie que celle des Prédestinatiens, née en Afrique du temps de S. Augustin; quelques Sçavans glissoient alors de pareilles erreurs dans leurs écrits & dans leurs entretiens, avant que Gotescalc eust levé le masque, & pris de là occasion de faire parler de luy dans le monde.

En quoi consistoit cette Hérésie.

Epist. Synod. Conc. Mogunt.

Hincmar. Epist. ad Nicol. I.

Son Hérésie consistoit en général & principalement à dire, que Dieu nous prédestinoit au mal comme au bien, & qu'en vertu de cette prédestination au mal, il y avoit des hommes qui ne pouvoient empescher leur damnation; parce qu'ils ne pouvoient amender leur vie, ni se corriger de leurs erreurs & de leurs péchez; que Dieu n'avoit pas la volonté de sauver tous les hommes; que Jesus-Christ n'estoit pas mort pour tous, & que nul de ceux qui avoient esté ra-

rachetez du Sang de Jesus-Christ ne pouvoit périr. On luy imputoit encore d'autres erreurs sur le Mystére de la Trinité.

Il luy prit envie de faire le voyage d'Italie. Il s'arresta en passant chez le Comte Eberard Duc de Frioul, & beau-frere des trois Princes François, dont il avoit épousé la sœur nommée Gisele. Ce Seigneur faisoit profession de vertu, & d'exercer sur tout l'hospitalité envers les Moines. Gotescalc commença à dogmatiser dans la maison du Comte, & dans tout le païs. Notinge Evêque de Vérone en donna avis à Raban Archevêque de Mayence, ami particulier du Comte Eberard; l'Archevêque en écrivit fortement à ce Seigneur, & l'avertit du scandale qu'il causoit, en laissant prescher chez luy des erreurs, & en protégeant celuy qui les preschoit. Le Comte dont les intentions estoient fort droites, n'eut pas plustost esté instruit par l'Archevêque du caractére de ce Prédicateur & de sa mauvaise Doctrine, qu'il le chassa. Il fut obligé de sortir d'Italie, & s'en alla de là sans Mission prescher en Pannonie, en Dalmatie, & dans les quartiers de Germanie voisins des Alpes.

Il commence à dogmatiser dans la maison du Comte Eberard.

Amolo Lugdun. ad Gotescalc.

Annales Bertiniani.

L'Archevêque de Mayence ayant sçu que cet homme non seulement répandoit par-tout ses erreurs, mais encore qu'il écrivoit de tous costez aux personnes les plus distinguées de ce temps-là par leur doctrine, pour s'en faire des protecteurs & des partisans, crut qu'il falloit aller au devant du mal. Il le cita à un Concile qu'il assembla à Mayence, où il fut convaincu d'hérésie, & condamné comme Hérétique en présence du Roy de Germanie. Ce Prince & l'Archevêque jugerent qu'il falloit le renvoyer à son Metropolitain, qu'on instruisit par une Lettre de tout ce qui s'estoit passé, & de la Sentence prononcée dans le Concile, afin qu'il vist ce qu'il y avoit de mieux à faire pour la seûreté de la Religion, & pour la conversion de cet Hérétique.

Il est condamné comme Hérétique au Concile de Mayence.

Epist. Rabani ad Hincmar.

Ce Métropolitain estoit Hincmar Archevêque de Reims, qui l'ayant fait comparoistre à Chiersi, dans le Concile qu'il y assembla en présence du Roy Charles, le convainquit de nouveau d'Hérésie. Il y fut condamné à estre fustigé, & à une prison perpétuelle, & à jetter luy-mesme ses écrits au feu. De cette maniére on empescha l'Hérésie de se répandre.

Celuy de Chiersi le condamne à être fustigé, & à une prison perpetuelle.

Néanmoins comme Gotescalc dans sa prison trouva moyen d'écrire des Lettres à diverses personnes, qu'il rendit sensibles à son malheur, & que plusieurs Evêques du Domaine de Lothaire, n'avoient pas une affection plus sincére pour les Evêques du Royaume de Charles & de celuy de Loüis de Germanie, que leur Maistre en avoit pour ces Princes mesmes, les disputes s'échaufferent entre les Sçavants sur ce sujet. On écrivit en faveur de Gotescalc contre les Archevêques de Mayence & de Reims. Il se tint dans le Royaume de Lothaire quelques Assemblées d'Evêques, qui attaquerent les décisions du Concile de Chiersi, & quoiqu'au fond tous convinssent de l'essentiel des dogmes, on s'appliquoit de part & d'autre à donner aux expressions de ses adversaires, le plus mauvais sens dont elles estoient susceptibles. Ces anciennes querelles & l'affectation de ces Evêques à se contredire ainsi les uns les autres, ont donné lieu de nostre temps à une question, sur laquelle il n'y avoit jamais eu deux sentimens dans l'Eglise Catholique, depuis que ces disputes furent finies; sçavoir si Gotescalc avoit esté Hérétique, ou si ce n'estoit pas la Doctrine de S. Au-

Annales Bertiniani ad an. 849.

Les disputes s'échauffent entre les Savans sur ce sujet.

Annales Bertiniani ad an. 849.

Usserius.

S. Augustin, pour laquelle il avoit souffert persécution. Un sçavant Protestant a entrepris de justifier Gotescalc. D'autres Docteurs, à qui il n'est pas fort honorable, d'avoir en tant de rencontres, des Protestans pour guides ou pour approbateurs en matiére de Doctrine, ont pris avec grande ardeur ce parti. Ce n'est pas à un Historien à entrer en ces sortes de controverses. J'ay rapporté simplement les faits comme je les ay trouvez dans les anciens Auteurs. Je feray seulement une réfléxion propre de mon Histoire. C'est que dans toute la suite de cette affaire, je n'ay apperçu aucun interest qui obligeast Raban Archevêque de Mayence & Hincmar Archevêque de Reims, & plusieurs autres Prélats qui assistérent aux Conciles de Mayence & de Chiersi, à persécuter injustement le Moine Gotescalc, & que d'ailleurs ces deux Prélats estant des plus habiles, des plus sçavans, & des plus grands esprits de leur temps, il n'y a guéres de raison de se persuader, qu'ils se soient trompez dans le jugement qu'ils porterent de sa Doctrine, en présence l'un du Roy de Germanie, & l'autre du Roy de France: car ces deux Princes qui regarderent le progrès de ces nouveautez comme très-dangereux à leur Etat, voulurent assister en personne aux Conciles, où cette cause fut jugée, & en appuyérent les décisions.

Tandis que le Roy de France & celuy de Germanie assembloient des Conciles dans leurs Royaumes pour le bien de la Religion & la tranquillité de l'Etat, Nomenoy Duc de Bretagne en tenoit aussi dans son Duché, mais dans des vûës toutes différentes, & d'une maniére extrêmement irréguliere.

Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France.
Epist. Concil. Turon.

Dans le dernier Traité de Paix qu'il avoit fait avec la France, il avoit souhaité que le Roy reçust en grace le Comte Lambert, en luy pardonnant toutes ses révoltes. Il connoissoit l'habileté de cet homme dans la guerre & dans les affaires, & il le craignoit luy-mesme; ainsi sous prétexte de mieux entretenir la paix que l'inquiétude de Lambert pourroit rompre, il convint avec le Roy, qu'au lieu du Gouvernement de la Marche-Bretonne que ce Comte avoit long-temps possédé, on luy en donneroit un autre ailleurs, & cela se fit ainsi. Lambert dont l'esprit remuant ne s'accommodoit guéres d'une vie tranquille, entra dans quelque nouvelle intrigue qui fut découverte; de sorte qu'il fut encore obligé de quitter le Royaume, & chercha à son ordinaire un refuge chez le Duc de Bretagne, qui estoit presque aussi inquiet que luy, & qu'il n'eut pas de peine à engager de nouveau à faire la guerre à la France.

Il se rend maistre de Nantes, de Rennes, de l'Anjou & du Maine.
Capitula Car. Calvi.
Chronic. Fontanell.

Il l'entreprit, & la poussa avec plus d'avantage que jamais. Il se rendit Maistre de Nantes & de Rennes, se saisit de l'Anjou & du Maine jusqu'à la riviere de Mayenne, & remit le Comte Lambert en possession de son ancien Gouvernement dans la Marche-Bretonne, après que ce Seigneur luy eut juré un parfait dévouëment à ses interests. Ce succès enfla tellement le courage du Duc de Bretagne, que secoüant absolument le joug & la dépendance de la France, il pensa tout de bon à exécuter le dessein qu'il avoit depuis long-temps, de prendre le titre de Roy. Il prévit des obstacles à ses prétentions du costé des Evêques de Bretagne, dont il s'estoit attiré la haine par les véxations fréquentes qu'il faisoit aux Eglises. Il résolut de s'en défaire, & un

de

de ses Ministres luy en suggéra un moyen qui luy plut, tout violent qu'il estoit. Ce fut de leur faire entendre qu'on les accusoit de beaucoup de crimes; que le Duc avoit fait venir exprès d'ailleurs des Evêques, devant lesquels on porteroit les accusations, & qu'on alloit leur faire leur procès; que s'ils se trouvoient coupables, il leur feroit couper la teste sans remission; mais que s'ils avoüoient leurs crimes, il leur pardonneroit.

Il fait déposer plusieurs Evêques.

Ces Evêques estoient ceux de Vannes, d'Alet, aujourd'huy S. Malo, de Quimper, & de Leon. Ils furent fort consternez de ce dessein du Duc, dont le Ministre luy-mesme leur fit une fausse confidence, & ils promirent de faire tout ce qu'on souhaiteroit d'eux. Le Duc assembla les Evêques qu'il avoit fait venir; l'Histoire ne dit point qui ils estoient. Ce fut en un lieu nommé Cou-lou que se tint ce prétendu Concile. Plusieurs faux témoins déposerent contre les Evêques Bretons, qui n'osant se défendre, demeurerent convaincus de Simonie, d'avoir obtenu leur Evêché à force de présens, d'avoir conferé les Ordres pour de l'argent, & de tous les autres crimes dont on voulut les charger. Les Evêques Juges les déposerent, & leur osterent leurs anneaux & les autres marques de leur dignité. On leur laissa la liberté de se retirer en France, où ils vinrent se jetter entre les bras du Roy.

Il prend le titre de Roy.

Chronic. Nannetens. dans la nouvelle Histoire de Bretagne. T. 2.

Le Duc fit élire d'autres Evêques à la place de ceux qui avoient esté deposez. On érigea un nouvel Evêché qui fut celuy de S. Brieu, on retablit celuy de Tréguier. On nomma un autre Evêque à Dol qui fut fait Archevêque & Metropolitain de Bretagne: ce qui estoit visiblement contre les droits de l'Archevêque de Tours qui avoit eu de tout temps les Evêques de Brétagne sous sa Metropole. Quelque temps après Nomenoy assembla en Concile tous ces Prélats à Dol, où il reçeut par leurs mains l'onction Royale, & il prit le titre de Roy.

Epist. Leon. IV. ad Episc. Britann.

Ceux qui furent déposez n'avoient pas eu plustost avis du dessein que le Duc formoit contre eux, qu'ils avoient écrit à Rome au Pape Leon IV. pour le consulter sur deux points. Le premier, de quelle peine il falloit user envers les Evêques accusez de Simonie; & le second, par qui ils devoient estre jugez, & combien il falloit de témoins pour les condamner. Leur dessein estoit d'avoir une réponse du Pape, & de la présenter au Duc, afin qu'on gardast à leur égard les procédures prescrites par les Canons, pour la condamnation des Evêques. Mais la Lettre du Pape n'arriva qu'après leur deposition.

Il refuse de recevoir une Lettre du Pape.

Le Duc avoit pareillement écrit au Pape, & le Pape luy récrivit aussi; mais se doutant ou ayant esté averti qu'il y avoit dans la Lettre du Pape quelque chose qui ne luy plairoit pas, ou plustost choqué de ce que le Pape avoit adressé sa Lettre non pas à luy immédiatement, mais aux Evêques de France, pour la luy envoyer, il refusa de la recevoir.

Il se moque des menaces des Evêques de France.

Concil. Turon. 4.

Les Evêques de France assemblez à Tours luy écrivirent, pour luy représenter l'injustice de sa conduite, les violences qu'il avoit exercées contre les Eglises, & son infidélité envers le Roy, en recevant dans ses Etats le Comte Lambert rebelle & ennemi de l'Etat. Ils luy déclaroient que si Lambert ne rentroit au plustost dans son devoir, ils l'alloient excommunier, & tous ceux de la Nation Bretonne qui voudroient le soûtenir. Ils offrirent au Duc leur médiation pour faire sa paix avec le Roy, luy promettant de faire asseûrer à

ſes enfans la poſſeſſion du Duché de Bretagne : mais le Duc ſe moqua de toutes ces menaces & de toutes ces promeſſes.

Revolte & priſe de la Ville de Toulouſe.

Les mouvemens d'Aquitaine ne permettoient pas de mettre les Bretons à la raiſon, & les entrepriſes des Bretons empeſchoient qu'on ne vinſt entierement à bout des rebelles d'Aquitaine. La Ville de Toulouſe ſe révolta de nouveau, ce qui obligea le Roy d'y conduire luy-meſme une Armée qui la ſoûmit. Le Duc Guillaume fils du Comte Bernard, toûjours partiſan de Pepin, avoit, ainſi que je l'ay déja dit, ſurpris Barcelone. Mais ayant eſté peu de temps après battu par les François, & s'eſtant ſauvé dans cette Ville-là, il s'y fit une ſédition excitée par quelques Habitans attachez au parti de France, & il y fut tué.

Chronic. Fontanell.

Charles frere de Pepin embraſſe l'état Eccléſiaſtique.

Ce fut une grande perte pour Pepin. Il en fit encore une autre dans le même temps, par la priſe de ſon frere Charles, qui eſtant en chemin pour l'aller joindre, fut enlevé & conduit au Roy. Ce jeune Prince, dont l'Hiſtoire juſqu'alors n'avoit rien dit, accepta pour ſauver ſa vie, la condition qu'on luy propoſa, de ſe faire d'Egliſe. On luy fit faire dans une Aſſemblée que le Roy tint à Chartres, une renonciation entiere à toutes ſes prétentions ſur l'Aquitaine; il déclara que c'eſtoit de ſon propre mouvement qu'il embraſſoit l'état Eccléſiaſtique. Sur cette déclaration, on luy coupa les cheveux, les Evêques ſur le champ le benirent, & on luy donna les Ordres.

Annales Bertiniani ad an. 849.

Ces heureux ſuccès d'Aquitaine, où il ne paroiſſoit preſque plus d'ennemis, n'empeſcherent pas les Normands de prendre & de piller Perigueux, d'où ils retournerent rejoindre leurs Vaiſſeaux, ſans que perſonne dans un ſi long eſpace de chemin, oſaſt entreprendre de les couper.

L'Armée de Loüis de Germanie eſt battue par les Eſclavons.

Loüis de Germanie reçut auſſi un grand échec des Eſclavons, contre leſquels il avoit envoyé une Armée, qui fut défaite à plate-couture : mais ce qui ſe paſſa dans le Domaine de l'Empereur Lothaire, quoiqu'en ſon abſence, mérite d'eſtre raconté avec plus de détail.

Ibid.

An. 849.

Les Sarazins toûjours maiſtres de la Sicile & de la Ville de Barri, dans le continent d'Italie, y faiſoient leurs ravages ordinaires, & tenoient toutes les coſtes dans de perpétuelles allarmes. Ils pillerent cette année-là la Ville de Lune en Toſcane, & toute la coſte, juſqu'en Provence. Mais ils avoient de plus grands deſſeins.

Le Pape fait fortifier Rome. Anaſtaſius.

Le Pape Leon IV. avoit quelque temps auparavant fait relever les murailles de Rome, où il y avoit pluſieurs bréches, & l'avoit miſe en état de n'eſtre pas inſultée. Il avoit fortifié les portes, & ajouté quinze Tours dans tout le circuit de la Ville. Il en avoit fait élever deux très-fortes ſur les deux bords du Tybre du coſté de la Mer, & avoit fermé en cet endroit-là l'entrée de la Ville avec des chaînes; de ſorte que le moindre Vaiſſeau ne pouvoit paſſer ſans permiſſion. Ces ſages précautions ne luy furent pas inutiles; car le véritable deſſein des Sarazins, qui avoient pillé les coſtes de la Ligurie, eſtoit de venir forcer Rome avec leur Flote.

Les Sarazins veulent forcer cette Ville.

Le Pape s'en douta, & en donna avis à l'Empereur, qui appréhendoit trop une ſemblable deſcente en Provence, pour donner aux Romains un grand ſecours; mais il leur en vint un qu'ils n'attendoient pas. Les Villes de Naples,

ples, d'Amalphi & de Gayete, pour n'estre pas surprises, avoient équipé chacune une Flote, sur le bruit de l'approche de celle des Sarazins, & ayant eu depuis des avis certains que les Sarazins en vouloient à Rome, ces trois Flotes se joignirent, & vinrent à l'embouchûre du Tybre s'offrir aux Romains pour les défendre. Fragmenta Epist. apud Gratian.

Leur arrivée surprit le Pape, & luy donna mesme de la défiance, ces Villes depuis long-temps n'estant pas fort amies des Romains; mais elles regardoient moins en cela l'intérest de ceux-ci, que le leur propre, prévoyant le danger où elles seroient, si Rome succomboit.

Dès qu'ils eurent donné avis de leur arrivée, le Pape inquiet & flotant entre la joye & la crainte, envoya saluer les Généraux, & les pria de luy députer quelqu'un de leur part, pour l'asseûrer plus particulierement des bonnes intentions qu'ils paroissoient avoir, & pour prendre des mesures sur la maniére de résister aux Sarazins, en cas qu'ils en voulussent à Rome.

Cesaire fils du Généralissime de la Flote, vint trouver le Pape, & l'asseûra que l'unique dessein qui les amenoit, estoit de défendre Rome contre les Sarazins, qu'on sçavoit devoir incessamment arriver à l'embouchûre du Tybre, & que tout ce qu'il y avoit de Soldats sur la Flote estoient résolus à donner leur vie pour la défense de l'Eglise des Saints Apostres.

Le Pape sur cette asseûrance, partit luy-mesme de Rome, & vint à Ostia, accompagné d'un assez grand nombre de Troupes. Il y fut reçu avec toutes les marques de respect qu'il eust pu souhaiter. Les Généraux luy baiserent les pieds, & luy réiterérent les protestations qu'on luy avoit déja faites de leur part, de répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang pour la défense de l'Eglise Romaine. Anastasius.

Il leur en témoigna une extrême reconnoissance, loüa leur zéle, & les exhorta à se préparer au combat par la Confession de leurs péchez & par la Communion. Ils luy obéirent. Le Pape célébra la Messe à Ostie, & il communia de sa main presque toute l'Armée.

Le jour d'après cette cérémonie, le Pape estant retourné à Rome, la Flote Chrétienne se retira dans le Port d'Ostie, & la Sarazine qui n'avoit point de lieu de refuge, demeura exposée à une des plus violentes tempestes, qu'on eust vûë depuis long-temps sur cette Mer. *Leur Flote est détruite.*

Cet événement fut regardé comme un coup du Ciel, qui voulut perdre ces ennemis du Christianisme, sans qu'il en coûtast presque rien aux Chrétiens. La plus grande partie de la Flote des Sarazins fut brisée contre la coste, quelques Vaisseaux échoüerent aux Isles voisines, où l'on fit main-basse sur tous ceux qui s'y sauverent. Un grand nombre d'autres furent pris & amenez à Rome, où l'on en fit pendre une partie: on mit le reste à la chaîne, & on s'en servit pour un travail que le Pape méditoit depuis long-temps, qui estoit de faire une enceinte à l'Eglise de S. Pierre, & de la joindre à la Ville par des murailles de communication. C'estoit un dessein que Leon III. avoit commencé d'exécuter plus de quarante ans auparavant, ayant déja fait jetter des fondemens en divers endroits. Le Pape en faisant part à l'Empereur de la défaite des Sarazins, luy communiqua son projet. Non seulement il l'agréa, mais

mais il exhorta fort le Pape à l'exécuter, & malgré le mauvais état des affaires de France, luy & les Rois ses freres y contribuerent de leur épargne. Cet ouvrage fut achevé en quatre ans. Ce grand espace fut bien-tost rempli de maisons, & c'est cette partie de la Ville de Rome, qu'on appelle encore aujourd'huy du nom de son Fondateur, la Ville Leonine.

Ils ravagent la Provence.

An. 850.

Annales Bertiniani.

L'année d'après la déroute dont je viens de parler, les Sarazins se vangerent sur la Provence, où ils mirent tout à feu & à sang, & pillérent la Ville d'Arles, & Lothaire fut aussi obligé d'abandonner aux Normands l'Isle de Betau, n'ayant pu les en chasser.

Mort du Duc de Bretagne, son fils Herispée lui succede.

Chronic. Fontanell.

Les Bretons & le Comte Lambert, qui pendant l'hiver avoient fait la Paix ou une Tréve avec la France, & avoient rendu Nantes & Rennes, recommencerent la guerre au printemps, & reprirent ces deux Places. Enfin la mort du Duc de Bretagne délivra la France d'un des plus dangereux & des plus opiniastres ennemis qu'elle eust eu jusqu'alors. Il laissa la Principauté de Bretagne augmentée des Villes de Rennes & de Nantes à son fils Hérispée, qui n'eut pas moins de courage & d'ambition que luy. La mort du Comte Lambert tué quelque temps après par un de ses ennemis, vangea aussi le Roy des révoltes & des perfidies de ce Comte, qui avoit esté d'abord le premier Ministre de l'Empereur Loüis le Débonnaire, & celuy sur lequel ce Prince se reposoit de la plus grande partie des soins du Gouvernement; mais qui ayant vu sa place occupée par le Comte Bernard, s'employa pendant tout le reste de sa vie, à broüiller continuellement dans l'Etat, & fut par là un de ceux qui contribuerent le plus à la ruïne de l'Empire François.

An. 851.

Herispée bat les François, & fait une paix avantageuse.

Secundus Conventus ad Mersnam. In Capitul. Carol. Calvi. Chronic. Fontanell.

La mort du Duc de Bretagne fit espérer au Roy, qu'il trouveroit désormais plus de facilité à soûmettre la Nation, & à la contenir dans le devoir. C'est-pourquoy après avoir renouvellé à Mersen auprès de Mastric, le Traité d'Alliance avec l'Empereur & le Roy de Germanie, il conduisit une Armée en Bretagne contre Hérispée. Ce Duc reçut les François avec une résolution, à laquelle on ne s'attendoit pas. La bataille se donna, & fut très-sanglante. Les François furent défaits avec grand carnage, beaucoup de Seigneurs, de Ducs, de Comtes furent faits prisonniers, & le Roy contraint de prendre la fuite, se retira en Anjou. On parla de paix. Le Duc vint trouver le Roy à Angers, où elle fut concluë à des conditions fort glorieuses au Duc. On luy céda Rennes, Nantes & Rets, Villes dont il estoit déja en possession. Le Roy consentit qu'il portast le Diademe & les autres marques de la dignité Royale, à condition cependant de l'hommage, que ses prédécesseurs avoient toûjours rendu à la France. Ce Prince & son successeur ont esté les deux seuls que la France ait reconnus authentiquement pour Rois, de l'aveu mesme de l'Historien de Bretagne si zélé pour asseûrer ce titre à ceux, qui ont gouverné ce païs sous la premiere Race de nos Rois. On ne trouve plus dans l'Histoire après ces deux Princes, que des Comtes & des Ducs de Bretagne, & vingt-six ans après cette paix, Charles le Chauve devenu Empereur, fit à Chiersi un Decret en ces termes : „ Pour ce qui est du Titre „ de Royaume accordé aux Bretons par nécessité, & confirmé par serment, „ que nos fidéles ne le reconnoissent plus; parce qu'il n'y a plus de descendans „ de ceux à qui il fut accordé.

Annales Bertiniani. Regino.

D'Argentré.

Capitula Caroli Calvi apud Carisiacum.

Le

Le Prince de Bretagne fut redevable d'un Traité si avantageux, non seulement à sa valeur; mais encore aux diversions ordinaires que les Normands faisoient dans le Royaume. Ils pillerent Gand, ils entrerent dans la Seine, & vinrent de nouveau saccager Roüen, d'où ils eurent la hardiesse d'aller par terre jusqu'à Beauvais; mais au retour ils furent surpris par les François & entiérement défaits. Ceux qui se sauvérent se cachérent dans les bois, regagnérent ensuite la Seine, & remontérent sur leurs vaisseaux pour retourner en leurs Païs.

Les Normands pillent Gand & Roüen, & sont defaits à leur retour.

Annales Bertiniani. Chronic. Fontanell.

L'année suivante également funeste à l'Empire François, par les descentes & les pillages réïterez de ces pirates & du costé de la Seine, & du costé de l'Escaut, fut au moins heureuse en un point pour le Roy, ce fut par la prise de Pepin, qui depuis tant d'années entretenoit toûjours la révolte dans l'Aquitaine. Il fut pris par Sanche Comte de Gascogne, & livré au Roy. Ce Prince luy fit couper les cheveux, & le renferma dans le Monastére de S. Médard de Soissons: mais la joye qu'il eut de cette prise fut bien tempérée par la perte de Barcelone, qui fut livrée aux Sarazins par la trahison des Juifs, & où tous les Chrêtiens furent passez au fil de l'épée. Il ne tint qu'à Loüis Roy de Lombardie, que Lothaire son pere avoit associé à l'Empire deux ou trois ans auparavant en l'an 849. d'avoir sa revanche sur les Sarazins; mais une conjoncture manquée lui fit perdre le fruit de ses travaux, & luy enleva une conqueste, qui luy auroit acquis une gloire infinie dans toute l'Europe. Voicy comme la chose se passa.

Pepin est pris & livré au Roi.

An. 852. Vide Notas Sirmon. ad Cap. Car. Cal. p. 16.

Annales Bertiniani. Mabillon in Diplomat. pag. 436. & 440.

Les Sarazins s'estoient rendus Maistres de Benevent, & l'estoient toûjours de la Ville de Barri: Loüis qui avoit une Armée assez considérable en Italie, eut ordre de l'Empereur son pere d'assiéger cette place. Il le fit, poussa le Siége avec toute la vigueur possible, & se prépara à y donner l'assaut par une très-grande breche, que les machines avoient faites à la muraille.

Loüis Roy de Lombardie assiege la Ville de Barri. Ibid.

Il avoit tout disposé pour l'attaque, qui se devoit faire sur le soir. On estoit sur le point de donner, lorsque quelqu'un luy représenta que cette Ville-là estoit le magasin des Sarazins, & le lieu où ils avoient retiré la plus grande partie du butin qu'ils avoient fait depuis quelques années dans l'Italie; que la place estant emportée d'assaut, on ne feroit pas Maistre du Soldat qui la brûleroit, & pilleroit tout pendant la nuit; qu'on avoit besoin d'argent pour le payement des Troupes; qu'il falloit sauver la meilleure partie de celuy qui estoit dans la Ville; que les Sarazins se voyant prests d'estre emportez, se résoudroient à capituler, & qu'il falloit au moins différer l'assaut jusqu'au lendemain matin. Ce jeune Prince se rendit à ses remontrances, & fit retirer les Troupes.

Les Sarazins agréablement surpris de cette retraite ne perdirent pas le temps, & firent de si prodigieux travaux pendant la nuit, embarrassérent la breche de telle maniére avec des palissades & des poutres mises en travers, & firent de si forts retranchemens, que le lendemain l'assaut parut impossible, & la résistance qu'ils firent depuis fut si opiniâtre, qu'il fallut se résoudre à lever le Siége.

Il est obligé de lever le siége.

Cependant les ravages continuoient toûjours dans le Royaume de France. Nan-

Les Seigneurs d'Aquitaine

deposent leur Souverain, & demandent au Roy de Germanie le Prince Loüis.

An. 853. 854.

Nantes, la Touraine, Angers, Blois, tous ces beaux Païs de la Riviére de Loire estoient en proye aux Normands, & les Souverains François au lieu d'exécuter tant de Traitez faits entre eux pour se secourir les uns les autres, se broüillérent de nouveau. Les Mécontens d'Aquitaine dont le parti n'avoit pu encore estre entiérement abbatu, profitérent de l'éloignement de Charles occupé dans la Neustrie à appaiser les dissentions des Evêques, & à tenir des Conciles; & ce parti qui avoit à sa teste les parens d'un Seigneur nommé Gausbert que le Roy avoit fait mourir, prévalut tellement, qu'il se fit une révolte presque générale. Les Seigneurs du Païs dans une Assemblée qu'ils tinrent, résolurent de déposer leur Souverain; & ils députérent des principaux de leur corps vers le Roy de Germanie, afin de luy demander le Prince Loüis son fils, pour le faire leur Roy.

Annales Fuldens.

Ils prévirent bien que le Roy de Germanie, quand mesme il auroit envie de leur accorder leur demande, ne manqueroit pas de leur faire de la difficulté sur leur inconstance, & de vouloir prendre des précautions pour la seureté de son fils. C'est-pourquoy ils joignirent à leurs Députez, des ostages qui devoient demeurer en Germanie, jusqu'à ce que le Prince sust paisible possesseur de la Couronne d'Aquitaine. Ils ajoûtérent que s'il leur refusoit son fils, il les obligeroit à se donner ou aux Normands, ou aux Sarazins.

Ce Prince est receu avec applaudissement.
Annales Bertiniani.

An. 854.

Ils prirent parfaitement bien leur temps. Le Roy de France & celuy de Germanie s'estoient broüillez depuis peu sur quelques contraventions faites aux anciens Traitez. De sorte que les Députez trouvérent le Roy de Germanie très-facile à leur accorder ce qu'ils luy demandoient. Le jeune Prince partit avec eux, & arriva en Aquitaine, où il fut receu avec l'applaudissement de presque toute la Nation, qui ne fut pas long-temps sans s'en repentir; car le Roy ayant passé la Loire avec une Armée vers le commencement du Carême, mit tout à feu & à sang dans une grande partie du Païs. Alors le Roy de France & le Roy de Germanie firent tous leurs efforts, pour engager l'Empereur leur frere chacun dans son parti, ou du moins pour qu'il demeurast neutre. Il les tint pendant toute cette année dans de continuelles inquiétudes, soit par politique, soit par son inconstance naturelle, paroissant tantost pencher d'un costé, & tantost d'un autre.

Pepin s'enfuit du Monastere de S. Medard, & revient en Aquitaine.

Un nouvel incident augmenta les troubles d'Aquitaine. Pepin qui s'estoit fait malgré luy Moine de S. Médard à Soissons, ayant eu nouvelle de la révolution, trouva moyen de s'enfuïr du Monastére, & parut tout à coup en Aquitaine, où la plus grande partie de la Nation se déclara pour luy.

Loüis soustenu de la puissance de son pere estoit plus à craindre pour le Roy que Pepin. C'est-pourquoy sans s'embarrasser de celuy-cy, qui n'avoit point d'autre ressource ny d'autre appuy que le caprice d'un Peuple inconstant, il s'attacha uniquement à ruiner le parti du jeune Prince, & marcha droit à luy pour le combattre.

Loüis quitte la partie, & retourne en Germanie.

Pepin qui connoissoit la haine que les Aquitains avoient pour Charles, à cause des derniers ravages dont il les avoit punis, crut aussi que Loüis estoit son plus dangereux concurrent, & s'attacha pareillement à le perdre; de sorte que

que ce jeune Prince attaqué de tous côtez, & n'estant presque soustenu que de ceux qui prénoient intérest à la famille de Gausbert, fut contraint de quitter la partie, & de retourner en Germanie, suivant l'ordre qu'il en reçut de son pere. Ce Prince voyoit que les affaires tournoient mal, & d'ailleurs sollicité sans cesse par Charles & par l'Empereur, de ne point recommencer la guerre civile en France, il fut bien-aise de se faire honneur de sa modération.

Il estoit luy-mesme obligé d'avoir toûjours les armes à la main contre les Nations d'au delà de l'Elbe & des quartiers du Danube, de la Save, & de la Drave, tantost victorieux & tantost battu.

Les Romains se plaignent du Gouvernement. *Annales Bertiniani.*

La situation des affaires d'Italie ne donnoit pas moins d'inquiétude à l'Empereur, que celle d'Aquitaine & de Germanie en causoit à ses deux freres. La levée du Siége de Barri qui redonnoit aux Sarazins la liberté de faire leurs courses ordinaires, & d'emmener une infinité de personnes en esclavage, avoit beaucoup chagriné les Romains. Ils faisoient hautement des plaintes du Gouvernement, & de ce qu'on abandonnoit leurs biens, & tout leur Païs au pillage. Ce mécontentement estoit d'autant plus dangereux, que Michel III. Empereur d'Orient en témoignoit aussi beaucoup de son costé; le sujet estoit que depuis long-temps sa fille estoit fiancée avec le jeune Empereur Loüis, & que ce Prince sembloit néanmoins ne plus penser à ce mariage par les délais continuels qu'il affectoit. Il y avoit tout lieu d'appréhender que l'Empereur d'Orient ayant un prétexte si plausible de rompre avec la France, ne se servist de la disposition où estoient les Romains, pour les attirer à son parti, & les réünir à l'Empire d'Orient.

Ce soupçon fut confirmé par un Seigneur Romain nommé Daniel, qui avoit du Commandement dans l'Armée d'Italie, & qui estant venu trouver le jeune Empereur, accusa un autre Officier de mesme rang que luy, nommé Gratien, d'avoir des liaisons avec les Grecs, & de former à Rome un parti en leur faveur contre la France. *Anastasius.*

Ce Prince sur cette accusation partit brusquement de Pavie, & arriva à Rome sans en avoir donné aucun avis au Pape ny au Sénat. On tint sur cela une Assemblée des Seigneurs Romains & des Seigneurs François, où Daniel soustint son accusation; mais Gratien s'en défendit si-bien & avec tant de fermeté, & tous les Seigneurs Romains rendirent de si bons témoignages de sa fidélité, que l'accusateur fut convaincu de calomnie.

L'Empereur Lothaire fait un voyage en deça des Alpes.

L'Empereur qui l'aimoit, ne put néanmoins refuser justice à l'accusé; il le luy livra pour en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos, en luy marquant toutefois qu'il luy feroit plaisir de luy pardonner. Gratien, partie par générosité, partie pour faire sa Cour au Prince, accorda la grace qu'il luy demandoit. Ainsi les choses en demeurérent là. Les Romains continuérent dans la fidélité qu'ils avoient eüe jusqu'alors pour l'Empereur Lothaire, & la rupture du mariage proposé n'eut aucune suite pour l'Italie; de sorte que ne craignant plus rien de la part des Grecs, il fit un voyage dans ses Etats en deça des Alpes.

Il tombe malade, & meurt dans l'Abbaye

Au milieu de tous ces mouvemens, de tous ces troubles, de tous ces malheurs de l'Empire François, dont nous avons veu que l'ambition de Lothaire avoit

de Prum. Son caractère.

avoit esté la première, & la principale cause, ce Prince arriva au moment fatal, où il devoit en rendre un rigoureux compte au Maistre Souverain des Rois & des Empereurs. Il fut frappé d'une maladie mortelle, & la terreur des Jugemens de Dieu le saisit. Il se fit transporter à l'Abbaye de Prum dans les Ardennes, y renonça à l'Empire & à tous ses Etats, se fit couper les cheveux, & prit l'habit de Moine, plustost apparemment pour mourir en cet estat, que pour y vivre en pénitent; car sa maladie estoit sans remede, & il expira six jours après, le 29. de Septembre de l'année 855. la quinzième de son regne & la soixantième de son âge: Prince ambitieux, inquiet, broüillon, artificieux, fourbe; toûjours prest à violer ses promesses & ses sermens les plus solemnels, persécuteur de son propre pere, pendant long-temps ennemi déclaré, & depuis toûjours ennemi couvert de ses freres, toûjours appliqué à troubler leurs Etats, sans avoir esté assez habile pour régler & pacifier les siens. Il avoit commencé à ébranler l'Empire François par ses révoltes du vivant de son pere. Il en vit & en avança fort la décadence, dès qu'il fut sur le Trône Impérial. Il ne manqua ny de courage ny de fermeté, ny de constance dans ses entreprises; mais elles estoient presque toûjours funestes à sa patrie, & furent certainement la source de tous les malheurs, dont elle fut accablée depuis, & de tous les troubles dont elle continua d'estre agitée, jusqu'à l'extinction de la race de Charlemagne.

Annales Bertiniani. Epitaph. Lotharii. An. 855.

Ses trois fils partagent entre eux ses Etats.

L'Empire François estoit déja très-affoibli par le partage qu'en avoient fait entre eux les trois fils de Loüis le Débonnaire. Il le fut encore plus par la nouvelle division qui se fit entre les enfans de l'Empereur Lothaire, de cette partie qu'il avoit possédée. Il laissoit aussi trois fils légitimes, Loüis, Lothaire, & Charles. Loüis Roy d'Italie & Empereur avoit déja sa part. Lothaire eut pour partage le Royaume d'Austrasie, c'est-à-dire, le Païs compris entre le Rhin & la Meuse, excepté Mayence, Spire, Vormes & quelques autres Villes sur le bord du Rhin, cédées auparavant à Loüis de Germanie, qui avoit voulu les avoir, à cause des vignobles, pour fournir ses Etats de vin. Il eut de plus tout ce que possédoit son pere entre la Meuse & l'Escaut, les Comtez des environs de la Meuse, le Haynaut, le Cambresis & tout le Païs en descendant vers la Bourgogne le long de la Meuse jusqu'au confiant du Rhosne & de la Saone, & jusqu'aux Montagnes qui séparent les Suisses de ce qu'on appelle aujourd'huy la Franche-Comté. On voit par la suite de l'Histoire, qu'il eut aussi dans son partage Genéve, Lausane, & Sion en Valais. Cette étenduë de Païs fut appellée le Royaume de Lothaire, en Latin *Lotharingia*, & depuis en François Lorraine; ainsi ce nom qui se donne à présent à un Etat moins étendu, tire son origine du nom de ce Prince.

Tom. II. Miscell. Baluzii. P. 149. Annales Bertiniani.

Charles le cadet de tous eut Lion, la Provence, ce qu'on appelle le Dauphiné, & une grande partie de la Bourgogne Trans-Jurane, c'est-à-dire, ce qui estoit de l'ancien Royaume de Bourgogne au delà du Mont-Jura. Nos anciens Historiens donnent à ce partage le nom de Provence ou Royaume de Provence; parce que le Païs qui porte ce nom en estoit la plus considérable partie.

Et en prénent paisiblement possession.

Le Roy de France & le Roy de Germanie, oncles de ces Princes, ne s'opposérent point à ce partage, & en laissérent prendre paisiblement possession à leurs

leurs neveus, obſervant fidellement le neuviéme article de l'Aſſemblée de Merſen ſur la Meuſe, où ils eſtoient convenus avec le déffunt Empereur, que quand quelqu'un d'eux mourroit, ſes enfans hériteroient de ſon Etat, ſans que leurs oncles y puſſent rien prétendre.

Si-toſt que Lothaire eut eſté ſalüé Roy par les Seigneurs du Païs, il alla à Francfort, accompagné d'une partie de ces meſmes Seigneurs, rendre viſite à ſon oncle le Roy de Germanie. C'eſtoit celuy dont il devoit le plus craindre la puiſſance, & le plus ménager l'autorité; quoy que ce Prince ſe trouvaſt luy-meſme alors fort embarraſſé à réprimer les révoltes continuelles des Eſclavons. Annales Fuldenſes.

Celles d'Aquitaine devenoient moins fréquentes, ſoit par la crainte des Normands qui pillérent encore Bourdeaux cette année-là, ſoit par le changement que produiſit dans les eſprits, le deſſein que prit le Roy de France, de déclarer Roy d'Aquitaine ſon fils de meſme nom que luy. La cérémonie s'en fit à Limoges avec un applaudiſſement général. Cette joye fut bien-toſt troublée par la nouvelle qu'on receut de l'arrivée des Normands dans la Loire, & de la deſcente qu'ils avoient faite du coſté du Poitou. Les Aquitains néanmoins ne perdirent point courage, & ſous les auſpices du nouveau Roy, s'étant aſſemblez en corps d'Armée, ils allérent rencontrer les Normands ſur le chemin de Poitiers, ils les chargérent avec tant de valeur qu'ils les défirent entiérement; & à peine s'en échapa-t-il trois cens, qui avec beaucoup de dangers regagnerent leurs vaiſſeaux. *Les Normands pillent Bourdeaux, & ſont défaits entiérement.* Annales Bertiniani ad an. 855.

Le couronnement du jeune Charles faiſoit un ſixiéme Roy dans l'Empire François. Cette multitude de Souverains, dont trois portoient le nom de Charles, & deux celuy de Loüis, peut faire autant de confuſion dans l'Hiſtoire, qu'elle pouvoit alors cauſer de broüilleries dans l'Etat: cela m'oblige pour éviter cette confuſion, à les diſtinguer le plus qu'il me ſera poſſible. C'eſt-pourquoy déſormais je déſigneray Charles Roy de France, qui regnoit en Neuſtrie & à Paris, par ſon ſurnom de Charles le Chauve, ſurnom qu'il porte dans l'Hiſtoire depuis long-temps, quoique je ſois très-perſuadé qu'on ne le luy donnoit pas publiquement de ſon vivant. J'ajouſteray au nom de Charles Roy d'Aquitaine, & de Charles Roy de Provence en les nommant, le nom de leur Royaume. J'appelleray auſſi Lothaire Roy de Lorraine. Pour les deux Loüis, le Roy d'Italie ſera aſſez diſtingué de Loüis de Germanie par ſa qualité d'Empereur.

Un peu avant que cet Empereur ſuccédaſt au Thrône Impérial, le Pape Leon IV. eſtoit mort. Si-toſt qu'il eut expiré, le Peuple, le Senat, les Seigneurs Romains s'eſtant aſſemblez, avoient élu pour ſon Succeſſeur un Saint Prêtre de l'Egliſe Romaine nommé Benoiſt. C'eſtoit une ancienne couſtume d'envoyer à l'Empereur le Décret de l'Election ſigné de la main de ceux qui avoient droit de ſuffrage, & l'on ſuſpendoit la cérémonie du Couronnement ou du Sacre du Pape, juſqu'à ce que l'Empereur euſt jugé que l'Election s'étoit faite dans les formes. On dreſſa & l'on ſigna ce Décret, & l'on choiſit Nicolas Evêque d'Anagnie & Mercure Chef de la Milice Romaine, pour le porter à l'Empereur Lothaire, & à Loüis Roy d'Italie ſon fils, qui apparemment eſtoit en ce temps-là en France. L'Hiſtorien luy donne le nom d'Auguſte auſſi-bien qu'à ſon pere, parce qu'il avoit eſté dès-lors aſſocié à l'Empire. *Mort du Pape Leon IV. Benoit eſt élu pour ſon Succeſſeur.* Anaſtaſius. Anaſtaſius.

Arsene Evêque de Gubio dans le Duché d'Urbin ennemi de Benoist vint trouver les Députez de Rome lorsqu'ils estoient en chemin, & il leur tourna si-bien l'esprit, qu'il les engagea à faire ensorte, que l'Empereur n'agréast point l'élection du Prêtre élu, & qu'on en mist en sa place un autre nommé Anastase qui avoit esté déposé par le défunt Pape, parce qu'il ne résidoit pas en son Eglise.

On tâche de l'exclure du Pontificat, & de mettre Anastase en sa place.

Ibid.

Les Ambassadeurs n'arrivérent qu'après la mort de l'Empereur Lothaire, ou du moins pendant sa derniére maladie : car ce fut Loüis, à qui le Décret de l'Election du Pape fut présenté par les Députez Romains, & à qui ils firent comprendre, qu'il estoit de son intérest & de son autorité de donner de sa main un Pape aux Romains, en excluant Benoist du Pontificat. Il convint avec eux de la maniére dont on s'y prendroit pour faire réüssir ce dessein, & les fit suivre d'assez près par ses Envoyez, qui devoient assister à la Consécration du Pape. L'Evêque d'Anagnie & Mercure arrivérent à Rome, & présentérent à Benoist les Lettres de l'Empereur qui ne disoient rien autre chose, sinon qu'il avoit fait partir ses Envoyez, & qu'ils ne seroient pas long-temps sans arriver à Rome.

Tandis qu'ils approchoient, ces deux hommes faisoient secretement leurs brigues, & grossissoient le parti d'Anastase. Ils parloient éternellement de la venuë des Envoyez de France, & disoient qu'il falloit que pour faire honneur au nouvel Empereur, le Peuple allast en foule au devant d'eux; cela estoit nécessaire pour l'exécution de leur dessein. Peu de temps après on eut nouvelle, que les Envoyez estoient arrivez à Orta qui est environ à quarante milles de Rome. L'Evêque d'Anagnie & Mercure s'y rendirent, & gagnérent en chemin plusieurs Seigneurs en faveur d'Anastase. L'Evêque de Porto & celuy de Todi qui s'estoient évadez de Rome secretement, se jettérent aussi dans ce parti.

La conspiration ne put estre si secrete, que Benoist n'en fust averti. C'est ce qui l'obligea à envoyer au devant des Commissaires de l'Empereur, deux Evêques dont il estoit seur, pour leur raconter la maniére canonique & paisible dont il avoit esté élu, & l'injustice des prétentions de ses ennemis: mais on arresta ces deux Evêques à leur arrivée, & on leur donna des Gardes. Nonobstant cette extrême violence, quelques Seigneurs Romains voulurent bien encore se charger d'aller trouver les Envoyez de l'Empereur de la part du Pape: on les arresta aussi, & on s'avançoit toûjours vers Rome.

Quand les Envoyez furent assez près de la Ville, ils firent avertir le Peuple & le Clergé, qu'ils approchoient, afin qu'on leur rendist les honneurs dûs à leur caractere. Le Peuple & le Clergé sortirent & vinrent les recevoir.

Anastase s'empare de l'Eglise de S. Pierre, & fait mettre Benoit en prison.

Comme il n'y avoit presque plus personne dans Rome, Anastase escorté de ses Partisans s'empara sans opposition de l'Eglise de S. Pierre, & en prit possession. De-là il alla au Palais de Latran. Il y trouva Benoist assis dans le Trône Pontifical, revestu des habits de Souverain Pontife, qui attendoit avec beaucoup de fermeté, à quoy se termineroient toutes ces violences. Anastase le fit tirer de dessus son Trône, on le dépoüilla des habits Pontificaux, & on le mit en prison.

A

A cette nouvelle tout Rome parut consterné: en vain les Partisans d'Anastase tâchoient d'attirer à leur parti les plus accréditez parmi le Peuple, afin de le diviser, & d'avoir au moins quelque lieu de dire qu'Anastase avoit esté élu par le Peuple Romain. Ils ne réüssissoient pas mieux dans le Clergé, dont la plupart tant Evêques que Prêtres & Diacres, se prosternoient aux pieds des Autels, pour implorer la justice de Dieu contre les ennemis de son Eglise. Cela déconcerta les Envoyez de l'Empereur, qui firent le lendemain une nouvelle tentative.

Les Envoyez de l'Empereur voulant faire reconnoitre Anastase pour Pape.

Le Peuple & la plupart du Clergé estant assemblez dans l'Eglise de Sainte Æmiliene, ils y vinrent avec toute leur suite & quantité de gens armez, entrérent dans le Cœur, & dirent tout haut au Clergé, qu'il falloit reconnoistre Anastase pour Pape, ou qu'on les feroit tous passer au fil de l'épée. Ils répondirent qu'ils périroient plustost que de se separer de leur Pasteur légitime pour reconnoistre un excommunié. Les Envoyez eurent beau les presser & les menacer, ils ne purent rien obtenir & se retirerent fort en colere, mais sans faire aucune violence.

Ils entrérent dans une maison près de l'Eglise, d'où ils envoyerent querir l'Evêque d'Ostie & l'Evêque d'Albano, pour sacrer Anastase. Ils refusérent d'y aller, mais on les y mena par force. On n'oublia ny promesses, ny menaces, ny priéres pour les engager à faire ce que l'on souhaitoit d'eux. Ils tinrent ferme, & parlérent eux-mesmes si fortement aux Envoyez, qu'ils les adoucirent beaucoup.

Le jour d'après les Envoyez estant entrez dans l'Eglise de S. Sauveur, le Peuple commença à crier tout d'une voix qu'on leur rendist leur Pasteur, & qu'ils n'auroient jamais d'autre Pape que Benoist. Ce tumulte estonna les Envoyez: ils appellérent quelques-uns des Evêques qui estoient présens, & leur proposérent de tenir avec eux une conférence sur ce sujet. Ils y consentirent, & cette résolution ayant esté rapportée au Peuple, l'appaisa.

Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consécration de Benoit.

Les offres que les Ambassadeurs firent dans cette conférence furent aussi inutiles que les précédentes. Ils virent bien l'impossibilité qu'il y avoit, à trouver dequoy faire en faveur d'Anastase, une faction assez nombreuse pour mériter le nom de parti. Ils comprirent qu'ils n'avoient point d'autres moyens pour soustenir cet Intrus, qu'une violence ouverte & infiniment odieuse, qui ne pouvoit manquer d'avoir de trés-fâcheuses suites, dont ils devoient craindre, que l'Empereur ne les rendist responsables; ainsi ils revinrent peu à peu; & aprés avoir fait examiner toutes les procédures de l'Election de Benoist, ils avoüérent qu'il n'y avoit rien de défectueux: néanmoins pour sauver en quelque façon leur honneur, ils demandérent un délai de trois jours, pendant lesquels on ordonneroit un jeûne pour obtenir les lumieres du Ciel. Le jeûne fut ordonné, & après les trois jours ils consentirent à la Consécration de Benoist, & abandonnérent Anastase.

Anastase...

La cérémonie se fit avec beaucoup de tranquilité & de pompe en présence des Ambassadeurs. Le Pape pardonna à ceux qui s'estoient déclarez contre luy: ils luy baisérent les pieds, & il leur donna sa bénédiction. Le seul Evêque de Porto fut privé de l'honneur qui luy appartenoit par la prérogative de

son Siége, de sacrer le Pape, estant contre la bienséance, qu'un homme qui venoit d'estre l'Auteur d'un Schisme si visiblement injuste, fist une telle fonction. Les Ambassadeurs avant la cérémonie du Sacre avoient eu un entretien secret avec le Pape, dont eux & luy parurent fort contens: ainsi tout fut pacifié.

L'Empereur ne veut point s'en tenir au Testament de son pere.
Annales Bertiniani.

Cette affaire quelque importante qu'elle parust à l'Empereur, pour augmenter son autorité à Rome, en se rendant Maistre de l'Election des Papes, n'estoit pourtant pas celle qu'il avoit le plus à cœur. Il regardoit comme une injustice, que l'Empereur son pere ne luy eust donné aucune part dans le partage qu'il avoit fait un peu avant sa mort, de ses Etats des Gaules: Il prétendoit qu'en l'excluant de cette partie de sa succession, il ne luy avoit rien donné, disant que son ayeul Loüis le Débonnaire luy avoit de son vivant substitué l'Italie, & qu'ainsi ce n'estoit point à son pere qu'il en estoit redevable. Il faisoit valoir à son exemple, sa dignité d'Empereur, & se plaignoit qu'avec cette qualité laquelle donnoit autrefois à celuy qui la portoit, autorité sur tout l'Occident, il voyoit son Empire borné par les Alpes, & resserré dans un fort petit espace de Païs: & ce fut par ces raisons qu'il sollicita ses oncles Charles le Chauve & Loüis de Germanie, de ne point trouver mauvais, qu'il ne s'en tint point au Testament de son pere, & qu'il obligeast ses freres par les armes, à luy faire part des Etats qu'ils avoient en France. Mais il ne trouva pas ses oncles disposez à l'écouter. La France n'estoit déja que trop misérable, sans en augmenter les malheurs par de nouvelles guerres.

Les Aquitains se révoltent de nouveau.

Ce fut principalement le Roy de Germanie dont l'autorité arresta la fougue de ce jeune Empereur, Charles ayant trop d'affaires chez luy pour se mesler de celles des autres. Les Aquitains, le plus inconstant Peuple du monde, ne s'accommodérent pas long-temps de leur jeune Roy Charles, ou plustost de ceux qui gouvernoient sous son nom: ils se révoltérent de nouveau & se donnerent encore une fois à Pepin, & puis quelques mois après s'en estant lassez, ils envoyérent au Roy de Germanie pour luy offrir la Couronne d'Aquitaine. Comme il se trouva occupé des guerres qu'il avoit sans cesse avec les Esclavons & les autres Peuples des quartiers du Danube & dans la Dalmatie, & qu'il ne leur faisoit que des promesses générales, sans leur envoyer des Troupes, ils revinrent à Charles le Chauve, & remirent une seconde fois sur le Thrône d'Aquitaine son fils le petit Prince Charles. Mais les révoltes recommencérent aussi-tost, & ce qu'il y eut de plus fâcheux & de plus dangereux, fut que l'inquiétude des Peuples d'au delà de la Loire se communiqua à ceux d'en deça dans la Neustrie.

Annales Bertiniani ad an. 856.

Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en deça de la Loire.

Charles le Chauve qui dans le commencement de son regne avoit esté obligé de ramper, pour ainsi dire, devant la Noblesse de Neustrie, afin de l'engager dans son parti contre l'Empereur Lothaire, & qui luy avoit toute l'obligation de n'avoir pas succombé, n'avoit pu reprendre cette autorité, dont un Prince a besoin pour gouverner ses Sujets, & les maintenir dans l'ordre & dans la soûmission, d'où dépend la tranquillité d'un Etat. Les Seigneurs le reconnoissoient pour Roy, mais à condition d'une espéce d'indépendance dans laquelle ils se maintenoient & se croyoient tout permis. Ils appelloient tyrannie, les

les exemples de sévérité & de justice, qu'il faisoit quelquefois pour reprimer leurs violences. C'estoit un Prince injuste & un ingrat, quand il refusoit leurs demandes les plus déraisonnables: rejetter leurs plaintes les plus mal fondées, c'estoit n'avoir nul égard, nulle bonté, & nulle condescendance pour des Sujets, qui avoient tant de fois exposé leur vie, & donné leur sang pour luy. Ils s'éloignoient de la Cour & de l'Armée sous prétexte de n'y estre pas en seureté contre l'indignation du Roy, & contre les artifices qu'il employoit pour les perdre. On ne voyoit par tout que mécontens; ce n'estoit dans toutes les Provinces que murmures contre le Gouvernement. Enfin les Seigneurs d'en deça de la Loire, suivant l'exemple & les impressions de ceux d'Aquitaine prirent la résolution de le détrôner, & de se donner au Roy de Germanie.

La chose auroit éclaté sans aucune ressource pour Charles le Chauve, si le Roy de Germanie n'avoit esté battu par les Esclavons qui luy tuérent beaucoup de monde. Car ce Prince avoit toute l'inclination possible à seconder la révolte des Sujets de son frere, & convainquit par-là toute la terre, que c'estoit par le seul motif de son propre intérest, qu'il estoit demeuré si longtemps uni avec luy contre l'Empereur Lothaire.

Le Roy de Germanie est battu par les Esclavons. Annales Bertiniani.

Charles profita du temps que luy donna la diversion des Eschavons, pour conjurer cette terrible tempeste. Il tint au mois de Juillet à Chiersi sur l'Oise une Assemblée d'Evêques & d'Abbez & de quelques-uns de ses Vassaux Laïques, où l'on traita de la réforme de l'Etat, & des moyens d'empêcher les suites de cette révolte presque universelle. On écrivit ensuite au nom de toute l'Assemblée, une Lettre circulaire aux plus considérables Seigneurs tant d'Aquitaine que de Neustrie. Le contenu de cette Lettre est rapporté parmi les Capitulaires de Charles le Chauve. Je vais en transcrire icy les principaux points, parce qu'ils nous apprennent les choses dont on traita dans cette Assemblée, & en mesme-temps la situation fâcheuse des affaires de ce Prince, aussi-bien que la foiblesse de son Gouvernement. Les voicy.

Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise.

Que le Roy ayant appris de Rodolphe son oncle (frere de la feu Impératrice Judith,) que la Nation Françoise souhaitoit une Conférence, où des Députez de la part du Roy écoutassent les plaintes qu'on avoit à faire, & où eux-mesmes proposassent ce qu'il y avoit à corriger dans le Gouvernement, il vouloit bien qu'on tint cette Conférence, & qu'il y envoyeroit des Députez.

Articles dressez dans cette Assemblée. Missa ad Francos & Aquitanos de Carisiaco.

Que si quelqu'un de ses Sujets se plaignoit justement d'avoir receu quelque injure de quelque maniére que ce pust estre, & que pour cela il se fust retiré de la Cour & du service, il pourroit venir faire ses plaintes à l'Assemblée avec toute liberté, & que le Roy consentiroit que l'injure fust réparée selon qu'on en seroit convenu.

An. 856.

Que si quelqu'un de ses Sujets avoit manqué à son devoir, & reconnoissoit sa faute de bonne foy, il estoit disposé à luy pardonner, & qu'il ne doutast point que cette amnistie qu'il luy donneroit, ne fust sincére.

Que si quelqu'un apportoit pour excuse de sa révolte, qu'il s'estoit ruiné dans le Service sans avoir receu aucune récompense, & que la nécessité l'avoit obligé de prendre parti ailleurs, il déclaroit que si les Députez trouvoient que

la

la plainte fust juste, & qu'il y eust de la faute du Roy, il estoit tout prest à luy donner la satisfaction raisonnable qu'il souhaiteroit, & qu'on n'avoit à craindre sur cela aucun ressentiment de son costé: mais que les Députez auroient droit de faire aussi leurs plaintes de la part du Roy, sur ce qui avoit esté commis contre ses intérests, contre l'obéïssance & le respect qui luy estoient dûs, afin que dans la suite on ne tombast plus en de semblables fautes.

Que si après des propositions si raisonnables quelqu'un persistoit encore dans sa révolte & dans sa mauvaise conduite, l'intention du Roy estoit qu'on déclarast ce perturbateur du repos public, ennemi de l'Etat, & qu'on le chassast du Royaume: comme aussi il consentoit qu'on l'avertist luy-mesme des fautes qu'il feroit dans le Gouvernement, soit contre les Loix, soit contre la Justice dûë aux particuliers de son Etat, & que si en estant averti, il ne s'en corrigeoit pas, il ne trouveroit pas mauvais que les Evêques & les Abbez s'unissent entre eux, & avec le reste de ses Sujets Laïques, pour soûtenir les intérests des Particuliers lésez, & pour l'observation des Loix de l'Etat.

Que le Roy pour confirmer tous ces articles, & recevoir en grace ceux qui l'avoient offensé, avoit résolu de tenir une Assemblée générale à Verberie au mois de Juillet. Que si quelqu'un ne se fiant pas à la parole du Roy, avoit de la peine à y venir, les Evêques & tout le Clergé s'engageroient à luy procurer toute sorte de seureté, & qu'en un mot quelque asseurance qu'on demandast, pourveu qu'elle ne fust point contre la raison, on la luy donneroit; qu'enfin si quelqu'un ne s'accommodoit pas du Service, & qu'il eust résolu de passer sous une autre domination, il pourroit se déclarer avec toute liberté, & que le Roy luy donneroit la permission de se retirer, à condition qu'en se retirant il ne causeroit aucun tort aux Sujets de l'Etat.

Il tient une autre Assemblée à Verberie.

C'estoient là à peu près les choses contenuës dans les articles dressez à Chiersi par les Evêques, par les Abbez & par quelques autres qui se trouvérent à cette Assemblée. Le Prince par cet avilissement de son autorité se procura une tranquillité de quelques mois. L'Assemblée de Verberie se tint, où les Sujets & le Souverain firent semblant de se reconcilier, & les Seigneurs d'Aquitaine renouvellerent leurs protestations de fidélité.

Il marie sa fille Judith à Edilulfe Roy des Anglois Occidentaux.
Annales Bertiniani.

Durant ce petit intervalle, ou du moins cette mesme année Charles maria sa fille Judith à Edilulfe Roy des Anglois Occidentaux. La cérémonie du mariage se fit à Reims par l'Archevêque Hincmar, au retour du voyage que ce Prince Anglois venoit de faire à Rome. La Princesse fut couronnée Reine contre la coûtume des Anglois, chez qui l'usage n'estoit pas de faire porter le Diadême aux épouses de leurs Rois; & ce fut sans doute une condition que Charles exigea, pour l'honneur tant de sa fille, que de la France mesme.

Les Sarazins s'emparent de Benevent, & détruisent Naples.

Il projetta aussi le mariage de Loüis son fils avec la fille d'Herispée Roy de Bretagne, & dans cette vûë il donna à Loüis le Duché du Maine. Il espéroit par ce mariage s'oster de dessus les bras, des ennemis aussi incommodes que l'estoient les Bretons; ce projet toutefois ne fut point exécuté. Tout sembloit tendre à la paix; mais il y avoit par tout des semences de guerres. Les trois nouveaux Rois François fils du deffunt Empereur, s'assemblérent à Orbe Ville de la Bourgogne Trans-Jurane, comme pour terminer tous leurs

leurs différens sur la succession de l'Empereur leur pere : mais Loüis Roy d'Italie avoit des prétentions si contraires aux intérests de ses freres, que dans la chaleur des Conférences peu s'en fallut, qu'on n'en vint aux mains. Il avoit toutefois completé avec Lothaire Roy de Lorraine, pour contraindre Charles leur cadet qui estoit fort infirme, à renoncer à ses Etats & à se faire d'Eglise en leur cedant la Provence, le Lionnois & les autres Païs qu'il avoit eus en partage par le Testament de son pere. Mais les principaux de la Noblesse de ces Provinces ayant esté avertis de ce dessein, le tirérent des mains du Roy de Lorraine qui s'estoit déja saisi de luy. De cette sorte les Conférences furent rompuës, & chacun se retira fort mécontent. Durant ce temps-là, l'Empereur tout occupé du désir d'envahir le bien de ses freres, laissoit les Sarazins s'emparer impunément de Benevent, & courir de là dans toute cette contrée d'Italie, ou ayant surpris Naples, ils la ravagérent & la renversérent de fond en comble. *Ibid.*

L'année suivante fut encore plus fatale à la France par la résolution que prit Pepin, dès qu'il se vit abandonné des Peuples d'Aquitaine. Ce fut de s'unir avec les Normands, & de seconder ces Pirates dans le dessein qu'ils avoient non seulement de piller la France, mais encore de s'y establir. Il traita avec eux, & fortifiant leurs Troupes des siennes, il les accompagna en plusieurs des expéditions qu'ils firent dans ce Royaume. Il les conduisit à Poitiers qu'il prit & pilla, & fit de grands ravages en divers endroits d'Aquitaine, tandis que d'autres Troupes de cette Nation, vinrent par la Seine jusqu'à Paris, en ruinérent tous les environs, brûlérent l'Eglise de Sainte Geneviéve, & n'épargnérent S. Germain des Prez & S. Denis, que pour une grosse somme d'argent que ces Abbayes leur payérent ; ils prirent encore Chartres, & pillérent l'Isle de Betau. *Pepin s'unit avec les Normands, & fait de grands ravages en divers endroits.* An. 857. Annales Bertiniani.

Cette Isle appartenoit au Roy de Lorraine, & estoit tenuë à foy & hommage par un Seigneur Normand nommé Roric, à qui le deffunt Empereur avoit esté contraint de la céder ; il offrit au Roy de Lorraine d'équiper une flote à ses dépens, & d'aller faire descente en Dannemarc, par représailles pour le pillage de l'Isle de Betau, & ce Prince y consentit sans peine. Roric exécuta ce qu'il avoit projetté, & obligea le Roy de Dannemarc qui s'appelloit aussi Roric, de luy céder les terres dont il s'empara entre la Mer & la Riviére d'Eider ; mais cette diversion ne fit pas revenir de France les autres Normands qui s'y estoient fortifiez sur la Seine dans l'Isle d'Oissel vis-à-vis du Bourg d'Oissel, à quelques lieuës au-dessus de Rouën. Annales Fuldens. Annales Bertiniani.

Ils y avoient passé l'hiver, & en avoient fait comme une Place d'armes, & un lieu de retraite, d'où ils couroient impunément de tous costez. Ils s'y estoient fortifiez, y avoient mis des munitions en abondance, & se trouvoient en estat de s'y deffendre si on venoit les attaquer. Bernon Chef de ces Pirates vint à Verberies trouver le Roy, & luy offrit de luy faire hommage du canton dont il s'estoit saisi. Charles receut cet hommage ne pouvant alors faire rien de mieux : mais soit que Bernon eust recommencé ses courses, soit que Charles eust compris de quelle importance il luy estoit de ne pas souffrir qu'un tel ennemi s'establist au cœur de la France, il résolut de l'en chasser. Ainsi mal- *Les Normands font des courses de tous côtez.*

malgré les soupçons qu'il avoit des mauvais desseins du Roy de Germanie, qui entretenoit toûjours des intelligences en Aquitaine & dans les Païs d'en deçà de la Loire, depuis que les Peuples s'estoient offerts de se donner à luy, il fit ses préparatifs pour assiéger Oissel.

Annales Bertiniani.

Dans la défiance que ces deux freres avoient l'un de l'autre, ils avoient attiré dans leur parti chacun un de leur neveux, qui estoient entre eux dans des dispositions fort semblables. Charles le Chauve s'estoit ligué avec Lothaire Roy de Lorraine, & le Roy de Germanie avec l'Empereur.

Charles assiége Oissel.

An. 858.

Le Roy de Lorraine promit du secours à Charles pour le Siége d'Oissel, que ce Prince commença au mois de Juillet. Son fils Charles Roy d'Aquitaine vint l'y joindre avec quelques Troupes, & mesme avec Pepin qui ou lassé des Normands, ou s'en voyant méprisé, s'estoit retiré d'avec eux, & avoit demandé la paix au Roy d'Aquitaine, à condition qu'on luy cédast quelques Comtez, & le revenu de quelques Monastéres du Païs. Charles le Chauve content de cette proposition, dans un temps où il tâchoit par toutes sortes de moyens de diminuer le nombre de ses ennemis, consentit à ce Traité, & le ratifia.

Il abandonne cette entreprise.

Lothaire arriva au Siége avec des Troupes, quelque temps après que Charles le Chauve l'eut formé avec les siennes, la Place fut fortement attaquée; & encore plus vigoureusement deffenduë; de sorte qu'au vingt-huitiéme de Septembre après deux mois de Siége, le succès estoit encore fort incertain; mais il fallut abandonner cette entreprise sur une nouvelle qui déconcerta étrangement Charles le Chauve.

Quelques mécontens ont dessein de détrôner Charles le Chauve. Ibid.

Les mécontens le voyant occupé à cette expédition avec toutes ses Troupes, prirent ce temps-là pour l'exécution du dessein que quelques uns d'eux méditoient depuis cinq ans, & qu'ils avoient tâché en vain d'exécuter deux ans auparavant, c'estoit de rendre le Roy de Germanie Maistre de la France, & de détrôner Charles le Chauve.

Annales Fuldens.

Le Roy de Germanie avoit alors trois Armées sur pied qu'il avoit levées pour aller châtier les Esclavons, les Sorabes & les Abodrites sur les Frontiéres de ses Etats aux quartiers du Nord & du Danube. Une de ses Armées estoit commandée par Carloman son fils aîné, l'autre par Loüis son cadet, & la troisiéme par un de ses Généraux nommé Triculfe. Elles commençoient déja à se mettre en marche vers les lieux où elles estoient destinées, lorsque l'Abbé Adelard & le Comte Othon arrivérent de la part des factieux de France.

Ils portent leurs plaintes au Roy de Germanie, & luy offrent la Couronne.

Ils furent admis à l'Audience du Prince; ils luy firent le récit du misérable estat où la France se trouvoit, pillée de tous costez par les Payens, qui renversoient par tout les Eglises, emmenoient les François en Esclavage, saccageoient les Villes, brusloient ce qu'ils ne pouvoient pas emporter: & puis tombant sur la conduite de leur Souverain, ils dirent que ce n'estoit pas là encore le comble du malheur des François, qu'ils avoient un Roy, qui au lieu de les deffendre contre les Pirates, sembloit estre de concert avec eux pour ruiner ses Sujets; qu'on leur enlevoit par les ordres de ce Prince le peu que les ennemis leur avoient laissé; que toute son application estoit à trouver des secrets & des prétextes de les dépoüiller de tous leurs biens; que c'estoit un Prince

ce à qui l'on n'avoit plus nulle confiance; qu'on ne pouvoit compter sur ses paroles ny sur ses sermens, & que loin de pouvoir posséder son bien en repos sous un tel regne, personne n'estoit en seureté de sa vie, à cause des soupçons & des ombrages qu'il prenoit aussi aisément, qu'il les quittoit difficilement. Nous venons, ajousterent-ils, au nom de la plus grande & de la plus saine partie de la Nation nous jetter entre vos bras, dans l'espérance de trouver en vostre personne un Roy, qui par son courage & par sa sagesse nous protegera contre les Payens, & nous tirera de l'extremité de la misere où nous sommes réduits.

Réponse de ce Prince.

Le Roy de Germanie paroissant fort touché de ce discours des Députez, leur répondit que la proposition qu'ils luy faisoient le jettoit dans un grand embarras; qu'estant François il ne pouvoit pas n'estre point touché des extrêmes malheurs de sa Nation; mais que le Roy de France estoit son frere, & qu'il ne pourroit sans violer les droits du sang, prendre les armes contre luy; que la chose auroit un méchant air dans le monde; qu'on interpréteroit mal ses intentions, & qu'on ne manqueroit pas d'attribuer à son ambition & au désir d'étendre sa domination, toutes les démarches qu'il feroit en faveur d'un Peuple opprimé; que dans une affaire de cette importance, où il voyoit de part & d'autre de grands inconvéniens qui le tenoient en balance, il ne vouloit point décider luy-mesme; mais qu'il suivroit sur cela les avis de son Conseil.

Les Députez furent fort contens de cette réponse, ayant déja apparemment pris leurs mesures du costé des Ministres, & ne doutant pas que ceux qui seroient consultez connoissant bien le penchant secret du Prince, ne donnassent de ce costé-là, & ne l'obligeassent à faire ce qu'on sçavoit bien qu'il souhaitoit de tout son cœur depuis fort long-temps.

Avis de ses Ministres.

En effet tous conclurent à prendre les intérests d'un Royaume entier pour le tirer de l'oppression, pour y sauver la Religion, pour l'empêcher de tomber sous le joug des Payens; que le Roy en cette occasion ne faisoit point autre chose que de secourir des malheureux, & des Peuples abandonnez qui avoient recours à sa puissance, & recevoir des gens qui de leur plein gré, & sans en estre sollicitez se donnoient à luy.

Le Roy de Germanie entre en France.

Ce fut ainsi qu'on leva le scrupule du Prince. On contremanda aussi-tost les trois Armées, & on les fit passer le Rhin à Vormes. Le Roy de Germanie à leur teste entra en France & marcha jusqu'à Pontyon Maison Royale dans le Pertois proche de Vitri le Brûlé. Presque tout ce qu'il y avoit de Seigneurs en France, excepté ceux qui estoient au Siége d'Oissel, vinrent là le joindre, & luy faire serment de fidélité.

Les Bretons chassent le Duc du Mayne de son Etat.

Annales Bertiniani.

Ces rebelles pour fortifier leur parti, engagérent les Bretons à déclarer la guerre au Prince Loüis, que son pere Charles le Chauve avoit fait Duc du Mayne, ainsi que je l'ay dit. Ils chassérent ce jeune Prince de son Etat, & l'obligérent à se sauver au delà de la Seine, où il vint se rendre auprès du Roy son pere, & firent dire au Roy de Germanie que dès qu'ils le sçauroient entré plus avant en France, ils viendroient s'unir à luy pour luy faciliter la Conqueste du reste de l'Etat. Le Roy de Germanie devinoit aisément le motif qui leur inspiroit ce zéle pour sa gloire, & qu'il en cousteroit au moins à la France le Duché du Mayne qu'ils avoient envahi: mais ce démembrement

H 2 n'estoit

n'estoit rien pour luy, en comparaison de la Conqueste de tout le Royaume qui luy paroissoit asseurée.

Libellus proclamationis adversus Venilonem. Tom. II. Concil. Gall.

Il s'avança jusqu'à Sens dont l'Archevêque nommé Venilon estoit dans son parti. Ce Prélat avoit suivi le Roy au Siége d'Oissel avec quelques Troupes qu'il estoit obligé de luy fournir. Si-tost qu'il sçut que le Roy de Germanie estoit prest à passer le Rhin, il contrefit le malade, & sous ce prétexte revint à Sens avec une partie de ceux qui l'avoient suivi au Siége, & donna l'exemple de la désertion qui augmenta de jour en jour dans le camp du Roy.

Charles est déposé par une Assemblée d'Evêques.

Le Roy de Germanie campé auprès de Sens envoya prier l'Archevêque de luy venir parler. Le devoir de ce Prélat, ainsi qu'on le luy reprocha depuis quand on luy fit son procès, auroit esté de refuser cette entrevûë avant que d'avoir eu de son Souverain la permission de l'accepter; mais dès-lors il n'en estoit plus à ce scrupule. Il alla trouver le Roy de Germanie, & convint avec luy de faire au plustost une Assemblée d'Evêques pour déposer Charles le Chauve, absoudre ses Sujets du serment de fidélité, & déclarer la Couronne de France dévoluë au Roy de Germanie. Charles qui avoit préveu ce coup, avoit assemblé luy-mesme les Evêques qui luy estoient fidelles, & les avoit engagez à excommunier tous ceux qui avoient passé du costé de Loüis de Germanie. Il en avoit donné avis à l'Archevêque de Sens, & luy avoit envoyé les Lettres du Concile avec la Sentence d'excommunication contre les déserteurs. Venilon se moqua de cette excommunication, & présida dans Attigny qui n'estoit point de son Diocése, à l'assemblée de ces excommuniez où se fit la déposition de Charles, & où l'on prit aussi des mesures pour séparer de luy le Roy de Lorraine son neveu.

Ibid. *Ibid.*

Concil. apud Saponarias.

Le prix de la perfidie de Venilon fut l'Abbaye de Sainte Colombe de Sens, & l'Evêché de Bayeux pour un de ses parens nommé Tortolde homme hardi & intriguant, & tout propre à exciter & à entretenir la révolte dans cet Evêché.

Il vient avec son Armée au devant du Roy de Germanie.

Ibid.

Après l'Assemblée d'Attigny le Roy de Germanie s'avança jusques dans l'Orleannois, y receut de nouvelles Troupes des révoltez d'Aquitaine & de ceux de Bretagne: & puis il revint en Champagne. Cependant le Roy sur ces avis fâcheux de l'invasion de son frere, avoit levé le Siége d'Oissel, & estoit parti des bords de la Seine, estant à peine guéri d'une maladie dont il avoit esté attaqué pendant ce Siége, & vint avec son Armée au devant du Roy de Germanie. Il remonta la Seine & puis la Marne, arriva à Châlons, & vint camper à Brienne, où quelques Troupes de Bourgogne conduites par des Seigneurs du Païs vinrent le joindre.

Annales Bertiniani.

Les Armées furent trois jours en présence, pendant lesquels se firent plusieurs négociations, mais toutes sans effet. Le Roy de Germanie estoit le plus fort, & Charles ne pouvoit se résoudre à abandonner son bien: mais la trahison termina l'affaire.

Ses Troupes desertent.

Les Troupes de Charles furent débauchées par les Emissaires de Loüis. La désertion fut telle, que Charles épouvanté se sauva avec peu de monde en Bourgogne. Après son départ les plus attachez à sa personne se laisserent emporter au torrent, & presque tous rendirent hommage au Roy de Germanie.

Si-

Le Roi de Germanie récompense les Chefs des factieux.

Si ce Prince eust sçu profiter de cet avantage, & de l'ardeur de ses Troupes pour suivre le Roy fugitif, comme plusieurs le luy conseilloient, il eust vray-semblablement fini la guerre, & eust obligé Charles ou de sortir du Royaume, ou de se rendre à discrétion: mais il jugea qu'il luy estoit plus expédient de s'asseurer la possession de ce qu'il avoit déja conquis. Il vint à Troye où il fit de grandes largesses aux Chefs des factieux, & partagea entre eux les Gouvernemens, les Abbayes & les autres Dignitez du Royaume.

Il convoque une Assemblée de tous les Evêques de France à Reims.

Il retourna ensuite à Attigny, d'où il envoya ordre à tous les Evêques de France de se trouver à Reims au vingt-cinquiéme de Novembre, pour y délibérer avec luy touchant le bon Gouvernement de l'Etat, & le rétablissement de la discipline.

Epist. Episcopor. Tom. III. Concil. Gall. Pag. 117.

Les Evêques de la Province de Roüen & ceux de la Province de Reims, s'assemblérent entre eux à Chiersi sur la Riviére d'Oise, pour convenir de la réponse qu'ils pourroient faire. Ils luy députérent Venilon Archevêque de Roüen, & Erchanrade Evêque de Châlons sur Marne, qu'ils chargérent de luy éxposer plus en détail les raisons marquées dans la Lettre que le Concile luy écrivoit, pour lesquelles ils ne pouvoient obéïr à ses ordres.

Plusieurs Evêques refusent d'obéïr à ses ordres. Ibid.

Ces raisons estoient, qu'il y avoit trop peu de temps jusqu'au jour marqué, pour que tous les Evêques pûssent se trouver à Reims; qu'il estoit impossible dans un petit espace de temps de convoquer & de tenir les Assemblées particulieres des Provinces, qui devoient, selon les Canons, précéder la générale; que Reims estant très-éloigné de la pluspart des autres Villes Episcopales du Royaume, cette Ville estoit fort peu commode pour un Concile National, & qu'il seroit impossible à plusieurs Evêques de s'y rendre; qu'un temps de trouble & de confusion comme celuy où l'on estoit alors, n'estoit point propre à assembler un tel Concile; que le peu d'état que le Roy de Germanie avoit fait jusques-là des avertissemens & des remontrances des Evêques, ne leur laissoit nul lieu d'espérer qu'il voulust avoir égard à leurs avis. Ils le prioient de consulter avant toutes choses sa propre conscience, qui luy diroit l'essentiel de ce que les Evêques pourroient luy représenter, d'éxaminer si son entreprise & l'irruption qu'il venoit de faire dans les Etats de son frere, étoient justes, & de faire cet éxamen, en se considérant luy-mesme au moment fatal de la mort, où Dieu luy fera rendre compte de toute sa conduite, afin de juger sainement des conseils de ceux qui l'avoient engagé à cette guerre, & des remontrances de ceux qui le conjuroient de la finir; de faire réfléxion sur les désordres & sur les impietez effroyables que ses Troupes Germaniques commettoient par-tout; & s'il n'estoit pas plus d'un Prince Chrétien de tourner ses armes contre les Payens en faveur de son frere, qui en estoit accablé, que de l'attaquer luy-mesme dans le temps qu'il estoit occupé à les combattre.

Il détache le Roy de Lorraine du parti du Roy de France.

C'estoient là les choses principales contenuës dans la Lettre de l'Assemblée de Chiersi. Cette députation ne produisit aucun effet. L'Archevêque de Sens réüssit mieux dans celle dont le Roy de Germanie l'avoit chargé, ce fut d'aller trouver le Roy de Lorraine, pour le détacher du parti du Roy de France; il en vint à bout, & l'amena à Attigni, où il se récocilia au moins

Annales Bertiniani.

en apparence avec son oncle, & retourna de là dans ses Etats, abandonnant son autre oncle à sa mauvaise fortune: mais ce Prince ne s'abandonna pas tout-à-fait luy-mesme, & sçut profiter d'une fausse démarche que son ennemi fit peu de temps aprés.

Le Roy de Germanie estant allé passer les Festes de Noël à Saint Quentin, les Seigneurs François luy représenterent la difficulté qu'il y avoit à faire subsister en France toutes les Troupes qu'il avoit amenées de Germanie; que les désordres qu'elles faisoient par-tout, ne serviroient qu'à luy attirer l'aversion des Peuples, & que ces Troupes luy estoient désormais inutiles, vu qu'il pouvoit compter sur l'affection de celles de tout le païs qui s'estoit donné à luy, & dont toute la Noblesse estoit preste de verser son sang pour l'y maintenir.

Annales Fuldens.

Il renvoye une partie de son Armée.

An. 859.

Ce Prince trop crédule, donna dans ce piége que luy tendoient une partie de ceux qui luy parloient avec tant de zéle pour son service. De ce nombre estoient deux Seigneurs, Conrad & Velfe fils du Comte Conrad, & neveux de la feuë Impératrice Judith, & par là cousins germains de Charles. Ils avoient quitté son parti de concert avec luy, & s'estoient rendus auprès du Roy de Germanie. Ils sçurent si bien se contrefaire & entrer dans son esprit, qu'ils devinrent ses plus intimes confidens; jusques-là qu'il les envoya vers Charles, afin que sous prétexte de luy proposer quelques moyens d'accommodement, ils tâchassent de reconnoistre l'état des affaires de ce Prince, & de prendre de nouvelles liaisons avec les mécontens de son parti, s'il y en avoit qui ne se fussent pas encore déclarez.

Ibid.

Ils arriverent à la Cour de Charles, l'avertirent du départ des Troupes de Germanie, du repentir de plusieurs de ceux qui avoient pris les armes contre luy, & l'asseûrerent que s'il faisoit diligence, & qu'avec les Troupes qui luy restoient, il fist paroistre de la résolution, en venant attaquer le Roy de Germanie qui ne s'y attendoit point du tout, il se feroit sans doute une révolution.

Il est obligé de s'enfuir, & Charles reprend tout ce qui luy avoit été enlevé.

An. 859.

Charles le Chauve suivit ce conseil, & ayant marché à grandes journées avec toutes ses Troupes, malgré la rigueur de la saison, il parut tout à coup à la vûë de celles du Roy de Germanie. Par bonheur pour Charles, il venoit d'arriver nouvelle au Camp ennemi, que les Sorabes, qui faisoient une partie des Esclavons, avoient tué leur Duc, & alloient faire une dangereuse révolte, si le Roy de Germanie ne paroissoit promptement sur la Frontiére pour les dissiper. La présence de Charles, l'irrésolution de Loüis, incertain s'il retourneroit en Germanie, ou s'il demeureroit pour soutenir ses conquestes de France, le penchant qu'un grand nombre de François avoient à retourner sous leur ancien Roy, dont ils n'avoient quitté le parti au Camp de Brienne, que quand il les eut abandonnez luy-mesme, la crainte qu'eurent les autres de la retraite du Roy de Germanie, qui les laisseroit sans Chef exposez au juste ressentiment de leur légitime Souverain; tout cela causa beaucoup de confusion dans le Camp du Roy de Germanie, qui en pénétra aisément la cause, & se repentit, mais trop tard, d'avoir renvoyé ses Troupes Germaniques. En un mot, n'osant se fier à son Armée, dont une partie commençoit à déserter, il fut obligé à son tour de s'enfuir promptement dans ses Etats. Il ne fut pas plu-

plustost parti, que Charles trouva tout facile, il ne rencontra plus aucune résistance, & reconquit en moins de rien sans coup-férir, tout le païs qui luy avoit esté enlevé; l'inconstance du Peuple François faisant depuis long-temps alternativement le bonheur & le malheur de ce Prince. Annales Fuldens.

Le Roy de Lorraine se ligue de nouveau avec Charles.

Lorsque le Roy de Lorraine eut appris le rétablissement de Charles dans ses Etats, il vint le trouver à Arches, Maison Royale proche de la Meuse, & se ligua de nouveau avec luy contre le Roy de Germanie, dont il redoutoit toûjours l'ambition, & qui estoit le seul en état de luy nuire. Ce retour de Lothaire fit plaisir à Charles, & luy estoit de très-grande importance contre leur commun ennemi; mais il pensa à d'autres moyens qu'il crut encore plus efficaces, pour empescher une nouvelle entreprise sur ses Etats.

Etranges entreprises des Evêques de France.

J'ay déja remarqué que les Evêques de France s'estoient mis en possession de décider des droits des Princes, & de donner & d'oster les Couronnes. Ces étranges entreprises estoient l'effet de la foiblesse du Gouvernement, & du pitoyable état où les guerres civiles & les ravages des Normands avoient réduit le Royaume. On voit ces Prélats en diverses Lettres Synodales s'attribuer cette autorité, comme attachée à leur caractére & à leur qualité de Lieutenans de Dieu sur la Terre, & Charles le Chauve dans la conjoncture où il se trouvoit alors, poussa sa complaisance pour ces Prélats, jusqu'à dire dans un Acte qu'il publia contre l'Archevêque de Sens, que cet Archevêque n'avoit pas pu le déposer, „ au moins, disoit-il, avant que j'eusse comparu „ devant les Evêques qui m'avoient sacré Roy, & avec lesquels il m'avoit sa„ cré luy-mesme; il falloit auparavant, que j'eusse subi le jugement de ces „ Prélats, qui sont appellez les Thrônes de Dieu, dans lesquels Dieu est assis, „ & par lesquels il prononce ses Arrests, ayant toûjours esté prest de me soû„ mettre à leurs corrections paternelles & aux chastimens qu'ils voudroient „ m'imposer, comme je m'y soûmets encore actuellement. Libellus proclamationis adversus Venilonem.

Il crut donc qu'une des plus seûres précautions qu'il pust prendre contre les desseins ambitieux de son frere, estoit de faire agir ces Evêques, & de les engager à déclarer au Roy de Germanie, qu'il avoit encouru l'excommunication pour l'irruption injuste qu'il avoit faite dans le Royaume de son frere, & qu'il demeureroit excommunié, tandis qu'il persévereroit dans ses mauvaises intentions.

Charles assemble un Concile à Metz.

Il convint avec le Roy de Lorraine d'assembler à Metz un Concile, qui se tint vers la fin de May sur ce sujet. Ce Concile députa vers le Roy de Germanie Hincmar Archevêque de Reims, Venilon Archevêque de Roüen, & Gonthier Archevêque de Cologne, avec quelques autres Evêques, dont les instructions estoient telles. An. 859. Tom. III. Concil Gall.

Instructions que ce Concile donne à ses Deputez vers le Roy de Germanie.

Premierement, dès vostre premiere Audience vous exhorterez le Roy de Germanie à reconnoistre les péchez qu'il a commis, & les maux qu'il a causez en entrant en France avec son Armée, & vous luy conseillerez d'en demander pardon à Dieu.

Secondement, vous l'exhorterez à la confession de ses péchez.

En troisiéme lieu, à réparer les dommages qu'il a causez.

En quatriéme lieu, s'il s'engage à cette satisfaction, vous luy ferez pro-

mettre

mettre d'avoir une entrevûë avec le Roy son frere, & avec le Roy de Lorraine son neveu.

Cinquiémement, de ne plus écoûter les avis des mauvais Conseillers & des esprits broüillons, qui luy ont fait entreprendre une si funeste guerre.

Sixiémement, d'obliger les Vassaux du Roy Charles, qui se sont réfugiez en Germanie, à venir se présenter devant leur légitime Souverain, à condition que si leurs plaintes sont justes, on les satisfera, & que si elles ne le sont pas, le Roy de Germanie priant le Roy Charles de leur pardonner, il leur pardonnera: que si le Roy de Germanie continuë de vouloir soûtenir ces rebelles, vous luy déclarerez qu'il est luy-mesme excommunié; parce qu'il communique avec des gens qui sont excommuniez.

Septiémement, s'il écoûte ces propositions, il faut qu'il vous promette de contribuer de tout son pouvoir à la tranquillité de l'Eglise, tant dans son Etat que dans la France, de remettre les Ecclésiastiques en possession de leurs privilèges & de leur autorité, & de faire rendre une exacte justice aux Peuples, après leur avoir donné la paix; & si ensuite il vous demande l'absolution, en ce cas donnez-la luy par l'autorité de la puissance Apostolique, selon les formes Canoniques, & accordez-luy le pardon de tous les maux qu'il a commis, ou qui ont esté commis à son occasion dans nos Diocéses. Réconciliez-le avec l'Eglise, & levez l'excommunication qu'il a encouruë pour avoir communiqué avec des éxcommuniez.

Huitiémement enfin, s'il refuse de vous écoûter, gardez-vous bien de l'absoudre; ce seroit vous lier vous-mesmes, & vous rendre participans de ses péchez, & vous seriez desavoüez par le Concile qui vous envoye.

Réponse de ce Prince. Il parut fort extraordinaire que des Evêques envoyassent déclarer à un Prince Souverain, qu'il estoit tombé en excommunication, & pour luy offrir l'absolution, n'ayant sur luy ni Jurisdiction temporelle, ni spirituelle. Aussi cette députation n'eut-elle pas grand effet à cet égard. Les Députez furent reçus à Vormes par le Roy de Germanie, & ils luy présenterent une Lettre de la part du Concile, où estoient contenuës la pluspart des choses dont je viens de parler. Il la lut, & il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'il les prioit d'oublier le passé, & d'estre ses amis comme auparavant.

Hincmar Archevêque de Reims répliqua, qu'il ne leur demandoit que ce qu'ils venoient luy offrir d'eux-mesmes, & que pour luy en particulier, dont l'Archevêché avoit esté un des plus pillez, il ne conservoit dans son cœur aucun ressentiment; mais qu'il luy conseilloit de satisfaire à Dieu en réparant les dommages causez aux Eglises par son Armée. Gonthier Archevêque de Cologne luy parla aussi sur ce mesme sujet.

Le Roy leur fit de son costé quelques reproches dont ils se défendirent; mais touchant ce qui s'estoit résolu dans leur Concile de Metz, il leur dit qu'il estoit fort surpris de la maniére dont ils en avoient usé; qu'ils avoient traité de choses qui le regardoient personnellement sans l'en avoir averti; qu'ils avoient décidé sur ses propres affaires à leur fantaisie, & qu'après luy avoir fait son procès, ils venoient luy apporter leurs décisions; qu'il n'avoit rien fait que par le conseil de ses Evêques; qu'il les assembleroit à son tour; qu'il verroit

roit avec eux ce qu'il auroit à faire dans la suite, & qu'il n'avoit rien autre chose à leur répondre.

Les Evêques de France de peur de l'aigrir, n'osérent le presser davantage sur les satisfactions qu'ils demandoient. Ils luy proposerent seulement une entrevûë entre leur Maistre & luy, pour tascher de conclure une paix durable. Il y consentit, & quelque temps après il se trouva avec le Roy de France & le Roy de Lorraine dans une Isle du Rhin, entre Andernac & Coblens. Ils n'y purent convenir de rien, le Roy de Germanie voulant avant toutes choses, qu'on luy promist que ceux des François qui avoient pris son parti, seroient rétablis dans leurs biens & dans les Charges & Dignitez qu'ils possédoient auparavant, & Charles tenant toûjours ferme, sans vouloir se relascher sur ce point-là : on convint néanmoins de part & d'autre de tenir une autre Conférence en Automne auprès de Basle ; mais elle ne se tint point, parce que le Roy de Lorraine ayant eu quelque raison de n'y pas venir, Charles qui estoit déja en chemin pour s'y rendre, ne voulut pas y aller sans luy.

Entrevûë du Roy de Germanie, du Roy de France & du Roy de Lorraine. Annales Fuldens.

Cependant le Roy de Germanie pour convaincre le monde qu'il ne tenoit pas à luy que la paix ne se fist, & pour se justifier sur l'irruption qu'il avoit faite dans le Royaume de son frere, envoya Thioton Abbé de Fuldes à l'Empereur & au Pape Nicolas I. qui avoit succédé l'année précédente à Benoist III. plus par l'autorité de l'Empereur que par la faveur du Clergé. L'Envoyé fit si bien, que l'Empereur & le Pape parurent contens, & le Pape le témoigna au Roy de Germanie par une Lettre qu'il luy écrivit.

Ibid. Annales Bertiniani.

Tandis que les Députez du Concile de Metz estoient occupez à leurs négociations de Vormes, il se tint un autre Concile à Savonieres dans le Territoire de Toul, où se trouverent le Roy de France, le Roy de Lorraine, & Charles Roy de Provence. On y traita encore des moyens de rétablir la paix entre le Roy de France & le Roy de Germanie. Le Traité d'alliance entre le Roy de France & le Roy de Lorraine y fut renouvellé, & le Roy de Provence y entra. Cette triple alliance estoit pour obliger le Roy de Germanie à se tenir en repos. Ce fut apparemment pour empescher que l'Empereur Loüis ne se liguast avec luy, que le Roy de Lorraine son frere luy céda la mesme année quelques Places au-delà du Mont-Jura, sçavoir Genéve, Lausane, Sion en Valais, & quelques autres Territoires.

Concile de Savonieres. Can. 1. Can. 3. An. 859. Annales Bertiniani.

Les Evêques ne s'oublierent pas non plus dans ce Concile. Ils firent un Decret, par lequel ils s'obligerent à demeurer très-unis entre eux pour corriger les Rois, les grands Seigneurs du Royaume François, & le Peuple dont ils estoient chargez, ce sont les termes du Decret. Ils ordonnerent pour cela, que desormais on tiendroit de fréquens Conciles pour le rétablissement de l'ordre & de la discipline Ecclésiastique, & obtinrent des trois Rois qui étoient présens, leur consentement pour la validité de ce Decret.

Les Evêques s'y obligent à demeurer unis pour corriger les Rois, les grands Seigneurs & le Peuple.

Ce fut dans ce Concile, que Charles le Chauve présenta aux Evêques un Mémoire contenant l'accusation de Venilon Archevêque de Sens, qui s'estoit jetté dans le parti du Roy de Germanie. Il y fit l'histoire & le détail de la désertion de ce Prélat, pour obtenir des Evêques qu'ils le déposassent, selon les formes Canoniques, afin qu'il pust estre ensuite puni en criminel de léze-Majesté.

Charles demande au Concile la déposition de l'Archevêque de Sens.

Cet Archevêque obtient son pardon. Ibid.

Sur cette espéce de Requeste présentée au Concile par le Roy, les Evêques écrivirent à Venilon, & le sommerent de comparoiître dans trente jours devant les Commissaires établis par le Concile pour luy faire son procès; ces Commissaires estoient Remi Archevêque de Lion, Venilon Archevêque de Roüen, Herard Archevêque de Tours, & Rodolfe Archevêque de Bourges. L'affaire néanmoins n'eut point de suite, & l'Archevêque de Sens, soit par le crédit des autres Evêques, qui ne souscrivoient pas volontiers à la condamnation d'un de leurs Confreres, soit à la priere des autres Princes François, obtint son pardon, & fut reçu en grace peu de temps après.

Affaire importante qui regardoit la Bretagne, traitée dans le Concile. Ibid.

Une autre affaire importante fut traitée dans ce Concile. Elle regardoit la Bretagne, où il estoit arrivé beaucoup de changement. Durant le Régne d'Herispée, un Seigneur nommé Salomon son parent, s'estoit soûlevé contre luy, & avoit demandé à Charles le Chauve d'estre confirmé dans la possession d'une partie de la Bretagne dont il s'estoit emparé. On avoit trop d'intérest en France à voir des broüilleries en Bretagne, pour luy refuser ce qu'il demandoit: le Roy le luy avoit accordé, & quelque temps après, Herispée avoit esté tué par ce concurrent, qui s'empara de la Souveraineté de Bretagne.

Salomon Duc de Bretagne prend le nom de Roy.

Si-tost qu'il s'estoit vu Maistre du païs, il avoit fait comme ses prédécesseurs. Il s'estoit servi des embarras où se trouvoit Charles le Chauve, pour secoüer le joug de la France, & avoit pris le nom de Roy. Ce fut luy qui envoya des Troupes au Roy de Germanie, pour attaquer la France, & en l'année 859. où nous sommes, Pepin ayant perdu tout son crédit en Aquitaine, se refugia chez luy.

Comme le prédécesseur de Salomon n'avoit obtenu des Rois de France que par un Traité forcé, qu'on luy laissast porter le nom de Roy, & que Salomon n'estoit pas son fils, on ne crut pas devoir continuer de luy donner ce titre, & le Concile dont je parle, ne le traite ni de Roy, ni de Duc, ni de Comte, mais on le nomme simplement sans aucun titre, ou avec une périphrase affectée, *celuy qui gouverne la Bretagne ou qui commande en Bretagne* *. Le Concile de Soissons, tenu quelques années après, luy donne la qualité de Duc.

** Qui Britannorum tenet regionem.*

De plus on avoit laissé durant le Régne d'Herispée l'affaire des Evêques de Bretagne, sans la pousser que foiblement. Nomenoy son pere, ainsi que je l'ay raconté, avoit chassé les Evêques du païs, qui s'opposoient à ses violences, en avoit mis d'autres en leur place, avoit érigé l'Evêché de Dol en Metropole, & par là avoit soustrait à l'Archevêché de Tours les Evêques de Bretagne, qui en estoient Suffragans, afin de rompre tout commerce entre ses Sujets & la France, & faire ensorte qu'ils n'en eussent aucune dépendance, tant pour le temporel que pour le spirituel.

Il se fait Chrétien dès qu'il est sur le Trône.

Salomon estoit encore Payen, quand il s'empara de la Souveraineté de Bretagne, ainsi qu'on le voit par une Lettre que le Pape luy écrivit en l'an 865. Il se fit Chrétien si-tost qu'il fut sur le Trône, & ce fut sans doute cette raison qui fit que ce Pape ne luy écrivit pas d'abord sur le sujet des Evêques de Bretagne; mais les Evêques de France ne se crurent pas obligez à tant de ménage-

Tom. III. Concil. Gall.

ngemens : ils écrivirent aux Evêques de Bretagne, qui avoient succédé à quelques-uns de ceux que le Duc Nomenoy avoit fait élire : ils les avertirent de reconnoistre l'Archevêque de Tours pour Métropolitain, & de ne point communiquer avec les autres Evêques, qui avoient esté excommuniez par les Papes Leon IV. & Benoist III. à cause de leur usurpation, ni avec plusieurs révoltez François que l'Archevêque de Tours avoit aussi excommuniez pour leur révolte, & ils menaçoient ces Evêques de les excommunier eux-mesmes, s'ils continuoient à ne pas reconnoistre leur ancien & légitime Métropolitain.

Memoire que les Evêques de France envoyent à ceux de Bretagne.

Ils leur envoyerent mesme un Mémoire des choses qu'ils leur ordonnoient par l'autorité du Concile, de représenter fortement à Salomon. Le premier article estoit la réünion des Evêques de Bretagne avec l'Archevêque de Tours, comme avec leur Métropolitain. Le second, qu'il falloit qu'il cessast de s'approprier les biens des Eglises & ceux des particuliers. Le troisiéme, qu'il reconnust le Roy de France comme son Seigneur, & se souvinst que la Nation Bretonne avoit esté de tout temps tributaire de la France: & enfin, qu'il ne communiquast point avec ceux qui avoient esté excommuniez, sous peine d'encourir devant Dieu la peine des excommuniez mesmes.

Ce Memoire & la Lettre qu'ils écrivent aux rebelles excommuniez, sont sans effet.

Ils écrivirent aussi aux rebelles excommuniez, pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, & à se remettre bien avec Dieu & avec le Roy, par une salutaire pénitence. Mais tout cela fut sans effet; l'affaire des Evêques ne fut terminée que plusieurs années après, & les rebelles, non plus que Salomon, ne s'embarrasserent guéres des exhortations du Concile. Une bonne Armée que Charles eust conduite en Bretagne auroit esté plus efficace, pour remédier à tant de désordres; mais il en avoit encore plus besoin ailleurs.

Les Normands attaquent la France par divers endroits.

Annales Bertiniani.

Les Normands continuoient d'attaquer de tous costez l'Empire François. Après avoir esté repoussez de la Saxe par les Troupes du Roy de Germanie, & fait de grands ravages du costé de l'Escaut, ceux qui s'estoient établis à Oissel sur la Seine, firent une irruption dans le païs d'entre cette riviere & la Loire, où ils trouverent plus de résistance qu'ils n'avoient espéré. Une de leurs Flotes passa dans la Méditeranée, entra dans le Rhône, & après avoir ravagé bien du païs, ils se saisirent de l'Isle de Camargues à l'embouchûre de cette riviere, & s'y fortifierent. D'autres firent descente dans l'Isle de Betau; & enfin ceux de la Seine firent encore un détachement, qui vint piller S. Valery, Amiens, & tout le païs des environs; & quelque temps après, ayant surpris Noyon pendant la nuit, ils en enleverent l'Evêque Immon avec plusieurs personnes considérables du païs, & quelques Ecclésiastiques: & comme ces captifs les embarrassoient dans leur retraite, où ils appréhendoient d'estre chargez, ils les massacrerent. Ils en avoient fait autant à l'Evêque de Beauvais deux mois auparavant, & l'année précédente à celuy de Bayeux.

Les Normands de la Somme offrent à Charles de chasser les Normands de la Seine.

Parmi tous ces ravages & toutes ces insultes, Charles toûjours fort embarrassé, écoûta une proposition que luy firent une Troupe de Normands, qui s'estoient fortifiez sur la Somme. Ils s'offrirent à luy d'aller chasser les Normands de la Seine, & de le remettre en possession d'Oissel, pourvu qu'il voulust leur donner d'avance trois mille livres pesant d'argent, en recevant les

 ostages

ostages qu'ils luy donneroient pour seûreté de leur parole. Charles pour trouver cette somme s'adressa aux Eglises, aux Marchands, & jusqu'aux plus pauvres, afin qu'ils y contribuassent : mais n'ayant pu les y obliger, ou n'ayant pu faire la somme entiere, le Traité ne fut point exécuté. Les Normands retirerent leurs ostages, & allerent chercher fortune ailleurs. Ils firent descente en Angleterre, où ils furent battus. Ceux qui s'estoient établis à Camargues réüssirent mieux. Ils monterent le Rhône, & ravagerent tout jusques à Valence.

Annales Bertiniani.

Ils pillent la Ville de Pise, & plusieurs autres Places.

Après cette expédition, s'estant remis en Mer, ils firent voile en Italie, surprirent & pillerent la Ville de Pise, & quelques autres Places, tandis que l'Empereur Loüis estoit occupé à appaiser la révolte des Béneventins, qu'il chastia avec beaucoup de rigueur.

Le Roy de Lorraine céde l'Alsace à l'Empereur.

An. 860. Capitula Caroli Calvi.

L'unique moyen de délivrer l'Empire François de tous ces malheurs, auroit esté la concorde des Princes. Ils le voyoient bien eux-mesmes, & faisoient de temps en temps des projets de paix & d'accommodement. Cette année-là le Roy de Germanie, le Roy de France & le Roy de Lorraine eurent une entrevûë, & se réünirent ; mais ce ne fut que pour quelques mois. Le Roy de Lorraine rentra en soupçon contre Charles le Chauve, se ligua avec l'Empereur, & luy céda l'Alsace. La suite de l'Histoire nous fait conjecturer une raison de la rupture de Lothaire avec son oncle Charles, & de la cession qu'il fit de l'Alsace à l'Empereur. C'estoit une malheureuse passion à laquelle il sacrifioit tout ; la chose fit un très-grand éclat, & les suites en furent très-funestes pour ce Prince : voici dequoy il s'agissoit.

Annales Bertiniani, & Hincmar. de Divortio Lothar. & Theutberg.

Lothaire avoit épousé Theutberge, sœur d'un Seigneur appellé Hubert, Duc d'une grande partie de la Bourgogne Transjurane. Les débauches excessives où Lothaire s'abandonna, luy inspirerent de l'aversion pour cette Princesse, & dès l'an 857. il l'éloigna. Tout le Royaume en fut scandalisé, & les parens de la Reine, qui estoient puissans, engagerent les plus considérables des Seigneurs à représenter au Roy l'injustice & la dureté de cette conduite ; de sorte que pour ne les pas irriter dans un temps où les François n'avoient pas pour leurs Rois une fort grande soûmission, il la rappella à la Cour ; mais sans vouloir la voir, & mesme il luy donna des Gardes.

Lothaire fait accuser d'inceste sa femme Theutberge.

Hincmar. de Divortio Lothar. & Theutberg.

Résolu qu'il estoit de la répudier, pour mettre à sa place une de ses Maîtresses, nommée Valdrade, qu'il avoit toûjours aimée, mesme avant son mariage, & du vivant de l'Empereur son pere, il songea aux moyens dont il pourroit se servir, pour faire déclarer juridiquement son mariage nul. Il luy suscita des accusateurs, qui l'accuserent d'avoir commis avant son mariage un inceste avec son frere le Duc Hubert. On la fit comparoistre dans une Assemblée de quelques Seigneurs qu'on luy avoit donnez pour Juges, où elle nia cet horrible fait avec beaucoup de fermeté. Comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on consulta quelques Evêques sur la maniere dont les Juges pourroient se comporter dans une affaire, où le crime estoit très-douteux ; mais qui tout douteux qu'il estoit, deshonoroit le Roy.

On a recours à la preuve de l'eau boüillante.

Les Evêques furent d'avis qu'on eust recours à la preuve de l'eau boüillante, qui consistoit, en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfon-

çoit.

çoit sa main dans un bassin plein d'eau boüillante pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis, s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fust brûlée, il estoit déclaré innocent; si la main se trouvoit bruslée, il demeuroit convaincu.

C'est là une de ces choses qui paroissent inconcevables dans l'Histoire; il y a tant de faits & si marquez de cette nature en différens Historiens, & en des Historiens contemporains, qu'on ne peut nier que cette sorte de preuve & d'autres semblables, ne fussent en usage, & qu'on n'en vist l'effet, tantost d'une façon & tantost d'une autre. D'ailleurs il paroist de la témérité à attendre de Dieu un miracle de cette nature, pour la justification d'un innocent, ou pour la conviction d'un coupable, & en mesme-temps il semble qu'il estoit si difficile d'imposer aux Juges par de certaines fourbes contre lesquelles ils devoient estre en garde, & sur tout dans une occasion pareille à celle dont il s'agit ici, où l'on vouloit perdre absolument cette Reine. Toutefois la chose luy réüssit. *Ibid.*

Son rang & sa qualité la dispenserent de faire elle-mesme la preuve. Elle choisit un homme pour la faire en son nom, qui ou par zéle pour la vie & pour l'honneur de cette Princesse, ou pour de l'argent, consentit à mettre sa main dans l'eau boüillante. Il le fit, & la retira sans aucun mal.

Le Roy à la vûë de ce prodige, n'eut plus rien à dire: elle fut déclarée innocente, reçûë à la table du Roy, & rétablie dans toutes ses prérogatives de Reine & d'épouse. Mais que sert l'innocence la mieux prouvée contre des passions aussi violentes, que l'amour & la haine unies ensemble pour la perdre, & soûtenuës d'une autorité suprême? Lothaire fit un voyage en Italie, où il eut une entrevûë avec l'Empereur son frere, & à son retour il déclara qu'il avoit de nouvelles preuves contre la Reine. *La Reine est déclarée innocente.* *Ibid.*

On fit entendre à cette Princesse qu'il y alloit de sa vie, si elle ne contribuoit elle-même de tout son pouvoir au divorce que le Roy souhaitoit; que ce divorce ne pouvoit se faire dans les formes, qu'ensuite de l'aveu qu'elle feroit du crime dont on l'accusoit, & qu'il falloit qu'elle le confessast.

L'Archevêque Hincmar en parlant de cette affaire, nous laisse en doute, si l'inceste qu'on luy reprocha alors, estoit celuy-là mesme dont elle s'estoit déja défenduë, ou si on l'accusa cette seconde fois d'avoir commis le mesme crime depuis son mariage. Quoy qu'il en soit de cette circonstance, Lothaire aprés l'avoir intimidée, & obligée à promettre de faire cet aveu, fit venir quelques Prélats à Aix-la-Chapelle au mois de Janvier; sçavoir, Gonthier Archevêque de Cologne, Teutgaud Archevêque de Tréves, deux autres Evêques & deux Abbez. Il leur parla en particulier, leur exposa l'embarras où il estoit, & leur demanda s'il pouvoit en conscience regarder comme son épouse une personne capable d'un aussi grand crime, que celuy dont la Reine estoit accusée, & pour lequel elle commençoit déja d'estre diffamée par-tout: qu'il l'avoit volontiers reçûë aprés la preuve de l'eau boüillante; mais que cette voye de prouver son innocence estoit devenuë suspecte par des circonstances particulieres, qui y faisoient soupçonner de la fourbe, qu'au reste elle s'estoit accusée elle-mesme à luy-mesme, en luy disant en général *Elle est accusée une seconde fois.* *Ibid.* An. 860. *Ibid.*

 qu'elle

qu'elle estoit indigne d'estre son épouse, & qu'elle le supplioit instamment de luy permettre de se retirer dans un Monastére, pour y prendre le voile. C'est pour avoir vos avis sur une affaire si délicate, ajoûte le Roy, que je vous ay assemblez ici : mais avant que de me répondre, il faut que vous voyez la Reine.

Ibid. Ils estoient encore avec le Roy, lorsqu'elle leur envoya un de ses Officiers, pour les prier de sa part d'entrer dans son appartement. Elle se jetta à leurs pieds, & les supplia les larmes aux yeux de recevoir sa Confession d'un grand crime qu'elle avoit commis. Ces Prélats luy dirent, qu'avant qu'elle fist cette Confession, elle prist bien garde à ne rien dire contre sa conscience, & que ni la crainte ni aucun autre motif ne luy fissent rien avancer contre la vérité.

Et s'accuse elle-même pour sauver sa vie. Non, dit-elle, je prens Dieu à témoin que j'ay commis le crime dont on m'accuse, & j'en appelle au témoignage de mon Confesseur que voilà (c'étoit l'Archevêque de Cologne) l'Archevêque luy dit, qu'il estoit bon qu'elle exposast elle-mesme la chose, afin que ses Confreres pussent en juger avec luy plus sûrement.

Après qu'elle l'eut fait, les deux Prélats luy demanderent, si elle n'avoit point quelque plainte à faire, ou quelques moyens de défense à apporter ? si cette Confession estoit sincére, & si elle ne cachoit point quelque artifice ? Elle protesta de nouveau qu'elle agissoit sans aucun déguisement. Les Prélats se retirerent, luy promettant de consulter entre eux sur ce qui seroit le plus utile pour le bien de son ame, & dirent au Roy que la Reine estant convaincuë d'adultere, il ne pouvoit pas en conscience la retenir comme son épouse.

Elle se retire en France. Le mois suivant on tint à Aix-la-Chapelle une grande Diéte, pendant laquelle les Evêques qui y assistoient, s'estant assemblez en Concile, on y fit le rapport de la Confession de la Reine. Sur ce rapport elle fut encore déclarée coupable & convaincuë du crime qu'elle avoit confessé, & l'on conclut qu'il falloit la mettre en pénitence publique : mais cette conclusion fut sans effet ; car la Reine s'échapa de la Cour, & se sauva en France auprès de son frere, qui s'y estoit aussi retiré, & de-là elle écrivit ou fit écrire au Pape, qui s'attira la connoissance de cette affaire : & ce fut apparemment cette retraite que Charles le Chauve donna à Theutberge dans son Royaume, qui le broüilla avec le Roy de Lorraine.

Annales Bertiniani. Epist. Episcop. ad Nicol. Papam.

Les Evêques favorisent le procedé injuste de Lothaire. Il est surprenant que tant d'Evêques, qui ne preschoient alors à toute occasion, que le rétablissement de la discipline dans l'Eglise de France, se fussent ainsi faits les Ministres de l'injuste & honteuse passion d'un Prince, qui ne vouloit perdre la Reine sa femme, que pour satisfaire une inclination criminelle. Un de nos anciens Annalistes nous découvre sur cette affaire l'infame intrigue de Gonthier Archevêque de Cologne, Confesseur de la Reine & Grand Maistre de la Chapelle du Roy de Lorraine. Il dit que Lothaire l'engagea, & par luy-mesme & par ses Confidens à la perte de cette Princesse, en luy faisant espérer de prendre pour épouse, & de mettre sur le Trône à la place de la Reine, la niéce de ce Prelat, s'il pouvoit faire ensorte par son crédit,

Annales Metens.

crédit, qu'un Concile déclaraſt ſon mariage nul ; que Gonthier ayant eſté gagné par cet appas, aida luy-meſme le Roy à corrompre l'Archevêque de Tréves, qui eſtoit un homme ſimple & ignorant, en luy citant divers Paſſages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & des Canons de Conciles, qui ſelon qu'il luy fit entendre, autoriſoient ou permettoient cette eſpéce de divorce.

Cependant Hincmar Archevêque de Reims, ayant reçu les premieres procédures faites par ces Evêques au mois de Janvier à Aix-la-Chapelle, les trouva ſi irrégulieres, & les crut ſi contraires à la vérité, qu'il ne pouvoit ſe perſuader qu'elles euſſent eſté faites de la ſorte. La ſuite de l'affaire fit bien voir que la Reine eſtoit innocente, & que tout ce qu'elle faiſoit & diſoit n'eſtoit que pour ſauver ſa vie, & pour attendre l'occaſion de s'échaper des mains de ceux qui eſtoient réſolus à la perdre. De Divortio Lothar. & Theutberg. An. 860.

Les Evêques ſurpris de ſa fuite, & ayant ſçu que le Pape avoit eſté informé de tout, luy écrivirent, pour le prier de ne ſe point laiſſer prévenir par les perſonnes que leurs ennemis & ceux du Roy leur Maiſtre avoient envoyez à Rome, pour décrier auprès de ſa Sainteté leur conduite auſſi-bien que celle du Prince ; qu'ils n'avoient agi que ſur la Confeſſion que la Reine meſme leur avoit faite de ſon péché, & qu'au reſte juſqu'à préſent ils n'avoient fait autre choſe que de la mettre en pénitence ; que depuis elle s'eſtoit ſauvée en France, & qu'il apprendroit tout le détail de ce qui s'eſtoit paſſé, par Theudgaud Archevêque de Tréves, & Atton Evêque de Verdun, qui alloient le trouver de la part du Roy & de la part du Concile tenu à Aix-la-Chapelle. Ces deux Prélats ne réüſſirent pas dans leur Ambaſſade, ainſi que je le diray, en racontant les ſuites de cette affaire, qui dura pluſieurs années. *Ils écrivent au Pape ſur cette affaire.* Tom. III. Concil. Gall.

Charles le Chauve apprenoit avec plaiſir l'embarras de Lothaire, & les Evêques de France ne contribuerent pas peu à l'augmenter ; mais celuy de Charles n'eſtoit pas moindre. Il avoit toûjours les Normands au milieu de ſon Etat, & les Bretons ſur ſes Frontiéres, qui le tenoient dans de continuelles allarmes. Il ſe donna cette meſme année entre ceux-ci & les François une grande bataille, dont voici l'occaſion & quelque détail. *Bataille entre les François & les Bretons.* Annales Metenſ.

Un Seigneur François nommé Lambert, eſtoit Duc & Gouverneur du païs d'entre la Seine & la Loire. Il eut un démeſlé avec un autre Seigneur très-puiſſant de ce païs-là nommé Vivien, & il le tua en trahiſon. Un autre nommé Gobert, ami ou parent de Vivien, vangea ſa mort, & tua le Duc Lambert, & fit main-baſſe ſur pluſieurs de ceux du meſme parti. Le Roy fit arreſter Gobert, & luy fit couper la teſte. Cette eſpéce de guerre civile entre les Seigneurs avoit mis tout le païs en déſordre, & les querelles des particuliers leur faiſoient oublier les ſoins qu'ils devoient à l'Etat pour la garde des Frontiéres.

Salomon Duc de Bretagne ne manqua pas cette occaſion, il paſſa la Loire, & vint faire le dégaſt juſqu'à Poitiers, mettant tout à feu & à ſang, & s'en retourna avec ſes Troupes chargées d'un très-grand butin.

Le Roy indigné de cette inſulte, entra peu de temps après en Bretagne avec une aſſez grande Armée. Le Duc de Bretagne vint au devant des François à la teſte de la ſienne, & accepta la bataille qu'on luy préſenta.

Char-

Maniere de se battre de la Cavalerie Bretonne. Ibid. Charles avoit dans son Armée beaucoup de Cavalerie Saxone, que son frere Loüis de Germanie, quoiqu'ils ne fussent pas fort bien ensemble, luy avoit venduë pour quelque temps. Il mit cette Cavalerie sur une ligne devant le reste de son Armée, pour soûtenir les premiérs efforts de la Cavalerie Bretonne, que les derniers Souverains de Bretagne avoient exercée à se battre d'une maniere, qui avoit quelque chose de semblable à celle des anciens Parthes. Les Cavaliers estoient armez de javelots; ils venoient par petits pelotons caracoler autour de l'ennemi, & sans en venir aux mains, lançoient leurs javelots d'assez loin, puis ils se retiroient au gros de l'Armée avec beaucoup de vîtesse. S'ils estoient poursuivis, ils lançoient, mesme en fuyant, leurs javelots, & avec tant d'adresse, qu'ils ne manquoient guéres leur coup.

A la premiere charge que les Bretons firent avec leurs javelots, les Saxons plierent; ils furent poursuivis jusqu'à l'Infanterie de l'Armée, & se sauverent derriere elle par les intervalles des bataillons.

Les Bretons animez par ce succès, donnerent sur l'Infanterie & sur la Cavalerie Françoise, mais sans tenir ferme, & tournant bride après avoir jetté le javelot.

Cette maniere de combattre incommodoit fort les François, qui ne se servoient que de javelots plus pesans, qu'on ne pouvoit pas jetter de si loin, ou du sabre qui leur estoit inutile contre des gens qui n'approchoient point, qui ne faisoient que caracoller, & tantost s'arrestoient, & tantost fuïoient, & combattoient mesme en fuyant. Il demeura d'abord beaucoup de Saxons & de François sur la place, & les Bretons ne perdirent presque personne; enfin, les deux Armées après ces rudes escarmouches, en vinrent aux mains: le combat s'échauffa, & ne fut terminé que par la nuit, sans aucune décision; mais la perte des François fut incomparablement plus grande que celle des Bretons.

Le combat recommence le lendemain. La bataille recommença le lendemain, & l'on se battit encore plus furieusement que le jour d'auparavant, sans que l'on fuist ni de part ni d'autre, & cet acharnement ne finit encore qu'avec le jour.

Les François abandonnent tout leur bagage. Le Roy voyant que malgré la bravoure de ses gens, il avoit perdu la plus grande partie de son Armée, & qu'il ne pourroit pas soûtenir un troisiéme combat, se retira secretement pendant la nuit avec peu de suite. Sa retraite ayant esté sçûë le matin dans le Camp, la consternation s'y mit, & on n'y pensa plus qu'à se sauver. On abandonna aux Bretons tout le bagage, toutes les tentes, & toutes les machines de guerre, quantité de François furent encore tuez dans la fuite, & un grand nombre faits prisonniers.

Le Roy gagne le Comte Robert. Ibid. Le Duc de Bretagne avoit à la teste de ses Armées le Comte Robert, qui fut depuis surnommé le Fort. Il avoit suivi presque toûjours le parti de Pepin Roy d'Aquitaine, & s'estoit retiré avec luy en Bretagne. Les Seigneurs François firent comprendre au Roy de quelle importance il estoit d'oster aux

An. 861. ennemis un Général de ce mérite. Le Roy luy fit offrir sa grace & amnistie pour tout le passé, avec promesse d'un Duché ou Gouvernement considérable. Robert fut ravi de rentrer dans son devoir à de si bonnes conditions. Il

Il vint trouver le Roy à Meun sur la riviere de Loire, où il fut reçu en grace, & pourvu sur le champ du Duché ou Gouvernement du païs d'entre la Seine & la Loire sur la Frontiére de Bretagne *. Ce qu'il y eut de bizarre en cette rencontre, c'est qu'après le retour du Comte Robert, deux Seigneurs François, Geofroy & Godefroy, qui avoient esté ses médiateurs auprès du Roy, se jetterent dans le parti du Duc de Bretagne, jaloux & irritez de ce qu'on leur avoit préféré Robert pour ce Gouvernement. Annales Bertiniani.

La perte que le Roy avoit faite en Bretagne, augmentoit l'inquiétude que luy donnoit depuis long-temps l'établissement des Normands, qui s'estoient postez à Oissel au-dessus de Roüen : il les y avoit en vain assiégez, & ils s'y maintenoient toûjours.

Ces Pirates n'avoient pas tellement en vûë l'intérest commun de leur Nation, que leur avantage particulier ne prédominast souvent. Par la maniere dont nostre Histoire en parle, en appellant les uns les Normands de la Seine, les autres les Normands de la Somme, les autres les Normands de la Loire, il semble qu'ils avoient comme partagé entre eux les rivieres de France, où chacun avoit, pour ainsi dire, son district pour le pillage & pour les courses. Charles crut ne pouvoir rien faire de meilleur ni de plus utile pour son Etat, que de détruire ces dangereux ennemis les uns par les autres.

Dès l'année précédente il avoit commencé un Traité avec Veeland Chef des Normands de la Somme, pour s'en servir contre ceux de la Seine, & reprendre Oissel. Ce Traité, comme j'ay dit, n'avoit point esté exécuté, le Roy n'ayant pu fournir la somme d'argent dont on estoit convenu. Veeland après avoir esté faire des descentes en Angleterre, estoit revenu dans la Somme passer l'hiver sur les bords de cette riviere, où le Roy le souffroit, parce qu'il ne pouvoit pas l'en chasser. A son retour il avoit encore pillé le païs de Teroüenne; mais c'estoit une nécessité de dissimuler, & Charles ne laissa pas de luy proposer le dessein de l'année précédente, de chasser les Normands d'Oissel. Annales Bertiniani.

Au lieu de trois mille livres pesant d'argent qu'ils avoient demandé alors pour cette expédition, ils en voulurent avoir cinq mille, & demanderent outre cela qu'on leur fournist les vivres & le fourage. Le Roy s'y accorda, & trouvá, quoiqu'avec assez de peine, dequoy faire cette dépense.

Veeland entra donc dans la Seine avec deux cens Voiles, & vint assiéger ses compatriotes dans l'Isle d'Oissel. Peu de temps après il fut encore joint par une autre Troupe de Normands, qui arriverent sur soixante Vaisseaux. Les attaques & la défense furent également vigoureuses; le siége fut très-long, mais enfin les vivres manquant aux assiégez, ils furent obligez de se rendre, après avoir souffert long-temps la faim & les plus extrémes miséres. Ils capitulerent, & racheterent leur vie par six mille livres pesant d'or & d'argent, *Il reprend l'Isle d'Oissel par le secours des Normands de la Somme.* An. 861. *Ibid.*

* Au Trésor des Chartres il y a des Lettres de Charlemagne, contenant des Privileges accordez à l'Abbaye de saint Denis, & dans ces Lettres il est fait mention d'une Province située entre la Loire & la Seine; c'estoit là sans doute le Gouvernement de Robert le Fort. Inventaire des Chartres T. 1. S. Denis en France nombre 8.

gent, à condition que les Normands vainqueurs les recevroient parmi eux, ou pour retourner en leur païs, ou pour aller ensemble chercher fortune ailleurs: ainsi Oissel fut remis entre les mains du Roy.

Toute cette grande Flote descendit la Seine pour se mettre en Mer; mais la saison estoit déja si avancée, & la Mer si grosse, qu'ils ne voulurent pas s'y engager; de sorte qu'ils remonterent la Seine: le Roy fut contraint de leur accorder des quartiers d'hiver sur le bord de cette riviere, & Veeland prit le sien avec ses gens aux environs de Melun.

Il forme des desseins sur les Etats du Roy de Provence son neveu.

Le danger où Charles voyoit son Royaume par cette Armée de Normands réünis & maîtres de la plus grande partie des bords de la Seine, où ils avoient étendu leurs quartiers, ne fut pas capable d'arrester son ambition, & de l'empescher de former des desseins sur le Royaume du jeune Charles son neveu Roy de Provence.

Annales Bertiniani ad an. 861.

Ce Prince estoit d'une très-foible compléxion, & prévoyoit bien qu'il n'avoit pas long-temps à vivre, estant toûjours malade. Il avoit fait dès l'an 857. un Traité avec son frere le Roy de Lorraine, par lequel ce Roy luy cédoit les Evêchez & les Territoires de Bellai & de Tarentaise, & luy de son costé, en cas qu'il vinst à mourir avant que d'estre marié, & d'avoir eu des enfans, le déclaroit héritier de ses Etats.

Conspiration contre le Roy de Provence.

Un tel Traité ne pouvoit estre que très-désagréable à Charles le Chauve & aux autres Princes de la Maison Royale, qui avoient tous des prétentions sur cette succession. Quelques esprits broüillons du Royaume de Provence n'ignorant pas cette disposition des Princes à l'égard de leur Roy, écrivirent à Charles le Chauve, sous prétexte de le prier de venir les secourir contre les Normands, qui s'estoient saisis de l'Isle de Camargues, & couroient toute la Provence; mais en effet, comme ils le luy firent entendre, c'estoit pour se donner à luy, & faire déclarer la Provence en sa faveur contre son Roy légitime, si-tost que l'Armée Françoise paroistroit.

Charles n'hésita pas, & ayant rassemblé quelques Troupes, il nomma son fils Loüis pour Lieutenant Général dans son Royaume, & sous luy le Duc Adelard, oncle de la Reine Irmintrude, & partit avec cette Princesse pour la Provence. Il s'avança jusqu'à Mâcon: mais ou bien les affaires avoient changé de situation, ou les conjurez furent prévenus. Il ne se fit aucun mouvement, & Charles fut obligé de retourner sur ses pas, avec la confusion d'avoir contre ses sermens fait paroistre à tout l'Empire François ses mauvais desseins sur les Etats de son neveu.

A son arrivée à Pontion Maison Royale sur les Frontiéres de Champagne, il trouva des Envoyez de son frere le Roy de Germanie & de son neveu le Roy de Lorraine, qui estoient venus pour se plaindre de sa conduite de la part de leurs Maistres. Il la justifia du mieux qu'il luy fut possible, & la chose n'eut point de suite.

Mesures que Charles prend pour s'opposer aux entreprises des Normands.

Cependant les Normands qui avoient pris leurs quartiers sur les rivages de la Seine au-dessus de Paris, & avoient promis au Roy d'y vivre paisiblement sans exercer aucune violence, formoient nonobstant toutes ces belles promesses, des desseins sur les païs des environs de la Seine, de la Marne & de l'Oise.

se. Le Roy le sçut, & prit des mesures pour s'opposer à leurs entreprises. Il convoqua pour ce sujet à Senlis une Assemblée des Comtes & des Seigneurs de tous ces Cantons, afin de leur donner ordre de se mettre sous les armes, & d'assembler leurs Vassaux. Il se rendit à Senlis; mais comme les Normands avoient rompu tous les Ponts de la Seine & de la Marne, & que depuis peu prévoyant le dessein du Roy, ils s'estoient saisis de tous les batteaux qui estoient sur ces deux rivieres, il fut impossible aux Seigneurs François qui estoient au-delà, de se rendre à l'Assemblée de Senlis.

Annales Bertiniani.

An. 862.

Dans le temps que le Roy déliberoit en cette Ville-là avec les autres, sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour leur conservation, il eut avis que ceux des Normands qui avoient leurs logemens dans l'Abbaye de S. Maur des Fossez & aux environs, avoient composé un Corps de leurs meilleurs hommes, pour surprendre la Ville de Meaux, & qu'ils s'estoient embarquez dans quantité de petits batteaux sur la riviere de Marne pour cet effet.

Sur cet avis il partit sur le champ de Senlis avec ce qu'il avoit de Troupes, & vint se saisir d'un Pont à demi rompu, entre Meaux & S. Maur, le fit raccommoder avec beaucoup de diligence, borda de Soldats les deux costez de la Marne, & s'empara de plusieurs postes, d'où il pouvoit aisément charger les Normands, soit qu'ils prissent le parti d'avancer ou celuy de se retirer.

Les Normands ayant appris la marche du Roy, laisserent leur entreprise de Meaux, & penserent à leur retraite; mais ils furent coupez & enveloppez de toutes parts. Il fallut capituler: les conditions furent, qu'ils rendroient sur le champ tous les prisonniers qu'ils avoient faits en entrant dans la Marne, & qu'au plustost eux & les autres Normands de la Seine s'embarqueroient sur cette riviere, pour gagner la Mer & sortir du Royaume, ou que si quelques-uns d'entre eux se trouvoient bien en France, ils s'enrolleroient dans les Troupes du Roy, pour y obéïr & y servir comme les autres Soldats François. Ce fut une nécessité pour les Normands d'accepter ces conditions, & ils donnerent dix ostages, que le Roy choisit tels qu'il voulut.

Il les oblige par capitulation de sortir du Royaume.

Vingt jours apres, Veeland le plus considérable des Généraux Normands, & celuy qui avoit pris Oissel, vint trouver le Roy, luy fit serment avec ses gens de ne jamais porter les armes contre luy, & ensuite il alla faire embarquer toutes ses Troupes, qui descendirent jusqu'à Jumiege, bien au-dessous de Roüen, où ils s'arresterent pour y radouber leurs Vaisseaux. Ils en partirent à la fin de Mars; & quand ils furent à l'embouchûre de la Seine, la Flote se partagea; car j'ay déja remarqué qu'ils avoient divers Chefs indépendans les uns des autres. Chacun prit sa route comme il voulut: mais la plus grande partie alla offrir son service à Salomon Duc de Bretagne, & une autre Troupe du mesme païs, qui avoit esté pirater sur les costes d'Espagne, vint aussi au retour se donner à luy.

Ils vont offrir leur service au Duc de Bretagne.

Néanmoins le Comte Robert, qui commandoit entre la Seine & la Loire, ayant sçu le dessein des Normands, & que le Duc de Bretagne avec ce secours l'accableroit infailliblement, envoya promptement vers ceux qu'on appelloit les Normands de la Seine, & les pria de ne point s'engager avec le Duc. Ensuite leur ayant promis de leur faire payer au plustost six mille livres pesant d'ar-

d'argent, il fit ligue avec cette partie de la Nation contre le Duc de Bretagne; & mesme le Général Veeland, qui pendant qu'il avoit esté en France, s'estoit fait instruire de la Religion Chrétienne, prit la résolution de l'embrasser. Il vint avec sa femme & ses fils trouver le Roy, qui le reçut parfaitement bien, & luy permit de demeurer en France, où il fut baptisé avec toute sa famille, & tous ceux qui l'avoient suivi.

Et sont battus par le Comte Robert.

Le Duc de Bretagne ne fut pas long-temps sans se servir des Normands qu'il avoit pris à sa solde. Il remplit de Troupes douze de leurs Vaisseaux qu'il fit entrer dans la Riviére de Loire, pour faire des courses sur les Terres de France: mais le Comte Robert les surprit, se rendit Maistre de toute cette flote, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva.

Le Roy fait fortifier la Seine au dessus de Rouen.

Annales Bertiniani.

Le Roy trop heureux d'avoir mis si aisément cette partie des Normands hors de France, convoqua une Diéte à Piste qui estoit une Maison Royale près de cet endroit, où la petite Riviére d'Andele d'un costé, & la Riviére d'Eure de l'autre, se jettent dans la Seine à trois lieuës au dessus de Roüen. Il fit comprendre à la Diéte l'importance qu'il y avoit d'empécher que cette terrible Nation ne rentrast en France, au moins aussi avant qu'elle avoit fait: & il fut résolu d'un commun avis de fortifier & de fermer la Seine en cet endroit.

Si le Roy avoit pu prendre de semblables précautions dans toutes ses principales Riviéres, & avoir des vaisseaux bien fournis de Soldats à toutes leurs embouchûres, & des Corps de garde aux endroits où les descentes se pouvoient faire avec le plus de facilité, pour avertir la Milice du Païs de prendre les armes aux approches des Pirates, il se seroit mis à couvert de leurs insultes. C'estoit le moyen dont Charlemagne avoit usé autrefois. Depuis l'Ocean Germanique jusqu'à l'Ebre au delà des Pyrenées, & depuis Barcelone jusqu'au delà de Rome, tout estoit par-là en seureté. Charles le Chauve n'avoit pas un si grand terrain à garder; la Somme, la Seine, la Loire & la Garonne, estoient les endroits ordinaires par où les Normands entroient dans ses Etats. C'estoit par asseurer l'embouchûre de ces Riviéres qu'il falloit commencer; mais ou faute d'application, ou faute d'argent, ou faute d'autorité, rien de tout cela ne se faisoit; l'esprit d'indépendance estoit répandu par tout: il passa de ses Sujets jusques dans sa propre famille, & le chagrin que luy causérent cette mesme année trois de ses enfans, ne luy laissa guéres goûter le plaisir de sa victoire sur les Normands.

Sa fille Judith veuve du Roy des Saxons Occidentaux, revient en France.

Annales Bertiniani.

J'ay dit que sa fille Judith avoit épousé Edilulfe Roy des Saxons Occidentaux en Angleterre. Ce Roy mourut dès l'année 858. laissant plusieurs fils d'un autre mariage, dont l'aisné appellé Adalbolde ou Ethelbolde, après la mort de son pere, épousa cette Princesse qui estoit sa belle-mere. Ce mariage scandaleux dura deux ans, au bout desquels Ethelbolde mourut, & la Princesse revint en France avec beaucoup d'argent qu'elle avoit amassé de la vente de quantité de Terres que les deux Rois ses époux luy avoient données. Le Roy son pere luy assigna Senlis pour sa demeure, & recommanda à l'Evêque d'avoir soin de sa conscience & de sa conduite.

Elle est enlevée par Bau-

Elle estoit jeune, car à peine estoit elle en âge nubile quand elle passa en

An-

Angleterre où elle ne fut que six ou sept ans. Elle vivoit à Senlis en Reine, & les Seigneurs y venoient de temps en temps faire leur Cour. Baudoüin Comte de Flandres en devint amoureux, & s'apperceut qu'elle répondoit à ses inclinations. Il s'en ouvrit à Loüis frere de la Princesse, lequel luy promit de le servir. Apparemment le Roy n'écouta pas volontiers la proposition: & cela détermina le Prince & le Comte à l'enlevement de la Princesse qui y consentit sans peine. Elle se déguisa, sortit de son Palais & fut emmenée dans les Etats du Roy de Lorraine par les gens du Comte. *Baudoüin Comte de Flandres. Ibid.*

Le Roy extrêmement choqué de cette audace leur fit faire leur procès, & assembla aussi-tost un Concile d'Evêques, qui selon les Canons excommuniérent & Baudoüin & Judith. Il punit le Prince Loüis, en luy ôtant l'Abbaye de S. Martin de Tours, qu'il luy avoit donné comme en appanage, & la donna au Comte Hubert frere de la Reine Teutberge, quoiqu'il fust marié. Car le désordre estoit extrême dans l'Eglise de France, en cette matiére comme en plusieurs autres. *Ibid.*

Le Prince Loüis irrité de ce châtiment ne manqua pas de trouver des gens qui l'aigrirent encore. Geofroy & Godefroy qui s'estoient refugiez chez le Duc de Bretagne depuis le rétablissement du Comte Robert profitérent de son chagrin, & luy firent offrir de la part du Duc de Bretagne toutes les forces de ce Duché, pour se dédommager avantageusement du bien qu'on luy avoit osté. Il les écouta, & se retira à la Cour du Duc de Bretagne. *Le Prince Loüis se retire à la Cour du Duc de Bretagne.*

Il n'y fut pas plustost arrivé, qu'il se mit à la teste d'une Armée de Bretons & entra en Anjou, où il fit de grands ravages. Mais il fut attaqué à son retour par le Comte Robert, qui luy tailla son Armée en piéces. Plus de deux cens Seigneurs Bretons des plus considérables y demeurérent sur la Place, & tout le butin fut repris. *Il entre en Anjou avec une Armée de Bretons, qui est mise en déroute.*

Le Prince peu de temps après rentra en Anjou avec de nouvelles Troupes: il y fut encore mis en déroute, & peu s'en fallut qu'il ne fust pris luy-mesme.

Si-tost qu'il fut retourné en Bretagne, soit pour chagriner le Roy son pere, soit pour contenter sa passion, il épousa contre la deffense qui luy en fut faite, Ansgarde fille d'un Comte nommé Hardoüin, & sœur d'un autre appellé Odon qui estoit son favori. Ce mariage causa depuis bien de l'embarras pour la succession à la Couronne après la mort de ce Prince. *Ibid.*

Ce ne furent pas là les seuls chagrins de cette nature que le Roy eut cette année-là. Charles son autre fils qu'il avoit fait Roy d'Aquitaine, & qui n'avoit pas encore quinze ans accomplis, épousa aussi sans le consulter la veuve du Comte Humbert. Le Roy luy envoya ordre de le venir trouver à Meun sur la Loire pour luy rendre compte de sa conduite. Il ne voulut y venir qu'après que le Roy l'eut asseuré par serment qu'on ne l'y arresteroit pas: avec cette asseurance il s'y rendit, il répondit avec une fierté extrême, aux reproches que le Roy luy fit sur son mariage, & ils se séparérent l'un de l'autre également mécontens. *Charles Roy d'Aquitaine épouse la veuve du Comte Humbert. Ibid.*

On ne peut estre Roy avec moins d'agrément que l'estoit alors Charles le Chauve, qui ne trouvoit de soûmission ny dans ses Sujets, ny dans ses enfans. Toutefois Loüis rentra dans son devoir: quelque temps après il quitta les *Ibid. ad an. 862.*

Bretons, demanda pardon au Roy son pere & aux Evêques dans un Concile, & s'obligea par de nouveaux sermens à une conduite plus soûmise. Le Roy luy donna le Comté de Meaux avec l'Abbaye de S. Crespin, & luy permit aussi-bien qu'à Ansgarde de venir auprès de luy.

Loüis Roy de Germanie, quoique plus absolu que Charles dans ses Etats, n'avoit pas moins de chagrin & d'inquiétude de son fils aisné Carloman jeune Prince courageux, mais qui aimoit le Commandement & l'indépendance.

Annales Fuldens.

Le Roy son pere l'avoit mis à la teste de ses Armées dans la Carinthie & dans toute la Frontiere de la Pannonie soûmise à l'Empire François. Ce Prince sur la fin de l'année 861. cassa de sa propre autorité tous les Ducs & tous les Comtes de ces quartiers-là, & en mit partout d'autres à leurs places, qui estoient tous à luy.

Carloman fils du Roy de Germanie se revolte contre son pere.

Annales Bertiniani.

Le Roy son pere en fut fort irrité, se persuadant aisément que son fils avoit quelque mauvais dessein, & qu'il pensoit à se rendre Maistre de cette Frontiere. Il ne se trompoit pas. Ce jeune Prince n'avoit fait un coup si hardi, qu'après s'estre asseuré du secours du Prince des Esclavons Vinides nommé Restice, qui depuis plusieurs années donnoit par ses courses continuelles sur les Terres des François, beaucoup de peine au Roy de Germanie. Ces Vinides habitoient les environs de la Save. Avec ce secours Carloman s'empara de toute la Frontiére jusqu'à la Riviére d'Inn, c'est-à-dire de tout le Païs qui est entre cette Riviére, le Danube & la Drave, ou bien de ce qui est entre le Danube & la Riviére d'Inn; car l'ancien Auteur ne s'explique pas nettement là-dessus.

Le Roy soupçonnant que le beau-pere de Carloman nommé Arnuste, entroit dans les desseins de son gendre, & estoit son espion à la Cour, le chassa avec toute sa famille. Il vint se refugier en France, où il fut parfaitement bien reçu de Charles, qui luy donna des charges considérables aussi-bien qu'à Adelard, que le Roy de Lorraine obligea aussi en mesme temps de quitter sa Cour à la persuasion du Roy de Germanie; parce qu'il estoit parent d'Arnuste. Charles affecta de faire Adelard un de ses premiers Ministres, ayant en vûë par cette conduite de chagriner son frere le Roy de Germanie & son neveu le Roy de Lorraine, dont la trop grande union luy déplaisoit autant qu'il la craignoit.

Les soupçons du Roy de Germanie tombérent aussi apparemment sur plusieurs Seigneurs du Royaume de France, qui pendant la guerre des deux Rois avoient suivi son parti, & depuis ce temps-là estoient demeurez à son service. Soit qu'ils fussent dans l'intelligence de Carloman, où qu'ils n'y fussent pas, ils prirent cette occasion de demander leur grace à Charles, qui par le mesme désir de faire des choses desagréables au Roy de Germanie, les reçut, les rétablit dans leurs biens, & leur donna des Emplois.

Avec qui il se reconcilie.

An. 862.

Le Roy de Germanie, vers le commencement de l'an 862. vint à Ratisbone, & envoya ordre à son fils de l'y venir trouver, en luy promettant toute sorte de seureté. Carloman y vint & se défendit le mieux qu'il luy fut possible. On ne fit pas de grands efforts pour le convaincre des fautes dont on l'accusoit; on

on voulut bien mesme laisser croire au Peuple, que les soupçons que l'on avoit pris de sa fidélité, estoient mal fondez. Le Roy le laissa en possession du Païs dont il s'estoit saisi, à condition qu'il le gouvernast sous son autorité, & qu'il ne fist point de nouvelles entreprises. La réconciliation s'estant faite au moins en apparence, Carloman retourna avec ses gens dans son Gouvernement, & le Roy alla au delà de l'Elbe à la teste de son Armée châtier le Duc des Abodrites qui s'estoit révolté, & qu'il obligea de luy donner son fils pour gage de sa fidélité.

Annales Fuldens. & Bertiniani.

Après cette expédition il reçut divers avis, que son fils malgré toutes ses promesses, entretenoit un commerce secret avec le Duc des Esclavons Vinides le plus dangereux & le plus opiniâtre ennemi du nom François dans ces quartiers-là, & il le manda sous quelque autre prétexte. Carloman croyant ses intrigues fort secretes obéït; mais comme il approchoit de la Cour, il fut averti d'une parole que le Roy avoit dite en colére fort imprudemment en présence de beaucoup de monde, par laquelle il faisoit connoistre qu'il estoit instruit de tout, & la résolution où il estoit de l'arrester, & de ne luy donner désormais aucune part dans le Gouvernement.

Ibid.

Il n'en fallut pas davantage pour le faire retourner sur ses pas, & il se retira en Carinthie ou pour s'y défendre, ou pour temporiser jusqu'à ce que la colére du Roy fust adoucie.

Il se retire en Carinthie.

Le Roy cependant vouloit estre obéï; mais d'autre part, il cherchoit à éviter la violence & l'effusion du sang. Il fit semblant de différer à un autre temps le châtiment, que méritoit la désobéïssance du Prince. Il fit courir le bruit qu'il avoit fait une ligue offensive avec le Roy des Bulgares contre le Duc des Esclavons, de qui les François avoient reçu un échec considérable l'année d'auparavant, & que ce Roy estoit déja en marche avec son Armée, pour entrer de son costé sur les Terres du Duc, afin que les François pussent l'attaquer avec plus d'avantage du costé de leurs Frontiéres.

Il entra donc en Campagne avec ses Troupes; mais quittant le chemin de la Frontiére d'Esclavonie, il rabâtit tout-à-coup dans la Carinthie, où il ne surprit pas cependant le Prince, qui avoit eu quelque soupçon du stratagême, & il l'y trouva à la teste d'une Armée, qui auroit esté capable de résister à la sienne, s'il n'avoit pas pris d'autres précautions.

Où le Roy marche avec ses Troupes.

Carloman avoit sous luy un Général nommé Gondachaire, que le Roy avoit gagné en luy promettant le Gouvernement de la Carinthie, s'il vouloit abandonner le Prince. L'offre estoit capable de tenter, & il est aisé de succomber à la tentation en ces occasions, où trahir son parti, est la mesme chose que de rentrer dans son devoir, en se soûmettant à son Souverain légitime.

Ce Général avoit ordre du jeune Prince de garder le passage d'une Riviére qu'il eust esté très-dangereux au Roy de passer en présence d'une Armée composée des meilleures Troupes du Païs. Si-tost que le Roy parut sur l'autre bord, le Général se saisit de tous les guez, non pas pour en disputer le passage, mais pour passer luy-mesme la Riviére avec toutes ses Troupes qu'il conduisit au Camp du Roy, & se joignit à luy.

Gondachaire conduit celles de Carloman au Camp du Roy, & se joint à luy.

Aussi-

Annales Bertiniani.

Aussi-tost après cette désertion, le Roy envoya sommer son fils de se rendre, luy promettant de luy pardonner, & l'asseurant par serment, qu'il le recevroit avec bonté. Les Envoyez du Roy luy firent entendre qu'on s'estoit saisi de tous les passages, par lesquels il auroit pu se refugier chez le Duc des Esclavons, & que mesme ce Roy avoit esté prevenu par le Roy de Germanie, & luy avoit promis de ne point donner de retraite dans son Etat, à un fils rebelle qui avoit pris les armes contre son pere.

Carleman se jette aux pieds du Roy, & obtient son pardon.

La surprise & l'asseurance du pardon ne le laissérent pas balancer long-temps. Il obeït, & vint se jetter aux pieds du Roy qui le reçut bien; mais depuis il ne luy permit plus de s'éloigner de sa personne, & fit veiller sur sa conduite par des personnes affidées qu'il tenoit auprès de luy.

Annales Bertiniani.

An. 863.

Après avoir fini une si importante affaire, il envoya les Troupes Saxonnes qui faisoient une partie de son Armée, contre les Normands, qui depuis qu'ils s'estoient accommodez avec le Roy de France, se dédommagoient sur le Royaume de Germanie, & sur celuy de Lorraine. Ils avoient fait l'année d'auparavant des descentes en différents endroits de la Germanie, & celle-cy, ils estoient montez par le Rhin jusqu'à Nuis, au dessous de Cologne. Mais si-tost que les Troupes de Lorraine d'un costé, & celles de Germanie de l'autre parurent, ces Pirates firent retraite avec beaucoup de précipitation.

Le soin qui occupoit le plus alors le Roy de Lorraine, n'estoit pas d'empêcher les descentes des Normands sur ses Terres. Les obstacles que le Pape & les Evêques de France apportoient à son divorce avec la Reine Theutberge, faisoient le sujet de ses plus grandes inquiétudes. Les Archevêques de Tréves & de Cologne & l'Evêque de Verdun, estoient revenus de Rome, sans avoir pu tirer d'autre réponse du Pape, sinon qu'il falloit examiner cette affaire. Hincmar Archevêque de Reims, soustenoit qu'un cas de conscience de cette importance n'avoit pu estre décidé dans un Concile particulier, & qu'il auroit fallu en traiter dans un Concile général de toutes les Eglises de l'Empire François. Adon Archevêque de Vienne, qui estoit du Royaume de Provence, avoit aussi écrit au Pape touchant ce divorce scandaleux: il en avoit reçu une réponse qui l'autorisoit à s'y opposer: & Lothaire luy-mesme s'estoit offert au Pape de subir le jugement d'un Concile National.

De Divortio Lotharii & Theutberg.

Tom. III. Concil. Gall.

Le Roy de Lorraine assemble un Concile à Aix-la-Chapelle qui luy permet de contracter un nouveau mariage.

Toutefois il n'en demeura pas là, & après avoir déja engagé ses Evêques à déclarer, qu'il ne pouvoit pas en conscience regarder desormais la Reine comme son épouse, il espéra pouvoir les amener jusqu'à décider qu'il estoit en liberté d'en épouser une autre. Il les assembla pour ce sujet à Aix-la-Chapelle le 29. d'Avril, sçavoir Gonthier Archevêque de Cologne, l'Archevêque de Tréves, l'Evêque de Metz, celuy de Verdun, ceux de Tongre, d'Utrecht, & de Strasbourg. Il ne fut pas trompé dans son espérance. Ces Evêques prétendirent avoir trouvé des Canons & des passages des Peres, pour condescendre à la foiblesse du Prince, qui à l'âge où il estoit, seroit, disoient-ils, exposé au danger de la débauche, si on l'obligeoit à demeurer sans femme;

An. 862.

on déclara que dans le cas du désordre de la femme, le mari avoit non seulement droit de se séparer de corps d'avec elle, mais mesme de se marier avec une au-

autre, & ainsi le Concile accorda au Roy la permission de contracter un nouveau mariage.

Sur cela Lothaire dépêcha à Rome deux Comtes, pour porter au Pape la décision du Concile & le prier de la confirmer, promettant de s'en rapporter à son jugement. Le Pape répondit qu'il envoyeroit des Légats en France sur ce sujet; que l'affaire estoit assez importante pour estre examinée avec soin, & qu'il prioit le Roy de ne rien précipiter. Mais Lothaire qui prévit bien qu'il seroit traversé dans ses desseins par le Pape, puisque ses Ambassadeurs n'avoient pu obtenir qu'il confirmast la Sentence du Concile d'Aix-la-Chapelle, passa outre, & se maria publiquement avec Valdrade. Il luy donna le titre de Reine, & luy fit une maison magnifique.

Il se marie avec Valdrade.

Epist. 38. Nicol. Pap.

Annales Bertiniani.

Ce mariage scandaleux fut blâmé & détesté dans tout l'Empire François, & le bruit qu'on en fit par-tout inquiéta Lothaire. Il estoit toûjours bien uni avec son oncle le Roy de Germanie, à qui il avoit cédé l'Alsace; mais il appréhendoit que Charles n'animast le Pape & les Evêques contre luy, & il pria le Roy de Germanie de faire en sorte, qu'ils pussent se voir tous trois ensemble.

Le Roy de Germanie en fit la proposition à Charles, & le pria de se trouver à Sablonieres auprès de Toul pour ce sujet. Charles luy répondit qu'il vouloit luy dire ses pensées à luy-mesme sur les affaires présentes, avant que de voir Lothaire. Il assembla plusieurs Evêques de son Royaume, avec lesquels il délibéra sur ce sujet. Ensuite il fit mettre par écrit les raisons qu'il avoit de n'avoir aucune communication avec Lothaire, & les fit voir au Roy de Germanie, & aux Evêques de cet Etat. Les deux principales estoient celles-cy; la premiére que Lothaire avoit reçu dans son Royaume le Comte Baudoüin & la Princesse Judith tous deux excommuniez; & la seconde estoit son mariage scandaleux: que cependant, pourvu qu'il promist de se soûmettre à un jugement légitime sur ces deux articles, il se résoudroit à le voir. Cette condition fut acceptée, & la Conférence fut tenuë à Savonnieres auprès de Toul; mais Charles ayant affecté de parler, & de faire parler publiquement dans ses Etats contre le mariage de Lothaire, les esprits s'aigrirent de nouveau, & plus que jamais.

Capit. Caroli Calvi. Tit. 30.

Durant ce temps-là le Pape pensoit sérieusement à faire juger cette affaire, qui luy avoit esté dévoluë par le consentement de Lothaire. Il vouloit que le jugement se fist dans un Concile où ses Légats & des Evêques des différentes parties de l'Empire François assistéroient, & qu'on y fist venir la Reine Theutberge, après qu'on auroit obtenu un sauf-conduit de Lothaire pour la seureté de cette Princesse.

Epist. 22. Nicol. Pap. Tom. III. Concil. Gall.

La Ville de Metz fut celle que l'on choisit pour tenir ce Concile. Le Pape écrivit à Charles le Chauve, afin qu'il nommast au moins deux Evêques de son Royaume pour y assister; & en mesme temps il le pria par une autre Lettre, de pardonner au Comte Baudoüin l'enlévement de la Princesse Judith, & d'agréer leur mariage. Ce Comte estoit allé à Rome, afin d'engager le Pape à employer sa médiation, pour faire sa paix avec le Roy. Une des raisons qui firent que le Pape prit cette affaire plus à cœur, fut qu'il appréhenda

On assemble un autre Concile à Metz touchant cette affaire.

que ce Comte par désespoir n'appellast les Normands dans son Gouvernement, & ne se joignist à eux pour faire la guerre à la France. C'est un des motifs que le Pape apportoit au Roy, pour l'engager à accorder le pardon qu'il luy demandoit. Il écrivit aussi à la Reine Irmintrude, afin qu'elle joignist ses priéres aux siennes, & il chargea Hincmar de présenter la Princesse Judith au Roy, supposé qu'il voulust bien luy pardonner sa faute.

Epist. 20. Nicol. Pap.

Flodoard. L. 3. c. 12.

Baudoüin est rétabli dans son Comté de Flandre.

La chose réüssit comme le Pape l'avoit souhaité. Le mariage & les nôces se firent à Auxerre, avec les cérémonies ordinaires, & dans toutes les formes; & le Roy en considération du Pape, rétablit Baudoüin dans son Comté de Flandre. Ce Baudoüin appellé communément Bras de fer, soit à cause de sa force extraordinaire, soit à cause qu'il estoit presque toûjours armé, peut estre regardé comme le premier des anciens Comtes Souverains de Flandres, si long-temps feudataires, & de temps en temps ennemis redoutables de la France. Il paroist certain que Baudoüin second Comte de Flandres son fils en estoit Souverain. Il épousa une fille d'un Roy d'Angleterre, qui ne la luy auroit pas donnée, s'il n'avoit esté qu'un simple Gouverneur, comme l'étoient les Comtes sous la premiere race; & son fils Arnoul I. luy succéda, aussi-bien que ses autres descendans, pendant une longue suite d'années.

Le Pape nomme deux Légats pour présider de sa part au Concile de Metz.

An. 863. Tom. III. Concil. Gall.

Pour revenir au Concile de Metz, le Pape écrivit une Lettre Circulaire à tous les Evêques des Gaules & de Germanie, où il les exhortoit à se trouver en grand nombre à ce Concile, les asseurant que si le Roy de Lorraine ne se soûmettoit à leur Jugement, il l'excommuniéroit. Il nomma deux Légats, Rodoalde Evêque de Porto, & Jean Evêque de Cervia, pour présider de sa part au Concile. Le premier de ces deux Evêques estoit nouvellement revenu de Constantinople, où il avoit esté envoyé pour une affaire importante, & qui donna lieu au Grand Schisme de l'Eglise Greque. Ce Légat lassé des mauvais traitemens qu'il recevoit de l'Empereur d'Orient, & dans la crainte de quelque chose de pis, avoit trahi son ministére. A son retour il avoit sçu tellement déguiser les choses de concert avec son Collegue Zacharie Evêque d'Anagnie, que le Pape suspendit au moins le jugement qu'il devoit porter de leur conduite, & confia ensuite à Rodoalde la Légation de France, touchant le mariage du Roy de Lorraine.

Rodoalde & Jean Evêque de Cervia que le Pape luy avoit donné pour adjoint, estoient porteurs des Lettres dont je viens de parler, & devoient en présenter une autre au Concile, par laquelle le Pape exhortoit les Evêques à agir dans ce jugement selon leur conscience, & sans aucun respect humain: il leur ordonnoit qu'après qu'ils auroient porté leur Sentence, ils luy envoyassent les Actes du Concile, afin de les confirmer, s'il trouvoit que tout se fust fait selon les Loix de l'équité, ou d'en faire faire la révision dans un autre Concile, s'il y avoit quelque chose qui fust contre l'ordre & la justice.

Leur instruction sur l'article du divorce.

Ibid.

L'instruction des Légats sur l'article du divorce, nous apprend que Lothaire employoit auprès du Pape d'autres moyens de défense, que ceux dont il avoit usé jusqu'alors en France. Car dans les Conciles d'Aix-la-Chapelle, il avoit fort appuyé sur le crime d'inceste & d'adultere commis par la Reine; & à Rome il avoit fait entendre que dès le temps de Lothaire Empereur son

pere,

pere, il avoit esté marié avec Valdrade, & qu'ayant ensuite malgré luy épousé Teutberge sœur du Comte Hubert, ce second mariage estoit nul.

Les Légats avoient ordre de faire d'abord examiner ce point-là, & de ne point passer outre qu'il ne fust éclairci, de se faire produire le Traité de mariage, les témoins & tout ce qui estoit nécessaire pour s'asseurer, si Valdrade avoit esté en effet mariée à Lothaire par le feu Empereur.

Que si ce mariage estoit un fait faux, ils devoient procéder à l'examen des accusations intentées à la Reine. Il les avertissoit que cette Princesse avoit eu recours jusqu'à trois fois au Saint Siége, pour les violences qu'on luy faisoit, & pour celles dont on la menaçoit; qu'avant qu'elle eust fait la confession du crime dont elle s'estoit accusée elle-mesme en présence de quelques Evêques du Royaume de Lorraine, elle avoit envoyé à Rome sa protestation, par laquelle elle déclaroit qu'on la contraignoit à s'imposer elle-mesme des crimes qu'elle n'avoit point commis, & que tout ce qu'elle confesseroit, elle le déclaroit faux & extorqué par violence; qu'ainsi il falloit bien examiner tout ce qui s'estoit fait à cet égard; & que si la Reine se trouvoit innocente, on devoit obliger le Roy à la reprendre, & à luy rendre le rang qu'elle possedoit auparavant, & qui luy estoit dû. C'est là ce qui estoit contenu dans les Instructions des Légats pour le Concile de Metz.

Les Légats se laissent corrompre par Lothaire.

On n'ignoroit pas à la Cour de France, que Valdrade avoit eu un mauvais commerce avec Lothaire sous le Regne du défunt Empereur; mais ce prétendu mariage estoit une pure fable, dont on n'avoit jamais parlé dans le Royaume, & Lothaire voyoit bien que ce point-là & l'autre qui regardoit les crimes de la Reine, s'ils estoient examinez dans les formes, seroient insoustenables. Il n'avoit plus d'autres voyes pour sortir d'intrigue, que de corrompre les Légats du Pape; car pour ses Evêques, il avoit déja éprouvé ce qu'ils estoient capables de faire en sa faveur; de sorte que tout consistoit à gagner les Légats. C'est à quoy Lothaire s'appliqua, & il en vint à bout à force d'argent & de présens. Rodoalde estoit d'autant plus accessible par cet endroit, qu'il prévoyoit que si-tost que le Pape seroit instruit de sa prévarication de Constantinople, il le condamneroit à un exil où il n'auroit pas dequoy subsister.

Regino.

Avant que les Légats arrivassent à la Cour de Charles le Chauve qui les reçut à Soissons, Lothaire avoit obtenu d'eux, qu'ils ne donneroient point à ce Prince la Lettre, par laquelle Pape le prioit de députer au Concile de Metz deux Evêques de son Royaume; & ils luy donnérent seulement celle, où le Pape luy demandoit la grace du Comte Baudoüin. Il leur fit aussi supprimer la Lettre Circulaire adressée aux Evêques de France, aux Evêques de Germanie, & aux Evêques du Royaume de Provence, par laquelle le Pape les exhortoit à assister en grand nombre au Concile de Metz. De sorte que les seuls Evêques du Royaume de Lorraine avec les Légats, composoient le Concile. Et on ne parla point d'y faire comparoistre la Reine.

Annales Bertiniani. Epist. 58. Nicol. Pap.

Le Concile confirme les jugemens des Conciles

Les Légats ne suivirent point non plus leurs Instructions touchant l'examen du mariage prétendu de Lothaire avec Valdrade; mais ils se firent seulement représenter les Actes des Conciles d'Aix-la-Chapelle avec la confession

d'Aix-la-Chapelle. Ibid.

de la Reine, & après avoir encore entendu quelques témoins subornez contre cette Princesse, tout fut confirmé. Un seul Evêque, dont le nom n'est point marqué, dit avec liberté son sentiment, qui estoit qu'il ne falloit rien conclure définitivement sans avoir l'avis du Pape, & l'écrivit à son rang paami les autres souscriptions des Evêques; mais les Archevêques de Cologne & de Tréves, effacérent avec un canif, tout ce que l'Evêque avoit écrit, excepté son nom, & écrivirent à la place ce qu'ils voulurent.

L'embarras estoit de tromper jusqu'au bout le Pape qui avoit ordonné aux Légats de luy envoyer les Actes, & toutes les procédures qui se feroient au Concile de Metz. Après avoir long-temps délibéré entre eux & avec Lothaire sur ce point le plus délicat de tous, ils résolurent que l'Archevêque de Cologne & l'Archevêque de Tréves iroient une seconde fois à Rome comme Deputez du Concile, afin d'y rendre compte de tout ce qui s'estoit fait à Metz, & de donner à cette affaire le meilleur tour qu'il seroit possible.

Le Pape en assemble un à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & dépose les Archevêques de Cologne & de Tréves. Concil. Roman.

L'Archevêque de Cologne & celuy de Tréves ne furent pas plustost arrivez, qu'ils eurent audience du Pape. Il avoit esté averti par Charles le Chauve & par les Evêques de France, de la conduite qui avoit esté tenuë au Concile de Metz. Il en assembla un à Rome, où les deux Députez furent convaincus par les piéces mesmes qu'ils produisirent, d'avoir opprimé l'innocence d'une Princesse malheureuse, dont leur caractere les obligeoit à prendre la protection. Le Concile cassa le jugement de celuy de Metz, déclara cette Assemblée d'Evêques un Conciliabule, & un brigandage, déposa les deux Archevêques, & menaça les autres Evêques qui avoient esté du mesme complot, de les déposer aussi, s'ils entreprenoient de soustenir leurs Députez, s'ils ne demandoient pardon & ne faisoient satisfaction à l'Eglise du scandale qu'ils luy avoient donné.

L'Empereur vient à Rome avec des Troupes. Annales Metenses. Annales Bertiniani. An. 864.

Les Archevêques de Cologne & de Tréves se voyant traitez d'une si terrible maniére, sortirent de Rome, & allérent à Benevent trouver l'Empereur, à qui ils exagérérent l'indignité de l'entreprise du Pape, qui offensoit, disoit-ils, non-seulement la personne du Roy de Lorraine son frere; mais encore toute la Famille Royale: que c'estoit faire injure à toute l'Eglise, & violer les Canons les plus autorisez: que jamais on n'avoit vu déposer un Métropolitain sans la volonté du Prince, ou sans le consentement des autres Métropolitains; & ils l'animérent tellement, qu'il vint à Rome avec des Troupes, dans la résolution d'obliger le Pape à rétablir les deux Prélatz déposez, & de l'enlever luy-mesme de Rome pour le mettre en prison.

Le Pape ayant esté averti de la résolution de l'Empereur, se contenta d'ordonner au Peuple des jeûnes & des Processions, pour implorer le secours du Ciel. Ces Processions se firent pendant plusieurs jours, & l'Empereur entrant dans Rome, trouva le Peuple dans cet exercice de dévotion.

Le Pape se refugie dans l'Eglise de S. Pierre.

Ce Prince crut que c'estoit-là un artifice du Pape, pour émouvoir le Peuple à une sédition, & donna ordre à ses Soldats de mettre l'épée à la main, & de dissiper cette populace. Ce commandement fut exécuté, bien des gens furent blessez, les Croix & les Banniéres rompuës, déchirées, foulées aux pieds. Le Pape ayant appris au Palais de Latran ce qui se passoit, en sortit secre-

secretement, se mit sur le Tybre, & vint se refugier dans l'Eglise de S. Pierre, où il demeura enfermé deux jours sans boire & sans manger.

Dans cet intervalle, l'Empereur fut attaqué de la fiévre, & on luy vint apprendre la mort subite d'un de ceux qui dans le tumulte dont je viens de parler, avoient brisé une Croix que Sainte Helene mere du Grand Constantin avoit autrefois donnée à l'Eglise de Rome, & où elle avoit fait enchasser de la vraye Croix. Cet accident l'effraya. Il envoya l'Impératrice au Pape, pour luy dire qu'il pouvoit sortir en seureté de l'Eglise de S. Pierre, & pour le prier de le venir trouver. L'effet de cette entrevûë fut que l'Empereur donna ordre aux deux Prélats de s'en retourner en France, & de sortir au plustost d'Italie.

Mort de Charles Roy de Provence.

Durant toutes ces broüilleries, Charles Roy de Provence, mourut dans un accès d'épilepsie, mal auquel il estoit fort sujet, & ne laissa point d'enfans. Lothaire par un Traité dont j'ay parlé, qu'il avoit fait avec luy, devoit estre son héritier. Mais l'Empereur ne prétendoit pas s'en tenir à ce Traité. Il vint en Provence, où il mit dans ses intérests plusieurs Seigneurs du Païs. Lothaire s'y rendit aussi, & s'y fit pareillement un gros parti : mais dans la conjoncture où il se trouvoit, il ne vouloit pas augmenter le nombre de ses ennemis, & il avoit besoin de l'Empereur auprès du Pape ou contre le Pape ; de sorte qu'on n'en vint point aux armes. On convint que chacun se retireroit chez soy sans prendre possession de cet Etat, & qu'on traiteroit dans quelque temps de cette affaire à l'amiable. En effet il se fit un partage peu de temps aprés. L'Empereur eut au moins une partie de la Bourgogne Trans-Jurane la plus proche de l'Italie, & une grande partie de la Provence. Le reste demeura à Lothaire.

Le Duc de Bretagne reconnoit Charles le Chauve comme son Souverain.

Annales Bertiniani.

Charles le Chauve occupé de quelques révoltes qui se firent du costé de Toulouse, & se trouvant alors dans le Maine, pour l'hommage qu'il prétendoit se faire rendre par Salomon Duc de Bretagne, ne parut point pour disputer à ses neveux le Royaume de Provence, sur lequel il avoit fait en vain une tentative quelques années auparavant. Il eut ce qu'il prétendoit du Duc de Bretagne, qui vint le reconnoistre comme son Souverain, & luy faire serment de fidélité. Les Seigneurs Bretons qui l'accompagnoient le firent aussi, & payerent le tribut ordinaire. Charles fut si content de l'obéïssance & de la soumission du Duc, qu'il luy donna en bénéfice, ainsi que l'on parloit alors, l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, & une partie du Païs appellé le Païs d'entre les deux eaux : c'estoit assez vray-semblablement le Païs d'entre la Mayenne & la Sarte, où sont aujourd'huy Sablé & Château-Gontier, & de plus à la priére du Duc, il reçut en grace plusieurs Seigneurs François qui s'estoient révoltez, & jettez dans les Troupes de Bretagne.

Charles le Chauve met à la raison le Roy d'Aquitaine son fils.

Les Normands estant chassez du Royaume de France, & les Bretons soûmis, Charles le Chauve commença à pouvoir espérer un Regne plus tranquille, qu'il n'avoit eu jusqu'alors, & fut en estat d'aller en Aquitaine mettre à la raison son fils Charles Roy de cet Etat, qui s'estoit marié malgré luy, & avoit soûtenu cette mauvaise action, avec une fierté extraordinaire, dans l'entrevûë de Meun sur la Loire. Le Roy s'avança jusqu'à Nevers, d'où il luy en-

envoya ordre de le venir trouver. Il obéït & se soûmit à toutes les volontez de son pere, qui reçut ses hommages, & les sermens de fidélité des Seigneurs d'Aquitaine.

Les Normands pénétrent jusqu'à Clermont en Auvergne.

An. 864.

Le Roy avant que de retourner dans son Royaume, donna ses ordres pour assembler une Armée contre les Normands qui prétendoient n'avoir fait la paix qu'avec luy, & non pas avec son fils le Roy d'Aquitaine. Ils estoient venus tout recemment piller le Poitou, & avoient bruslé l'Eglise de S. Hilaire. Ils pénétrerent cette année jusqu'à Clermont en Auvergne, ayant à leur teste Pepin, qui s'estoit remis avec eux, & qui pour leur estre plus agréable, s'habilloit à leur mode, & mesme comme la maniére de parler de l'Historien le laisse conjecturer, s'estoit fait Payen comme eux. Mais nonobstant l'Armée Françoise, ils firent leur retraite au travers d'une très-grande étenduë de Païs jusqu'à leurs vaisseaux, avant qu'on les eust pu joindre. Pepin quelque temps après ayant en vain assiégé Toulouse avec ces infidelles, fut pris dans une embuscade, & mis en une étroite prison au Château de Senlis.

Annales Bertiniani. M. S.

Mort du Roy d'Aquitaine.

Annales Bertiniani.

Regino.

Le Roy au sortir d'Aquitaine vint avec son fils Charles à Compiégne, où il arriva à ce jeune Prince un accident très-funeste. Comme il revenoit de la chasse le soir fort tard, il voulut faire peur à un jeune Seigneur, & vint à luy au sortir de la Forest avec quelques autres jeunes gens de sa troupe en criant, tuë, tuë. Ce jeune Seigneur nommé Albuin croyant que c'estoit ou des voleurs ou de ses ennemis, se mit en défense, & s'attachant au Roy d'Aquitaine, que les ténébres ne luy permettoient pas de reconnoistre, luy déchargea sur la teste un grand coup de sabre dont il l'abatit, & le blessa de plusieurs autres coups, avant qu'il se fust fait connoistre. Le Prince ne guérit jamais bien de cette blessure, & en mourut deux ans après.

Affaires de Rome.

La tranquillité des Etats François plus grande qu'elle n'avoit esté depuis long-temps faisoit regarder les affaires de Rome, & la déposition des deux Archevêques dont j'ay parlé, comme très-importantes.

Le Pape Nicolas I. estoit un des plus habiles hommes qui eussent jusqu'à ce temps-là gouverné l'Eglise, & qui poussa le plus loin l'autorité Pontificale. Mais on estoit alors en France aussi zelé qu'on l'ait jamais esté, pour les libertez de l'Eglise Gallicane, pour l'observation des Canons, & pour l'autorité des Evêques, & des Métropolitains. Hincmar Archevêque de Reims, homme sçavant, entreprenant & hautain, avoit déja eu des affaires avec les Papes, & en avoit encore une actuellement à l'occasion de Rothade Evêque de Soissons un de ses suffragans qu'il avoit fait déposer dans un Concile, & qui en avoit appellé à Rome.

Du caractere dont il estoit, il n'eust pas porté patiemment la déposition de l'Archevêque de Cologne & de l'Archevêque de Tréves, faite par le Pape de sa pleine autorité, sans consulter les Evêques des Gaules & de Germanie, non plus que la satisfaction que l'on exigeoit de tous les autres Prélats qui avoient assisté au Concile de Metz, sous peine pour ceux qui n'auroient pas recours à la miséricorde du Saint Siége, d'estre déposez comme les deux Archevêques: mais Hincmar avoit des raisons qui l'empêchoient de s'intéresser dans leur cause. Le Roy son Maistre desaprouvoit hautement la conduite & le maria-

ge

ge ſcandaleux du Roy de Lorraine; le Concile de Metz eſtoit en exécration par tout; on avoit agi dans toute la ſuite de l'affaire du divorce contre les ſentimens de ce Prélat. Il n'eſtoit pas déja fort bien avec le Pape, & il appréhendoit de perdre ſon procès contre l'Evêque Rothade, comme il le perdit en effet que que temps après.

Le Pape qui connoiſſoit la diſpoſition de la Cour de France à cet égard, ne laiſſa pas d'écrire ſur cette affaire à l'Archevêque de Reims, & à Rodolfe Archevêque de Bourges. Il rendoit compte à celuy-cy dans ſa Lettre, de la conduite qu'il avoit tenuë envers les deux Prélats dépoſez, l'avertiſſoit auſſi-bien que Hincmar, de ne pas communiquer avec eux, de ne pas entrer dans leurs ſentimens & dans leurs intéreſts, & il finiſſoit en les menaçant de les excommunier eux-meſmes, s'ils prenoient un autre parti.

Le Pape écrit aux Archevêques de Reims & de Bourges ſur la depoſition des Archevêques de Tréves & de Cologne.

Il écrivit auſſi à l'Archevêque d'Arles pour l'exhorter à demeurer attaché aux Décrets du Saint Siége; & pour l'y engager, il le faiſoit dans la meſme Lettre, ſon Vicaire par tout le Royaume de Provence.

Tom. VIII. Concil. app. Ep. 13.

Cette conduite réüſſit au Pape. Nul de ces Prélats n'oſa s'oppoſer à la dépoſition des deux Archevêques. Il réçut peu de temps après des Lettres d'Avence Evêque de Metz, & de Francon Evêque de Tongres, qui avoient aſſiſté au Concile de Metz, par leſquelles, ils luy demandoient grace pour la faute qu'ils avoient commiſe, & meſme l'Evêque de Metz, quoy que ſujet de Lothaire, employa le crédit de Charles le Chauve auprès du Pape, à qui ce Prince écrivit une Lettre très-preſſante en ſa faveur. L'Archevêque de Tréves meſme ne s'oppoſa point à la Sentence du Pape. Il conſentit quelque temps après à ſa dépoſition, & déclara qu'il ne feroit aucunes fonctions Epiſcopales. Le ſeul Archevêque de Cologne éclata d'une maniére terrible.

L'Archevêque de Tréves conſent à ſa dépoſition.

Tom. III. Concil. Gall.

Après s'eſtre éloigné de Rome ſuivant l'ordre de l'Empereur, il y retourna, & compoſa un écrit qu'il envoya aux Evêques du Royaume de Lothaire, pour les exhorter à ne ſe point étonner de tout ce qu'avoit fait *Nicolas, qui ſe dit Pape, & qui ſe veut faire le Maiſtre & l'Empereur. de tout le monde; qu'on ſçait bien à qui il a voulu plaire par une conduite auſſi folle & auſſi emportée, que celle qu'il a tenuë dans cette affaire*, (ce ſont les termes outrageux de la Lettre de l'Archevêque, qui marquoit par là que le Pape avoit prétendu faire plaiſir à Charles le Chauve, en maltraitant le Roy de Lorraine, & les Prélats qui eſtoient pour luy.) Il les exhortoit à prendre courage; à demeurer toûjours fermes, & bien unis entre eux; à voir ſouvent le Roy, & à le fortifier de leurs conſeils; à ne rien omettre pour maintenir le Roy de Germanie dans leurs intéreſts, & à prendre garde que ce Prince ne ſe laiſſaſt point prévenir par les artifices & par les clameurs de leurs adverſaires.

Celui de Cologne écrit fortement contre le Pape.

C'eſtoit-là le contenu de la Lettre qui faiſoit comme la préface de l'écrit, dans lequel il adreſſoit la parole au Pape meſme; luy reprochoit la maniére irréguliere & violente dont il ſouſtenoit qu'il avoit agi dans cette affaire, où il avoit, diſoit-il, violé les plus Saints Canons, en le condamnant luy & ſes confreres, ſans les avoir entendus, ſans avoir eu aucunes preuves contre eux, ſans avoir conſulté les Métropolitains & les Evêques de France. Il concluoit en déclarant qu'il ſe ſéparoit de la Communion du Pape; mais non de celle

de

de l'Eglise, & en soustenant que Valdrade estoit la femme légitime du Roy de Lorraine.

Il envoya une copie de cet écrit aux Evêques du Royaume de Lorraine, & en mit une autre entre les mains de son frere nommé Hilduin, qu'il chargea de la donner luy-mesme au Pape, & en cas qu'il ne voulût pas la recevoir, de la mettre sur le tombeau de Saint Pierre.

Il fait porter son Ecrit sur le tombeau de S. Pierre.

Hilduin s'aquita de sa commission. Il alla avec une Troupe de gens armez à l'Eglise de S. Pierre lors que le Pape y estoit : & les gens du Pape ayant voulu l'empêcher d'entrer, il les fit charger par ses Soldats qui en tuérent un, & maltraitérent fort les autres, & après les avoir ainsi forcez, il passa au travers de l'Eglise l'épée à la main, & porta l'écrit sur le tombeau de S. Pierre.

Epist. 58. Nicol. Pap.

Après cette action sacrilége, l'Archevêque sortit de Rome, cabala avec quelques Evêques d'Italie contre le Pape, & revint à Cologne, où sans s'embarrasser ny de son excommunication ny de sa déposition, il célébra la Messe pontificalement le jour du Jeudy Saint, fit la consécration du Saint Chrême, & tout ce qui appartient au Ministére Archiepiscopal. Il fit bien plus encore.

Il sçavoit les broüilleries qui estoient depuis quelques années dans l'Eglise de Constantinople, causées par Photius, cet homme si fameux par son esprit, par sa science, par ses fourbes, & par le Schisme déplorable de l'Eglise Greque, duquel il fut l'Auteur.

Il lie commerce avec Photius Patriarche de Constantinople.

Les choses estoient plus aigries que jamais entre Rome & Constantinople, lorsque le Pape déposa l'Archevêque de Cologne, & ce Prélat crut ne pouvoir mieux se venger, qu'en liant commerce avec le faux Patriarche de Constantinople, & en faisant avec luy comme une espéce de ligue offensive contre le Pape. C'est-pourquoy il luy envoya l'écrit scandaleux dont j'ay parlé, en luy demandant sa Communion & celle des autres Evêques de l'Eglise Greque révoltez contre le Pape.

Ex Codice Vallicellano apud Baronium.

Photius lut cet écrit avec grand plaisir, & l'envoya par tout, pour faire entendre que ce n'estoit pas sans raison, qu'on s'estoit séparé en Orient de la Communion d'un Pape, dont la tyrannie, disoit-il, estoit insupportable mesme en Occident. Mais ce méchant libelle causa plus de scandale & de mal dans l'Eglise de Constantinople, & dans les autres qui avoient suivi le Schisme de Photius, qu'il n'en fit en France.

Les Evêques, qui avoient assisté au Concile de Metz, donnent satisfaction au Pape.

Annales Bertiniani. Tom. III. Concil. Gall.

Tous les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, écrivirent à l'envi au Pape pour condamner ou pour excuser leur conduite. Le Pape reçut aisément leurs excuses, à condition qu'ils renonceroient à la Communion de l'Archevêque de Cologne, & qu'ils ne ménageroient le Roy de Lorraine en aucune maniére dans son désordre. Il y a dans la Lettre du Pape à l'Evêque de Metz certaines expressions sur ce sujet, qui dans le temps où nous sommes ne seroient bien reçûës dans aucune Cour de l'Europe. Quoy qu'il en soit, les Evêques donnérent au Pape toute la satisfaction qu'il souhaitoit, & engagérent mesme le Roy de Lorraine à luy écrire.

Le Roi de Lorraine luy écrit.

Ce Prince dans sa Lettre se plaignoit au Pape de ce qu'on avoit esté si viste dans

dans une affaire de cette importance, & de ce qu'on s'estoit trop aisément laissé prévenir contre luy par des gens intéressez à broüiller son Etat, & trop disposez à l'envahir, s'ils en trouvoient l'occasion. Il luy disoit qu'il avoit esté fort surpris, lorsqu'estant occupé à défendre son Royaume contre des Barbares & des Payens, on luy avoit fait sçavoir la déposition de l'Archevêque de Tréves & de celuy de Cologne; qu'il avoit voulu néanmoins dans cette occasion faire paroistre son respect pour tout ce que faisoit le Pape; que c'estoit contre ses intentions que l'Archevêque de Cologne avoit dit la Messe, & ne s'estoit pas interdit les fonctions Archiepiscopales; que pour luy il n'avoit voulu avoir aucune communication avec ce Prélat depuis ce temps-là, & qu'il l'avoit traité par tout en excommunié; qu'il avoit au contraire fort approuvé la modération & l'humilité de l'Archevêque de Tréves, qui avoit déféré à la Sentence que le Pape avoit portée contre luy; qu'en envoyant ces deux Prélats à Rome, il ne leur avoit point commandé d'agir, ny de parler d'une maniére qui pust leur attirer une excommunication : qu'au reste il estoit prest de se soûmettre au jugement du Pape, touchant son divorce & son mariage, & d'aller luy-mesme à Rome pour ce sujet, en cas que les affaires de son Royaume luy permissent de s'en absenter. Rotolde Evêque de Strasbourg fut porteur de cette Lettre. *Annales Bertiniani.*

Il ratifie la déposition de l'Archevêque de Cologne.

Le Roy pour adoucir le Pape, fit encore une autre démarche; ce fut d'abandonner entiérement l'Archevêque de Cologne, & de ratifier la Sentence de sa déposition, jusques-là qu'il luy donna un Successeur, sçavoir Hugues cousin germain de Charles le Chauve, & neveu de l'Impératrice Judith.

Dès que l'Archevêque eut sçu cette nomination de Hugues en sa place, il vint à Cologne, enleva tout ce qu'il trouva d'or & d'argent dans le trésor de l'Eglise, & s'en alla à Rome pour faire au Pape un sincere aveu de sa faute, & luy découvrir les fourbes & les injustices qu'on avoit faites dans toute la suite de l'affaire du divorce de Lothaire avec la Reine Theutberge, & du mariage de ce Prince avec Valdrade. L'Archevêque de Tréves y alla aussi, l'un & l'autre dans l'espérance que l'Empereur feroit leur paix auprès du Pape, qui se laisseroit peut-estre fléchir par une confession si humiliante pour eux.

Theutberge se refugie dans le Royaume de Charles le Chauve.

Durant que cette grande affaire se traitoit à Rome, Theutberge qui y avoit plus d'intérest qu'aucun autre, estoit en Valais sur les Terres de l'Empereur avec le Comte Hubert son frere. Ce Comte malgré l'Empereur, à qui il avoit cessé d'estre agréable depuis les liaisons que ce Prince avoit prises avec Lothaire, se maintenoit en possession de la fameuse Abbaye de S. Maurice au dessus du Lac de Genéve, & de quelques autres Terres de ces quartiers-là, dont il avoit esté gratifié autrefois. Il porta la peine de sa témérité, ayant esté tué par un des vassaux de l'Empereur dont il se trouvoit investi de tous costez, & contre lesquels il estoit obligé d'estre continuellement sur ses gardes. Cet accident obligea Theutberge de se refugier une seconde fois dans le Royaume de Charles le Chauve, qui l'y reçut, luy donna l'Abbaye d'Avenai en Champagne, c'est-à-dire, le revenu de ce Monastere; car rien n'estoit plus commun alors que de voir des Abbesses & des Abbez séculiers & mariez.

La Lettre que le Roy de Lorraine avoit écrite au Pape promettoit bien

plus qu'il ne vouloit tenir. Il s'estoit à la verité separé pendant quelque temps de Valdrade : elle mesme avoit témoigné vouloir s'en rapporter au jugement du Saint Siége touchant son mariage, & mesme aller à Rome. Mais son ambition, & la passion de Lothaire ne s'accommodoient ny de cette separation ny de ce voyage. Ils se menageoient des rendez-vous secrets, qu'il leur estoit cependant impossible de cacher, & Valdrade, mesme durant son absence, estoit tellement Maistresse de l'esprit du Roy, que l'Etat n'estoit gouverné que par ses conseils. Elle demeuroit en possession de toutes les Terres que Lothaire luy avoit données; & ce qui estoit le plus scandaleux, elle possedoit les revenus, & avoit le Gouvernement de plusieurs Abbayes de Religieuses.

Epist. Nicolai, 12.

Ibid.

Le Roi de Lorraine est sollicité de reprendre Theutberge, & d'abandonner Valdrade.

On asseuroit le Pape, que bien loin de penser à se convertir, elle estoit uniquement occupée du dessein de perdre la Reine à quelque prix que ce fust, & qu'elle luy tendoit par tout des piéges pour la faire périr. C'est ce qui le fit résoudre à excommunier publiquement cette femme : mais il suspendit quelque temps l'effet de cette résolution. Il agissoit neanmoins toûjours auprès de Charles le Chauve & du Roy de Germanie, afin d'engager par leur moyen Lothaire à lever le scandale, & à donner satisfaction à l'Eglise. Ces deux Princes eurent sur cela une conférence à Donzi entre Sedan & Mouson, d'où ils députerent deux Evêques à Lothaire pour le prier de contenter le Pape, d'abandonner Valdrade & de reprendre la Reine, que sans cela son voyage de Rome, dont il faisoit courir le bruit depuis si long-temps, luy seroit inutile.

Annales Bertiniani.

An. 865.

Cette conférence luy donna de l'inquiétude, & luy fit appréhender, que ce zéle de ses oncles ne couvrist leurs mauvais desseins contre son Etat. C'est pourquoy il envoya promptement en Italie Luitfrid son oncle frere de sa mere, à l'Empereur, avec qui il estoit toûjours très-uni, afin de l'instruire des raisons qu'il avoit de se défier des Rois de France & de Germanie, au sujet de leurs prétentions sur la succession du feu Roy de Provence; & il le pria d'obtenir du Pape qu'il écrivist à ces deux Princes, pour les empescher de luy faire la guerre.

L'Empereur le fit d'autant plus volontiers, que l'affaire de la succession le regardoit autant que Lothaire. Le Pape écrivit en effet à Charles, & l'exhorta à ne point rompre avec l'Empereur, & à ne point l'inquiéter dans la possession d'un héritage qui luy appartenoit si incontestablement : mais par d'autres Lettres qu'il écrivit vers le mesme temps à ces deux Princes, il les sollicita de presser Lothaire de prendre enfin son parti, & de luy dire qu'il ne songeast pas au voyage de Rome, qu'auparavant il n'eust renvoyé Valdrade & repris avec luy la Reine Theutberge, à moins que tous deux d'un commun consentement, ne s'accordassent à demeurer séparez sans se remarier.

Tom. III. Concil. Gall.

Les copies de cette Lettre furent portées aux deux Princes par un Courier particulier, en attendant qu'Arsene Evêque d'Orta, Légat du Pape, pust aller seûrement les leur porter luy-mesme en original.

Le Legat du Pape menace ce Prince de l'excommunier.

Ce Légat estant arrivé quelque temps après, & s'estant abouché à Francfort avec le Roy de Germanie, alla de-là trouver Lothaire, à qui il donna communication de ce que contenoient les Lettres que le Pape écrivoit aux Rois

Rois de France & de Germanie, pour les empescher de porter la guerre en Lorraine, & luy déclara en mesme temps en présence de quantité d'Evêques & de Seigneurs, que s'il n'éloignoit Valdrade, & ne reprenoit la Reine, il le retrancheroit de la Communion des Fidéles. Annales Bertiniani.

Nostre ancien Annaliste remarque encore à cette occasion, que ces Lettres n'estoient pas écrites du stile & de la maniere dont les Papes écrivoient autrefois aux Rois de France; qu'il n'y avoit jamais alors rien que de civil & d'honneste dans leurs Lettres, au lieu que celles-ci estoient pleines de hauteur & de menaces, & il est vray qu'il y eut à cet égard beaucoup de changement. Annales Bertiniani ad an. 865.

Lothaire par la crainte de l'éxcommunication, & pour ne pas choquer l'Empereur son frere, qui luy avoit écrit sur ce sujet à la sollicitation du Pape, promit au Légat tout ce qu'il voulut, c'est-à-dire, d'éloigner Valdrade, & de reprendre avec luy Theutberge. Il en fit serment, & le fit faire en son nom par douze des plus illustres Comtes de sa Cour. Le Légat fort satisfait du succès de ses négociations, passa à la Cour de Charles, qui estoit alors à Attigni. Il luy rendit les Lettres du Pape: elles estoient conformes à celles qu'il écrivoit au Roy de Germanie, & il les y exhortoit l'un & l'autre à la paix avec l'Empereur & avec le Roy de Lorraine. *Lothaire promet au Légat tout ce qu'il veut.* Epist. 58. Nicolai Papæ.

Le Légat Arsene estoit écouté avec d'autant plus de respect & de déférence, que le Pape avoit déclaré à tous ces Princes, qu'il l'avoit revestu de toute son autorité & de toute sa puissance; qu'il tenoit sa place en tout & par-tout, & qu'ils ne devoient mettre nulle différence entre luy & sa propre Personne. Après qu'il se fut bien asseûré des bonnes intentions du Roy de France & du Roy de Germanie, pour le rétablissement de la Reine Theutberge, il proposa à Charles une entrevûë avec Lothaire qui la souhaitoit, pour faire un nouveau Traité de Paix. La Reine de France Irmintrude se joignit au Légat pour ce sujet, & le Roy y consentit. Annales Metenses. Annales Bertiniani.

Lothaire se rendit à Attigni, où tout se passa, en ce qui regardoit la paix, selon qu'il l'avoit souhaité; mais le Légat avoit aussi ses vûës en ménageant cette Conférence. C'estoit d'obliger Lothaire à reprendre Theutberge, en présence mesme du Roy de France, & d'un grand nombre d'Evêques qui estoient alors auprès de luy, afin que cette réconciliation fust très-authentique: c'est pour cela qu'il la fit venir en ce mesme temps-là à la Cour. *Traité de paix entre Charles & Lothaire.*

Dès que le Traité de Paix fut signé, le Légat assembla tous les Evêques, & alla à leur teste trouver Lothaire, menant Theutberge avec luy. Il luy déclara qu'il venoit de la part du Pape luy présenter cette Princesse sa légitime épouse, & le conjurer de la rétablir sur le Thrône: que s'il refusoit de la reprendre, ou si l'ayant reprise, il retournoit à ses anciens désordres, & recommençoit les persécutions qu'il luy avoit faites si injustement, il le déclaroit éxcommunié, non seulement en ce monde, mais encore en l'autre, où Dieu éxerceroit contre luy un jugement terrible, où il seroit accusé par le Prince des Apostres pour sa désobeïssance au S. Siége, & condamné aux flammes éternelles. *Ibid.*

 Lothai-

Reconciliation de Lothaire & de Theutberge.

Lothaire avoit pris son parti, & malgré l'aversion qu'il avoit pour la Reine, malgré l'attachement qu'il conservoit toûjours pour Valdrade, malgré l'indignation que la hauteur du Légat éxcitoit dans son cœur, il fit bonne contenance : il asseûra le Légat de sa déférence & de sa soûmission au jugement du Pape, & présenta la main à la Reine. Le Légat demanda que pour réparer plus authentiquement le scandale que la séparation du Roy & de la Reine avoit causé, leur réconciliation parust dans une cérémonie publique. Lothaire y consentit, & le jour de l'Assomption de la Vierge fut destiné pour cette réparation publique du scandale passé.

Le Légat fulmine deux excommunications. Ibid.

Tout plioit sous les ordres du Légat, qui continuant à faire valoir l'autorité du Pape, fulmina deux autres éxcommunications au milieu de la Cour; la premiere contre une Dame de qualité nommée Ingeltrude, femme du Comte Boson, qui avoit quitté son mari depuis plusieurs années, & s'estoit refugiée dans le Royaume de Lothaire, où elle demeuroit avec celuy qui l'avoit enlevée : l'autre fut contre certaines gens, qui quelques années auparavant avoient volé le Légat, & luy avoient enlevé une grosse somme d'argent. L'anathême fut prononcé avec des malédictions terribles contre les coupables, s'ils ne faisoient incessamment satisfaction.

Il demanda aussi au Roy Charles la restitution d'une Terre que Loüis le Débonnaire avoit donnée autrefois au S. Siége, & dont un Seigneur de la Cour estoit en possession depuis fort long-temps. Le Roy ordonna qu'on rendist la Terre, & que le Légat en prist de nouveau possession au nom du Pape.

Rothalde est rétabli dans son Evêché.

Enfin il présenta au Roy, Rothalde Evêque de Soissons, que Hincmar son Métropolitain avoit déposé de son Evêché, & que le Pape venoit de rétablir. Hincmar fut contraint de se soûmettre malgré son humeur roide & infléxible, & nonobstant les raisons qu'il croyoit avoir de soûtenir l'autorité d'un Concile Provincial contre la Sentence du Pape, qu'il prétendoit n'avoir pas suivi dans ce jugement, les procédures marquées dans les Canons.

Après que toutes ces affaires eurent esté expédiées, le Légat partit d'Attigni en compagnie de Lothaire, pour s'en aller à Gondreville, Maison Royale de ce Prince sur la Moselle, à une lieuë au-dessous de Toul. Theutberge les y attendoit: ce fut là que le jour de l'Assomption le Légat dit la Messe pontificalement, & le Roy & la Reine y assistérent tous deux avec les habits Royaux & la Couronne sur la teste. La Reine ne pouvoit souhaiter une satisfaction plus authentique. Mais le Légat n'en demeura pas là.

Ibid. an. 865.

Valdrade part pour Rome avec le Légat.

Pour s'asseûrer de la constance de Lothaire dans ses bonnes résolutions, il voulut que Valdrade vint à Rome, pour demander au Pape l'absolution du scandale qu'elle avoit donné à toute la France, & Lothaire eut la mortification de voir Valdrade venir à Gondreville joindre le Légat, qui luy avoit marqué ce rendez-vous, & partir de-là avec luy pour le voyage d'Italie. Ingeltrude cette femme du Comte Boson, dont j'ay parlé, fut obligée d'en faire autant, pour aller demander au Pape l'absolution de son éxcommunication,

Lo-

Lothaire refusant de luy donner désormais refuge dans ses Etats. Mais elle ne joignit le Légat qu'à Vormes, où il alla s'aboucher avec le Roy de Germanie, & elle fit avant que de partir, serment entre ses mains, de se soûmettre au jugement du Pape en tout ce qui la regardoit.

Il partit donc en compagnie de ces deux Pénitentes, & prit son chemin par la Baviére; mais il ne les conduisit pas jusqu'au terme du voyage. Ingeltrude oubliant son serment plus aisément qua sa passion, le quitta brusquement, lorsqu'elle estoit sur le point de passer le Danube, & retourna en France. Le Légat renouvella tous les anathêmes qu'il avoit déja lancez contre elle, & défendit à tous les Evêques sous peine d'éxcommunication de la recevoir dans leurs Diocéses.

Pour Valdrade, elle alla jusqu'en Italie; mais redoutant le Tribunal du Pape, de qui elle ne pouvoit attendre que des reprimandes, & une sévére pénitence, elle s'arrestoit par-tout, & trouvoit mille prétextes pour retarder son voyage, espérant toûjours de recevoir quelques nouvelles de la Cour, qui la tirassent de l'embarras où elle se trouvoit.

Elle ne fut pas trompée dans son espérance. Ses amis & ceux qui estoient interessez à luy conserver la possession de l'esprit & du cœur du Prince, eurent bien-tost ranimé une passion qui n'avoit jamais esté éteinte, & qui se ralluma avec d'autant plus de force, qu'elle avoit esté plus violentée.

On ne manqua pas d'éxagérer au Prince la maniére indigne dont le Légat l'avoit traité, & à faire la comparaison de la conduite du Pape avec celle dont les anciens Papes en avoient toûjours usé envers ses ancestres, le plaisir que le Roy de France avoit eu de le voir humilié & confondu en sa présence & à la vûë de toute sa Cour & de tous ses Evêques. Tous ces affronts dont il ressentoit encore l'amertume, estoient pour luy de nouveaux motifs d'aversion, de haine & de fureur contre la Reine, qu'il ne vit jamais depuis le départ du Légat. Au contraire, Valdrade occupoit incessamment son esprit; & le regret de l'avoir ainsi abandonnée à la discrétion du Légat, luy causoit un chagrin mortel. Il luy fit donc porter secretement l'ordre de revenir dans ses Etats, & elle le reçut dans le temps qu'elle se mettoit en chemin vers Pavie, pour continuer sa route. Elle y obéït avec toute la joye qu'une telle nouvelle pouvoit donner à une femme de ce caractére, & se rapprocha de la Cour, sans y venir néanmoins, le Prince se dérobant seulement quelquefois pour la voir.

Lothaire la fait revenir dans ses Etats.

Annales Metenses.

Epist. Nicolai Papæ, 123. append. & Epist. 55.

Sur les avis que le Pape eut de son retour en Lorraine, & de la continuation de ses désordres, il écrivit une nouvelle Lettre à tous les Evêques des Gaules & de Germanie, par laquelle il les avertissoit, que sur les rechûtes criminelles de Valdrade, il l'avoit éxcommuniée, & que désormais ils devoient la regarder & la traiter eux-mesmes comme telle, & publier cette excommunication dans tous leurs Diocéses.

Elle est excommuniée par le Pape.

An. 866.

Il n'éxcommunia pas néanmoins le Roy, & il disoit en général aux Evêques dans sa Lettre, qu'il avoit des raisons qui l'empeschoient de le faire, dequoy le S. Siége, ajoûtoit-il, n'est obligé de rendre compte à personne.

Loc. cit.

Lothaire declare une seconde fois qu'elle est sa légitime épouse.

Cependant Lothaire recommença à faire publier de nouveau les vieilles calomnies, pour lesquelles il avoit tasché autrefois de flétrir l'honneur de la Reine. Il déclara une seconde fois que Valdrade estoit sa légitime épouse, & qu'il l'avoit épousée avant qu'on l'eust contraint à prendre Theutberge. Que si Theutberge continuoit à vouloir se défendre contre les jugemens que les Conciles d'Aix-la-Chapelle & de Metz avoient prononcez, il ne refusoit pas encore de luy accorder un nouveau moyen de défense; qu'elle choisist un Champion pour soûtenir sa cause; qu'il en nommeroit un de son costé; que la mort de l'un ou de l'autre dans le combat feroit connoistre la vérité; & il fit proposer au Pape qu'on s'en tinst de part & d'autre à cette preuve du combat singulier.

La Reine se sauve de la Cour, & demande au Pape une retraite à Rome.

Nicol. Epist. 48. an. 867.

La Reine voyant recommencer la tempeste, & appréhendant la fureur du Prince capable de se porter aux dernieres extrémitez, se sauva de la Cour, & vint encore se refugier en France, où le Roy la reçut. Lassée néanmoins de lutter si long-temps contre sa mauvaise fortune, elle écrivit au Pape, pour le prier de luy permettre de renoncer à sa qualité de Reine, & de se séparer absolument d'avec Lothaire, l'asseûrant qu'elle prenoit ce parti sans répugnance, & qu'il devoit avoir d'autant moins de peine à y consentir, que son inclination depuis long-temps la portoit à la retraite. Elle alla jusqu'à prendre dans sa Lettre la défense de Valdrade contre elle-mesme, & entreprit de prouver au Pape que Valdrade avoit en effet épousé Lothaire avant elle. Enfin elle le supplioit de vouloir bien luy donner une retraite à Rome, où elle pust passer en repos le reste de sa vie.

Une telle Lettre & un tel aveu auroient esté capables d'ébranler un Pape moins ferme que Nicolas I. que rien ne faisoit mollir, & que la difficulté des affaires n'empescha jamais de les soûtenir.

Réponse du Pape à la Lettre de la Reine.

Ibid.

Il écrivit à la Reine, qu'il pourroit la croire sur le témoignage qu'elle portoit contre elle-mesme, si celuy des plus distinguez & des plus religieux personnages de France & de Germanie ne le luy rendoit pas suspect; que la crainte des persécutions qu'elle souffroit, luy faisoit trahir sa propre cause; qu'elle devoit avoir plus de courage, & préférer la mort mesme à la perte de sa réputation; qu'elle n'en estoit pas la maistresse, & qu'il falloit tout souffrir pour les intérests de son honneur & de la vérité; qu'il n'y avoit point de seûreté pour elle dans le voyage de Rome; qu'il falloit que Valdrade y fust elle-mesme avant elle, comme pour servir d'ôtage contre les mauvais desseins du Roy & de ses autres ennemis; & qu'enfin quand il luy accorderoit de se séparer de Lothaire, il ne pourroit pas pour cela permettre à ce Prince d'épouser Valdrade; qu'elle prist courage, & qu'elle se consolast par ces paroles du Seigneur : *heureux sont ceux qui souffrent pour la justice.*

Quoique le Pape fust toûjours dans ces mesmes dispositions, on faisoit exprès courir le bruit dans le Royaume de Lorraine qu'il s'estoit beaucoup adouci, & qu'il avoit mesme permis à Valdrade d'y revenir. On y ignoroit l'éxcommunication de cette femme, & les Evêques bien loin de publier
Epist. 49. Nicolai. les Lettres du Pape qui la déclaroient éxcommuniée, avoient refusé de les recevoir.

Le

Le Pape en fut averti, & leur en écrivit d'autres, par lesquelles il leur déclaroit qu'il n'avoit point permis à Valdrade de retourner en Lorraine; qu'il l'avoit excommuniée publiquement pour la troisiéme fois; leur représentoit leur lascheté, de ne l'avoir pas secondé dans le dessein qu'il avoit toûjours eu de retirer le Roy du désordre; que pour peu de fermeté qu'ils eussent eu en cette occasion, ce Prince auroit satisfait l'Eglise, & réparé le scandale qu'il avoit causé, & qu'il estoit honteux à des gens de leur caractére d'avoir molli en une occasion si importante par une lasche politique, & par la crainte de perdre leurs Bénéfices: qu'ils devoient se ressouvenir des conditions ausquelles il leur avoit pardonné la prévarication qu'ils avoient commise dans le Conciliabule de Metz, en y autorisant un adultere public, & que s'ils retomboient dans la mesme faute, ils l'obligeroient à se servir contre eux des mesmes punitions.

Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques. Ibid.

Ce qui inquiétoit alors davantage le Pape, estoit ce qu'il avoit appris d'une entrevûë que le Roy de France avoit euë avec Lothaire auprès de S. Quentin, où ils avoient fait un Traité dont on ne publioit point les articles. On sçavoit seulement que Lothaire avoit cédé à Charles l'Abbaye de S. Vast d'Arras avec tous ses revenus: c'est ce qui faisoit appréhender au Pape que Charles ne se fust laissé gagner, & ce qui l'obligea à luy écrire une Lettre pleine de prudence & d'adresse, où en luy laissant entrevoir ses soupçons, il affectoit de le convaincre qu'il avoit en luy pour l'affaire de Lorraine une confiance entiere. Car après l'avoir beaucoup loüé de la générosité, avec laquelle il avoit jusqu'alors pris la protection d'une Reine persécutée, & l'avoir exhorté à la luy continuer, après luy avoir remontré combien la conduite du Roy de Lorraine estoit injuste & irréguliere, de vouloir remettre à l'incertitude d'un combat particulier la décision d'une affaire de cette importance, & d'une affaire décidée au Tribunal du S. Siége, au jugement duquel luy & la Reine s'estoient soûmis de leur plein gré, après l'avoir asseûré que jamais il ne consentiroit au mariage de Lothaire avec Valdrade, il le conjuroit de trouver bon qu'il luy adressast la Lettre qu'il écrivoit à ce Prince, & celles qu'il écrivoit aux Evêques Lorrains, de faire accompagner la premiere des conseils & des remontrances de quelque personne sage de sa Cour, à qui il le prioit de la confier pour la présenter au Roy de Lorraine, afin qu'elle eust plus de force, de garder sans en parler à personne la copie de cette Lettre, qui estoit jointe avec l'original, afin de la rendre publique, en cas que Lothaire n'écoûtast pas ses conseils, & enfin de faire ensorte que non seulement ses Lettres fussent renduës à tous ses Evêques, sans en excepter aucun; mais encore que le Public fust informé qu'elles leur avoient esté renduës.

Et au Roy de France. Epist. 50. Nicolai. Annales Bertiniani.

On voit bien par la Lettre du Pape au Roy de Lorraine, que ce Prince avoit fait grand fond sur celle de Theutberge, où elle demandoit sa séparation, & sur ce qu'elle y avoit confessé que Valdrade avoit esté avant elle, mariée avec luy. On y voit que Lothaire en vertu de cet aveu avoit fait presser le Pape de consentir à son divorce, & puis à son mariage avec Valdrade: mais l'artifice estoit trop grossier, & le Pape trop instruit. Il l'asseûra qu'il ne consentiroit jamais ni à l'un ni à l'autre: il luy repéta que Valdrade estoit excom-

Il menace Lothaire de l'excommunier.

éxcommuniée, & que luy-mesme le seroit bien-tost, s'il ne faisoit cesser le scandale.

Le Pape néanmoins résolu de tout tenter avant que d'en venir à cette extrémité, continuoit de solliciter par ses Lettres tous les Souverains de la Maison de France à agir auprès de Lothaire, pour ramener ce Prince au bon chemin.

Nicolai Epist. 53.

Epist. 55.

Le Roy de Germanie après avoir reçu la Lettre du Pape, eut une Conférence avec Charles le Chauve sur ce sujet, & Charles alla ensuite sur les Frontiéres de Lorraine, où il s'aboucha avec Lothaire, & le conjura de donner au Pape, à l'Eglise, & à toute la Maison Royale, la satisfaction de voir cesser un scandale qui duroit depuis si long-temps, & qui vray-semblablement auroit des suites funestes pour ceux qui en estoient les auteurs.

Lothaire prend la resolution d'aller à Rome, pour traiter avec le Pape.

Lothaire qui appréhendoit ces suites, mais que sa passion dominoit toûjours, faisoit tout son possible pour justifier sa conduite auprès des deux Rois ses oncles, leur disant que le Pape le pressoit trop; que depuis que le Légat Arséne estoit venu en France, Valdrade n'avoit point approché de la Cour, & qu'il ne la verroit jamais; que cette conduite qu'il avoit tenuë en forçant si long-temps son inclination, devoit contenter le Pape, & le luy rendre favorable, & que puisque Theutberge protestoit elle-mesme au Pape que son mariage estoit nul, & qu'elle estoit preste de renoncer à la qualité de Reine, & de quitter le monde, c'estoit le traiter avec trop de dureté, que de ne pas accepter cette voye d'accommodement: qu'enfin il estoit résolu d'aller à Rome au plustost, pour traiter par luy-mesme avec le Pape, & tascher de le fléchir.

Le Pape n'agrée ce voyage qu'à trois conditions.

Les deux Rois firent sçavoir au Pape cette réponse de Lothaire, & la résolution où il estoit d'aller à Rome en personne, & qu'ils regardoient ce voyage comme le moyen le plus prompt pour finir les affaires. Mais ils furent assez surpris de la réponse que le Pape leur fit là-dessus: il les prioit d'empescher Lothaire de venir à Rome, leur disant que s'il y venoit, il seroit mal content de la reception qu'on luy feroit; qu'il falloit avant toutes choses qu'il rétablist Theutberge dans tous ses droits d'épouse & de Reine, & qu'il rompist absolument avec Valdrade; qu'il sçavoit de bonne part qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser; que quoique Valdrade fust éloignée de la Cour, le Roy entretenoit secretement un commerce fréquent de Lettres avec elle, toute éxcommuniée qu'elle estoit; que le Royaume & la Cour de Lorraine ne se gouvernoient que par les conseils de cette femme; qu'on n'avoit accès auprès du Prince qu'à sa recommandation; qu'on y disgracioit plusieurs personnes à son occasion, & qu'elle y estoit comme auparavant, l'arbitre de la fortune, & la maistresse de toutes les graces; qu'il n'agréeroit point que Lothaire vinst à Rome qu'à trois conditions. La premiere, que Valdrade s'y rendist elle-mesme avant luy; la seconde, qu'on n'y sçust, à n'en plus pouvoir douter, que Theutberge estoit traitée par le Roy en Reine & en légitime épouse; la troisiéme, qu'on n'eust rempli la place des deux Archevêques déposez de Cologne & de Tréves, & cela par une élection Canonique, & non point par une intrigue de gens dévoüez à Valdrade. Cette troisiéme condition suppose que

Ibid.

que le choix que Lothaire avoit fait de Hugues, parent de Charles le Chauve pour l'Archevêché de Cologne, n'avoit point eu de suite, apparemment à cause de l'incapacité du sujet, dont les mœurs n'estoient pas fort regulieres. Ces conditions rendoient l'affaire infiniment difficile, d'autant plus que le Roy de Germanie un des deux médiateurs, demandoit instamment au Pape la grace & le rétablissement des deux Archevêques. Tous les Evêques de Germanie, selon l'intention de leur Roy, avoient aussi écrit fortement au Pape, pour luy faire la mesme priere: mais le Pape n'écoûtoit sur cela ni les remontrances du Roy, ni les prieres des Evêques. *Epist. 56. Nicolai Papæ, & 58.*

Les choses en estoient là, lorsque le Pape mourut au mois de Decembre de l'année 867. Adrien II. son successeur prit aussi-tost connoissance de cette grande affaire, dont je diray la fin & le dénouëment funeste, après avoir repris en peu de mots la suite des autres affaires de France que j'ay laissées, pour ne pas interrompre tant de fois le fil de la narration de celle-ci. *Mort du Pape Nicolas I. Adrien II. lui succede.* Annales Bertiniani.

Les descentes & les courses des Normands sont les plus remarquables, par les allarmes continuelles & par les désordres extrêmes qu'ils causoient par-tout, soit dans le Royaume de Lorraine, soit dans celuy de France, soit dans celuy d'Aquitaine, soit dans celuy de Germanie.

Ils entrerent à diverses reprises dans la Loire, & firent des descentes de ce costé-là. Le Comte Robert, à qui l'on donne en cet endroit le titre de Comte d'Anjou, les défit dans une rencontre, & fut blessé dans une autre, où il fut attaqué par un Corps beaucoup supérieur en nombre à ses Troupes. Il fit en cette occasion une belle retraite, & perdit peu de Soldats. Quelque temps après ils passerent jusqu'à Orleans, qu'ils prirent & brusserent. Ils en firent autant au Monastére de S. Benoist sur Loire, & à la Ville de Poitiers, & furent encore défaits au retour par le Comte Robert, qui sans avoir perdu un seul Soldat, tua cinq cens Normands sur la place, & leur prit beaucoup d'armes & de drapeaux, qu'il envoya au Roy pour marque de sa victoire. *Descentes & courses des Normands.* Annales Bertiniani, ad an. 864. & 865. Gesta Normann.

Ensuite d'autres Normands entrerent dans la Seine, & malgré les Fortifications & les Retranchemens que le Roy avoit fait faire sur les rivages, mais qui n'estoient pas bien gardez, un gros parti de leurs Troupes vint assez près de Paris, & ils détacherent deux cens hommes pour en piller les environs: ils le firent impunément; mais cinq cens autres s'estant avancez jusques dans le Païs Chartrain, furent repoussez avec perte. Annales Bertiniani.

D'autres s'estant joints à une Troupe de Bretons, vinrent piller sans résistance le Païs du Maine; quelques autres entrerent en Aquitaine, où ils furent battus, & laisserent quatre cens des leurs tuez sur la place. *Ibid.*

L'année d'après ils forcerent encore les passages de Piste sur la Seine, & monterent avec leurs Vaisseaux jusqu'à Melun, où ils trouverent les François en bataille sur les deux bords de la riviere, pour les empescher de descendre. Ils ne laisserent pas de se préparer à le faire, & s'avancerent avec tant de fierté du costé où estoit le Corps des François le plus nombreux commandé par les Comtes Robert & Odon, que leur seule contenance effraya les Troupes Françoises, dont les Chefs ne purent empescher la fuite. Les Normands *Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les Troupes Françoises. Ibid.*

mands maiſtres de la Campagne y firent un très-grand butin, & en remplirent leurs Vaiſſeaux; mais ce n'eſtoit pas ce qu'il y avoit de plus faſcheux.

Traité honteux que le Roy fait avec eux.

Ils reprirent leur ancien deſſein de s'établir ſur la riviere de Seine, ou du moins ils en firent ſemblant, & le Roy en eut tant de peur, que pour les en empeſcher, il fit avec eux un Traité encore plus honteux que celuy qu'il avoit fait un peu auparavant. Ce fut premierement de leur donner quatre mille livres peſant d'argent; & pour trouver cette ſomme, il fallut faire une Capitation par tout le Royaume. Secondement, les Normands éxigerent que quelques-uns des priſonniers qu'ils avoient faits, & qui s'eſtoient échapez de leurs mains depuis le Traité, leur fuſſent rendus, ou qu'on les rachetaſt: & enfin comme quelques Soldats Normands s'eſtant écartez de leurs Vaiſſeaux ou de leur Camp avoient eſté aſſommez par les gens de la Campagne, ils obligerent le Roy à les dédommager, & à leur faire payer une certaine ſomme pour chacun de ceux qui avoient eſté tuez.

Ibid.

A ces conditions, les Pirates deſcendirent la Seine avec leurs Vaiſſeaux juſqu'à Jumieges, où ils avoient coûtume de les faire radouber, & y demeurerent juſqu'à l'entiere éxécution du Traité. Le Roy de ſon coſté pour leur fermer le paſſage de Piſte, y alla luy-meſme, & y fit faire de nouvelles Fortifications ſur les rivages & dans les Iſles.

Une autre Troupe de Normands pille la Ville du Mans.

A la fin de la meſme année, ou au commencement de la ſuivante, une autre Troupe de Normands au nombre de quatre cens ſeulement; mais ſoûtenus de quelques Troupes Bretonnes avec de la Cavalerie, ſurprirent la Ville du Mans, & la pillerent.

Le Comte Robert ſur cette nouvelle, aſſembla promptement ſes Milices, & s'eſtant fait joindre par trois autres Généraux, Ranulfe, Godefroy & Hervé, il marcha droit aux Normands, pour les charger dans leur retraite, & taſcher de les envelopper, & il les joignit en un lieu nommé Brieſarte ſur la riviere de Sarte en Anjou.

Les Normands & les Bretons ſe voyant ainſi preſſez par de nombreuſes Troupes, ſe jetterent dans un Village, où ils ſe retrancherent à la haſte, réſolus de vendre leur vie bien cher. Il ſe trouva dans ce Village une grande Egliſe bien baſtie de fortes pierres. Ils s'en ſaiſirent, & leur Chef nommé Haſting s'y logea avec la pluſpart de ſes gens.

Ils ſont battus par le Comte Robert.

Le Comte Robert eſtant arrivé, fit attaquer le Village, força les retranchemens, & fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qui ne purent pas gagner l'Egliſe.

Après ce premier avantage, le Comte voyant la difficulté qu'il y auroit à forcer l'Egliſe, fit retirer ſes Troupes, ſe contentant de l'inveſtir pour l'attaquer le lendemain. Il mit des Corps-de-garde à tous les endroits par où les ennemis pourroient s'échaper, & ſe retira à ſa Tente vers le coucher du Soleil. Il faiſoit grand chaud, & pour ſe ſoulager, il quitta ſon caſque & ſa cuiraſſe.

Peu de temps après, on entendit un grand bruit dans le Camp. C'eſtoit le Général Normand, qui dans l'eſpérance de franchir le paſſage & de ſe ſauver

sauver à la faveur de la nuit, estoit sorti de son Fort, & commençoit à forcer le quartier mesme du Comte Robert. Ce Comte sort aussi-tost, sans se donner le loisir de prendre son casque & sa cuirasse, & s'estant mis à la teste de ceux qu'il trouva auprès de sa Tente, soûtint l'effort des Normands. En mesme temps les autres Généraux accoururent à son secours. Le Normands accablez du nombre, furent obligez de reculer & de regagner l'Eglise toûjours en combattant.

Ce Comte & deux autres Généraux sont tuez.

Robert les poursuivit le sabre à la main jusqu'à la porte de l'Eglise, espérant profiter du désordre, & y entrer avec les fuyards: mais s'estant ainsi meslé au milieu des ennemis, n'ayant ni casque ni cuirasse, il fut tué sur la place devant la porte de l'Eglise. Les Normands l'ayant appris, reprirent cœur, & repousserent les François consternez de la mort de leur Général, dont le corps fut emporté dans l'Eglise. Presque au mesme moment le Duc Ranulfe fut blessé mortellement d'un coup de fléche qu'on luy tira d'une des fenestres. Le mesme malheur arriva au Comte Hervé; de sorte que les François ayant perdu presque tous leurs Chefs, abandonnerent l'attaque.

Les Normands & les Bretons se retirent.

Ce fut ainsi que périt Robert le Fort, le plus grand Capitaine qu'il y eust alors en France. Il estoit du Sang Royal de France, ainsi qu'on le conjecture par certaines circonstances de l'Histoire, ou du moins allié de fort près à la Famille Royale, & sa postérité monta depuis sur le Trône dans la personne de Hugues Capet. La perte de trois Généraux dans une si petite occasion, n'auroit pas esté bien compensée par la victoire mesme; mais du moins elle auroit esté vangée, si la consternation ne se fust pas mise dans le Camp. Elle fut telle, que le Comte Godefroy resté seul des quatre Commandans, se vit obligé de lever le Siége. Les Normands & les Bretons trop glorieux de s'estre tirez d'un si mauvais pas par la résolution de leur Chef, regagnerent promptement les uns leurs Vaisseaux & les autres la Bretagne, & ne revinrent que deux ans après dans la Loire piller de nouveau les environs d'Orleans.

Durant tous ces ravages, les Evêques ne laissoient pas de tenir des Conciles, & de se faire de temps en temps les uns aux autres une espéce de guerre, où l'on faisoit entrer le Roy. Il auroit mieux fait de donner tous ses soins à la seûreté de son Etat; mais l'ascendant que les Evêques avoient pris sur luy & sur son prédécesseur, l'obligeoit à s'intéresser dans toutes ces affaires, dont il estoit moins l'arbitre ou le médiateur, que le simple témoin & l'éxécuteur des ordres, que le Pape envoyoit en France sur ces sortes de différends, dans lesquels les Evêques mesmes prenoient quelquefois ce Prince à partie.

Le Roy fait proposer au troisiéme Concile de Soissons le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude.

A la fin du troisiéme Concile de Soissons, qui se tint en 866. & où se traiterent divers points de Police Ecclésiastique, Hérard Archevêque de Tours proposa de la part du Roy, le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude; cette Princesse n'avoit point encore reçu l'onction Royale, qu'on avoit faite à quelques-unes des Reines de France. Le motif qui obligea le Roy à demander que cette cérémonie se fist, est exprimé dans le Concile de Soissons & dans le discours que prononcerent les deux Evêques qui la couronnerent; c'est, dirent-ils, que le Roy ayant eu plusieurs enfans de cette Princesse, les uns estoient morts fort jeunes, d'autres avoient des infirmitez qui les rendoient peu

Annales Bertiniani.

Concil. Suession. Apud Hincmar. Tom. I.

peu propres au Gouvernement, & qu'il espéroit attirer par les prieres que les Evêques feroient sur la Reine en cette occasion, les bénédictions du Ciel, & obtenir des enfans capables de succéder au Thrône.

Cette Princesse est couronnée.

Le Couronnement se fit dans l'Eglise de S. Médard de Soissons, & les Evêques composerent exprès des Oraisons, qu'ils réciterent sur la Reine.

Il fait aussi couronner Loüis son fils, Roy d'Aquitaine.

Ce motif du Couronnement de la Reine ne devoit pas estre fort agréable au Prince Loüis. Le Roy vouloit peut-estre le tenir par là dans le devoir, & l'empescher de renoüer le commerce qu'il avoit eu autrefois avec le Duc de Bretagne & avec les autres ennemis de l'Etat. Depuis sa révolte on l'avoit toûjours tenu assez bas: mais Charles son frere Roy d'Aquitaine, estant venu à mourir d'un mal causé par la blessure qu'il reçut la nuit au retour de la chasse dans la Forest de Compiégne, ainsi que je l'ay raconté un peu auparavant, le Roy son pere luy donna de nouvelles marques de sa bonté, en le faisant couronner Roy d'Aquitaine.

Annales Bertiniani an. 867.

Ce bienfait attacha ce jeune Prince pour toûjours à son devoir & à ses véritables interests, & osta à Salomon Duc de Bretagne le moyen le plus propre qu'il eust eu jusqu'alors, de causer des broüilleries en France; mais ce Duc à l'exemple de ses prédécesseurs, se rendoit toûjours difficile, quand il s'agissoit de faire quelque Acte de Vasselage à l'égard du Roy de France; il falloit pour l'y résoudre, ou la crainte d'une guerre, ou l'espérance de quelque avantage noûveau.

Il céde le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne.

Sur certaines difficultez qu'il fit pour s'exempter de se soûmettre à ce devoir, il y eut une négociation à Compiégne. Le Roy qui à quelque prix que ce fust vouloit la paix, dont il n'avoit presque point encore goûté les douceurs depuis vingt-six ou vingt-sept ans de Régne, luy accorda l'union du Comté de Cotentin au Duché de Bretagne, se réservant seulement la nomination à l'Evêché, & par ce mesme Traité le Duc de Bretagne non seulement reconnut de nouveau la dépendance que son Duché avoit de la Couronne de France; mais encore il s'obligea, & obligea ses successeurs à fournir au Roy un secours considérable de Troupes toutes les fois qu'il en auroit besoin. Ainsi le Duché de Bretagne, qui du temps de Charlemagne & de Loüis le Débonnaire ne comprenoit ni Rennes, ni le Païs Nantois, s'étendoit alors jusques dans le Maine, dans l'Anjou & dans ce qui s'appella depuis la Normandie; & cela partie par les invasions ou par les conquestes des Ducs, partie par les cessions que nos Rois leur faisoient pour s'épargner des guerres, & qui marquoient plus leur foiblesse que leur libéralité.

Annales Bertiniani. 868.

Le Roy de Germanie remet dans le devoir Carleman & Louis ses fils.

Les autres parties de l'Empire François furent alors assez tranquilles: il n'y eut que quelques insultes des Normands, quelques mouvemens des Esclavons Vinides du costé de Germanie, & des Sarazins en Italie, qui n'eurent pas de grandes suites. Carloman & Loüis fils du Roy de Germanie luy firent aussi quelque peine; mais ce Roy qui avoit beaucoup de sagesse, arresta par sa diligence, par sa modération & par sa fermeté la fougue de ces deux jeunes Princes, & les rémit dans le devoir.

Le Roy de Lorraine n'eut point non plus d'autres ennemis que les Normands,

mands, & point d'autre guerre à soûtenir, que les descentes subites de ces Pirates, contre lesquels il auroit esté plus en garde, si sa passion pour Valdrade, la peine & l'inquiétude que Rome luy causoit sur cet article, luy eussent permis de donner plus d'application au Gouvernement de son Etat. Je vais raconter la suite de cette affaire, & quel en fut enfin l'événement.

Lettre de Lothaire au Pape Hadrien.

La mort du Pape Nicolas I. fit concevoir à Lothaire quelque espérance de réüssir dans une négociation, dont le succès avoit paru desespéré jusqu'alors, & que sa seule passion l'empêchoit de regarder comme impossible. Il écrivit à Hadrien successeur de Nicolas en ces termes.

Regino ad an. 868.

„ J'ay appris la fascheuse nouvelle de la mort du Pape Nicolas, d'heureuse „ mémoire. Je suis persuadé que Dieu l'a mis au nombre de ses Saints. Tout „ ce qu'il y a de Chrétiens au monde doivent ressentir la douleur de cette per„ te, il doit estre principalement regretté par tout l'Ordre Ecclésiastique, „ & je le pleure moy-mesme. Je luy avois remis mes intérests entre les mains, „ & j'avois eu recours à sa justice contre les plaintes & les calomnies de mes „ ennemis, qui avoient cependant trouvé moyen de le prévenir contre moy, „ & de l'empescher par leurs artifices de vouloir recevoir mes justes défenses. „ Je l'avois supplié de vouloir bien m'entendre moy-mesme en présence de mes „ accusateurs, de trouver bon que j'allasse à Rome me justifier des crimes que „ l'on m'imposoit, & jamais il n'a voulu m'accorder une demande si juste... „ Mais puisque Dieu par sa toute-puissance vous a élevé en sa place, j'ay lieu „ de croire que vous ne vous opposerez pas au désir ardent que j'ay de vous „ voir & de vous entretenir... J'espére de vous une réponse favorable à ma „ Lettre, & que vous ne refuserez pas à un Fils aussi soûmis que moy, cette „ marque d'une bonté paternelle, que je me flate de trouver en vous.

Réponse du Pape. Ibid.

Le Pape luy répondit, qu'il trouveroit toûjours dans les Successeurs de S. Pierre toute la justice que les Loix divines & humaines ordonnoient; qu'il n'avoit qu'à venir à Rome, supposé qu'il se sentist innocent des choses dont on l'accusoit, & que quand mesme il s'en trouveroit coupable, rien ne devoit l'empêcher d'y venir; pourvu qu'il fust résolu de reconnoistre sa faute, & d'en faire une pénitence édifiante.

Lothaire parut satisfait de cette Lettre, quoique son voyage de Rome dust le jetter dans de grands embarras, si on y examinoit son procès dans les formes; mais il faisoit grand fond sur la tendresse & sur l'attachement que le Pape avoit pour l'Empereur Loüis: car Lothaire se tenoit asseûré que ce Prince estoit dans ses intérests, principalement depuis la mort de Charles Roy de Provence leur frere; & c'estoit l'étroite union qu'ils voyoient entre les Rois de France & de Germanie leurs oncles, qui les obligeoit à se tenir eux-mesmes parfaitement unis entre eux; sur ce que le Roy de France & le Roy de Germanie avoient toûjours laissé entrevoir les desseins qu'ils avoient formez sur le Royaume de Lothaire, en cas que le Pape l'eust excommunié.

Attachement du Pape pour l'Empereur Loüis.

Ce qui attachoit si fort le Pape à l'Empereur, estoit le zéle que ce Prince depuis deux ou trois ans faisoit paroistre pour chasser les Sarazins d'Italie; les fatigues & les périls ausquels il s'exposoit dans la guerre qu'il leur avoit déclarée, où il les avoit souvent battus, chassez des Villes dont ils s'estoient

 ren-

rendus les maistres, & réduits dans celle de Barri, qu'il assiégea deux fois, mais sans la prendre. De plus il avoit donné depuis peu au Pape deux grandes marques de la considération qu'il avoit pour luy; la premiere estoit, qu'ayant esté sollicité par Michel Empereur de Constantinople, de l'aider à mettre des bornes à la puissance Pontificale, qui devenoit de jour en jour plus redoutable aux Princes, & mesme de chasser le Pape hors de Rome, il n'avoit voulu rien faire d'indigne d'un Prince Catholique, & avoit affecté plus que jamais de donner au Saint Siége toutes les marques du respect filial qu'il luy devoit. Le Pape luy en sçut d'autant plus de gré, que Michel offroit à ce Prince de le reconnoistre par un Acte public pour son Collegue à l'Empire, s'il vouloit agir selon ses intentions: car les Empereurs Grecs prétendoient toûjours que le Titre d'Empereur avoit esté injustement usurpé par Charlemagne, quoiqu'ils eussent en diverses occasions reconnu ce Prince pour légitime Empereur.

Nicetas in Vita sancti Ignatii P. C.

La seconde chose qui avoit fait un extrême plaisir au Pape, estoit que quand il fut élu, les Ambassadeurs de l'Empereur Loüis, qu'on n'avoit pas attendus pour cette élection, ayant fait beaucoup de bruit, & menaçant de la faire déclarer nulle, ce Prince écoûta les raisons que le Pape apporta pour excuser la promptitude de son élection, & luy témoigna qu'il estoit content. Tout cela avoit gagné le cœur du Pape, qui ne pouvoit se lasser de loüer ce Prince, & de luy marquer en toute occasion sa tendresse & sa déférence pour tout ce qu'il souhaitoit de luy. Lothaire espéra donc que par l'entremise de l'Empereur son frere, il trouveroit dans Hadrien un Juge plus accessible & moins roide que dans son prédécesseur.

Epist. 10. Hadriani.

Theutberge va à Rome.

En effet, ce Pape avoit quelque chose de plus doux, & estoit plus susceptible de compassion. Il ne fut pas plustost sur le Thrône Pontifical, qu'il fit grace à plusieurs de ceux que le Pape Nicolas avoit excommuniez, & mesme à la premiere Messe qu'il célébra pontificalement, il donna de sa main la Communion à l'Archevêque de Tréves, touché qu'il fut de sa soûmission & de sa pénitence. Cette condescendance donna de grandes espérances à Lothaire, d'autant plus qu'il obtint du Pape que Theutberge allast à Rome, chose que le Pape Nicolas avoit toûjours constamment refusée.

Continuat. Anastasii Bibliothec. in Hadriano.

Si-tost qu'elle y fut arrivée, elle entretint le Pape du sujet de son voyage, & persistant toûjours dans son dessein, de se retirer de la Cour pour mettre fin aux persécutions qu'elle y souffroit, elle luy dit que son mariage avec Lothaire n'estoit point légitime, & luy apporta quelques autres raisons particulieres, qui pouvoient rendre sa séparation facile, & mesme la faire paroistre nécessaire.

Epist. 6. Hadriani.

Le Pape écrit au Roy son mari en sa faveur. Ibid.

Le Pape pénétra aisément le mystére de toute cette conduite de la Reine. Il luy dit qu'il ne vouloit pas décider sur le champ un point de cette importance, & qu'il assembleroit un Concile dont il prendroit l'avis. Il la pria de retourner en France, & luy promit d'écrire en sa faveur au Roy son mari. Il le fit, & rendit compte à ce Prince dans sa Lettre de l'entretien qu'il avoit eu avec elle, & du dessein où il estoit d'assembler un Concile, pour y examiner l'affaire tout de nouveau, luy faisant néanmoins assez entendre, qu'il n'estoit

pas

pas aisé à surprendre sur une chose de cette nature. Il le pria de recevoir la Reine à sa Cour & dans son Palais, ou du moins en cas qu'elle ne voulust pas y retourner si-tost, de luy asseûrer les revenus qui luy avoient esté assignez sur diverses Abbayes, afin qu'elle pust avoir dequoy soûtenir sa dignité & son rang.

La Reine prit le parti de demeurer éloignée de la Cour & du Roy, & peu de temps apres son départ, le Pape fit une démarche qui marquoit qu'il avoit envie d'accorder à l'Empereur en faveur de Lothaire, tout ce qu'il pourroit absolument ne luy pas refuser.

A la priere de l'Empereur, & sur l'asseûrance qu'il luy donna que Valdrade n'avoit plus aucun commerce avec Lothaire, & qu'elle vouloit absolument se retirer, il leva l'excommunication que le défunt Pape avoit lancée contre elle. Il luy écrivit luy-mesme, pour l'avertir de l'absolution qu'il luy avoit donnée, & pour l'exhorter à vivre désormais sans scandale. Il écrivit une Lettre aux Evêques de Germanie sur ce sujet, où il leur disoit qu'ils pouvoient luy permettre l'entrée de l'Eglise, luy parler, & la traiter comme une personne rétablie dans la Communion des Fidéles. *Il léve l'excommunication de Valdrade, & lui donne l'absolution.* Epist. 7. Hadriani. Epist. 8.

Cette conduite du Pape envers le Roy de Lorraine, ne plaisoit point aux Rois de France & de Germanie, qui n'avoient attendu jusqu'alors que l'excommunication de ce Prince, pour fondre dans ses Etats avec toutes leurs forces. Ils eurent une entrevûë au Fauxbourg de Metz, sans doute du consentement de Lothaire mesme, à qui cette Ville appartenoit; mais qui asseûrément ne prétendoit pas qu'on y traitast du partage de ses Etats, comme on fit en présence d'Hincmar Archevêque de Reims, & de quelques autres Prélats de France & de Germanie. Ces deux Princes se promirent l'un à l'autre, qu'en cas que la Providence les mist jamais en possession des Etats de leurs neveux, ils s'en rapporteroient pour l'égalité des partages, à ceux de leurs Vassaux, qu'ils choisiroient d'un commun consentement pour arbitres de leurs differends. Ils se promirent aussi mutuellement de prendre en main la défense de l'Eglise Romaine, pourvu que les Papes les traitassent avec autant d'honneur & d'égard, que les anciens Papes traitoient autrefois les Rois de France & de Germanie. *Entrevûë des Rois de France & de Germanie.* Capitula Caroli Calvi. Tit. 33.

Soit que l'Empereur & le Roy de Lorraine eussent sçu ce qui s'estoit passé dans cette entrevûë, soit qu'ils eussent eu d'ailleurs quelque connoissance des desseins des deux Rois de France & de Germanie, ils en parlerent au Pape, & le prierent d'interposer son autorité pour en empescher l'exécution. Le Pape écrivit au Roy de Germanie une Lettre sur ce sujet, où il l'exhortoit à demeurer en paix avec ses neveux, & le prioit non seulement de ne point attaquer l'Empereur, mais de ne former aucune prétention sur les Etats de Lothaire, l'Empereur estant résolu de regarder tout ce qui se feroit contre ce Prince, comme s'il estoit fait contre luy-mesme. Il ajoûtoit que s'il en usoit autrement, il devoit s'attendre à voir les armes spirituelles de S. Pierre se joindre aux armes Impériales, & qu'il s'exposeroit à expérimenter combien ces armes ainsi unies estoient redoutables. *Le Pape les exhorte à demeurer en paix avec leurs neveux.* Epist. 10. Hadriani.

Le Roy de France reçut aussi une Lettre toute semblable, qui luy fut ap- *Inquiétude de Lothaire.*

Il va voir le Roy de Germanie. Annales Bertiniani.

apportée de Rome par l'Evêque de Metz, & renduë par ce Prélat l'avant-veille de l'Ascension. Mais malgré toutes ces Lettres & toutes ces menaces du Pape, Lothaire estoit toûjours en inquiétude, appréhendant que pendant le voyage de Rome qu'il estoit résolu de faire, ses deux oncles ne portassent la guerre chez luy. Il se défioit toutefois beaucoup plus de la sincérité du Roy de France, que de celle du Roy de Germanie, sur lequel il croyoit pouvoir faire plus de fond, si une fois ce Prince luy engageoit sa parole. Il l'alla voir plusieurs fois, & affectant d'avoir pour luy toute la confiance qu'un neveu devoit avoir pour un oncle qu'il regardoit comme son pere, il luy représenta la situation fascheuse où il se trouvoit, la maniere dont le défunt Pape l'avoit poussé, en excommuniant tous ceux qui estoient dans ses intérests, & en le menaçant de l'excommunier luy-mesme; qu'il avoit tout à craindre de l'ambition du Roy de France pendant son voyage de Rome; mais que néanmoins il mettroit si bon ordre à tout avant que de partir, qu'il espéroit que tous ses efforts seroient inutiles, pourvu qu'il fust asseûré du costé de la Germanie; qu'il le conjuroit de ne point se joindre à ses ennemis pour le perdre, & de se souvenir des promesses qu'il luy avoit faites dans un Traité qu'ils avoient signé à Francfort.

Ibid.

Traité entre ces deux Princes.

Par ce Traité le Roy de Germanie avoit rendu l'Alsace à Lothaire, qui la luy avoit cédée six ou sept ans auparavant; il avoit de plus consenti que Hugues encore tout jeune, fils de Lothaire & de Valdrade, fust pourvu de ce Duché. On ne dit point à quelles conditions l'Alsace revint à Lothaire; mais le Roy de Germanie promit alors de se faire le protecteur de cet enfant, tandis que son pere seroit en Italie, où il devoit aller dès ce temps-là, si le Pape Nicolas qui vivoit encore ne se fust pas opposé à ce voyage.

Lothaire part pour Rome. Annales Bertiniani.

Lothaire estant donc sur le point de l'entreprendre, afin d'agir immédiatement par luy-mesme auprès du Pape Hadrien, conjura de nouveau ce Prince de ne luy estre point contraire, & fit tant qu'il l'obligea à luy faire serment, non seulement de ne rien entreprendre contre ses Etats pendant son absence, mais encore de consentir à son mariage avec Valdrade, supposé qu'il en pust obtenir la permission du Pape. Après cela il alla trouver Charles le Chauve, plustost par cérémonie que dans l'espérance de le gagner, comme il avoit gagné le Roy de Germanie, & ensuite il se mit en chemin pour Rome. Il donna ordre à Theutberge qui estoit revenuë, d'y faire un second voyage, & de partir quelques jours après luy.

An. 869.

Ibid.

Le dessein de Lothaire estoit de s'aboucher avec l'Empereur son frere avant que d'aller à Rome, & de l'engager à employer son crédit auprès du Pape, pour faire casser son mariage avec Theutberge, & pour obtenir la permission d'épouser Valdrade. Il arriva à Ravenne au mois de Juin, & en fit donner avis à l'Empereur, qui assiégeoit actuellement la Ville de Barri, où les Sarazins se défendoient avec beaucoup de vigueur. L'Empereur luy répondit par ceux qu'il luy envoya pour le complimenter, qu'il ne pouvoit pas quitter le siége où sa présence estoit absolument nécessaire: qu'il attendoit de jour à autre une Flote de deux cens Vaisseaux, que l'Empereur d'Orient luy envoyoit, pour fermer le Port de Barri & empêcher les secours que les Sarazins

zins recevoient continuellement d'Afrique; qu'il ne pouvoit pas se dispenser de recevoir luy-mesme les Généraux de cette flote quand elle arriveroit; que s'il quittoit le Camp, aussi-tost après leur arrivée, ils pourroient s'en choquer; qu'ainsi il luy estoit impossible de se rendre si-tost à Ravenne ou à Rome; qu'il luy conseilloit de ne rien précipiter, de retourner dans ses Etats pour quelques mois, & de remettre leur entrevûë après la Campagne.

Lothaire qui s'ennuyoit extrêmement de la longueur de cette affaire, ne suivit pas ce conseil & continua son chemin: mais sans aller à Rome il s'avança jusqu'à Bénevent qui n'estoit qu'à deux ou trois journées de Barri. Il y trouva l'Impératrice Ingelberge à qui il fit de beaux présens, & avec laquelle il délibéra sur ce qu'il avoit à traiter auec le Pape. *Il engage l'Impératrice Ingelberge à l'accompagner au Mont-Cassin.*

L'Empereur avoit écrit au Pape, pour le prier de bien recevoir Lothaire, & l'entrevûë devoit se faire au Mont-Cassin, où Lothaire engagea l'Impératrice à l'accompagner.

Quelque crédit que l'Empereur eust sur l'esprit du Pape, & quelques efforts que fist l'Impératrice, jamais il ne voulut écoûter la proposition du divorce, & s'en tint toûjours à dire que tout ce qu'il pouvoit faire, estoit que l'on fist en sa présence un nouvel éxamen de tout ce procès, sans avoir égard aux dépositions forcées que Theutberge faisoit contre elle-mesme, & que jamais il ne se relâcheroit sur une chose de cette importance jusqu'à faire quoy que ce fust qui pust blesser la justice, ou causer du scandale dans la Religion. L'Impératrice obtint seulement que le Pape ne traiteroit pas Lothaire en éxcommunié; que pour faire connoistre par tout, qu'il ne le regardoit pas comme tel, il célébreroit pontificalement la Messe en sa présence, & luy donneroit la Communion, & à tous ceux de sa suite. *Le Pape ne veut point écouter la proposition du divorce de Lothaire.*

Le Pape eut peine à accorder ce dernier article, & il n'y consentit qu'à une condition, qui fut que Lothaire protesteroit, que depuis que Valdrade avoit esté éxcommuniée par son Prédécesseur, il n'avoit eu aucun commerce avec elle. Surquoy Lothaire dit, qu'il estoit prest de jurer qu'il n'en avoit eu aucun depuis ce temps-là. *Ni luy donner la Communion qu'à une condition. Ibid.*

Sur cette asseurance le Pape promit de faire ce que l'Impératrice souhaitoit de luy, & chacun se prépara à approcher des Saints Mysteres.

Le lendemain le Pape dit la Messe publiquement & pontificalement dans l'Eglise du Mont-Cassin; (d'autres disent que ce fut à Rome:) à la fin de la Messe, il invita le Prince à s'approcher de la Sainte Table, & puis prenant en main le Saint Sacrement, il l'apostropha en ces termes.

Prince, si vous ne vous sentez pas coupable de l'adultere que mon Prédécesseur vous avoit défendu de commettre, & si vous estes dans une résolution ferme de n'y jamais tomber dans la suite, approchez avec confiance de ce Sacrement de la vie éternelle, & recevez-le pour la rémission de vos pechez. Que si vostre conscience vous reproche d'avoir commis ce péché depuis le temps que je vous ay marqué, ou si vous n'estes pas résolu d'y renoncer absolument & pour toûjours, gardez-vous bien de toucher au corps de vostre Sauveur, & de recevoir pour vostre condamnation, ce que sa divine providence a préparé comme un remede pour les pechez des hommes. *Ce qu'il luy dit en la luy donnant.* Lotharii Regis Gesta Rom. Tom. III. Concil. Gall.

Et à ceux qui l'accompagnoient.

Lothaire trop avancé pour reculer, malgré les remords de sa conscience qui l'accusoit du crime que sa bouche desavoüoit, & malgré l'attachement criminel qu'il conservoit dans son cœur pour Valdrade, reçut la Communion de la main du Pape. Quand il se fut retiré de la Sainte Table, les gens qui l'accompagnoient s'en approchérent pour communier, & le Pape en présentant à chacun d'eux l'Hostie, leur disoit ces paroles : *Si vous n'avez ny contribué, ny consenti au peché du Roy Lothaire vostre Maistre & à celuy de Valdrade, & que vous n'ayez point communiqué avec ceux qui estoient excommuniez par le Saint Siége Apostolique, que le Corps & le Sang de nostre Seigneur Jesus-Christ vous profite pour la vie éternelle.* Il y en eut quelques-uns, mais peu, que ces paroles épouventérent, & qui se retirérent de la Table de Communion.

Parmi les personnes qui accompagnoient Lothaire à cette Messe, se trouva Gonthier Archevêque de Cologne, que le Pape avoit aussi absous de son excommunication, mais en luy accordant seulement de communier avec les Laïques, & sur le point de recevoir la Communion, il présenta, ainsi qu'on en estoit convenu, un papier que le Pape fit lire tout haut avant que de la luy donner, & qui contenoit ce qui suit.

Promesse de Gonthier Archevêque de Cologne. Annales Bertiniani.

„ Moy Gonthier, en présence de Dieu & de tous les Saints, je vous jure, „ à vous, Monseigneur Hadrien Souverain Pontife & Pape universel, à tous „ les vénérables Evêques qui vous sont soûmis, & à toute cette Assemblée, „ que je ne desapprouve point le jugement de ma déposition porté canoniquement contre moy par le Pape Nicolas, & que je m'y soûmets humblement ; que désormais je ne m'ingereray point aux Sacrez Ministéres, à „ moins que par vostre miséricorde, vous ne me rétablissiez dans mon ancienne dignité ; que dans la suite je ne causeray aucun scandale, & n'entreray „ dans aucun complot contre la Sainte Eglise Romaine, ny contre le Souverain Pontife ; mais que je seray toûjours dévoüé & obéissant à la Sainte Eglise ma Mere, & au Pape qui la gouverne. Moy Gonthier j'ay signé de „ ma propre main cette promesse le premier de Juillet, Indiction II. dans „ l'Eglise de S. Sauveur du Monastere de S. Benoist du Mont-Cassin.

Après cette lecture le Pape le communia en luy disant ; *Et moy je vous accorde la Communion Laïque, à condition que vous garderez toute vostre vie la promesse que vous venez de faire.*

Dès le lendemain de cette cérémonie, dont on voit que les circonstances furent très-singulieres, l'Impératrice s'en retourna vers l'Empereur au Siége de Barri, & le Pape à Rome.

Lothaire suit le Pape à Rome. Ibid.

Lothaire l'y suivit, mais il fut extrêmement surpris de voir que personne ne venoit au devant de luy, & qu'en entrant dans l'Eglise de S. Pierre, nul Clerc de cette Eglise ne se présentoit pour le recevoir. Ayant fait prier le Pape qu'on chantast la Messe en sa présence le lendemain de son arrivée, qui estoit un Dimanche, il le luy refusa, & il sembloit que par tout aux environs de Rome, on le traitast en excommunié.

Ils se font divers presens l'un à l'autre.

Le Pape en usoit de la sorte pour ne pas choquer les Romains, parmi lesquels on disoit hautement qu'il affectoit de prendre tout le contre-pied de son Pré-

Prédecesseur, en rappellant d'éxil ceux qu'il avoit éxilez, & en rétablissant ceux qu'il avoit dégradez ou excommuniez. Lothaire qui sçavoit les raisons du Pape, ne s'en formalisa pas beaucoup. Il entra le lendemain à Rome, où il l'entretint encore, & mangea avec luy. Ils se firent divers présens l'un à l'autre, & parmi ceux que le Pape fit à Lothaire, il y avoit une espece de saye ou de manteau, une palme, & un baston pastoral.

Continuator Anastasii.

Annales Bertiniani.

Soit que le Pape eust fait naistre à Lothaire dans les entretiens particuliers qu'il eut avec luy, quelque espérance de se laisser fléchir ; soit que ce Prince en comparant la différente conduite qu'il avoit tenuë en public à son égard au Mont-Cassin & à Rome, se persuadast qu'il ne cherchoit qu'à sauver les apparences, prest à contenter l'Empereur & luy, pourvu que l'on pust empêcher le scandale ; soit plustost que l'ardeur qu'il avoit de contenter sa passion, luy fist tout interpréter en sa faveur, il imagina du mystere dans ces présens du Pape, dont j'ay parlé, & ses confidens donnérent ou firent semblant de donner dans sa pensée.

Après avoir bien raisonné là-dessus, ils prétendirent que le Pape principalement par cette palme qu'il avoit meslée parmi ses présens, faisoit entendre à Lothaire qu'il remporteroit la victoire sur ses envieux, & que malgré les intrigues de ses oncles, il viendroit à bout de faire dissoudre son mariage avec Theutberge. Il partit de Rome assez content de son voyage, & l'esprit agréablement occupé de ces chimeres fort éloignées des desseins du Pape, qui envoya en France l'Evêque Formose, & un autre Evêque avec ordre d'assembler le plus qu'ils pourroient d'Evêques de France, de Germanie & de Lorraine, pour examiner de nouveau sur les lieux toute l'affaire du divorce. Il ordonna à ces deux Légats de ne rien décider ; mais de faire députer après l'instruction du procès, quatre Evêques de Germanie & quelques autres du Royaume de Lorraine, pour venir à Rome en faire le rapport dans un Concile qu'il convoqua dès-lors pour le premier jour de Mars de l'année 870. & où la Sentence décisive devoit estre prononcée ; mais Dieu mit fin luy-mesme à cette affaire d'une maniere que le Pape & le Roy de Lorraine n'avoient pas prévûë.

Le Pape veut faire examiner de nouveau l'affaire du divorce.

Ibid.

Jamais péché ne fut puni plus visiblement de Dieu, que le sacrilege commis par Lothaire, & par ses Courtisans lorsqu'ils reçûrent la Communion de la main du Pape, en faisant en présence de leur Dieu qu'ils alloient recevoir, des protestations fausses & contraires à ce que leur conscience leur reprochoit actuellement. Ils périrent tous, excepté ceux qui effrayez des menaces de la punition de Dieu que leur fit le Pape, s'estoient retirez de la Sainte Table.

Lotharii Gesta Rom.

Lothaire & ceux de sa suite en arrivant à Luques, furent frapez d'une fiévre maligne qui emporta tous ceux qui avoient commis le sacrilége, & dont il mourut luy-mesme le sixiéme d'Aoust à Plaisance, où il s'estoit fait transporter. Telle fut la fin de ce Prince qui ne manquoit pas de bonnes qualitez ; mais qui pour s'estre livré à une malheureuse passion dont il suivit trop les mouvemens, n'eut qu'un Regne plein de scandales, & en mesme temps d'inquiétudes, de crainte, de soupçons, de chagrins, & ce Regne fut terminé

Mort de Lothaire.

Tom. III. Concil. Gall.

Annales Bertiniani ad an. 869.

par une mort qui fait connoiſtre aux plus grands Princes de la terre, qu'ils ont un Maiſtre & un Juge au-deſſus d'eux. Il ſeroit à ſouhaiter qu'un tel exemple le leur rendiſt plus redoutable.

Et de la Reine Theutberge.
Ex Vita Sancti Deicoli. Vita Sanctæ Glodesindis.

La Reine Theutberge qui ſuivoit ce Prince, arriva à Plaiſance un peu après ſa mort. Elle le pleura, & fit faire ſes obſeques dans un Monaſtére proche de la Ville. Etant revenuë en France, elle ſe retira dans un Couvent à Metz, où elle finit ſa vie. Valdradre prit un parti ſemblable, & ſe renferma dans le Monaſtére de Remiremont, ou pour faire pénitence, ou par chagrin de voir toutes ſes eſpérances ruinées, & toute ſa grandeur anéantie.

La ſucceſſion de ce Prince eſt un nouveau ſujet de diſcorde.

Lothaire eſtant mort ſans enfans légitimes, ſa ſucceſſion fut un nouveau ſujet de diſcorde entre l'Empereur ſon frere & ſes oncles les Rois de France & de Germanie. Elle arriva dans des conjonctures fort favorables à Charles le Chauve. Il eſtoit en paix avec Salomon Duc de Bretagne, & ce Duc luy avoit mandé qu'il ne ſe miſt point en peine des Normands de la Loire; & qu'il luy promettoit de les réduire pour peu qu'il luy envoyaſt de ſecours. Charles fit partir auſſi-toſt ſon fils Carloman avec quelques Troupes, & le fit précéder par Engelram qui eſtoit une des perſonnes les plus conſidérables de la Cour, & qui fit préſent au Duc de la part du Roy d'une Couronne fort riche, & de tous les ornemens Royaux. Il y a beaucoup d'apparence que Charles par ce préſent accordoit au Duc Salomon la qualité de Roy, que ſon Prédéceſſeur Hériſpée avoit extorquée de la France. Néanmoins l'Hiſtorien continuë de donner à ce Prince le nom de Duc de Bretagne, ſans luy donner jamais celuy de Roy. Quoy qu'il en ſoit, on voit par là que le Duc de Bretagne fut toûjours un voiſin fort incommode, & un ennemi fort redoutable à la France.

Annales Bertiniani.

Charles eſtant aſſeûré de ce coſté-là, vit en meſme temps qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre du coſté de ſon frere le Roy de Germanie; parce que ce Prince avoit depuis deux ans une groſſe guerre à ſouſtenir contre les Eſclavons Vinides qui l'avoient battu en pluſieurs occaſions, & que de plus eſtant tombé fort malade à Ratiſbone au retour de la derniere Campagne, il ne ſeroit pas ſi-toſt en eſtat de ſe mettre à la teſte d'une Armée.

Regino.

Enfin l'Empereur, celuy des trois qui avoit le droit le plus apparent ſur le Royaume de Lorraine, en qualité de frere du feu Roy, eſtoit engagé dans la guerre contre les Sarazins, & continuoit depuis trois ans le Siége de Barri qu'il n'emporta que l'année d'après.

Charles n'avoit aucun de ces embarras, & eſtoit à Preſles ſur la Seine à quelques lieuës de Roüen, quand il apprit la mort de Lothaire. Il en partit ſur le champ, & vint à Attigni.

Les Lorrains ſont partagez entre le Roy de France & le Roy de Germanie.

Les Lorrains cependant n'eſtoient pas tous d'un meſme avis touchant le Succeſſeur de leur défunt Roy. L'Empereur, quoique le mieux fondé de tous, n'avoit point, ou n'avoit que très-peu de Partiſans parmi eux. L'éloignement de l'Italie qu'il avoit choiſie pour le Siége de ſon Empire, & pour le lieu de ſa réſidence, en eſtoit cauſe, les Peuples aimant naturellement la préſence de leur Souverain; ainſi preſque tous les Seigneurs eſtoient partagez entre le Roy de France & le Roy de Germanie.

Les

Les Evêques & les Seigneurs qui estoient dans les intérests du Roy de Germanie, ayant appris que Charles estoit en chemin pour venir en Lorraine, luy députérent quelques personnes de leur faction pour le prier de ne point entrer dans le Royaume de Lorraine avec une Armée, & de ne point prendre possession d'aucunes Places, avant que d'estre convenu avec le Roy de Germanie de la maniere dont ils partageroient ensemble cet Etat, suivant les Traitez qu'ils avoient faits depuis peu l'un avec l'autre là-dessus. Ils luy proposérent de se rendre à Ingelheim, pour envoyer de là inviter le Roy de Germanie à une entrevûë, afin de traiter ensemble, sans en venir à une guerre qui ne pouvoit manquer d'estre très-funeste à leur nouvel Etat.

Le Roy de France va en Lorraine. Annales Bertiniani.

Au contraire le parti de Charles, à la teste duquel estoit Avence Evêque de Metz de tout temps dévoüé à ce Prince, luy fit dire qu'il vint au plustost droit à Metz, & que le moindre retardement pourroit nuire à ses affaires. Il suivit ce conseil, il s'avança jusqu'à Verdun où quantité de Seigneurs du Païs vinrent le recevoir. Hatton Evêque de cette mesme Ville, & Arnoul Evêque de Toul l'y saluërent comme leur Maistre. De là, accompagné de ces Prélats & des Seigneurs qui l'avoient déja reconnu, il prit la route de Metz où il arriva le cinquiéme de Septembre, & y fut reçu par Avence Evêque de la Ville, & par Francon Evêque de Tongres, & par la plufpart de la Noblesse. Il y fut résolu de faire une Assemblée générale des Seigneurs & des Evêques qui s'estoient déclarez pour luy. Elle fut assignée au neuviéme du mesme mois de Septembre, & elle se tint dans l'Eglise de S. Estienne.

An. 869.

L'Evêque de Metz y présida, & tout vieux qu'il estoit il fit une harangue à la loüange de Charles, où après avoir déploré les malheurs du Regne précédent, il déclara que Dieu leur ayant osté leur Prince, il croyoit parler de la part de sa divine Majesté, en déclarant à toute l'Assemblée, & au Peuple qui estoit présent, qu'il reconnoissoit & qu'il falloit reconnoistre pour légitime héritier de la Couronne de Lorraine Charles Roy de France; que ce Prince estoit prest de son costé à s'engager par serment comme un Prince Chrétien, à gouverner son nouveau Peuple selon les Loix, à protéger les Eglises & ceux qui en estoient les Pasteurs, & à travailler au repos & à l'avantage de toute la Nation.

Il est reconnu pour légitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz. Tom. III. Concil. Gall. & Annales Bertiniani.

Cette harangue ayant esté reçûë avec applaudissement, le Roy remercia l'Assemblée, fit les sermens ordinaires de gouverner les Peuples selon les Loix, & de protéger les Eglises : il promit aux Seigneurs de les maintenir dans leur rang & dans leurs Charges, & leur demanda que de leur costé ils luy fussent fidelles & toûjours disposez à luy obéïr & à servir l'Etat. Ensuite Hincmar Archevêque de Reims fut invité par l'Evêque de Metz & par les autres Evêques de la Province de Tréves à parler sur le sujet de l'Assemblée. Il se leva & commença par dire, que quoy qu'il fust Métropolitain d'une autre Province, & que la sienne ne fust point du Royaume de Lorraine, néanmoins il ne faisoit rien contre les Canons en parlant dans cette Assemblée, à cause de la grande union qui avoit toûjours esté entre la Province de Reims & la Province de Tréves, qui s'estoient toûjours regardées comme deux sœurs; que les Evêques de ces deux Provinces avoient souvent tenu des Synodes ensem-

Il fait les sermens ordinaires.

Ibid.

ble, & que depuis fort long-temps les Archevêques de Tréves & de Reims gardoient entre eux une coûtume, que celuy des deux qui estoit le plus ancien dans l'Archiépiscopat avoit le pas devant l'autre, qu'il y avoit une raison particuliére qui luy donnoit droit de parler en cette occasion, c'estoit que la Province de Tréves n'avoit point actuellement de Métropolitain, l'Archevêque ayant esté déposé par le Pape sans qu'on luy eust encore donné de Successeur, & que les Evêques de cette Province l'avoient prié de leur tenir lieu de Chef pendant la vacance du Siége. Il se tourna vers eux & leur demanda s'ils ne convenoient pas de ce qu'il disoit. Ils répondirent qu'oüy.

Il continua & dit à peu près les mesmes choses que l'Evêque de Metz, s'estendant sur les loüanges du Prince & sur le droit qu'il avoit à la succession de Lothaire, sans le prouver plus solidemment que ne l'avoit fait l'Evêque, disant seulement comme luy, que la volonté & l'inspiration de Dieu estoit indubitable là-dessus. Il conclut en proposant à l'Assemblée, non seulement de reconnoistre le Roy Charles pour leur Souverain, en luy faisant serment de fidélité; mais encore de le couronner solemnellement, & de le sacrer Roy du Royaume de Lorraine par une nouvelle onction Royale. Si ma proposition vous agrée, ajoûta-t-il, faites le paroistre par vos acclamations.

Il est sacré & couronné.

Aussi-tost toute l'Eglise retentit de cris de joye, & on chanta sur le champ le *Te Deum*. Le Sacre se fit avec beaucoup de solemnité. Il y avoit là sept Prélats, Hincmar Archevêque de Reims, un autre Hincmar neveu de celuy-cy, & qui estoit Evêque de Laon, Avence Evêque de Metz, Odon de Beauvais, Hatton de Verdun, Francon de Tongres, Arnoul de Toul. Ils récitérent chacun une Oraison sur le Roy; mais ce fut l'Archevêque de Reims qui le sacra, & qui l'oignit avec le Saint Chresme au front, au haut de la teste, & aux deux temples, en prononçant une Oraison qui commençoit par ces paroles, *Coronet te Dominus*. Durant qu'on récitoit l'Oraison, une partie des Evêques luy mirent la couronne sur la teste, & deux d'entre eux luy présentérent l'un une palme, & l'autre un sceptre. La cérémonie finit par la Messe dont toutes les Oraisons furent pour le Roy. Aussi-tost après ce Prince partit de Metz pour aller prendre possession du Palais d'Aix-la-Chapelle, où depuis Charlemagne les Princes qui estoient Maistres du Royaume d'Austrasie, avoient estabsli leur Siége. Ce Prince quelques jours après, sur un faux bruit qui courut que le Roy de Germanie estoit mort de sa maladie à Ratisbone, s'avança jusqu'en Alsace avec des Troupes; mais ayant appris que la chose n'estoit pas véritable, il retourna sur ses pas à Aix-la-Chapelle.

Hincmar. Coronationes Regiæ. Tom. I.

Le Roy de Germanie se plaint à luy de cette invasion du Royaume de Lorraine.

Regino. Annales Bertiniani.

La nouvelle de cette prise de possession & du couronnement, causa beaucoup de chagrin au Roy de Germanie qui estoit toûjours malade à Ratisbone. Il pensa à faire promptement la paix avec les Esclavons Vinides, & envoya des Ambassadeurs à Charles, pour se plaindre à luy de cette invasion du Royaume de Lorraine, & pour le prier de se souvenir des Traitez qu'ils avoient faits ensemble sur cette succession, & de ne point agir en Souverain dans cet Etat, jusqu'à tant qu'ils fussent convenus entre eux sur le partage. Charles répondit aux Ambassadeurs, qu'il s'en tiendroit aux Traitez, & que ce qu'il avoit fait ne préjudicieroit en rien aux droits de leur Maistre.

Cepen-

Cependant Charles nomma Bertulfe neveu de l'Evêque de Metz à l'Archevêché de Tréves, prétendant par là reconnoistre les obligations qu'il avoit à ce Prélat, & résolut de faire Archevêque de Cologne Hilduin frere de Gonthier, qui avoit esté déposé de cet Archevêché, & dans cette vûë il le fit ordonner Prêtre par l'Evêque de Tongres à Aix-la-Chapelle. *Regino.*

Ces nouvelles entreprises inquiéterent de plus en plus le Roy de Germanie; car ces deux Archevêques les plus considérables & les plus puissans du Royaume de Lorraine estoient deux créatures que Charles s'aqueroit, & dont il fortifieroit extrêmement son parti. C'est-pourquoy la promotion de Bertulfe à l'Archevêché de Tréves estant déja faite, il pensa à traverser celle de Hilduin à l'Archevêché de Cologne, dans l'intervalle du temps qui luy estoit nécessaire pour prendre les Ordres. *Il traverse la promotion de Hilduin à l'Archevêché de Cologne.*

Dans ce dessein, il envoya secretement à Cologne Luidpert Archevêque de Mayence son sujet, pour engager les Habitans & le Clergé à prévenir par l'élection de quelqu'un des Prêtres de l'Eglise de Cologne, la nomination du Roy de France. Ce Prélat donna rendez-vous à quelques autres Evêques de Germanie à Duits qui est au delà du Rhin vis-à-vis de Cologne, & comme un Fauxbourg de la Ville, & il s'y rendit luy-mesme. *Ibid.*

Quand il y fut arrivé, il ne voulut pas passer le Rhin ny entrer dans la Ville, de peur que si on découvroit son dessein, on ne l'y arrestast par ordre de Charles; mais il fit prier les plus considérables du Clergé & des Bourgeois de le venir voir à Duits. Il leur dit qu'il venoit de la part du Roy de Germanie pour les éxhorter à faire au plustost l'élection d'un Archevêque, & à user du droit qu'ils avoient de le prendre chez eux dans leur Clergé: que s'ils vouloient le faire, il le sacreroit sur le champ, ayant avec luy d'autres Evêques, & tout ce qui estoit nécessaire selon les Canons pour une telle cérémonie; qu'eux estant les Principaux de l'Eglise & du Peuple de Cologne, ils avoient tout pouvoir pour cette élection, & il les éxhorta à la faire sur le champ.

Cette proposition les embarrassa. Ils répondirent que le Roy de France avoit déja nommé Hilduin à l'Archevêché de Cologne, qu'il venoit tout récemment de le faire ordonner Prêtre pour le mettre en estat de recevoir au plustost l'Ordre Episcopal, & qu'ils estoient trop engagez avec ce Prince pour reculer.

L'Evêque reprit en leur disant que le Roy de Germanie prétendoit que Cologne estoit à luy, & qu'il la soûmettroit bien-tost par les armes, si elle refusoit de le reconnoistre; que les Habitans devoient sçavoir gré à ce Prince de ce qu'il les rendoit Maistres de l'élection de leur Archevêque; que s'ils ne la faisoient pas sur le champ, on en nommeroit un qui peut-estre ne leur seroit pas agréable, & que le moindre mal qui pust arriver à la Ville de Cologne par cette nomination, seroit une guerre civile qui la désoleroit. En un mot le Prélat homme très-adroit, fit tant & mania si-bien les esprits, qu'il les engagea à faire l'élection qui tomba sur un Prestre homme de mérite nommé Gilbert que l'Archevêque de Mayence sacra sur le champ malgré luy. Ensuite se tenant sûr des Bourgeois par la démarche qu'il venoit de leur faire *Et fait élire Gilbert.* *Ibid.*

faire;

faire, il passa le Rhin avec tous ceux de l'Assemblée, conduisit Gilbert à la Cathédrale, le plaça sur le Siége Episcopal, & repassa au plus viste à Duits, & de là en Baviére, pour rendre compte au Roy son Maistre de l'exécution de ses Ordres.

Il déclare la guerre au Roy de France.

Le Roy de France apprit cette élection à Aix-la-Chapelle, où Hilduin estoit aussi attendant le jour de son Sacre. Ce Prince fort irrité de ce qui s'étoit fait à Duits, partit sur le champ pour Cologne, où il ne trouva ny le nouvel Archevêque ny aucun de ceux qui l'avoient élu; tous avoient pris la fuite. Ainsi ne sçachant sur qui décharger sa colére, il s'en retourna à Aix-la-Chapelle, où presque en mesme-temps arrivérent de nouveaux Ambassadeurs de la part du Roy de Germanie. L'Archevêque de Mayence en estoit un. Ce Prélat luy déclara la guerre de la part du Roy son Maistre, en cas qu'il refusast de le satisfaire sur les prétentions qu'il avoit au Royaume de Lorraine, & d'exécuter les Traitez qu'ils avoient faits ensemble touchant cet article.

Ibid.

Qui offre de partager la succession de Lothaire avec le Roy de Germanie.

Charles qui ne vouloit point de guerre, & à qui l'ambition du Duc de Bretagne, aussi-bien que la crainte des entreprises des Normands, rendoient la paix nécessaire, répondit qu'il n'avoit jamais prétendu se broüiller avec le Roy son frere, ny violer les Traitez, ny luy faire aucune injustice; qu'il s'étoit saisi du Royaume de Lorraine, pour empêcher que la faction de l'Empereur ne s'y fortifiast, & qu'il estoit tout prest de partager la succession du défunt Roy Lothaire avec le Roy de Germanie; qu'il falloit pour cela qu'ils s'abbouchassent, & que ce seroit quand il le voudroit. Il convint avec les Ambassadeurs que l'entrevûë se feroit à Mersen sur la Meuse, lieu fameux dans nostre Histoire par plusieurs pour-parlers & Traitez de cette nature. On estoit sur la fin de l'année 869. & la conférence fut arrestée pour le commencement de l'année suivante.

An. 869.

Les Ambassadeurs remercierent le Roy, le loüerent de l'équité & de la franchise qu'il faisoit paroistre en cette occasion, & luy firent une nouvelle demande, sçavoir que puisqu'il avoit des intentions si droites, & un désir sincere de bien vivre avec le Roy leur Maistre, il voulust bien pour lever tout soupçon, retirer ses Troupes du Royaume de Lorraine, & retourner dans ses Etats.

Ibid.

Cette proposition fit beaucoup de peine à Charles: mais l'Archevêque se servit de toute son adresse pour la luy faire gouster en faveur de la paix, & il en vint à bout.

Le Pape prend les intérests de l'Empereur Loüis.

Ces menaces du Roy de Germanie n'estoient pas le seul embarras de Charles. Le Pape prit en main, & hautement les intérests de l'Empereur Loüis, avec d'autant plus de zéle, que ce Prince qu'il aimoit, estoit trop éloigné des Etats de Lorraine, pour pouvoir y soustenir ses droits par les armes, & qu'il estoit encore occupé au Siége de Barri, où il avoit tout recemment fait une perte considérable. Il tenoit cette Place assiégée ou plustost bloquée depuis quatre ans; il y venoit tous les ans, pour tascher de la forcer, & n'y pouvant réüssir, il changeoit le Siége en blocus. Cette année, comme il se retiroit avec son Armée, les Sarazins firent une vigoureuse sortie, luy défirent son arriere-

riere-garde, & luy enlevérent près de deux mille chevaux, dont ils se servirent pour faire des courses dans les Païs d'alentour, & pour piller entre autres la fameuse Chapelle de S. Michel sur le Mont-Gargan. Annales Bertiniani.

Le Pape appréhendoit que ce Prince ennuyé d'une si longue résistance, n'abandonnast enfin cette entreprise, & ne fist marcher ses Troupes en France : il luy promit donc de se servir de toute son autorité, & de n'épargner ny menaces ny excommunications, pour luy faire rendre justice par ses oncles.

Il menace d'excommunier tous ceux qui feroient quelque chose contre les droits de ce Prince.

En effet il n'eut pas plustost appris que Charles se préparoit à entrer en Lorraine, qu'il fit partir deux Evêques avec des Lettres qu'il écrivoit à ce Prince, aux Evêques de Lorraine, à ceux de France, & aux Seigneurs des deux Royaumes, pour représenter l'injustice de cette invasion, & menacer d'excommunication, tous ceux qui feroient quelque chose, ou qui soûtiendroient ce qu'ils auroient fait contre les droits de l'Empereur. Il fondoit non seulement le droit de ce Prince sur ce qu'il estoit le frere du défunt Roy de Lorraine, mais encore sur des dispositions testamentaires de l'Empereur Lothaire pere de ces deux Princes, par lesquelles il prétendoit prouver, qu'on ne pouvoit sans une extrême injustice, priver ce Prince du Royaume de Lorraine : mais ce n'est pas d'aujourd'huy, que tout autre droit céde à celuy que le plus fort s'attribuë par les armes. Annales Bertiniani. Epist. Hadriani. Tom. III. Concil. Gall.

Charles, dont la dissimulation estoit un des principaux talents, reçut bien les Légats du Pape, & l'Envoyé de l'Empereur nommé Boderade ; il leur dit que quelques démarches qu'il fist dans cette affaire, il prendroit toûjours volontiers le Pape pour médiateur entre l'Empereur & luy ; qu'il avoit eu des raisons de se conduire comme il avoit fait, sauf dans la suite à discuter les droits des uns & des autres, & qu'il écriroit au Pape d'une maniere qui le satisferoit. Avec ces réponses générales, il renvoya les Légats qui ne purent en avoir d'autres. Epist. Hadriani ad Carolum.

Ses menaces sont inutiles.

Les Evêques & les Seigneus de Lorraine, qui avoient eux-mesmes pour la pluspart appellé Charles à la Couronne, ne s'émûrent pas fort des Lettres du Pape. Hincmar Archevêque de Reims à qui ce Pontife avoit écrit en particulier, pour l'exhorter à détourner le Roy de l'invasion de la Lorraine, mais qui l'avoit sacré luy-mesme assisté des Evêques de sa Province & de plusieurs autres Prélats de France, estoit trop engagé aussi-bien que ses Collegues, pour reculer. Les Seigneurs François avoient en vûë la gloire & l'utilité de la Nation, & ne se croyoient point obligez à un examen si exact des droits des parties intéressées. Ainsi les menaces du Pape n'estant point soustenues d'une Armée de l'Empereur pour les faire valoir, furent inutiles.

Conference entre les Deputez du Roi Charles & du Roi de Germanie.

Celles du Roy de Germanie, par la raison contraire eurent plus d'effet. Les deux Rois envoyérent d'abord quelques Seigneurs & quelques Evêques à Aix-la-Chapelle, afin de convenir de certains préliminaires du partage, & du lieu, & de la maniere de leur entrevûë. Le Comte Engelram Grand-Chambellan de Charles, estoit le Chef des Députez François, & le Comte Leutfrid l'estoit de ceux du Roy de Germanie. Cette conférence se tint au commencement de Mars, & le Comte Engelram y fit ce serment au nom de son Maistre. Regino. An. 861. Vide Aubert. Mi-

 „ Je

ræum in Codice donatior. piarum. Cap. 19.

Capit. Caroli Calvi. Tit. 26.

„ Je promets de la part de Monſeigneur Charles Roy, qu'il conſentira que „ le Roy Loüis ait du Royaume du Roy Lothaire, la partie que leurs com- „ muns Fidéles, dans les conférences qu'ils auront enſemble, trouveront qu'il „ ſera juſte de luy accorder; & que pourvu que le Roy Loüis luy tienne pa- „ role tant qu'il vivra, Monſeigneur le Roy Charles luy gardera auſſi ſa pa- „ role avec la meſme fidélité ſans tromperie, & ſans donner contre luy de „ mauvais conſeils, tant pour ce qui regarde la partie qu'il luy cedera du „ Royaume, que pour tout le reſte de ſes autres Etats.

Le Comte Leutfrid fit le meſme ſerment, & en meſmes termes au nom du Roy de Germanie. Un autre Comte du coſté de Charles, & un autre auſſi du coſté de Loüis, jurérent de la meſme maniere en préſence de Leutbert Archevêque de Mayence, d'Alfrit Evêque d'Hildesheim témoins pour le Roy de Germanie, & d'Odon Evêque de Beauvais pour le Roy de France.

Le Roi de Germanie envoye un plan de partage à Charles.

Aimoinus. L. 5. c. 25.

Pour dreſſer les articles du Traité, & faire le projet du partage, on prit juſqu'au mois de May, qui ne fut pas pluſtoſt arrivé, que le Roy de Germanie envoya à Charles une Ambaſſade à Attigni, où ce Prince eſtoit alors. Elle eſtoit de douze perſonnes, qui luy préſentérent un plan du partage du Royaume de Lorraine, & ſur quelques difficultez qu'on leur fit, ils parlérent avec beaucoup plus de fierté encore, que n'avoient fait ceux qui eſtoient venus ſur la fin de l'année précédente faire la premiere propoſition de ce partage.

Ibid.

Il y avoit deux raiſons de ces manieres hautes. La premiere eſtoit le rétabliſſement de la ſanté du Roy de Germanie, & la ſeconde eſtoit le grand avantage que ſon Armée avoit remporté ſur les Eſclavons, dont le Prince nommé Reſtice, qui depuis long-temps eſtoit un ennemi opiniâtre & redoutable de la Nation Françoiſe, avoit eſté pris dans une embuſcade, & amené priſonnier au Roy de Germanie. Cette priſe & la ſoumiſſion de ces Peuples qui en avoit eſté une ſuite, aſſeuroient ſes Frontiéres de ce coſté-là, & luy permettoient d'en retirer une Armée nombreuſe, pour la faire venir en Lorraine, ſi on refuſoit de luy faire raiſon ſur ſes prétentions.

Capitula Caroli Calvi. Tit. 37.

Soit que Charles euſt peine à lâcher ce qu'il avoit pris, ſoit qu'il n'euſt pas encore reglé avec ſes Miniſtres le projet du partage, l'affaire ne fut concluë qu'au mois d'Aouſt ſuivant, après bien des négociations & des conférences.

An. 870. Aimoinus. L. 5. c. 25.

Vide Goldaſt. Tit. 3. pag. 28.

Les deux Rois ſe rendirent ſur la Meuſe le 28. de Juillet: Charles à Herſtal, & Loüis à Merſen. Dans les conférences qu'ils eurent enſemble, en un lieu également éloigné de ces deux Maiſons Royales, ils eſtoient accompagnez chacun de quatre Evêques & de trente de leurs Vaſſaux. Les négociations durérent juſqu'au huitiéme d'Aouſt, & les choſes furent réglées de cette ſorte.

Les deux Rois conviennent du partage.

Loüis Roy de Germanie eut dans ſon partage les Villes de Cologne, d'Utrecht, de Straſbourg & de Baſle, & leurs dépendances. Il avoit déja Vormes, Spire, Mayence, & ainſi il eut tout le cours du Rhin, depuis le Païs des Suiſſes juſqu'à ſon embouchûre; Tréves & Metz, luy furent pareillement cédées avec les territoires dépendans de ces deux Villes, & tout ce qui eſtoit com-

compris entre les Riviéres d'Ourt & de Meuse. Il eut aussi Aix-la-Chapelle & presque tout ce qui est de ce costé-là entre le Rhin & la Meuse.

Les Places les plus considérables que Charles eut pour sa part furent Lion, Besançon, Vienne, Tongres, Toul, Verdun, Cambray, Viviers, Usetz; il eut outre cela le Haynaut & le tiers de la Frise qui s'étendoit alors encore jusqu'à l'embouchûre de l'Escaut, & je crois que par ce tiers il faut entendre au moins la Zélande & la Province de Hollande d'aujourd'huy. Ainsi Charles accrut son Domaine de presque toute la haute Lorraine, d'une partie considérable des Païs-bas, de la Bourgogne, du Dauphiné, & de la partie du Languedoc qui est la plus proche du Rhosne.

Les deux Rois se séparérent avec beaucoup de marques d'amitié. Loüis s'en alla à Aix-la-Chapelle, & Charles à la Maison Royale de l'Estine avec Richilde qu'il avoit épousée en secondes nôces, la Reine Irmentrude estant morte depuis un an. Le mariage qu'il contracta d'abord avec Richilde fut de cette espéce de mariages dont j'ay parlé ailleurs à l'occasion du Roy Gontran & des femmes de Charlemagne. C'estoit un vray mariage; mais qui se faisoit sans solemnitez, par lequel la femme ne portoit que le nom de concubine & non pas celuy d'épouse, faute de dot ou de naissance : mais quelques jours avant les conférences pour les partages, elle avoit esté déclarée épouse & Reine. Annales Bertiniani. Annales Bertiniani.

Cependant le Pape avant que d'estre informé de toutes ces conventions, avoit toûjours espéré que le Roy de Germanie par jalousie, & pour ne point laisser accroître la puissance de Charles le Chauve, se déclareroit contre luy, & que pour le chasser du Royaume de Lorraine, il s'uniroit avec l'Empereur. C'est dans cette vûë qu'il luy écrivit une Lettre, pour le feliciter de ce que plus équitable que le Roy de France, il n'avoit pas envahi comme luy, des Etats qui appartenoient manifestement à l'Empereur leur neveu. Il y renouvelloit les menaces d'excommunication contre Charles. Il ajoustoit néanmoins qu'il estoit un peu surpris de la conduite que le Roy de Germanie avoit tenuë à l'égard de l'Eglise de Cologne, & de ce qu'il avoit donné son consentement à l'élection d'un nouvel Archevêque; que la cause de Gonthier déposé par le Pape Nicolas, n'estoit pas encore tout à fait terminée; que le Saint Siége avoit promis qu'on l'examineroit de nouveau avant qu'on luy donnast un Successeur; que les défenses de ce Prélat seroient encore écoûtées à Rome, & qu'on n'y confirmeroit jamais l'élection du nouvel Archevêque, qu'il n'y comparust pour y faire examiner sa cause. Le Pape finissoit en recommandant au Roy de Germanie de bien recevoir ses deux Légats, & en luy disant qu'ils avoient des choses à luy communiquer de bouche, qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre par écrit. *Le Pape écrit au Roi de Germanie, & à Charles le Chauve.* Tom. III. Concil. Gall.

Il est aisé de deviner de quoy il s'agissoit. C'estoit sans doute d'engager le Roy de Germanie à prendre le parti de l'Empereur, & à chasser Charles du Royaume de Lorraine.

Ces Lettres datées du vingt-septiéme de Juin, n'arrivérent que dans le temps, que le partage des Etats de Lorraine estoit fait, ou sur le point de se faire entre les deux Rois, & c'estoit trop tard pour les desseins du Pape.

Reflexions sur la conduite des Souverains à l'égard des Papes.

An. 870.

Il y avoit d'autres Lettres de mesme date pour Charles le Chauve, remplies de plaintes, de reproches & de menaces : & entre autres choses, il l'y faisoit ressouvenir des Lettres qu'il avoit écrites autrefois luy-mesme au Saint Siége, lorsque le Roy de Germanie l'avoit dépoüillé de son Royaume; il luy en envoyoit un extrait, où ce Prince prioit le Pape de ce temps-là, „ d'avoir pitié de luy, de prendre en main sa défense, & de ne pas laisser impunie l'injustice de son frere, qui contre les Traitez faits entre eux, luy enlevoit ses „ Etats; surquoy le Pape luy reprochoit qu'il faisoit actuellement ce que faisoit alors le Roy de Germanie, & qu'il trouvoit dans ses propres Lettres dequoy establir le droit qu'il avoit de le punir, s'il demeuroit obstiné dans ses injustices. Exemple qui montre avec beaucoup d'autres, que les variations que l'on voit dans la conduite des Empereurs & des Rois à l'égard des Papes, tantost pour faire valoir l'autorité du Saint Siége, & tantost pour s'y opposer, a d'ordinaire esté réglée par leurs intérests présents, & que les faits particuliers en cette matiere, soit en faveur des Papes, soit à l'avantage des Souverains, sont pour la pluspart d'assez foibles preuves, pour appuyer ou pour défendre les droits qu'ils prétendent au desavantage les uns des autres.

Charles ne répond point aux Lettres du Pape.

Le Pape écrivit encore par les mesmes Légats, à tous ceux à qui il avoit écrit aussi-tost après la mort de Lothaire, je veux dire aux Evêques & aux Seigneurs de France, & en particulier à Hincmar Archevêque de Reims, se plaignant avec indignation de ce qu'ils n'avoient pas daigné répondre à ses premieres Lettres, reprochant aux Evêques qu'ils trahissoient leur ministere, & aux Seigneurs qu'ils faisoient contre leur conscience, en ne représentant pas au Roy le grand peché qu'il y avoit, à envahir le bien d'un Prince actuellement occupé dans une guerre sainte contre les Sarazins. Il ajoustoit dans la Lettre aux Evêques, que si le Roy ne changeoit de conduite, & si on ne luy remontroit efficacement son devoir, luy-mesme viendroit en France avec le secours & le pouvoir de Jesus-Christ, & qu'il y feroit sentir ce que pouvoit l'autorité Pontificale. Il y avoit déja long-temps que ces manieres d'écrire dont usoit le Pape, déplaisoient fort aux François & au Roy. Nous avons une Lettre de ce Prince écrite à ce Pontife vers ce temps-là sur un autre sujet, où il luy témoigne combien il en estoit choqué, & où il le prie de se souvenir qu'il parloit à un Roy, & de quelle maniere les Papes ses Prédécesseurs avoient coustume d'écrire aux Empereurs & aux Rois. Et ce fut là sans doute la raison pour laquelle ny le Roy, ny les Seigneurs, ny les Evêques ne répondirent point aux premieres Lettres que le Pape leur avoit écrites touchant le Royaume de Lorraine, & pourquoy encore le Roy laissa sans réponses les secondes Lettres, où les mots de parjure, de tyrannie, & d'autres termes offensants sont employez.

Apud. Hincmar. Tom. II. Epist. 41.

Hincmar lui répond par ordre de ce Prince. Contenu de sa Lettre.

Epist. 41.

Néanmoins le Roy jugea à propos qu'Hincmar à qui le Pape avoit écrit deux fois des Lettres particulieres, luy répondist. Il le fit par une fort longue Lettre dont le contenu estoit, qu'il avoit exécuté la plus grande partie des ordres que le Pape luy avoit donnez touchant l'affaire du Royaume de Lorraine; qu'il les avoit lus au Roy, aux Evêques, aux Seigneurs du Royaume de France & de Lorraine, & qu'il leur avoit fait tenir les Lettres que sa Sain-

Sainteté leur écrivoit ; qu'il avoit lu non seulement au Roy son Maistre, mais encore au Roy de Germanie, la protestation que le Pape faisoit en faveur de l'Empereur, par laquelle il déclaroit que la succession de la Lorraine appartenoit à ce Prince, & que si quelqu'un osoit s'en emparer à son préjudice, il l'excommunieroit. Que sur cette lecture, qui avoit fait connoistre que luy Archevêque de Reims estoit chargé par le Pape, d'avertir les deux Princes de ne point trop se livrer aux mouvemens de leur avarice, & de leur ambition, ils avoient dit qu'ils estoient les légitimes héritiers du défunt Roy ; qu'ils avoient eu droit de faire le Traité par lequel ils avoient partagé entre eux cette succession, & que tous disoient que ce Traité des deux Rois estoit le salut de la France ; que s'ils ne l'avoient pas fait, on estoit sur le point de voir dans cet Etat, ce que l'on avoit vu après la mort de Loüis le Débonnaire, tout l'Empire François en combustion, des guerres civiles, des séditions des Peuples, le Païs à la merci des Normands, & une infinité de maux sans remede. Que pour luy, il n'avoit pas cru devoir rien décider de son chef, & qu'il avoit mieux aimé que le Pape s'en meslast immédiatement luy-mesme. Que le Roy Charles prétendoit avoir des droits sur le Royaume de Lorraine très-bien fondez ; qu'il disoit que cet Etat luy avoit esté autrefois donné par son pere Loüis le Débonnaire avec le consentement de tous les Evêques & de tous les Seigneurs ; & que l'Empereur Lothaire pere de l'Empereur regnant, avoit signé luy-mesme cette donation. Etoit-ce à moy, continuë Hincmar, à me faire l'accusateur & le juge d'un Roy que personne ne défere à mon tribunal ? & devois-je l'excommunier & le traiter avec plus de rigueur, que je ne pourrois faire un particulier, qui ne peut estre excommunié avant qu'on ait fait contre luy toutes les procédures juridiques ? Ainsi je vous diray, avec le respect que je dois à Vostre Sainteté, que je ne suis ny l'auteur ny le complice de ce que vous appellez tyrannie. Ceux qui vous ont écrit pour me décrier auprès de vous, ne prouveront jamais rien de semblable contre moy. Vous m'ordonnez de me séparer de communion d'avec le Roy, & vous me défendez mesme de le saluer, si après mes avis il persiste à retenir le Royaume de Lorraine, & que si je ne le fais, je ne suis plus dans vostre Communion. Un homme qui a soustenu aussi hautement que moy les intérests du Saint Siége, ne mériteroit point cette menace ; mais comme je n'ay pu empêcher que ce que vous m'écriviez ne devint public, je vais vous rendre compte de ce que les Ecclesiastiques & les Laïques pensent & disent à cette occasion. Ils disent que jamais aucun de mes Prédécesseurs n'a reçu du Saint Siége un ordre de cette nature, quoy que de leur temps on ait vu quelquefois en France les Rois liguez les uns contre les autres, les fils armez contre les peres, & les freres contre les freres. On dit tous les jours au Roy que vostre conduite à cet égard est sans exemple ; que dans l'affaire du feu Roy Lothaire, quoy que son adultere fust public, & qu'il eust esté déféré pour cela au Saint Siége, vostre Prédécesseur n'avoit jamais ordonné à aucun Evêque de se séparer de la Communion de ce Prince, sous peine d'estre séparé luy-mesme de la Communion de Rome ; que les Papes n'avoient jamais refusé certains devoirs d'honnesteté aux Empereurs & aux Rois mesme hérétiques & schismatiques, tels qu'é-

toient l'Empereur Constantius obstiné Arrien, Julien l'Apostat, le Tyran Maxime; & que malgré leur hérésie, leur apostasie & la qualité de Tyran, ils avoient toûjours eu avec eux un commerce de civilité, quand l'occasion s'en estoit présentée; que le Roy Charles se plaignoit hautement de ce qu'on osoit le traiter de parjure & d'usurpateur; qu'il n'estoit ny hérétique, ny schismatique; qu'il consentoit que l'on jugeast de ses prétentions, & de ses droits par les Loix & par les Canons, estant prest à les soustenir contre ceux qui les luy disputeroient; qu'on disoit en France qu'on ne ménageoit pas assez la Majesté Royale; qu'il falloit que les Papes se souvinssent de la conduite de leurs Prédécesseurs du temps des Rois Pepin & Charlemagne; que nonobstant la protection que Pepin donnoit au Pape Estienne III. & qu'il combatist pour luy contre Astolfe Roy des Lombards, cependant ce Roy n'avoit point esté subjugué par Pepin, en vertu d'une excommunication, mais par les armes; que ce n'est point par les excommunications, mais par les victoires que les Princes augmentent leur Domaine, & que les Seigneur a dit que c'estoit de luy que les Rois tenoient leur puissance. Et quand je dis aux Seigneurs, continuë Hincmar, que Dieu a communiqué à S. Pierre & à ses Successeurs le pouvoir de lier & de délier : puisqu'ainsi est, me répondent-ils, servez vous donc de vos armes spirituelles contre les ennemis de l'Etat: défendez vous par vos Oraisons contre les Normands, & n'implorez point le secours de nos armes: mais si vous voulez que nous vous défendions, laissez nous en possession de nos droits, & priez le Pape que puisqu'il ne peut pas estre en mesme temps Roy & Evêque, & que ses Prédécesseurs se sont appliquez à gouverner l'Ordre Ecclesiastique, sans se mesler du Gouvernement de l'Etat des Princes, il ne s'ingere point à nous obliger de prendre un Roy de sa main, & un Roy qui estant fort éloigné de nous, ne peut pas se mettre à nostre teste, pour repousser les attaques subites des Payens qui font descente dans nostre Païs; qu'il ne prétende pas ainsi nous soûmettre à sa domination, parce que ses Prédécesseurs n'ont jamais entrepris de nous imposer un tel joug, que nous ne pouvons pas supporter : nous sommes autorisez par les Saints Livres mesmes à défendre nostre liberté & nostre héritage aux dépens de nostre propre vie. Si un Evêque viole la loy en excommuniant un Chrétien, dès-là il se prive luy-mesme de la puissance de lier; il ne peut oster à personne le droit que chacun a à la vie éternelle; il n'y a que nos pechez qui nous l'ostent. Il ne convient point à un Evêque de priver du nom de Chrétien, une personne qui n'est point incorrigible, & pour un Royaume temporel. C'est-pourquoy si le Saint Pere aime la paix, qu'il ne cause point de nouveaux troubles dans cet Etat, & qu'il se persuade que nous ne le croirons point, quand il nous dira que nous n'arriverons point au Royaume éternel, si nous ne recevons pour Roy celuy qu'il veut nous donner. Nos François, ajouste-t-il, disent sur ces termes de parjure & de tyrannie dont vous usez, beaucoup d'autres choses qu'il n'est pas à propos de vous faire sçavoir en détail. Ainsi jugez par là de l'embarras où je suis, & à quoy les ordres que vous me donnez m'exposent. Je vois d'ailleurs le Roy très-résolu à soustenir

tenir ses prétentions, & à ne se relâcher sur rien, de quelque censure qu'on le menace.

C'estoient-là les choses principales contenuës dans la Lettre, que Hincmar écrivit au Pape Hadrien II. dont les Légats arrivérent quelque temps après en France avec des Envoyez de l'Empereur.

Arrivée des Légats du Pape en France.

Ces Légats vinrent trouver le Roy à S. Denis le jour mesme de la Feste de ce Saint; & au milieu de la Messe qu'il entendoit dans l'Eglise de l'Abbaye, ils luy firent défense de la part du Pape de se mesler désormais en aucune maniére du Royaume de Lorraine, parce qu'il appartenoit uniquement à l'Empereur.

Ils font défense au Roy de se mêler du Royaume de Lorraine.

Annales Bertiniani.

An. 870.

Le Roy reçut cette dénonciation des Légats avec colére & indignation, & ils furent obligez de se retirer. Cependant on s'adoucit de part & d'autre, & soit que les Légats n'eussent pas ordre de pousser les choses plus loin sinon au cas que le Roy parust épouventé de leurs menaces, soit qu'ils vissent les Evêques, les Seigneurs & les Peuples choquez de leur conduite, ils eurent dans la suite avec le Roy des entretiens plus modérez. Luy de son costé, qui estoit bien-aise de ne se point broüiller davantage avec le Pape, leur fit l'exposition de ses droits, & les traita avec honneur. Il leur accorda mesme la grace & la liberté du Prince Carloman son fils, dont la mauvaise conduite l'avoit obligé de le faire arrester quelque temps auparavant, & de le tenir en prison à Senlis. Il luy permit à la priere des Légats de revenir à la Cour. Quelque temps après il écrivit au Pape, luy envoya sa Lettre par l'Abbé Ansegisile avec deux couronnes d'or enrichies de pierres précieuses, & d'autres présens pour l'Autel de S. Pierre.

Le Pape ne paroist pas avoir depuis ce temps-là insisté davantage sur la restitution de la Lorraine. Herard Comte de Vienne, qui avoit voulu conserver cette place à l'Empereur, fut contraint cette mesme année de la rendre à Charles; de sorte que les choses subsisterent selon le Traité fait entre le Roy de France & celuy de Germanie. Pour l'Empereur, il fut obligé de se consoler de cette perte par la gloire qu'il acquit cette année-là, en se rendant maistre de la Ville de Barri sur les Sarazins, après quatre ans de siége & de blocus.

L'Empereur se rend maître de la Ville de Barri sur les Sarazins.

L'accroissement de la puissance de Charles par l'acquisition de la moitié du Royaume de Lorraine, & la bonne intelligence qu'il entretenoit avec le Roy de Germanie, rendoient son Régne plus absolu & plus tranquille qu'il n'avoit encore esté. Il y avoit long-temps que les Sarazins ne paroissoient plus sur les costes de France. Les courses des Normands estoient moins fréquentes & moins dommageables, par l'attention qu'on avoit à se précautionner contre leurs entreprises, principalement du costé de la Loire & de l'Anjou, où ils s'estoient rendus maistres d'Angers: mais c'estoit le destin de ce Prince de n'estre jamais sans de grands chagrins & sans de grands sujets d'inquiétude, qui naissoient dans sa Famille, quand les ennemis étrangers cessoient de luy en donner.

Charles avoit eu quatre fils de la Reine Irmintrude sa premiere femme; sçavoir, Loüis, Charles, Carloman, & Lothaire. De ces quatre il avoit desti-

né les deux derniers à l'Eglise, afin qu'après sa mort son Royaume ne fust point tant partagé. Lothaire estoit mort tout jeune, portant déja la qualité d'Abbé. Charles, que son pere avoit fait Roy d'Aquitaine, estoit aussi mort par l'accident que j'ay raconté. Il ne restoit que Loüis, qui depuis la mort de son frere Charles, avoit esté fait Roy d'Aquitaine, & Carloman, qui avoit déja l'Ordre de Diacre, qu'il se repentoit fort d'avoir pris. Le Roy son pere luy avoit donné plusieurs Abbayes, qu'il luy osta en punition de sa révolte, lorsqu'il l'envoya prisonnier à Senlis; & quand il l'eut reçu en grace à la priere des Légats du Pape, il ne les luy avoit pas renduës, & il le retenoit auprès de luy à la Cour d'une maniere, qui ne paroissoit à ce jeune Prince guéres moins gênante, que la prison dont on l'avoit tiré.

Carloman fils de Charles le Chauve se met à la tête de bandis & de scélerats.

Il ne put souffrir longtemps cette gêne, & quelques semaines après le départ des Légats, comme le Roy son pere le menoit avec luy au siége de Vienne, il se sauva de Lion, où la Cour s'estoit arrestée avant que de commencer ce siége. Il vint dans la Gaule Belgique, où s'estant mis à la teste d'une infinité de bandis & de scélérats, qui vinrent se joindre à luy, il fit mille désordres dans le païs d'entre la Meuse & la Seine, pillant, saccageant, ruïnant & désolant tous les lieux où l'espérance du butin l'attiroit.

Il demande grace à son pere, qui la luy accorde.

An. 871.

Immédiatement après le siége de Vienne, le Roy revint avec ses Troupes par Sens & Auxerre; & Carloman sur cette nouvelle, se retira du costé de Mouson, & le pilla avec tout le païs d'alentour. De-là il envoya au Roy quatre de ses gens, pour luy demander pardon en son nom, l'asseûrant qu'il estoit prest de venir se jetter à ses pieds, sans éxiger aucune seûreté, pourvu seulement qu'il luy promist de pardonner à tous ceux qui l'avoient suivi.

Le Roy retint deux des quatre Envoyez, & renvoya les deux autres avec l'Abbé Gauslin & Baudoüin Comte de Flandres son gendre, pour asseûrer Carloman qu'il pouvoit venir en toute seûreté & sans rien craindre.

Il fait de nouvelles propositions fort déraisonnables.

Carloman qui n'avoit pas tant d'envie de rentrer dans son devoir, qu'il en faisoit paroître, & qui ne s'attendoit pas à trouver tant de facilité & de bonté dans le Roy, luy dépescha d'autres personnes, pour luy faire quelques nouvelles propositions; mais qui estoient si hors de raison, qu'il provoyoit bien qu'elles seroient rejettées, & luy cependant se retira du costé de Toul.

Il est excommunié par un Concile d'Evêques, & poursuivi par les Troupes de Charles.
Ibid.

Sur cela, le Roy voulant joindre l'autorité Ecclésiastique à l'autorité Royale, fit éxcommunier par plusieurs Evêques ceux qui avoient engagé son fils dans la révolte, & ceux qui l'y soûtenoient. La Censure fut envoyée à tous les Evêques de France, afin qu'ils s'y conformassent. Hincmar Evêque de Laon refusa de la signer, & fit croire par là qu'il estoit d'intelligence avec le Prince rebelle. Cet Evêque donna toûjours par son esprit inquiet, & par ses emportemens beaucoup de peine à Charles le Chauve, & contribua beaucoup à le broüiller avec le Pape. Ensuite on fit le procès à tous les rebelles, on les condamna à la mort, & on confisqua tous leurs biens. De plus, comme Carloman estoit Diacre, & attaché par son ordination à l'Eglise de Meaux, le Roy fit assembler un Concile des Evêques de la Province de Sens, pour l'y faire juger, & il y fut éxcommunié.

Ces

Ces procédures juridiques ausquelles le Roy s'astreignoit, soit par respect pour la discipline de l'Eglise, soit par complaisance pour les Evêques, ne l'empeschoient pas de faire poursuivre Carloman par ses Troupes, qui l'obligerent à se retirer au-delà du Mont-Jura, où ses Soldats firent les mesmes désordres qu'ils avoient faits en France. Mais le Roy fut bien surpris de recevoir quelques mois après des Lettres très-désagréables de la part du Pape, qui toûjours chagrin de n'avoir point esté écouté en faveur de l'Empereur sur la succession du Royaume de Lorraine, ne perdoit aucune occasion d'en faire paroistre son ressentiment contre Charles.

Ibid.

Carloman se voyant vivement poussé par les Troupes Françoises, & ayant appris qu'on l'avoit éxcommunié avec tous ses gens, écrivit au Pape, pour implorer sa protection, & le faire Juge des differends qu'il avoit avec le Roy son pere.

Le Pape écrit au Roy en sa faveur d'une maniere très-choquante.

Tom. III. Concil. Gall.

Le Pape reçut volontiers sa Requeste & ses plaintes, & promit à ses Envoyez d'écrire au Roy en sa faveur. Il le fit, mais de la maniere du monde la plus choquante & la plus outrageante. Il y traitoit le Roy de pere dénaturé, & l'y comparoit aux bestes les plus féroces, qui épargnent au moins leurs petits; au lieu que luy non seulement refusoit son amitié à son propre fils, mais encore il le dépoüilloit de tous ses biens, l'obligeoit à s'enfuir hors de son Royaume, & par dessus tout cela, le faisoit éxcommunier par ses Evêques. Il luy déclaroit que Carloman avoit eu recours au Saint Siége, & il luy ordonnoit de cesser de le persécuter, de luy rendre son amitié, de le rétablir dans les Bénéfices & dans les Charges qu'il possédoit auparavant, & ajoûtoit, que quand tout cela seroit fait, il envoyeroit des Légats en France pour régler ces différends.

Il écrit aussi aux Seigneurs & aux Evêques de France & de Lorraine.

Ibid.

Le Pape poussa la chose encore plus loin. Il écrivit une Lettre commune aux Seigneurs de France & de Lorraine, où il leur défendoit à tous, sous peine d'éxcommunication, de prendre les armes contre Carloman. Enfin il écrivit aussi aux Evêques des deux Etats, pour leur déclarer que toutes les éxcommunications qu'ils porteroient contre Carloman, seroient nulles, jusqu'à ce que l'on fust informé à Rome de l'état & du fond de cette affaire.

Ces Lettres n'ont aucun effet.

Epist. 28. & 29. Hadriani II. Papæ.

Ces Lettres du Pape n'eurent point d'autre effet, que de luy attirer une réponse qui ne luy plut pas, & par laquelle Charles luy fit comprendre, qu'il n'estoit pas d'humeur à souffrir qu'on luy en écrivist désormais de pareilles.

Le Pape connut par ces Lettres du Roy, & par le peu d'impression que les siennes avoient fait sur l'esprit des Evêques & des Seigneurs dans cette affaire, & dans celle de la succession du Royaume de Lorraine, que l'autorité de Charles estoit en France toute autre, qu'elle n'avoit esté quelques années auparavant, lorsqu'accablé d'un costé par les Normands, & de l'autre poursuivi par l'Armée de Germanie au milieu de ses propres Etats, abandonné de la pluspart des Grands du Royaume, gourmandé par ceux qui estoient restez auprès de luy, il n'eut guéres d'autre ressource, que d'implorer la protection du Saint Siége, & le secours des Censures des Evêques contre son propre frere, qui estoit sur le point de le déthrôner : c'est ce que le Pape luy avoit reproché encore l'année d'auparavant dans une de ses Lettres.

Epist. 18. Hadriani II.

Il change de stile à l'egard du Roy. Cette réfléxion fit prendre au Pape une autre conduite. L'Empereur n'avoit point de fils, & s'il venoit à manquer, Charles estoit en état de soûtenir les prétentions qu'il auroit sur la qualité d'Empereur & sur le Royaume d'Italie. Le Pape avoit des parens qu'il aimoit, qui pourroient aprés sa mort éprouver la colére de ce Prince, & porter la peine de ces manieres choquantes, que les Souverains n'ont guéres coûtume d'oublier. De sorte que le Pape peu de temps après écrivit au Roy deux Lettres d'un stile bien différent des précédentes; car toutes deux estoient pleines des loüanges de ce Prince. Epist. 28. & 29.

Une des deux qui fut secrete, comme le Pape le souhaita, ajoûtoit aux loüanges, des excuses sur les autres Lettres, & ce qui estoit encore bien plus considérable, il y promettoit au Roy de ne jamais se départir de ses intérests, & qu'en cas que l'Empereur vint à mourir, il n'épargneroit rien pour luy faire tomber l'Empire & le Royaume d'Italie. Il luy recommandoit en mesme temps ses parens & ses amis, pour lesquels il espéroit qu'il auroit autant de bonté, qu'il en avoit fait paroistre pour ceux de son prédécesseur Nicolas I. Epist. 29.

Et abandonne la protection du Prince Carloman. Ainsi le Pape abandonna la protection du Prince Carloman. Un autre différend que le Roy avoit avec le S. Siége, au sujet de Hincmar Evêque de Laon déposé par un Concile, fut peu de temps après terminé à la satisfaction du Prince, qui après que la déposition eut esté confirmée à Rome, punit sévérement ce Prélat rebelle, & très-mal intentionné pour son Souverain.

Carloman voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour luy du costé de Rome, eut recours au Roy de Germanie son oncle pour obtenir sa grace. La conjoncture se trouva assez favorable pour luy.

Le Roy de Germanie non plus que le Roy de France son frere, ne trouvoit pas dans sa Famille toute la douceur ni toute la soûmission qu'il auroit souhaité. Il avoit trois fils, Carloman l'aîné, Loüis & Charles. Carloman estoit un Prince d'un grand mérite, qui à la vérité, quelques années auparavant, s'estoit révolté plusieurs fois contre son pere; mais après quelques fautes de cette nature, il avoit tout-à-fait changé de conduite, & fait plusieurs belles actions contre les Peuples voisins des Terres des François dans la Germanie.

La Reine sa mere avoit beaucoup plus d'amitié pour luy que pour les deux autres, qui se doutoient bien qu'elle employeroit tout le crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roy, pour luy procurer tous les avantages possibles dans la succession du Royaume. Annales Bertiniani ad an. 871.

Revolte de deux fils du Roi de Germanie. Le chagrin de cette préférence où ils avoient tous deux le mesme intérest, suffit pour les unir. Ils se révolterent dans le dessein d'obliger le Roy à leur asseûrer un partage égal à celuy de leur frere aîné, & s'estant mis à la teste de quelques Troupes de mécontens, ils commencerent à faire des courses & des ravages en diverses parties du Royaume de Germanie.

Il y eut des négociations pour les faire rentrer dans l'obéïssance. On consentit mesme de part & d'autre à une Tréve qui fut observée. Mais quand elle

fut

fut expirée, on ne put convenir de rien, & les deux Princes pressez par les Troupes du Roy leur pere, prirent le parti de venir trouver le Roy de France leur oncle, pour le prier de faire leur accommodement. Ils vinrent à Dousi, Maison Royale entre Mouson & Sedan, où se tenoit le Concile qui condamna l'Evêque de Laon.

Le Roy leur promit sa médiation, comme le Roy de Germanie avoit promis la sienne à Carloman. Les deux Rois s'aboucherent auprès de Mastric. Charles accorda le pardon à Carloman, à condition que dans la suite il tiendroit une meilleure conduite; mais ce Prince ne se fiant pas à la parole de son pere, ou prétendant quelque chose de plus qu'on ne luy offroit, refusa de venir à la Cour, & continua ses brigandages. *Charles pardonne à Carloman qui continue ses brigandages.*

Le Roy de Germanie de son costé promit d'autant plus facilement de contenter ses deux fils, qu'il reçut avis de la défaite d'une partie de ses Troupes par les Esclavons Vinides; ce qui l'obligea d'aller au plustost à Ratisbonne pour en empescher les suites: mais une autre nouvelle bien plus importante fut apportée à Charles, & elle le mit en grand mouvement. *Ibid.*

Il reçut divers Couriers d'Italie, par lesquels on l'asseûroit que l'Empereur avoit esté tué à Benévent par les Habitans de cette Ville-là, qui s'estoient révoltez contre luy, & que l'Impératrice avec sa fille avoient aussi malheureusement péri en cette occasion. *On répand la nouvelle de la mort de l'Empereur.*

Charles ne délibéra pas, & partit incessamment avec des Troupes, pour seconder les partisans qu'il avoit en Italie, & sur tout pour engager le Pape à tenir la parole qu'il luy avoit donnée peu de temps auparavant, de le faire déclarer & couronner Empereur, à l'exclusion de tout autre, en cas que l'Empereur Loüis vint à mourir.

Il prit sa route par la Bourgogne, & arriva à Besançon. Cette marche brusque produisit un effet auquel Charles ne s'estoit pas attendu. Carloman qui s'estoit retiré vers ces quartiers-là avec ses gens, & qui ne sçavoit point le motif du voyage du Roy, crut qu'il venoit pour le surprendre, & se voyant en danger d'estre enveloppé, il prit le parti de venir se jetter à ses pieds. Le Roy le reçut moins mal qu'il ne devoit espérer, luy ordonna de demeurer auprès de luy, & luy fit entendre qu'il avoit dessein de luy faire du bien, si-tost qu'il seroit de retour en France.

Le Roy de Germanie, à qui la nouvelle de la mort de l'Empereur avoit aussi esté portée, ne manqua pas de se mettre en état de disputer l'Empire à son frere. Il fit d'abord avancer son fils Charles au-delà du Mont-Jura dans quelques Territoires qui luy appartenoient, pour y assembler ses Vassaux, & gagner les Peuples qui estoient Sujets de l'Empire, ou qui se trouvoient sur le passage d'Italie, résolu de suivre bien-tost en personne avec une Armée.

Les choses n'estoient pas encore plus engagées, lorsqu'on reçut avis certain que l'Empereur estoit en vie, & qu'il avoit seulement couru un grand danger: ce fut à l'occasion que je vais dire. *Occasion de cette nouvelle.*

L'Empereur de Constantinople Michel III. avoit associé à l'Empire Basile, homme de peu de naissance, mais d'un grand mérite. Comme leurs humeurs & leurs inclinations estoient fort différentes, ils ne furent pas long-temps *Basile Empereur de Constantinople dethrône*

Q 2 sans

le Patriarche Photius, & rétablit S. Ignace.

sans se broüiller ensemble. Michel pensa à se défaire de son Collegue; mais il en fut prévenu, & il fut luy-mesme assassiné un jour qu'il estoit yvre. Basile se voyant seul Empereur, s'appliqua avec succès au Gouvernement, commença par déthrôner le faux Patriarche Photius, rétablit S. Ignace après neuf ans d'exil, envoya des Ambassadeurs au Pape, pour faire finir le Schisme, & enfin il pensa à chasser les Sarazins d'Italie & de la Sicile.

Il envoye une Flote à Loüis Empereur d'Occident.

Il ne le pouvoit faire que de concert avec l'Empereur d'Occident, qui assiégeoit Barri depuis long-temps. Il luy promit de l'aider à le prendre avec une nombreuse Flote & des Troupes qu'il luy envoyeroit. La Flote Grecque estant arrivée, & beaucoup de Soldats ayant esté mis à terre, on poussa l'attaque plus vivement qu'on n'avoit encore fait.

Peu de temps après, l'Empereur Loüis ayant appris qu'un Corps nombreux de Sarazins sous le commandement de trois Emirs, faisoit des courses dans la Calabre, fit un détachement de ses Troupes, qui tomberent sur les Sarazins, les mirent en déroute, en tuerent un très-grand nombre, & osterent à la Garnison par cette défaite, l'espérance d'estre secouruë par terre.

Il lui fait demander sa fille en mariage, qui lui est refusée.
Annales Bertiniani. Epist. Ludovici II. ad Basilium.

Cependant le Patrice Nicétas qui commandoit la Flote, estoit chargé de demander à Loüis sa fille en mariage pour Basile. De la maniere mesme dont l'Historien s'exprime, il semble qu'elle luy avoit déja esté promise & fiancée, & que le Patrice demandoit qu'on la luy mist entre les mains pour la conduire à Constantinople. On ne sçait pas les raisons qui obligerent Loüis à refuser un parti si avantageux, & dans une telle conjoncture. Il le refusa cependant, & le Patrice en fut si choqué, qu'il parla à l'Empereur avec beaucoup d'insolence, fit remonter ses Soldats sur la Flote, leva l'ancre, & se retira à Corinthe.

Loüis n'abandonna pas pour cela l'entreprise de Barri, & la prit quelque temps après, comme je l'ay dit.

Hostilitez entre les deux Empereurs.

Ibid.

Depuis ce temps-là, quoiqu'il n'y eust point de guerre déclarée entre les deux Empereurs, néanmoins il se fit beaucoup d'hostilitez de part & d'autre. Le Patrice enleva plusieurs Vaisseaux à des Marchands d'Esclavonie, qui estoient Sujets ou sous la protection de l'Empereur d'Occident. Il mit des Troupes à terre, & les envoya ravager le païs des mesmes Esclavons.

Loüis pareillement envoya de ses Troupes dans le Territoire de Naples, où ils couperent les arbres & bruslerent les moissons, soit que ce fust par represailles, soit que ce fust, ainsi que Loüis l'écrivit luy-mesme depuis à Basile, pour punir les Napolitains, qui fournissoient des vivres aux Sarazins, les recevoient dans leurs Villes, lorsque les partis François les poursuivoient, & leur prestoient mesme ou leur loüoient des Vaisseaux, dont ils se servoient à venir faire des descentes sur les costes d'Italie sujettes aux François.

Plaintes de Basile contre Loüis.

Ibid.

Ces exécutions militaires, qui se faisoient assez fréquemment, furent suivies des plaintes mutuelles des deux Souverains. Basile écrivit une Lettre à Loüis, dans laquelle il se plaignoit de ce que quand sa Flote estoit arrivée devant Barri, il n'avoit trouvé au Siége qu'une poignée de François. Il se plaignoit en second lieu des ravages faits sur les Terres du Gouvernement de Naples, & de plus des violences que les Ambassadeurs de Loüis avoient faites sur leur route en retournant de Constantinople, les accusant d'avoir tué plusieurs hommes

sur

sur les Terres de l'Empire d'Orient. Mais ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette Lettre, c'est que Basile y demandoit à Loüis, par quel droit il portoit le nom d'Empereur, & pourquoy en luy écrivant il prenoit la qualité de Βασιλεὺς, *Basileus* (ce mot Grec signifie Souverain de l'Empire) puisqu'il n'avoit qu'un fort petit Etat, & que mesme il n'estoit pas maistre de tout le païs soûmis à la Nation Françoise: que néanmoins il ne s'opposeroit point à ses prétentions, s'il vouloit se qualifier d'Empereur des François; mais qu'il ne devoit pas se dire Empereur des Romains, & qu'enfin il devoit luy laisser à luy seul ce titre, & se contenter de celuy de Roy.

C'est par la réponse que Loüis fit à la Lettre de Basile, que nous apprenons ce que ce Prince luy avoit écrit. Il luy répondit sur tous ces articles. Premierement, sur celuy du petit nombre des François qui s'estoit trouvé devant Barri à l'arrivée de la Flote; que c'estoit la faute des Grecs d'avoir tant tardé; que ce retardement l'avoit obligé à retirer la pluspart de ses Troupes, & qu'il n'avoit pas voulu faire presser le siége avant que la Flote fust sur les costes; & que ce qui estoit resté devant Barri, n'estoit que pour en continuer le blocus; mais que le Commandant de la Flote pouvoit luy rendre témoignage de la bravoure, avec laquelle ce petit nombre de François se comporta, si-tost qu'ils se virent soûtenus, & que si les Grecs les avoient secondez, Barri auroit esté bien-tost emporté. *Réponse de Loüis à ses plaintes.*

Secondement, sur les plaintes que Basile faisoit des Ambassadeurs François, Loüis répondoit, que s'ils s'estoient conduits de la maniere qu'on le disoit, c'estoit fort contre ses intentions; qu'ils nioient que la chose fust ainsi; que pour luy, on luy feroit plaisir de l'éclaircir sur cette affaire; qu'il en feroit justice; mais qu'il n'avoit garde de punir des gens de qualité, sans les voir convaincus du crime dont on les accusoit.

En troisiéme lieu, il convenoit qu'on avoit chastié les Napolitains; mais que c'estoient des represailles, à cause du secours & de la protection qu'ils donnoient aux Sarazins, & qu'on n'en avoit usé de la sorte à leur égard, qu'après plusieurs avertissemens & plusieurs menaces dont ils s'estoient mocquez.

Enfin, touchant le titre de *Basileus*, & celuy d'Empereur que Basile prétendoit luy disputer, il disoit pour le premier, qu'il ne sçavoit pas sur quoy il fondoit sa prétention d'avoir ce titre à luy seul, vu que de tout temps il avoit esté commun à une infinité de Souverains de toutes les Nations; que dans l'Ecriture il est donné non seulement aux Souverains du Peuple de Dieu, comme à David; mais encore aux Princes des Assyriens, des Egyptiens, des Moabites, & à une infinité d'autres: que les Ecrivains Grecs le donnoient aux Princes des Perses, des Parthes, des Armeniens, des Vandales, des Goths, des Ethiopiens, des Sarazins, & aux Souverains de presque toutes les Nations. Qu'il tenoit celuy d'Empereur de ses ancestres depuis son bisayeul Charlemagne; que dans la Famille Impériale de France, ils avoient cet avantage sur les Empereurs d'autrefois; qu'ils estoient sacrez par le Souverain Pontife de Jesus-Christ, & qu'aucun de la Famille Impériale de France n'avoit porté ce titre sans avoir reçu l'onction sainte; qu'il n'estoit pas seulement Empereur des François, mais Empereur des Ro- *Βασιλεύς.*

mains, Dieu luy ayant mis en main le Gouvernement de la Ville de Rome & du Peuple Romain, & l'ayant chargé de la défense & de la gloire de l'Eglise Romaine, la mere de toutes les Eglises, & que c'estoit par l'onction sacrée que le nom de Roy & ensuite celuy d'Empereur estoit entré dans la Famille de Pepin, dont il descendoit.

Que si les Empereurs Grecs entreprenoient d'accuser le Pape, comme s'il avoit fait un crime, en transférant le titre d'Empereur des Romains à la Nation Françoise, on avoit dequoy luy répondre; qu'il n'avoit qu'à se souvenir combien les Souverains Pontifes avoient souffert de persécutions des Empereurs d'Orient, bien loin d'en estre défendus, soûtenus & honorez; mais que ce n'estoient pas ces mauvais traitemens qui les avoient engagez à chercher un autre appuy; que c'estoit le danger éminent de la Religion & les entreprises sacriléges des Empereurs Hérétiques, qui les avoient obligez à jetter les yeux sur une Nation véritablement Chrétienne & Catholique, telle qu'estoit la Françoise; qu'il n'estoit pas plus surprenant de voir l'Empire entre les mains d'un François, qu'il ne l'avoit esté autrefois de le voir entre les mains d'un Espagnol dans la personne de l'Empereur Theodose, qui l'avoit transmis à sa postérité, de mesme que Charlemagne l'avoit fait passer à la sienne.

Loüis en fait à son tour. Ensuite Loüis faisoit ses plaintes à son tour, touchant la maniere peu respectueuse dont le Patrice Nicétas, qui commandoit la Flote Greque, luy avoit parlé; du départ précipité de ce Général de devant Barri; des insultes qu'il avoit faites sur Mer & sur Terre aux Sujets de l'Empire d'Occident, insultes qui ne demeureroient pas impunies, si on ne luy en faisoit satisfaction. Il représentoit encore à l'Empereur le peu de soin qu'il avoit eu, de faire escorter les Légats du Pape à leur retour par Mer de Constantinople; que leur Vaisseau avoit esté pillé par les Pirates, & qu'après avoir demandé au Pape avec tant d'empressement ces Légats, qui estoient gens de mérite, il devoit avoir témoigné plus de considération pour eux, en leur procurant une plus grande seûreté.

Loüis finissoit sa Lettre, en apprenant à Basile que la prise de Barri avoit jetté la consternation dans les esprits des Sarazins; que cette prise les affoiblissoit beaucoup, & faisoit trembler Tarente & les autres Places qu'ils avoient encore dans la Calabre; que si on pouvoit venir à bout de leur couper les vivres & les secours qu'ils recevoient par la Mer, soit de Palerme, soit d'Afrique, leurs affaires seroient ruïnées sans ressource. Qu'il ne falloit pour cela qu'une bonne Flote, qu'avec ce secours il luy répondroit d'exterminer les Sarazins en Italie, & d'aller après cela de concert avec luy les chasser aussi de la Sicile.

Ibid. Cette Lettre fut portée par un Seigneur François nommé Autprand, chargé de faire de bouche quelques autres propositions à l'Empereur de Constantinople, que Loüis prioit de ne pas retenir cet Ambassadeur plus de huit jours, les affaires pour lesquelles il l'envoyoit, demandant une prompte exécution. Elles regardoient sans doute la guerre contre les Sarazins. Mais l'Empereur Grec avoit d'autres vûës, & songeoit beaucoup plus à perdre Loüis, qu'à reconquérir la Sicile.

Adal-

Adalgiſe Duc de Benévent, puiſſant par le nombre des Villes qu'il poſſédoit, eſtoit toûjours Vaſſal de l'Empereur d'Occident, mais toûjours difficile à contenir dans ſon devoir, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Le voiſinage des Grecs dont il s'aſſeûroit d'eſtre toûjours bien reçu, quand il voudroit changer de Maître, eſtoit ce qui le rendoit fier, & ce qui obligeoit l'Empereur à le ménager. Il eſtoit extrêmement broüillé avec l'Impératrice Ingelberge, tous deux ſe haïſſoient également, & cette Princeſſe qui animoit ſans ceſſe l'Empereur contre luy, n'attendoit que quelque occaſion favorable de le ſurprendre, pour l'envoyer en exil hors d'Italie.

L'Imperatrice Ingelberge tâche de ſurprendre Adalgiſe Duc de Benévent. Annales Bertiniani.

Les Grecs attentifs à tout ce qui ſe paſſoit à cet égard, eurent connoiſſance du deſſein de l'Impératrice, ils ne manquérent pas d'en informer le Duc, & l'engagérent aiſément par ce motif à tout faire pour ſe venger. Il fit ſoûlever ſous-main, & ſans paroiſtre y avoir aucune part, la plus grande partie des Villes de ſon Duché, celles de l'Abruzze, celles du Territoire, qu'on appelle aujourd'huy la Baſilicate, & quelques-unes de la Champagne d'Italie. Toutes ces Villes de concert leverent l'étendart de la rebellion, & ſe donnérent aux Grecs.

Ce Prince fait ſoûlever pluſieurs villes qui ſe donnent aux Grecs. Annales Metenſes.

L'Empereur à cette nouvelle aſſembla promptement ſes Troupes, & ſe doutant bien que cette révolte eſtoit l'ouvrage d'Adalgiſe, il marcha droit avec ſon Armée à Benévent. Le Duc ſurpris de voir la tempeſte tomber d'abord ſur luy, & n'eſtant pas encore en état de réſiſter, eut recours à l'adreſſe & à la ſoûmiſſion. Il alla au devant de l'Empereur, luy proteſta avec ſerment qu'il n'avoit nulle part à la rebellion des Villes liguées, & l'en perſuada ſi bien, qu'il partit auſſi-toſt des environs de Benévent, & fit marcher ſes Troupes, les unes vers les Villes de la Champagne, & les autres vers celles de la Lucanie, dont la Baſilicate d'aujourd'huy eſt une partie.

L'Empereur marche avec ſon Armée à Benévent.

La promptitude de l'Empereur diſſipa tous les projets des Villes rebelles, qui ſe ſoûmirent, excepté Capouë, qu'il fallut aſſiéger dans les formes. Après quelques jours de ſiége, elle fut réduite à l'extrémité faute de vivres. Le Peuple dans le déſeſpoir de pouvoir obtenir ſa grace, s'aviſa d'un expédient qui luy réüſſit. Il obligea l'Evêque de la Ville de le conduire en Proceſſion vers le Camp de l'Empereur, faiſant porter à la teſte de la Proceſſion le Corps de S. Germain Evêque de Capouë, & de demander pardon à l'Empereur pour toute la Ville au nom de ce Saint.

Les Villes rebelles ſe ſoumettent.

L'Empereur qui avoit beaucoup de piété fut touché de ce ſpectacle. Il pardonna à la Ville, d'où l'on chaſſa les Grecs, & l'Empereur retourna avec ſon Armée vers Benévent.

Dans cette expédition, les marches longues & précipitées avoient fort fatigué les Troupes; les Milices de chaque Province demandoient qu'on leur permiſt de ſe retirer chacunes chez elles, & pluſieurs Soldats deſertoient. Adalgiſe eſtant venu ſaluer l'Empereur, luy conſeilla de licentier ſes Troupes, qui ne faiſoient plus que luy eſtre à charge, & ruïner le païs. L'Empereur le fit, & n'en retint que très-peu auprès de luy. C'eſtoit ce qu'Adalgiſe attendoit pour exécuter ſa perfidie.

Il licentie ſes Troupes.

L'Empereur logeoit dans un Chaſteau proche de la Ville, avec l'Impératrice

Adalgiſe

l'investit dans un Château. trice & avec sa fille, sans se mettre en peine de faire faire une garde fort éxacte. Adalgise assembla la nuit dans la Ville un très-grand nombre de Soldats, sortit à leur teste, & vint investir l'Empereur & l'Impératrice dans le Chasteau. Le bruit qui se fit par la résistance de quelques Gardes, & par les coups de levier dont on enfonçoit les portes du Chasteau, ayant réveillé l'Empereur, il prit ses armes, & avec ce qu'il put ramasser de gens de sa Maison, il vint à la porte du Chasteau, & en repoussa les assaillans. Mais voyant bien que ce poste n'estoit pas tenable, il l'abandonna, & se retira avec son monde & avec l'Impératrice dans une Tour du Chasteau, où il soûtint l'attaque durant trois jours.

Annales Bertiniani & Metenses.

Et y veut faire mettre le feu. Adalgise desespéré de cette résistance, & appréhendant de se voir sur les bras les Troupes Françoises, que le péril de l'Empereur auroit bien-tost rassemblées, le somma de se rendre, & comme il vit qu'il n'en vouloit rien faire, il fit tout préparer pour mettre le feu au Château & à la Tour.

L'Empereur dans cette éxtrémité, offrit toutes sortes de conditions, pourvu qu'on ne le fist pas prisonnier.

L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise lui propose, & il a la liberté de se retirer. Adalgise fut effrayé luy-mesme de l'horreur de l'attentat qu'il préparoit contre son Souverain, & consentit à capituler. Les conditions furent que de sa vie l'Empereur ne mettroit le pied dans le Duché de Benévent; qu'il n'y envoyeroit point de Troupes, & ne tireroit aucune vengeance du Duc ni des Benéventins pour tout ce qui s'estoit passé en cette occasion. L'Empereur promit l'un & l'autre, & le jura sur les Reliques des Saints, qu'on fit apporter exprès au Chasteau. L'Impératrice & sa fille firent le mesme serment, après quoy on leur laissa la liberté de se retirer.

L'Empereur prit la route de Ravenne par Spolete, & envoya prier le Pape de le venir trouver en chemin pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait, contraint par une si injuste violence. C'estoit ce grand péril que l'Empereur avoit couru, qui avoit fait répandre par tout la nouvelle de sa mort, sur laquelle le Roy de France & celuy de Germanie s'estoient mis tous deux en Campagne.

Il vit bien par cet empressement que quoiqu'il fust beaucoup plus jeune que ses oncles, ils se regardoient comme ses héritiers, & il résolut de se servir de cela mesme, pour tâcher de retirer par la négociation au moins quelque partie du Royaume de Lorraine, qu'il n'estoit pas en état de leur enlever par les armes.

L'Impératrice Ingelberge fait proposer une entrevûë au Roy de Germanie & à Charles le Chauve. L'Impératrice Ingelberge fit proposer une entrevûë au Roy de Germanie, & il promit de se trouver à Trente au mois de May. Elle fit proposer la mesme chose à Charles le Chauve, qui luy donna rendez-vous à l'Abbaye de saint Maurice sur le Rône, au-dessus du Lac de Genéve: mais comme il estoit en chemin, il apprit qu'elle devoit aussi quelques jours après traiter avec le Roy de Germanie, & cela le choqua. Il avoit cru que l'Impératrice ne vouloit négocier qu'avec luy; & ayant déja le Pape dans ses intérests, par la promesse qu'il luy avoit faite de ne reconnoistre jamais d'autre que luy pour Empereur, en cas que Loüis vinst à mourir, il s'estoit imaginé que l'Impératrice ne venoit que pour luy faire les mesmes offres, & qu'au prix d'une partie de

An. 872. Annales Bertiniani.

la

la succeſſion de la Lorraine qu'il luy céderoit, il s'aſſeûreroit l'Empire. Il rebrouſſa chemin de dépit, & fit dire à l'Impératrice qu'il avoit des raiſons qui l'empeſchoient de ſe rendre à S. Maurice.

Elle perſuade au Roy de Germanie de céder à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine dont il étoit le maître. Ibid.

Le Roy de Germanie ne fut pas ſi délicat, & ſe trouva à Trente, où après divers entretiens qu'il eut avec cette Princeſſe, il fit ceſſion à l'Empereur de la partie du Royaume de Lorraine, dont il eſtoit maiſtre. On ne publia point ce que l'Impératrice luy avoit promis en dédommagement; mais Charles le devina aiſément, & vit bien que la promeſſe d'aſſeûrer au Roy de Germanie la ſucceſſion à l'Empire pour luy ou pour quelqu'un de ſes enfans, eſtoit l'article ſecret du Traité. Il fit de grandes plaintes de ce que contre les engagemens qu'ils avoient pris enſemble, il avoit fait cette ceſſion ſans luy en parler, & ſans faire une Aſſemblée des Seigneurs de Lorraine, qui eſtoient tous intéreſſez dans cette Tranſaction. La jalouſie devint plus grande que jamais entre ces deux Princes. L'Impératrice qui appréhendoit Charles, euſt bien voulu luy parler, dans l'eſpérance de le gagner & de l'engager comme le Roy de Germanie, à céder auſſi ſa part du Royaume de Lorraine. Elle le fit prier de nouveau de s'avancer juſqu'au Rhône, pour s'aboucher avec elle; mais il refuſa toûjours de le faire. Il luy envoya ſeulement quelques perſonnes de ſa part, qui ne purent rien conclure.

Ibid.

Il ſe forme une intrigue pour la perdre à la Cour.

Tandis que l'Impératrice négocioit ſi heureuſement ſur les Frontiéres d'Italie, on projettoit de la perdre à la Cour. Quelques Seigneurs qui ne voyoient qu'avec peine la grande part qu'elle avoit dans les affaires, & qui depuis long-temps ſouffroient avec chagrin ſon humeur impérieuſe, firent tous leurs efforts pour la ruïner dans l'eſprit de l'Empereur, & taſcherent d'inſpirer à ce Prince de l'amour pour la fille d'un Seigneur nommé Vinigiſe. Ils ne prétendoient pas moins que de faire répudier l'Impératrice pour mettre cette fille en ſa place, flattant l'Empereur de l'eſpérance qu'elle luy donneroit des héritiers.

Elle renverſe les deſſeins de ſes ennemis, & ſe rend plus puiſſante que jamais. Ibid.

Ce Prince après s'eſtre fait abſoudre par le Pape, du ſerment qu'il avoit eſté contraint de faire aux Benéventins, & s'eſtre fait couronner tout de nouveau par le Souverain Pontife, apparemment en qualité de Roy de Lorraine, avoit marché avec une Armée vers Benévent, pour en ravager les environs, & ce fut en cet endroit-là que les Seigneurs dont je viens de parler, formérent leur intrigue contre l'Impératrice. Ils y réüſſirent ſi bien, que l'Empereur envoya ordre à cette Princeſſe de demeurer en Lombardie, juſqu'à ce qu'il vinſt l'y trouver, après qu'il auroit chaſtié les Benéventins. Cependant elle eſtoit bien informée par ſes partiſans de ce qui ſe tramoit contre elle à la Cour, & elle devina bien la raiſon de ce nouvel ordre; mais comme elle avoit l'expérience de ſon pouvoir ſur l'eſprit du Prince, & qu'elle jugea qu'une plus longue abſence ne ſerviroit qu'à fortifier le parti de ſes ennemis, elle partit ſur le champ, nonobſtant l'ordre; elle arriva au Camp, lorſqu'on l'y attendoit le moins, étonna par ſa ſeule préſence ſes plus hardis adverſaires, renverſa tous leurs deſſeins, & ſe rendit plus puiſſante que jamais.

Toutefois pour ne rien omettre des précautions qu'elle avoit à prendre dans des conjonctures ſi délicates, au moment qu'elle eſtoit partie pour aller trou-

ver l'Empereur, elle avoit dépesché vers le Roy de France un Evêque nommé Vibaud, pour luy demander son amitié, dont elle auroit eu grand besoin, en cas que ses ennemis eussent prévalu contre elle. Ce Prélat trouva le Roy en Bourgogne, & luy parla de la part de l'Impératrice, supposant, comme il le croyoit, & comme l'Impératrice le croyoit aussi, qu'il ne sçavoit point ce qu'elle avoit promis à Trente au Roy de Germanie. On dissimula de part & d'autre, & l'Evêque retourna avec des complimens aussi peu sincéres, que ceux qu'il estoit venu faire.

Mort du Pape Hadrien II. Jean VIII. est mis en sa place.

Annales Fuldens.

Sur ces entrefaites le Pape Hadrien II. mourut le premier jour de Novembre, & quelques jours aprés Jean VIII. du nom fut mis en sa place. L'Empereur aussi-tost aprés l'éxaltation de Jean se rendit à Rome, y tint une Assemblée de l'Empire d'Italie, où le Pape assista; il y exposa la felonie du Duc de Benévent, & demanda de nouveau au Pape en présence de toute l'Assemblée, s'il estoit obligé à garder le serment qu'il avoit fait aux Benéventins. Le Pape luy en donna publiquement l'absolution au nom de Dieu & de S. Pierre, le déclarant nul, à cause de la nécessité éxtrême où il s'estoit trouvé contraint de le faire pour sauver sa vie, & parce qu'il estoit contre le bien de la République. Le Sénat sur les remontrances de l'Empereur, déclara aussi le Duc de Benévent tyran & ennemi de l'Empire, & il fut résolu de luy faire la guerre.

L'Empereur envoye une Armée contre le Duc de Benevent.

Néanmoins l'Empereur ayant toûjours du scrupule sur ses sermens, ne voulut pas conduire l'Armée. Il la fit commander par ses Lieutenans, sous les ordres de l'Impératrice, qui marcha en personne dans le Duché de Benévent, & épouventa tellement le Duc, qu'il s'enfuit de ses Etats, & se sauva dans l'Isle de Corse. Mais dans la suite la guerre fut plus difficile à soûtenir, qu'elle n'avoit esté à commencer.

Adalgise a recours à Basile.

Adalgise prévoyant bien qu'il auroit bien-tost toutes les forces de l'Empereur sur les bras, avoit fait dire à l'Empereur d'Orient dés l'année précédente, qu'il vouloit estre désormais son Vassal, & luy payer le tribut qu'il avoit payé jusqu'alors aux Empereurs François. Sur cette promesse, Basile ayant fait équiper sa Flote, la chargea d'un grand nombre de Troupes, & elle arriva au Port d'Otrante, dans le temps que les Benéventins intimidez par l'Armée de l'Impératrice, pensoit à se rendre.

L'arrivée de cette Flote les rasseûra autant qu'elle donna d'inquiétude à l'Empereur. Il estoit à Capouë. Il engagea le Pape à l'y venir voir, & luy proposa de se faire médiateur entre luy & le Duc de Benévent, le priant d'agir en cela comme de son propre mouvement, & de telle maniere, que l'on crust que la proposition d'accommodement venoit de luy.

L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgise se fait par la médiation du Pape.

Le Pape fit ce que l'Empereur souhaitoit. Il ne trouva pas le Duc de Benévent fort difficile. Il n'avoit eu recours aux Grecs que dans le desespoir de se pouvoir soûtenir contre son Souverain. Les choses furent remises sur le mesme pied qu'auparavant: Adalgise, dont le crime demeura impuni, se moqua des Grecs, & devint plus redoutable que jamais à Loüis.

An. 873.

Carloman est condamné a

Tandis qu'un Vassal rebelle donnoit de la peine à l'Empereur en Italie, des fils désobéissans n'en donnoient pas moins au Roy de France & au Roy de

Ger-

Germanie. Celuy ci néanmoins, Prince toûjours sage & modéré, regagna les deux cadets par la douceur, & pour les contenter, non seulement il leur donna plus de part aux affaires qu'ils n'y en avoient eu jusqu'alors, mais encore il leur détermina la part que chacun d'eux auroit à sa succession après sa mort. Il fit en mesme temps la paix avec les Esclavons, ausquels il faisoit depuis long-temps la guerre avec des succès fort divers. La pluspart des Princes Normands luy demandérent aussi la paix, qu'il leur accorda, & il rendit ainsi par-tout la tranquillité à son Etat. Mais le Roy de France fut obligé de tenir une conduite toute contraire, tant à l'égard des Normands, qu'à l'égard de son fils Carloman, toûjours obstiné dans sa révolte. Le sort de ce Prince fut enfin d'estre pris & d'estre condamné à la mort par les Juges que le Roy son pere luy donna. Sa peine fut commuée en celle qui estoit alors ordinaire, sçavoir d'avoir les yeux crevez, & d'estre mis ensuite dans une prison pour le reste de sa vie. Il trouva pourtant tout aveugle qu'il estoit, le moyen de s'en échaper, & de se retirer chez son oncle le Roy de Germanie; mais il mourut peu de temps après dans l'Abbaye d'Epternac, que ce Prince luy avoit donnée pour sa subsistance.

avoir les yeux crevez; il meurt.

Annales Fuldens.

Annales Fuldens.

C'est un grand malheur pour un pere d'avoir autant de sujet de se réjoüir de la mort de son fils, que Charles le Chauve en trouvoit dans celle de Carloman. Délivré de cette inquiétude, il crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour la seûreté de son Etat, que d'y exterminer, s'il pouvoit, les Normands, qui s'y maintenoient depuis long-temps dans les quartiers de la Loire.

Charles le Chauve prend la résolution d'exterminer les Normands, qui estoient dans ses Etats.

Il n'y avoit, pour ainsi dire, ni paix ni guerre entre les deux Nations; mais les occasions de querelles estoient si fréquentes, qu'il se donnoit souvent de petits combats. Quelque temps auparavant l'Abbé de S. Martin de Tours & le Comte Gosfrid s'estant mis à la teste des Milices d'entre la Seine & la Loire, avoient voulu reprendre une Isle de ce Fleuve, dont les Normands s'estoient emparez; mais ils avoient esté repoussez avec une assez grande perte. Le Roy occupé d'affaires plus importantes, avoit dissimulé cet affront & tous les ravages que les Normands firent ensuite. Il avoit depuis traité avec un Chef d'autres Normands nommé Roric, qui eust pu fortifier de son secours ceux de la Loire, & il l'avoit engagé par serment à ne point porter les armes contre luy. La faction de Carloman estoit dissipée par la mort de ce Prince. Ainsi rien n'empeschoit Charles d'éxécuter le dessein qu'il avoit formé depuis long-temps d'assiéger la Ville d'Angers, qui estoit comme la Place d'Armes des Normands de la Loire.

Annales Bertiniani.

Le Duc de Bretagne après s'estre servi d'eux contre la France en diverses rencontres, en avoit trouvé depuis le voisinage fort incommode; de sorte qu'il agit volontiers de concert avec le Roy pour les chasser de l'Anjou. Mais pour le faire plus seûrement, & empescher qu'ils ne se jettassent dans quelques postes, d'où il eust esté plus difficile de les forcer que dans Angers, le Roy & le Duc de Bretagne userent de stratagême.

Le Duc de Bretagne agit de concert avec le Roy pour les chasser de l'Anjou.

On fit courir le bruit par toute la France, que le Roy mécontent du Duc de Bretagne alloit luy déclarer la guerre; le Duc aussi affecta de paroistre al-

Ces Princes usent de stratagême, &

 larmé

mettent le siége devant Angers. *Ibid.* ad an. 873.

larmé de ce bruit, & sous ce prétexte on assembla des Troupes des deux costez. Quand les préparatifs furent faits, le Roy prit la route de Bretagne, comme pour entrer dans cette Province, & le Duc s'avança sur la Frontiére, comme pour en empescher l'entrée aux François. Les Normands estoient persuadez que le Roy alloit en Bretagne ; mais toutefois pour plus grande seûreté, ils jetterent dans Angers tout ce qu'ils avoient de bonnes Troupes. C'estoit ce que le Roy souhaitoit, & ils ne s'y furent pas plustost renfermez, que la Place fut investie de tous costez, & entourée en peu de jours d'une *Ibid.* très-forte circonvallation. Le Duc de Bretagne s'avança avec son Armée sur le bord de la Mayenne, qui se joint à la riviere de Sarte, un peu au-dessus d'Angers, & établit de ce costé-là son quartier. Si-tost qu'il y fut arrivé, il envoya Vigon son fils avec les plus grands Seigneurs de son Armée, non seulement pour saluer le Roy, mais encore pour luy rendre hommage, & luy faire serment de fidélité.

Le Roy n'avoit pas encore esté long-temps devant la Place, lorsqu'on luy vint apporter la nouvelle que Rodolphe Général Normand, qui s'estoit rendu redoutable en France, & avoit fait encore depuis peu au Roy de fort insolentes propositions, avoit esté défait & tué par les Troupes du Roy de Germanie dans la Frise, où il s'estoit jetté pour la ravager.

Le Duc de Bretagne entreprend de détourner la riviere de Mayenne. Annales Metens.

Cette nouvelle le réjoüit fort, parce qu'il appréhendoit toûjours quelque diversion de ce Capitaine. On le fit sçavoir aux assiégez que l'on pressoit, & que l'on attaquoit avec beaucoup de vigueur, mais qui se défendoient de mesme. La Ville estoit très-forte par sa situation, & quoiqu'on l'attaquast avec toutes les machines qui estoient alors en usage, on n'avançoit guéres. Il se donnoit tous les jours de sanglans combats avec différens succès. Le siége avoit déja duré depuis le commencement de l'été jusqu'au mois de Septembre, & on estoit en danger de le lever, lorsque le Duc de Bretagne s'avisa d'un expédient de très-difficile éxécution, mais qui luy réüssit. Les Normands avoient leurs Vaisseaux sur la Mayenne le long des murailles de la Ville, qui ne s'étendoit pas au-delà de cette riviere comme aujourd'huy. Ces Vaisseaux estoient une derniere ressource pour les Normands, qui lorsqu'ils se verroient réduits à l'extrémité, espéroient se mettre dedans avec ce qu'ils auroient de plus précieux, pour entrer dans la Loire, & se refugier dans quelqu'une des Isles ; car la riviere de Mayenne estoit toûjours ouverte, les François n'ayant pas cru qu'il fust nécessaire de la fermer par un Pont, ou n'ayant pas peut-estre ce qu'il falloit pour le faire. Le Duc de Bretagne devinant aisément l'intention des Normands, entreprit de détourner la riviere de Mayenne, pour se rendre ensuite maistre de Vaisseaux.

Dans cette pensée il fit creuser par ses Soldats une grande tranchée très-profonde, qui alloit prendre le canal de la riviere au-dessus de la Ville, & le rejoignoit au-dessous.

Les Normands demandent à capituler.

Les assiégez ayant compris le dessein du Duc, virent bien qu'ils estoient perdus, & sans tarder davantage, demanderent à capituler. Un peu de patience du costé des François auroit fait rendre les Normands à discrétion. Mais la maladie qui s'estoit mise dans le Camp, la difficulté d'avoir des vivres,

&

& une grande somme d'argent que les Normands offrirent, déterminérent le Roy à les écoûter.

Ils remettent la Ville à Charles le Chauve.

Les principaux Officiers des Normands vinrent au Camp. Ils consentirent à rendre la Ville, & à payer l'argent qu'ils avoient offert d'abord. Ils firent de plus serment au nom de tous ceux qui estoient dans la Place, de ne faire jamais de course en France, tandis que le Roy vivroit, & consentirent d'en sortir, pourvu qu'on leur laissast leurs Vaisseaux & leurs meubles. Ils demandérent qu'il leur fust permis de se retirer dans une Isle de la Loire, que l'Histoire ne nomme point, d'y demeurer jusqu'au mois de Février, & pendant ce temps-là d'avoir commerce avec les François; de plus que ceux d'entre eux qui s'estoient fait baptiser, & qui voudroient persévérer dans le Christianisme, eussent la liberté de rester en France: & que si quelques-uns dans cet intervalle vouloient se faire Chrestiens, on les reçust au Baptesme avec l'agréement du Roy. On leur accorda tous ces articles, à condition qu'au mois de Février tout le reste sortiroit du Royaume. La Ville fut remise entre les mains du Roy. Les Normands avec leurs Vaisseaux descendirent vers la Loire, entrérent dans l'Isle qu'on leur avoit cédée jusqu'au mois de Février. Mais quand il fut question de la quitter, & de partir au temps marqué, ils refusérent de le faire. On ne put faute de Vaisseaux les aller forcer, & ils continuerent leurs courses & leurs ravages à l'ordinaire.

Annales Bertiniani.

An. 873.

Mort de Salomon Duc de Bretagne & de l'Empereur Loüis II.

Salomon Duc de Bretagne eut sans doute toute la gloire du succès du siége d'Angers, mais il ne la goûta pas long-temps; car durant ce siége mesme, il se forma contre luy une conspiration de plusieurs Seigneurs du païs & de quelques François, qui à son retour se saisirent de sa personne. On luy creva les yeux dont il mourut le lendemain. Sa mort fut regardée comme la punition du crime qu'il avoit commis autrefois, en tuant de sa propre main son prédécesseur, son proche parent & son Souverain, au pied de l'Autel d'une Eglise où il s'estoit refugié: mais il en avoit depuis fait pénitence, & avoit vêcu si exemplairement, qu'il est regardé en Bretagne comme un Saint. Vigon son fils fut mis en prison. Un des principaux conjurez nommé Paswiten gendre de Salomon, & Gurvand se firent aussi-tost la guerre l'un à l'autre pour le Duché de Bretagne. Tous deux moururent dans l'espace d'un an. Ensuite s'élevérent d'autres prétendans, & enfin après bien des combats & beaucoup de sang répandu, Alain frere de Paswiten demeura paisible possesseur de la Bretagne, & fut reconnu pour Souverain de ce Duché. Mais la mort de l'Empereur Loüis II. qui arriva en Italie au mois d'Aoust durant ces troubles de Bretagne, fut un incident bien plus important, & où nos Souverains François ne pouvoient manquer de prendre beaucoup de part.

An. 874.

Annales Bertiniani & Metenses.

An. 875.

Intrigues du Roi de Germanie & du Roi de France pour la succession de Loüis.

Ce Prince estoit fils de l'Empereur Lothaire, qui estoit le frere aîné du Roy de Germanie & du Roy de France. Comme il n'avoit point d'enfans masles, son Etat par sa mort devoit revenir à ses deux oncles ou à un des deux. Pour la qualité d'Empereur, elle ne pouvoit estre partagée, il falloit qu'estant donnée à l'un des deux, l'autre en fust exclus. Le Roy de Germanie estoit l'aîné de Charles, & son droit sur la succession de son neveu estoit fortifié par ce titre. L'un & l'autre depuis long-temps faisoient leurs brigues, pour s'at-

tirer cette succession, en cas que l'Empereur vinst à mourir : mais depuis le mauvais état de la santé de l'Empereur, les intrigues avoient redoublé.

Annales Fuldens.

Le Roy de Germanie avoit eu diverses entrevûës avec l'Impératrice, qui n'estant pas agréable à la Cour de son mari, avoit besoin d'un appuy en le perdant. Elle le croyoit trouver plus solide dans la personne du Roy de Germanie, que dans le Roy de France.

Annales Fuldens.

Le Roy de Germanie répondit volontiers à ces démarches de l'Impératrice, & faisoit grand fond sur l'adresse & l'habileté de cette Princesse, pour se rendre maistre de l'Italie, & se faire donner la qualité d'Empereur. Il avoit fait encore tout récemment un voyage au delà des Alpes, où il s'estoit abouché avec le Pape & avec l'Empereur mesme auprès de Vérone. Basile Empereur de Constantinople paroist aussi estre entré dans cette intrigue en faveur du Roy de Germanie; au moins est-il certain qu'il avoit grand commerce avec luy, & que quelque temps avant la mort de l'Empereur, ces Princes s'envoyérent l'un à l'autre plusieurs Ambassades.

Charles voyoit bien où tout cela tendoit, & prenoit aussi des mesures, mais plus secretement que le Roy de Germanie. Ni l'Empereur ni l'Impératrice ne l'aimoient, & il n'avoit rien à espérer d'eux : mais il entretenoit sous-main un parti qu'il avoit en Italie, composé apparemment de ceux qui en vouloient à l'Impératrice, & qui l'avoient déja appellé une fois, sur le faux bruit qui courut de la mort de l'Empereur dans la conspiration de Benévent. Il estoit aussi en fort bonne intelligence avec le Pape Jean VIII. dont le suffrage devoit estre d'un très-grand poids en cette occasion; mais sur tout il estoit fort attentif à tout ce qui se passoit : & depuis la maladie de l'Empereur, il se tenoit toûjours prest à marcher dès le premier avis qu'il recevroit de sa mort.

Charles marche en Italie avec son Armée.

Annales Bertiniani.

Il le reçut à Dousi-les-Prez, Maison de plaisance vers Mouson. Il en partit aussi-tost, & commanda à ses Vassaux les plus proches d'assembler incessamment leurs Troupes, & de le venir joindre à Pontion, autre Maison de plaisance vers Vitri-le-bruslé. Il envoya ordre aux plus éloignez de se rendre à Langres, où estoit le rendez-vous général. Tandis qu'ils s'y assembloient, il pourvut à la seûreté des Frontiéres, qui seroient les plus exposées pendant son absence, & sur tout à celle du Royaume de Lorraine, où il envoya le Prince Loüis son fils, pour le défendre contre les entreprises du Roy de Germanie. Tout cela se fit avec tant de promptitude, que l'Empereur estant mort au commencement d'Aoust, & Charles n'en ayant eu la nouvelle que plusieurs jours après, il fut en état de marcher avec son Armée au premier de Septembre.

Il prit sa route par S. Maurice sur le Rhône au-dessus de Genêve, & entra en Italie par le Mont-Cénis, où il fut bien-tost joint par une grande partie des principaux Seigneurs du païs.

Le Roi de Germanie fait partir aussi une Armée.

Le Roy de Germanie surpris de cette diligence, fit partir aussi une Armée commandée par son fils le Prince Charles; mais ces Troupes trop foibles pour résister à celles du Roy, en furent d'abord poussées, & contraintes de sortir d'Italie. Il y fit aussi-tost rentrer son fils aîné Carloman, qui avoit commandé plusieurs fois les Armées de Germanie avec beaucoup de succès. Ce

Prince

Prince força les passages des Alpes, malgré la résistance des François; mais Charles estant venu au devant luy avec de bien plus grandes forces, il n'osa avancer.

Charles plus habile en négociation qu'à la guerre, luy fit proposer une entrevûë, qu'il accepta volontiers, se trouvant beaucoup inférieur en Troupes. Charles y fit mille caresses à ce jeune Prince, & n'épargna ni promesses ni présens pour le corrompre. Il luy offrit de le faire régner seul en Germanie après la mort de son pere, à l'exclusion de ses deux autres freres, s'il vouloit s'entendre avec luy en cette occasion, & le laisser sans opposition se rendre maistre de l'Italie.

Carloman son fils qui la commandoit, est trompé par Charles.

Annales Fuldens. & Bertiniani.

Carloman rejetta ces indignes propositions, ce qui obligea Charles à luy en faire de plus raisonnables.

Il luy proposa de se retirer d'Italie, pourvu qu'il en sortist luy-mesme, afin de s'accommoder ensuite avec le Roy de Germanie, comme ils avoient fait pour le Royaume de Lorraine.

Rien ne pouvoit estre plus avantageux pour le Roy de Germanie que cette proposition, & Carloman l'accepta de tout son cœur. On jura de part & d'autre de s'en tenir là. Carloman commença aussi-tost après à faire défiler ses Troupes, & Charles fit semblant de se retirer aussi. Il avoit cependant envoyé secretement à Rome, pour sçavoir en quelle disposition le Pape estoit à son égard, & pour l'engager par les offres les plus avantageuses à luy estre favorable. Non seulement le Pape l'asseûra qu'il seroit le bien venu; mais encore il l'exhorta à venir au plustost, & luy députa quatre Evêques pour haster sa marche. Sur cela, comme Carloman le croyoit en chemin pour rentrer en France, Charles prend sa marche vers Rome avec une diligence extrême. Il y fut reçu avec tous les applaudissemens qu'il pouvoit souhaiter, & couronné Empereur peu de jours après par le Pape dans l'Eglise de S. Pierre, le jour de Noël, jour auquel Charlemagne avoit reçu la Couronne Impériale dans la mesme Eglise.

Charles est couronné à Rome Empereur par le Pape.

Odorannus.

Acta Concil. Pontigon.

An. 875.

Le Pape profita de l'empressement que Charles avoit eu pour la Couronne Impériale, & on peut dire qu'elle coûta fort cher à ce Prince: car en la recevant, si l'on en croit un Auteur Lombard, il céda au Pape la Souveraineté du Duché de Benévent, luy soûmit tout le Duché de Spolete avec ses dépendances, & luy donna toute autorité sur le Duc mesme, qui auparavant estoit comme le Lieutenant de l'Empereur à l'égard des Romains. Il renonça aux droits que les Empereurs prétendoient avoir de présider par leurs Ambassadeurs aux élections des Papes, aussi-bien qu'à celuy d'envoyer à Rome des Intendans de Justice, & à toutes les autres prérogatives de Souverain: mais ni nos Histoires, dont le silence pourroit faire préjugé contre l'Auteur Lombard, ni les Lettres du Pape Jean, ne nous disent rien de toutes ces particularitez.

Eutropius Presbyter Longobard.

Charles après avoir tout concerté avec le Pape pour l'affermissement de son autorité & de celle du S. Siége, partit de Rome au commencement de Janvier pour aller à Pavie, où il reçut dans une Diéte les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie: ils le reconnurent pour Empereur, & luy firent serment de fidélité en ces termes:

Il reçoit les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie.

„ A

An. 876. Annales Bertiniani. Tom. III. Concil. Gall.

„ A très-glorieux, grand & pacifique Empereur, que Dieu a couronné, „ Charles nostre Seigneur, perpétuel Auguste, Nous tous Evêques, Abbez, Comtes, & tous les Seigneurs d'Italie, qui sommes ici assemblez, & „ qui avons souscrit à cet Acte, souhaitons une prospérité & une paix perpétuelle. Puisque la divine Bonté, par l'intercession des Princes des Apostres „ S. Pierre & S. Paul, & par le ministére de leur Vicaire Jean, Souverain „ Pontife & Pape universel nostre Pere spirituel, vous a appellé pour le bien „ de l'Eglise de Dieu & pour le nostre, & vous a élevé par l'autorité du S. „ Esprit sur le Thrône Impérial, nous vous choisissons d'un commun consentement pour Protecteur, Seigneur & Défenseur de tous tant que nous „ sommes. Nous nous soumettons à vous avec joye & de tout nostre cœur, „ & nous promettons d'observer, avec l'aide de Nostre Seigneur, de commun accord & d'une volonté prompte à vous obéir, tout ce que vous résoudrez & ordonnerez pour l'avantage de la sainte Eglise de Dieu, & pour „ le salut de nous tous.

L'Archevêque de Milan signa le premier cet Acte, & ensuite plusieurs autres Prélats; après eux un seul Abbé nommé Raginer, au nom de tous les autres Abbez; & après luy le Duc Boson avec la qualité d'Archiministre du Palais de l'Empereur, & enfin plusieurs Comtes.

On fit ensuite dans cette Assemblée divers Réglemens, qui regardoient le respect & la soumission qu'on devoit avoir pour le Pape & pour l'Empereur, & pour empescher l'oppression des Provinces & des Eglises.

Le Roi de Germanie entre en France à la tête d'une nombreuse Armée.

L'Empereur Charles en quittant l'Italie, laissa pour y commander en sa place le Duc Boson frere de l'Impératrice sa femme, luy donnant avec la qualité de Duc la Couronne Ducale *, marque d'honneur & d'autorité que l'on voit, je croy, en cet endroit pour la premiere fois dans nostre Histoire. Il repassa promptement en France où sa présence estoit nécessaire; car le Roy de Germanie son frere, extrémement chagrin d'avoir esté ainsi prévenu, ne manqua pas de décharger sa colére sur ce Royaume. Le Pape qui l'avoit bien prévu, avoit fait ce qui dépendoit de luy pour l'empescher; & avant l'arrivée mesme de Charles à Rome, il avoit tenu un Concile, où il avoit esté résolu d'envoyer incessamment Odon Evêque de Beauvais au Roy de Germanie, pour le prier de la part du Pape de ne rien entreprendre sur le Royaume de France, jusqu'à ce que chacun eust exposé ses droits au S. Siége touchant le Royaume d'Italie. Mais on ne voulut point écoûter l'Evêque de Beauvais, ni recevoir les Lettres du Pape & du Concile, ni celles qu'apporterent encore d'autres Légats, qui suivirent de près l'Evêque de Beauvais. Le Roy de Germanie entra en France avec son fils Loüis à la teste d'une nombreuse Armée, & y fut joint par plusieurs mécontens, dont le Chef estoit Engelram. C'estoit un Seigneur qui ayant esté quelques années auparavant un des plus considérables & des plus puissans de la Cour de France, avoit esté disgra-cié

Act. Concil. Pontigon.

* On voit sur une Médaille de Grimoald Duc de Benévent, rapportée ci-dessus, ce que c'est que cette Couronne Ducale, & sans doute que le Duc Boson la prit avec la qualité de Lieutenant Général de l'Empereur, que les Ducs Benéventins avoient eue jusqu'alors.

cié à la persuasion de la Reine qui le haïssoit. Il prit cette occasion de se venger, & donna beaucoup d'inquiétude à cette Princesse & au Prince Loüis le Begue, que l'Empereur avoit déclarez Régens du Royaume durant son absence; mais à qui il n'avoit laissé que très-peu de forces, ayant emmené avec luy les meilleures Troupes de l'Etat.

Ils en assemblérent autant qu'il leur fut possible. Hincmar Archevêque de Reims, dont la réputation & l'autorité estoient grandes en France, écrivit une Lettre aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du Royaume, pour leur représenter les conséquences d'une guerre civile, & que dans la conjoncture où l'on ne pouvoit pas éviter d'estre ravagez par l'Armée du Roy de Germanie, il falloit se souvenir de ce qu'ils devoient à leur Prince, quoiqu'il les eust abandonnez en quelque façon à la discrétion des ennemis, & qu'il s'agissoit de l'aider non seulement de prieres auprès de Dieu; mais encore de Troupes, & de tout ce qui seroit nécessaire, pour détourner la ruïne dont l'Etat estoit menacé.

Il est obligé de repasser le Rhin.

Tout cela n'empescha pas que le Roy de Germanie ne pénétrast bien avant dans le Royaume, & ne vinst jusqu'à Attigni en Champagne, ruïnant & désolant tout. Mais il ne passa pas plus avant; & sur les avis du prompt retour de Charles, il repassa le Rhin beaucoup plustost qu'on ne l'avoit espéré.

La nouvelle de cette retraite réjoüit beaucoup le nouvel Empereur, dont la Majesté relevée par ce grand titre & par les ornemens Impériaux, avec lesquels il paroissoit quelquefois dans les cérémonies publiques, augmentoit le respect des Sujets, & l'autorité du Souverain.

L'Empereur convoque un Concile à Pontion.

Peu de temps après son retour en France, il convoqua à Pontion un Concile, qui se tint aux mois de Juin & de Juillet. Il s'y trouva avec les Légats du Pape, qui y firent beaucoup valoir leur autorité & celle de leur Maistre, au grand mécontentement des Evêques de France: mais les Légats estoient appuyez par l'Empereur, qui prenoit volontiers cette occasion de marquer sa reconnoissance au Pape, des grandes obligations qu'il luy avoit.

A la seconde Séance furent lûës les Lettres que le Pape écrivoit aux Seigneurs François, pour les informer de l'élection de Charles à l'Empire. On y lut aussi la Relation de ce qui s'estoit passé à Rome & à Pavie sur ce sujet, & les Actes en furent confirmez dans cette Assemblée.

Le Roi de Germanie y envoie ses Ambassadeurs.

La quatriéme Séance fut destinée à donner audience aux Ambassadeurs du Roy de Germanie, qui demandoient au nom de leur Maistre la part qui luy estoit dûë de la succession du défunt Empereur, suivant la promesse que Charles avoit faite en Italie au Prince Carloman, pour l'obliger à se retirer avec ses Troupes, & en vertu du Traité qui avoit esté alors signé de part & d'autre avec serment. Mais Charles n'estoit pas d'humeur à rendre si aisément ce qu'il tenoit. Il prétendit que le Roy de Germanie luy devoit de bien plus grands dédommagemens pour les ravages qu'il avoit faits en France l'année d'auparavant. L'Archevêque de Cologne, qui estoit le Chef de cette Ambassade, eut encore le chagrin de voir lire par les Légats en plein Concile, la Lettre que le Pape écrivoit aux Evêques Sujets du Roy de Germanie, où il

il les blâmoit beaucoup de ne s'estre pas opposez à l'irruption que ce Prince avoit faite en France durant l'absence de Charles; & après que les Légats eurent lu cette Lettre, ils obligerent l'Archevêque à en recevoir une copie, avec ordre de la communiquer à tous ses Collégues.

Lettres du Pape aux Seigneurs de Germanie.

Les Légats estoient aussi chargez d'autres Lettres pour les Comtes & Seigneurs de Germanie sur le mesme sujet, où le Pape leur reprochoit les violences qu'ils avoient faites sur les Terres de France, & le peu d'égard qu'ils avoient eu pour les Lettres qu'il avoit écrites en Germanie, afin d'empescher qu'on ne fist la guerre au Roy de France. Il finissoit en menaçant d'excommunier ceux qui ne voudroient pas remettre leurs interests entre les mains de ses Légats, & s'en rapporter à leur jugement.

Comment les Papes ont augmenté leur autorité en France.
Tom. III. Concil. Gall.

On rendit aussi publiques diverses Lettres du Pape aux Seigneurs & aux Evêques François, dont les unes contenoient l'éloge de ceux qui estoient demeurez fidéles à Charles, & les autres des réprimandes & des menaces pour ceux qui avoient favorisé ou qui favoriseroient désormais les desseins du Roy de Germanie. Tant il estoit en ce temps-là avantageux aux Princes d'avoir de leur costé les Papes, qui d'ailleurs depuis Loüis le Débonnaire, entroient fort volontiers dans ces sortes de querelles, & s'en servoient habilement, pour augmenter & affermir leur autorité en France, soit pour le Temporel, soit pour le Spirituel.

Deux jours après la Séance dont je viens de parler, on en tint une autre, où l'on reçut de nouveaux Légats, dont l'un appellé Leon estoit neveu du Pape. Il fit en plein Concile les complimens du Pape à l'Empereur & à l'Impératrice, & le lendemain dans une nouvelle Audience publique, il présenta à l'Empereur un Sceptre & un bâton d'or, & fit divers présens à l'Impératrice.

La Primatie de l'Evêque de Sens est confirmée.

Enfin le quinziéme de Juillet dernier jour du Concile, fut destiné au Couronnement de l'Impératrice, ou plustost à la saluer publiquement pour la premiere fois en cette qualité. Les Légats intimérent cette derniere Séance au nom & de la part du Pape. Les Evêques s'assemblerent de grand matin, & firent la révision de tous les Actes du Concile. Sur les neuf heures l'Empereur la Couronne sur la tête, revestu des ornemens Impériaux, tout semblables à ceux dont les Empereurs d'Orient se servoient, entra dans le lieu où se tenoit le Concile (c'estoit apparemment la Chapelle du Palais.) Il estoit accompagné des Légats en habits de cérémonie, tels qu'ils les portoient à Rome dans les plus grandes solemnitez. L'Empereur en arrivant se mit à genoux devant l'Autel; & après que les Evêques eurent chanté les Priéres ordinaires, il se leva & alla prendre sa place dans son Thrône, vis-à-vis duquel sur une espéce de pupitre estoit le Livre des saints Evangiles. Ensuite Jean Evêque d'Arezzo un des Légats, lut un papier, & après luy Odon Evêque de Beauvais en lut un autre, contenant des choses dont le Concile n'avoit eu aucune participation. Cet Evêque estoit tout au Pape & tout au Roy, qui vouloit contenter le Pape malgré le Concile. Celuy qui en recueillit les Actes, & qui estoit apparemment un des Evêques, se récria fort contre ces deux écrits, c'est tout ce que dit sa Relation, sans nous apprendre ce qu'ils contenoient : mais

Acta Concil. Pontigon.

Ibid.

mais il s'agissoit sans doute de confirmer la Primatie d'Ansegise Evêque de Sens, que le Pape faisoit son Légat en France & en Germanie, en luy donnant de grandes prérogatives au-dessus des autres Prélats. C'estoit la premiere chose qui avoit esté proposée dans le Concile, & à laquelle presque tous les Evêques s'estoient fortement opposez. Ils refuserent encore tout de nouveau d'y donner leur consentement; mais malgré cette résistance, on voit dans les Actes du Concile, la souscription d'Ansegise immédiatement après celle d'un des deux Légats qui souscrivirent, & avant celle de Hincmar Archevêque de Reims. L'autorité que cette Primatie donna à Ansegise, fit qu'on l'appella en France & en Germanie *le second Pape*. Odorann. Monachus in Chronic.

Après ces contestations, deux des Légats sortirent de la Chapelle, & allérent à la Chambre de l'Empereur, où l'Impératrice Richilde les attendoit. Ils l'amenérent au Concile: elle estoit aussi revêtuë des habits d'Impératrice avec la Couronne sur la teste. Elle se plaça dans un Thrône à costé de celuy de l'Empereur. Elle reçut les complimens des Légats & des Evêques, qui la saluérent Impératrice. On fit son éloge, celuy du Pape & celuy de l'Empereur. L'Evêque Leon neveu du Pape récita les Oraisons accoûtumées, & le Concile finit par là. *Les Legats & les Evêques saluent Richilde en qualité d'Impératrice.*

Dans cette derniere Séance du Concile ou un peu après, on obligea l'Archevêque de Reims à faire une chose qui luy fut très-désagréable. Ce fut un nouveau serment de fidélité que l'Empereur éxigea de luy. Il fit tout ce qu'il put pour s'en défendre. Il représenta que c'estoit contre la coûtume; que depuis tant d'années qu'il estoit Archevêque, on ne luy avoit jamais rien demandé de semblable; qu'on ne l'avoit pas mesme éxigé d'Ebbon son prédécesseur, quoiqu'il eust esté l'auteur de la déposition de l'Empereur Loüis le Débonnaire; qu'il y avoit trente-six ans qu'il servoit son Prince avec toute la fidélité possible: qu'il avoit eu pendant huit ans toute la confiance & tous les secrets de l'Empereur Loüis le Débonnaire, & qu'il luy estoit bien rude de voir flétrir sa vieillesse par des soupçons aussi honteux, que ceux qu'on sembloit avoir conçus de sa fidélité, & qui n'estoient que l'effet de la malice de quelques envieux. Mais il fallut obéïr. L'Empereur le punissoit par là de la résistance qu'il avoit faite dans le Concile de Pontion aux ordres du Pape, touchant la Primatie de l'Evêque de Sens. De plus, certains termes ambigus dont il avoit usé dans la Lettre qu'il écrivit aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du Royaume, lorsque le Roy de Germanie estoit entré l'année d'auparavant en France avec son Armée, avoient extrêmement déplu à l'Empereur; car en termes couverts, mais que l'on entendoit bien, il l'y taxoit d'imprudence & d'ambition, & quoiqu'il éxhortast les Evêques & les Seigneurs à secourir l'Etat & de leurs priéres & des autres secours qu'ils pourroient fournir, néanmoins il faisoit assez entendre, que plustost que de se laisser ruïner, il falloit recevoir pour Maistre celuy qui se trouveroit le plus fort. *Le Concile oblige Hincmar à faire un nouveau serment de fidelité à l'Empereur.* Libellus Hincmar. ad Carol. Imp.

Enfin l'on voit par la conduite que l'Empereur tint durant tout ce Concile, que son intention en faisant plaisir au Pape, à qui il estoit redevable de l'Empire, estoit de commencer à abaisser la puissance des Evêques, qui pendant son Régne & celuy de son pere, avoient pris un grand ascendant, & s'é- *Ce Prince a dessein d'abaisser la puissance des Evêques.*

toient attiré une grande autorité dans le gouvernement de l'Etat. Il se voyoit Empereur, maistre de l'Italie, beaucoup plus puissant que son frere le Roy de Germanie. Il estoit seûr du Pape, dont la puissance spirituelle, quand il voudroit la faire valoir, seroit toûjours un frein pour celle des Evêques François, qu'il voyoit volontiers broüillez avec les Légats, à l'occasion de la Primatie du Métropolitain de Sens. Ce furent là les motifs qui obligérent Charles à humilier & à rendre souple l'Archevêque de Reims, le plus habile, mais en mesme temps le plus fier & le plus hautain de tous les Prélats de France.

Annales Fuldens.

Mort du Roi de Germanie. Annales Bertiniani.

Quelque supériorité néanmoins que Charles eust alors, il crut devoir ménager le Roy de Germanie, & résolut de faire la paix avec luy, pourvu qu'il ne fust pas obligé de luy rien rendre de ce qu'il avoit pris, & que ce Prince voulust le reconnoistre pour Empereur. Dans ce dessein, il luy envoya vers la mi-Aoust deux Légats du Pape qui estoient restez à sa Cour, Odon Evêque de Beauvais, & quelques autres, pour traiter avec luy, avec ses enfans & avec les Evêques & les Seigneurs de Germanie. Mais comme ils estoient en chemin, ils apprirent la nouvelle de la mort de ce Prince, arrivée le vingt-huitiéme d'Aoust à Francfort. Cette nouvelle tira Charles d'inquiétude; car il sçavoit qu'il faisoit de grands apprests de guerre, pour soûtenir ses droits sur la succession de l'Empereur Loüis II. son neveu, & sur la qualité d'Empereur mesme, dont il estoit autant digne pour le moins que Charles.

Annales Fuldens.

Son caractere. Monachus Sangall. L. 2. c. 15. & 16.

Un Auteur contemporain nous fait un éloge de Loüis Roy de Germanie, que le reste de l'Histoire ne dément point; il y paroist par-tout avec beaucoup de courage, de sagesse & de modération. Charlemagne son ayeul, luy voyant lorsqu'il n'avoit encore que six ans, beaucoup d'esprit, & des manieres très-nobles, prédit qu'il seroit un jour un grand Prince. En effet, tandis que la France en deçà du Rhin & de la Meuse fut agitée de troubles continuels & de guerres civiles, il maintint toûjours ses Sujets de la France Aûstrasienne & Germanique en paix & dans la soumission. Il fut très-souvent en guerre avec les Barbares des environs du Danube, qui voulurent secoüer le joug de la France; mais il les tint soumis au tribut & aux hommages qu'ils luy devoient. Il eut trois fils, qui estant devenus grands, luy firent de la peine; mais il les réduisit & les ramena toûjours autant par son adresse que par sa fermeté. Il pouvoit regarder la peine que luy firent ses enfans comme la punition de celle qu'il avoit luy-mesme causée à son pere Loüis le Débonnaire, dont la mort luy fut imputée, parce que ce Prince prit le mal dont il mourut, en marchant avec une Armée dans un temps très-rude pour chastier sa révolte. Après la mort de son pere, il suivit moins son antipathie que ses véritables intérests, en s'unissant avec Charles son cadet contre leur aîné, qui vouloit les perdre tous deux. Délivrez de cet ennemi commun, ils furent ensemble tantost bien, tantost mal; tantost en paix, tantost broüillez; mais il porta toûjours la guerre dans le païs ennemi, & ne l'eut jamais chez luy. On le loüe de beaucoup de piété, & on ne luy reproche nulle part aucune débauche. Il estoit bien fait, de belle taille, d'un air masle, mais affable, de belle humeur, de beaucoup d'esprit, bien-faisant, punissant avec peine & répugnance les plus grandes fautes, & rarement par la mort des coupables. Tel estoit

Ibid.

estoit Loüis, dit d'abord dans l'Histoire Loüis de Baviére, & depuis Loüis de Germanie. Sous ce nom estoit compris un fort grand païs; sçavoir, l'ancienne France au-delà du Rhin, la Saxe, la Turinge, la Baviére, la Pannonie, le païs des Grisons, sans ce qui estoit en deçà du Rhin, & la partie du Royaume de Lorraine qu'il avoit héritée de son neveu Pepin fils de l'Empereur Lothaire, & qu'il avoit cédée depuis à Loüis II. Empereur son neveu: mais soit que ce Traité n'eust pas esté éxécuté, soit qu'aprés la mort de l'Empereur il s'en fust rendu maistre de nouveau, il le possédoit quand il mourut.

Ses trois fils Carloman, Loüis & Charles entrérent par sa mort chacun en possession de la partie de son Etat, qu'il leur avoit assignée quatre ans auparavant dans la Diéte de Forcheim. Carloman l'aîné eut la Baviére, la Bohéme, la Carinthie, l'Esclavonie, & tous les païs dépendans de l'Empire de France en descendant le Danube; c'est-à-dire, l'Autriche d'aujourd'hui, & une partie de la Hongrie. Loüis eut la Franconie, la Saxe, la Frise, la Turinge & la basse Lorraine, Cologne & quelques autres Villes sur le bord du Rhin. Charles appellé dans l'Histoire Charles le Gros ou Charles le Gras, eut l'Allemagne, & sous ce nom estoit compris tout ce qui est au-delà du Mœin jusqu'aux Alpes, & avec cela quelques Villes qui avoient esté autrefois du Royaume de Lorraine, mais qu'on ne nomme point. J'appelleray désormais Carloman Roy de Baviére, Loüis Roy de Germanie, & Charles Roy d'Allemagne, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'Empire, où il fut élevé quelque temps aprés.

Partage de ses Etats entre ses trois fils.

Annales Fuldens.

Annales Metens.

Ce partage avoit esté si bien réglé par le feu Roy de Germanie, qu'il n'y eut aucune contestation entre les trois Princes. Mais l'Empereur dont l'ambition croissoit à proportion de sa puissance, voulut aussi avoir part à la succession, & rentrer en possession de la partie du Royaume de Lorraine, dont les Peuples de cet Etat l'avoient rendu Maistre autrefois, & que le Roy de Germanie l'avoit obligé de luy céder. Son dessein estoit aussi de s'emparer de Mayence, de Vormes, de Spire, & de toutes les Places qui sont sur le bord du Rhin du costé de France. Il n'eut donc pas plustost appris la mort de ce Prince, qu'il partit de Chiersi où il estoit, & alla à Metz. Il envoya devant luy diverses personnes, pour gagner par argent & par promesses les plus considérables du païs en sa faveur, & les engager à le reconnoistre pour leur Souverain, comme ils avoient fait autrefois. Il changea néanmoins de pensée, & au lieu d'aller à Metz, il prit à gauche, & marcha à Aix-la-Chapelle, & delà à Cologne, ayant toûjours avec luy les Légats du Pape.

L'Empereur veut avoir part à la succession, & marche à Cologne.

Il reçut là une nouvelle fascheuse, qui l'inquiéta beaucoup. C'est qu'une Flote de Normands de prés de cent voiles estoit entrée dans la Seine. Il n'abandonna pas toutefois pour cela son entreprise, dans l'espérance que les Seigneurs & le Peuple du païs ne seroient pas long-temps sans se donner à luy. Mais Loüis de Germanie parut aussi-tost vis-à-vis de Cologne de l'autre costé du Rhin avec une Armée de Saxons, de Turingiens & de François de la France Germanique, pour tenir au moins les esprits en suspens; & ce fut aussi par la mesme raison qu'il envoya à l'Empereur des Ambassadeurs, pour le prier de ne point envahir un païs qui ne luy appartenoit point, & d'en user avec

Loüis de Germanie luy envoye des Ambassadeurs.

Annales Bertiniani.

luy comme un oncle avec un neveu, qui l'honoroit fort; mais ils ne purent rien obtenir.

Il passe le Rhin avec son Armée.

Alors le Roy de Germanie ordonna dans son Camp des prieres, des jeûnes, & d'autres semblables exercices publics de piété, pour attirer le secours de Dieu sur son parti. On en railla dans le Camp de l'Empereur, où l'on apprit cependant bien-tost apres avec quelque surprise, que l'Armée Germanique avoit passé le Rhin vers Andernac; ce qui marquoit que cette dévotion du Roy de Germanie n'estoit rien moins que l'effet de la crainte.

Quand ce Prince eut passé le Rhin, il fit cantonner sa Cavalerie en divers quartiers séparez pour la commodité des fourages, & envoya de nouveau demander la paix à l'Empereur.

Charles reçut mieux les Ambassadeurs, qu'il n'avoit fait la premiere fois. Il leur fit entendre qu'il traiteroit volontiers avec son neveu, & qu'incessamment il luy envoyeroit les propositions qu'il avoit à luy faire.

L'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre.

C'estoit un artifice pour l'amuser & pour le surprendre: car dès la mesme nuit il partit sans bruit, & fit marcher ses Troupes, partagées en quantité de petits Corps, par des chemins écartez & très-difficiles pour tomber sur le Roy de Germanie, lorsqu'il y penseroit le moins, & par les endroits où il ne devoit pas l'attendre.

Si-tost qu'on s'apperçut à Cologne du mouvement de l'Armée qui campoit sous les murailles, Vilbert qui en estoit Archevêque vint trouver l'Empereur, pour luy représenter les suites du dessein qu'il prenoit, & le conjurer de prendre des pensées de paix; mais il ne fut pas écouté, & l'Armée se mit en marche.

Annales Bertiniani Fuldens. Metens.

L'Archevêque rentra dans la Ville, & fit partir sur le champ un Prestre qui connoissoit parfaitement le païs, pour donner avis à Loüis de la marche & du dessein de l'Armée Françoise. Ce Prestre arriva heureusement au Camp du Roy de Germanie, qui ramassa promptement le plus de Troupes qu'il luy fut possible, & envoya ordre aux plus éloignées de s'avancer, & de le venir joindre en diligence. L'Armée de l'Empereur estoit de plus de cinquante mille hommes; celle du Roy de Germanie estoit moins nombreuse, & il n'en avoit alors avec luy qu'une partie. Il résolut cependant d'attendre l'ennemi, & de suppléer au petit nombre par l'avantage des postes dont il se saisit, & il recommanda à tous ses gens de mettre sur leur habit quelque chose de blanc, pour se reconnoistre dans la meslée.

Il l'attaque au Bourg de Megen.

L'Empereur en arrivant fut bien surpris de voir qu'on l'attendoit; cela ne l'empescha pas de commencer l'attaque au Bourg de Megen.

Les Saxons défendoient ce poste, & s'y maintinrent quelque temps: mais enfin accablez par le nombre, ils commencérent à plier; le Roy de Germanie estant accouru à cet endroit, fit avancer les Troupes Germaniques, qui prirent les François en flanc, & les enfoncerent. Le Comte Reginar qui portoit l'Etendart Impérial, fut tué dès la premiere charge avec plusieurs autres des plus considérables Officiers, & il se fit là un grand carnage des François.

Ce mauvais succès rebuta les Troupes Impériales, à qui on avoit promis une victoire asseûrée, & le pillage d'un Camp surpris qui ne résisteroit point.

La

La marche avoit esté longue & rude par des chemins très-difficiles & par une pluye continuelle. Les chevaux estoient lassez & rebutez, & ne sentoient plus l'éperon. Au contraire, ce premier avantage avoit animé les Troupes de Germanie, qui grossissoient à tous momens, & que leur Roy qui avoit pris à loisir son plan de défense, rangeoit en bataille à mesure qu'elles arrivoient. Tout estoit en ordre d'un costé, & de l'autre tout en désordre.

Le Roy de Germanie pour ne pas laisser rallentir l'ardeur de ses Soldats, fit charger de tous costez les François, qui pliérent par-tout. L'horreur des ténébres dans un païs inconnu augmentoit la consternation : en peu de temps toute l'Armée Françoise fut en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite pour n'estre pas enveloppé. *L'Armée Françoise est mise en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite.*

Les Vivandiers de l'Armée & tout le bagage qui avoit suivi, embarrassant les défilez, arrestoient les fuyards, & donnérent aux ennemis tout le temps de les joindre, & ils en firent un horrible massacre. On fit un grand nombre de prisonniers; les Païsans s'estant attroupez de toutes parts tuoient ou dépoüilloient tous ceux qui s'estoient écartez des grands chemins pour se sauver dans les bois & dans la campagne. Tout le bagage fut pris & pillé, & l'Empereur arriva presque seul au Monastére de S. Lambert sur la Meuse. Ce Combat se donna à la fin de la nuit du huitiéme d'Octobre de l'an 876. & tel fut le succès d'une entreprise d'abord assez bien concertée & assez bien conduite, mais qui ayant esté l'effet de beaucoup de mauvaise foy, ne devoit pas estre plus heureuse. Le fruit de la victoire du Roy de Germanie fut la gloire d'avoir vaincu un ennemi beaucoup plus fort que luy; d'avoir maintenu la plus grande partie de ses Sujets dans l'obéïssance, & de s'estre conservé cette partie du Royaume de Lorraine qu'on vouloit luy enlever. Le jour de devant la bataille l'Empereur avoit envoyé à Héristal sur la Meuse l'Impératrice, qui l'avoit suivi à l'Armée, & qui estoit enceinte. Elle ne s'y crut pas en seûreté après la défaite, & voulut gagner Epternac au païs appellé aujourd'huy Luxembourg. La frayeur la fit accoucher en chemin d'un fils qui mourut peu de temps après, & qui tout nouvellement né qu'il estoit, fut porté avec l'Impératrice jusqu'au lieu que je viens de dire. L'Empereur l'y vint trouver pour la rasseûrer; & ensuite il convoqua une Diéte pour le quinziéme jour d'après la S. Martin à Saumouci, Maison Royale proche de Laon, afin d'y délibérer sur la situation présente des affaires, qui luy causoit beaucoup d'embarras. *Il convoque une Diéte à Saumouci.* An. 876. *Ibid.*

Une bataille perduë & une grande Armée taillée en piéces, l'union très-étroite des Rois de Germanie, de Baviére & d'Allemagne, une nombreuse Flote de Normands dans la Seine, qui avoient pris Roüen, & par-dessus tout cela les Lettres pressantes que luy & l'Impératrice recevoient de la part du Pape touchant le désordre des affaires d'Italie, où les Sarazins faisoient des ravages continuels, où le Duc de Benévent & les Grecs entretenoient des intelligences secretes avec ces Infidéles, la défiance qu'on devoit avoir de plusieurs Seigneurs du Païs, sans parler des raisons qu'on avoit d'appréhender que le Roy de Baviére ne formast quelque dessein sur l'Italie, pour faire diversion en faveur du Roy Loüis son frere, c'estoient les conjonctures embarrassantes où se trouvoit l'Empereur. *Conjonctures fâcheuses où il se trouve.* Vetus Chronic. in Hist. Norman. Tom. III. Concil. Gall.

On

On fait marcher des Troupes contre les Normands. On ne délibéra néanmoins à Saumouci que sur ce qui estoit le plus pressé; sçavoir sur les moyens d'écarter les Normands. L'Empereur leur envoya un Seigneur nommé Conrad & quelques autres, pour les engager à la paix; & cependant on fit marcher beaucoup de Troupes de ce costé-là, qui les obligérent à se retirer, ou du moins qui empeschérent leurs courses. On remit les autres points à un autre temps. Une pleurésie dangereuse dont l'Empereur fut attaqué quelque temps après, & dont on crut qu'il mourroit, fit encore différer le remede de tant de maux pressans, & ce retardement les empira beaucoup.

La maladie de ce Prince donna de grandes inquiétudes au Pape; mais quand il le sçut guéri, il ne se passoit point de mois qu'il ne luy écrivist de nouvelles Lettres, & qu'il ne fist partir de nouveaux Envoyez, pour presser son départ; car l'Empereur luy avoit promis d'aller bien-tost luy-mesme en Italie avec une Armée.

An. 877. Tom. III. Concil. Gall. Pour l'engager à le faire plus volontiers, il assembla un Concile à Rome au mois de Février, où il fit confirmer de nouveau l'élection de ce Prince, & son élévation à l'Empire, anathématisant tous ceux qui oseroient encore s'y opposer: & il luy envoya une Palme bénite, comme une marque anticipée de la victoire qu'il devoit remporter sur les ennemis de Dieu & de l'Eglise, s'il se hastoit de venir les combattre.

L'Empereur passe en Italie avec l'Impératrice. Capitula Caroli Calvi. L'Empereur sur ces instances réïterées du Pape, résolut enfin de passer en Italie, & de conduire une Armée à Rome, pour réduire les Sarazins & le Duc de Benévent. Il tint pour cela une Diéte générale à Chiersi le premier de Juillet, dont le sujet principal fut la seûreté du Royaume pendant son absence, tant contre les entreprises des Rois ses neveux, que contre les broüilleries qui pourroient arriver au dedans mesme du Royaume, soit durant son voyage, soit après sa mort, en cas qu'il vint à mourir en Italie, & il pria fortement les Seigneurs & les Evêques de n'en pas croire aisément la nouvelle, sur les bruits que ses ennemis ou quelques esprits broüillons pourroient exprès en faire courir. Il nomma de plus divers Seigneurs, Evêques & Abbez, pour composer le Conseil de Loüis son fils pendant son absence. On voit clairement par les Actes de cette Diéte, combien l'autorité du Prince estoit alors partagée entre luy, les Evêques & les Seigneurs. Après la lecture de tous ces Actes, il congédia l'Assemblée, & se disposa à partir incessamment pour l'Italie.

Le Pape s'avance au devant de lui. L'Impératrice fut du voyage, & elle marcha avec un équipage magnifique. L'Empereur porta avec luy beaucoup d'argent; mais il menoit peu de Troupes, ayant seulement donné ordre à ses Généraux de le suivre à petites journées avec le gros de l'Armée. En arrivant à Orbe au-delà du Mont-Jura, il rencontra l'Evêque Adalgaire qu'il avoit envoyé à Rome. Il reçut de cet Evêque une copie des Actes du Concile, où son élection à l'Empire avoit esté confirmée, & ayant appris que le Pape devoit s'avancer au devant de luy jusqu'à Pavie, il y envoya un de ses principaux Officiers, afin de donner ordre à tout ce qui seroit nécessaire pour le logement & la seûreté du Pape; mais l'Empereur & le Pape se rencontrérent à Verceil, & de-là ils allérent ensemble à Pavie. (Annales Bertiniani.)

Ils

Ils n'y furent pas plustost arrivez, qu'ils eurent avis, que Carloman Roy de Bavière entroit en Italie avec une nombreuse Armée.

Le Roi de Baviere y entre avec une nombreuse Armée.

L'Empereur qui avoit peu de Troupes avec luy, fut tellement épouventé de cette nouvelle, qu'il partit aussi-tost, repassa le Pô, & se retira à Tortone avec le Pape qui y couronna l'Impératrice, & cette Princesse après la cérémonie, se retira à Morienne.

L'Empereur & le Pape passérent quelques jours à Tortone, en attendant les Troupes qui avoient ordre de s'y rendre sous le commandement du Duc Boson, de l'Abbé Hugues, de Bernard Comte d'Auvergne, & de Bernard Marquis de Languedoc; mais c'estoit en vain qu'on les attendoit.

Conspiration contre l'Empereur. Ibid.

L'Empereur ne fut pas plustost hors de France, que ces quatre Seigneurs avec plusieurs autres conspirérent contre luy, soit qu'ils desapprouvassent l'éxpédition d'Italie, qui dégarnissoit la France, & luy ostoit toutes ses meilleures Troupes, la laissant éxposée aux courses des Normands & des Armées de Germanie; soit qu'ils eussent quelques intérests particuliers en vûë, comme la suite le fit voir, au moins à l'égard du Duc Boson, qui estoit beau-frere de l'Empereur, & que ce Prince avoit trop élevé & rendu trop puissant. Quoiqu'il en soit, & quels que fussent leurs motifs, ils demeurérent en France avec les Troupes; ce qui ayant beaucoup augmenté la frayeur de l'Empereur & du Pape, l'un s'enfuit au plus vîte à Rome, & l'autre se retira vers Morienne, où l'Impératrice estoit déja arrivée.

Carloman reprend la route de Baviére.

Ce qu'il y eut en cela de bizarre, fut que tandis que l'Empereur fuyoit vers la France, sur la nouvelle de l'approche de l'Armée de Carloman, ce Roy luy-mesme reprit la route de Baviére avec précipitation, sur un faux bruit que l'Armée Françoise avec tous ses Généraux avoit joint l'Empereur, & que ce Prince avec le Pape venoit tomber sur luy, chacun se faisant peur l'un à l'autre, se donnant mutuellement, & prenant en mesme temps l'allarme.

L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif. Ibid.

Le sort de ces deux Princes fut encore semblable en un point; c'est que dans leur fuite ils tombérent tous deux malades à la mort; mais avec cette différence, que Carloman en réchapa, & que Charles mourut. Sa maladie n'estoit qu'une fiévre, dont le danger n'ostoit pas toute éspérance; mais un Médecin perfide, Juif de nation, nommé Sédécias, en qui il avoit toute sa confiance, l'empoisonna par une poudre qu'il luy fit prendre comme un remede souverain contre son mal. Ce fut dans le chemin au passage du Mont-Cénis qu'il prit ce poison, & il en fut si mal quelques heures après, qu'il fut obligé de s'arrester en un Bourg nommé Brios dans une chaumine de Païsan. L'Impératrice s'y rendit de Morienne, & il y expira onze jours après avoir pris la potion empoisonnée, c'est-à-dire, le sixiéme d'Octobre, la seconde année de son Empire, la trente-huitiéme de son Régne & à l'âge de cinquante-quatre ans.

An. 877.

Son caractére.

Ce fut un Prince que tantost son malheur, & tantost son peu de conduite mirent plusieurs fois à deux doigts de sa perte. Tout prest à succomber à sa mauvaise fortune, & n'ayant pas les qualitez nécessaires pour la surmonter, certaines conjonctures aussi heureuses qu'imprévûës, le tiroient des mauvais pas où il s'estoit engagé. Il estoit moins brave qu'artificieux, d'un génie ambi-

ambitieux & entreprenant, mais peu capable de bien soûtenir ses entreprises. Il ne se fit ni assez aimer, ni assez craindre de ses Sujets, dont les uns le méprisoient, les autres par compassion pour luy & par jalousie pour leurs égaux prenoient son parti. Son Régne aussi-bien que celuy de son pere, fut le Régne des Evêques, qu'il commençoit cependant à ne plus tant ménager, depuis qu'il se vit Empereur. L'audace ou plustost la tyrannie des Seigneurs particuliers, dont les Comtez ou Gouvernemens devinrent héréditaires, augmenta beaucoup sous un si foible Régne. On le loüe d'avoir aimé les Lettres & les Sçavans, & d'en avoir fait venir en France des païs les plus éloignez, par les avantages qu'il leur faisoit. On le préfére mesme en cela à son ayeul Charlemagne; mais c'est dans un Panégyrique qu'on luy adresse à luy-mesme. C'est apparemment à ces Sçavans qu'il favorisoit, qu'il est redevable du nom de Grand, qu'on luy donne en divers anciens Monumens. Il survécut à tous ses freres & à plusieurs de ses neveux. Il fut le plus puissant de tous ces Princes, si l'on mesure sa puissance par la grandeur de ses Etats, & depuis luy, nul de la lignée de Charlemagne en France n'eut une domination aussi étenduë. Il auroit pu par ce moyen rétablir la splendeur & la dignité de cette branche de la Maison Impériale, s'il avoit eu le loisir de le faire, & en mesme temps assez de courage, une fermeté, & une prudence proportionnées à la grandeur de son Empire.

Henrici Monachi Epist. ad Car. Imp. Vide Mabillon in Analect. Tom. I.

Il est enterré à Nantua.

Annales Bertiniani, Metenses.

Après sa mort on embauma son corps dans le dessein de le transporter à S. Denis; mais le poison y avoit causé une telle corruption, qu'on fut obligé de le mettre en terre à Nantua, Monastére du Diocése de Lion dans la Bresse. Quelque temps après on transporta ses os à S. Denis; on voit au moins son Tombeau au milieu du cœur de cette noble & fameuse Abbaye; mais on convient que ce Tombeau n'est pas de ce temps-là.

Loüis son fils est declaré son successeur.

Annales Bertiniani.

Charles avant que de mourir, avoit mis entre les mains de l'Impératrice un Acte scellé de son Sceau, par lequel il déclaroit son successeur Loüis son fils, qui luy estoit resté seul de tous ses enfans masles. Il joignit à cet Acte l'épée qu'on appelloit l'épée de S. Pierre, sans doute parce qu'elle avoit esté bénite & donnée par le Pape, & il ordonna qu'on la ceignist au Prince son fils, lorsqu'on le déclareroit Roy; soit que ce fust une coûtume déja établie d'en user ainsi, soit que ce fust une dévotion particuliere de Charles envers saint Pierre & envers le S. Siége. Outre cette épée il confia encore à l'Impératrice le Manteau Royal, la Couronne & le Sceptre, en luy donnant ordre de retourner en France si-tost qu'elle l'auroit vu expirer, & de mettre incessamment son fils en possession de toutes ces marques de la dignité Royale.

HISTOI-



Charles le Chauve dans son Trosne.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOUIS LE BEGUE.



A conspiration des grands Seigneurs de l'Etat un peu avant la mort de Charles le Chauve, & la conduite qu'ils tinrent immédiatement après à l'égard du Prince Louïs, montrérent assez clairement deux choses. La premiere, qu'ils vouloient assûrer à leur famille le Domaine des Villes, des Comtez, des Duchez dont ils estoient en possession : & la seconde, qu'ils avoient dessein de diminuer autant qu'il leur seroit possible l'autorité du Souverain pour ne luy en laisser presque plus que le vain titre. *Vûës des grands Seigneurs de l'Etat.*

Les principaux de ces Seigneurs estoient Boson frere de l'Impératrice, Duc ou Viceroy d'Italie, qui avoit encore d'autres Gouvernemens en France, & en particulier celuy de Vienne. Après Boson, un des plus considérables estoit Hugues, toûjours nommé par les Historiens de ce temps-là Hugues l'Abbé *. Il estoit fils de Conrad dont il est parlé quelquefois dans nostre Histoire, & qui estoit frere de l'Impératrice Judith mere de Charles le Chauve. Hugues avoit toûjours esté très-puissant & très-considéré dans l'Etat, comme un homme d'une prudence singuliere. Le fameux Abbé Loup de Ferriere luy donne en luy écrivant la qualité de premier des Abbez de France †. Il avoit esté nommé à l'Archevêché de Cologne, sans estre encore ni Prestre ni Diacre ; mais l'épée & le casque luy convenoient mieux que la crosse & la mitre. Il succéda à Robert le Fort dans le Gouvernement des païs d'entre la Seine & la Loire, pour les défendre contre les Normands, & fut depuis ce temps-là un des plus fameux Généraux des Armées de France. La qualité d'Abbé n'estoit point alors incompatible avec cet employ.

* Hugo Abbas.

Annales Metens.

Epist. 88. † Abbatum summo.

T 2 Enfin,

Enfin, deux autres Seigneurs sont encore nommez dans l'Histoire à la teste de ceux qui avoient conspiré contre Charles le Chauve, & qui refusérent de mener leurs Troupes en Italie; sçavoir, Bernard Comte d'Auvergne, & un autre Bernard Marquis de Gothie, c'est-à-dire, Gouverneur du Languedoc, auquel on donnoit encore le nom de Gothie, à cause qu'il avoit esté longtemps possédé par les Visigots.

Ce nom se donnoit aussi par la mesme raison à la Marche ou Frontiére d'Espagne, & à ce que nous appellons aujourd'huy la Catalogne; mais c'étoit du Languedoc que ce Bernard dont il s'agit, estoit Marquis, c'est-à-dire, Gouverneur de cette Marche ou Frontiére de France.

L'Impératrice se joint avec eux.

L'Impératrice Richilde, quoiqu'elle n'eust pas esté de la conjuration contre l'Empereur, s'unit cependant après la mort de ce Prince avec ces Seigneurs. Le Prince Loüis n'estoit pas son fils, mais il l'estoit d'Irmintrude premiere femme de Charles le Chauve, & il fut heureux de ce que Richilde femme très-habile & très-intriguante, avoit perdu le fils dont elle accoucha après la défaite d'Andernac: car elle luy auroit sans doute fait tomber la Couronne, & elle en feroit venuë à bout, d'autant plus aisément, que Loüis estoit très-infirme; qu'il n'avoit aucunes belles qualitez qui le rendissent recommandable, & qu'un défaut de langue qui luy fit donner le surnom de *Begue*, le rendoit assez méprisable aux Seigneurs François. Elle avoit déja pris de bonnes mesures pour cela, ayant fait Boson son frere le plus puissant Seigneur de France, non seulement par les grands Emplois qu'elle luy avoit fait donner, mais encore par le mariage qu'elle luy fit contracter avec Hermengarde fille de l'Empereur Loüis II. Ce mariage attachoit aux intérests de Boson & aux siens tous ceux qui avoient quelque liaison avec cette Famille Impériale, & principalement l'Impératrice doüairiere Ingelberge, dont j'ay déja fait connoistre l'esprit & l'habileté. Au défaut du fils de Richilde, Boson profita de ces avantages, & ne crut rien de trop grand pour luy, non pas mesme une Couronne, & son ambition fut assez heureuse, pour parvenir jusques-là avec le temps.

Annales Bertiniani. Regino.

Ils commettent de grands désordres. Annales Bertiniani.

L'Impératrice estant rentrée en France, se joignit à son frere & aux autres Seigneurs, qui pour se rendre redoutables à Louis, s'estoient confédérez, & commettoient de grands désordres. Ils s'estoient avancez jusqu'en Champagne, & tinrent une Assemblée avec l'Impératrice en un lieu appellé Mont-Vitmar *.

Loüis cependant si-tost qu'il eut sçu la mort de son pere, partit d'Orrevile, Maison de plaisance entre Arras & Amiens vers la riviere d'Aulthie où il estoit alors, & prit le chemin de S. Denis, où l'on luy avoit mandé d'abord, qu'on apporteroit le corps de l'Empereur., & que l'Impératrice & les principaux Seigneurs s'y devoient rendre. Il fit avant que de partir & pendant la route, de grandes libéralitez à ceux qui se trouvérent auprès de sa Personne, donnant aux uns des Abbayes, aux autres des Gouvernemens, aux autres des Terres, afin de se les attacher.

Il

* Mons-Witmari. C'est apparemment Mont-Aymar, aujourd'huy le Montanner entre Châlons & Etange sur le chemin de Paris.

Il n'eſtoit pas encore fort avancé, lorſqu'on luy vint dire qu'on avoit changé de réſolution pour la ſépulture du Roy, & qu'il eſtoit déja enterré à Nantua : mais il fut bien ſurpris d'apprendre la mauvaiſe diſpoſition des Seigneurs & de l'Impératrice à ſon égard, & qu'ils luy faiſoient un crime de la diſpoſition qu'il avoit faite de pluſieurs Abbayés & Gouvernemens ſans leur participation. Cet avis luy fit quitter ſa route, & il ſe retira à Compiégne. *Loüis ſe retire à Compiégne.*

Il y fut quelque temps. Il y apprit que l'Impératrice & les Seigneurs étoient aſſemblez à Mont-Vitmar, d'où il vit auſſi-toſt après arriver des Envoyez. On ne dit point quelles propoſitions ils luy firent. Il les renvoya avec quelques perſonnes de ſon Conſeil, pour traiter avec l'Impératrice. Apparemment elle ne vit pas encore les choſes diſpoſées à réüſſir en faveur de ſon frere. Elle ſe défia peut-eſtre de la ſincérité & de l'intention des Seigneurs confédérez ; de ſorte qu'elle & eux de commun accord réſolurent d'aller trouver Louïs à Compiégne, & de continuer leur Aſſemblée à Chêne *, Maiſon Royale dans la Foreſt voiſine.

* Caſnus.

La réſolution y fut priſe de reconnoiſtre Loüis pour Roy. Chacun fit ſes demandes, que Loüis accorda. Le jour de S. André l'Impératrice luy mit entre les mains l'Acte, par lequel l'Empereur ſon pere le déclaroit ſon ſucceſſeur à la Couronne de France. Elle luy donna l'épée de S. Pierre, la Couronne, le Sceptre, le Manteau Royal, & il fut ſacré & couronné à Compiégne au commencement de Décembre par Hincmar Archevêque de Reims. Les Evêques, les Abbez, les Seigneurs, tous les Vaſſaux de la Couronne luy firent ſerment de fidélité, & il jura pareillement de conſerver leurs priviléges dans leur entier, & de ne manquer à rien de ce qu'il leur avoit promis. *Il y eſt ſacré & couronné Roi par Hincmar. Ibid.* An. 877.

Comme les affaires d'Italie dépendoient beaucoup de celles de France, la mort imprévûë de l'Empereur, & les ſuites qu'elle eut dans le Royaume, jetterent le Pape dans de grandes inquiétudes. Il avoit compté ſur une Armée de François, pour éloigner de Rome les Sarazins, & pour réprimer les violences des Ducs & des Comtes voiſins de Rome, & à la veille de recevoir ce ſecours, il s'eſtoit vu hors d'eſpérance de l'obtenir. Cette conjoncture fâcheuſe redoubla l'audace des Sarazins & des eſprits broüillons ; les Sarazins vinrent juſqu'aux portes de Rome, & le Pape fut obligé de traiter avec eux, & de ſe ſoûmettre à un tribut, pour les empeſcher de ruïner entierement les environs de la Ville, & peut-eſtre de ſe ſaiſir de la Ville meſme. Mais il n'avoit pas moins à craindre des Seigneurs Chrétiens d'Italie, que des Sarazins meſme. *Le Pape traite avec les Sarazins, & ſe ſoûmet à un tribut.* Epiſt. variæ Joann. Papæ.

Ces Seigneurs eſtoient pour la pluſpart des deſcendans de ces Ducs Lombards, que Charlemagne avoit laiſſez en poſſeſſion de leurs Duchez, lorſqu'il s'empara du Royaume de Lombardie. Lambert Duc de Spolete, & Adelbert Marquis de Toſcane eſtoient les plus mutins de tous après Adalgiſe Duc de Benévent, qui venoit d'eſtre aſſaſſiné par ſes parens meſmes. Lambert portoit ſon ambition juſqu'à prétendre à l'Empire ; & dès qu'il ſçut l'extrémité de la maladie de l'Empereur, il penſa à ſe ſaiſir de Rome. Le Marquis de Toſcane le ſoûtenoit de toutes ſes forces, & ils avoient envoyé à Tarente demander du ſecours aux Sarazins, pour les aider dans ce deſſein. *Lambert Duc de Spolete prétend à l'Empire.*

D'autre part Carloman Roy de Baviére avoit aussi ses prétentions sur la Couronne Impériale & sur le Royaume d'Italie. Il y avoit un parti considérable, plusieurs Seigneurs luy ayant voüé leur service, lorsqu'il parut sur la Frontiére avec son Armée un peu avant la mort de Charles le Chauve. Si-tost qu'il l'eut apprise, il écrivit au Pape, pour luy recommander ses intérests, & luy demander s'il ne seroit pas bien reçu à Rome, en cas qu'il y allast.

Ibid.

Il marche droit à Rome.

Lambert devoit peu espérer de l'emporter à force ouverte sur un tel concurrent. C'est-pourquoy il eut recours à l'artifice, & se déclara hautement pour Carloman mesme. Il assembla une Armée: il y reçut tous les factieux, tous les exilez, tous les ennemis du Pape, & marcha droit à Rome.

Le Pape ne vouloit ni de Carloman ni de Lambert, & tout son penchant estoit pour le Roy de France, qu'il avoit conjuré de passer au plustost en Italie avec une Armée: mais ni la santé de ce Prince, ni l'état de ses affaires, ne luy permettoient pas de sortir du Royaume.

Ibid.

Il exige au nom du Roi de Bavière le serment de fidélité des Seigneurs Romains.

Dans cette extrémité, le Pape dénué de tout secours & de tout ce qui eust esté nécessaire pour soûtenir un siége, n'osa refuser l'entrée de Rome au Duc de Spolete, qui y commit mille désordres. Le Pape mesme fut arresté & étroitement gardé; & enfin ce Duc voyant qu'il n'avançoit rien par ses mauvais traitemens, & que le Pape ne se résoudroit jamais à luy déférer la Couronne Impériale, il agit conformément au dessein qu'il n'avoit eu jusqu'alors qu'en apparence; & il résolut de le faire réüssir, ne pouvant faire mieux: c'estoit de faire tomber la Couronne Impériale au Roy de Baviére. Il éxigea au nom de ce Prince le serment de fidélité des Seigneurs Romains. Après cela il sortit de Rome, & luy ou les autres partisans de Carloman soûmirent à ce Prince le Royaume de Lombardie. L'Histoire parle fort obscurément sur ce fait; mais plusieurs Lettres du Pape à Carloman, & d'autres Monumens de ce temps-là le supposent, & ne laissent aucun lieu d'en douter.

Epist. 171. Chronic. Casauriense, &c.

Carloman tâche de mettre le Pape dans ses intérêts.

Si Carloman fust entré en Italie dans ces conjonctures avec une bonne Armée, il auroit obligé le Pape à le couronner Empereur; mais il n'estoit pas encore rétabli de la grande maladie, dont il avoit esté attaqué presque en mesme temps que le feu Empereur. Il avoit de plus toûjours de l'occupation du costé du Danube & de la Bohéme, à cause des révoltes continuelles des Esclavons; de sorte qu'il se contenta d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, pour tascher de le mettre dans ses intérests. Le Pape fit une réponse assez favorable, & dit qu'il seroit toûjours très-attaché à ce Prince. Il fit mesme entendre aux Ambassadeurs, que son dessein estoit de se réfugier dans les Etats de leur Maistre, en cas que la persécution du Duc de Spolete l'y obligeast. Mais il paroist que son inclination estoit toûjours du costé de la France, & de faire Loüis le Begue Empereur.

Le Pape publie un Manifeste, & se retire en France.

Il y avoit déja long-temps qu'il cherchoit l'occasion de s'évader de Rome, & de gagner les Etats de ce Prince. Mais le Duc de Spolete & le Marquis de Toscane gardoient si bien tous les passages, qu'il luy eust esté impossible de passer par terre. Il résolut de faire le voyage par mer, & s'estant asseûré d'un Vaisseau, il écrivit au Duc de Spolete qu'il estoit prest à partir pour la France; qu'il iroit de-là s'aboucher avec le Roy Carloman; qu'il se donnast bien

de

de garde de rien entreprendre pendant son absence contre les intérests de l'Eglise Romaine, ni de faire aucuns ravages sur les terres qui en dépendoient, & que s'il le faisoit, il seroit aussi-tost éxcommunié.

Le Pape avant que de partir, envoya par-tout une espéce de Manifeste, où il décrivoit les violences commises par le Duc de Spolete contre sa personne & contre les Sujets de l'Eglise. Il écrivit aussi à Loüis le Begue, pour l'avertir du dessein qu'il avoit pris de se réfugier en France, & d'y tenir un Concile, où il inviteroit les trois Rois de Germanie, pour lesquels il luy adressoit aussi des Lettres sur ce sujet.

Il aborda à Genes, & écrivit de-là au Roy de Baviére, pour le prier de ne pas trouver mauvais de ce qu'il ne se retiroit pas dans ses Etats, comme il l'avoit d'abord projetté, n'ayant pu le faire, dautant que tous les passages luy avoient esté fermez par ses ennemis. Il l'invitoit dans sa Lettre à se trouver avec les Rois ses freres au Concile qui devoit bientost s'assembler à Troyes, afin de délibérer ensemble sur les moyens de délivrer l'Eglise de l'oppression où elle estoit, & Rome du danger où elle se trouvoit de tomber entre les mains des Sarazins. *Il invite Carloman à se trouver avec les Rois ses freres au Concile de Troyes.* An. 878. *Ibid.*

De Genes le Pape vint débarquer à Arles, d'où le Duc Boson avec son épouse Hermengarde, le conduisit à Lion. Il s'y arrêta, & envoya donner avis de son arrivée au Roy, que les Envoyez trouvérent malade à Tours. Ce Prince fit partir aussi-tost quelques Evêques pour aller salüer le Pape de sa part, & le défrayer dans sa route. Ils le conduisirent à Troyes, & à la priére qu'ils luy en firent de la part du Roy, il y fit l'ouverture du Concile peu de temps aprés. *Ouverture de ce Concile.* Annales Bertiniani.

Ce fut le treiziéme d'Aoust, & le Pape commença par y renouveller l'éxcommunication qu'il avoit déja fulminée contre Lambert Duc de Spolete, & contre Adalbert Marquis de Toscane. Les Evêques y souscrivirent; mais ce fut à condition que le Pape éxcommunieroit généralement tous les usurpateurs des biens des Eglises: ces usurpations estoient alors un mal commun partout. Il se fit divers Canons en faveur des Evêques dans ce Concile, & le premier est remarquable. *Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques.* An. 878.

Il y est ordonné sous peine d'éxcommunication, à toutes les Puissances du monde, non seulement de rendre aux Evêques l'honneur qui leur est dû; mais encore il est fait défense à quiconque, de s'asséoir en leur présence, qu'ils ne commandent de le faire. Il n'y a guéres d'apparence que ce Canon ait esté éxécuté dans toute son étenduë. Tom. III. Concil. Gall. Can. 1.

Nonobstant l'empressement que le Pape avoit de voir à ce Concile les Evêques & les trois Rois François de Germanie, ni les uns ni les autres n'y parurent. Il y avoit toûjours peu d'intelligence entre la branche des Rois de France & celle des Rois de Germanie, & Carloman plus encore que ses deux fréres, voyoit le Pape en France avec chagrin, ayant espéré de l'avoir en Baviére, & de l'y engager à le couronner Empereur.

Le Roy un peu rétabli de sa maladie ne se trouva au Concile qu'au commencement de Septembre, & s'y fit sacrer de la main du Pape. Quelques-uns de nos Historiens modernes sans avoir assez examiné la chose, ont dit has- *Loüis le Begue y est sacré de la main du Pape.*

An. 878. hardiment que Louïs le Begue fut en cette occasion couronné Empereur par le Pape, & le mettent par cette raison au nombre des Empereurs; mais ils se sont trompez. Il fut seulement couronné Roy de France, à l'exemple de Pepin son trisayeul, qui après avoir reçu l'onction & la Couronne Royale de S. Boniface Archevêque de Mayence, voulut encore recevoir l'un & l'autre de la main du Pape Etienne III. La chose est certaine par les Lettres que le Pape écrivit à Louïs le Begue après cette cérémonie: il ne luy donne dans ces Lettres que le nom de Roy; & dans une autre qu'il écrivit à Louïs & à Carloman, tous deux fils de Louïs le Begue, il donnoit à Charles le Chauve leur ayeul la qualité d'Empereur, & à Louïs leur pere celle de Roy seulement. L'Archevêque Hincmar dans plusieurs de ses Lettres n'appelle ces deux Princes que les fils du Roy Louïs, & non pas de l'Empereur Louïs. Enfin Louïs le Begue luy-mesme dans une Chartre en faveur de l'Eglise de Nevers, datée du quatriéme des Ides de Septembre, c'est-à-dire, trois jours après la cérémonie de son Couronnement, ne prend que la qualité de Louïs Roy par la miséricorde de Dieu, & non celle d'Empereur. Il est donc certain qu'en cette occasion il ne reçut ni la dignité ni la Couronne Impériale, & qu'il ne fut jamais Empereur.

Joan. Papæ VIII. Epist. 47. & aliis. Epist. 71. Hincmar. apud Flodoard. L. 3. c. 19. apud Sirmond. in notis ad Concil. Gall. Tom. III.

Le Pape n'avoit garde de luy donner en France la Couronne de l'Empire. Il auroit voulu qu'il la fust venu prendre à Rome, & l'y attirer par ce moyen avec une Armée. Il fit mesme paroistre en plus d'une occasion dans ce Concile, le peu de considération qu'il avoit pour ce Prince, dont il voyoit la foiblesse de ses propres yeux. Louïs le pria de confirmer par son autorité Pontificale, l'Acte par lequel le feu Empereur son pere l'avoit déclaré son successeur au Royaume de France. Volontiers, luy répondit le Pape; mais à condition que vous confirmerez aussi la donation & l'union que l'Empereur vostre pere a faite de l'Abbaye de S. Denis à l'Eglise Romaine; & comme le Roy le refusa, il refusa aussi le Roy. Plusieurs crurent que cette prétenduë donation de l'Abbaye de S. Denis avoit esté fabriquée par quelques Evêques & par quelques-uns des Ministres du Roy, chagrins de ce que ce Prince l'avoit donnée à l'Abbé Gauslin, aussi-tost après qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur; & que par jalousie contre cet Abbé, & à dessein de faire leur Cour au Pape, dont le Duc Boson entre autres ménageoit fort les bonnes graces, ils vouloient la faire unir à l'Eglise de Rome. Le Pape refusa encore au Roy une autre chose, dont le refus dut luy estre extrémement sensible.

Annales Bertiniani ad an. 878.

Ibid.

Après la cérémonie du Couronnement, le Roy invita le Pape à le venir voir en une Maison Royale qu'il avoit auprès de Troyes. Il l'y régala magnifiquement, luy fit tous les honneurs imaginables, & luy aussi-bien qu'Adelaïde son épouse, le comblerent d'amitiez & d'honnestetez, & luy firent de magnifiques présens.

Le Pape refuse de sacrer la Reine Adelaïde.

Quand il fut retourné à Troyes, le Roy luy envoya un Seigneur de sa Cour, pour le prier de vouloir bien prendre un jour pour sacrer & couronner de sa main la Reine Adelaïde. Le Pape s'en défendit, & pria le Roy de ne le point presser là-dessus. L'Histoire ne marque point en cet endroit la cause de la difficulté que faisoit le Pape: mais il est hors de doute que c'estoit celle que je vais dire.

Lorsque Louïs le Begue vers l'an huit cens soixante-deux se fut révolté contre le Roy son pere, & qu'il se fut réfugié en Bretagne, il y épousa Ansgarde, dont il eut deux fils, Louïs & Carloman. Ce mariage s'estoit fait contre la volonté du Roy, qui dans la suite obligea ce Prince à répudier Ansgarde, & à épouser Adelaïde. Ce second mariage fut regardé par le Pape comme illégitime; apparemment Ansgarde vivoit encore au temps dont je parle. Louïs & Carloman sortis de ce premier lit, avoient leur parti à la Cour; ils prétendoient au Thrône, & ils y parvinrent en effet. C'est là ce qui empescha le Pape de couronner Adelaïde.

Il excommunie quelques Seigneurs rebelles.

Le Duc Boson dont le crédit avoit esté si grand sous le Régne de Charles le Chauve par le moyen de l'Impératrice Richilde sœur de ce Duc, n'estoit pas moins puissant sur l'esprit de Louïs le Begue. Frere d'une Impératrice, gendre de l'Empereur Louïs II. il vouloit aussi estre beau-pere d'un Roy. Il avoit déja asseûrance qu'une de ses filles épouseroit Carloman un des deux fils du Roy, & leur mariage se fit en effet à Troyes le jour d'après la fin du Concile. Ce Duc & sa femme Hermengarde estoient très-bien dans l'esprit du Pape. Le refus du Couronnement d'Adelaïde fut apparemment l'effet de leur intrigue. Néanmoins le Pape pour adoucir ce refus, & pour paroistre entrer beaucoup dans les intérests du Roy, éxcommunia quelques Seigneurs rebelles, qui faisoient de grands désordres dans le Royaume, & entre autres Hugues, fils de Lothaire mort depuis long-temps Roy de Lorraine, qui l'avoit eu de Valdrade sa Maistresse, & qui fut cause de tant de maux sous le Régne de ce Prince.

Bernard Marquis du Languedoc, est declaré ennemi de l'Etat.

Un autre rebelle, c'estoit Bernard Marquis du Languedoc, fut aussi déclaré ennemi de l'Etat, & ses Gouvernemens furent donnez à divers Seigneurs. Un frere de ce Marquis quelques mois auparavant s'estoit saisi d'Evreux, & faisoit de-là des ravages dans tout le païs. D'un autre costé le Comte du Mans nommé Gosfrid, faisoit faire impunément des courses par ses enfans, aussi séditieux que luy, dans les Provinces voisines de son Gouvernement, où ils s'estoient emparez de plusieurs Chasteaux: mais par l'appuy qu'il avoit à la Cour & dans le Conseil, il en fut quitte pour venir demander pardon au Roy, avec qui il estoit convenu de luy remettre entre les mains les Places dont il s'estoit saisi; mais à condition que le Roy les luy rendroit, pour les tenir désormais à foy & hommage. Les courses des Normands qui recommencérent alors entre la Seine & la Loire, & l'appréhension qu'on eut de la révolte des Bretons, obligeoient à avoir ces condescendances. Ce dernier motif fut une raison particuliere pour laisser le crime de Gosfrid impuni. Il avoit beaucoup de crédit en Bretagne. Il promit de faire ensorte que les Bretons ne rompissent pas la paix. Il le fit en effet, & les arresta pendant quelque temps; mais & luy & eux oublierent bien-tost leur promesse.

Fin du Concile.

Le Pape termina le Concile de Troyes par un discours, où il éxhorta les Prélats François à luy procurer un prompt secours contre les Sarazins & contre les autres ennemis du S. Siége en Italie. Il adressa aussi la parole au Roy sur ce sujet, & le pria de luy dire franchement, s'il estoit en état ou non, de luy accorder ce qu'il luy demandoit.

On ne dit point ce que le Roy répondit, mais le Pape vit bien par la connoissance qu'il eut de l'état des affaires en France, qu'il n'avoit rien à attendre de ce costé-là.

Promesse que le Pape fait au Duc Boson.

Annales Bertiniani ad an. 878. Epist. Joan. VIII.

Annales Fuldens.

Il partit, & fut reconduit en Italie par le Duc Boson & par Hermengarde jusqu'à Pavie avec de grandes précautions, à cause des embuscades que le Duc de Spolete luy tendoit, & ils n'omirent rien pour augmenter l'amitié & l'attachement que ce Pontife avoit pour eux. Sous un Roy plus éclairé ou plus absolu que n'estoit Louïs le Begue, cette application du Duc à mettre le Pape dans ses intérests, auroit esté suspecte, & auroit peut-estre esté punie. Mais quand le Prince craint ses Sujets, il cesse d'en estre craint luy-mesme. Il n'ose plus rien, & eux osent tout. Pendant le voyage le Pape & le Duc prirent des mesures pour exclure le Roy de Baviére du Royaume d'Italie, & le Pape promit au Duc de se servir de toute son autorité, pour l'en mettre en possession.

Le Roi envoye des Ambassadeurs à Louis Roi de Germanie.

Cependant le Conseil du Roy voyant que les Normands recommençoient leurs descentes; que les Bretons pensoient à secoüer le joug, & se défiant de la fidélité de plusieurs Comtes & Seigneurs puissans dans l'Etat, luy persuada de faire une paix solide & durable avec les Rois de Germanie, Carloman, Charles & Louïs ses cousins; & comme Louïs estoit celuy des trois avec qui il avoit le plus d'affaires à démesler, à cause des anciennes contestations sur le Royaume de Lorraine, il luy envoya des Ambassadeurs, pour luy proposer de faire entre eux un accord sur les prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre.

Lettre de Louis au Roi.

Annales Bertiniani.

Ces Ambassadeurs revinrent quelque temps après le départ du Pape, & asseûrérent le Roy qu'ils avoient trouvé le Roy de Germanie très-disposé à la paix, & ce Prince le luy témoigna luy-mesme par la Lettre suivante, qui estoit pleine de cordialité.

Formulæ Antiquæ Alsaticæ.

A *Mon très-cher frere & intime ami le très-glorieux Roy des Gaules, d'Aquitaine & d'Espagne * Louïs Roy des François. † Que la Grace, la Paix & la Victoire vous soient accordez par le Ciel. Mon très-cher frere, qui estes du mesme Sang que moy, qui portez le mesme nom que moy, & qui estes une partie de mon ame, je vous conjure, que sans avoir nul égard aux querelles & à l'inimitié que des hommes intéressez & méchans fomentoient entre vostre pere & le mien, nous nous aimions d'une amitié Chrétienne, & telle qu'elle doit estre entre des personnes si proches; qu'en temps de paix & en temps de guerre on nous trouve toûjours unis & fidéles l'un à l'autre, & qu'on ne nous regarde jamais comme deux Princes, mais comme un seul. Par là nous osterons à nos Vassaux l'occasion de s'élever & de s'agrandir par nos dissensions & nos pertes, & à nos ennemis & aux*

* Louïs le Begue est appellé Roy d'Espagne, à cause qu'il estoit Maistre du Languedoc, que l'on appelloit encore quelquefois du nom d'Espagne, parce qu'il avoit esté possédé long-temps par les Visigots d'Espagne, ou plus vraisemblablement parce que la Catalogne estoit encore sous la Domination de Louïs le Begue.

† Louïs de Germanie s'intitule Roy des François, parce qu'il estoit Maistre de la France Orientale.

aux Etrangers le ſujet de triompher de la ruïne de nos Royaumes. Afin d'affermir cette alliance entre nous, je vous envoye pour gage de mon amitié, un cheval plus eſtimable par ſa force & par ſa viteſſe, que par ſa taille & ſa beauté: la ſelle eſt comme celle dont je me ſers; & tout le préſent vous fera connoiſtre, que je préfére le bon & l'utile au luxe & à la ſplendeur. Je vous envoye auſſi un fort beau Pavillon; lorſque vous l'aurez fait tendre dans voſtre Palais, ſa ſeule vûë, dans le temps que vous tiendrez voſtre Conſeil, arreſtera les langues malignes des Conſeillers mal intentionnez, qui ayant devant les yeux ce que je vous offre, & dont vous paroiſtrez faire eſtime, ils ſeront convaincus de mon attachement pour vous, & de voſtre affection pour moy. Enfin, comme voſtre vie m'eſt chere, je vous envoye des Aromats, diverſes compoſitions, & des remedes: leur odeur, leur ſaveur, leur uſage pourront vous faire quelque plaiſir, contribuer à prolonger vos jours, & vous engager à m'aimer conſtamment, comme je le mériteray par mon amitié réciproque.

Loüis le Begue après le rapport des Ambaſſadeurs, & ſur la Lettre du Roy de Germanie, partit de Compiégne; & ſe rendit à Heriſtal ſur la Meuſe, & de-là à Merſen ſur la meſme riviere, où les deux Rois ſe virent le premier jour de Novembre. Ils ſe trouvérent tous deux avec la meſme inclination pour la paix, & conclurent enſemble un Traité, dont voici les principaux Articles, qui furent ſignez à Foron ou Friconi, autre Maiſon Royale entre Maſtric & Aix-la-Chapelle. *Entrevûë des deux Rois.* Apud Goldaſt. T. 3. pag. 387.

On conſentit de part & d'autre que pour le Royaume de Lorraine, on s'en tiendroit au partage que Charles le Chauve & ſon frere Loüis Roy de Germanie en avoient fait entre eux; que Loüis le Begue auroit la partie de cet Etat qui avoit eſté cédée à ſon pere, & que l'autre demeureroit à Loüis de Germanie. *Articles du Traité conclu entre eux.*

Cette ſeconde portion du Royaume de Lorraine eſtoit déja entre les mains des trois Princes de Germanie, & ils avoient fait ſur cela entre eux divers Traitez. D'abord elle échut à Loüis, & puis elle fut cédée à Carloman. Elle eſtoit retournée à Loüis, & tout récemment il en avoit cédé une partie à Charles ſon autre frere. Ainſi Loüis à cet égard traitoit avec Loüis le Begue en ſon nom & au nom de ſes freres.

Secondement, pour ce qui eſt du Royaume d'Italie, il fut réglé qu'on laiſſeroit les choſes en l'état où elles eſtoient, juſqu'à une autre Aſſemblée, que les quatre Souverains de la Maiſon de Charlemagne tiendroient dans quelque temps: & cependant Loüis le Begue voulut qu'on miſt par écrit la proteſtation qu'il faiſoit, de ne pas renoncer à cet Etat, dont il prétendoit avoir ſa part.

Troiſiémement, les deux Rois ſe promirent mutuellement que l'un des deux venant à mourir, celuy qui ſurvivroit prendroit la protection des enfans de l'autre, pour leur conſerver les Etats de leur pere.

En quatriéme lieu, qu'ils envoyeroient des Ambaſſadeurs aux Rois Carloman & Charles, pour les inviter à l'Aſſemblée qu'ils avoient réſolu de faire au mois de Février prochain, afin de conclure une paix générale, lever toutes

les difficultez, & étouffer toutes les semences de querelles: que si ces Princes refusoient de s'y trouver, eux-deux feroient ensemble une alliance très-étroite, pour ne s'en départir jamais.

Ils réglérent encore quelques autres points moins importans, qui tendoient tous à affermir la paix entre les deux Couronnes; mais l'Assemblée qu'ils avoient assignée au mois de Février suivant, ne se tint point.

Revolte du Marquis de Languedoc.

An. 879. Ce qui l'empescha, fut la révolte de Bernard Marquis de Languedoc, qui sans s'embarrasser de l'éxcommunication qu'on avoit lancée contre luy au Concile de Troyes, ni de la Sentence, par laquelle le Roy l'avoit dépoüillé de tous ses Gouvernemens & de toutes ses Terres, avoit des Troupes sur pied, avec lesquelles il prétendoit se maintenir en possession du Languedoc & de toutes les Places qu'il occupoit. Le Roy marcha de ce costé-là, prenant sa route par la Bourgogne, où il avoit donné rendez-vous à ses Troupes sous les murailles d'Autun. Mais quand il fut arrivé à Troyes, il y retomba dans la mesme maladie dont il avoit esté attaqué l'année d'auparavant, & en peu de jours il fut à l'extrémité.

Mort de Louis le Begue.

Se voyant en cet état, il recommanda son fils Louïs à Bernard Comte d'Auvergne, & l'envoya à Autun, l'y faisant accompagner par ce Seigneur, par Hugues l'Abbé, par le Duc Boson, & par son Grand Chambellan nommé Thierri, à qui il avoit donné une partie de la dépoüille du Marquis de Languedoc & le Comté d'Autun. Ensuite il se fit porter à Compiégne, où se voyant près de mourir, il ordonna à Odon Evêque de Beauvais & au Comte Albuin, de porter la Couronne & l'Epée, & toutes les autres marques de la Royauté à son fils aîné Louïs; leur recommandant de le faire au plustost sacrer & couronner Roy. Il mourut le dixiéme d'Avril jour du Vendredy-Saint de l'an 879. après un an & six mois de Régne; Prince foible & surnommé dans l'Histoire *le Faineant*, parce que pendant son Gouvernement il ne se passa rien de mémorable, & qu'il fut presque toûjours malade. Outre ses deux fils Louïs & Carloman, qu'il avoit eu d'Ansgarde sa premiere femme, la Reine Adelaïde quand il mourut, estoit grosse d'un Prince, qui fut nommé Charles, & depuis surnommé *le Simple*; surnom aussi peu honorable que ceux qu'on avoit donnez à son pere. Nous le verrons néanmoins monter sur le Thrône; mais après bien des troubles & des révolutions de l'Etat, qui se préparoient dès le vivant du Roy, & qui commencerent incontinent après sa mort.

An. 879.

Fâcheuse situation des affaires.

La jeunesse du Prince ordinairement fatale aux Peuples, l'est encore plus lorsqu'elle trouve l'Etat déja ébranlé, & que l'autorité Royale presque aneantie, passe en des mains entierement incapables de la soûtenir. Telle estoit la situation des choses après la mort de Louïs le Begue. L'indépendance des Grands déja trop établie sous le Régne de ce Prince, leur ambition, les divisions qui régnoient entre eux, leurs animositez, leurs jalousies leur ostoient toute vûë du bien public. C'estoit à qui profiteroit du débris de l'Etat, chacun voulant en avoir sa part; ne refusant pas à la vérité pour la plûspart, d'avoir un Maistre; mais pensant à augmenter tellement leur puissance, qu'ils luy fussent redoutables, sans avoir rien à craindre de luy.

Je-

Je dis que la plufpart ne refufoient pas d'avoir un Maiftre; car le Duc Bofon portoit fes deffeins plus haut. Hermengarde fa femme, fille de l'Empereur Louïs II. eftoit fans ceffe à luy demander, quand enfin la fille d'un Empereur cefferoit d'eftre fujette, & fi après avoir efté autrefois deftinée pour époufe à l'Empereur d'Orient, * elle ne fe verroit pas au moins un jour Reine? Annales Bertiniani.

Alors chacun fit valoir fes droits & fes prétentions fur le Royaume de France. Louïs de Germanie par un des articles du dernier Traité de Merfen, devoit eftre le protecteur des enfans de Louïs le Begue, & les maintenir dans la poffeffion du Royaume de leur pere, fans permettre qu'on en détachaft rien; mais luy-mefme commença à former des deffeins fur la partie du Royaume de Lorraine, qui avoit efté réünie à la Couronne de France par Charles le Chauve. *Prétentions de Louïs de Germanie & de Hugues.*

Hugues fils de Valdrade & de Lothaire Roy de Lorraine, quoique notoirement illégitime, protefta contre l'invafion injufte de Charles le Chauve, & foûtint que le Royaume de Lorraine devoit luy revenir; que la qualité de fils légitime eftoit difputée à Louïs & à Carloman que les François plaçoient néanmoins fur le Thrône, & qu'elle ne leur appartenoit pas plus inconteftablement qu'à luy.

Si le Royaume avoit efté tranquille & bien uni au dedans, ces deux ennemis auroient efté peu à craindre: mais on ne voyoit par-tout que divifions & partialitez. Il y avoit deux factions principales dans l'Etat. Les Chefs de l'une eftoient Bofon, Hugues l'Abbé, Thierri Grand Chambellan, & Bernard Comte d'Auvergne. L'autre faction avoit pour Chef l'Abbé Goflin, tout-puiffant fous Charles le Chauve, & contre lequel la faction contraire avoit tout fait, pour le renverfer fous le dernier Régne. Il fortifia fon parti de Conrad Comte de Paris, homme ambitieux & vain, qu'il flata des plus hautes efpérances, & à qui il fit un plan de fes intrigues & de fes reffources qui le charma. *Factions dans l'Etat.* *Ibid.*

La premiere faction avoit un grand avantage fur l'autre: c'eft que le Roy avant que de mourir, ainfi que je l'ay dit, avoit recommandé aux quatre Seigneurs que j'ay nommez, le foin de l'Etat & le Prince Louïs, & leur avoit envoyé par Odon Evêque de Beauvais & par le Comte Albuin, l'Epée, la Couronne, & tout ce qui devoit fervir à la cérémonie du Couronnement du jeune Prince, en les priant, fi-toft qu'ils auroient appris fa mort, de le faire couronner.

En effet, Odon & Albuin fur le premier avis certain qu'ils eurent de la mort du Roy, remirent entre les mains du grand Chambellan la Couronne & l'Epée, & auffi-toft tous les Seigneurs qui eftoient vers Autun avec Louïs, envoyérent ordre à toute la Nobleffe des Provinces voifines, de s'affembler à Meaux, & d'y attendre le Prince, pour délibérer fur les néceffitez & fur les dangers de l'Etat. Avant que de partir d'Autun, le Grand Chambellan & Bofon furent fur le point de fe broüiller enfemble. J'ay déja dit que le feu Roy avoit donné au Grand Chambellan le Comté d'Autun; Bofon euft fort fouhai- *La Nobleffe de quelques Provinces eft convoquée à Meaux.* *Ibid.*

* Elle avoit efté deftinée à l'Empereur Conftantin, fils de Bafile.

té l'avoir, & ce Comté luy auroit esté fort commode pour faire réüssir ses desseins. Il pria le Grand Chambellan de le luy céder. Celuy-ci s'en défendit d'abord; mais Hugues l'Abbé s'estant entremis de cette affaire, il les accommoda. Boson avoit dans le Comté d'Autun plusieurs Abbayes, dont les deux derniers Rois luy avoient donné les revenus. Il les céda toutes au Chambellan, qui luy céda pareillement le Comté.

Ibid.

Il se fait une autre Assemblée à Creil.

L'Abbé Goslin de son costé, & Conrad Comte de Paris convoquérent de leur propre autorité une Assemblée à Creil, à l'embouchûre de la petite riviere du Terin dans l'Oise; plusieurs Evêques, Abbez & Seigneurs s'y trouverent, ayant autant de droit, disoient-ils, d'y traiter du bien de l'Etat après la mort du Roy, que ceux qui s'assembloient à Meaux. Mais l'Abbé Goslin n'avoit rien moins que cela en vûë.

Depuis qu'il avoit esté fait prisonnier à la journée d'Andernac, sur la fin du Régne de Charles le Chauve, il avoit toûjours entretenu de grandes liaisons avec Loüis de Germanie. Ce Prince l'avoit traité avec beaucoup d'honnesteté durant sa prison, qui ne fut pas longue, & l'avoit renvoyé sans rançon à Charles le Chauve.

Ibid.

Se croyant seûr de la faveur de ce Prince, il résolut de l'appeller en France, & de l'y faire reconnoistre pour Roy. Il avoit communiqué d'abord son dessein au Comte de Paris, qui l'approuva, & après s'estre asseûré encore du suffrage de plusieurs Seigneurs, il ne fit point de difficulté de le proposer à l'Assemblée de Creil. L'incapacité des enfans de Loüis le Begue, qui estoient tout jeunes & sans expérience; le défaut de leur naissance, estant nez d'une femme répudiée, & qui n'avoit jamais eu la qualité de Reine, la sagesse, la valeur, la douceur du Gouvernement de Loüis de Germanie, la grandeur de sa puissance, qui le mettoit en pouvoir quand il auroit uni ses Etats avec le Royaume de France, non seulement de résister aux Normands, mais encore de les chasser entiérement du Royaume, les avantages particuliers que tous ceux qui auroient contribué à l'élévation de ce Prince, auroient droit d'en espérer, l'abaissement de ceux qui ne s'estoient rendus maistres des fils du feu Roy, que pour continuer à l'estre du Gouvernement, & pour abuser de leur autorité, comme ils avoient fait sous le Régne précédent, tous ces motifs furent employez pour engager l'Assemblée à se déclarer en faveur de Loüis de Germanie.

L'Assemblée de Creil offre à Loüis de Germanie la Couronne de France.

Elle se déclara en effet pour ce Prince, & on luy envoya sur le champ des Ambassadeurs pour luy offrir la Couronne de France. On le pria de s'avancer jusqu'à Metz, & de profiter des intelligences qu'on avoit parmi les Seigneurs, les Evêques & les Abbez de ce païs-là, pour se rendre maistre de cette partie du Royaume de Lorraine.

Ce Prince l'accepte.

Loüis de Germanie estoit modéré, mais non pas jusqu'à refuser une Couronne. L'acceptation de l'offre qu'on luy en faisoit au nom de la Nation Françoise, luy parut n'estre pas contre le serment qu'il avoit fait de ne la pas enlever aux enfans du défunt Roy. Ainsi sans s'arrester trop au scrupule, il vint à Metz, & y fut reçu avec applaudissement. Si-tost que l'Abbé Goslin & le Comte de Paris le sçûrent en marche, ils s'avancérent eux-mesmes avec ceux

de

de leur parti jusqu'à Verdun, où le Roy de Germanie vint les joindre, & reçut leurs hommages & la qualité qu'ils luy donnérent de Roy de France.

Ces nouvelles portées aux Seigneurs de l'Assemblée de Meaux, leur causérent de grandes inquiétudes. Ils n'estoient point en état de résister à l'Armée du Roy de Germanie, & jugerent que les efforts qu'ils feroient pour s'y opposer, ne serviroient qu'à allumer une guerre civile des plus cruelles dans toute la France: ils résolurent pour ne pas perdre entiérement l'Etat, d'en abandonner une partie.

Ils envoyérent au plustost vers le Roy de Germanie Vaultier Evêque d'Orleans & deux Comtes, pour le prier de ne pas passer outre, & pour luy dire, que pourvu qu'il voulust bien laisser le Royaume en paix, & retirer son Armée, on luy céderoit la partie du Royaume de Lorraine, qui estoit échûë en partage à Charles le Chauve. Louïs écoûta cette proposition, & crut qu'il estoit & de la prudence & de son interest d'entrer en possession, sans coupférir, d'une très-grande étenduë de païs, plustost que de s'exposer aux succès incertains d'une guerre, qu'il estoit d'ailleurs difficile de bien justifier. Son Empire par cette cession s'augmentoit d'une grande partie des Païs-Bas, de Toul, de Metz, de Verdun, de tous les Territoires & dépendances de ces Villes-là, & de plusieurs autres Places. Le Traité fut bientost conclu. Louïs reprit le chemin de ses Etats avec ses Troupes, & l'Abbé Goslin, le Comte de Paris, & tous ceux qui avoient suivi leur parti se trouverent abandonnez.

Il fait un Traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux.
Ibid.

Le Comte & l'Abbé ne croyant pas qu'il y eust pour eux de seûreté en France, se sauverent au-delà du Rhin, & allerent trouver la Reine Lutgarde, femme de Louïs de Germanie, pour luy demander retraite, & se plaindre à elle de ce que le Roy les avoit ainsi laissez à la merci de leurs ennemis, & de ce qu'il avoit manqué une occasion si favorable de se faire le plus puissant Prince de la Maison de Charlemagne.

Annales Bertiniani ad an. 879.

La Reine femme ambitieuse, entra fort dans leurs sentimens, & dit hautement, que si elle avoit esté de l'expédition du Roy, il feroit actuellement Roy de France; elle luy en fit mesme revenir l'envie, de sorte qu'on accorda au Comte & à l'Abbé un secours de Troupes, avec lequel estant rentrez en France, ils y firent de grands ravages, & ce Prince leur donna des ôtages, pour les asseûrer qu'ils seroient soûtenus & puissamment secourus. Ces nouvelles ranimerent leur parti & le grossirent: mais un avis que le Roy de Germanie reçut en mesme temps, mit de grands obstacles à leurs projets.

Il apprit que son frere aîné Carloman Roy de Baviére estoit tombé en apopléxie; qu'il estoit en danger de mort, & qu'Arnoul fils naturel de ce Prince s'estoit déja emparé d'une partie de l'Etat. Louïs partit aussi-tost, il entra en Baviére avec quelques Troupes, & eut bien-tost dissipé en chemin faisant la faction d'Arnoul. Il arriva à la Cour de Carloman, & le trouva accablé d'une paralysie qui luy ostoit l'usage de la parole, quoiqu'après l'attaque d'apopléxie il fust revenu à luy. Carloman témoigna beaucoup de joye de voir le Roy son frere, & luy fit entendre par écrit, qu'il luy recommandoit son Royaume, la Reine sa femme & son fils.

Louïs-

Louïs demeura là quelque temps, donna ordre à tout, pour tenir les Peuples en paix & dans la soûmission, & mettre les Frontiéres en seûreté dans une conjoncture, dont les ennemis & les séditieux pourroient profiter. Après quoy il revint avec la Reine sa femme dans ses Etats de Lorraine, où il trouva un nouvel ennemi.

Hugues se veut faire reconnoître Roi de Lorraine.

Hugues, dont j'ay déja parlé, fils naturel de Lothaire Roy de Lorraine & de Valdrade, estoit venu se présenter aux Peuples du Royaume de Lorraine, dans l'espérance de s'y faire reconnoistre pour Roy. Sous la premiere Race la chose n'eust rien eu d'extraordinaire, la qualité de fils naturel n'estant point alors un obstacle à la succession de la Couronne. Mais depuis que la seconde estoit sur le Trône, l'usage avoit esté contraire; après tout, la chose la plus nécessaire qui luy manquoit, estoit la puissance & la force. Il avoit quelques Troupes; mais ce n'estoit qu'un ramas de brigands sans discipline, qui n'estoient bons qu'à piller & à ravager, & ils le faisoient d'une maniere cruelle.

Annales Fuldenses.

Louïs de Germanie en arrivant à Verdun, trouva tout le païs dans la consternation, Hugues s'estant rendu Maistre d'un Chasteau fort proche de la Ville, où il avoit laissé une Garnison qui désoloit tous les environs. Le Roy fit un détachement de son Armée pour aller attaquer Hugues; mais on ne le put joindre, & le détachement fut employé au siége du Château. La Place fut emportée & rasée; une partie de la Garnison passée au fil de l'épée, & le reste pris. Mais ce retour du Roy de Germanie en Lorraine, & le bruit que l'Abbé Goslin, & le Comte de Paris répandoient par-tout, que ce Prince venoit à leur secours avec une grande Armée, causoient de grandes allarmes aux Chefs du parti contraire, qui avoient avec eux les deux jeunes Princes Louïs & Carloman.

An. 879.

Résolution des Seigneurs fidéles touchant la succession.

Annales Bertiniani.

Quoique Louïs le Begue n'eust désigné pour son successeur en mourant que Louïs l'aîné des deux, & qu'il l'eust fait sacrer de son vivant, cependant les Seigneurs fidéles avoient résolu de les mettre l'un & l'autre sur le Trône, & de partager entre eux-deux l'Etat, selon la coûtume de la Nation; & en particulier le Duc Boson, dont Carloman venoit d'épouser une fille, n'auroit eu garde d'abandonner ainsi les intéreʃts de son gendre, & de manquer de faire sa fille Reine. Ce partage estoit ce qui embarrassoit, & ce qui faisoit différer le Couronnement des Princes. Mais dès qu'on sçut que Louïs de Germanie revenoit en Lorraine, Hugues l'Abbé & les autres Chefs résolurent de les faire couronner incessamment, pour contenir les Peuples, qui se voyant sans Souverain, auroient pu dans cette espéce d'interrégne, estre plus aisément tentez de se donner au Roy de Germanie. Ainsi ils firent partir les Princes pour l'Abbaye de Ferrieres dans le Senonois, & envoyerent avec eux Ansegise Archevêque de Sens, & d'autres Evêques pour les sacrer & les couronner.

HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS III. CARLOMAN.



Es deux Princes avoient alors au moins quinze ou seize ans, puisque Carloman le plus jeune venoit d'épouser la fille du Comte Boson ; car l'Histoire donne à ce Seigneur aussi-bien qu'à quelques autres, tantost la qualité de Comte, & tantost celle de Duc: mais il fut honoré de celle de Roy cette année-là mesme.

Par quels moyens le Duc Boson parvient à la Royauté.

Boson estoit un homme de grande qualité & puissant ; mais nous ne voyons pas par aucun endroit de l'Histoire, qu'il fust de la Maison Royale. C'estoit un esprit infiniment adroit & accort, qui eut le talent de se faire aimer de tout le monde, excepté de sa premiere femme nommée Ingeltrude, qui le quitta scandaleusement pour s'attacher à un autre Seigneur, par qui elle se fit enlever, & qu'elle suivit pendant plusieurs années en divers endroits de la France, malgré les éxcommunications que le Pape Nicolas I. lança contre l'un & contre l'autre. Elle mourut enfin empoisonnée, selon quelques-uns, par son mari. Boson eut ensuite l'avantage de voir épouser sa sœur en secondes nôces par Charles le Chauve, femme aussi habile que son frere, & qui employa pour l'élever, tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roy son mari. Lorsque ce Prince de concert avec le Roy de Germanie son frere, se fut emparé d'une partie du Royaume de Lorraine après la mort de Lothaire, il confia le Comté ou le Gouvernement de Vienne à Boson, à qui il avoit déja donné de grands biens, & estant devenu Empereur, il le fit son Lieutenant Général en Italie. Ce fut là que Boson sçut gagner entierement le Pape Jean VIII. & qu'il épousa Hermengarde, fille de l'Empereur Loüis II.

Annales Fuldenses.

Aprés la mort de Charles le Chauve, l'Impératrice doüairiere Ingelberge belle-mere de Boson, agit fortement auprés du Pape, pour l'engager à procurer à son gendre une fortune au-dessus de celle de Sujet; c'est ce qu'on voit par une Lettre du Pape à cette Princesse, & il semble qu'alors le Pape pensoit à le faire élire Roy d'Italie. Mais le parti de Carloman Roy de Baviére prévalut; car il est certain par la suite de nostre ancienne Histoire, que ce Prince s'empara du Royaume de Lombardie. Il fallut donc que Boson portast son ambition ailleurs, comme il fit à l'occasion des troubles de France aprés la mort de Loüis le Begue.

Annales Fuldenses.

Les Evêques de Provence entrent dans son parti, & s'assemblent à Mante.

Il s'estoit rendu trés-agréable dans son Gouvernement de Vienne, sur tout aux Evêques, & avoit aussi-bien réüssi à se les attacher, qu'à gagner les bonnes graces du Pape. Tandis qu'à l'extrémité de la France du costé de la Lorraine tout estoit en confusion, que les uns vouloient avoir pour Roy Loüis de Germanie, & les autres les deux fils de Loüis le Begue, la femme & la belle-mere de Boson, & peut-estre le Pape avec elles, agirent si bien sous-main, qu'ils persuadérent aux Evêques de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, de n'entrer ni dans l'un ni dans l'autre parti, & d'en former plustost un troisiéme, de se détacher de la Couronne de France, & de se choisir un Roy pour les gouverner selon leurs Loix particulieres. On leur fit comprendre en mesme temps qu'ils ne pouvoient jetter les yeux sur une personne, qui en fust plus digne que Boson, dont ils connoissoient depuis long-temps la prudence, la valeur, l'honnesteté, la douceur, qui estoit beau-frere d'un Empereur, & gendre d'un autre Empereur, & celuy de tous les Seigneurs de France que ses grands Emplois avoient rendu le plus illustre. On n'ajoûta point néanmoins ce qui fut dit depuis, & qu'un Historien contemporain ayant entendu dire, a mis dans son Histoire contre toute sorte de vray-semblance, sçavoir, que Charles le Chauve dans son dernier voyage d'Italie avoit fait Boson Roy de Provence.

Regino & Conventus Valentinus Concil. Mantal. Tom. III. Concil. Gall.

Les Evêques ainsi disposez, aprés avoir conféré avec divers Seigneurs du païs, s'assemblerent à Mante, Bourg entre Vienne & Tournon, à l'occasion ou sous prétexte de quelques affaires Ecclésiastiques. Celuy des Prélats qui fut chargé de proposer l'affaire pour laquelle on s'estoit principalement assemblé, dit en déplorant les miséres des Peuples & la désolation des Eglises, que depuis long-temps le païs estoit abandonné aux ravages des ennemis & aux violences de quantité de scélérats & de brigands du païs mesme; que personne n'y mettoit ordre, sur tout depuis la mort du dernier Roy; que sur cela les Evêques s'estoient adressez à Dieu, pour le prier de leur inspirer à qui ils pourroient avoir recours, & qu'il estoit question dans ce Concile de voir quelles lumieres chacun en particulier avoit reçûës d'enhaut sur ce sujet.

Où il est élu Roi de Provence.

Ce sont là de ces occasions, où l'inspiration du Ciel est toûjours ce qu'on a résolu de faire. Chacun dit son avis, & tous unanimement conclurent qu'on ne pouvoit se dispenser d'élire un Roy pour gouverner le païs, & qu'il falloit s'arrester au Comte Boson, dont tous firent l'éloge, en s'étendant principalement sur l'estime & la considération que Charles le Chauve & le Pape avoient toûjours eu pour son mérite.

L'élec-

L'élection ayant esté ainsi faite tout d'une voix, le Concile nomma des Députez, pour aller de sa part & de la part des Seigneurs, prier le Comte d'accepter une Couronne, qu'on luy présentoit avec les vœux & les hommages de tout le Peuple. La Lettre du Concile estoit conçûë en ces termes.

Lettre du Concile de Mante à Boson.

„ Le sacré Concile de Mante au Territoire de Vienne, assemblé au nom „ de Nostre Seigneur, & par l'inspiration de sa divine Majesté, avec la No- „ blesse du païs, s'adresse à vostre prudence, & vous demande avec un sin- „ cére dévoûëment, Prince très-illustre, de quelle maniere vous estes réso- „ lu de vous comporter dans le gouvernement d'un Royaume, où nous sou- „ haitons par la divine Miséricorde vous élever, & si vous n'estes pas dans le „ dessein de faire ensorte que Dieu & son Eglise soient honorez, aimez & „ éxaltez par les Peuples dans la Foy Catholique, si vous n'avez pas la vo- „ lonté, à l'éxemple de tant de bons Princes qui ont régné avant vous, de „ rendre la justice à tout le monde, & de nous gouverner avec douceur, „ modération & bonté, aidé de la grace de Dieu, d'estre d'un accès facile, „ d'écoûter les bons conseils, de ne vous point abandonner à l'avarice, à „ l'orgueïl, à la dureté, de protéger l'innocence, & de vous comporter de „ telle sorte, que le saint Concile & les Seigneurs ne soient point blâmez du „ choix qu'ils font de vous pour en estre gouvernez. Le saint Concile des „ Evêques & les Seigneurs vos Vassaux fidéles, prient Dieu que par vostre „ prudence vous conserviez toûjours vostre Famille en sainteté & en hon- „ neur.

Boson accepte la Couronne.

Boson reçut cette députation avec de grands témoignages de reconnoissance, & répondit au Concile & aux Seigneurs par une Lettre pleine de sentimens de piété, & mesme d'humilité Chrétienne, en leur promettant tout ce qu'ils demandoient de luy, & en les asseûrant qu'il ne les gouverneroit que par les régles qu'ils luy avoient proposées.

Aussi-tost que cette Lettre par laquelle Boson acceptoit l'honneur qu'on luy faisoit, eut esté renduë au Concile, on y ratifia de nouveau l'élection, & elle fut signée par vingt-trois Evêques, dont les Siéges nous font connoistre l'étenduë du nouveau Royaume de Boson. On y voit les souscriptions de l'Archevêque de Vienne, de l'Archevêque de Lion, de l'Archevêque de Tarentaise, de l'Archevêque d'Aix en Provence, des Evêques de Valence, de Grenoble, de Vaison, de Die, de Maurienne, de Gap, de Toulon, de Châlons sur Saône, de Lausanne, d'Agde, de Mâcon, de l'Archevêque d'Arles, de celuy de Besançon, des Evêques de Viviers, de Marseille, d'Orange, d'Avignon, d'Usès & de Riès.

Etenduë du Royaume de Provence.

On connoist par ces souscriptions que le Royaume de Boson comprenoit la Provence, le Lionnois, ce que nous appellons aujourd'huy le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, une partie du Duché de Bourgogne, & qu'il s'estendoit jusques dans le Languedoc, & au-delà du Lac de Genéve; c'est ce Royaume qui est appellé quelquefois dans nostre Histoire le Royaume d'Arles, parce que le Siége du Prince fut établi à Arles, ou bien le Royaume de Provence, ainsi qu'il avoit déja esté nommé, lorsqu'il avoit pour Roy un des fils de l'Empereur Lothaire. Ainsi le Royaume de France dès l'avenement

nement de Louïs & de Carloman à la Couronne, se trouva diminué de deux grands païs du costé du Rhin & de la Moselle & du costé des Alpes. Cette érection ou rétablissement du Royaume de Provence se fit au mois d'Octobre de l'an 879.

An. 879.

La paix est concluë entre Louis & Carloman & le Roi de Germanie.
Annales Bertiniani.

Au commencement de l'année suivante, le Roy de Germanie rentra en France, suivant la promesse qu'il en avoit faite à l'Abbé Goslin & au Comte de Paris. Il s'avança jusques dans le milieu de la Champagne, où ces Chefs des rebelles devoient le joindre avec tous ceux de son parti Mais ils y vinrent avec-très peu de monde, la pluspart ayant fait leur accommodement avec les deux Rois, si-tost qu'ils furent couronnez: de sorte que ces deux Princes ayant en mesme temps fait demander une entrevûë au Roy de Germanie, il la leur accorda volontiers. Ils en avoient déja eu une avec Charles le Gros à Orbe, au-delà du Lac de Genêve, & au retour ils avoient défait sur la riviere de Vienne un grand Corps de Normands, dont la pluspart furent passez au fil de l'épée, ou se noyerent dans la riviere. Ce succès fit beaucoup d'honneur à ces jeunes Princes, qui trouverent le Roy de Germanie fort disposé à écoûter leurs propositions. La paix fut concluë; on renouvella le Traité fait avec ce Prince par les Seigneurs François, touchant la partie du Royaume de Lorraine, qui luy avoit esté cédée, & dont il fut mis en pleine & paisible possession. C'est ce qui luy donna le moyen de mener aussi son Armée contre les Normands, dont il fut attaqué en mesme temps en deux endroits de ses Etats.

An. 880.

Les Normands sont mis en deroute par le Roi de Germanie auprès de Thin.
Annales Metenses.

Une Armée de cette Nation avoit fait descente sur les costes de Flandre, & ayant pénétré en ravageant tout, jusqu'à cette partie de la Forest d'Ardennes, qu'on appelloit la Forest Charbonniere, entre l'Escaut & le Rhin, retournoit sur ses pas pour regagner ses Vaisseaux. Le Roy de Germanie suivit ces Pirates, & les ayant joints, les fit charger auprès d'un lieu nommé Thin, qui estoit une Maison Royale. Il le fit si brusquement & avec tant de vigueur, qu'il les mit en déroute, & il en demeura un très-grand nombre sur la place; mais une partie se jetta dans Thin, & s'y retrancha pour se défendre jusqu'à l'extrémité. Il les y fit attaquer, & dans cette attaque, Hugues son fils naturel fut dangereusement blessé & pris, & expira aussi-tost après.

Le Roy ayant sçu la prise de son fils, mais ne sçachant pas encore sa mort, fit sonner la retraite & cesser l'assaut, dans l'espérance de le retirer des mains des Normands, en leur faisant bonne composition. Il fit rentrer l'Armée dans son Camp, envoya demander des nouvelles de son fils, & offrit aux ennemis une Capitulation raisonnable, pourvu qu'on le luy rendist.

La nuit estant survenuë, les Généraux Normands tandis qu'ils amusoient les Envoyez du Roy de Germanie, firent débander leurs Soldats par petites Troupes, qui s'évaderent avec ce qu'ils purent emporter de leur butin, & puis ils les suivirent. Le lendemain le corps de Hugues fut trouvé dans les retranchémens des ennemis, d'où le Roy le fit transporter au Monastére de Laureishem.

Ils taillent en pièces les Troupes de sa

Mais ce fut bien pis dans la Saxe, où les Normands avoient fait l'autre descente. Les Troupes du Roy de Germanie y furent taillées en piéces. Deux

Deux Evêques y furent tuez avec dix-huit Officiers de la Maison du Roy, & douze Comtes, parmi lesquels estoit Bruno frere de la Reine, Général de l'Armée. Il y eut des prisonniers sans nombre, & le païs fut au pillage. Les Esclavons & les autres Peuples Tributaires de la France ayant appris cette déroute, voulurent en profiter. Ils se révolterent, & firent des courses sur les Terres des Rois François. Mais on alla promptement à eux, on les dissipa, & la tranquillité fut entierement rétablie dans cette Frontiére.

Prince dans la Saxe.

Annales Fuldens. Metens.

An. 880.

Sur ces entrefaites, Carloman Roy de Baviére ayant traîné quelque temps depuis son attaque d'apopléxie, mourut le vingt-deuxiéme de Mars. L'Histoire de ce temps-là nous fait un très-beau caractére de ce Prince. Il estoit bel homme, d'une taille & d'une mine avantageuse, d'un corps robuste, sçavant, honneste, équitable, fort zélé pour la Religion, grand homme de guerre, & s'estoit rendu terrible aux Barbares voisins de ses Etats, par les grandes victoires qu'il avoit remportées sur eux du vivant de son pere, & depuis qu'il fut luy-mesme sur le Trône. Il avoit autant de talent que d'application pour le Gouvernement, & il estoit tombé malade estant sur le point de se faire Empereur. Le puissant parti qu'il avoit en Italie, qui avoit déja pris possession de la Lombardie en son nom, auroit obligé le Pape à y consentir, dès qu'il y auroit paru avec une Armée; mais Dieu qui dispose des Rois comme des autres hommes, l'arresta au milieu d'une si belle course.

Mort de Carloman Roi de Baviére.

An. 880. Regino.

La succession de ce Prince qui ne laissoit aucun fils légitime, devoit naturellement causer de grands troubles dans la Germanie entre ses deux freres Louïs & Charles le Gros; mais elle n'eut aucune suite à cet égard. Les Seigneurs de Baviére & des autres Etats de Carloman, si-tost qu'ils le virent attaqué d'apopléxie sans aucune espérance qu'il en revinst, résolurent entre eux de reconnoistre Louïs Roy de Germanie pour Roy de Baviére & pour successeur unique de Carloman; & Louïs en mesme temps pour dédommager Charles le Gros, renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Royaume de Lombardie, & sur le titre d'Empereur, & luy promit que loin de le traverser dans la poursuite de ses droits sur la Lombardie & sur l'Empire, il l'y seconderoit de toutes ses forces.

Louïs de Germanie lui succede.

Annales Fuldens.

Pour contenter Arnoul fils naturel de Carloman, il luy céda la Carinthie. Ainsi Louïs estant venu à Ratisbonne, y fut d'un consentement unanime couronné Roy de Baviére, de Pannonie, d'Esclavonie & de Bohéme; l'union de ces grands païs à la Franconie, à la Saxe, à la Turinge, & à ce qu'il possédoit sur le bord du Rhin & en deçà de ce Fleuve, le rendit très-puissant.

Charles le Gros, mesme avant la mort de Carloman, & avec le consentement du Roy de Germanie, estoit entré en Italie à la teste d'une Armée, & s'estoit saisi du Royaume de Lombardie sans opposition. C'estoit là déja un grand acheminement à l'Empire; dont le principal Domaine consistoit alors dans le Royaume de Lombardie.

Charles le Gros se saisit du Royaume de Lombardie.

La chose déplut fort au Pape, qui prétendoit disposer de cette Couronne, & que celuy qui l'obtiendroit, luy en eust l'obligation. Il l'avoit offerte à Louïs de Germanie, pourvu qu'il voulust luy amener une Armée, qui fust employée contre les Sarazins; mais ce Prince ne parut pas avoir beaucoup d'em-

Epist. 197. Joan. VIII.

d'empressement pour cette entreprise. Le Pape voyoit bien depuis quelque temps que de tous les prétendans au Royaume d'Italie & à l'Empire, il n'y avoit que Carloman & Charles sur lesquels le choix pust tomber. Il ne s'estoit déclaré ni pour l'un ni pour l'autre, & ordonnoit aux Nonces qu'il envoyoit en Germanie, de compasser tellement leurs démarches, qu'ils laissassent toûjours espérer ces deux Princes sans les asseûrer de rien. Il les éxhortoit l'un & l'autre à venir au secours de l'Italie, & leur faisoit assez comprendre que la récompense du secours seroit la Couronne Impériale. Il tint toûjours ainsi les choses en balance, jusqu'à tant qu'il sçut que la santé de Carloman estoit désespérée, & qu'il vit Charles en Italie. Alors il luy écrivit, pour le presser de venir prendre la Couronne Impériale à Rome, & s'avança mesme jusqu'à Ravenne au devant de luy. Mais Charles ne passa pas plus avant, ayant esté rappellé pour d'autres affaires en deçà des Alpes, & ce ne fut que quelques mois après qu'il alla à Rome.

Variæ Epist. Joan. VIII.

Epist. 216.

Epist. 243.

Louïs & Carloman Rois de France partagent le Royaume entre eux. Annales Bertiniani.

Quoique Louïs & Carloman eussent esté reconnus pour Rois de France, néanmoins le partage de l'Etat n'avoit pas encore esté fait entre eux; mais dès que le Traité entre le Roy de Germanie & les deux Rois eut esté signé, & que le parti du Comte de Paris & de l'Abbé Goslin eut esté abatu par là sans ressource, les deux Princes allerent à Amiens, où en présence d'une Assemblée de Seigneurs François, on fit le partage. Carloman eut l'Aquitaine & la Bourgogne, & je l'appelleray désormais Roy d'Aquitaine. Louïs l'aîné eut la France & la Neustrie, c'est-à-dire, tout le païs qui est compris entre la riviere de Loire, l'Ocean, la Bourgogne & le Royaume de Lorraine qui s'étendoit entre le Rhin, la Moselle & la Meuse, & renfermoit une grande partie des Païs-Bas. Les Seigneurs des deux Etats leur firent hommage & serment de fidélité. On n'eut alors nul égard à Charles fils de la Reine Adelaïde, dont elle estoit enceinte quand Louïs le Begue mourut. Elle n'eut pas assez de crédit pour luy faire un parti, & d'ailleurs la Monarchie Françoise en deçà du Rhin estoit déja si diminuée par les usurpations, qu'on n'avoit garde d'en multiplier les partages.

Assemblée des Rois de la Famille de Charlemagne à Gondreville. Annales Bertiniani ad an. 880.

Dans la derniere entrevûë du Roy de Germanie & des deux Rois de France, on estoit convenu que tous les Rois de la Famille de Charlemagne, c'est-à-dire, Louïs Roy de Germanie, Charles le Gros Roy d'Allemagne & d'Italie, Louïs Roy de France & de Neustrie, & Carloman Roy de Bourgogne & d'Aquitaine, se trouveroient ensemble à Gondreville * au mois de Juin, pour délibérer des intérests communs, & rendre à la France son ancienne splendeur. Les deux jeunes Rois s'y rendirent. Charles le Gros revint exprès d'Italie pour s'y trouver. Le Roy de Germanie estant dans cet intervalle tombé malade, n'y put venir; mais il y envoya des Députez pour y assister en son nom.

En cette Conférence les deux Rois François confirmérent la cession qu'ils avoient faite de la Lorraine au Roy de Germanie, renoncérent en faveur de Charles le Gros aux droits qu'ils pouvoient prétendre sur l'Italie, & il fut ré-

* Maison Royale proche de Sainte-Menehoud.

résolu d'un commun consentement qu'on s'aideroit les uns les autres contre les ennemis de l'Etat & de la Maison Royale, c'est-à-dire, principalement contre les Normands, contre Boson usurpateur de la Provence & d'une grande partie du Royaume de Bourgogne, & contre Hugues le Bâtard, fils du Roy Lothaire & de Valdrade.

Ce Traité fut mis aussi-tost en éxécution. Le Roy de Germanie avoit une Armée toute preste à marcher. On la donna aux deux jeunes Rois, qui d'abord la conduisirent contre Hugues le Bâtard dans le Royaume de Lorraine. Hugues qui faisoit plustost la guerre en voleur qu'en Prince généreux, sçachant que des Troupes réglées marchoient contre luy, quitta la Campagne pour se retirer dans les bois. Il laissa seulement ce qu'il avoit de meilleures Troupes à Theobalde frere de sa femme, pour harceler l'Armée ennemie; mais celuy-ci se laissa surprendre par Henry & Hugues, Généraux de l'Armée Germanique, & fut taillé en piéces après un sanglant combat, où il périt beaucoup de monde, mesme du parti des vainqueurs. *Theobalde est défait par les Généraux de l'Armée Germanique. Ibid.*

Comme il ne paroissoit plus d'ennemi de ce costé-là, ils prirent la route de Bourgogne pour en chasser Boson. Ils firent seulement quelques détachemens pour couvrir les Frontiéres de France contre les Normands, qui s'estoient emparez de Gand, & faisoient de-là des courses dans tous les Païs-Bas & en France.

Les deux Rois de France arrivérent sur la fin de Juillet en Bourgogne, & Charles le Gros se joignit à eux; ils firent ensemble le siége de Mâcon, où Boson avoit mis une forte Garnison. La Place fut forcée, & le Comté ou Gouvernement en fut donné à Bernard surnommé Plante-veluë *. *Prise de Mâcon. Ibid.* * Planta pilosa.

An. 880.

De-là les trois Princes allérent mettre le siége devant Vienne, où Boson avoit laissé Hermengarde son épouse avec une bonne partie de ses Troupes, en se retirant avec le reste dans les Montagnes. Le siége dura plus long-temps qu'on n'avoit espéré. Charles le Gros fut obligé de le quitter pour se trouver à Rome à la Feste de Noël, jour qu'il avoit destiné pour recevoir de la main du Pape la Couronne Impériale, & il renouvella en partant les sermens qu'il avoit faits aux deux Rois des François, de soûtenir hautement leurs intérests.

Ces Princes continuérent le siége de Vienne, que Hermengarde soûtenoit avec toute la vigueur possible, & où les forces des assiégeans furent encore diminuées, par une diversion sur laquelle Boson avoit sans doute beaucoup compté. *Hermengarde soûtient avec vigueur le siége de Vienne.*

Les Normands s'estant emparez de Gand, en avoient fait comme leur Quartier général pour y passer l'hiver. Au mois de Décembre ils surprirent la Ville de Tournay, la pillérent, & se répandirent le long des bords de l'Escaut, où ils mirent tout à feu & à sang. Après cette expédition, ils transportérent leur Quartier de Gand à Courtray, qu'ils fortifiérent, & d'où ils continuérent à faire leurs courses dans toute la Flandre. Le lendemain de Noël ils forcérent la Ville de S. Omer, & la réduisirent en cendres. La seule Eglise dédiée en l'honneur de ce Saint échapa à leur fureur, parce qu'elle se trouva bien fortifiée, & fut bien défenduë par ceux qui s'y estoient refugiez. *Courses & ravages des Normands.* Chronic. de Normann. Gestis.

De-

Chronic. Centulense. L. 3. cap. 20.

An. 881.

De-là, sollicitez par un Seigneur François de cette Frontiére nommé Esimbard, que le feu Roy Louïs le Begue avoit maltraité, ils coururent le païs jusqu'à la riviere de Somme, tuant, bruslant & saccageant tout. Ils rabattirent vers Cambray, qu'ils emportérent encore, & qu'ils traitérent comme ils avoient fait les autres Villes; ils retournérent par Teroüane vers la Mer, pillérent S. Riquier & S. Valery, & en remontant la riviere de Somme, s'emparérent d'Amiens & de Corbie.

Les Normands autrefois ne ravageoient guéres pour l'ordinaire que le Plat-païs & les Places ouvertes; mais la consternation des Habitans des meilleures Villes rendoit tout facile à ces Infidéles, & ils n'avoient qu'à paroistre pour y estre reçus. Alors cette partie des Gaules se trouva dans un état tout pareil à celuy où elles avoient esté trois siécles auparavant, lorsque les Gots, les Bourguignons & les autres Barbares y entrérent, & désolérent ces beaux païs & tant de florissantes Villes. Tout cela fut fait avant la fin de Janvier de l'an 881. Ils prirent encore Arras au mois de Février, & le pillérent après un carnage effroyable des Habitans.

An. 881.

Tant de fascheuses nouvelles obligérent le Roy de France de partir de devant Vienne avec une partie des Troupes, laissant continuer le siége avec le reste par le Roy d'Aquitaine.

Bataille de Saucour.

Louïs avec son corps d'Armée s'avança à grandes journées vers cette Province, qui depuis fut appellée Picardie, il fortifia ses Troupes des Milices du païs, & se tint pendant quelques mois en deçà de la Somme pour couvrir Paris. Les Normands passérent cette riviere au mois de Juillet avec une nombreuse Armée, où il y avoit beaucoup de Cavalerie, & envoyérent jusques à Beauvais de gros partis, qui désolérent tout ce quartier-là. Ils avoient à leur teste un Général nommé Guaramond, auquel ils donnoient le nom de Roy. Louïs crut alors qu'il falloit tout hazarder, pour ne les pas laisser entrer plus avant. Il alla les rencontrer à Saueour dans le païs de Vimeux, où il leur présenta la bataille, qu'ils acceptérent, & qui fut trés-sanglante. La victoire demeura aux François. Neuf mille Normands, la plûpart Cavalerie, restérent sur la Place, & Guaramond fut du nombre. Le reste des Normands repassa la Somme, sans qu'on les poursuivist fort vivement, le Roy appréhendant d'en venir à un second combat, parce qu'il avoit perdu aussi beaucoup de monde.

Chronic. Centulense loco citato.

Chronic. Norman. Annales Fuldens. Bertiniani. Chronic. Centulense. L. 3. c. 21.

D'autres Normands ravagent la Frise & s'emparent de Nimegue.

Annales Fuldens. Annales Metens.

Le Roy de Germanie estoit de son costé aussi embarrassé que le Roy de France contre d'autres Normands. Car après avoir ravagé une partie de la Frise, ils estoient venus à Nimégue dont ils s'estoient emparez, & s'y estoient fortifiez pour y passer l'hiver. Louïs de Germanie vint avec une Armée pour les en chasser, mais il fut repoussé. La rigueur de la saison, la situation de la Place, la bonté des retranchemens, la résolution de ceux qui les défendoient, luy firent accepter la condition que les Normands luy proposérent, ce fut, qu'il leveroit le siége; qu'il s'éloigneroit avec son Armée, & que quand il se seroit retiré, ils quitteroient Nimégue & sortiroient de son Royaume.

Ils prênent plusieurs autres villes &

Il se retira donc, & les Normands abandonnérent Nimégue, après y avoir mis le feu, & avoir réduit en cendres le beau Palais que les Rois d'Austrasie

y

y avoient basti autrefois. Ils remontérent sur leurs Vaisseaux, & descendirent le Rhin pour gagner la mer; mais quelque temps après, une autre Armée de Normands beaucoup plus nombreuse, sous la conduite de deux Chefs Godefroy & Sigefroy, ausquels l'Histoire donne aussi le nom de Rois des Normands, vint se poster sur la Meuse, en un lieu nommé Haslou, & attaquérent Liége qu'ils prirent & bruslerent. Ils prirent aussi Mastric & Tongres, & y éxercérent de pareilles cruautez. *y exercent de grandes cruautez.*

Un peu après cette premiere éxpédition, ils se répandirent dans tout le païs d'entre le Rhin & la Meuse, renversérent de fond en comble Cologne, Bonne, Zulpic, Juliers; & de-là ils vinrent à Aix-la-Chapelle, qu'ils réduisirent pareillement en cendre, aussi-bien que les Abbayes de Malmedi, de Stavelo, & quantité de Chasteaux & de petites Villes. Jamais on ne vit une pareille désolation.

Comme les Normands continuoient ainsi leurs ravages, les Habitans des Villages & des Bourgs des Ardennes au désespoir de se voir ainsi saccagez, s'attroupérent & vinrent les attaquer. Mais ces Troupes très-mal armées, sans discipline, sans Chefs expérimentez, conduites par leur seul désespoir, furent aisément mises en déroute. Les Normands en firent un horrible carnage, & pour comble de malheur, Louïs de Germanie mourut sur ces entrefaites. *Mort de Louïs de Germanie.* An. 881. *Ibid.*

Ce Prince ne laissa point d'enfans masles. Charles le Gros son frere estoit en Italie, où il venoit de recevoir la Couronne Impériale. Carloman Roy d'Aquitaine estoit encore au siége de Vienne que Hermengarde défendoit avec une opiniastreté surprenante. Le Roy de France avoit assez d'affaires à couvrir les Frontiéres de son Etat du costé de la Somme & de la Meuse, & on ne s'estoit nullement précautionné dans le Royaume de Germanie contre les suites d'une mort aussi imprévûë que celle-là; de sorte qu'elle augmenta extrêmement le désordre & la consternation causée par les ravages des Normands. Ils ne manquérent pas d'en profiter, d'autant plus que l'Armée Germanique qui estoit déja en marche pour aller contre eux, rebroussa chemin, & que les Soldats se débandérent. An. 881. Annales Fuldens.

Cette nouvelle les réjoüit fort. Ils s'estoient attendus jusques-là à une bataille, qu'ils estoient bien résolus de recevoir; mais ils ne pensérent plus qu'à continuer leurs pillages. Ils laissérent toutefois passer l'hiver, & sur la fin du Caresme, ils marchérent vers Tréves dont ils s'emparérent le Jeudy-Saint. Ils y demeurérent jusqu'au jour de Pasques, & après y avoir mis le feu, selon leur coûtume, ils en partirent pour aller à Metz. Vénelon qui en estoit Evêque & le Comte Adelard prévoyant bien que la tempeste ne feroit pas long-temps sans tomber sur eux, avoient assemblé des Troupes, & fait une Armée des Milices de la France Austrasienne. Ils allérent au devant des Normands pour les combattre; mais ils en furent battus, & l'Evêque fut tué dans le combat. Néanmoins les Normands tout victorieux qu'ils estoient, changérent de dessein, laissérent la Ville de Metz, & une partie reprit le chemin de la mer, pour aller charger sur leurs Flotes le prodigieux butin qu'ils avoient fait dans toutes les Villes que j'ay nommées; & l'autre partie retourna au Camp d'Haslou sur la Meuse. *Les Normands continuent leurs pillages.* An. 882.

Le Roi de France envoye des Troupes aux Lorrains.

Annales Bertiniani ad an. 882.

La Ville de Metz & la plufpart des Seigneurs de cette partie du Royaume de Lorraine, qui avoit efté cédée au défunt Roy de Germanie, voyant Charles le Gors hors d'état de les fecourir contre les Normands à caufe de fon éloignement, vinrent offrir au Roy de France de réünir leur païs à fa Couronne, & de le reconnoiftre pour Roy. Ce Prince ayant propofé l'affaire en fon Confeil, elle y fut fort débatuë. Cette partie de la Lorraine n'avoit efté cédée que par force au Roy de Germanie qui venoit de mourir. La ceffion mefme n'avoit pas efté une ceffion abfoluë & à perpétuité; mais c'eftoit feulement comme une efpécé d'engagement pour quelque temps, & comme un loüage, *ad locariam*, c'eft le mot dont les Hiftoriens fe fervent. Elle avoit efté poffédée par le pere & par l'ayeul du Roy, & les Peuples s'offroient d'eux-mefmes à rentrer fous la domination de France. Il n'y avoit qu'à fe préfenter pour en eftre reçu. L'Empereur Charles le Gros eftoit éloigné, le Roy d'Aquitaine occupé contre Bofon en Provence ne pouvoit faire aucun obftacle; enfin tout fembloit devoir faire conclure à s'emparer de Metz & des autres Places de cette partie de la Lorraine, dont il s'agiffoit. Néanmoins la plufpart des Seigneurs qui eftoient de ce Confeil, après avoir tout bien balancé, conclurent à la laiffer à Charles le Gros; parce que dans les Traitez qu'on avoit faits avec luy, il y avoit des articles particuliers, felon lefquels il entroit à cet égard dans tous les droits de fon frere, en cas qu'il luy furvécuft. La plus forte raifon eftoit que dans les conjonctures des affaires, où le Royaume eftoit menacé de tous coftez de l'invafion des Normands, il n'eftoit nullement à propos que l'Empereur & les Rois François fe broüillaffent enfemble. Ainfi on remercia les Lorrains de leur bonne volonté; mais on ne refufa pas de les défendre contre les Normands, & le Roy leur envoya des Troupes fous le commandement du Comte Théodoric, qui avoit efté Grand Chambellan fous Loüis le Begue, & qui apparemment l'eftoit encore fous Loüis III. fon fils.

Mort de Louis III. Roi de France.

Annales Bertiniani ad an. 882.

Ce Prince après avoir fait ce détachement, s'en alla avec le refte de l'Armée au-delà de la Seine vers la Loire, pour fe joindre au Duc de Bretagne, & aller enfemble combattre les Normands, qui s'eftoient jettez dans les païs de la Loire: mais il tomba malade à Tours, & s'eftant fait tranfporter de là à l'Abbaye de faint Denis, il y mourut au mois d'Aouft, & y fut enterré à l'âge de vingt-un à vingt-deux ans. Ce jeune Prince avoit de la valeur, de la conduite, de l'application; mais felon quelques Hiftoriens, il eftoit débauché, & ce furent fes débauches mefmes qui luy cauférent la mort.

Les Seigneurs François affeurent Carloman fon frere de leur fidélité.

Quand le Roy mourut, Carloman fon frere eftoit encore au fiége de Vienne, qui duroit depuis deux ans. Il reçut la nouvelle de cette mort par les Députez des Seigneurs François, qui l'affeurérent de leur fidélité. Ils le priérent auffi de laiffer le foin du fiége de Vienne à quelqu'un de fes Généraux, & de fe venir mettre à leur tefte contre les Normands. Il partit auffi-toft, & vint joindre l'Armée fur la Loire. Il n'y fut pas long-temps fans apprendre la réduction de Vienne par capitulation.

Un des Articles fut, qu'Hermengarde auroit la liberté d'en fortir pour aller à Autun, où Richard frere de Bofon commandoit. Elle y fut conduite bien

bien glorieuſe d'avoir ſoûtenu un ſiége de deux ans entiers, & fait rallentir par cet obſtacle l'ardeur des François, dont la premiere fougue auroit mis en grand danger la fortune de ſon mari & la ſienne.

Carloman eſtant preſt de marcher contre les Normands de la Loire, Haſtinge leur Général luy envoya demander la paix. Le Roy n'en voulut point entendre parler, qu'à condition que ce Général & tous ſes Normands ſortiroient de France. Haſtinge s'y réſolut, & ſe retira à ſa Flote avec toutes ſes Troupes.

La mort de Loüis III. Roy de France, qui avoit ſuivi de ſi près celle de Loüis de Germanie, avoit d'abord jetté les Peuples dans la frayeur, & on avoit fort appréhendé que ce changement de Souverains n'augmentaſt les déſordres de l'Etat; mais quand on vit la priſe de Vienne, & les Normands de la Loire hors du Royaume, on commença à bien eſpérer du Gouvernement de Carloman. En effet, ſa puiſſance de beaucoup augmentée par la réünion de preſque toutes les parties de la Monarchie Françoiſe en deçà du Rhin, le mettoit beaucoup plus en état de chaſſer tous les Normands hors de France, & de venir à bout de Boſon.

Il parut d'abord une fort grande intelligence entre luy & l'Empereur, qui obligea le Pape à abandonuer Boſon, & à ne ſe plus mêler des affaires de Provence : il fit meſme enlever en Italie & emmena avec luy en Germanie l'Impératrice doüairiere Ingelberge belle-mere de Boſon, qui toute occupée de la grandeur de ſon gendre, ne penſoit qu'à le conſerver dans le rang où les Provençaux l'avoient élevé. C'eſtoit une victoire que la priſe de cette femme, dont l'eſprit & les intrigues eſtoient l'ame de toute cette faction. Mais ce qui augmenta le plus l'eſpérance des François, fut de voir la maniere dont l'Empereur ſe comporta à ſon retour d'Italie.

L'Empereur fait enlever l'Impératrice douairiere Ingelberge.

Epiſt. Joan. VIII. 249. Epiſt. 273.

Après avoir tenu une Diéte générale à Vormes, où il reçut les hommages de ſes nouveaux Sujets, il déclara qu'il eſtoit réſolu, à quelque prix que ce fuſt, de chaſſer les Normands de tout l'Empire François, & d'y rétablir par ce moyen la tranquillité & la paix.

Il tient une Diéte générale à Vormes.

Pour l'éxécution de ce deſſein, il aſſembla une des plus nombreuſes Armées qu'on euſt vû de long-temps. Il y avoit de preſque toutes les Nations de ſon Empire, des Lombards, des Bavarois, des Allemands, des Turingiens, des Saxons, des Friſons, des François. Tout ſe rendit à Andernach. L'Armée fut partagée en trois Corps. Le premier, compoſé des ſeuls Bavarois, avoit pour Général Arnoul, fils naturel du feu Roy de Germanie. Le ſecond Corps eſtoit celuy des François de la France Orientale, c'eſt-à-dire, de la Franconie & d'en-deçà du Rhin ſur les bords de ce Fleuve. Ce Corps eſtoit commandé par un Seigneur François nommé Henri. L'Empereur en perſonne eſtoit à la teſte du troiſiéme, beaucoup plus nombreux que les deux autres.

Il aſſemble une nombreuſe Armée contre les Normands.

Annales Fuldenſes, Bertiniani, Metenſes.

Les deux premieres Armées eurent ordre de prendre les devants. Toutes trois ſe devoient rendre à Haſlou ſur la Meuſe, où eſtoit le Camp des Normands, qu'on prétendoit y envelopper. Mais l'employ des deux premieres eſtoit d'abord de couper les détachemens que les Normands avoient fait ſelon

leur coûtume, pour aller piller en divers endroits, afin de les empescher de rejoindre leur Camp, & de les défaire tous séparément. Ce dessein estoit très-sage; mais la trahison le fit avorter. Les Normands qui avoient des intelligences dans l'Armée des François, furent avertis de tout. Les Partis Normands revinrent promptement à leur Camp, très-peu furent surpris, & l'on ne fit point de quartier à ceux qui le furent.

Siége de la Ville d'Haslou sur la Meuse.

Toute l'Armée Impériale arriva à la vûë d'Haslou au commencement de Juillet. La Place à qui les Annales de Fulde donnent le nom de Ville, & le Camp des Normands furent aussi-tost investis. Il s'agissoit de les forcer ou de les affamer.

Dans ce Camp estoient enfermez les deux Rois Normands, dont j'ay déja parlé, Godefroy & Sigefroy. Carloman n'estoit point dans l'Armée Impériale, estant occupé du costé de la Loire.

Après douze jours de siége, pendant lesquels il se donna une infinité de combats très-sanglans dans les fréquentes & nombreuses sorties que faisoient les Normands, il arriva une chose qui épouventa également & les assiégez & les assiégeans, & qui fit connoistre que Dieu vouloit encore continuer de chastier la France, où la corruption des mœurs estoit plus grande qu'elle n'avoit jamais esté.

Tempête épouventable.

Ibid.

Il avoit fait des chaleurs excessives depuis le commencement du siége, & le vingt-uniéme de Juillet un peu après midi, le Ciel se couvrit d'une maniere si extraordinaire, qu'on ne voyoit guéres plus que s'il eust esté nuit. Au milieu de cette obscurité qui inspiroit de l'horreur, des éclairs continuels faisoient voir à chaque moment & de toutes parts tout le Ciel en feu. Ils furent suivis des plus épouventables tonnerres & d'une gresle si prodigieuse, qu'il y en avoit des grains d'une pouce & demi de tour. Cet orage accompagné de vents & de tourbillons fut si horrible, qu'on ne sçavoit où se mettre à couvert dans les deux Camps. Les chevaux épouventez rompoient leurs attaches, couroient & fuyoient de tous costez, & par la force du ouragan, la muraille de la Ville s'éboula en un endroit; de sorte que sans les retranchemens qui se trouvérent derriere, un gros escadron de Cavalerie y auroit pu entrer par la brêche.

Des maladies se mettent dans les deux Camps.

Cette tempeste altéra tellement l'air & en augmenta si fort la corruption causée par les corps de ceux qui avoient esté tuez entre les deux Camps dans les sorties, que l'infection estoit insupportable. Les maladies se mirent dans l'un & dans l'autre. On ne songeoit presque plus à se battre, & c'estoit de part & d'autre une consternation extrême.

Les Normands font des propositions de paix à l'Empereur.

Ibid.

Cette situation également fascheuse des deux costez, fit qu'on parla d'accommodement. Les Normands proposérent une conférence qu'on accepta. Sigefroy un des deux Rois Normands, après avoir reçu les ôtages qu'il demanda pour sa seûreté, sortit d'Haslou, & vint trouver l'Empereur à trois lieuës du Camp. Il proposa en son nom & au nom de ceux des Normands qui dépendoient de luy, de ne faire jamais aucunes courses sur les Terres de l'Empereur, tandis que ce Prince vivroit, mais à deux conditions; la premiere, qu'on luy compteroit incessamment une grosse somme d'argent pour luy,

luy & pour ses Soldats; & la seconde, qu'il luy seroit permis de demeurer au lieu où il estoit campé avec ses gens, pourvu qu'il n'entreprist rien désormais sur les Terres de l'Empire. Ce furent là les propositions que fit Sigefroy sur ce qui le regardoit.

Il proposa de la part de Godefroy, premierement, qu'on cédast à ce Roy dans la Frise, les Terres que Roric Prince Normand, apparemment un de ses ancestres, avoit autrefois possédées par la donation de l'Empereur Lothaire. Secondement, que Hugues fils naturel de Lothaire Roy de Lorraine fust aussi compris dans le Traité, en renonçant à ses prétentions sur le Royaume de Lorraine, & cela à deux conditions. La premiere, qu'on luy donnast le revenu de l'Evêche de Metz pendant la vacance du Siége. La seconde, que l'Empereur consentist que Godefroy épousast Gisele sœur de Hugues, & pareillement fille naturelle de Lothaire & de Valdrade. Enfin Godefroy offroit de se faire Chrétien, & de recevoir incessamment le Baptesme.

Rien n'estoit plus contraire aux intérests de l'Etat, ni plus préjudiciable à la Maison de France, que les propositions que faisoit Sigefroy, touchant sa demeure & son établissement sur la Meuse, & celuy de Godefroy dans la Frise, & l'alliance de Hugues le Bastard avec ces Princes Normands. Elles furent néanmoins acceptées après deux jours de négociation. Le siége d'Hasslou fut levé. L'Empereur se retira à Coblents, où il voulut estre parrain du Roy Normand qui reçut le Baptesme, & incontinent après les Troupes Impériales furent congédiées. *Elles sont acceptées, & le siége d'Hasslou est levé.* *Ibid. an. 882.*

Jamais il n'y eut de paix plus honteuse ni plus dommageable aux François que celle-là. Le Roy de France en fut très-mécontent, & se laissant dominer par son chagrin, il envoya peu de temps après demander à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine, qui avoit appartenu aux Rois ses prédécesseurs. Cette demande fut très-mal reçûë, & Charles pour luy faire dépit, accorda au Pape la liberté d'Ingelberge, qu'il luy renvoya. Hugues le Bastard reprit aussi le dessein de faire valoir ses prétentions sur l'Etat de Lorraine, & engagea plusieurs Seigneurs dans son parti. Les Seigneurs de Turinge prirent les armes les uns contre les autres, & excitérent au-delà du Rhin une guerre civile. Les désordres d'Italie devinrent plus grands que jamais; parce que les Comtes ou Gouverneurs n'y avoient guéres plus de soûmission, soit pour le Pape, soit pour l'Empereur. *Suite de cette paix.*

Charles le Gros pour remédier à ce dernier mal, qu'il crut le plus pressant, passa en Italie, malgré les fascheux mouvemens qui troubloient alors la Germanie, & nonobstant ce qu'il avoit à craindre pour la Lorraine. Il trouva à son arrivée le Pape Jean VIII. mort. Les Histoires Romaines de ce temps-là ne marquent point le genre de sa mort. Les nostres disent qu'il fut empoisonné par un de ses parens, & que le poison ne faisant pas assez-tost son effet, on luy cassa la teste avec un marteau. Ce Pape estoit sur le point de venir en France, pour tascher de réconcilier les Princes entre eux, & les engager à envoyer du secours en Italie contre les Sarazins, qui n'y faisoient pas de grandes conquestes; mais qui ravageoient tout jusqu'aux portes de Rome. *Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin.* *Annales Fuldenses.*

Il eut pour ſucceſſeur Marin, homme illuſtre par trois Légations à Conſtantinople, dont il s'eſtoit acquitté avec beaucoup d'honneur. L'Empereur & luy ſe rencontrérent, & s'entretinrent ſur les affaires d'Italie, mais aſſez inutilement, faute de forces & d'autorité, pour réprimer l'audace des ſéditieux; & la peſte qui déſola alors étrangement l'Italie, obligea l'Empereur à repaſſer au pluſtoſt les Alpes.

An. 883.

Les Normands recommencent leurs courſes.

Cependant les Normands ſçachant Carloman broüillé avec ce Prince, avec lequel ſeul ils avoient fait la paix, recommencérent leurs courſes dans le Royaume. Ceux du Camp de Haſlou s'avancérent juſqu'à Laon, Soiſſons, Noyon, où ils mirent tout à feu & à ſang. L'Archevêque Hincmar ne ſe croyant pas en ſeûreté à Reims, en ſortit la nuit en Litiere, emportant avec luy la Chaſſe de S. Remi, & les plus précieux meubles de ſon Egliſe, & ſe réfugia à Epernay.

Annales Bertiniani & Fuldenſ.

Chronicon de Rebus geſtis Norman.

Carloman ſe préparant à marcher contre les Normands, fut ſurpris de voir pluſieurs Seigneurs l'abandonner & ſe retirer avec toute leur ſuite, mécontens de luy, parce qu'il n'eſtoit pas en état de contenter leur ambition, & ne le craignant pas, parce qu'il eſtoit encore moins en pouvoir de punir leur révolte. Il ne laiſſa pas d'aller attaquer les Normands avec ce qui luy reſtoit de Troupes fidéles. Il les battit ſur la riviere d'Aiſne, & mille demeurérent ſur la place. Il en défit encore ailleurs quelques Troupes; mais d'autres eſtant remontez ſur leurs Vaiſſeaux, ſe vangérent bien de leurs pertes, par les deſcentes qu'ils firent en divers endroits du Royaume.

An. 884.

Ils rentrérent enſuite par la Somme avec de ſi grandes forces, que le Roy n'oſa les attendre, & fut obligé de repaſſer cette riviere. Ils ſe ſaiſirent de nouveau d'Amiens, & répandirent tellement la terreur par-tout, que ce Prince fut contraint de leur demander la paix, qu'il n'obtint qu'à force d'argent.

Carloman eſt bleſſé à la chaſſe, & meurt de ſa bleſſure.

Chronic. de Geſtis Norman. Annales Fuldenſ.

Il aſſembla néanmoins de nouvelles Troupes, non pas tant pour attaquer ces terribles ennemis, que pour eſtre plus en état de leur réſiſter, s'ils vouloient recommencer la guerre. Deux ou trois mois après eſtant à la chaſſe, & pourſuivant trop vivement un Sanglier, il en fut bleſſé, ou comme quelques autres le racontent, ce fut un de ſes gens, qui voulant percer le Sanglier de ſon javelot, le bleſſa par malheur luy-meſme à la cuiſſe, & ce Prince mourut de ſa bleſſure ſept jours après. L'Annaliſte de Metz qui rapporte les deux maniéres dont ce fait ſe publia, raconte une choſe qui l'éclaircit, & qui eſt bien honorable à ce Prince. C'eſt que ce fut luy-meſme, qui pour ſauver la vie à celuy par qui il avoit eſté bleſſé, fit répandre le bruit qu'il avoit eſté bleſſé par le Sanglier.

Son caractere.

Cette ſeule action nous fait connoiſtre le beau naturel de ce Prince, qui avoit déja donné de grandes preuves de ſon courage en diverſes occaſions. Il ſemble que la main de Dieu depuis quelques années s'eſtoit appéſantie ſur la Famille de Charlemagne, où dans l'eſpace de ſept ans moururent ſept Souverains, ſçavoir, Loüis Roy de Germanie, qui fut bien-toſt ſuivi de Charles le Chauve, deux fils du Roy de Germanie, ſçavoir, Loüis & Carloman, après eux Loüis le Begue fils de Charles le Chauve, & puis Loüis & Carloman fils de Loüis le Begue.

Car-

Carloman mourant sans enfans, il ne restoit plus de la branche Carlovingienne de France, qu'un enfant de cinq ans fils de Louïs le Begue & de sa seconde femme Adelaïde, qu'il laissa en mourant grosse de ce petit Prince, nommé Charles. Mais un Roy de cet âge dans les conjonctures facheuses où l'Etat se trouvoit, ne pouvoit faire espérer ni assez de secours contre les ennemis du dehors, ni assez d'autorité contre les factions du dedans. Une nouvelle invasion que les Normands se préparoient à faire dans le Royaume, dès qu'ils eurent appris la mort du Roy, ne permit pas aux Seigneurs François de balancer davantage. Ils eurent recours au Prince de la Famille de Charlemagne, qui estoit le moins incapable de secourir la France sur le penchant de sa ruïne.

Ce fut l'Empereur Charles le Gros, à qui ils envoyérent offrir la Couronne de France, en le priant de venir au plustost prendre possession du Royaume, & le défendre contre les ennemis qui estoient prests d'y rentrer.

L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roi de France.

Charles vint sans tarder à Gondreville recevoir les hommages & les sermens de fidélité, & se trouva par cet accroissement de sa domination un des plus puissans Princes qui eussent jamais porté la Couronne de France, Empereur, Roy d'Italie, Maistre de toute la Germanie & de la Pannonie, de toute la France & au-delà des Pyrénées jusqu'à la riviere d'Ebre; car cette partie de l'Espagne reconnoissoit encore alors la domination Françoise. La guerre qui continuoit toûjours entre les petits Rois Chrétiens de ces quartiers-là & les Sarazins, conserva à la France ce qui auroit pu très-aisément luy estre enlevé, soit par les uns, soit par les autres.

Annales Metens. ad an. 884.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

CHARLES LE GROS EMPEREUR ET ROY DE FRANCE.

SI la capacité du Prince avoit répondu à l'étenduë de son Empire, rien n'auroit esté plus avantageux à la France que la réünion de tous ces Etats sous un seul Chef. Charles pouvoit par ce moyen fondre de tous costez sur les Normands & les accabler. Mais un grand Etat est un grand poids sous lequel un petit génie succombe, & tel estoit Charles.

Nouveaux ravages des Normands. Avant qu'il eut pris possession du Royaume de France, les Seigneurs François sur l'avis des nouvelles courses des Normands, leur avoient envoyé Hugues l'Abbé, pour leur représenter qu'ils violoient leurs sermens, & agissoient ouvertement contre le Traité qu'ils avoient signé peu de jours avant la mort du Roy.

Ils répondirent qu'ils avoient traité avec ce Prince, & non pas avec ses Successeurs, & que si le nouveau Roy vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetast au mesme prix & avec une pareille somme d'argent; & en mesme temps non seulement les Normands de la Meuse, mais encore ceux de la Frise, commencérent à faire leurs ravages; les premiers du costé de la Somme & dans les Païs-Bas, où ils se saisirent de Louvain; & les autres vers Cologne & dans le Royaume de Lorraine. Néanmoins le Comte Henri un des Généraux de l'Empereur, s'estant avancé de ce costé-là avec des Troupes, les y resserra fort, & les empescha pendant tout l'hiver de s'écarter beaucoup dans leurs courses. Mais ce que les plus sages avoient prévu à l'occasion d'un des articles de

Annales Metens.

de la paix ſignée à Haſlou ſur la Meuſe, entre l'Empereur & les Normands, ne manqua pas d'arriver.

Par ce Traité, Godefroy Roy des Normands, non ſeulement entroit en poſſeſſion d'une grande partie de la Friſe; mais encore il prenoit en mariage Giſelle ſœur de Hugues le Baſtard. Juſqu'alors Hugues n'avoit guéres fait la guerre à l'Empereur, qu'avec des Troupes de voleurs & de vagabonds, qui ſe donnoient à luy; mais par cette alliance ſes intéreſts devenoient communs avec ceux des Normands, dont les Armées devoient eſtre à ſa dévotion, & c'eſtoit là où il viſoit pour ſe rendre formidable.

Hugues traite avec Godefroi ſon beau-frere.

An. 885.

En effet, dès l'année ſuivante, quelque temps après que l'Empereur eut eſté ſalüé Roy de France, Hugues reprit ſon ancien deſſein de ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de Lorraine, comme repréſentant ſon pere le Roy Lothaire. Il traita ſecrétement avec Godefroy ſon beau-frere, & luy promit de luy céder la moitié de cet Etat, pourvu qu'il luy fourniſt des Troupes autant qu'il luy en falloit, pour en faire la conqueſte. Godefroy trouvoit trop ſon compte à ce Traité pour n'y pas conſentir.

Il ne manqua pas de faire venir de nouvelles Troupes de Dannemarc; cependant il ne voulut pas rompre bruſquement avec l'Empereur, & ſans prendre quelque prétexte de le faire: voici celuy qu'il prit.

Prétexte que Godefroi prend pour rompre avec l'Empereur.

Il luy envoya deux Seigneurs Friſons le ſalüer de ſa part: ils luy dirent que Godefroy eſtoit très-reconnoiſſant de la grace qu'on luy avoit faite en luy donnant des Terres dans la Friſe; que le païs eſtoit bon & fertile, mais qu'il ne portoit point de vin; que c'eſtoit là une grande commodité qui manquoit à ſa Nation; qu'il le ſupplioit pour ſuppléer à ce défaut, de luy donner encore Coblents, Andernac, & quelques autres Territoires de ces quartiers-là, où il y avoit des vignes en abondance; que s'il luy accordoit cette grace, il trouveroit en luy & dans ſa Nation une ſoûmiſſion entiere & un ſecours toûjours preſt contre tous ſes ennemis, & meſme contre les autres Normands.

Annales Metenſ.

Sa politique eſtoit, que ſi on luy accordoit ſa demande, il ſe trouveroit par la poſſeſſion de ces Places, comme au centre du Royaume de Lorraine, & qu'il y attendroit à loiſir les occaſions commodes qui ſe préſenteroient de s'en ſaiſir; que ſi l'Empereur le refuſoit, il auroit au moins quelque ſujet apparent de rompre avec luy, & de recommencer la guerre.

Il ne falloit pas eſtre fort éclairé pour pénétrer ſes intentions. L'Empereur les comprit, & après avoir délibéré avec le Comte Henri, homme qui n'avoit pas moins de prudence que de bravoure & d'habileté au métier de la guerre, il répondit en général aux Envoyez du Roy Normand, que la propoſition qu'ils luy avoient faite de ſa part méritoit qu'on y fiſt attention, qu'il luy envoyeroit au pluſtoſt quelqu'un de ſon Conſeil, pour déterminer avec luy ce qui ſeroit le plus convenable aux deux Nations, & qu'il le prioit de ſe ſouvenir toûjours de la fidélité qu'il luy devoit.

L'Empereur reconnoiſſoit la faute qu'il avoit faite d'établir un tel ennemi dans ſon Etat; mais il eſtoit bien tard de s'en repentir. On ne pouvoit plus apporter à ce mal que des remédes très-violents & très-dangereux. Ce qu'on avoit cédé de la Friſe à Godefroy eſtoit la Hollande d'aujourd'huy & les païs

les plus Septentrionnaux, qui portent encore le nom de Frise. Il estoit impossible de conduire là une Armée, tout le païs estant coupé de rivieres & de marécages & de très-difficile abord. D'ailleurs Godefroy avoit une Flote nombreuse & le Dannemarc derriere luy, d'où il tiroit des Soldats tant qu'il vouloit.

Le Comte Henri est envoyé en Frise pour negocier avec Godefroi.

Après avoir long-temps délibéré, il fut résolu, non point d'attaquer Godefroy à force ouverte, mais de tascher de le surprendre & de s'en défaire. Le Comte Henri se chargea de l'éxécution de ce dessein, & pour cela l'Empereur le nomma pour aller en Frise traiter avec Godefroy sur l'affaire dont il s'agissoit.

Le Comte avant que de partir, envoya ordre à quantité d'Officiers Vestphaliens dont il estoit seûr, de s'approcher avec le plus de Soldats qu'ils pourroient de l'Isle de Betau, où se devoit tenir la Conférence, mais de ne pas marcher en troupe, pour ne point donner de défiance. Il passa par Cologne, & prit avec luy Vilbert Evêque de cette Ville-là, homme vénérable par son âge, & tout propre à faire croire qu'on ne méditoit rien de violent dans une députation, où l'on luy donnoit part.

Annales Metens.

La premiere Conférence se passe en plaintes de part & d'autre.

Si-tost que Godefroy les sçut proche de l'Isle de Betau, il alla les attendre en un lieu nommé alors Herispich, à l'endroit où les deux bras du Rhin se séparent pour former cette Isle, & où est aujourd'huy basti le Fort de Skenk. Ils n'entrérent pas plus avant, & ce fut là que se tint la Conférence, qui se passa presque toute entiére en plaintes de part & d'autre sans rien conclure. Sur le soir on se sépara, & l'on se promit réciproquement de se revoir le lendemain. L'Archevêque & le Comte Henri repassérent la riviére, leur logement estant au-delà.

Le Comte qui n'avoit rien communiqué de son dessein à l'Archevêque, & qui ne vouloit pas qu'il fust présent à l'action qu'il méditoit, l'avoit prié de traiter avec Gisele femme de Godefroy, pour l'engager à porter son mari à la paix, tandis que luy négocieroit avec ce Prince. Gisele qui avoit beaucoup de respect pour l'Archevêque, luy promit de l'aller voir chez luy le jour suivant, & ne manqua pas de s'y rendre.

Il y avoit proche de l'Isle de Betau un Seigneur nommé Everard, Vassal de l'Empereur, & mécontent de Godefroy qui avoit éxercé de grandes violences sur ses Terres. Le Comte Henri le mena avec luy à la Conférence, & luy dit qu'il pouvoit faire hardiment ses plaintes en présence de Godefroy, des injures qu'il en avoit reçûës; l'asseûrant qu'il estoit autorisé de l'Empereur pour les écoûter. Henri dans cette seconde Conférence se fit bien accompagner, ayant pris avec luy bon nombre de gens résolus, sous prétexte de sa seûreté. Quantité de ces Officiers & Soldats Vestphaliens dont j'ay parlé, estoient entrez la nuit dans l'Isle, & ils s'estoient rendus proche du lieu de la Conférence prests à éxécuter ses ordres.

Henri sçavoit qu'Everard estoit un homme hardi, & qu'il haïssoit à mort Godefroy. Il luy dit en allant à la Conférence : Seriez-vous homme à vous venger de vostre ennemi, en cas qu'il eust encore l'insolence de vous braver comme il a fait jusqu'à présent? En doutez-vous, reprit Everard? & pour

peu

peu que je fois foûtenu, je fuis preft à luy donner de mon épée au travers du corps. Faites, reprit le Comte, vous ferez foûtenu; & en mefme temps il luy dit toutes les mefures qu'il avoit prifes, afin que Godefroy ne luy échapaft point.

Dans la feconde Godefroi est assassiné par Everard.

Quand on fe fut affemblé, & que Godefroy eut commencé la Conférence, Everard qui eftoit fort proche de luy l'interrompit, & dit qu'avant toutes chofes, il demandoit juftice à l'Empereur des ravages qu'on avoit faits fur fes Terres, & de la maniere indigne dont on l'avoit fouvent traité. Godefroy offenfé de cette hardieffe, regarda Everard d'un air menaçant, & le traita d'infolent. Alors Everard mettant fur le champ le fabre à la main, fondit fur luy avec tant de promptitude, qu'il l'abatit à fes pieds d'un coup qu'il luy donna fur la tefte, avant qu'il euft pu fe mettre en défenfe.

En mefme temps chacun tira l'épée, & une partie des gens du Comte Henri s'eftant jettée fur Godefroy, l'acheva, en le perçant de plufieurs coups, tandis que l'autre donnant fur les Normands de fa Garde, qui ne s'attendoient à rien moins, les maffacrérent tous. Henri auffi-toft donna le fignal dont il eftoit convenu; tous les Soldats Vefphaliens fortirent de leurs embufcades, & vinrent fe joindre à la Troupe du Comte, qui avec cette efcorte, parcourut toute l'Ifle, beaucoup moins peuplée qu'elle n'eft aujourd'huy, & fit paffer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de Normands.

L'Empereur fait crever les yeux à Hugues.

An. 885.

Regino ad an. 885.

Peu de jours aprés, Hugues le Baftard fut auffi arrefté à Gondreville, où l'on avoit trouvé moyen de l'attirer. On luy creva les yeux par ordre de l'Empereur. Enfuite on le renferma dans le Monaftére de S. Gal. On l'en fit depuis fortir & revenir dans le Royaume de Lorraine; & enfin on le fit Moine en l'Abbaye de Prum dans la Foreft d'Ardennes. „ C'eft moy-mefme, dit „ l'Hiftorien Reginon, qui eftant alors Abbé de ce Monaftére, luy coupai „ les cheveux, & il mourut peu de temps aprés.

L'Hiftoire ne dit point quelle fuite eut la mort de Godefroy à l'égard des Normands, qui eftoient établis dans la Frife, s'ils en furent entiérement chaffez, s'ils la quittérent d'eux-mefmes, ou s'ils y demeurérent; mais quels effets funeftes pour la France, cette trahifon n'eut-elle pas!

Defordres effroyables des Normands.

Regino.

Les Normands ne cherchoient pas toûjours des prétextes pour rompre la paix; mais ils n'avoient garde de manquer à faire valoir celuy-ci. Sigefroy avec ceux de cette Nation qu'il commandoit, s'eftoit venu pofter à Louvain fur les confins du Royaume de France, & du païs qu'on continuoit toûjours d'appeller le Royaume de Lothaire ou de Lorraine. Il fit auffi-toft aprés la mort de Godefroy des ravages effroyables dans les deux Royaumes; & enfin il tourna fes plus grands efforts du cofté de la France.

Chronic. de Geftis Norman. Affer.

Malgré les Forts que les François avoient baftis en divers endroits, Sigefroy paffa non feulement la Somme; mais encore il s'avança jufqu'à Pontoife. Il avoit donné rendez-vous en cet endroit à une autre grande Armée de Normands, qui entrérent dans la Seine, & qui joints à ceux qui occupoient déja plufieurs poftes fur cette riviere, qu'on avoit négligé de garder, la montérent dans quantité de bateaux, & entrérent dans la riviere d'Oife au mois de Novembre.

Ils prènent le Château de Pontoise, & assiégent Paris.

An. 885.

Quand ils furent tous joints, ils assiégérent le Chasteau de Pontoise. Il fut défendu par un Seigneur François nommé Aledran, qui après une assez forte résistance, se voyant sans éspérance de secours & prest d'estre forcé, capitula, & par la Capitulation eut la liberté de se retirer à Beauvais avec tous ses gens. Les Normands après avoir pillé la Place, y mirent le feu. Cette prise n'estoit qu'une disposition à un plus grand dessein qu'ils avoient, qui estoit de se rendre maistres de Paris. Ils arrivérent par eau & par terre devant la Place sur la fin de Novembre de cette année 885. selon quelques anciennes Chroniques; car selon d'autres, il paroist que ce siége ne fut commencé qu'en 886.

On a pu remarquer depuis long-temps dans cette Histoire, que dans toutes ces inondations de Normands, les Chefs des diverses Troupes qui abordoient en France, n'avoient pas toûjours de subordination entre eux. Plusieurs mesme portoient en mesme temps parmi eux le nom de Roy. Tel estoit ce Godefroy qui fut cette année assassiné en Frise. Tel estoit ce Sigefroy qui venoit de prendre Pontoise. Tels estoient encore quelques autres qui s'unirent avec luy pour prendre Paris. Entre ces Chefs, Sigefroy estoit ou le plus considérable, ou un des plus considérables, & il avoit le Commandement général.

Abbo de Obsidione Parisiensi. Lib. 2.

Demande que Sigefroi fit à l'Evêque de cette Ville.

Il voulut, avant que d'en venir à la force ouverte, tenter la voie de la finesse & de la surprise. Il demanda à parler à l'Evêque de Paris, qui s'appelloit Goslin. Il ne fit point de difficulté d'entrer dans la Ville. Il fut conduit au Palais Episcopal, & affecta de salüer le Prélat avec beaucoup de respect. Il le pria de donner passage à ses Troupes au travers de la Ville, & à ses Vaisseaux par dessous les Ponts, l'asseûrant que dans ce passage on ne commettroit pas le moindre désordre.

Réponse de l'Evêque.

Ibid.

L'Evêque qui avoit bien prévu la demande qu'on luy feroit, & qui avoit consulté avec le Gouverneur & les principaux de la Ville, sur la réponse qu'il devoit faire, répondit à Sigefroy en ces termes : „ Seigneur, l'Empereur „ Charles, dont vous connoissez la puissance, m'a chargé, & a chargé tous „ les Seigneurs qui sont ici, de la garde de cette Ville. Elle est la Capitale „ du Royaume; tout le bonheur & tout le malheur de l'Etat en dépendent, „ nous en sommes responsables, & quelques droites que nous croyons que „ soient vos intentions, nous ferions contre nostre devoir & contre la pru„ dence d'y introduire tant de Troupes étrangéres. Nous ne pouvons „ vous accorder le passage que vous demandez, & en vous refusant, nous „ faisons ce que vous feriez vous-mesme, si vous estiez en nostre place.

Sur cette réponse, Sigefroy prit un autre air & un autre ton. Vous me refusez, dit-il au Prélat, en le menaçant de la main, vous me refusez le passage, mon épée me l'ouvrira. Dès demain nous verrons si vos Tours sont à l'épreuve de mes Machines & de la vaillance de mes Soldats. Il se retira sur le champ, résolu de commencer incessamment l'attaque de la Ville.

Etenduë de Paris dans le temps du siege.

Lorsque Paris soûtint ce siége, qui fut une des choses des plus mémorables du siécle dont je parle, il n'estoit pas alors comparable en grandeur à ce qu'il est.

est aujourd'huy. Tout ce vaste terrain des deux bords de la riviere lequel s'étend en long & en large du costé du Septentrion depuis les Tuilleries jusqu'à l'Arsenal, & du costé du Midi, depuis le Pont Royal jusqu'à la Porte S. Bernard, tous ces grands espaces maintenant si peuplez & si bien bastis, ne faisoient pas partie de Paris, mais estoient presque tous en marécages, en bois & en campagnes. La seule Isle qu'on appelle aujourd'huy la Cité, où est l'Eglise de Nostre-Dame, faisoit toute la Ville de Paris. Elle avoit communication avec le continent par deux Ponts de bois, dont l'un basti sur le grand bras de la riviere du costé du Septentrion, se terminoit à une Tour à l'endroit où est aujourd'huy le Grand Chastelet : cette Tour qu'on avoit commencé à bastir, n'estoit pas encore achevée, mais fort avancée, & lorsqu'on se vit sur le point d'estre assiégé, on l'éleva avec de la Charpente, à peu près à la hauteur qu'elle devoit avoir ; l'autre Pont du costé du Midi sur le petit bras de la riviere, aboutissoit à l'endroit où est le petit Chastelet, où il y avoit aussi une Tour qui servoit de Fortification & de défense au Pont. L'enceinte de la Place n'estoit pas alors plus grande ; elle n'en estoit pas moins difficile à prendre ; mais ce qui faisoit sa principale force, estoit le courage de ceux qui estoient dedans. *Ibid.*

Le Comte ou Gouverneur de la Ville estoit Odon ou Eudes, qui fut depuis Roy. Il estoit fils du fameux Robert le Fort, qui fut tué en combattant contre les Normands sous le Régne de Charles le Chauve. Il avoit avec lui Robert son frere, le Comte Ragenaire, Aledran, qui venoit de défendre le Chasteau de Pontoise, & plusieurs autres des plus braves hommes de l'Etat. *Eudes fils de Robert le Fort en étoit Gouverneur.*

L'Evêque Goslin, n'anima pas seulement son Peuple par ses exhortations durant ce siége, mais encore par sa bravoure, dans la pensée qu'en combattant dans une guerre sainte pour des Chrétiens contre des Payens, il ne faisoit rien de contraire à la sainteté de son caractére, & à la bénignité Episcopale. Il estoit secondé par un neveu, homme de cœur, nommé Eble, qui tout séculier & tout Soldat qu'il estoit, avoit des Abbayes, & portoit le nom d'Abbé, comme plusieurs autres de ce temps-là. C'estoient là comme les Chefs des Troupes qui défendirent la Place, & dont il est le plus parlé dans la Relation de ce siége. *Ibid.*

Sigefroy ne fut pas plustost retourné à son Camp, qu'il commença à tout disposer pour l'attaque. Son Armée estoit de quarante mille hommes. Les Normands qui l'estoient venu joindre, avoient monté la riviere avec sept cens batteaux, à qui l'on donnoit dés-lors le nom de barques *. Ils estoient assez grands pour aller sur mer, & assez peu profonds pour pouvoir monter la Seine jusqu'à Paris. Ils en avoient beaucoup d'autres plus petits, de sorte que la Seine au-dessous de la Ville en estoit toute couverte dans l'espace de plus de deux lieuës. *Dispositions pour l'attaque.*

* Barca.

Ils avoient transporté dans ces batteaux toutes sortes de Machines, pour battre la Tour qui défendoit l'extrémité du grand Pont du costé du Septentrion ; & le lendemain dès le matin, on vit sur la riviere une grande quantité de batteaux pleins de Soldats, qui faisoient front au Pont & à la Tour,

& grand nombre de bataillons sur le rivage, leur dessein estant d'attaquer la Tour par terre & par eau.

Premier assaut. Dès que le signal fut donné, les Ballistes ou Pierriers commencérent à tirer pour ruïner les creneaux & toutes les défenses de la Tour, & en mesme temps les Troupes de terre & celles des batteaux s'estant avancées, firent l'attaque avec la fronde & les fléches. On se défendit avec les mesmes armes de la Tour & du Pont; quelques Vaisseaux s'approchérent jusqu'au pied de la Tour à l'entrée du Pont. On se batit là à coup de main. L'Evêque de Paris y fut blessé d'une fléche; son Ecuyer y fut tué d'un coup d'épée. *Ibid.* Cet assaut dura tout le jour. Il y eut un très-grand nombre de gens tuez de part & d'autre; mais la perte fut beaucoup plus considérable du costé des assaillans.

Cependant les Pierriers avoient mis la Tour en très-mauvais état. Tous les parapets avoient esté ruïnez, la plate-forme & le haut de la Tour s'estoient éboulez, & l'on ne pouvoit plus mettre d'Archers pour tirer contre l'ennemi, qu'à quelques fenestres. Néanmoins comme les fondemens estoient bons, on répara en partie tout ce dommage pendant la nuit. Le Gouverneur ayant prévu ce qui estoit arrivé, avoit donné ses ordres pour préparer une bonne charpente de poutres & de soliveaux, qu'il fit transporter sur le haut de la Tour, & dont il fit faire comme un double étage presqu'à la mesme hauteur qu'avoit esté la Tour, & y posta des Soldats qui n'y estoient guéres moins couverts que derriere des creneaux.

Second assaut. Le lendemain dès le grand matin les Normands revinrent à l'assaut avec la fléche & la fronde, & les Pierriers recommencérent à tirer contre la Tour. On avoit aussi élevé des Pierriers sur le Pont, qui démontérent plusieurs de ceux de l'ennemi.

Sigefroy pendant la nuit avoit fait faire des galeries couvertes à la maniére ordinaire dans les siéges de ce temps-là; à la faveur de ces galeries on approchoit de la muraille à couvert, pour la saper par le pied, ou pour la renverser avec le Bélier. Ces galeries devoient estre solides, pour ne pas estre crevées par les grosses pierres qu'on faisoit rouler dessus du haut des murailles, & on les couvroit ordinairement de peaux de bestes fraîchement écorchées, pour empescher qu'on n'y mist le feu.

Le Gouverneur s'estoit muni de toutes les choses nécessaires pour renverser ces galeries; & les ayant rompuës en quelques endroits, il fit jetter quantité de poix fonduë & d'autres matiéres enflammées sur ceux qui se trouvérent au pied de la muraille: plusieurs en furent grillez, d'autres pour éteindre le feu qui avoit pris à leurs habits, se jettérent dans la riviere; mais rien n'estoit capable de rallentir la fureur de ces fiers ennemis.

Les Normands sont repoussez. Ibid. Durant l'assaut, la Cavalerie arriva au Camp revenant du pillage. Sigefroy pour épargner son Infanterie, que ces deux assauts avoient déja beaucoup fatiguée, fit mettre pied à terre aux Cavaliers, & amena ces gens tout frais au combat. Odon & l'Abbé Eble y firent des prodiges de valeur, l'un & l'autre tuérent de leur main plusieurs des ennemis dans des sorties qu'ils firent sur ce nouveau renfort, & Eble dont la force estoit extraordinaire, fit des exploits

ploits qui jettoient la terreur dans tous les endroits où il passoit. Les Normands furent repoussez avec grande perte; mais dans le temps que les François se réjoüissoient de leur victoire, & que sur le Pont & sur les murailles de la Ville, tout retentissoit de cris de joye, il arriva un accident qui fit bien changer de contenance aux Habitans. La muraille de la Tour du costé des ennemis, soit qu'elle eust esté ébranlée par les Pierriers qui tiroient sans relasche, soit qu'elle eust esté sapée en quelques endroits, s'écroula tout à coup, & il s'y fit une si grande brêche, qu'on voyoit de dehors jusques dans l'intérieur de la Tour. *Ibid.*

Ce débris & la confusion qu'il causa parmi les assiégez, firent reprendre cœur aux Normands, que leurs Chefs ramenérent à l'assaut. Il fut encore soûtenu avec toute la vigueur possible, tandis que de dessus le Pont on tiroit contre eux un grand nombre de Pierriers, dont les coups ne portoient guéres à faux; de sorte que désespérant de forcer la bresche toute grande qu'elle estoit, ils prirent le parti de mettre le feu à la Tour. *Ils reviennent à l'assaut, & sont encore repoussez.*

Ils amassérent au pied quantité de bois, de pailles & d'autres matieres combustibles qu'ils allumérent. Ce feu fut si grand & si embrasé, que tout estoit perdu, si le vent avoit donné contre la Tour; mais par un très-grand bonheur il portoit la flamme du costé des ennemis, & l'éloignoit de la Tour, & comme c'estoit sur le bord de la riviere, & que le Comte Eudes donnoit ses ordres avec beaucoup de présence d'esprit, on éteignit le feu à force d'eau. Les ennemis voyant tous leurs efforts inutiles, perdirent courage de nouveau, & commencérent à lascher le pied: il en demeura dans cette occasion trois cens sur la place. Les assiégez y firent une perte considérable par la mort d'un Seigneur nommé Robert homme distingué par sa valeur. Il fut percé d'un coup de javelot, & expira sur le champ. C'est ainsi que se passa le dernier jour de Novembre. An. 885. ou 886.

Sigefroy & les autres Généraux Normands appréhendant que leurs Troupes ne se rebutassent, discontinuérent les attaques durant quelques jours, pendant lesquels, pour les ranimer, ils les menérent au pillage de tous costez aux environs de Paris, où il se commit des excès & des cruautez qu'on ne peut lire sans horreur. Ils dépeuplérent tout le païs, en massacrant sans miséricorde hommes, femmes, enfans, emmenant en captivité ceux à qui ils accordoient la vie, les autres qui échapoient à leur fureur se sauvoient dans les bois, dépoüillez de tout, & faute de vivres, la pluspart y périssoient. *Ils font de grandes cruautez aux environs de Paris.*

Ils travaillérent encore pendant ce temps-là à fortifier leur Camp contre les secours qu'ils sçavoient qu'on préparoit dans les Provinces. Il y avoit une Garnison Françoise dans l'Abbaye de S. Germain des Prez qui les incommodoit. Ils firent tout autour de cette Abbaye une espéce de circonvallation avec des Forts, où ils mirent des Troupes, pour empescher les courses de cette Garnison.

Enfin désespérant de forcer les assiégez, tandis qu'ils auroient l'avantage de tirer sur eux de haut en bas, ils bastirent une Machine de bois en façon de Tour à plusieurs étages, qui avoit une espéce de toit bien couvert & bien solide. On la faisoit marcher avec des roues, elle pouvoit contenir soixante hom- *Ibid.*

hommes armez, qui tandis qu'on donneroit un nouvel assaut à la Tour, devoient tirer des fléches contre ceux qui la défendoient, & faciliter par là l'approche des assaillans. Ils firent de nouvelles galeries, & disposérent tout pour donner un assaut général à la Tour, au Pont & à la Ville mesme.

Assaut général.

En effet, quelques jours après le dernier assaut, la Seine parut dès le matin toute couverte de Soldats dans des batteaux, comme s'ils eussent voulu insulter en mesme temps la Ville & le Pont, & ils commencérent à tirer contre la Ville quantité de boulets de plomb de leurs Pierriers, qu'ils avoient élevez sur des barques.

Le Gouverneur ayant fait sortir de la Ville un assez grand nombre d'Infanterie, partagea ce Corps en trois Bataillons. Il destina le plus gros à la défense de la Tour, pour soûtenir & pour relever ceux à qui on avoit confié la garde de ce Poste. Il mit les deux autres sur le Pont pour repousser les ennemis, s'ils l'attaquoient, & on borda aussi le Pont de ces Ballistes qui lançoient des pierres & des dards. Mais ce n'estoit du costé de la Ville & du Pont que de fausses attaques, pour partager l'attention des Commandans. Le grand effort estoit destiné contre la Tour.

La Tour de bois dont j'ay parlé, fut poussée par les Normands fort près de l'attaque; mais elle fut bien-tost démontée par les Pierriers des assiégez, & renduë inutile. Les assiégeans avoient fait un détachement de mille hommes pour monter à la brêche, dont les François avoient eu le temps de rendre l'abord plus difficile par de nouveaux retranchemens, qu'ils avoient faits à l'entrée de la Tour. Ces mille hommes estoient partagez en plusieurs pelotons, qui se soûtenoient les uns les autres, afin que les suivans succédassent à ceux qui les précédoient; ils firent pendant quelque temps un si puissant effort, que peu s'en fallut que la Tour ne fust emportée: mais enfin ils furent repoussez avec une très-grande perte.

Ibid.

La nuit suivante à la faveur de leurs galeries, ils s'occupérent uniquement à combler entiérement le fossé avec des fascines, des pierres, de la terre, & comme il estoit profond, & que les fascines vinrent à leur manquer, ils y jettérent le matin tous les chevaux morts du Camp, des bœufs, des vaches qu'ils tuérent exprès pour cela; & ce fut à cette occasion, que ces barbares firent une chose qu'on a horreur de raconter. Ils avoient fait dans leur derniere course une grande quantité de Captifs; ils les amenérent, les égorgérent à la vûë des François qui gardoient la Tour, & jettérent leurs corps dans le fossé pour aider à le remplir.

L'Evêque de Paris qui fut un de ceux qui assistérent à cet effroyable spectacle, fremit d'horreur, & prit Dieu à témoin de cette cruelle boucherie. Il invoqua sa justice contre ces hommes dénaturez, & saisi d'un zéle plus guerrier qu'Episcopal, il perça sur le champ d'un coup de fléche un Soldat, qui tomba mort dans le fossé avec ceux qu'il venoit d'égorger.

Ibid.

Belier, machine de guerre, ce que c'étoit.

Tout le jour se passa à combler le fossé & la nuit suivante à avancer les galeries jusqu'au pied de la Tour. Ils commencérent à la battre sous ces galeries avec trois Beliers par trois costez, du costé de l'Orient, du costé de l'Occident, & du costé du Septentrion. On sçait que le Bélier estoit une grosse

grosse poutre, dont un des bouts estoit ferré, & avoit en quelque façon la forme d'une teste de Bélier. On le suspendoit en l'air, le bout ferré du costé de la muraille, contre laquelle plusieurs hommes l'ayant mis en mouvement, le poussoient de toutes leurs forces pour la fracasser & la renverser.

Les assiégez de leur costé bien préparez, mirent en usage leurs Machines défensives, & entre autres une qui consistoit en une longue & grosse poutre ferrée en pointe par le bout, qu'ils faisoient joüer & tomber perpendiculairement avec violence à diverses reprises sur les galeries, pour les percer & les rompre; & après les avoir ébranlées avec cet instrument, ils faisoient tomber dessus de très-grosses pierres ou d'autres choses fort pesantes pour les écraser avec tous ceux qui estoient dessous. Ils réüssirent, ils crevérent les galeries, & empeschérent presque tout l'effet des Béliers, & les ennemis furent obligez de quitter cette attaque. *Machines défensives des Assiegez. Ibid.*

Hors d'espérance de forcer la Tour, ils tentérent un autre moyen. Ils voyoient que ce poste n'estoit si fort & si difficile à emporter que par le courage de ceux qui le défendoient, & qu'il estoit sans cesse rafraîchi par les Troupes de la Ville; c'est-pourquoy ils se mirent en devoir d'en rompre la communication en bruslant le Pont. *Nouvelle tentative des Assiegeans, inutile.*

Ils prirent donc trois de leurs plus gros Vaisseaux, & en firent des espéces de Bruslots. Ils les remplirent de paille, de bois, & d'autres matiéres combustibles. Ils les placérent assez près du Pont, & puis ils y mirent le feu. Plusieurs hommes escortez par des Soldats les tiroient avec des cordes tout le long du bord de la riviére, pour les faire aller sous le Pont du costé de la Tour attaquée, afin de mettre en mesme temps le feu au Pont & à la Tour.

Ce dessein & ce spectacle allarmérent extrémement la Ville, qui en appréhendoit avec raison les suites. On alla avec empressement au Tombeau de S. Germain, autrefois Evêque de Paris, pour luy demander son secours. De tous costez, de dessus les murailles, de dessus le Pont & de la Tour on entendoit le Peuple & les Soldats crier & invoquer le nom de S. Germain. Leurs vœux ne furent pas inutiles. Dès que ceux qui conduisoient les batteaux les eurent abandonnez, après les avoir poussez contre le Pont, ils furent portez, soit par le courant de l'eau, soit par le vent, contre une espéce d'estacade ou d'éperon de pierre qui servoit comme d'arboutant pour soûtenir le Pont, où l'on pouvoit descendre de dessus le Pont mesme: on y accourut, les plus hardis montérent sur les Vaisseaux, en éteignirent le feu, & les amenérent en triomphe à la Ville. *Ibid.*

Après tous ces mauvais succès, il y avoit lieu d'espérer que les Normands abandonneroient enfin leur entreprise. On estoit à la fin de Janvier, & le siége avoit déja duré cinq ou six semaines, sans qu'il fust guéres plus avancé que le premier jour. En effet, le lendemain de la tentative du Pont, avant le lever du Soleil, les ennemis retirérent des fossez de la Tour, la pluspart de leurs Machines & les matériaux de leurs galeries. Mais ce n'estoit qu'à dessein de reprendre haleine, & de faire quelques courses pour se fournir de vivres & de fourage, & remplir les Magazins du Camp. Durant cette espéce de suspension d'armes, il arriva un malheur qui causa bien de la douleur aux Parisiens. An. 886. ou 887.

Grand debordement de la riviere. Ibid.

Du costé opposé à celuy de la grande attaque, c'est à dire au Midi, où le plus petit bras de la riviere couloit entre la Ville & la Campagne, il y avoit aussi un Pont défendu pareillement par une Tour qui estoit, comme j'ay dit, à peu près où est aujourd'huy le petit Châtelet. Le débordement de la riviére au commencement de Février fut si grand & si violent, qu'elle emporta le Pont qui faisoit la communication de cette Tour avec la Ville.

Les Normands mettent le feu à une Tour.

Les Généraux Normands n'eurent pas plustost apperçu ce débris, qu'ils détachérent promptement quantité de Soldats pour passer la riviere dans des batteaux, afin de faire l'attaque de la Tour avec ceux qui estoient déja de l'autre costé. Il n'y avoit que douze hommes dedans, parce que les ennemis ne paroissoient pas vouloir faire aucun effort de ce costé-là; mais c'estoient tous gens de cœur. On les somma en vain de se rendre. On présenta l'escalade, mais inutilement. Il en coûta la vie aux plus hardis des ennemis. Enfin pour ne pas s'exposer à perdre plus de monde, il poussérent la nuit un Chariot chargé de bois & de paille contre la porte de la Tour, & y mirent le feu.

Le petit nombre de ceux qui estoient dans la Tour, & le défaut des choses nécessaires pour éteindre le feu, fit qu'il gagna les dedans, & qu'ils furent contraints de l'abandonner. Ils en sortirent, & se retirérent sur le bout du Pont, qui n'avoit point esté emporté par la riviere. Il n'y avoit point à reculer davantage; il falloit périr ou se rendre. On les accabloit de fléches & de pierres; mais personne n'osoit approcher à la longueur de l'épée ou du javelot. N'estant ainsi attaquez que de loin, tout ce qu'ils pouvoient faire estoit de se couvrir de leurs boucliers déja tout hérissez de fléches ou fracassez par les coups de pierres.

Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient.

Comme ils estoient en cette extrémité, quelques-uns des ennemis leur criérent de se rendre, & qu'on leur promettoit la vie. Ils n'avoient point d'autre parti à prendre. Ils acceptérent l'offre qu'on leur faisoit; mais ils ne se furent pas plustost laissé approcher, qu'on les saisit, on leur osta leurs armes, & le Commandant ordonna qu'on les passast au fil de l'épée, excepté un qu'il fit séparer des autres.

Ibid.

Celuy qui fut ainsi épargné se nommoit Ervé. C'estoit un homme d'un port majestueux, & dont tout l'extérieur marquoit une personne de qualité. On vouloit le réserver pour luy faire payer sa rançon & celle de tous les autres. Mais il s'échapa des mains de ceux qui le tenoient, & sauta sur son épée, en criant, traîtres, vous voulez que je survive à mes compagnons pour me faire vostre esclave; je périray, mais auparavant quelqu'un de vous périra encore par ma main. On ne luy en laissa pas le temps; il fut percé en un moment de plusieurs coups, & jetté à la riviére comme les autres, à la vûë d'une infinité de gens qui regardoient de dessus les murailles de la Ville ce triste spectacle, sans pouvoir y donner que des cris, des larmes & des gémissemens inutiles. La Tour dès le lendemain fut rasée.

Quelques jours après cette action, les Parisiens crurent le siége levé, parce qu'ils virent un très-grand Corps des ennemis décamper du costé de la grande attaque; mais ce n'estoit que pour aller à leur tour chercher du butin, qu'ils décampoient.

Eble-

Eble ce vaillant neveu de l'Evêque de Paris les voyant éloignez, fit une sortie sur le Camp avec peu de monde, il y mit le feu en plusieurs endroits. Quelques Troupes d'ennemis beaucoup plus nombreuses que la sienne parurent pour l'enveloper; mais il fit toûjours dans sa retraite si bonne contenance, qu'ils n'osérent l'approcher. *Sortie sur le Camp des Ennemis.*

Au reste, ceux qui partirent du Camp de devant Paris pour aller ravager le païs d'entre la Seine & la Loire, n'y rentrérent pas tous. Ils voulurent en passant emporter Chartres d'emblée, mais ils y furent très-maltraitez par deux braves Capitaines Godefroy & Odon, qui leur tuérent quinze cens hommes sur la place. Ils ne furent pas plus heureux dans l'attaque du Mans & de quelques autres Villes, & ils furent repoussez presque par-tout.

Quelque vigoureuse que fust la résistance des Parisiens, il auroit pourtant fallu enfin succomber: & quelques déterminez qu'ils fussent à périr plustost que de se rendre, il falloit pour soûtenir cette résolution, au moins quelque espérance de secours.

L'Empereur avoit bien des affaires au-delà du Rhin & au-delà des Alpes, où les divisions des Seigneurs les plus puissans, & leur peu de soûmission causoient beaucoup de désordres. Le Pape Etienne V. l'avoit engagé à faire un voyage en Italie, nonobstant le danger où estoit Paris. Mais il donna ordre en partant au Comte Henri, celuy qui avoit surpris le Roy des Normands dans la Frise, d'assembler le plus qu'il pourroit de Troupes, pour jetter quelque secours d'hommes & de vivres dans la place. Annales Fuldenses.

Ce Comte se mit en marche au mois de Février, & arriva à quelques lieuës de Paris, sans avoir rencontré aucuns ennemis sur sa route. Après avoir reconnu le païs, & donné avis de son arrivée au Gouverneur, il s'approcha la nuit du Camp ennemi, y donna l'allarme en divers endroits par où il le fit attaquer avec grand bruit, tandis que d'un autre costé que les ennemis avoient abandonné, pour courir aux postes attaquez, il conduisit luy-mesme un Convoy de vivres dans la Ville, où il laissa aussi des Soldats. *Le Comte Henri conduit un Convoi de vivres dans la Ville.* Abbo. L. 2. de Obsid. Paris.

Henri sortant de la Ville avec ce qu'il ramenoit de Troupes, causa une nouvelle allarme dans le Camp. Les Normands voulurent le couper, mais ceux de la Tour, pour favoriser sa retraite, ayant fait une grande sortie, où les ennemis furent très-mal menez, il passa sur le ventre à tout ce qui s'opposa à son passage.

Ce renfort donna autant de cœur aux assiégez, que d'inquiétude aux assiégeans. Sigefroy eut recours à la finesse, & fit proposer une entrevûë au Comte Eudes. Le Comte sortit de la Tour, & s'avança au-delà du fossé où Sigefroy l'attendoit.

Après qu'ils eurent parlé quelque temps ensemble seul à seul, le Comte s'apperçut que quelques Soldats ennemis se couloient l'un après l'autre dans des chemins creux. Il fit trop tard cette réflexion; car il se vit investi dans le moment; mais mettant aussi-tost le sabre à la main, il se fit passage au travers de ces traîtres, qui le poursuivirent jusques sur le bord du fossé: ils en furent repoussez par des Soldats de la Tour, qui sortirent sur eux dès qu'on eust reconnu la trahison. *Trahison de Sigefroi.*

Aa 2 Sige-

Chronic. de Gest. Normann. Sigefroy voyant son coup manqué, la Ville ravitaillée, la Garnison renforcée, & gagné, à ce que l'Historien donne à entendre, par l'argent que luy donna l'Evêque de Paris, fut d'avis de lever le siége, & le proposa dans le Conseil de guerre; mais tous s'y opposérent, & mesme les Officiers des Troupes qui dépendoient de luy; ils le pressérent au contraire de les mener à l'attaque de l'Abbaye de S. Germain pour la piller. Il y consentit; mais comme on disposoit tout pour y donner l'assaut, les Religieux offrirent de l'argent pour racheter le pillage, & les Soldats s'en contentérent.

Abbo. L. 2.

Il proposa de nouveau à ses propres Troupes d'abandonner l'entreprise de Paris, dont il croyoit le succès désespéré. Il ne fut point écoûté, l'envie qu'ils avoient de s'établir dans un si bon païs, & dans un lieu d'où ils pourroient aisément ravager toute la France, leur faisant paroistre tout possible. Finissons donc, leur dit-il, un siége qui nous ruine par sa longueur, & empesche depuis plusieurs mois d'autres conquestes que nous aurions pu faire. Sur cela il fut résolu de donner dès le lendemain un nouvel assaut général à la Tour, au Pont & à la Ville.

Ibid.

Ils disposérent quantité de batteaux qu'on joignit ensemble d'une maniere propre à soûtenir les échelles, pour escalader la Ville. Ils distribuérent des Troupes sur les bords de la riviere & dans l'Isle prochaine, d'où elles devoient partir, pour venir à l'assaut au quartier de la Ville qui leur estoit marqué. D'autres furent destinez pour l'attaque du Pont, & d'autres pour emporter la Tour, dont on n'avoit encore pu venir à bout, après tant d'efforts.

Nouvel assaut général.

Le Comte Eudes jugeant par ces préparatifs du dessein des ennemis, mit de son costé ordre à la défense, & assigna à chacun son poste. L'assaut se donna avec toute la fureur imaginable; mais par-tout les Normands furent repoussez. Deux de leurs Chefs qui portoient le nom de Roy furent tuez, & il y en eut un grand nombre de noyez dans la riviere.

Sigefroy peu chagrin de ce mauvais succès qu'il avoit prévu, demanda à ses gens s'ils estoient contens, & s'ils ne suivroient point enfin son avis, personne n'osa plus y résister. Ils quittérent le siége. Sigefroy ayant fait sur la fin de cette année-là beaucoup d'autres ravages en France, s'en alla en Frise, & y fut assassiné quelque temps après son arrivée.

La peste se met dans la Ville.

Les autres Normands malgré le départ de Sigefroy, s'obstinérent à demeurer & à pousser le siége. L'Evêque de Paris mourut sur ces entrefaites fort regretté, aimé du Peuple, & plus connu dans nostre Histoire par ses faits d'armes & par sa bravoure, que par aucun autre endroit. Le Comte Eudes reçut presque en mesme temps la nouvelle de la mort de son oncle, le fameux Hugues l'Abbé, qui fut aussi grand homme de guerre, & qui sous plusieurs Rois avoit toûjours eu beaucoup de part au Goûvernement. Mais ce qui arrive souvent dans les longs siéges, arriva en celuy-ci. La disette & la misére des Habitans, l'air corrompu par l'infection des cadavres demeurez dans les fossez de la Tour & sur les bords de la riviére, causérent la peste dans la Ville, qui faisoit tous les jours périr beaucoup plus de monde, que le fer de l'ennemi.

Ibid.

Eudes va

Avant que la Ville fust réduite à la derniere extrémité, on avertit l'Empereur

reur de l'état où elle se trouvoit, & de l'impuissance de résister où l'on seroit bien-tost. Le Gouverneur fut chargé luy-mesme d'aller vers ce Prince. Il partit, & laissa en sa place pour commander, l'Abbé Mars, qui s'estoit acquis une grande réputation dans les guerres passées, & avoit beaucoup contribué à la défense de la Ville durant ce siége.

trouver l'Empereur.

Les Normands pendant l'absence d'Eudes ne firent aucune entreprise, se contentant de serrer la Ville de près, & d'empescher que rien n'y entrast. L'Abbé Mars fit faire de temps en temps quelques petites sorties sous la conduite d'Eble, qui réüssirent, mais qui n'eurent point de suites considérables.

Quelque temps après, Eudes donna avis aux Parisiens de son retour, & parut sur la Montagne de Montmartre * avec un petit Corps partagé en trois Troupes.

Il ne pouvoit entrer que par la Porte de la Tour du costé du Septentrion, le petit Pont du costé du Midi estant rompu par l'accident que j'ay dit : ainsi les Normands n'eurent pas plustost eu avis de son arrivée, qu'ils firent repasser toutes les Troupes qu'ils avoient de l'autre costé de la Seine, pour l'empescher de rentrer dans la Ville. Ils firent de nouveaux retranchemens de ce costé-là, persuadez que si ce secours pouvoit estre repoussé, la Ville ne tiendroit plus.

Ils firent aussi avancer quelques Escadrons vers Montmartre †, afin de harceler les Troupes du Comte, & de les charger en queuë, en cas qu'il entreprist de forcer les retranchemens. Le Comte Adalelme, à qui Eudes avoit donné le Commandement de son arriere-garde, poussa & chargea plusieurs fois ces Escadrons durant la marche. Enfin Eudes parut à la vûë du Camp ennemi, & se disposa à le forcer.

† Mons-Martis.

Il n'eut pas plustost commencé à escarmoucher, qu'Eble avec presque tout ce qu'il y avoit de Soldats dans la Ville, sortit de la Tour sur les ennemis, qui attaquez des deux costez, quoique par des Troupes beaucoup plus foibles que les leurs, laschérent le pied devant Eudes. Il passa au travers du Camp à toutes jambes sans s'arrester. Les Normands firent inutilement leurs efforts pour couper au moins Adalelme : mais ce Capitaine força tout ce qui s'opposa à son passage, & luy & Eudes arrivérent aux fossez de la Tour presque avec tous leurs gens.

Il rentre dans Paris avec des Troupes.

Eudes estant rentré dans la Ville, encouragea les Habitans, par l'asseûrance qu'il leur donna d'un grand secours qui approchoit pour faire lever le siége. La promesse n'estoit pas vaine. Le Comte Henri à la teste d'une Armée composée de Troupes Françoises & de Troupes Germaniques, le suivit de près, & se fit bientost voir à la Ville, résolu ou de forcer le Camp des ennemis, ou de les assiéger eux-mesmes dans leurs retranchemens, qu'ils avoient beaucoup augmentez depuis qu'ils avoient appris qu'il approchoit.

Le Comte Henri le suit avec un Armée.

Henri se campa à la vûë des Normands. Ils avoient par un stratagême assez or-

Stratagême des Normands.

* Abbon appelle Montmartre en Latin *Mons-Martis* : on l'appelloit aussi *Mons-Mercurii*. Il se pourroit faire que Mont-Martre vinst aussi-bien de *Mons-Martis* que de *Mons-Martyrum*.

Annales Metenses.

ordinaire fait à l'entour de leur Camp, à quelque distance, quantité de fosses peu éloignées les unes des autres, & les avoient couvertes de gason, de paille & de terre, pour embarrasser la Cavalerie Françoise, en cas qu'on en vinst à un Combat. Comme ils s'apperçûrent que le Général de l'Armée venoit souvent reconnoistre leurs retranchemens, & qu'il s'en approchoit de fort près, ils mirent en embuscade quelques Soldats, qui eurent ordre de faire une décharge de fléches sur la Troupe du Général, d'abord qu'il paroistroit, & de se retirer aussi-tost vers le Camp par l'endroit où estoient les fosses. La chose leur réüssit.

Henri est tué.

Le Comte Henri estant venu avec peu de monde considérer le terrain des environs du Camp, donna dans le piége : voyant le petit nombre d'ennemis à qui il avoit affaire, il se mit à les poursuivre vers le Camp. Luy & la plus-part de ses gens tombérent dans les fosses couvertes, & comme elles estoient étroites & profondes, leurs chevaux ne purent se relever. En mesme temps les Normands qui n'attendoient que cela, sortirent de leur Camp en grand nombre, & assommérent le Comte avec tous ceux de sa suite, qui ne purent ou qui ne voulurent pas fuir.

La mort du Général déconcerta les Troupes Françoises. On ignoroit les ordres qu'il avoit du Prince. Les retranchemens des ennemis paroissoient très-difficiles à forcer. La désertion commença au bout de quelque temps, & l'Armée se débanda entiérement.

Les Normands donnent encore un assaut général.

Abbo. Loc. cit.

Les Normands délivrez de la crainte de l'Armée, mais fort ennuyez de la longueur du siége, résolurent de donner encore un assaut général. Ils le firent avec toute la fureur que leur inspiroit l'impatience de voir la fin de leur entreprise. Il fut soûtenu par les assiégez avec leur valeur ordinaire, tandis que ceux qui n'estoient point occupez à la garde des postes, faisoient par-tout dans la Ville des vœux à Sainte Geneviéve & à S. Germain.

Bravoure d'un Soldat.

Ibid.

L'attaque se fit avec tant de vigueur, que quelques-uns des ennemis sautérent sur la muraille de la Ville, & commencérent à crier victoire. Proche de là, par bonheur, se rencontra un brave Soldat nommé Gerbaut, de très-petite taille, mais d'une force & d'un courage extraordinaire : voyant que tout estoit perdu, si les ennemis demeuroient sur la muraille, il alla à eux suivi seulement de cinq autres hommes, tua les premiers qu'il rencontra, culbuta les autres, renversa les échelles, & pourvut à la seûreté de cet endroit.

Ibid.

Quelques autres avoient aussi sauté sur le Pont, mais ils y périrent.

Le plus grand effort estoit du costé de la Tour. On y avoit arboré la Croix sur les retranchemens, pour animer les Soldats à la défendre contre les Infidéles. Ceux-ci tentérent encore une fois de mettre le feu à la Tour, & en allumérent un si grand au pied, que ceux qui la défendoient du costé de la Campagne, furent obligez de l'abandonner. On crut alors tout perdu, & celuy qui commandoit dans la Tour jugeant qu'il n'y avoit plus d'espérance de salut, que dans un effort extraordinaire, fit ouvrir les portes, & fit une sortie l'épée à la main avec tous ses gens. Elle fut faite si à propos & avec tant de furie, que les Normands furent repoussez avec un très-grand carnage, & le feu fut éteint.

Ibid.

Par là finit l'assaut qui avoit déja cessé à la Ville & au Pont, où les ennemis

mis perdirent beaucoup de monde, & on reporta la Croix dans la Ville en chantant le *Te Deum*.

Cependant l'Empereur ayant appris la mort du Général Henri, & que son Armée s'estoit débandée, en assembla promptement une autre, & vint luy-mesme au secours de Paris. Il y parut à la vûë de la Ville sur la Montagne de Montmartre au mois de Novembre, c'est-à-dire, qu'il y avoit déja un an que le siége en estoit formé. *L'Empereur vient au secours de Paris.* An. 886. ou 887.

Les Normands sans faire paroistre aucune crainte, l'attendirent dans leurs retranchemens. Cette contenance étonna l'Empereur, qui n'avoit pas douté, que la seule nouvelle de sa marche ne les obligeast à lever le siége. Il n'osa les attaquer : mais afin que son voyage ne fust pas inutile, il leur fit proposer un accommodement si avantageux, qu'ils l'acceptérent.

Outre une grosse somme d'argent qu'on s'offroit de leur payer au mois de Mars prochain, on leur donna en attendant, des Quartiers dans la Bourgogne, parce que la pluspart des Peuples de ce païs-là n'avoient pas encore jusqu'alors voulu reconnoistre l'Empereur. La Paix fut signée, & ce Prince après un si honteux Traité, reprit la route de Germanie, avec plus d'infamie, que s'il avoit esté battu. *Il fait un Traité honteux avec les Normands.* Regino.

L'Empereur s'estant retiré, les Normands pour aller en Bourgogne, voulurent passer avec leurs Vaisseaux sous les Ponts de Paris. Cela n'avoit point esté stipulé dans le Traité, & les Parisiens se mirent en devoir de s'opposer à leur passage. Eble, dont j'ay déja parlé tant de fois, blessa d'un coup de fléche celuy qui conduisoit le batteau le plus avancé, & il y eut encore des coups tirez de part & d'autre, & quelques gens tuez. Mais enfin les Normands cédérent; & comme c'estoit pour eux une nécessité d'avoir leurs batteaux, dont le nombre estoit de plus de sept ou huit cens, ils entreprirent avec un travail surprenant de les tirer de l'eau, & de les transporter par terre au dessus de Paris. Ils en vinrent à bout, & comme les Parisiens ne vouloient pas qu'ils les remissent à l'eau si près de leur Ville, ils ne le firent qu'à près de deux mille pas au-dessus. De-là ils se répandirent dans toute la Bourgogne, où ils assiegérent Sens pendant six mois, sans le pouvoir prendre; mais tout le reste du païs fut pillé & ravagé de la maniere du monde la plus affreuse. Abbo. Regino. An. 887.

Cet indigne Traité fait par l'Empereur avec les Normands, acheva de le perdre de réputation, & de le ruïner dans l'esprit des Peuples, qui du mépris passent aisément à la désobéïssance & à la révolte. Il avoit si peu d'autorité en Italie, qu'on pouvoit dire qu'il n'en estoit Roy que de nom. Les Comtes & les Ducs des Frontiéres de Germanie estoient presque dans la mesme indépendance. Ils se faisoient impunément la guerre les uns aux autres; & la nécessité d'estre réünis sous un Chef pour résister aux invasions des Normands, étoit l'unique considération, qui rendoit les François plus soûmis que les autres à ses ordres. Il avoit pour Ministre Ludard Evêque de Verceil, qui gouvernoit & qui avoit en main le peu d'autorité que les Peuples laissoient encore au Prince. Ce fut aussi à luy que s'attaquérent ceux qui vouloient changer le Gouvernement. Bérenger Duc de Frioul & parent de l'Empereur, qui avoit *Qui lui attire le mépris des Peuples.* Annales Fuldenses.

paru

paru auparavant luy estre fort attaché, attaqua d'abord ouvertement l'Evêque, jusques-là qu'il entra à main armée dans sa Ville Episcopale durant son absence, & la pilla. L'année d'après il en vint demander pardon à l'Empereur, & se réconcilia, au moins en apparence, avec l'Evêque: mais plusieurs Seigneurs Allemans, soit de concert avec le Duc de Frioul, soit de leur propre mouvement, s'y prirent d'une autre maniere pour perdre ce Prélat.

Il chasse de la Cour Lutard Evêque de Verceil. Annales Metenses.

Tout le monde sçavoit qu'il avoit de grandes liaisons avec l'Impératrice Richarde, & qu'il la voyoit souvent. Il n'en fallut pas davantage aux ennemis de l'Evêque, pour persuader à l'Empereur, ou du moins pour luy faire soupçonner qu'il avoit un commerce criminel avec cette Princesse. Sur cela il le chassa de la Cour, & obligea l'Impératrice à se retirer dans un Monastére, malgré les instances qu'elle fit pour obtenir la permission de prouver son innocence.

Son esprit s'affoiblit.

An. 887.

Charles privé du secours & des conseils de son Ministre, fit paroistre toute la foiblesse de son esprit, & il commença luy-mesme à la ressentir. L'inquiétude & le chagrin le firent tomber malade à Tribur, entre Mayence & Oppenheim. Il y tint une Diéte au mois de Novembre. Il y parut aussi malade d'esprit que de corps: & ce fut là que plusieurs Seigneurs de la France Germanique, de Baviére, de Saxe, de Turinge & d'Allemagne, résolurent entre eux de le détrôner, comme incapable du Gouvernement.

Ces sortes de conspirations colorées du prétexte du bien public, ne se font guéres qu'il n'y ait quelque intérest particulier, qui soit comme le ressort secret de toute l'intrigue. De tout temps Arnoul, fils naturel de Carloman Roy de Baviére, & neveu de l'Empereur, avoit eu dessein de monter sur le Trône. Sa qualité de bastard l'en avoit fait exclure, & après la mort du Roy son pere, Loüis de Germanie l'avoit obligé de se contenter de la Carinthie. Depuis le Régne de Charles, il avoit eu du commandement sur les Frontiéres de Pannonie. C'estoit un Prince brave & actif, qui sçut profiter du mépris qu'on avoit pour Charles; ses partisans disoient par-tout qu'ils n'avoient plus dans toute la Germanie de tous les descendans de Charlemagne, que Charles & Arnoul, l'un par ses belles qualitez digne du sang dont il descendoit, l'autre lasche, de petit esprit, infirme, sans enfans légitimes; que sa mort, qui ne pouvoit pas estre éloignée, laisseroit le Trône vacant; que les Grands au défaut de la Postérité légitime de Charlemagne, croiroient tous avoir droit d'y prétendre; qu'on ne manqueroit pas de voir une guerre civile s'allumer de tous costez à la ruïne de tout le païs; qu'il falloit prévenir ces maux; que le moyen le plus asseûré estoit de suppléer par le consentement de la Nation, au défaut de la naissance d'Arnoul, & de le mettre sans tarder à la place de Charles.

Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le Trône en Germanie. Ibid.

Ces discours & les brigues eurent tant d'effet, qu'après la Diéte de Tribur, il se fit une révolte générale de tous les Peuples Germaniques en faveur d'Arnoul. Il fut élevé sur le Trône, & Charles en moins de trois jours tellement abandonné, qu'à peine resta-t-il auprès de luy quelqu'un pour le servir dans sa maladie, & il n'auroit pas eu mesme de quoy vivre, sans l'Archevêque de Mayence, qui prit soin de luy en fournir.

Char-

Charles fit quelques tentatives auprès de plusieurs Seigneurs, pour les faire revenir à luy ; mais ses efforts furent vains. De sorte qu'il fut contraint de s'abandonner à la discrétion d'Arnoul, qui luy assigna pour vivre, quelques Terres en Allemagne. Il n'en joüit pas long-temps ; car dix mois après, il mourut le quatorziéme de Janvier de l'an 888. réduit à la condition de particulier, après avoir esté Maistre de presque tout le grand Empire de Charlemagne, rang trop au-dessus de son génie, pour pouvoir s'y maintenir, dans un temps où le seul titre de Roy ou d'Empereur légitimement possédé ne suppléoit pas à tout le reste.

Mort de l'Empereur.

Annales Metens. Fuldens. an. 888.

La déposition de Charles en Germanie, d'où l'on n'avoit garde de le laisser sortir, & l'ambition heureuse d'Arnoul, qui estoit un étrange exemple pour les Seigneurs de France & d'Italie, avoient donné lieu à plusieurs factions ; mais la mort de ce mesme Empereur fit haster ceux qui les avoient formées, de mettre leurs desseins en exécution.

Factions en France & en Italie.

Charles fils posthume de Loüis le Begue, âgé d'environ huit ans, étoit l'héritier légitime & naturel du Royaume de France ; car je ne vois pas qu'on ait alors révoqué en doute la validité du mariage de Loüis le Begue avec Adelaïde mere de Charles ; mais sa jeunesse, le Régne de Loüis & de Carloman, qui avoient monté sur le Trône à son préjudice, les nécessitez de l'Etat assiégé, ou plustost envahi de tous costez par les Normands, avoient fait en quelque façon oublier les droits de ce jeune Prince. On avoit besoin d'un Roy qui pust gouverner & combattre, & les Grands qui pouvoient prétendre à la Couronne, supposé l'exclusion de Charles, faisoient beaucoup valoir cette raison.

Il ne s'agissoit plus de la Germanie. Arnoul en estoit paisible possesseur. Il n'estoit question que de l'Italie & de la France. Il y avoit en Italie deux prétendans, Bérenger Duc de Frioul, & Gui Duc de Spolete. Ces deux Ducs ayant appris la maladie de l'Empereur, avoient fait ensemble un Traité de Ligue, par lequel ils s'obligeoient, en cas qu'il mourust, à se soûtenir l'un l'autre dans leurs prétentions. Le Duc de Frioul vouloit se faire Roy d'Italie, & le Duc de Spolete prétendoit se faire Roy de France, ou du moins Roy de Provence, & d'une grande partie de ce qu'on appelloit encore alors le Royaume de Bourgogne, & de plus d'une partie du Royaume de Lorraine, se réservant à pousser ses prétentions plus loin, supposé que la fortune luy fust favorable.

Le Duc de Spolete prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie.

Annales Fuldenses. Luitprand.

En deçà des Alpes, Eudes Comte de Paris, qui venoit de défendre cette Capitale du Royaume avec tant de gloire, regardoit la Couronne de France comme le prix des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, en la sauvant de la fureur des Normands. Raoul ou Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris avant Eudes, aspiroit aussi à la Couronne, ou du moins à se conserver en Souveraineté la Bourgogne Transjurane, dont il avoit le Gouvernement. Loüis fils de Boson mort depuis peu Roy de Provence & d'une partie de la Bourgogne, se mettoit aussi sur les rangs. Enfin Arnoul Roy de Germanie, pensoit à faire valoir ses droits sur l'Italie, & pour ce qui est de la France, il prétendoit au moins soûtenir ceux du jeune Charles. Herbert Comte de Vermandois, qui descendoit en droite ligne masculine de Charlemagne par Bernard

Quels sont les autres prétendans.

autrefois Roy d'Italie, auroit pu aussi joüer son rôle dans cette concurrence; mais soit qu'il ne se sentist pas assez fort pour se faire un parti, soit, comme quelques-uns l'ont cru, qu'il ne descendist du Roy Bernard que par un fils bastard de ce Prince, il ne paroist pas qu'il eust rien tenté. Tous ces divers prétendans ne faisoient pas seulement fond sur leur puissance ou sur leurs services, mais encore sur l'alliance qu'ils avoient avec la Famille de Charlemagne.

Annales Fuldens. ad an. 883.

Berenger Duc de Frioul estoit par sa mere petit-fils de Louïs le Debonnaire. Gui Duc de Spolete, estoit fils du Duc Lambert, & d'une fille de Pepin Roy d'Italie fils de Charlemagne, & ainsi Charlemagne estoit bisayeul maternel de ces deux Ducs. Louïs fils de Boson estoit par sa mere Ermengarde, petit-fils de l'Empereur Loüis II. & de plus il avoit esté adopté par Charles le Gros. Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris, estoit petit-fils de Conrad frere de l'Impératrice Judith femme de Charles le Chauve. Eudes estoit fils du fameux Robert le Fort Comte d'Anjou, qui selon quelques Généalogies des anciennes Familles de la Maison de France, descendoit de Childebrand, frere de Charles Martel, & oncle de Charlemagne: tous ces gens-là, sous prétexte des nécessitez pressantes de l'Etat, qui avoit besoin d'un Roy d'âge à le gouverner par luy-mesme & à le défendre, prétendoient à la Couronne de France, à l'exclusion du jeune Charles, & leur pis aller estoit d'avoir au moins quelque part à une si belle dépoüille.

Ibid. ad an. 887.

Jourdan Critique de la Maison Royale de France.

Annales Fuldens. Annales Metens. Luitprand. L. 1. c. 6. Flodoard. Epist. Fulcon. Luitprand. L. 1.

D'abord le Duc de Frioul se fit reconnoître Roy d'Italie par une grande partie des Peuples de ce païs-là, & le Duc de Spolete alla à Rome se faire couronner Roy de France. Aussi-tost après il passa les Alpes, & entra dans le Royaume avec une Armée.

Il y avoit un parti ménagé par Fouques Archevêque de Reims son parent, qui luy gagna quelques Evêques & quelques Seigneurs dans le Royaume de Bourgogne & dans le Royaume de Lorraine. Il vint à Metz, & s'avança jusqu'à Langres, où il se fit couronner par l'Evêque Geilon.

Eudes de son costé s'asseûra de tout le païs d'entre la Seine & la Loire, & de ce qui s'appelloit le Royaume d'Aquitaine, c'est à dire, de toute cette grande partie de la France, qui s'étend depuis la riviere de Loire jusqu'aux Pyrénées & au Languedoc.

Annales Fuldenses.

Fâcheuse situation de la France.

Rodolphe en fit autant de la Bourgogne Transjurane. Louïs fils de Boson s'appliquoit à se conserver la Provence & la partie du Royaume de Bourgogne, que son pere avoit démembrées de la Couronne de France, & estoit fort attentif aux démarches du Duc de Spolete, qui estant aussi-bien que luy, petit-fils d'un fils de Charlemagne, & de plus ayant esté sacré Roy à Rome par le Pape, prétendoit avoir plus de droit que luy sur la Provence & sur les autres païs que Boson avoit usurpez. Telle estoit alors la situation de la France, à la merci de quatre tyrans qui la déchiroient, tandis que les Normands la ravageoient impunément en divers lieux à la faveur de ces désordres.

Conduite d'Arnoul Roi de Germanie.

Arnoul reconnu Roy de Germanie, & en possession paisible de ce grand Etat, considéroit attentivement tous ces mouvemens, & délibéroit sur le parti qu'il devoit prendre dans cette révolution de la Monarchie Françoise. Les pre-

premiers saillies de son ambition le portoient à se declarer successeur du feu Empereur Charles pour la France & pour l'Italie, comme il avoit fait pour la Germanie, fondé sur ce qu'il descendoit de Charlemagne en droite ligne par les masles. Il avoit par là un droit, que tous ceux qui se présentoient pour partager cette succession, n'avoient pas. A la vérité il estoit bastard; mais aussi les autres ne descendoient de Charlemagne que par les femmes. Louïs & Carloman les deux derniers Rois de France, dont la mere avoit esté répudiée par Louïs le Begue leur pere, & qui à cause de cela avoient passé communément en France pour n'estre pas légitimes, n'avoient pas laissé d'être mis sur le Trône. Ainsi ce défaut qui n'en estoit pas un du temps de la premiere Race, commençoit à ne paroistre pas si essentiel dans la seconde, & d'ailleurs il estoit balancé dans les autres Compétiteurs par cet autre défaut que j'ay dit; sçavoir, qu'ils ne descendoient pas de Charlemagne en ligne masculine, de sorte que la force & l'agréement des Peuples devoient donner gain de cause à celui qui feroit le mieux valoir son droit. De plus Arnoul estoit sollicité par l'Achevêque de Reims d'entrer en France, & de s'en déclarer Roy, soit que cet Archevêque eust en effet l'intention qu'il luy faisoit paroistre, quoiqu'il semblast agir en faveur du Duc de Spolete, soit que soûtenant en mesme temps ces deux partis, il fust résolu de faire tourner le sien du costé de celuy qui deviendroit le plus fort; néanmoins Arnoul prit le parti de la modération, au moins pour le Royaume de France; car pour le Royaume d'Italie, & pour la qualité d'Empereur, il eut toûjours dessein d'y parvenir, & il en vint à bout quelques années après. Il se contenta donc de se mettre en état d'estre l'arbitre des affaires de France, & de faire pencher la balance du costé qu'il jugeroit à propos, affectant toutefois de paroistre prendre les intérests du jeune Charles fils posthume de Louïs le Begue, que presque tout le monde abandonnoit.

Flodoard. L. 4.

Annales Metenses.

Cependant Eudes fut mis sur le Trône par la faction de la plus grande & de la plus considérable partie des Seigneurs François, & il avoit généralement la faveur du Peuple. C'estoit le Seigneur de France le mieux fait, d'une taille héroïque, d'une force extraordinaire, également prudent & brave. La vigoureuse défense de Paris contre les Normands, où il avoit fait paroistre un courage, une constance & une conduite sans égale, estoit un fait tout récent, & qui le faisoit passer sans contredit pour le plus habile Capitaine & le plus grand homme du Royaume. Il s'avança sur les Frontiéres de Bourgogne, pour soûtenir son élection contre le Duc de Spolete, & se fit sacrer à Sens par Vaultier, qui en estoit Archevêque. Il le fit avec deux précautions, qui luy asseûrérent la possession de la Couronne.

Eudes est mis sur le Trône.

Luitprand. S. Petri Vivi Senon. Chronic.

La premiere fut, qu'il déclara qu'ayant esté fait par le Roy Louïs le Begue, tuteur du jeune Charles, dont la Reine Adelaïde estoit enceinte quand il mourut, il n'acceptoit la Couronne, que pour la conserver à ce Prince, qui n'estoit pas encore en âge de gouverner l'Etat; & en second lieu, connoissant la puissance du Roy de Germanie, il le fit asseûrer qu'il ne feroit jamais rien contre ses intérests; qu'il renonçoit à toute prétention sur toutes les parties de ses Etats, & en particulier sur ce qu'il possédoit du Royaume de

Précautions qu'il prend.

Hugo Flavianac. Fragm. Hist. Franc.

Annales Fuldens.

Vitikindus in Historia Saxon.

de Lorraine, & qu'il vouloit entretenir une paix éternelle avec luy. Il alla le trouver a Vormes, où il tenoit une Diéte générale de tout son Royaume; luy remit entre les mains le Diadême, le Sceptre, & toutes les autres marques de la dignité Royale, qui venoit de luy estre conférée, & luy dit qu'il ne vouloit point les porter sans son consentement. Arnoul charmé de cette déférence, les luy rendit, & le reconnut pour Roy de France.

Il traite avec Arnoul.

Chronic. Breve.

Ils traitérent ensemble avec beaucoup de franchise, & se séparérent très-bons amis. Aussi-tost après le Couronnement d'Eudes, les Seigneurs vinrent à l'envi de toutes les Provinces de France, du Royaume de Bourgogne, & de celuy d'Aquitaine, luy rendre leurs hommages. Le Duc de Spolete se voyoit tous les jours de plus en plus abandonné. Sa lenteur à pousser son entreprise laissa rallentir le zéle de ses partisans. Je ne sçay quoy de mesquin & de sordide qui paroissoit dans ses manieres, dans sa conduite, dans ses équipages, où l'on ne voyoit rien d'approchant de la magnificence ordinaire aux Rois de France, le rendirent méprisable. Il fut enfin contraint de repasser les Alpes, sans que le nouveau Roy se mist en peine de le poursuivre. C'est sans raison que quelques-uns de nos Historiens ont écrit que Eudes ne prit point le Titre de Roy, mais seulement celuy de Tuteur du jeune Charles: car outre plusieurs anciens Ecrivains qui parlent de son Couronnement & de son Sacre, nous avons encore d'autres Monumens qui le prouvent incontestablement. Ce sont deux Monnoyes ou Médailles d'argent, où il porte le Titre de Roy; l'une frappée à Toulouse, & l'autre à Angers. Elles sont l'une & l'autre au Cabinet du College de Louïs le Grand à Paris. En voici les Inscriptions:

Luitprand. L. 1. cap. 6.

An. 888.

Mabillon. in Supplem. Diplomat. 1. pag. 47.

ODO REX S FR I TOLVSA CIVI
ODO GRATIA D— REX
ANDEGAVIS CIVIT.*

On a encore le Sceau de ce Prince avec la mesme Inscription.

* M. Baluse T. 2. Capitular. rapporte plusieurs Actes, où Eudes prend toûjours la qualité de Roy, ainsi la chose est incontestable.

HISTOI-



HISTOIRE

DE

FRANCE.

EUDES.

EUDES élevé sur le Trône, trouvoit le Royaume dans un étrange état, ravagé de toutes parts par les Normands, & plein de factions & de troubles. Les Comtes & les Ducs, qui plus que jamais se regardoient comme de petits Souverains chacun dans leur district, se faisoient impunément la guerre les uns aux autres, remplissoient tout de meurtres, & commettoient les plus horribles violences sur les Terres de leurs ennemis. An. 888. Abbo. L. 2.

Rodolfe qui s'estoit cantonné dans la Bourgogne Transjurane, y prit le nom de Roy, & s'y fit couronner en une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques du païs dans l'Abbaye de S. Maurice sur le Rhône au-dessus du Lac de Genêve. Ce petit Royaume comprenoit au moins ce qui s'appelle aujourd'huy le païs des Suisses. *Rodolphe se fait couronner Roi de la Bourgogne Transjurane.* Annales Metens.

Le Roy ou par impuissance, ou parce que Rodolfe estoit son neveu, ne s'opposa point à son entreprise.

L'ambition de Rodolfe peu satisfaite d'un si pauvre & si petit Etat, le fit penser à l'agrandir: Il envoya sous-main solliciter les Seigneurs & les Evêques du Royaume de Lorraine de se donner à luy, en secoüant le joug du Roy de Germanie; mais il vit aussi-tost Arnoul à la teste d'une Armée, venir fondre dans son Royaume. Il s'en falloit bien qu'il n'eust assez de forces pour tenir *Ibid.*

 con-

contre un si puissant ennemi; mais la qualité du païs qu'il avoit à défendre, suppléa au défaut d'une Armée. Il se retrancha dans ses Montagnes, & jamais Arnoul ne put l'y forcer. Dans les fréquentes querelles que Rodolfe eut avec ce Prince, il se servit toûjours heureusement de cet avantage; mais néanmoins dans ce commencement de son Régne, il fut bien-aise d'avoir la paix avec un si redoutable voisin. Il le pria de vouloir bien qu'il l'allast trouver dans ses Etats. Il le vit à Ratisbonne, & ils firent la paix.

Ce qui rendit Arnoul plus facile à l'accorder, fut le dessein qu'il avoit sur l'Italie, où il marcha cette mesme année-là avec une grosse Armée, pour profiter des troubles causez par les factions qui la partageoient.

An. 888.

Berenger est battu par le Duc de Spolete.

Quand le Duc de Spolete eut perdu toute espérance de régner en France, il se repentit fort du Traité qu'il avoit fait avec le Duc Bérenger, par lequel il luy avoit cédé ses droits sur l'Italie, dont ce Duc s'estoit déja, comme je l'ay dit, fait couronner Roy. Le Duc de Spolete ne se crut pas obligé de s'en tenir à un Traité, par lequel il perdoit tout d'un costé, sans avoir rien gagné de l'autre. Ainsi il repassa les Alpes avec l'Armée qu'il avoit amenée d'Italie, & qu'il avoit fortifiée de quelques Troupes Françoises. Il s'approcha de Spolete & de Camerin, où il reçut un nouveau renfort, corrompit par argent plusieurs Seigneurs du parti de Bérenger, qui se mit cependant en état de soûtenir ses droits. Il se donna un combat sanglant à cinq milles de Plaisance sur la riviére de Trebia, & Bérenger y fut défait.

Luitprand. L. 1.

Ibid.

Il a recours à Arnoul.

C'estoit particulierement contre ce nouveau Roy qu'Arnoul avoit fait dessein de marcher avec son Armée; mais le trouvant battu & le plus foible, & voyant qu'il avoit recours à luy pour se soûtenir contre son adversaire, il changea de dessein, résolu de les affoiblir tous deux l'un par l'autre, & d'arriver par là à son but. Berenger le vint trouver auprès de Tarente, & le pria de ne le point abandonner dans sa disgrace. Arnoul luy accorda tout ce qu'il luy demanda, & consentit qu'il demeurast avec la qualité de Roy, Maistre du païs qui l'avoit reconnu.

Annales Fuldens.

Parmi tous ces intérests différens des Princes François, qui se craignoient tous les uns les autres, Loüis fils de Boson se maintenoit toûjours en possession de la Provence, & de ce que son pere luy avoit laissé dans la Bourgogne, mais sans prendre le nom de Roy.

Eudes d'autre part avoit les Normands sur les bras, & de tous costez. Il y en avoit en Aquitaine, il y en avoit sur la riviere de Marne, il y en avoit sur la riviere d'Aisne. Ce fut contre ces derniers qu'il tourna teste, & fit une action qui signala le commencement de son Régne, & qui contribua beaucoup à l'affermir.

Abbo. L. 2.

Il s'estoit avancé de ce costé-là jusqu'au Bourg nommé Mont-faucon, avec environ mille chevaux, & s'estoit campé derriere un bois. Un Soldat estant entré dans ce bois pour y chasser, apperçut de loin de dessus une éminence quelque Cavalerie Normande, qui s'avançoit vers le Camp. Il en donna aussi-tost avis à Eudes qui fit monter incontinent tout son monde à cheval, & alla luy-mesme sur l'éminence pour reconnoistre l'ennemi.

Ibid.

Il vit la Cavalerie dont on luy avoit parlé, & peu de temps après de l'Infante-

terie qui marchoit fort lentement, mais dont le nombre estoit très-grand; c'étoit une Armée entiére de dix-neuf mille hommes. La partie n'estoit pas égale, & le Roy n'ayant que de la Cavalerie, auroit pu aisément se retirer; mais comptant beaucoup sur la bravoure des gens qu'il avoit avec luy, sur sa propre expérience, & sur l'avantage du poste qu'il occupoit, il résolut d'attendre l'ennemi.

Après avoir bien reconnu tout le terrain, & considéré tous les moyens d'en profiter, il posta ses Troupes aux avenuës du bois en différens endroits, & leur ordonna de charger toutes ensemble les ennemis, avec un grand bruit de Trompettes, au signal qu'il leur donneroit. Les Normands qui ne pensoient à rien moins qu'à combattre, s'avançoient toûjours du côté du bois assez en désordre. Quand le Roy les vit engagez dans certains défilez où il les vouloit, il fit sonner la charge, qui se fit de tous costez avec une furie terrible. Les ennemis surpris croyant avoir affaire à une Armée entiére, furent presque aussi-tost défaits qu'attaquez. *Défaite des Normands par Eudes.*

Quelque Cavalerie néanmoins fit ferme en un endroit. Le Roy à la teste d'un gros Escadron la chargea luy-mesme, & la perça. Un Cavalier Normand luy donna par derriere un coup de hache sur la teste, auquel son casque résista; & en mesme temps s'estant tourné vers le Cavalier, il luy passa son épée au travers du corps. Après quelque résistance, ce reste d'ennemis fut encore rompu & dissipé. Cette action où un très-grand nombre de Normands demeurérent sur la place, se fit le jour de S. Jean Baptiste. An. 888.

Une si glorieuse victoire eust pu avoir de grandes suites, sur tout pour le secours de Meaux, qu'une autre Armée de Normands assiégeoit alors, si la révolte d'Aquitaine avoit laissé la liberté au Roy d'en profiter. Il fut obligé d'aller promptement au-delà de la Loire, où sa seule présence remit les Peuples dans la soûmission. Il y accorda les différends de divers Seigneurs: mais cette diversion fut cause de la perte de Meaux. *Une autre Armée de Normands prend la Ville de Meaux.*

Les Habitans après s'estre défendus long-temps avec toute la vigueur possible, furent obligez, faute de vivres, à capituler. Ils ne purent obtenir que la vie & la permission de se retirer où ils voudroient, en abandonnant la Ville & leurs biens à l'ennemi, qui après le pillage, mit le feu aux maisons, & renversa les murailles. Les Normands ne gardérent pas mesme la Capitulation; car les Habitans n'étant pas encore fort éloignez de la Ville, furent attaquez par des Troupes qu'on envoya après eux, & l'Evêque avec beaucoup d'autres fut pris, ramené avec une grande partie des Habitans, & fait esclave. Les Normands demeurérent là campez jusqu'au mois de Novembre, faisant de grands apprests, pour mettre de nouveau le siége devant Paris. Mais le Roy vint avec une Armée se poster sous les murailles de la Ville, & leur rendit par là le siége impossible. Il traita néanmoins avec eux, & moyennant une somme d'argent ils se retirérent de la Marne & des autres lieux au-dessus de Paris, & s'en allérent dans le Cotentin où ils s'arrestérent. *Eudes traite avec eux.* Chronic. de Norman. Gestis.

Ensuite d'autres Troupes de la mesme Nation vinrent à Noyon, à Arras, à Amiens, & sur la Meuse désolant tout à leur ordinaire. Le Roy de Germanie les voyant approcher du Royaume de Lorraine qui luy appartenoit presque tout entier, vint les chercher avec une Armée; le Roy de France en fit au- *Ils portent la désolation de tous côtez.* An. 889. 890.

Ibid. autant de son costé; mais peu tombérent entre leurs mains. Ils reçûrent seulement un assez grand échec à Amiens, d'où le Roy de Germanie les chassa. Ils surprirent à leur tour le Roy de France dans le Vermandois, & mirent son Armée en déroute. L'Histoire parle encore en peu de mots de la désolation des Villes de Troye, de Toul, de Verdun, par les Troupes de cette mesme Nation, aussi-bien que d'un second & d'un troisiéme siége de Paris, qui ne leur réüssirent point. Ils paroissoient tout à coup tantost sur les costes, tantost sur les riviéres: c'estoit comme un de ces orages poussez par les vents, qui tombent sur une contrée, & puis sur une autre; enfin c'estoit un fleau de Dieu qui affligeoit la France depuis un très-grand nombre d'années, & qui en faisoit le plus misérable païs qui fut jamais.

Annales Metens. ad an. 889.

Alain & Judicaël s'unissent pour les chasser de la Bretagne.

Chronic. de Norman. Gestis ad an. 889. 890.

Les Normands qui s'estoient retirez dans le Cotentin n'y demeurérent pas long-temps oisifs. Ils attaquérent S. Lo à diverses reprises. Ils ne s'en rendirent maistres que plus d'un an après leur premiere attaque, & ils le rasérent. De-là ils tournérent leurs armes contre la Bretagne, & la guerre civile qui y estoit fort allumée depuis quelque temps, les détermina à tenter une irruption de ce costé-là. Les Ducs Alain & Judicaël qui avoient partagé ce Duché, estoient sans cesse en armes l'un contre l'autre. Le dessein des Normands ne fut pas capable de les réünir. On eust dit d'abord que les Normands estoient à leur solde, & que ces Ducs prenoient plaisir à se voir venger l'un de l'autre par les ravages que ces Infidéles faisoient, tantost sur les Terres d'Alain, tantost sur celles de Judicaël. Ces Normands traversérent en pillant toute la Bretagne du Septentrion au Midi, depuis le Cotentin jusqu'à la riviere de Blavet. Ils taillérent en piéces tout ce qui osa paroistre pour leur résister, & firent par-tout tant de mal, qu'enfin les deux Ducs Bretons, malgré leur haine mutuelle, firent une Tréve ensemble, & s'unirent pour les chasser de la Bretagne.

Annales Metens.

Judicaël les met en déroute, & il est tué.

Ils se mirent tous deux à la teste de leurs Troupes, & marquérent un lieu, que l'Histoire ne nomme point, où ils se devoient joindre. Judicaël y arriva le premier. C'estoit un jeune homme plein de feu & de courage, qui cherchoit à se signaler. Il ne fut pas plustost arrivé, qu'ayant sçu que l'Armée des Normands estoit proche, il résolut de l'attaquer sans attendre son allié. Il le fit avec tant de bravoure, qu'il mit les Normands en déroute après un grand carnage de leurs Troupes. Une partie des vaincus en faisant retraite, se jetta dans un Bourg, où il entreprit de les forcer, sans vouloir leur donner de quartier; mais il apprit à ses dépens que le défaut de modération rend souvent la victoire funeste au vainqueur. Se laissant emporter à son ardeur de vaincre, il s'engagea trop avant, & percé de plusieurs coups, il fut tué sur la place.

Alain est reconnu pour Souverain de toute la Bretagne.

Ibid.

Le combat finit par sa mort aussi-bien que les divisions de Bretagne. Tous les Bretons se réünirent sous un seul Chef. Le Duc Alain fut reconnu pour Souverain de toute la Bretagne, & se disposa à poursuivre la victoire que Judicaël avoit remportée. Mais avant que de donner un nouveau combat, il fit vœu avec tous ses Soldats de consacrer à Dieu & à S. Pierre la dixiéme partie de tous ses biens, & de payer cette dixme au Pape.

Il défait un Corps de quinze mille Normands.

Après avoir fait ce vœu, il conduisit son Armée au Camp des Normands, qui s'estoient ralliez, & formoient encore un Corps de quinze mille hommes.

Le

Le combat fut terrible par la résistance opiniastre des combatans; mais enfin les Normands furent battus une seconde fois, & avec un tel carnage, que des quinze mille hommes il n'en resta que quatre cens, qui se sauvérent du costé de la mer, & remontérent sur leurs Vaisseaux: mais il semble que c'estoit couper la teste d'un Hydre, que de défaire une Armée de cette Nation. An. 890.

La mesme Flote qui avoit reconduit en Dannemarc ou en Norvege les débris des deux combats de Bretagne, ramena quelques mois après dans les Païs-Bas des Troupes beaucoup plus nombreuses, pour ravager le Royaume de Lorraine. *Ibid.*

Sur cette nouvelle, le Roy de Germanie assembla au plustost son Armée, & la fit marcher vers la Meuse, avec ordre d'en empescher le passage aux Normands, qui avoient déja fait bien des ravages dans les Païs-Bas du costé de la mer. An. 891.

Le Général qui la commandoit se campa auprès de Mastric avec une partie de son Armée, en attendant le reste; mais les Normands qui estoient campez de l'autre costé ayant secretement monté le long de la riviere, la passérent vers Liége avant que l'Armée Germanique fust en état de leur disputer le passage. Ils s'avancérent du costé d'Aix-la-Chapelle; ils y trouvérent une grande partie des bagages de l'Armée Germanique, qu'ils pillérent, & ce qu'il y eut de plus fascheux, c'est qu'ils enlevérent tous les chariots qui portoient des munitions & des vivres à cette Armée, après avoir passé au fil de l'épée tous ceux qui les escortoient. *Les Normands pillent les bagages de l'Armée Germanique. Ibid.*

Cet accident mit la consternation dans les Troupes Germaniques. Les Generaux deliberérent sur le parti qu'on avoit à prendre touchant les avis différens qu'on recevoit du dessein des ennemis: car les uns disoient qu'ils en vouloient à Cologne, d'autres à Tréves, d'autres que par la crainte de la nombreuse Armée des François, ils alloient repasser la Meuse pour regagner leur Flote.

Dans cette incertitude, il fut résolu d'aller droit à eux, & de les engager à la bataille. Le lendemain on marcha dès la pointe du jour: on arriva le jour d'après proche d'un torrent, auquel l'Histoire donne le nom de Gulia. L'Armée fit alte; & comme on sçut que les Normands estoient en assez petit nombre, on crut inutile de la faire marcher toute entiere: on se contenta de faire des détachemens de douze hommes de chaque Enseigne pour les aller chercher, & en apprendre des nouvelles. An. 891. Annales Metens.

Au moment qu'on faisoit ces détachemens, on vint dire qu'il y avoit de l'Infanterie Normande retranchée dans quelques masures assez près de là. Sur cela un grand nombre de Soldats François, sans attendre les ordres de leurs Commandants, se detachérent d'eux-mesmes, & allérent attaquer cette Infanterie. Ils le firent fort en désordre, & furent vigoureusement repoussez. Le bruit de cette attaque fut aussi-tost porté au Camp ennemi, dont la Cavalerie vint à grande haste au secours de l'Infanterie attaquée. Cette Cavalerie chargea les François qui avoient déja esté fort maltraitez; on envoya des Troupes pour les soûtenir: insensiblement le combat s'échauffa; & comme il venoit à chaque moment des Troupes nouvelles des deux costez, l'action devint générale. La meslée qui avoit commencé de la part des François avec *Et la mettent en fuite.*

beaucoup de confusion, continua de mesme; & comme il est rare que la bravoure puisse suppléer long-temps à un tel défaut, la victoire se déclara bientost pour les Normands. L'Armée Germanique fut mise en fuite, après avoir perdu un grand nombre de personnes de qualité, parmi lesquels est nommé le Comte Arnoul & Sunzon Archevêque de Mayence. Le Camp fut abandonné, & les Normands s'y enrichirent. Ils repassérent la Meuse, & portérent à leur Flote, selon leur coûtume, tout le butin qu'ils avoient fait. Ce combat se donna le vingt-sixiéme de Juin.

Le Roi de Germanie veut avoir sa revanche.

An. 891. Annales Metenses.

Le Roy de Germanie eut la nouvelle de cette défaite, estant aux extremitez du Royaume de Baviére, où il estoit allé pour arrester quelques commencemens de sédition dans la Bohéme, & pour réprimer le Duc de Moravie, un de ses Tributaires nommé Zuentibolde, dont l'esprit inquiet & remuant, avoit fait beaucoup de peine à ses prédécesseurs, & luy en faisoit encore tous les jours à luy-mesme. Il termina les affaires de ce costé-là le plus promptement qu'il luy fut possible, & résolu d'avoir sa revanche contre les Normands, il passa au plustost le Rhin à la teste d'une Armée, & vint camper sur la Meuse.

Annales Fuldenses.

Les Normands, qui après leur victoire, s'estoient dispersez de tous costez dans le Royaume de Lorraine pour piller, se rassemblérent sur le bruit de la marche du Roy de Germanie, & vinrent se retrancher auprès de Louvain sur la riviere de Dyle.

Il se campe à la vûë des ennemis.

Arnoul passa la Meuse & puis la Dyle, & se campa à la vûë des ennemis. Il reconnut leur Camp, qu'il trouva bien terrassé & bien pallissadé, & d'un abord très-difficile, ayant à gauche la riviere de Dyle qui le couvroit, & à droite un marais & un chemin fort étroit entre-deux, qui aboutissoit au Camp. Il estoit impossible d'étendre la Cavalerie qui faisoit la grande partie de l'Armée; car les choses estoient changées à cet égard parmi les François: au lieu qu'autrefois leurs Armées estoient beaucoup plus fortes en Infanterie qu'en Cavalerie, c'estoit alors le contraire.

Les Normands voyant leur embarras, leur insultoient du haut de leurs fortifications, & leur crioient incessamment, *Gulia*, *Gulia*, leur reprochant leur derniere défaite.

Le Roy de Germanie jugea qu'en cette occasion il falloit animer ses Soldats par quelque chose d'extraordinaire, & agir plus par exemple que par autorité & par commandement. Il assembla les principaux Officiers de l'Armée, & leur fit en peu de mots cette exhortation militaire, rapportée par un de nos anciens Historiens.

Annales Fuldenses.

Exhortation qu'il fait aux principaux Officiers de son Armée.

„ Vous estes les Soldats du Seigneur, qui par sa grace en défendant vostre „ patrie, avez esté toûjours invincibles. Vous avez affaire à des Payens, qui „ ont versé tant de sang Chrétien, massacré vos parens, profané vos Eglises, „ égorgé les Ministres des Autels; nous sommes venus jusqu'ici exprès pour „ venger la querelle de Dieu & la nostre. Il nous seroit honteux de nous en „ retourner sans le faire. Nos chevaux nous sont ici inutiles; il faut mettre „ pied à terre. J'iray le premier à pied à vostre teste, & je suis seûr que vous „ me suivrez.

Ce

Ce discours fut reçu avec un applaudissement universel de toute l'Assemblée. Tous criérent qu'ils estoient prests à exécuter ses ordres, & à les faire exécuter par leurs Soldats. Ils dirent seulement au Roy qu'il n'estoit ni à propos, ni nécessaire qu'il exposast si fort sa Personne: qu'il estoit à craindre que les ennemis ne vinssent les prendre à dos, ou insulter leur Camp pendant l'attaque; qu'il falloit pour cela qu'il y eust un Corps de Cavalerie qui battist la Campagne durant ce temps-là; qu'ils le prioient de se charger de ce soin; qu'il les laissast faire, & qu'il seroit content d'eux. Le Roy se rendit à leur avis, & on se disposa à l'attaque du Camp.

La pluspart des Cavaliers ayant mis pied à terre, furent meslez avec les Fantassins, & marchérent droit aux pallissades, la hache ou le sabre & le javelot à la main. Il se fit de part & d'autre, selon la coûtume, de grands cris au moment de l'assaut. Il y avoit dans le Camp ennemi une Troupe de Normands de Dannemark; car ainsi que je l'ay dit ailleurs, sous le nom de Normands, estoient compris tous ces Peuples Septentrionaux, & principalement ceux de la Norvege. Ces Danois passoient pour invincibles derriere un retranchement, & n'avoient jamais esté forcez dans la défense d'un semblable poste. Néanmoins l'attaque fut si vive, si bien conduite & si bien poussée, que les uns sautant par-dessus les pallissades, les autres entrant par les brêches que les haches y avoient faites, on passa en peu de temps sur le ventre à tout ce qui parut. Le chemin estant une fois ouvert, les ennemis prirent l'épouvente, & on les serra si vivement l'épée dans les reins, que la pluspart se précipitérent dans la riviere de Dyle, où il y en eut de tuez & de noyez en si grand nombre, qu'on la passoit sur les corps morts comme sur des Ponts. La perte des assaillans fut très-petite, celle des Normands fut extrême. Deux de leurs Commandans qui portoient le nom de Roy, y périrent. On leur prit seize drapeaux, & presque tout fut taillé en piéces.

Les Normands sont taillez en piéces.

An. 891.

Le Roy regardant comme un coup du bras de Dieu, cette victoire qui devoit tant coûter de sang, & qui en avoit coûté si peu, fit chanter sur le Champ de bataille les Litanies des Saints, & les autres Priéres de l'Eglise destinées à rendre graces à Dieu en pareille occasion. Après cette expédition Arnoul retourna en Germanie, où il punit plusieurs mutins. Il entra dans la Moravie, il y fit le dégast, & se rendit par là redoutable à tous ses Tributaires, & à ses Vassaux que la foiblesse du Gouvernement précédent avoit rendus pour la plupart très-indociles. Mais il ne put empescher que les Normands s'estant ralliez après leur défaite, & s'estant joints avec d'autres qu'ils avoient laissez à la garde de leur Flote, ne passassent de nouveau la Meuse, & ne vinssent jusqu'à Bonne en mettant tout à feu & à sang. Ensuite entrant dans la Forest d'Ardennes, ils y firent passer au fil de l'épée une infinité de gens, & s'en retournérent à leur Flote chargez de butin.

An. 892.

Tandis que tout cela se passoit du costé de la Germanie, Eudes n'estoit pas sans affaires & sans inquiétude en France. Quantité de Seigneurs qui l'avoient vu si long-temps leur égal, ne pouvoient s'accoûtumer à le voir leur Souverain. Soit jalousie, soit espérance d'une plus grande considération sous un autre Régne, soit zéle pour la postérité de Charlemagne, soit attache-

Soûlevement en France contre Eudes.

tachement pour la Reine Adelaïde veuve de Louïs le Begue, réduite depuis plusieurs années à une condition privée, plusieurs d'entre eux s'accordérent à prendre en main la cause du jeune Charles, & à faire valoir le droit que ce Prince avoit de monter sur le Trône de son pere. Il estoit alors en sa treiziéme année; quelques-uns disent qu'il s'estoit retiré en Angleterre avec sa mere.

Annales Metenses.

Le premier qui leva l'Etendart fut le Comte Valgaire, tout parent qu'il estoit d'Eudes. Il se déclara contre luy, en s'emparant de la Ville de Laon.

Eudes comprit bien la néceffité qu'il y avoit d'user de vigueur & de promptitude, pour arrester ce soûlevement dans sa naissance. Il marcha sans tarder à Laon, & assiégea le Comte, avant qu'il fust en état de luy faire une longue résistance. Il força la Place, le prit, luy fit faire son procès par une Assemblée des Seigneurs qu'il avoit dans son Armée; il y fut condamné à la mort, & eut la teste coupée.

Autre soûlevement en Aquitaine. Excerpta Epistolar. Fulconis.

Didon Evêque de Laon, pour faire sa Cour au Roy Eudes, en usa envers ce Seigneur après sa condamnation, d'une maniere qui avoit esté jusqu'alors sans exemple: car sous prétexte de donner plus d'horreur de son crime, & d'empescher que d'autres ne l'imitassent, il luy refusa le Sacrement de Pénitence, quelques priéres qu'il luy fist d'entendre sa Confession, & défendit qu'on l'enterrast en Terre sainte. Eudes n'eut pas plustost pris Laon, qu'il reçut la nouvelle d'un autre soûlevement en Aquitaine, dont un des Chefs estoit Eble Abbé de S. Denis, c'estoit je crois celuy-là mesme qui avoit défendu Paris sous luy avec tant de bravoure & de distinction. (Abbo. L. 2.) Il marcha aussitost de ce costé-là. Il y trouva plusieurs Seigneurs sous les armes, qui offérent tenir la Campagne en sa présence, & dont il reçut mesme quelque échec: mais un nouvel incident l'obligea bien-tost à sortir de l'Aquitaine, avant qu'elle fust tout-à-fait pacifiée.

Le jeune Charles est proclamé Roi, & sacré à Rheims.

La mort du Comte Valgaire avoit plus irrité, qu'étonné le parti qui estoit dans la Neustrie. L'éloignement d'Eudes donna lieu aux mécontens de se déclarer plus hautement que jamais. La Reine Adelaïde & les Seigneurs affectionnez à la Famille de Charlemagne avoient fait ensorte, que le jeune Charles ne demeurast pas en la puissance d'Eudes. Fouques Archevêque de Reims, Herbert Comte de Vermandois & quelques autres, le firent venir, & le proclamérent Roy. Il fut sacré à Reims par l'Archevêque, & tout ce quartier-là de la France prit les armes en sa faveur.

An. 892.

EUDES. CHARLES LE SIMPLE.

EUDES accompagné de son frere Robert, qu'il avoit fait Comte de Poitiers, repassa la Loire en diligence, & parut en Champagne beaucoup plustost qu'on ne l'y avoit attendu. Cette diligence déconcerta le parti du jeune Roy, & le dissipa. Tout pliqit, & tout fuyoit devant Eudes; & Charles fut obligé d'implorer la protection du Roy de Germanie.

C'estoit

C'estoit le coup de partie pour Eudes & pour Charles de mettre ce Prince dans leurs intérests. L'Archevêque de Reims que sa naissance & son mérite personnel avoient fait comme le Chef du parti du jeune Roy, entreprit cette négociation. Il écrivit au Roy de Germanie, & luy représenta la justice de la cause de Charles. Qu'il estoit fils de Roy, frere des deux derniers Rois, & l'unique en France de la Postérité masculine de Charlemagne; qu'Eudes estoit un usurpateur d'autant plus indigne de joüir du fruit de son crime, que le Roy Loüis le Begue luy avoit recommandé en mourant le Prince à qui il enlevoit la Couronne; que les François reconnoissoient la faute qu'ils avoient faite en favorisant son usurpation, & qu'ils estoient en disposition de la réparer, pour peu qu'ils fussent soûtenus du secours de Germanie; que le jeune Prince avoit tourné de ce costé-là toutes ses espérances; qu'il mettoit toute sa confiance dans sa protection, & qu'il estoit de la gloire d'un si grand & d'un si puissant Roy, de ne pas souffrir qu'on opprimast un Prince qui le touchoit de si près, en laissant impunément régner un Tyran.

L'Archevêque de Reims écrit au Roi de Germanie en faveur de Charles.

Epist. Fulcon. apud Flodoard.

Eudes de son costé ne s'oublioit pas auprès du Roy de Germanie, & luy représentoit principalement deux choses. La premiere, qu'il avoit esté reconnu Roy par le consentement universel de toute la Nation: la seconde, que luy-mesme avoit donné son approbation à cette élection, & que les Traitez qu'ils avoient faits ensemble, l'obligeoient à le soûtenir, ou du moins à ne se pas déclarer contre luy.

Eudes agit de son côté auprès de ce Prince.

Le Roy de Germanie parut ne pas fort bien recevoir les remontrances de l'Archevêque de Reims. Il luy répondit premierement, qu'il s'avisoit bien tard de faire valoir les droits du Prince Charles sur la Couronne; qu'il devoit l'avoir fait plustost, & dans le temps du Couronnement d'Eudes; qu'il avoit alors abandonné les intérests du jeune Prince, & fait tous ses efforts pour élever sur le Trône le Duc de Spolete; qu'on avoit sujet de croire que ce n'étoit pas son zéle pour la postérité de Charlemagne & pour le bien public, mais des intérests particuliers qui le faisoient agir; que la maniére dont il avoit porté le Duc de Spolete pour luy faire donner la Couronne de France, à cause qu'il estoit son parent, rendoient toutes ses démarches suspectes; qu'on disoit que tout ce qu'il sembloit faire en faveur du Prince Charles, n'estoit que pour faire périr le Roy Eudes; après quoy il avoit dessein de faire rentrer le Duc de Spolete en France, & luy livrer ce jeune Prince & le Royaume; qu'enfin il estoit fort surpris & fort choqué, qu'on eust agi sans sa participation dans une affaire de cette importance, & qu'on eust osé couronner Charles, sans luy en demander avis.

Réponse du Roi de Germanie à l'Archevêque de Reims.

Ibid.

L'Archevêque ne se rebuta point, & récrivit au Roy de Germanie, qu'on taschoit injustement de le rendre suspect sur ce qu'il avoit fait en faveur du Duc de Spolete. Je vous prens à témoin vous-mesme, luy dit-il, de mon attachement à la Famille de Charlemagne. Ne fis-je pas alors tous mes efforts par cette raison, pour vous engager à seconder le dessein que j'avois, de vous faire tomber la Couronne de France? & ce ne fut qu'aprés vostre refus que je portay si fort le Duc de Spolete. Je n'avois garde alors de me déclarer en faveur du Prince, pour lequel j'agis aujourd'huy auprès de vous, je con-

Autre Lettre de cet Archevêque au Roi de Germanie.

Ibid.

noissois l'état du Royaume & la disposition des esprits. La France estoit au pillage & désolée de tous costez par les courses des Normands. Ces fascheuses conjonctures faisoient dire à tous les François, qu'il n'estoit pas temps d'avoir un enfant pour Roy, mais quelqu'un qui pust défendre l'Etat: mes tentatives pour soûtenir ce jeune Prince auroient esté inutiles; & c'est pour cela que je proposay le Duc de Spolete, que je croyois le plus capable de remettre le Royaume en meilleur état. Mais aujourd'huy le Prince Charles a quatorze ans, il est capable d'entendre & de suivre les conseils de ses fidéles Ministres, & dans peu de temps il pourra gouverner par luy-mesme. Ce n'est point moy seul qui vous prie de luy faire justice. Je sçay les bruits qu'Aschéric Evêque de Paris a fait courir contre moy sur ce sujet; mais ce mesme Evêque est venu depuis me trouver en présence du Comte Herbert & de plusieurs autres Seigneurs, pour nous solliciter de chasser l'usurpateur: il nous a proposé ou d'appeller le Duc de Spolete, ou de jetter les yeux sur le Prince Charles; & ce qui l'a déterminé à ce dernier parti, aussi-bien que tous tant que nous sommes qui le suivons, c'est qu'il a cru que vous n'y seriez pas contraire, veu que ce jeune Prince est vostre proche parent, & des descendans de Charlemagne.

L'Archevêque toucha encore un point important dans cette Lettre, sur lequel on avoit malignement prévenu le Roy de Germanie. Charles n'estoit venu au monde que quelques mois après la mort de son pere. Eudes & ses partisans se servoient de cette circonstance, pour donner cours à une horrible calomnie contre la Reine Adelaïde, ils disoient que Charles n'estoit pas fils de Loüis le Begue, mais de quelqu'autre, avec qui cette Princesse avoit eu un mauvais commerce: car jusqu'à quelle lascheté l'ambition ne fait-elle point descendre ceux, à qui elle inspire les desseins les plus relevez? L'Archevêque montroit au Roy de Germanie l'injustice de ce soupçon, l'asseûrant que quiconque avoit connu Loüis le Begue, le reconnoistroit dans les traits du visage de Charles, & que la nature par une providence spéciale de Dieu, avoit exprimé sur son corps des marques si particuliéres & si sensibles de ressemblance avec le feu Roy son pere, qu'il estoit impossible de douter qu'il ne fust son fils.

Qu'au reste on avoit procédé au Couronnement de Charles, sans en donner avis à la Cour de Germanie, parce que ce n'estoit point la coûtume en France, d'attendre le consentement des autres Princes sur une affaire de cette nature; que le Royaume appartenoit à Charles par le droit de succession; qu'il estoit de l'intérest du Roy de Germanie de ne pas laisser donner atteinte à ce droit; que si on le violoit en France, ce seroit un dangereux exemple pour la Famille Royale de Germanie; qu'enfin le bien de l'Etat estoit joint avec la justice des prétentions de Charles; qu'on ne pouvoit plus supporter la dureté du Gouvernement d'Eudes; qu'on alloit voir une infinité de petits Tyrans s'élever en France, & qu'il sçavoit que plusieurs Seigneurs, qui ne se croyoient en rien inférieurs à Eudes, pensoient à luy disputer la Couronne, à laquelle ils prétendoient eux-mesmes; que les factions & les guerres civiles acheveroient de ruïner un Etat autrefois si florissant; qu'enfin le jeune Roy seroit

seroit en tout dépendant des conseils & des volontez de la Cour de Germanie, & qu'il garderoit inviolablement les Traitez faits & ceux qui se feroient entre les deux Royaumes.

Cette Lettre fut portée par le Comte Aledran, & eut plus d'effet que la premiere. Arnoul consentit que Charles le vint trouver à Vormes, où il devoit tenir une Diéte. Charles ne manqua pas de s'y rendre. Il y fut très-bien reçu. On l'y reconnut pour Roy de France. On luy promit du secours pour le maintenir, & Arnoul donna ordre aux Evêques & aux Comtes des Villes de la Meuse & de ses autres Frontiéres du costé de France de fournir à Charles les Troupes & les autres choses dont il auroit besoin. L'Archevêque de Reims ne s'en tint pas là. Son zéle animé par l'honneur de rétablir un Prince sur un Trône injustement usurpé, ne luy laissoit rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à faire réüssir son entreprise. Il écrivit à Gui Duc de Spolete, qui s'estoit saisi depuis peu de la Couronne Impériale, après avoir ruïné le parti de Béranger, & à qui désormais nous donnerons le Titre d'Empereur, il luy écrivit pour le prier d'accorder son amitié au jeune Roy, & de la luy témoigner en luy envoyant un Ambassadeur, ou en luy écrivant d'une maniére, par laquelle il parust le reconnoistre pour Roy de France. Il l'avertissoit en mesme temps, comme son parent & son ami, d'estre sur ses gardes, pour ne pas se laisser surprendre par le Roy de Germanie, qu'il sçavoit seûrement avoir toûjours de grands desseins sur l'Italie & sur l'Empire.

Ce Prince reconnoit Charles pour Roi de France.
Ibid.
Annales Metens. an. 893.

Epist. Fulcon. apud Flodoard. L. 4.

Il écrivit encore au Pape Formose, qui venoit d'estre élevé au Pontificat après la mort d'Estienne V. pour le prier de prendre en main les intérests du jeune Roy, & de se déclarer contre Eudes comme contre l'usurpateur du Royaume de France. C'est ainsi que l'Archevêque de Reims mettoit tout en œuvre, pour réüssir dans son dessein de remettre la Couronne de France sur la teste de Charles. Mais il avoit affaire à un homme également habile & intrépide, qui ne s'étonnoit pas du péril, & sçavoit le prévenir ou l'éviter.

L'Archevêque de Reims écrit au Pape Formose.

Eudes avoit une Armée dont il estoit seûr, & plus seûr que Charles n'estoit de ceux qui se déclaroient le plus hautement pour luy. Il redouta peu la protection qu'Arnoul donnoit à son ennemi, parce qu'il sçavoit les projets de ce Roy sur l'Italie, & l'inquiétude où les Peuples tributaires de la Germanie toûjours prests à se révolter, le tenoient du costé du Danube. De sorte qu'il prévoyoit bien qu'il ne feroit pas de grands efforts en faveur de Charles.

La premiere chose qu'il fit, fut de s'avancer sur la riviére d'Aisne avec son Armée, & d'y tenir en échec les Troupes de Germanie & celles de Charles, pour les empescher de pénétrer dans le Royaume, où la présence de ce jeune Prince auroit pu produire de mauvais effets. Il évita le combat, & se contenta d'arrêter l'ennemi : son dessein luy réüssit. Les Troupes de Germanie & les autres que Charles avoit avec luy, s'ennuyérent de cette inaction, & voyant qu'il estoit impossible d'engager Eudes à la bataille, ils priérent Charles de leur donner leur congé, puisqu'il n'y avoit rien à exécuter pour son service. Il fallut bien leur accorder ce qu'on leur auroit inutilement refusé. Charles se retira en Bourgogne avec fort peu de suite ; & Eudes voyant l'Armée

Eudes oblige les Troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer.
Annales Metens.

mée ennemie rompuë, s'en alla à Paris. Tout se termina après la retraite des Armées à des courses, que les deux partis faisoient sur les Terres les uns des autres.

Revolte de Zuentibolde Duc de Moravie. Annales Fuldens.

Ce qu'Eudes avoit prévu arriva. Zuentibolde Duc de Moravie, à qui Arnoul, pour le gagner, avoit donné la Bohéme, se révolta de nouveau. Arnoul fut obligé de conduire une Armée de ce costé-là, où il mit tout à feu & à sang. Il y fit entrer les Hongrois, Nation qui depuis peu de temps avoit quitté les bords du Tanaïs, où elle avoit sa demeure, pour se répandre dans la Pannonie : elle y exerça des cruautez extrêmes, & se rendit quelques années après maistresse du païs, auquel elle a donné le nom de Hongrie.

Arnoul entre en Lombardie, & se rend maitre de plusieurs Villes. *Ibid.*

Les affaires d'Italie partageoient aussi beaucoup l'attention & les forces d'Arnoul. Le Pape s'estoit broüillé avec le nouvel Empereur, & pour les violences qu'il exerçoit sur les Terres de l'Eglise, & pour avoir laissé prendre Benévent par les Grecs, qui profitoient du désordre des affaires de l'Occident. Il fit solliciter le Roy de Germanie de sa part, & par quelques-uns des plus considérables Seigneurs d'Italie, de venir promptement le délivrer de la tyrannie de celuy, qui opprimoit le Successeur de S. Pierre, & luy enlevoit les bienfaits de Charlemagne; & de plus Bérenger toûjours battu par l'Empereur, pressoit plus que jamais Arnoul de ne le point abandonner; luy promettant que s'il le rétablissoit en Italie, il luy rendroit son Etat tributaire. Arnoul ne se fit pas beaucoup prier. Il entra en Lombardie avec une Armée, attaqua Bergame, la prit, & fit pendre à la porte de la Ville le Comte Ambroise qui en estoit Gouverneur. Ce qui jetta tant de terreur par-tout, que la pluspart des Villes jusqu'à Plaisance luy ouvrirent leurs portes. Il laissa à Milan Othon Duc des Saxons, pour y commander. Il ne poussa pas plus loin alors ses conquestes de ce costé-là; mais tournant tout à coup du costé de France, il vint à S. Maurice au-dessus du Lac de Genéve, espérant surprendre Rodolfe Roy de Bourgogne, qui se retira à son ordinaire dans les Montagnes, où il ne put jamais estre forcé.

Annales Metens. Luitprand. L. I. c. 7.

Il accorde à Ermengarde ce qu'elle lui demande. Annales Metens. ad an. 894. Concil. Valentin.

Estant rentré en Germanie, il y trouva Ermengarde, qui l'attendoit au Monastére de Laurescheim. Elle avoit trois au quatre ans auparavant fait couronner Roy de Provence son fils Louïs, avec l'agréement d'Arnoul & le consentement du Pape, & l'avoit fait reconnoistre pour successeur de tous les Etats que Boson son pere avoit usurpez sur les Rois de France. Son dessein dans cette visite estoit d'offrir au Roy de Germanie les Troupes de son fils contre Rodolfe, à condition d'unir au Royaume de Provence, les Villes que ces Troupes prendroient sur ce Prince dans la Bourgogne Transjurane. Arnoul reçut les offres d'Ermengarde, & luy accorda ce qu'elle luy demandoit; mais Rodolfe se défendit si bien, que Louïs ne put luy enlever aucune Place.

Eudes attaque Reims.

Il y avoit donc alors dans cette étenduë de païs, qui porte aujourd'huy le nom de Royaume de France, cinq Souverains avec la qualité de Roy; sçavoir, Eudes, le jeune Charles, Arnoul qui possédoit la Lorraine, la plus grande partie des Païs-Bas, appellée basse Lorraine, & plusieurs Villes du costé de la Meuse, Rodolfe, dont la domination s'étendoit au-delà du Mont-Jura, & en deçà dans la Franche-Comté, Louïs dans la Provence, dans le Lion-

Lionnois & dans quelques autres Provinces voisines. Rodolfe & Louïs étoient les spectateurs de ce qui se passoit en France entre Eudes & Charles; & Arnould en estoit comme l'arbitre. Il les laissa pendant cette année agir l'un contre l'autre, sans presque s'en mesler. Eudes attaqua Reims; mais l'Armée de Charles estant venuë au secours, le siége fut levé. L'Archevêque de Reims fit écrire par le Pape des Lettres menaçantes à Eudes; mais il s'en mit peu en peine, & pensa à remettre Arnoul dans ses intérests, persuadé que de-là dépendoit la conservation de sa Couronne. Epist. Fulconis apud Flodoard.

L'an 895. Arnoul tint à Vormes une Diéte générale de tous ses Etats, où une des principales choses qui s'y firent, fut le Couronnement de Zuentibolde fils naturel de ce Roy. Le Duc de Moravie, dont j'ay parlé, luy avoit donné sur les Fonts de Baptesme ce nom barbare qu'il portoit luy-mesme. Arnoul fit couronner Roy de Lorraine ce fils qu'il aimoit beaucoup, six ans auparavant il avoit fait aux mesmes Seigneurs une proposition en faveur de ce Prince; ce fut de le reconnoistre pour son successeur dans ses Etats, avec un autre nommé Ratolde, qui n'estoit aussi que son fils naturel. Cette proposition fut d'abord rejettée. Mais cependant il gagna quelques Seigneurs François, qui firent ensorte qu'elle passast, à condition que si la Reine épouse légitime du Roy avoit des enfans, ils seroient préférez. *Arnoul fait couronner un de ses fils naturels Roi de Lorraine.* An. 895.

Depuis ce temps-là la Reine avoit accouché d'un fils, qui fut baptisé à Mayence, & nommé Louïs, ce qui donnoit l'exclusion aux fils naturels pour la succession. Néanmoins Arnoul fit si bien dans l'Assemblée de Vormes, que d'un consentement unanime, l'aîné des deux fut reconnu pour Roy de Lorraine. On voit encore aujourd'huy dans les Archives de Saint Denis, le Sceau de ce Prince avec son nom, sa figure & la qualité de Roy. Annales Fuldens. Mabillon in Diplomat.



Eudes vint trouver le Roy de Germanie à Vormes dans le temps de cette Diéte, luy fit de grands présens, & sçut si bien le gagner, qu'il obtint tout ce qu'il luy demandoit, c'est-à-dire, qu'il abandonnast la protection de Charles. *Il abandonne la protection de Charles.*

L'Archevêque de Reims n'eut pas plustost appris qu'Eudes estoit allé à Vormes, qu'il prit la résolution d'y aller aussi, pour empescher l'effet de ses intrigues. Mais il s'y prit trop tard. Eudes qui en revenoit après avoir con- Annales Metenses.

clu ſon Traité, le rencontra en chemin & l'attaqua. L'Archevêque de Reims prit la fuite. Le Comte Adalonge qui l'accompagnoit fut bleſſé, & mourut de ſes bleſſures; preſque tous ſes gens furent taillez en piéces, ſon bagage fut pillé, & les préſens qu'il avoit deſtinez au Roy de Germanie furent enlevez.

Le nouveau Roi de Lorraine promet de ſecourir Charles. Ibid.

Cependant l'Archevêque traita avec le nouveau Roy de Lorraine, qui luy promit de ſecourir Charles. Le pere & le fils eſtoient d'intelligence, pour entretenir en France la guerre civile: & le Roy de Lorraine en ſoûtenant Charles contre Eudes, qui eſtoit le plus fort, ne faiſoit rien en cela contre les intentions ſecretes du Roy de Germanie ſon pere.

Il entra en France avec une nombreuſe Armée, & vint mettre le ſiége devant Laon. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur, mais il fut défendu de meſme. La réſiſtance des aſſiégez donna le temps à Eudes, qui eſtoit en Aquitaine, de venir à leur ſecours; & dès que le Roy de Lorraine ſçut qu'il approchoit, il leva le ſiége, & ſe retira avec toutes ſes Troupes dans ſes Etats.

An. 895.

Arnoul rentre en Italie, & s'avance juſqu'à Rome.

Annales Fuldenſ. Metenſ.

Sur ces entrefaites, Arnoul qui avoit toûjours ſon deſſein de ſe faire Empereur, rentra en Italie, où la terreur qu'il y avoit répanduë l'année d'auparavant, & qui duroit encore, luy ouvrit un chemin libre juſqu'à Rome. Selon nos anciennes Annales, Guy Duc de Spolete, qui avoit pris le Titre d'Empereur, eſtoit mort, & Lambert ſon fils luy avoit ſuccédé; ſelon d'autres il eſtoit encore vivant. Quoy qu'il en ſoit, il n'eſtoit pas alors dans Rome. Agiltrude mere de Lambert s'y eſtoit renfermée avec les principaux de la faction ennemie du Pape, bien réſoluë de défendre la Ville contre l'Armée d'Arnoul, & d'empeſcher par toutes ſortes de moyens que le Pape, qui n'oſoit ſortir du quartier de l'Égliſe de S. Pierre, n'euſt aucune correſpondance avec luy.

An. 896.

L'Armée d'Arnoul eſtoit en très-méchant état par les mauvais temps qu'elle avoit eſſuyez dans ſa longue marche; d'ailleurs il appréhendoit de l'affoiblir au milieu d'un païs qui devoit luy eſtre fort ſuſpect, l'Italie eſtant alors fort partagée, & preſque tout eſtant contre luy, excepté le Pape avec ſon parti; car Bérenger meſme qui l'avoit le plus fortement ſollicité d'entrer en Italie, l'avoit abandonné à la perſuaſion d'Adalbert Marquis de Toſcane, Seigneur des plus puiſſans d'au-delà des Alpes.

Annales Fuldenſ.

On prend la réſolution de donner l'aſſaut à la Ville.

Le Roy de Germanie dans cet embarras tint Conſeil de guerre, où les Officiers conclurent tout d'une voix, à donner l'aſſaut à la Ville, en l'aſſeûrant que leurs Soldats feroient leur devoir. En effet, la nouvelle en ayant eſté répanduë dans l'Armée, elle en fit paroiſtre une très-grande joye. Cependant comme l'entrepriſe eſtoit dangereuſe, le Roy ne la voulut point tenter avant que d'avoir mis Dieu dans ſon parti. Il ordonna un jour de jeûne par tout le Camp, & d'autres œuvres de piété, pour obtenir le ſecours du Ciel. Mais ce délay fit peine au Soldat, & l'affaire fut engagée dès ce meſme jour en quelque façon malgré l'Empereur.

Après le Conſeil de guerre il avoit fait la reveuë de ſon Armée, & l'avoit rangée en bataille ſous les murailles de la Ville Leonine, c'eſt-à-dire, de cette

te

te partie de la Ville de Rome, où est l'Eglise de S. Pierre, & que le Pape Leon IV. avoit fait entourer de murailles. Après la revûë il congédia les Troupes, & luy s'en alla avec quelques Seigneurs faire le tour du reste de la Ville.

Ardeur des Soldats.

En revenant il fut surpris de voir encore ses Soldats au mesme endroit où il les avoit rangez, & dès qu'ils l'apperçûrent, ils criérent tous, *à l'assaut*, *à l'assaut*. Ceux qui estoient les plus proches des murailles, commencérent à dire des injures aux Bourgeois & à la Garnison; & ceux-ci leur répondirent aussi par des injures. On en vint aux pierres & aux fléches que l'on jettoit de part & d'autre. Alors les Soldats redoublérent leurs cris. Ils avoient tous leurs armes; mais les échelles & les autres choses nécessaires pour un assaut estoient dans le Camp. Le Roy toutefois crut qu'il devoit profiter de cette ardeur, & ayant donné les meilleurs ordres qu'il put pour une affaire aussi subite & aussi tumultuaire que celle-là, on se mit en devoir de forcer les murailles, qui apparemment n'estoient ni fort bonnes ni fort hautes. On commença par travailler à combler le fossé, & avec les fascines & les pierres, on employa tout ce qui se présenta, jusqu'à y jetter des selles de chevaux & mesme des bagages de l'Armée; d'autres en quelques endroits se mirent à saper le pied des murailles, sans que les assiégez, qui ne s'estoient point attendus du tout à cette attaque, & qui n'avoient rien de prest sur les murailles, pussent les en empêcher. Ils estoient cependant sous les armes, résolus de soûtenir l'escalade, si on osoit la tenter, lorsqu'il arriva un de ces accidens ridicules, qui ont quelquefois esté la cause des plus grands évenemens.

Luitprand. L. 1. c. 8.

Prise de la Ville de Rome.

Un Liévre partit du milieu des Troupes qui estoient rangées en bataille. Il s'éleva tout à coup un grand cri, & quantité de Soldats s'estant mis à courir après le Liévre, qui fuïoit vers les fossez de la Ville, les Romains crurent que ce cri estoit un signal, & que ces Soldats qui couroient vers la Ville, venoient à l'assaut. Une terreur panique les saisit, & tous prenant la fuite, les murailles parurent en un moment abandonnées de toutes parts. On profita de ce moment, on planta les échelles, & on monta sur les murailles sans nulle résistance. D'autres rompirent les portes voisines, où ils ne trouvérent personne qui les en empeschast; de sorte que sans perdre un seul homme, on se rendit maistre de la Ville Leonine. Ceux qui estoient dans l'autre partie de la Ville séparée de celle-ci par le Tybre, ne se trouvant pas en état de soûtenir contre une Armée entiére, mirent aussi bas les armes, le Sénat vint avec les Croix & les Etendarts au devant du Roy, & s'abandonna à sa clémence; le Roy empêcha le pillage de la Ville.

Le Pape donne l'onction Imperiale à Arnoul.

Annales Fuldens. An. 896.

Le Pape que ses ennemis tenoient comme prisonnier, estant mis en liberté par la fuite de ceux qui le gardoient, vint salüer son libérateur, le conduisit dans l'Eglise de S. Pierre, où il luy donna l'onction Impériale, avec le nom de César & d'Auguste, honneur dont il se croyoit infiniment éloigné quelques heures auparavant, & dont il fut redevable malgré sa prudence, à la témérité de ses Soldats, & à un de ces heureux caprices de la fortune, qui font quelquefois ce qu'on n'oseroit, & ce qui ne viendroit pas mesme en pensée d'espérer.

Serment de fidelité que les Romains prêtent au nouvel Empereur.
Luitprand. Loc. cit.
Annales Fuldenſ.

Après que le nouvel Empereur eut rétabli l'ordre & la tranquillité dans Rome, & puni divers Seigneurs qui avoient outragé le Pape, & dont quelques-uns eurent la teſte coupée, il reçut dans l'Egliſe de S. Pierre le ſerment de fidélité des Romains en ces termes, un peu différens de ceux qu'on faiſoit aux premiers Empereurs François. „ Je jure par tous ces ſaints Myſtéres, „ que ſauf mon honneur, ma Loy & la fidélité que je dois à mon Seigneur „ le Pape Formoſe, que je ſuis & ſeray fidéle tous les jours de ma vie à l'Em„ pereur Arnoul; que jamais je ne me joindray à aucun homme contre ſon „ ſervice; que jamais je ne donneray de ſecours à Lambert fils d'Agiltrude, „ ni à Agiltrude, pour ſoûtenir leur dignité, & que jamais je ne leur livre„ ray, ni ne contribuëray en aucune maniére à leur livrer la Ville de Rome, „ ni à aucun de ceux qui ſuivent leur parti.

Après cette cérémonie, il envoya en exil Conſtantin & Eſtienne deux des plus conſidérables Sénateurs, qui avoient le plus aidé Agiltrude à ſe rendre Maiſtreſſe de Rome. Il nomma le Comte Farolde un de ſes Généraux pour commander dans la Place en ſon abſence, & il en partit le quinziéme jour après la priſe.

Ce Prince eſt attaqué d'une eſpece de paralyſie.
Annales Fuldenſ.

Durant le tumulte de l'attaque, Agiltrude s'eſtoit ſauvée, & avoit gagné la Ville de Spolete. Arnoul y marcha pour l'y aſſiéger : mais il fut attaqué en chemin d'une eſpéce de paraliſie qui déconcerta tous ſes deſſeins, il repaſſa les Alpes en diligence. Cet accident & ſa retraite précipitée firent reprendre cœur à Bérenger, au Marquis de Toſcane & à tous les autres Chefs du parti contraire, qui mirent de nouveau l'Italie en combuſtion.

Les Normands recommencent leurs ravages.
Chronic. de Geſtis Norman.

L'état des affaires de France eſtoit encore plus déplorable. Les Normands profitant des guerres civiles, avoient recommencé leurs ravages ſous la conduite de Rollon grand Capitaine, dont nous aurons occaſion de parler ſouvent dans la ſuite de cette Hiſtoire. Ils entrérent par la Seine, & enſuite par la riviére d'Oiſe, & puis s'eſtant partagez, ils ſe répandirent auſſi en pillant dans l'Aquitaine.

Eudes partage le Royaume avec Charles.
Epiſt. Fulcon. apud Flodoard. L. 4.
An 896.
Chronic. breve apud du Cheſne. Tom. 3. an. 897.

Tous ces déſordres & les continuelles révoltes qui ſe faiſoient tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre, & la réſolution que Charles fut ſur le point de prendre, de ſe liguer avec les Normands, obligérent Eudes d'écoûter les avis de ceux qui luy conſeilloient de s'accommoder, & de partager le Royaume avec ce jeune Prince. Il s'y réſolut. La France depuis la Seine juſqu'aux Pyrénées luy demeura, & il céda à Charles tout le reſte, en le reconnoiſſant meſme pour ſon Souverain dans la partie qu'il ſe réſervoit *.

Mort de Eudes.
An. 898.
Annales Metenſ.

La France par cette Paix commença à reſpirer. Eudes un peu plus d'un an après l'avoir faite, mourut à la Fere le troiſiéme de Janvier de l'an 898. qui eſtoit le dixiéme d'un Régne fort inquiet; mais qui apparemment auroit eſté plus heureux pour les Peuples, & plus tranquille pour luy, ſi les conjonctures luy avoient permis de ſe ſervir des grands avantages que la nature luy avoit donnez pour le Gouvernement.

Il laiſſoit un fils nommé Arnoul, que quelques-uns proclamérent Roy. Mais il

* *Tamen in ſubjectione prædicti Caroli Regis.*

il mourut peu de jours après, ce qui fit que les Seigneurs François reconnurent Charles pour Roy de toute la France. Et ainsi la Couronne fut restituée à la Famille de Charlemagne.

Charles est reconnu pour Roi de toute la France.
Vita S. Genulfi. L. 2.
An. 898.

CHARLES LE SIMPLE.

JAMAIS nos Histoires n'ont esté moins exactes pour le détail des grands évenemens, que dans ce qu'elles racontent de ce Régne, sur tout à l'égard des douze premieres années, c'est-à-dire, jusques vers l'an 910. & 911. On y voit les Seigneurs particuliers pousser leur audace, leurs violences, & leur ambition jusqu'aux derniers excès, toûjours pour augmenter leur puissance dans les Domaines qu'eux & leurs peres avoient usurpez. C'est ce que tous nos Historiens nous font appercevoir à toute occasion, mais sans en développer les circonstances. Cela donne néanmoins lieu de faire une réfléxion importante, qui est qu'on peut fixer au commencement de ce Régne l'origine de tous ces petits Etats, dont la Monarchie Françoise se trouva insensiblement depuis estre composée, & qu'on nomma dans la suite les Fiefs mouvans de la Couronne; non pas qu'ils eussent eu dès-lors toute la forme de ce qu'on appelle Fief; mais à quelques formalitez près, par lesquelles on régla avec le temps les droits du Souverain, & les devoirs de ces demi Sujets, il y eut peu de différence.

Ambition & violences des Seigneurs particuliers.
An. 898.

Fouques Archevêque de Reims, Richard Duc de Bourgogne, Herbert Comte de Vermandois, Robert frere du feu Roy Eudes, estoient sans doute les principaux Acteurs qui paroissoient sur la Scéne. C'est aux conseils & à la sage conduite de l'Archevêque, que Charles fut redevable de son rétablissement sur le Trône de son pere. Il y fut maintenu par la grande puissance de Richard Duc de Bourgogne, qui trouvoit son avantage & sa gloire à l'y maintenir, tant contre les Normands, que contre les factieux.

Principaux Acteurs qui paroissent sur la Scene.

Robert estoit pour le Roy un ennemi secret & dangereux, qui prétendoit à la Couronne, comme estant frere de celuy qui l'avoit portée, & on vit par l'évenement que le Comte de Vermandois estoit un traître. L'Archevêque de Reims, que Baudoüin le Chauve Comte de Flandre fit assassiner quelque temps après, estant mort, un homme d'un rang bien au-dessous de tous ces Seigneurs, prit la place de ce Prélat auprès du Roy, & s'empara de son esprit & de sa confiance : il fut par cette raison en butte à tous les Grands, & la cause ou l'occasion de la perte de son Maistre. C'est tout ce qu'on entrevoit dans nostre Histoire; & c'est là, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, comme le systême général du Régne de Charles. Mais les diverses intrigues de ceux que j'ay nommez, qui estoient à la teste des factions, ne sont point marquées dans l'Histoire; on en perd à tous momens le fil, & en vain se fatigue-t-on à tascher d'en découvrir les ressorts dans les monumens qui nous restent de ce Régne.

Le petit génie du Prince, qui se laissoit dominer par ses Ministres, & sa trop

Demembrement de la Normandie.

trop grande crédulité qui le faisoit trop aisément tomber dans les piéges de ses ennemis, luy firent donner le surnom de Simple, & causérent bien des maux à la France. Un des plus fascheux & des plus honteux à la Nation fut le démembrement qui se fit alors de cette grande & riche Province, appellée aujourd'huy la Normandie, qui sous la seule condition d'un hommage fut soustraite à la Couronne de France, en demeura séparée pendant plus de deux siécles, & fut durant ce temps-là une occasion & une source continuelle d'une infinité de funestes guerres.

Commencement & progrez des courses des Normands.

Les Normands en comprenant sous ce nom, principalement les Danois & les Norvégiens, commencérent, ainsi qu'on l'a vu dans l'Histoire des Régnes passez, à infester souvent les costes de l'Empire François du temps de Charlemagne, mais avec peu de succès, par les soins qu'il prit de tenir toûjours des Vaisseaux armez à l'embouchûre des riviéres, & des Troupes sur les côtes, en tous les endroits où les descentes estoient à craindre.

Après la mort de ce Prince, les guerres civiles qui mirent si souvent le désordre dans l'Etat, & de plus les partages qui s'en firent entre les enfans des Rois, l'affoiblissant beaucoup, ne permirent pas de prendre les mesmes précautions ; & dès-lors la France fut exposée aux ravages & à la cruauté de ces Peuples Payens, qui la tenoient sans cesse & de toutes parts en allarme.

Leurs premieres courses n'estoient que dans le Plat-Païs, ensuite ils attaquérent les Villes : ils saccageoient pour la pluspart celles qu'ils avoient prises, & puis ils en transportoient les richesses sur leurs Vaisseaux, & comme ils revenoient souvent, ils épuisoient la France d'argent, & mesmes d'hommes, parce qu'ils faisoient tout passer au fil de l'épée, ou qu'ils amenoient une infinité de personnes en esclavage.

Le succès de leurs entreprises leur fit avec le temps former de plus grands desseins. Ils commencérent pour les faire réüssir plus seûrement & avec plus de facilité, à s'établir des quartiers d'hiver, tantost sur la Seine, tantost sur la Loire, & tantost sur la Somme, d'où ils faisoient des détachemens pour aller piller jusqu'au milieu de la France ; & après avoir fait un grand amas de butin, ils l'envoyoient sur leurs Flotes dans leur païs.

Dans la suite ils contraignirent nos Rois mesmes de racheter à prix d'argent, le pillage de leurs Provinces, ils les obligérent à leur céder des Terres dans la Frise, & enfin attirez par l'abondance & la fertilité de cette partie du Royaume de Neustrie, qui en prenant un peu au-dessus de Roüen, s'étendoit des deux costez de la Seine jusqu'à la mer, & tirant vers l'Orient jusqu'au païs qu'on appelle aujourd'huy la Picardie, & vers l'Occident jusqu'au Maine & à la Bretagne ; ils résolurent de s'en emparer, & d'y fixer leur demeure pour toûjours.

Le Duc Rollon perd ses Etats.

Dudo. Vuillelm. Gemmetic.

Celuy qui exécuta ce projet, fut le Duc Rollon le plus grand Capitaine que les Normands eussent encore eu à leur teste. Il estoit né en Dannemarc, fils d'un Prince ou Seigneur très-puissant du païs, & qui avoit son Etat indépendant des Rois Normands. Après la mort de son pere il soûtint la guerre contre le Roy de Dannemarc, qui vouloit le soumettre à sa domination, & il le batit en plusieurs rencontres ; mais s'estant laissé surprendre après un Traité

Traité de Paix, & ayant donné dans une embuscade où son frere & presque tous ses gens périrent, il perdit ses Etats, & fut obligé d'aller chercher fortune ailleurs.

Il se retira en Scandinavie, cette Peninsule du Nord, où sont les Royaumes de Suéde & de Norvége. Quand on l'y sçut arrivé, un grand nombre de ses anciens Sujets l'y vinrent joindre. Il délibéra quelque temps s'il retourneroit en Dannemarc, pour tascher de reconquérir ses Etats, ou si à l'exemple des Normands ses compatriotes, il iroit chercher autre part de quoy s'enrichir & où s'établir. Un songe qu'il eut, qui luy promettoit une belle destinée, & dont on luy fit une interprétation favorable, le détermina à prendre ce second parti. *Il se retire en Scandinavie.*

Il estoit non seulement aimé & honoré par ceux de ses Sujets qui avoient suivi sa fortune, mais encore par ceux des Habitans du quartier de Scandinavie où il s'estoit refugié. Un air & un port majestueux, une taille héroïque, beaucoup d'esprit, de douceur, d'honnesteté, ce qu'on racontoit de son malheur & des belles actions qu'il avoit faites en Dannemarc, luy avoient attiré l'amour & l'estime de tout le païs. Il ne falloit presque rien alors, pour engager ces Peuples du Nord à ces expéditions subites au-delà des mers, dont nous avons vu jusqu'à présent tant d'exemples. Le bruit du songe & l'idée de sa valeur firent qu'on vint de tous costez luy faire offre de service. Les Vaisseaux ne coûtoient rien en ce païs-là, & la seule espérance du butin estoit toute la solde dont on payoit les Soldats & les Matelots; de sorte qu'en peu de temps il se vit une grande Armée & une nombreuse Flote. Il fit voile, & alla descendre en Angleterre, où les Anglois ne le voulant pas souffrir, vinrent l'attaquer. Il défit deux de leurs Armées l'une après l'autre; & après avoir fait un grand butin, ne voyant pas d'apparence de fixer là sa demeure, il se remit en mer, & vint aborder en Frise, où il défit le Duc Radebode & Rainier Duc de Hainaut & d'Hesbaïe. De-là après s'estre rendu tributaire une grande partie de la Frise, il aborda en France l'an 876. la derniere année du Régne de Charles le Chauve. Il y entra par la Seine, & vint à Jumiége, qui devoit estre en ce temps-là un Port de quelque considération, puisqu'il en est parlé en divers endroits de nostre Histoire, & que c'estoit là où les Normands, quand ils vouloient se remettre en mer, radouboient leurs Vaisseaux. *Ses expéditions en Angleterre, en Frise, & en France.* *Dudo.* *Ibid.*

De Jumiége Rollon monta jusqu'à Roüen. Francon qui en estoit alors Archevêque, voyant la Ville sans munitions, de grandes brêches en divers endroits des murailles, en un mot entiérement hors d'état de se défendre, alla au devant des Normands, demanda quartier au Général, & luy offrit de le recevoir dans la Ville. L'Evêque fut écouté favorablement, Rollon connoissant l'importance de la Place, en fit relever les murailles, la fortifia de nouveau, & y mit une grosse Garnison. *Il est receu à Roüen.* *Ibid.*

Ensuite il s'avança jusqu'à l'endroit de la Seine, où est aujourd'huy le Pont de l'Arche, & il défit sur le bord de la riviére d'Eure l'Armée Françoise commandée par le Duc Renaud. Il assiégea & força Meulan, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva d'Habitans. Renaud vint *Il défait les François.*

vint l'attaquer avec une nouvelle Armée. Cette Armée fut encore défaite, & Renaud y périt.

Il passe en Angleterre. Vetus Chronic. Quelque temps après se fit le fameux siége de Paris, dont j'ay parlé, par une autre Armée de Normands. Rollon y demeura quelque temps, en partit pour aller piller Bayeux & tout le païs Bessin. Il revint au siége de Paris, qu'il quitta une seconde fois pour venir saccager Evreux. Il fut au siége & à la prise de Meaux; de-là il passa en Angleterre, où il prit part à quelques guerres civiles qui s'y firent alors. Il y demeura trois ans, & y fit alliance avec le parti qu'il avoit secouru.

Il revient en France, & met le siége devant Chartres. *Ibid.* Le temps de toutes ces expéditions n'est pas exactement marqué; mais il est dit que ce fut sous le Régne de Charles le Simple, qu'il rentra en France. Il y revint si fort, qu'il y fit descente en mesme temps par trois endroits, par la Seine, par la Loire & par la Garonne. Ce n'estoit plus des partis de Pirates qui couroient le païs, c'estoit des Armées nombreuses. Ils prirent Nantes, Angers, le Mans. Ils assiégérent Tours, qu'ils ne purent forcer. Ensuite ils passérent dans la Bourgogne, dans l'Auvergne, où Clermont fut pillé. Dudo. L. 2. Ils vinrent dans l'Orleannois, ils furent battus auprès de l'Abbaye de Fleury, & quelque temps après Rollon mit le siége devant Chartres. Les Habitans de cette Ville, qui a esté de tout temps sous la protection de la Mere de Dieu, ranimant la confiance qu'ils avoient dans le secours d'une si puissante Patrone, & encouragez par Vantelme leur Evêque, se résolurent à une vigoureuse résistance. L'Evêque écrivit au Roy, à Richard Duc de Bourgogne, & à Ebale Comte de Poitiers, & les informa du danger où estoit la Ville, & du besoin qu'ils avoient d'estre promptement secourus.

Ces deux Seigneurs assemblérent des Troupes. Le Roy fit joindre par une partie des siennes le Duc de Bourgogne, qui arriva à la vûë de la Ville & du Camp ennemi devant le Comte de Poitiers.

Suites de ce siége. Rollon avant que tout le secours fust arrivé, fit donner à la Place un violent assaut, qui fut vaillamment soûtenu, & le Duc de Bourgogne attaqua en mesme temps le Camp des Normands.

Rollon qui l'avoit prévu, se trouva en état de le bien recevoir. Les François furent repoussez, & laschérent le pied. Richard les ayant ralliez, leur fit reprendre cœur, & assaillit de nouveau le Camp. Le combat fut sanglant & opiniastre, sans qu'on reculast ni de part ni d'autre. Cependant il se fit une grande sortie de la Ville, & l'Evêque y parut au milieu des Troupes en habits Pontificaux, portant la Croix & la précieuse Relique de la Ville, qui est une Chemise de la sainte Vierge.

Chacun dans cette sortie fit son devoir & son office. Les Soldats attaquérent l'ennemi avec une extrême bravoure, tandis que l'Evêque élevoit vers le Ciel la Croix & la Relique, priant ferveniment avec son Clergé, & animant par ce spectacle & par l'espérance du secours céleste, les Soldats à bien combattre.

Le succés répondit aux vœux de l'Evêque. Les Troupes que Rollon avoit opposées à la sortie furent poussées & défaites, & tout venant fondre sur luy, *Ibid.* il se trouva attaqué de front & à dos.

Il

Il employa toute son habileté pour se tirer d'un pas si dangereux; il commença à faire retraite toûjours en combattant, & se retira dans un quartier de son Camp avec une partie de ses Troupes. Les François cessérent de le poursuivre, dès qu'ils virent la communication libre avec la Ville, & luy cependant s'éloigna pour se mettre en seûreté. Une autre partie de ses Troupes gagna une éminence voisine, sur laquelle elle se retrancha.

Rollon est obligé de se retirer avec une partie de ses Troupes.

A peine l'action estoit-elle finie, que le Comte de Poitiers arriva avec son Corps d'Armée. Il trouva fort mauvais qu'on eust attaqué le Camp ennemi sans l'attendre, & fit sur cela de grandes plaintes. On luy montra pour l'appaiser la nécessité où l'on avoit esté de combattre, de peur de perdre une conjoncture favorable, & on luy ajoûta qu'il auroit encore dequoy se dédommager; qu'une partie de l'Armée des Normands estoit restée sur une éminence voisine, & qu'il y auroit de la gloire à acquérir, en les chassant de ce poste, & en achevant leur défaite.

Le Comte de Poitiers ne balança pas, & dès le lendemain il mena ses gens à l'ennemi. Il leur fit prendre des clayes & d'autres instrumens propres à se couvrir, que les Normands avoient laissez dans leur Camp en l'abandonnant. Il s'avança jusqu'au milieu de la colline à la faveur de ces parapets portatifs; mais il en fallut venir au sabre, pour enfoncer des gens qui l'attendoient de pied ferme. Le desavantage du terrain qui estoit trés-roide, & le déséspoir où les Normands se voyoient de périr ou de vaincre, rendoient cette attaque infiniment difficile. Quelques efforts de valeur que fist le Comte, il fut toûjours repoussé, & aprés avoir perdu inutilement beaucoup de braves gens, il fut obligé d'abandonner son entreprise, & de prendre le parti qu'il auroit suivi d'abord, si une fausse gloire ne l'en avoit empesché, ce fut d'investir la colline, d'y assiéger les ennemis, & de les contraindre, faute de vivres, à se rendre à discrétion. Ainsi toutes les Troupes, tant celles du Comte de Poitiers, que celles du Duc de Bourgogne, & les autres Milices Françoises, prirent chacun leur poste à l'entour de la colline.

Une autre partie se retire sur une éminence, & y est attaquée par le Comte de Poitiers. Ibid.

Les Normands ne laissérent pas de se retrancher sur le sommet, & se servirent pour cela de leurs clayes, qu'ils avoient obligé les François de leur abandonner en les repoussant: mais leur embarras n'en estoit pas moindre, & ils ne voyoient aucun moyen d'échaper.

Dans cette extrémité où ils se trouvoient, un Capitaine Frison ouvrit un avis, & proposa un stratagême qui fut approuvé. Ce fut de faire descendre à l'entrée de la nuit fort secretement quelques gens de leur Camp, qui tâcheroient de passer au travers de celuy des François, portant avec eux sous leurs habits chacun une Trompete; que s'estant dispersez en divers endroits d'alentour, ils sonneroient tous ensemble la charge avec leurs Trompettes vers le minuit; que cela jetteroit par-tout l'allarme parmi les François, qui croiroient que Rollon viendroit les surprendre. Qu'il falloit estre prests en mesme temps de descendre de la colline, pour s'échaper au travers de l'Armée Françoise, à la faveur de l'allarme & des ténébres, & que si par ce moyen tous n'échapoient pas, il s'en sauveroit au moins une bonne partie.

Stratagême d'un Frison; qui réussit. Ibid.

Les Normands s'échapent au travers de l'Armée Françoise.

Cet expédient réüssit. Les Soldats avec leurs Trompettes passérent au travers du Camp sans estre apperçus, & ayant sonné à l'heure marquée, toute l'Armée Françoise fut aussi-tost en mouvement ; les Normands descendirent en mesme temps de la colline, & donnérent sur le quartier du Duc de Bourgogne, qui dormoit dans sa Tente. Ils firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrérent, & passérent à la débandade au travers du Camp des François, qui ne doutant pas que Rollon n'allast fondre sur eux, ne songeoient les uns qu'à se mettre en état de se défendre, les autres qu'à fuir & à se retirer sous les murailles de la Ville. Enfin les Normands estant ainsi échapez, se ralliérent en un lieu dont ils estoient convenus, & prirent la route de Roüen, qu'ils sçavoient que Rollon avoit tenuë. Le Comte de Poitiers dans cette surprise ne donna pas tant de marques d'intrépidité, que dans l'attaque du Camp Normand. Il se sauva des premiers, & se cacha dans une maison, d'où il ne sortit que le lendemain, & vit que sa proye luy estoit échapée.

Ibid.

Le Duc de Bourgogne extrêmement chagrin de cet affront, leva son Camp dès le grand matin, pour suivre les Normands. Il les atteignit sur la riviére d'Eure ; mais ils estoient dans un poste inaccessible, à cause des marais & des retranchemens qu'ils avoient faits avec une promptitude merveilleuse. Il ne jugea pas à propos de les y attaquer, & les laissa aller joindre leur Général, qui les reçut avec d'autant plus de joye, qu'il les avoit crus tous perdus.

Ils continuent leurs violences.

Pour les consoler & les remettre de leurs fatigues, il les mena au pillage, où ils exercérent leurs violences & leurs cruautez ordinaires. Ils les continuérent avec tant d'excès & de fureur, qu'on députa de tous costez au Roy, pour le prier d'acheter la paix de Rollon à quelque prix que ce fust.

Ibid.

Long-temps avant le siége de Chartres, le Roy par le conseil de quelques Seigneurs avoit prié Francon Archevêque de Roüen, où Rollon estoit, d'obtenir la permission de luy venir parler, & Rollon la luy avoit accordée. Le Roy après l'arrivée de l'Archevêque avoit fait une Assemblée des Seigneurs François, leur avoit exposé l'état pitoyable où le Royaume épuisé & désolé par les incendies & les ravages, estoit réduit ; que les Terres estoient par-tout en friche, & qu'il n'y avoit de seûreté nulle part, non pas mesme dans les Villes. La conclusion de ce discours avoit esté, qu'il falloit demander une Tréve au Général Normand, & tascher pendant cette Tréve de convenir avec luy de quelques conditions qui pussent le satisfaire & procurer quelque relasche à la France, après une si longue suite de miséres, sous lesquelles elle succomboit.

Leur Général consent à une Tréve de trois mois, qui lui est demandée.

Les Seigneurs approuvérent le dessein du Roy, & l'Archevêque fut prié de se charger de cette négociation. Rollon consentit en effet à une Tréve de trois mois, pendant lesquels il se fit de part & d'autre diverses propositions ; mais le Duc de Bourgogne & le Comte de Poitiers choquez de n'avoir point esté consultez en une affaire de cette importance, agirent si fortement auprès de Charles, en luy exagérant la honte & la lascheté de cette démarche, & luy promettant de grands secours de leurs Gouvernemens, qu'on cessa de traiter avec Rollon ; & les trois mois ne furent pas plustost expirez, que les François recommencérent les premiers les actes d'hostilité contre les Normands.

Rollon indigné de se voir ainsi ou joüé ou méprisé, se vengea par ces terribles exécutions militaires, dont j'ay parlé avant le siége de Chartres. Mais enfin celles ausquelles on sçut qu'il se préparoit tout de nouveau, obligérent les Seigneurs François à prier le Roy de reprendre ses premiers desseins, & de s'accommoder avec les Normands, quoy qu'il en dust coûter. *Ibid.*

Ce fut entre autres le Duc Robert frere du feu Roy Eudes, qui engagea le Roy à cette nouvelle démarche envers les Normands, & qui avoit en cela d'autres vûës que celles du bien du Royaume. Vetus Chronic.

Le Roy s'adressa de nouveau à l'Archevêque de Roüen, pour renoüer la negociation avec le Général Normand. Ce Général qui l'aimoit & l'estimoit, l'écoûta encore cette fois-là. Il avoit eu de tout temps le dessein de se faire un Etat en France, dont le séjour luy paroissoit beaucoup plus agréable, que les frimats & les froids excessifs de la Norvége & du Dannemarc, & il estoit toûjours disposé à un accommodement, pourvu que cette condition y entrast. Charles en la luy proposant en souhaitoit une autre; c'estoit qu'il se fist Chrétien, afin qu'il ne fust pas dit que le Paganisme se fust introduit en France par son consentement, & en vertu d'un Traité. *Ibid.*

L'Archevêque dès la premiere fois qu'il fut envoyé vers Rollon, l'avoit déja sondé là-dessus, & ne l'avoit pas trouvé fort difficile. C'est-pourquoy après luy avoir marqué l'estime que le Roy de France, tout son ennemi qu'il estoit, faisoit de sa personne, & le désir qu'il avoit de faire une paix solide avec luy, il luy fit trois propositions de sa part. La premiere, qu'on luy céderoit jusqu'à la mer toute cette partie de la Neustrie, qui estoit au Nord de la Seine, à prendre depuis la riviére d'Andelle à trois lieuës au-dessus de Roüen, & depuis la riviére d'Epte, qui passe par Gournay, Gisors, Saint Clair (c'est cette partie du Vexin qu'on appelle encore aujourd'huy le Vexin Normand) & de plus le païs d'au-delà de la Seine, qui estoit d'une bien plus grande étenduë; car il comprenoit tout ce qui estoit renfermé entre le Maine, la Bretagne & l'Ocean. *Il accepte les propositions que le Roi lui fait faire.*

La seconde proposition fut touchant la Princesse Gisele fille du Roy, que ce Prince offroit en mariage à Rollon. Et la troisiéme, de se faire Chrétien.

Rollon fit paroistre à l'Archevêque que ces propositions luy agréoient; mais il dit qu'il ne pouvoit les accepter, sans prendre l'avis de ceux ausquels il commandoit, & qu'il assembleroit au plustost les principaux Chefs de son Armée, pour en délibérer avec eux. Il n'y eut point deux avis sur les articles proposez: tous y applaudirent, comme au Traité le plus avantageux qui se pust faire pour l'honneur & l'utilité de la Nation. Le changement de Religion fit peu de difficulté. Il y avoit déja plusieurs Chrétiens parmi les Normands: le reste estoit apparemment fort indifférent sur le fait de la Religion; & c'est une réfléxion qu'on peut faire en lisant l'Histoire des guerres des Normands, qu'à la vérité ils pilloient, ils ravageoient, ils brusloient, ils ruïnoient les Eglises & les Monastéres, massacroient les Evêques, les Prestres, les Religieux, mais qu'on ne voit point, ou qu'on voit rarement qu'ils ayent entrepris de faire renoncer à la Religion Chrétienne leurs Captifs, ou ceux qui tomboient sous leur puissance.

Sur cela Rollon renvoya l'Archevêque vers le Roy, pour luy dire qu'il acceptoit ses offres, & qu'il consentoit à trois mois de Trêve, pendant lesquels on pourroit régler les choses plus en détail. Le Roy reçut cette nouvelle avec joye, & la Trêve fut faite.

Le Duc Robert recherche son amitié.

Le Duc Robert qui rouloit toûjours dans son esprit de grands desseins, jugea qu'il luy estoit de la derniere importance de se faire un ami de Rollon, & d'attacher à ses intérests un parti aussi puissant, que l'alloit estre désormais celuy des Normands dans le Royaume. Voyant les affaires en si bon train, il ne tarda pas à faire les premieres avances. Il envoya complimenter Rollon par un de ses Confidens, qui le flatta fort sur ses hauts faits d'armes, & le conjura de la part de son Maistre, de conclure la paix aux conditions avantageuses qu'on luy proposoit. Il l'asseûra que c'estoit le Duc Robert, qui par estime pour luy avoit engagé le Roy à faire la cession d'un si beau & si bon païs; qu'il y avoit plusieurs Villes qu'il feroit fortifier, & qu'il repeupleroit aisément pendant la paix, pour se faire un Etat des plus riches & des plus florissans; qu'il luy demandoit son amitié; que la sienne qu'il luy offroit, ne luy seroit pas inutile, ayant autant de crédit & autant de pouvoir dans le Royaume & auprès du Roy qu'il en avoit; que s'il vouloit luy accorder ce qu'il luy demandoit, il luy en donnast sur l'heure une marque, en promettant de ne point choisir d'autre Parrain que luy pour le jour de son Baptesme.

Dudo. L. 2.

Rollon estoit trop habile & trop clair-voyant pour refuser ces offres, & pour ne pas acheter par le peu qu'on luy demandoit, un tel appuy à la Cour de France, où désormais il alloit estre de ses intérests d'entretenir toûjours de bonnes & de seûres intelligences. Il répondit parfaitement aux honnestetez du Duc, & le pria de luy faire l'honneur qu'il luy offroit, d'estre son parrain.

Entrevûë du Roi & de Rollon.

Quelques jours après le Roy & Rollon chacun avec son Armée se trouvérent à S. Clair sur la riviére d'Epte, le Roy accompagné du Duc Robert en deçà du costé de Paris, & Rollon au-delà du costé de Roüen.

Demandes que Rollon fait au Roi.

Rollon fort persuadé que la cession qu'on luy faisoit n'estoit qu'une libéralité forcée, vint en résolution de se prévaloir autant qu'il pourroit, de la nécessité où la France se trouvoit, d'avoir la paix. Après les premiers complimens de part & d'autre, l'Archevêque de Roüen, suivant l'ordre qu'il en avoit, dit au Roy, que le Général des Normands agréoit fort le don qu'on luy faisoit d'une partie si considérable du Royaume; que le païs estoit bon & fertile, mais qu'il estoit entierement ruïné, & les Campagnes tout-à-fait désertes; qu'il n'y avoit presque aucunes terres ensemencées, point de chevaux, point de troupeaux: en un mot, qu'il estoit impossible d'y subsister, jusqu'à ce qu'avec le temps on eust remis les choses en meilleur état, que les Campagnes & les Villes se fussent repeuplées, & qu'on eust labouré la terre, & que le Général prioit le Roy de luy assigner encore quelque autre Province, d'où ceux de sa Nation pussent tirer aisément dequoy vivre, & tout ce qui seroit nécessaire pour leur entretien.

Ibid.

L'Archevêque demanda en second lieu de la part de Rollon, que la donation qu'on luy faisoit ne fust pas seulement pour luy, mais encore pour ses succes-

cesseurs, & que cette aliénation du Domaine François fust signée par les Evêques, les Seigneurs & les Abbez de tout le Royaume, & confirmée par leur serment.

Ces propositions déplurent fort au Roy, & sur tout la premiere; mais Robert commença dès-lors à servir utilement Rollon. Il representa fortement la nécessité qu'il y avoit, de satisfaire le Général Normand dans l'état où estoient les affaires de France; que c'estoit un ennemi redoutable dont on feroit un ami zélé, mesme contre les incursions des autres Normands; que le païs qu'on luy cédoit seroit de ce costé-là, qui estoit le plus exposé, une barriere du Royaume, & que l'accroissement que la Religion recevroit de cette paix par la conversion d'un Peuple si nombreux, estoit un motif qui devoit seul engager le Roy à passer par-dessus toute sorte de considérations. Les Seigneurs, les Evêques, & les Abbez emportez par l'autorité du Duc, ou intimidez par sa puissance, opinérent de la mesme maniere; de sorte qu'il ne fut plus question que de sçavoir, quel païs on ajoûteroit à celuy qu'on avoit déja offert. *Ibid.*

Le Roy craignoit Baudoüin Comte de Flandres beaucoup plus qu'il ne l'aimoit: c'estoit par l'ordre de ce Comte que l'Archevêque de Reims, à qui le Roy estoit redevable de sa Couronne, avoit esté assassiné. Cependant ce crime estoit demeuré impuni, & le Roy avoit eu la foiblesse de faire encore contre son inclination plusieurs graces à Baudoüin. Il ne fut pas trop fasché de voir que les avis de l'Assemblée allassent à abandonner à Rollon le Comté de Flandres plustost qu'un autre canton. L'Archevêque de Roüen annonça à Rollon, qu'on luy cédoit avec le droit de succession le païs dont on estoit convenu d'abord, & qu'on y ajoûtoit le Comté de Flandres. *Il refuse le Comté de Flandres.*

Rollon soit qu'il fust gagné secretement par le Comte Baudoüin, soit que la Flandre fust trop éloignée du païs où il devoit s'établir, refusa cette offre, disant que c'estoit un païs plein de marécages, & peu propre à fournir à sa Nation toutes les choses nécessaires à la vie. Il fit demander au Roy la Bretagne, qui touchoit aux autres Terres qu'on luy cédoit. Ce Duché estoit toûjours tributaire de la France, & sujet à l'hommage: mais les Princes qui le gouvernoient depuis long-temps n'avoient guéres de soûmission ni d'égard pour leur Souverain. Il semble mesme que depuis la mort du Duc Alain Prince vaillant, il y avoit une espéce d'Anarchie, & que les Comtes du païs s'étoient rendus maistres chacun dans leur Canton. Le Roy voulant donc absolument contenter Rollon, luy passa encore cet article assez facilement. Il me paroist par les termes dont usent nos anciens Historiens, en parlant de ce Traité entre le Roy & Rollon, que la Bretagne ne fut point alors cédée absolument & pour toûjours au Général des Normands; mais qu'on luy accorda seulement le droit d'en exiger des vivres & les autres choses nécessaires pour l'entretien & la subsistance de son Armée, & cela seulement pendant quelques années, jusqu'à tant que la partie de la Neustrie qu'on luy cédoit, fust repeuplée & labourée; mais Rollon dans la suite s'empara du droit de Souveraineté, & obligea les Bretons à luy faire hommage, sans préjudice néanmoins de celuy qui estoit dû à la France: car l'on voit par plusieurs anciens *On lui céde la Bretagne, & on lui accorde ses autres demandes.* *Dudo. l. 2.*

Vignier dans son Traité de la petite Bretagne. Monumens, que les Ducs de Bretagne rendoient hommage & aux Ducs de Normandie & en mesme temps aux Rois de France.

Dudo. L. 2. Si-tost que l'on fut convenu de ces points importans, le Duc Robert partit avec l'Archevêque de Roüen, pour en aller porter la nouvelle à Rollon, & l'en féliciter. Il ne pouvoit mieux s'y prendre pour gagner son amitié; & il ne manqua pas de luy faire entendre ce qui estoit vray, que c'estoit à luy à qui il en avoit le plus d'obligation. Il l'invita à venir saluër le Roy, pour luy rendre son premier hommage. Rollon voulut avoir des ôtages pour sa seûreté, & on luy en donna.

Il va saluer le Roi, & lui rend son premier hommage. Il fut conduit au Camp du Roy. Quand il y entra accompagné de plusieurs de ses Officiers, chacun s'empressa pour voir cet homme extraordinaire, qui pendant tant d'années avoit esté la terreur de toute la France, & dont on loüoit par-tout autant la prudence que la valeur.

Il salüa le Roy, conservant toûjours un air de fierté, qui ne ressentoit guéres le Sujet. Il eut beaucoup de peine à se résoudre aux cérémonies de l'hommage, & principalement à celle qui consistoit dès-lors à mettre ses mains entre les mains du Roy, pour faire le serment de fidélité.

Après qu'il l'eut fait, le Roy luy dit qu'il luy donnoit sa fille Gisele en mariage, tout le païs depuis la riviére d'Epte jusqu'à la mer, & au-delà de la Seine jusqu'en Bretagne, & la Bretagne mesme pour son entretien & pour la subsistance de sa Nation.

Ibid. Il remercia le Roy; mais comme les Seigneurs François luy dirent que lorsque le Prince faisoit de semblables graces, c'estoit la coûtume qu'on se jettast à ses genoux, & qu'on luy baisast le pied. Il répondit qu'il n'en feroit rien, & qu'il romproit plustost le Traité; enfin on le fit consentir qu'un de ses Officiers le fist pour luy. Celuy-ci ayant pris le pied du Roy pour le baiser, le leva si haut, soit par mégarde, soit par insolence, que si le Roy n'avoit esté soûtenu, il l'auroit fait tomber à la renverse. Cela fit en mesme temps rire & murmurer dans l'Assemblée; mais enfin pour ne pas tout rompre, on prit le parti de ne se point fascher.

Dudo. *Ibid.* Ensuite le Roy, le Duc Robert, tous les Seigneurs, les Evêques & les Abbez qui estoient présens en grand nombre, confirmérent par serment la donation que le Roy avoit faite au Patrice Rollon (c'est la qualité qui luy est donnée en cet endroit de l'Histoire) pour en joüir luy & ses successeurs à perpétuité.

An. 911. *En quel temps la Normandie a commencé de porter ce nom.* Cette grande affaire fut terminée vers la fin de l'an 911. & peu de temps après, le païs cédé à Rollon commença à porter le nom de Normandie, à cause de ses nouveaux Habitans, ainsi qu'elle le porte encore aujourd'huy.

An. 912. *Rollon se fait baptiser, & prend le nom de Robert.* Au commencement de l'année suivante, le nouveau Duc de Normandie s'estant fait instruire de nos Mystéres par l'Archevêque de Roüen, fit tout préparer pour son Baptesme, dont la cérémonie se fit avec beaucoup d'appareil. Le Duc Robert qui estoit resté avec Rollon après le Traité de S. Clair, fut son parrain, & luy donna son nom; de sorte que Rollon désormais dans nos Histoires est appellé communément Robert premier Duc de Normandie;

die; presque toute son Armée suivit son exemple, & les Officiers & les Soldats furent baptisez.

Il fit à cette occasion de grandes donations de Terres aux Eglises Cathédrales de Roüen, de Bayeux, d'Evreux, à celles de S. Oüen, du Mont S. Michel, de S. Denis, de S. Pierre de Jumiége, & signala par ses largesses les sept jours d'après son Baptesme, pendant lesquels il porta, selon la coûtume de l'Eglise, les habits blancs dont on l'avoit revestu au sortir des Fonts Baptismaux. Le huitiéme jour, après avoir quitté cet habillement, il se fit apporter tout l'état de son Domaine, en partagea les Terres à ses Officiers, à quelques-uns desquels il donna le titre & l'autorité de Comte à la maniére de France, c'est-à-dire, de Gouverneur des Villes & du Territoire qui en dépendoit: à d'autres il donna la qualité de simple Vassal, en leur partageant les terres de la Campagne, qu'eux-mesmes donnérent en partie aux simples Soldats, pour les faire valoir à condition de certaines redevances & en qualité de Vassaux à leur égard, à proportion comme eux-mesmes l'estoient à l'égard du Duc. On ne fut guéres en peine pour le partage des terres entre les anciens possesseurs & les Normands, parce que le païs estoit presque tout dépeuplé, partie par les carnages que les Normands faisoient des Habitans depuis long-temps, partie parce qu'ils en avoient emmené grand nombre en captivité dans leur païs, partie parce que presque tout ce qui estoit resté, avoit déserté pour se retirer plus avant dans le Royaume.

Il fait de grandes donations à diverses Eglises, & partage les Terres de son Domaine à ses Officiers. Ibid.

La cérémonie du Baptesme fut bien-tost suivie de celle du mariage avec la Princesse Gisele, qui fut le nœud de la Paix entre les deux Nations. Elle ne pouvoit avoir que quatorze ou quinze ans, son pere n'en ayant que trente-trois. Le Duc de Normandie en avoit alors plus de soixante *, mais avec une santé & une force de corps égale à celle de son esprit toûjours solide dans ses vûës.

Son mariage avec la Princesse Gisele. Dudo. L. 2.

Comme il n'avoit fait la guerre que pour trouver à s'établir, il s'appliqua à entretenir la paix, afin d'asseûrer son établissement. Il fit sçavoir par-tout, que quiconque, de quelque païs & de quelque Nation qu'il fust, voudroit venir s'habituer dans son Duché, y seroit bien reçu, & y vivroit en seûreté. Il fit avec les plus considérables de la Nation des Loix ausquelles il soûmit ses Peuples, & sur tout il en fit de très-sévéres contre le vol, & il les fit observer avec tant de rigueur, qu'il l'abolit entierement, & cela parmi des gens, qui jusqu'alors n'avoient vécu que de brigandages. Il fit rebastir par-tout les Eglises qui avoient esté détruites. Il releva les murailles des Villes, les fortifia, fit venir des vivres de Bretagne en abondance, jusqu'à tant que les Terres de Normandie fussent défrichées, & domta les Bretons quand ils voulurent s'exemter de cette charge. Ainsi fut fondé & affermi le Duché de Normandie en France par une Colonie nombreuse d'hommes du Nord (car c'est ce que signifie

Il fait des Loix, & rebâtit les Eglises ruinées.

Ibid.

* L'âge de Rollon se prouve ainsi. Il y avoit trente-six ans qu'il avoit abordé en France, sur la fin du Régne de Charles le Chauve. Il avoit selon Dudon, régné au moins six ans dans le Nord. Quand il commença à régner, il commandoit son Armée en personne. Il fut encore quelque temps en Scandinavie. Or en luy donnant dix-huit ou vingt ans lorsqu'il commandoit son Armée, on trouvera plus de 60. ans au temps de son mariage.

fie le mot de *Normand*) & ce fut un des plus remarquables événemens du Régne & du siécle dont j'écris l'Histoire. Je dois maintenant reprendre en peu de mots les autres choses qui concernent la Famille de Charlemagne, que nous allons voir s'éteindre en Germanie & en Italie, pour ne subsister plus que dans la branche de France.

Mort de l'Empereur Arnoul.

L'Empereur Arnoul mourut trois ans après avoir receu la Couronne Imperiale: il laissa deux fils, Zuentibolde qu'il avoit eu d'une Maîtresse, & qu'il avoit déja fait Roy de Lorraine; & Louïs âgé de sept ans qui estoit légitime. Zuentibolde homme inquiet & emporté n'estoit aimé ni des Germains, ni de ses Sujets, qui mesme un peu avant la mort de l'Empereur, l'an 898. se révoltérent & se donnérent aux François; mais on n'estoit pas en France en estat de profiter de cette favorable conjoncture, pour réünir à la Couronne un grand païs qui en estoit séparé depuis plusieurs années. Zuentibolde domta les rebelles, & les remit dans le devoir.

Annales Metenses.

Louïs son fils est reconnu Roi de Germanie & de Lorraine. Ibid.

La mort de l'Empereur produisit de nouvelles divisions parmi les Peuples soûmis à son Empire. La pluspart furent pour le jeune Louïs; & s'estant assemblez en un lieu nommé Forscheim, le couronnérent Roy de Germanie. Zuentilbolde en faisant tous ses efforts pour relever son parti, fut tué quelques mois après dans un combat sur la Meuse: alors Louïs fut aussi salué Roy de Lorraine, & porta mesme le Titre de Roy des Romains, comme on le voit par son Epitaphe.

Du Chesne. T. 2. p. 585.

Béranger se fait couronner de nouveau Roi d'Italie.

La mort d'Arnoul ne causa pas moins de désordres en Italie. Béranger qui craignoit la puissance de ce Prince, s'estoit retiré dans un coin de la Lombardie, sans quitter le titre de Roy d'Italie: il se remit en campagne, s'empara de Pavie, & se fit de nouveau couronner Roy.

Il fait crever les yeux à Louïs Roi de Provence qui avoit été couronné Empereur à Rome.

Louïs fils de Boson, & Roy de Provence, passa les Alpes avec une armée, & après divers succès, selon qu'Adalbert Marquis de Toscane se déclaroit pour luy ou pour Béranger contre luy, il vint à bout de se faire couronner Empereur à Rome; mais quatre ans après étant tombé entre les mains de Béranger, il eut les yeux crevés par son ordre, & mourut apparemment dans ce supplice; au moins n'est-il plus fait mention de luy dans l'Histoire, où l'on voit quelque temps après Charles Constantin son fils, seulement avec la qualité de Seigneur de Vienne, & Hugue fils de Thibaud Comte d'Arles avec le titre de Roy. On voit par là que l'usurpation faite par Boson du Royaume de Provence, ne passa pas dans sa famille jusqu'à la seconde génération; & ce Hugues dont je viens de parler ayant fait cession de son Etat l'an 926. à Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, ce Royaume d'Arles ne dura en tout qu'environ quarante-sept ans.

Il se rend maître de l'Empire, & est assassiné par ses domestiques.

Béranger s'estant rendu maître de l'Empire, & ayant obligé le Pape Jean IX. à le couronner Empereur, eut un Concurrent: ce fut Lambert fils de Gui, autrefois Duc de Spolette; mais enfin Béranger devint paisible possesseur de l'Empire, par la mort de Lambert, & luy-mesme plusieurs années après fut assassiné par ses propres domestiques. Il estoit de la Maison de Charlemagne par les femmes, comme je l'ay dit auparavant, & fut le dernier de cet illustre sang qui ait porté le Sceptre en Italie.

La

La branche qui régnoit en Germanie n'eut pas une destinée plus heureuse. Loüis fils d'Arnoul après un régne fort agité de guérres civiles, que les Seigneurs de la Germanie, sur lesquels il n'avoit guéres d'autorité, se faisoient les uns aux autres, mourut la mesme année que la paix fut concluë entre le Roy de France & les Normands. Comme il ne laissa point d'enfans mâles, les Seigneurs de Germanie procédérent à l'élection d'un Roy d'une autre famille, qui fut Conrad Duc de Franconie. Ainsi n'y ayant plus de Princes François sur le Thrône, ni au delà des Alpes, ni au delà du Rhin, cette Histoire va désormais être bornée aux seules affaires de France.

An. 912. Mort de Loüis Roi de Germanie. Conrad Duc de Franconie est mis en sa place. Continuat. Reginonis.

La paix & l'alliance faites avec les Normands permirent au Royaume de respirer, & donnerent mesme lieu au Roy de se dédommager de la cession qu'il avoit faite de la Normandie; car ce fut alors qu'il se rendit entiérement maître du Royaume de Lorraine, où les Seigneurs du païs l'appellérent, sitôt qu'ils eurent appris la mort de Loüis Roy de Germanie.

An. 912. Charles réünit à sa Couronne la Lorraine.

Dans la Lorraine, & dans la Germanie, aussi bien qu'en France, les Gouvernemens ou Comtez avoient commencé à devenir héréditaires, & ceux qui en estoient les maîtres s'emparoient des revenus du Domaine, qui n'alloient plus au Trésor du Souverain. On voit dans nos Histoires que vers ces temps-là les Comtez de Metz, de Toul, de Verdun, d'Ardénnes, de Namur, de Haynaut, de Limbourg qui faisoient partie du Royaume de Lorraine, estoient déja sur ce pied-là, & c'est ce qui causoit si facilement les révolutions; car un ou deux de ces Comtes qui étoient le plus en crédit se faisant Chefs de parti dans les contestations des Princes, entraînoient tous les autres, comme nous avons vu arriver tant de fois dans le Royaume de Lorraine, quand les Roys de Germanie & les Roys de France eûrent commençé à se le disputer les uns aux autres.

Cette réünion qu'en fit Charles à sa Couronne, ne le rendit pas plus puissant; parce qu'il en confia le Gouvernement à un Seigneur nommé Gilbert, qui ne se servit de ce bienfait, que pour perdre celuy de qui il le tenoit, & il fut une des principales causes des nouvelles broüilleries qui arrivérent bientôt en France.

Charles incapable de soûtenir le poids d'un gouvernement si difficile, où le Sceptre par luy-mesme ne donnoit plus guéres d'autorité à celuy qui le portoit, avoit besoin d'un Ministre: mais, selon l'ordinaire de ces Princes foibles, il ne pouvoit en avoir qui ne fût son maître & qui ne voulût l'être de tout l'Etat. De-là vinrent, comme il arrive toûjours, les jalousies, les murmures des Grands, & les prétextes les plus plausibles de révolte.

Le Roy n'osant se fier à aucun des principaux Seigneurs dont il redoutoit la puissance, qui ne pouvoit croître qu'au préjudice de la sienne, avoit approché de sa personne un nommé Haganon, homme de médiocre naissance, mais habile dans le maniement des affaires, qui les conduisit avec beaucoup d'adresse pendant quelques années, entretenant la paix avec les Normands, rompant sous main les mesures des factieux, & sur tout éclairant de près les démarches de Robert, dont il n'ignoroit pas les ambitieux desseins. Le Roy répondoit au zéle & à l'application de son Ministre, par une confiance entiére,

Il choisit Haganon pour son Ministre.

mais qui paroissoit trop. Il ne consultoit que luy. Il ne s'entretenoit presque qu'avec luy, & à peine les Seigneurs pouvoient-ils trouver quelques momens pour faire leur Cour. Quand ils se présentoient pour entrer chez le Roy, on leur répondoit presque toûjours que le Roy estoit avec Haganon. Cette réponse se faisoit si souvent, qu'elle passa comme en Proverbe, & fut tournée en ridicule. Mais un jour, comme la Cour estoit à Aix-la-Chapelle, * Henry Duc de Saxe, & qui fut depuis Roy de Germanie, estant venu pour saluer le Roy, & n'ayant pu pendant quatre jours obtenir audience, choqué de cette réponse qu'on luy fit comme aux autres, qu'Haganon estoit avec le Roy ; de deux choses l'une, dit-il, ou Haganon sera bien-tôt Roy avec Charles, ou Charles sera bien-tôt simple Gentilhomme comme Haganon, & aussi-tôt il partit pour retourner en Saxe.

* Henry surnommé l'Oiseleur.

Conrad Ursperg.

Robert tâche de dethrôner Charles, & de se faire Roi lui-même.

Cette parole rapportée au Roy & à son Ministre, leur donna beaucoup d'inquiétude. Le Roy envoya après luy Hervé Archevêque de Reims, qui à forces de priéres & de promesses, l'engagea à revenir. Le Roy luy fit mille caresses & le combla d'honneurs : mais ce n'estoit pas le chagrin de ce Seigneur que Charles avoit le plus à craindre. Il avoit toûjours au milieu de son Etat un ennemi, dont l'ambition le luy rendoit irréconciliable. C'estoit Robert qui ne cessoit d'épier toutes les occasions de le renverser du Thrône pour s'y placer luy-mesme, comme avoit fait Eudes son frere.

Robert dans nos Histoires sous le regne de Charles le Simple, est appellé Duc des François, & mesme Duc de la Gaule Celtique, c'est-à-dire, qu'il avoit le gouvernement des païs d'entre la Seine & la Loire, que son pere Robert le Fort & son frere Eudes avoient possédé. Le premier qu'il tenta pour tâcher de l'engager à le favoriser dans son entreprise, fut le Duc de Normardie.

Dudo. L. 2.

Depuis quelque temps le Roy & ce Duc estoient entrez en quelque défiance l'un de l'autre. L'occasion du mécontentement fut apparemment la Duchesse Gisele fille du Roy, que le Duc son mari n'aimoit point. C'estoit par pure politique qu'il l'avoit épousée ; & on disoit mesme communément que le mariage n'avoit jamais esté consommé. Le Roy qui sçavoit les liaisons que Robert avoit avec le Duc, envoya à Roüen deux personnes déguisées, pour voir de près ce qui se passoit en cette Cour. Il les addressa à la Duchesse sa fille, qui leur fit trouver une maison, où elle leur faisoit donner toutes les choses dont ils avoient besoin, & où ils demeurérent assez long-temps, sans estre connus pour ce qu'ils estoient. Néanmoins avec le temps ils furent découverts, & le Duc en fut averti. Il entra sur cela en grande colére, fit saisir ces deux hommes, & les fit exécuter dans la Place publique comme des espions.

Il se revolte, & fait des courses dans quelques Provinces.

Ce procédé choqua le Roy, & l'on fut sur le point d'en venir jusqu'à la rupture, d'autant plus que la Duchesse mourut peu de jours après. Robert voulut profiter d'une si belle occasion : Il envoya offrir son service au Duc contre le Roy, en vertu de l'amitié qu'ils s'estoient jurée l'un à l'autre à la conférence de S. Clair ; & pour le mieux convaincre de son zéle pour son parti, il se révolta hautement, & commença à faire des courses dans les Provinces

vinces voisines de son Gouvernement. Le Duc de Normandie fit paroître à l'Envoyé de Robert, qu'il luy faisoit une chose agréable de se déclarer ainsi en sa faveur. Alors l'Envoyé suivant l'ordre qu'il en avoit, s'ouvrit au Duc sur le dessein de Robert, qui estoit de déthrôner Charles, & de se faire Roy en sa place.

Mort du Duc de Normandie. Ibid.

Le Duc surpris d'une telle proposition répondit à l'Envoyé, que son Maître formoit de trop grands projets, & qu'il ne seconderoit jamais une prétention aussi injuste que celle-là : parole bien loüable, & modération digne d'un Prince, qui sçait jusqu'où il luy est permis d'estre ennemi d'un autre Prince. Il ne paroît pas en effet que cette révolte eût eu de grandes suites, & tout se termina à quelques courses qui se firent de part & d'autre. Le Duc de Normandie mourut quelque temps après, & eut pour successeur Guillaume I. surnommé communément Longue-épée; il l'avoit eu d'une autre femme appellée Popa, fille d'un Comte de Bayeux, à qui il l'avoit enlevée dans le temps des premiers ravages qu'il fit dans ce païs-là.

Resolution des Seigneurs assemblez à Soissons, de ne plus reconnoître Charles pour Roi. Flodoard. Chronic. Ademari. Chronic.

Robert n'ayant pas réüssi dans cette premiére tentative, se contint encore quelque temps, mais en cabalant toûjours sous main contre Charles, & il lia si bien sa partie, que dans une assemblée de Seigneurs qui se tint à Soissons, il fut résolu par un consentement unanime de ne plus reconnoître Charles pour Roy. Robert alla le trouver à la teste des rebelles, luy reprocha son mauvais gouvernement, l'indigne attachement qu'il avoit pour son Ministre Haganon, à qui il n'appartenoit nullement de faire la loy à tant de Seigneurs, au dessous desquels il estoit par la naissance & par le mérite, & en mesme temps luy & ceux qui l'accompagnoient, jettant par terre chacun une paille qu'ils avoient à la main, selon une ancienne coûtume de la Nation Françoise, qu'on gardoit encore, & qui signifioit qu'on renonçoit à l'alliance ou au service de celuy avec qui on vouloit rompre, ils se retirérent tous, & laissérent Charles presque seul au milieu du Champ où l'Assemblée s'estoit tenuë.

Avis du Comte Hugues.

Comme ils estoient en conférence à Soissons, afin de délibérer sur les mesures qu'on devoit prendre pour se donner un nouveau Maître, arriva un Comte nommé Hugues qui estoit fort dans les intérests du Roy sans le faire paroître. Quand on l'eut informé de tout ce qui venoit de se faire, il prit la parole & leur dit, qu'il estoit surpris de la conduite qu'ils tenoient dans une affaire de cette nature. Vous venez, continua-t-il, de déthrôner vôtre Roy, & vous vous préparez à vous en donner un autre. Mais faites-vous réflexion que vous ne faites dans cette Assemblée qu'une petite partie des Seigneurs du Royaume; que ceux de l'Aquitaine, ceux de la Bourgogne, & plusieurs de ceux de France sont pour luy; qu'il va se mettre à leur tête; que nous allons voir une guerre civile qui va achever de perdre l'Etat, & dans laquelle vous estes en danger de succomber. Il n'en falloit pas faire à deux fois, ou bien il ne falloit pas déthrôner le Roy, ou il falloit en mesme temps le faire périr. Mon avis est qu'on aille le retrouver, & qu'on luy propose de satisfaire l'Assemblée sur les points sur lesquels on est mécontent de luy. S'il y consent, on luy déclarera qu'on veut bien continuer encore pour un an dans l'obéïssance qu'on luy doit, afin de faire épreuve de sa conduite : s'il s'obstine à re-

tenir son Ministre, & à ne pas nous contenter sur les autres chefs, il faudra l'arrêter & s'en défaire. Je m'offre, si vous le voulez, moy-mesme à faire la proposition, & s'il la refuse, je me charge de ce qu'il y a de plus odieux dans le reste de l'exécution.

Ce discours ébranla d'abord les moins emportez de l'Assemblée, & après diverses contestations, il fut résolu malgré Robert & ses Partisans, de suivre l'avis ouvert par le Comte à qui on abandonna la conduite de toute l'affaire.

Conseil qu'il donne au Roi.

Il picqua aussi-tôt vers l'endroit où étoit le Roy, luy dit le bon office qu'il venoit de luy rendre, luy fit comprendre la nécessité qu'il y avoit de s'accommoder à la circonstance fâcheuse où il se trouvoit, de profiter ensuite du temps qu'on luy donneroit, & de prendre dans cet intervalle tous les moyens possibles de se défendre contre ses ennemis.

Ce Prince se rapporte à lui de tout, & la reconciliation se fait. *Ibid.*

Charles trop heureux de trouver dans son malheur une ressource si inésperée, se rapporta à luy de tout. Le Comte retourna aux Seigneurs, les asseûra de la résolution où estoit le Roy de les contenter, & leur dit, qu'il consentoit à renoncer au Thrône dans un an, si pendant ce temps-là on n'estoit pas satisfait de sa maniére de gouverner. Telle estoit la condition de ce Prince, tel le malheur du Royaume qui se voyoit depuis plus d'un siécle en proye à toutes les miséres, par le défaut de cette subordination, qui fait fleurir un Etat & le maintient en paix.

Vers l'An 920.

La réconciliation se fit à Soissons, mais seulement en apparence, & chacun pensa à fortifier son parti ; Charles à s'attacher les Seigneurs d'Aquitaine & de Bourgogne, & Robert à affermir dans la conjuration les Seigneurs François, dont la plus grande partie estoient à luy.

Mort de Conrad Roi de Germanie; il a pour successeur Henri.

Avant ces derniers troubles de la France, Conrad Roy de Germanie estoit mort, & il avoit eu pour successeur Henry, fils d'Othon Duc de Saxe. Celuy-cy ne fut pas long-temps sur le Thrône sans penser à s'emparer du Royaume de Lorraine, dont plusieurs de ses prédecesseurs avoient esté en possession.

An. 921.

Pactum Caroli & Henrici apud Du Chesne. T. 2.

Il y estoit de plus sollicité par Gilbert que le Roy en avoit fait Duc, & qui estoit très-puissant dans le pays. Mais enfin la chose fut mise en négociation. Charles & Henry se virent sur le Rhin auprès de Bonne : Ils se jurérent amitié l'un à l'autre, & Henry laissa Charles en possession de la Lorraine, où ce Prince châtia quelques rebelles, & reprit sur eux diverses Places.

Mort de Richard Duc de Bourgogne. Flodoardi Chronic.

Charles fit dans ce mesme temps-là une perte, qu'il dut regarder comme une des principales causes des malheurs qui lui arrivérent depuis. Richard Duc de Bourgogne mourut. Ce Duc surnommé le Justicier, à cause de sa grande équité, estoit le Seigneur le plus puissant du Royaume, universellement estimé & aimé, qui auroit pu se faire Roy s'il l'avoit entrepris, dans le temps que Charles fut remis sur le Thrône. Mais il ne voulut pas y penser ; au contraire il prit presque toûjours le parti de Charles contre les ennemis du dehors, & contre ceux que ce Prince avoit au dedans du Royaume. Cette mort laissa plus de liberté à Robert de suivre ses desseins, & il ne manqua pas de profiter de cette occasion.

Raoul son fils, & Hervé Archevêque de.

Il avoit marié sa fille à Raoul ou Rodolfe fils & successeur de Richard au Duché de Bourgogne, qui entra sans peine dans le parti de son beau-pere. Il ne

ne faut pas confondre icy, comme ont fait quelques-uns de nos Historiens, ce Rodolfe Duc de Bourgogne Vicomte d'Autun, avec cet autre Rodolfe dont j'ay déja parlé, qui estoit Roy de la Bourgogne Transjurane, & d'une partie de la Franche-Comté d'aujourd'huy. Ces deux hommes joüérent chacun un grand rôle dans ces révolutions de la Monarchie Françoise. Hervé Archevêque de Reims, qui pendant les troubles avoit comme les autres beaucoup accru sa puissance, jusqu'à pouvoir entretenir des troupes assez nombreuses, se rendit pareillement aux sollicitations de Robert, tandis que ce Duc se frayoit le chemin au Thrône, autant par ses belles actions que par ses intrigues; car ce fut cette mesme année-là qu'il remporta de grands avantages sur une armée de Normands nouvellement arrivez du Nord sur la Loire, & les obligea après qu'il les eut tenus enfermez presque pendant cinq mois, à luy demander la paix & à luy donner des ôtages. Il la leur accorda, & les laissa aller s'establir en Bretagne, que les Normands depuis neuf ans qu'ils estoient en Normandie, avoient toute ravagée, & presque entiérement dépeuplée. Cette nouvelle Colonie repeupla le païs; & ainsi une grande quantité de Bretons sont Normands d'origine, sur tout dans le Païs Nantois, où ces Normands dont je parle se répandirent pour la pluspart.

Sans entrent dans le parti de Robert.

Flodoardi Chronic.

Charles informé que le parti de Robert grossissoit tous les jours, quoy qu'il ne se fit aucunes hostilités depuis la feinte réconciliation de Soissons, résolut de rappeller auprès de luy son Ministre Haganon, dont le conseil luy estoit nécessaire, pour détourner ou surmonter la tempête qui le menaçoit; & il ajoûta aux anciens bienfaits dont il l'avoit comblé, le revenu de l'Abbaye de Chelles qu'il luy donna.

Charles rappelle auprès de lui Haganon.

Ibid. ad an. 922.

Cette démarche estoit délicate pour Charles; car un des plus grands griéfs des Seigneurs François en l'Assemblée de Soissons, estoit la faveur & la puissance de ce Ministre dont ils estoient jaloux; mais il vit bien que dans la disposition où ses ennemis estoient, il n'avoit plus rien à ménager avec eux, & que ce ne seroit là qu'un prétexte qu'ils auroient de plus, pour luy déclarer la guerre.

En effet Robert ne manqua pas de faire extrémement valoir auprès des Seigneurs contre le Roy, ce rappel du Ministre; disant qu'il les comptoit tous pour rien, au prix de ce Favori, malgré les belles promesses qu'il leur avoit faites l'année d'auparavant. Aussi-tost après la révolte éclata, Robert, son fils Hugues surnommé le Blanc, Hervé Archevêque de Reims se mirent de tous costez en campagne avec des troupes, & Gilbert avec les siennes courant le Royaume de Lorraine, mit tout en œuvre pour la faire révolter.

Revolte contre Charles.

Le Roy avoit aussi dans son parti plusieurs Seigneurs, dont le plus considérable estoit Herbert Comte de Vermandois, qui estoit, comme j'ay déja dit, du sang de Charlemagne.

Ibid.

Hugues fils de Robert assembla ses troupes en Champagne, sur la Vesle, auprès de Fismes; il y fut joint par celles de l'Archevêque de Reims & par plusieurs Comtes, & il s'avança avec ce corps d'armée jusqu'à la riviére d'Aisne dans le Laonnois.

An. 922.

Hugues le poursuit jusqu'à la Meuse. *Ibid.*

Le Roy qui estoit dans Laon bien moins fort que Hugues, en sortit avec Herbert & Haganon, & gagna la Meuse qu'il passa, pour se mettre à la teste d'un corps de troupes qui l'attendoient. Hugues le poursuivit avec deux mille hommes jusqu'à cette riviére : il trouva là Gilbert qui le joignit, & avec qui il retourna sur la riviére d'Aisne, où Robert avoit appellé les plus considérables de son parti pour conférer avec eux.

Ravages de l'Armée du Roy. *Ibid.*

Le Roy repassa la Meuse, vint faire le dégast dans le Territoire de Reims, & fit piller toutes les terres de l'Archevêque. Il prit Hautmont Place assez forte, où il perdit beaucoup de soldats. Ensuite il poursuivit Robert qui sembloit éviter le combat, & qui marchoit à grandes journées, pour se joindre à Rodolfe Duc de Bourgogne, du costé de la Marne.

Le Roy passa cette riviére & s'empara d'Epernay, qu'il abandonna au pillage. Robert passa aussi au dessous d'Epernay, & vint camper à trois lieuës du camp du Roy. Les deux armées demeurérent chacune dans leur camp pendant huit jours, durant lesquels il y eut entre les Seigneurs des deux camps divers pourparlers, qui ne produisirent rien. Robert reçut encore un renfort amené par Hugues, dit le Noir *, frere du Duc de Bourgogne, qui en arrivant enleva deux cens hommes du camp du Roy, dont trois seulement furent tuez : il fit oster aux autres leurs armes & leurs chevaux & les renvoya.

Les deux armées ensuite repassérent la Marne. Robert alla camper à Cormici dans le Rémois, & le Roy qui le suivoit toûjours, se posta à une lieuë de Reims, dont les habitans qui tenoient pour leur Archevêque, luy enlevérent beaucoup de chevaux. Le Roy dans l'espérance de surprendre la Ville, y fit donner brusquement un assaut le jour de la Pentecoste; mais il fut en vain opiniastré jusqu'à la nuit avec grande perte des assaillans.

Ibid.

Prise de Laon par les Rebelles.

Robert fut plus heureux dans le dessein qu'il forma sur la ville de Laon, où Haganon avoit mis la pluspart de ses trésors comme dans une Place seûre. Il l'attaqua & la prit avant que le Roy pust la secourir. Il fit grande largesse à son armée de l'argent qu'il y avoit trouvé, & cette liberalité se faisant aux dépens du Ministre, fut infiniment agréable aux soldats.

Leur parti se fortifie.

Dans la situation où se trouvoient les affaires, les moindres choses estoient d'une extrême importance. Ces succès si différens firent tort au parti du Roy, & donnérent cœur à celuy des rebelles, dont les troupes croissoient tous les jours, au lieu que celles du Roy diminuoient fort par la désertion. Robert pour cette raison évitoit le combat, espérant que l'armée Royale se détruiroit d'elle-mesme. Il ne fut pas trompé. Plusieurs Seigneurs de Lorraine, ou gagnez sécrétement par les Chefs des rebelles, ou n'ayant plus dequoy subsister, priérent le Roy de trouver bon qu'ils se retirassent chez eux. Charles après leur départ fut hors d'état de tenir la campagne devant Robert. Il gagna

Ibid.

* Ces Surnoms commencérent à estre fort en usage. Je crois que ce fut à l'occasion de ce grand nombre de Ducs & de Comtes qui s'emparoient des Domaines de nos Roys. Plusieurs avoient le même nom, & il fallut les distinguer par quelque qualité naturelle; comme de Noir, de Blanc, de Fort & de Grand, &c.

gagna la Meuse, & se retira au delà. Ce fut en cette conjoncture que le Comte de Vermandois, qui s'estoit toûjours fait honneur de soûtenir le parti de son légitime Maître, l'abandonna pour passer du costé de Robert, & ce fut là le commencement de ses perfidies, qui seules l'ont fait distinguer dans nostre Histoire.

Les rebelles n'attendoient que cette trahison du Comte pour en venir aux dernieres extrémitez. Si-tost qu'ils sceurent le Roy au delà de la Meuse, les Chefs s'assemblérent, déclarérent Charles indigne d'estre leur Roy, & priérent * Robert de vouloir bien l'estre.

Ils déclarent le Roy indigne du Thrône, & mettent Robert en sa place.

Il n'avoit garde de refuser une place où il prétendoit depuis si long-temps. Les Evêques & les Seigneurs luy firent serment de fidélité. Ils le conduisirent comme en triomphe à Reims, où il fut sacré Roy le trentiéme de Juin de l'an 922. dans l'Eglise de S. Remi. L'Archevêque Hervé n'eut pas le temps de joüir du fruit de son infidélité ; car il mourut trois jours après.

An. 922.

Robert estant reconnu Roy, ne pensa plus qu'à soûtenir par sa valeur & par sa prudence, ce que son crime luy avoit acquis. Il fit un détachement de son armée, sous le commandement de son fils Hugues pour entrer en Lorraine, où Charles assiégeoit Chevremont sur la Meuse au Diocése de Liége, Place très-forte qui appartenoit à Gilbert le grand Partisan de l'Usurpateur en ce païs-là. Charles n'osa l'attendre, & leva le siége. Hugues se servit de ses troupes, pour obliger plusieurs Seigneurs, & plusieurs Villes de ce païs-là, à faire serment de fidélité à son pere : il prit des ôtages en divers endroits pour plus grande asseûrance, & alla le rejoindre : c'est par là que finit cette campagne.

Mesures de Robert pour se soûtenir.

Presque tout ce qui s'appelloit alors proprement le Royaume de France, c'est-à-dire, le païs d'entre la Loire & la Seine, & depuis la Seine jusques dans les Païs-Bas, estoit dans les intérests de Robert. Les Seigneurs d'Aquitaine estoient la pluspart pour Charles, aussi-bien que la plus grande partie du Royaume de Lorraine. L'Aquitaine inquiétoit moins Robert que la Lorraine ; parce que les Normands donnoient assez d'occupation aux Seigneurs d'au-delà de la Loire, qui les défirent néanmoins cette mesme année, sous la conduite de Guillaume Duc d'Aquitaine. Douze mille Normands demeurérent sur la place. Un si grand nombre de morts marque que leur armée n'étoit pas seulement composée des nouvelles troupes, qui arrivoient à tous momens du païs du Nord ; mais que ceux qui estoient establis en Normandie & en Bretagne, se joignoient aux nouveaux venus, sans que leur Duc s'y opposast.

Ibid.

An. 923.

Le Royaume de Lorraine estoit donc l'unique ressource de Charles, & elle estoit d'autant plus à craindre pour Robert, qu'elle confinoit avec la Germanie, dont Henry, dit l'Oiseleur, estoit Roy, & qui avoit esté jusqu'alors fort uni avec Charles.

Pour empescher l'effet de cette union, Robert fit prier Henry de vouloir bien

* Je ne mets point Robert au nombre des Roys de France, parce qu'il ne fut jamais en paisible possession de la Couronne, & ne put déthrôner Charles.

Ibid. bien luy accorder une entrevûë. Elle se fit sur la riviére de Roër, qui passe par Juliers & vient se jetter dans la Meuse auprès de Ruremonde. La mauvaise fortune de Charles rendit ses amis plus aisez à débaucher. Henry fit toutes sortes d'honnestetés à Robert, & ils se promirent mutuellement de ne jamais se déclarer l'un contre l'autre. Robert devenu plus fier & plus redoutable par le succès de cette négociation, intimida plusieurs Seigneurs de Lorraine, & les obligea à son retour de luy donner des ôtages, & une grande partie convint avec luy d'une tréve jusqu'au mois d'Octobre.

Charles rassemble une nouvelle armée. C'estoit tout ce que prétendoit Robert; car il ne luy falloit pas un plus long-temps pour venir à bout de Charles, qui n'avoit plus guéres d'autre appuy que ces Seigneurs; mais après que l'Usurpateur fut rentré en France, Charles agit si bien par ses Partisans, qu'il engagea la pluspart de ces mesmes Seigneurs à rompre la tréve, & à luy amener leurs vassaux, dont il composa une assez bonne armée.

Ibid. La chose s'exécuta avec tant de promtitude, qu'il passa la Meuse, & vint jusqu'à Attigny sur la riviére d'Aisne, avant que Robert eust pu mettre ses troupes en corps d'armée; mais elles furent bientost au rendez-vous qu'il leur donna sous les murailles de Soissons. Charles alla les y chercher, & y arriva un Dimanche sur le midi, lorsque la pluspart des Chefs estoient à table, & ne pensoient à rien moins qu'à combattre ce jour-là.

Combat entre les deux partis près de Soissons. Il fallut du temps à Charles pour passer la riviére d'Aisne, qui séparoit le camp ennemi de son armée; & Robert, quoique surpris, ne fut pas déconcerté. Il profita de ce retardement pour mettre ses gens en estat de recevoir l'armée Royale, qui n'eut pas plustost passé, qu'elle vint le charger.

Il la receut en grand Capitaine, & en brave Soldat. On se battit de part & d'autre avec une valeur extrême; Charles & Robert au milieu de la meslée, animant leurs troupes par leur exemple. Robert pour estre mieux reconnu de ses gens durant le combat, avoit tiré de dessous sa cuirasse sa barbe qui estoit fort longue & fort blanche, & de plus il avoit voulu porter luy-mesme l'Etendart Royal; de sorte que quelque part qu'il fust, on le distinguoit entre tous. Chronic. Ademari.

Dans lequel Robert est tué. Un Comte nommé Fulbert portoit l'Etendart de Charles. Robert l'ayant apperçeu picqua vers luy le sabre haut, pour le tuer & luy enlever l'Etendart. Charles estoit proche, & cria de toute sa force au Comte : *Prends garde à toy, Fulbert, prends garde à toy.* Fulbert se tournant, eut encore le temps de parer le coup, & en déchargea un si terrible sur la teste de Robert, qu'il la luy fendit en deux, & le renversa mort par terre. Quelques Auteurs ont dit que ce fut Charles luy-même qui tua Robert d'un coup de lance, qu'il luy donna dans la bouche. Un autre a écrit, qu'il fut percé de plusieurs coups de lances. Tous conviennent qu'il fut tué dans la meslée, en combattant en Héros; mais les armes à la main contre son Prince légitime. Ce fut un des plus grands Capitaines, & des plus grands Hommes de son temps, né pour commander. Il parvint à la Couronne par une voye, que l'indocilité des Sujets, & la possession où ils s'estoient mis de se donner des Maîtres selon leur caprice, avoit renduë moins odieuse. Sa Postérité monta enfin sur le Trône, & l'occupe encore aujourd'huy. De

Chronic. S. Magdeburg. Chronic. Medardi. Flodoard. ad an. 923.

De quelque importance que fust pour le succès de la bataille la mort d'un si grand Chef, elle ne mit pas cependant la victoire dans le parti de Charles. Hugues fils de Robert, & le Comte de Vermandois arrêtérent la fougue des Lorrains, & la résolution de ces deux Généraux dissipa la consternation que cette mort avoit répanduë dans leurs troupes. Ils les menérent à la charge, & le firent avec tant de furie, qu'ils rompirent l'ennemi de tous costez. Charles voyant tout en désordre, fut obligé de fuïr luy-mesme. Il perdit tous ses bagages, qui furent pillez, partie par les païsans, partie par les soldats. On ne poursuivit pas fort loin les fuyards; les Généraux voulant au plustost conférer sur ce qu'ils avoient à faire dans une telle conjoncture.

Cependant Charles ne remporte pas la Victoire.

Ibid.

Elle ne pouvoit pas estre plus favorable pour Charles: car malgré son malheur, les principaux Seigneurs devoient naturellement devenir concurrens. Hugues fils de Robert, appellé Hugues le Blanc, pour la couleur de son visage, ou Hugues le Grand, à cause de sa haute taille, estoit en passe de prétendre à une Couronne que son pere venoit de perdre avec la vie. Le Comte de Vermandois avoit l'avantage d'estre descendu en droite ligne masculine de Charlemagne, comme je l'ay déja remarqué auparavant. Rodolfe Duc de Bourgogne n'avoit aucun de ces titres; mais il estoit le plus puissant Seigneur du Royaume. Tant d'intérests opposez sembloient devoir mettre la jalousie & la division entre ces Seigneurs, & par là affoiblir beaucoup le parti opposé à celuy du Roy. Il avoit mesme lieu d'espérer que ceux qui se trouveroient les plus foibles, pourroient repasser de son costé, & que peut-estre tous, pour ne pas rendre les guerres civiles éternelles, s'en tiendroient à leur ancien Maître. Mais toutes ces espérances furent frivoles: le mépris & la haine qu'ils avoient conçus pour sa personne, les rendit infléxibles à cet égard. En vain il fit tenter le nouvel Archevêque de Reims nommé Seulfe, le Comte de Vermandois, & plusieurs autres des plus considérables de la Ligue; pas un ne le voulut écouter.

Ibid.

Tandis que ses négociations avoient si peu d'effet de ce costé-là, il réüssit mieux dans une autre, à laquelle néanmoins il ne se résolut qu'à la derniere extrémité, & quand il se vit après la bataille de Soissons entiérement abandonné des Lorrains, qui ayant perdu tous leurs équipages, se retirérent en leur païs. Charles dans ce désordre de ses affaires, s'adressa à Guillaume Duc de Normandie, pour luy demander du secours, en luy promettant d'agrandir son Domaine de quelques Villes & de quelques Territoires. Ce Duc estoit trop habile, pour manquer une occasion si favorable d'augmenter sa puissance, & d'acquerir de la gloire, en soûtenant un Roy qui avoit recours à luy. Il l'asseûra qu'il estoit très-disposé à le servir, & il assembla incessamment des Troupes pour les luy envoyer.

Il demande du secours au Duc de Normandie.

Ibid.

Rainold autre Général Normand, qui estoit entré depuis quelque temps dans la Loire, ayant aussi receu de la part de Charles des propositions avantageuses, se mit en marche sans tarder pour le venir joindre.

Quand les Seigneurs Confédérez eurent eu avis de la Ligue de Charles avec les Normands; ils envoyérent au Duc de Bourgogne qui ne s'estoit pas trou-

trouvé à la bataille de Soissons, pour l'en avertir, & le prier de venir au plustost avec toutes ses Troupes, l'asseûrant que la Couronne le regardoit plus qu'aucun autre.

Il est obligé de se retirer.

Le Duc qu'une telle avance de la part de ceux de qui la chose dépendoit, flattoit beaucoup, ne différa pas de se mettre en marche, & se rendit à l'armée. Dès qu'il fut arrivé, il fut résolu qu'on se posteroit sur la riviére d'Oise; afin d'empescher, s'il estoit possible, les Troupes Normandes de joindre Charles. Ils prirent si bien leurs postes, que jamais ni les Normands ne purent passer pour aller à Charles, ni Charles pour aller aux Normands: de sorte que ce Prince qui s'estoit fort avancé pour faciliter la jonction, n'ayant plus dequoi faire subsister le peu de Troupes qu'il avoit, & appréhendant d'estre enveloppé par les ennemis, fut obligé de se retirer, & de se sauver au delà de la Meuse, où il avoit encore quelques restes languissans de son parti.

Ibid.

Les Rebelles déférent la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne.

Aimoinus, Lib. de Miraculis S. Benedicti.

Quand les Seigneurs rebelles eurent appris sa retraite, ils pensérent à se faire au plustost un Roy. Le choix ne pouvoit tomber que sur un des trois principaux Chefs de la Ligue; sçavoir Hugues le Grand fils de Robert, Raoül ou Rodolfe Duc de Bourgogne, & Herbert Comte de Vermandois. Ce dernier estoit haï dans son Parti, & quelque animé qu'on fust contre Charles, on avoit regardé la désertion de Herbert comme une action d'un homme non seulement perfide, qui avoit abandonné un Prince pour lequel il s'estoit si hautement déclaré d'abord; mais encore qui avoit esté insensible à la gloire d'estre à la teste d'un grand Parti, où personne ne luy pouvoit disputer le premier rang. Ainsi les suffrages ne pouvoient estre partagez qu'entre Hugues & le Duc de Bourgogne, l'un & l'autre hommes de grand mérite, riches & puissans. Hugues, quoi qu'il eust déja fait de belles actions, estoit encore fort jeune. Cette raison, selon un Auteur voisin de ce temps-là, luy fit donner l'exclusion, ou plustost, ainsi que le marque un autre plus expressément, il se la donna luy-mesme: Car, selon cet Historien, les Seigneurs le firent maître de la chose. Il estoit beaufrere du Duc de Bourgogne, qui avoit épousé sa sœur, Hugues voulut qu'elle décidât entre luy & le Duc. Il luy envoya demander qui elle aimeroit le mieux pour Roy, ou son frere, ou son mari. Elle répondit qu'elle embrasseroit beaucoup plus volontiers les genoux de son mari que ceux de son frere. Sur cette réponse, Hugues déclara Rodolfe Roy de France, & il fut sacré aussi-tost après dans l'Eglise de S. Médard de Soissons le 13. de Juillet.

Ibid.

Glaber. L. 1. cap. 21.

Flodoardi Chronic. an 923.

Cette générosité & ce désintéressement si rare, sur tout quand il s'agit d'une Couronne, doit néanmoins d'autant moins surprendre, qu'on en vit en ce temps-là quelques autres exemples, & qu'il sembloit qu'on s'en faisoit un point d'honneur. Quand Louis dernier Roy de Germanie du sang de Charlemagne fut mort, & que les Seigneurs du païs se furent assemblez pour en élire un autre d'une autre Famille, ils tournérent tous du costé d'Othon Duc de Saxe. Le Duc se voyant trop vieux les remercia, & leur fit choisir Conrad, quoi qu'il fust le plus grand ennemi de sa Maison, & Conrad luy-mesme par le zéle de l'Etat, préfera à son propre frere en mourant, Henry Duc de

Saxe

Saxe fils du vieux Othon, qu'il désigna pour son successeur, en luy envoyant le Sceptre & la Couronne.

Ce fut sans doute sur ces beaux modéles que se régla Hugues, qui n'ayant pas esté Roy, eut la gloire d'estre la tige d'où sortirent beaucoup de Rois, car il eut pour fils Hugues Capet, Chef de la troisiéme lignée des Rois de France.

Herbert Comte de Vermandois servit aussi beaucoup à asseûrer la Couronne à Rodolfe; mais par une conduite aussi lâche & aussi indigne d'un homme de son rang & de son sang, que celle de Hugues avoit esté génereuse & moderée.

Charles s'estoit retiré au delà de la Meuse; mais il ne sçavoit de quel costé tourner, lorsqu'il vit arriver Bernard Comte de Senlis, accompagné de quelques Seigneurs, qui le saluérent de la part du Comte de Vermandois, l'asseûrant que ce Comte vouloit prendre de nouveau son parti, & qu'il estoit prest de se déclarer pour luy avec tous ses Vassaux contre Rodolfe. Cette nouvelle surprit agréablement Charles; mais il eut peine à y ajoûter foy. Ils luy firent tous les sermens qu'il exigea d'eux, pour s'asseûrer qu'ils ne le trompoient point. Le sentiment commun fut alors que ces Envoyez avoient parlé de bonne foy, & que le seul Comte de Vermandois avoit agi en traître. *Perfidie du Comte de Vermandois.*

Le Roy n'ayant rien de mieux à faire, & voyant qu'il y avoit autant à espérer qu'à craindre, partit avec les Envoyez, & se rendit dans le Vermandois avec le peu de Troupes qui luy restoient. Herbert vint au devant de luy avec de grandes marques de respect, & l'invita à entrer dans S. Quentin. Charles qui estoit toûjours dans la défiance, le remercia par le conseil des plus sages de sa suite, & dit qu'il camperoit avec ses Troupes. Glaber.

A quelques jours de là, le Comte vint avec son Fils luy faire sa Cour. Le Roy le baisa en l'abordant, & le Comte se jettant à terre, luy embrassa les genoux. Charles embrassa aussi le fils du Comte, qui ayant manqué à se jetter aux genoux du Roy, en fut aigrement repris par son pere: Est-ce ainsi, luy dit le Comte, qu'on reçoit une si grande marque de la bonté de son Roy, & de son Seigneur? Il le prit en mesme temps par le derriére du cou pour le faire mettre à genoux devant le Roy.

Ces maniéres qui paroissoient si cordiales, charmérent ce bon Prince, & il le crut le meilleur, & le plus sincére de ses serviteurs. Herbert le voyant gagné, luy dit qu'il falloit au plustost prendre des mesures, & se mettre en état de résister à leurs communs ennemis, & qu'il le prioit de venir prendre son logement dans S. Quentin, pour y traiter ensemble plus commodément & plus à loisir de plusieurs choses importantes. Charles l'y suivit. *Ibid.* Flodoard. Chronic.

Herbert le logea magnifiquement, & luy fit le premier jour de grands honneurs, & une grande chére. Le lendemain il dit à la pluspart de ceux qui avoient accompagné le Roy, qu'ils pouvoient se retirer dans leurs tentes, & il leur donna cet ordre comme de la part du Roy. Quand ils furent retirez, ce perfide fit enlever le Prince pendant la nuit, & le fit conduire secretement à Chasteau-Thierri, où il le mit en prison; & ensuite il alla en Bourgogne rendre compte au nouveau Roy du succès de sa trahison. Comme cette prison de *Le Roi Charles est enlevé, & conduit prisonnier à Château-Thierri.* Glaber.

de Charles ne finit qu'à sa mort, & que Rodolfe fut toûjours possesseur du Royaume, sans que personne le luy disputât, on le met dans nostre Histoire au nombre de nos Rois, & l'on commence à y compter les années de son regne depuis l'an 923. où toutes ces choses se passérent. Il ne parut plus parmi

An. 923.

les François aucuns restes du parti de Charles, & la Reine Ogive sa seconde femme, qui estoit fille d'Edoüard I. Roy d'Angleterre, se sauva dans le Royaume de son pere, avec le petit Prince Loüis son fils, qui n'avoit que trois ans. Il est difficile de lire cette triste aventure d'un Roy de France, sans penser à celle d'un Roy d'Angleterre arrivée de nostre temps, tant les circonstances de l'un & de l'autre sont semblables. Un Roy trahi par ceux de ses Sujets qu'il croyoit estre le plus attachez à luy. Une Reine obligée de s'enfuïr au delà de la mer, & un petit Prince sauvé d'un danger, qu'il n'estoit pas encore capable de connoistre. Tant il est vray que quoi que la Scéne du monde change presque à tous momens, les mesmes événemens y reviennent, pour y estre, si j'ose m'exprimer ainsi, representez par de nouveaux Acteurs.



HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

RAOUL, OU RODOLFE.



RODOLFE élevé sur le Trône n'auroit acquis avec l'auguste Titre de Roy, que très-peu de puissance, s'il n'avoit esté Duc de Bourgogne. Un Roy de France estoit alors à la merci de ses Comtes & de ses Ducs, dont les Gouvernemens s'estoient insensiblement changez en Domaines, & qui n'étant autrefois que des récompenses & des libéralitez du Prince, accordées pour un temps, & tout au plus à vie, estoient devenus absolument héréditaires; tandis que par un bizarre renversement, la Couronne qui estoit auparavant héréditaire, sembloit n'estre plus qu'élective. Ce second désordre estoit un effet du premier; & ce premier avoit eu son origine dans la foiblesse ou dans la condescendance des Rois, & estoit sans remède. *Puissance des Seigneurs François sous le Règne de Rodolfe.*

Il y avoit en ce temps-là, outre le Duc de Normandie, trois Ducs dans le Royaume plus puissans que tous les autres Seigneurs; sçavoir le Duc d'Aquitaine qui avoit le commandement de tous les païs d'au delà de la Loire, jusqu'au Languedoc & aux Pyrénées; le Duc de Bourgogne, dont le Duché estoit à peu près le mesme qu'il est aujourd'hui pour l'étenduë, & le Duc de France, appellé communément le Duc des François, dont l'autorité s'étendoit dans tous les païs d'entre la Loire & la Seine, & bien loin dans ceux qui sont entre la Seine & la Meuse.

Ces Ducs faisoient hommage de leurs Duchez au Roy, comme ses Vassaux; & eux-mesmes le recevoient des Comtes, des Villes & des Territoi-

res compris dans leur Duché. Ainsi le Duc de Guienne avoit pour Vassaux les Comtes de Poitiers, les Comtes d'Auvergne, les Comtes de Limoges & plusieurs autres; & ceux-cy en avoient aussi au dessous d'eux, & cela alloit ainsi en descendant jusqu'aux Seigneurs des Bourgs & des Villages, dont les Habitans avoient à leur égard, non pas comme aujourd'hui, la qualité de Vassaux, mais celle de Serfs ou d'Esclaves.

Outre ces Ducs, il y avoit encore des Comtes, qui relevoient immédiatement de la Couronne, & dont la puissance n'estoit guéres moindre que celle des Ducs, ayant plusieurs Villes dont ils estoient les Maîtres; tels estoient le Comte de Flandres, & le Comte de Vermandois. C'estoit l'indocilité, l'inquiétude, l'ambition de ces Ducs & de ces Comtes, qui suscitoient tant de fâcheuses affaires à nos Rois; sur tout depuis le Regne de Charles le Chauve. Les Vassaux de ces Ducs leur faisoient souvent aussi beaucoup de peine, d'où venoient les guerres civiles, & les guerres particuliéres qui désoloient tout le Royaume. Un Prince qui n'avoit pas une prudence, une fermeté, un courage qui le mît au dessus de tous ces petits Tyrans, devenoit leur joüet, & tomboit dans le mépris. Il falloit sçavoir s'en faire aimer, s'en faire estimer, s'en faire craindre, ménager leur esprit, & leur bizarrerie, & quelquefois punir à propos leur insolence; & c'est par là qu'Eudes, Robert, Rodolfe qui possédoient ces grandes qualitez au souverain degré, estant montez sur le Trône, s'y maintinrent jusqu'à la mort, tandis que les Rois légitimes qui n'avoient pas ces talens, succomboient, ou régnoient sans nulle autorité.

En effet Rodolfe pendant tout son régne, fut toûjours en action, tantost pour réprimer l'audace de ses Vassaux qui se révoltoient contre luy, tantost pour déconcerter leurs cabales, tantost pour accommoder leurs différens, & pour empescher qu'ils n'empiétassent les uns sur les autres. Mais ce fut particuliérement le Comte de Vermandois qui l'embarassa le plus. Ce Comte ne voulut jamais luy remettre Charles entre les mains, & prit plaisir à le tenir toûjours en inquiétude, & dans la crainte qu'il ne retirât ce Prince de prison, pour le montrer aux peuples dans quelque conjoncture favorable, qui pust le remettre sur le Trône.

Les Normands continuent leurs ravages, & sont battus. Flodoard. Chronic.

Les premiers ennemis dont Rodolfe eut à se défendre, furent les Normands. Charles les avoit appellez à son secours, en promettant au Duc de Normandie de luy céder de nouvelles Terres. La prison de ce Prince ne les empescha point de continuer leur entreprise & leurs hostilitez. Raynold Chef des troupes nouvellement arrivées du Nord, & débarquées sur les bords de la Loire, avoit pris avec luy en passant à Roüen un grand nombre de ceux qui estoient déja établis dans ces quartiers-là. Il ravagea les bords de l'Oise du costé de Paris. Les Troupes du Comte de Vermandois s'avancérent de l'autre costé, pour l'empescher de passer cette riviére, & s'estant jointes à celles du païs, sous le commandement de divers Comtes, elles surprirent les Normands, leur enlevérent une grande partie du butin dont ils estoient chargez, & reprirent mille prisonniers qu'ils emmenoient en captivité.

Raynold pour se dédommager de cette perte, alla courir tout le païs d'Artois,

tois, où le Comte Adelelme l'attaqua, luy tua six cens hommes sur la place, & le mit en déroute. Le Général Normand après tous ces desavantages, n'osant plus tenir la Campagne, jetta ses Troupes dans divers Chasteaux, dont il s'estoit emparé, & en faisoit à toute heure sortir de petits partis, qui rendoient les chemins impratiquables, ruïnoient tout le commerce, & désoloient le païs. *Ibid.*

Rodolfe estoit alors en Bourgogne, & Hugues le Grand, qu'il avoit laissé dans ces quartiers-là pour y commander, sans doute avec la qualité de Duc du païs de France, que Robert son pere avoit portée, luy fit sçavoir tous ces désordres, les miséres & les murmures des Peuples, & de quelle importance il estoit au commencement de son Régne, de faire paroître son application & son zéle pour leur conservation; qu'il estoit à propos qu'il vinst en personne chasser les Normands, & mesme porter la guerre dans leur païs. Rodolfe suivit ce conseil, & vint promptement avec le Comte de Vermandois & l'Archevêque de Reims à Compiégne, où estant arrivé, il apprit que les Normands couroient & ravageoient tout le Beauvoisis. Pour les obliger à en sortir, il fit diversion dans la Normandie, & ayant passé la riviére d'Epte, qui la bornoit de ce costé-là, il y mit tout à feu & à sang: mais une affaire plus importante le rappella ailleurs. *Rodolfe entre en Normandie, & met tout à feu & à sang. Ibid.*

Depuis la prison de Charles, les Seigneurs du Royaume de Lorraine n'avoient point encore pris leur parti. Les uns penchoient du costé de Rodolfe, & les autres du costé de Henri Roy de Germanie, qui s'estoit déja saisi de Saverne, & y avoit mis Garnison. Enfin la plusparte se déclarérent pour Rodolfe, & des Députez de la part des Seigneurs vinrent le trouver dans le temps qu'il estoit en Normandie, pour luy offrir le Royaume de Lorraine. *Ibid.*

Il partit aussi-tost, laissant à Hugues & à Herbert le soin de pourvoir à la défense de la Frontiére. Il rencontra à Mouson les Seigneurs Lorrains, & reçut leurs hommages. Vigeric Evêque de Metz luy demanda en grace au nom du Païs, de reprendre au plustost Saverne, dont la Garnison faisoit continuellement des courses, & ruïnoit tous les lieux où l'on ne vouloit pas reconnoistre le Roy de Germanie. Rodolfe le luy promit. Il fit le siége avec les Milices de Lorraine, qui dura presque pendant toute l'Automne; & enfin faute de secours, la Garnison capitula; la Place fut renduë, & ensuite rasée. *Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains. Ibid.*

Cependant le parti que le Roy de Germanie avoit en Lorraine, quoique beaucoup plus foible que celuy de Rodolfe, estoit bien résolu à ne pas céder. Les deux Chefs de ce parti estoient Rotgaire Archevêque de Tréve, & Gilbert esprit inquiet & intriguant, qui avoit en teste de se faire Duc de Lorraine, prest à faire hommage à celuy des deux Rois, qui voudroit l'honorer de cette dignité. Il avoit esté un des plus zélez partisans de Rodolfe contre Charles: mais ne le trouvant pas disposé à seconder ses intentions, il s'estoit jetté du costé de Henri, qui passa le Rhin pour le soûtenir, & ravagea tout le païs d'entre cette riviére & la Moselle. Un autre Seigneur nommé Othon, mécontent de Rodolfe, le quitta, & se joignit à Gilbert & à l'Archevêque de Tréve. Rodolfe continuoit pendant ce temps-là le siége de Saverne. Il en- *Il fait tréve avec le Roi de Germanie & avec les Normands. Ibid.*

envoya ordre à la plufpart des Troupes de France & à toutes celles de Bourgogne de le venir joindre au pluftoft. Henri ne fe trouvant pas en état de réfifter à de fi grandes forces, traita avec les Lorrains Sujets de Rodolfe. Il fit une Tréve avec eux, pour fufpendre les hoftilitez de part & d'autre jufqu'au mois d'Octobre de l'année fuivante, & fe retira en Germanie, laiffant ainfi Rodolfe maiftre du païs. Il fe fit auffi une Tréve jufqu'au mois de May avec les Normands : elle fut enfuite changée en Paix, moyennant quelque argent qu'on leur donna, de forte que pendant plufieurs mois tout fut affez tranquille.

Ibid.

Rodolfe à la faveur de ces deux Tréves, acheva de fe mettre en poffeffion du refte de l'Etat. Guillaume Duc d'Aquitaine avoit jufqu'alors différé de le reconnoiftre pour Roy. C'eftoit moins par zéle & par attachement pour la Famille de Charlemagne, que par le reffentiment d'une injure particuliere qu'il avoit reçûë de Rodolfe, qui du temps que Charles le Simple eftoit fur le Trône, avoit fait détacher de fon Duché d'Aquitaine la Ville de Bourges & tout le Territoire qui en dépendoit. Le chagrin qu'il avoit eu de ce démembrement, luy avoit fait porter fort impatiemment l'élection de Rodolfe ; & malgré les fommations réïtérées qu'on luy fit de fa part pour l'hommage, il voulut attendre le fuccès de la guerre que Rodolfe faifoit aux Normands, & voir le tour que prendroient les affaires de Lorraine.

Ibid.

Il marche contre le Duc d'Aquitaine.

Rodolfe de fon cofté diffimuloit, pour ne pas avoir en mefme temps tant d'affaires fur les bras. Mais fi-toft qu'il eut fait Tréve avec les Normands & avec le Roy de Germanie, & qu'il fçut que ce Prince eftoit occupé du cofté de la Sarmatie, qui eft aujourd'huy la Pologne à l'autre extrémité de fes Etats, il marcha avec une Armée vers l'Aquitaine, pour contraindre le Duc à fe foûmettre.

Le Duc averti, fe mit auffi en état de fe défendre, ou du moins de faire fa paix d'une maniére qui ne luy fuft pas défavantageufe. Il vint au devant de Rodolfe avec fes Troupes, & fe campa fur le bord de la Loire. Rodolfe eftant arrivé fur l'autre bord, on envoya de part & d'autre pour s'éclaircir fur les intentions que chacun avoit. Rodolfe fit entendre au Duc qu'il ne venoit pas pour luy faire la guerre, pourvu qu'il ne luy refufaft pas l'hommage qu'il luy devoit. Le Duc de fon cofté dit qu'il ne prétendoit pas fe révolter contre Rodolfe, pourvu qu'il le fatisfift fur les juftes demandes qu'il avoit à luy faire. Un jour entier fe paffa à cette négociation, & enfin le Duc Guillaume fe réfolut fur le foir de venir falüer Rodolfe.

Qui lui fait auffi hommage.

Ibid.

Si-toft que le Duc apperçut ce Prince, il defcendit de cheval, & vint luy faire la révérence. Rodolfe demeura à cheval, & ayant préfenté la main au Duc, il l'embraffa & le baifa. Le lendemain ils eurent encore une conférence ; & enfin après huit jours qu'on employa à régler les conditions d'une efpéce de Traité qui fe fit, le Duc d'Aquitaine fit hommage à Rodolfe. Une des conditions fut, que Bourges avec fes dépendances feroit réünie au Duché d'Aquitaine. Plufieurs Seigneurs affiftérent à ce Traité, & eurent auffi part aux libéralitez du Prince. Il unit Péronne au Comté de Vermandois en faveur d'Herbert, & le Mans au Gouvernement du païs d'entre la Loire & la Seine,

An. 924.

Seine, en faveur de Hugues le Grand, qui céda cependant cette Ville aussitost après aux Normands, avec qui l'on fit la paix, & à qui l'on donna encore Bayeux: & cette donation suppose, que ce Comté avoit esté excepté dans la cession qu'on fit du reste du païs au Duc Rollon, ou qu'il en avoit esté séparé depuis par quelque révolte.

Après tout, Rodolfe ne fut pas long-temps reconnu pour Roy légitime en Aquitaine. Il y en a des preuves dans quelques Monumens de ce temps-là, où les dates qui sont très-dignes de remarque, montrent évidemment la vérité de ce que j'avance. Dans un Cartulaire de Brioude en Auvergne, la date n'est point prise des années de Rodolfe, comme c'estoit alors la coûtume par toute la France de dater de l'année du Roy régnant; mais au contraire on y voit celle-cy. *Fait le V. avant les Ides d'Octobre, la quatriéme année depuis que Charles Roy a esté dégradé par les François, & Rodolfe élu contre les Loix.* Et dans le Testament d'Acfrede Duc d'Aquitaine. *Fait la cinquiéme année depuis que les François dégradérent leur Roy Charles, & élûrent contre les Loix Rodolfe pour Roy* *. Ce qui prouve évidemment que l'Aquitaine ne reconnoissoit point Rodolfe la troisiéme année de son Régne; & qu'Acfrede deux ans après n'estoit pas dans son parti. Car ceux qui prétendoient que ces Actes fussent valables, n'auroient eu garde d'user de pareilles dates, s'ils avoient reconnu l'autorité de Rodolfe. Et mesme après la mort de Charles ils ne se soûmirent pas encore; car ils datérent alors en comptant les années depuis la mort de Charles, *la premiere, la seconde, la troisiéme année depuis la mort de Charles, Jesus-Christ régnant, en attendant le légitime Roy; Christo regnante & Regem expectante.* Tant estoit grand mesme alors l'attachement que les Peuples de delà la Loire avoient pour leur Roy légitime. Nous apprenons de plus par ces mesmes Actes, malgré le silence de nos Chroniques, que Barcelonne, Urgel, le Roussillon estoient encore de la Couronne de France; car on a trouvé dans les Archives de ce païs-là de ces sortes de Monumens, où pareilles dates se rencontrent.

Baluze in Notis Append. Capitular.

Pour ce qui est de la paix avec les Normands, elle ne se fit qu'avec les Habitans du Duché de Normandie, dont les intérests n'estoient pas communs avec ceux des autres Normands, nouvellement arrivez du Nord sous le Général Raynold. Celuy-ci par un Traité qu'il fit avec Hugues, s'éloigna des bords de la Loire; mais ce ne fut que pour venir fondre dans la Duché de Bourgogne, où il porta le ravage par-tout. Les Bourguignons vinrent le combattre, & luy tuérent auprès de Chaumont huit cens hommes sur la place; mais le Comte Garnier un de leurs Généraux ayant eu son cheval tué sous luy, y périt, & Ansegise Evêque de Troye y fut blessé.

Les Normands ravagent la Bourgogne. Ibid.

An. 925.

Rodolfe sur cette nouvelle accourut au secours de son Duché, avec les Milices de l'Archevêché de Reims & les Troupes du Comte de Vermandois. Il y joignit celles de Bourgogne, & avec cette Armée il vint se présenter devant le Camp des Normands, qui s'estoient retranchez sur le bord de la riviére

Combat entre eux & les Troupes du Roi.

* Voyez Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne. T. 2. où il rapporte encore une pareille date du Cartulaire de Saucillanges en Auvergne.

re de Seine. L'Infanterie Normande sortit du Camp, & il y eut un assez rude combat entre elle & l'Infanterie Françoise, qui l'obligea à rentrer dans ses retranchemens assez maltraitée.

Les Normands s'attendoient d'y estre attaquez, & ils furent surpris de voir les François s'en éloigner de plus d'une lieuë; Hugues seulement avec un petit Camp volant s'estant retranché assez près d'eux sur le bord de la Seine.

Le dessein de Rodolfe estoit de différer l'attaque, jusqu'à l'arrivée des batteaux qu'on luy amenoit de Paris avec des Soldats & des Machines. Mais les Normands dans cet intervalle luy échapérent. Ils sortirent la nuit de leur Camp, à la faveur d'un bois qui couvrit leur retraite. Elle se fit sans aucun obstacle. Le bruit courut que cette retraite ne s'estoit faite que de concert avec quelques Commandans de l'Armée Françoise, ennuyez de la guerre, & qui vouloient retourner chez eux. L'Historien contemporain donne assez à entendre qu'une des raisons qui empeschérent l'attaque du Camp Normand, fut que la Cavalerie Françoise ne voulut point mettre pied à terre pour la faire avec l'Infanterie. Rodolfe instruit de la disposition où estoit l'Armée, appréhenda de la chagriner, & il la congédia.

Flodoard.

Les hostilitez recommencent de part & d'autre. Ibid.

Elle n'eut pas plustost esté séparée, qu'il vint nouvelle à Rodolfe que les Normands des environs de Roüen avoient rompu la paix; qu'ils recommençoient leurs hostilitez, & qu'ils s'estoient répandus jusques dans les païs d'Amiens & d'Artois, où ils faisoient d'étranges ravages. Ils voulurent insulter Noyon, d'où ils furent repoussez avec perte. Le Comte Herbert rassembla le plus promptement qu'il luy fut possible les Milices de son Comté, & vint se camper sur la riviére d'Oise, pour couvrir ce païs-là. Le Comté de Bayeux qu'on avoit cédé aux Normands se révolta contre eux. Les Milices de Paris conduites par Hugues, firent en Normandie ce que les Normands avoient fait aux environs d'Amiens & dans l'Artois, mettant le feu par-tout, & faisant main-basse sur tous ceux de la Nation qu'elles rencontroient.

Cette diversion obligea les Normands à retourner dans leur païs pour le défendre. Rodolfe vint avec Hugues se camper dans le Beauvoisis, & le Comte de Vermandois avec une partie de l'Armée, alla assiéger la Ville d'Eu, qu'il emporta l'épée à la main, & où il fit massacrer sans quartier tout ce qu'il trouva d'hommes & de garçons. Il força encore une Isle voisine, où une partie des Soldats Normands s'estoient retirez; les uns furent passez par le fil de l'épée, les autres en voulant se sauver à la nage se noyérent.

La Lorraine se revolte contre Rodolfe & se soûmet au Roi de Germanie.

Herbert en récompense d'une action si vigoureuse, obtint l'Archevêché de Reims qui vaqua alors, pour son fils âgé seulement de cinq ans, chose que je remarque, parce qu'elle fut dans la suite cause de bien des troubles. Mais le Roy de Germanie ne manqua pas de profiter de ces conjonctures. Il passa le Rhin, & vint assiéger Tolbiac, appellé aujourd'huy Zulpic dans le Duché de Juliers, & le prit; ensuite il repassa le Rhin. Mais durant ce siége, il avoit si bien gagné les Peuples & les Seigneurs Lorrains par luy-mesme & par ses émissaires, que sur la fin de cette année, presque tout le Royaume de Lorraine se révolta contre Rodolfe, & se soûmit à la Couronne de Germanie.

An. 925.

Ce fut là une grosse perte pour Rodolfe, & qui ne fut pas moins dommageable à l'Etat qu'à sa réputation. Mais il ne pouvoit suffire à tout.

Les Normands établis dans le sein du Royaume estoient des ennemis domestiques plus redoutables que tous les autres. Un petit Corps d'Armée de cette Nation s'estoit de nouveau jetté dans le païs d'Artois. Rodolfe & le Comte Herbert y estoient accourus, & les avoient serrez de si près, qu'ils les tenoient comme assiégez dans leur Camp, avec espérance de les obliger à se rendre à discrétion. Les Normands y demeurérent bien retranchez pendant quelques jours, paroissant n'avoir d'autre dessein que de s'y tenir sur la défensive; mais une nuit, comme on s'y attendoit le moins, ils sortirent de ce Camp, & vinrent attaquer celuy de Rodolfe. L'assaut fut terrible, & Rodolfe estoit perdu, si le Comte Herbert, qui estoit campé assez près de là, ne fust venu à son secours. Il fit mettre le feu à quelques Maisons voisines du Camp, pour pouvoir reconnoistre l'état & le nombre des ennemis dans ce combat nocturne. Un gros de Normands vint au devant de luy; mais la partie n'estoit pas égale : ils furent battus, & laissérent onze cens hommes sur la place; Rodolfe fut blessé en soûtenant l'assaut, & le Comte Hilgaude un de ses Généraux y fut tué.

Les Normands attaquent le Camp du Roi, & sont défaits.

Ibid.

An. 926.

La blessure de Rodolfe fit quitter le dessein du blocus, qu'on avoit formé autour du Camp des Normands. Il se retira à Laon avec son Armée, & laissa l'Artois exposé au ravage. Un peu après on acheta des Normands la paix à force d'argent. On y fut contraint par la révolte de Guillaume Duc d'Aquitaine, contre lequel Rodolfe n'avoit pas trop de toutes les forces de France & de Bourgogne; de sorte que les François sembloient concourir à l'envi avec les Etrangers, à la ruïne & à l'ignominie de leur patrie.

La revolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux.

Rodolfe ne fut pas plustost guéri de sa blessure, qu'il marcha vers la riviére de Loire, attaqua Nevers, qui estoit défendu par le frere du Duc d'Aquitaine, & le prit par composition. Il passa ensuite la Loire pour aller chercher le Duc: mais une autre diversion l'obligea encore à repasser cette riviére.

Ibid.

Il y avoit déja du temps que les Hongrois, Peuples sortis des Palus-Méotides, faisoient en Italie, en Germanie, & en France, des choses assez semblables à celles que les Normands y avoient faites pendant tant d'années. Ils avoient ruïné une grande partie de l'Italie, & il n'y avoit qu'un an, qu'ayant passé les Alpes, ils s'estoient répandus dans la Provence, & puis dans le Languedoc. Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, qui avoit succédé à Rodolfe I. son pere depuis plusieurs années, & Hugues Comte d'Arles, s'estant unis ensemble pour se défendre contre ces Barbares, les avoient coupez; la pluspart périrent dans le Languedoc, partie par le fer, partie par les maladies. Ils avoient aussi quelques années auparavant passé le Rhin & fait des ravages dans le Royaume de Lorraine. Ils revinrent donc une seconde fois, dans le dessein d'entrer en France pour la piller. Ce fut pour s'opposer à l'inondation de ces Barbares, que Rodolfe fut obligé d'abandonner l'Aquitaine, & de revenir du costé de la Champagne. Sa présence rasseûra cette Frontiére. Les Hongrois qui avoient déja fait quelques courses, n'osérent avancer, & retournérent sur leurs pas.

Inondation des Hongrois réprimée par ce Prince.

Ibid.

Tel estoit le Régne de Rodolfe, toûjours agité de séditions, de révoltes & de troubles. Tel estoit l'état de la France, par-tout le théatre da la guerre, ou plustost des brigandages que les ennemis & les François mesmes y exerçoient. Ce n'estoit plus une Monarchie, le Prince n'y gouvernoit plus que dépendemment du caprice de ses Vassaux. C'estoit une espéce de République mal réglée & sans police, où chacun s'attribuoit autant de puissance qu'il en pouvoit usurper ; & jamais on n'a vu plus clairement combien l'autorité d'un Roy, fust-elle poussée mesme un peu au-delà des bornes, est moins préjudiciable qu'une fausse liberté, à la tranquillité & au bonheur des Peuples ; mais le plus grand sujet d'inquiétude que Rodolfe eust eu jusqu'alors, fut celuy que luy donna le Comte de Vermandois, à l'occasion que je vais dire.

Nouveau sujet d'inquiétude que lui donne le Comte de Vermandois. Ibid.

Cet homme aussi ambitieux que fourbe, croyoit que Rodolfe ne pouvoit jamais assez récompenser la trahison qu'il avoit faite en sa faveur, au Roy son légitime Maistre. Non content du commandement des Armées, du crédit qu'il avoit à la Cour, de la part que Rodolfe luy donnoit au Gouvernement, & des Terres dont il avoit augmenté le Comté de Vermandois ; il estoit insatiable, & demandoit tous les jours de nouvelles graces. Rotgaire Comte de Laon mourut. Herbert demanda ce Comté pour Odon ou Eudes son fils. Rodolfe le luy refusa, & le donna à un des fils de Rotgaire. Le Comte indigné de ce refus, résolut de s'en venger.

Il avoit toûjours esté fort uni avec Hugues le Grand, qui venoit de faire une alliance peu agréable à Rodolfe, en épousant une fille d'Edoüard I. Roy d'Angleterre, pere d'Ogive Reine de France, qui s'estoit retirée dans cette Isle avec son fils Louïs, durant la prison de Charles le Simple son mari : Adelstan son frere y régnoit depuis la mort d'Edoüard. Herbert ne manqua pas de faire entrer Hugues dans son ressentiment, & ils se jurérent de nouveau l'un à l'autre une éternelle amitié : mais afin de s'asseûrer d'un secours encore plus puissant, il envoya quelques-uns de ses Confidens à Henri Roy de Germanie, pour le supplier de sa part de luy accorder la permission de l'aller trouver.

An. 927. Ibid.

Henri à qui les broüilleries de la France estoient très-avantageuses, & qui ne pouvoit que par ce moyen, se maintenir dans la paisible possession du Royaume de Lorraine, luy fit dire qu'il le verroit avec plaisir. Herbert vint le trouver, luy proposa le dessein qu'il avoit de remettre Charles sur le Trône, & luy demanda s'il pourroit compter sur sa protection. Henri approuva son dessein, & luy promit tout ce qu'il souhaitoit. Ils se firent mutuellement de très-beaux présens, & se séparérent fort contens l'un de l'autre.

Ibid.

Au retour de là, Herbert alla vers la Loire joindre Hugues, occupé à repousser les Normands de Raynold, qui taschoient toûjours de s'emparer de quelque poste sur cette riviére. Ils traitérent de paix avec eux, & les firent consentir à aller s'établir au païs de Nantes, où plusieurs de leurs compatriotes estoient déja.

Ensuite de cet accommodement, Herbert & Hugues allérent ensemble trouver Guillaume Duc de Normandie, qui après avoir entiérement asservi les Bretons, & vaincu devant Roüen un rebelle nommé Riulfe, s'estoit fait

Dudo. L. 3.

la

sa réputation d'un grand Prince, & avoit toûjours à sa Cour quantité de Seigneurs François, Bourguignons, Anglois, Flamans, que son honnesteté & sa générosite y attiroient.

Hugues & Herbert y arrivérent, lorsqu'il prenoit le divertissement de la Chasse dans la Forest de Lions. Guillaume Comte de Poitiers s'y trouva aussi, & y conclut son mariage avec la sœur du Duc : mais il s'en fit un autre plus important pour Herbert, & qui estoit le principal sujet de son voyage. Ce fut celuy de sa fille avec le Duc mesme, qui l'épousa peu de temps aprés. *Ce Comte marie sa fille avec le Duc de Normandie.*

Herbert se voyant si fortement appuyé du costé de Normandie & du costé de Germanie, commença à ménager moins que jamais Rodolfe. Il fit assembler de sa propre autorité un Concile de six Evêques à Troli sur la riviére d'Aisne, entre Compiégne & Soissons, dont les Actes se sont perdus, & dont on ne sçait point autre chose, sinon qu'un Comte nommé Herluin y vint faire satisfaction du scandale qu'il avoit donné, en épousant une seconde femme du vivant de la premiere. *Il assemble un Concile à Troli.* Flodoard. Chronic.

Rodolfe également surpris & choqué de cette entreprise, envoya commander à Herbert de différer ce Concile, & de venir le trouver à Compiégne. Herbert ne voulut faire ni l'un ni l'autre ; & immédiatement aprés le Concile, levant le masque, il marcha vers Laon, qui estoit la cause de sa rupture avec Rodolfe, pour s'en saisir. Mais il fut prévenu par les Troupes que ce Prince y jetta avant l'arrivée des siennes. Rodolfe y alla luy-mesme, pour donner ordre à tout, & fournir la Place des choses nécessaires à une vigoureuse défense, en cas qu'on l'attaquast. Ibid.

Herbert ayant manqué son coup, vint à Chasteau-Thierri, où le Roy Charles estoit prisonnier depuis quatre ans. Il va le trouver, luy annonce l'heureuse nouvelle de sa délivrance, le prie d'oublier tout le passé, & luy fait mille protestations de ne jamais se départir de son service, ni de l'obéissance qu'il luy devoit comme à son Roy. *Il délivre Charles de prison.* Ibid.

Charles agréablement surpris d'un changement de fortune si inespéré, ne se fit pas grande violence, pour donner au Comte les plus sensibles marques d'amitié, & toutes les asseûrances qu'il pouvoit souhaiter de luy pour l'avenir. Ils allérent de-là à S. Quentin, où Charles fut reçu avec les acclamations du Peuple & des Troupes, que ces sortes d'événemens ne manquent jamais de faire passer d'une extrémité à l'autre. La haine se changea alors en tendresse, & le mépris en vénération. Ibid.

Ce coup étonna Rodolfe, qui appréhendant une révolution subite, sortit de Laon. Il y laissa Emme sa femme, & les fils du Comte Rotgaire, à l'un desquels il avoit donné le Comté de Laon, & se retira en Bourgogne, pour y assembler une Armée.

Herbert ne manqua pas de se préparer de son costé à la guerre, & pria le Duc de Normandie son gendre de convenir avec luy d'un lieu où ils pussent se voir, & traiter avec le Roy. Le Duc choisit la Ville d'Eu, il y rendit ses hommages au Roy comme son Vassal, & signa un Traité de Ligue avec luy & avec Herbert, & alors une grande partie de ce qui s'appelloit le païs de France, se déclara hautement pour Charles. *Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois.*

An. 918. Dès que la saison put permettre à Rodolfe de se mettre en Campagne, il sortit de Bourgogne avec une Armée, & entra en France, où il ravagea tous les lieux où l'on avoit pris le parti de Charles. Herbert marcha au devant de luy : les deux Armées se trouvérent en présence sur la riviére d'Oise, & étoient prestes d'en venir aux mains, lorsque Hugues, que Rodolfe avoit regagné, vint s'offrir aux deux Chefs, pour estre le médiateur. Ils l'acceptérent ; mais Herbert demanda une condition, sans laquelle il n'écoûteroit rien, sçavoir, qu'avant toutes choses on le mist en possession du Comté de Laon. Rodolfe le promit. Hugues pour seûreté des paroles qu'on luy donnoit, demanda des ôtages à Herbert & à Rodolfe, qui les luy accordérent, & l'asseûrérent qu'ils se trouveroient au temps marqué l'un & l'autre en un lieu dont ils convinrent, pour traiter ensemble en sa présence de bonne foy & à l'amiable, & sur cela Rodolfe rentra en Bourgogne avec son Armée.

Ibid. Il envoya de-là ordre à sa femme de sortir de Laon, & de le remettre au Comte de Vermandois : mais soit qu'elle crust que l'intention de son mari ne fust pas qu'elle obéïst à cet ordre, soit qu'elle ne jugeast pas elle-mesme qu'il fust expédient de le faire, & qu'elle agist en cette occasion par le mouvement de son humeur impérieuse & hautaine, elle demeura dans la Place.

Les amis travaillent à son rétablissement.

Cependant les véritables serviteurs de Charles, qui le voyant hors de prison, avoient repris cœur, faisoient joüer en secret d'autres ressorts pour son rétablissement. Ils s'estoient adressez au Pape Jean X. pour luy représenter les indignes traitemens qu'on faisoit à ce Prince ; & le Pape avoit écrit à Herbert des Lettres très-fortes sur ce sujet, jusqu'à le menacer de l'excommunier, s'il retenoit plus long-temps le Roy en prison, & s'il n'agissoit sincérement & efficacement pour le remettre en possession d'une Couronne, qu'il luy avoit fait perdre par sa perfidie.

Ibid.

Rodolfe met le Comte de Vermandois en possession de Laon.

Herbert que cette Lettre inquiéta, vint à Reims avec Charles, & écrivit de-là au Pape, qu'il travailloit de toutes ses forces pour les intérests de ce Prince, & qu'il ne tiendroit pas à luy qu'il ne fust bien-tost rétabli. Cela n'empeschoit point néanmoins qu'il ne traitast toûjours avec Rodolfe. Ils se virent durant le Caresme en présence de Hugues, ainsi qu'ils s'y estoient engagez, & Rodolfe voulant à quelque prix que ce fust, se raccommoder avec Herbert, obligea sa femme à sortir de Laon, & en mit ce Comte en possession.

C'estoit tout ce que celuy-ci avoit prétendu. Les intérests de Charles qu'il avoit fait semblant de prendre si chaudement, n'estoient qu'un prétexte & qu'un moyen dont il s'estoit servi pour faire peur à Rodolfe, & pour l'amener au point qu'il souhaitoit. Mais le Duc de Normandie plus sincére que luy, vouloit effectivement le rétablissement de Charles ; & comme il s'estoit toûjours défié de la droiture des intentions de Herbert, il l'avoit obligé dans la conférence de la Ville d'Eu, à luy donner Odon son propre fils en ôtage, pour asseûrance qu'il laisseroit le Roy en liberté ; & qu'il ne quitteroit point son service.

Hugues & Herbert eurent une nouvelle conférence avec le Duc sur ce sujet ;

sujet; il leur promit d'estre toûjours fort attaché à leurs intérests; mais il tint ferme sur l'article principal, & ne voulut jamais rendre Odon à Herbert son pere, que ce Comte n'eust de nouveau luy-mesme fait en sa présence hommage de ses Etats à Charles, avec plusieurs autres Seigneurs & Evêques qui se trouvérent à cette entrevûë. Après quoy il luy rendit son fils. *Ibid.*

Les choses tournoient admirablement pour Charles, & il y avoit tout sujet d'espérer qu'au moins il se feroit un Traité entre Rodolfe & luy, semblable à celuy qu'il avoit fait autrefois avec Eudes, par lequel on avoit partagé le Royaume entre eux. En mesme temps sur ces bonnes nouvelles qu'on recevoit de France, le Roy d'Angleterre avoit fait repasser la mer au jeune Prince Louïs fils de Charles, & ceux qui le conduisoient le mirent en lieu de seûreté: mais celuy que Herbert avoit envoyé à Rome, pour asseûrer le Pape des bonnes intentions qu'il avoit pour Charles, revint sur ces entrefaites, & rapporta une nouvelle très-fascheuse pour ce Prince. C'est que le Pape qui avoit pris ses intérests si fort à cœur, avoit esté luy-mesme détrôné & mis en prison par la fameuse Marosia Marquise de Toscane, si décriée dans les Histoires de ce temps-là, qui estoit maistresse de Rome, & faisoit & détruisoit les Papes, selon son caprice & ses passions. *Le Pape Jean X. est detrôné par la fameuse Marosia.* Chronic. Magdeburg. *Ibid.*

Le Comte de Vermandois délivré par là de la crainte de l'excommunication, ne s'embarrassa plus guéres de ce qui regardoit Charles. Henri de Germanie n'avoit paru s'intéresser pour ce Prince contre Rodolfe, qu'à la sollicitation de Herbert & de Hugues. Rodolfe agissoit toûjours fortement auprès de Henri, à qui il ne coûtoit rien d'abandonner un malheureux déja abandonné de tout le monde. De sorte qu'au retour d'une conférence que Hugues & Herbert eurent avec Henri, ils allérent au devant de Rodolfe. Herbert luy fit hommage de nouveau, & remit Charles en prison. Ainsi la paix fut concluë aux dépens de la liberté de Charles, & de la Famille du Comte de Laon, contre laquelle Herbert exerça encore sa vengeance, en prenant Mortagne sur l'Escaut, qui appartenoit aux enfans de ce Comte, & la fit raser après l'avoir prise. *Ce qui replonge Charles dans ses premiers malheurs.* Flodoard.

Quelque temps après cette réconciliation, Rodolfe estant venu à Reims, Herbert y fit amener Charles toûjours bien gardé. Ils luy firent de grands honneurs & de beaux présens; mais tout aboutit à faire un accord entre eux & luy, par lequel Charles ne pouvant rien faire de mieux, consentit à laisser Rodolfe gouverner le Royaume, à condition que cet usurpateur luy céderoit pour son entretien, les revenus de la Maison Royale d'Attigni sur la riviére d'Aisne. Il ne joüit pas long-temps de ce petit adoucissement de sa captivité; car il mourut quelques mois après à Peronne, où il estoit alors en prison, toûjours sous la puissance du Comte de Vermandois. Le surnom de Simple qui fut donné à ce Roy, marque assez son caractére & la cause de ses malheurs. *Mort du Roi Charles.* An. 929.

Rodolfe par cette mort fut délivré d'une grande inquiétude, & d'un concurrent peu dangereux par luy-mesme, mais toûjours à craindre, tandis qu'il auroit esté entre les mains du Comte de Vermandois. Dès qu'il n'eut plus cet embarras, il commença à agir avec plus de liberté & d'autorité qu'il n'avoit fait *Diverses expeditions de Rodolfe.*

Flodoard. An. 930. An. 931.

fait jusqu'alors. Il marcha contre les Normands de la Loire qui couroient toute l'Aquitaine. Il les attaqua dans le Limousin, & en fit un très-grand carnage. Il alla dans les quartiers du Rhône, qui depuis la mort de Charles le Chauve avoient secoüé le joug, & obligea Constantin Prince de Vienne fils de Loüis surnommé l'Aveugle & autrefois Roy de Provence, à luy faire hommage; & l'année d'après, Loup Acinaire Duc de Gascogne, Ragemunde ou Raymond, & Ermingaude les principaux Seigneurs de Gothie ou de Languedoc le reconnurent pareillement pour Souverain.

Il s'appliqua à terminer les petites guerres que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres à la ruïne de leurs Vassaux, & avec une grande effusion de sang. Herbert & Hugues tantost liguez ensemble, tantost les armes à la main l'un contre l'autre, estoient les plus difficiles à contenir. Boson frere de Rodolfe avoit souvent des différens avec eux. Gilbert qui enfin vint à bout de se faire déclarer Duc de Lorraine par le Roy de Germanie, dont il épousa la fille, entroit dans ces querelles, & y engageoit mesme ce Prince. Il se faisoit des siéges de Places; il se donnoit de petites batailles entre eux: Rodolfe partie par autorité, partie par adresse, les réconcilioit & les tenoit assez soûmis: mais le génie du Comte de Vermandois ne luy permettoit pas de l'estre long-temps.

Révolte du Comte de Vermandois.

Il se souvenoit toûjours que c'estoit à luy que Rodolfe estoit le plus redevable de sa Couronne; mais il n'avoit plus en main le moyen de se faire autant craindre que du vivant de Charles; ainsi voyant que Rodolfe le ménageoit beaucoup moins qu'il n'avoit fait jusqu'alors, il se révolta contre luy.

Ce Comte engagea dans son parti Arnoul Comte de Flandre, & Gilbert Duc de Lorraine, & il alla luy-mesme trouver Henri Roy de Germanie, pour se déclarer son Vassal, & luy faire hommage de son Comté de Vermandois & de ses autres Terres.

Autres expeditions de Rodolfe. Ibid.

Rodolfe cependant uni avec Hugues entra sur les Terres de Herbert & du Comte de Flandres. Il mit le siége devant Dourlens, prit cette Place, & l'abandonna au pillage. Ensuite il alla assiéger Arras; Herbert vint au secours avec une Armée, que Gilbert Duc de Lorraine luy avoit donnée. On fut sur le point d'en venir à la bataille; mais après divers pour-parlers, on fit une tréve de quelques mois, & chacun se retira chez soy.

La tréve estant finie au mois d'Octobre, les hostilitez recommencérent. Herbert prit Braine, Place sur la riviere de Vesle, qui appartenoit à Hugues, & la traita comme Rodolfe avoit traité Dourlens. Ce Prince pour se venger de Herbert, envoya ordre aux Habitans de Reims de procéder incessamment à l'élection d'un Archevêque; c'estoit pour enlever cet Archevêché & tout ce qui en dépendoit à Herbert, qui en estoit le maistre au nom de son fils, qu'il en avoit fait nommer Archevêque à l'âge de cinq ans, & qui n'en avoit qu'onze alors. Sur le refus que les Habitans firent d'en élire un autre, Rodolfe fit piller tout le païs Rémois, aussi-bien que le Laonnois.

Ibid.

Le Roy de Germanie avoit déja passé le Rhin pour venir au secours de Herbert; mais Rodolfe luy ayant envoyé Hugues, ce Seigneur agit si fortement auprès de luy, qu'au lieu de continuer sa marche, il retourna sur ses pas & repassa

passa le Rhin. Rodolfe n'eut pas plûtost appris sa retraite, qu'il mit le siége devant Reims, & l'obligea à se rendre après trois semaines d'attaque. Il en fit Archevêque Artaud Moine de l'Abbaye de S. Remi de Reims, qui avoit quelque temps auparavant quitté le parti de Herbert, & s'estoit donné à Hugues. *Ibid.*

De Reims Rodolfe alla assiéger Châlons, dont l'Evêque Bavon s'estoit révolté contre luy pour se donner à Herbert avec sa Ville, il la prit, nomma un autre Evêque à la place de Bavon, & le mit entre les mains de Hugues.

Origine des titres que plusieurs Evêques portent.

Je remarque dans nos anciennes Histoires, principalement depuis le Régne de Charles le Chauve, qu'on y parle de plusieurs Evêques comme de Maistres temporels de leurs Villes & de leurs Diocéses: & ce ne fut que par cette raison que le Comte de Vermandois fit nommer son fils âgé de cinq ans à l'Archevêché de Reims; c'estoit le mettre en possession d'une Principauté. Ces Prélats dans la confusion où se trouvoit alors le Royaume, firent de leur costé ce que faisoient les Seigneurs; & comme dans plusieurs Villes il n'y avoit point d'autre Gouverneur que l'Evêque, ils s'en appropriérent le Domaine; & c'est là, ce me semble, l'origine de ce que nous voyons encore aujourd'huy, que plusieurs Evêques en France, portent le titre de Prince, de Seigneur, de Comte de leurs Villes Episcopales.

Rodolfe cependant poussoit toûjours ses conquestes, & après avoir pris Reims & Châlons, il vint assiéger Laon, où Herbert se trouva renfermé, & qu'il rendit après quelques jours, à condition qu'il auroit la liberté de se retirer où il voudroit; mais il laissa sa femme avec une bonne Garnison dans une espéce de Citadelle, qu'il avoit bastie au-dessous de la Ville sur le penchant de la montagne: elle s'y défendit long-temps; mais enfin faute de secours, il fallut se rendre. Cette prise finit la Campagne; Rodolfe retourna en Bourgogne, & passa de-là en Aquitaine pour accommoder quelques Seigneurs du païs, qui avoient commencé à se faire la guerre les uns aux autres. *Ibid.*

Conspiration des Bretons contre les Normands. Ibid.

Tandis que tout cela se passoit au milieu de la France, les Bretons & les Normands estoient aux mains. Les Normands s'estoient répandus jusques dans l'extrémité de la Bretagne au païs de Cornoüaille, & y tenoient les gens du païs dans une extrême oppression. Les Bretons après avoir long-temps souffert, firent une conspiration aussi secrete que générale, & tout à coup le jour de S. Michel ayant pris les armes, ils surprirent les Normands, & firent partout main-basse sur eux, sans qu'il en échapast un seul. Mais peu de temps après un autre Capitaine Normand nommé Incon, vengea la mort de ses compatriotes par un carnage horrible des Bretons. Il en chassa un grand nombre, & se mit en possession du païs. An. 931.

Paix entre Rodolfe & le Comte de Vermandois.

La guerre continuoit toûjours entre Rodolfe & le Comte de Vermandois, & elle dura encore quatre ans: mais pour l'ordinaire au desavantage de Herbert, sur lequel on prit Noyon, S. Quentin, Chasteau-Thierri, & quelques autres Places. Il y eut de temps en temps des tréves de quelques mois; mais ce n'estoit que pour reprendre haleine, jusqu'à ce qu'enfin l'an 935. la paix fut faite par la médiation de Henri Roy de Germanie & de Rodolfe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, à condition que Hugues, à qui Rodolfe avoit An. 932. 933. An. 934. An. 935.

avoit laissé ce qui avoit esté pris sur Herbert, en rendroit une partie à celuy-ci, & entre autres S. Quentin. Sur la difficulté que Hugues fit de rendre cette Place, la guerre recommença. Herbert l'assiégea & la prit. Il mit le siége aussi-tost après devant Laon; mais Rodolfe leur ayant fait dire que s'ils ne mettoient bas les armes, il se déclareroit contre celuy qui ne voudroit pas s'en tenir au Traité fait en présence du Roy de Germanie, ils cessérent leurs hostilitez.

Courses des Normands & des Hongrois.

Toutes ces guerres donnérent lieu aux Normands de faire des courses en France, mais bien moins fréquentes que sous les Régnes précédens. Ils se jettérent sur le Berri: ils y furent défaits par les Milices de ce Comté & par celles de Touraine, qui se joignirent ensemble. Les Hongrois ayant passé le Rhin vinrent pareillement faire de grands ravages en Bourgogne; mais dès qu'ils sçûrent que Rodolfe venoit à eux, ils se retirérent avec leur butin.

An. 936.
Mort de Rodolfe.
In MS. Psalterio Emmæ Reginæ apud Mabillon. in Diplomat. L. 2. cap. 26.

La paix que Rodolfe fit avec Herbert, & celle qu'il obligea ce Comte d'observer avec Hugues, furent les dernieres choses mémorables de son Régne & de sa vie. Il estoit tombé dans une grande maladie pendant l'automne, dont il avoit pensé mourir. Il retomba l'hiver suivant, & mourut le quinziéme de Janvier, & selon d'autres, l'onziéme de Juillet * sans laisser d'enfans masles.

Son Caractere.

Des guerres continuelles soûtenuës par ce Prince ordinairement avec succès, presque tous les Vassaux de la Couronne les plus puissans & les plus éloignez du centre de l'Etat, obligez à le reconnoistre pour Souverain, & à luy faire hommage, treize ans de Régne sur un Trône usurpé, où il se maintint jusqu'à la fin de sa vie, la France pacifiée malgré tant d'esprits inquiets, turbulens & accoûtumez à l'indépendance, sont des preuves très-certaines de sa prudence, de son courage, de sa fermeté, & de ce génie supérieur qui fait les Grands hommes & les Héros; de sorte qu'en blâmant son ambition & son usurpation, on ne peut s'empescher de le mettre au nombre des plus illustres Princes qui ayent jamais gouverné la Monarchie Françoise.

Interrégne.

La mort de Rodolfe, supposé le sentiment de ceux qui écrivent que cette mort arriva au mois de Janvier, fut suivie d'un interrégne de plus de cinq mois. L'élection d'un nouveau Roy dans la situation où se trouvoit alors le Royaume, estoit une affaire difficile & délicate, & d'ailleurs le droit héréditaire avoit esté comme aboli, ou du moins suspendu pendant trois Régnes consécutifs, sçavoir celuy d'Eudes, celuy de Robert, & celuy de Rodolfe.

Qui étoient ceux qui se trouvoient le plus près du Trône.

Entre tous les Seigneurs François, supposé qu'on prist la voye d'élection, ceux qui estoient le plus à portée du Trône, estoient le Comte de Vermandois & Hugues le Grand. C'estoient les seuls qui pussent y prétendre, tant à cause de leurs richesses, & du grand nombre des Villes qu'ils possédoient, que parce qu'ils avoient toûjours esté à la teste chacun d'un gros parti, où les au-

* Une Charte de Louïs d'Outremer, dont le P. Mabillon fait mention dans le Supplément de sa Diplomatique, montre que l'époque de la mort de Rodolfe au mois de Juillet est fausse.

autres Seigneurs d'entre la Loire & la Meuse entroient selon leur inclination ou leurs intérests, sans jamais leur disputer la prééminence; outre que Hugues le Grand estoit fils de Robert, qui avoit porté le nom de Roy, & qui estoit mort en possession de la Couronne, & que Herbert, comme je l'ay déja remarqué quelquefois, descendoit de Charlemagne en droite ligne & par les masles; mais cette égalité de puissance jointe à la jalousie qui estoit entre eux, formoit un obstacle qu'ils s'opposoient l'un à l'autre. Ils estoient trop puissans pour ne pas s'exclure mutuellement, & ils estoient trop jaloux, pour que l'un des deux voulust céder à son concurrent.

La concurrence des Pretendans est favorable à Louis fils du feu Roi.

Cette conjoncture fut heureuse pour le Prince Louïs, qui après la seconde prison de son pere, estoit retourné en Angleterre avec la Reine Ogive sa mere. Plusieurs de ceux qui avoient esté le plus attachez à la Famille Royale du vivant de Charles le Simple, parlérent en faveur du jeune Prince, sous le prétexte d'éviter les guerres civiles, que l'ambition des prétendans ne manqueroit pas de produire. Hugues le Grand, qui parut une seconde fois en cette occasion préférer l'honneur de disposer d'une Couronne à celuy de la posséder, appuya ce parti. L'irrésolution des François donna le temps au Roy d'Angleterre de se fortifier, & en effet ce fut luy & Hugues le Grand qui donnérent le branle à tous les autres, pour les faire tourner de ce costé-là.

Le Roy d'Angleterre n'agit pas cependant immédiatement par luy-mesme, ayant peu de commerce avec les Seigneurs François; mais il envoya des Ambassadeurs à Guillaume Duc de Normandie, pour luy demander deux graces en mesme temps. La premiere estoit le rétablissement d'Alain, autrefois Comte de Dol en Bretagne, que Guillaume avoit dépoüillé de ce Comté; l'autre estoit d'employer le crédit qu'il avoit auprès des Seigneurs François, pour faire rentrer la Couronne de France dans la Famille de Charlemagne en la personne de Louïs son neveu, & dont par cette raison il devoit avoir les intérests fort à cœur. Dudo. L. 3.

On envoye en Angleterre, où il étoit, lui offrir la Couronne.

Le Duc luy accorda l'un & l'autre. Il agit efficacement auprès de Hugues & du Comte de Vermandois, desquels tout dépendoit. Hugues ayant esté aisément gagné, Herbert fut obligé de suivre; de sorte que dans une Assemblée de la plus part des Seigneurs & des Evêques de France, il fut résolu d'envoyer au plustost en Angleterre offrir la Couronne à Louïs; & les choses se passérent de telle maniére dans cette Assemblée, que selon l'Histoire de ce temps-là, ce fut à Hugues que Louïs eut toute l'obligation de cet important service. Flodoard. Chronic.

Les Deputez, un desquels estoit Guillaume Archevêque de Sens, estant arrivez en Angleterre, saluérent d'abord le Roy Adelstan, & le suppliérent de la part des Etats de France de leur renvoyer leur Prince. Adelstan après avoir loüé les François de ce qu'ils rentroient enfin dans leur devoir, & rendoient à la Famille de Charlemagne la Couronne qui luy appartenoit, leur dit que c'estoit avec bien de la joye qu'il voyoit monter son neveu sur le Trône de ses Anceestres; mais qu'après tout il avoit peine à le leur confier, vu ce qui estoit arrivé au pere de ce jeune Prince, & qu'il ne le remet- Chronic. Breve.

mettroit entre leurs mains, qu'après qu'ils auroient fait ferment au nom des Etats de France, que les François luy garderoient fidélité comme à leur légitime Souverain. Les Députez firent le ferment comme ils en avoient ordre, ensuite ils saluérent leur nouveau Roy, qui peu de jours après partit avec eux, accompagné de quelques Evêques & de plusieurs Seigneurs Anglois.

Il arrive en France, où il est couronné. Flodoard. Chronic. Il aborda au Port de Boulogne, & fut reçu à la descente du Vaisseau par Hugues à la teste des Seigneurs François, qui sur le champ luy firent serment de fidélité, & luy rendirent leurs hommages en qualité de ses Vassaux & de ses Fidéles, ainsi qu'on parloit en ce temps-là. De-là ils le menérent à Laon, où il fut couronné & sacré par les mains d'Artaud Archevêque de Reims, en présence de vingt Evêques & d'un très-grand nombre de Seigneurs, sur la fin de Juin de l'an 936. An. 936.



HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOUIS D'OUTREMER.



Ouis quatriéme du Nom, appellé communément Louïs d'Outremer, parce qu'il estoit venu d'Angleterre pour prendre la Couronne, n'avoit que seize ans quand il fut reconnu Roy, après treize ans d'exil. La Reine Ogive sa mere demeura en Angleterre, & il fut livré seul à la discrétion, ou plustost au caprice des Grands, qui ne luy laissérent pas un Empire plus absolu, qu'à ses derniers Prédécesseurs de la Maison de Charlemagne.

Pourquoi on lui donne le surnom d'Outremer. Epitaph. Ludov.

An. 936.

Comme c'estoit Hugues le Grand à qui il avoit le plus d'obligation de sa Couronne, & que ce Seigneur en qualité de Duc de France estoit le plus puissant du Royaume, il en fit son appuy & comme son Ministre d'Etat. Hugues mesme porta le reste de cette année la qualité de Tuteur du Roy, à cause du jeune âge de ce Prince. Aussi-tost après son Sacre, ils allérent ensemble avec des Troupes dans le Duché de Bourgogne, où Hugues surnommé le Noir, frere du défunt Roy Rodolfe, sembloit vouloir se faire un Etat, & se rendre indépendant. Ils s'avancérent pour mettre le siége devant Langres, dont il s'estoit emparé après la mort de Rodolfe. Mais à la seule approche de l'Armée, la Garnison s'enfuit, & la Ville se rendit sans coup-férir. Ensuite le Roy fit sommer les Evêques de Bourgogne & les Seigneurs de luy faire hommage. Ils le firent; & il les obligea de luy donner des ôtages pour asseûrance de leur fidélité. Peu de temps après on s'accommoda, à condition que Hugues le Grand partageroit la Bourgogne avec l'autre Hugues, ce qui fit ex-

Il fait son Ministre d'Etat de Hugues le Grand.

Flodoard. Chronic. ad an. 936.

extrêmement déchoir la Famille des Ducs de Bourgogne, & releva encore plus celle de Hugues le Grand au-dessus de toutes les autres.

Coup hardi du jeune Roi.

Cette puissance de Hugues, qui devoit le faire beaucoup ménager, n'empescha pas que Louïs ne fist quelque temps après un coup bien hardi pour un Prince de son âge. Ce fut qu'il déclara publiquement qu'il ne vouloit plus être regardé comme un Pupille, ni demeurer plus long-temps sous la Tutele de Hugues le Grand. Il ne fit sans doute cette démarche qu'avec le consentement, ou plustost à la persuasion des autres Seigneurs, tant d'Aquitaine que de France, à qui la trop grande autorité de Hugues devenoit de jour en jour plus redoutable. Pour s'asseûrer des Seigneurs d'Aquitaine, il donne à Ebo le Comte de Poitiers, qui y estoit très-puissant, le Vellay & le Limousin. Il fit de plus venir d'Angleterre la Reine Ogive sa mere, afin qu'elle l'aidast de ses conseils, & alla la recevoir à Laon.

Ibid. ad an. 937.

Mécontentements de Hugues.

Alors Hugues se regarda comme disgracié; mais sans se mettre fort en peine de sa disgrace, il pensa seulement à se faire craindre.

Depuis le commencement de ce Régne le Comte de Vermandois n'avoit osé branler, craignant d'estre accablé par la puissance de Hugues, qui estoit toûjours son ennemi. Mais Hugues ne fut pas plustost exclus du Ministére, qu'il se réünit avec Herbert. Celuy-ci dès qu'il eut cet appuy, se révolta, & vint assiéger Chasteau-Thierri, qu'il avoit perdu dans ses précédentes révoltes. Il le prit par la trahison du Gouverneur nommé Valon, que Hugues y avoit mis autrefois, en récompense de ce qu'il avoit quitté le parti de Herbert. L'utilité de cette seconde trahison fit moins d'impression sur l'esprit du Comte, que le souvenir de la premiére; & il ne fut pas plustost entré dans la Place, qu'il fit jetter Valon en prison chargé de fers.

Flodoardi Chronic.

Ces nouvelles divisions donnérent lieu aux Hongrois de recommencer leurs courses dans la France; ils saccagérent cette année-là le Berri. Les Normands n'auroient pas non plus manqué cette occasion sans les guerres qu'ils avoient avec les Bretons: ce fut alors qu'ils dépeuplérent presque toute la Bretagne, après avoir remporté plusieurs victoires.

Ibid. Chronic. Dolense.

Flodoardi Chronic.

An. 938. *Le Roi est contraint de se raccommoder avec lui. Ibid.*

Le Roy cependant pour éteindre la guerre civile fut contraint de se raccommoder avec Hugues, qui fut ensuite le médiateur du Comte de Vermandois, pour le remettre dans les bonnes graces du Prince: mais la paix estoit pour ce Comte un estat violent. Ses insolences & ses nouvelles entreprises sur certaines Terres que le Roy avoit mises sous sa protection, & sur un Fort qui appartenoit à l'Archevêque de Reims, obligérent ce Prince à le poursuivre de nouveau comme un rebelle. Herbert ne pouvoit digérer l'injure qu'il prétendoit que le feu Roy luy avoit faite en faisant Artaud Archevêque de Reims, au préjudice de l'élection de son fils; & il regardoit moins en cela l'honneur de la dignité Episcopale, dont on privoit sa Famille, que le grand Domaine attaché alors à l'Archevêché de Reims, dont il avoit, sous le nom de son fils, beaucoup augmenté sa puissance. C'est principalement cet Article qui le tint toûjours dans la révolte. Le Roy voyant donc qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec cet esprit broüillon, mit le siége devant Laon, & prit avec beaucoup de peine la Citadelle que Herbert y avoit fait construire.

Odon

Odon fils aîné de Herbert passa alors dans le parti du Roy, sans doute de concert avec son pere, afin de conserver le Comté de Laon dans sa Famille. Le Roy en effet le donna à Odon ; mais se défiant de luy, il le luy ôta peu de temps après.

Hugues, je ne sçay par quelle raison, reprit le parti de Herbert, Gilbert Duc de Lorraine se joignit à eux. Ils assiégérent ensemble Pierrepont dans le Laonnois, & le forcérent. Arnoul Comte de Flandres se fit médiateur de ces différens, & ménagea une Tréve jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. . Mais durant cette Tréve Hugues & Herbert firent des Traitez, qui dûrent donner bien de l'inquiétude au Souverain. *Nouvelles broüilleries de Hugues.*

Hugues, comme je l'ay fait remarquer, avoit épousé la sœur du Roy d'Angleterre, qui estoit aussi sœur de la Reine de France. Elle ne vécut pas longtemps, & ce Seigneur dont la puissance & le crédit augmentoient tous les jours, pensa aussi-tost à une alliance qui luy estoit bien plus honorable & plus avantageuse encore que la prémiere.

Henry Roy de Germanie estoit mort, Othon son fils aîné luy avoit succédé. Il estoit devenu très-puissant & très-redoutable à la France, où, sans parler du Royaume de Lorraine qui relevoit pour lors de luy, il s'estoit fait une autre entrée, de la maniére que je vais dire. *Othon, Roi de Germanie, devient redoutable à la France.*

A la mort de Charles le Gros, Rodolfe Duc de la Bourgogne Transjurane, entre le Mont Jura & les Alpes, & maistre d'une partie de la Franche-Comté, prenant l'occasion du désordre où la France se trouva alors, s'estoit fait couronner Roy de ce petit Estat sous le Régne d'Eudes, ainsi que je l'ay raconté. Il eut pour Successeur son fils Rodolfe II. qui profitant aussi du voisinage & des divisions qui régnoient dans l'Italie, se présenta pour en estre élu Roy, & en vint à bout par la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Béranger ; mais il fut dépossédé par Hugues Roy d'Arles ou de Provence, autre Royaume usurpé sur la famille de Charlemagne, & que Hugues luy céda l'an 926. ce fut pour l'empescher de rentrer en Italie, où les Italiens mécontents le rappelloient. *Luitprand. L. 3. c. 13.*

Par l'union de ces deux Etats Rodolfe II. s'en forma un fort considérable, qui porta le nom de Royaume de Bourgogne ; nom que tout ce païs portoit depuis plus de quatre cens ans ; parce que les Bourguignons estant entrez dans les Gaules, s'y établirent ; mais il ne comprenoit plus le Duché qui porte aujourd'hui le nom de Bourgogne, & dont Raoul ou Rodolfe, fils de Richard le Justicier estoit en possession.

Rodolfe II. laissa en mourant héritier de son Royaume Conrad son fils encore tout jeune. La Reine Berthe sa mere & les Seigneurs du Royaume appréhendant la puissance d'Othon Roy de Germanie, dont les Etats confinoient avec le Royaume de Bourgogne, voulurent le gagner, en le priant d'estre le Tuteur du jeune Roy : ce qu'il accepta avec joye. De sorte que pendant plusieurs années il fut le Maître de tout cet Etat, qui avoit esté longtemps de la Couronne de France, & dont une grande partie y a esté réünie depuis.

C'estoit-là la situation où estoient les affaires à cet égard, & ce voisinage d'Othon *Hugues le*

Grand épouse sa sœur. Flodoard. Chronic.

d'Othon donnoit déja beaucoup de jalousie au Roy de France, lorsque Hugues le Grand demanda à Othon sa sœur en mariage & l'obtint, & avec elle la protection de ce Prince contre le Roy.

D'autre part le Comte de Vermandois engagea dans la Ligue le Duc de Normandie son gendre, & c'est ce qui obligea encore plus le Roy & la Reine sa mere à prendre des mesures, pour n'estre pas accablez par de si puissans ennemis.

Arnoul Comte de Flandres & Hugues le Noir, à qui une partie du Duché de Bourgogne appartenoit, n'eurent pas de peine à se déclarer pour le Roy, sur tout ce dernier, toûjours chagrin d'avoir esté obligé de céder une partie du Duché de Bourgogne à Hugues le Grand. Le Roy mit aussi dans son parti Adelstan Roy d'Angleterre son oncle, qui luy promit de venir avec une Flotte à son secours. C'est le premier exemple que nous ayons dans nostre Histoire, non seulement d'une Ligue offensive entre la France & l'Angleterre; mais encore le premier Traité par lequel un de ces deux Etats soit entré dans les intérests de l'autre. Jusques-là les deux Royaumes s'estoient regardez l'un l'autre comme deux mondes séparez qui n'avoient rien à démesler ensemble, excepté pour le commerce, & qui n'estoient, pour ainsi dire, ni amis ni ennemis pour tout le reste.

De plus le Comte de Flandres pendant l'hiver agit fortement auprès d'Othon, pour le détourner de prendre le parti de Hugues le Grand contre le Roy, & il réüssit si bien dans sa négociation, qu'Othon luy promit de n'entrer point du tout dans la querelle de ces Seigneurs révoltez. Ce qui facilita si fort les choses à cet égard, ce furent les affaires fâcheuses qu'Othon eut à démesler chez luy, & dont je parlerai bien-tost.

Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mettent en marche pour entrer en France.

Dès que l'on put tenir la Campagne, Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mirent en marche, pour entrer dans les païs de l'obéïssance du Roy. Ce Prince marcha au devant d'eux avec Hugues le Noir, & accompagné de plusieurs Evêques, qui déconcertérent les ennemis beaucoup plus que l'Armée du Roy ne les épouventa.

An. 939. *Ibid.*

Ils envoyérent déclarer au Duc de Normandie, qu'ils l'excommunioient, pour avoir injustement fait brûler quelques Villages du Comte de Flandres, & ils firent la mesme déclaration au Comte de Vermandois; parce qu'il retenoit injustement des Terres qui appartenoient à l'Abbaye de Saint Remi de Reims.

Le Roi & Hugues le Grand conviennent d'une Tréve. Dudo. L. 3.

Le Duc de Normandie estoit un Prince d'une grande piété, & fort craignant Dieu, que cette excommunication étonna; le Comte de Vermandois, qui n'estoit pas si religieux, ne laissa pas d'en appréhender les suites. Hugues le Grand les voyant ainsi en suspens, appréhenda d'en estre abandonné. Il fit dire au Roy qu'il entendroit volontiers à un accommodement, & on convint sans beaucoup de peine, d'une Tréve jusqu'au mois de Juin.

Le Comte de Flandres ne laissa pas de profiter de l'occasion, & ayant ménagé une intelligence dans Montreüil, qui appartenoit à Herluin Comte de Ponthieu un des Seigneurs liguez contre le Roy, il surprit la Place, & fit prisonnier la Comtesse & ses fils qu'il fit passer en Angleterre, de peur qu'ils ne

ne luy échapassent. Le Comte de Ponthieu vint peu de temps après mettre le siége devant Montreüil qu'il prit par assaut, & fit passer au fil de l'épée une partie de la garnison, en épargnant cependant les plus considérables, pour les échanger avec sa femme & ses fils.

Gilbert Duc de Lorraine se soumet au Roi.

Chronic. Flodoardi.

Durant la Tréve, Gilbert Duc de Lorraine, l'homme le plus inquiet & le plus inconstant qui fut jamais, & dont tout le plaisir estoit de se broüiller tantost avec le Roy de France, tantost avec le Roy de Germanie, résolut d'abandonner ce dernier dont il estoit Vassal & beaufrere, & de se soumettre à Louïs. Il luy envoya de concert avec les plus considerables Seigneurs du païs, quelques personnes pour luy en faire la proposition. Louïs appréhendoit Othon, & d'ailleurs ce Prince à sa priére n'avoit pas voulu soûtenir Hugues le Grand : Ils avoient fait ensemble la paix de bonne foy. De plus il connoissoit l'inconstance de Gilbert, & ne contoit guéres sur sa parole. Ces raisons le déterminérent à le remercier de ses offres. Mais Gilbert estant venu luymesme le trouver avec trois Comtes les plus puissans de Lorraine, luy fit si bien comprendre la mauvaise situation des affaires du Roy de Germanie, & combien peu il estoit alors à craindre, qu'il succomba à la tentation de réünir à la Couronne un Royaume entier & très-étendu, que le pere d'Othon en avoit détaché durant les troubles de France. Ainsi il receut les hommages de Gilbert & de ceux qui l'accompagnoient, & se mit en devoir de les soûtenir. En effet la guerre civile estoit fort allumée en Germanie, & Othon avoit tout à craindre par la qualité & par le crédit des deux Chefs des révoltez. L'un estoit Henry son frere, & l'autre Everard Duc de Fraconie.

Revolte en Germanie contre Othon: quels en sont les Chefs.

Luitprand. L. 4. c. 10.

Le premier avoit toûjours porté fort impatiemment que le Royaume de Germanie n'eust pas esté partagé entre Othon & luy, & que le Roy Henry leur pere eust donné la qualité de Roy à Othon seul ; d'autant plus qu'Othon n'estoit pas né fils de Roy comme luy ; mais dans le temps que son pere n'étoit encore que Duc de Saxe.

Le Duc de Franconie estoit frere de Conrad, qui fut élu Roy de Germanie, lorsque la Famille de Charlemagne manqua dans la personne de Louïs fils d'Arnoul. Il avoit vu avec un grand chagrin à la mort de Conrad la Couronne luy échaper, & passer dans la Maison de Henry Duc de Saxe. Il avoit depuis conservé pour cette Famille une haine implacable, & cherchoit toutes les occasions de la détruire.

Il profita de la disposition où il trouva Henry, par la jalousie que ce jeune Prince avoit conçûë contre son frere. Gilbert Duc de Lorraine fut celui dont il se servit pour l'engager à se révolter, par l'espérance qu'on luy donna de le faire Roy à la place d'Othon. Le Duc de Franconie & le Duc de Lorraine avoient tous deux autant de passion que luy pour la Couronne, & se connoissoient parfaitement l'un l'autre ; mais ils vouloient d'abord perdre Othon, seûrs qu'ils estoient de venir aisément à bout de Henry, sauf à voir ensuite lequel d'eux deux emporteroit le Royaume de Germanie.

Le Roi de France se déclare contre ce Prince.

Les révoltez avoient déja levé l'étendart, lorsque le Duc de Lorraine vint trouver le Roy de France, & qu'il l'obligea à se déclarer contre Othon. Les Evêques de Lorraine estoient aussi bien disposez en faveur du Roy, que les Sei-

Seigneurs mesmes : mais Othon sur les soupçons qu'il avoit eus de ce qui se tramoit, les avoit prévenus & contraints de luy donner des ôtages de leur fidélité. C'est-pourquoy ils n'osérent prendre les armes.

Flodoardi Chronic. ad an. 939.

Othon n'eut pas plustost appris la désertion de Gilbert, qu'il passa le Rhin, & vint faire le dégast par tout dans le Royaume de Lorraine. En mesme temps la Flotte Angloise se mit en mer, selon le Traité fait entre le Roy de France & celuy d'Angleterre, & parut sur les costes de Flandres, comme pour soûtenir en cas de besoin les Villes Maritimes des Païs-Bas, dont plusieurs estoient du Royaume de Lorraine; mais après qu'elle se fut montrée, les Anglois se contentérent de faire quelques descentes & quelques pillages, & se retirérent sans rien entreprendre de plus.

Othon extrêmement irrité contre le Roy de France, sollicita Hugues & Herbert de reprendre les armes; mais ils n'osérent. Il pressa aussi le Duc de Normandie de le faire; mais ses Troupes avoient esté depuis peu mal menées par les Bretons, qui lui donnoient de l'occupation à l'autre extrémité de son Etat. Il voulut aussi engager Arnoul Comte de Flandres à abandonner le parti du Roy; rien de tout cela ne luy réüssit. Il repassa donc le Rhin sans avoir rien fait que de ravager la Lorraine.

Ibid.

Il marche du costé de Verdun.
Luitprand. L. 4. c. 14.

Le Roy ne le sçut pas plustost en Germanie, qu'il marcha du costé de Verdun, où quelques Evêques, malgré les ôtages qu'ils avoient donnez à Othon qui se défioit d'eux, luy firent hommage. De là il avança en Alsace où Othon assiégeoit Brisac, qui appartenoit au Duc de Franconie. Il avoit entrepris ce siége après un grand avantage qu'il avoit eu sur les rebelles, où Henry son frere avoit esté blessé.

Ce siége estoit difficile par la situation de la Place, & il eut besoin de toute sa constance & de toute sa fermeté pour ne pas abandonner cette entreprise, les artifices de Fréderic Archevêque de Mayence qui le trahissoit, ayant fait presque déserter toutes ses Troupes.

Il se rend maître de presque toute l'Alsace.
Flodoardi Chronic.

Cependant le Roy de France se rendit maître de presque toute l'Alsace, & poussa tellement quelques Comtes qui tenoient encore le parti d'Othon, qu'il les obligea à se retirer au delà du Rhin. Il receut de nouveau les hommages de la pluspart des Seigneurs Lorrains, & ayant eu avis que l'Evêque de Laon traitoit sous main avec le Comte de Vermandois pour luy livrer la Place, il y accourut & en chassa l'Evêque.

Il avoit laissé en Alsace le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie avec quelques troupes, pour maintenir le païs dans son obéïssance. Ces deux Ducs voyant Othon toûjours attaché au siége de Brisac, passérent le Rhin à Andernac, & firent par tout le dégast, pour l'obliger par cette diversion à quitter le siége. Mais ce Prince aussi heureux qu'il estoit sage & vaillant, fut bientost délivré de ces deux dangereux ennemis, sans estre obligé de lever le siége.

Les Généraux d'Othon surprénent le Duc de Lorraine & le

Il avoit de ce costé-là deux Généraux, sçavoir Othon frere d'Herman Duc de Suabe, & Conrad, surnommé le Sage: mais ils n'avoient pas à beaucoup près autant de monde qu'il leur en falloit pour résister à l'armée ennemie; ainsi ils se contentoient de la cotoyer & de la harceler. Leurs coureurs leur ame-

amenérent un Prestre que les ennemis avoient fort maltraité, & qui leur dit de leurs nouvelles. Ils sçûrent par cet homme qu'on n'estoit guéres sur ses gardes dans le Camp des ennemis; qu'ils avoient fait repasser le Rhin à la plus grande partie de leur armée; que les deux Ducs estoient encore en deça avec fort peu de monde, que si l'on faisoit diligence, on pourroit les surprendre. Les deux Généraux prirent sur le champ leur résolution, & s'estant fait suivre par l'élite de leurs Troupes, ils marchérent avec beaucoup de vîtesse de ce costé-là.

Duc de Franconie. Luitprand. Loc. cit. c. 16.

Ils trouvérent tout conforme au rapport du Prestre, & donnérent si brusquement sur le Camp, avant qu'on eust eu aucun avis de leur approche, qu'ils penetrérent jusqu'à la Tente du Duc de Franconie qui dînoit. Il y eut là quelque résistance; mais le Duc accablé par le nombre, y fut percé de plusieurs coups d'épée, & laissé mort sur la place.

Le Duc de Franconie est tué.

Le Duc de Lorraine eut le temps de monter à cheval pour s'enfuïr; mais estant vivement poursuivi, il se jetta dans le Rhin pour le passer à la nage, & il s'y noya. Tout ce qui se trouva de troupes dans le Camp fut tué ou pris.

Le Duc de Lorraine se noye en passant le Rhin. Ibid.

La mort de ces deux Chefs fit changer entiérement de face aux affaires. L'Histoire ne nous dit rien du succès du siége de Brisac; mais apparemment il se rendit. Les Troupes des rebelles se débandérent. Henry frere du Roy de Germanie se voyant abandonné, vint pour se retirer à Chievremont au païs de Liége. C'estoit une des plus fortes Places de ce temps-là: & le Duc de Lorraine y avoit laissé Gerberge sa femme avec une garnison pour la garder. Elle ne voulut point recevoir Henry, qui fut obligé peu de temps après à avoir recours à la clémence du Roy son frere, de qui il obtint son pardon.

Rosuitha de Gestis Odon.

Le Roy de France sur ces nouvelles marcha promptement dans le Royaume de Lorraine, pour rasseûrer les esprits, & sur tout la Duchesse Gerberge. Il l'épousa peu de jours après, afin de se conserver le parti qu'elle avoit dans le païs, & la Forteresse de Chievremont, très-importante pour la conservation du païs de Liége: mais Othon après avoir dissipé ses ennemis dans l'Alsace, & dans tous les environs du Rhin, entra dans le Duché de Lorraine, le reconquit presque tout entier avec autant de facilité qu'on le luy avoit enlevé, & il prit de nouveaux engagemens avec Hugues le Grand & le Comte de Vermandois, qui recommencérent aussi leurs hostilitez contre le Roy sur les Terres de l'Archevêque de Reims. Le Roy pour dédommager l'Archevêque, & reconnoistre l'attachement qu'il avoit à son service & à sa personne, le mit en possession de tout le Comté de Reims, & luy donna le droit de battre monnoye dans sa Ville Archiépiscopale. Aussi-tost ce Prélat à la teste des Troupes de son Comté alla assiéger une Forteresse sur la Marne nommée Causoste dont Herbert s'estoit emparé, il la prit en cinq jours, & la rasa.

Le Roi épouse la Duchesse Gerberge. Vitichind. Hist. Saxon. L. 2.

Flodoardi Chronic.

An. 940.

C'estoit là où en estoient les affaires de France au commencement de l'année 940. où le Roy voyoit son autorité aussi-bien que son Royaume partagée avec des Sujets, qui vouloient bien porter encore ce nom; mais sans en

Il tâche de séparer Hugues d'avec le Comte de Vermandois.

en remplir les devoirs. Hugues & le Comte de Vermandois encouragez par la prospérité d'Othon, résolurent avec le Duc de Normandie de continuer la guerre. Le Roy voulant dans ces conjonctures séparer Hugues d'avec Herbert, luy envoya proposer de le venir trouver. Il le refusa d'abord ; & puis s'estant ravisé, il prit le dessein avec le Duc de Normandie d'amuser le Roy sous une apparence de paix, & luy fit dire qu'une des principales causes de la guerre estant le different de l'Archevêque de Reims avec le Comte de Vermandois, dont le fils avoit esté nommé à cet Archevêché depuis plusieurs années, il falloit avant toutes choses regler cet article. Le Roy le voulut bien, mais on ne put rien conclure ; ce Prince ne pouvant se résoudre à abandonner l'Archevêque, & le Comte de Vermandois ne voulant pas se relascher sur les droits qu'il prétendoit que son fils avoit à cet Archevêché, quoy qu'il eust esté élu à l'âge de cinq ans, contre toutes les formes Canoniques.

Ibid.

Siége & prise de Reims par les Rebelles.

Le Roy tint d'autant plus ferme en cette rencontre, que le Duc de Normandie feignant de se repentir d'avoir suivi le parti des révoltez, luy fit de nouvelles protestations de fidélité, & luy manda qu'il alloit se mettre en chemin pour venir renouveller ses hommages. Le Roy alla au devant de luy, & le rencontra vers Amiens. Le Duc luy fit toutes les soumissions qu'il luy devoit, & le Roy confirma la cession des Terres que le feu Roy Charles le Simple avoit faite au Duc Rollon pere de ce Duc. Mais peu de temps après il fut bien surpris d'apprendre que Hugues le Grand, le Comte de Vermandois, quelques Evêques avec leurs Troupes, & le Duc de Normandie avec les siennes avoient investi Reims pour l'assiéger. Il le fut encore bien plus, lorsqu'il sçut que la garnison corrompuë par le Comte de Vermandois, désertoit tous les jours pour passer au Camp ennemi ; que l'Archevêque se voyant abandonné de tous ses soldats avoit esté obligé de se rendre le sixiéme jour du siége ; & qu'enfin ayant esté appellé à une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques dans l'Eglise de S. Remi de Reims, il avoit esté contraint de se démettre de son Archevêché, & de se contenter de l'Abbaye de S. Basle * & de celle d'Avenay qu'on luy laissa pour son entretien, à condition de demeurer dans la premiere, sans plus rien prétendre à l'administration, soit spirituelle, soit temporelle de l'Archevêché de Reims.

Ibid. Et in Hist. Remensi.

* S. Basoli.

Ils sont obligez de lever le siége de Laon.

Les Rebelles n'en demeurérent pas là. Ils firent venir encore un renfort de Lorrains ; & ayant laissé à Reims Hugues fils du Comte Herbert pour se maintenir en possession de cette Eglise, qui l'avoit autrefois élu pour son Archevêque, ils allérent mettre le siége devant Laon.

Ibid.

Le Roy n'avoit pas plustost vu Reims assiégé, qu'il estoit allé en Bourgogne pour tascher d'assembler une Armée. Il luy fallut six ou sept semaines pour la faire. Laon se défendit beaucoup mieux que Reims n'avoit fait, & donna au Roy le loisir de venir à son secours. Il prit sa route par le païs de Reims accompagné d'Artaud l'Archevêque dépossédé. Il passa la riviére d'Aisne & marcha droit à Laon. La nouvelle qu'il eut, qu'Othon estoit déja entré en France pour venir renforcer le siége, lui fit hâter sa marche.

Les

Les Rebelles n'osérent l'attendre, & se retirérent la nuit à la Forteresse de Pierrepont. * Ils allérent de là au devant d'Othon, qu'ils conduisirent à la maison Royale d'Attigni, où ils le reconnurent pour leur Roy, & luy firent hommage. Rotgaire Comte de Doüai qui est pareillement nommé parmi les liguez, luy fit aussi le sien. *Ils reconnoissent Othon pour leur Roi.*

Il est surprenant combien peu on gardoit de mesures & de bienséances dans des affaires de cette nature, & combien la Majesté Royale estoit alors avilie, je dis mesme à en juger par comparaison avec les Rois de la premiere race qu'on appella Fainéans; car quoy que ceux-cy n'eussent nulle autorité, leur nom, leur présence, leur rang & sur tout leur sang estoient respectables aux François. Rarement les vit-on ainsi dégradez par leurs Sujets, & quand en certains temps l'esprit de révolte dominoit parmi les Seigneurs, c'estoit toûjours à quelqu'un de la Famille Royale qu'ils se donnoient, & jamais à d'autres.

Le Roy après cette démarche de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, ne se croyant pas assez en seûreté dans le païs de Laon, en sortit; & après avoir pourvu à la défence de cette Place, & avoir fait prendre des vivres à son armée, il retourna au Duché de Bourgogne avec Hugues le Noir & Guillaume Comte de Poitiers. Othon l'y poursuivit, & s'estant campé sur le bord de la Seine, il menaça Hugues le Noir de ravager toutes ses Terres, s'il ne luy faisoit serment de ne rien entreprendre sur celles de Hugues le Grand, ni sur celles du Comte de Vermandois. Hugues le Noir pour ne pas voir ruïner tout son Domaine, fit le serment. Othon n'entra pas plus avant & retourna au delà du Rhin, laissant en deçà son frere Henry qu'il fit depuis Duc de Lorraine. *Ibid.* *An. 941.*

Le Roy sçachant la retraite d'Othon, vint assiéger Pierrepont. Ceux qui le défendoient refusérent de se rendre; mais ils luy offrirent des ôtages pour asseûrance qu'ils ne feroient rien contre son service. Il reçut les ôtages & se retira.

De-là il entra avec l'Archevêque de Reims dans le Royaume de Lorraine; pour y faire le dégast. Othon sur cette nouvelle repassa le Rhin, & vint au devant de luy pour le combattre; Mais quelques Seigneurs des deux partis s'entremirent pour réconcilier les deux Rois, & ils les firent convenir d'une Tréve qu'ils avoient tous deux intérest de faire. Elle donnoit lieu au Roy de France de ramener les Rebelles à leur devoir, & moyen à Othon d'aller soumettre son frere Henry Duc de Lorraine qui s'estoit de nouveau révolté. *Tréve entre Louis & Othon. Ibid.*

La Tréve entre les deux Rois n'empeschoit pas les entreprises des Rebelles. Le Comte de Vermandois non content d'avoir mis son fils Hugues en possession de la Ville & du Comté de Reims, en qualité d'Archevêque élu, voulut faire confirmer cette élection par un Concile, & faire déclarer nulle la nomination d'Artaud, qui venoit d'estre dépossédé. Mais Hugues le Grand estant entré en défiance des Evêques qui devoient composer le Concile, & craignant que dans cette Assemblée ils ne prissent quelque résolution en faveur du

* Auprès de N. D. de Liesse.

du Roy, pour qui plusieurs d'entre eux estoient bien intentionnez, il persuada à Herbert de le différer, jusqu'à ce que ce Prince fust retourné en Bourgogne: & ils l'assemblérent en effet, quand ils le virent éloigné.

Tous les Suffragants de l'Archevêché se trouvérent à Soissons. Ils y déclarérent l'Archevêque Artaud déchu de tout droit sur cet Archevêché, & sacrérent Archevêque Hugues fils d'Herbert à l'âge de vingt & un an.

Les Rebelles mettent en déroute l'Armée de Louis devant Laon. Le Roy estoit toûjours maistre de la ville de Laon. Cette Place très-forte par sa situation, & par les fortifications que le Comte de Vermandois y avoit ajoûtées dans le temps qu'il la possédoit, estoit de la derniére importance pour l'un & pour l'autre parti. C'estoit toute la ressource du Roy de ce costé-là, & ce qui maintenoit le païs dans son obéïssance. Hugues & Herbert résolurent de faire encore une tentative, pour enlever cette Place. Ils y mirent le siége de nouveau. Le Roy ne manqua pas de venir promtement au secours. Hugues & Herbert le sachant fort proche de leur camp, en sortent brusquement avec toute leur armée, & viennent fondre sur la sienne qui ne s'y attendoit point. Ils donnérent avec tant de furie, qu'après avoir renversé les premiers rangs, où ils tuérent beaucoup de monde, le reste fut mis en déroute. Le Roy luy-mesme fut presque enveloppé: mais enfin ayant esté débarrassé par la bravoure de quelques-uns de ses gens, qui soutinrent vaillamment l'effort des ennemis, il échapa.

Ils abandonnent de nouveau le siege de cette place. *Ibid.* Cet avantage n'eut point de suite pour la ville de Laon, dont les rebelles abandonnérent le siége. Ils y retournérent néanmoins quelque temps après, sur l'espérance d'une intelligence qu'ils avoient ménagée dans la Place; mais qui ne leur réüssit point. Ils employérent l'hiver à fortifier leur Ligue. Ils y engagérent le Comte de Flandres. Ils eurent diverses entrevûës avec le Duc de Normandie, & Herbert alla en Germanie pour engager Othon à continuer de les soutenir.

Le Roy de son costé ne s'oublioit pas, & se voyant trop foible avec les seules forces de Bourgogne pour réduire les rebelles, il pria les Seigneurs d'Aquitaine, dont la plupart sembloient avoir alors gardé une espéce de neutralité, de se déclarer en sa faveur. Ils vinrent le trouver à Vienne où il s'estoit rendu, *Ibid.* & l'asseûrérent de leur bonne volonté & de leurs services.

Naissance de Lothaire fils de Louis & de Gerberge. *Ibid.* La naissance d'un fils que la Reine Gerberge mit au monde en ce mesme temps-là, & à qui l'on donna le nom de Lothaire, fut pour le Roy un nouveau sujet de joye, qui le consola de la déroute de Laon. L'arrivée du Légat du Pape augmenta cette joye par les ordres qu'il apporta de Rome, parfaitement conformes aux désirs de ce Prince.

Louïs se voyant tous les jours à la veille d'estre détrôné, comme l'avoit esté son pere Charles le Simple; qu'il ne pouvoit guéres compter sur la fidélité de ses Vassaux, qui tantost estoient pour luy & tantost contre, & qui pour la pluspart ne suivoient point d'autre regle à cet égard que leur intérest, avoit eu recours au Pape; c'estoit alors Estienne VIII. du nom. Il luy fit representer l'état déplorable où se trouvoit la France depuis plus de soixante ans, désolée par les guerres civiles, & par les invasions des Nations barbares, sans qu'elle eût pu à peine joüir d'une année de paix, pour respirer parmi

tant

tant de malheurs; qu'il n'y avoit plus ni ordre ni discipline dans les Eglises du Royaume; que le culte Divin estoit aboli dans la pluspart des Monastéres; que le crime & les violences regnoient par tout impunément, & que la source de tant de malheurs estoit la désobéïssance des Peuples débauchez par quelques Grands, qui affectoient en tout une injuste indépendance, qui ne vouloient point avoir de Roy, à moins qu'il ne fût leur esclave, & qu'en se contentant du titre, il leur en laissast toute la puissance. Qu'il le prioit d'interposer l'autorité que luy donnoit sa qualité de Chef de l'Eglise, & de Pere commun de tous les Fidéles, pour l'aider à soutenir sa dignité, & à le défendre contre l'injuste oppression de ses ennemis qui vouloient le perdre.

Le Pape sur ces Lettres du Roy, fit partir un Légat nommé Damase, qu'il fit Evêque à Rome avant son départ, afin de luy donner un caractére plus respectable dans sa Légation de France, le chargea de travailler de tout son pouvoir à pacifier ce grand Royaume, & luy donna des Lettres qu'il adressoit aux Seigneurs & à tous les Peuples, pour les exhorter à l'union & à la paix, au rétablissement des Loix, de l'autorité Royale, & de la Discipline de l'Eglise. *Le Pape envoie un Légat en France.*

Le Légat vint trouver le Roy en Bourgogne où il s'étoit retiré, après avoir en vain tâché pendant l'hiver de ramener les esprits à l'obéïssance, & s'estre asseûré des secours de la Guyenne, en cas qu'il fust obligé de continuer la guerre. Damase ayant asseûré le Roy des bonnes intentions du Pape en sa faveur, luy dit le contenu des Lettres addressées aux Seigneurs & aux peuples de France, & de concert avec luy il les publia. Le Pape dans ces Lettres, après avoir exhorté les Grands & les Peuples à la soumission, finissoit par les menacer de les excommunier tous, s'ils ne mettoient bas les armes qu'ils avoient prises contre leur Roy, & s'ils refusoient de luy rendre le respect & l'obéïssance qui luy estoient dûs. *Ibid.* *An. 942.*

En ce temps-là malgré l'ignorance & la corruption des mœurs qui regnoient par tout, malgré la conduite peu édifiante de plusieurs Papes qui remplirent en ce siécle la Chaire de S. Pierre; malgré l'affoiblissement de leur autorité dans Rome, il estoit resté en France une certaine impression de respect pour le S. Siége, & pour le Chef de l'Eglise qui y faisoit révérer tout ce qui venoit de sa part, & redouter extrémement ses excommunications. Les Evêques Suffragants de Reims que leur liaison avec le Comte de Vermandois faisoit paroistre les plus coupables, furent aussi les plus consternez des Lettres du Pape. Ils allérent trouver le Comte de Vermandois, luy marquérent leur inquiétude, le priérent de se soumettre au Roy, & de faire en sorte que le Prince Hugues (c'est la qualité que l'Historien contemporain donne à Hugues le Grand en cet endroit) se soûmist aussi; qu'il renonçast à l'hommage qu'il avoit fait au Roy de Germanie, & qu'il le fist de nouveau à son légitime Souverain. *Ibid.*

Le Comte de Vermandois qui avoit sçu que le Roy avoit envoyé à Rome pour implorer l'autorité du Pape, y avoit aussi depesché un Agent, pour demander la confirmation de l'élection de Hugues son fils à l'Archevêché de Reims, & le *Pallium*; & conséquemment qu'on déclarast nulle la nomination

ction d'Artaud, qui avoit esté nommé à cet Archevêché plusieurs années après l'élection de Hugues. Dans l'espérance d'une réponse favorable il pria les Evêques Suffragants de Reims d'avoir un peu de patience, & d'attendre ce que le Pape prononceroit sur la requeste qu'il luy avoit présentée, les asseûrant que la réponse du Pape ne tarderoit pas à venir.

Ibid. En effet l'Agent de Herbert arriva peu de temps après avec de nouveaux Légats, qui apportérent au Comte de Vermandois la confirmation de l'élection de Hugues dans l'Archevêché de Reims & le *Pallium*, & en mesme temps en faveur du Roy, une nouvelle jussion aux Seigneurs sous peine d'excommunication de le reconnoistre pour leur Souverain, & d'en asseûrer le Pape par des Envoyez exprès : que si la chose n'estoit pas executée à Noël, le Pape les déclaroit dès-là actuellement excommuniez.

Negociation de paix entre Louis & le Roi de Germanie. Durant que le Roy agissoit auprès du Pape, il faisoit aussi prier le Roy de Germanie, de cesser enfin de soutenir une cause aussi injuste que celle des Rebelles de France, & de luy accorder la paix & son amitié. Othon, soit par équité, soit par compassion, soit par le peu de fonds qu'il croyoit pouvoir faire sur les promesses du Comte de Vermandois & de Hugues le Grand, que la seule nécessité de leurs affaires avoit contraints de se donner à luy ; soit peut-estre à la sollicitation du Pape même, ne rejetta pas la proposition du Roy. Il voulut seulement que Guillaume Duc de Normandie pour qui il avoit beaucoup d'estime & d'amitié, fust le Médiateur de la paix.

Dudo. L. 3. Le Roy accepta volontiers cette condition, & envoya le Comte Rotgaire vers ce Duc, pour le prier de se charger de la médiation. L'Ambassadeur estant mort peu de temps après son arrivée auprès du Duc, le Roy alla luy-mesme trouver Guillaume à Roüen, où il fut reçu avec beaucoup de magnificence, & Guillaume Comte de Poitiers, & les principaux Seigneurs de Bretagne vinrent l'y salüer.

Flodoardi Chronic.

Ils partirent tous ensemble, & s'avancérent avec leurs Troupes vers la riviére d'Oise. Ils trouvérent tous les ponts de cette riviére rompus, & tous les batteaux enlevez par les ordres de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, qui estoient campez de l'autre costé de la riviére avec Othon nouveau Duc de Lorraine ; car le Roy de Germanie avoit ôté ce Duché à son frere Henry, à cause d'une nouvelle révolte.

On conclut une Tréve de deux mois. Ibid. An. 942. Quoi que les armées fussent ainsi en présence, la seule riviére entre deux, on pensa plus à faire la paix qu'à se battre. Chacun avoit de bonnes raisons d'y penser. La négociation commencée entre Loüis & le Roy de Germanie inquiétoit les Rebelles, & Loüis, si la guerre duroit, se voyoit en grand danger de perdre sa Couronne. On porta des paroles de part & d'autre, & enfin on conclut une Tréve de deux mois, à commencer depuis le quinziéme de Novembre. On se donna mutuellement des ôtages, un desquels fut le plus jeune fils du Comte de Vermandois, que l'on mit entre les mains du Roy. Le Duc de Normandie qui avoit apparemment tiré parole du Roy de Germanie, qu'il travailleroit sincérement à pacifier les choses, fit ensorte que les deux partis remissent tous leurs différends à l'arbitrage de ce Prince. C'est-pourquoy les deux Armées, c'est-à-dire, celle du Roy & celle des Rebelles mar-

marchant séparément, arrivérent vers les Montagnes de Vauge, en un lieu où le Roy de Germanie devoit se rendre. Dudo. L. 3.

Fin de la guerre civile. La réconciliation des deux Rois que le Duc de Normandie avoit déja fort avancée, fut bien-tost faite. Ils se virent, & se donnérent l'un à l'autre de grandes marques d'amitié. Ensuite le Roy de Germanie entreprit l'accommodement du Roy avec les deux Chefs des Rebelles. Il en vint aisément à bout, le Roy ne demandant autre chose de ces deux Seigneurs, sinon qu'ils rentrassent dans leur devoir, & qu'ils le reconnussent pour leur Souverain, à quoy ils se soûmirent, si-tost que le Roy de Germanie les eut dispensez du serment qu'ils luy avoient fait, en se donnant à luy. Les Evêques Suffragans du Diocése de Reims, qui estoient dans le mesme parti, firent les mesmes soûmissions, & le Roy de sa part, à la priere du Comte de Vermandois, rendit l'Evêché de Laon à Rodolfe, qu'il en avoit chassé, pour s'estre déclaré en faveur de ce Comte. On ne parla point de l'Archevêché de Reims, parce que le Pape y avoit confirmé Hugues fils du Comte de Vermandois. Ainsi finit cette guerre civile d'une maniére trop honorable aux Chefs des Rebelles, pour leur oster l'envie de recommencer, quand leur ambition ou leur intérest les y solliciteroit. Le Roy pour marquer au Duc de Normandie sa reconnoissance des bons offices qu'il luy avoit rendus en cette occasion, voulut qu'il tinst sur les Fonts de Baptesme à Laon le Prince son fils, qui luy estoit né l'année d'auparavant, & qui fut nommé Lothaire. Ce Duc ne joüit pas long-temps de la gloire d'avoir procuré à la France une paix si nécessaire. Sa mort tragique fut la suite d'une de ces petites guerres, qui se faisoient alors entre les Vassaux indépendemment du Souverain, & qui n'intéressoient que quelque Canton particulier du Royaume. Guillelm. Gemeticensis. L. 3.

Arnoul Comte de Flandres déclare la guerre au Comte de Ponthieu. Arnoul Comte de Flandres faisoit depuis long-temps des querelles à Herluin Comte de Ponthieu, dans le dessein d'étendre ses Etats aux dépens de ce voisin, moins puissant que luy. L'année d'après la conclusion de la paix, dont je viens de parler, il luy déclara la guerre, & alla mettre le siége devant Montreüil. Le Comte de Ponthieu qui relevoit immédiatement de Hugues le Grand, parce que ce Comté qui est aujourd'huy dans la Picardie, estoit alors du Duché de France, dont Hugues estoit en possession, luy envoya demander du secours, comme un Vassal à son Seigneur. *Ibid.* Cap. 10. An. 943.

Hugues, soit qu'il eust intérest à ménager le Comte de Flandres, soit par quelque autre raison, ne voulut point entrer dans ce différend, de sorte que Montreüil fut pris.

Le Duc de Normandie marche au secours du Comte de Ponthieu. Ibid. Le Comte de Ponthieu ainsi abandonné par celuy de qui il devoit estre soûtenu, eut recours au Duc de Normandie, qu'il trouva fort disposé à le secourir. En effet, ce Duc marcha au plustost vers Montreüil avec une Armée, l'assiégea, le prit d'assaut; & après l'avoir fourni de vivres à ses dépens, & en avoir augmenté les Fortifications, il le remit entre les mains du Comte, & puis s'en retourna à Roüen.

Arnoul aussi chagrin de cette perte, qu'irrité contre le Duc de Normandie, dissimula néanmoins sa colére; mais il estoit bien résolu de s'en venger de quelque maniere que ce pust estre. La guerre ouverte estoit le moyen le plus

plus honneste; mais il estoit trop dangereux pour le Comte de Flandres, le Duc de Normandie estant beaucoup plus puissant que luy, ainsi il prit celuy de la surprise & de la trahison. Il envoya des Ambassadeurs au Duc de Normandie, pour l'asseûrer de l'envie qu'il avoit d'entretenir la paix avec luy; qu'en sa considération il pardonnoit au Comte de Ponthieu tous les sujets de plaintes & de rupture qu'il luy avoit donnez, & qu'il iroit jusqu'à Roüen luy-mesme, pour luy demander son amitié, si la goute qu'il avoit aux pieds & aux mains luy permettoit de faire ce voyage; il le pria de vouloir bien prendre la peine de s'avancer sur la Frontiére des deux Etats, afin qu'ils pussent conférer ensemble, & couper pied à tous leurs différends.

Le Duc de Normandie qui souhaitoit passionnément la paix & plus que jamais, dans le dessein qu'il avoit formé de se donner tout-à-fait à Dieu, répondit aux Envoyez du Comte de Flandres de la maniére la plus capable de le satisfaire, & convint avec eux d'une tréve de trois mois, & que l'entrevûë qu'ils demandoient, se feroit à Péquigni sur la riviére de Somme au-dessous d'Amiens. Il s'y rendit au temps marqué avec un Corps de Troupes; le Comte de Flandres y vint aussi, & chacun se campa, l'un sur un bord de la Somme, & l'autre sur l'autre.

Ibid.

Arnoul fait assassiner le Duc de Normandie.

Dudo. L. 3.

Il y avoit une Isle au milieu de la riviére, à peu près à égale distance des deux bords; ce fut là qu'ils s'abouchérent. Le Duc de Normandie s'y fit accompagner par douze Chevaliers, ainsi qu'on en estoit convenu; & le Comte de Flandres pour témoigner combien il se fioit au Duc, n'en prit que quatre avec luy, se faisant soûtenir à cause de sa goute par deux de ses domestiques. Ils s'accordérent sans peine sur les articles qui faisoient la matiére de leurs différends; & après s'estre embrassez l'un l'autre, & s'estre donné mille marques d'une amitié sincére, ils se séparérent, & rentrérent dans leurs batteaux. Le Duc de Normandie en avoit deux. Il entra seul dans un, & les douze Chevaliers dans l'autre. Il n'eut pas plustost démaré, que les quatre Chevaliers du Comte de Flandres sortirent du batteau où ils estoient avec ce Comte, & firent entendre au Duc qu'ils avoient encore un mot à luy dire de la part de leur Maistre. Le Duc fait rapprocher le batteau & descend à terre, sans se défier de rien. Alors ces quatre scélérats ayant mis l'épée à la main, se jettérent sur luy, & le massacrérent à la vûë de ceux qui estoient dans l'autre batteau, & de Bérenger Comte de Rennes, d'Alain Comte de Dol, & de quantité de Seigneurs Normands, qui estoient sur le bord de la riviére, & qui voyant ainsi assassiner leur Prince, se désespéroient de ne pouvoir ni le secourir ni le venger.

Caractére du Duc de Normandie.

C'est ainsi que mourut Guillaume premier du nom Duc de Normandie, surnommé Longue-épée, parce qu'il en portoit toûjours une fort longue, proportionnée à sa taille & à la force extraordinaire de son bras, Prince également vaillant, sincére, droit & pieux. On trouva sur luy après sa mort une clef d'argent: c'estoit la clef d'un coffre qui estoit dans son cabinet, où il avoit un habit de Religieux, qu'il estoit résolu de prendre peu de temps après, s'il eust vécu, son dessein estant de passer le reste de ses jours dans l'Abbaye de Jumiéges, où l'Abbé luy avoit persuadé quelques mois auparavant de

Ibid.

ne

ne pas se retirer encore si-tost, comme il le souhaitoit. C'estoit un dessein qu'il avoit eu, estant encore jeune, & qu'il eust exécuté dès-lors, si le Duc son pere ne l'en eust empesché. Des inclinations si Chrétiennes & si religieuses ne l'empeschérent pas de gouverner son Etat avec autorité, & il fut non seulement aimé & estimé de ses Sujets, mais encore redouté de tous ses voisins. Tant de piété, de sagesse & de modération, joint à la fermeté du Gouvernement & à la bravoure dans un Prince, dont la Famille ne faisoit que de sortir d'un païs barbare & des ténébres du Paganisme, est un exemple digne de la réfléxion de l'Histoire, & de l'admiration de la postérité.

Il avoit fait un peu auparavant reconnoistre Richard son fils par les Seigneurs de Normandie & de Bretagne pour leur Souverain. Sa mort ne dimi- *Ibid. Cap. 8.* nua en rien la fidélité de ses Sujets envers sa Famille; mais Richard estoit encore tout jeune : c'est ce qui fit naistre l'espérance au Roy de réünir la Normandie à la Couronne, & il n'eut pas plustost appris la mort du Duc Guillaume, qu'il prit des mesures pour l'exécution de ce dessein.

Richard son fils lui succede.

Le jour mesme que le corps du Duc fut enterré à Roüen dans l'Eglise de Nostre-Dame, le Comte de Rennes, le Comte de Dol, les autres Seigneurs Bretons, & tous les Seigneurs Normands firent hommage à Richard, & le proclamérent Duc de Normandie : mais il falloit que pour luy asseûrer mieux la succession de son pere, le Roy de France, de qui le Duché de Normandie relevoit, luy en donnast l'investiture.

La maniére dont ce Prince avoit reçu la nouvelle de la mort du Duc, la douleur qu'il en fit paroistre, la résolution où il parut estre d'en tirer une juste vengeance, ne laissérent aux Normands aucun lieu de douter, qu'il n'eust pour le jeune Richard toutes les bonnes intentions qu'on pouvoit souhaiter. Il fit dire aux Seigneurs Normands qu'il vouloit délibérer avec eux de la maniére dont on puniroit un si horrible attentat,& qu'il iroit au plustost à Roüen pour cet effet.

Le Roi de France arrive à Rouen, & veut le faire enlever.

On l'y vit arriver avec beaucoup de joye, & il y fut reçu avec tous les honneurs qui luy estoient dûs. Il se fit d'abord amener le jeune Duc, qu'il embrassa en versant des larmes, & en plaignant tendrement la mort de son pere. Il le fit manger à sa table & coucher dans son appartement. Le lendemain le Gouverneur du petit Prince vint avec luy prendre congé du Roy, *Dudo. L. 3.* pour le remener au lieu où il demeuroit ordinairement, le Roy luy dit qu'il vouloit le retenir encore auprès de luy ce jour-là. Le jour suivant le Gouverneur estant revenu faire le mesme compliment au Roy, il en reçut une pareille réponse, & en parut inquiet. Enfin le lendemain le Roy ayant de nouveau refusé de le luy rendre, il eut peine à se contenir, & marqua au Roy assez franchement ses soupçons. Le Roy luy répondit d'une maniére brusque, qu'il ne le luy demandast plus, qu'il aimoit cet enfant, & qu'il vouloit l'avoir toûjours auprès de sa personne.

Ce qui excite une grande émeute dans la Ville.

Le Gouverneur ayant communiqué la chose à quelques autres Seigneurs, le bruit se répandit dans la Ville, que le Roy vouloit se saisir du jeune Duc, & se rendre ensuite maistre du païs. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la sédition. La populace s'amasse, les Habitans des Fauxbourgs entrent dans *Ibid.*

la Ville & grossissent la troupe; & ayant obligé quelques Seigneurs de prendre les armes & de se mettre à leur teste, ils viennent comme pour assiéger la maison où le Roy estoit logé, criant qu'ils feroient périr les parjures & le Roy mesme, s'il ne leur rendoit leur Duc.

Le Roy surpris de cette émeute qui s'estoit faite tout à coup, & se voyant en un extrême danger, envoya sur le champ à Bernard Général des Troupes de Normandie, pour le prier de venir à son secours, & de ne le pas abandonner à la fureur d'une populace mutinée. Bernard que la conduite peu sincére de ce Prince avoit choqué, luy fit réponse que la populace estoit si animée, qu'il ne pouvoit l'aller joindre, sans s'exposer à estre tué luy-mesme; & qu'il luy conseilloit de faire tout son possible pour détromper & pour adoucir le peuple: que c'estoit tout ce qu'il y avoit de mieux à faire dans une conjoncture si périlleuse.

Le Roi, pour l'appaiser, remet le jeune Duc entre les mains des Bourgeois. Ibid.

Ce fut une nécessité pour le Roy de suivre ce conseil. Il parut donc tenant le petit Duc entre ses bras, & harangua les Bourgeois, les asseûra que c'estoit sans raison qu'ils estoient entrez en défiance; que ce n'estoit que par amitié pour le feu Duc, & par tendresse pour l'enfant, qu'il l'avoit retenu auprès de luy, & qu'il estoit prest de le leur remettre entre les mains. Ces paroles arrestérent la violence; mais ils voulurent que sur le champ on leur rendist le Prince; ce qui ayant esté fait, chacun se retira.

Le Roy délivré du péril, délibéra avec les Comtes & les Evêques François qu'il avoit avec luy, sur ce qu'il avoit à faire. Ils luy dirent qu'estant avec peu de monde enfermé dans une Ville à la merci d'un peuple irrité, il devoit s'en tirer au plustost; qu'il falloit appeller Bernard, Rodolfe & Anslec (c'estoient les trois Seigneurs préposez pour gouverner pendant la minorité du Duc) & tascher de les gagner, & de leur persuader qu'il n'avoit jamais eu que des intentions trés-droites & trés-avantageuses pour le jeune Duc.

Il se plaint de l'insulte qui lui avoit été faite.

Le Roy suivant cet avis fit venir les trois Ministres: il se plaignit à eux de l'insulte que le peuple luy avoit faite: il leur demanda ce qu'il devoit attendre de leur fidélité & de leur autorité pour la seûreté de sa personne, & leur protesta qu'il n'avoit jamais prétendu faire violence ni à leur Duc ni à eux.

Le Général Bernard prit la parole, & dit au Roy qu'il ne devoit pas estre surpris de ce qui estoit arrivé; que la maniére dont il avoit parlé au Gouverneur du Duc y avoit donné lieu; que ce tumulte n'auroit point de suite, pourvu qu'il voulust agir luy-mesme avec franchise, & faire ce qu'on s'estoit attendu qu'il feroit quand on l'avoit vu venir à Roüen, & qui consistoit à recevoir l'hommage du Duc, & à luy confirmer la possession du Duché de Normandie & de tout ce que son pere & son ayeul avoient tenu des Rois de France; que par là il s'attacheroit le cœur de toute la Nation, & qu'elle seroit toûjours preste à le servir en toutes occasions & contre tous ses ennemis.

Ibid.

Le Roy repartit que ç'avoit toûjours esté là son dessein, & qu'il les prioit d'assembler au plustost le peuple pour la cérémonie de l'hommage.

Ber-

Bernard & ses deux Collégues ravis de cette résolution du Roy, donnérent incessamment leurs ordres pour cette importante action, qui devoit mettre authentiquement leur Prince en possession de l'héritage de ses peres. Les sermens se firent de part & d'autre sur les Reliques des Saints; & après que Richard & ses Ministres eurent juré fidélité au Roy comme à leur Seigneur & Souverain, le Roy jura pareillement qu'il le maintiendroit dans la possession du Duché de Normandie; qu'il le défendroit contre tous, & il obligea les Evêques & les Comtes François, qui l'accompagnoient, à faire aussi le mesme serment.

Il reçoit l'hommage de Richard, & lui confirme la possession du Duche de Normandie.

Le peuple passa alors d'une extrémité à l'autre, & au lieu des imprécations qu'il avoit faites contre le Roy, tandis qu'il avoit cru qu'on vouloit enlever le Duc, ce ne furent que bénédictions & acclamations de toutes parts. Les soupçons mesmes des Ministres se dissipérent. Le Roy profita de cette disposition & de la joye publique, & leur fit de nouveau la proposition d'élever le jeune Duc à sa Cour, où il auroit une éducation beaucoup meilleure, plus noble, & plus digne de sa naissance, & il sçut si bien les tourner là-dessus, qu'ils y consentirent.

Ibid.

Quelque vûë que le Roy eust en cela, l'affaire estoit pour luy d'une très-grande importance. Le Duc estoit un ôtage pour toute la Nation; par là il la tenoit au moins en bride, & l'empeschoit de soûtenir désormais les rebelles de France, & de se liguer avec les ennemis de l'Etat.

Il sortit de Roüen avec Richard, seulement pour quelques jours, & se conduisit à Evreux, où il luy fit faire hommage par les peuples de ce Canton-là, qui estoit du Duché de Normandie, & rendre par-tout de grands honneurs.

Estant retourné à Roüen, il gagna le cœur des Normands, par la déclaration qu'il leur fit du dessein qu'il avoit de punir sévérement la mort du Duc Guillaume. „ Je n'auray point de repos, dit-il à ceux qu'il avoit assemblez „ sur ce sujet, que je n'aye fait une justice exemplaire de l'attentat commis „ contre la personne du Duc, que vous aimiez comme vostre pere, & que „ je chérissois comme mon meilleur ami. Cette douleur nous est commu- „ ne à vous & à moi : il faut que nous agissions tous de concert, & que nous „ tirions ensemble vengeance de ce crime. Je m'en vais à Laon assembler „ mon Armée, qui sera composée de François & de Bourguignons; que les „ Troupes de Normandie se tiennent prestes pour me joindre, & nous signa- „ lerons à l'envi nostre zéle en cette occasion ". Il leur dit qu'il avoit résolu de commencer par le siége d'Arras, d'entrer après la prise de cette Place, dans le milieu de la Flandre, d'en raser toutes les Forteresses, & de poursuivre le Comte à toute outrance en quelque part qu'il se retirast. Après avoir concerté tout ce qui regardoit cette expédition avec les Seigneurs qui avoient assisté à ce Conseil, il partit de Roüen, & marcha du costé de Laon avec le jeune Duc.

Il declare qu'il a dessein de punir la mort du Duc Guillaume.
Ibid.

Cependant le Comte de Flandre prévoyant bien les suites de cette liaison étroite du Roy & des Normands, se mit en devoir de détourner le coup qui l'alloit perdre. Il envoya des Ambassadeurs au Roy avec de riches présens, & un renouvellement d'hommage, & lui protesta que si ses infirmitez le luy eussent permis, il seroit venu en personne le saluer.

Le Comte de Flandre lui envoie des Ambassadeurs pour détourner le coup.
Ibid.

Le Roy les reçut d'une maniére, qui ne dut pas leur faire espérer un bon succès de leur Ambassade. Il leur parla avec une extrême indignation de l'assassinat du Duc de Normandie, & les asseûra qu'il ne demeureroit pas impuni. Ils eurent le front de luy dire que la chose s'estoit faite sans l'ordre du Comte, & que c'estoit l'effet d'une haine particuliere des quatre Chevaliers, qui avoient autrefois esté maltraitez par le Duc; que le Comte vouloit bien s'en rapporter à son jugement & à celuy des Seigneurs François, & mesme à la preuve du feu; qu'il luy feroit livrer ceux qui avoient fait un coup si détestable; qu'en un mot, il s'offroit à tout, pourvu qu'il ne fust ni condamné ni puni, sans avoir esté entendu.

Discours des Ambassadeurs au Roi.

Le fait estoit si certain, & la perfidie du Comte si notoire, que s'ils n'avoient eu rien de plus efficace que ces frivoles défenses, ils ne devoient pas espérer de réüssir; mais la colére des Princes est aisée à fléchir, & leur justice se laisse aisément corrompre, quand il s'agit des intérests d'autruy, & qu'on sçait les prendre par les leurs propres. Les Ambassadeurs le voyant ferme dans la résolution d'aller punir le Comte, luy dirent: „ Seigneur, quand il seroit aussi certainement coupable que vous le croyez, que vous ont fait ses

Ibid.

„ peuples dont vous avez juré la ruine? Vous n'avez qu'à paroistre avec les „ forces que vous avez, le païs vous sera tout ouvert, & vous y allez mettre „ tout à feu & à sang, sans que personne vous résiste. Le Comte de Flan„ dre tout criminel que vous le supposez, vous est parfaitement soûmis: non „ seulement il vous promet une fidélité entiére comme vostre Vassal; mais il „ vous fait offre de toutes ses forces & de toutes ses finances contre tous vos „ ennemis. Il s'offre de plus, si vous ne voulez pas le perdre, à faire une „ chose qui n'est plus en usage depuis long-temps parmi les Vassaux de vostre „ Couronne, c'est de lever dans son Comté tous les tributs en vostre nom, „ & de les faire passer dans vostre Epargne. Mais, Seigneur, ajoûtérent„ ils, de qui prenez-vous la cause en main avec tant de chaleur? c'est d'une „ Nation qui depuis plus d'un siécle désole vostre Royaume par ses brigan„ dages, qui s'est emparée d'une des meilleures parties de vostre Domaine, „ qui a voulu tout récemment vous faire périr à Roüen. Si nous osions vous „ donner un conseil de la part de nostre Maistre, dont la prudence n'est pas „ la moindre vertu; ce seroit de profiter de l'occasion de la mort du Duc „ Guillaume, pour vous remettre en possession de la Normandie, & vous „ faire restituer par le petit-fils de Rollon, ce que son ayeul obigea par force „ le Roy vostre pere de luy céder. Vous avez le jeune Duc en vostre puis„ sance, est-il de la politique d'un Prince aussi sage que vous de manquer une „ si belle conjoncture? Comptez sur les Flamans, pour vous servir en cette „ conqueste, autant que vous pouvez compter sur vos François & sur vos „ Bourguignons.

Loüis paroit s'adoucir, & renvoye cette affaire à son Conseil.

Ce discours ébranla le Roy, & réveilla ses premieres idées & ses premieres espérances. Il parut s'adoucir, & dit qu'il écoûteroit son Conseil sur toute cette affaire. C'estoit ce que les Ambassadeurs avoient espéré, & ce qu'ils avoient le plus souhaité; car la pluspart des Ministres de ce Prince estoient pour eux, gagnez par l'argent que leur avoit fait donner le Comte de Flandre.

dre. Ainſi quand il propoſa l'affaire dans ſon Conſeil, tous les avis tournérent du coſté de la clémence, le plus ſévére fut qu'il ne falloit rien précipiter, & que puiſque le Comte de Flandre ſe ſoûmettoit au jugement du Roy, il ſeroit contre l'ordre de ne pas entendre ce qu'il vouloit alléguer pour ſa juſtification. Enfin touchant l'article de la Normandie, il fut réſolu de bien garder le Duc, & de n'omettre rien, pour empeſcher qu'on ne l'enlevaſt. On ne mit pas néanmoins ce jeune Prince en priſon : il ne parut pas meſme pendant quelque temps qu'on euſt plus d'attention qu'à l'ordinaire à le garder. Mais un jour en l'abſence du Roy, un des Gouverneurs de Richard l'ayant fait monter à cheval & mené hors de Laon à la chaſſe de l'Oiſeau, il en fut ſévérement réprimandé, & eut défenſe luy & tous ceux qui avoient quelque part à l'éducation du Duc, de le mener jamais hors de la Ville ſans la permiſſion expreſſe du Roy. Le Gouverneur vit bien par là que ſon Maiſtre eſtoit priſonnier ; il le fit ſçavoir ſecretement à Roüen aux Seigneurs qui gouvernoient la Normandie, & qui ſe doutoient déja de quelque choſe, depuis qu'ils avoient vu avorter l'expédition de Flandre. *Ibid.*

Ils en furent bien plus convaincus encore, lorſqu'ils ſçûrent que le Roy & Hugues le Grand de concert avec luy ſollicitoient quelques Seigneurs Normands de leur faire hommage comme à leurs Seigneurs immédiats. Il y en eut qui le firent en effet, & dont les uns ſe donnérent au Roy, & les autres à Hugues : & meſme comme celuy-ci revenoit d'une expédition contre des Normands Payens, qui avoient nouvellement débarqué en France, & l'avoient battu dans une rencontre, Evreux luy fut livré par intelligence ; mais le Roy l'obligea de luy céder cette Place. De-là le Roy vint à Roüen, & défit en chemin un Capitaine Normand, qui après avoir embraſſé la Religion Chrétienne, s'eſtoit fait de nouveau Payen, & ſollicitoit ſa Nation, & meſme le jeune Duc, à ſuivre ſon exemple. Il avoit de plus taſché de ſurprendre le Roy dans une embuſcade ; mais enfin il fut tué. *Il entreprend de réünir la Normandie à la Couronne.* Flodoard. Chronic.

Ce Prince ayant ou gagné ou intimidé les Normands, ne gardoit plus guéres de meſures avec eux, juſques-là qu'il mit un Gouverneur François à Roüen, qui fut Herluin Comte de Ponthieu. Ainſi tout ſe diſpoſoit peu à peu à la réünion de ce Duché à la Couronne.

Le Roy agiſſoit alors avec d'autant plus de liberté en cette affaire, qu'il ſe trouva en ce temps-là défait d'un homme, qui auroit pu le plus traverſer ſes deſſeins, pour peu que les Normands euſſent ſçu l'engager à les ſervir ; je parle de Herbert Comte de Vermandois, que ſes révoltes continuelles, ſes trahiſons & ſes perfidies ont rendu ſi fameux dans l'Hiſtoire des Régnes précédens. Il mourut cette année-là. Il eut en mourant de ſi grands remords de conſcience ſur la trahiſon qu'il fit à Charles le Simple, qu'à chaque moment il répétoit ces paroles en ſoûpirant : *Nous eſtions douze qui trahimes le Roy.* Il laiſſa pluſieurs enfans de ſa femme ſœur de Hugues le Grand ; ſçavoir, Albert Comte de Vermandois, Odon ou Eudes Comte de Ham & de Chaſteau-Thierri, Robert Comte de Troyes, Herbert Comte de Meaux, & Hugues Archevêque de Reims. *Mort de Herbert Comte de Vermandois.* An. 943. Glaber. L. 1. c. 3.

Ce dernier avoit eſté la principale occaſion des guerres que ſon pere ſoûtint *Le Roi confirme à Hu-*

gues le Grand le Duche de France, & le fait Duc de toute la Bourgogne. Fiodoard. Chronic.

tint si long-temps, pour le maintenir en possession de l'Archevêché de Reims. Herbert ne fut pas plustost mort, qu'Artaud l'Archevêque déposé, vint trouver le Roy, pour le prier de le rétablir & de chasser Hugues. Le Roy le luy promit ; & en effet Artaud avec le secours que luy donnérent les Seigneurs de sa Famille, s'empara d'une Place nommée Hautmont. Le Roy fit aussitost attaquer Mouson, qui appartenoit pareillement à Hugues ; mais ses Troupes en furent repoussées. Hugues fit sa paix peu de temps après avec le Roy, aussi-bien que ses freres, par le moyen de Hugues le Grand leur oncle, & d'Othon Duc de Lorraine, & il demeura Archevêque, moyennant quelque dédommagement qu'il donna à son compétiteur. Hugues le Grand acheva aussi de réconcilier le Comte de Flandre avec le Roy. Luy-mesme reçut de nouvelles marques de la faveur de ce Prince, qui luy fit tenir sur les Fonts de Baptesme une fille qui venoit de luy naistre, & luy donna, ou plustost luy confirma le Duché de France. De plus il le fit Duc de toute la Bourgogne, dont il ne possédoit auparavant qu'une partie. On ne sçauroit dire si c'estoit par amitié, par estime, ou par crainte que le Roy élevoit si fort Hugues le Grand. Mais il est certain qu'il ne pouvoit rien faire, qui fust davantage contre les régles de la politique. Ces deux Duchez, de la maniere dont les Seigneurs possédoient alors leurs Governemens où ils estoient absolus, rendoient Hugues beaucoup plus puissant que le Roy mesme, & c'estoit un acheminement à ce qui arriva un peu plus de quarante ans après, lorsque le fils de Hugues enleva la Couronne au fils de ce Prince.

Quelque raison que le Roy eust d'en user de la sorte, Hugues ne faisoit paroistre guéres de reconnoissance pour tant de bienfaits. L'intention du Roy estoit de se l'attacher pour se rendre plus redoutable à ses ennemis & à ses autres Vassaux, & sur tout aux fils du défunt Comte de Vermandois, qui n'étoient pas plus soûmis à leur Souverain, que leur pere l'avoit esté ; mais dès que ce Prince entreprenoit quelque chose contre eux, aussi-tost Hugues prenoit leur parti, sous prétexte qu'il estoit leur oncle : c'est ce qu'il fit encore peu de temps après qu'il eut esté fait Duc unique de Bourgogne.

Ibid.

Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs places. Flodoard. Chronic.

Le Roy alla faire un voyage en Aquitaine, pour y recevoir l'hommage de ses Vassaux, dont un des principaux estoit Raymond Prince de Languedoc, ainsi que nostre Historien l'appelle, & Comte de Toulouse. Celuy-ci & les autres Seigneurs d'au-delà de la Loire n'entreprenoient rien contre le Roy, parce qu'il leur laissoit faire tout ce qu'ils vouloient chez eux. A son retour, mécontent des fils du Comte de Vermandois, il se saisit de quelques-unes de leurs Places, & entre autres d'Amiens, qu'il donna au Comte de Ponthieu. Ils firent quelques représailles de leur costé. Hugues après avoir conclu la paix avec les Normands, qui avoient fait une course dans son Gouvernement, vint se joindre à ses neveux, & fit tout ce qu'il put pour mettre Othon Roy de Germanie dans leurs intérests.

An. 944. *Ibid.*

Le Roy de France ayant pénétré le dessein de Hugues, ne manqua pas d'envoyer des Ambassadeurs à Othon, qui d'abord les reçut très-bien, & traita fort froidement les Envoyez de Hugues ; mais un d'entre eux nommé Manassés fit si bien en racontant à Othon certains discours injurieux, que le Roy, à

à ce qu'il disoit, avoit tenus de luy, qu'il l'irrita contre ce Prince, & obtint de luy un ordre à tous ses Vassaux ou Sujets qui se trouveroient dans les Troupes du Roy de France, de s'en retirer au plustost, sous de griéves peines. La chose néanmoins n'eut point d'autres suites: Othon ne s'estant point voulu autrement déclarer ni pour un parti ni pour l'autre.

L'affaire de Normandie estoit celle que le Roy avoit alors le plus à cœur, & il ne feignit point de rechercher encore l'amitié de Hugues, pour l'engager à le seconder dans la résolution qu'il avoit prise, de reünir ce Duché à sa Couronne. Les Normands estoient en guerre avec les Bretons. Bérenger Comte de Rennes, & Alain Comte de Dol s'estant broüillez ensemble, avoient chacun tasché de les attirer dans leur parti: & eux sous prétexte de mener du secours à ces Comtes, estoient entrez en Bretagne en ennemis, avoient pris Dol & ravagé tout le païs. Les Bretons indignez de cette conduite peu sincére, s'estoient réünis entre eux, & avoient donné bataille aux Normands avec avantage. Les Normands avoient eu leur revanche, & la Bretagne estoit en proye & aux Normands de Normandie, & à d'autres qui estoient nouvellement arrivez du Nord.

Il recherche l'amitie de Hugues.

Ibid.

La conjoncture estoit favorable pour le Roy, les meilleures Troupes du Duché estant occupées en Bretagne. Il vint donc en Normandie avec une Armée nombreuse, ayant pour ses Lieutenans Généraux le Comte de Flandre & le Comte de Ponthieu. Les Normands qu'on ne ménageoit plus, & qui se voyoient attaquez à force ouverte, avoient fait avancer des Troupes du costé d'Arques au païs de Caux, par où le Roy venoit. Le Comte de Flandre les attaqua avec l'avant-garde de l'Armée qu'il commandoit, & les mit en déroute; de sorte que Roüen qui s'estoit révolté contre le Roy, consterné de cette défaite, luy ouvrit ses portes.

Il entre en Normandie avec une Armée.

Ibid.

Tandis qu'il avançoit vers Roüen, il avoit fait passer la Seine à une partie de son Armée bien au-dessous de cette Ville, sous le commandement de Hugues le Grand, qui suivi de plusieurs Seigneurs Bourguignons, porta le ravage par-tout, & alla assiéger Bayeux. Le Roy luy avoit promis de luy donner cette Place, en cas qu'il voulust luy aider à subjuguer toute la Province. Mais ce Prince ayant esté reçu à Roüen sans résistance, & voyant que les Seigneurs Normands commençoient à se laisser gagner par la douceur, luy envoya ordre de lever le siége; ce qui le chagrina fort. Il avoit encore sur le cœur, d'avoir esté obligé par le Roy à luy céder Evreux l'année précédente. Il n'en fallut pas davantage pour le faire rompre de nouveau; mais enfin le Roy après avoir trompé les Normands, en enlevant leur Duc, fut leur dupe à son tour, de la maniere que je vais dire.

Hugues rompt de nouveau avec le Roi.

An. 944.

Ibid.

Si-tost que Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie se fut apperçu qu'on en vouloit à la liberté de son Maistre, il résolut de le sauver à quelque prix que ce fust. Richard n'avoit pas alors plus de neuf ou dix ans; mais il estoit déja capable de connoistre son malheur & le danger de son Etat, & de contribuer par un peu de discrétion & d'adresse, aux moyens de se tirer de sa captivité. Il contrefit le malade, il se plaignoit beaucoup, comme s'il eust senti de grandes douleurs, il refusoit de manger, & il affecta pendant

Dudo. L. 3.

quelques jours toutes les maniéres d'une personne, que le mal mettoit en grand danger de sa vie.

Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie le sauve dans une botte de foin.

Soit que Hosmond fust luy-mesme le Medecin du Duc, soit que celuy qui le voyoit en cette qualité fust d'intelligence avec Hosmond, on crut à la Cour & dans la ville de Laon, où le Roy demeuroit ordinairement alors, que Richard estoit fort malade; & il ne paroissoit pas qu'on s'en mist fort en peine. Les personnes que le Roy avoit chargées de garder le Duc, croyant la maladie telle qu'on la publioit, en devinrent plus négligens à observer ce qui se passoit à son égard, & c'est ce que le Gouverneur avoit prétendu. Un soir voyant l'appartement du Duc sans Gardes, il se déguisa en Palefrenier, prit le petit Duc, le lia dans une grosse botte de foin, le chargea sur ses épaules, passa en cet équipage au travers de la Ville sans qu'on le reconnût, & alla hors du Fauxbourg prendre des chevaux qui l'attendoient. Il picqua du costé de Senlis à toutes jambes, & arriva la mesme nuit au Chasteau de Couci. C'étoit un lieu de seûreté; parce qu'il appartenoit à Bernard Comte de Senlis, oncle de Richard.

Hosmond laissa là le Duc pour le faire reposer, & continua sa course jusqu'à Senlis, où Bernard fut fort surpris de le voir arriver, & bien réjoüi d'apprendre que son neveu estoit délivré de sa prison, & en lieu d'asseûrance.

Le Comte de Senlis & Hugues le Grand s'interessent pour ce Prince.

La premiere chose que fit le Comte Bernard, fut d'aller sur le champ à Paris trouver Hugues le Grand, qu'il sçavoit estre broüillé avec le Roy : il le conjura de prendre Richard sous sa protection, & de vouloir contribuer de son autorité au rétablissement du jeune Prince dans son patrimoine.

Ibid.

Il trouva Hugues en une très-favorable disposition. Ce Seigneur fut le premier à déclamer contre la mauvaise foy de Louïs, d'en avoir usé ainsi envers le fils d'un Prince qui n'avoit esté malheureusement assassiné, que pour luy avoir esté trop attaché, & fit serment à Bernard sur les Reliques des Saints de le servir de tout son pouvoir.

Le Comte fort satisfait de sa négociation, alla de Paris à Couci avec une grosse escorte, & après avoir donné mille marques de tendresse au jeune Richard, l'amena à Senlis.

Le Roi veut qu'on le lui rende.

Ibid.

Le Roy cependant fort chagrin de cette fuite, qui ne luy laissoit que la honte de son procedé peu sincére sans aucun profit, écrivit à Hugues le Grand, pour l'engager à contraindre le Comte de Senlis comme son Vassal, à luy rendre le Duc. Mais Hugues luy répondit nettement, qu'il ne vouloit point se mesler de cette affaire.

Rebuté de ce costé-là, il écrivit au Comte de Flandre pour le prier de le venir voir; & ils se trouvérent en un lieu qu'il luy avoit marqué en Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roy le danger où ils seroient l'un & l'autre, si Hugues se liguoit contre eux avec les Normands & les Bretons, & qu'il ne falloit rien épargner pour le regagner. Il faut, ajoûta-t-il au Roy, que vous lui promettiez de luy céder la basse Normandie, pourvu qu'il vous aide à vous saisir de la haute.

Ibid.

Offres qu'il fait à Hugues

Suivant ce conseil le Roy envoya quelques Evêques à Hugues pour luy pro-

proposer une entrevûë, l'asseûrant qu'il seroit content de luy. Hugues partit de Paris & rencontra le Roy au Bourg de Croix vers Compiégne. Le Roy le conjura par le zéle qu'il devoit avoir pour sa Patrie, de ne point perdre l'occasion qui se présentoit d'exterminer les Normands en France, & de les chasser d'un païs qu'ils avoient usurpé; que c'estoit un ennemi domestique admis par force dans le sein de l'Etat, dont il falloit se défaire pour le salut du Royaume, & en mesme temps il luy fit offre de le mettre en possession du Comté d'Evreux, de luy donner le Comté de Bayeux, & de tout ce qui étoit au delà de la Seine depuis Roüen jusqu'à la Mer. *gues pour le gagner.*

Hugues dont tout le but estoit son agrandissement & celuy de sa Famille, oublia les sermens qu'il venoit de faire au Comte de Senlis, & promit au Roy tout ce qu'il voulut aux conditions proposées. *Hugues promet au Roi tout ce qu'il veut.*

Le Comte de Senlis un des plus adroits hommes de son temps, & qui estoit alerte sur cette affaire, ayant esté parfaitement informé du détail de ce Traité, alla trouver Hugues, & luy fit connoistre qu'il sçavoit tout. Il luy représenta l'indignité de cette conduite, & le tort qu'elle faisoit à sa réputation dans le monde, & enfin la dureté & l'injustice qu'il y avoit, à opprimer un enfant contre la foy de tant de Traitez & de tant de Sermens faits à la face de toute la France. *Ibid.*

Hugues le voyant si bien instruit, luy avoüa franchement qu'il s'estoit laissé gagner par le Roy, & qu'il lui estoit impossible de reculer après les avances qu'il avoit faites; mais il luy fit entendre en mesme temps, qu'il ne devoit pas beaucoup s'inquiéter de cet engagement qu'il avoit pris avec le Roy; qu'ils avoient de si fréquentes occasions de se broüiller ensemble, que cette union ne seroit pas de longue durée, & qu'enfin il aimeroit toûjours beaucoup mieux voir le Duc maître de la Normandie que le Roy.

Le Comte de Senlis ayant ainsi pénétré les sentimens secrets de Hugues, se retira assez content, & fit part de tout à Bernard surnommé communément le Danois, un des trois dont j'ay parlé qui avoient l'administration des affaires de Normandie durant la minorité du Duc. Ils convinrent ensemble de tenir à l'extérieur une conduite toute opposée, & que tandis que l'un en Normandie paroistroit tout dévoüé aux interests du Roy, l'autre feroit ouvertement tout ce qu'il pourroit pour luy susciter des ennemis; qu'ils affecteroient de ne se point voir l'un l'autre; & qu'ils se communiqueroient leurs desseins par des gens de confiance qu'ils s'envoyeroient mutuellement, & que chacun en sa maniére feroit tout son possible pour surprendre le Roy, & l'engager dans quelque mauvais pas. Ainsi toute leur application estoit à tromper, & à trahir ce Prince. *Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roi.*

Le Comte de Senlis ne fut pas plustost retourné chez luy, qu'il se ligua avec Herbert Comte de Meaux, avec Hugues Archevêque de Reims, & avec Thibaut Comte de Chartres, pour faire des courses sur les Terres du Roy. Ils prirent & brûlérent quelques Chasteaux, & s'emparérent de Compiégne. Le Roy estoit alors à Roüen, pour empescher que l'évasion de Richard n'y causast quelque révolte. Il fut obligé par cette diversion d'en partir, & vint avec une partie des Troupes de Normandie dans le Vermandois, *Trêve entre le Roi & le Comte de Senlis.* *Flodoard. Chronic.*

 qu'il

qu'il mit au pillage ; & s'estant fait joindre par le Comte de Ponthieu, par un Corps de Milices du Comte de Flandre, & par Artaud Archevêque de Reims déposé, dont la Famille estoit puissante dans le païs, il vint mettre le siége devant Reims, où il se fit de fréquentes sorties & des attaques assez sanglantes. Hugues le Grand néanmoins, & Théotilon Archevêque de Tours ayant offert leur médiation au Roy & à l'Archevêque Hugues, il se fit une Tréve de quelques mois, & on se retira de devant la Place le quinziéme jour du siége.

Ibid.

Le Roi s'avance vers Rouen.

Le Roy après la conclusion de la Tréve retourna en Normandie avec Herluin Comte de Ponthieu, & entra dans le païs de Caux, où il fit le dégast, à cause que les Normands durant qu'il estoit occupé du costé de Reims, avoient fait des courses dans le Duché de France ; & d'autant qu'il crut que les Habitans de Roüen y avoient eu part, il s'avança vers cette ville-là pour l'assiéger, en cas qu'elle fit difficulté de luy ouvrir ses portes. Mais Bernard le Danois continuant toûjours dans sa dissimulation, envoya au devant de luy pour l'asseûrer de l'obéïssance de la Ville, & le prier de faire cesser les hostilitez, puis que tout estoit soûmis à son obéïssance.

Dudo. L. 3.

Le Roy reçut avec joye ces nouvelles marques de soumission, & cependant Hugues le Grand avoit marché avec une Armée dans le Comté de Bayeux. Quand le Roy fut proche de Roüen, Bernard le Danois accompagné de quantité de Seigneurs Normands, & suivi de tout le Clergé en Procession le vint recevoir hors de la Porte Beauvoisine, & luy fit ce compliment.

Compliment que lui fait Bernard le Danois.

„ Roy invincible, dont nous avons tant de fois expérimenté la bonté & la „ sincérité, nous avons perdu nostre Duc que nous aimions tendrement ; „ mais nostre perte est réparée, puisque nous avons maintenant un Roy pour „ nous commander, nous vous serons fidéles ; mais agréez que pour marque „ de nostre fidélité, nous vous fassions une plainte sur une chose que vous „ avez faite, & qui est entiérement contre vos intérests, que nous regardons „ maintenant comme les nostres. Vous avez donné une partie du Duché de „ Normandie à Hugues qui est le plus dangereux ennemi que vous ayez, & „ celuy que vous devez le plus craindre, & nous apprenons qu'il est allé avec „ une Armée pour se saisir du Comté de Bayeux. C'est, Seigneur ce que „ nous avons peine à comprendre. Vous avez avec vous une Armée peu con- „ sidérable, en comparaison de la sienne que vous avez augmentée de vingt „ mille hommes de la vostre. Vous luy abandonnez le Comté de Bayeux & „ le Cotentin, qui de tout temps ont fourni à nos Ducs les plus braves Sol- „ dats & les meilleures testes de leur Conseil. C'est avec les Troupes de ce „ païs-là, que le feu Duc Guillaume vous conduisit au travers de la France „ jusqu'aux frontiéres du Roy de Germanie pour traiter de la paix avec luy. „ Ce sont les Milices du Bessin & du Cotentin qui ont jusqu'à présent gardé „ cette Capitale ; c'est de ce païs-là que nous viennent la pluspart de nos vi- „ vres : estes-vous donc résolu de nous livrer aussi à Hugues, afin qu'il se ré- „ volte plus seûrement contre vous, & qu'ensuite il nous oblige à quitter le „ païs & à retourner dans le Nord. Si ce malheur arrive, la France „ n'en sera pas mieux ; car nous n'y retournerons que pour y aller chercher

„ du

„ du fecours, & nous l'amenerons si nombreux, que la France ne sera ni à „ vous ni à Hugues.

Le Roy fut agréablement surpris de ce compliment, où il paroissoit en mesme temps de la soumission, de l'affection & du zéle pour ses intérests & pour son service. Il en témoigna beaucoup de satisfaction, & donna ensuite toute sa confiance à Bernard le Danois.

Il envoya par son conseil, ordre à Hugues de sortir du Comté de Bayeux, & d'en retirer toutes les Troupes Françoises. Hugues fut surpris de cet ordre quand on le luy signifia, & ayant paru réveur ; Voila, dit-il, un tour des deux Normands ; il parloit de Bernard dit le Danois, un des Administrateurs du Duché de Normandie, & de l'autre Bernard Comte de Senlis, qui estoit de la Maison des Comtes de Vermandois ; mais tout dévoüé au Duc de Normandie, & frere de sa mere.

Hugues sort du Comté de Bayeux par ordre du Roi.

Ibid. Et Flodoar-di Chronic. ad an. 944.

Il obéit néanmoins quoi qu'avec chagrin ; car il espéroit se mettre en possession du Comté de Bayeux, pour voir ensuite quel parti il prendroit. Il reprit le chemin de Paris ; mais il envoya au Roy faire de sa part de grandes plaintes, de ce qu'il luy ôtoit sans raison un don qu'il luy avoit fait de luy-mesme, & sans qu'il le luy eust demandé. Le Roy luy répondit qu'il n'avoit pu faire autrement, & que les Seigneurs Normands l'avoient supplié de ne les faire dépendre de personne que de luy-mesme.

Le Comte de Senlis averti de ce qui s'estoit passé alla voir Hugues à Paris, & le pria de se souvenir de la parole qu'il luy avoit donnée. Ce que le Roy vient de faire, luy dit-il, vous délivre de tout engagement, & il ne tiendra plus qu'à vous désormais d'exécuter la promesse que vous m'avez faite avec serment, de vous déclarer en faveur du Duc Richard.

Il est sollicité de se déclarer en faveur du Duc Richard.

Hugues luy répondit, j'en suis content ; mais que pourray-je faire, puisque toute la Nation Normande, & tout le Duché se soumettent entiérement au Roy.

Il ne faut pas qu'il conte là-dessus, repartit Bernard, laissez passer encore quelque temps, & il aura plus d'affaires qu'il n'en pourra démesler. *Ibid.*

Ce n'estoit pas sans fondement qu'il parloit de la sorte ; car Bernard le Danois de concert avec quelques autres Seigneurs Normands de ceux qui paroissoient les plus attachez au Roy, avoit envoyé sécretement au païs du Nord, vers un Prince nommé Haigrolde parent de Richard, pour l'informer de la captivité de ce jeune Duc, & pour l'inviter à venir se joindre avec ses Compatriotes de France, afin de le tirer de prison, & le remettre sur le Trône de son pere, l'asseûrant que s'il ne se pressoit, le Roy de France alloit s'emparer de tout le Duché, & asservir les Normands ou les chasser hors du Royaume. Sur cela Haigrolde avoit promis d'équiper incessamment une nombreuse Flotte, & d'estre au plustost avec une armée considérable en Normandie.

En effet le Roy estant parti de Roüen, où il croyoit avoir tout mis en estat de ne rien craindre, & estre fort seûr de l'attachement des Seigneurs Normands, apprit à Laon que la Flotte de Haigrolde avoit moüillé à l'embouchûre de la riviére de Dive en basse Normandie, & que tout le Cotentin &

Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une Flote.

Dudo. Loc.

 le cit.

& le Comté de Bayeux sçachant qu'il venoit au secours de Richard, s'estoient déclarez pour luy.

C'estoit Bernard le Danois & les autres Seigneurs Normands de Roüen, qui avoient donné cet avis au Roy avec beaucoup d'empressement, en le conjurant de venir avec son armée se mettre à leur teste contre ce nouvel ennemi.

Le Roi marche avec son armée contre ce nouvel ennemi.

Ibid.

Le Roy ne tarda pas, & arriva peu de jours après à Roüen avec le Comte de Ponthieu & de nombreuses Troupes.

Haigrolde de concert avec ceux qui trahissoient le Roy, luy fit proposer une entrevûë, pour luy exposer les raisons qui l'avoient fait venir du Nord en France, & les prétentions qu'il avoit. Le Roy le voulut bien, & pour ne pas laisser entrer Haigrolde plus avant, il s'avança luy-mesme jusques sur la riviére de Dive.

Les deux armées se campérent sur le bord de cette riviére; celle d'Haigrolde du costé de la basse Normandie, & celle du Roy du costé de Roüen.

Ibid.

Le jour que se devoit tenir la Conférence, on vint dire au Roy, environ trois heures après le Soleil levé, que les ennemis traversoient la riviére, & que les Troupes du Comté de Bayeux & du Cotentin estoient déja presque toutes passées. Le Roy aussi-tost monte à cheval, & met son armée en bataille.

Conference entre le Roi & Haigrolde.

Haigrolde n'auroit pas fait cette démarche qui tenoit de l'insulte, s'il n'avoit eu plus d'envie de combattre, que d'entrer en négociation. Le Roy cependant dissimula : & quand les deux Armées furent rangées de part & d'autre, ils s'avancérent luy & Haigrolde avec peu de monde dans le milieu du champ de bataille, à égale distance de leurs armées.

Haigrolde avoit donné ordre à plusieurs de ses gens disposez en divers endroits, de faire insulte à quelque Soldat de l'armée Françoise pendant la Conférence, & de charger les François sans tarder, dès que la querelle seroit engagée.

Herluin Comte de Ponthieu qui n'estoit pas loin du Roy, fit sans y penser naistre luy-mesme l'occasion que les Normands cherchoient. Parmi les Soldats de Haigrolde, il en reconnut un qu'il avoit vu autrefois, il l'appella & s'entretint avec luy, l'interrogeant sur les avantures de sa vie, & sur l'état de sa fortune. Après qu'il luy eut parlé quelque temps, le Soldat s'estant retiré à sa troupe, on luy demanda qui estoit ce Seigneur François qui luy avoit parlé si familiérement. Il répondit que c'estoit le Comte de Ponthieu. C'est le Comte de Ponthieu, reprit alors un d'entre eux, quoy celuy dont nostre Duc Guillaume prit la querelle contre le Comte de Flandres, & qui a esté par là la cause de sa mort? il ne faut pas qu'il le porte plus loin, & à l'instant il se détache de son escadron avec quelques-uns de ses camarades, vient fondre sur le Comte de Ponthieu qui ne pensoit à rien moins, & le tuë sur la place de plusieurs coups.

Ce qui donne lieu à un combat dans lequel les

Aussi-tost les François qui estoient auprès du Comte mettent l'épée à la main & donnent sur ces assassins. Ce commencement de combat fit cesser la Conférence, & les deux Rois se retirérent chacun dans leur armée. Comme les

les Normands se tenoient prests au signal, ils donnérent de tous costez sur les François qui ne s'attendoient point du tout à cette perfidie. On se battit avec beaucoup de fureur de part & d'autre; mais enfin les Normands profitant de l'avantage que la surprise leur donna d'abord sur les François, les poussérent & les mirent en déroute. Il y eut dix-huit Comtes tuez sur la place, & un très grand nombre de Soldats.

François sont mis en déroute.

Haigrolde qui ne vouloit pas que le Roy luy échapast, couroit par tout, criant qu'on le prist sans le tuer. Il le reconnut parmi les fuyards & s'attacha à luy. Par malheur pour le Roy la bride de son cheval avoit esté coupée de quelque coup de sabre, de sorte qu'il n'en estoit plus le maistre. Haigrolde l'atteignit & le saisit. Il le mit entre les mains de quelques-uns de ses Officiers pour le conduire au Camp, & s'en alla achever la défaite d'un reste de Cavalerie qui faisoit encore résistance.

Le Roi est pris par Haigrolde. *Ibid.* Flodoard. Chronic. ad an. 945.

Ceux qui estoient chargez de garder le Roy ne voulurent pas perdre leur part du pillage, & eurent moins d'attention qu'il ne falloit sur leur prisonnier. Il prit son temps & s'estant emparé d'un de leurs Chevaux, il gagna la campagne du costé de Roüen; mais il tomba en chemin entre les mains d'un Soldat de Roüen mesme, qui le reconnut, & qui ayant saisi la bride de son cheval, l'arresta. Le Roi n'avoit point d'armes & ne put se débarasser du Soldat, qui l'obligea l'épée à la main à se laisser mener où il voulut. Ce Prince luy fit cependant de si grandes promesses s'il vouloit luy sauver la liberté & la vie, qu'il l'engagea à le mener luy-mesme jusqu'à Laon par des routes écartées.

Il a le bonheur de se sauver. *Ibid.*

Bernard le Danois qui avoit conduit toute l'intrigue de la trahison, au désespoir de l'évasion du Roy, le fit chercher par tout, & envoya ordre à tous les Ports & à tous les passages de la riviére de Seine de ne laisser passer personne qui ne fust bien connu, & d'arrester tous les François qui se présenteroient. Il alla promtement à Roüen, & envoya encore de là de tous costez sur tous les chemins, pour tascher de découvrir la route que le Roy avoit prise.

Le Soldat qui conduisoit le Roy se trouva fort embarrassé, & l'ayant amené jusques auprès de Roüen, ne voulut point le cacher dans sa maison; il le mit dans une Isle de la Seine, jusqu'à tant que ceux qui le cherchoient désespérant de le trouver, le crûssent ou mort ou sauvé, & laissassent les passages libres. Mais je ne sçay comment on eut quelque soupçon de ce Soldat, surquoy Bernard, à tout hazard, envoya visiter chez luy; & quoy qu'on n'eust rien trouvé, on ne laissa pas de saisir ses meubles, sa femme, ses enfans, ses chevaux, avec menace de confisquer tout ce qu'il avoit, s'il ne disoit ce qu'il sçavoit de la fuite du Roy de France.

Ibid.

Le Soldat intimidé se jettant aux pieds de Bernard pour luy demander sa grace, confessa qu'il sçavoit bien où estoit le Roy, & qu'il le luy remettroit entre les mains. On alla à l'Isle, d'où on l'amena à Roüen, & il y fut mis en prison par ceux-là mesmes qu'il avoit cru jusques alors estre entiérement à luy. Aussi-tost Bernard le Danois dépescha un Courier à Bernard Comte de Senlis, pour luy annoncer que le Roy estoit arresté. Celuy-ci monta sur le champ à cheval, & vint à Paris apprendre cette nouvelle à Hugues le Grand, qui

Il est repris, & mis en prison. *Ibid.*

qui n'en parut point du tout fasché. * Il dit au contraire que c'estoit un coup de la justice de Dieu, qui avoit puni l'infidélité dont ce Prince avoit usé envers le jeune Duc, en le retenant prisonnier pour envahir ses Etats. Et comme le Comte de Senlis le pria de se souvenir de la promesse qu'il luy avoit faite, de contribuer de tout son pouvoir à remettre Richard en possession de son Duché, je vous renouvelle la mesme promesse, luy dit-il, & je vous jure qu'il ne sera point parlé de la délivrance du Roy, que luy-mesme, tous les Evêques de France, tous les Comtes, & tous les Abbez n'ayent confirmé par serment la possession du Duché de Normandie à Richard. C'est ainsi que cet homme qui avec la qualité de Sujet, estoit plus Roy que le Roy mesme, décidoit du sort de son maistre.

La Reine Gerberge ne peut point obtenir de secours du Roi de Germanie son frere.

La nouvelle de la défaite & de la prison du Roy ayant esté portée à la Reine Gerberge, la jetta dans une étrange consternation. Elle envoya au Roy de Germanie son frere, pour le prier de ne la pas abandonner, & de venir au plustost avec une armée assiéger Roüen, & obliger les Normands à luy rendre le Roy son mari; mais Othon qui n'avoit jamais fort aimé Loüis, la refusa, disant que le Roy avoit eu tort d'arrester le jeune Duc, dont le pere avoit péri pour le service de la France; qu'il méritoit la disgrace qu'il s'estoit attirée; que pour luy il n'avoit point de raison de faire la guerre aux Normands, & qu'il ne vouloit point se broüiller avec eux.

Elle s'adresse à Hugues le Grand.

D'autre part Hugues Archevêque de Reims profitant de l'occasion, alla avec des Troupes assiéger Hautmont que le Roy luy avoit enlevé, en faveur de son Compétiteur & prit la Place. Ainsi la Reine destituée de tout secours, fut obligée, malgré qu'elle en eust, d'avoir recours à Hugues le Grand, qui voyant bien qu'on seroit contraint de revenir à luy, se tenoit fort en repos dans son Duché.

Ibid.

La Reine vint le trouver à Paris, accompagnée d'un grand nombre d'Evêques, pour luy demander son appui & sa protection dans le malheur de sa Famille. Hugues la reçut avec beaucoup de civilité & d'honneur, la retint plusieurs jours avec luy, & luy promit d'agir auprès des Seigneurs Normands pour la délivrance du Roy.

Pendant ce temps-là Haigrolde parcouroit toute la Normandie, & reprenoit toutes les Places dont les François s'estoient emparez, y mettoit garnison Normande, & faisoit faire aux Peuples serment de fidélité à Richard.

Ibid.

Hugues le Grand ayant fait venir le Comte de Senlis, l'envoya à Bernard le Danois, pour le prier de faire une Assemblée des Seigneurs Normands à S. Clair sur la riviére d'Epte, qui séparoit les Terres de France d'avec la Normandie; & promit de s'y rendre luy-mesme avec plusieurs Evêques, pour traiter de la paix & de la liberté du Roy. On s'y trouva de part & d'autre au jour marqué.

L'unique proposition que fit Hugues, fut de demander la liberté du Roy. Les Normands dirent qu'ils le rendroient, à condition que le Roy luy-mesme, les Seigneurs François, les Evêques & les Abbez confirmassent avec serment la possession de la Normandie à Richard & à tous ses Successeurs, & que c'estoit par-là qu'il falloit commencer.

Hu-

Hugues repartit qu'il ne convenoit guéres à un Roy, tandis qu'il estoit prisonnier, de confirmer la possession d'un Etat à celuy qui le tenoit en sa puissance; qu'il falloit le relascher, & qu'on donneroit des ôtages pour le reste.

Les Seigneurs Normands après avoir délibéré entre eux, dirent à Hugues, qu'ils faisoient si grand fonds sur sa parole, que sans peine ils acceptoient sa proposition; mais qu'ils demandoient pour ôtages les deux fils du Roy, quelques-uns des Officiers de sa Maison, & deux Evêques. Hugues s'y accorda, & dit qu'il alloit envoyer sur le champ demander à la Reine ses deux fils. Elle ne put se résoudre à les donner; mais enfin après plusieurs disputes sur ce sujet, les Seigneurs Normands se relaschérent, & se contentérent qu'on leur donnast le cadet nommé Carloman, & on y fit consentir la Reine. Le petit Prince qui estoit encore au berceau, fut mis entre les mains des Normands, avec Hildegaire Evêque de Beauvais, & Guy Evêque de Soissons, & quelques autres François. Le Roy en mesme temps fut rendu à Hugues, à condition qu'au jour dont on estoit convenu, on se rassembleroit sur la riviére d'Epte, afin que ce Prince y reçût les hommages du Duc de Normandie, en luy donnant l'investiture de son Duché: ce qui ne se fit cependant que l'année suivante, par la perfidie de Hugues le Grand, qui après avoir tiré le Roy d'une prison, le fit rentrer dans une autre. Il le livra à Thibaut Comte de Chartres, qui le renferma & le tint prisonnier comme le Comte de Vermandois avoit fait Charles le Simple pere de ce Prince.

Le Roi est délivré de sa prison par un Traité, & renfermé dans une nouvelle.
Ibid.
Et Flodoard di Chronic.
Dudo. L. 3.

An. 945.

Ibid.

Ces Seigneurs, comme je l'ay déja remarqué diverses fois, vouloient bien avoir un Roy, mais un Roy qui n'eust nulle autorité sur eux. A en juger par la suite de nostre Histoire, le Roy outre ses Maisons Royales, auprès desquelles insensiblement il s'estoit formé des Villes, comme à Compiegne, par exemple, n'avoit point en France de Places un peu considérables dont il fust le Maistre, excepté Laon, Ville forte qu'il avoit ôtée au feu Comte de Vermandois. De là il tenoit en bride les Seigneurs de cette Maison, & quelques autres. Hugues le Grand & le Comte de Chartres complotérent pour luy ôter encore cette Ville-là; & ce fut pour l'obliger à la ceder qu'on le mit en prison. Ce Comte de Chartres dont je parle, est celuy qui dans nos Histoires a le surnom de Tricheur, * ou de Trompeur. Il estoit selon nos Généalogistes, fils d'un Seigneur Normand nommé Gerlon, parent de Rollon ou Robert premier Duc de Normandie.

* Fallax.
Glaber. L. 3. c. 2. Sainte Marthe. T. 1. p. 240.

L'indignité de ce procedé choqua extrêmement le Roy de Germanie, & Edmond Roy d'Angleterre proche parent du Roy. Le premier ne voulut point voir Hugues le Grand qui estoit venu jusqu'en Lorraine pour le saluer; l'autre l'envoya prier fortement de mettre le Roy en liberté. Hugues luy donna des paroles générales, l'asseûrant qu'il assembleroit sur cela les Seigneurs de France; mais il estoit le maistre de ces sortes d'Assemblées Enfin le Roy ne fut point délivré de prison, qu'il n'eust cedé Laon, que Hugues donna au Comte de Chartres, & il fallut que la Reine qui n'avoit jamais voulu en sortir pendant la prison du Roy, se résolût à livrer cette Place.

D'où il ne peut sortir qu'en cedant Laon, qui est donné au Comte de Chartres.
Ibid.

An. 946.

Après cette cession Hugues le Grand vint à la teste de tous les Seigneurs,

faire au Roy de nouveaux hommages, & le reconnoistre tout de nouveau pour son Souverain; cérémonies qui ne coûtoient rien à ces Seigneurs, & qui ne donnoient pas au Roy plus d'autorité.

Dudo. L. 3. La premiere chose à quoy l'on pensa ensuite de la délivrance de ce Prince fut à terminer l'affaire de Normandie. On prit un jour avec le Duc pour se trouver sur la riviére d'Epte. Le Roy y vint avec Hugues le Grand & une grande suite de gens de guerre. Le Duc y parut de l'autre costé de la riviére pareillement avec un bel équipage. Une chose pouvoit faire de la peine, & donner lieu au Roy de ne pas tenir le Traité, si estant fatigué d'une guerre qui luy avoit si mal réüssi, il n'eust voulu sincérement la paix; c'est que le petit Prince Carloman son fils qu'il avoit donné en ôtage l'année précedente estoit mort à Roüen; mais il s'en tint au Traité de S. Clair.

Il confirme à Richard tout ce qui avoit été cedé à Rollon son Ayeul.

Le Roy jura donc sur les Reliques des Saints qu'il cedoit & confirmoit à Richard tout ce qui avoit esté cedé à Rollon son Ayeul, & que ni le Duc, ni ses successeurs ne devroient pour tout ce païs-là service qu'à Dieu seul, & que si quelqu'un osoit jamais attaquer les droits du Duc ou de ses successeurs, le Roy seroit toûjours prest à leur donner du secours; les Evêques, les Seigneurs & les Abbez François qui estoient là presens firent le mesme serment. Le sens de ces paroles du serment, que le Duc ne devroit service qu'à Dieu seul, estoit qu'il ne seroit point obligé comme les autres Vassaux, à fournir des Troupes au Roy dans ses guerres; de sorte que toute la sujétion du Duc de Normandie fut réduite au simple hommage, & outre cela on luy ceda encore quelques Terres.

Additamenta ad Guillelm. Gemetic.

Dès que ce Traité fut conclu, les Seigneurs Normands & Bretons vinrent rendre leurs hommages au Duc comme ses Vassaux, & luy promirent fidélité en guerre, secours & service *, & le conduisirent de là à Roüen en grande pompe, où les Habitans le reçûrent avec des acclamations & des marques extraordinaires de joye proportionnées à la douleur qu'ils avoient eûë de sa captivité. Pour ce qui est du Roy Haigrolde, après avoir si glorieusement rétabli son parent, il remonta sur sa Flotte avec ses Soldats, & retourna en Dannemarc.

* Fidem militationis, auxilii & servitii.

Ibid. an. 946.

Hugues le Grand propose aux Ministres du jeune Duc, de le marier avec sa fille.

Jusqu'alors Hugues le Grand avoit occupé la premiere place en France sans envie; sa haute naissance, ses grandes qualitez, son adresse à s'attacher les Seigneurs en augmentant leur pouvoir, leur autorité, leur consideration, & sur tout leur indépendance du Souverain, l'avoient fait regarder sans peine de tous les Grands comme leur Chef, qui travaillant à sa propre grandeur, prenoit soin en mesme temps de celle de ses amis; mais la violence qu'il fit au Roy en le mettant en prison, pour le contraindre à luy ceder la Ville de Laon, en choqua plusieurs, leur fit craindre qu'il ne cachast de plus hauts desseins, & qu'il n'aspirast au Trône. Ils n'auroient pas voulu d'un Maistre de ce caractére, qui leur paroissoit trop habile, & trop capable de les dominer plus qu'ils ne le vouloient. Mais ce soupçon fut infiniment augmenté, par une démarche que fit Hugues aussi-tost après le rétablissement du Duc de Normandie, & sans la participation du Roy. Il proposa aux Ministres

Ibid. de ce jeune Duc de lui faire épouser sa fille nommée Emma, & de faire

re dès-lors le mariage, quoy que ni l'un ni l'autre ne fussent pas encore en âge nubile.

Il est neanmoins difficile de deviner, si le projet de ce mariage fut ou l'effet, ou la cause de la grande défiance que le Roy, le Comte Flandres, & quelques autres Seigneurs conçûrent contre Hugues; ce qui paroist indubitable par toute la conduite de ce Seigneur, c'est qu'il pensoit depuis longtemps à remettre la Couronne dans sa Famille, & que rien n'estoit plus capable de luy faciliter l'execution de ce dessein, que la liaison étroite qu'il prenoit avec le Duc de Normandie.

Il s'y prit comme il falloit pour y réüssir; il fit venir à Paris Bernard Comte de Senlis, oncle du Duc de Normandie, & luy fit une confidence, vraye ou fausse des intrigues, qui, disoit-il, se tramoient contre ce jeune Prince. Il luy dit qu'on l'avoit déja tenté plusieurs fois, afin de l'engager dans une Ligue qu'on vouloit tout de nouveau former contre le Duc de Normandie pour le dépoüiller de son Etat, & qu'il n'avoit jamais voulu rien écouter là dessus; qu'Arnoul Comte de Flandres estoit un ennemi opiniastre & irreconciliable de la Maison de Richard; qu'après qu'il avoit fait assassiner le feu Duc de la maniére la plus cruelle & la plus lâche, on devoit tout appréhender de luy; que c'estoit un esprit artificieux, fourbe, entreprenant, qui ne se rebutoit de rien, qui animoit éternellement le Roy contre la Nation Normande; qu'il sollicitoit le Roy de Germanie, le Duc de Lorraine, & qu'insensiblement il viendroit à bout d'unir ces Princes avec luy, pour exterminer les Normands en France; que le Duc de Normandie n'avoit point d'azile, & ne pensoit point à s'en procurer; que s'il estoit attaqué, personne ne s'interesseroit à sa défense, & qu'étant seul il succomberoit; que pour luy il sçavoit de bonne part, que le Roy ne pouvoit oublier sa prison de Roüen, & la trahison que les Normands luy avoient faite; que toute son application estoit à chercher les moyens seûrs de s'en venger, & qu'ainsi le Duc devoit profiter des avis & des lumiéres qu'on luy donnoit.

Moyens qu'il emploia pour y réüssir. Ibid.

Le Comte de Senlis dit sur cela à Hugues qu'il sçavoit par experience, combien il estoit bien intentionné pour Richard; mais qu'il le prioit de luy suggérer quelques moyens particuliérs de se précautionner contre ses ennemis, & de luy marquer avec qui il luy seroit le plus avantageux de faire alliance.

Avec moy, repartit Hugues, vous connoissez ma puissance qui est plus grande que celle du Roy, & le crédit & l'autorité que j'ay sur l'esprit des Grands. Si le Duc veut unir ses intérests avec les miens, il n'a rien à appre-hender; & moy par cette liaison je deviendray plus redoutable à ceux, qui me craignent plus qu'ils ne m'aiment, & je seray plus en estat de rompre toutes les factions qui pourroient se former contre le Duc de Normandie. J'ay une fille à peu près de mesme âge que luy, je la luy offre en mariage: ce sera le noeud de nostre union. Pensez-y; mais si la chose a à se faire, il faut qu'elle se concluë au plustost, afin qu'on n'ait pas le temps de la traverser. Le Comte de Senlis agréa fort cette proposition; il n'eut pas de peine à la faire goûter aux Ministres du Duc, & la chose se fit.

La proposition est goûtée, & le mariage se fait.

Ibid.

Le Roy & le Comte de Flandres ayant appris cette nouvelle, en furent fort

Le Roi & le Comte de

Flandres en sont fort inquiets. Ibid.

forts inquiets, & eurent une entrevûë sur ce sujet au Comté de Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roy ce qu'ils avoient tous deux à craindre de cette nouvelle union; que les Normands en vouloient au Comté de Flandres, pour venger la mort de leur Duc; que Hugues tendoit à se faire Roy; qu'il vouloit recouvrer le Trône qu'il avoit manqué à la mort de Robert son pere; qu'il ne tarderoit pas à commencer la guerre; qu'il estoit important de le prévenir & de s'asseûrer de quelques ressources; qu'il falloit à quelque prix que ce fust gagner Othon Roy de Germanie; que Henry pere de ce Prince fut celuy à qui Charles le Simple après la perte de la bataille de Soissons, avoit eu recours se voyant abandonné de tous les François; que Henry accourut aussi-tost à son secours, & qu'il auroit rétabli les choses, si la perfidie du Comte de Vermandois qui arrêta le Roy prisonnier, luy en eût laissé le temps; que Charles pour engager Henry dans son parti, luy avoit abandonné le Royaume de Lorraine; qu'Othon en estoit le maistre; mais qu'il souhaittoit qu'on fist une renonciation entiére aux droits que les Roys de France prétendoient toûjours y avoir; qu'en faisant cette renonciation il le mettroit entiérement dans ses interests, & qu'il ne falloit pas hésiter davantage à la faire dans la conjoncture présente; que si par le secours d'Othon il pouvoit conquérir la Normandie, un des plus excellens païs de France, & en chasser les Normands, il seroit bien dédommagé de la Lorraine.

Ligue entre le Roi de France & Othon Roi de Germanie.

Le Roy goûta fort les expediens & les raisons proposées par le Comte de Flandres. La Reine qui estoit sœur d'Othon luy écrivit de pressantes lettres sur ce sujet, & le Comte de Flandres fut chargé luy-mesme de négocier cette Ligue. Il y réüssit, & le Traité fut fait à condition de la renonciation aux droits sur la Lorraine. Othon promit d'entrer incessamment en France avec une très-grosse armée, dont l'employ seroit de ravager d'abord tout le Duché de Hugues jusqu'à Paris, & d'attaquer Paris mesme, s'il y avoit lieu de le faire avec quelque esperance d'y réüssir.

Leurs armées se joignent. Flodoard. Chronic.

En effet Othon passa peu de temps après le Rhin, & entra en France avec cent mille hommes, menant avec luy le jeune Conrad Roy de Bourgogne qu'il élevoit à sa Cour, & dont il estoit le Tuteur. Le Roy vint avec son Armée au devant de luy, & le joignit vers Cambrai. Ils eurent d'abord la pensée d'assiéger cette Place; mais le Comte de Chartres, à qui Hugues en avoit donné le Gouvernement, l'avoit si bien fortifiée, qu'après qu'ils l'eurent reconnuë, ils en jugérent l'attaque trop hazardeuse; ainsi ils tournérent du costé de Reims où l'Archevêque Hugues, neveu de Hugues le Grand s'estoit renfermé, résolu de la bien défendre.

Ils forment le siége de Reims, qui se rend en peu de jours. Ibid.

Le siége en fut formé, & on le poussa avec toute la vigueur possible, de sorte qu'en moins de trois jours l'Archevêque se voyant très-pressé, & ayant esté sommé de se rendre, demanda qu'il luy fust permis de parler à quelques Seigneurs de l'armée du Roy qui estoient de ses parens, & on le luy permit.

Il leur dit qu'il avoit souhaité de leur parler comme à ses parens & à ses amis, pour leur demander conseil, sur ce qu'il avoit à faire dans la conjoncture embarrassante où il se trouvoit; s'il n'y avoit point lieu à quelque accommo-

de-

dement, & si le Roy estoit résolu de luy oster son Archevêché. Ils luy répondirent qu'ils sçavoient les intentions des deux Rois, qui estoient de faire donner incessamment l'assaut à la Place; qu'ils vouloient qu'il en sortist; qu'en vain ils employeroient leurs priéres pour la luy conserver, & que s'il se laissoit forcer, le dessein des deux Rois estoit de luy faire crever les yeux, pour le mettre hors d'estat de continuer ses révoltes & les désordres qu'il causoit dans la Champagne. *Ibid.*

Il rentra dans la Ville après ces fâcheuses réponses, & les communiqua à ceux qui la défendoient avec luy. La résolution fut prise de se rendre, & il en sortit le troisiéme jour du siége. L'Archevêque Artaud qui en avoit esté chassé quelques années auparavant, n'avoit pas manqué de se trouver au Camp. Il rentra dans la Place, & le Roy le fit rétablir dans le Siége de cette Eglise, par Robert Archevêque de Tréves, & par Frédéric Archevêque de Mayence, qui avoient suivi Othon dans cette expédition. An. 946.

Après cette conqueste qui leur coûta peu de temps & peu de monde, ils s'avancérent du costé de Paris, ayant laissé la Reine dans Reims, pour maintenir la Place dans le parti du Roy. Ce fut alors qu'ils commencérent à ravager tout le Duché de France. Hugues n'avoit pas assez de Troupes pour tenir la campagne contre les deux armées Royales, & les Normands de leur costé qui appréhendoient qu'elles ne tournassent vers la Normandie, n'osérent dégarnir leur païs. *Ils ravagent le Duché de France.*

Les deux Rois mirent le siége devant Senlis; mais la Place étant très-fortifiée & défenduë par de braves gens, qui leur tuérent beaucoup de Soldats dans quelques sorties, ils ne jugérent pas à propos de s'y arrêter. *Ibid.*

Othon auroit eu quelque envie d'assiéger Paris; mais le Comte de Flandres luy représenta que la Ville estant de tous costez entourée de la Seine, c'estoit une entreprise qu'il ne falloit pas tenter, & qu'il valloit mieux descendre en Normandie. Dudo. L. 3.

C'estoit beaucoup plus sa haine contre les Normands & contre leur Duc, que la raison qui le faisoit parler de la sorte; car il haïssoit autant le fils qu'il avoit haï le pere, & sçavoit qu'il en estoit luy-mesme fort haï: mais Othon avoit peine à s'engager si avant. Le Comte de Flandre pour l'y déterminer, l'asseura qu'il avoit des avis certains que Roüen estoit dans la consternation, & que dès que les Habitans sçauroient que l'Armée seroit en marche pour les assiéger, ils viendroient apporter leurs clefs. *Et descendent en Normandie.*

On marcha donc jusqu'à la riviére d'Epte, qui séparoit les Terres de France d'avec celles de Normandie; & le lendemain on passa la riviére d'Andelle, à trois ou quatre lieuës de Roüen, sans que les Bourgeois en apportassent les clefs, comme le Comte de Flandre l'avoit promis. *Ibid.*

Othon à la priére du Roy & du Comte de Flandre, fit un détachement considérable de ses meilleurs Soldats, la pluspart Saxons, sous la conduite d'un de ses neveux, jeune homme plein de feu & de courage; luy permit de s'avancer jusqu'auprès de Roüen, & de charger les Troupes Normandes, s'il les trouvoit hors de la Ville. *Othon fait un détachement considérable, qui est battu. Ibid.*

Il en rencontra en effet quelques-unes qu'il attaqua, & qui ne tinrent pas

 de-

devant luy, il les poussa jusqu'à la Ville, & espera entrer avec eux par la Porte Beauvoisine, jusqu'où il les poursuivit l'épée dans les reins: mais cette fuite estoit un stratagéme pour engager les Saxons. Les Murailles & les Tours voisines de la Porte parurent tout à coup remplies d'Archers aussi bien que les fossez, & en mesme temps la Porte de la Ville ayant esté ouverte, il se fit une nombreuse sortie, que les Saxons soutinrent d'abord assez bien; mais accablez de tous costez de fléches, & chargez en mesme-temps l'épée & le javelot à la main par ceux de la sortie, ils furent obligez de plier. Le neveu d'Othon qui les commandoit, fut tué sur le Pont de la Porte de plusieurs coups d'épée & de lance. Il y en eut beaucoup de pris, qui furent menez dans la Ville, & assez peu retournérent rejoindre l'Armée.

Il va faire ses devotions dans l'Eglise de S. Ouen. Ibid.

Le Roy de Germanie fort chagrin de ce mauvais succès, s'estant avancé sur une des hauteurs voisines de la Place pour en considérer la situation, demanda à ses Ingénieurs, s'il y avoit moyen d'empescher la communication de la Ville avec la campagne du costé de la Seine. Ils luy répondirent que la chose estoit impossible, à cause de la largeur de la riviére, & du flux & reflux qui s'y faisoit deux fois par jour, & qui y estoit très-grand aux nouvelles & aux pleines Lunes. Dès-lors il résolut en luy-mesme d'abandonner cette entreprise; mais ce Prince qui avoit beaucoup de piété ne voulut pas manquer d'aller faire ses priéres dans l'Eglise de Saint Oüen, qui est aujourd'huy bien avant dans la Ville, & qui estoit alors hors des Murailles. Il en fit demander la permission au Duc de Normandie qui estoit dans la Place. Le Duc la luy accorda volontiers. Il y alla avec quelques Evêques & quelques Ducs de sa Nation, & y fit de fort beaux présens.

Il tient Conseil de guerre, & propose de livrer le Comte de Flandre à Richard. Ibid.

Othon après y avoir fait ses dévotions, tint Conseil de guerre avec les principaux de ceux qui l'avoient suivi. Il leur exposa l'état des choses; qu'il s'estoit laissé engager par le Roy de France & par le Comte de Flandre à venir jusqu'à Roüen, pour ne s'en retourner, selon toutes les apparences, qu'avec perte d'une partie de ses gens & de sa réputation; qu'il ne voyoit pas comment il pourroit s'y prendre pour forcer la Ville ou pour l'affamer; que les Habitans avoient le costé de la riviére tout-à-fait libre, pour recevoir des vivres & du secours tant qu'ils en auroient besoin, & il leur demanda leur avis sur les moyens de retirer son Armée du milieu d'un païs ennemi, où il appréhendoit qu'on ne luy coupast les vivres, & où dans la retraite, il seroit harcelé de toutes parts. Il ajoûta qu'il luy estoit venu une pensée, qu'il n'avoit pas voulu exécuter sans la leur communiquer; c'estoit de faire au moins une Tréve avec le Duc Richard, & de l'acheter au prix de la teste du Comte de Flandre, qui pour satisfaire sa seule passion, l'avoit trompé luy & le Roy de France, sur des espérances chimériques, que la Ville se rendroit, & luy mettroit le Duc entre les mains, pour l'immoler comme son pere à sa haine & à sa vengeance; qu'il estoit certain que le Traité seroit bien-tost conclu, s'il proposoit seulement au Duc de luy livrer le Comte de Flandre.

Précautions de ce Comte.

Tous d'une voix conclurent à lever le siége le plustost qu'il seroit possible; mais ils représentérent à Othon que le moyen qu'il proposoit luy feroit tort dans le monde, & estoit indigne d'un grand Prince comme luy: que les

les Généraux tascheroient de marcher avec précaution jusques au-delà de la riviére d'Epte, & que les Milices de la basse Normandie n'estant pas encore assemblées, on pourroit se retirer sans un fort grand danger, pourvu qu'on le fist incessamment. On s'en tint là, & il fut résolu de décamper le jour suivant. Mais le Comte de Flandre ayant eu avis, je ne sçay par quelle voye, du dessein que le Roy de Germanie avoit formé contre luy, prit ses précautions d'une maniére qui pensa perdre toute l'Armée.

Il donna secretement ordre à toutes ses Troupes de se tenir prestes à marcher vers le minuit, & dès que le Soleil fut couché, il fit charger tous ses bagages dans son quartier, & se mit en marche avec le moins de bruit qu'il luy fut possible. Mais il n'en put pas faire si peu, qu'on ne l'entendist d'une partie des autres quartiers. On vint donner avis aux deux Rois qu'on entendoit dans les chemins proches du Camp, marcher de la Cavalerie & des Charrois, & que cela avoit tout l'air d'un Corps d'Armée, qui venoit au secours de Roüen. Il n'en fallut pas davantage pour répandre la terreur, & en mesme temps le désordre dans le Camp. Les Soldats n'écoûtoient plus de commandement, & chacun songeoit à s'enfuïr, sans sçavoir pourtant de quel costé. *Fuite de l'armée des deux Rois. Ibid.*

Le tumulte du Camp fut entendu de la Ville, où l'on appréhenda aussi la surprise. On fit prendre les armes à toute la Soldatesque, on en borda les remparts de tous costez, & on s'attendit à un assaut pour la pointe du jour; mais on fut bien surpris de voir qu'on ne pensoit dans le Camp qu'à s'enfuïr; que tout y estoit en tumulte; que les Campagnes estoient pleines de gens qui fuyoient à toutes jambes, sans que personne les poursuivist.

Les Commandans de la Ville furent quelque temps en suspens sur un évenement si peu attendu. Il pensérent d'abord que ce pourroit estre un stratagême, pour les attirer hors de la Ville, & les faire donner dans quelque embuscade. Toutefois pour ne pas perdre une occasion qui pouvoit estre importante, ils firent sortir une partie de la Garnison, en donnant ordre au Commandant de suivre les ennemis avec précaution, & sans s'avancer mal à propos. Cette Troupe se sépara en deux; une partie prit le long du bois de Marome *, & l'autre par des routes connuës aux gens du païs, s'avança jusqu'à l'extrémité de la Forest. *Ibid.* * Mali Foraminis.

Le premier Corps en trouva un des ennemis qui se retiroit avec quelque ordre. On se battit, & après un peu de résistance, les Normands mirent aisément en déroute des gens, qui estoient déja à demi vaincus par la peur; mais ce fut l'autre Corps, qui s'estant mis en embuscade à l'extrémité de la Forest, fit le plus grand carnage: il donna fort brusquement sur l'arriere-garde, & la mit en une entiére déroute. Quand on vit que c'estoit tout de bon que les deux Rois se retiroient, on grossit les Troupes qui les poursuivoient, & un Corps de Cavalerie fut sans cesse à leurs trousses pour les harceler, & ne les quitta qu'auprès d'Amiens, où ils passérent la Somme. Ce fut là le succès de l'expédition du Roy de Germanie, qui aboutit à la ruïne entiere du Plat-païs dans presque toute l'étenduë de ce qu'on appelloit alors le Duché de France, mais sans prendre aucune Ville, excepté Reims *Les Normands la poursuivent jusques auprès d'Amiens. Ibid. An. 946.*

qui

qui n'estoit pas de ce Duché, ou du moins qui n'appartenoit pas à Hugues le Grand.

Tréve entre le Roi & Hugues le Grand. Tout ce que ce Seigneur avoit pu faire durant tout ce temps-là, estoit de bien garder ses Places. Mais dès le commencement du Printemps, avant que le Comte de Flandre pust estre secouru, il entra sur les Terres de ce Comté. An. 947. Il attaqua quelques Forteresses, & ne les put forcer. Le Roy pour faire diversion, assiégea Mouson, qui appartenoit à Hugues Archevêque de Reims, & ne le put prendre non plus. Hugues le Grand tenta encore en vain de reprendre Reims. Montreüil résista aussi vigoureusement au Comte de Flandre. Tant de tentatives inutiles de part & d'autre firent penser à la paix. Othon se fit le médiateur entre le Roy & Hugues le Grand, & on fit une Tréve qui devoit durer jusqu'après un Concile, qu'on avoit convoqué pour le mois de Novembre, & qu'on devoit tenir à Verdun, pour terminer entierement le différent des deux Archevêques de Reims, qui duroit depuis si longtemps, parce qu'on n'avoit presque pris jusqu'alors que des voyes de fait pour le finir. Il estoit question de décider à qui demeureroit cet Archevêché ou à Hugues fils du Comte de Vermandois, ou à Artaud; le premier estoit toûjours soûtenu par Hugues le Grand son oncle, & l'autre par le Roy.

Flodoard. Chronic.

Le Roy de Germanie & le Roy de France dans une Diéte qu'ils tinrent au mois d'Aoust sur la riviére de Chiers auprès de Mouson & de Douzi, avoient tasché de mettre fin à cette affaire par l'entremise de quelques Evêques; mais ils n'avoient pu en venir à bout; il avoit seulement esté réglé, qu'en attendant, Artaud demeureroit à Reims, & Hugues à Mouson, dont le Domaine appartenoit à l'Archevêque de Reims. *Ibid.*

Le Concile de Verdun déclare Artaud légitime Archevêque de Reims. Ibid. Vers le milieu de Novembre, le Concile s'assembla à Verdun, où Robert Archevêque de Tréves présida, ayant esté nommé Commissaire par le Pape dans cette affaire; Artaud ne manqua pas de s'y trouver; Hugues qui estoit sa partie n'y vint pas. On luy envoya deux Evêques, pour le sommer de s'y rendre; mais il refusa de le faire. C'est-pourquoy le Concile le condamna par défaut, & Artaud fut déclaré légitime Archevêque de Reims, au moins par une espéce de provision; car les Evêques résolurent de s'assembler encore en Concile au mois de Janvier prochain sur la mesme affaire; & pour engager Hugues à s'y rendre plus volontiers, on choisit un lieu tout proche de Mouson, où il demeuroit.

Flodoard. an. 948. Quand les Evêques s'y furent rendus, & avant que le Concile fust ouvert, Hugues vint trouver Robert Archevêque de Tréves, qui devoit encore y présider. Il l'entretint sur son affaire; mais il ne voulut point assister au Concile. Il envoya seulement aux Evêques par un Diacre des Lettres du Pape Agapet II. qui tenoit alors le Siége de S. Pierre, par lesquelles ce Pape ordonnoit simplement, & sans parler d'aucune forme Canonique, qu'on rétablist Hugues dans l'Archevêché de Reims.

Un second Concile le confirme dans la possession du même Archevêché. Les Evêques & les Abbez délibérérent entre eux sur ces Lettres, & tous furent d'avis de n'y avoir nul égard, vu que l'Archevêque de Tréves avoit esté juridiquement déclaré Commissaire du Pape dans ce procès, par des Lettres que Frédéric Archevêque de Mayence luy avoit mises en main, en

en présence du Roy de France & du Roy de Germanie, & de plusieurs Evêques des deux Royaumes. On fit lire à cette occasion le dix-neuviéme Chapitre du quatriéme Concile de Carthage, qui a pour titre, *de l'Accusé & de l'Accusateur*, & conformément à ce Chapitre, on prononça qu'Artaud demeureroit dans la Communion des Evêques de France & de Germanie, & en possession de l'Archevêché de Reims, & que Hugues seroit séparé de la Communion des autres Evêques, & suspendu de toute Jurisdiction dans l'Archevêché de Reims, pour n'avoir pas obéï aux sommations de deux Conciles, devant lesquels il estoit obligé de comparoistre, & qu'il demeureroit dans cet état d'excommunication & de suspense jusqu'au Concile National qu'on indiqua pour le premier jour d'Aoust, où il seroit cité afin de répondre sur la contumace & sur les autres chefs d'accusation qu'on produiroit contre luy. Les Evêques firent décrire le Chapitre du Concile de Carthage, qui leur avoit servi de régle, y ajoûtérent au-dessous leur Sentence, & envoyérent cet écrit à Hugues, qui le renvoya deux jours aprés à l'Archevêque de Tréves, en luy faisant déclarer de sa part qu'il ne reconnoissoit point pour son Juge, & qu'il ne défereroit point à la Sentence qu'il avoit renduë contre luy. Artaud aprés le Concile en envoya les Actes au Pape, qui approuva la convocation du Concile National, & afin de la haster & de finir un différend qui causoit depuis long-temps tant de troubles en France, il fit partir promptement Marin Evêque de Domarzo pour la Cour de Germanie, & le chargea de prier Othon de contribuer de toute son autorité à la conclusion de cette affaire. Marin fut aussi chargé de quelques autres Lettres pour divers Evêques de France & de Germanie, que le Pape croyoit les plus propres à rétablir la paix, & qu'il exhortoit à ne pas manquer de se trouver au Concile.

Prise de Montreuil sur le Comte de Ponthieu. Flodoard. Chronic. ad an. 948.

Nonobstant ces Assemblées d'Evêques, & l'application qu'ils apportoient à pacifier les choses, les troubles continuoient, & les partisans d'Artaud & ceux de Hugues estoient tous les jours aux mains. Cependant Hugues le Grand s'estoit réconcilié avec le Comte de Flandres, en luy promettant de l'aider à prendre Montreüil sur le Comte de Ponthieu; il luy tint parole, & Montreüil fut pris. Mais enfin on espéra que le Concile National pourroit remédier à tous ces désordres de l'Etat. Ce Concile par ordre du Pape, dont le Roy avoit imploré l'autorité, devoit connoistre non seulement de l'affaire des deux Archevêques de Reims; mais encore des sujets de plaintes que le Roy avoit contre Hugues le Grand, & procéder contre ce Seigneur par les censures Ecclésiastiques, s'il se trouvoit coupable, & s'il continuoit à troubler le Royaume.

An. 948. *Concile National d'Ingelheim.*

Ce fut à Ingelheim auprés de Mayence, que se tint ce Concile dans l'Eglise de S. Remy le premier de Juin. Les deux Rois Louis & Othon y assistérent, environ trente tant Archevêques qu'Evêques, la pluspart du Royaume de Germanie, & plusieurs Abbez. On n'y vit aucun Prélat ni du Duché de Bourgogne ni de Normandie, ni de tout ce qui estoit alors dépendant du Comté de Paris & du Duché de France, & l'on ne peut douter que Hugues le Grand, qui sçavoit ce qui s'y devoit traiter, n'eust empesché que les Pré-

lats de ces Provinces n'y assistassent. Eux-mesmes ne furent pas faschez de s'en exempter, pour s'épargner l'embarras d'estre obligez de souscrire des Decrets désagréables à leurs Princes. On n'y voit point non plus le nom d'aucun Evêque d'Aquitaine, parce qu'ils ne pouvoient guéres y aller, qu'en passant ou par le Duché de France ou par la Bourgogne ; ce que Hugues le Grand ne leur auroit pas voulu permettre. Ainsi ce Concile tout Général ou National qu'il devoit estre, & composé de la Nation Françoise & de la Nation Germanique, ne fut presque qu'un Concile des Evêques de Germanie & du Royaume de Lorraine. L'Evêque Marin en qualité de Légat du Pape y presida.

Flodoard. Chronic. Concil. Ingelhmense. Tom. III. Concil. Gall.

Aprés les Prieres ordinaires en pareilles cérémonies, la lecture de quelques endroits de l'Evangile, de celle de plusieurs Canons des anciens Conciles, & de la Commission du Légat, les deux Rois entrérent : ils s'assirent l'un à costé de l'autre, & l'Evêque Marin fit l'ouverture du Concile par une Harangue, où il exhorta les Princes & les Prélats à concourir de tout leur possible à la paix.

Louïs s'y plaint de Hugues Duc de France. *Ibid.*

Le Légat s'estant assis, Louïs se leva, & se plaignit à toute l'Assemblée d'un air animé & touchant, de tous les traitemens injustes qu'il avoit reçus de Hugues Duc de France. Il exposa *comme aprés avoir esté obligé de se réfugier en Angleterre, & d'y demeurer plusieurs années, tandis que des tyrans & des rebelles tenoient le Roy son pere en prison, il en avoit esté rappellé pour remonter sur le Trône de ses Ancestres, par Hugues mesme, & par les principaux Seigneurs de France, qui sembloient alors vouloir tous conspirer à rendre son Régne heureux ; que néanmoins les choses avoient bien-tost changé par les perfidies & par les intrigues de Hugues, qui ne pouvoit souffrir de Maistre, & par la conjuration de ceux qui s'estoient dévoüez à son ambition ; qu'aprés avoir esté trahi dans la guerre de Normandie, & souffert une assez dure prison, il n'en avoit esté délivré que pour rentrer dans une autre, où Hugues l'avoit retenu pendant un an, quoiqu'il se fust fait honneur durant quelques jours, de l'avoir tiré luy-mesme des mains des Normands ; qu'il n'estoit sorti de cette seconde prison qu'en rachetant sa liberté par la cession de la Ville de Laon, l'unique Place forte qui luy restast en propre de tous ses Etats ; que toute la France estoit témoin de tout ce qu'il disoit ; qu'il ne s'estoit point attiré tant de malheurs par son mauvais Gouvernement, & que si quelqu'un osoit luy reprocher rien sur sa conduite, il estoit prest de subir le jugement du Concile & celuy du Roy de Germanie qui l'écoûtoit, & mesme de prouver son innocence dans un combat particulier contre quiconque oseroit l'accuser de quelque action indigne de sa personne & de sa qualité de Roy.*

Rien ne montre mieux qu'une Harangue de cette nature, l'abaissement où estoit tombée alors, & où estoit depuis long-temps la dignité Royale en France, & il n'y a personne qui en lisant l'Histoire de ce Régne, ne fasse souvent cette réfléxion, qu'à la Couronne prés, Hugues estoit beaucoup plus Souverain & plus Roy que le Roy mesme.

Decret du Concile en faveur du Roi.

Le Concile extrêmement touché du discours du Roy, ne tarda pas à décider en sa faveur par ce Decret ; „ Que personne désormais n'ait la pré- „ somption

„ ſomption de s'élever contre la puiſſance Royale & de s'en emparer. Car „ nous avons réſolu en prenant pour régle l'autorité & le jugement du Con„ cile de Tolede, de fraper du glaive de l'excommunication Hugues, qui a envahi le Royaume du Roy Louis, à moins qu'il ne comparoiſſe devant ce Concile au temps qu'on luy marquera, & s'il n'y promet de renoncer à ſa révolte, & de ſatisfaire le Roy.

Concil. Tolet. 4. Can. 75.

Cette premiere Sentence ayant eſté prononcée, l'Archevêque Artaud ſe leva, & conformément aux Lettres & aux ordres qu'il avoit reçus du Pape, il informa le Légat & tout le Concile de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans l'Egliſe de Reims depuis la mort de Hervé & de Seulfe les deux derniers Archevêques de cette Ville. Il fit le détail de toutes les violences, que le défunt Comte de Vermandois & enſuite Hugues le Grand y avoient exercées en faveur de ſon concurrent, la promotion irréguliére & ſcandaleuſe de ce jeune homme, comment la ſienne au contraire avoit eſté très-Canonique, & enfin les perſécutions qu'il avoit ſouffertes à cette occaſion depuis pluſieurs années. Il demanda juſtice contre l'uſurpateur d'un des premiers Siéges de France, & d'eſtre confirmé dans la poſſeſſion où il ſe trouvoit actuellement, par la protection des deux Rois qui eſtoient préſens au Concile.

L'Archevêque Artaud demande juſtice contre ſon concurrent.

On lut publiquement les deux Lettres du Pape au Concile, & on en fit une interprétation en langage Tudeſque, à cauſe des deux Rois qui n'entendoient pas le Latin. Le Pape y exhortoit le Concile à terminer les différends de l'Egliſe de Reims, & à apporter reméde aux déſordres du Royaume.

Lettres du Pape au Concile.

L'Archevêque Hugues qui n'avoit pas voulu ſe trouver au Concile, y avoit envoyé un Diacre, qui fut admis, & demanda permiſſion de lire des Lettres, que l'Evêque Marin qui préſidoit actuellement au Concile luy avoit données à Rome de la part du Pape, & qui avoient déja eſté lûës en celuy de Mouſon, par leſquelles le Pape ordonnoit que Hugues fuſt rétabli dans le ſiége de l'Egliſe de Reims. Le Légat que ces Lettres devoient embarraſſer, en produiſit d'autres, où l'on voyoit la raiſon pourquoi le Pape avoit écrit celles qui venoient d'eſtre lûës.

Dans ces Lettres produites par le Légat, il eſtoit énoncé que Guy Evêque de Soiſſons, Hildegaire de Beauvais, Rodolfe de Laon, & les autres Suffragans de l'Archevêché de Reims avoient conjointement écrit au Pape, pour luy demander le rétabliſſement de Hugues & la dépoſition d'Artaud.

Concil. Ingelhmenſe.

L'Evêque de Laon & Fulbert Evêque de Cambray, qui eſtoient préſens, ſe récriérent contre ce qui venoit d'eſtre lû touchant les Suffragans de Reims. Ils proteſtérent qu'ils n'avoient jamais oûy parler de ſemblables Lettres, ni conſenti qu'elles fuſſent écrites, & que c'eſtoit un faux énoncé, par lequel le feu Comte de Vermandois avoit ſurpris le Pape, & obtenu de luy l'Archevêché de Reims pour Hugues ſon fils.

Le Diacre ſans s'étonner du deſaveu des Evêques, entreprit de ſoûtenir la vérité de ces Lettres; mais le Légat prenant la parole, luy impoſa ſilence, & pria l'Aſſemblée de donner ſes avis ſur un ſi honteux procédé. On lut les Canons contre les calomniateurs, & enſuite le Diacre fut condamné tout

L'Archevêque Hugues, & Hugues le Grand ſont excommuniez. Ibid.

 d'une

d'une voix, interdit de son ministére, & chassé hors de la Sale du Concile. On confirma les Sentences qui avoient esté renduës autrefois en faveur d'Artaud pour la possession de l'Archevêché de Reims, & dans la Séance suivante, à la requeste de l'Archevêque de Tréves, on prononça la Sentence d'excommunication contre Hugues, comme contre un usurpateur de l'Archevêché de Reims, & un ennemi de la paix de l'Eglise, dont il ne pourroit jamais estre absous, qu'il n'eust fait pénitence. On lança encore une nouvelle excommunication contre Hugues le Grand, sur ce qu'il avoit chassé Rodolfe Evêque de Laon de son Evêché, non point pour aucun crime qu'il eust commis; mais parce qu'il estoit toûjours demeuré fidéle au Roy son Seigneur & son Souverain. Néanmoins cette excommunication n'estoit que comminatoire aussi-bien que l'autre qu'on avoit déja fulminée contre luy, & ne devoit avoir son effet, que supposé qu'il ne voulust pas se présenter, pour satisfaire à l'Eglise & au Roy. C'est-là tout ce qui se passa dans ce Concile par rapport aux affaires qui concernoient l'Etat. Car il s'y fit encore plusieurs Canons qui regardoient la réformation des mœurs & la discipline de l'Eglise. Mais de tout temps en pareilles occasions, il a fallu des Troupes & des Victoires, pour rendre les excommunications efficaces.

Les Evêques de Lorraine assiégent & prénent Mouson & Montaigu.
Flodoardi Chronic.

Le Roy avoit avec luy très-peu de Soldats François. Conrad Duc de Lorraine estoit à la teste d'un petit Corps d'Armée assez fort pour tenir la Campagne en France contre Hugues le Grand, mais trop foible pour faire aucune entreprise. Il accompagna le Roy par ordre d'Othon dans le Laonnois, en attendant qu'il leur vinst de plus grandes forces. Elles furent assez promptement assemblées, & les Evêques de Lorraine ayant réüni les Milices de leurs Evêchez, vinrent assiéger Mouson, où Hugues qui se disoit toûjours Archevêque de Reims, s'estoit renfermé. Il fut obligé après une assez vigoureuse résistance, de capituler & de se rendre. On rasa les Fortifications & les murailles de la Ville.

Ibid.

Ensuite de cette prise l'Armée des Evêques vint joindre celle du Roy dans le Laonnois, où ils firent encore le siége de Montaigu, que le Comte de Chartres, toûjours Maistre de la Ville de Laon, avoit fait beaucoup fortifier. Le siége fut assez long & assez difficile, mais enfin on en vint à bout.

Ils excommunient le Comte de Chartres, & citent Hugues le Grand.

Après ces deux avantages, les Evêques vinrent avec leur Armée devant Laon, & quittant le Casque pour prendre la Mitre, ils s'assemblérent comme en Concile dans une Eglise voisine de la Ville, dédiée à S. Vincent, où ils excommuniérent Thibaud Comte de Chartres, qui estoit en possession de Laon. Ils citérent aussi Hugues le Grand en leur nom & au nom du Legat du Pape, pour venir rendre compte de tout ce qu'il avoit fait contre le Roy & contre les Evêques. Enfin Guy Evêque de Soissons, un de ceux qui avoient autrefois ordonné Hugues Archevêque de Reims, demanda pardon à l'Assemblée de cette faute, & il soûmit sa Ville Episcopale au Roy, par l'espérance qu'on luy donna de luy pardonner. Il auroit esté avantageux à ce Prince qu'une Armée qui le servoit si bien, eust continué d'agir le reste de la Campagne; mais les Lorrains se lassérent, & le Roy fut obligé de consentir qu'ils s'en retournassent chez eux.

Ibid.

Par

Par cette retraite, Hugues le Grand, qui n'estoit que sur la défensive, & qui se contentoit de couvrir son Duché de France contre les courses, devint le plus fort; & le Roy fut obligé d'estre à son tour le spectateur des siéges, que ce Duc entreprit de faire avec le secours des Troupes de Normandie jointes aux siennes.

Il avoit porté fort impatiemment que l'Evêque de Soissons se fust déclaré pour le Roy, & luy eust livré sa Ville Episcopale. Cette démarche estoit d'un dangereux exemple dans les conjonctures présentes. C'est pourquoy le siége de cette Place fut sa premiere entreprise. Il défit d'abord une partie de la Garnison qu'il coupa dans une sortie, & brûla avec des feux d'artifices une partie de la Ville & la Cathédrale : mais la résistance des assiégez fut si grande, qu'il ne put les forcer. En abandonnant ce siége, Hugues marcha pour surprendre Rouci, que le Comte Renaud du parti du Roy avoit commencé à faire fortifier sur la riviére d'Aisne; mais il en fut encore repoussé. Ces mauvais succès firent abandonner le parti excommunié, par plusieurs Gentilhommes, qui se jettérent dans celuy de l'Archevêque Artaud, & le Légat commença à agir avec encore plus d'autorité & de fermeté, qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé.
Ibid.
Ibid.

Il tint un nouveau Concile à Tréves, & il entreprit d'y faire dans toutes les formes le procès à Hugues le Grand. Il demanda d'abord comment ce Seigneur s'estoit comporté, soit envers le Roy, soit envers les Evêques, depuis le Concile d'Ingelheim, où l'on avoit prononcé contre luy l'excommunication comminatoire, & qu'il devoit encourir, s'il ne se rangeoit à son devoir. Les Evêques répondirent à cette question par le narré de toutes les violences, qu'il avoit depuis exercées contre les Eglises, & des hostilitez qu'il avoit faites contre le Roy.

Le Légat du Pape tient un nouveau Concile à Tréves.
Ibid.

Le Légat demanda en second lieu, si Hugues le Grand avoit esté cité, & si les Lettres qu'on luy avoit écrites sur ce sujet de la part du Concile, luy avoient esté renduës. L'Archevêque de Reims répondit, que quelques-unes des Lettres que les Evêques avoient écrites à Hugues estoient venuës jusqu'à luy, & que le Messager qui lui en portoit quelques autres, avoit esté dévalisé par les Soldats qu'il tenoit de tous costez en Campagne, mais qu'outre les Lettres qu'il avoit reçûës, il y avoit eu des personnes, qui avoient eu la hardiesse & le zéle de luy dénoncer de bouche son excommunication.

Le Légat demanda en troisiéme lieu, si Hugues avoit envoyé au Concile quelqu'un pour répondre de sa part. Mais personne ne se présenta. On délibéra si on l'excommunieroit sur le champ, & les avis furent qu'il falloit attendre encore un jour. Ce jour estant passé, sans que personne eust paru, le Peuple, les Clercs, & mesme quantité de Seigneurs qui estoient dans le lieu où se tenoit le Concile, criérent qu'il ne falloit plus différer de l'excommunier; mais les Evêques ordonnérent un nouveau délay jusqu'au lendemain. Dans cet intervalle l'Evêque de Soissons demanda encore pardon en plein Concile d'avoir ordonné Hugues de Vermandois Archevêque de Reims, & le Légat luy pardonna à la priére de Robert Archevêque de Tréves, & d'Artaud qui estoit l'intéressé dans cette affaire.

Où Hugues le Grand est encore excommunié.

Enfin le troisiéme jour personne ne s'estant présenté, pour répondre au nom de Hugues le Grand, Ludolfe qui agissoit au Concile de la part du Roy de Germanie, fit instance auprès du Légat & des Evêques, pour faire prononcer la Sentence d'excommunication contre ce Seigneur. On l'excommunia donc comme rebelle à son Roy, & pour tous les autres excès dont on l'avoit accusé. On ajoûta que s'il venoit au plustost se présenter au Légat pour satisfaire au Roy, on luy donneroit l'absolution des censures portées contre luy ; mais que s'il différoit de le faire, il faudroit qu'il allast à Rome en personne pour la demander au Pape. On fit encore le procès à quelques Evêques & à quelques autres du parti rebelle : & enfin on cita Herbert Comte de Meaux, fils du feu Comte de Vermandois, pour répondre sur les violences qu'on l'accusa d'avoir exercées contre les Evêques ; mais on ne l'excommunia point. Le Concile fut terminé par là, & le Légat suivit Ludolfe en Saxe, où le Roy de Germanie l'attendoit. Il y passa l'hiver, & s'en retourna à Rome rendre compte des affaires de France au Pape, qui confirma dans un Concile tout ce qui avoit esté fait à Ingelheim & à Tréves, & excommunia de nouveau Hugues le Grand, déclarant qu'il n'auroit jamais d'absolution, qu'il ne se fust soûmis au Roy.

Ibid.

An. 949. *Ravages de part & d'autre.*

Toutes ces excommunications ne servirent qu'à irriter davantage les esprits. Il se fit l'année suivante une infinité de ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandre qui s'estoit broüillé de nouveau avec Hugues, surprit le Chasteau d'Amiens, & le Roy ensuite prit la Ville. Le Roy surprit aussi Laon ; mais il ne put forcer la Citadelle, que Hugues retint toûjours. Il se fit quelques courtes tréves entre les deux partis ; mais outre les intérests des deux principaux Chefs, il y en avoit tant de particuliers, & les Seigneurs qui suivoient l'un ou l'autre parti agissoient avec tant de licence & si peu de soûmission, qu'il y avoit à tous momens des occasions de rupture, sur tout entre ceux qui estoient pour l'Archevêque de Reims rétabli, & ceux qui tenoient encore pour celuy qu'on avoit déposé. On se battoit par-tout, on prenoit des Châteaux & de petites Villes les uns sur les autres, c'estoit en tous lieux un désordre extrême.

An. 950. *La paix se fait par l'entremise du Roi de Germanie.* *Ibid.*

Enfin, après qu'on se fut long-temps battu, la paix se fit l'an 950. par l'entremise du Roy de Germanie. Elle fut concluë en pleine Campagne sur la riviére de Marne. Hugues le Grand en présence des deux Armées, rendit hommage au Roy, le reconnut de nouveau pour son Souverain, & luy remit la Citadelle de Laon, qu'il avoit tenuë jusqu'alors. Ainsi le Roy rentra en paisible possession de cette Place, dont la perte, aussi-bien que les differends des deux Archevêques de Reims, avoit esté la cause des derniéres guerres.

Ibid.

Hugues, quelques Seigneurs de son parti, & quelques-uns aussi de celuy du Roy, ne furent pas long-temps sans contrevenir manifestement au Traité ; mais le Roy tascha de pacifier toûjours les choses, & aima mieux céder quelque partie de ses droits, que de recommencer la guerre.

Louis va en en Aquitaine, & reçoit les hommages

Il se servit de la paix pour aller se montrer en Aquitaine. Il y alla avec un Corps d'Armée, & il y reçut les hommages stériles & de pure cérémonie de la plusspart des Seigneurs. A peine en fut-il de retour, qu'il apprit que les Hon-

Hongrois y estoient entrez, & qu'ils y faisoient des ravages pareils à ceux qu'ils avoient faits en Italie. Il est surprenant qu'une Armée de cette Nation eust pu impunément traverser tant de païs : mais cela est très-vray, & ce n'estoit pas là la premiére excursion qu'elle eust faite en France. Cela inquiéta peu le Roy, les Seigneurs d'Aquitaine estant depuis long-temps accoûtumez à se défendre eux-mesmes, sans avoir recours à luy. Une autre chose luy donna plus de chagrin, ce fut que la Reine Ogive sa mere, qui ne devoit pas alors estre jeune, estant devenuë amoureuse de Herbert Comte de Meaux, se fit enlever de Laon par les gens de ce Comte, & se maria avec luy malgré le Roy son fils.

des Seigneurs du païs.

An. 951.

Ce Prince régna encore trois ans toûjours insulté par Hugues le Grand, toûjours exposé à mille sujets de chagrin qu'il ne pouvoit éviter, & dont il ne pouvoit tirer raison. Enfin, après avoir vu désoler toute la Champagne & une grande partie de ce que nous appellons aujourd'huy la Picardie par les Hongrois, que Conrad autrefois Duc de Lorraine avoit appellez, pour ruïner les Terres de quelques Seigneurs particuliers ses ennemis, il mourut l'année 954. au mois de Septembre, d'une chûte de cheval. Cet accident luy arriva en poursuivant un Loup sur le bord de la riviere d'Aisne.

An. 952. 953.

Il meurt d'une chûte de cheval.

An. 954. Flodoardi Chronic.

L'état où les descendans de Charlemagne depuis plus d'un siécle, trouvoient le Royaume à leur avenement à la Couronne, eust demandé un homme du caractére de ce grand Empereur pour le rétablir, & y remettre l'ordre & la soumission. Quelques-uns d'eux auroient esté d'assez grands Princes dans un Etat plus réglé & plus soûmis, & Louïs d'Outremer n'auroit pas esté un des moindres. Il avoit & du courage & de la politique; mais pour relever la Majesté Royale avilie comme elle l'estoit alors, il falloit autre chose que des vertus communes. Ce Prince ne régna qu'un peu plus de dix-huit ans, & n'en vécut que trente-trois. Il eut de la Reine Gerberge deux filles & cinq fils. Une des deux filles nommée Mathilde épousa quelques années après Conrad Roy de Bourgogne. Des cinq fils, trois moururent tout jeunes; l'aîné des deux autres, qui s'appelloit Lothaire, avoit au plus treize à quatorze ans. Le cadet nommé Charles n'avoit guéres plus d'un an. Lothaire succéda au Royaume de son pere, sans que le cadet y eust aucune part, contre l'usage jusqu'alors communément observé dans la premiere & la seconde Race, & qu'on ne suivit plus jamais depuis. Les Peuples de Germanie avoient déja donné aux François l'exemple de ce nouvel usage, si avantageux aux Etats; car Othon avoit seul succédé au Royaume de Henri son pere, & Henri son cadet avoit esté obligé de se contenter de la qualité de Duc.

Lothaire son fils aîné lui succede.

Epitaph. Ludovici Transmar. ex Codice MS. Biblioth. Sangerman.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOTHAIRE.

An. 954.
Circonstances favorables à Lothaire.



Es desseins de Hugues le Grand avoient paru jusqu'alors si vastes, son pouvoir estoit si grand dans l'Etat, la conjoncture de la mort subite du Roy si favorable & si propre à donner naissance à une révolution, qu'il estoit tout naturel, que ce Seigneur pensast à faire rentrer dans sa Maison une Couronne, que Robert son pere avoit portée. La Reine Gerberge l'appréhenda ; luy-mesme sans doute en fut tenté, & il y fut poussé par plusieurs de ceux qui s'estoient dévoüez à son service ; mais il prévit des oppositions qui rallentirent l'ardeur de son ambition.

Le feu Roy avoit eu la précaution trois ans avant sa mort, d'associer à la Couronne Lothaire son fils aîné, & l'avoit fait salüer Roy de France dans une Assemblée générale de l'Etat *. Hugues estoit à la verité tout puissant en France, c'est-à-dire en deçà de la Loire ; mais l'Aquitaine qui faisoit une des plus considérables parties de l'Empire François, n'estoit pas en sa disposition. Les Seigneurs de delà la Loire n'estoient guéres entrez dans les cabales qu'il forma sous les Régnes précédens. Ils estoient d'autant plus attachez à la Famille de Charlemagne, que depuis long-temps elle les laissoit vivre avec une grande liberté, & presque avec une entiére indépendance, & Hugues auroit eu vray-semblablement dans ce païs-là un puissant parti contre luy.
D'ail-

* Le Pere Chifflet prouve par d'anciens Monumens cette association dans son Histoire de l'Abbaye de Tournus pag. 287.

D'ailleurs son autorité en deçà de la Loire n'estoit pas si absoluë, qu'il dust espérer d'y voir la cause des enfans du feu Roy entiérement abandonnée. Il y auroit eu de la gloire à la défendre, & cet attrait suffit pour susciter des protecteurs à un Roy pupille.

La Reine estoit sœur du Roy de Germanie, aussi-bien que de Bruno Archevêque de Cologne, & fait depuis peu Duc de Lorraine. C'estoit pour ses enfans des ressources seûres. Enfin le Roy de Germanie & le Duc de Normandie se fussent moins accommodez de Hugues pour Roy de France, que d'un jeune Prince, dont ils n'avoient à craindre ni la réputation, ni l'expérience dans la guerre & dans le Gouvernement.

Hugues prévit tous ces obstacles, & aima mieux en augmentant son Domaine, comme il fit, & en se faisant honneur de sa modération, avoir entre les mains sans opposition la puissance de Roy, que de s'en voir disputer le nom. Ainsi lorsque la Reine surprise de la mort imprévûë du Roy son mari, luy envoya demander sa protection pour elle & pour ses enfans, il la luy promit, & l'asseûra qu'il feroit incessamment proclamer Lothaire Roy de France. Flodoard. Chronic.

En effet il fit ensorte, que les Seigneurs & les Evêques de Bourgogne, d'Aquitaine & de France concourussent tous à reconnoistre de nouveau ce jeune Prince, qui fut sacré à Reims par l'Archevêque de cette Ville-là le douziéme de Novembre, trois ou quatre semaines après la mort du Roy son pere. La récompense de Hugues fut le Gouvernement général d'Aquitaine, qu'on ajoûta à ses Duchez de France & de Bourgogne, & par là il devint comme le Lieutenant Général de tout le Royaume. Après la cérémonie, la Reine mere & le Roy s'en allérent à Laon, qui sans estre la Capitale du Royaume, estoit devenuë la demeure ordinaire du Prince, & comme sa place de seûreté contre les entreprises de ses Vassaux. *Il est de nouveau reconnu, & sacré à Reims.* An. 954. *Ibid.*

L'année suivante Hugues mena le Roy & la Reine en Aquitaine avec une Armée, moins pour leur faire rendre les hommages par les Seigneurs du païs, que pour s'y faire reconnoistre luy-mesme en qualité de Duc d'Aquitaine. Cette qualité estoit comme attachée à la Maison des Comtes de Poitiers. Guillaume II. du nom à qui on l'avoit enlevée pour en gratifier Hugues, ressentit vivement cette préférence & se révolta. L'Armée Françoise assiégea Poitiers & leva le siége au bout de deux mois, après avoir brûlé le Fort de Sainte Radégonde, qui estoit tout proche de la Ville, & qu'on avoit surpris quelques jours auparavant. An. 955.

Le Comte de Poitiers estoit en campagne avec un Corps de Troupes, & avoit toûjours tenu pendant le siége celles du Roy en inquiétude, en luy coupant les vivres. Il se résolut de charger Hugues dans sa retraite, espérant avoir bon marché d'un reste d'Armée fort fatiguée par la disette, & par les travaux d'un long siége; mais Hugues sçachant qu'il le suivoit, rebroussa chemin, alla au devant de luy, luy donna bataille, & le défit à plate couture. Il resta sur la place grand nombre d'Aquitains; quelques Seigneurs qui s'estoient révoltez avec le Comte de Poitiers, furent pris, & luy-mesme eut beaucoup de peine à se sauver. *Défaite du Comte de Poitiers. Ibid.*

Mort de Hugues le Grand. Aimoini Continuat. Chronic. Floriac. an. 956.

L'année d'après cette victoire, Hugues le Grand mourut à Dourdan au mois de Juin. Le Royaume à sa mort perdit un Grand Homme, recommandable par sa prudence & par son courage. Personne ne s'en consola plus aisément que le Roy & la Reine sa mere. C'estoit un pesant joug dont ils se voyoient délivrez. Comme il descendoit de Robert le Fort qui estoit Comte d'Anjou dès le temps de Charles le Chauve, & allié à la Maison Royale, il avoit conservé dans sa Famille la grande puissance qu'il y avoit trouvée, & l'avoit beaucoup augmentée par l'ascendant qu'il avoit sçu prendre sur les Seigneurs de France, par les grands emplois qu'il s'estoit attirez en se faisant craindre de ses Souverains, & par les grandes alliances qu'il avoit contractées; car il avoit épousé en premieres nôces une sœur de Louïs le Bégue, en secondes nôces une fille d'Edoüard Roy d'Angleterre, en troisiémes nôces une sœur d'Othon Roy de Germanie, & estoit devenu beaupere du Duc de Normandie, à qui il maria une de ses filles.

Guillelm. Gemetic. L. 4. c. 12.

Il laissa quatre fils légitimes; sçavoir Hugues surnommé Capet, qu'il recommanda avant que de mourir, à Richard Duc de Normandie, & qui eut pour son partage le Comté de Paris & le Comté d'Orleans : ce Seigneur avec le temps devint Duc de France, & ensuite Roy. Le second fils de Hugues le Grand fut Othon, qui luy succeda au Duché de Bourgogne. Les deux autres furent Eudes & Henri, qui après la mort d'Othon furent aussi successivement Ducs de Bourgogne. Pour ce qui est du Gouvernement d'Aquitaine, il ne demeura pas dans sa famille, & il rentra dans celle des Comtes de Poitiers.

Etat pitoyable du Gouvernement.

Ce n'estoit pas peu au Roy de n'avoir plus un Sujet aussi puissant & aussi redoutable que Hugues : mais sa puissance estoit si petite, que tout ce qu'il avoit gagné à cette mort, estoit de n'estre pas tous les jours à la veille d'estre opprimé. Un grand nombre de ses Vassaux avoient plus de Villes & de Terres que luy; car il estoit presque réduit à la seule ville de Laon. L'unique moyen de rétablir sa puissance auroit esté de profiter de la dépoüille de Hugues, & de réünir le Comté de Paris, le Comté d'Orleans, & le Duché de Bourgogne à sa Couronne; mais les Seigneurs du Royaume s'y seroient tous opposez. Leur droit de succéder que les Rois ses prédecesseurs avoient laissé usurper, estoit un interest commun, auquel il n'eust pas esté seûr pour luy de donner quelque atteinte : ainsi une de ses principales occupations pendant son regne fut d'estre le Spectateur & quelquefois l'arbitre de plusieurs petites guerres, souvent fort sanglantes, que tous ces Comtes & ces Seigneurs se faisoient éternellement les uns aux autres, & encore plus fréquemment que sous les Rois précedens, sous lesquels ces désordres avoient commencé. Tantost on surprenoit une Ville, tantost l'un s'emparoit d'une Bourgade qui appartenoit à son voisin, tantost ce voisin par représailles envoyoit des Compagnies entiéres de brigands sur les Terres de celuy qui l'avoit attaqué, pour les saccager. Le Roy luy-mesme étoit de temps en temps insulté de la mesme maniére, & se défendoit aussi de mesme, & prenoit quelquefois le parti de l'un & quelquefois le parti de l'autre.

Ce que faisoient les plus grands Seigneurs du Royaume, tels qu'estoient par exemple le Comte de Flandres, le Comte de Vermandois, le Comte de Hay-

Haynaut, & au-delà de la Loire le Comte de Poitiers, le Comte d'Auvergne, le Comte de Limoges, & plusieurs autres, les Seigneurs d'un moindre rang, & qui estoient les Vassaux de ceux-cy, le faisoient entre eux, à proportion de leur puissance. Nos Mémoires Historiques du dixiéme siécle sont pleins de ces détails ennuyeux de guerres particuliéres, & la seule utilité de ces Mémoires est de nous donner l'idée de l'état pitoyable du Gouvernement de ce temps-là, & de nous faire conjecturer les miséres, que tous ces petits Tyrans causoient aux peuples dans toutes les parties du Royaume.

Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine.

Ce qu'il y avoit encore de plus incommode & de plus fascheux pour ces derniers Rois de la seconde race, c'est qu'ayant très-peu de Villes & de Territoires qui dépendissent d'eux immédiatement, & que selon l'usage établi dès le commencement de la Monarchie, les Armées n'estant composées que des Milices tirées de chaque Ville, de chaque Territoire, de chaque Comté, ces Princes ne pouvoient avoir de Troupes que par le moyen des Seigneurs; de sorte qu'ils estoient à leur discrétion à cet égard. Si un Comte Vassal de la Couronne estoit engagé en quelque guerre particuliére avec quelque autre Comte, le Roy ne pouvoit en tirer de Troupes contre les ennemis de l'Etat. Si ce Comte estoit mécontent du Prince, ou qu'il en appréhendât quelque chastiment, il se liguoit avec d'autres, qu'il engageoit dans sa querelle, & il se révoltoit. Ainsi depuis que les Rois eurent laissé devenir héréditaires les Comtez & les Duchez, il n'y eut plus de subordination, qu'autant que ces Princes eurent l'adresse de ménager leur Vassaux. Ceux-ci leur vendoient souvent leur service très-chérement, & demandoient pour le secours qu'ils leur donnoient, quelque Ville qui estoit du Domaine immédiat de la Couronne & qui estoit à leur bienséance pour l'agrandissement de leur Comté : ce qui s'estant fait plusieurs fois, & les Rois par la nécessité de leurs affaires n'ayant pu en certaines circonstances refuser ce qu'on leur demandoit, ils se trouvérent insensiblement dans l'estat où nous avons vu Louïs d'Outremer, & où se trouvoit Lothaire son successeur, réduit à n'avoir presque aucun Domaine où il fust le maistre, excepté quelques Maisons Royales, & la Ville de Laon.

La Reine Gerberge pense à étendre la puissance de son Fils.

Cependant la Reine Mere Gerberge, femme habile, & qui avoit d'autres vûës, ne pouvoit sans chagrin souffrir que la puissance de son fils fust resserrée dans des bornes si étroites. Elle pensa sérieusement à l'étendre par un endroit qui ne donneroit point de jalousie aux Comtes & aux Seigneurs François, & feroit mesme plaisir à quelques-uns; c'estoit en s'emparant, si elle le pouvoit, du Duché de Normandie.

Richard Duc de Normandie n'estoit pas sur le mesme pied que les autres Ducs & Comtes du Royaume. Il devoit hommage au Roy; mais il ne devoit service qu'à Dieu; ainsi qu'on s'estoit exprimé dans le dernier Traité qui se fit entre les deux Nations, quand Louïs d'Outremer fut sorti de sa prison de Roüen; c'est-à-dire, qu'il n'estoit point obligé de fournir de Troupes au Roy, comme les Vassaux du dedans du Royaume: & de plus le droit de succession pour ce Duché, n'estoit pas seulement fondé dans l'usage comme dans les autres Comtez & Duchez du Royaume, mais il estoit establi & confirmé

par des Traitez. On regardoit le Duché de Normandie comme entiérement séparé de la Couronne de France. En un mot les François & les Normands estoient comme deux Nations, qui avoient des intérests tout differens.

La Famille de Hugues le Grand depuis l'érection de ce Duché, s'estoit toûjours fait un point de politique d'entretenir une étroite liaison avec les Ducs de Normandie. Mais Hugues le Grand estant mort, & ses enfans estant encore jeunes, il n'y avoit personne dans cette Famille qui pust faire un Parti en France en faveur du Duc de Normandie. On trouva moyen de retirer de ses mains Hugues Capet l'aîné des fils de Hugues le Grand, & le Roy tascha de se l'attacher par ses bienfaits; car il luy donna le Titre de Duc de France, comme son pere l'avoit porté. Il ajoûta à son Duché le Territoire de Poitiers, & confirma à Othon le cadet le Duché de Bourgogne.

Flodoardi Chronic.

Elle prend la résolution de se saisir du Duc de Normandie.

Le dessein de la Reine n'estoit pas de faire une guerre ouverte au Duc Richard : elle songeoit à un moyen plus court; c'estoit de le surprendre & de tascher de se saisir de sa personne, se souvenant de la facilité avec laquelle Loüis son mari s'estoit rendu maistre de Roüen, & d'une partie de la Normandie, sitost qu'il eut eu le Duc encore enfant en sa puissance, & que s'il ne luy eust pas échapé, les Normands estoient sur le point d'estre tous soumis.

Guilielm. Gemetic. L. 4. c. 13.

Elle concerta cette affaire avec Bruno Archevêque de Cologne & Duc de Lorraine, & avec Thibaut Comte de Chartres qui avoit esté autrefois tout dévoüé à Hugues le Grand. Si nous en croyons mesme l'Histoire de Normandie, ce fut par le conseil de ce Comte qu'elle prit cette résolution, & ce fut luy qui commença les hostilitez. Il fut vigoureusement repoussé par le Duc, & alors le Roy prenant les intérests de son Vassal, fit mine de vouloir déclarer la guerre au Duc de Normandie.

Les choses estant amenées jusques-là, & la Reine ayant envoyé à l'Archevêque Duc de Lorraine, comme pour luy demander du secours contre le Duc de Normandie; ce Prélat de concert avec elle, dit qu'il vouloit estre le Médiateur entre le Roy & le Duc, & il envoya pour ce sujet un Evêque au Duc pour luy offrir sa médiation. Le Duc l'accepta, & promit de se rendre à Amiens, où le Roy, la Reine & l'Archevêque devoient se trouver pour faire la réconciliation. Ils s'y trouvérent en effet au jour marqué, & le Duc se mit en chemin pour s'y rendre.

Ce Prince en est averti.

Comme il approchoit d'Amiens, deux Chevaliers ou Gentilshommes Vassaux du Comte de Chartres, mécontens de leur Seigneur, ou indignez de la trahison qu'on préparoit au Duc, vinrent au devant de luy à quelque distance de la Ville, & luy dirent en l'abordant, *Seigneur, êtes-vous lassé d'être Duc de Normandie, & que venez-vous chercher icy?* Le Duc leur demanda qui ils estoient, & à quel Seigneur ils appartenoient. *De quoy vous mettez-vous en peine*, repartit un des deux, *nous sommes vos serviteurs, suivez nôtre conseil.*

Ibid.

Ces paroles firent faire au Duc de sérieuses réflexions sur le danger où il s'exposoit, & après avoir entretenu les deux Chevaliers sur une affaire de cette importance, & sçu d'eux le dessein qu'on avoit formé contre luy, il fit pré-

présent à l'un d'une épée, & à l'autre de brasselets d'or, & rebroussant chemin, il s'en retourna en Normandie.

Ce coup manqué ne fit pas perdre à la Reine toute espérance d'engager le Duc dans un nouveau piége. Le Roy luy écrivit pour se plaindre de la défiance qu'il avoit fait paroistre de sa bonne foy, & de ce que sur des soupçons mal fondez, il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de se trouver à Amiens; que les affaires qu'ils avoient entre eux aboutiroient à une rude guerre, s'il refusoit de les terminer à l'amiable, comme luy-mesme de son costé le souhaitoit fort; qu'il le sommoit de luy faire voir en vertu de quoy il s'exemtoit de luy fournir des Troupes comme ses autres Vassaux, quand on luy en envoyoit l'ordre; qu'il devoit se souvenir qu'en qualité de Roy de France il estoit son Souverain & son Seigneur; qu'il devoit avoir du respect pour ses commandemens, & ne pas mépriser les offres qu'il luy faisoit de la paix; qu'enfin leurs communs ennemis seroient ravis de les voir broüillez ensemble; mais qu'il estoit de la prudence de l'un & de l'autre de ne pas leur donner ce plaisir; qu'il le prioit donc de consentir à une entrevûë le plustost qu'il seroit possible. *Elle lui tend un nouveau piége.* *Ibid. Cap. 14.*

Le Duc de Normandie s'y accorda; mais estant bien résolu de prendre plus de précautions, qu'il n'avoit fait la premiere fois. Le lieu de l'entrevûë fut sur la riviére d'Aisne auprès de Soissons, selon un de nos Historiens: mais les anciennes Histoires de Normandie disent que ce fut sur la petite riviére d'Eaune, qui se jette dans celle de Dieppe, & ils me paroissent plus croyables, tant à cause de diverses particularitez qu'ils ajoûtent, qu'à cause qu'il n'est guéres vray-semblable que le Duc de Normandie eût voulu s'engager si avant, & au-delà de la riviére d'Oise. Le Duc s'y rendit avec ses meilleures Troupes. Le Roy se trouva sur la rive opposée, avec Baudoüin fils du vieux Arnoul Comte de Flandres qui vivoit encore, Thibaut Comte de Chartres, & Geoffroy Comte d'Anjou. Flodoard. Dudo. L. 3. *Ibid.* Flodoardi Chronic.

Le Duc de Normandie avoit fait aller secretement dans l'Armée du Roy quelques espions, pour avoir des avis plus certains de ce qui s'y passoit, & bien luy en prit; car ils vinrent luy apprendre qu'on se disposoit à faire passer des Troupes de son costé par des lieux couverts, afin de l'envelopper luy & son Armée durant la Conférence. *Le Duc en est encore informé.*

Il reçut cet avis à table, & sans paroistre étonné, disnons toûjours, dit-il, puisqu'ils ne sont pas encore en marche. Il donna cependant ses ordres pour se préparer à décamper, & pour avoir à tous momens des nouvelles des ennemis. On luy vint dire qu'ils commençoient à marcher. Il demanda si le Roy y estoit, on luy dit qu'oüi. Alors il monta à cheval, il fit repasser à son Armée la riviére de Dieppe auprès de laquelle il estoit campé, & s'estant contenté de mettre cette riviére entre luy & les ennemis, il s'arresta sur le bord. Dudo. L. 3.

Le Roy se rendit maistre de quelques guez de la riviére, en l'un desquels il y eut une vive escarmouche. Le Duc de Normandie s'y trouva en personne, & voyant un de ses Officiers enveloppé par les François qui l'emmenoient prisonnier, il les chargea luy-mesme & le délivra. Comme ce jeune Prince qui aimoit la gloire, vouloit encore retourner à la charge, ses Généraux l'en *Et se retire du côté de Rouen.*

empeschérent malgré qu'il en eût, un d'eux ayant saisi son cheval par la bride, & l'ayant obligé de revenir au Camp. Son avis estoit de ne pas décamper, & de hazarder une bataille; mais on luy fit comprendre que les ennemis estant beaucoup plus forts que luy, ils pourroient le couper & se mettre entre Roüen & son Armée; qu'il avoit tiré presque toute la garnison de cette
An. 961. Capitale, & qu'elle courroit risque d'estre emportée, si le Roy y arrivoit avant luy; ainsi il fit retraite du costé de Roüen.

Ibid. Le Roy voyant que le Duc de Normandie luy avoit encore échapé, alla assiéger Evreux & le prit, & le donna au Comte de Chartres. Le Duc de son costé entra dans le Païs Chartrain, & y mit tout à feu & à sang.

Le Comte de Chartres pour luy rendre la pareille, vint avec trois mille hommes tout proche de Roüen, de l'autre costé de la Seine, & fit le dégast. Le Duc s'estant asseûré du nombre de ses Troupes, fit passer la riviére pendant la nuit aux siennes, & ayant donné au point du jour sur le Camp ennemi, il le força, mit le Comte de Chartres en déroute, luy tua six cens hommes sur la place, & fit plusieurs prisonniers qu'il renvoya généreusement sans rançon : mais voyant le Comte de Chartres & le Roy obstinez à sa perte, il pensa à se procurer un puissant secours au delà de la mer, ne pouvant en espérer d'ailleurs.

Il reçoit un secours considerable de Dannemarc. Ibid. an. 962.

Les Normands establis en France entretenoient toûjours une grande correspondance avec le Dannemarc & la Norvége. Ils en connoissoient l'importance, & ce ne fut que par là, que Richard sous le dernier Régne s'estoit conservé son Duché. Il envoya donc pendant l'hiver en Dannemarc demander des Troupes, pour se soutenir contre le Roy de France, qui vouloit le déposséder, & chasser tous les Normands de son Royaume. Il eut au printemps une Armée & une Flotte nombreuse à son service, & le débarquement se fit dans les Ports de Normandie.

Les Normands ne se reposérent pas long-temps, ils portérent par tout le désordre & le ravage sur les Terres de France; mais avec encore plus de fureur sur celles du Comte de Chartres, que le Duc regardoit comme un des principaux auteurs du dessein, que le Roy avoit pris de le chasser de son Duché. Le ravage fut si terrible, que la campagne fut entiérement désertée, & les Terres abandonnées; ce qui causa dans tout le païs une extrême famine. Comme l'Armée venuë du Nord n'estoit presque composée que de Payens, les Eglises ne furent pas épargnées, & ces ravages durérent deux ou trois ans, sans que le Duc de Normandie fist d'autres entreprises, se contentant de conserver son païs & de ruïner celuy de ses ennemis. Le Comte de Chartres qui estoit la cause de tous ces malheurs, devint en exécration à ses Sujets. Enfin quelques Evêques de France ne pouvant attendre de luy ni du Roy un assez prompt reméde, s'assemblérent en Concile, & résolurent d'envoyer demander la paix à Richard.

Ibid. an. 965.

L'Evêque de Chartres, comme celuy qui devoit prendre le plus de part à cette désolation, fut chargé de négocier avec le Duc, & luy fit demander par un Religieux, la permission de l'aller trouver. Le Duc luy accorda un passeport & toute sorte de seûreté. L'Evêque vint se jetter à ses pieds, & luy

luy representa l'estat pitoyable où son Evêché & les Evêchez voisins estoient réduits; que toutes les Eglises & tous les Monastéres avoient esté profanez, brûlez, renversez; qu'il paroissoit étonnant qu'un Prince aussi Chrestien & aussi religieux qu'il estoit, donnast cette licence à des Payens, contre ceux qui estoient de mesme Religion que luy, & ses freres en Jesus-Christ; & qu'il le conjuroit par ce S. Nom, de faire cesser une persécution si cruelle & si scandaleuse.

Le Duc luy répondit qu'il ne faisoit que se défendre; qu'on l'avoit voulu perdre; qu'on avoit tâché deux fois de se saisir de sa personne par trahison; que le Comte de Chartres estoit venu faire le dégast jusqu'aux Portes de Roüen, & que c'estoit à ce Comte à qui on devoit imputer tous les maux dont on se plaignoit : mais au reste, ajoûta-t-il, il ne tiendra pas à moy que la paix ne se fasse; je sçay qu'en vous la donnant, je feray une chose agreable à Dieu. La difficulté sera d'y faire consentir les Troupes que j'ay fait venir du Nord, & dont je ne suis pas tout à fait le maistre. Il donna neanmoins à l'Evêque de bonnes espérances, & luy dit de revenir le trouver vers le quinziéme de May avec quelques autres Evêques, & quelques Seigneurs du Comté de Chartres. L'Evêque estant de retour, fit sçavoir au Roy ce qu'il avoit fait, & ce Prince l'approuva, n'estant pas moins ennuyé que luy de cette guerre. *Ibid.*

Le Comte de Chartres ayant eu avis de ce qui se passoit, & apprehendant que les Seigneurs & les Evêques ne fissent leur paix avec le Duc de Normandie sans l'y comprendre, envoya secretement au Duc un homme affidé, pour luy demander son amitié, & le prier de traiter de paix avec luy; qu'il luy promettoit avant toutes choses de luy rendre Evreux, & qu'il ne demandoit que la seûreté de sa seule parole pour l'aller trouver luy-mesme jusqu'à Roüen. Le Duc de Normandie luy répondit qu'il souhaitoit de tout son cœur se réconcilier avec luy, & que puisqu'il vouloit bien venir à Roüen, il l'y attendroit pendant trois jours, & qu'il y seroit en toute seûreté. *Paix entre le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Ibid.*

Le Comte sur cette promesse partit avec fort peu de ses gens, & arriva à Roüen la nuit, comme on en estoit convenu. Ils s'embrasserent le Duc & luy, se témoignérent l'un à l'autre le regret qu'ils avoient d'avoir rompu ensemble. L'accord fut bientost fait, le Comte consentit à rendre Evreux; & le Duc charmé de la franchise avec laquelle son ennemi s'estoit venu mettre entre ses mains, ne demanda aucun dédommagement. On fit serment de part & d'autre sur les Reliques des Saints de garder sa parole, & aussi-tost après on restitua Evreux au Duc de Normandie.

Ce Traité qui devint public par son exécution, n'empescha point que plusieurs Evêques accompagnez de quelques Seigneurs, ne se rendissent au mois de May auprès du Duc de Normandie, selon qu'il en estoit convenu avec l'Evêque de Chartres, qui avoit ordre de traiter aussi au nom du Roy.

Cette Conférence se tint sur le bord d'un canal appellé en Latin dans l'Histoire de Normandie, *Givoldi fossa*. Les Articles furent bientost arrestez, le Duc estant fort porté à la paix. Tout se réduisit à deux points, l'un que le Roy ratifieroit la restitution d'Evreux faite par le Comte de Chartres, & l'autre qu'il confirmeroit au Duc de Normandie & à ses Successeurs la pos- *Elle se conclut aussi avec le Roi. Ibid.*

ses-

session du Duché de Normandie, conformément aux autres Traitez faits sur ce sujet. Mais il y avoit un autre obstacle bien plus difficile à surmonter : c'estoit qu'il falloit que l'Armée venuë du Nord consentist à cette paix, & qu'elle remontast sur sa Flotte pour s'en retourner : & c'estoit à quoy il n'étoit pas aisé de la résoudre.

La proposition que luy en fit Richard fut rejettée avec colere, & pensa exciter une sédition. Ces Normands luy dirent qu'ils n'estoient point venus de si loin seulement pour ravager une partie de la France; mais pour la luy soumettre à luy-mesme; que s'il n'en vouloit point, il les laissast faire, & qu'ils trouveroient bien moyen de s'y establir.

Le Duc voyant les esprits trop échauffez, ne voulut pas les presser davantage, & leur dit qu'il n'avoit garde de prendre aucun parti sans leur consentement; mais ayant parlé en particulier aux principaux Chefs, il les adoucit par des promesses & par des présens que luy & les François leur firent, & qui les engagérent à persuader à leurs gens de sortir de France.

On donne satisfaction aux soldats Danois. Ibid.

Cette négociation dura quinze jours, pendant lesquels les François furent en de grandes inquiétudes. Enfin on s'accorda à ces conditions; qu'on distribueroit aux Soldats Danois une grosse somme d'argent; qu'on fourniroit abondamment leurs Vaisseaux de toutes sortes de vivres, & de toutes les choses dont ils auroient besoin; que ceux qui voudroient se faire Chrestiens & vivre en paix en Normandie, y demeureroient; & que pour ceux qui voudroient aller chercher fortune ailleurs sans retourner en leur païs, on leur donneroit des Pilotes du Cotentin, pour conduire leur Flote sur les Côtes d'Espagne, habitées par les Sarrazins, où ils feroient ce qu'ils avoient eu envie de faire en France. Les choses furent ainsi exécutées. Plusieurs se firent Chrétiens & demeurérent en Normandie; les autres firent voile en Espagne, ils y firent descente, défirent les Sarrasins, pillérent plusieurs Villes, & en remportérent un très-riche butin.

Ibid.

Vers l'An 965.

Quelques jours après le retour des Evêques, le Roy se trouva sur la riviére d'Epte avec le Duc de Normandie, où les anciens Traitez furent de nouveau confirmez par serment de part & d'autre, & la paix parfaitement rétablie entre les deux Nations fut de longue durée. Elle se fit fort à propos pour le Roy qui en profita, pour réünir à son Domaine une bonne partie du Comté de Flandre, en punissant le nouveau Comte de sa révolte.

Arnoul Comte de Flandre, dit *le Vieux*, avoit regné très-long-temps, & s'estoit rendu fort puissant & redoutable. Il estoit maistre d'Arras, de Doüai, & de plusieurs autres Places sur la Lis, sur l'Escaut, & le long de la mer. Il avoit eu d'Alix fille du Comte de Vermandois Baudoin III. qui gouverna sous luy le Comté de Flandre; mais qui mourut avant luy. Baudoin laissa un fils nommé Arnoul II. du Nom, dit le Jeune. Il succéda peu d'années après à son ayeul Arnoul le Vieux, dont la mort arriva avant que la paix se fist entre la France & la Normandie.

Flodoard. Chronic.

Le Roy fit sommer ce jeune Comte de luy faire hommage. Il n'est pas dit qu'il eust refusé de le faire; mais seulement qu'il refusa de reconnoistre l'obligation qu'il avoit de fournir aux Rois de France des Troupes en temps de guerre.

guerre. Il vouloit à cet égard se mettre sur le mesme pied que le Duc de Normandie. Le Roy ne voulut pas le souffrir, & se trouva en estat de le ranger à son devoir. Dudo. L. 3.

Le Roi prend Arras & plusieurs autres Places.

Hugues Capet Duc de France fils de Hugues le Grand, estoit en parfaite intelligence avec le Roy, & il en estoit beaucoup aimé, aussi-bien qu'Eudes son frere qui avoit succédé au Duché de Bourgogne à Othon leur autre frere, mort la mesme année que le feu Comte de Flandre. L'un & l'autre levérent de nombreuses Troupes chacun dans leur Duché, avec lesquelles le Roy vint assiéger Arras: il le prit & tout ce qu'il y avoit de Places fortifiées jusqu'à la Lis, & d'ailleurs Roricon Evêque de Laon sçut si bien ménager les Seigneurs Flamands, que la plusspart se déclarérent pour le Roy. Les Annales de Flandre ajoûtent que ce Prince prit aussi Doüai, malgré la résistance opiniâtre des Habitans. De sorte que le Comte de Flandre se voyant réduit à la derniere extrémité, fut obligé de demander quartier & la paix. Flodoard. Chronic. Dudo. L. 3. Flodoard. Chronic.

Il s'adressa pour cela au Duc de Normandie, qui agit si efficacement auprès du Roy, qu'il l'appaisa, & obtint mesme qu'il rendist Arras au Comte. Dudo. L. 3.

Il se marie avec Emma fille de Lothaire II. Roi d'Italie.

Au retour de cette expédition le Roy alla à Cologne avec la Reine sa mere, où ils s'abouchérent avec Othon Roy de Germanie, qui depuis quelque temps avoit esté couronné Empereur. On y conclud le mariage du Roy avec Emma fille de Lothaire II. Roy d'Italie mort depuis quatorze ou quinze ans, & d'Adelaïde que l'Empereur Othon avoit épousée en secondes nôces, & ce mariage se fit quelques mois après. An. 966.

Le Régne de Lothaire fut ensuite fort tranquille pendant plusieurs années, & c'est un des grands éloges qu'on puisse donner à ce Prince, d'avoir sçu entretenir si long-temps la tranquillité dans un Etat jusqu'alors si agité; mais en l'an 976. les différens touchant la Lorraine rallumérent des guerres, dont les suites furent bien funestes à la Maison de Charlemagne, puisqu'elles furent la cause ou l'occasion dont on se servit, pour luy enlever la Couronne & la faire passer sans retour dans une autre Famille, qui la conserve encore aujourd'huy, par le droit que luy donne la possession de plus de sept siécles. An. 976.

Etenduë de la Lorraine.

Au sujet d'un si grand événement il faut se souvenir, que la Lorraine depuis le Régne de Lothaire fils de l'Empereur Lothaire, & petit-fils de Loüis le Débonnaire, estoit un très-grand Etat. Dans sa premiere création en Royaume, c'est-à-dire, lorsqu'elle fut le partage de Lothaire, elle comprenoit le païs des Suisses, Genéve, la Tarentaise en Savoye, le païs que nous appellons aujourd'huy la Franche-Comté, les Evêchez de Mayence, de Spire, de Vormes, de Cologne, de Tréves, de Liége, le Duché de Cléves, l'Alsace, outre cela les Comtez de Hollande & de Zélande, qui faisoient encore alors partie de la Frise, & de plus le Cambrésis, le Luxembourg, le Limbourg, la Gueldre, le Brabant: mais tous ces Duchez & Comtez que je viens de nommer, n'avoient pas précisément les mesmes bornes qu'ils ont aujourd'huy. Dans la suite le païs des Suisses & la Franche-Comté, la Ta-

rentaise & quelques autres Villes & Territoires voisins de ceux-là, en furent démembrez, & firent partie du Royaume de Bourgogne autour du Mont-Jura après la mort de l'Empereur Charles le Gros : ainsi depuis ce temps-là ces païs ne furent plus du Royaume de Lorraine.

Ses differens Maitres.

Dans l'espace de cent ans la Lorraine avoit diverses fois changé de maistre, tantost soûmise aux Rois de France, tantost aux Rois de Germanie, tantost partagée entre eux, & tantost réünie sous le mesme Souverain, tantost cédée en tout ou en partie par les Rois de France aux Rois de Germanie, tantost cédée par les Rois de Germanie aux Rois de France, tantost envahie par les uns ou par les autres.

Chantereau, Considérations Historiques &c.

En Lorraine comme en France il y avoit quantité de Seigneurs & de Comtes, maistres chacun dans leur canton, & néanmoins Vassaux du Roy de Germanie ou du Roy de France. Le premier qui ait porté le titre de Duc de Lorraine, comme Lieutenant Général du Roy qui la possédoit, fut un Seigneur nommé Rainier, ou du moins Gilbert son fils sous Charles le Simple, & ensuite sous Henry surnommé l'Oiseleur Roy de Germanie. Ce titre de Duc fut perpétué, mais celuy qui le portoit avoit toûjours la qualité de Vassal, comme le Duc de France, le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne.

Bruno la partage en Haute & en Basse Lorraine.

Bruno Archevêque de Cologne frere d'Othon I. & beaufrere de Louïs d'Outremer, qui avoit épousé Gerberge sa sœur, fut fait Duc de Lorraine par Othon, de qui ce Duché dépendoit alors. Cet Archevêque prit le titre d'Archiduc de Lorraine, voulant faire connoistre par ce titre, qu'il avoit un Duc pour Vassal ; ce fut luy qui partagea la Lorraine en deux parties avec l'agrément de l'Empereur Othon I. son frere. L'une fut appellée Haute Lorraine qui confinoit avec le Luxembourg & la Franche-Comté ; & c'est à peu près le païs qui porte encore aujourd'huy le nom de Lorraine. On appelloit aussi cette mesme partie de l'ancienne Lorraine le Duché de Mosellane, parce que la Moselle passe tout au travers, & qu'il comprenoit les Provinces qui sont des deux côtez de cette riviére depuis sa source jusqu'à son emboucheure. L'Archevêque de Cologne donna ce Duché à Fréderic d'Alsace, qui avoit épousé Beatrix niéce de ce Prélat, & sœur de Hugues Capet ; c'est ce Fréderic qui a donné commencement à la Seigneurie & Comté de Bar ; & de cette maniére le Duc Fréderic fut Vassal immédiat de l'Archevêque Bruno, & la haute Lorraine devint comme un arriére-fief du Royaume de Germanie.

Comment les Archevêques de Tréves & de Mayence sont devenus si puissans.

L'autre partie de l'ancien Royaume de Lorraine que l'Archevêque de Cologne gouvernoit immédiatement par luy-mesme, fut avec le temps appellée Basse Lorraine & Duché de Brabant ; parce que le Brabant estoit une des plus considérables Seigneuries de toute cette portion de la Lorraine qui comprenoit plusieurs Villes & une partie des Duchez de Juliers & de Gueldres, avec les Provinces que le Rhin, la Meuse & l'Escaut renferment vers leurs embouchures. Car pour ce qui est de quelques Villes Episcopales sur les bords du Rhin, de la Meuse, & de la Moselle, elles furent comme sépa-

rées de la Lorraine, & données en Seigneuries aux Evêques de ces Villes, pàr Bruno & par Othon son frere, & par leur pere Henry dit l'Oiseleur: & c'est par là que les Archevêque de Tréves, de Mayence & les autres, sont devenus si puissans Seigneurs. On a la suite des Ducs de la Haute Lorraine, depuis Frédéric jusqu'à Matthieu I. qui le posseda en 1139. & duquel sont descendus les Ducs de Lorraine qui y ont régné jusqu'à nos temps. Quant au Duché de la Basse Lorraine, qui fut gouverné par l'Archiduc Bruno jusqu'à l'an 965. on ne voit point qu'il ait eu de Seigneur particulier que Charles frere du Roy de France, qui douze ans après la mort de Bruno en fut fait Duc l'an 977. à l'occasion que je vais dire, ou du moins conjecturer, suivant les lumiéres que nos anciens Historiens me fourniront.

Raynier Comte de Haynaut est depoüillé de ses Etats.

Othon I. Roy de Germanie & Empereur, le plus grand Prince qui eust porté ces deux titres depuis Charlemagne, mourut l'an 973. & eut pour Successeur son fils Othon II. qu'il avoit fait de son vivant couronner Roy de Germanie & Empereur. Il y avoit déja long-temps que Raynier Comte de Haynaut, appellé dans l'Histoire Raynier au long Cou *, avoit esté dépoüillé de ses Etats par l'Archevêque Bruno. Ses deux fils, Lambert & Raynier s'estoient réfugiez à la Cour de France, en attendant quelque occasion de rentrer dans leur Comté, que Bruno ou Othon I. avoient donné à deux autres Seigneurs nommez Garnier & Rainold.

* Longi Colli.

Sigeberti Chronic.

Dès qu'Othon I. fut mort, ils ne manquérent pas avec le secours de quelques Troupes de France, de marcher du costé du Haynaut. Garnier & Rainold vinrent les rencontrer auprès de Peronne. Il y eut un sanglant combat où ces deux Seigneurs furent défaits & tuez. Les deux freres victorieux entrérent dans le Haynaut avec leur Armée, & s'y emparérent d'une Place sur la riviére de Haisne, appellée Buxide, & qui apparemment est celle qu'on appelle aujourd'huy Bossut, Chef d'un Comté, & d'où une Famille illustre de ce païs-là a tiré son nom. De là ils coururent & ravagérent toute la Basse Lorraine. Othon II. assiégea depuis cette Place & la prit, sans qu'il pût pour cela empescher que ces deux Seigneurs ne continuassent de ravager toute la basse Lorraine. Deux ans après ils revinrent avec de plus grandes forces attaquer Godefroy & Arnoul, ausquels après le combat de Peronne, Othon avoit donné le Comté de Haynaut. Charles frere du Roy & Hugues Capet estoient à la teste de cette Armée. Ils assiégérent Mons. Godefroy & Arnoul vinrent au secours. Il y eut encore un combat très-opiniâtré, où beaucoup de monde fut tué de part & d'autre: chacun s'attribua la victoire; mais le siége fut levé.

Ibid. an. 974.

An. 976.

Chronic. Nangii.

Ses deux fils s'en remettent en possession.

An. 977.

Cependant la France soûtenoit toûjours Raynier & Lambert, & pour montrer la résolution où l'on estoit de ne les pas abandonner, il fut résolu que Raynier épouseroit une fille de Hugues Capet, & Lambert la fille de Charles frere du Roy Lothaire. En effet on les seconda si bien, qu'ils chassérent les deux Comtes établis par l'Empereur, & se remirent en possession du Comté de Haynaut.

Cette conqueste étonna l'Empereur, & luy fit appréhender de plus fascheu-

ses suites de la tranquillité dont la France joüissoit alors, & de l'union qu'il voyoit entre le Roy de France, Charles frere de ce Prince, Hugues Capet, & les Comtes de Haynaut. Sa politique dans ces conjonctures luy fit prendre une résolution très-propre à commettre le Roy avec Charles, & à rompre cette bonne intelligence qui l'inquiétoit.

Lothaire pense à réünir à la Couronne le Duché de Lorraine. Glaber. L. 1. c. 3.

Lothaire Prince asseûrément sage & courageux, pensoit en effet sérieusement à profiter de la situation heureuse & tranquille des affaires de France, pour rétablir l'autorité du Gouvernement, & pour réünir à la Couronne ce qui en avoit esté séparé, & principalement ce qu'on avoit si long-temps appellé le Royaume de Lorraine. C'estoit une des raisons qui luy avoient fait prendre si hautement les intérests des Comtes de Haynaut, dont le Domaine estoit enclavé dans la basse Lorraine.

Sigebert. Magnum Chronic. Belgicum.

Charles frere du Roy joint aux Comtes de Haynaut, faisoit aussi de ce côté-là beaucoup de peine à l'Empereur. Il avoit des prétentions sur le Duché de Brabant, aussi-bien que sur le reste de la Lorraine, le Roy son frere luy ayant cédé dès l'an 963. tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Il est encore vrai-semblable que Charles possédoit en ces quartiers-là une partie des biens, que sa mere la Reine Gerberge y avoit acquis du temps qu'elle estoit femme de Gillebert Duc de Lorraine sous le Régne d'Othon I.

Flodoard.

& dont cet Empereur l'avoit mise en possession en 956. Quoiqu'il en soit, il est certain que l'Empereur Othon II. conçut de grands soupçons des desseins que Lothaire avoit sur le Duché de Lorraine.

Ces soupçons l'inquiétoient d'autant plus qu'il avoit des affaires ailleurs, & qu'il formoit luy-mesme de grands projets. Car sans parler des Nations Germaniques, ou Frontiéres de la Germanie du costé du Danube, qui estoient toûjours difficiles à tenir dans la soumission, il estoit obligé d'avoir continuellement l'œil sur l'Italie, où les Grecs qui estoient encore maistres de la Poüille & de la Calabre, & les Ducs de Bénévent & de Spolete n'oublioient rien, pour luy susciter des affaires, & pour révolter les Peuples contre luy. L'Empereur son pere, tout grand homme qu'il estoit, avoit eu bien de la peine à y établir son autorité, & enfin luy-mesme méditoit de chasser les Grecs d'Italie, & de réünir à l'Empire d'Occident la Poüille & la Calabre.

Comme il avoit pénétré les desseins du Roy de France, il ne doutoit pas que ce Prince dès qu'il le verroit occupé en Italie, ne vinst fondre en Lorraine, & que secondé de son frere, des Comtes de Haynaut, & de plusieurs autres Seigneurs qui avoient toûjours de l'inclination pour le Sang de Charlemagne, il ne luy enlevast cette partie du Royaume de Germanie, pour la réünir à la Couronne de France. Voici donc le parti qu'il prit, qui estoit en apparence contre ses intérests, mais en effet un trait d'une politique très-raffinée.

Othon II. fait offrir à Charles frere de Lothaire le Duché de

Il fit offrir à Charles frere du Roy, le Duché de la basse Lorraine, à condition de l'hommage, & de le tenir comme mouvant de la Couronne de Germanie. Othon prévoyoit bien que Charles, qui n'avoit point eu de part à la succession du Royaume de France, se laisseroit tenter à la vûë d'un aussi beau

beau présent; que la qualité de Vassal de l'Empire ou du Royaume de Germanie luy feroit peu de peine, vu qu'il n'estoit que Sujet & que Vassal du Roy son frere, avec très-peu de revenu pour une personne de son rang, & qu'il quitteroit sans peine une Cour, où il n'avoit guéres de considération & beaucoup de sujets de chagrin; car la Reine ne le pouvoit souffrir, & luy ne pouvoit souffrir la Reine.

La basse Lorraine. Charles l'accepte.

Hugo Flaviniac.

L'Empereur ne se trompa pas dans sa conjecture. Charles reçut son offre avec joye; mais en l'acceptant, il se broüilla avec le Roy son frere, & se rendit odieux à toute la France, où l'on vit avec indignation le frere du Roy se faire Vassal du Roy de Germanie.

An. 977.

Cette mesintelligence estoit une des choses que l'Empereur avoit en vûë, espérant par ce moyen, dit l'ancien Historien, *se délivrer des continuelles insultes* que luy faisoit Charles, & l'opposer luy-mesme aux vastes desseins du Roy de France son frere. Mais Othon peu de temps après pensa estre la dupe dans cette affaire: car Lothaire choqué de ce que ce Traité s'estoit fait sans sa participation, entra brusquement en Lorraine, fut reçu à Metz, où quantité de Seigneurs luy firent hommage, & partant de-là lorsqu'on s'y attendoit le moins, il vint avec une extrême promptitude à Aix-la-Chapelle, & y arriva lorsque l'Empereur estoit prest de se mettre à table. On y estoit si peu en défense, que l'Empereur fut obligé de s'enfuïr, & qu'il n'échapa qu'avec beaucoup de peine, ayant toûjours marché le reste du jour & une partie de la nuit, pour se mettre en seûreté avec l'Impératrice. Lothaire fut reçu dans Aix-la-Chapelle, où il dîna de ce qu'on avoit préparé pour l'Empereur. Ensuite il courut tout le païs en le ravageant, & rentra en France.

Lothaire entre en Lorraine, & ravage tout le pays.

Sigebertus. Chronic. Nangii.

An. 978.

Glaber. L. 1. c. 3.

L'Empereur durant ce temps-là, assembla ses Troupes, & avec une Armée de plus de soixante mille hommes, porta à son tour la désolation dans toute la Champagne, ruïna tous les environs de Reims, de Laon, de Soissons, s'avança jusqu'à Paris, dont il brûla un des Fauxbourgs, n'épargnant que les Eglises. Un neveu de l'Empereur qui l'accompagnoit, s'estoit vanté d'aller insulter la Porte de Paris, & d'y enfoncer sa lance; il l'exécuta durant l'incendie du Fauxbourg; mais les Parisiens ayant en ce moment fait une sortie, il y fut tué avec la pluspart de ceux qui l'avoient suivi. L'Empereur demeura trois jours à la vûë de Paris, & ayant appris que Lothaire, Hugues Capet, & le Duc de Bourgogne venoient avec une Armée pour luy fermer le retour, il décampa, & prit sa route du costé de Soissons. Le Roy ayant sous luy Hugues Capet, & Geoffroy appellé communément Grise-Gonnelle *, Comte d'Anjou, attaqua son arriere-garde au passage de la riviére d'Aisne, luy tua beaucoup de monde, & enleva une partie de ses bagages; il le poursuivit pendant trois jours & trois nuits en le harcelant sans cesse jusqu'à la Forest d'Ardennes. L'Empereur ayant mis la Meuse entre le Roy & luy, s'échapa,

L'Empereur desole à son tour la Champagne & s'avance jusqu'à Paris.

Glaber. L. 1. c. 3.

An. 979.

* C'est-à-dire, Grise-Casaque, ou Cotte-d'armes, parce que ce Comte en portoit d'ordinaire une de cette couleur.

s'échapa, & la Campagne finit par la retraite des Armées. Le Comte d'Anjou fit en cette occasion de si belles actions, que le Roy luy donna pour luy & pour ses successeurs, du moins ils le pretendirent ainsi, la Charge de Grand Sénéchal de France, qui avoit beaucoup de rapport à celle de Grand Maistre d'Hostel, & en mesme temps à celle de Connétable, telles qu'on les a vûës dans les derniers temps.

Hugo de Clerus.

An. 980.

L'année suivante on se tint de part & d'autre sur la défensive, chacun pour couvrir son païs, & puis la paix se fit à ces conditions; que la possession de la Lorraine demeureroit à l'Empereur; qu'il reconnoistroit le droit que la Couronne de France avoit sur ce païs-là, & qu'il ne la posséderoit que comme Bénéficier du Roy de France.

In Beneficium.

Mort de Lothaire.

Cette paix fut faite contre l'avis des principaux Seigneurs de France, & sur tout de Hugues Capet & de son frere le Duc de Bourgogne, qui croyoient le Roy en état de réünir la Lorraine à la Couronne, s'il avoit voulu continuer la guerre. Othon estant mort en Italie quatre ans après, Lothaire prit la défense du fils de ce Prince le jeune Othon troisiéme du nom, contre Henri Duc de Baviére, qui vouloit s'emparer du Royaume de Germanie. Le Roy par cette raison, ou sous ce prétexte entra en Lorraine, & se rendit maistre de Verdun, & en emmena prisonnier en France le Comte Godefroy, à qui cette Place appartenoit. Il tenta aussi de se rendre maistre de Cambray, mais il n'y réüssit pas. Les causes de toutes ces différentes entreprises & de plusieurs autres qui se firent en France & en Lorraine, à l'occasion de la mort d'Othon, sont très-peu marquées dans nos anciennes Histoires, où l'on voit seulement en général, qu'il y eut beaucoup d'intrigues sur ce sujet. Si Lothaire avoit conçu de nouveau le dessein de reconquerir la Lorraine, il n'eut pas le temps de l'exécuter; car il mourut luy-mesme bientost après à Reims le deuxiéme de Mars de l'an 986. la trente-deuxiéme année de son Régne, dans la vigueur de son âge, estant, quoy qu'en ayent dit quelques Ecrivains, au-dessous de cinquante ans, & n'en ayant au plus que quarante-six. Rien n'est plus glorieux pour ce Prince, que la loüange qu'on luy donne dans son Epitaphe, d'avoir sçu réünir les esprits des Seigneurs François, & de les avoir eu tout-à-fait soûmis à ses ordres. L'idée que l'Histoire nous donne des Régnes précédens & des premieres années mesmes du sien, nous doivent faire regarder cette soûmission des Grands, comme l'ouvrage d'une prudence consommée dans l'art de gouverner, ainsi que je l'ay déja fait remarquer.

An. 984. Epist. Gerberti.

An. 985. Balderic. L. 1. c. 104.

An. 986. Gerberti Epist. 74. Du Chesne. Tom. 2.

Il avoit fait reconnoitre de son vivant, pour Roi son fils ainé.

Glaber. L. 1. c. 3. Gerberti. Epist. 74.

En joignant à cela le dessein qu'il avoit conçu, lorsqu'il se fut rendu maistre des esprits, de réünir à l'Empire François tout ce qui en avoit esté aliéné, on voit un Prince qui agissoit de suite & avec méthode, & qui avoit des vûës grandes & dignes d'un Roy. Le fameux Gerbert Archevêque de Reims & puis de Ravenne, & ensuite Pape, tout dévoüé qu'il estoit aux Empereurs, parle de Lothaire comme d'un Prince distingué entre les Souverains de son temps, & il y a tout sujet de croire que s'il eust vêcu davantage, il auroit rétabli un ordre parfait dans le Royaume & dans le Gouvernement. L'expérience

rience du passé luy avoit fait prendre une précaution dont son pere luy avoit donné l'exemple, & que plusieurs de ses successeurs ne manquérent pas d'imiter : ce fut de faire reconnoistre de son vivant pour Roy, son fils aîné. Il s'appelloit Loüis. Il en avoit un autre nommé Arnoul, qu'il avoit eu d'une Maistresse, & qui fut depuis Archevêque de Reims. On en a découvert depuis peu un troisiéme nommé Othon, qui mourut tout jeune.

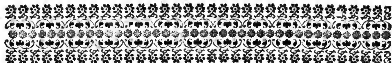
Glaber. L. 1. c. 3. Mabillon de Re Diplomat. L. 2. c. 26.

Quelques Historiens font mourir Lothaire de poison, & en accusent la Reine Emma sa femme. Les Ecrivains les plus voisins de ce temps-là n'en disent rien, & l'on n'en voit pas de sujet. A la verité Charles frere du Roy osa accuser cette Princesse de quelques mauvais commerces, mais c'est un témoin peu recevable en cette cause, parce qu'il estoit son ennemi déclaré. Si elle fut coupable de cette mort, elle sçut parfaitement sauver les apparences. Rien n'est plus tendre que ce qu'elle écrivit sur ce sujet à l'Impératrice Adelaïde sa mere, & à en juger par cette Lettre, jamais femme n'aima plus ardemment son mari, & ne fut plus touchée de sa perte. Mais ce sont là de ces mystéres, sur lesquels on ne peut prononcer sans témérité. Lothaire en mourant recommanda son fils Loüis à Hugues Capet, comme à celuy de tous les Seigneurs qui estoit le plus capable de le soûtenir par son crédit & par sa puissance.

Ademarus Chronic. Malleacense. Epist. 31. Gerberti. Epist. 75. Nangius.



HISTOI-



HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS V.

Louïs est de nouveau salüé Roi par les Seigneurs de France.
In Codice Gerberti. Epist. 75.

LOUIS cinquiéme du nom fut de nouveau salüé Roy par les Seigneurs de France, qui firent aussi serment de fidélité à la Reine sa mere, sans doute comme à la Régente du Royaume pendant la jeunesse de son fils. Ce Prince pouvoit avoir alors au plus dix-neuf ans, le Roy son pere n'ayant épousé la Reine Emma qu'en l'an 966.

An. 986.
Mesintelligence de ce Prince avec sa mere.

La mesintelligence se mit bien-tost entre la mere & le fils. Les grandes liaisons que cette Princesse eut avec la Cour de Germanie, en furent ou les causes ou les suites: je veux dire que de deux choses l'une, ou que le Roy rompit avec la Reine sa mere, par la connoissance qu'il eut du commerce qu'elle entretenoit à la Cour de Germanie; ou bien qu'elle, se voyant menacée d'une disgrace pour d'autres raisons que l'Histoire ne marque point, elle eut soin de se ménager des ressources de ce côté-là, afin de se soûtenir contre son fils. Nous avons encore quelques Lettres de cette Princesse qui sont des preuves incontestables de ce que je dis; mais qui ne nous apprennent rien de plus. Adalberon Archevêque de Reims, Lorrain de Nation, estoit bien avant dans les mesmes intrigues, & il fut obligé pour cela de quitter le Royaume. Le Roy vint pour le surprendre dans Reims; il se donna des combats entre les Troupes du Roy & celles de l'Archevêque; la Ville fut prise; mais le Prélat échapa.

In Codice Gerberti.

Ibid.

L'Evêque de Laon est chassé de sa Ville.

Charles Duc de la basse Lorraine oncle du Roy, toûjours ennemi déclaré de la Reine Mere, ne manqua pas d'animer Louïs contre elle. Ce fut à cette oc-

occasion qu'il fit courir, ou qu'il continua de faire courir le bruit du mauvais commerce qu'elle avoit avec l'Evêque de Laon. Cet Evêque fut chassé de sa Ville, & fit tout ce qu'il put pour soûlever les autres Evêques contre le Roy. Il eut en vain recours à Hugues Capet, à qui la mesintelligence de la Reine Mere avec le Roy ne déplaisoit pas, parce qu'elle luy laissoit la disposition entiére des affaires. Peu s'en fallut que l'Empereur sollicité par cette Princesse n'en vinst à une guerre ouverte avec le Roy. Mais Beatrix sœur de Hugues Capet, & femme de Frédéric Duc de la haute Lorraine, estant venuë trouver ce Prince à Compiégne, pour tascher de réünir les esprits, le fit consentir à se trouver à Montfaulcon auprès de Verdun avec la Reine Mere, Charles oncle du Roy, Henri Duc de Bourgogne, & l'Impératrice Mere. La Duchesse Beatrix agit avec tant d'adresse, qu'elle osta aux deux partis le prétexte de la guerre, qui estoit la détention de Godefroy Comte de Verdun, & frere de l'Archevêque de Reims. Ce Comte estoit prisonnier en France depuis deux ans, c'est-à-dire depuis que le feu Roy avoit pris cette Place. On la luy rendit, & on le mit en liberté, à condition qu'il céderoit quelques Terres de l'Evêché de Verdun pour sa rançon. *Ibid. Epist. 98.*

Apparemment cette paix n'auroit pas esté de longue durée, les esprits estant toûjours fort aigris; mais la mort du Roy fut la fin de toutes les querelles: il mourut après un an deux mois & quelques jours de Régne. On crut qu'il avoit esté empoisonné, & un ancien Historien en accuse la Reine Blanche femme de ce Prince, dont il n'estoit pas aimé, & qui l'avoit mesme quitté une fois, pour s'en retourner en Aquitaine, d'où elle estoit. *Mort de Louis V.* An. 987. Ademari Chronic.

Louïs ne laissa point d'enfans, & fut le dernier Roy de France de la Race masculine de Charlemagne, qui se trouve ainsi avoir fini dans les trois parties de l'Empire François par trois Princes, portant tous trois le nom de Louïs; c'est à sçavoir, par Louïs Empereur II. du nom en Italie; au-delà du Rhin, par Louïs III. du nom Roy de Germanie, & enfin en France par Louïs V. dont je parle. Charles son oncle Duc de la basse Lorraine, estoit son héritier, & il estoit naturel qu'il montast sur le Trône après luy. Il fit tous ses efforts pour en venir à bout; mais Hugues Capet luy enleva la Couronne, & commença la troisiéme lignée de nos Rois, après que la seconde eut duré 237. ans. La maniére dont il s'y prit, les guerres qu'il eut à soûtenir pour surmonter tous les obstacles qu'il rencontra dans une si haute entreprise, & tout ce qui se passa dans une si fameuse révolution, c'est ce que je tascheray de déveloper dans la suite de cette Histoire. *C'est le dernier Roi de la Race masculine de Charlemagne.*

HISTOIRE
DE
FRANCE.

TROISIÉME RACE.

HUGUES CAPET.

Causes de la ruine de la Famille de Clovis & de celle de Charlemagne.



LA décadence de la Famille de Charlemagne & de celle de la Famille du Grand Clovis, la perte que l'une & l'autre firent de la Couronne de France, aprés l'avoir possédée chacune pendant plusieurs siécles, eurent des causes en partie semblables, & en partie differentes. L'anéantissement de l'autorité Royale dans les derniers Rois de ces deux premieres Races ouvrit le chemin du Trône à Pepin Chef de la seconde, & à Hugues Capet Chef de la troisiéme. Les Rois de la premiere avoient laissé envahir leur autorité par leurs Ministres, & ceux de la seconde par leurs Vassaux. Sur la fin de la premiere les Maires du Palais disposoient absolument de tout dans l'Etat, sous le nom d'un Roy qui ne faisoit & ne pouvoit rien. Sur la fin de la seconde, les Grands du Royaume devenus plus puissans que leur Souverain, n'avoient plus guéres que le nom de Sujets à son égard, & n'obéïssoient à ses ordres qu'autant qu'ils les trouvoient conformes à leur caprice, à leur ambition, à leur intérêt. Pepin dont la Famille étoit en possession depuis long-tems de la souveraine puissance, n'eut plus pour y joindre la Couronne qu'un obstacle à surmonter, qui étoit l'affection des Peuples pour les descendans de Clovis. Hugues Capet trouva dans les François, surtout dans ceux de deçà la Loire moins d'attachement pour le sang de Charlemagne: L'exemple de trois Rois de suite qui

qui n'en étoient pas, Eudes, Robert, Rodolfe, luy montroit qu'il n'étoit pas trop difficile de les accoûtumer à ce changement. De ces trois Rois Robert étoit son ayeul, & Eudes son grand-oncle. L'élevation où ces Princes avoient mis sa Maison, & où Hugues le Grand son pere, & luy même l'avoient maintenuë, sa qualité de Duc de France, qui le faisoit le plus grand, & le plus puissant Seigneur de l'Etat, l'autorité qu'il s'étoit aquise, sous les deux derniers Régnes, tout cela luy fit espérer de réüssir, aussi bien que Pepin, dans un dessein tout pareil. Il semble en effet qu'il se le fust proposé pour modéle dans le projet qu'il avoit formé d'enlever à la posterité de ce Roy, ce que ce Roy avoit enlevé à la posterité de Clovis.

Qualitez de Hugues Capet. L. 4. Mirac. S. Richarii.

Il avoit comme Pepin beaucoup de modération, de douceur, & d'affabilité, qualitez qui luy avoient gagné le cœur, non seulement des François, mais encore du Roy Lothaire, dont il avoit été autant aimé que Hugues le Grand son pere avoit été craint & haï de Louïs d'Outremer pere de Lothaire. La grande puissance que luy donnoient ses charges & ses richesses ne l'avoient point rendu suspect à son Prince, ni empêché d'être véritablement son favori. C'étoit par son canal que s'obtenoient toutes les graces, & par ses conseils que l'Etat étoit gouverné. Il sçut encore comme Pepin, par de grandes marques de piété, mériter l'estime des Peuples, & sur tout de l'Ordre Ecclésiastique. Après avoir contraint Arnoul II. Comte de Flandre par la prise de Montreüil, de luy rendre le corps de Saint Riquier qu'Arnoul I. avoit enlevé de l'Abbaye qui en porte aujourd'huy le nom en Picardie, il voulut marquer publiquement la vénération qu'il avoit pour le Saint, dans la Translation de ses Reliques. Tout Duc de France qu'il étoit, il porta la Châsse sur ses épaules, & marcha nuds pieds l'espace d'une lieuë jusqu'à l'Eglise de l'Abbaye. Mais ce qu'il avoit fait quelques années auparavant avoit charmé les Evêques & les Moines & édifié toute l'Eglise. Voulant réformer l'abus qui s'étoit introduit en France touchant les Abbayes qui étoient possédées non seulement par des gens de guerre, mais même par des personnes mariées, il commença par se défaire de celles qu'il possédoit luy même, savoir de celle de Saint Germain des Prez, de celle de Saint Denis, & de celle de Saint Riquier. Il remit les Religieux en possession de ces bénéfices, leur fit restituer plusieurs terres qui avoient été usurpées, & mérita par là le titre de défenseur de l'Eglise.

Chronic. Centulense. L. 3. c. 23.

Cap. 24.

Chronic. Ademari. Hugo Flaviniac.

A cette douceur, à cette piété, à la réputation de sagesse qu'il avoit acquise dans le Ministére, étoit jointe celle du courage & de l'expérience dans la guerre. Il commandoit l'Armée Françoise sous le Roy Lothaire lorsque l'Empereur Othon II. fut défait au passage de la riviére d'Aisne. Il avoit fait avec succés la guerre à Arnoul II. Comte de Flandre & aux Comtes de Haynaut, soûtenus par Othon II. & l'on vit dans la maniére dont il poussa Charles son concurrent, tandis qu'il luy disputa la Couronne, & dans toute la suite de son Régne, qu'il n'étoit pas moins grand Capitaine, que grand Politique.

Sa Genealogie.

Tel étoit Hugues Capet, qui sans un pareil mérite & d'aussi grandes qualitez que celles-là, n'auroit pas été capable de soûtenir une entreprise comme la

la sienne, ni de s'emparer d'un Trône, où la naissance ne luy donnoit aucun droit. Ce n'est pas que sa naissance ne fust illustre, & c'est par une calomnie également lâche & ridicule, qu'un Poëte Italien maltraité par un des descendans de Hugues Capet, a dit qu'il étoit fils d'un boucher. C'est un fait le plus expressément marqué dans nos anciennes Histoires, que Hugues le Grand Duc de France & Comte de Paris pere de Hugues Capet, étoit fils de Robert, qui fut un an Roy de France & neveu d'Eudes, qui le fut aussi pendant neuf ans avant Robert son frere; qu'Eudes & Robert étoient fils de Robert surnommé le Fort Comte d'Anjou & Duc de tout le païs d'entre la Loire & la Seine. Quelques uns ont prétendu que Robert le Fort descendoit en droite ligne du Comte Childebrand frere de Charles Martel, & ont conduit même sa Généalogie jusqu'à une fille de Clotaire I. petite-fille du Grand Clovis. Quoy qu'il en soit de toutes ces particularitez de la Généalogie de Robert le Fort, une de nos anciennes Chroniques parlant de luy & de Ranulfe Duc de Guienne, lorsque l'un & l'autre furent tuez dans un combat contre les Normands, dit que ces deux Seigneurs étoient très-puissans, grands Capitaines, * & les plus considerables de tous les Seigneurs de ce tems-là. Enfin Hugues Capet ne sortoit pas d'un sang moins noble du côté de sa mere, qui s'appelloit Hadevige & qui étoit sœur de l'Empereur Othon I.

Dante in Purgat. Canto 21.

Chronic. Floriacense apud Baluf. Tom. 2. Miscell. pag. 304.

* Et inter primos ipsi priores.

D'où vient son surnom de Capet.

Le surnom de Capet qu'on donne à Hugues dans l'Histoire, a été le sujet de diverses conjectures. Il est certain qu'on ne le luy donna pas pour la même raison qu'un ancien Historien le donne à Charles le Simple, comme si le surnom de Simple ou de Capet eussent signifié la même chose †. Ce qui me paroît de plus vray-semblable, c'est que ce nom vient du mot Latin, *Capito*, qui signifie dans le propre un homme qui a une grosse teste, & dans le figuré un homme opiniâtre & attaché à son sens: une de ces deux qualitez, ou peut-être l'une & l'autre firent apparemment donner ce sobriquet à ce Prince.

Apud Du Chesne. Tom. 3. p. 359.

† Carolus stultus, vel Capet.

Après ce detail qu'on ne peut faire trop grand, quand il s'agit de faire connoître le caractere d'un Prince, Chef d'une Posterité qui occupe depuis plus de sept cens ans un des premiers Trônes du monde, je vais dire par quels moyens il y monta.

Charles est exclus de la Couronne de France, dont il étoit le legitime heritier.

Comme Loüis V. du nom mourut sans enfans, Charles Duc de la basse Lorraine son oncle, frere du feu Roy Lothaire, & fils de Loüis d'Outremer auroit été le légitime héritier de la Couronne, si dans la seconde Race, on s'étoit cru astraint à la Loy & à la Coûtume qui s'observoient sous la premiere pour la succession *. Il étoit alors âgé de trente-trois à trente-quatre ans, Prince brave & homme de guerre; mais l'envie de commander qu'il ne peut pas satisfaire en France, où il n'entra point en partage de la succession du Roy son pere, luy fit faire une démarche indigne de sa naissance, & dont son ambition prématurée fut bien punie. Ce fut le Traité dont j'ay parlé sous le Regne de Lothaire, que Charles fit avec Othon II. en recevant de luy le Gouvernement de la basse Lorraine, & se faisant son Vassal; ce qui choqua infiniment toute la Nation. Ce fut là le principal motif dont se servit Hugues Capet, pour mettre dans son parti la plus part des Seigneurs du Royaume, comme il le fit avec autant d'adresse que de promptitude.

* Voyez la Préface Historique vers la fin.

La mort imprévûë du jeune Roy n'avoit pas laissé le temps à Charles de pren-

prendre aucunes mesûres, pour regagner les François; & Hugues qui étoit présent à cette mort, maître des affaires, & aimé des Seigneurs du Royaume, n'oublia rien pour les aigrir de plus en plus, & pour augmenter l'aversion qu'ils avoient conçûë contre ce Prince. La Reine Mere que Charles avoit déchirée par les plus sanglantes médisances, ne contribua pas sans doute à les luy ramener. Elle demeuroit alors à Laon. Tous ceux qui estoient entrez dans les intérests de cette Princesse furent contre luy.

Les partisans de Hugues disoient par-tout qu'un transfuge & un déserteur de l'Etat, le Vassal d'un Roy de Germanie, dont les Peuples estoient autrefois soûmis à la Couronne de France, & qui estoient devenus ses plus ordinaires ennemis, n'estoit guéres propre à estre Roy des François; qu'en renonçant ainsi à sa patrie, il avoit à plus forte raison renoncé à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir au Trône, & qu'il falloit trouver dans le Royaume un homme digne de le gouverner.

Raisons qui font penser à Hugues Capet.

Vitikindus. L. 1.

Hugues n'oublia pas de faire valoir en mesme temps toutes les raisons qui devoient faire penser à luy, voyant bien qu'il estoit le seul qui pust prétendre à la Couronne, supposé l'exclusion de Charles, & il ne manquoit pas de droits spécieux & apparens. Son ayeul & son grand-oncle, comme on l'a vu, avoient esté élevez sur le Trône par le consentement de la pluspart des Seigneurs de la Nation. Il estoit du Sang de Charlemagne par les femmes, & ce seul titre du temps de Charles le Simple, au défaut de la postérité masculine de Charlemagne, avoit autorisé Guy Duc de Spolete & Bérenger Duc de Frioul, à se faire reconnoistre Rois d'Italie, Rodolfe à se faire couronner Roy de Bourgogne, & Louïs fils du Duc Boson à se faire élire Roy de Provence. De plus on asseûra que le Roy en mourant avoit déclaré Hugues son successeur, à l'exclusion de son oncle, qu'il ne croyoit pas capable de bien gouverner.

Nangius.

Odorann.

On ne manqua pas de publier une vision, que Hugues, disoit-on, avoit euë quelques années auparavant, où l'on asseûroit que S. Riquier alors fort honoré en France, luy avoit prédit qu'il seroit Roy, en récompense de ce qu'il avoit contraint le Comte de Flandre à rendre ses Reliques, pour estre remises dans l'Abbaye qui porte son nom.

Chronic. Centulense. L. 3. c. 23.

Toutes ces raisons jointes ensemble, quelques foibles qu'elles fussent, se trouvérent fortes & efficaces par la haine des François contre Charles, & par le penchant qu'ils avoient du costé de Hugues. L'unique moyen qui restoit à Charles pour en empescher l'effet, estoit d'entrer promptement à la teste d'une Armée dans le Royaume, & de négocier au plustost avec les Seigneurs, ainsi qu'Adalberon alors Archevêque de Reims, le luy conseilla; mais au lieu d'agir avec la vivacité que demandoit une pareille conjoncture, il perdit le temps à délibérer avec ceux de son Conseil sur le parti qu'il avoit à prendre. Hugues au contraire convoqua sans tarder l'Assemblée des Seigneurs, qui luy déférérent la Couronne d'un commun consentement à Noyon, & quelques jours après, il fut sacré le troisiéme Juillet par l'Archevêque de Reims dans Reims mesme.

La Couronne lui est déferée, & il est sacré à Reims.

In Codice Gerbertino Epist. 120.

Sigebertus in Chronic.

An. 987.

Quoiqu'après l'élévation de Hugues Capet sur le Trône, la maniére du Gouvernement fust demeurée à peu près la mesme qu'elle estoit auparavant, néan-

Nangius. Aimoin. L. 3. Mirac. S. Bened.

néanmoins à l'occasion d'une si importante révolution, & avant que de raconter les efforts que fit Charles pour renverser du Trône son adversaire, je croy devoir mettre devant les yeux de mes Lecteurs comme un nouveau Plan de la France, qui leur en représente les bornes, les démembremens qui s'en estoient faits entre le Rhin & les Alpes & au-delà des Pyrénées, les Princes qui gouvernoient les Etats formez de ces démembremens, & la puissance de quelques-uns des principaux Vassaux de la Couronne, puissance devenuë presque aussi redoutable au Souverain, que celle des Rois voisins de ses Frontiéres.

Etat où étoit la France dans ce temps-là.

Du costé du Rhin, la haute Lorraine appellée par quelques-uns du nom de Mosellane, détachée depuis plusieurs années de la France, reconnoissoit pour Souverain Othon III. Roy de Germanie & Empereur. La basse Lorraine qui s'étendoit beaucoup vers le bas Rhin dans la Hollande, & du costé de France jusqu'à l'Escaut, & comprenoit le Brabant, le Haynaut, le païs de Liége & le Luxembourg, estoit aussi soumise à l'Empereur, & estoit gouvernée avec dépendance de ce Prince, par le Duc Charles concurrent de Hugues Capet.

En tirant vers les Alpes, la Bourgogne Trans-jurane estoit sous la domination de Conrad, surnommé le Pacifique. Ce Prince estoit fils de Rodolfe II. du nom, & petit-fils de Rodolfe I. qui du temps de Charles le Simple & du Roy Eudes, avoit pris le titre de Roy au-delà du Mont-Jura dans le païs de Genéve & des Suisses, ce qui fit nommer son Etat le Royaume de la Bourgogne Transjurane, quoy qu'il s'étendist mesme en deçà de ce Mont jusques dans la Franche-Comté. Cet Etat sous le Régne de Rodolfe II. s'estoit accru de beaucoup, par la cession que Hugues Comte d'Arles luy fit de la Provence, du Lionnois, de la Tarentaise, du Dauphiné, du Mâconnois, d'une grande partie de la Franche-Comté, du Diocése d'Usez, & de quelques autres Territoires qui composoient auparavant le Royaume d'Arles ou de Provence, appellé aussi Royaume de la Bourgogne Cisjurane, ou d'en-deçà du Mont-Jura. Conrad avoit succédé à Rodolfe II. son pere dans ces deux Royaumes, qu'il entretenoit dans une grande paix, après les avoir délivrez des courses des Hongrois & de celles des Sarazins, qui s'estant saisis de Fraxinet, lieu sur le bord de la mer aux confins de l'Italie & de la Provence, ravageoient tout ce païs-là. Et c'est de-là que luy vint le surnom de Pacifique.

Au-delà des Pyrénées, l'Espagne jusqu'à la riviére d'Ebre estoit toûjours dépendante de la Couronne de France. L'an 985. deux ans avant l'élection de Hugues Capet, Borel Comte de Barcelonne & d'Urgel, ayant esté défait par les Sarazins assez près de Moncade, avoit perdu la premiere de ces deux Places; mais il l'avoit reprise peu de temps après. Il demanda du secours à Lothaire, & ce Prince mourut comme il estoit sur le point de luy en envoyer. Louïs V. successeur de Lothaire, délibera s'il luy en envoyeroit, parce qu'on luy avoit rendu suspecte la fidélité de ce Comte, & l'Histoire ne marque point la résolution qu'il prit là-dessus.

Surita. L. 1. Indic.

Gerberti Epist. 71.

Epist. 112.

A l'autre extrémité des Pyrénées du costé de l'Ocean, la Navarre avoit depuis long-temps ses Rois particuliers, qui en avoient chassé les Emirs Sarazins, dont quelques-uns sous les Régnes de Charlemagne & de Louïs le Débon-

bonnaire, tantoſt ſe faiſoient Vaſſaux de la France, & tantoſt ſe révoltoient contre elle, ſuivant que leurs intéreſts le demandoient.

Ainſi ſuivant le plan que je viens de faire, les Souverains les plus voiſins du Royaume de France eſtoient les Rois de Germanie du coſté du Rhin, les Rois de Bourgogne du coſté du Rhône & des Alpes, les Sarazins en Eſpagne ſur le bord de l'Ebre, & les Rois de Navarre à l'autre bout des Pyrenées.

Quels étoient les Vaſſaux de la Couronne.

Pour ce qui eſt des Vaſſaux de la Couronne au dedans du Royaume, voici ce que nous en apprennent nos Hiſtoires les plus exactes tirées des anciennes Chartres, & d'autres ſemblables Monumens. Il y en avoit entre la Loire & les Pyrénées trois principaux ; ſçavoir, le Duc de Gaſcogne, le Duc d'Aquitaine, & le Comte de Toulouſe.

Voyez l'Hiſtoire de Bearn de M. de Marca, pag. 221-225.

Le Duc de Gaſcogne de ce temps-là s'appelloit Guillaume Sanche, qui eſtoit le ſeptiéme Duc héréditaire de ce Duché, & poſſédoit tout ce qui eſt entre la Garonne & la Dordogne, les Pyrénées & les deux Mers, excepté le Comté de Comminge & de Conſerans. Un Titre de Fondation faite par ce Duc, où il date du Régne de Hugues Capet, montre par cette ſeule circonſtance de la date, qu'il le reconnoiſſoit encore pour Vaſſal de la Couronne de France.

Le Duc d'Aquitaine ou de Guienne, lorſque Hugues Capet fut couronné, eſtoit Guillaume, ſurnommé Fier-à-bras, troiſiéme, ou ſelon d'autres, quatriéme du nom, fils de Guillaume, appellé dans nos Hiſtoires, Guillaume Teſte-d'étoupe, à cauſe de ſa chevelure blonde & épaiſſe. Dès le temps de Charles Martel & depuis Eudes Duc d'Aquitaine, ce Duché devint héréditaire, & paſſa au fils & au petit-fils du Duc Eudes; mais Pepin réünit ce Duché à la Couronne, & Charlemagne ayant par de nouvelles victoires aſſeûré cette réünion, érigea depuis le Duché d'Aquitaine en Royaume, & en fit Roy Louïs le Débonnaire ſon fils. Ce Prince après la mort de Charlemagne donna pareillement ce Royaume à ſon fils Pepin, & enſuite à Charles le Chauve le cadet de ſes fils. Charles & Louïs le Begue fils de Charles le Chauve, furent l'un après l'autre Rois d'Aquitaine. On y reconnut auſſi l'autorité, ou du moins la ſouveraineté de leurs ſucceſſeurs ; mais on ne voit pas qu'ils ayent porté le titre de Roy d'Aquitaine *, comme ceux que je viens de nommer ; ainſi on peut dire que l'Aquitaine ceſſa d'avoir le titre de Royaume après la mort de Louïs le Begue, & qu'elle reprit alors ſon premier titre de Duché ; il y eut un intervalle où elle recommença à avoir une ſuite de Ducs avant que de perdre pour toûjours le titre de Royaume. Charles le Chauve inſtitua Duc d'Aquitaine Ranulfe Comte de Poitiers, c'eſt-à-dire, qu'il le fit ſon Lieutenant Général dans l'Aquitaine, ſans luy donner le droit de ſucceſſion pour ſa Poſtérité ; mais les deſcendans de ce Duc s'en mirent en poſſeſ-

* La Chronique d'Alberic dit que Lothaire pénultiéme Roy de la Famille de Charlemagne, fit ſon fils Louïs Roy d'Aquitaine; mais Glaber Auteur qui vivoit fort proche de ces temps-là, dit abſolument que Lothaire fit ſon fils Roy; c'eſt-à-dire, Roy de France : mais que la femme qu'il luy fit épouſer eſtoit native d'Aquitaine.

Glaber. L. 1. c. 3. Voyez Besli dans son Hist. des Comtes de Poitou & des Ducs de Guienne. Flodoard. Chronic.

possession, & depuis ce Ranulfe qui fut tué avec Robert le Fort dans un combat contre les Normands, les Comtes de Poitiers conservérent dans leur Maison la qualité & la puissance de Duc d'Aquitaine, & ils l'avoient encore lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne de France. Il est vray que Hugues le Grand, après avoir fait couronner Lothaire pénultième Roy de la seconde Race, se fit donner par ce Prince le titre de Duc d'Aquitaine, ce qui causa la révolte de Guillaume II. contre le Roy; mais Hugues estant mort peu de temps après la bataille qu'il gagna contre ce Duc, celuy-ci demeura maistre de son Duché, qu'il laissa en mourant à Guillaume III. son fils, & contemporain de Hugues Capet.

Vide T. 2. Bibli. MSS. Labbæi p. 732.

Le Duché de Guienne comprenoit plusieurs Comtez, qui estoient arrierefiefs de la Couronne, & qui relevoient immédiatement du Duc, tels estoient les Comtez d'Auvergne, de Berri, de Limoges, d'Albi, d'Angoulesme; mais le nombre de ces Vassaux varia en divers temps, selon que quelques-uns se révoltoient, ou que les Ducs de Guienne s'en soûmettoient d'autres par la force des armes, ou par des alliances.

Marca Histoire de Bearn. L. 8. c. 2. & 3.

Ibid. Cap. 2.

Les Comtes de Toulouse ne furent pas d'abord aussi puissans que les Ducs de Guienne; mais sous le Régne de Louïs d'Outremer, Ponce Comte de Toulouse fils de Raimond II. ayant succédé en la Principauté de Gothie, c'est-à-dire du Languedoc, à un de ses parens nommé Ermengaud, joignit au titre de Comte de Toulouse la qualité de Prince, de Duc, de Marquis de Gothie ou Septimanie. Raimond III. succéda à Ponce en tous ces titres. Depuis ce Comte, l'Histoire ne nous fournit rien que de fort confus touchant cette Maison. On voit par un Acte de Guillaume troisiéme, qui vivoit sous Robert fils de Hugues Capet, qu'elle avoit beaucoup perdu de son lustre; car il n'y prend que la qualité de Comte d'Albi, de Cahors & de Toulouse: mais Raimond IV. dit communément Raimond de S. Giles, homme habile & guerrier du temps de Philippe I. quatriéme Roy de la troisiéme Race, rétablit en sa Maison les droits des Marquis de Gothie sous le titre de Duc de Narbonne, titre que ses successeurs prirent toûjours depuis jusqu'à Simon Comte de Montfort, qui reçut l'investiture du Duché de Narbonne sous le Régne de Philippe Auguste, comme d'une dépendance du Comté de Toulouse. C'estoient là les plus puissans Seigneus de l'Etat au-delà de la Loire, & les plus considérables Vassaux de la Couronne en ce païs, dans le temps du nouveau Régne dont il s'agit.

En deçà de la Loire, ceux qui avec la mesme qualité de Vassal possédoient de plus grands Etats, estoient les Ducs de France, les Ducs de Bourgogne & les Comtes de Flandre. Car pour ce qui est de la Famille des Comtes de Vermandois, un desquels, sçavoir Herbert II. joüa un si grand rôle sous le Régne de Charles le Simple, il semble qu'elle avoit perdu sa grande puissance par le partage des Domaines de ce Comte entre ses enfans, qui estoient en grand nombre. Le Duché de France s'étendoit non seulement jusqu'à la Loire, mais encore bien au-delà de la Seine du costé de la Champagne & de la Picardie, sans qu'on en puisse dire précisément les bornes, sinon que le Duché de Bourgogne, le Comté de Vermandois, & le Comté de Flandre, & les

les Villes qui dépendoient de ces trois Etats n'en estoient point. Hugues Capet eut & le Comté de Paris & le Duché de France; mais estant parvenu au Trône, ce qu'il possédoit par ces deux titres fut réüni à la Couronne, c'est-à-dire, que la qualité de Duc de France fut supprimée par ce Prince, comme la Charge de Maire du Palais l'avoit esté par Pepin. Ces dignitez leur servirent de degrez pour monter sur le Trône, & leur parurent par là mesme aussi dangereuses pour leur postérité, qu'elles avoient esté utiles à leur ambition.

Il y avoit un Duc de Bourgogne dès le temps de Charles le Simple. C'étoit Richard dit le Justicier, auparavant Comte d'Autun, & qui le premier porta le titre de Duc de Bourgogne. Raoul ou Rodolfe son fils luy succéda, & fut depuis élu Roy de France. Ce Duché avoit passé dans la Famille de Hugues le Grand, & Henri frere de Hugues Capet en estoit en possession. L'étenduë du Duché de Bourgogne estoit en ce temps-là à peu près la mesme qu'aujourd'huy, je dis à peu près : car Mâcon, par exemple, appartenoit à Conrad le Pacifique Roy de Bourgogne; & à cette occasion il faut encore se souvenir, qu'on distinguoit en ce temps-là trois Bourgognes, qui toutes trois ensemble avoient autrefois composé le Royaume des Bourguignons, dont les fils de Clovis s'emparérent; sçavoir, la Bourgogne Transjurane au-delà du Mont-Jura, la Bourgogne Cisjurane en deçà. L'une & l'autre portoient le titre de Royaume, & se trouvoient réünies sous la domination de Conrad, & enfin le Duché dont je parle, qui n'avoit point esté séparé de la Couronne de France.

Glaber. L. 2. cap. 1.

C'est pareillement sous le Régne de Charles le Chauve, que le premier Comte de Flandre paroist dans nos Histoires. Il s'appelloit Baudoin. Il eut plusieurs successeurs de mesme nom que luy. Celuy qui possédoit ce Comté à la mort du dernier Roy de la seconde Race, s'appelloit Arnoul second du nom. Ces Comtes estoient maistres du païs d'entre l'Escaut & la Mer. Ils l'estoient aussi d'Arras, & taschoient de s'étendre du costé de la Picardie.

Le Duc de Normandie estoit un autre Vassal de la Couronne; mais qui avoit peine à se regarder comme tel : au moins ces Ducs prétendirent-ils n'estre pas obligez comme les autres Vassaux, à fournir des Troupes aux Rois de France. Richard I. du nom, qui eut de si grands démeslez avec Loüis d'Outremer, estoit encore Duc de Normandie, lorsque Hugues Capet monta sur le Trône. Il avoit épousé une fille de Hugues le Grand, & ainsi il estoit beau-frere de Hugues Capet, qui avoit esté élevé à sa Cour, Hugues le Grand le luy ayant recommandé en mourant. Richard n'estoit que le troisiéme Duc de Normandie, fils de Guillaume I. & petit-fils de Rollon Fondateur de ce Duché. La Bretagne relevoit de luy, & dès le temps du premier Duc, elle estoit devenuë comme un arriere-fief de la Couronne par le consentement de Charles le Simple. Durant plusieurs années les Bretons & leurs Princes furent dans une grande oppression; mais au commencement de cette troisiéme Race, on les voit se relever, & donner de l'inquiétude aux Ducs de Normandie.

Hugues Capet les laisse en possession de leurs usurpations.

Tel estoit l'état de la France au temps que la troisiéme Race de nos Rois commença à y régner. Hugues Capet n'eut garde d'entreprendre de le changer. Il trouva tous ces Ducs & tous ces Comtes en possession de transmettre à leur Postérité leurs Duchez & leurs Comtez, & d'avoir des Vassaux, mesme avec qualité de Comte, relevans immédiatement d'eux. Ce fut alors que plusieurs Seigneurs qui n'estoient ni Ducs ni Comtes, commencérent à se surnommer du nom de leurs Terres & de leurs Chasteaux, au lieu qu'autrefois chacun n'avoit que son nom propre, auquel depuis quelque temps, pour distinguer ceux du mesme nom, on ajoûtoit quelquefois un surnom tiré de la couleur de leur visage, ou de leur stature ou de leur force, comme le Blanc, le Noir, le Fort, & d'autres semblables. Hugues Capet laissa tous ces Ducs, Comtes & Seigneurs joüir de leurs usurpations & de leurs prérogatives, qu'il n'osa leur disputer. Cette grande puissance dont ils s'estoient emparez, & qui les avoit mis en état de luy donner la Couronne, luy faisoit craindre qu'ils ne la luy ôtassent, s'il entreprenoit de toucher à leurs priviléges. Rien ne fait mieux voir la fierté & l'indépendance de ces Seigneurs, que la réponse que fit quelque temps après Aldebert Comte de Périgord, à Hugues Capet & à Robert son fils. Ce Comte assiégeoit Tours, qui appartenoit alors à Eudes surnommé le Champenois, *les Rois Hugues & Robert* son fils, dit un ancien Historien, *n'osérent l'en empescher par la voye des armes*; ils luy envoyérent seulement ordre de se retirer de devant la Place, & comme sur le refus qu'il en fit, celuy qui portoit l'ordre des deux Rois, le faisant souvenir de sa qualité de Sujet, luy eut fait cette question de leur part, *Qui est-ce donc qui vous a fait Comte?* il répondit en luy ordonnant de faire en son nom cette autre question aux deux Souverains: *Qui sont ceux qui vous ont fait Rois**? En un mot l'idée la plus approchante du Gouvernement de la France de ce temps-là en ce qui regardoit l'autorité du Roy sur ses plus puissans Vassaux, est celle de l'Empire d'aujourd'huy, & de l'autorité que l'Empereur a sur les Princes & Feudataires de l'Empire, tant Ecclésiastiques que Laïques, qui reçoivent de luy l'investiture, & sont obligez de luy fournir des Troupes en certaines occasions; mais qui à cela près sont maistres absolus chez eux.

Hist. Aquitan. Fragment. T. 4. Collect. Francisci du Chesne.

Charles arme pour soutenir ses droits.

In Codice Gerberti. Epist. 107.

Le nouveau Roy ne fut pas si-tost possesseur paisible de son Etat. Charles armoit dans son Duché de la basse Lorraine, & il avoit en France ses partisans, partie ouvertement déclarez, partie secrets. Guillaume Duc de Guienne estoit dans ses interests, & refusa de reconnoistre Hugues Capet, Seguin Archevêque de Sens & maistre de sa Place, comme c'estoit l'ordinaire en plusieurs Villes Episcopales, ne voulut point luy rendre hommage: Herbert Comte de Vermandois avoit d'abord suivi le torrent & l'exemple des autres Seigneurs, soit qu'il crust sa résistance inutile, ou qu'il ne vist pas de seûreté à s'y opposer; mais il avoit de trop grandes liaisons avec Charles, pour n'estre pas chagrin de l'élection de Hugues. Il estoit beau-pere de Charles, qui avoit épousé Agnés sa fille, & il estoit naturel qu'il souhaitast de la voir Rei-

ne

* D'autres attribuent cette réponse à Guillaume de Tallerande, Comte d'Angoulesme.

ne de France, & son gendre Roy. On connut en effet dans la suite quels estoient ses véritables sentimens.

Pour ce qui est des Princes voisins, ils parurent ne vouloir estre que spectateurs dans ce différend. L'Empereur Othon III. permit seulement à Charles de tirer des Troupes du païs qu'il tenoit de luy. Conrad Roy de Bourgogne avoit épousé Mathilde sœur du Roy Lothaire & de Charles ; mais il estoit frere de la Reine Mere, qui n'oublia rien pour l'empescher de prendre le parti de ce Prince : ce qui luy fut d'autant plus facile, que Conrad n'aimoit pas naturellement la guerre, & qu'il ne pensoit qu'à entretenir la paix dans ses Etats.

Hugues Capet taille en pieces l'armée du Duc de Guienne, partisan de Charles.

Hugues Capet ne voulant rien laisser derriere luy qui pust l'inquiéter, lorsque Charles viendroit l'attaquer du costé de la Champagne, où il prévoyoit qu'il feroit ses premiers efforts, alla promptement passer la Loire, pour forcer le Duc de Guienne à se soûmettre, & vint mettre le siége devant Poitiers. La résistance des assiégez, que le Duc Guillaume avec une Armée à la vûë de la Place, animoit de l'espérance d'un prompt secours, obligea Hugues à abandonner son entreprise, & à se retirer du costé de la Loire. Le Duc le suivit, & comme il le serroit de fort près, il le contraignit à en venir aux mains. La bataille fut très-sanglante & long-temps opiniastrée ; mais enfin la victoire se déclara pour Hugues, qui tailla en piéces l'Armée du Duc. Le fruit de la victoire fut la soumission de ce Duc, à qui le Roy accorda volontiers la paix, l'unique but de la guerre qu'il luy avoit faite, ayant esté de l'obliger à le reconnoistre pour son Souverain.

Chronic. Malleac. T. 2. Biblioth. MSS. Labbæi, p. 204. Chronic. Ademari.

Cette victoire fut un coup de partie pour Hugues dans les conjonctures de ses affaires. On ne voit pas que depuis aucun Seigneur ait pris le parti de Charles au-delà de la Loire, & Borel Comte de Barcelonne, qui durant ces troubles pensoit à secoüer le joug & à s'ériger en Souverain, reconnut dès la mesme année Hugues Capet pour son Seigneur. Mais cet avantage qui augmenta aûtant son autorité que sa réputation, luy donna lieu de faire une chose importante pour sa Famille, où il imita encore la conduite de Pepin.

In Codice Gerberti. Epist. 112.

Il s'associe Robert son fils & le fait sacrer.

Il avoit alors un fils nommé Robert, Prince de grande espérance. Hugues pour luy asseûrer la Couronne, & la fixer dans sa Maison, engagea les Seigneurs de France & de Bourgogne à trouver bon qu'il se l'associast, & le fit sacrer à Orleans par Seguin Archevêque de Sens, qui avoit enfin embrassé son parti, après les menaces qu'on luy fit de le faire déposer par les Evêques de sa Province, & par le Pape qui estoit alors Jean XV. & c'est ce qui montre qu'il avoit, à l'exemple de Pepin, mis Rome dans son parti. Robert fut sacré le premier de Janvier de l'an 988.

Glaber. L. 2. c. 1. & alii.

An. 988.

In Codice Gerberti. Epist. 107.

Cependant Charles faisoit de grands préparatifs pour entrer en France, & dès que la saison le put permettre, il se mit en Campagne pour venir assiéger Laon. La Reine mere Emma & l'Evêque Adalberon s'y trouvérent renfermez, soit qu'ils eussent esté surpris, soit qu'ils y fussent demeurez pour animer les Habitans à se bien défendre.

An. 988.

Sigeberti Chronic.

Charles assiége Laon & l'emporte.

La haine que Charles avoit pour l'un & pour l'autre, estoit un nouveau motif qui l'animoit à mettre tout en œuvre, pour ne pas manquer un coup si impor-

important. En effet il attaqua la Place avec tant de vigueur, qu'il l'emporta avant que Hugues y puft eftre affez à temps pour la fecourir.

La premiere chofe que fit Charles, fut de s'affeûrer de la Reine Mere & de l'Evêque, & il tint ferme contre toutes les priéres qu'on luy faifoit de les relafcher. L'Impératrice Theophanie mere de l'Empereur luy écrivit inutilement fur ce fujet. En vain les Evêques de France le follicitérent & en faveur de la Reine, & en faveur de leur Confrere : il ne voulut rien écoûter, perfuadé qu'il eftoit, que la prife de Laon entraîneroit après elle la conquefte du refte du Royaume.

In Codice Gerberti. Epift. 119.

Il eft affiegé lui-même dans la Place par Hugues.

Hugues apprit cette perte avec bien du chagrin, & pour la réparer, il vint au pluftoft à la tefte d'une groffe Armée affiéger Charles luy-mefme dans la Place, où ce Prince fe défendit en Héros.

Epift. 120.

Durant le fiége, l'Impératrice Theophanie offrit fa médiation aux deux partis. Hugues qui avoit grand intéreft à ménager cette Princeffe, à caufe du crédit qu'elle avoit fur l'efprit de l'Empereur fon fils, l'accepta, & confentit à lever le fiége, pourvu que Charles donnaft la liberté à la Reine, & qu'il vouluft bien auffi l'accorder à l'Evêque, qui s'offroit à luy donner des ôtages pour l'affeûrer de fa fidélité. Charles ne voulut rien écoûter. Hugues fe fervit de ce refus, qui choqua l'Impératrice, pour l'engager à une entrevûë avec fa femme Adelaïde, & à le feconder dans un Traité qu'il projettoit de faire avec l'Empereur. Ces deux Princeffes fe trouvérent à Stenai au mois d'Aouft, & l'indifférence que l'Empereur fit paroiftre dans la fuite pour les intérefts de Charles montre bien, que cette entrevûë eut tout l'effet que Hugues en attendoit.

Ibid.

Le zele qu'il faifoit paroiftre pour la Reine prifonniere luy attachoit de plus en plus les partifans de cette Princeffe, & celuy qu'il témoignoit pour l'Evêque de Laon faifoit plaifir aux autres Evêques, dont plufieurs à fa follicitation s'affemblérent, & prononcérent l'anathéme contre Charles, pour les mauvais traitemens qu'il faifoit à leur Confrere; mais Charles s'en mocqua, & continua à fe bien défendre. Rien ne luy manquoit dans la Place; il avoit un grand nombre de Troupes au dedans de la Ville & fous les murailles, & Hugues après fix à fept femaines de fiége n'eftoit guéres plus avancé que le premier jour; mais l'affaire ne dura pas long-temps en cet eftat.

Epift. 122.

Epift. 123.

Il met dans une entiére déroute le camp des affiégeans.

Sigebert.

Charles à la tefte de prefque toutes fes Troupes vint fondre avec une telle furie fur le Camp des affiégeans, qu'il le mit en défordre, tailla en pieces tout ce qui fe préfenta pour l'arrefter, & mit le feu aux tentes dans plufieurs quartiers. La déroute entiére fuivit l'épouvante que cette attaque brufque avoit caufée; & à peine Hugues put-il échapper luy-mefme, après avoir vu paffer au fil de l'épée une grande partie de fon Armée.

Il falloit à Hugues autant d'adreffe & de politique qu'il en avoit, pour rendre cette victoire inutile à fon ennemi, qui devoit naturellement en tirer un grand avantage. Non feulement il ne perdit par fa défaite aucun de fes Partifans; mais encore il s'en fit un nouveau qui ne devoit pas luy eftre indifferent.

Charles avoit avec luy Arnoul fon neveu, fils naturel du Roy Lothai-

thaire, * jeune homme entreprenant & ambitieux, qui estoit dans les Ordres Sacrez, & avoit esté selon la coûtume de ce temp-là aggregé au Clergé de l'Eglise de Laon. Il avoit beaucoup contribué à la prise de cette Place, & les Evêques du parti de Hugues l'avoient excommunié, à cause des mauvais traitemens faits en cette rencontre à l'Evêque de Laon. Hugues souhaitoit fort de le détacher du parti de Charles, & il s'en présenta une occasion qu'il ne négligea pas.

Gerberti Apolog. pro Remensi Synodo.

An. 989.

Hugues gagne Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire.

Adalberon Archevêque de Reims mourut; c'estoit un Prélat de beaucoup de mérite qui s'estoit long-temps ménagé avec les deux partis; mais qui avoit enfin esté obligé de suivre celuy de Hugues Capet. Sitost que ce Prince eut appris sa mort, il fit offrir l'Archevêché à Arnoul, & se servit pour cela de Bruno Evêque de Langres.

Arnoul ne balança pas beaucoup pour accepter une offre si avantageuse; car il ne s'agissoit pas seulement d'une Prélature avec des revenus considérables; mais du domaine temporel de la Ville & de quelques autres Places & Territoires, dont les Archevêques de Reims s'estoient rendus les maistres durant les troubles des Regnes précedens.

Il vint donc trouver Hugues en son Camp. Ce Prince l'y reçut avec de grandes marques d'amitié; mais comme il voulut s'asseûrer de sa fidélité, il exigea de luy diverses choses avant que de le faire sacrer. Il l'obligea à luy donner des ôtages, & l'Evêque Bruno, Gilbert Comte de Rouci frere de Bruno, & Gui Comte de Soissons leur cousin germain se firent ses cautions.

Historia deposit. Arnulfi.

De plus on présenta à Arnoul une formule de serment composée exprès, selon laquelle il devoit jurer une fidélité inviolable aux Rois Hugues & Robert, avec des imprécations terribles contre sa propre personne, s'il manquoit à les servir. Il fit ce serment tout haut à son Sacre, & luy-mesme en fit faire un semblable aux citoyens de Reims, & à tous les Gentilshommes de sa dépendance. Après quoy Hugues le mit en possession de l'Archevêché.

Ibid.

Charles se rend maistre de Montaigu.

Sigeberti Chronic.

Charles que la levée du siége de Laon avoit mis au large & en liberté d'agir, alla assiéger Montaigu Place forte dans le Territoire de Laon, & après s'en estre rendu maistre, il courut tout le Soissonnois, où il fit de grands ravages & un riche butin, qu'il fit transporter à Laon.

Il remet Arnoul dans son parti.

Il avoit esté fort chagrin de la désertion d'Arnoul; mais comme il sçavoit que la seule raison d'interest l'avoit détaché de son parti, malgré l'inclination qu'il avoit à le suivre toûjours, il crut qu'il ne seroit pas difficile de l'y rengager, en luy conservant les avantages qui le luy avoient fait abandonner. Il luy fit donc proposer secretement de se déclarer de nouveau en sa faveur, en luy representant qu'il le pouvoit faire sans crainte, vu qu'on estoit en estat de le soûtenir, par les Places qu'on venoit d'enlever à Hugues dans le Territoire de Laon, & que cette déclaration seroit la ruïne entiére de l'Usurpateur, qui estoit déja assez embarrassé à réparer la perte qu'il avoit faite de son Armée.

L'Archevêque ne se trouva pas en effet fort difficile à gagner, supposé qu'il

* Sainte Marthe s'est mépris en faisant Arnoul fils naturel de Louïs d'Outremer.

qu'il pût sauver les apparences, & éviter le reproche d'avoir violé ses fermens. Il fut résolu que Charles pratiqueroit une intelligence dans Reims, pour se faire livrer la Place; que les gens dont il se serviroit, ne traiteroient point immédiatement avec l'Archevêque; que quand la Ville auroit esté surprise, on viendroit à son Palais Archiépiscopal pour se saisir de luy; qu'on le meneroit à Laon comme un prisonnier de guerre, & que là, sous prétexte de se tirer du danger de la mort & des misères de la prison, il feroit un Traité, par lequel il seroit remis en possession de Reims, avec obligation de le maintenir dans le parti de Charles.

Historia deposit. Arnulfi.

La chose ayant esté ainsi concertée, Charles envoya à Reims Dudon, Gentilhomme adroit, & fort zelé pour son service. Dudon s'adressa par son ordre à un Prestre nommé Adalger, qu'il sçavoit estre affectionné à la Famille de Charlemagne, & qui estoit fort dévoüé à l'Archevêque.

A la premiere ouverture que Dudon luy fit de ce dessein, il le rejetta avec horreur, disant que quand il s'agiroit de sa vie, il ne se résoudroit jamais à trahir son Archevêque & son Seigneur. Alors Dudon luy fit confidence de tout le mystere, & l'asseûra que rien ne se faisoit en tout cela, qu'avec le consentement du Prélat.

Le Prestre sur cette asseûrance l'écouta, & promit son service à Charles, supposé que ce qu'on luy disoit touchant le consentement de l'Archevêque, fust véritable. Ce Prélat qu'il alla trouver aussitost pour luy rendre compte de son entretien avec Dudon, luy avoüa l'intrigue, luy recommanda le secret, & d'affecter dans la suite de l'affaire toutes les maniéres propres à convaincre le monde, qu'il n'y avoit aucune collusion entre eux.

Qui lui livre Reims.

Le Prestre estant convenu avec le Gentilhomme sur les moyens de l'exécution, Charles fit avancer secretement des Troupes sous la conduite de Manassés Comte de Retel, & de Roger Comte de Chasteau-Porcien, qui s'estant renduës la nuit à une des portes de la Ville, dont l'Archevêque avoit donné les clefs au Prestre, y furent introduites & s'en emparérent sans résistance; mais non pas sans y faire de grands désordres. Ils marchérent droit à l'Eglise Cathédrale, où l'on se saisit des principaux du Clergé, & puis de l'Archevêque qui fut conduit à Laon, où l'on affecta pendant quelques jours de le tenir en une étroite prison. Ce Prélat pour mieux couvrir son jeu, prononça dans sa prison mesme, l'anathême contre ceux qui avoient pillé la Ville de Reims, & ordonna à ses Suffragans d'en faire de mesme.

An. 989.

Ibid.

Cette comédie imposa quelque temps au peuple; mais Hugues en ayant pénetré, ou du moins soupçonné le secret, fit arrester l'Evêque de Langres, les Comtes de Rouci & de Soissons, qui s'estoient fait les cautions d'Arnoul, & comme les ôtages de sa fidélité, & peu s'en fallut qu'il ne leur en coutast la vie.

Epist. Hugonis ad Joannem Papam.

La perte de Reims étonna beaucoup ce Prince, qui néanmoins dissimulant son chagrin, envoya à Laon pour traiter de la rançon de l'Archevêque, & les Evêques de la Métropole de Reims offrirent à ce Prélat leurs bons offices auprès de Charles pour sa délivrance; mais & Charles & luy répondirent d'une maniére à ne laisser guéres de doute sur leur bonne intelligence, & on vit

vit ce Prélat peu de temps après à la teste de l'Armée de Charles les armes à la main, se déclarer hautement contre Hugues.

Ce Prince en écrivit au Pape, qui estoit alors Jean XV. pour l'obliger à prononcer contre Arnoul la Sentence de déposition. Plusieurs Evêques de France luy écrivirent aussi sur le mesme sujet. Les Envoyez furent d'abord bien reçus; mais ceux du Comte de Vermandois beaupere de Charles estant arrivez peu de jours après, traverserent la négociation. Ils representérent fortement au Pape l'injustice de l'usurpation de Hugues Capet, & qu'il ne vouloit perdre Arnoul, que parce qu'il estoit neveu de Charles, & de la Maison de Charlemagne. Ces Députez firent si bien qu'on ne voulut plus écouter les autres, qui furent obligez de revenir sans avoir rien obtenu. L'Evêque de Langres qui alla aussi à Rome, pour convaincre le Roy qu'il n'entroit point dans la trahison d'Arnoul, ne réüssit pas mieux; le Pape apparemment ne voulut rien décider sur cet article, jusqu'à ce qu'il vît quel tour prendroient les affaires de France, que ces avantages de Charles faisoient beaucoup balancer. Peu de temps après Arnoul voyant que plusieurs de ceux qui l'avoient suivi l'abandonnoient, fit sa paix avec Hugues. Il le quitta de nouveau au bout de six semaines, & revint à Laon; mais la trahison d'un autre Evêque fut beaucoup plus funeste à Charles, que celle d'Arnoul ne l'avoit esté à son ennemi, & perdit enfin sans ressource ce malheureux Prince.

Arnoul fait sa paix avec Hugues, & la quitte de nouveau.

Gerberti Epist. ad Othon. Imper.

Ibid.

Il y avoit quelque temps que l'Evêque de Laon, à qui nos Historiens donnent deux noms, celuy d'Ascelin, & celuy d'Adalberon, avoit plus de liberté, & n'estoit plus observé de si près par Charles, qui le retenoit neanmoins toûjours dans sa Ville Episcopale: c'est ce qui luy donna le moyen d'entretenir un secret commerce avec Hugues Capet par des personnes affidées. Ce Prince instruit par l'Evêque de l'estat de la Place, & du peu de précaution qu'on avoit à la garder, forma le dessein de la surprendre, & concerta avec ce Prélat les moyens de le faire seûrement.

An. 991.

Il s'avança la nuit du Jeudy Saint deuxiéme d'Avril avec des Troupes & sans bruit jusques sous les murailles de la Ville; soit qu'il n'y eust point de Sentinelles de ce costé-là, soit qu'elles eussent esté corrompuës, les Soldats entrérent dans la Place sans aucune résistance, & Charles investi dans son logis fut fait prisonnier avec sa femme, aussi-bien qu'Arnoul Archevêque de Reims. Ils furent tous trois conduits à Orleans, & mis dans une prison, où Charles estant mort quelque temps après, Hugues Capet devint paisible possesseur du Royaume. Ainsi la guerre civile finit trois ou quatre ans après qu'elle eut commencé entre les deux Concurrens.

Charles est surpris dans Laon, & meurt en prison.

An. 991.

Aimoini continuat.

Charles laissa deux fils de sa femme Agnés de Vermandois, Loüis & Charles. Loüis s'estant retiré en Germanie, donna, dit-on, commencement à la Maison des Lantgraves de Turinge. On parle encore d'un autre fils nommé Othon, qu'on prétend que Charles avoit eu d'une premiere femme. Quelques-uns ont cru qu'il luy succéda au Duché de la basse Lorraine, il mourut l'an 1005. sans enfans. Godefroy d'Ardenne, dit le Barbu, ou autrement Godefroy sans lignée, appuyé de l'Empereur Henry II. Successeur d'Othon III. se mit depuis en possession de ce Duché à l'exclusion des deux sœurs du

Sigebert.

feu

feu Duc, Gerberge & Hermengarde, dont la premiere épousa Lambert Comte de Louvain, & l'autre Albert Comte de Namur. Ainsi finit la Famille de Charlemagne, ou du moins elle se confondit dans d'autres, où elle perdit son lustre, au lieu de le leur communiquer. On a voulu la ressusciter dans ces derniers temps durant la Ligue, par des généalogies qui en faisoient descendre quelques Maisons Souveraines de l'Europe; mais on sçait les intérests qui faisoient inventer ces fables, ausquelles on auroit honte aujourd'hui d'ajoûter foy.

Hugues Capet pense à affermir sa domination.

Hugues Capet à qui désormais je donneray le nom de Roy, qu'on ne luy contesta plus, pensa à affermir sa domination. Maistre du Duché de France, du Comté de Paris, & du Comté d'Orleans, qu'il avoit réünis à la Couronne dans sa propre personne, & seûr du Duché de Bourgogne que possédoit son frere Henry, il se trouvoit plus en estat que ses prédecesseurs, de ne pas craindre ses Vassaux. Depuis le commencement de son Régne il les laissoit se battre les uns contre les autres, sur tout au-delà de la Loire, sans s'en mettre en peine. Il avoit deux puissans voisins contre lesquels il avoit plus de précautions à prendre. L'un estoit l'Empereur Othon III. maistre de la Germanie, & des autres Païs Tributaires de cet Etat, d'une grande partie de l'Italie, & de la haute & basse Lorraine. L'autre estoit Conrad Roy de Bourgogne & de Provence. Celuy-ci qui n'avoit point d'ambition ni d'envie d'étendre ses Etats, l'inquiétoit peu pour le présent; mais Othon estoit un Prince guerrier & entreprenant, & qui avoit les enfans de Charles establis ou refugiez dans ses Etats. Le Roy en cas de rupture, n'avoit point d'autre ennemi à luy susciter, que les Empereurs d'Orient du costé de l'Italie. Ce qu'ils y tenoient encore estoit depuis plusieurs siécles un continuel sujet de guerre avec les Empereurs d'Occident. C'estoit alors Basile & Constantin deux freres qui régnoient à Constantinople, & qui gouvernérent ensemble pendant cinquante ans avec beaucoup d'union, ou plustost c'estoit Basile qui gouvernoit seul, & qui gouvernoit en grand Prince, tandis que Constantin s'occupoit de ses plaisirs. Le Roy leur écrivit une Lettre que nous avons encore, où après les avoir asseûrez de l'autorité qu'il s'estoit acquise sur ses Sujets, & de la parfaite soûmission de tout son Etat, il leur demanda une Princesse de leur Famille pour son fils déja couronné Roy; & moyennant cette alliance, il leur offroit de faire avec eux une Ligue défensive contre l'Empereur Othon, les asseûrant que si l'alliance se faisoit, il sçauroit bien le tenir toûjours en bride, pour l'empescher de rien entreprendre contre l'Empire d'Orient.

In Codice Gerberti. Epist. 112.

Il ne paroist pas néanmoins que ces propositions ayent eu aucune suite, soit que ces Empereurs n'eussent point alors dans leur Maison de Princesse en estat d'estre mariée, soit qu'ils se défiassent de la stabilité d'un Régne, que le temps n'avoit pas encore assez affermi.

Il pousse vivement la déposition d'Arnoul Arche-

Le Roy en attendant la réponse des deux Empereurs, entreprit & poussa vivement une autre affaire, d'où il croyoit que dépendoit beaucoup le repos & la seûreté de son Etat. C'estoit la déposition canonique d'Arnoul Archevêque

vêque de Reims, pour le crime de trahison & de félonie, qu'il avoit commis en livrant la Ville de Reims aux Troupes de Charles. *vêque de Reims.*

Le secret avec lequel toute cette intrigue avoit esté conduite, le traîtement fait à l'Archevêque qu'on avoit enlevé de Reims pour le conduire en prison à Laon, l'excommunication qu'il avoit prononcée à Laon mesme contre ceux qui avoient surpris & pillé Reims, avoient d'abord fait croire communément qu'il n'estoit coupable, que de s'estre laissé surprendre, & de n'avoir pas assez bien gardé sa Ville. Le peuple & la pluspart des Evêques mesmes avoient esté quelque temps dans cette pensée, quoique les plus éclairez d'entre eux eussent de grands soupçons là-dessus. Il s'estoit tenu un Concile à Senlis quelques mois après la prise de Reims, où toutes les execrations tombérent sur le Prestre Adalger l'executeur de la trahison, & sur ceux qui avoient pillé la Ville, & amené le Prélat prisonnier; mais les Evêques bien désabusez par la conduite qu'Arnoul avoit tenuë depuis, & enhardis par son malheur, ne songérent plus qu'à luy faire son procès, & à seconder les intentions du Roy qui estoit fort animé contre luy. Historia deposit. Arnulfi. Cap. 14.

Un Concile fut convoqué pour ce sujet dans l'Abbaye de S. Basle proche de Reims, où Arnoul fut amené de sa prison d'Orleans. Treize Evêques de divers quartiers de la France se trouvérent à ce Concile, & entre autres Milon Evêque de Mâcon, que je nomme icy, parce que nous connoissons par là, que cette Ville qui avoit esté auparavant du Royaume de Bourgogne, estoit réünie alors au Royaume de France; de mesme que par une Lettre que le Roy écrivit quelque temps après au Pape, nous apprenons que la Ville de Grenoble quoique enclavée dans les Terres du Domaine de Conrad Roy de Bourgogne & de Provence, appartenoit alors à la France. *On convoque un Concile pour ce sujet dans l'Abbaye de S. Basle.* Epist. Hugon. ad Rom. Papam.

Outre ces treize Evêques, plusieurs Abbez eurent aussi séance dans le Concile, après que les Evêques eurent d'abord conféré seuls entre eux. Seguin Archevêque de Sens, homme distingué par son mérite y présida.

On y fit l'exposition de la trahison d'Arnoul Archevêque de Reims. On lut la Formule du serment qu'il avoit fait au Roy avant que de prendre possession de l'Archevêché. On fit entrer le Prestre Adalger dont on s'estoit assûré; on luy ordonna de dire en détail tout ce qu'il sçavoit de cette intrigue où il avoit esté le principal Acteur, & il en marqua toutes les circonstances conformément à ce que j'en ay raconté auparavant.

Après avoir entendu un témoignage si authentique & si bien circonstancié, on demanda tout haut s'il n'y avoit personne, qui voulust entreprendre la défense de l'Archevêque. Historia depositionn. Arnulfi, apud Du Chesne. T. 4.

Plusieurs se levérent, mais sans se charger de le défendre sur le fait, ils s'attachérent seulement à la forme des procedures; surquoy ayant paru satisfaits des réponses qu'on leur donna, il fut résolu qu'on feroit comparoistre Arnoul devant le Concile.

On le fit entrer, & on luy permit de s'esseoir dans le rang des Evêques. L'Evêque d'Orleans le dénonça de nouveau au Concile sur l'Article de la trahison de Reims, & d'abord Arnoul nia tout. On luy produisit le Prestre Adalger, dont il voulut en vain éluder le témoignagne par des discours vagues. *Arnoul comparoit devant le Concile.*

gues. On luy produisit encore un de ses confidens nommé Ramer, qui déposa qu'un jour ce Prélat s'entretenant avec luy sur le bord de la riviére d'Aisne, luy avoit avoüé que toute sa passion estoit l'élévation de Loüis fils de Charles Duc de Lorraine, & qu'il luy avoit ajoûté que s'il vouloit avoir quelque part à ses bonnes graces, il falloit qu'il n'épargnast rien pour procurer les avantages de cet enfant. Quelques Abbez de ses amis le voyant dans un grand embarras, representérent aux Evêques qu'il estoit de leur clémence d'accorder à leur Confrére toutes les facilitez & tous les moyens possibles de se justifier, & requirent qu'il luy fût permis de choisir dans l'Assemblée quelques-uns de ceux en qui il avoit le plus de confiance, pour délibérer avec eux en particulier sur les réponses qu'il devoit faire aux crimes dont on l'accusoit. Le Concile y ayant consenti, Arnoul avec l'Archevêque de Sens, les Evêques d'Orleans, de Langres, & d'Amiens fut conduit dans un cabinet voisin, & pendant ce temps-là on produisit encore dans le Concile divers chefs d'accusation contre luy, sur tout de certaines intelligences qu'il avoit eûës à la Cour de l'Impératrice Theophanie, & avec les ennemis du Roy contre les intérests de l'Etat, & on examina ce que les Canons prescrivoient en pareilles circonstances, contre un Evêque convaincu de ces sortes de crimes.

Acta Concil. Remensis.

Ibid.

Il s'avoue coupable des crimes dont on l'accusoit.

Après quelque temps on vint prier le reste des Evêques qui estoient restez dans la Sale du Concile, d'entrer dans le cabinet, où Arnoul s'estoit retiré avec les quatre Prélats que j'ay nommez. Ils y trouvérent Arnoul dans la posture d'un Pénitent qui avoüoit tout, & qui demandoit seulement qu'on épargnât son honneur, autant que la justice le pourroit permettre, & que le détail de ses crimes ne fust point rendu public.

Sur cet aveu les Evêques le conjurérent au nom de Dieu, de ne rien avoüer par crainte contre sa conscience, l'asseûrant que tous tant qu'ils estoient d'Evêques au Concile, ils seroient ravis de trouver moyen de le sauver, pour peu qu'il pust prouver son innocence: & qu'il n'avoit rien à craindre de l'aversion des deux Rois, dont on ne suivroit en aucune maniére les mouvemens, supposé qu'il fust innocent.

Il persista à s'avoüer coupable, & on le fit consentir, bien qu'avec peine, à faire cet aveu, en presence de trente tant Abbez qu'Ecclésiastiques qui assistoient au Concile, à condition qu'ils feroient serment de ne rien publier de ce qu'il auroit dit en leur présence.

Par ces démarches Arnoul reconnoissoit le Concile pour son Juge en dernier ressort: il n'appella point au Pape, & s'il l'avoit fait, cet appel auroit causé de grands embarras.

Le Roi y vient lui-même avec le Roi son fils.

Le lendemain dans une nouvelle séance, où l'on traita non seulement d'affaires Ecclésiastiques, mais mesme de quelques autres qui concernoient l'Etat, les Evêques parurent beaucoup moins zélez contre Arnoul, que le jour précédent. Les amis de ce Prélat qui estoient là en assez grand nombre ayant agi fortement pour le sauver, plusieurs commencérent à plaindre son malheur, & à exagérer le scandale que cette déposition causeroit. On representa que la honte d'une trahison aussi noire que celle dont il s'agissoit, retomberoit sur tout l'Ordre Episcopal; qu'Arnoul estoit non seulement Evêque d'un grand

grand Siége; mais qu'il estoit fils de Roy; qu'il estoit jeune, & que toutes ces considérations devoient empescher qu'on ne précipitast trop les choses. Les avis furent différens touchant la teneur de la Sentence, qu'on prononceroit sur une affaire si délicate, & l'on ne concluoit rien. La Conférence avoit déja duré plusieurs heures, quoique le Roy eût supposé qu'il n'y avoit plus qu'à dresser l'Arrest. Ce retardement luy fit soupçonner ce qui estoit vrai, que les Evêques gagnez en faveur d'Arnoul pourroient bien prendre le parti de la clémence, & demander sa grace qu'il n'avoit point du tout d'envie de luy accorder. C'est-pourquoy il vint luy-mesme au Concile avec le Roy son fils, & après avoir remercié les Evêques de l'application qu'ils apportoient au bien de l'Eglise & de son Etat, à la seureté de sa personne & de celle de son fils, il demanda qu'on lût devant luy tous les Actes du Concile, & qu'on le terminast incessamment. *Ibid.*

L'Evêque d'Orleans que le Concile avoit choisi pour estre le Rapporteur de ce Procès, rendit compte au Roy de toute la suite des procédures. Arnoul comparut de nouveau, & fit un nouvel aveu de ses crimes en général, par lequel il se confessoit digne d'estre déposé de l'Archevêché: Et comme le Comte Brochard un des Seigneurs qui estoient entrez avec le Roy, insistoit sur ce qu'il falloit que le coupable avoüast tous ses crimes en détail, les Evêques s'y opposérent. *Arnoul comparoit de nouveau, & fait un nouvel aveu de ses crimes.*

Alors l'Evêque d'Orleans ayant fait répéter à Arnoul encore une fois qu'il se reconnoissoit coupable, luy dit, jettez-vous donc aux pieds des deux Rois vos maistres, pour leur demander pardon & la vie. Il le fit en se prosternant, & d'une maniére, & en des termes qui tirérent des larmes des yeux de toute l'Assemblée. Daibert Archevêque de Bourges estant aussi venu embrasser les genoux des deux Princes, pour leur demander la grace du coupable au nom du Concile, le Roy l'accorda, & addressant la parole aux Evêques, il leur dit; je luy donne la vie à vostre considération: il sera en prison; mais sans estre dans les fers, pourvu qu'il n'entreprenne point de s'enfuïr.

Les Evêques suppliérent le Roy de ne point mettre cette restriction à sa grace, & il y consentit. Ensuite Arnoul fut déposé de sa dignité Episcopale, & lut la formule de son abdication, qui fut la mesme que celle qu'on avoit fait lire autrefois à Ebbon aussi Archevêque de Reims, lorsqu'il fut déposé, pour s'estre révolté contre son Empereur Louïs le Débonnaire. Arnoul après avoir lu cette formule, la signa, & déclara son peuple absous de tout serment à son égard, & entiérement libre de passer sous le gouvernement d'un autre. *Il est déposé & renvoyé en prison.*

Ensuite le Prestre Adalger qui avoit esté le principal Ministre de la trahison de Reims, fut dégradé avec toutes les cérémonies qui estoient en usage dans ces sortes d'occasions, & réduit à la Communion Laïque. On fit encore dans ce Concile divers Décrets qui regardoient la seûreté de la personne des deux Rois, la punition de ceux qui entreprendroient d'usurper ou de troubler le Royaume, & l'on frappa d'anathéme quiconque seroit entré dans quelque semblable intrigue, s'il ne venoit au plûtost la découvrir luy-mesme au Roy. Cap. 37.

Après la déposition d'Arnoul, qui fut renvoyé dans sa prison d'Orleans, on procéda à l'élection d'un nouvel Archevêque. Il y avoit alors dans le Clergé

gé de Reims un homme de basse naissance; mais d'un sçavoir & d'un mérite distingué: c'estoit le fameux Gerbert qui dans la suite fut Pape sous le nom de Silvestre II. Il avoit esté autrefois Moine de S. Giraud d'Aurillac, & puis Précepteur de l'Empereur Othon III. actuellement régnant, & il avoit eu le mesme employ auprès du jeune Roy Robert. Adalbéron prédécesseur d'Arnoul, ami particulier de Gerbert, l'avoit amené avec luy à Reims. Après la mort d'Adalberon, lorsqu'Arnoul fut élu Archevêque, il avoit esté un des proposez pour remplir le Siége de cette Eglise, & si nous l'en croyons sur son propre témoignage, il l'auroit emporté sans l'argent qu'Arnoul fit répandre parmi les Electeurs.

Ademari Chronic.

Oratio Gerberti in Concil. Mosœm.

Ce fut sur luy que les Evêques assemblez jettérent les yeux, pour remplir la place de l'Archevêque déposé. Il nous asseûre que non seulement il ne la brigua point; mais mesme qu'il eut peine à consentir à son élection, prévoyant les tempestes qu'il luy faudroit essuyer. En effet les Partisans d'Arnoul ne manquérent pas d'informer le Pape de ce qui venoit de se passer au Concile, & l'irritérent principalement sur deux points. Le premier fut la prison de l'Archevêque déposé; le second fut la déposition mesme. Ils soutenoient qu'elle n'estoit point canonique, d'autant que l'Eglise de Reims estant Métropolitaine, on n'avoit pu en déposer l'Archevêque, sans attendre le consentement du Chef de l'Eglise.

An. 991. *Gerbert est élu à sa place.*

Oratio Gerberti in Concil. Mosœm.

Seguin Archevêque de Sens s'estoit toûjours opposé à la prison, & avoit mesme protesté qu'il ne consentiroit jamais à la déposition, si elle n'estoit suivie de la grace du Roy pour tout le reste. D'autres avoient dit qu'il ne falloit rien précipiter, & qu'on devoit avant que de pousser les choses à l'extremité, avoir l'avis du Pape. On avoit passé outre, & sur ce qui regarde le Pape, on croyoit avoir satisfait en envoyant à Rome de la part du Roy des Evêques députez, pour l'informer de ce qu'on alloit faire contre Arnoul; & ces Députez n'ayant pu obtenir audience, les Evêques François avoient regardé ce refus, comme une marque que le Pape ne vouloit point entrer dans l'affaire, & qu'il la leur abandonnoit entiérement. De plus tout s'estoit fait en présence de l'Archevêque de Sens, qui avoit en France la qualité de Legat du S. Siége, & il avoit consenti à tout, excepté aux suites de la déposition: mais ces raisons ne furent pas goûtées par le Pape, & les nouvelles que le Roy recevoit là-dessus luy donnoient de l'inquiétude. C'est-pourquoy il fit partir promptement pour Rome Jean Archidiacre de Reims avec une Lettre, par laquelle il prioit le Pape qui estoit toûjours Jean XV. de ne se point laisser prévenir, & de se souvenir qu'on luy avoit envoyé d'abord un mémoire des raisons qu'il y avoit de faire le procès à Arnoul; qu'on n'avoit prétendu donner nulle atteinte à l'autorité Apostolique; que si on luy avoit inspiré sur cela quelques soupçons, il ne tiendroit qu'à luy de s'éclaircir de la chose par luy-mesme, en se donnant la peine à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, de venir en France jusqu'à Grenoble, où il l'iroit trouver, & qu'il seroit convaincu par ce qu'il luy diroit, qu'on n'avoit point dû tout eu intention d'éviter le Jugement du S. Siége dans l'affaire dont il s'agissoit. Le Roy finissoit en priant le Pape de bien recevoir son Envoyé, & de luy faire

Lettre du Roi au Pape touchant l'affaire d'Arnoul.

Epist. Hugonis ad Papam Joann.

une réponse qui pust luy donner de la joye & à tous ses Evêques, & les attacher plus que jamais à l'obéïssance düe au Vicaire de Jesus-Christ.

Le Pape rejetta la proposition de l'entrevûë de Grenoble, que le Roy auroit fort souhaitée; comme devant beaucoup servir pour l'autoriser dans sa nouvelle domination, & où il n'auroit pas manqué de se faire sacrer de nouveau par ce Pontife, ainsi que Pepin avoit fait par le Pape Etienne. Cependant ceux qui soutenoient le parti d'Arnoul agirent si bien auprès du Pape, qu'ils l'engagérent à déclarer suspens tous les Evêques qui l'avoient déposé, & il fit sçavoir au Roy qu'il envoyeroit un Légat, pour faire sortir de prison l'Archevêque Arnoul, & pour assembler un Concile de la Métropole de Reims, où l'on déposeroit Gerbert, afin de remettre Arnoul en sa place. *Le Pape se declare contre Gerbert.* Aimoini continuat.

Cette réponse consterna le Roy & les Evêques. Gerbert le plus interessé de tous en cette affaire, fit tout ce qu'il put pour les rassurer. Il écrivit diverses Lettres aux Evêques & aux Abbez contre le Pape, dont il soutenoit que le procédé estoit tout à fait irrégulier, & que c'estoit un attentat contre les droits du Royaume, contre la dignité Episcopale, contre le Roy mesme. Nous avons une de ses Letttres à Constantin Abbé de Mici très-forte sur ce sujet. Tom. 9. Concil.

Le Légat qui fut Leon Abbé du Monastére de S. Boniface, ne fut pas plustost arrivé en France, qu'il commença à agir conformément aux intentions & aux menaces du Pape, & il interdit les Evêques qui avoient déposé Arnoul. Gerbert protesta contre l'interdit, & il écrivit sur tout à l'Archevêque de Sens qui avoit beaucoup d'autorité en France, pour l'engager à ne pas garder cet interdit, comme étant une violence injuste contre l'Eglise Gallicane. *Son Legat interdit les Evêques qui avoient déposé Arnoul.*

Le Roy qui dans les conjonctures de sa nouvelle domination vouloit ménager le Pape, ne s'opposoit pas à la conduite du Légat aussi fortement que Gerbert l'eût souhaitté. Il se passa bien du temps en négociations, sans qu'on en vint à la dérniere décision, parce que le Roy tiroit exprès les choses en longueur.

Il y avoit encore alors une autre affaire importante entre le Pape & le Roy. Le jeune Roy Robert avoit épousé Berthe fille de Conrad Roy de Bourgogne, & de Mathilde sœur de Lothaire penultiéme Roy de France de la Famille de Charlemagne. Berthe estoit veuve d'Eudes premier du nom Comte de Chartres, de Tours & de Blois: il y avoit de la parenté entre elle & Robert, quoiqu'en un degré assez éloigné, & de plus Robert avoit tenu un des enfans du premier lit de Berthe sur les Fonds de Baptesme; ce qui luy avoit fait contracter avec elle une affinité spirituelle. C'estoient-là deux empeschemens de mariage qui demandoient une dispense, laquelle ne s'accordoit pas aisément en ce temps-là. *Autre affaire importante entre le Pape & le Roi.*

L'inclination de Robert pour cette Princesse, & l'interest que le Roy son pere avoit à estre bien avec le Roy de Bourgogne les avoient fait penser à ce mariage. On consulta plusieurs Evêques touchant les deux empeschemens. Ils crurent que la dispense n'estoit pas nécessaire, ou qu'ils la pouvoient donner eux-mesmes, de sorte que suivant leur avis le mariage se fit.

Le Pape soutint qu'il estoit nul, & déclara au Roy par son Légat qu'il falloit le rompre, cet incident nuisoit beaucoup aux affaires de Gerbert; car le Légat ayant donné quelque espérance à la Reine Adélaïde mere de Robert, de faire approuver le mariage par le Pape, la détacha des intérests de Gerbert. On proposa mesme alors un autre moyen d'accommodement, qui ne luy estoit pas plus avantageux; c'estoit de faire une troisiéme élection, dans laquelle ni Arnoul, ni Gerbert ne pourroient point estre élus, & le choix devoit tomber sur Gibuin neveu de l'Evêque de Châlons sur Marne, que la Reine portoit beaucoup.

Epist. Gerberti ad Adelaidem.

Alberici Chronic. MS.

Le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims se revoltent contre Gerbert.

Les Partisans de celuy-ci & ceux d'Arnoul n'oublioient rien pendant ce temps-là, pour débaucher le Clergé & les Vassaux de l'Archevêché de Reims, & pour les faire révolter contre Gerbert. Ils en vinrent à bout, sous prétexte de l'interdit: la pluspart refusoient d'avoir aucun commerce avec luy; presque aucun ne paroissoit plus à sa table, & l'on sortoit de l'Eglise dès qu'il montoit à l'Autel, ou qu'il se trouvoit à l'Office. Plusieurs en vinrent mesme jusqu'à l'insulter & à le traiter avec indignité en toutes rencontres.

Ibid.

Le Légat voyant les choses à peu près dans l'estat où il les vouloit, le fit sçavoir au Pape, qui ordonna qu'on assembleroit un Concile, pour examiner la déposition d'Arnoul, & l'election de Gerbert. Il voulut d'abord que le Concile se tint à Aix-la-Chapelle. Les Evêques le refusérent, parce que cette Ville-là estoit hors de France dans les Terres du Roy de Germanie. On leur proposa ensuite de le tenir à Rome, ils rejettérent encore cette proposition; enfin le Pape consentit que ce fût à Mouson qui estoit dans l'étendue de la Métropole de Reims; mais à condition qu'il ne seroit pas composé d'Evêques François, parce qu'ils seroient trop dépendants du Roy, & naturellement trop favorables à leur Confrére.

Conc. Mosomense.

An. 995. *On assemble un Concile à Mouson.*

Le Concile fut donc tenu le deuxiéme de Juin de l'année 995. Il ne s'y trouva que quatre Prélats, qui furent celuy de Tréves, celuy de Verdun, celuy de Liége & celuy de Munster, * avec le Légat Leon à leur teste, & Gerbert y comparut. Il paroist que ce fut là comme une espéce d'Arbitrage, & qu'on estoit convenu de part & d'autre de ces quatre Arbitres; plusieurs Abbez y furent aussi admis avec quelques Seigneurs Laiques.

Aymon Evêque de Verdun en fit l'ouverture par un discours François sur le sujet de cette Assemblée, & ensuite il prit en main une Lettre du Pape scellée de plomb qu'il ouvrit; elle estoit adressée à tous les Prélats de France, & regardoit la contestation présente.

Après la lecture de cette Lettre Gerbert se leva & fit son apologie, où il rendit compte de toute sa conduite passée, principalement en ce qui regardoit la déposition d'Arnoul & son élection à la place d'Arnoul, refuta tous les

* Dans le texte Latin il y a *Minigardenda*. J'ay traduit ce mot par celuy de Munster: parce que dans la vie de Saint Suibert chez Surius, Munster est appellé *Minimigardum*, & *Mimingerda* par Crantzius.

les bruits odieux qu'on avoit fait courir de luy à cette occasion, raconta les mauvais traitemens où l'avoit exposé l'interdit du Pape, les maux dont l'Eglise de Reims estoit accablée depuis long-temps, & pria le Concile de les faire finir par l'autorité qu'on luy donnoit dans cette affaire. Ayant achevé sa harangue, il la présenta écrite au Légat, qui luy mit aussi en main la Lettre du Pape adressée aux Evêques des Gaules.

Aprés cela les quatre Evêques se levérent, & sortirent de l'Assemblée, pour aller délibérer en une chambre voisine, & prirent avec eux un des Seigneurs présens nommé le Comte Godefroy, pour assister à leur délibération. Ils firent ensuite venir Gerbert, & le priérent de faire en sorte que le Moine Jean qui accompagnoit le Légat, fût conduit au Roy en seûreté, pour luy porter les résolutions du Concile, & qu'il en eût une favorable audience. Gerbert le leur promit, & aussi-tost ils luy dirent que le Concile n'avoit encore rien prononcé sur le fonds de l'affaire dont il s'agissoit; mais que seulement il avoit esté résolu de tenir un autre Concile à Reims au premier jour de Juillet, où se feroit la derniére décision. *Ibid.*

Les Evêques ordonnent à Gerbert de s'abstenir de l'Office divin.

Gerbert crut n'avoir pas sujet d'estre mécontent de ce commencement, & tout le monde pensa que le Légat & les quatre Evêques ne passeroient pas outre jusqu'au Concile de Reims: mais aprés le départ du Moine Jean, les Evêques vinrent trouver Gerbert, pour luy ordonner de la part du Legat, de s'abstenir de l'Office divin jusqu'au jour du Concile.

Il répondit qu'il n'en feroit rien, & comme il persistoit dans ce refus, il faut donc, luy dirent-ils, que vous voyez vous-mesme le Légat, & que vous taschiez de le faire changer là dessus. „ Il alla avec eux le trouver, & „ luy dit qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'on luy proposoit; qu'il n'y avoit „ ni Evêque, ni Patriarche, ni Pape, qui fussent en droit de défendre l'usa- „ ge des choses saintes à un Catholique, s'il n'estoit convaincu de quelque „ crime, ou coupable de contumace; qu'on ne pouvoit luy reprocher ni „ l'un ni l'autre; qu'il n'avoit avoüé de luy-mesme nul crime; qu'il n'avoit „ esté convaincu d'aucun; qu'il s'estoit rendu au Concile où il avoit esté ap- „ pellé; que luy seul de tous les Evêques de France y estoit venu, & qu'il „ ne se feroit pas son procès à luy-mesme, en s'interdisant l'Office divin, „ parce qu'il se croyoit très-innocent.

On tient un second Concile à Reims pour la même affaire.

Gerbert se retira sans estre convenu de rien; mais Lidulse Archevêque de Tréves, homme d'une grande modération & de beaucoup de prudence, luy ayant parlé en particulier & fortement représenté le scandale que cette discorde alloit causer; qu'il passeroit dans le monde pour un homme rebelle aux ordres du Pape; que cette résistance irriteroit le Légat, & le mettroit dans une mauvaise disposition à son égard; qu'il devoit le ménager, à cause de l'autorité qu'il auroit au Concile, où l'affaire de son élection devoit estre examinée, il le fit enfin consentir à s'abstenir au moins de dire la Messe publiquement jusqu'au Concile de Reims, qui se tint le premier de Juillet.

Les Evêques qui avoient déposé Arnoul y comparurent, pour rendre compte de la conduite qu'ils avoient tenuë dans cette déposition. On ne par- An. 995.

parla point des crimes qui avoient esté objectez à Arnoul dans le Concile où il avoit esté déposé, & le Légat se borna à cette question qu'il leur fit; comment ils avoient osé déposer un Métropolitain, sans attendre le consentement du Pape.

La réponse des Evêques fut, que dans le danger où estoit alors le Royaume, déchiré par les factions & les guerres civiles, ils avoient dû pourvoir à sa seûreté, en ostant à un esprit inquiet & séditieux, tel qu'estoit Arnoul, le pouvoir de tout renverser & de tout perdre, comme il avoit déja commencé de faire, en livrant la Ville de Reims au Duc Charles; que pour ce qui estoit de n'avoir pas attendu le consentement du Pape, ils n'avoient rien à se reprocher là-dessus pour deux raisons; premierement, parce qu'ayant envoyé à Rome pour avoir le consentement du Pape, leurs Députez n'avoient jamais pu avoir audience; secondement, parce qu'ils avoient dans leur Concile l'Archevêque de Sens, qui estoit Légat du S. Siége par une Commission particuliere qu'il avoit fait renouveller à Rome, & que la déposition d'Arnoul s'estant faite en sa présence & avec son consentement, on ne pouvoit pas dire qu'ils eussent procédé en cette affaire sans le consentement du Pape.

Gerbert y est déposé, & Arnoul reconnu pour légitime Archevêque de Reims.

Ces raisons furent examinées par les Prélats du Concile & par le Légat; on ne les trouva pas valables, & certainement le peu de séjour que les Députez avoient fait à Rome, d'où ils estoient partis, après avoir poursuivi leur audience seulement pendant trois jours, donnoit lieu de soupçonner, qu'ils n'avoient pas eu grande envie de l'obtenir, & qu'ils furent bien-aise d'avoir ce prétexte, pour faire juger l'affaire en France, conformément aux intentions du Roy. Quoy qu'il en soit, la Sentence de déposition fut prononcée contre Gerbert, & Arnoul fut reconnu de nouveau pour légitime Archevêque de Reims.

Othon fait Gerbert Archevêque de Ravenne.

Gerbert se voyant si rudement traité, quitta la France, & se retira à la Cour d'Othon, qui le fit peu de temps après Archevêque de Ravenne, & son malheur commença par là à luy ouvrir les voyes d'une bien plus haute élevation. Le Roy n'entreprit pas de le soûtenir. La nécessité où il estoit de ménager le Pape de peur des foudres de l'Eglise, dans un temps où la paix luy estoit absolument nécessaire, le fit passer par tout ce que le Légat souhaita à l'égard de la déposition: mais il ne put se résoudre à mettre Arnoul en liberté, appréhendant tout de sa vengeance & de ses intrigues, & ce Prélat ne sortit de prison, que trois ans après sous le Régne de Robert régnant seul après la mort de son pere. Robert ne le fit même alors que malgré luy, & qu'après que le Pape Grégoire V. l'eut menacé de mettre tout le Royaume en interdit.

Aimoin. in Vita Abbonis.

Mort de Hugues Capet.

Pour ce qui regardoit le mariage de Robert, le Légat qui crut avoir assez fait pour la gloire du S. Siége, en estant venu à bout de la déposition de Gerbert, ne voulut point entamer cette autre affaire, & on ne la reprit qu'après la mort de Hugues Capet, qui mourut l'année suivante le 24. d'Octobre, c'estoit la dixiéme de son Régne.

An. 996. Vide Supplem. Diplomat. c. 10.

Comme Hugues Capet fut un grand Prince, sage, prudent & politique, il

il a plu sur ce préjugé à quelques-uns de nos Historiens modernes, de luy faire honneur de certaines Loix ou Ordonnances très-utiles à l'Etat; mais qui ne furent jamais faites par ce Prince, ni mesme par aucun autre, du moins on n'en a nulles preuves dans les anciens Ecrivains. Ce sont de certains usages qui se sont établis insensiblement par le consentement mutuel des Princes & de la Nation, & qui par là ont passé comme en Loy avec le temps.

Un de ces usages est celuy qui regarde la succession de la Couronne en faveur des fils aînez des Rois, à l'exclusion entiére des cadets; usage dont nous avons vu l'exemple avant Hugues Capet, dans la personne de Lothaire pénultiéme Roy de la seconde Race, qui ne fit point de part de sa succession à Charles son cadet; ce qui a toûjours esté observé depuis.

Un autre usage regarde l'exclusion des fils naturels des Rois, mesme au défaut des fils légitimes; ensorte que la succession, au préjudice des fils naturels, passe aux collatéraux, en gardant l'ordre des degrez de parenté. Cette coûtume avoit déja lieu en France sous la seconde Race, où aucun bastard reconnu constamment comme tel, ne succéda à la Couronne. On pouvoit contester à Louïs & à Carloman successeurs de Louïs le Bégue, la qualité d'enfans légitimes de ce Prince; mais il y avoit aussi de grandes raisons en leur faveur. Ainsi l'affaire estant douteuse, & leur parti ayant prévalu, ils passérent pour légitimes. Hugues Capet ne statua rien non plus là-dessus, & ne fit que suivre l'usage déja établi, en faisant l'unique successeur de sa Couronne son fils légitime Robert, sans donner aucune part dans sa succession à Gauslin son fils naturel, qui fut Abbé de Fleury & Archevêque de Bourges.

L'Ordonnance de Hugues Capet pour la suppression de la Charge de Maire du Palais, est également chimérique, & l'institution des douze Pairs de France par ce Prince n'est pareillement appuyée sur aucun Monument. On ne trouve cette institution en nul endroit de l'Histoire. Rien de tout cela donc ne doit entrer dans le véritable éloge de Hugues Capet, quoique le détail que j'ay fait de ses grandes qualitez au commencement de son Régne, sur le témoignage de l'Antiquité, nous doive persuader qu'il a fait beaucoup plus de grandes choses, que l'Histoire ne nous en a appris. Il monta sur le Trône, il s'y maintint avec plus de majesté, d'autorité & de puissance que plusieurs de ses Prédécesseurs. Il y plaça sa postérité, qui y est encore assise aujourd'huy; ce seul trait nous peint un grand homme, & l'éloignement des temps a fait oublier certaines circonstances odieuses, lesquelles frappoient alors davantage ceux, qui prenoient à la Famille de Charlemagne plus d'intérest, que nous n'y en prenons aujourd'huy. Ils le traitoient d'usurpateur, & on ne luy donne aujourd'huy que le titre glorieux de Chef de la troisiéme Lignée de nos Rois; c'est l'effet du temps de changer ainsi les idées. Il fit fortifier plusieurs Places dans le Royaume, dont il se servit pour tenir en bride ses Vassaux, sous prétexte d'empescher par là les courses des Peuples du Nord, lorsqu'ils faisoient descente en France; c'est ce qui donna commencement à Abbeville, qui estoit une métairie de l'Abbé de S. Riquier, qu'on appelloit en Latin *Abbatis Villa*.

Son éloge.

Hariulfus. L. 4. c. 12.

Chronic. Centulense. L. 3. c. 27.

Nous avons un Sceau original de ce Prince: c'est le premier où l'on voye ce que nous appellons la main de Justice *. Il la tient de la main droite, & un Globe de la gauche; il porte sur la teste une Couronne fleurdelisée; il paroist dans ce Sceau avec des cheveux courts & une assez longue barbe fourchuë. On lit à l'entour cette Inscription, *Hugo Dei misericordia Francorum Rex.*

Chifflet in Histor. Threnorchiensi. p. 290.

En rëünissant le Duché de France à la Couronne, il rétablit le Siége ordinaire de nos Rois à Paris, où Clovis l'avoit fixé; & où il avoit cessé d'estre durant toute la seconde Race, & sous les Rois de la premiere, appellez communément faineans.

* On a une Monnoye de l'Empereur Loüis II. petit-fils de Loüis le Débonnaire, où il y a une main. Cette Médaille est frappée à Rome. C'estoit une marque de l'autorité des Empereurs François dans Rome, & c'est apparemment de-là que l'usage de ce symbole est venu en France.



HISTOI-

HISTOIRE DE FRANCE.

ROBERT.



OBERT à la mort du Roy ſon pere, avoit vingt-cinq à vingt-ſix ans. C'eſtoit un Prince de beaucoup d'eſprit, qui avoit eu une éducation heureuſe, que l'étude des belles Lettres, quoy qu'alors peu à la mode, avoit cultivé & poli. Il eſtoit très-bien fait, d'une haute taille, d'un port majeſtueux; mais qui n'avoit rien de rude ni de fier; à pied, à cheval, ſur le Trône, par-tout il paroiſſoit Roy : il eſtoit bon, familier, populaire, honneſte, agréable dans l'entretien, plus bien-faiſant toutefois que careſſant; par-deſſus tout cela il avoit beaucoup de Religion & de piété, c'eſt le caractére que nous font de ce Prince des Auteurs contemporains, ou très-proches de ces temps-là. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils nous euſſent inſtruits auſſi exactement de ſes actions, que de ſes mœurs; mais il n'y a guéres de Régnes, dont les Mémoires ſoient plus ſtériles & moins exacts pour les détails, & ſur tout pour la Chronologie.

An. 996. *Caractére de Robert ſon fils.*

Helgaldus in Vita Roberti Regis.

Robert avec tant de belles qualitez, formé de la main du Roy ſon pere, & déja accoûtumé au Gouvernement, ſçut en ſoûtenir le poids. Sa plus grande inquiétude eſtoit du coſté de Rome. Il connoiſſoit le génie de Grégoire V. Succeſſeur de Jean XV. ſa fermeté & ſon zéle à maintenir l'autorité Pontificale. Il ne doutoit pas que ce Pape ne le preſſaſt de mettre en liberté Arnoul Archevêque de Reims, que l'on tenoit toûjours en priſon, nonobſtant la Sentence du Légat & du Concile qui l'avoient rétabli dans ſon Siége Archiepiſcopal, & c'eſtoit à quoy il ne pouvoit ſe réſoudre, par la connoiſſance

Glaber. L. 2. & 3.

 qu'il

qu'il avoit de cet esprit dangereux & broüillon, capable de causer des troubles dans l'Etat. Mais Robert estoit encore plus en peine sur l'article de son mariage, sur lequel le Légat n'avoit rien voulu prononcer. Ce Prince avoit un tendre attachement pour la Reine, & n'estoit pas moins sensible au point d'honneur sur cette matiére, & au scandale que causeroit leur séparation, s'ils y estoient contraints.

L'état où estoient les affaires du Pape suspendoit le coup que le Roy appréhendoit. Crescent Seigneur Romain estoit le Maistre dans Rome depuis plusieurs années: Il avoit obligé Jean XV. à s'enfuir en Toscane, & puis s'estant accommodé avec luy, il l'avoit laissé revenir à Rome, où ce Pape fut toûjours obligé de le ménager beaucoup. Après la mort de Jean, l'Empereur Othon fit élire Grégoire V. qui estoit de la Famille Impériale, & son proche parent. Crescent à qui cette élection ne plaisoit pas, le fit déposer, & fit élire en sa place l'Evêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI. L'Empereur irrité de cette insolence, vint en Italie avec une Armée. Crescent à son approche se jetta dans le Chasteau S. Ange, où il fut assiégé & pris. L'Empereur le fit précipiter de dessus les murailles dans le Fossé, & ensuite pendre à la vûë de la Ville avec quelques-uns de ses complices. On coupa les mains & on creva les yeux à l'Antipape, & Grégoire fut rétabli sur le Trône Pontifical.

Glaber. L. 1. c. 4.

Gregoire V. assemble un Concile des Evêques d'Italie.

Durant tous ces désordres, on laissa le Roy de France en repos; mais Grégoire ne fut pas plustost établi dans Rome, qu'il assembla un Concile des Evêques d'Italie en présence de l'Empereur sur plusieurs affaires importantes. La principale & celle qui fit le plus de bruit, fut le mariage du Roy avec Berthe sa parente. Gerbert autrefois Archevêque de Reims, & que le Pape avoit fait Archevêque de Ravenne à la priére de l'Empereur, y assista. On y voit sa souscription immédiatement après celle du Pape, & il y a lieu de présumer que ce Prélat qui avoit esté abandonné du Roy & des Reines au Concile de Reims, ne leur fut pas favorable.

Le mariage de Robert avec Berthe y est declaré nul.

Concil. Roman. T. 9. Spicileg. Acheri.

An. 998.

Le premier Decret de ce Concile regardoit l'article du mariage, & fut conçu en cette maniére. „ Que le Roy Robert qui a épousé Berthe sa parente „ contre les Loix de l'Eglise, ait à la quitter au plustost, & à faire une pé„ nitence de sept ans, conformément aux Canons & à l'usage de l'Eglise; „ que s'il n'obéit pas, il est déclaré excommunié; que Berthe soit soûmise à „ la mesme pénitence sous la mesme peine; qu'Archambaud Archevêque de „ Tours, qui a esté le Ministre de ce mariage incestueux, & tous les Evê„ ques qui y ont donné leur consentement, soient suspendus de l'usage des „ Sacremens, jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome faire satisfaction pour „ leur faute.

Petrus Damian. L. 2. Epist. 15.

Epist. Leonis IX. ad Henric. Rom.

Cette nouvelle ayant esté portée au Roy, le mit en d'étranges embarras. Il ne put se résoudre à se soûmettre au Decret du Concile, & sur le refus qu'il en fit, il fut excommunié par la pluspart des Evêques de France. Tous les Prélats qui avoient consenti au mariage, allérent à Rome faire satisfaction aux pieds du Pape, & la chose fut poussée si loin, si nous en croyons le Cardinal Pierre Damien, que non seulement le Peuple, mais encore les gens de la Cour

Cour rompirent tout commerce avec le Roy, de peur d'encourir eux-mesmes l'excommunication, par la fréquentation d'un excommunié. Il ne luy resta que deux domestiques pour le servir & luy préparer à manger, encore faisoient-ils passer par le feu les plats où il mangeoit, & les vases où il beuvoit pour les purifier, comme ayant esté soüillez par un homme retranché de la Communion des Fidéles.

Robert se sépare de Berthe, & se marie avec Constance fille du Comte d'Arles.

Aimoin. in Vita Abbon. Petrus Damian. Loc. cit.

Ce qui augmentoit son chagrin, & la difficulté qu'il avoit à renoncer à son mariage, estoit la grossesse de la Reine, dont il espéroit avoir au plustost un successeur; cependant le Pape faisoit agir auprès de luy ceux qu'il croyoit avoir le plus de crédit sur son esprit, & principalement Abbon Abbé du Monastére de Fleury, aujourd'huy S. Benoist sur Loire, & ce fut toûjours en vain, jusqu'à ce que la Reine eust accouché non pas d'un fils, mais d'une espéce de monstre, circonstance que nous tenons encore de l'Auteur que j'ay déja nommé, homme un peu crédule; mais qui écrivoit du temps du Roy Philippe I. petit-fils de Robert. Quoy qu'il en soit, l'Abbé de Fleury sçut si bien tourner l'esprit du Roy, que ce Prince, soit qu'il fust frappé de cette espéce de prodige, soit pour mettre sa conscience en repos, força enfin son inclination, & se sépara de Berthe, qui néanmoins, comme on le voit par quelques anciennes Chartres, garda toûjours le titre de Reine. Il fit une Confession publique de son péché, l'expia par des jeûnes & des priéres, & en obtint l'absolution. Il épousa peu de temps après Constance fille de Guillaume Comte d'Arles & de Blanche sœur de Geoffroy Grise-Gonnelle Comte d'Anjou.

Aimoin. in Vita Abbon.

Arnoul est rétabli dans l'Archevêché de Reims.

Le Pape ne manqua pas de faire une seconde démarche aussi desagréable pour le Roy, ce fut d'exiger par voye d'autorité, que l'on remist l'Archevéque Arnoul en liberté. Il menaça la France d'un interdit universel, si en exécution du Decret du Concile de Reims, on ne tiroit ce Prélat hors de prison, & si on ne le rétablissoit dans son Eglise. Le Roy envoya l'Abbé de Fleury en Italie sur cette affaire. Il fallut en passer par où le Pape voulut, & l'Abbé à son retour apporta de la part du Pape le *Pallium* à l'Archevêque, qui malgré la répugnance du Roy, passa de sa prison d'Orleans à son Tróne Archiépiscopal de Reims.

Vers l'An. 998.

Grégoire V. meurt, & Gerbert Concurrent d'Arnoul est fait Pape sous le nom de Sylvestre II.

Si le Roy eust un peu temporisé, les choses auroient pu prendre un autre tour à cet égard; car le Pape Grégoire V. estant mort aussi-tost après, Gerbert autrefois le concurrent d'Arnoul pour l'Archevêché de Reims fut fait Pape sous le nom de Silvestre II. & selon toutes les apparences, il n'eust pas cassé la déposition d'Arnoul, ayant si long-temps & si fortement soûtenu, qu'elle estoit légitime. Il ne changea rien toutefois sur cela, & il n'en fut plus parlé. D'autre part le Peuple de France ayant vu le Roy soûmis à l'Eglise pour son mariage, rentra de luy-mesme dans la soûmission, & contre l'ordinaire de ces sortes de Schismes, qui ne manquent guéres de laisser quelque mauvaise impression dans l'esprit des Sujets, celuy-cy n'eut aucune fascheuse suite pour l'autorité Royale, & l'on peut dire que depuis Charlemagne, Robert fut un des Rois dans qui les François l'ayent le plus respectée.

An. 999.

Ce respect néanmoins ne fut pas toûjours si constant ni si universel, qu'il ne se trouvast obligé de temps en temps de prendre les armes, pour contenir dans le devoir quelques-uns de ses Vassaux.

Le Comte de Chartres surprend Melun.

Eudes II. du nom Comte de Chartres, de Tours & de Blois, surprit Melun sur Burcard Comte de Corbeil, & ce fut un Chevalier nommé Gautier qui le luy livra : cette Place estoit encore alors très-considérable par sa force & sa situation sur la riviére de Seine.

Chronic. Floriac. an. 999.

Le Comte Burcard demanda justice de cette entreprise au Roy, & ce Prince se mit en devoir de la luy faire. Il assembla son Armée, & comme Richard II. Duc de Normandie estoit alors en guerre avec le Comte de Chartres, pour le Chasteau de Dreux, qui luy appartenoit, & que le Comte refusoit de luy restituer, le Roy l'engagea sans peine à se joindre à luy, pour faire ensemble le siége de Melun. La Place fut forcée ; le Comte de Chartres trouva moyen de s'échaper ; mais Gautier fut pris & pendu avec sa femme par ordre du Roy à la vûë de la Ville, dont Burcard fut remis en possession.

Il attaque le Duc de Normandie.

Le Comte de Chartres n'en demeura pas là. Soûtenu de Hugues Comte du Maine, & de Valleran Comte de Meulan, qui s'estoient liguez avec luy, non pas contre le Roy, mais contre le Duc de Normandie, il assiégea Tilliéres, qui estoit un Fort que le Duc de Normandie venoit de bastir tout récemment sur la riviére d'Aure. On ne manquoit de rien dans ce Fort ; les vivres que le Duc avoit fait enlever sur les Terres du Comte de Chartres même y estoient en abondance, & il estoit défendu par les meilleures Troupes de Normandie, sous de très-braves Commandans. Eudes fut obligé d'en lever le siége, après avoit vu défaire les Troupes du Maine dans une vigoureuse sortie que firent les assiégez, & où le Comte du Maine ayant eu son cheval tué sous luy, pensa estre pris ; mais cette guerre particuliére entre des Vassaux de la Couronne, pensa avoir d'étranges suites pour tout le Royaume : car Richard voulant la finir en accablant son ennemi, envoya, à l'exemple de ses predécesseurs, demander du secours aux Rois du Nord. Deux de ces Rois, l'un de Norvege appellé Olave par l'ancien Historien de Normandie, & l'autre Lacman Roy de Suéde, tous deux Payens, faisoient alors une cruelle guerre aux Anglois. Ce fut à eux que Richard s'adressa. Ils abordérent en Bretagne, soit de dessein prémédité, soit que le vent les y eust conduits. Ils y firent un grand carnage des Bretons, qui voulurent s'opposer à leurs pillages, ils prirent & brulérent Dol, & s'estant rembarquez, ils vinrent par la Seine jusqu'à Roüen, où Richard les reçut.

Guillelm. Gemetic. L. 5. c. 11.

Robert met d'accord le Duc de Normandie & le Comte de Chartres.

Le Roy estant averti de l'arrivée de ces Troupes étrangéres, en fut fort inquiet. Il appréhenda que le butin qu'ils feroient en France ne fust pour eux une amorce pour les y attirer, & leur y faire renouveller les ravages qui l'avoient pendant deux siécles entiérement désolée : c'est-pourquoy il envoya promptement au Duc de Normandie & au Comte de Chartres, pour les conjurer instamment par leurs propres intérests & par ceux de tout le Royaume, d'accepter sa médiation & de faire la paix à quelque prix que ce fust. Il fit si bien, qu'il les mit d'accord. Le Comte de Chartres garda le Chasteau de Dreux,

Ibid.

Dreux, le Duc de Normandie fut remis en possession du Territoire de cette Place, & le Fort de Tilliéres que le Comte vouloit qu'on démolist, ne fut point rasé. Il fit agréer cette paix aux deux Princes du Nord, en leur faisant de riches présens, & les congédia, après qu'Olave se fut fait baptiser par Robert Archevêque de Roüen, qui l'avoit converti.

Robert fut obligé d'entreprendre une autre guerre, à l'occasion de la mort d'un Vassal de la Couronne, dont les Etats estoient très-considérables. C'étoit Henri Duc de Bourgogne, oncle du Roy, & frere de Hugues Capet. Il n'avoit point laissé d'enfans légitimes, mais seulement un fils naturel nommé Eudes, à qui il donna le Comté de Beaune, ainsi le Duché devoit revenir au Roy, soit comme un Fief de la Couronne, soit au moins comme un héritage, qui luy estoit dévolu en qualité de plus proche parent du Duc. Aimoin. Continuat. L. 5. c. 46. — An. 1000.

Le Duc avoit épousé Gerberge Comtesse de Dijon, fille de Hugues Comte de Bourgogne * & veuve d'Adelbert fils de Bérenger II. Roy d'Italie. Gerberge avoit eu un fils du premier lit nommé Othon-Guillaume, & déja Comte de Bourgogne, qui prétendit avoir esté adopté par le Duc Henri, & en vertu de cette adoption, soûtenu de plusieurs Seigneurs de Bourgogne, qui aimoient mieux avoir un Duc, que de dépendre immédiatement de la Couronne, il s'estoit saisi de plusieurs Places. Landri Comte de Nevers, un des plus vaillans hommes de France, & gendre d'Othon, se mit de son costé. Bruno Evêque de Langres, dont Othon avoit épousé la sœur, se déclara pour luy ; Eudes Comte de Chartres, qui ne cherchoit qu'à broüiller, le favorisoit aussi. Il n'y avoit presque que Hugues Evêque d'Auxerre, cousin de la Reine Constance, qui tint le parti du Roy ; mais le Comte de Nevers s'estoit rendu maistre d'Auxerre malgré cet Evêque.

Le Roy n'avoit pas trop de toutes ses forces pour venir à bout d'une si puissante faction. Il engagea dans ses intérests le Duc de Normandie, qui luy fournit beaucoup de Troupes. Il entra en Bourgogne, y fit de grands ravages, prit Auxerre & Avalon, une des plus fortes Places du Duché. Eudes fils naturel de Henri vint se donner à luy. Le Roy luy asseûra le Comté de Beaune, conformément au Testament de Henri, & enfin après plusieurs avantages remportez sur les Rebelles, il les contraignit de se soûmettre. Cette guerre qui est racontée par les anciens Historiens d'une maniére fort confuse, & avec des circonstances très-différentes, dura plusieurs années. Le Roy s'estant rendu maistre de la Bourgogne, en investit Henri son second fils, qui ensuite la céda à Robert son cadet. Ce Prince Robert fut le Chef de la premiere Branche Royale des Ducs de Bourgogne, qui dura près de trois cens soixante ans, jusqu'à ce qu'en l'an 1361. ce Duché fut réüni à la Couronne par le Roy Jean, & il le donna depuis à Philippe son quatriéme fils. *Il se rend maitre du Duché de Bourgogne, & en investit Henri son second fils.* Guilielm. Gemetic. L. 15. c. 15. — An. 1000.

Robert eut quelque part à la guerre qui se fit aux Païs-Bas entre Baudoin Comte de Flandre & Arnoul Comte de Valenciennes, à qui Baudoin avoit enlevé cette Ville-là. Le Roy de Germanie Saint Henri II. du nom, prit le parti du Comte de Valenciennes qui estoit son Vassal, & le Roy celuy du Sigebert. an. 1006.

* Ce Comté de Bourgogne est à peu près ce qu'on appelle aujourd'huy la Franche-Comté.

du Comte de Flandre par la mesme raison. Henri assiégea Valenciennes; mais Baudoin estant venu au secours avec les Troupes du Roy & du Duc de Normandie, l'obligea à lever le siége.

An. 1007. L'année suivante Henri vint attaquer Gand; il fit de grands ravages dans tout le païs, & prit plusieurs prisonniers. On en vint à un accommodement, par lequel ce Prince céda Valenciennes au Comte, mais à condition de la tenir de luy, & de luy en faire hommage. Il luy donna de plus l'Isle de Valcheren en Zélande, où est aujourd'huy Middelbourg, afin de se l'attacher, de peur que les Peuples de la basse Lorraine, qui paroissoient fort disposez à la révolte, ne trouvassent en luy un protecteur & un appuy.

Il s'associe Hugues son fils aîné. An. 1017. Robert dont l'Etat demeura tranquille pendant plusieurs années, n'eut point de soin plus important, que celuy de l'asseûrer à sa Famille : c'est ce qui le détermina à s'associer son fils aîné. Il le fit par le conseil de la Reine Constance, sur l'exemple, & suivant la politique du Roy son pere. Ce jeune Prince s'appelloit Hugues; c'estoit le nom de son ayeul & de son bisayeul: nom qui devoit estre cher à sa Famille pour la haute élévation, où ces deux Princes l'avoient mise. Il avoit alors dix-sept à dix-huit ans, & les belles qualitez tant de corps que d'esprit qui éclatoient en luy à mesure qu'il avançoit en âge, firent ajoûter à son nom le surnom de son bisayeul, & on l'appella comme luy, Hugues le Grand. Glaber. L. 3. c. 9.

Le Roy s'estant ouvert de ce dessein à quelques-uns de ses Ministres, ils ne furent pas d'avis qu'il l'exécutast si-tost : ils luy représentérent que rien ne pressoit; que la qualité de Roy inspiroit naturellement l'esprit d'indépendance, & le désir de commander; qu'il estoit contre les Loix de la bonne Politique d'élever un enfant dans cet esprit & avec ces idées; que luy-mesme devoit estre convaincu de cette vérité par sa propre expérience : que Hugues Capet son pere, quoiqu'il eust des raisons plus pressantes de prendre de pareilles mesures, s'estoit repenti de l'avoir fait. „ Souvenez-vous, luy ajoûté-„ rent-ils, des inquiétudes & des chagrins que vous luy causâtes, dès que „ vous futes en âge de faire valoir le titre de Roy qu'il vous avoit donné, & „ craignez que vostre fils ne soit pas plus soumis à vostre égard. Ces paroles nous marquent en général une chose dont l'Histoire de Hugues Capet ne nous dit pas un seul mot, sçavoir que de son vivant Robert avoit excité quelques broüilleries dans l'Etat.

Et le fait sacrer & couronner à Compiégne. Ibid. Ces avis estoient sages, & méritoient d'estre pesez : mais la Reine Constance estoit plus écoûtée que les Ministres. C'estoit une femme impérieuse jusqu'à l'insolence, qui s'estoit renduë redoutable au Roy son mari, & à tous les gens de la Cour, dont elle fit une fois assassiner un des plus considérables aux yeux du Roy mesme, avec qui elle sçut que ce Seigneur avoit tasché de la broüiller. Elle estoit inquiéte pour l'avenir, & dans l'espérance de gouverner sous le nom d'un jeune Prince, en cas que le Roy manquast, elle le sollicitoit continuellement d'asseûrer la Couronne à son fils aîné, en le faisant reconnoistre par les Peuples. Le Roy se rendit donc à ses instantes sollicitations, & ayant convoqué à Compiégne une Assemblée des plus grands Seigneurs de l'Etat & de plusieurs Evêques, il y fit sacrer & couronner Hugues le jour de la Pentecoste.

Dans

An. 1016. Dans l'espace de neuf ans il ne se passa dans le Royaume aucun évenement fort considérable, que l'on sçache, en matiére de guerre, excepté la bataille de Ponlevoi entre la Loire & le Cher, que Fouques Comte d'Anjou gagna sur Eudes Comte de Chartres, auquel ensuite il enleva Saumur. Nos Rois depuis les usurpations des Vassaux, regardoient souvent avec indifférence ces guerres particuliéres, qui s'allumoient entre eux. C'estoient à leur égard comme des guerres étrangéres, parce qu'elles se faisoient dans des Etats dont ils n'estoient plus les maistres. Ils en estoient mesme quelquefois bienaises; parce que cela affoiblissoit ces petits Princes, & ils ne s'en mesloient pour l'ordinaire, que quand quelque intérest particulier, ou l'occasion de faire valoir leur autorité les y engageoit: mais le Roy trois ans après cette guerre du Comte d'Anjou & du Comte de Chartres, fut obligé de prendre les armes contre celuy-ci à l'occasion que je vais dire. Vers l'an 1019.

Le Comte de Chartres se saisit de Troyes & de Meaux.

Estienne Comte de Troyes & de Meaux, estant mort sans enfans, le Comte de Chartres qui estoit son cousin, se saisit de ces deux Villes. Le Roy voulut l'en chasser, apparemment pour les réünir à la Couronne, comme des Fiefs qui en relevoient. On ne sçait rien du détail de cette guerre : mais il est constant qu'Eudes demeura en possession de ces deux Places : & je vois que c'est depuis ce temps-là, que luy & ses successeurs prirent le titre de Comte de Champagne. Il est au moins certain que ce Comte Eudes est surnommé le Champenois dans nos Histoires : & il paroist que ce ne peut estre que par cette raison.

Une femme Italienne introduit en France une Hérésie abominable. Glaber. L. 3. c. 8.

Cette guerre estant finie, une affaire de Religion, qui pouvoit avoir des suites, si l'on n'y eust pas mis ordre avec autant de promptitude que de sévérité, occupa pendant quelque temps les esprits, & fit beaucoup de bruit en France. C'estoit une Hérésie abominable, qui avoit quelque rapport à celle des Manichéens pour le dogme, & mesme avec les infamies des Gnostiques pour la pratique.

Les principales erreurs de cette Secte estoient de ne reconnoistre l'autorité ni de l'ancien ni du nouveau Testament, particulierement touchant l'unité de la Nature Divine & de la Trinité des personnes qu'ils traitoient d'extravagances; que le Ciel & la Terre n'avoient point esté faits, & qu'ils estoient de toute éternité; qu'il n'y avoit rien de criminel dans les déreglemens les plus honteux, & que les supplices éternels dont on menaçoit ceux qui s'y abandonnoient, n'estoient que des contes & des fables; que le Paradis promis aux bonnes œuvres n'estoit qu'une chimére.

Cette Hérésie fut introduite dans le Royaume par une femme Italienne. Elle eut l'adresse de séduire non seulement plusieurs personnes simples, mais encore un assez grand nombre des plus sçavans du Clergé, qui donnérent dans ces erreurs grossiéres, plus par libertinage que par la conviction de leur esprit. Glaber. L. 3. c. 8.

Qui fait de grands progrez en peu de temps.

Cette femme gagna entre autres plusieurs Ecclésiastiques du Clergé d'Orleans, & deux entre autres fort distinguez par leur naissance, par leur capacité, par la sainteté apparente de leur vie, & sur tout par les grandes aumônes qu'ils faisoient aux pauvres; l'un se nommoit Herbert, & l'autre Lisoie.

Celuy-ci estoit très-estimé & très-considéré du Roy. Ils se firent l'un & l'autre comme les Chefs du parti, sous la direction de la dévote Italienne, & n'omettoient rien pour accroistre la Secte. Ils pervertirent un grand nombre de personnes dans les Villes voisines, qui leur servirent à en engager d'autres. Ces Emissaires ne travailloient pas avec moins de succès que les Chefs mesmes du parti; le nombre des Sectateurs augmentoit tous les jours, & ils firent tant de progrès en peu de temps, quoique très-secretement, qu'ils se promirent de voir bien-tost leur Secte établie dans tout le Royaume.

Fragment. Histor. Aquitan.

Ils sçûrent qu'il y avoit à Roüen un Prestre nommé aussi Herbert, en réputation de doctrine & de vertu, & par cette raison très-propre à seconder leurs desseins, supposé qu'ils pussent le gagner. Ils luy envoyérent d'Orleans quelques-uns de leurs plus adroits confidens pour le sonder, & ils leur donnérent ordre de s'ouvrir à luy, en cas qu'ils le trouvassent susceptible de leurs idées, & capable du secret. Ce Prestre les écoûta, & leur ayant paru tel qu'ils le souhaitoient, ils l'instruisirent de tous leurs mystéres: mais il ne donna pas dans le piége autant qu'il leur sembla y donner. Selon un de nos Historiens, il découvrit la chose immédiatement à Richard Duc de Normandie; selon un autre, ce fut à un Seigneur Normand nommé Arefaste; celuy-ci en avertit le Duc, qui en donna aussi-tost avis au Roy.

Ibid.

Glaber. Loc. cit. Carthular. S. Petri in Valle propè Carnutum.

Le Roy très-zélé pour la Religion, apprit cette nouvelle avec douleur; mais sans se laisser emporter à son zéle, il tint la chose secrete, pour se servir plus utilement des lumiéres qu'on luy donnoit. Il pria Arefaste de se transporter à Orleans avec le Prestre Herbert, de faire semblant d'entrer dans les sentimens de la Secte, & d'en prendre une parfaite connoissance. Ce Seigneur fit très-adroitement son personnage, & apprit tout le secret de la cabale.

Outre les autres dogmes dont j'ay déja parlé, desquels ils instruisoient tous leurs Disciples, on luy enseigna que c'estoit une folie de croire que Jesus-Christ fust né d'une Vierge; qu'il fust mort pour racheter les hommes; qu'il y eust aucune vertu dans l'Eucharistie & dans le Baptesme pour la sanctification des ames, & que c'estoit une pure superstition d'invoquer les Martyrs & les autres Saints; qu'il y avoit des chemins plus courts pour arriver à la plus haute perfection, & à la plus sublime contemplation, jusqu'aux visions mesmes & aux extases; que les routes ordinaires qu'il avoit suivies jusqu'alors, n'estoient que pour les ignorans, & que par le moyen d'un pain divin qu'ils luy feroient goûter, ils le mettroient dans des voyes bien différentes & bien plus relevées, qui l'éclaireroient en peu de temps, sur ce qu'il y avoit de plus obscur & de plus profond dans les saintes Ecritures. Tout aboutissoit au reste à des espéces d'enchantemens, qui se faisoient dans des Assemblées nocturnes, où se pratiquoient les plus effroyables débauches & les abominations les plus horribles.

Ce Seigneur parfaitement informé de tout ce qu'il vouloit sçavoir, écrivit au Roy qu'il estoit temps de se saisir de ces détestables Fanatiques, & qu'il avoit de quoy les convaincre & les confondre sans replique.

Le Roi assemble un

Le Roy envoya ordre à plusieurs Evêques de se rendre incessamment à Orleans.

leans. Il s'y transporta luy-mesme avec la Reine, & fit arrester tous les Chefs de la Faction, & le Comte Arefaste mesme, comme on en estoit convenu avec luy. Aussi-tost après ils comparurent devant le Roy, la Reine & les Evêques assemblez en Concile dans sainte Croix.

Concile à Orleans sur ce sujet, & fait arrêter les Chefs du parti.

Le Comte Arefaste se jetta aux pieds du Roy, & luy dit, „ Seigneur, „ vous voyez à vos pieds un Gentilhomme Sujet du Duc de Normandie vostre fidéle Vassal, on m'a arresté, on m'a chargé de chaînes, & j'ignore le „ crime dont on m'accuse. Dieu m'a fait la grace d'avoir toûjours quelque „ desir de me perfectionner dans la vertu, je suis venu ici en chercher les „ moyens à l'école de ces saintes personnes que vous voyez avec moy. Je ne „ me sens coupable d'aucune autre faute, & je m'abandonne à vostre justice „ & à celle de vos Prélats.

Un des Prélats prit la parole, & luy dit qu'on le faisoit paroistre en présence du Roy & du Concile, pour sçavoir de luy quels estoient ces moyens de perfection qu'il estoit venu chercher si loin.

„ Seigneur, reprit le Comte, en parlant au Roy, voilà mes Maistres, „ commandez-leur de parler, & de vous exposer eux-mesmes leur Doctrine: „ le Concile en jugera, & je suis toûjours dans la disposition de me soûmet- „ tre au jugement des Pasteurs de l'Eglise.

Alors on commanda aux deux Ecclésiastiques d'Orleans Herbert & Lisoie, & à un autre nommé Estienne de la mesme Ville, qui avoit esté autrefois Confesseur de la Reine, d'exposer leur Créance & la Doctrine qu'ils enseignoient dans leurs Assemblées secretes. Ils le firent, mais d'une maniére toute différente de celle, dont ils parloient en dogmatisant avec leurs Disciples. On leur fit diverses interrogations; mais dans leurs réponses ils biaisérent toûjours en dissimulant leurs dogmes.

Surquoy Arefaste commença à leur reprocher leur mauvaise foy & leur lascheté; qu'ils luy avoient cent fois promis de s'exposer à la mort & aux plus rudes supplices, plustost que de ne pas faire profession ouverte d'une Doctrine qu'ils luy avoient enseignée comme véritable: & aussi-tost il déclara luy-mesme tout ce qu'il avoit appris d'eux, il marqua en particulier toutes les erreurs dont j'ay parlé, & dit qu'il s'en rapportoit entiérement au jugement du Concile.

Guarin Evêque de Beauvais demanda à Lisoie & à Etienne, si c'estoit là leur Créance. Eux voyant qu'il n'y avoit plus moyen de s'en dédire, l'avoüérent. L'Evêque entreprenant de les refuter, ils osérent la soûtenir, & dirent qu'ils estoient prests de mourir pour la défendre.

La Séance ayant duré depuis six heures du matin jusqu'à trois heures après midy, & les Evêques n'ayant pu les faire résoudre à se retracter, les dégradérent de l'Ordre de Prestrise, & les livrérent au bras séculier. On leur fit leur procès, & en exécution de l'Arrest qui fut prononcé contre eux, on les mena hors de la Ville, où ils furent brûlez, avec quelques-uns de leurs Disciples: tout le monde estant également surpris de leur impiété & de leur endurcissement; car de tous ceux qui avoient esté arrestez, il n'y eut qu'un Ecclésiastique & une Religieuse qui firent abjuration, & à qui on donna la vie.

Le Concile les fait brûler avec quelques-uns de leur Disciples.

An. 1022.

Il se fit de pareilles exécutions dans les quartiers de Toulouse; & par cette sévérité dont on usa contre les Chefs de cette exécrable faction, on l'extermina entiérement en France; du moins on le crut ainsi, jusqu'à ce que plus de cent ans après, on en vit encore quelques restes, qui, à ce qui me paroist, donnérent commencement à l'Hérésie des Albigeois, & ensuite à de sanglantes guerres. Tant il est vray qu'en matiére d'Hérésies, il est dangereux aux Princes de se laisser trop tost flater de les avoir éteintes.

Revolte de Hugues fils aîné de Robert.
Glaber. L. 3. c. 9.

Le Roy après avoir ainsi pourvu à la seûreté de la Religion, n'omettoit rien pour affermir la paix dans son Etat. Le jeune Roy l'avoit un peu troublée, en quittant un jour brusquement la Cour avec plusieurs Seigneurs de mesme âge que luy, qui furent aussitost joints par un grand nombre de mécontens: ce qui fit un assez gros parti, pour en faire craindre les suites. Le prétexte estoit la dureté & la hauteur avec laquelle la Reine traitoit ce Prince, à qui elle prétendoit que la qualité de Roy ne donnoit pas le droit de se soustraire en rien, à l'autorité qu'elle avoit toûjours prise sur luy; mais la véritable cause estoit, qu'il vouloit avoir plus de part au Gouvernement qu'on ne luy en donnoit, & qu'on luy cédast quelque Province, où il pust avoir un libre exercice de la puissance Royale. La révolte néanmoins dura peu. Le Roy le ramena par la douceur, & luy fit comprendre le tort qu'il se feroit à luy-mesme, en ruïnant par la guerre civile un Royaume qui estoit à luy, & dont il seroit avec le temps l'unique Maistre.

Le seul Prince étranger qui fut alors assez puissant pour attaquer la France, estoit l'Empereur Henri Roy de Germanie. Il estoit naturellement vaillant & ambitieux, & d'ailleurs assez attentif à ses intérests, pour estre un dangereux voisin: mais il modéroit ces deux passions par les Loix du Christianisme, dont il fut exact observateur, jusqu'à mériter de l'Eglise le titre de Saint. Le Roy avoit des inclinations assez semblables; de sorte qu'ils vécurent presque toûjours en bonne intelligence. Toutefois pour la mieux établir encore, ils voulurent avoir une entrevûë l'année d'après le Concile d'Orleans, dont je viens de parler.

Entrevûë du Roi Robert avec l'Empereur Henri Roi de Germanie.
Glaber. L. 3. c. 2.
Sigebertus, an. 1023.

Elle se fit sur la Meuse, à l'endroit où le Cher se jette dans cette riviére aux Frontiéres des deux Etats. Comme ils estoient pleins d'estime & d'une amitié sincére l'un pour l'autre, ils se seroient mis peu en peine de certaines formalitez, que l'émulation, la jalousie, la défiance ont introduites entre les Princes, si leur Conseil ne leur eust représenté qu'il estoit à propos de les observer. On convint donc, que selon la coûtume, les deux Princes s'avanceroient chacun de leur costé dans un batteau, jusqu'au milieu de la riviére, à une distance égale des deux bords: mais l'Empereur, nonobstant les conventions, ne crut pas devoir user de ces maniéres scrupuleuses en traitant avec un Prince qu'il honoroit beaucoup. Il partit de grand matin de son Camp avec quelques-uns des Seigneurs de sa Cour, & ayant passé la riviére, vint trouver le Roy au lieu où il estoit logé.

Glaber.

Le Roy agréablement surpris, fut attendri de cette franchise: ils se tinrent l'un l'autre long-temps embrassez, & jamais la politique n'eut moins de dissimulation & de réserve qu'en cette occasion. Ils entendirent ensemble la Mes-

se,

se, qui fut célébrée par les Evêques François. L'Empereur fut magnifiquement régalé, & parmi quantité de très-riches présens que le Roy luy fit, estoient cent beaux chevaux très-superbement enharnachez. Il y avoit sur la selle de chacun de ces chevaux une armure complete de Chevalier, c'est-à-dire, une cuirasse debout, surmontée d'un casque. Le lendemain le Roy rendit la visite à l'Empereur dans le Camp de ce Prince, au-delà de la riviére, & il y fut reçu avec une pareille magnificence. Ils traitérent ensemble des moyens d'affermir la paix entre les deux Etats, & se séparérent plus amis que jamais. Le Roy entretenoit une semblable correspondance d'amitié avec les autres Rois ses voisins, c'est-à-dire, avec Alfred Roy d'Angleterre, Rodolfe Roy de Bourgogne, & Sanche le Grand III. du nom Roy de Navarre, qui prenoit la qualité de Roy des Espagnes. On se faisoit de temps en temps mutuellement des présens, & il ne paroist pas que pendant le long Régne de Robert, il ait jamais eu aucun differend avec ces Princes. *Ibid.*

Mort du Pape Benoist VIII. & de l'Empereur.

An. 1024.

Le Roy & l'Empereur pour rendre leur union plus constante, avoient résolu d'aller ensemble à Pavie, pour faire signer au Pape Benoist VIII. certains articles dont ils estoient convenus sur quelques droits litigieux; mais la mort du Pape, qui arriva au mois de Février de l'année suivante, rompit ce voyage, & l'Empereur luy-mesme mourut au mois de Juillet de la mesme année.

Cette mort fit voir l'estime où estoit Robert dans l'Europe, & la différence qu'on y faisoit entre un Prince pacifique par sagesse & par amour pour ses Sujets, & un Roy qui n'aime la paix que par lascheté & par attachement à ses plaisirs. Rodolfe Roy de Bourgogne estoit de ce second caractére, & c'est ce qui luy fit donner le nom de faineant, & luy attira de fascheuses affaires, dont j'auray occasion de dire quelque chose dans la suite. Je vais raconter ce qui se passa à l'occasion de la mort de l'Empereur, par rapport à Robert.

Conrad Duc de Vormes succede à l'Empire.

L'Empereur Henri se voyant sur le point de mourir, & n'ayant point d'enfans, à cause du vœu de virginité qu'il avoit fait de concert avec l'Impératrice sa femme Sainte Cunegonde, assembla plusieurs Seigneurs de son Royaume de Germanie & de ses autres Etats, & leur proposa d'élire pour son successeur Conrad Duc de Vormes, allié à sa Famille, homme dont l'habileté, le courage, & les autres qualitez dignes de la Couronne leur estoient très-connuës. Il fut agréé de plusieurs, ce qui n'empescha pas qu'il n'eust quelques concurrens; mais il en vint à bout. Ce Conrad porta le surnom de Salique & mesme de François, dont la raison vray-semblablement estoit, que du costé de sa mere il tiroit son origine des Rois François de la seconde Race. Sigebertus. Marianus Scotus.

Depuis long-temps la dignité Impériale & de Roy d'Italie, avoit esté jointe à celle de Roy de Germanie; mais c'estoit Rome & l'Italie qui prétendoient donner ces deux premiers titres. Les Italiens qui s'ennuyoient aisément de tous leurs Maistres, pensérent alors à secoüer le joug des Allemands (ce nom commença dans ce siécle-là à devenir commun à tous les Peuples de

Germanie, & désormais je le leur donneray, pour parler plus conformément à nos idées d'aujourd'huy) Herbert Archevêque de Milan, qui estoit dans les intérests de Conrad, fut bien surpris, lors qu'ayant assemblé les Evêques & les Seigneurs de Lombardie à Roncalio, pour leur proposer l'élection de ce Prince, il les y trouva la pluspart fort opposez, & n'ayant pu les gagner, il se retira en Allemagne auprès de luy.

Les Italiens offrent le Royaume d'Italie au Roi. Fulberti Carnot. Epist. 55. Glaber. L. 3. c. 9.

La difficulté pour les Italiens estoit de trouver un Prince, qui fust en état de résister aux forces d'Allemagne, où l'on estoit bien résolu de se maintenir en possession & du nom d'Empereur & du Royaume d'Italie. Comme ils n'en avoient point parmi eux, ils s'adressérent au Roy de France, à qui ils firent une députation, pour luy offrir le Royaume d'Italie & le titre d'Empereur, ou pour luy ou pour son fils le Roy Hugues.

Robert qui avoit pour maxime de régner en paix, & de conserver son Etat à sa Famille, plustost que de l'agrandir, maxime dont il ne s'écarta gueres, prévit qu'en acceptant cette offre, il s'alloit attirer une grande guerre du costé d'Allemagne : il sçavoit d'ailleurs le peu de fond qu'il pouvoit faire sur les engagemens des Italiens, qui estoient partagez entre eux, & dont il connoissoit l'inconstance, & le peu de fidélité par un grand nombre d'exemples presque de tous les Régnes, depuis l'Empereur Charles le Chauve; ainsi sans beaucoup délibérer, il refusa l'offre qu'on luy faisoit, & ne voulut l'accepter ni pour luy ni pour son fils.

Ils font la même offre au Duc de Guienne. Fulberti Epist. 54.

Les Députez voyant que leurs instances estoient inutiles à la Cour de France, allérent, selon l'ordre qu'ils en avoient, trouver Guillaume le Grand Duc de Guienne, Seigneur capable par son courage & par sa sagesse, de soûtenir une affaire de cette nature, si une fois il s'y engageoit. Ils luy firent la mesme offre, pour luy ou pour son fils de mesme nom que luy. Il se laissa tenter, & écoûta la proposition; mais il voulut prendre toutes ses seûretez.

Il fit écrire au Roy par Fouques Comte d'Anjou, que ce Prince aimoit, comme l'ennemi déclaré d'Eudes Comte de Champagne, qui estoit aussi le sien. Le Comte d'Anjou disoit dans sa Lettre, que le Duc n'avoit consenti aux propositions des Italiens, qu'après qu'il avoit sçu que le Roy n'avoit nulle prétention sur le Royaume d'Italie, ni pour luy ni pour son fils; mais qu'il ne vouloit point s'embarquer dans cette affaire, sans estre asseûré qu'il l'y seconderoit; que le plus important office qu'il luy pust rendre, estoit d'engager dans son parti les Seigneurs des deux Lorraines, & Frédéric Duc de la Mosellane; que s'il vouloit négocier avec eux, & les faire déclarer contre Conrad, cette diversion luy faciliteroit beaucoup la chose; qu'en cas qu'il voulust l'aider par ce moyen, il luy fourniroit une grosse somme d'argent pour employer à cette négociation, & qu'il luy demandoit sur cela une prompte réponse.

Epist. 55.

Nous n'avons point la réponse du Roy; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il accorda au Duc de Guyenne ce qu'il luy avoit demandé; car ce Duc répondit aux Députez qu'il recevoit leur offre, pourvu que ceux qui les avoient

avoient envoyez, luy ménageassent le consentement unanime des Seigneurs & des Evêques de delà les Monts.

Le Duc écrivit en particulier à Leon Evêque de Verceil, qui avoit beaucoup de crédit en Italie, pour le prier de luy estre favorable, l'asseûrant qu'il reconnoistroit d'une maniére dont il seroit content, le zéle qu'il feroit paroître pour son service. Il se disposa donc à passer au plustost les Alpes, & il se mit bientost en marche avec un Corps d'Armée, qui devoit estre suivi d'un autre sous la conduite de Guillaume son fils.

Conrad cependant prenoit ses mesures de son costé, & l'Archevêque de Milan retiré auprès de luy, faisoit agir sous main tous ses partisans en faveur de ce Prince. Il réüssit à débaucher au Duc de Guienne un grand nombre de ceux, qui avoient paru les plus zélez pour luy. Ceux-ci néanmoins pour ne pas paroistre ouvertement abandonner son parti, luy firent dire de nouveau qu'ils estoient toûjours dans ses intérests; mais qu'ils luy demandoient une condition, qui estoit de leur promettre de déposer plusieurs Evêques d'Italie leurs ennemis, si-tost qu'il y seroit entré. Epist. 60.

La chose luy parut injuste & odieuse, & une source de troubles & de désordres infinis. Il vit bien qu'on ne la luy proposoit qu'afin de le rebuter, ou de luy susciter des embarras dont il ne pourroit se tirer. Il écrivit ses soupçons à l'Evêque de Verceil, qui luy avoüa qu'on le trahissoit, & que luy-mesme emporté par le torrent, n'avoit pu refuser son consentement, qu'on le pressoit de donner pour l'élection de Conrad. Surquoy le Duc suspendit la marche de ses Troupes, d'autant plus qu'il voyoit en Guienne des Seigneurs jaloux de son élévation, qui n'attendoient que son départ pour y broüiller & se révolter contre luy. Il écrivit à Mainfroy, qui estoit un des principaux Marquis d'Italie, & fort attaché à ses intérests, pour le prier de faire encore en sa faveur quelques démarches auprès de l'Archevêque de Milan, afin que par son moyen ceux qui avoient quitté son parti y rentrassent: que s'il ne voyoit pas d'espérance de réüssir de ce costé-là, il abandonnast la négociation, & qu'il trouvast quelque prétexte qui mist son honneur à couvert; qu'il pouvoit apporter pour raison de ce désistement, quelques mouvemens imprévus de rebelles dans la Guienne; que pour luy il se consoleroit plus aisément que son fils, d'avoir manqué un coup qui élevoit si haut sa Famille; qu'il le prioit de tenir la chose secrete, jusqu'à ce qu'ils se fussent abouchez; qu'il prenoit cette précaution, à cause de son fils, qui pourroit s'engager témérairement à passer les Alpes, pour se mettre à la teste d'un parti qu'il ne pourroit pas soûtenir, & qui hasteroit sa marche, s'il apprenoit qu'on pensast à renoncer à cette entreprise. Mainfroy agit inutilement auprès de l'Archevêque de Milan. Le Pape Jean XIX. qui avoit succédé à Benoist VIII. se déclara pour Conrad, & osta par là aux concurrens de ce Prince toute espérance de réüssir. Il fut reconnu par les Seigneurs & par les Evêques d'Italie, & quelque temps après il fut couronné Empereur par le Pape.

Jean XIX. se declare pour Conrad, & le couronne Empereur.

Epist. 59.

Epist. 60.

Epist. 59.

Glaber. L. 4. in Proœmio an. 1025.

Tandis que les affaires d'Italie occupoient toute l'attention de Conrad, le Roy,

Roy, qui à la priere du Duc de Guienne, avoit traité secretement avec les Seigneurs de Lorraine, se laissa tenter de l'esperance de réünir ce grand païs à la Couronne de France, d'où il avoit esté détaché depuis si long-temps pendant les troubles des derniers Régnes de la seconde Race.

Revolte de Gothelon Duc de la basse Lorraine contre Conrad.
Sigebertus.
An. 1026.

En effet Gothelon que l'Empereur Henri avoit fait Duc de la basse Lorraine, se révolta contre Conrad, & engagea mesme Eberard frere de ce Prince dans sa révolte avec plusieurs autres Seigneurs, tant d'Allemagne que de Lorraine. Si-tost qu'ils se furent soûlevez, Robert se disposa à entrer en Lorraine pour les soûtenir, & de peur que le Comte de Champagne, toûjours attentif à s'agrandir aux dépens de son Souverain, ne le traversast, il luy fit déclarer la guerre par Fouques Comte d'Anjou.

Conrad un des plus habiles Princes qui ayent porté le titre d'Empereur depuis Charlemagne, n'abandonna pas pour cela ses affaires d'Italie ; mais il remédia à cette diversion par les offres avantageuses qu'il fit aux Seigneurs Lorrains. Il les détacha de la Ligue qu'ils avoient faite avec Robert, qui se voyant trompé, se retira en France sans avoir rien fait. Le Comte de Champagne appréhendant que le Roy ne vinst fondre sur luy avec toutes ses Troupes, trouva moyen de gagner la Reine Constance, & obtint la paix par son entremise ; de sorte que le Comte d'Anjou, qui n'avoit déclaré la guerre à Eudes que par complaisance pour le Roy, se trouva seul contre ce Comte beaucoup plus puissant que luy. La guerre continua avec différens succès de part & d'autre, & enfin la paix se fit, sans qu'aucun des deux eust remporté de grands avantages sur son ennemi.

Mort de Hugues fils aîné de Robert.
An. 1026.

Le Roy qui n'estoit plus que spectateur de cette guerre entre ses deux Vassaux, fit alors une perte qui l'affligea sensiblement. Son fils aîné le Roy Hugues, Prince qui promettoit beaucoup, mourut à la fleur de son âge, n'ayant que vingt-huit ans. Cette mort arriva le 17. de Septembre, & fit place à Henri le second fils de Robert, que ce Prince résolut aussi-tost d'associer à la Royauté, pour luy asseûrer sa succession.

Constance n'aimoit point ce jeune Prince. Toute son amitié estoit pour Robert son troisiéme fils ; & comme cette femme trouvoit tout possible, quand il s'agissoit de satisfaire sa passion ou ses entestemens, elle n'omit rien pour faire changer au Roy la résolution qu'il avoit prise de faire couronner Henri, & pour luy persuader de luy préférer son cadet.

La chose estoit manifestement contre la coûtume. C'estoit exposer le Royaume au danger d'une cruelle guerre, & peut-estre la Famille Royale à perdre la Couronne, au milieu de toutes ces dissentions ; mais rien de tout cela ne touchoit cette femme opiniastre dans ses résolutions, & elle mit tout en œuvre pour en venir à bout. Elle décrioit sans cesse Henri auprès du Roy ; elle luy disoit que ce jeune Prince estoit un esprit caché & un mauvais cœur ; qu'il estoit lâche, mou, négligent, sans nulle application ; que son cadet estoit au contraire d'un excellent naturel, d'un esprit vif, pénétrant, plein de cœur, & qui s'occupoit avec plaisir des affaires. Elle donnoit ces impressions à tous les Seigneurs & à tous les Evêques à qui elle parloit, & elle

Epist. 50. inter Fulbertinas.

elle en gagna beaucoup. Parmi les Lettres de Fulbert alors Evêque de Chartres, nous en avons une que luy écrivoit un de ses Vassaux, où il l'avertissoit en ami de prendre garde à sa conduite ; qu'il sçavoit de bonne part, & de la bouche mesme de l'Evêque de Soissons „ qu'il estoit perdu dans l'esprit de
„ la Reine, parce qu'elle avoit sçu, qu'il suivoit l'inclination & le sentiment
„ du Roy, touchant l'association de son fils aîné à la Couronne ; que quan-
„ tité d'Evêques du parti de cette Princesse disoient entre eux à cette occa-
„ sion, bien des choses désobligeantes de luy, & sur tout qu'il estoit toûjours
„ du sentiment contraire à tous les autres.

Néanmoins comme la Reine vit bien que malgré ses intrigues, la plusPart des Seigneurs porteroient le Roy à s'associer l'aîné, elle ne pensa plus qu'à luy persuader de ne s'associer ni l'un ni l'autre, bien résoluë, en cas qu'elle luy survécust, de lier si bien la partie en faveur du cadet, que l'aîné eust l'exclusion. Mais le Roy tint ferme, & dans une Assemblée des Seigneurs du Royaume, qu'il convoqua à Reims, il fit sacrer & couronner Henri. La Reine pour s'en venger, étudia toutes les occasions de chagriner ce jeune Prince, & n'en manquoit aucune ; & comme le Prince Robert ne secondoit pas aveuglément sa passion, & qu'au contraire il paroissoit bien vivre avec son frere, elle commença aussi à le persécuter. Les chagrins qu'elle causoit à l'un & à l'autre allérent si loin, qu'elle les obligea à s'enfuïr de la Cour, pour éviter sa persécution, & ensuite à prendre les armes. La guerre civile s'alluma dans le Royaume. Henri se saisit du Chasteau de Dreux. Robert prit Avalon & Beaune en Bourgogne, & le Roy fut obligé de marcher à la teste d'une Armée contre ses deux fils. Effet funeste de la passion & de la fureur d'une femme.

Henri second fils de Robert est sacré & couronné.
Ibid.
An. 1027.
Glaber. L. 3. c. 9.
An. 1030.

C'estoit avec un regret bien sensible, que le Roy en venoit à cette fascheuse extrémité. Dès qu'il fut arrivé auprès de Dijon avec ses Troupes, il alla se consoler avec le saint Moine Guillaume Abbé de S. Benigne, & le supplia d'offrir à Dieu ses prieres pour luy & pour ses fils. Le saint Abbé le luy promit, & luy ajoûta, *Seigneur, Dieu vous afflige, & punit par les péchez de vos enfans, ceux que vous avez commis autrefois par vos révoltes contre le feu Roy vostre pere, & contre la Reine vostre mere ; il faut que vous receviez avec soumission ce chastiment qu'il vous fait souffrir.* Le Roy en convint, & suivant les sentimens de sa grande piété, il s'humilia devant Dieu. Comme il ne faisoit cette guerre que malgré luy, & que ses enfans estoient d'ailleurs persuadez des sentimens de pere qu'il conservoit toûjours à leur égard, elle ne dura pas long-temps. La réconciliation se fit de bonne foy de part & d'autre. Le Roy employa ses Troupes à chastier quelques Seigneurs particuliers de Bourgogne, qui sans sa permission y avoient fait élever des Forteresses sur leurs Terres, d'où ils exerçoient de continuels brigandages les uns sur les autres, & il fit raser la plusPart de ces Chasteaux.

Ibid.
Chronic. Besuense.

Ce fut là la derniere chose mémorable du Régne de Robert. Il mourut à Melun l'année suivante au mois de Juillet âgé de soixante ans.

Mort de Robert.

Il fut pleuré par ses Peuples, & l'ancien Auteur de sa vie écrit, qu'à ses

Glaber. Loc. cit. an. 1031.

Vide Mabillon in Diplomat. pag. 202. Helgaldus in Vita Roberti Regis.

Funerailles on entendoit de tous costez les soupirs & les sanglots, principalement des pauvres, des orphelins, des veuves, des Clercs & des Moines qui le pleuroient comme leur pere; & d'autres faisant la comparaison de son Régne avec les Régnes précédens, & avec ce qu'ils pouvoient craindre de celuy qui devoit suivre, se disoient les uns aux autres: *Nous avons perdu un pere qui nous gouvernoit en paix, nous estions en seûreté, & nos biens aussi, & nous ne craignions personne.*

En effet, sous son Régne qui dura trente-trois ans entiers, à compter depuis la mort de Hugues Capet, il y eut peu de guerres en France, je dis de grandes guerres; car il y en eut souvent de petites entre les Vassaux de la Couronne, qui estoient & furent encore long-temps en possession de se ruïner les uns les autres, & ceux qui parloient de la sorte à la loüange du Roy, estoient sans doute les Peuples des Provinces dépendantes immédiatement de luy, & principalement ceux de Paris & des environs.

Son éloge. Helgald. in Vita Roberti. Epist. Benedict. Papæ VIII. T. 9. Concil. Chronic. Centulense. L. 4. cap. 2.

Ce fut un très-bon Prince, & plein de piété; & les bonnes œuvres dont il s'occupoit, sans négliger ses devoirs de Roy, & sur tout sa grande charité envers les pauvres, luy firent donner le surnom de devot, & sa modération celuy de sage. Il fit un voyage à Rome par dévotion, & ce fut dans les premieres années de son Régne. Ce Prince estoit sçavant, & dans un Concile de Limoges, on luy donne l'éloge du plus docte des Rois. Ce n'estoit pas beaucoup dire en ce temps-là. Il composa des Hymnes qui se chantoient dans les Eglises, & entre autres une qui commence par ces paroles, *O Constantia Martyrum.* On dit que la Reine le pressant de faire des Vers à sa loüange, il fit cette Hymne, & qu'elle crut en y voyant le mot de *Constantia*, que c'étoit d'elle dont il parloit. Il eut dans cette femme une croix qui luy dura jusqu'à la mort. Il la craignoit beaucoup plus qu'il ne l'aimoit; mais par cette crainte il luy avoit laissé prendre trop d'autorité dans sa Famille, dans sa Cour, & dans son Etat. L'idée qu'on avoit de la sainteté de ce Prince, alla jusqu'à luy attribuer des miracles. Quelques-uns croyent que c'est le premier des Rois de France, à qui Dieu ait accordé le privilége de guérir les écroüelles en touchant les malades. Il est certain qu'il n'est fait nulle mention de cette prérogative de nos Rois avant l'onziéme siécle, où ce Prince régna. Philippe I. son petit-fils, & Loüis le Gros fils de Philippe, touchoient les malades, & l'Abbé Guibert qui accompagnoit souvent Loüis dans cette cérémonie, nous en parle comme d'un usage établi depuis quelque temps.

Helgaldus.

L. de Pignoribus Sanctorum. Epist. 24. inter Fulbertinas.

Il y en a aussi qui ont cru que l'institution des douze Pairs de France s'étoit faite sous le Regne de Robert, & ils se fondent particuliérement sur une Lettre d'Eudes Comte de Champagne à ce Prince, où au sujet d'un différend qu'il avoit avec Richard Duc de Normandie, il fait mention d'une Assemblée des Pairs. Mais le mot de *Pares* signifioit alors tous les Seigneurs, qui par leur qualité de Comtes & de Ducs, se regardoient entre eux comme égaux, & c'est en effet ce que signifie le mot Latin *Pares.* L'expression mesme est équivoque dans cette Lettre, & on ne sçait si le Duc de Normandie dont le Comte de Champagne rapporte les termes, parloit de ses Pairs, c'est-

c'est-à-dire des Seigneurs de son Duché, ou s'il entendoit par ce terme les Comtes & les Ducs Vassaux immediats de la Couronne de France. En un mot on ne peut conclure de là que le nombre des Pairs fust fixé à douze, & qu'ils composassent ce Corps illustre, dont il est parlé dans les Regnes beaucoup posterieurs à celuy de Robert, & qui depuis eurent leurs fonctions particulieres au Couronnement des Rois de France.

Robert outre les trois fils dont j'ay parlé, en eut encore un quatriéme nommé Odon ou Eudes, dont un de nos anciens Historiens fait mention. Il eut aussi deux filles, une que l'Histoire ne nomme point, l'autre fut Alix ou Adelaïde qui épousa en premieres nôces Richard III. Duc de Normandie; & en secondes nôces Baudoin V. Comte de Flandre.

Chronic. Vetus T. 7. Spicilegii pag. 203.



HISTOIRE DE FRANCE.

HENRI I.

LA volonté du feu Roy soutenuë de la plus grande & de la plus saine partie des Seigneurs de France, avoit asseûré à Henri la succession à la Couronne. La Reine mere de ce Prince s'étoit vûë par là obligée de se désister des injustes entreprises, qu'elle avoit formées en faveur de Robert son cadet : mais elle n'avoit perdu ni le désir, ni l'espérance de les faire un jour réüssir. La mort du Roy arrivée trois ans après le Couronnement de Henri, luy parut une occasion favorable de faire une nouvelle tentative.

La Reine Mere forme un gros parti contre le Roi son fils.

Fragment. Hist. Franc. Tom. 4. Du Chesne.

An. 1031.

Soit que du vivant du Roy mesme, elle eût toûjours entretenu secretement ses partisans dans les desseins qu'elle leur avoit inspirez, soit que le changement de Régne, & l'espérance d'en profiter les eût ranimez à les poursuivre, le Roy ne fut pas plustost mort, qu'elle se trouva en estat de former un très-gros parti en faveur de Robert contre Henri. Un grand nombre de Places qui estoient alors plus considérables par leur force, qu'elles ne le sont aujourd'huy, se déclarérent pour elle. Senlis, Sens, Dam-martin, Melun, Poissy, Coucy, Puiseaux & quelques autres Forteresses levérent l'Etendart de la révolte. Plusieurs Seigneurs de France & de Bourgogne se rendirent auprès de cette Princesse, & entre autres Eudes Comte de Champagne, qu'on trouvoit toûjours prêt à prendre les armes contre son Souverain. Il demanda à la Reine pour prix de sa perfidie, la cession de la moitié de la Ville de Sens qu'elle luy accorda.

Cette

Cette conspiration qui éclata tout à coup, surprit Henry. Ce Prince ne se croyant pas en seûreté dans Paris, que les Villes rebelles entouroient de tous costez, en sortit avec douze de ses plus fidéles serviteurs, & gagna Fescamp sur le bord de la mer, où le Duc de Normandie estoit alors. C'estoit Robert II. qui trois ans auparavant avoit succedé à Richard III. son frere aîné. Il reçut le Roy avec tout l'honneur & toute la cordialité possible, & luy protesta que par inclination encore plus que par devoir, sa Personne, ses Troupes & tout son Duché estoient à son service. *Henri sort de Paris & se retire à Fescamp.*

Depuis long-temps les Ducs de Normandie vivoient en très-bonne intelligence avec les Rois de France, & sous le dernier Régne il s'estoit fait peu d'expéditions considérables, où Richard n'eust accompagné le défunt Roy. Il y avoit eu quelque broüillerie entre ce Prince & le Duc Robert, sur ce que ce Duc soupçonnant l'Archevêque de Roüen son oncle & de mesme nom que luy, de quelque intrigue contraire à ses interests, il l'avoit contraint de sortir de ses Etats. Le Prélat s'estoit retiré sur les Terres de France, où il avoit esté bien reçu, & d'où il mit toute la Normandie en interdit. Mais depuis ce temps-là la reconciliation s'estoit faite, le Duc prit depuis grande confiance en l'Archevêque, & luy donna place dans son Conseil. Guillelm. Gemetic. L. 6. cap. 3.

Le Duc ayant assemblé son Armée, il fut résolu que le Roy iroit incessamment avec un Corps de Troupes camper sous Corbeil au dessus de Paris. Mauger Comte de Corbeil estoit oncle du Duc de Normandie. Le Duc l'engagea à faire de ce costé-là une rude guerre aux Rebelles, & à mettre tout à feu & à sang sur leurs Terres. Dans la mesme vûë il remplit de Soldats ses Villes Frontiéres, & ses Forteresses du costé de France, & donna pareillement ordre à tous les Gouverneurs, de faire des courses par tout jusqu'aux portes des Villes revoltées, de rendre la campagne inhabitable, & de faire main basse sur tout ce qu'ils rencontreroient. C'estoit-là la maniére de ce Duc, qui d'ailleurs estant fort humain, avoit pour maxime de ne faire aucun quartier aux Rebelles, tandis qu'ils avoient les armes à la main; & c'est peut-estre cette séverité plustost que d'autres raisons également ridicules & fabuleuses, qui luy fit donner le nom de Robert le Diable. Le prompt secours que le Roy reçut du Duc de Normandie, le mit en estat d'en attendre un plus grand de ses autres Vassaux fidéles. En effet en peu de temps il eut une Armée considérable avec laquelle il reprit Poissy, ensuite Puiseaux, défit le Comte de Champagne en trois rencontres, & pensa le prendre dans la derniere. Cette vigueur du Roy fit bien connoistre à la Reine, qu'elle l'avoit fort mal peint dans le caractére qu'elle en faisoit souvent au feu Roy, & aux Seigneurs François. Les courses des Normands sur les Terres des Rebelles eurent leur effet. Plusieurs quittérent le parti de la Reine. Elle fut obligée de demander la paix, & le Roy la luy accorda à la priere de Fouques Comte d'Anjou, qui en fut le Médiateur. Elle mourut à Melun l'année suivante, selon quelques-uns, & selon d'autres, deux ans après la paix, & trop tard pour le repos de la France. *La Reine est obligée de demander la paix, le Roi la lui accorde.* *Ibid.* Hist. Franc. Fragment.

Le Roy reçut en grace Robert son frere, & luy céda ou luy confirma la possession du Duché de Bourgogne. Aussi-tost après délivré de la plus grande par- *Il reçoit en grace Robert son frere.*

partie de ses ennemis, il poussa avec plus de vigueur que jamais le Comte de Champagne : il prit Gournai sur luy, & le contraignit à luy remettre la partie de la Ville de Sens que la Reine luy avoit cedée. Il prit encore quelques autres Places, aidé des Troupes de Baudoin Comte de Flandre, & obligea enfin cet opiniâtre Vassal à se soumettre, & à abandonner le reste des Seigneurs revoltez, dont les uns furent contraints de quitter la France, les autres d'y demeurer paisibles, aux conditions que leur Souverain voulut leur imposer.

Fragmen. Hist. Fran.

Le Roy devenu Maistre dans son Etat par tant de victoires, renouvella avec l'Empereur Conrad les anciens Traitez de paix & d'alliance faits entre leurs predecesseurs. Pour les rendre plus stables, il épousa Mathilde fille de ce Prince, & pour reconnoistre les grandes obligations qu'il avoit au Duc de Normandie, il augmenta son Duché des Villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise, & de tout le Vexin. C'estoit l'approcher bien près de Paris. Mais les bienfaits de nos anciens Rois avoient souvent moins la politique pour regle que leur générosité.

Il épouse Mathilde fille de Conrad. Glaber. L. 4. cap. 8. Vippo in Vita Conradi. Chronic. Fiscanense.

Le Comte de Champagne ainsi dompté n'auroit pas esté apparemment long-temps sans faire quelque nouvelle entreprise, si son inquiétude naturelle n'avoit trouvé ailleurs dequoy s'occuper.

Rodolfe III. Roy de Bourgogne surnommé le Faineant méprisé de ses Sujets, les avoit toûjours gouvernez avec beaucoup de peine & très-peu d'autorité. Dès l'an 1020. s'en voyant maltraité, il avoit eu recours à Henri predecesseur de Conrad, pour le soutenir contre les Seigneurs de Bourgogne, & avoit commencé un Traité avec luy, par lequel il luy faisoit cession de tous ses Etats, soit que son intention fût de se faire dès-lors son Vassal, soit qu'il prétendît seulement le déclarer héritier de son Royaume ; car il n'avoit point d'enfans. Les Bourguignons appréhendoient d'avoir un Maistre aussi puissant, & aussi capable de les dompter que Henri. Ayant donc eu avis de cette négociation, les plus considerables du Royaume vinrent conjurer Rodolfe de ne pas passer outre, & luy promirent de luy estre désormais plus soumis. Rodolfe qui avoit par-là ce qu'il prétendoit, s'y accorda, & le Traité qu'il avoit commencé avec l'Empereur fut rompu.

Sigebert.

Conrad successeur de Henri, pour ne pas laisser échaper une si belle proye, eut grand soin depuis qu'il fut Empereur, de cultiver l'amitié de Rodolfe, & il y réüssit ; car ce Prince estant prest de mourir, luy envoya la Lance de S. Maurice, la Couronne & les autres Ornemens Royaux, luy donnant par là l'investiture du Royaume de Bourgogne, dont il le déclara héritier.

An. 1032. *Rodolfe Roi de Bourgogne declare Conrad son héritier.*

Eudes Comte de Chartres & de Champagne estoit neveu de Rodolfe par sa mere Berthe, sœur puisnée de ce Roy. C'est celle qui en secondes nôces épousa Robert Roy de France, & dont le mariage fut déclaré nul par le Pape, comme nous avons vu. C'estoit par ce titre de parenté que le Comte prétendoit estre l'héritier de Rodolfe. Conrad avoit un droit semblable du chef de sa femme Gisele fille de Gerberge, autre sœur de Rodolfe, & de plus le Testament estoit en sa faveur. De tout temps les armes pour l'ordinaire ont décidé

décidé de ces droits litigieux. Lorsque Rodolfe mourut, Conrad estoit embarrassé dans une guerre contre les Esclavons, ou selon d'autres contre les Hongrois. Eudes profita de la conjoncture. Il entra dans le Royaume de Bourgogne, & se rendit maistre de plusieurs Villes & Forteresses d'en deçà du Mont-Jura. Ces succès luy attirérent mesme une députation de la part de la Ville de Milan révoltée contre l'Empereur, pour luy offrir la Couronne d'Italie, qu'il n'accepta point, ayant déja trop d'affaires sur les bras. Il attaqua la Ville de Vienne; mais il ne la put prendre. L'hiver finit la campagne. L'Empereur vint vers Noël à Strasbourg, & sitost que la saison le luy permit, il entra en Bourgogne. Eudes ne tint pas devant luy. Tout plia sous son autorité; il fut sacré & reconnu Souverain de Bourgogne dans l'Eglise de Saint Maurice, presque par tous les Seigneurs du Royaume.

Glaber. L. 3. cap. 9. an. 1033.

Le Comte de Champagne voyant bien que la partie n'estoit pas égale, offrit à l'Empereur de luy céder la Souveraineté de Bourgogne, pourvu qu'il luy en donnast le Gouvernement; mais l'Empereur n'eut garde de faire un tel accommodement, sur tout avec un homme du caractere du Comte de Champagne.

Sigebert. an. 1033.

Sur ce refus le Comte se jetta dans la Lorraine, & y fit de grands ravages. Gothelon Duc de la Basse Lorraine, avoit depuis peu esté fait aussi Duc de la Haute Lorraine par l'Empereur. Il empescha Eudes de prendre aucune Place; mais la Campagne suivante ce Comte estant rentré en Lorraine, mit le siége devant Bar, & le prit.

An. 1036.

Après cette Conqueste le Duc de Lorraine vint avec une Armée camper auprès de la mesme Ville. La bataille se donna; la victoire demeura aux Lorrains, les Champenois furent taillez en piéces, & Eudes y fut tué; il estoit hardi & entreprenant, souvent malheureux; mais il se faisoit craindre, mesme dans ses mauvais succès.

Eudes Comte de Champagne est tué dans une bataille.

Ibid.

Par cette mort l'Empereur demeura paisible possesseur du Royaume de Bourgogne, & cet Etat après avoir fait un Royaume distingué des autres pendant près de cent cinquante ans, fut réduit en Province de l'Empire, & encore aujourd'huy le bord du Rhône du costé du Dauphiné s'appelle Terre de l'Empire. Ce fut aussi en ce temps-là, que les Comtes qui commandoient dans la Savoye, dans le païs des Suisses, dans la Bresse, le Dauphiné & le Lionnois au delà du Rhône, se firent feudataires de l'Empire, pour se conserver leurs Comtez. On voit dès-lors sans aucun mélange de fables, paroistre dans l'Histoire l'auguste Maison des Souverains de Savoye en la personne de Humbert, dit communément, *Humbert aux blanches Mains*, depuis lequel cette Maison dans l'espace de plus de six cens ans, a toûjours cru en splendeur & en puissance par ses conquestes, & par ses alliances avec les Maisons Souveraines de l'Europe. Eudes laissa deux fils, Thibaud & Estienne, tous deux d'un génie assez semblable au sien. Estienne fut Comte de Meaux & de Troyes, & Thibaud Comte de Chartres & de Tours. Ils abandonnérent les prétentions de leur pere sur le Royaume de Bourgogne; mais ce ne fut que pour broüiller dans le Royaume de France.

An. 1037.

Eudes frere du Roy estoit à la Cour, fort mécontent d'y vivre en simple par-

Revolte de Eudes frere du Roi.

particulier ſans autorité & ſans Domaine. Il attendit quelque occaſion de ſe faire craindre, pour arriver par là à obtenir dequoy ſoutenir ſon rang & ſa qualité de fils de Roy. Eſtienne & Thibaud n'ignoroient pas ſon mécontentement & la diſpoſition où il eſtoit. Ils luy offrirent leurs ſervices, eſpérant eux-meſmes de profiter de la diviſion qu'ils mettroient dans la Maiſon Royale.

Fragm. Hiſt. Franc.

Ce Prince ne balança pas. Il ſe livra à eux, & ſeûr de leur ſecours, il fit ſommer le Roy de luy faire part de la ſucceſſion du Roy leur pere. Il ſe mit en campagne avec les deux Comtes, & fit de grands ravages dans le Royaume.

Il eſt pris & envoyé en priſon.

Le Roy marcha auſſitoſt contre les Rebelles, & s'attacha à pourſuivre Eudes. Il le ſerra de fort près, l'obligea de ſe retirer dans une Fortereſſe que l'Hiſtoire ne nomme point : il l'y attaqua, & l'ayant pris, l'envoya priſonnier à Orleans.

Ce Prince actif tourna enſuite contre le Comte de Troyes, tandis que Geoffroy Martel fils de Fouques Comte d'Anjou attaquoit le Comte Thibaud du coſté de Tours. Eſtienne fut défait par le Roy, & dans la défaite Rodolfe Comte de Valois, qui par ſa conduite & ſa bravoure, eſtoit comme l'ame du parti Rebelle, fut pris. Le meſme malheur arriva à Galeran Comte de Meulan, autre Chef de la révolte, dont le Roy confiſqua le Comté à cauſe de ſa félonnie, & le réünit à la Couronne.

Chronic. Vetus.

Défaite de Thibaud par le Comte d'Anjou.

Chronic. Virdunenſ.

Ces avantages donnérent la hardieſſe & le moyen au Comte d'Anjou de mettre le ſiége devant Tours, qui dura un an. Thibaud vint enfin avec toutes ſes Troupes pour ſecourir la Place. Le Comte d'Anjou alla au devant de luy avec les ſiennes, & avoit la Banniére de S. Martin dans ſon Armée, en qualité d'Avoüé * ou de Défenſeur de l'Abbaye de Marmoutier, comme les Comtes du Vexin portoient l'Oriflamme de l'Abbé de S. Denis avec un pareil titre. Il l'attaqua, le défit, le prit priſonnier & retourna enſuite preſſer le ſiége. La Ville ſe rendit, & demeura depuis ce temps-là ſous la puiſſance des Comtes d'Anjou. Quelque temps après le Comte de Troyes eſtant mort, Thibaud ſon frere à qui le Comte d'Anjou donna la liberté, ſe ſaiſit de la ſucceſſion au préjudice d'un fils que le Comte avoit laiſſé nommé Eudes, qui ſe retira en Normandie, où il y avoit auſſi alors de grandes broüilleries. Je vais en dire quelque détail, parce que le Roy Henri ne put ſe diſpenſer d'y prendre part.

* Advocatus.

Robert II. du nom Duc de Normandie, avoit regné avec beaucoup de gloire. Nous l'avons vu rétablir les affaires de Henri contre le parti de la Reine Conſtance, qui avoit mis ce Prince en danger de perdre la Couronne. Il obligea Alain Duc de Bretagne à luy faire hommage, après avoir remporté ſur luy de grands avantages, tant en perſonne que par ſes Généraux. Il ſe rendit redoutable aux factions qui partageoient alors l'Angleterre pour la ſucceſſion à la Couronne, & les obligea à le faire Arbitre de leurs differens.

Guillelm. Gemetic. L. 6. c. 8. & 12.

Glaber. L. 4. cap. 6.

Au milieu de ſa proſperité il fut touché du regret de ſes pechez, & voulut en faire pénitence. Le pélerinage de Jeruſalem eſtoit une des pénitences que

que non seulement les gens du commun; mais les plus grands Seigneurs & les Princes mesmes s'imposoient alors. Entre autres Fouques Comte d'Anjou dont j'ay souvent parlé dans cette Histoire, le fit diverses fois, d'où luy vint le surnom de Palmier; parce qu'à son retour il rapportoit toûjours des Palmes de la Palestine.

C'estoit sur tout en Normandie que ce pélerinage estoit à la mode; témoins ces quarante fameux Pelerins Normands si loüez dans l'Histoire, qui en revenant de Jerusalem quelques années auparavant; avoient acquis tant de gloire par leurs prodigieux faits d'armes contre les Sarrazins, qu'ils obligérent de lever le siége de Salerne, quoy que la Ville fût aux abois quand ils s'y jettérent.

Robert Duc de Normandie entreprend le pelerinage de Jerusalem. Guillelm. Gemetic. Loc. cit.

Robert prit donc la résolution d'aller à Jerusalem, & ayant appellé auprès de luy l'Archevêque de Roüen & les plus grands Seigneurs de son Duché, il la leur déclara. Ils en furent consternez, appréhendant que son absence ne causast bien des troubles & des désordres dans l'Etat. Ils luy representérent fortement ces inconvéniens, & ils insistérent principalement sur un point qui paroissoit devoir seul le détourner de ce dessein. Il se voyoit sans enfans legitimes, & n'avoit qu'un fils naturel âgé de neuf ans, qu'il avoit eu d'une Bourgeoise de Falaise. Il l'aimoit tendrement, & prétendoit en faire son successeur. Cet enfant s'appelloit Guillaume; & c'est ce fameux Guillaume, depuis surnommé le Conquerant, dit aussi Guillaume le Batard, qui conquit le Royaume d'Angleterre, sous le Regne de Philippe Premier. Robert avoit à craindre que s'il venoit à mourir pendant le voyage, le jeune âge d'un enfant qui n'estoit pas légitime, ne donnast lieu de luy disputer la succession. Il y avoit en Normandie des Seigneurs de la Famille de Rollon ou Robert I. Fondateur du Duché; & Alain Duc de Bretagne, & Robert Duc de Bourgogne, alliez de fort près au Duc de Normandie par les femmes, estoient en estat de faire valoir leurs prétentions. Le Roy mesme en ce cas pouvoit penser à se saisir du Duché au defaut d'enfans mâles légitimes, comme d'un Fief mouvant de la Couronne; mais tout cédoit alors à la dévotion des pelerinages.

Il fait reconnoitre Guillaume son fils naturel pour son successeur. Glaber. Loc. cit.

Robert demeura ferme dans sa résolution, & pria instamment l'Assemblée de reconnoistre sur le champ Guillaume pour son successeur, & de luy faire serment de fidelité. Tous le firent & jurérent au Duc de défendre Guillaume envers tous, & contre tous. Il luy nomma des Gouverneurs & des Ministres. Il prit aussi ses mesures auprès du Roy, qui luy donna son agrément, & luy promit de proteger son fils.

Il meurt à Nicée. Guillelm. Malmesb. L. 3. cap. 1. *Ibid.*

Ces précautions ne furent pas inutiles; car Robert mourut à Nicée, au retour de son pelerinage; neanmoins elles n'empeschérent pas les désordres qu'on avoit prévus, ni les effets de l'ambition de ceux qui croyoient pouvoir prétendre à la succession. Ce ne furent que guerres, que pillages, que massacres entre une infinité de petits Seigneurs particuliers, dont les Seigneuries que l'Histoire nomme, ne sont aujourd'huy pour la pluspart que des Bourgs, ou des Villages, ou de petites Places peu considerables, comme Montfort sur Risle, Glos, Ferrieres, Eu, Beaumont; mais où il y avoit des Chasteaux

très-forts pour ce temps-là, que leurs Vaſſaux défendoient comme des places de guerre, & d'où ils faiſoient des courſes ſur les Terres des ennemis de leur Seigneur.

Deſordres qui arrivent après ſa mort. Roger de Toni qui deſcendoit d'un oncle du Duc Rollon, ſe mit en Campagne, avec d'autres vûës, que de venger ſes querelles particulieres. Il parloit du jeune Duc en des termes qui marquoient aſſez ſes intentions ſur le Duché de Normandie. C'eſtoit un homme fier, tant de ſa naiſſance, que de la réputation qu'il s'eſtoit acquiſe dans les guerres contre les Sarraſins, où il s'eſtoit fort diſtingué au ſervice des Rois Chreſtiens d'Eſpagne; mais un autre Roger Seigneur de Beaumont fort attaché aux intereſts de Guillaume, le défit de ce Concurrent, en le tuant dans un combat.

Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 3.

Au milieu de tous ces déſordres quelques Seigneurs appellérent Alain Duc de Bretagne, pour en arreſter le cours par ſon autorité. Il vint auſſi-toſt avec quelques Troupes; mais on le ſoupçonna d'avoir plus d'envie de ſe ſaiſir de la Normandie, que de la pacifier. Sa mort qui arriva bientoſt après qu'il y fut arrivé, ne luy laiſſa pas le temps de faire connoiſtre tout à fait ſes intentions. Le bruit courut qu'il avoit eſté empoiſonné par ceux, qui crurent qu'il vouloit s'emparer du Duché, & ce que Conan ſon fils ſoutint quelques années après au Duc Guillaume, que le Duc Robert avant que de partir pour Jeruſalem, avoit inſtitué Alain ſon heritier, montre que la défiance des Seigneurs de Normandie n'eſtoit pas ſans fondement.

Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 33.

Le Roy juſques alors avoit eſté ſimple ſpectateur de toutes ces broüilleries, qui augmentoient tous les jours, & on luy perſuada d'en profiter.

Fragm. Hiſt. Franc.

Le Roi tâche d'en profiter, & attaque le jeune Guillaume. Richard II. ayeul du Duc Guillaume, avoit fait bâtir ſur la riviére d'Aure, un Fort nommé Tillieres, dont j'ay parlé ſous le Régne du Roy Robert. Ce Fort couvroit la Normandie en deçà de la riviére, & eſtoit très-commode pour faire des courſes au delà ſur les Terres de France en cas de guerre. Le Roy ſous pretexte que des Soldats de la Garniſon avoient fait quelque déſordre ſur la Frontiére, demanda au Duc la démolition de cette Place. Le Conſeil du jeune Prince ne voulant pas s'attirer ſur les bras un ſi puiſſant ennemi, fut d'avis qu'on donnaſt cette ſatisfaction au Roy. Le Duc y conſentit ou fit ſemblant d'y conſentir; car quand il fut queſtion d'en venir à l'exécution, le Capitaine qui commandoit dans la Place nommé Gilbert Creſpin, ſoit de concert avec le Duc, ſoit par le chagrin de perdre ſon Gouvernement, refuſa d'en ſortir, & le Roy l'aſſiégea. Il fut joint à ce ſiége par les Troupes de quelques Seigneurs Normands. Le Commandant ſe défendit bien; mais le Duc appréhendant les ſuites de cette réſiſtance, luy envoya un ordre exprès de ſe rendre. Si-toſt que la Garniſon fut ſortie du Fort, le Roy le fit raſer & brûler preſque entiérement; & pour punir le Duc du peu de ſincérité dont on avoit uſé dans cette affaire, & du retardement qu'on y avoit apporté, il marcha avec ſon Armée du coſté d'Hyemes, brûla Argentan qu'il abandonna au pillage de ſes Soldats, revint par le meſme chemin, & fit relever le Fort de Tillieres où il mit Garniſon.

Cette conduite du Roy, qui donnoit lieu de croire qu'il n'eſtoit pas trop bien intentionné pour le Duc, inſpira de nouveau l'eſprit de révolte à divers

Sci-

Seigneurs Normands. Trustin de Gos Gouverneur d'Hyemes traita avec quelques Officiers de l'Armée Françoise dont il acheta des Troupes, avec lesquelles il s'empara du Chasteau de Falaise & le fortifia. Le Duc sur cette nouvelle donna ordre à Rodolfe de Vaci un ses Généraux de marcher de ce costé-là.

Vaci exécuta cet ordre avec beaucoup de diligence, & fit attaquer la Place avant que Trustin s'y fust tout-à-fait fortifié. Il fit bréche à la muraille, & donna l'assaut avec tant de vigueur, que si la nuit ne l'avoit obligé à faire retirer ses gens, la Place auroit esté emportée. Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 7.

Trustin ayant pendant la nuit examiné l'estat des choses, & vu la grandeur de la bréche, demanda le lendemain à capituler. On ne luy accorda point d'autre capitulation, sinon qu'il sortiroit au plustost du Duché de Normandie, sans pouvoir y rentrer que par une permission expresse du Duc. Ce Seigneur avoit un fils nommé Richard, qui dans la suite rendit de si grands services au Duc, qu'il obtint de luy la grace & le retour de son pere.

Il se reconcilie avec lui.

Pour peu que le Duc de Normandie eust eu du dessous en ces sortes d'occasions, ses affaires se seroient aisément ruinées, vu la disposition qu'il y avoit à la révolte dans toutes les parties de son Etat. C'est-pourquoy ses Ministres dont la conduite, à en juger par le succès, fut toûjours très-sage, penserent à regagner le Roy. Ils luy représenterent qu'il estoit de sa gloire de prendre le parti d'un jeune Prince, dont le pere l'avoit si solidement servi au commencement de son Régne, & à qui il avoit promis de prendre son fils sous sa protection. Henry en effet se voyant recherché se picqua d'honneur, & se réconcilia de bonne foy avec Guillaume, qui ne fut pas long-temps sans avoir besoin de son secours contre de nouveaux Rebelles.

Il y avoit en Normandie un jeune Seigneur nommé Guy fils de Renaud, qualifié Duc de Bourgogne dans l'Histoire de Normandie, à cause des prétentions que Landry Comte de Nevers son pere avoit eues sur ce Duché après la mort de Henry frere de Hugues Capet. Guy depuis la disgrace de sa Famille, s'estoit retiré à la Cour de Normandie, où il avoit toûjours esté fort considéré, & le jeune Duc l'avoit depuis peu fait Comte de Vernon & de Brione.

Méconnoissant envers son bienfaicteur, il entreprit de se faire déclarer Duc de Normandie. Il appuyoit son droit sur ce qu'il estoit fils d'une fille de Richard II. Il engagea dans son party grand nombre de Seigneurs, entre autres Ranulfe Comte de Bayeux, Neret Comte de Cotentin, & Haymon dit le Dentu grand homme de guerre. Fragm. de Guillelmo Conquest.

Bataille du Val des Dunes.

Le Duc implora le secours du Roy, & ce Prince vint le joindre avec une Armée dans le Comté d'Hyemes. Ils rencontrerent l'ennemi au Val des Dunes, entre Caën & Argentan. Il s'y donna un sanglant combat, où le Roy courut risque de la vie; car ayant esté reconnu dans la meslée par Haymon, ce Capitaine vint fondre sur luy, & luy porta un si terrible coup de lance qu'il le désarçonna, & le renversa de son cheval. Il y auroit péri, si plusieurs braves Chevaliers ne se fussent jettez entre luy & l'escadron de Haymon, pour luy donner le temps de se relever. Haymon dans ce moment fut percé de plu- Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 17. Guillelm. Malmesb. L. 3. cap. 7.

plusieurs coups, dont il mourut sur le champ. Le Roy après la bataille, par estime pour la bravoure de ce Seigneur, le fit enterrer avec beaucoup de pompe. Cependant malgré la vigoureuse résistance des Rebelles, leur Armée fut taillée en piéces, il en demeura grand nombre sur la place, & une autre partie périt dans la riviére d'Orne en fuyant. Guy y fut blessé, & eut beaucoup de peine à gagner Brionc; le Duc qui le poursuivit de près investit la Place,

An. 1046. & après le départ du Roy ayant fait élever des Forts sur les deux costez de la riviére de Risle, afin d'empescher qu'il n'y entrast des vivres, le força à se rendre & à quitter le païs. Il fit raser quantité de Forteresses qui appartenoient aux Rebelles. Une telle victoire dont il sçut si bien profiter, luy acquit beaucoup de réputation & d'autorité. Il aida ensuite le Roy de ses Troupes à la prise de Herle alors Place forte en Anjou, contre Geofroy-Martel Comte d'Anjou, qui en prétendoit le Domaine; mais le Duc de Normandie s'estant broüillé depuis avec le Roy, pour des raisons que l'Histoire ne marque pas, eut bientost d'autres ennemis sur les bras, & il s'éleva un nouveau prétendant au Duché de Normandie.

Guilelm. Malmesb. *Ibid.* Cap. 7.

Le Comte de Talou prend les armes contre le Duc de Normandie.

Vide Valef. in Notis Gall.

Guillaume d'Arques Comte de Talou, ou de Tello, * prit les armes, après que le Roy l'eut assûré qu'il le soutiendroit dans son entreprise. Il estoit fils du second lit de Richard II. Duc de Normandie, & en cette qualité il se porta pour héritier du Duché, soutenant qu'estant fils légitime d'un Duc, & le dernier Duc estant mort sans enfans légitimes, il devoit estre preferé à un bastard. Mauger Son frere estoit Archevêque de Roüen, & par le pouvoir que cette dignité donnoit alors aux Evêques dans leur Ville Episcopale, il avoit en ce Prélat un appuy considerable.

Comme c'estoit depuis long-temps qu'il méditoit l'exécution de son projet, il avoit fait élever un Chasteau très-fort sur le haut de la montagne d'Arques, pour en faire comme sa Place d'armes. Cela mesme donna de la défiance au Duc, qui pour s'éclaircir des desseins du Comte, luy envoya ordre de venir en personne luy rendre hommage.

' Guilelm. Gemetic. Loc. cit.

Le Comte sçavoit bien dequoy il s'agissoit, & qu'on vouloit s'asseûrer de sa personne; ainsi sans balancer davantage, il répondit à l'Envoyé du Duc, qu'il ne le reconnoissoit point pour son Souverain, & commença à se préparer ouvertement à la guerre.

Il est assiegé dans le Chasteau d'Arques.

Le Duc sur cette fiere réponse assembla au plustost les Seigneurs & les Troupes qui luy estoient fidelles, & vint investir le Comte dans Arques. Les Généraux comprirent la difficulté qu'il y auroit à le forcer dans le Chasteau; c'est pourquoi ils résolurent de le prendre par famine. On éleva un grand Fort au pied de la montagne, & on fit des lignes de circonvallation tout à l'entour, pour empescher que rien ne pust entrer dans le Chasteau. Le Duc laissa des Troupes dans le Fort & dans les Lignes, & ayant donné le soin de ce blocus à ses Généraux, il quitta le Camp pour aller veiller sur la conduite de l'Archevêque de Roüen frere du Comte.

Dès

* C'est le nom que portoit en ce temps-là une partie du païs de Caux, où sont Dieppe, Arques, la Ville & les environs d'Eu.

Dès que l'on sçut à la Cour de France le siége d'Arques, on pensa à secourir la Place; le Roy luy-mesme à la teste d'une Armée s'avança à grandes journées, & vint camper à S. Aubin assez près de là. Le Comte luy fit sçavoir que les vivres commençoient à luy manquer, & le pria instamment de jetter au moins un Convoy dans la Place. *Le Roi s'avance pour la secourir.* Guillelm. Gemetic. Loc. cit.

Les Généraux de l'Armée de Normandie déséspérant de pouvoir soutenir l'effort de l'Armée Royale, curent recours au stratagême. Ils choisirent un lieu propre à cacher des Troupes, & y ayant disposé une embuscade, ils envoyérent quelques escadrons escarmoucher autour du Camp du Roy. Aussitost qu'ils parurent, on se mit en devoir de les charger. Après quelque résistance, les Normands voyant grossir les Troupes Françoises, commencérent à se débander, & à fuir avec précipitation vers leurs Lignes par le chemin de l'embuscade. Les François y donnérent étourdiment, & furent terriblement chargez. En mesme temps ceux qu'ils avoient poussez se ralliérent, & revinrent à la charge. Le choc fut rude, & les François que cette attaque inopinée avoit mis en désordre, laschérent le pied. Ils furent vivement poursuivis, & la défaite fut considérable. Un de leurs Généraux, sçavoir Engelran Comte d'Abbeville & de Ponthieu y fut tué, & un autre nommé Hugues Bardou y demeura prisonnier, avec un grand nombre de Soldats. *Une partie de ses Troupes est défaite.*

Durant que ce combat se donnoit, le Roy ayant marché par un autre costé avec le reste de l'Armée, attaqua les Lignes & les força; il fit entrer des vivres dans le Chasteau, & sans rien entreprendre davantage se retira du costé de Paris.

Tant que durérent les vivres que les assiégez avoient reçus, ils tinrent ferme; mais enfin après quelque temps estant de nouveau réduits à l'extrémité, il fallut se rendre. Le Comte ne put obtenir par la capitulation, que la vie & la liberté; mais à condition qu'il sortiroit incessamment de Normandie. Il se retira avec sa femme sœur du Comte de Ponthieu, chez Eustache Comte de Boulogne, où il passa le reste de ses jours, sans jamais avoir pu obtenir sa grace du Duc. Ce Prince se rendoit ainsi peu à peu maistre des Forteresses de son Etat, & en mettoit dehors ceux qui estoient les plus capables d'y exciter des troubles. Quelques petites Places dont le Roy s'estoit saisi, furent abandonnées; divers Seigneurs Normands qui s'estoient jettez dans le parti du Roy, rentrérent dans l'obéïssance, & le Duc se défit aussi avec le temps de l'Archevêque de Roüen frere du Comte de Talou, après l'avoir fait déposer dans un Concile pour ses déportemens scandaleux. *Reddition du Château d'Arques.* Malmesb. L. 1. cap. 3.

Il paroist que cette victoire mit fin aux révoltes des sujets du Duc. Il y eut peu de soulévemens fort considérables depuis ce temps-là, & il prit entiérement le dessus. Les qualitez héroïques qui commençoient à éclater dans sa personne, & qui le rendirent le plus fameux Prince de son temps, firent oublier le défaut de sa naissance. Il prit le parti de la sévérité, pour prévenir de nouveaux troubles, comme il nous l'apprend luy-mesme, en faisant le caractere du Peuple de son Duché. „ Les Normands, dit-il, quand on sçait „ les gouverner avec fermeté, sont capables des plus grandes entreprises; ils „ sont braves & invincibles, & capables de tenir teste à quelque ennemi que „ ce In Fragment. de Guillelmo Conquest.

„ ce soit ; mais si on ne sçait pas les contenir, ils se déchirent, & se consu-
„ ment les uns les autres. Ils sont naturellement séditieux, & capables d'en
„ venir aux plus grandes extrémitez. J'en parle, ajoûte-t-il, par expérience.

An. 1054. *La guerre recommence entre le Roi & le Duc de Normandie.* *Ibid.*

Quelques années se passérent, sans que Guillaume eût rien à démêler avec les François ; mais l'an 1054. la guerre recommença, par les sollicitations secrettes que firent quelques Seigneurs de Normandie auprès du Roy, dans l'espérance de pouvoir secoüer le joug d'une domination qui leur paroissoit dure, & sur tout ils ne pouvoient supporter qu'on leur ostast la liberté de se faire la guerre les uns aux autres, comme ils faisoient auparavant. Le Duc de Guyenne, & le Comte d'Anjou qui avoit déja eu bien des démêlez avec le Duc de Normandie, n'omettoient rien pour inspirer au Roy leur haine & leur jalousie, en luy représentant l'indépendance & la fierté que ce Duc affectoit depuis quelque temps à son égard ; mais deplus il y avoit quelques Seigneurs alliez de la Maison Royale, qu'un motif d'intérest engageoit à solliciter le Roy d'entreprendre cette guerre, espérant qu'il s'y feroit au moins quelque démembrement du Duché de Normandie du costé de France, dont ils pourroient profiter.

Ibid. Fragm. Hist. Franc. Gesta Guill. Ducis.

Le Roy qui avoit toûjours sur le cœur l'affront reçu à Arques, ne fut pas difficile à ébranler. Les prétextes n'en manquérent pas entre des Princes dont les Etats se touchoient, & n'estoient séparez que par des riviéres assez peu larges. La guerre fut résoluë. Geofroy-Martel Comte d'Anjou se joignit au Roy, & ils marchérent ensemble du costé d'Evreux, pour faire le dégast dans tout le païs jusqu'à la riviére de Seine. Cette Armée estoit nombreuse, & composée des meilleures Troupes de France, de Bourgogne, & des païs d'au-delà de la Loire.

Le Roy fit marcher un autre Corps commandé par Eudes son frere, à qui il avoit pardonné sa révolte, après l'avoir tenu en prison quelque temps. Ce Prince avoit sous luy Renaud Comte de Clermont, Raoül Comte de Mondidier, & Guy Comte de Ponthieu, avec les Milices de la pluspart des Vassaux de la Couronne d'entre la Seine & la Meuse. Ils eurent ordre de passer la riviére d'Epte & de ravager le païs de Bray, & le païs de Caux jusqu'aux portes de Roüen.

Le Duc sans s'étonner partagea aussi son Armée en deux. Il alla au devant du Roy avec une partie, & donna l'autre à Robert Comte d'Eu, & à Roger de Mortemer, pour faire teste au frere du Roy. Dans l'Armée du Duc estoient encore Hugues de Gournay, Hugues de Monfort, Gautier Giffard, Guillaume Crespin & plusieurs autres Seigneurs d'une grande réputation dans la guerre.

Bataille de Mortemer au Païs de Caux.

Le Duc costoya toûjours la Seine qu'il avoit à sa gauche. Il se contentoit de couvrir le païs, pour empescher les Troupes du Roy de s'y répandre, fondant avec une promptitude merveilleuse sur tout ce qui s'en détachoit, & il eut presque toûjours de l'avantage dans quantité de petits combats qui se donnoient entre les partis des deux Armées. Mais Eudes & le Comte d'Eu en vinrent à la bataille dans le païs de Caux auprès de Mortemer. Elle fut très-sanglante par la valeur des Combattans de part & d'autre.

La

La victoire cependant demeura aux Normands. Le Comte de Ponthieu fut pris, Raoül de Mondidier le fut aussi; mais Roger de Mortemer son ami, & dont il s'estoit fait Vassal peu de temps auparavant, le retira dans son Chasteau de Mortemer, & le fit conduire en seûreté trois jours aprés à Mondidier. Roger par ce ménagement encourut la disgrace du Duc, & il luy en coûta son Chasteau, où il avoit donné retraite au Comte de Mondidier. Le Comte de Bayeux, qui à l'occasion de cette guerre, s'estoit révolté contre le Duc, tomba aussi entre ses mains, & fut tenu en prison deux ans entiers.

Autre bataille contre Geoffroi Comte d'Anjou.

An. 1054.

Fragm. de Guillem. Conquest. Ante Hist. Vualsingami. Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 28.

Le Duc ayant appris une si heureuse nouvelle par Raoül de Toni, que les Généraux luy dépeschérent, la fit sçavoir au Roy, qui décampa pendant la nuit, & rentra sur ses Terres. Cette bataille se donna un peu avant le Caresme de l'année 1054. C'est le Duc luy-mesme qui raconte ce détail, & qui ajoûte que depuis ce temps-là, le Roy ne rentra jamais depuis en Normandie: & ainsi la relation d'une bataille donnée sur la riviére de Dive en Basse Normandie, où selon quelques Auteurs le Roy se trouva en personne, & fut encore défait par les Normands, paroist estre fausse à l'égard de cette circonstance de la présence du Roy à la bataille. C'estoit contre Geofroy Comte d'Anjou que le Duc de Normandie combattit en cette occasion, & c'est ce qu'il marque encore assez luy-mesme, lorsqu'aprés avoir rapporté la bataille de Mortemer, il dit sans faire nulle mention du Roy, que le Comte d'Anjou, Conan Prince de Bretagne, & Robert Comte de Flandre surnommé le Frison, luy firent depuis la guerre; mais qu'avec l'aide de Dieu, il en vint aussi à bout.

Gerard d'Alsace est la souche des Ducs de Lorraine.

Besli, Hist. des Comtes de Poitou.

Ces guerres de Normandie qui se firent à diverses reprises, & en diverses années, furent ce qui se passa de plus considérable en ce genre sous le Régne de Henry. De son temps le Duché de Guyenne fut augmenté de la Gascogne, & Guy-Geofroy-Guillaume VII. de ce dernier nom, fut en mesme-temps Duc de Guyenne, Comte de Poitiers & de Gascogne. Alors aussi vécut Gérard d'Alsace, que l'Empereur Henry III. du nom son cousin germain fit Duc de Lorraine. Ce Seigneur estoit certainement d'un sang trés-illustre, puisqu'il estoit si proche parent de l'Empereur: mais l'Histoire ne nous instruit pas en détail & d'une maniére assez distincte touchant la suite de ses ancestres. En qualité de Duc de Lorraine, il est la souche des Sérénissimes Princes & Ducs Souverains de ce nom, dont la Maison a donné tant de Héros à la Lorraine, à la France, & à l'Empire. C'est par cette raison, & par plusieurs autres, que cette époque est digne d'estre remarquée dans nostre Histoire.

An. 1059.

L'an 1059. le Roy se voyant une santé fort mauvaise, quoy qu'il n'eût que cinquante-cinq ans, crut qu'il estoit temps de prendre des mesures, pour asseûrer la Couronne à Philippe son fils. Ce jeune Prince n'avoit alors que sept ans; car Henry n'avoit point eu de fils de Mathilde niéce de l'Empereur Conrad sa premiere femme, avec laquelle mesme selon quel-

Hist. Franc. Fragm.

quelques-uns le mariage ne fut point consommé. Il s'estoit marié à Anne fille de Joradislas Roy de Russie, & en avoit eu trois fils, sçavoir Philippe, Hugues, & Robert qui mourut tout jeune. Il résolut donc à l'exemple de ses prédécesseurs de s'associer son fils aîné, & de le faire couronner.

Le Roi s'associe Philippe son fils aîné, & le fait couronner.

Aliud Frag. Hist. Franc. Conventus Remensis. T. 9. Conc.

Il convoqua pour ce sujet cette année-là à Reims une nombreuse Assemblée d'Evêques, de Seigneurs, d'Abbez, tant de Bourgogne que de France, & de Guyenne pour le jour de la Pentecôte. Hugues Archevêque de Bezançon, & Hermenfroy Evêque de Sion y assistérent comme Légats du Pape; Hugues fils de Robert Duc de Bourgogne, ou selon d'autres qui prétendent que Hugues estoit déja mort, Henry autre fils de ce Duc s'y trouva comme Député au nom de son pere, Guy Geofroy Duc de Guyenne & Comte de Gascogne, Rodolfe Comte de Valois, Herbert Comte de Vermandois, Guillaume Comte de Soissons, Renaud Comte de Nevers, les Envoyez de Baudoin Comte de Flandre, & ceux de Geofroy-Martel Comte d'Anjou, Guy Comte de Ponthieu, Guillaume Comte d'Auvergne, Fouques d'Angoulême Vicomte de Limoges, plusieurs autres Seigneurs & grand nombre de Gentilshommes furent aussi présens à cette Assemblée; & tous d'un commun avis consentirent au couronnement de Philippe. Il fut sacré par Gervais de Belesme Archevêque de Reims avec les cérémonies que je vais dire; car c'est le premier Couronnement sous la troisiéme Race, dont on voye quelque détail dans nostre Histoire.

Cérémonies du Sacre.

L'Archevêque commença la Messe, & avant que de lire l'Epistre, il se tourna vers le jeune Prince, luy fit une courte exposition de la Foy Catholique, & luy demanda s'il ne croyoit pas fermement tout ce qui y estoit contenu, & s'il n'estoit pas résolu de défendre cette créance. Philippe ayant répondu qu'oüy, l'Archevêque luy présenta la formule d'une espéce de serment que le Prince lut luy-mesme & qu'il signa. Elle estoit conçûë de cette maniére.

Formule du serment.

„ Moy Philippe qui vais par la miséricorde de Dieu estre couronné Roy „ de France, je promets en ce jour de mon Couronnement, en présen„ce de Dieu & de ses Saints, que je conserveray à chacun de vous en „ particulier & à vos Eglises vos priviléges Canoniques, que j'observeray „ les Loix, & vous rendray la justice, & qu'avec l'aide de Dieu, je „ vous protégeray autant qu'il sera en mon pouvoir, & comme il con„vient à un Roy de faire dans son Royaume, à l'égard de tous les Evêques, „ & des Eglises qui leur sont confiées, & selon l'équité & la raison. Je pro„mets aussi au peuple dont le gouvernement me sera conféré, de maintenir „ par mon autorité l'observation des loix.

Après cette lecture Philippe remit le Serment entre les mains de l'Archevêque. Ensuite ce Prélat prenant le Bâton pastoral de S. Remi, fit un discours pour montrer que depuis que S. Remi avoit baptisé & sacré le Grand Clovis, la Cérémonie de proclamer & de sacrer les Rois de France ap-

appartenoit aux Archevêques de Reims, conformément au Decret du Pape Hormisdas du temps de S. Remi, & à celuy que le Pape Victor II. en avoit fait encore depuis peu d'années en faveur de l'Eglise de Reims; après quoy avec la permission du Roy, il proclama Philippe Roy de France.

Il paroist par quelques termes de la relation de ce Sacre, que les Légats protestérent que ce Couronnement ne se pouvoit faire sans le consentement du Pape, & que cette protestation fut mal reçûë; que neanmoins par le respect que le Roy avoit pour le S. Siége, on souffrit qu'ils assistassent à cette Cérémonie.

Philippe estant déclaré Roy & proclamé par l'Archevêque, la proclamation fut suivie des acclamations de toute l'Assemblée, & de tout le peuple. Le nouveau Roy signa une confirmation des privileges de l'Eglise de Reims, tant pour le spirituel que pour le temporel de l'Archevêché, & fit l'Archevêque son Chancelier. Cette dignité avoit déja esté possedée par plusieurs Archevêques de Reims. Après la Cérémonie l'Archevêque traita magnifiquement les deux Rois & toute l'Assemblée; mais avant le festin, il prit la précaution de déclarer que la chose seroit sans conséquence, n'estant obligé en cette occasion de donner à manger qu'au Roy seul. Ainsi finit la solemnité du Sacre; & puisqu'il n'y est fait nulle mention des douze Pairs, comme d'un nombre déterminé de Seigneurs qui eussent chacun leur fonction attachée à leur dignité, & qu'on n'y voit ni l'Evêque de Beauvais, ni le Duc de Normandie, ni le Comte de Champagne, il paroist certain que ces douze Pairs n'estoient point encore instituez.

Il estoit temps que le Roy pour l'intérest de son fils, & pour la tranquillité de l'Etat, prist la résolution dont je viens de parler; car il mourut le quatriéme d'Aoust de l'année suivante à Vitri en Brie, la trentiéme année de son Régne depuis la mort de son pere. Ce Prince paroist avoir gouverné son Royaume avec assez d'autorité; chose difficile depuis long-temps en France. Les libéralitez qu'il fit aux Eglises, & sur tout le retablissement du Monastére de S. Martin des Champs, qui estoit alors bien loin des murailles de Paris, sont des marques de sa piété. Il mit dans ce Monastére un Abbé & des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, ainsi que le témoigne une Charte de l'an 1060. signée de luy & de Philippe son fils aussi Roy. On y voit les souscriptions des Archevêques de Reims & de Sens, & de quelques autres Prélats. On y voit pareillement le nom de Baudoin Chancelier, ce qui marque que le Chancelier de Henry n'estoit pas le mesme que celuy de son fils, puisque l'Archevêque de Reims venoit d'estre fait Chancelier du jeune Roy à son Sacre. Entre les noms de plusieurs Seigneurs qui souscrivirent à cet acte, on y trouve celuy de Thibaud de Monmorenci, & celuy d'Alberic Connestable, oncle de Thibaud.

Mort de Henri.

Chronic. Senonense.

An. 1060.

Ce Prince eut de la modération, & encore plus de valeur. Quelques Annales racontent de luy qu'il fit à l'Empereur Henry III. un défi semblable à celuy que François I. fit à Charles V. Thibaud Comte de Champagne ayant eu recours pendant sa révolte à l'Empereur Henry, il en fut reçu & protégé; le Roy dans une entrevûë qu'il eut avec ce Prince s'en plaignit, & comme

il luy répondit d'une maniére qui le choqua, il l'appella en duel. La chose n'eut pas de suite, & les deux Empereurs montrérent, chacun en leur temps, autant de sagesse, que les deux Rois François firent paroistre de courage.

Berenger combat la présence réelle du Corps de Jesus-Christ au Saint Sacrement.

Ce fut du temps de Henry, que l'Hérésie de Bérenger Archidiacre d'Angers contre la présence réelle du Corps de Jesus-Christ au Saint Sacrement s'éleva en France, & elle fut renouvellée sous le Régne de son successeur. Mais cette Hérésie & quelques autres qui parurent depuis dans l'Eglise Gallicane, ne furent ni la cause, ni l'occasion d'aucun évenement considérable par rapport à l'Etat.

Concile de Reims.

Concil. Remense. an. 1049.

Durant le Régne de ce Prince, le Pape Leon IX. vint en France, au sujet de quelques abus ausquels il prétendoit remedier par l'autorité Pontificale, & il fit ce voyage malgré le Roy, qui l'avoit prié de le différer à un autre temps. Il tint un Concile à Reims contre les mariages incestueux, & contre la simonie, desordres alors très-fréquens. Des Evêques furent déposez, & d'autres excommuniez. Les Seigneurs & plusieurs Prélats murmurérent hautement de cette conduite du Pape, qu'ils regardoient comme donnant atteinte à l'autorité Royale, & comme capable de causer des troubles dans le Royaume; mais le Pape ayant pour luy quantité d'Evêques & d'Abbez, le Roy dissimula, & la déposition des Evêques subsista. Il eut plus de fermeté à l'égard du Pape Nicolas II. qui quelques années après, voulut aussi venir en France; mais il n'en put obtenir la permission, & n'osa s'exposer à le faire contre la volonté du Roy.

Epist. Gervasii Archiep. Remens. ad Nic. PP. Tom. 9. Concil. an. 1059.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

PHILIPPE I.



E commence l'Hiſtoire d'un Régne, qui a eſté le plus long de tous ceux qui l'avoient précédé, excepté celuy de Clotaire I. & de tous ceux qui l'ont ſuivi, hormis celuy de Louïs le Grand, ſous lequel nous avons le bonheur de vivre. La Providence fourniſſoit par là à la Famille qu'elle avoit élevée ſur le Trône, un moyen ſeûr de s'y affermir, & d'accoûtumer les Peuples à une domination, qui ceſſe d'eſtre regardée comme nouvelle, dès là qu'elle eſt longue. Ce Régne fut de plus de quarante-neuf années, & il eſt célébre par d'aſſez grands évenemens. Un des plus mémorables furent les expéditions d'outre-mer, dont le bruit remplit toute l'Europe & toute l'Aſie, & dont le projet fut formé en France; il eſt vray que les Vaſſaux de la Couronne y eurent beaucoup plus de part, & que la Nation y acquit beaucoup plus de gloire que le Prince; mais au moins il en profita pour augmenter ſa puiſſance & ſon autorité, comme je le diray dans la ſuite. Ce fut donc ſous ce Régne que les Croiſades commencérent, que ſe fit la conqueſte de la Terre-Sainte, où une infinité de Nobleſſe Françoiſe ſe ſignala, & que le nom François devint ſi glorieux & ſi redoutable dans la Grece, dans la Paleſtine, dans la Syrie, dans la Perſe & dans l'Egypte, où à peine il eſtoit connu auparavant.

An. 1060. Evenemens memorables du Régne de Philippe I.

C'eſt ſous ce meſme Régne, que le Conquérant d'Angleterre partit de France avec quantité de Soldats & de Seigneurs François, qu'il joignit à ſes Normands, pour faire la conquête de cette Iſle. Enfin c'eſt en ce temps-là qu'éclatérent ces funeſtes diviſions entre le Sacerdoce & l'Empire, qui cauſé-

rent tant de scandales & tant de troubles en Europe, & qu'on n'entendoit parler d'un costé que d'excommunications des Princes, d'interdits jettez sur leurs Etats; & de l'autre que de Schismes & de création d'Antipapes. Comme si l'Enfer eust tasché de se dédommager en Europe, des avantages qu'on remportoit sur luy en Asie, en y exterminant le Mahométisme, & en y rétablissant la véritable Religion.

Ces grandes entreprises ne commencérent que quelques années après que Philippe fut sur le Trône, où il se maintint en paix & sans aucune contradiction, nonobstant son jeune âge, par les sages mesures que le Roy son pere avoit prises pour cela avant que de mourir.

Deux personnes principalement pouvoient prétendre à la Régence du Royaume pendant la minorité du Roy, sçavoir la Reine mere Anne, & Robert Duc de Bourgogne oncle du Roy.

La Reine Mere & le Duc de Bourgogne sont exclus de la Régence.

Il estoit assez naturel que la Régence fust confiée à la Reine. Plusieurs exemples estoient en sa faveur. Mais le feu Roy avoit considéré qu'elle estoit étrangére, & d'un païs fort éloigné de France, estant, comme j'ay dit, fille de Joradislas Roy de Russie. Il crut qu'elle auroit peu d'autorité & peu d'appuy dans les Seigneurs, dont nul n'avoit avec elle aucune liaison de parenté; & ce fut cette raison qui la luy fit exclure de la Régence. Elle se remaria depuis à Raoul de Péronne Comte de Valois, alliance peu digne d'elle; car ce n'estoit qu'un Seigneur particulier, qui répudia sa femme exprès pour l'épouser; & après la mort de ce Comte, elle s'en retourna en Russie.

Robert Duc de Bourgogne, par des raisons contraires, estoit suspect à Henry, parce qu'il estoit trop puissant, qu'il avoit trop de liaisons avec les Seigneurs de France; & sur tout parce qu'autrefois il avoit prétendu à la Couronne, & que le desir de régner est une passion qui ne se guérit point, & qui se réveille aisément. Luy conférer le Gouvernement de l'Etat, c'estoit l'exposer à la tentation de s'en saisir, & mettre à sa discrétion celuy qui en estoit le légitime possesseur. Ainsi Henry se voyant attaqué de la maladie dont il mourut, jetta les yeux sur un autre, dont il avoit moins de sujet de se défier.

Qui est confiée à Baudoüin Comte de Flandre.

Fragment. Histor. Franc.

Ce fut Baudoüin V. Comte de Flandre, surnommé de l'Isle, à qui il avoit fait épouser la Princesse Alix sa sœur; Prince sage, en réputation de valeur & de fermeté; que l'alliance qu'il avoit avec la Famille Royale, devoit rendre sensible & attaché aux intérests du jeune Roy; & qui n'ayant nul droit, ni réel, ni apparent à la Couronne, ni de parti dans le Royaume, ne pouvoit à cet égard former aucun dessein desavantageux à son pupille. Sa qualité de Régent est exprimée dans un Auteur contemporain par le titre de Marquis de France.

Sigebert. in Codice Lipsiano. Fragment. Histor. Franc.

Chronic. Malleac. an. 1062.

La conduite qu'il tint dans sa Régence justifia la sagesse du choix, que Henry en avoit fait. Il s'en acquitta avec fidélité & application. Il dompta les Gascons, qui se préparoient à se révolter, & laissa le Duc de Guyenne & le Comte d'Anjou se battre pour des intérests particuliers. Le Duc d'abord vaincu, fut ensuite victorieux, & se rendit maistre de la Ville de Xaintes, qui estoit le sujet de la querelle: après quoy voyant le Royaume tranquille, il alla avec une Armée de François de son Duché, & de quelques Normands

au fecours d'Alphonce VI. Roy de Caftille, & prit Balbaftro fur les Sarazins: Mais quatre ans après, Guillaume Duc de Normandie fit une conquefte bien plus importante, & qui fut dans fes fuites bien funefte à la France, par la grande puiffance où elle éleva ce Vaffal de la Couronne & fes fucceffeurs: puiffance qui les mit avec le temps en état de perdre leurs Souverains mefmes, & de ruïner la Monarchie Françoife; ce qui feroit arrivé, fi Dieu par certains coups extraordinaires de fa Providence, ne l'avoit foûtenuë fur le penchant de fa ruïne. Je vais dire ce qui donna lieu à cé mémorable évenement, qui acquit au Duc de Normandie le glorieux furnom de Conquérant, que la poftérité a fubftitué à celuy de Baftard, qu'on luy donnoit communément de fon vivant, & qu'il prenoit luy-mefme jufques dans les Actes publics.

S. Edoüard Roi d'Angleterre defigne pour fon fucceffeur Guillaume Duc de Normandie.

Saint Edoüard Roy d'Angleterre troifiéme du nom, fe trouvant proche de la mort, & fans enfans, avoit défigné pour fon fucceffeur Guillaume Duc de Normandie, & ce n'eftoit qu'une confirmation de la promeffe qu'il luy en avoit faite quelque temps auparavant, par la bouche de Robert Archevêque de Cantorbery. Cette bonté d'Eoüard pour Guillaume eftoit un effet en partie de l'eftime des grands talens, qu'il reconnoiffoit en luy pour le Gouvernement, & en partie de fa reconnoiffance pour la retraite qu'il avoit trouvée en Normandie, fous les Régnes des Rois Danois, qui luy avoient enlevé le Royaume de fes anceftres. Mais Guillaume avoit un dangereux concurrent. C'eftoit Haralde, homme de cœur & d'efprit, fils de Godowin Comte de Kent, dont Edoüard avoit époufé la fille, & que l'Hiftoire appelle Majordome, ou Maire du Palais d'Angleterre. Mais une avanture affez fafcheufe l'avoit obligé à renoncer à fes prétentions entre les mains du Duc Guillaume mefme. Comme il eftoit un jour en une de fes Maifons de Campagne, fur le bord de la mer, il entra par divertiffement dans une barque de Pefcheur avec quelques-uns de fes amis; mais à peine eut-il quitté le rivage, qu'un vent fubit, malgré tous les efforts des Mariniers, l'emporta fur les côtes de Picardie; il y fut arrefté par les Sujets du Comte de Ponthieu, qui le conduifirent chez leur Seigneur, où il fut retenu prifonnier, & mis aux fers par ce Comte.

Fragment. de Guill. Conqueft.

Haralde réduit à ce malheureux état, trouva moyen de donner de fes nouvelles au Duc de Normandie, & luy fit dire de fa part, que s'eftant mis en mer par ordre du Roy d'Angleterre, pour luy venir confirmer la promeffe que ce Prince luy avoit faite, de le choifir pour fon fucceffeur à la Couronne, il avoit efté jetté par la tempefte fur les Terres du Comte de Ponthieu, & y avoit efté mis en prifon; qu'il le conjuroit d'avoir compaffion de luy, de demander fa liberté au Comte, & de le punir mefme d'avoir traité fi durement un homme de fa qualité, malgré tout ce qu'il avoit pu luy dire des affaires importantes, pour lefquelles il eftoit envoyé en Normandie.

Haralde renonce à fes prétentions fur ce Royaume.

Le Duc envoya auffi-toft un Seigneur de fa Cour au Comte de Ponthieu, pour luy demander la liberté de Haralde, & le Comte n'ofant le refufer, luy mit fon prifonnier entre les mains. Haralde fut traité par le Duc avec beaucoup d'honneur, & magnifiquement équipé. Il fallut foûtenir ce qu'il avoit avancé touchant la commiffion, dont il fe difoit chargé par le Roy d'Angle-

Guillelm. Malmesb. L. 2.

terre; car il n'euſt pas eſté ſeûr pour luy de s'en dédire: il déclara meſme au Duc qu'il luy faiſoit ceſſion du droit particulier qu'il avoit ſur la Ville de Douvre; & à l'égard de celuy qu'il pouvoit prétendre ſur le Royaume d'Angleterre après la mort d'Edoüard, il en fit une renonciation abſoluë. Le Duc exigea de luy un ſerment ſur la renonciation, & enſuite il le mena à une expédition contre le Duc de Bretagne, où Haralde ſe ſignala beaucoup. Au retour, le Duc luy fit épouſer ſa fille, qui n'eſtoit pas encore en âge nubile, & luy permit de retourner en Angleterre; mais il retint ſon frere en ôtage, & peu de temps après Edoüard mourut.

An. 1066. Avant la mort de ce Prince, l'Angleterre eſtoit déja partagée d'inclination & d'intéreſt entre ceux qui pouvoient prétendre à ſa ſucceſſion. On ſçavoit le parti que le Roy avoit pris en faveur du Duc de Normandie; mais cela n'empeſchoit pas que pluſieurs Seigneurs ne luy parlaſſent de temps en temps de Haralde: il leur avoit ſouvent marqué qu'il l'aimoit, & qu'il eſtimoit ſon mérite, juſqu'à leur recommander de l'honorer toûjours, & d'appuyer ſes intéreſts dans les occaſions qu'ils auroient de le faire.

Ibid.

Haralde & ſes partiſans prirent ces honnêtetez pour une révocation du premier Teſtament, & on répandit par-tout que ce Seigneur avoit eſté déclaré ſucceſſeur de la Couronne par Edoüard.

Cependant il ſe fait proclamer Roi.

Haralde profita de ces favorables préventions, & Edoüard n'eut pas pluſtoſt expiré, que ſans délibérer davantage, il ſe fit proclamer Roy. Il n'ignoroit pas cependant que pluſieurs penchoient du coſté du Duc de Normandie; mais il avoit l'avantage d'eſtre ſur les lieux, & aſſeûré d'un gros parti; ſon concurrent eſtoit au-delà de la mer, & il ſe ſentoit aſſez de courage & de conduite, pour pouvoir ſoûtenir la démarche hardie qu'il faiſoit.

Les ſermens qu'il avoit faits au Duc l'embarraſſérent peu: une Couronne fait aiſément paſſer par-deſſus ces ſortes de conſidérations; il diſoit néanmoins pour ſa juſtification, que ces ſermens eſtoient nuls, vu les circonſtances où il les avoit faits, eſtant actuellement entre les mains du Duc de Normandie, avec un danger certain de perdre ou la vie, ou la liberté, s'il euſt refuſé de les faire. Il ajoûtoit que le Duc, pour le dédommager de la Couronne d'Angleterre, luy avoit donné ſa fille en mariage; mais qu'elle eſtoit morte depuis avant l'âge d'eſtre mariée: enfin que puiſque le Peuple d'Angleterre luy offroit de luy-meſme la Couronne, c'eſtoit un nouveau droit qu'il acquéroit, & qui faiſoit ceſſer tous les droits des autres.

En effet, le conſentement paroiſſoit ſi unanime, & les partiſans de Guillaume eſtoient ſi déconcertez, que Haralde ne ſe fuſt pas ſeulement mis en état de ſe défendre contre luy, ni de lever d'Armée, ſans la nouvelle qu'il reçut d'un autre ennemi, qui ſe préparoit à entrer en Angleterre, pour luy diſputer le Trône.

Ibid.

Thoſton ſon frere lui diſpute le Trône. Henricus Huntingdonienſis. L. 6.

C'eſtoit Thoſton ſon propre frere & ſon aîné, homme vif & entreprenant, mais violent juſqu'à la brutalité; de ſorte qu'une fois, en préſence meſme du Roy Edoüard, il mit la main ſur ſon frere pour le maltraiter; ce qui joint à quelque autre pareille inſolence, l'avoit fait chaſſer d'Angleterre par ce Prince.

Il s'estoit retiré chez le Comte de Flandre avec sa femme. Mais dès qu'il sçut la mort du Roy, il résolut de passer en Angleterre, & d'y disputer la Couronne à son frere. La difficulté estoit d'avoir des Vaisseaux pour son passage. Il s'adressa au Comte de Flandre, qui luy en promit. Il fit quelques propositions au Duc de Normandie, & ce Prince non seulement ne les rejetta pas; mais mesme il l'exhorta à passer en Angleterre. Guillelm. Gemetic.

Le Duc & le Comte de Flandre avoient chacun leurs vûës en secondant les desseins de Thoston. Le Duc mettoit par là un ennemi sur les bras à son concurrent; & en cas que Thoston pust descendre en Angleterre, les partis ne pouvoient manquer de s'y multiplier, chose très-avantageuse au Duc, & qui luy donneroit le temps de faire ses préparatifs. Le Comte de Flandre eut apparemment sur cela une autre pensée. Il estoit trop éclairé pour ne pas voir de quelle importance il seroit pour la France, que le Duc de Normandie ne fust pas maistre de l'Angleterre. Il crut donc devoir secourir Thoston, dans l'espérance qu'il préviendroit le Duc, qui par ce moyen auroit deux ennemis au lieu d'un; & que si le Duc avoit quelque avantage sur eux dans la suite, ils ne manqueroient pas de se réünir contre luy estant freres, & pouvant partager l'Etat entre eux, conformément à un usage assez ordinaire & fort ancien en Angleterre. Quelques-uns ont dit que la Cour de France refusa au Duc le secours, qu'il luy demandoit pour cette expédition. La chose devoit estre ainsi, à en juger par les régles de la bonne politique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'aboucha avec le Roy avant que de partir, & qu'il luy fit agréer que Robert son fils aîné fust fait Duc de Normandie, en cas que son dessein sur l'Angleterre réüssit. L. 6. c. 32.

Quoiqu'il en soit, le Régent permit à Thoston de prendre la pluspart des Vaisseaux qu'il trouveroit dans les Ports de Flandre, & il en fit une Flote de soixante Voiles, sur laquelle il mit ce qu'il put ramasser de Soldats, pour prendre au plustost la route d'Angleterre. Rogerius de Houeden. L. 1.

Embarras du Duc de Normandie. Cependant le Duc de Normandie n'estoit pas sans embarras. Il s'estoit rendu depuis deux ou trois ans maistre du Comté du Maine, que Herbert dernier Comte de ce païs, mort sans enfans, luy avoit donné en mourant, pour reconnoistre la protection qu'il avoit reçûë de luy contre Fouque Duc d'Anjou, surnommé Rechin. Mais il n'ignoroit pas la disposition que quelques Seigneurs Manseaux avoient à la révolte, & les prétentions que Gautier Comte de Meulan, qui avoit épousé la tante de Herbert, avoit sur ce Comté; il ne pouvoit pas douter que pour peu que l'expédition d'Angleterre le retinst au-delà de la mer, ce Comte secondé du Comte d'Anjou, ne se jettast dans le Maine, comme il le fit en effet. De plus Conan Duc de Bretagne, ayant sçu les préparatifs qu'il faisoit pour l'Angleterre, luy écrivit une Lettre, qui augmenta beaucoup son inquiétude. Malmesb. L. 3.

„ J'apprens, luy disoit-il, que vous estes sur le point de passer la mer, „ pour faire la conqueste du Royaume d'Angleterre. Je me réjoüis par avan„ce, de la gloire que vous acquérerez dans cette entreprise; mais je vous „ prie en mesme temps de me faire restitution du Duché de Normandie. Le „ Duc Robert, dont vous vous dites le fils, estant sur le point de partir pour Argentré, Histoire de Bretagne, L. 3. c. 9.

Jéru-

„ Jérusalem, fit donation au Duc Alain mon pere & son cousin, de tous ses „ Domaines, en cas qu'il mourust dans le voyage, ainsi qu'il est arrivé: mais „ lorsque quelque temps après le Duc mon pere alla en Normandie, il y fut „ empoisonné par vous & vos complices, & mourut à Vimontier. Comme „ j'estois alors enfant, je ne pus me faire faire justice ; & vous n'estant que „ bâtard, vous vous estes maintenu en possession de ce Duché qui m'appar- „ tient. Je suis en état de soûtenir mes droits, & je vous déclare la guerre, „ si vous ne me rendez incessamment la Normandie.

Conan sur le refus qu'il s'estoit bien attendu qu'on luy feroit, entra aussitost avec une Armée sur les Terres du Duc de Normandie, & vint assiéger Chasteau-Gonthier sur les frontieres d'Anjou & du Maine qui lui appartenoit. Un si fascheux contre-temps pour Guillaume fut sans doute l'effet des intrigues de Haralde, qui avoit trop d'intérest à luy susciter des affaires au-delà de la mer, pour ne pas en prendre tous les moyens : mais la mort subite de Conan le tira d'embarras. Elle luy fut causée par la perfidie de son Chambellan, qui avoit empoisonné la bride du cheval de ce Prince, ses gands, & un cor qu'il portoit ordinairement avec luy. Conan ayant ses gands aux mains, voyoit défiler ses Troupes pour les faire entrer dans Chasteau-Gonthier, qui s'estoit rendu : il porta sans réfléxion diverses fois la main à sa bouche : le poison estoit si subtil, qu'il en fut saisi sur le champ ; & mourut peu de temps après.

Ibid.

Il continue à faire ses préparatifs pour l'Angleterre.
Ibid.

L'empoisonneur se sauva chez le Duc de Normandie, & il estoit un de ceux qui estoient venus luy déclarer la guerre. Ces deux circonstances jointes avec l'avantage que Guillaume tira de cette mort, l'en firent beaucoup soupçonner : quoy qu'il en soit, car ces sortes de mystéres ne s'éclaircissent pas toûjours assez pour en porter un jugement certain, n'ayant plus cet obstacle, il continua avec plus d'application que jamais à faire ses préparatifs pour l'Angleterre, sans omettre cependant la voye de la négociation. Il fit faire diverses propositions à Haralde, mais inutilement, estant très-difficile de trouver des tempéramens, quand il s'agit de renoncer à une Couronne. Guillaume agit encore auprès du Pape Aléxandre II. & auprès de l'Empereur Henri IV. pour avoir le suffrage du premier, & la protection de l'autre.

Il met dans son parti le Pape & l'Empereur.

Les Papes après avoir esté long-temps dans l'oppression, & sous la tyrannie de certains Seigneurs d'Italie, s'en estoient un peu affranchis depuis quelques années, & ils commençoient à porter leur autorité plus haut qu'ils n'avoient jamais fait. Ils prétendoient sur tout en ces cas de Translation de la Couronne d'une Famille à une autre, devoir estre consultez, & qu'on ne pouvoit rien faire sans leur participation. Haralde n'avoit point eu cet égard pour le Pape, en se faisant proclamer Roy, & ce fut par là que Guillaume mit Aléxandre dans son parti. Non seulement ce Pape approuva son entreprise sur l'Angleterre ; mais encore il luy envoya un drapeau bénit, comme pour l'asseûrer que c'estoit sous l'étendart de l'Église qu'il alloit combattre.

Malmesb. L. 3. c. 1.

Le Duc fit avec l'Empereur Henri un Traité de Ligue, par lequel ce Prince s'engageoit à venir fondre avec toutes les forces d'Allemagne sur quiconque entreprendroit d'attaquer les Etats du Duc durant son expédition d'Angleterre,

Gesta Guillel. Ducis.

gleterre. C'estoit principalement contre la France, que Guillaume avoit pris cette précaution. Suenon Roy de Dannemarc luy promit aussi de demeurer au moins neutre; mais il ne luy tint pas parole.

Guillaume n'eut pas plustost reçu l'étendart du Pape, qu'il fit l'assemblée de ses Vassaux à l'Isle-bonne entre Caudebec & le Havre, où il leur déclara sa résolution de passer en Angleterre; leur exposa les avantages que la Normandie tireroit de cette conqueste, l'accroissement de la puissance & de la gloire de la Nation, & les récompenses que le succès de son dessein le mettroit en état de donner aux bons services qu'il attendoit d'eux. La pluspart applaudirent à sa proposition, & luy promirent de contribuer de leurs biens & de leurs vies à faire réüssir une si glorieuse entreprise. D'autres la regardoient comme téméraire, & s'y opposoient; mais les premiers prévalurent. Il faisoit cependant des levées de Troupes, & par la grosse solde qu'il donnoit, non seulement ses Sujets, mais mesmes les François, les Bretons, les Flamands, & les autres Nations s'enrôloient à l'envi. Il songeoit moins à avoir des Troupes nombreuses, que des Soldats choisis; ainsi il ne recevoit que des hommes forts & bien-faits, capables de supporter la fatigue d'une guerre, qu'il prévoyoit devoir estre rude. Il choisit parmi les Seigneurs de Normandie & de France, des Généraux habiles & sages, & fit une des plus belles Armées qu'on eust vûë depuis long-temps. Les plus considérables des Chefs furent Eustache Comte de Boulogne, Guillaume fils de Richard Comte d'Evreux, Geoffroy fils de Rotrou Comte de Mortagne, Robert fils de Roger Comte de Beaumont, Aimeri de Toüars, Hugues Comte d'Etaples, Gautier Gifard, Hugues de Grentemesnil, & Guillaume de la Garenne. Il avoit fait un amas prodigieux de vivres & d'autres provisions. Il assembla à l'embouchûre de la riviere de Dive des Vaisseaux sans nombre, partie armez en guerre, partie pour le transport de la Cavalerie & de l'Infanterie, & sur la fin de Juin il s'y trouva avec une Armée de cinquante mille hommes. Il donna ses derniers ordres à Roger de Mongommery, qu'il avoit choisi pour gouverner l'Etat pendant son absence. Le vent contraire le retint pendant un mois à l'embouchûre de la Dive, & il y fit observer une si exacte discipline à son Armée, que ce séjour ne servit qu'à enrichir le païs. Enfin le vent estant devenu favorable, il leva l'ancre, & vint en cotoyant toûjours la Normandie, moüiller au Port de S. Valery, d'où il prétendoit faire voile droit en Angleterre.

Il part avec une nombreuse Flote.

Guillem. Gemetic.

Malmesb. *Ibid.*

Orderic. L. 3.

Gesta Guillel. Ducis. Authore Guillelm. Pictav.

Orderic. Vital. L. 4.

Les vents devinrent encore contraires, ce qui joint au naufrage de quelques Vaisseaux, qui avoient péri dans la route depuis la Dive jusqu'à S. Valery, commençoit à décourager bien des gens. La désertion se mettoit dans les Troupes; & ceux qui avoient d'abord dissuadé l'entreprise, recommençoient à faire valoir leurs raisons.

Le Duc sans s'étonner, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à encourager les Soldats, & sur tout il eut grand soin d'entretenir toûjours l'abondance dans le Camp & sur la Flote. Comme il vit que le mauvais temps continuoit, il fit porter en Procession la Chasse de S. Valery. Le vent ayant changé après la Procession, on ne douta plus de la faveur du Ciel, & jamais

Et arrive heureusement en Angleterre.

Ibid.

les Troupes ne furent plus animées à continuer le voyage. La Flote fit heureusement le trajet, par le grand ordre que le Duc avoit établi pour la marche, & elle aborda à Pevensai au Comté de Sussex.

Quelques semaines avant que le Duc fust en état de faire voile, Thoston estoit parti des costes de Flandre avec sa Flote, & avoit d'abord esté descendre en l'Isle de Wic, qu'il ravagea. Il courut aussi la coste Maritime de Kent; mais en ayant esté repoussé par les milices que Haralde avoit sous les armes sur toute cette coste, il tourna du costé du Nord, & y fit descente. Les Généraux de Haralde, qui commandoient en ce quartier-là, l'obligérent encore à remonter sur ses Vaisseaux, & il fut contraint de se retirer vers l'Ecosse.

Henric. Huntind. L. 6.

Dans cette retraite, qu'il faisoit fort en desordre, il rencontra Harolde Roy de Norvege, qui avec une Flote de trois cens Voiles, venoit fondre en Angleterre, à dessein de profiter des divisions qui y estoient. Thoston dans le desespoir de réüssir, offrit au Roy de Norvege de le seconder, à condition qu'il auroit part à la conqueste, & son offre fut acceptée. Ils descendirent dans le Northumberland, prirent la Ville d'York, & remportérent de grands avantages sur Eduin & Marker, qui commandoient les Milices du Nord.

Haralde sur cette nouvelle, vint en diligence dans le Northumberland, & donna bataille au Roy de Norvege & à Thoston. Elle luy fut si heureuse, que ses deux ennemis y périrent : leur Armée fut taillée en piéces, & leur Flote fut obligée de retourner en Norvege. Telle estoit l'activité & le bonheur de Haralde, qui le faisoient de plus en plus paroistre aux Anglois digne du Trône, où ils l'avoient élevé, lorsqu'il apprit l'arrivée du Duc de Normandie & sa descente dans le Comté de Sussex. Il partit incontinent du Nord d'Angleterre, pour venir le combattre, & il en fust apparemment venu à bout aussi aisément que des deux autres, si son éloignement n'eust pas laissé à ce nouvel ennemi le temps de se fortifier, & de prendre les moyens de luy faire une guerre plus réguliére.

Il se rend maitre de Hasting.
Gesta Guillel. Ducis.

Après que le Duc se fut emparé de Pevensai, il marcha le long de la mer, & se rendit maistre de Hasting, Port commode pour y tenir sa Flote en seûreté, & s'y fortifier. Il alla luy-mesme, accompagné seulement de vingt-cinq hommes, reconnoistre le païs, & à son retour il apprit par la Lettre d'un Gentilhomme Normand, qui s'estoit établi en Angleterre, la victoire que Haralde venoit de gagner contre le Roy de Norvege.

Peu de jours aprés, un Moine envoyé par Haralde arriva au Camp, & le Duc luy donna audience en présence des principaux de l'armée. Il y fit des plaintes de la part de Haralde, de ce qu'on venoit l'attaquer dans son Royaume, qui luy appartenoit non seulement par la derniere volonté du Roy; mais encore par le consentement unanime de toute la Nation Angloise.

Haralde marche droit à lui.

Le Duc l'ayant entendu, luy demanda s'il pourroit avec seûreté envoyer une personne à Haralde, pour luy porter sa réponse. L'Envoyé l'en assûra, & le Duc sur sa parole, fit partir avec luy un Moine de Fécamp. Il le chargea d'exposer à Haralde la justice de ses prétentions, fondée sur la donation du

du Royaume d'Angleterre, qui luy avoit esté faite par Edoüard, avec le consentement des principaux Seigneurs Anglois, & de luy représenter que luy-mesme avoit fait serment, de ne s'opposer en aucune maniére à l'exécution de cette donation. Que néanmoins puisqu'il s'estoit emparé d'une Couronne qu'on luy contestoit à si bon titre, on pourroit remettre la décision du différend au jugement des Etats d'Angleterre : que s'il ne vouloit pas accepter cette condition, il y avoit un autre moyen de terminer la querelle, en épargnant le sang des deux Nations, c'estoit de la vuider dans un combat singulier des deux Chefs. Un ancien Ecrivain Anglois ajoûte une autre proposition à celles-ci ; sçavoir, que le Duc de Normandie céderoit à Haralde la Couronne & la qualité de Roy, pourvu qu'il la voulust tenir de luy à foy & hommage. Haralde, que le Moine de Fécamp trouva à quelques lieuës du Camp, parut surpris de ces propositions, & fut quelque temps sans répondre. Ensuite il dit à l'Envoyé : Retournez vers vostre Maistre, & dites-luy, que je vous suivray de bien près, pour luy aller moy-mesme faire réponse. Comme l'Envoyé le pressoit de faire attention aux choses qu'il luy proposoit, qui paroissoient raisonnables & avantageuses aux deux partis, Haralde levant les yeux au Ciel, c'est à Dieu, dit-il, de décider entre le Duc & moy. Il sera aujourd'huy seul nostre arbitre ; & sans tarder davantage, il fit lever le Camp, pour marcher droit au Duc de Normandie. Son dessein estoit de le surprendre, en tombant brusquement sur luy, & de faire en mesme temps enveloper la Flote de Normandie par la sienne, qui estoit très-nombreuse, & avoit déja mis à la Voile pour cet effet.

Malmesb. L. 3.

Gesta Guilel. Ducis. *Ibid.*

La précaution du Duc de Normandie empescha la surprise, au moins en partie. Ses Coureurs, dont il avoit toûjours grand nombre en Campagne, l'avertirent de l'arrivée de l'ennemi. Il rangea dans son Camp toutes les Troupes qui s'y trouvérent, ou qui en estoient proche : car un grand nombre s'estoit écarté bien loin pour aller au fourage : & il se mit est état de soûtenir le choc.

Le Duc de Normandie se met en état de soutenir le choc.

L'Armée de Haralde estoit beaucoup diminuée. Il avoit perdu bien des Soldats à la bataille qu'il venoit de gagner contre le Roy de Norvege, & il en déserta plusieurs, mécontens du peu de part qu'on leur donna au butin après la victoire : mais il croyoit la promptitude nécessaire ; ainsi il ne s'estoit fait suivre que des plus zélez de son parti, parmi lesquels estoit un grand Corps de Danois, que le Roy de Dannemarc, malgré les belles paroles qu'il avoit données au Duc de Normandie, lui avoit envoyez.

Malmesb.

Comme il vit que le Duc l'attendoit bien préparé dans son Camp, il n'osa l'attaquer avec des Troupes fatiguées par une longue marche, & qui n'avoient pas l'avantage du nombre. Il remit l'affaire au lendemain, & chacun de son costé se prépara au combat ; mais d'une maniére bien différente. Les Anglois passérent toute la nuit à boire & à se réjoüir, tandis que les Normands, à l'exemple du Duc de Normandie, se disposoient à cette grande journée par la Confession, par la Communion, & par les priéres publiques que firent dans le Camp tous les gens d'Eglise qui avoient suivi le Duc.

Discours qu'il fait aux principaux Officiers de son Armée. Gesta Guilelm. *Ibid.*

Guillaume ayant assemblé de grand matin les principaux Officiers de son Armée, les exhorta à soûtenir la gloire de la Nation, les conjura de luy donner à leur ordinaire des marques de l'attachement qu'ils avoient pour luy, & d'inspirer à leurs Soldats les mesmes sentimens, de se souvenir qu'ils avoient toûjours esté heureux & toûjours victorieux sous sa conduite; que c'estoit là la plus importante action où ils se fussent jamais rencontrez; qu'il ne s'agissoit pas seulement de la conqueste d'un Royaume; mais qu'ils estoient tous dans la nécessité de vaincre ou de périr avec luy; qu'ils se trouvoient en païs ennemi, ayant la mer à dos, & une puissante Flote qui leur fermoit le retour; qu'au reste ils avoient affaire à des gens peu redoutables, & cent fois battus par les Peuples du Nord, dont ils estoient la proye depuis long-temps; qu'il auroit de quoy récompenser par les Charges, par les Gouvernemens, par toutes sortes de biens ceux qui feroient leur devoir en cette rencontre; qu'enfin ils attaquoient un parjure violateur des plus authentiques sermens, & qu'ils combattoient pour une cause juste, pour laquelle ils avoient tout sujet d'espérer que Dieu se déclareroit.

Ce discours fut suivi des plus vives protestations que tous luy firent, de ne s'épargner en rien, & de donner jusqu'à la derniere goute de leur sang pour son service; après quoy il alla mettre les Troupes en bataille.

De quelle maniére il range ses Troupes. Malmesb.

Il les rangea sur trois lignes. La premiere estoit toute composée d'Infanterie, armée à la légére, presque tous Archers avec quelques pierriers dans les intervalles des bataillons, pour commencer le combat par les fléches & les pierres. La seconde estoit formée de gros bataillons de Soldats, armez de pied en cap. La Cavalerie faisoit la troisiéme ligne, en sorte cependant qu'elle s'avançoit des deux costez, faisant comme deux ailles, qui couvroient les flancs des deux premieres lignes. Le Duc se posta d'abord au milieu de cette troisiéme ligne, à la teste d'un escadron de Cavaliers choisis, en un lieu un peu élevé, d'où il pouvoit voir & ordonner plus commodément les différens mouvemens de ses Troupes.

Haralde avoit l'avantage du terrain, s'estant saisi dès le soir d'auparavant de la croupe d'une colline, sur laquelle il rangea son Armée, où il avoit à dos un bois. Il fit mettre sa Cavalerie à pied, & forma de toutes ses Troupes un très-grand front composé de gros bataillons fort serrez, & faisant la tortuë à la façon des anciens Romains; c'est-à-dire, que les premiers rangs de chaque bataillon, & les Soldats des flancs se couvroient tout le corps de leurs boucliers, tandis que tous ceux de l'intérieur du bataillon se mettoient le bouclier sur la teste; & de cette maniére le bataillon essuyoit presque impunément les décharges des fléches & des pierres, & estoit très-difficile à rompre. Haralde luy-mesme s'estant mis à pied auprès du grand étendart de l'Armée, fit entendre à tous ses Soldats la résolution où il estoit, de mourir ou de vaincre, sans penser à aucune ressource.

Cet exemple anima extrêmement toute l'Armée. Plusieurs des Seigneurs Anglois voyoient leur fortune attachée au sort de Haralde, & appréhendoient une domination étrangére. Ainsi de part & d'autre tout se préparoit à un sanglant combat.

On

On fut quelque temps en présence sans rien faire, Haralde estant résolu de se conserver son avantage, & de ne pas descendre de la colline. Il ne le pouvoit faire en effet sans se perdre, vu qu'il n'avoit point de Cavalerie, & qu'il ne pourroit pas tenir dans la Plaine contre celle de l'ennemi.

Il attaque les Anglois, & remporte une Victoire complète.

D'ailleurs c'estoit une nécessité au Duc de Normandie d'en venir au combat, Haralde ayant derriere luy toute l'Angleterre, d'où il pouvoit aisément tirer des vivres, & luy au contraire, resserré entre l'ennemi & la mer, ne pouvoit que difficilement en avoir, sur tout lorsque la Flote Angloise seroit arrivée, qui luy couperoit toute communication de ce costé-là. Ainsi le Duc voyant que l'ennemi ne branloit point, ne balança pas davantage. Il fit sonner la charge de tous costez. Toute l'Armée s'ébranla, & alla charger les Anglois, en chantant une espéce d'air militaire, composé par Rollon premier Duc de Normandie. Après la premiere décharge des fléches, on en vint au sabre & à la hache.

Les Anglois soûtinrent l'attaque avec beaucoup de fermeté, & quelques-uns de leurs bataillons s'estant ouverts, il se fit par les intervalles plusieurs décharges de pierriers, qui incommodérent étrangement les Normands, dont un grand nombre fut tué dans ce premier choc. Haralde profitant de cet avantage, fit avancer de nouvelles Troupes. Le Duc leur opposa quelques escadrons, qui furent repoussez, & qui pliérent; & la Cavalerie & l'Infanterie Bretonne, que le Duc avoit à son aisle gauche avec quelques autres Troupes auxiliaires, furent mises en déroute. En ce moment le bruit s'estant répandu que le Duc avoit esté tué, peu s'en fallut que toute l'Armée ne se débandast.

Le Duc se voyant au moment de sa perte, accourut promptement à son aisle gauche, suivi d'un grand nombre de Seigneurs, & ostant son casque, se fit voir aux fuyards, criant de toute sa force, qu'il venoit périr avec eux. Il les arresta, & tandis qu'ils se rallioient, il fondit avec sa Troupe, le sabre à la main, sur les Anglois, qui furent poussez à leur tour. Ceux qui s'estoient abandonnez à la poursuite, furent coupez & taillez en piéces, & l'on ne fit quartier à aucun. Les choses furent ainsi rétablies de ce costé-là, tandis qu'ailleurs on combattoit avec une opiniastreté extrême, sans qu'on reculast ni de part ni d'autre.

Dans l'Armée de Normandie, chaque Nation avoit son poste particulier, & combattoit chacune sous son enseigne. Les Bretons qui avoient repris cœur, les François d'en-deçà de la Loire, ausquels seuls on donnoit encore alors proprement le nom de François, ceux d'au-delà, qu'on nommoit encore Aquitains, les Manceaux, les Normands, enfoncérent en divers endroits la Tortuë Angloise, mais il leur en cousta beaucoup. L'Histoire nomme singuliérement en cette occasion Robert fils de Roger Comte de Beaumont, & neveu de Hugues Comte de Mante, comme ayant fait en cette attaque des prodiges de valeur.

Le Duc cependant desespérant de forcer entierement l'Armée Angloise dans son poste, & voyant que ses gens souffroient beaucoup par le desavantage du terrain, eut recours au stratagême. Il envoya ordre aux Généraux d'ar-

d'arrester leurs Troupes, de se battre en retraite, & de se débander mesme en quelques endroits.

Ce mouvement estoit délicat & dangereux, mais nécessaire. Les Anglois donnérent dans le piége, & plusieurs bataillons s'estant détachez, & serrant de près les François & les Normands, commencérent à s'engager dans la Plaine. Dès que le Duc les eut à son avantage, il fit marcher une grande partie de sa Cavalerie, qui les envelopa, & les tailla en piéces.

Il est couronné à Londres par l'Archevêque d'York.

Il fit retourner ses Troupes à la charge, & ayant attiré une seconde fois les Anglois de leurs hauteurs avec le mesme succès, la consternation se répandit parmi eux, ils ne purent soûtenir un troisiéme effort, & tout se mit en fuite. Le Duc dans ce combat eut trois chevaux tuez sous luy. Pour ce qui est de Haralde, il fit dans cette action tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand Capitaine & d'un brave Soldat, jusqu'à ce qu'il fust tué avec deux de ses freres, & quantité de Seigneurs qu'il avoit autour de luy. Il y eut encore bien des Anglois tuez dans la fuite; quelques-uns se ralliérent & se défendirent dans des défilez, & il en coûta pour les forcer; mais enfin la victoire fut si complete, qu'en peu de temps tout plia en Angleterre. La Garnison de Douvre, malgré la force de la Place, se rendit sans résistance. Cantorberi suivit son exemple. Londres fit mine de vouloir se défendre; mais dès que le Duc parut avec son Armée, elle se soumit. Quelque temps après il y fut couronné Roy d'Angleterre par l'Archevêque d'York. Il fut néanmoins un assez long-temps avant que d'y voir sa domination bien affermie. Quelques révoltes de ses nouveaux Sujets, la jalousie du Roy d'Ecosse & du Roy de Dannemarc l'occupérent plusieurs années; mais il vint à bout de tout par son courage & par sa prudence.

An. 1066.

Ce fut à cette occasion, & sous ce Régne, aussi-bien que sous les suivans, que plusieurs Familles illustres de Normandie s'établirent en Angleterre; les noms de quelques-unes de ces Familles subsistent encore aujourd'huy en-deçà & au-delà de la mer. De-là vient aussi, qu'en cette Province il y a encore moins qu'ailleurs de ces très-anciennes Maisons, qui puissent montrer leur origine par des Titres au-dessus du onziéme siécle, où cet évenement arriva, & mesme au-dessus du douziéme & du treiziéme; plusieurs Chefs de Famille ayant péri dans cette guerre, & dans celles qui suivirent, d'autres ayant quitté leur patrie pour s'aller établir au-delà de la mer, où le Prince leur donnoit des Gouvernemens & des Terres. Il en usoit ainsi par une très-sage politique: car par le moyen de ces anciens Sujets qu'il rendoit puissans, il s'asseûroit de la fidélité des nouveaux.

Cette conqueste si considérable & faite en si peu de temps, ne plaisoit pas trop au Roy de France, qui estoit moins touché de l'honneur d'avoir un Roy pour Vassal, que de ce qu'il devoit craindre d'un Vassal devenu Roy. Dès ce temps-là, on voit dans l'Histoire les François de concert avec les Ecossois, exciter des troubles en Angleterre, ces deux Nations concevant dès-lors qu'il estoit de leur intérest de prendre des précautions contre un Etat, dont la puissance leur devenoit redoutable; & c'est cet intérest commun, qui les lia depuis si étroitement, & par tant de Traitez de Ligue offensive & défen-

Sigebertus.

défensive contre les Rois d'Angleterre. Une entreprise qu'Eustache Comte de Boulogne fit peu de temps après sur le Chasteau de Douvre, fut faite apparemment de concert avec les Rois de France, d'Ecosse & de Dannemarc; mais elle ne réüssit pas. Guillelm. Gemetic. L. 7. c. 39.

Mort de Baudoüin V. Comte de Flandre.

Tandis que le nouveau Roy d'Angleterre estoit occupé à s'asseûrer la possession de ses conquestes, la France fit une grande perte par la mort de Baudoüin V. Comte de Flandre, & Regent du Royaume, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence, d'application & de desintéressement. Le Roy estoit alors en sa quinziéme année, & il commença à gouverner, quoi qu'il n'eust pas encore atteint l'âge requis en ce temps-là pour la majorité: Car je ne vois pas qu'on eust nommé un autre Regent après la mort du Comte de Flandre. Cette mort causa bien-tost une guerre en Flandre entre les fils de Baudoüin, où le Roy se crut obligé de prendre part. An. 1067. Histor. Franc. Fragment.

Baudoüin avoit deux fils, sçavoir Baudoüin VI. du nom, & Robert. Il n'y avoit point de Principauté en Europe, où l'on observast alors plus exactement que dans le Comté de Flandre, la coûtume de ne point partager l'Etat entre les freres après la mort du Prince. C'estoit l'aîné qui succédoit, mais moins par le droit d'aînesse, que par la volonté du pere. Lambert. Schafnab. de Reb. Germanic.

Baudoüin avoit depuis long-temps désigné son fils aîné de mesme nom que luy pour son successeur; & il avoit fait jurer Robert son cadet sur les Reliques des Saints, qu'il ne prétendroit jamais rien sur le Comté de Flandre; mais si-tost qu'il fut en âge de porter les armes, il luy offrit une Flote bien équipée, & des Soldats, pour aller chercher fortune, & conquérir quelque païs, en quel lieu du monde il voudroit.

Il semble que dans ce siécle on avoit pris l'idée des expéditions aventureuses des Héros Troyens chassez de leur païs par les Grecs, & qui se répandirent de tous costez, pour y donner naissance à des Royaumes. Les Normands commencérent, non seulement en s'établissant en Normandie, & puis en Angleterre, mais encore en Italie, où quelques heureux Aventuriers d'entre eux trouvérent moyen de faire des Etats, & où leur puissance, dans le temps dont je parle, s'estoit renduë formidable, sur tout à l'Empereur Grec. Nous verrons bien-tost naistre de la mesme maniére des Principautez dans la Palestine & dans la Syrie.

Le Comte de Flandre anima son fils Robert par de si beaux exemples, & comme les François de delà la Loire avoient déja fait quelques expéditions en Espagne contre les Sarazins, il luy proposa de tourner ses armes de ce costé-là, & de tenter la conqueste de quelqu'un des Royaumes Maritimes, que ces Infidéles y possédoient.

Aventures de Robert son cadet. Ibid.

Ce jeune Prince plein d'ambition & de courage, donna dans ce dessein, & il n'eut pas de peine à trouver des Compagnons de sa fortune. Le Comté de Flandre s'estoit tellement peuplé, qu'à peine le païs pouvoit suffire à la nourriture de tant d'Habitans. Il monta donc sur la Flote, que le Comte son pere fournit abondamment de vivres, d'argent, & de toutes les choses nécessaires pour une grande entreprise, & s'en alla débarquer en Galice, dans l'espérance d'enlever ce Royaume aux Sarazins.

Il commença par y faire de grands ravages & un gros butin; mais il ne put se saisir d'aucune Place, & les Sarazins estant accourus de toutes parts, tombérent sur luy avec de si nombreuses Troupes, qu'ils le défirent après un sanglant combat. Il y fit paroistre beaucoup de bravoure; mais obligé de céder au nombre, il se retira à ses Vaisseaux, après avoir perdu la plus grande partie de ses Soldats, & revint en Flandre en très-mauvais équipage.

Le Comte son pere l'y reçut fort desagréablement, & luy reprocha sa lâcheté, son peu de conduite, & le deshonneur qu'il faisoit à son Sang. Robert dans le desespoir où son malheur l'avoit jetté, le pria de luy équiper une nouvelle Flote. Il l'obtint, & se remit en mer; mais il n'estoit pas fort loin des côtes de Flandre, lorsqu'une horrible tempeste s'éleva, & fit périr la plus grande partie de ses Vaisseaux.

N'osant retourner à la Cour de son pere, il prit l'habit de Pelerin de Jérusalem, se mit en chemin pour Constantinople, où quantité de Gentilhommes Normands avec grand nombre de Soldats de la mesme Nation, estoient à la solde de l'Empereur Constantin Ducas contre les Sarasins, & d'autres Peuples barbares. Ces Gentilhommes Normands avoient invité plusieurs fois Robert à les venir joindre, & à les seconder dans la résolution qu'ils avoient prise entre eux, de se saisir de toute la Grece. Mais l'Empereur ayant eu le vent de cette conspiration, estoit sur ses gardes, faisoit saisir tous les Pelerins François, & avoit mis des Corps-de-Gardes à tous les passages des riviéres, avec ordre d'arrester nommément Robert, qu'il sçavoit que les Normands avoient appellé, pour le mettre à leur teste. Il en fut averti, & retourna sur ses pas.

Estant de retour en Flandre, il quitta absolument le dessein d'aller desormais courir les mers; mais il prit celuy de s'établir à quelque prix que ce fust dans le voisinage de son païs.

Ibid. Florent Comte de Frise avoit esté tué quelques années auparavant. La Frise, selon l'Auteur contemporain, dont je suis l'Histoire, estoit alors Frontiére du Comté de Flandre, c'est-à-dire, qu'elle comprenoit encore comme autrefois, la Zélande, la Hollande, & les environs d'Anvers. La Comtesse Gertrude de Saxe, veuve du Comte Florent, gouvernoit ce païs en qualité de Régente & de Tutrice de son fils Thiéri, encore fort jeune. Ce fut là la conqueste que Robert résolut de tenter dans cette conjoncture de minorité.

Il épouse la Comtesse de Frise. Il rassembla les débris des Armées qu'il avoit perduës, & entra dans la Frise. Il en fut repoussé deux fois avec grande perte; mais la Comtesse, ou par la crainte de succomber enfin à de si rudes attaques, ou par l'estime de la valeur de Robert, luy offrit de l'épouser. Il ne délibéra pas sur une offre si avantageuse, & par ce moyen il se vit établi, comme il l'avoit prétendu, & reconnu Comte de Frise, après avoir long-temps lutté contre sa mauvaise fortune, qu'il surmonta par son courage & par sa constance. On luy donna depuis le nom de Robert le Frison.

Durant cette guerre, Baudoüin V. Comte de Flandre, pere de Robert, estoit mort. Baudoüin VI. luy avoit succédé, & soit par antipathie pour *Ibid.* son frere, soit pour se défaire d'un voisin tel que luy, soit par ambition, & pour

pour s'emparer de la Frise, il résolut de luy faire la guerre. Robert alla au devant de luy avec son Armée : mais avant que d'en venir aux mains, il le conjura de luy accorder la paix, l'asseûrant qu'il désiroit vivre toûjours en bonne intelligence avec luy. Le Comte de Flandre ne voulut rien écoûter ; ainsi l'on en vint au combat, où il fut défait & tué dans le temps qu'il faisoit tous ses efforts pour arrester la fuite de ses gens. An. 1070.

L'occasion estoit trop belle pour la manquer. Robert à la teste de son Armée victorieuse, entra en Flandre, & dans la consternation où l'avoit mise la défaite de l'Armée & la mort du Prince, il s'en empara sans beaucoup de peine. *Il s'empare de la Flandre après la mort de son frere. Ibid.*

Baudoüin VI. avoit laissé deux fils, dont l'aîné, qui pouvoit avoir douze ou treize ans, se nommoit Arnoul, & l'autre Baudoüin. Richilde leur mere Comtesse de Haynaut, voyant son fils aîné dépoüillé de ses Etats, eut recours au Roy de France, par le conseil d'Anselme de Mailli & de Dreux de Coucy, qui gouvernoient alors son Comté sous ses ordres, & elle le conjura de ne pas abandonner son Vassal, petit-fils de celuy, qui durant sa minorité avoit gouverné la France avec tant de fidélité & de sagesse. Le Roy prit sa défense d'autant plus volontiers, que Baudoüin avant que d'aller à la guerre où il fut tué, luy avoit recommandé ses enfans, & l'avoit prié de leur servir de pere, en cas que luy-mesme leur manquast. Il reçut à Paris avec beaucoup de bonté Richilde & ses deux fils, & ce Prince qui avoit alors dix-huit à dix-neuf ans, ne fut pas fasché de trouver cette occasion de se signaler. Il assembla une nombreuse Armée, & marcha sans tarder en Flandre, ne doutant pas qu'il ne dust accabler Robert. Mais il avoit affaire à un homme, à qui la bonne & la mauvaise fortune avoient appris à ne pas s'étonner si aisément. Malbranc. T. 2. L. 8. cap. 60. *Ibid.* Malmesb. L. 3.

Robert cependant affecta de paroistre craindre un si puissant ennemi. Il évita le combat en plusieurs rencontres, ne se défendant que par l'avantage du terrain, & en se retranchant toûjours. Cette conduite ne fit qu'enfler le courage du jeune Roy, qui n'usant pas de toutes les précautions que la prudence militaire prescrit, se laissa surprendre auprès de Cassel, où toute son Armée fut taillée en piéces, & le jeune Comte de Flandre y fut tué. Quelques-uns ont écrit que Robert dans ce combat avoit esté pris par les François, & la Comtesse Richilde par les Frisons ; qu'ils furent échangez l'un contre l'autre, & que cette guerre dura encore long-temps. Mais ces particularitez trop considérables pour avoir esté omises, ne sont point rapportées par l'Auteur contemporain, qui paroist d'ailleurs bien instruit, judicieux & nullement partial. *Il taille en piéces l'Armée du Roi Philippe.* An. 1071. Sigebertus. Lambert. Schafnab.

Cette défaite fit abandonner au Roy la protection de la Comtesse & de Baudoüin son fils, qui par la mort de son aîné, devenoit l'héritier légitime du Comté de Flandre. Richilde ayant perdu cette ressource, s'alla jetter avec son fils entre les bras de Henri IV. Empereur & Roy d'Allemagne, à qui elle offrit de céder la Ville de Mons en faveur de l'Evêque de Liége, au cas qu'on voulust luy accorder une Armée, pour rétablir son fils dans le Comté de Flandre. L'offre fut acceptée, & l'Empereur commanda à Godefroy

le Bossu Duc de la basse Lorraine, & à l'Evêque de Liége de déclarer la guerre au Comte de Flandre.

Ils eurent un grand avantage dans la Frise, où ils se jettérent d'abord; mais estant venus pour attaquer la Flandre, ils trouvérent Robert non seulement bien préparé à les recevoir; mais encore soûtenu par le Roy de France, avec qui il avoit traité durant que Richilde alloit demander du secours à l'Empereur.

Le Roi épousa Berthe fille de Florent Comte de Frise.

An. 1071. Ibid.

Cette Ligue de Robert avec le Roy leur ôta toute espérance de réüssir. Richilde & Baudoüin furent abandonnez. L'Evêque de Liége avoit traité de la Ville de Mons avec le Duc de la basse Lorraine, à qui il l'avoit cédée. Celuy-ci la rendit au jeune Baudoüin; mais à condition qu'il la tiendroit de luy en Fief, & comme un Arriere-Fief de l'Empire. Robert demeura en possession de la Flandre, & Richilde & Baudoüin furent obligez de se contenter du Comté de Haynaut, qu'on leur laissa. Quelque temps après, le Roy épousa Berthe, fille de la Comtesse Gertrude & de Florent Comte de Frise, & belle-fille de Robert, laquelle fut ensuite l'occasion de bien des broüilleries.

An. 1073. Mort du Pape Alexandre II.

L'an 1073. le Pape Alexandre II. mourut. Il avoit porté bien haut l'autorité Pontificale, & jusqu'à citer l'Empereur Henri IV. accusé à son Tribunal du crime de Simonie, par quelques Seigneurs & quelques Evêques Saxons, qui s'estoient révoltez contre luy, en faveur d'Othon Duc de Baviére, qu'il avoit dépoüillé de son Duché. La mort d'Alexandre arresta les suites de ces procédures; mais celuy qui fut mis en sa place poussa les choses encore bien plus loin; & pendant plus de douze ans que son Pontificat dura, il fit de bien plus hautes & de bien plus extraordinaires entreprises.

Gregoire VII. est mis en sa place. Son caractére.

Ce Pape fut Gregoire VII. connu avant son Pontificat sous le nom de Hildebrand, homme de très-basse naissance, & de petite taille, mais d'un génie bien au-dessus du commun, d'un esprit vif, actif, entreprenant, d'une intrépidité à l'épreuve des plus grands périls, & d'une fermeté infléxible. Il entreprit sans ménagement de réformer les grands desordres qui régnoient alors dans tous les Etats du Christianisme; mais il le fit d'une maniére, qui causa de grands maux: & voulant anéantir l'autorité des Souverains, il les révolta contre la sienne, & les fit penser à se précautionner contre celle de ses successeurs.

Sa conduite violente envers les Souverains.

Ce fut principalement contre l'Empereur Henri, que les grands éclats se firent. Il le cita à comparoistre devant luy; il l'excommunia, & l'obligea à luy venir demander miséricorde en posture de Pénitent. Il l'excommunia une seconde fois, & le déposa. Il excommunia aussi Nicéphore Empereur de Constantinople. Il en fit autant à Robert Guischard Duc de la Poüille. Il ôta à Boleslas la qualité de Roy de Pologne, & à la Pologne mesme le titre de Royaume. Il dégrada grand nombre d'Evêques. Peu s'en fallut, qu'il ne traitast le Roy Philippe, comme il avoit traité Henri; & il l'auroit fait, s'il n'eust pas appréhendé de multiplier ses ennemis. De tout cela suivirent mille révoltes, des guerres sanglantes, la désolation de l'Italie & de l'Allemagne. La conduite de ce Pape, envisagée par divers endroits, en a fait dire

aux

aux uns beaucoup de bien, & aux autres beaucoup de mal. La pluſpart de ces grands démeſlez n'appartiennent pas à mon Hiſtoire; je ne toucheray que ceux qui eurent du rapport à la France.

Gregoire ne fut pas pluſtoſt ſur le Trône de S. Pierre, qu'envifageant les étranges déréglemens qui régnoient dans l'Egliſe, en Allemagne, en Italie, en France, en Eſpagne, il prit la réſolution d'y apporter remède quoy qu'il en puſt arriver. La Simonie eſtoit par tout un vice établi, dont on ne ſe cachoit plus. Les Princes ſans ſcrupule & ſans honte, vendoient ſouvent les Evêchez & les Abbayes à leurs Sujets. Les mariages inceſtueux défendus par l'Egliſe en de certains degrez de parenté, & ils l'étoient alors juſqu'au ſeptiéme degré, eſtoient devenus très-communs. Les Preſtres ſe marioient publiquement en Allemagne: On ne vit jamais une telle corruption, & c'eſtoient-là ſans doute des objets dignes du zéle d'un Pape tel que Gregoire, s'il eût ſçu le faire agir avec plus de modération. D'ailleurs l'Eſpagne encore occupée en grande partie par les Sarrazins, les progrez des Infidéles dans l'Aſie, preſts à s'emparer de tout l'Empire d'Orient, eſtoient en meſme-temps pour luy des ſujets d'inquiétude, & une matiére proportionnée à ſes grandes vûës.

Il regarda l'établiſſement de l'autorité & de la puiſſance abſoluë du S. Siége dans l'Egliſe, & ſur tous les Souverains, comme le moyen général, & le ſeul efficace pour mettre en exécution ce qu'il méditoit ſur tout cela. C'eſt où il viſa d'abord & toûjours, & à quoy il fit céder tout le reſte. Dans ce deſſein il s'appliqua principalement à rendre les Evêques dépendans de Rome, & à diminuer leur dépendance des Princes. Ses prédeceſſeurs avoient déja beaucoup gagné ſur ce point-là, & le gouvernement Hiérarchique à cet égard eſtoit alors tout différent de celuy, que l'Hiſtoire nous repréſente ſous nos Rois de la premiere Race. Sur cet article auſſi bien que ſur celuy des Souverains, on luy attribuë les maximes ſuivantes, qui ſont marquées dans un écrit inſéré parmi ſes Lettres, ſous le nom de *Dictatus Papæ*; & je croy, ſuppoſé qu'elles ſoient de luy, qu'on y a mis ce titre, parce qu'il les dictoit à ſes Légats, lorſqu'il les envoyoit dans les divers Royaumes Chreſtiens, & aux Cours des Princes. Voicy les plus remarquables.

Ses maximes.

Lib. 2. Ep. Greg. Epiſt. 55.

Que le Pape ſeul peut dépoſer & rétablir les Evêques.

Qu'il le peut faire ſans aſſembler le Concile.

Qu'il eſt permis au Pape ſeul de faire de nouvelles loix ſelon la néceſſité des temps. De faire de nouveaux Diocéſes, de changer les Chapitres de Chanoines en Abbayes, de démembrer les Evêchez trop riches, & d'en unir pluſieurs qui n'avoient pas un aſſez gros revenu.

Qu'il peut obliger les Evêques à changer leurs Evêchez, quand certaines conjonctures le demandent.

Que la Sentence qu'il aura portée, doit eſtre reçûë de tous ſans examen, & que luy ſeul a droit d'examiner les Sentences de tout autre Juge.

Qu'il n'y a que luy qui ait droit de porter les marques de la dignité Impériale.

Qu'il a le droit de dépoſer les Empereurs.

Ccc 2 Qu'il

Qu'il peut absoudre du serment de fidélité les Sujets d'un mauvais Prince.

Que le Pontife Romain, dès-là qu'il a esté canoniquement ordonné, doit estre regardé comme Saint, en vertu des mérites de Saint Pierre.

On voit dans ces maximes le plan du gouvernement de ce Pape, soit par rapport aux Evêques, soit par rapport aux Souverains, & il le suivit, tout peu conforme qu'il estoit à la conduite des Papes des neuf premiers siécles de l'Eglise, & à celle que la pluspart de ses successeurs ont tenuë depuis.

De quelle maniére il les reduit en pratique.

Pour reduire ces maximes en pratique à l'égard des Souverains, voicy comme il s'y prit.

Il profita de certains engagemens que quelques Princes avoient pris autrefois par dévotion, en se dévoüant eux & leurs Etats au service de l'Eglise Romaine. Ils avoient eux-mesmes imposé sur leurs Sujets une taxe annuelle, au profit du Pape, on l'appelloit le denier de S. Pierre. Cette taxe avoit l'air d'une espéce de tribut, qu'on n'osoit plus refuser sans s'exposer aux censures de Rome; titre que Gregoire sçut bien faire valoir à l'égard de l'Espagne, & de quelques autres Etats. L'envie que plusieurs Princes avoient de faire, ou de conserver quelque nouvelle conqueste, les faisoit avoir recours au Pape, à qui, pour éviter les foudres de l'Eglise, ou pour les attirer sur la teste de leurs Concurrens, ils se résolvoient à faire hommage de leurs Etats.

Epist. 7. Greg. VII.

C'est ainsi que Robert Guischard se fit feudataire de Gregoire pour la Poüille, la Calabre & la Sicile, & luy fit, comme à son Souverain, le serment de fidélité que l'on voit parmi les Lettres de ce Pape, avec la formule d'investiture, que Gregoire luy donna de ces trois Etats, comme un Souverain à son Vassal: & c'est là l'origine de la dépendance que le Royaume de Naples a du S. Siége.

L. 8. post primam Epist.

Les mariages de quelques Princes contractez avec leurs parentes contre les regles de l'Eglise, leurs mauvais déportemens, leur conduite scandaleuse, leur attirérent la peine de l'excommunication, à laquelle on joignit la menace de la déposition & de la dispense de l'obéïssance que leurs Sujets leur devoient. Il se trouvoit toûjours dans les Etats des esprits remuans & ambitieux, prests à se faire les Ministres de l'exécution de ces Sentences; ce qui contraignoit ces Souverains de recourir à la miséricorde du Pape, de subir son jugement, de reconnoistre son autorité sur leur Couronne. C'est à quoy Henry Roy de Germanie se trouva réduit plus d'une fois, & c'est ce qui fit parvenir Gregoire à ce point où il tendoit, & que selon ses idées il regardoit comme nécessaire pour travailler efficacement à la réformation des grands abus qui s'estoient introduits dans l'Eglise.

Il prétend que l'Espagne appartient en propriété au S. Siége.

Quelque temps après son élévation sur la Chaire Pontificale, il fit dire à quelques Seigneurs François, que l'Espagne appartenoit en propriété au S. Siége, & que s'ils vouloient armer pour enlever aux Sarrazins ce qu'ils y tenoient encore, il le leur donneroit, à condition de l'hommage, & d'une redevance annuelle. Il y avoit alors un Seigneur, riche, puissant, & grand homme de guerre, nommé Ebole Comte de Rouci, qui accepta ses offres

aux

aux conditions qu'il proposoit, & résolut d'aller avec ses Vassaux & les Troupes de quelques autres Seigneurs ses amis, attaquer les Sarrasins.

Le Pape sur l'avis que luy en donna ce Comte, écrivit aux Rois Chrestiens d'Espagne, une Lettre qui commence par ces paroles : „ Je croy que vous „ n'ignorez pas que depuis plusieurs siécles, S. Pierre est le propriétaire du „ Royaume d'Espagne, que quoyque ce païs-là ait esté envahi par les Infidéles depuis long-temps, on ne peut luy en disputer la propriété avec justice, & qu'il appartient au S. Siége Apostolique &c.". Il leur déclare ensuite qu'il a cédé au Comte de Rouci tout ce qu'il en pourra enlever aux Sarrasins, à condition de le tenir de l'Eglise Romaine ; qu'il leur défend d'entreprendre aucune conqueste sur ces Infidéles, sinon aux mesmes conditions ; qu'il leur envoye pour ce sujet le Cardinal Hugues avec plein pouvoir de traiter avec eux sur cet article ; & que s'ils en usent autrement, il agira contre eux par les censures, & par l'interdit. Le détail de ce que firent les François dans cette expédition, n'est point venu jusqu'à nous. Elle n'eut pas apparemment de grandes suites, non plus que quelques autres qu'ils y avoient faites déja auparavant. L. 1. Epist. 7.

Non seulement le Roy laissoit faire à ses Vassaux sur cela tout ce qu'ils jugeoient à propos ; mais on voit encore que sous son Régne, Gregoire poussa son autorité sur les Evêques aussi loin qu'il voulut, les déposant, les contraignant sous peine d'excommunication d'assister aux Conciles que ses Légats convoquoient en France, les obligeant de venir à Rome rendre compte de leur conduite, entrant dans tous les différens Ecclesiastiques, & décidant de tout souverainement, tandis que ce jeune Prince tout occupé de ses plaisirs, ne se mettoit pas fort en peine d'entrer dans les discussions qu'on a faites depuis, pour la conservation des libertez de l'Eglise Gallicane. *Il pousse fort loin son autorité sur les Evêques de France.*

Cette indolence du Roy rendit en peu de temps tous les Evêques, tous les Ecclésiastiques & tous les Religieux tellement dépendants du S. Siége, & si absolument soumis à ses ordres, que dans la suite il n'eust pas esté trop seûr pour ce Prince de se mêler contre la volonté du Pape, d'aucune affaire qui eût eu le moindre rapport à l'Eglise.

En effet Philippe ayant conféré quelques Evêchez d'une maniére où il paroissoit de la simonie, s'estant saisi de quelques Terres qu'on prétendoit appartenir à une Eglise, & ayant fait enlever dans une Foire, je ne sçay par quelle raison, l'argent de quelques Marchands Italiens, & d'autres Nations, le Pape l'entreprit, & usa des moyens les plus forts, pour faire soulever le Royaume contre luy. Il écrivit à Manassés Archevêque de Reims, à Roderic Evêque de Châlons sur Marne, & puis à tout le Corps des Evêques de France en des termes, qui sans doute ne seroient pas approuvez mesme à Rome dans le temps où nous sommes. Le Roy y est traité de Loup ravissant, de Tyran indigne du nom de Roy, d'homme tout couvert de pechez & de crimes. Il écrivit outre cela à Guillaume Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, pour l'exhorter à s'unir avec d'autres Seigneurs François, & à représenter au Roy sa mauvaise conduite. Il ordonnoit aux Evêques, en cas qu'il ne voulust pas changer de vie, de luy refuser & leur Communion, & *Il tâche de faire soulever le Royaume contre le Roi.* L. 2. Epist. 32. Epist. 35. L. 2. Epist. 5.

 l'obéis-

l'obéïssance, & de mettre tout le Royaume en interdit, les asseûrant que si ces voyes ne réüssissoient pas, il le déclareroit indigne de la Couronne, & déchu de tous les droits qu'il y avoit.

Il souleve l'Allemagne contre l'Empereur Henri, & le depose.

Par bonheur pour le Roy, le Pape ainsi que je l'ay dit, avoit alors de grosses affaires avec Henry Roy d'Allemagne pour des interests encore plus pressans, & qui le regardoient plus immédiatement. Sans cela il seroit peut-estre venu à bout de faire à son égard ce qu'il fit contre Henry, contre lequel il souleva toute l'Allemagne, & qu'il déposa.

Quoique Philippe fût asseûrément un Prince fort déreglé, il fut neanmoins loüable pour la modération qu'il garda en des conjonctures si délicates, malgré un procédé aussi étrange que celuy de Gregoire à son égard. Car lorsque Henry eut formé un Schisme dans l'Eglise, & fait créer un Anti-Pape, qui fut Guibert Archevêque de Ravenne, sous le nom de Clement III. Philippe ne voulut jamais se rendre aux pressantes sollicitations qui luy furent faites par ce Prince de reconnoistre Clement, & de renoncer à la Communion du veritable Pape.

Guillaume Duc de Normandie, & devenu Roy d'Angleterre, estoit celuy que Gregoire ménageoit le plus, soit qu'il y eût moins de désordres dans les Eglises de ses Etats, soit que luy-mesme ménageast plus ce Pape, de peur d'en estre traversé dans sa nouvelle domination, où tout ne fut pas si tost parfaitement tranquille. Mais le soin de son nouvel Etat ne l'empescha pas de penser à s'agrandir du costé de la France.

Le Roi d'Angleterre châtie les Manceaux, & assiége Dol.

Malmesb. L. 3.

Ce Prince actif estoit toûjours en mouvement, passant tantost de Normandie en Angleterre pour y arrester les révoltes, & tantost d'Angleterre en Normandie, pour veiller sur les démarches de ses voisins & de ses Vassaux. Les Manceaux quoyque domptez plusieurs fois se révolterent de nouveau. Guillaume accourut avec une Armée d'Anglois, & les chastia sévérement. Fouque Comte d'Anjou, & Hoël Duc de Bretagne qui avoient soutenu les Rebelles du Maine, estoient sur le point d'estre attaquez à leur tour; mais un Légat du Pape qui se trouva alors en France, se fit Médiateur de la paix, à quoy le Roy d'Angleterre ne se rendit pas fort difficile, sur l'avis de quelques nouvelles révoltes au delà la Mer, qui demandoient sa présence; mais il ne les eut pas plustost appaisées qu'il repassa en Normandie, & envoya ordre au Duc de Bretagne de luy venir rendre hommage, comme ses prédécesseurs l'avoient rendu aux premiers Ducs de Normandie. Le Duc de Bretagne le refusa. Aussi-tost Guillaume se mit en devoir de l'y contraindre, & assiégea Dol.

Orderic. Vital. L. 4.

Le Duc de Bretagne eut recours au Roy de France, ne doutant pas qu'il ne fust très-disposé à empescher l'agrandissement du Roy d'Angleterre, & qu'il ne vist volontiers la Bretagne devenir de nouveau un Fief immédiat de la Couronne, d'arriére-Fief qu'elle estoit depuis que Charles le Simple l'eût cédée malgré luy à Rollon premier Duc de Normandie.

Il léve le siége.

Ibid.

Il ne se trompa pas. Le Roy vint avec de nombreuses Troupes au secours des assiégez, dont la vigoureuse résistance avoit beaucoup diminué l'Armée du Roy d'Angleterre. Ce Prince n'estant pas en estat de soutenir l'effort de

celle

celle des François, leva le siége; il fut chargé dans sa retraite, & perdit beaucoup de monde, avec tout son bagage, dont la perte montoit à quinze mille livres sterlin, qui estoit alors une très-grosse somme. Il se fit ensuite un Traité de Paix entre les deux Rois. Malmesb. L. 3. Huntind. L. 7.

Ceux qui croyoient pénétrer le plus avant dans les mystéres de l'Etat, soupçonnoient Robert fils aîné du Roy d'Angleterre, d'estre l'Auteur secret de la derniére révolte des Manceaux & de quelques Seigneurs de Normandie qui se joignirent à eux : ils prétendoient que c'estoit luy qui faisoit sous main agir le Duc de Bretagne, le Comte d'Anjou, & le Roy de France, & qu'il remüoit tous ces ressorts, pour obliger le Roy son pere à partager avec luy le gouvernement de ses Etats, à luy céder le Comté du Maine, & le Duché de Normandie, & à se contenter du Royaume d'Angleterre, où il s'excitoit tous les jours de nouveaux troubles, dès qu'on le voyoit au delà de la mer. Ce qui est certain, c'est que les Historiens contemporains marquent en général les liaisons secrettes, que Philippe avoit avec ce jeune Prince avide de gloire s'il en fut jamais, plein d'ambition, impérieux, hardi, infiniment adroit dans le maniment des armes, malgré sa grosse & petite taille, qui luy fit donner le nom de Gambaron, ou de Courtes-Bottes, parce qu'il avoit les jambes extrêmement courtes; son plus grand plaisir estoit de commander une Armée, en quoy il excella plus qu'aucun Prince de son temps. An. 1076. *Robert son fils aîné a des liaisons secrettes avec le Roi de France.* Orderic. L. 4. *Ibid.*

Lorsque les Manceaux se soumirent à Guillaume avant sa conqueste d'Angleterre, une des conditions qu'ils demandérent, estoit que ce Comté fust donné à Robert, & j'ay remarqué qu'immédiatement avant cette expédition, Guillaume estoit convenu avec Philippe, que le Duché de Normandie reviendroit aussi à ce jeune Prince; mais il entendoit que ce ne seroit qu'après sa mort, & au cas qu'il luy arrivast d'estre tué dans la guerre d'Angleterre. Roger. Hoveden.

Robert, qui dès-lors avoit reçu les hommages des Barons de Normandie, ne pouvoit s'accommoder de ce délay; & un jour il s'expliqua nettement à son pere sur ce sujet, le priant de luy tenir la parole qu'il avoit donnée au Roy de France & aux Seigneurs du Maine. Il n'en reçut point d'autre réponse, sinon que sa coutume n'estoit pas de se dépoüiller avant que de vouloir se coucher. Fragm. de Guillelm. Conquest.

Le Roy d'Angleterre avoit deux autres fils cadets de Robert, beaucoup plus soumis à ses ordres, & bien plus complaisans que luy. L'un estoit Guillaume, surnommé le Roux, à cause de la couleur de ses cheveux, ou de celle de son visage. L'autre s'appelloit Henry. La jalousie qu'ils avoient contre leur aîné, dont ils sçavoient que l'ambition alloit jusqu'à vouloir les exclure entiérement de la succession de leur pere, les tenoit très-unis entre eux, & cette union donnoit de l'ombrage à Robert. Une bagatelle le broüilla avec eux, & pensa rallumer la guerre entre le Roy d'Angleterre, & le Roy de France. Malmesb. L. 4.

Les deux jeunes Princes estant un jour venus voir leur frere aîné au Château de l'Aigle en Normandie, où le Roy leur pere estoit aussi, se mirent à joüer aux Dez, & ensuite à badiner, & à folastrer ensemble. Robert estoit *Il se revolte contre son pere.* Orderic. L. 4.

dans

dans la cour du Chasteau, sous la fenestre de la chambre où ils se divertissoient. Ils jettérent sur luy de l'eau, apparemment par jeu, & sans intention de l'offenser. Robert prit d'abord la chose en riant ; mais Alberic de Grente-mesnil, frere ou parent de Hugues de Grente-mesnil, à qui le Roy venoit d'ôter les Gouvernemens qu'il luy avoit donnez en Angleterre, & quelques autres mécontens qui se trouvérent là avec Robert, l'animérent, & luy firent regarder la chose comme une insulte. Il s'emporta furieusement, & mettant l'épée à la main, monta avec eux à la chambre où estoient ses freres. Le Roy ayant entendu le bruit, sortit de son appartement & empescha le désordre. Mais Robert partit dès la nuit suivante avec toute sa suite, & s'en alla à Roüen, où il voulut s'emparer du Chasteau, qu'on appelle encore aujourd'huy la vieille Tour. Roger d'Yvry, Grand Echanson de Normandie, Commandant du Chasteau, s'estant douté de quelque chose, se tint sur ses gardes, & repoussa ceux qui s'y présentérent pour se saisir des portes. Le Roy d'Angletetre averti par le Commandant, vint promptement à Roüen, fit prendre & punir quelques-uns des Conjurez, & le reste s'enfuit avec Robert. Ce Prince commença à faire des courses dans la Haute Normandie, & à assembler des Troupes, qu'il augmentoit de jour en jour de celles que le Roy de France luy envoyoit sous main, & pour l'entretien desquelles sa mere la Reine Mathilde qui l'aimoit plus que ses autres enfans, luy fournissoit de l'argent en secret.

Valsingam hypodigma Neustriæ an. 1077.

Ibid. Malmesb. L. 3.

Comme il se vit poursuivi, il pria Philippe de luy donner quelque Place de retraite, & ce Prince luy donna Gerberoy en Beauvoisis. Guillaume vint l'y attaquer, & dans une sortie que fit Robert, il rencontra par malheur le Roy son pere, contre lequel, sans le connoistre, il courut la lance à la main, le blessa au bras, & le renversa de dessus son cheval ; mais l'ayant reconnu à sa voix, il sauta aussi-tost à terre, se jetta à ses pieds, le fit monter sur son propre cheval, & le laissa retourner à son Camp. Il y eut dans cette occasion bien des gens tuez du costé du Roy d'Angleterre, & Guillaume le Roux son second fils y fut aussi blessé. Le Roy nonobstant cette action généreuse de Robert, ne put modérer sa colére, & en se retirant, luy donna sa malédiction. Ensuite il leva le siége.

Il le blesse dans un combat sans le connoître. Rogerius Hoveden. L. 1. Valsingam. Malmesb.

An. 1079.

Ce desavantage du Roy d'Angleterre pensa avoir de fascheuses suites. Il se fit à cette occasion de grands mouvemens en Bretagne, en Anjou, dans le Maine, en Normandie mesme, chacun prenant parti, les uns pour le fils, les autres pour le pere. Néanmoins par l'entremise de plusieurs Seigneurs, tant de Normandie que d'Angleterre, & à la priére du Roy & de la Reine de France, à qui la bienséance, plustost que le désir de voir finir cette division entre le pere & le fils, fit faire cette démarche, le Roy d'Angleterre consentit à recevoir Robert en grace. Mais cette réconciliation dura peu : & ce jeune Prince pour de nouveaux mécontentemens, ou sous de nouveaux prétextes, se retira encore de la Cour.

Il se reconcilie avec lui, & se retire encore de la Cour. Orderic. L. 5.

An. 1081.

L'indocilité de Robert, & les partisans qu'il avoit en Normandie, dans le Maine & dans l'Anjou, suspendoient le dessein que le Roy d'Angleterre avoit de se venger du Roy de France, à qui il attribuoit les fréquentes révoltes de son

son fils. Il appréhendoit une guerre civile en Normandie, qui pouvoit en faire naistre une autre en Angleterre : & il se fust trouvé fort embarrassé, s'il avoit eu avec cela toutes les forces de la France sur les bras. Mais enfin l'an 1087. les animositez entre les deux Rois éclatérent. Robert en fut encore l'occasion. Il se révolta de nouveau, & trouva retraite sur les Terres de France ; on luy fournit des Troupes, avec lesquelles il porta le ravage en Normandie, & une raillerie que fit le Roy de France du Roy d'Angleterre, acheva d'aigrir ce Prince. Il estoit malade depuis quelque temps, & gardoit le lit. Le Roy dit en plaisantant avec ses Courtisans, que ce gros homme-là estoit long-temps en couche, sans qu'il cessast d'estre gros. Un Roy ne sçauroit estre trop réservé dans ses paroles. Un bon mot fait rire ceux qui l'entendent, & produit quelquefois des effets qui en font pleurer une infinité d'autres.

An. 1087. Malmesb. L. 3. Guillelm. Gemetic. L. 7. cap. 44. Malmesb. L. 3.

Cette plaisanterie ne méritoit que d'estre méprisée ; mais Guillaume naturellement colére, & irrité des nouveaux secours que Philippe donnoit à son fils contre luy, dit quand on la luy rapporta : Je releveray bien-tost, & j'iray présenter tant de luminaires au Roy de France, qu'il se repentira de ce qu'il a dit. Il faisoit allusion à la coûtume des femmes, qui relevant de leurs couches, vont présenter un cierge dans l'Eglise, & aux incendies qu'il prétendoit faire sur les Terres de France.

Le Roi d'Angleterre prend la Ville de Mantes.

Il ne tint que trop exactement sa parole ; car il vint mettre le siége devant la Ville de Mantes, & après avoir tout ravagé aux environs, il la prit, & la mit en cendre, sans épargner mesme les Eglises.

Il meurt.

L'effet de sa vengeance fut en partie la cause de sa mort ; car s'estant trop approché de l'incendie, qu'il contemploit avec plaisir, il se sentit fort incommodé de la chaleur du feu ; & au sortir de-là, ayant poussé son cheval pour sauter un fossé, & ne s'estant pas tenu assez ferme, le pommeau de la selle luy donna contre l'estomach si rudement, qu'il le blessa. Ce coup luy causa un abcès dans le corps, dont il mourut à Roüen, où il s'estoit fait transporter aussi-tost.

Math. Paris. L. 2. an. 1087.

Il partage ses Etats entre ses trois fils.

Ce fut véritablement un grand Prince & le Héros de son temps, de qui la France auroit eu tout à craindre, sans les révoltes continuelles d'Angleterre, qui l'occupérent presque toûjours, & sans l'embarras que luy causa l'esprit inquiet & indomptable de son fils aîné. Il partagea ses Etats avant sa mort entre ses trois fils, & Robert, nonobstant sa révolte, ne fut point exclus de la succession. Il eut le Duché de Normandie, & tout ce que son pere avoit possédé en-deçà de la mer. L'Angleterre fut donnée à Guillaume. Henri outre une assez grosse somme d'argent qu'on luy donna, fut mis en possession des biens & des Terres de la Reine Mathilde sa mere, morte quelque temps avant son mari.

Guillelm. Malmesb. L. 3.

Ces trois Princes n'estoient pas d'humeur à demeurer long-temps en paix. Robert par le droit d'aînesse prétendoit au Royaume d'Angleterre, & les choses estoient tellement disposées, que s'il eust usé de diligence, il s'en fust rendu maistre. Mais il se laissa prévenir par Guillaume, qui vint ensuite l'attaquer en Normandie, & luy enleva plusieurs Places. Robert eut recours au

Guillelm. Gemetic. L. 8. c. 4.

Malmesb. L. 4. an. 1090.

Roy de France, qui après avoir esté quelque temps simple spectateur de cette guerre, vint à son secours, & puis gagné par l'argent de Guillaume, l'abandonna. La Normandie fut assez long-temps le Théatre de la guerre, jusqu'à ce que quelques Seigneurs des deux partis se firent les médiateurs. La paix se fit à Caën, fort desavantageusement pour Robert; car Guillaume garda par ce Traité les Places dont il s'estoit emparé, & entre autres Fécamp & Eu. Henri se remit aussi en possession du Cotentin, que Robert luy avoit d'abord donné en Fief, & qu'il luy avoit osté depuis. Les Manceaux se révoltérent pareillement, & se donnérent à Helie Seigneur de la Fléche; mais Robert les dompta.

An. 1091.

Ces divisions entre les fils de Guillaume le Conquérant, contribuoient au repos de la France, à laquelle leur union pouvoit estre très-redoutable; & le Régne de Philippe auroit esté fort tranquille, si une malheureuse passion n'eust troublé la tranquillité. La chose éclata dans toute l'Europe avec beaucoup de scandale, & fut pour luy la source d'une longue suite d'inquiétudes & de chagrins.

Philippe se dégoûte de Berthe sa femme.

Chronic. MSS. de S. Denis.

Il avoit déja eu trois enfans de la Reine Berthe sa femme, fille de Florent Comte de Frise; sçavoir, Louïs-Thibaud, qui fut son successeur, & connu dans l'Histoire sous le nom de Louïs le Gros; une fille nommée Constance, & un autre fils nommé Henri, qui mourut jeune. Il se dégoûta de cette Princesse, & pensa à la répudier. Ces divorces estoient encore fort fréquens parmi les Princes & les Seigneurs, tant en France qu'en Allemagne & en Italie; mais il falloit au Roy un prétexte pour celuy qu'il méditoit.

Les Papes depuis long-temps avoient esté très-sévéres sur l'article des degrez de parenté pour les mariages, & en avoient cassé un grand nombre, comme nuls, parce qu'ils avoient esté contractez entre personnes parentes au-dessous du septiéme degré. Souvent en contractant ces mariages, l'intérest ou l'inclination empeschoient qu'on ne s'arrestast à une discussion si exacte de ces degrez de parenté; mais quand les maris estoient las de leurs femmes, c'estoit alors qu'on la faisoit, & le divorce suivoit; le libertinage se couvrant ainsi de l'autorité des régles de l'Eglise.

Ce fut à cet expédient que Philippe eut recours, & au défaut de véritables titres, il fit faire de fausses Génealogies, par lesquelles il taschoit de prouver sa prétenduë parenté avec la Reine.

Il demande en mariage Emme fille du Comte Roger.

Malaterra, L. 4. Hist. Rob. Guischardi.

Comptant là-dessus, il envoya des Ambassadeurs en Sicile au Comte Roger, frere de Robert Guischard Duc de Calabre, de la Poüille & de Sicile, pour luy demander sa fille Emma en mariage. Le Comte supposant véritable la nullité du mariage du Roy avec la Reine Berthe, se tint fort honoré de cette alliance, & fit partir sa fille avec un équipage digne du rang où elle alloit estre élevée, & luy donna une très-grosse somme d'argent.

Il n'est pas vray-semblable, comme on l'écrit communément sur la foy du Moine de Sicile, Auteur de l'Histoire de Robert Guischard, que le Roy eust fait venir en France cette Princesse sans dessein de l'épouser; mais seulement pour s'emparer de son argent & de ses joyaux. Ce sont des idées & des bruits populaires, que des Ecrivains peu circonspects reçoivent trop aisément dans

dans leurs Histoires. La véritable raison pourquoy Philippe ne l'épousa pas, fut que durant cette Ambassade, & le temps qu'il fallut pour amener en France cette Princesse, il se laissa emporter à d'autres amours, qui empeschérent ce mariage. En voici l'occasion.

Fouques Comte d'Anjou, surnommé Rechin, avoit eu deux femmes, l'une après l'autre, qui vivoient encore, & avec qui il avoit fait divorce, sous le prétexte ordinaire de parenté. Toutes deux s'appelloient Ermengarde. La premiere estoit fille de Lancelin Seigneur de Baugenci, & la seconde fille d'Archambaut de Bourbon III. du nom. Il épousa en troisiémes nôces Bertrade, fille de Simon de Monfort, (cette Maison est illustre dans nostre Histoire,) & petite-fille d'Amauri de Montfort, qui tirant son nom d'une petite Ville à neuf ou dix lieuës de Paris, luy a aussi laissé le sien; car on appelle cette Ville Monfort-l'Amauri. Orderic. L. 8. p. 681.

Bertrade estoit d'une beauté rare, & le Comte d'Anjou en fut si charmé, que malgré les premiers refus, il ne cessa point de la demander. Il l'obtint enfin par l'entremise de Robert Duc de Normandie, qui avoit alors besoin de luy contre les Manceaux révoltez, & qui pour faire condescendre à ce mariage Guillaume Comte d'Evreux, tuteur & oncle de Bertrade, luy céda plusieurs Chasteaux, sur lesquels la Maison de ce Comte avoit des prétentions.

Le Comte d'Anjou estoit fort vieux, & Bertrade toute jeune. Elle avoit avec cela beaucoup d'esprit & d'ambition. Elle ne fut pas quatre ans avec le Comte, que chagrine de se voir ainsi sacrifiée à des interests d'Etat & de Famille, elle ne put plus le souffrir. De plus l'exemple des deux Ermengardes luy faisoit appréhender le caprice de son mari, & qu'avec le temps, il ne luy prist aussi envie de la répudier.

Il répudie la Reine Berthe.

Sur ces entrefaites, arriva le divorce de Philippe avec la Reine Berthe, qui fut reléguée à Montreüil. Bertrade sur l'avis qu'elle en eut, compta assez sur la réputation de sa beauté, pour croire que le Roy penseroit peut-estre à l'épouser, si on luy en parloit, & qu'on luy en facilitast les moyens.

Elle luy envoya en secret un homme affidé, pour luy en faire la proposition, & elle ne fut pas trompée dans son espérance. Le Roy ne balança pas, & luy fit dire qu'il la verroit bientost, pour convenir avec elle des mesures qu'ils auroient à prendre sur une affaire si délicate. *Ibid.* p. 999.

Il fait un voiage à Tours pour voir Bertrade femme du Comte d'Anjou.

En effet, le Roy, sous je ne sçay quel prétexte, fit un voyage à Tours, où le Comte d'Anjou, qui ne se défioit de rien, le reçut parfaitement bien. La vûë de Bertrade agit encore plus sur son cœur que sa réputation: & dans des visites, qui paroissoient de pure civilité, ils concertérent ensemble leur dessein. Ils arrestérent donc qu'incontinent après le départ du Roy, elle s'échaperoit, pour gagner un rendez-vous qu'il luy marqua.

La veille de la Pentecoste assistant à l'Office dans l'Eglise de Saint Jean, tandis que l'on faisoit la bénédiction des Fonts, on les vit s'entretenir, comme s'ils avoient parlé de choses indifférentes, & c'estoit ce lieu & ce moment qu'ils avoient choisi pour se jurer une fidélité éternelle en présence des Autels, & faire en quelque façon, Dieu mesme garant du crime qu'ils complotoient.

Bertrade quitte son mari & va trouver le Roi à Orleans. Le Roy ne fut pas long-temps sans prendre congé du Comte d'Anjou, & peu de jours après la Comtesse partit la nuit, accompagnée seulement de quelques confidens, & gagna Meun, où le Roy avoit laissé une escorte de Cavalerie, qui la conduisit jusqu'à Orleans, où il l'attendoit.

An. 1092. Une aventure comme celle-là ne pouvoit pas manquer de faire un grand éclat, eu égard au rang & à la dignité des parties intéressées dans une telle affaire, & on prévoyoit bien que le Pape ne manqueroit pas de s'en mesler. Gregoire VII. estoit mort. Victor III. luy avoit succédé, & n'avoit tenu le S. Siége que quelques mois. C'estoit Urbain II. qui estoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre.

Bertrade commença par justifier sa conduite, disant qu'on l'avoit engagée toute jeune qu'elle estoit, dans un mariage criminel; que le Comte d'Anjou ayant encore ses deux femmes vivantes, elle n'avoit pu soûtenir plus longtemps les remords de sa conscience en continuant avec scandale dans un adultere public; que le Roy faisant voir que son mariage avec la Reine Berthe estoit nul, ils estoient tous deux libres, & que rien ne pouvoit les empêcher de se marier ensemble.

Le Roi tâche de faire consentir les Prélats de son Royaume à son mariage avec Bertrade. Le Roy de son costé faisoit tout son possible, pour engager les Prélats de France à prendre sa cause en main, & pour les disposer à consentir à son nouveau mariage. Ce fut dans cet intervalle que la fille du Comte Roger arriva de Sicile à S. Gilles, Ville dépendante de Raymond IV. Comte de Toulouse, dit communément Raymond de S. Gilles. C'estoit en ce lieu-là mesme que le Roy, selon que les Ambassadeurs François l'avoient promis au Comte Roger, devoit venir recevoir sa nouvelle épouse. Mais ceux qui l'amenoient furent bien surpris, lorsque le Comte de Toulouse leur apprit ce qui se passoit en France, & sur ce qu'il leur en dit, ils virent si peu d'apparence de réüssir à faire changer de résolution au Roy, qu'ils se rembarquérent, & retournérent en Sicile. Emma fut depuis mariée à un Seigneur qui portoit le titre de Comte de Clermont *, destinée beaucoup moins glorieuse pour elle, mais exemte de crime, & apparemment plus tranquille & plus heureuse: car combien de chagrins Bertrade n'eut-elle point à essuyer, non point à l'occasion de la dissolution de son mariage avec le Comte d'Anjou, qu'il semble qu'on compta pour rien dans la suite de cette affaire, tant il en fut peu parlé, & tant il estoit décrié dans le monde par la maniére dont il avoit traité ses deux autres femmes. Mais le point principal où l'on s'arresta toûjours, fut le divorce du Roy avec la Reine, contre lequel tous les esprits furent révoltez.

Vita Rob. Guischard. loc. cit.

Il écrit à Yves Evêque de Chartres. Toute l'application du Roy, comme j'ay dit, estoit à gagner les Prélats de son Royaume. Le fameux Yves Evêque de Chartres estoit celuy dont l'autorité pouvoit le plus ébranler les autres, parce que c'estoit le plus sçavant, & un des plus saints Prélats du Royaume. C'est pourquoy le Roy n'omit rien, pour se le rendre favorable. Il luy écrivit, pour le prier d'assister à la cérémonie

Yvo Carnot. Epist. 13.

* M. Baluze dans son Histoire de la Maison d'Auvergne T. 1. p. 55. conjecture fort vraysemblablement que ce fut un Comte de Clermont en Sicile, & non pas un Comte de Clermont en Auvergne.

nie de son mariage, l'asseûrant que le Pape pleinement informé de tout, y avoit consenti, & que la plusparT des Evêques de France y donnoient les mains.

L'Evêque fort embarrassé de cette invitation, répondit au Roy que ni le consentement du Pape, ni celuy des Evêques de France, ne luy avoient point esté notifiez; qu'au reste l'honneur de faire la cérémonie du mariage appartenoit de droit à l'Archevêque de Reims, suivant l'ancienne coûtume, confirmée par l'autorité du S. Siége, & que les Suffragans de l'Archevêché de Reims par le mesme droit, devoient estre les assistans de l'Archevêque; qu'ainsi il le supplioit de ne point luy faire cet honneur au préjudice de ceux à qui il appartenoit. En mesme temps il fit sçavoir à l'Archevêque ce qu'il avoit écrit au Roy, & le pria de luy mander si ce qu'on luy écrivoit du consentement du Pape & des Evêques estoit vray, de luy dire sincérement & selon Dieu, sa pensée, sur une affaire de cette conséquence; que pour luy il estoit résolu de perdre plustost son Evêché, que de rien faire contre sa conscience, & qui pust scandaliser l'Eglise. Il envoya des copies de la réponse qu'il faisoit au Roy, non seulement à l'Archevêque de Reims, mais encore à tous les Evêques qui devoient estre invitez à la cérémonie du mariage, les exhortant fortement à ne rien faire en cette occasion d'indigne de leur caractére, & à parler au Roy aussi franchement qu'il estoit résolu de le faire luy-mesme. *Réponse de cet Evêque.*

Comme le Roy le pressa encore par une autre Lettre, il luy répondit nettement qu'il ne pouvoit se résoudre à ce qu'il luy demandoit, avant qu'on eust examiné dans une Assemblée générale des Evêques de France, si le divorce qu'il avoit fait avec la Reine estoit légitime; que Paris où il l'appelloit, n'estoit pas un lieu où les suffrages des Evêques dûssent estre libres; qu'il iroit en tout autre lieu, où l'affaire pourroit estre examinée avec une liberté entiere; & que là il parleroit & agiroit selon que luy dicteroit sa conscience. Epist. 15.

Le Roy à qui sa passion ne permettoit pas d'écoûter les remontrances du saint Prélat, & qui voyoit que sur un tel exemple plusieurs autres Evêques répondoient avec une égale fermeté, voulut tenter, si en l'intimidant, il ne l'ébranleroit point. Il luy envoya ordre, comme à son Vassal, de venir à la Cour, pour y rendre compte de sa conduite, contre laquelle il avoit, disoit-il, reçu de grandes plaintes; & en mesme temps il luy osta la qualité de *Fidéle* *, & abandonna toutes ses Terres & tous ses biens au pillage. L'Evêque, quoique réduit par là à la derniere extrémité, tint toûjours ferme, & écrivit au Roy, que quand il sçauroit le nom de ses accusateurs, & les crimes dont ils le chargeoient, il comparoistroit hardiment soit à la Cour, si les choses estoient de la compétence du Tribunal séculier, soit devant les Evêques, si c'estoit en matiere Ecclésiastique. Epist. 22. * *Me diffiduciavit.*

Philippe n'osa pas pousser plus loin les choses, & sur ce que la plusparT des Evêques de son Royaume, où éludoient sous divers prétextes, ou luy refusoient ouvertement de faire la cérémonie de son mariage, il se contenta de l'Evêque de Senlis, & de deux autres qui n'estoient point de son Royaume, sçavoir de l'Archevêque de Roüen, & d'Eudes Evêque de Bayeux, frere uterin du défunt Roy d'Angleterre Guillaume le Conquérant. Ces trois Pré- *Le Roi épouse Bertrade.* Malmesb.

 lats.

Orderic. L. 8. p. 699.

lats firent donc la cérémonie du mariage, & Eudes eut pour sa récompense les revenus de quelques Eglises de la Ville de Mante.

Jusques-là les Peuples estoient demeurez en suspens & dans la soûmission. Mais si-tost que la nouvelle du mariage fait solemnellement se fust répanduë dans les Provinces, on commença à murmurer par-tout, & quantité de Seigneurs coururent aux armes en faveur de la Reine Berthe; d'autres prirent le parti de la nouvelle Reine, & on estoit en danger de voir une guerre civile en France. Mais Bertrade, femme infiniment adroite, fit tant par ses caresses & par ses promesses auprès des principaux Chefs du parti contraire au sien, qu'elle les adoucit & les gagna.

On fit une nouvelle tentative auprès de l'Evêque de Chartres, & quelques-uns des amis qu'il avoit à la Cour, s'offrirent à faire sa paix avec le Roy, pourvu seulement qu'il se tust, & qu'il dissimulast; mais ils n'en eurent point d'autre réponse, sinon qu'il attendroit encore quelque temps, pour voir si le Roy rentreroit en luy-mesme; qu'il avoit vu une Lettre circulaire du Pape à tous les Evêques de France, par laquelle il les autorisoit à casser le nouveau mariage du Roy, & à contraindre ce Prince par les voyes Canoniques à se séparer de Bertrade; que jusqu'alors il avoit empesché que ces Lettres ne devinssent publiques, de peur de causer des troubles dans le Royaume; mais qu'il estoit résolu, aussi-bien que les autres Evêques, à faire son devoir; qu'on en donnast avis au Roy, & qu'il souhaitoit de sçavoir au plustost sa réponse, & s'il estoit en résolution de lever le scandale qu'il causoit à toute l'Eglise.

Epist. 23.

Il pense à la faire couronner.

Cependant le Roy après son mariage pensa à faire couronner Bertrade. Cette cérémonie ne se faisoit jamais, qu'en présence des Seigneurs & de la pluspart des Evêques de France. Il ne se rebuta point, & espérant toûjours de gagner l'Evêque de Chartres, s'il pouvoit luy parler luy-mesme, il luy écrivit pour luy donner un nouvel ordre de le venir trouver avec les Milices de son Evêché, sous prétexte d'une entrevûë qu'il devoit avoir avec le Roy d'Angleterre & le Duc de Normandie. En ces sortes d'occasions les Princes marchoient d'ordinaire avec des Troupes, & les Vassaux de la Couronne estoient obligez de l'y accompagner, quand il les appelloit, & d'y amener leurs propres Vassaux avec les hommes armez, que chaque Fief devoit fournir de la mesme maniére, que si on eust esté à la guerre. L'Evêque répondit à la Lettre du Roy par celle-ci.

„ J'ay reçu la Lettre de vostre Excellence, par laquelle vous m'ordonnez „ de vous venir trouver à Pontoise ou à Chaumont, au jour que vous me „ marquez, pour aller de-là à la Conférence que vous devez avoir avec le „ Roy d'Angleterre, & avec le Comte de Normandie. J'ay plusieurs raisons „ & fort importantes, qui m'empeschent de m'y rendre. La premiere est, „ que le Pape vous défend par l'autorité Apostolique, d'avoir commerce „ avec celle que vous appellez vostre épouse. La seconde est, que le Pape „ vous ayant demandé seûreté pour un Concile qu'il vouloit faire tenir sur ce „ sujet, vous avez défendu aux Evêques de s'assembler. De plus c'est que le „ Pape vous déclare excommunié, si vous demeurez davantage avec cette „ femme; qu'il nous a défendu à tous de la couronner, tout le monde disant

„ hau-

„ hautement par-tout, que vostre mariage est nul. Ainsi le respect que j'ay „ pour vous m'empesche de paroître en vostre présence : car si j'allois à la „ Cour, je serois obligé de vous dire de bouche, & de déclarer en présence „ de tout le monde ce que je vous dis encore ici en secret dans une Lettre. „ Or je suis résolu d'épargner la réputation de vostre Majesté, & de ne don„ ner aucune atteinte à vostre autorité ; & jusqu'à tant que je sois absolument „ obligé de parler, je dissimuleray & je me tairay. Outre ces raisons qui „ m'empeschent de me rendre auprès de vostre Personne, j'en ay encore une „ autre : c'est que presque tous les Vassaux de mon Eglise sont ou absens, ou „ excommuniez, pour avoir violé les Canons, qui les obligent, sous peine „ d'excommunication, à ne point exercer de violences les uns contre les au„ tres pendant certains jours de la semaine ; je ne puis les réconcilier à l'Eglise „ sans qu'ils fassent satisfaction, ni les conduire à l'Armée, tandis qu'ils de„ meurent excommuniez. Enfin vostre Sérénité sçait bien qu'il n'y a point „ pour moy de seûreté à la Cour ; que j'y ay pour ennemi un sexe, auquel „ on ne doit pas se trop fier quand mesme on l'a pour ami. J'attens avec pa„ tience que Dieu vous éclaire, qu'il ferme vos oreilles à la voix du serpent, „ & qu'il les ouvre aux remontrances salutaires que vos véritables serviteurs „ vous font. C'est là l'objet de mes désirs, & à quoy tendent toutes les prie„ res que je fais tous les jours à Dieu ; je le prie de vous conserver.

Cette Lettre ostoit toute espérance au Roy de fléchir l'Evêque. Bertrade employoit toutes sortes de moyens pour surprendre ce Prélat, & le faire enlever ; mais il se tenoit sur ses gardes. Ainsi le Roy prit le parti d'agir auprès du Pape, pour empescher que l'excommunication dont on le menaçoit, ne fust publiée. *Epist. 51.*

Il envoie des Ambassadeurs au Pape Urbain II.

J'ay raconté auparavant comment Henri IV. Roy d'Allemagne, du vivant du Pape Gregoire VII. avoit fait un Antipape sous le nom de Clement III. Il l'avoit toûjours soûtenu depuis & continuoit de l'opposer à Urbain II. Philippe, malgré les chagrins que luy causa le Pape Gregoire VII. estoit demeuré dans l'obéissance de l'Eglise, & n'avoit jamais voulu reconnoistre l'Antipape, nonobstant les sollicitations pressantes de Henri. Il envoya donc au Pape des Ambassadeurs, dont il estoit bien seûr, & par l'attachement qu'ils avoient pour luy, & par leur habileté à conduire une négociation. L'Histoire ne les nomme point. Ils avoient ordre, après avoir tenté toutes les autres voyes, de déclarer au Pape, que s'il s'obstinoit à refuser le consentement qu'on luy demandoit pour le mariage dont il s'agissoit, il alloit voir la France se précipiter dans le Schisme ; que le Roy estoit résolu, si on ne luy accordoit pas ce qu'il demandoit, de se soustraire avec tout son Royaume à son obédience, & de se soûmettre comme avoit fait le Roy d'Allemagne, à celle de Clement. Voilà les extrémitez où les Princes s'abandonnent, quand ils se sont une fois malheureusement livrez à une passion. *Epist. 46.*

L'Evêque de Chartres fut averti du sujet de cette Ambassade, & du détail des instructions des Ambassadeurs. Il prévint le Pape, & l'instruisit de tout ; il le conjura de ne point céder aux menaces, & de soûtenir fortement la cause de Dieu : de ne point s'étonner s'il apprennoit que quelques Evêques fussent *Ibid.*

ſent ébranlez, l'aſſeûrant qu'il y auroit toûjours de vrais adorateurs, qui ne fléchiroient point le genoüil devant Baal. Il l'avertit de bien meſurer toutes les réponſes qu'il feroit aux Ambaſſadeurs; qu'on attendoit ces réponſes avec impatience à la Cour; que les Archevêques de Reims, de Sens & de Tours, avoient ordre de convoquer tous leurs Suffragans à Troyes, pour délibérer ſur ce ſujet; qu'eſtant auſſi appellé au Concile de Troyes, il délibéroit s'il iroit, dans l'appréhenſion qu'on n'y priſt des réſolutions qu'il ne pourroit pas ſuivre; & il le prioit de luy donner conſeil ſur ce qu'il avoit à faire en cette conjonĉture.

Le Pape ainſi prévenu, & d'ailleurs incapable de mollir dans une affaire de cette nature, répondit aux Ambaſſadeurs, que quoy qu'il duſt arriver, il ne pouvoit conſentir au mariage du Roy, juſqu'à tant qu'on euſt examiné, ſi le divorce qu'il avoit fait avec la Reine Berthe, eſtoit légitime, & que c'étoit par là qu'il falloit commencer.

Il aſſemble un Concile à Reims. Concil. Remenſe. Tom. X. Concil.

Sur cette réponſe, le Concile s'aſſembla, non pas à Troyes, mais à Reims, parce que l'Archevêque de cette Ville-là eſtant malade de la goute, n'eſtoit pas en état de ſe tranſporter juſqu'à Troyes. Le Roy pria Richer Archevêque de Sens de préſider au Concile, tandis que l'Archevêque de Reims ſeroit hors d'état de le faire, à cauſe de ſa maladie. Yves de Chartres n'y allá pas, & ce qu'il avoit prédit au Pape, arriva. Les Evêques du Concile y parurent entierement gagnez par le Roy. On ne voit pas à la vérité qu'ils y euſſent prononcé ſur la validité de ſon mariage; mais ils y entreprirent l'Evêque de Chartres, d'une maniére qui montroit bien, qu'ils ſecondoient parfaitement les intentions du Prince.

Yves de Chartres y eſt cité. Ibid. Epiſt. 35.

Sur le refus qu'il avoit fait de venir au Concile, ils l'y citérent juridiquement, pour y répondre aux accuſations qu'on y faiſoit contre luy, de parjure & de crime de Leze-Majeſté. Il répondit à cette citation, qu'il ne les reconnoiſſoit point pour ſes Juges; premierement, parce que pluſieurs des Prélats qui le citoient, n'eſtoient point de la meſme Metropole que luy, & que dès-là, ſans une Commiſſion particuliére du Pape, ils n'avoient nul droit de le citer; & en ſecond lieu, parce que le Concile ſe tenoit hors de ſa Province; qu'il en appelloit au S. Siége, preſt à répondre en tel lieu, en tel temps, & devant tels Juges qu'il luy aſſigneroit. Il ajoûta que de ce qu'il en uſoit ainſi, ce n'eſtoit pas qu'il ſe ſentiſt coupable; mais c'eſtoit qu'il ne vouloit ni rien faire ni rien ſouffrir, qui fuſt contre ce que preſcrivoient les Canons. De plus, que quand il auroit voulu ſe ſoûmettre au jugement où l'on le citoit, on luy avoit rendu la choſe impoſſible, vu que le Roy luy avoit refuſé le ſauf-conduit qu'il demandoit. Enfin qu'il n'avoit jamais fait de parjure, ni offenſé la Majeſté Royale. Que ce n'eſtoit pas luy qui avoit manqué de fidélité au Roy, mais eux-meſmes, en le flatant dans ſon deſordre, d'où ils l'auroient déja retiré, s'ils euſſent continué d'agir avec la fermeté qu'ils avoient d'abord fait paroiſtre. Que pour luy, de quelque maniére que le Roy le traitaſt, il ne ſe départiroit jamais de ſon devoir, luy en duſt-il couter ſon Evêché, ſa liberté & la vie.

An. 1094. Il y avoit déja deux ans que cette affaire duroit; car ce Concile ne ſe tint qu'en

qu'en l'an 1094. Mais comme le Pape, suivant les avis de l'Evêque de Chartres, prévoyoit bien que les Evêques François n'agiroient pas selon ses intentions, il avoit envoyé ordre à Hugues Archevêque de Lion, de tenir un Concile à Autûn, & d'y présider non seulement comme Archevêque de Lion, mais encore comme son Légat. Le choix de la Ville d'Autun pour tenir le Concile, montre qu'Eudes I. Duc de Bourgogne, à qui elle appartenoit, n'estoit pas favorable au Roy.

Le Pape en fait tenir un à Autun.

Concil. Eduense. Tom. X. Concil.

Il y eut trente-deux Evêques à ce Concile, quoy qu'on n'y voye que les noms de l'Archevêque de Lion, de Rodolfe ou Radulfe Archevêque de Tours, & de Hoel Evêque du Mans. On y renouvella les excommunications contre Henri Roy d'Allemagne, & contre l'Antipape Guibert, & enfin on y excommunia aussi Philippe luy-mesme, sur ce que sa femme légitime estant encore vivante, il en avoit épousé une autre. Ce Concile se tint le seiziéme jour d'Octobre, c'est-à-dire, près d'un mois après celuy de Reims.

Où on excommunie le Roi Philippe.

La mort de la Reine Berthe, qui arriva cette mesme année-là, pouvoit faciliter le dénoüement de cette malheureuse Scene : la conduite mesme du Roy, après qu'il eut esté frappé d'excommunication, sembloit devoir adoucir le Pape ; car non seulement il n'exécuta pas les menaces qu'il avoit faites, de suivre le parti de l'Antipape ; mais encore depuis ce temps-là, selon le témoignage d'un ancien Historien, quoy qu'il fust toûjours attaché à son péché, il ne voulut jamais paroistre en public avec les ornemens de la dignité Royale, & ne fit, tandis qu'il demeura excommunié, aucune des cérémonies, ni aucune des Festes, où il eust esté obligé de les prendre. Il souffrit que dans toutes les Villes, & dans tous les lieux où il se trouvoit, on cessast de célébrer publiquement l'Office divin. Il se faisoit cependant toûjours dire la Messe en particulier par son Chapelain, mais avec la dispense & la permission des Evêques du lieu. Néanmoins, soit que le Pape ne crust pas que l'obstacle fust levé du costé de Bertrade, & qu'il regardast son mariage avec le Comte d'Anjou comme légitime, ou du moins qu'il n'eust pas d'asseûrance du contraire ; soit qu'il ne voulust pas que Philippe tirast avantage de son desordre, jugeant que sa condescendance en cette occasion, pourroit avoir de dangereuses conséquences pour les autres Princes, par l'espérance de l'impunité ; soit enfin qu'il comptast assez sur la modération de Philippe, & sur l'attachement des François au S. Siége, pour n'en pouvoir rien appréhender de fascheux, soit par toutes ces raisons ensemble ; il ne voulut point se relascher, & convoqua un Concile à Plaisance en Lombardie, pour y traiter de cette affaire, & de plusieurs autres qui concernoient les interests de l'Eglise.

Il en convoque un autre à Plaisance.

Chronic. S. Petri vivi.

Orderic. Vitalis, p. 699.

Ce Concile se tint en Caresme. Il s'y trouva un grand nombre de Prélats d'Italie, d'Allemagne, de Bourgogne, de France, & le Pape y présida. Philippe luy avoit promis d'y venir en personne ; mais il y envoya seulement des Ambassadeurs, pour dire au Concile qu'il s'estoit mis en chemin, à dessein de se rendre à Plaisance, & qu'il y seroit déja arrivé, sans quelques raisons indispensables qui l'avoient retenu dans son Royaume. Le Pape refusa d'abord

An. 1095.

Concil. Placent.

de recevoir ses excuses, mais par l'avis du Concile on suspendit jusqu'à la Pentecoste toutes les procédures qu'on avoit commencées contre ce Prince.

Et quelque temps après un troisiéme à Clermont.

Le Pape qui ne vouloit pas laisser languir cette affaire, vint en France, & y tint à la fin de Novembre de la mesme année, cet autre fameux Concile de Clermont en Auvergne, où tant de choses importantes furent résoluës au sujet de la conqueste de la Terre-Sainte. Je differe à parler de ce grand évenement, pour ne point interrompre le fil de la narration que j'ay commencée touchant le mariage de Philippe.

Philippe est absous de son excommunication au Concile de Nimes.

Tom. X. Concil. Malmesb. L. 4. Ibid. Epist. 20. Urbani. Chronic. Malleac. an. 1096.

On en traita dans le Concile de Clermont, & sur ce que ce Prince parut résolu à ne pas se séparer de Bertrade, il y fut de nouveau excommunié, & on y menaça de la mesme peine tous ceux des François qui luy donneroient le nom de Roy ou de leur Seigneur, qui luy obéïroient, & mesme qui luy parleroient autrement, qu'avec intention de le faire revenir de son égarement. Le Pape ne retourna pas si-tost au-delà des Monts, & passa l'hiver en France. Il y tint, ou y fit tenir divers autres Conciles, & sollicité par Philippe, qui luy donna quelque espérance de sa conversion, il en convoqua un à Arles, lequel néanmoins fut tenu à Nismes, & Philippe s'y rendit. Il promit de se séparer d'avec Bertrade, & sur cette promesse, il fut absous de son excommunication. Mais les liens de la passion, à laquelle ce Prince s'estoit abandonné, estoient trop difficiles à rompre. Quelque temps après, ou de luy-mesme, ou par les sollicitations de Bertrade, il la rappella à la Cour, & contre la parole qu'il avoit donnée de ne point porter la Couronne pendant un certain temps; ce qui faisoit apparemment une partie de sa pénitence; il se la fit remettre sur la teste par Radulfe Archevêque de Tours, & donna à sa recommandation l'Evêché d'Orleans à un jeune homme Archidiacre de cette Eglise, entierement décrié par toute la France par ses mœurs scandaleuses. Il fit ensuite couronner solemnellement Bertrade par Philippe Evêque de Troye, & par Gautier Evêque de Meaux.

An. 1098. Yvo Carnot. Epist. 66. Hugo Flaviniac.

Mort du Pape Urbain II. Il a pour successeur Pascal II.

Le scandale ayant ainsi recommencé, le Pape se préparoit à lancer de nouveau les foudres de l'Eglise contre le Roy & Bertrade; mais il mourut quelques mois après. Il eut pour successeur Pascal II. homme d'une fermeté égale à celle de ses prédécesseurs, & qui fut aussi jaloux qu'aucun d'eux de son autorité Pontificale.

An. 1099.

Le Roy tascha de le gagner, & le peu d'empressement que le Comte d'Anjou faisoit paroistre pour ravoir sa femme, a fait dire à quelques-uns, qu'il avoit alors consenti à la dissolution de son mariage, & permis que Bertrade demeurast à Philippe. Mais le Pape ne voulut rien écouter là-dessus, quoique le Roy s'offrist d'aller à Rome en personne, pour luy donner toute la satisfaction qu'il souhaiteroit de luy.

Epist. 114.

Concile de Poitiers.

An. 1100. Concil. Pictav.

Au contraire il envoya en France les Cardinaux Jean & Benoist, avec la qualité de Légats, qui convoquérent un Concile à Poitiers, pour y examiner de nouveau cette affaire. Les Légats toutefois, avant que de procéder contre ce Prince, allérent le trouver, & firent tout leur possible, pour l'engager à se reconnoistre, & à tenir les paroles qu'il avoit données au défunt Pape, touchant sa séparation d'avec Bertrade. Le Roy ne put s'y résoudre.

Ainsi

Ainsi ils s'en allérent à Poitiers, pour tenir le Concile, en résolution de l'y excommunier de nouveau.

Ils y trouvérent de grands obstacles. La chose s'estoit faite au Concile de Clermont sans aucune résistance, & tout avoit plié sous les ordres du Pape Urbain; mais à Poitiers le Roy avoit un gros parti pour luy. Guillaume VIII. Comte de Poitiers & Duc de Guienne, estoit à la teste de ce parti avec d'autant plus d'ardeur, qu'il appréhendoit pour luy-mesme, ayant alors publiquement une Maistresse qui causoit bien du scandale dans sa Cour, & bien du chagrin à la Duchesse Mahaut de Toulouse sa femme. Enfin plusieurs Evêques parloient hautement contre la dureté avec laquelle on traitoit le Roy, & contre l'autorité absoluë que le Pape s'attribuoit en France. *Hugo Flaviniac.*

Les Légats sans s'étonner, tinrent le Concile dans S. Hilaire de Poitiers, où ils exposérent au long la conduite de Philippe; comment après avoir esté excommunié, & ensuite absous, parce qu'il avoit éloigné Bertrade, il estoit retombé dans ses desordres, & conclurent à une nouvelle excommunication. Le Duc de Guienne s'y opposa, & dit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on excommuniast en sa présence le Roy son Seigneur, & conjura les Légats de ne point luy faire ce chagrin. Beaucoup d'Evêques se joignirent à luy, & demandérent qu'on suspendist au moins cette affaire pour quelque temps. Les Légats répondirent, que le péché estoit public & averé: qu'ils avoient sur cela les ordres du Pape, & qu'ils ne pouvoient se dispenser de les exécuter. Il se fit un grand tumulte; car tout cela se faisoit en présence du Peuple, dont l'Eglise estoit pleine.

Le Duc voyant qu'il ne pouvoit rien gagner, se leva, sortit de l'Eglise en colére, & fut suivi de quelques Evêques, de plusieurs Seigneurs, & d'une partie du Peuple, qui disoit mille injures aux Légats.

Mais rien ne les arresta; & dès que le Duc se fut retiré, ils prononcérent la Sentence d'excommunication contre le Roy. Ce fut alors que le tumulte recommença plus fortement qu'auparavant, jusques-là que quelqu'un de ceux qui estoient en haut dans les Tribunes, prit une pierre, & voulant en fraper un des deux Cardinaux, cassa la teste à un Ecclésiastique, qui estoit proche d'eux. *Le Roi y est excommunié de nouveau.*

A ce coup, les clameurs ayant redoublé, la pluspart des Evêques s'enfuirent; quelques-uns demeurérent, & témoignérent en ostant leurs mitres, qu'ils estoient prests de donner leur teste & leur vie pour la défense de l'Eglise. Bernard premier Abbé de Tiron, & Robert d'Arbrisselle Fondateur de l'Ordre de Fontevraud en firent autant. Cette fermeté étonna le Peuple, qui les laissa sortir sans leur faire d'autre insulte. Le Duc d'Aquitaine eut au moins en partie ce qu'il prétendoit; car on ne parla point de luy faire son procès, & le Concile finit par cette Séance. *Ibid.* *Vita Bernardi Abbatis Tironensis.*

Philippe excommunié se trouvoit en d'étranges embarras; mais il ne pouvoit se résoudre à prendre l'unique voye qu'il avoit d'en sortir, qui estoit de quitter Bertrade. Le point d'honneur joint à la passion, rendoit inutiles tous les conseils que ses bons serviteurs luy donnoient là-dessus, & empeschoient l'effet de toutes les démarches qu'il faisoit auprès du Pape. Une maniére de *Il s'associe Louis son fils.*

Eee 2 dater

dater les Actes publics dont on se servoit en ce temps-là, a fait croire à quelques-uns, qu'en vertu de son excommunication, il avoit cessé de prendre la qualité de Roy, ou que du moins on ne la luy donnoit plus en quelques endroits de la France. Cette date est conçûë en ces termes: *Regnante Christo*, c'est-à-dire, *fait sous le Régne de Jesus-Christ régnant en France*, comme si on avoit voulu marquer par là que Philippe n'y régnoit plus. Mais cette fausse Critique a esté clairement réfutée par de très-habiles gens, qui ont montré que Philippe, mesme avant son divorce avec la Reine Berthe, usoit de cette Formule. Ce qui est certain, c'est que vers ce temps-là, il s'associa Louïs son fils, qui depuis signoit dans les Actes publics, *Louïs par la grace de Dieu désigné Roy des François*, & qui prit bien-tost en main le Gouvernement de l'Etat sous les ordres de son pere.

Besli. Blondel. Mabillon.

Ce jeune Prince empêche le renversement de l'Etat.

Suger Vita Ludovici Grossi.

La politique de Philippe eut autant de part que son inclination au couronnement de son fils. Ses desordres le rendoient odieux & méprisable, & son excommunication estoit un prétexte plausible aux plus puissans de ses Vassaux, de se révolter. Plusieurs y estoient fort portez. Le Royaume commençoit à estre dans une grande confusion: & c'est une juste loüange qu'on donne au jeune Prince, que l'amitié de la pluspart des Seigneurs qu'il avoit gagnez par ses maniéres douces & honnestes, l'autorité qu'il avoit prise sur leur esprit, & la valeur qu'il fit paroistre en diverses occasions, fut ce qui empescha le renversement de l'Etat.

En effet, ce Prince âgé de dix-neuf à vingt ans, mais d'une taille & d'une maturité au-dessus de son âge, sçut remettre ou contenir dans le devoir plusieurs esprits broüillons, que l'excommunication du Roy sembloit autoriser à manquer de respect & de soumission. On ne vit jamais plus d'activité. Il estoit toûjours en Campagne avec un petit Corps d'Armée, tantost aux environs de Paris, tantost en Champagne, tantost au-delà de la Loire. Il se faisoit par autorité arbitre de tous les différens, pour lesquels les Seigneurs particuliers prenoient les armes les uns contre les autres, & les contraignoit, malgré qu'ils en eussent, à s'en tenir à ses décisions, en ravageant les Terres, & rasant les Chasteaux de ceux qui y résistoient. Car, comme remarque l'Abbé Suger, qui dans la suite eut grande part au Gouvernement, la Coûtume ne permettoit pas au Roy d'arrester ces Seigneurs pour les faire obéïr en ces rencontres; mais seulement de les contraindre par la force des armes à se soûmettre.

Suger Vita Ludovici Grossi.

C'est ainsi que Louïs en usa envers Bouchard de Montmorenci, Mathieu de Beaumont, Ebale de Rouci, Thomas de Marle Seigneur de Couci, & quelques autres. En plusieurs de ces occasions il paya de sa personne, d'une maniére qui luy acquit beaucoup de gloire & d'autorité.

Il met en déroute les Troupes de Humbaud.

Ibid.

Humbaud Seigneur de Sainte Severe, Château très-fort sur les confins du Limousin & du Berri, ayant refusé de faire justice à un Seigneur de ses voisins, comme il y avoit esté condamné, le Prince marcha pour l'y contraindre. Humbaud vint au devant de luy avec une petite Armée, composée de ses Vassaux, & se campa derriere un ruisseau, dont il fit retrancher & palissader les bords, & arresta là le Prince pendant plusieurs jours.

Quel-

Quelques Cavaliers du Camp de Humbaud ayant osé passer le ruisseau, comme pour insulter aux Troupes Royales, Louïs monta aussi-tost à cheval, accompagné de peu de gens, piqua vers un des Cavaliers, le tua d'un coup de lance, en fit autant à un second, & poursuivit le reste jusques dans le ruisseau. Il y entra, le passa à la vûë de l'ennemi, & fut suivi par ses Troupes, à qui un tel exemple ne pouvoit pas manquer d'inspirer beaucoup de courage : les palissades furent forcées, & les Troupes de Humbaud mises en déroute. Il assiégea le Chasteau, & fit déclarer aux Gentilhommes qui estoient dedans pour le défendre, qu'il les feroit tous pendre, s'ils osoient résister. Humbaud étonné, demanda pardon, & se soûmit. Mais l'action de Louïs devant le Chasteau de Gournay sur la Marne, fut encore plus glorieuse, parce qu'il eut en cette occasion un plus puissant ennemi en teste.

Il avoit épousé Lucienne, fille de Guy Comte de Rochefort; mais ce mariage avant que d'estre consommé, fut déclaré nul par le Pape Paschal II. au Concile de Troyes, à cause de la parenté. Le Comte de Rochefort chagrin de cette rupture, & de ce que le Roy n'avoit pas tenu plus ferme sur cet article, se dépita & se révolta pour s'en venger. Il engagea dans sa révolte plusieurs Seigneurs, & Thibaud Comte de Champagne. Il fit faire le premier acte d'hostilité par Hugues de Pompone, qui enleva les chevaux de plusieurs Marchands, & les emmena au Chasteau de Gournay.

Louïs indigné de cette audace, assembla promptement quelques Troupes, & vint investir Gournay. Il trouva beaucoup de résistance au passage de la riviére; il le força néanmoins, ayant fait passer ses gens, partie dans des batteaux, partie à la nage. Luy-mesme traversa la riviére à cheval à la teste de sa Cavalerie; ce qui épouventa si fort les ennemis, qu'ils abandonnérent précipitamment le rivage, & se retirérent dans la Place. Il l'attaqua long-temps, & avec toutes sortes de machines, sans pouvoir s'en rendre maistre, parce qu'elle estoit trés-forte par sa situation.

Comme les vivres manquoient aux assiégez, il auroit fallû se rendre; mais Guy de Rochefort leur faisoit espérer un prompt secours du Comte de Champagne, qui parut en effet bien-tost avec son Armée, pour faire lever le siége.

Le Prince ne balança pas, & aprés avoir mis son Camp en seûreté contre les sorties des assiégez, il alla au devant du Comte de Champagne avec quantité de Noblesse, qui l'estoit venu joindre au siége, luy livra la bataille, & le défit à plate-coûture. Ensuite il revint devant la Place, qui se rendit : il la confisqua, & la donna aux Seigneurs de Garlande. *Il défait à plate-coûture le Comte de Champagne.*

Cette vivacité du Prince toûjours en action, luy fit donner dès-lors le surnom de *Batailleur*, parce que dans ces petites guerres il estoit sans cesse aux mains avec les Rebelles, & *batailloit* toûjours volontiers, & pour l'ordinaire avec avantage. On luy donna aussi le surnom de Défenseur de l'Eglise; parce que la pluspart de ces querelles naissoient des usurpations que les Seigneurs faisoient sur les Abbayes & sur les Eglises, ausquelles il les contraignoit de restituer ce qu'ils avoient pris. Nangius.

L'association de Louïs à la Couronne, ses victoires, & l'autorité qu'il pre-

noit dans l'Etat, ne plurent pas à Bertrade. Elle avoit déja eu deux fils de Philippe, dont l'un portoit le nom de son pere, & l'autre s'appelloit Fleuri. Son ambition luy inspira le désir de voir l'aîné de ses deux enfans sur le Trône; & c'en fut assez, pour faire concevoir à cette méchante femme le dessein de perdre Louïs. Voici comme elle s'y prit.

Ordericus. L. 11.

Henri le troisiéme fils de Guillaume le Conquérant, régnoit depuis trois ans en Angleterre, & avoit succédé à son frere Guillaume II. qui fut tué malheureusement à la chasse. Henri estoit un Prince brave, sage, habile, & celuy de tous les fils de Guillaume le Conquérant, qui luy ressembla le plus. Il profita pour s'emparer du Royaume d'Angleterre, de l'absence de Robert Duc de Normandie son aîné, qui estoit alors en Palestine.

Guillelm. Gemetic. L. 8. c. 1.

An. 1103.

Il fait un voyage en Angleterre où il faillit à périr par les artifices de Bertrade.

Louïs, soit par estime, ou par amitié pour Henri, ou par pure curiosité, eut envie d'aller passer quelque temps à la Cour d'Angleterre. Le Roy son pere le luy permit, & l'y fit accompagner par quelques-uns des plus sages Seigneurs du Royaume. Il n'y fut pas long-temps, que le Roy d'Angleterre reçut une Lettre de la Cour de France, par un Courier secret. Cette Lettre estoit de Bertrade, mais cachetée du propre cachet du Roy. Bertrade y prioit Henri de la part du Roy, de faire arrester Louïs, & de le mettre en prison, pour des raisons que l'Histoire ne marque pas; mais que l'esprit malin de Bertrade sçut rendre assez plausibles.

Ordericus. L. 11.

Henri ayant lu la Lettre en fut surpris, & se défia de la main d'où elle partoit. Il assembla son Conseil, & y lut la Lettre. On délibéra sur ce qu'il y avoit à faire. La pluspart, & Henri luy-mesme, jugérent que la chose seroit odieuse, d'arrester un jeune Prince étranger, qui estoit venu sans aucun mauvais dessein, & dirent que ce n'estoit pas à eux à estre les Ministres, ou de la Justice du Roy de France, ou de la passion de la Reine.

Guillaume du Bouchel, un des Gentilhommes qui avoient suivi le Prince, eut, je ne sçay comment, connoissance de cette Lettre, & alla sur le champ à la chambre du Roy d'Angleterre, dans le dessein de découvrir quelque chose des résolutions qu'on prenoit sur ce qui regardoit son Maistre. Le Roy ne l'eut pas plustost apperçu, qu'il l'appella, & après quelques questions qu'il luy fit, il jugea bien par ses réponses, qu'il sçavoit de quoy il s'agissoit.

Alors le Roy luy dit, qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos que Louïs demeurast plus long-temps en Angleterre; qu'une plus longue absence hors de France pourroit luy estre préjudiciable, & que son avis estoit qu'il partist au plustost.

Il revient en France, & demande justice au Roi contre cette Princesse.

Le Gentilhomme comprit aisément la pensée du Roy: il l'asseûra de la reconnoissance du Prince pour la part qu'il prenoit à ses intérests, & alla informer Louïs de tout ce qu'il avoit sçu. Aussi-tost après on vint apporter de la part du Roy d'Angleterre de beaux présens à ce Prince, & à tous ceux de sa suite: ce qui luy marquoit encore mieux ce qu'on luy avoit déja fait assez entendre, touchant l'importance de son prompt retour en France. Ainsi sans tarder davantage, il repassa la mer, & arriva à la Cour lorsqu'on l'y attendoit le moins.

D

Il alla d'abord trouver le Roy, & luy dit, qu'il venoit luy apporter sa teste, comme un criminel, qui avoit déja esté condamné à une prison perpétuelle.

Le Roy, qui ne sçavoit point ce qui avoit esté écrit en Angleterre, ne comprit rien à ce premier compliment. Mais quand le Prince luy eut expliqué la chose, il luy protesta qu'il n'avoit pas eu la moindre part à un si horrible dessein. Le Prince rasseûré de ce costé-là, luy demanda justice contre Bertrade, & dit, que s'il ne la luy faisoit pas, elle ne périroit jamais d'une autre main que de la sienne. *Ibid.*

Le Roy tascha de l'adoucir, mais sans se résoudre à punir celle qu'il ne pouvoit haïr. L'inimitié entre elle & Louïs devint publique, & ils ne se ménageoient plus en rien l'un l'autre. Une femme du génie de Bertrade, n'estoit pas pour en demeurer à des menaces & à des paroles piquantes. Elle employa le poison pour faire périr Louïs. Il ne fut sauvé que par des remédes extraordinaires d'un Médecin étranger, qui se trouva alors à la Cour; & il luy resta toute sa vie une pâleur de visage, qui marquoit que le tempérament avoit esté beaucoup alteré. *Bertrade fait empoisonner le Prince.*

Un tel attentat, dont on devina bien la cause, en perdant le jeune Prince, auroit perdu le Roy mesme, parce que le renversement de l'Etat devoit en estre une suite infaillible, les François ne tenant presque plus au pere, que par l'attachement qu'ils avoient au fils. Il falloit que la passion maistrisast étrangement Philippe, pour l'empescher de rompre entierement avec Bertrade, & de cesser enfin de luy sacrifier ses intérests les plus essentiels, comme il faisoit depuis tant d'années. Mais le charme estoit à l'épreuve de tout. Le Roy se fit luy-mesme le médiateur de la réconciliation entre son fils & Bertrade. Il le conjura de luy pardonner, & pour l'appaiser il luy donna en propre Pontoise & le Vexin: cela suppose que Pontoise qui avoit esté donnée par le feu Roy Henri à Robert II. Duc de Normandie, fut depuis reprise ou cédée par quelque Traité. Louïs se rendit aux instances de son pere, & aux sollicitations de quantité de Seigneurs que Bertrade employa auprès de luy, pour obtenir son pardon. L'avantage qu'on luy faisoit luy parut assez considérable, pour l'engager à dissimuler au moins sa haine, & il promit d'oublier tout le passé. *Le Roi réconcilie son fils & Bertrade.* *Ibid.*

Cependant le Pape vint en France, & le Roy commença à craindre, qu'il ne poussast les choses aussi vivement contre luy, qu'il les poussoit contre Henri IV. Roy d'Allemagne, dont le sort enfin fut d'estre dépossédé par son propre fils. Bertrade mesme fit de sérieuses réflexions sur les dangers, où elle se trouvoit exposée, estant regardée comme la cause unique de tant de desordres, & devenuë l'objet de l'éxécration de tout le Royaume, par les horribles entreprises qu'elle avoit faites contre la vie du jeune Roy. Elle appréhendoit toûjours les ressentimens de ce Prince, dont elle sçavoit bien que la réconciliation n'avoit esté qu'apparente. Elle ne doutoit pas que si le Roy venoit à perdre le peu qui luy restoit d'autorité, elle ne fust la premiere victime, que le Peuple & tous ses ennemis immoleroient à leur fureur. Ainsi, aprés avoir long-temps délibéré avec luy, elle donna les mains à une nouvelle séparation. *Le Pape vient en France.* *Ibid.*

Le

Le Roy fit dire au Pape qu'il estoit prest à faire tout ce qu'il souhaiteroit de luy, mais qu'il le conjuroit de luy donner la dispense nécessaire, pour accomplir légitimement son mariage. Le Pape luy répondit, qu'il falloit se soûmettre à tout ce que luy prescriroit Richard Evêque d'Albano son Légat en France, qu'il avoit chargé de traiter de cette affaire avec les Evêques du Royaume.

Le Roy ayant protesté qu'il s'en rapporteroit à ce que décideroit l'Evêque d'Albano, le Pape commença à pencher du costé de la douceur, & il l'écrivit à Galon Evêque de Beauvais. Il ordonna à son Légat de ne pas oster au Roy toute espérance d'obtenir la dispense qu'il demandoit, & de luy donner l'absolution, à condition que luy & Bertrade jureroient sur les saints Evangiles, de n'avoir ensemble aucun commerce, & de ne se point parler qu'en présence de personnes non suspectes, jusqu'à tant que l'on eust examiné, s'il étoit à propos de leur donner la dispense qu'ils souhaitoient.

Yvo Carnot. Epist. 144.

Ibid.

L'Evêque de Chartres consulté par le Légat, fut d'avis de la Dispense, de peur des mauvaises suites qu'il y avoit à appréhender, si on traitoit le Roy avec la derniere rigueur; & il écrivit au Pape que ce parti luy paroissoit le plus prudent dans les conjonctures. Mais comme l'affaire estoit délicate, le Légat, suivant l'ordre du Pape, vouloit que les Evêques de France ouvrissent eux-mesmes cet avis, pour n'en estre pas seul responsable.

An. 1104. *On tient un Concile à Baugenci où le Roi & Bertrade se rendent.*

On tint pour cela à Baugenci vers la fin de Juillet un Concile, composé des Archevêques de Reims & de Sens, & de leurs Suffragans. Le Roy & Bertrade s'y rendirent, & protestérent qu'ils estoient prests de faire le serment qu'on leur proposoit, de n'avoir ensemble nul commerce, & de ne se voir qu'en présence de personnes seûres, jusqu'à ce que le Pape eust déterminé s'il donneroit la Dispense.

Ibid.

Le Légat demanda sur cela l'avis des Evêques. La plupart, pour ne se pas charger de ce que la décision pourroit avoir d'odieux, ou parce qu'ils étoient mécontens du Roy ou de Bertrade, répondirent qu'ils estoient bien-aises de sçavoir le sentiment du Pape, & qu'ils s'en tiendroient à sa décision. L'Evêque de Chartres & quelques autres dirent que l'offre que faisoit le Roy, suivant l'intention du Pape, leur paroissoit raisonnable; qu'il falloit l'absoudre, aussi-bien que Bertrade, supposé qu'ils fissent le serment proposé; qu'il ne falloit point dans une affaire de cette importance se laisser emporter à ses animositez particulieres, & que chacun devoit dire son avis selon sa conscience. Mais le plus grand nombre des Evêques s'obstina toûjours à ne se point déclarer, que le Légat n'eust parlé. Le Légat de son costé continua à dire qu'il ne décideroit rien, que sur l'avis des Evêques du Concile, & qu'il ne les avoit assemblez que pour les consulter.

Le Concile se separe sans rien conclure.

On contesta long-temps sur ce point, sans rien conclure. Le Roy choqué de cette conduite, se fascha: il se plaignit qu'on le traitoit avec indignité, & qu'on ne l'avoit fait venir au Concile, que pour luy faire insulte. Mais il eut beau dire, chacun demeura ferme dans son sentiment, & le Concile se sépara, laissant la chose indécise.

Le Roy en fit ses plaintes au Pape, & engagea l'Evêque de Chartres & l'Evêque

que de Beauvais à luy écrire en sa faveur. Ces deux Prélats paroissent avoir esté presque les seuls qui agissent dans toute la suite de cette grande affaire avec un véritable zéle, des intentions droites, & un parfait desintéressement. Ils s'opposérent toûjours avec fermeté au commerce scandaleux du Roy; maltraitez pour cette raison par ce Prince pendant plusieurs années, ils ne mollirent jamais par complaisance pour luy; & quand il fut question de luy faciliter les moyens de rentrer dans le bon chemin, ils furent les plus disposez à le faire: au lieu que la pluspart des autres, que la faveur de la Cour avoit d'abord engagez à dissimuler ses desordres, & jusqu'à servir d'instrumens à sa passion, pour persécuter ces deux Prélats, commencérent à se piquer de sévérité en une occasion où elle pouvoit estre très-préjudiciable. Quelle différence entre l'esprit de la Cour, l'esprit d'intérest, l'esprit de passion, & l'esprit des Saints!

Le Pape veut qu'en donne l'absolution au Roi.

Jurament. Philippi. Tom. X. Concil. Paschalis Epist. 35.

La chose demeura ainsi suspenduë durant plus d'un an. Pendant ce temps-là, le Roy & les Evêques qui avoient esté pour son absolution au Concile de Baugenci, écrivirent des Lettres fort pressantes au Pape pour la terminer. Le Pape sur ces Lettres, manda aux Archevêques de Reims, de Sens, de Tours, & à leurs Suffragans, qu'il vouloit qu'on donnast l'absolution au Roy, & qu'à la place de l'Evêque d'Albano, qui estoit retourné en Italie, il commettoit Lambert Evêque d'Arras, pour agir en son nom & de concert avec eux. Ce fut Thibaut-Ovide Envoyé du Roy auprès du Pape, qui fut le porteur de cet ordre. Le Roy ayant sçu par son Envoyé ce qu'il contenoit, écrivit à l'Evêque d'Arras, pour le prier & luy commander de se rendre à Paris le lendemain de la Feste de S. André. Les autres Evêques reçûrent aussi le mesme ordre. Il est à remarquer que dans les Lettres du Pape à Lambert & aux autres Evêques, on ne faisoit plus mention de la Dispense; mais seulement de la séparation du Roy d'avec Bertrade, sans néanmoins obliger ce Prince à l'éloigner, & à condition seulement qu'il ne la verroit jamais qu'en présence de témoins. Ce qui donne lieu de croire que les Evêques opposez au Roy, détournérent le Pape de luy donner aucune espérance pour la Dispense.

An. 1105.

Il se fait une assemblée d'Evêques à Paris pour ce sujet.

Epist. Lamberti ad Paschal.

Les Evêques s'assemblérent donc à Paris le deuxiéme de Décembre. On y fit la lecture des Lettres du Pape. On députa au Roy, Jean Evêque d'Orleans, & Galon, qui d'Evêque de Beauvais venoit d'estre fait Evêque de Paris, pour luy demander s'il estoit résolu à exécuter tous les articles marquez dans la Lettre du Pape. Le Roy répondit qu'il estoit prest de satisfaire à Dieu, à la sainte Eglise Romaine, au S. Siége, & à suivre le conseil des Evêques. Sur cette réponse les Prélats luy envoyérent dire qu'il pouvoit venir à l'Assemblée.

Le Roi y parois en posture de Penitent.

Le Roy y parut en posture de Pénitent, & nuds pieds, nonobstant le froid de la saison, & après quelques questions qu'on luy fit, & ausquelles il répondit avec beaucoup d'humilité, il fit le serment suivant en ces termes.

Tom. 3. Spicileg. Acheriani.

„ Ecoûtez-moy, Lambert Evêque d'Arras, qui tenez ici la place du Souverain Pontife; que les Archevêques & les Evêques qui sont présens m'écoûtent. Moy, Philippe Roy des François, je promets de ne plus retour-

„ ner à mon péché, & de rompre entierement le commerce criminel que j'ay „ eu jusqu'à présent avec Bertrade. Je renonce absolument à mon péché & à „ mon crime, résolu de n'y retomber jamais. Je promets que je n'auray de- „ sormais aucun entretien ni aucune societé avec elle, qu'en présence de per- „ sonnes, dont la probité ne pourra estre suspecte. J'observeray cette pro- „ messe dans le sens que les Lettres du Pape me prescrivent de la garder, & „ de la maniere que vous l'entendez, & sans aucun détour. Ainsi Dieu soit à „ mon aide, & ces sacrez Evangiles de Jesus-Christ.

Et y reçoit l'absolution.

Après ce serment, le Roy reçut l'absolution de la bouche de l'Evêque d'Arras, qui la prononça au nom du Pape & du Concile.

Ibid.

Bertrade ensuite fut admise. On luy fit faire le mesme serment, & elle reçut aussi l'absolution. On ne parle plus desormais dans nos anciens Memoires ni du mariage, ni de la Dispense, non plus que d'aucune rechûte du Roy dans son desordre.

Chronic. Andegav. T. 5. Biblioth. MSS. Labbæi. Chronic. Malleac.

Ce que témoigne une Chronique d'Anjou de ce temps-là, est remarquable, c'est que l'an 1106. c'est-à-dire, l'année d'après l'absolution de Philippe & de Bertrade, ils firent ensemble un voyage à Angers, & qu'ils y furent reçus avec de très-grands honneurs par Fouques Comte d'Anjou, qu'ils accommodérent avec Guillaume Duc de Guyenne. C'estoit encore ce mesme Fouques, qui avoit esté autrefois le mari de Bertrade.

Cette conduite du Roy de mener Bertrade à Angers chez le Comte d'Anjou mesme, la maniere dont le Comte les reçut dans une telle conjoncture, & qui n'estoit guéres conforme au surnom de Rechin qu'il portoit, & qui signifioit un homme chagrin & querelleux, la liberté que Philippe avoit de retenir Bertrade auprès de luy, & de s'en faire accompagner dans ses voyages, & cela jusqu'à la mort de ce Prince, mais sur tout la qualité de Reine de France, que la mesme Chronique d'Anjou luy donne, tout cela, dis-je, me feroit volontiers penser, que la Dispense dont j'ay parlé auparavant pour le mariage du Roy & de Bertrade, fut depuis accordée par le Pape, avec le consentement du Comte d'Anjou, après que ce Comte eut reconnu que son mariage avec Bertrade n'avoit pas esté légitime. Le besoin que le Pape eut du Roy, à qui il vint peu de temps après demander du secours contre Henri V. Roy d'Allemagne, pourroit encore servir à confirmer cette pensée. Quoy qu'il en soit, ces réfléxions & ces conjectures ne sont pas sans fondement, & on n'a pas dû les omettre en parlant d'une affaire de cette importance. Je vais maintenant reprendre ce qui se passa en France de plus mémorable durant le cours de ces broüilleries. Je commence par les démeslez que Philippe eut avec les fils de Guillaume le Conquérant.

Guerre entre le Roi d'Angleterre & Robert Duc de Normandie son frere.

Ces démeslez, qui ne furent ni fort fréquens, ni fort importans, prirent d'abord naissance de ceux, que ces Princes Normands avoient entre eux. Ce fut Robert Duc de Normandie qui commença. Il envoya des Ambassadeurs à son frere Guillaume Roy d'Angleterre, pour protester contre l'injustice de quelques articles, qu'on luy avoit fait signer à Caën en 1091. & se plaindre de ce que le Roy d'Angleterre n'en avoit pas observé quelques autres. Guil-

An. 1094.

laume passa en Normandie durant le Caresme de l'an 1094. & eut avec Robert

bert une Conférence, qui ne fit que les aigrir davantage. On en vint à une guerre déclarée. Le Roy d'Angleterre prit Bray, dont il fit toute la Garnison prisonniere, & la dispersa dans les prisons d'Angleterre, & dans celles des Places de Normandie qui luy appartenoient. Rogerus de Houeden. L. 1.

Ce premier desavantage obligea Robert à recourir au Roy de France, qui en qualité de son Seigneur vint à son secours, & assiégea Argentan. La Garnison qui estoit de plus de deux mille hommes, se rendit sans résistance, & fut faite prisonniere de guerre. Après cette expédition, le Roy retourna à Paris, & la guerre entre les deux freres finit par la publication de la Guerre sainte. Le Duc de Normandie, dont la vivacité ne pouvoit soûtenir longtemps le repos, se croisa. Il envoya demander au Roy d'Angleterre dix mille marcs d'argent, pour se mettre en équipage, & lever des Troupes, à condition de luy engager pour cette somme son Duché de Normandie. Le Roy d'Angleterre s'y accorda, & c'est ainsi que la paix se fit. *Robert se croise & engage son Duché au Roi d'Angleterre.* *Ibid.* An. 1095.

Le Roy d'Angleterre avoit déja plusieurs Places à luy en Normandie. Son frere l'avoit rendu comme maistre de tout ce Duché en le luy engageant, & on l'y regardoit comme son héritier présomptif, en cas que ce Prince ne revinst pas d'un voyage aussi long & aussi périlleux, que celuy qu'il avoit entrepris. Ainsi les Seigneurs Normands estoient à sa disposition, & tout dévoüez à ses volontez. Il se servit d'une si favorable occasion, pour faire valoir d'anciennes prétentions que les Ducs de Normandie avoient sur le Vexin François, & envoya sommer le Roy de France de luy remettre entre les mains Pontoise, Chaumont, & outre cela Mante.

Philippe prit cette sommation pour une déclaration de guerre, & se prépara à répousser l'ennemi. Le Roy d'Angleterre, qui s'attendoit bien au refus, ne fut pas long-temps sans paroistre sur la Frontiére. Il avoit sous luy Henri son frere, Robert de Belesme, qui estoit chargé de la conduite de l'Armée, Guillaume Comte d'Evreux, Gautier Gifard Comte de Bouquincan, tous gens de réputation dans la guerre. *Le Roi de France & le Roi d'Angleterre entrent en guerre.* Ordericus. L. 10.

Robert Comte de Meulan, & Guy de la Roche, Terre appellée aujourd'huy la Rocheguion, du nom de ce Seigneur, épouventez, ou gagnez par l'argent du Roy d'Angleterre, se donnérent à luy, & reçûrent de ses Troupes dans leurs Chasteaux. La perfidie du Comte de Meulan fut très-préjudiciable au Roy; car de-là les Anglois & les Normands avoient tout le païs de France ouvert, & y faisoient des courses de toutes parts, & jusqu'aux portes de Paris. An. 1097.

Ce fut alors que le Roy d'Angleterre fit fortifier Gisors, qui fut depuis une Place très-incommode à la France, & fort commode aux Ducs de Normandie. Ils tenoient par là en bride les Garnisons de Trie, de Chaumont & de Brai, Forteresses alors considérables, & les clefs du Royaume de ce costé-là. Toute cette Campagne néanmoins se termina à des ravages & à quelques combats entre de gros partis, sans qu'on en vinst à aucune action importante.

L'année d'après le Roy d'Angleterre assiégea Chaumont, & ne put le prendre. Le Duc de Guyenne, que le Roy d'Angleterre avoit engagé dans son parti, fit mine de vouloir insulter Montfort-Lamaury; mais les Seigneurs An. 1098.

 de

de ce nom avoient si bien pourvu à la seûreté de la Place, & des autres Forteresses qui dépendoient de leur Maison, que l'ennemi n'osa les attaquer; & les Seigneurs des environs de Paris se tinrent tellement sur leurs gardes, & firent si bien leur devoir en toutes les rencontres, que Guillaume rappellé d'ailleurs par les affaires d'Angleterre, fut obligé de conclure la paix avec le Roy, sans autre avantage, que d'avoir fortifié Gisors.

Malmesb. L. 5.

Henri frere de Guillaume luy succéda au Royaume d'Angleterre l'an 1100. & n'eut rien à démesler avec Philippe, qui, comme parle l'Auteur de l'Histoire de Henri, ne fit à ce Prince ni bien, ni mal. Les guerres entre les deux Couronnes ne se renouvellérent, que sous Louïs le Gros successeur de Philippe: ainsi tout ce qui me reste à raconter du Régne de ce Roy, est la fameuse expédition des Seigneurs Chrétiens pour la conqueste de Jerusalem, & de toute la Terre-Sainte: c'est la premiere des guerres contre les Infidéles, à laquelle on a donné le nom de Croisade.

Expedition des Seigneurs Chrétiens pour la conquête de la Terre-Sainte.

Ce sujet est d'une grande étenduë. La difficulté que je trouveray en le traitant, soit dans l'Histoire de ce Régne, soit dans celle des Régnes suivans, sera de le resserrer. Cette guerre sainte doit entrer nécessairement dans l'Histoire de France: car quoy qu'on puisse la considérer comme une guerre commune à tous les Princes Chrétiens, elle regarde les François plus que toutes les autres Nations, pour plusieurs raisons. Elle fut proposée & résoluë en France par le Pape Urbain II. qui estoit François. Trois de nos Rois dans la suite passérent la mer en personne à la teste de leurs Armées, pour pousser & pour soûtenir cette entreprise. Quelques autres furent sur le point de le faire, & y contribuérent de leur épargne & de leurs Troupes. Presque tous les Seigneurs Vassaux de France s'y engagérent. Les Princes qui régnérent dans la Palestine après la prise de Jerusalem, estoient pour la pluspart François ou des descendants des Vassaux de la Couronne de France; & entre autres le fameux Godefroy de Boüillon, qui fut le premier Roy de Jerusalem: c'est ce qui fit donner en ces païs-là à toutes les Nations de l'Europe qui y passérent, le nom de Francs, qu'on leur y donne encore aujourd'huy: & ce fut mesme à cette occasion, que l'Empire de Constantinople passa, & demeura pendant quelque temps entre les mains des Princes François. Enfin celuy qui fut la premiere & la plus efficace cause de cette grande entreprise, tout peu considérable qu'il estoit par son état & par sa profession, estoit aussi François. *

* Le fameux Pierre l'Hermite.

Ce que je prétends néanmoins faire icy, n'est pas de descendre dans tous les détails, où sont descendus ceux qui ont choisi cette ample matiere pour l'objet unique ou principal de leurs ouvrages, sur tout quand nos Rois n'y auront point de part: mais je me propose seulement de marquer les causes ou l'occasion de ce grand dessein, d'en raconter les principaux évenemens, d'en représenter les suites & les rapports qu'ils ont eus avec les intérests de nos Rois & de nostre Nation. C'est à quoy je me borne. Je commence par ce qui donna lieu de former un projet si noble & si difficile à exécuter.

Occasion de ce dessein.

La Palestine depuis plusieurs siécles gemissoit sous le joug des Sarazins Arabes, dont les Califes successeurs de Mahomet, après s'estre emparez de l'Egypte & de la haute Asie, & ensuite de la Perse, vinrent fondre dans la Syrie, &

& se rendirent maistres de Jerusalem. Les Chrétiens néanmoins sous cette domination, eurent permission d'y avoir une Eglise, & moyennant les gros tributs qu'ils payoient, ils y avoient l'exercice libre de leur Religion, plus ou moins maltraitez, selon l'humeur des Princes ou des Gouverneurs qui y commandoient.

Du temps de Charlemagne, sous le Régne du fameux Aaron-Raschid, un des plus grands Princes que les Sarazins ayent eu, & qui par l'estime qu'il avoit conçûë pour Charlemagne, se faisoit un plaisir de l'obliger, les Chrétiens eurent une grande liberté. Depuis ce temps-là l'Eglise de Palestine souffrit les mesmes vicissitudes qu'auparavant.

Enfin vinrent les Turcs, qui profitant des divisions des Sarazins, se rendirent maistres de la Perse, & ensuite de la Mésopotamie & de la Palestine.

Ce fut environ quarante ans avant la destruction de l'Empire des Sarazins par les Turcs, que le Pape Sylvestre II. si connu dans nostre Histoire sous le nom de Gerbert avant qu'il fust Pape, conçut quelque dessein de liguer les Princes Chrétiens contre les Infidéles, dont la puissance formidable menaçoit le monde Chrétien de sa derniere ruïne. Nous avons une Lettre de ce Pape, qu'il écrivit à toute l'Eglise au nom de celle de Jerusalem, afin de toucher de compassion tous les Chrétiens pour les lieux Saints, où Jesus-Christ estoit né, & avoit opéré le Mystére de nostre redemption. Apud Baronium.

Cette Lettre ne laissa pas d'ébranler les Princes Chrétiens; mais elle n'eut point alors d'autre effet, à moins qu'on ne luy en attribuë un qui fut bien funeste à la Chrétienté de la Palestine. Il est raconté dans nos anciens Historiens François, & la chose arriva six ans après la mort du Pape Sylvestre.

Il y avoit alors grand nombre de Juifs à Orleans, qui par leur haine naturelle pour les Chrétiens, donnérent avis au Soudan d'Egypte de la disposition où ils voyoient les Princes de l'Europe, de se liguer pour conquérir la Terre-Sainte. *Les Juifs d'Orleans en donnent avis au Soudan d'Egypte.*

Ils se servirent pour cela d'un Moine apostat, nommé Robert, qu'ils corrompirent à force d'argent. Il prit l'habit de Pelerin, & mit les Lettres, dont on le chargea, dans un baston creux, de peur de surprise, & les porta au Soudan. Glaber. L. 3. c. 7.

Les Juifs par ces Lettres, avertissoient le Soudan, qu'il auroit apparemment bien-tost sur les bras toutes les forces des Princes Chrétiens; que les Pelerins qui alloient en grand nombre à Jerusalem par dévotion pour les lieux que leur Messie avoit habitez, remplissoient à leur retour toute l'Europe de plaintes des mauvais traitemens qu'ils recevoient en Palestine, & animoient par là tous les Souverains à se réünir, pour retirer ce païs des mains des Sarazins; que le moyen le plus prompt & le plus asseûré pour empescher les suites qu'il devoit en appréhender, estoit de ruïner de fond en comble l'Eglise appellée l'Eglise de la Résurrection, où ils venoient rendre leurs respects au Sepulchre de leur Christ, d'en faire autant de tous les Lieux qui faisoient l'objet de leur vénération; que par ce moyen il empescheroit ce nombreux concours de Chrétiens dans la Palestine, & le mauvais effet qu'il produisoit.

Qui maltraite fort les Chrétiens.

Le Soudan ſuivit ce conſeil. Il fit renverſer l'Egliſe de la Réſurrection de fond en comble, & maltraita fort tous les Pelerins qui ſe trouvérent à Jeruſalem. On ſçut bien-toſt cette nouvelle en Europe, & le Soudan ne s'eſtant pas mis fort en peine de garder le ſecret aux Juifs, on apprit en meſme temps qu'ils eſtoient les auteurs de la perſécution. Ils en portérent la peine. On fit main-baſſe ſur eux en pluſieurs endroits; on les chaſſa non ſeulement d'Orleans, mais de la pluſpart des autres Villes. Les Evêques firent défenſe à tous leurs Diocéſains d'avoir aucun commerce avec eux. Pluſieurs, pour éviter la mort, ou la perte de leurs biens, firent ſemblant de changer de Religion, & demandérent le Bapteſme. Le Moine apoſtat fut décelé, mis à la queſtion, convaincu & brûlé tout vif.

Ibid. Guillem. Tyrius.

Toutefois la perſécution de Paleſtine ne dura pas. La mere du Soudan, qui eſtoit Chrétienne, obtint de luy pour les Chrétiens la permiſſion de rebaſtir l'Egliſe de la Réſurrection. Selon d'autres, la choſe ne ſe fit que ſous ſon ſucceſſeur: cette Egliſe fut rebaſtie à la priere & aux frais de Conſtantin ſurnommé Monomaque, Empereur de Conſtantinople, qui ſe chargea avec plaiſir de cette dépenſe.

Ce fut vers ce temps-là, c'eſt-à-dire, vers le milieu du onziéme ſiécle, qu'arrivérent les conqueſtes des Turcs appellez Selgiucides d'une race differente de ceux à qui l'on a donné dans les derniers ſiécles le meſme nom de Turcs. Sous la domination de ces premiers Turcs, les avanies que l'on faiſoit aux Chrétiens, furent plus rudes & plus fréquentes que jamais: cela n'empeſchoit pas la dévotion des Chrétiens, qui venoient en foule en pelerinage à Jeruſalem, & en beaucoup plus grand nombre, depuis que l'Egliſe avoit eſté rebaſtie.

Ce n'eſtoit pas ſeulement des gens du Peuple, mais les plus grands Seigneurs qui faiſoient ce Pelerinage. Entre autres, Robert Duc de Normandie pere de Guillaume le Conquérant le fit; & mourut à Nicée, après avoir accompli ſon vœu, comme je l'ay raconté.

Quand Gregoire VII. fut ſur le Trône Pontifical, il reprit le deſſein du Pape Sylveſtre II. Il s'eſtoit déja aſſeûré de plus de cinquante mille hommes. Il devoit marcher en perſonne à cette expédition, & eſtoit de caractére à y réüſſir: mais les différends qu'il eut avec Henri IV. Roy d'Allemagne, & la défiance qu'ils avoient l'un de l'autre firent encore une fois avorter ce grand deſſein. L'honneur de l'exécution eſtoit réſervé au Pape Urbain II. & il l'entreprit à l'occaſion que je vais dire.

Pierre l'Hermite donne lieu à la guerre contre les Infidelles. Guillelm. Tyrius. L. I. cap. II.

Un bon Preſte de l'Evêché d'Amiens, nommé Pierre l'Hermite, qui faiſoit profeſſion de la vie ſolitaire, alla en pelerinage à Jeruſalem. Touché de la miſére & de l'oppreſſion où il voyoit les Chrétiens de la Paleſtine, il entretint ſur ce ſujet le Patriarche de cette Egliſe, nommé Simeon. Ce Patriarche eſtoit un homme d'eſprit & de prudence, qui en trouva auſſi dans Pierre l'Hermite, & beaucoup plus que ſa phyſionomie peu avantageuſe, & ſa mine baſſe n'en promettoient dans ſon abord. Ils ſe communiquérent leurs ſentimens & leurs penſées ſur les moyens qu'on pourroit prendre, d'adoucir la miſérable condition des Chrétiens, que leur naiſſance ou leur dévotion attachoient à ces ſaints lieux.

La

La férocité de la Nation qui dominoit dans le païs, leur ôtoit toute espérance de pouvoir rien obtenir par l'entremise des Princes Chrétiens, pour qui les Turcs avoient non seulement de la haine ; mais mesme un souverain mépris. D'ailleurs le Patriarche asseûra l'Hermite, qu'on ne pouvoit faire aucun fond sur l'Empereur de Constantinople ; (c'estoit Aléxis Comnéne, qui par le voisinage de ses Etats, eust esté le plus à portée de délivrer la Terre-Sainte de ces ennemis de la Religion ;) que tout ce que ce Prince pouvoit faire, estoit de ne pas succomber luy-mesme sous leurs efforts, de les ménager, & d'éloigner autant qu'il pourroit la perte du reste de son Empire, dont il estoit menacé, & que s'il y avoit quelque secours à espérer de la force des armes, il ne pouvoit venir que des Princes d'Occident ; mais que leur éloignement, & la difficulté qu'il y auroit à les unir pour une si sainte entreprise, luy ostoit toute espérance.

Pierre l'Hermite luy dit sur ce dernier article, qu'il ne devoit pas entierement desespérer ; qu'on trouveroit plus de disposition qu'il ne pensoit dans les Princes Chrétiens d'Occident à tenter cette entreprise ; mais qu'il falloit que quelqu'un les animast ; que si ces Princes voyoient un détail, & une exposition bien pathétique des maux que les Chrétiens souffroient, & des profanations que les Infidéles faisoient tous les jours de ces saints lieux, ils s'en laisseroient toucher ; que si on leur marquoit l'état & la situation des affaires du païs, & quelques moyens généraux de réüssir dans un si pieux dessein, ils y feroient reflexion, ils les examineroient, & que peut-estre ils ne les rejetteroient pas. Qu'il falloit que le Patriarche luy-mesme écrivist au Pape & aux Princes, pour les conjurer de ne pas abandonner le patrimoine des Chrétiens, & les lieux où le Christianisme avoit pris naissance. Que le Pape estoit un homme zélé, un esprit solide, capable d'une grande entreprise ; qu'il avoit beaucoup d'autorité sur les Princes de l'Europe ; que depuis long-temps Dieu avoit inspiré à toutes les Nations Chrétiennes une grande dévotion pour les saints lieux ; que s'il vouloit luy donner des Lettres & des instructions pour cette négociation, il s'en chargeroit, & courreroit volontiers tout le risque ; qu'il s'offroit à aller de sa part dans toutes les Cours de l'Europe, & de n'épargner ni peines ni fatigues, pour le seconder dans un si saint & si glorieux projet.

La maniére dont cet homme parla au Patriarche, fit impression sur son esprit ; & les ouvertures qu'il luy donna, luy firent concevoir qu'une telle affaire ne pouvoit tomber en de meilleures mains. Quelques personnes sages qu'il avoit admis à cet entretien, furent de mesme sentiment que luy. Le pis-aller estoit que la chose ne réüssist pas, & la tentative estoit sans conséquence. Le Patriarche luy donna des Lettres pour le Pape, & Pierre l'Hermite se disposa à reprendre le chemin de l'Europe.

Une chose qui arriva quelques jours aprés, confirma le Patriarche dans l'espérance du succés. L'Hermite s'estant mis en prieres dans l'Eglise, pour recommander à Dieu les bons desseins qu'il luy inspiroit, s'endormit. Durant son sommeil il songea que Jesus-Christ luy apparoissoit, & qu'il luy disoit ces paroles. *Leve-toy, Pierre, haste-toy, fais sans crainte ce qui t'est commandé ; je*

Le Pape approuve son projet.

Ibid. Cap. 12.

je feray avec toy, il est temps de secourir mes serviteurs. Il raconta ce songe au Patriarche, qui ne douta point qu'il n'y eust là quelque chose de divin. L'Hermite monta sur un Vaisseau Marchand, qui se trouva prest à faire voile pour l'Italie. Il arriva heureusement à Barri dans la Poüille, & alla trouver le Pape Urbain II. à Rome.

Il luy exposa le sujet de son voyage, luy mit en main les Lettres du Patriarche, luy parla si vivement, avec tant de zéle, & en mesme temps si sagement, que le Pape, à qui Gregoire VII. dont il estoit un des confidens, avoit autrefois inspiré les mesmes pensées, ne balança pas à entrer dans ses vûës. Et comme dans plusieurs audiences particulieres qu'il luy donna, il reconnut en luy beaucoup d'esprit, d'adresse, & ce talent de persuader, qui fait Cap. 13. le succès des grandes négociations, il crut que pour faire réüssir celle-cy, il ne pouvoit choisir personne qui y fust plus propre. Il luy ordonna d'aller à toutes les Cours des Princes, tant d'Italie, qu'au-delà des Alpes; de leur communiquer tout ce qu'il luy avoit dit, de le prêcher publiquement dans tous les lieux par où il passeroit, & l'asseûra qu'il l'appuyeroit, & qu'il tascheroit de seconder les bonnes dispositions, où il auroit mis les Peuples.

An. 1094.

Le Prestre s'acquitta parfaitement de sa commission; la grandeur, la sainteté, la nouveauté de l'entreprise, la facilité qu'il y fit paroistre, remuérent tous les esprits. Il fut écoûté par-tout avec applaudissement. Les Grands & le Peuple, tous donnérent dans ce dessein, & voulurent y avoir part, & étoient dans l'impatience de voir former la sainte Ligue.

Et se declare Chef de l'entreprise.

Le Pape ravi de ces heureuses nouvelles, pensa sérieusement à profiter de si beaux commencemens. Il se déclara luy-mesme le Chef de l'entreprise, & fit dire qu'il croyoit ne pouvoir mieux employer son autorité Pontificale, qu'à en faire le nœud de cette sainte union des Princes Chrétiens.

Il convoque un Concile à Plaisance.

Il n'avoit plus beaucoup à craindre du Schisme de Henri Roy d'Allemagne. Grand nombre de ceux qui avoient suivi ce Prince, l'abandonnoient tous les jours, & son propre fils s'estoit révolté contre luy. Il prévoyoit que plusieurs Seigneurs prendroient volontiers l'occasion de la guerre sainte pour quitter ce parti, & pour se réconcilier avec l'Eglise. Ainsi il résolut de convoquer un Concile à Plaisance, pour y faire publiquement l'ouverture de ce grand dessein.

Tout contribuoit à luy en faciliter le succès. Alexis Comnene Empereur de Constantinople, à la veille de se voir attaqué par les Turcs, jusques dans sa Ville Impériale, luy avoit envoyé des Ambassadeurs, pour luy demander du secours contre ces Infidéles. Il crut la conjoncture propre à commencer de lier la partie, & différa à leur répondre jusqu'au Concile, qui se tint vers le milieu du Caresme de l'an 1095.

Il y eut à ce Concile une prodigieuse affluence de monde. Il s'y rendit d'Italie, de France, & d'Allemagne quatre mille Ecclésiastiques de tout rang, & plus de trente mille Laïques; de sorte que quelques Séances furent tenuës Concil. Placent. Tom. X. Concil. en pleine Campagne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y firent l'exposition du sujet de leur Ambassade, des dangers où le monde Chrétien se trouvoit par les prodigieux & funestes progres des Infidéles; comme toute

toute l'Asie estoit ravagée & réduite à l'esclavage ; que Constantinople mesme estoit en péril ; qu'en un mot tout estoit perdu, si les Princes d'Occident ne s'unissoient, pour sauver les restes du Christianisme dans l'Orient.

Après que les Ambassadeurs eurent parlé, le Pape se leva, & fit un discours très-fort & très-véhément sur le mesme sujet. Ce discours eut tant d'effet, que sur le champ plusieurs s'engagérent par serment à prendre les armes, & mille voix s'élevérent de tous costez dans l'Assemblée, pour applaudir à la proposition du Pape. Tous criérent qu'ils estoient prests de donner leur sang & leur vie pour une si belle cause. Le Pape content de ce premier succès, différa à prendre des mesures plus prochaines dans un autre Concile, qu'il avoit résolu de convoquer à Clermont en Auvergne pour la fin du mois de Novembre. *Il en convoque un autre à Clermont en Auvergne.*

Il s'y rendit avec plusieurs Cardinaux, pour y présider en personne. Treize Archevêques & un très-grand nombre d'Evêques & d'Abbez s'y trouverent. Concil. Clarom. *Ibid.*

Le Pape fit sur le sujet de la guerre sainte plusieurs discours, qui ont esté recüeillis par les anciens Ecrivains, & qui ont suivi non pas tant de fond, que d'occasion à quelques Modernes, pour faire valoir leur propre éloquence, & pour en substituer d'autres, composez dans leur Cabinet, où l'on voit ce qu'il put dire avec ce qu'il dit en effet. Voici la substance & l'abbregé de celuy qui est rapporté dans un Manuscrit du Vatican. *Ibid.*

„ Nous avons appris, mes très-chers Freres, ce que nous ne pouvons vous „ réciter sans soûpirs & sans larmes, les misères & les véxations que les Chré- „ tiens d'Orient nos freres, membres de Jesus-Christ, enfans de Dieu, com- „ me nous, souffrent depuis long-temps à Jerusalem, à Antioche, & dans „ les autres Villes de la Syrie & de la Palestine. On les chasse de leurs hérita- „ ges, on en fait de malheureux esclaves. Vous en voyez parmi vous, qui „ sont réduits à la mendicité ; les autres demeurez dans leur patrie y souffrent „ des traitemens plus rudes, que l'exil mesme. On voit inhumainement ré- „ pandre le sang des Chrétiens dans les lieux, où le Sang de Jesus-Christ a été „ repandu pour eux : & ce qui est de pire encore, on les voit exposez aux pas- „ sions les plus infames de leurs détestables maistres. La Ville d'Antioche, „ où S. Pierre établit autrefois son Siége, est devenuë un lieu de prostitu- „ tion, d'abomination, de superstition. Les biens des pauvres & des Egli- „ ses n'y servent plus qu'aux crimes & aux débauches des Infidéles. Les Egli- „ ses y sont changées en écuries, & le Sanctuaire y est par-tout profané. Je „ n'ose vous parler de Jerusalem, de peur de vous causer trop d'horreur. Ce „ lieu saint arrosé du Sang de Jesus-Christ, réduit sous le joug des Mahome- „ tans, fait maintenant l'opprobre du nom Chrétien. Ils insultent au Tom- „ beau du Seigneur : ils en violent la sainteté par toutes sortes d'abomina- „ tions, malgré les miracles qui s'y font encore tous les jours. Plusieurs de „ vous, que leur dévotion y a conduits, ont esté les témoins de tout ce que „ je vous dis ici, & ont eux-mesmes expérimenté la cruauté des Barbares. „ Peut-on estre Chrétien, & n'estre pas touché de ce récit ? Pleurons, mes „ freres, pleurons, & écrions-nous en gemissant avec le Psalmiste : *Seigneur,* *Discours du Pape au Concile.*

„ *les Nations ont envahi vostre héritage, ils ont profané vostre saint Temple.*
„ *Ils ont fait Jerusalem une solitude affreuse. Ils ont exposé les corps morts de*
„ *vos Saints en proye aux bestes carnassieres, & aux oyseaux de l'air. Ils ont*
„ *versé leur sang comme de l'eau autour de Jerusalem, & il n'y a personne qui*
„ *ose leur donner la sepulture.* Malheur à nous, mes freres, *nous sommes tom-*
„ *bez dans l'opprobre aux yeux de nos voisins, & devenus le joüet des ennemis*
„ *qui nous environnent.* Pleurons donc sur nos freres, & sur cette Terre, que
„ nous appellons Sainte à si juste titre, puisqu'il n'y a pas un endroit de ce
„ païs, qui n'ait esté sanctifié par les pas du Sauveur, par la présence de sa
„ sainte Mere, par la demeure des Apostres, ou arrosé par le sang de tant de
„ saints Martyrs. C'est là que le glorieux Saint Estienne a esté couronné le
„ premier de tous les Fidéles; que le saint Précurseur baptisoit avec les eaux
„ de Jourdain; que le Peuple d'Israël, délivré de la servitude d'Egypte par
„ tant de prodiges, extermina les Jébuséens & les autres Nations ennemies
„ du Dieu du Ciel. Hélas, mes freres, tandis que par vos dissentions crimi-
„ nelles, vous vous déchirez les uns les autres; que vous vous faites de cruel-
„ les & d'injustes guerres; que vous opprimez la veuve & l'orphelin; que
„ vous portez vos violences souvent jusques sur les Autels, vous abandonnez
„ l'Eglise, pour laquelle en qualité de Chrétiens, vous avez une obligation
„ indispensable de combattre jusqu'à la derniere goute de vostre sang. Pre-
„ nez, je vous en conjure au nom de Dieu, d'autres idées, & d'autres sen-
„ timens, & unissez-vous tous sous l'étendart de Jesus-Christ, pour aller
„ combattre avec plus de courage encore que les anciens Israëlites, ces nou-
„ veaux Jébuséens, & les chasser de Jérusalem. Il vous sera glorieux de mou-
„ rir pour Jesus-Christ, & sous les murailles d'une Ville, à la vûë de laquel-
„ le il est mort pour vous: que si vous mourez à la peine, & avant que d'a-
„ voir exécuté une si sainte entreprise, vous avez affaire à un Maistre qui se
„ contente de la seule bonne volonté, & qui récompense également ceux qui
„ sont venus travailler à la premiere & à la sixiéme heure du jour. Encore
„ un coup, quelle honte d'employer vos épées contre les Chrétiens, tandis
„ que vous avez des Turcs à combattre. Ne vous abandonnez pas aux in-
„ quiétudes des accidens & des périls que vous courrerez dans la route; vous
„ avez un bon Maistre qui aura soin de vous, si vous vous confiez en luy.
„ Mais vous aurez dequoy vous dédommager de vos pertes mesme temporel-
„ les, par l'honneur que vous acquerrerez, & par les dépoüilles que vous en-
„ leverez aux ennemis du nom de Dieu; & après tout, quoy qu'il arrive,
„ une Couronne de gloire immortelle ne peut vous manquer.

„ O mes freres! tous tant que vous estes icy d'Evêques & de Prestres, al-
„ lez, dispersez-vous dans toutes vos Eglises, répétez à vos Peuples ce que
„ vous venez d'entendre; animez-les à combattre pour Jesus-Christ, & à
„ prendre part à la conqueste de Jerusalem. Persuadez-leur de se disposer à
„ une si glorieuse expédition par la Confession de leurs péchez. Allez-tous,
„ mes chers enfans, nous leverons les mains au Ciel comme Moïse, tandis
„ que vous combattrez ces perfides Amalécites.

Toute l'As- Ce discours, à en juger par la conclusion, fut le dernier de ceux qui fu-
rent

rent prononcez dans le Concile par le Pape. Toute l'Assemblée en fut vivement touchée, & y applaudit, comme de concert par ces paroles, qui retentirent de tous les costez dans l'Auditoire : *Dieu le veut*, *Dieu le veut*. Paroles qui furent long-temps depuis comme le cri de guerre le plus ordinaire, dans les combats qu'on livra aux Infidéles; & par lesquelles les Croisez se rencontrant les uns les autres, s'animoient à souffrir les fatigues du voyage, & à affronter les plus grands périls.

semble y applaudit. Historia Belli Sacri. T. 1. Musæi Italici.

Le Pape voyant les esprits si bien disposez, délibera sur la maniere, dont se feroit l'engagement solemnel de tous ceux qui voudroient prendre part à cette expédition. Il fut résolu, que comme c'estoit au nom de Jesus-Christ qu'elle se faisoit, on mettroit dans les drapeaux le Signe de la Croix, & que ceux qui voudroient s'enrôler, le porteroient sur leur habit. L'usage le plus ordinaire fut de porter une Croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite, ou au chaperon; & c'est de-là que vint le nom de Croisade.

D'où vient le nom de Croisade. *Ibid.*

Aymar de Monteil Evêque du Puy, fut le premier, qui en plein Concile, demanda la Croix au Pape; plusieurs imitérent son exemple, & le Pape la leur donna de sa main. Mais après tout, ce n'estoit ni du Pape, ni des Evêques, ni du Peuple qui assista à ce Concile, que dépendoit l'exécution. Il falloit y engager les Princes & les Seigneurs, tant en Italie qu'au-delà des Alpes. Pierre l'Hermite avoit déja tiré parole de plusieurs là-dessus; mais il restoit de grandes difficultez à lever.

Orderic. L. 9. pag. 721.

Une des principales estoit les différends que les Ducs, les Comtes, les Marquis, & mesme les autres Gentilshommes avoient les uns avec les autres en Italie, en Allemagne, & en France. La coûtume estoit, & c'estoit une coûtume autorisée, comme je l'ay déja remarqué quelquefois, de se faire impunément la guerre les uns aux autres pour des intérests particuliers. C'estoit un grand desordre, mais que chaque Gentilhomme regardoit comme un privilege attaché à la qualité de Seigneur, pour peu qu'il eust de Terres en cette qualité. Les Souverains de concert avec l'Eglise taschoient depuis long-temps, sinon d'abolir, au moins de modérer cette fureur. Dès l'an 1044. sous le Régne de Henri I. les Evêques de delà la Loire avoient fait un Reglement sur ce sujet, par lequel depuis le Mercredi au soir, jusqu'au point du jour du Lundi, il estoit défendu à qui que ce fust, de faire aucune violence à son ennemi, soit en sa personne, soit en celle de ses domestiques, soit en ses biens, sous peine d'excommunication; & avec le consentement des plus puissans Seigneurs, on y ajoûta la peine de mort ou l'exil. Cette Tréve s'appella la Tréve du Seigneur, parce qu'elle estoit établie sur ce que ces jours de la semaine, pendant lesquels elle duroit, avoient esté particulierement consacrez par les Mystéres de la Passion & de la Résurrection de Jesus-Christ. Ce Decret des Evêques de Guyenne avoit esté reçu dans toute la France, & quoique souvent violé, il ne laissoit pas d'empescher beaucoup de desordres. Depuis on y ajoûta tout le temps de l'Avent, la Septuagésime jusqu'au Dimanche de Quasimodo, & les Rogations jusqu'à l'Octave de la Pentecoste; & enfin par l'application que nos Rois apportérent à abolir ces guerres particuliéres, sur tout S. Louis & Philippe le Bel, on en vint à bout avec le temps.

Grandes difficultez à lever.

Canons du Concile. Le Pape prévit donc que ces guerres feroient un grand obstacle à la Ligue sainte, à cause que ceux de la Noblesse, qui auroient dessein de s'enrôler, craindroient d'abandonner leurs Terres & leurs Familles à la discrétion de leurs ennemis. Pour prévenir cet inconvénient, le Concile défendit par un Canon, d'attaquer les Terres & les Chasteaux de tous ceux qui prendroient la Croix, pendant tout le temps de l'expédition, & cela sous peine des plus terribles excommunications contre ceux qui leur feroient quelque tort. Concil. Clarom.

Can. 2. On ajoûta un autre Canon, par lequel il fut déclaré, que quiconque par le seul motif de dévotion, & pour secourir l'Eglise de Jérusalem, iroit à cette guerre, ce voyage luy tiendroit lieu de toute autre pénitence qu'il auroit méritée pour ses péchez, & l'indulgence pléniére fut publiée pour tous ceux qui prendroient la Croix. Cette époque peut estre regardée comme le commencement de l'abolition d'une coûtume qui s'observoit encore alors, d'imposer à certains pécheurs scandaleux de très-rudes & très-longues pénitences.

Enfin le Pape déclara l'Evêque du Puy son Légat dans cette premiere expédition, & le revêtit de toute son autorité sur tous les Chrétiens, pour tous les lieux où il se trouveroit avec les Croisez.

Empressement extraordinaire parmi les Grands & parmi le Peuple à prendre la Croix. Le Concile estant terminé, les Evêques partirent pour aller prescher la Croisade dans leurs Diocéses. Ils y trouvérent déja les esprits en mouvement. On prétendit mesme que le jour que la Croisade fut publiée à Clermont, la nouvelle en avoit esté sçûë miraculeusement dans les païs les plus éloignez. C'estoit & parmi les Grands, & parmi le Peuple un empressement extrême à prendre la Croix : il n'y eut pas jusqu'aux femmes, mesmes de la premiere qualité, qui sans craindre les fatigues & les dangers d'une telle entreprise, voulurent suivre leurs maris. Les Païsans abandonnoient leurs charuës. Les enfans & les vieillards venoient demander la Croix, & prioient qu'on la leur accordast, sinon pour combattre, au moins pour avoir la consolation de mourir à la Terre-Sainte pour l'honneur de Jesus-Christ. Ce qu'il y eut de plus avantageux & de plus surprenant, fut que dans toutes les Provinces de France, les guerres particuliéres, qui y estoient très-allumées, cessérent tout à coup; les plus mortels ennemis se réconciliérent entre eux, chacun vendoit ses Terres pour faire de l'argent, & toute la difficulté estoit de trouver des gens qui voulussent les acheter de ceux qui les offroient presque pour rien. Guibert. L. 2.

Histor. Belli Sacri. Les Rois ne se laissérent point emporter à ce zéle, & il n'y en eut point dans cette premiere expédition. Le Roy de France & le Roy d'Allemagne estoient tous deux excommuniez : le premier pour son mariage avec Bertrade, & le second pour son Schisme. Mais ces deux Princes ne mirent point d'obstacle aux desseins du Pape, & laissérent la liberté à leurs Vassaux & à leurs Sujets de prendre la Croix.

Seigneurs les plus distinguez qui la prenent. Le plus illustre par sa naissance de tous les Seigneurs qui se croisérent, fut Hugues le Grand, Comte de Vermandois, frere du Roy, & qui portoit ce nom, non point pour les grandes actions qu'il eust encore faites, mais en mémoire de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Ce Prince estoit recommandable par une probité égale à son courage; mais n'estant pas riche, n'ayant

guéres

guéres de Vassaux, & le Roy son frere ne s'estant pas mis fort en peine de l'aider en une si belle occasion, il marcha avec un équipage peu digne de son rang, & suivi de peu de gens qui fussent à luy.

Au contraire, Raymond Comte de Toulouse, communément appellé Raymond de S. Gilles, qui avoit amassé depuis long-temps beaucoup d'argent, & dont les Sujets s'estoient cottisez à l'envi, pour luy fournir de grosses sommes, leva de nombreuses Troupes; & par la prudence avec laquelle il sçut ménager ses Trésors dans la suite de cette expédition, il fut un de ceux qui y parurent toûjours avec le plus d'éclat, plus d'autorité & de distinction. Ce fut celuy des Seigneurs de ce rang, qui prit le premier la Croix, & ses Envoyez estant arrivez à la fin du Concile de Clermont, firent part au Pape de la résolution que leur Maistre avoit prise de donner l'exemple à la Noblesse Françoise. Robert II. Comte de Flandre, qui avoit succédé à Robert le Frison son pere en l'an 1093. se fit une gloire de l'imiter dans ses entreprises & dans ses voyages hazardeux. Il prit la Croix, & fut suivi d'un grand nombre de ses Sujets; & c'est ce voyage qui luy fit donner à son retour le surnom de Jérosolymitain, qu'il porte dans l'Histoire.

Orderic. L. 9.

Robert Duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant, très-semblable par la valeur à son pere, ne manqua pas une si belle occasion de se signaler, & l'argent que sa prodigalité luy faisoit répandre sans discrétion en toutes rencontres, luy manquant, il engagea pour en avoir, son Duché même à Guillaume son frere Roy d'Angleterre.

Estienne Comte de Chartres & de Blois, allié à la Maison de France, aussi-bien que ceux que je viens de nommer, fut aussi de la partie. Mais de tous les grands Seigneurs qui prirent la Croix, celuy dont le nom a esté le plus célébré par les Ecrivains, qui ont écrit l'Histoire de ces guerres d'outre-mer, est le fameux Godefroy de Boüillon, appellé dans l'Histoire Duc de Lorraine, ce qui ne doit pas s'entendre du païs, qui porte aujourd'huy ce nom, mais de la basse Lorraine, qui le portoit alors, & qui ne le porte plus depuis long-temps, c'est-à-dire, du Brabant, & de quelques-autres païs voisins de cette Province.

Godefroi de Boüillon est du nombre.

Il estoit fils d'Eustache II. Comte de Boulogne, de Guines & de Teroüane, & d'Ide sœur de Godefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, Comte d'Ardenne, de Boüillon & de Verdun, qui n'ayant point d'enfans, l'adopta, & le fit son héritier. Il estoit Feudataire de l'Empereur, la basse Lorraine, aussi-bien que la haute, estant depuis long-temps un Fief de l'Empire, aprés avoir esté pendant plusieurs siécles une partie considérable du Royaume de France. Godefroy fut accompagné de ses deux freres Eustache & Baudoüin.

Ce furent là les Seigneurs les plus distinguez d'en-deçà des Alpes, qui prirent la Croix. Ils furent suivis par une infinité d'autres Comtes, Seigneurs & Gentilshommes, que leurs belles actions me donneront lieu de nommer dans la suite.

L'Italie fournit aussi ses Héros, & entre autres Bohemond & Tancrede son neveu. Bohemond estoit Prince de Tarente, & fils de Robert Guischard ce

fameux Prince Normand, qui se fit un grand Etat en Italie aux dépens des Grecs, & qui non content du Comté de la Poüille qu'il avoit hérité de Guillaume Bras-de-fer son pere, conquit encore la Calabre & la Sicile. Mais Bohemond ne prit la Croix qu'après les autres, à l'occasion que je diray bien-tost.

Robertus Monachus. L. 1.

Le Pape s'excuse d'aller avec eux.

Tant de Peuples conspirant ainsi au mesme dessein, il eust esté à souhaiter qu'ils eussent esté réünis sous un Généralissime, qui eust eu avec la capacité, toute l'autorité nécessaire, pour donner à un Corps composé de tant de différentes parties les mouvemens réglez par les Loix d'une exacte & sévere discipline, sans quoy l'Armée la plus courageuse marche à la boucherie, en pensant courir à la victoire. Mais l'ambition, l'émulation, la jalousie des Nations, rendoient la chose impossible en cette rencontre. Plusieurs des principaux Croisez ne manquérent pas de faire cette importante réfléxion; & proposérent au Pape de venir luy-mesme avec eux, pour entretenir par sa présence & par son autorité la bonne intelligence parmi tant de Chefs divers, qui ne pourroient manquer d'avoir souvent entre eux des sujets de querelle & de division. Mais le Pape s'en excusa par la nécessité de sa présence en Italie, surtout à cause du Schisme de Henri & de son Antipape. Il leur promit que s'il pouvoit venir à bout de remettre la paix dans l'Eglise, il iroit les joindre, & les pria de regarder comme sa propre personne Aymar Evêque du Puy, qu'il avoit nommé pour son Légat dans cette expédition, & auquel il donnoit toute sa puissance. Ils entrérent dans les raisons du Pape, & luy promirent d'avoir pour le Légat toute la déférence qu'il souhaitoit d'eux.

Historia Belli Sacri.

An. 1096.

Les Troupes se mettent en marche.

Dès le commencement de l'an 1096. on fit les préparatifs, & on assembla les Troupes. Elles se mirent en marche, non pas toutes ensemble, mais en divers temps, & par divers chemins.

Guillelm. Tyrius.

Outre les Troupes réglées, que ces Princes & ces Seigneurs avoient levées, une infinité de gens ramassez, Anglois, François, Allemands, s'estoient rendus auprès de Pierre l'Hermite, qu'ils regardoient comme l'Apostre de la Croisade, & comme l'homme envoyé de Dieu pour la délivrance des Chrétiens de la Palestine. L'austérité de sa vie qu'il continuoit toûjours au milieu des fatigues de la Prédication, & encore plus les largesses qu'il leur faisoit, sans se réserver rien des grandes sommes d'argent qui luy venoient de toutes parts, les luy avoient attachez, & ils ne vouloient point reconnoitre d'autre Général que luy. Il voulut d'abord se joindre à Godefroy de Boüillon; mais ce Seigneur jugea à propos de faire marcher ces Troupes-là les premieres, parce que leur grand nombre & le peu de discipline qu'il y voyoit, luy faisoient prévoir de grandes difficultez à les conduire.

Guibert. L. 2. c. 4.

Commencemens funestes. Ibid.

Elles furent partagées en deux Corps. Le premier marcha sous le commandement d'un Gentilhomme François, brave & expérimenté dans la guerre; mais à qui sa pauvreté avoit fait donner le nom de Gautier, *sans avoir*, ou *sans argent*, & qui se trouva heureux & bien glorieux, de se voir tout d'un coup devenu Général d'Armée. La sienne n'estoit composée que d'Infanterie, & il n'y avoit en tout que huit Cavaliers. Il traversa l'Allemagne sans obstacle. Il continua sa route par la Hongrie, le long du Danube, où il

il fit peu de perte; mais comme dans la Bulgarie ses gens s'émancipérent & commencérent à piller la Campagne, une Armée de Bulgares tomba sur luy, & mit ses Troupes en déroute. Il eut beaucoup de peine à gagner Constantinople, auprès de laquelle l'Empereur Alexis Comnene luy permit de camper jusqu'à l'arrivée du second Corps conduit par Pierre l'Hermite, & luy fit fournir des vivres. Guillelm. Tyrius. L. 1. c. 18.

Ce second Corps mieux armé que le premier, & où il y avoit quelque Cavalerie, fut encore plus maltraité, parce qu'il n'estoit pas mieux discipliné. Les Bulgares & les Hongrois tuérent à l'Hermite plus de dix mille hommes, luy enlevérent ses bagages, ses chariots, & entre autres celuy où estoit l'argent de l'Armée. Il arriva néanmoins encore avec trente mille hommes à Constantinople, le premier jour d'Aoust, & il eut audience de l'Empereur, qui fut charmé de sa sainteté, de son esprit, & de sa prudence. Ce Prince après l'avoir laissé reposer quelques jours, voyant que ses Soldats pilloient tout à l'entour de la Ville, luy fit passer le Détroit avec ses Troupes & celles de Gautier *Sans avoir* sur quantité de bateaux, qu'on avoit eu soin de tenir prests pour ce passage. Robert. Monach. Guibert. Guillelm. Tyrius.

Ce ne furent pas là les seuls préludes funestes de cette guerre. Un Prestre Allemand nommé Gotescalc ayant presché la Croisade à l'exemple de l'Hermite, assembla aussi environ quinze mille Soldats Sujets du Roy d'Allemagne. Il marcha à leur teste jusqu'en Hongrie, où s'estant pareillement attiré par les ravages qu'il faisoit, la haine des Hongrois, ses Troupes furent investies de toutes parts. Les Soldats mirent bas les armes sur la promesse qu'on leur fit, de leur laisser la vie sauve, & la liberté de s'en retourner; mais ils ne furent pas plustost desarmez, qu'on fit main-basse sur eux, & à peine s'en échapa-t-il quelques-uns, pour aller porter en leur païs la nouvelle de ce triste desastre. *Ibid.* L. 1. c. 27.

Une autre Troupe incomparablement plus nombreuse, composée de toutes sortes de Nations, & commandée par un Seigneur Allemand nommé Emico, périt encore par le fer des Hongrois, qui pour ne point estre tous les jours exposez aux ravages que ces Armées faisoient dans leur païs, résolurent de n'en plus laisser passer. Cap. 29. 30.

Il estoit impossible que de pareilles choses n'arrivassent dans ces mouvemens subits & impétueux, que la publication de la Croisade avoit excitez dans toute la Chrétienté de l'Europe. Le Peuple est toûjours Peuple, c'est-à-dire, toûjours inconsidéré, emporté, sans prévoyance, abusant des motifs les plus saints pour s'abandonner aux plus étranges excès, & se précipitant étourdiment dans les plus grands malheurs; mais ces premiers desordres ne servirent qu'à rendre les principaux Chefs de l'entreprise plus circonspects, & à leur faire prendre des mesures plus justes, pour ne pas tomber dans de semblables inconvéniens.

Départ de Hugues le Grand & de plusieurs autres Seigneurs.

Hugues le Grand, après avoir pris congé du Roy son frere, prit sa route par l'Italie avec Robert Duc de Normandie, Robert Comte de Flandre, Estienne Comte de Chartres, Raymond Comte de Toulouse, & Aymar Evêque du Puy. Ils perdirent quelques Soldats dans le chemin par les gran-

des

Guibert. L. 2. c. 8. Robert. Monach. L. 2. Robert. Monach.

des chaleurs, & se rendirent les uns dans le Frioul, les autres sur les confins de la Poüille. Bohemond Prince de Tarente assiégeoit alors Amalphi, qui s'estoit révoltée. Il envoya saluer les Généraux, & touché de leur exemple, il assembla ses Officiers & ses Soldats, & leur dit ces paroles en stile guerrier: „ Qui m'aime, me suive; nous sommes François d'origine, mes chers compagnons, & du mesme Royaume que ces braves gens qui courent au martyre; j'ay honte de ne les pas imiter": il prit sur le champ la Croix, & se la mit sur l'épaule; tous, tant Officiers que Soldats criérent à haute voix de tous costez, qu'ils vouloient le suivre, & chacun s'empressa à prendre la Croix.

Ibid. Guibert. L. 2.

Bohemond reçut les Princes avec beaucoup d'honnesteté, & comme la saison estoit trop avancée, pour qu'ils continuassent commodément leur voyage, il leur fit donner des quartiers dans ses Terres & dans celles de sa Famille, & les Troupes furent distribuées pour se reposer dans les Villes maritimes, à Brindes, à Bari, à Otrante, & en quelques autres Places.

Sa résolution hazardeuse.

Ibid.

Comme Hugues le Grand portoit très-impatiemment d'avoir si peu d'autorité dans cette Armée, parce qu'il n'avoit presque point de Troupes à luy, tandis que les Ducs de Normandie & les Comtes de Flandre, de Toulouse, de Blois, avoient chacun un Corps très-considérable, il prit une résolution bien hazardeuse, & dont il eut bien-tost sujet de se repentir. Ce fut de ne pas attendre les autres, & d'aller devant avec ses seules Troupes. Son dessein estoit de gagner au plustost Constantinople, & de se mettre à la teste de celles qui y estoient déja sous la conduite de Gautier *Sans avoir* & de Pierre l'Hermite, ne doutant pas qu'on ne luy en déféraſt le commandement, si-tost qu'il paroistroit, & la chose fust asseûrément arrivée ainsi. Mais les soupçons de l'Empereur de Constantinople rompirent ses mesures d'une maniére bien fascheuse pour luy.

Alexis Comnene en demandant du secours au Pape, ne s'estoit pas attendu à tout ce grand fracas, qui se fit par toute la Chrétienté. Il avoit espéré quelques Troupes qui seroient à ses ordres, & qui feroient partie de son Armée en qualité de Troupes auxiliaires. Mais quand il vit arriver les trente & les quarante mille hommes, qui n'estoient que les avant-coureurs d'autres Armées beaucoup plus nombreuses, commandées par les plus fameux Capitaines de l'Occident, il commença à craindre ces secours, & appréhenda de n'estre plus maistre chez luy, quand ils seroient tous arrivez.

Caractére d'Alexis Comnene; il pense à traverser les Croisez.

C'estoit un Prince politique, adroit, dissimulé, & qui après tout avoit effectivement sujet de faire ces sortes de réfléxions dans les conjonctures où il se trouvoit. Il avoit esté insulté par les Princes Normands d'Italie, qui l'estoient venu attaquer jusques dans la Thrace. Les Princes de cette Nation avoient enlevé à ses prédécesseurs la Poüille, la Calabre, & la Sicile, & quelques-uns de ces Seigneurs lorsqu'ils servoient dans les Armées de l'Empire, avoient une fois projetté de s'emparer de toute la Grece. Il sçavoit les desordres que les premieres Armées des Croisez avoient faits en Hongrie & en Bulgarie; luy-mesme voyoit de ses propres yeux ceux qu'elles faisoient encore aux environs de Constantinople. Ainsi il prit dès-lors la résolution qu'il suivit toûjours

jours depuis, non seulement de ne pas seconder les desseins des Croisez; mais de les traverser en tout ce qu'il pourroit, & d'user de toutes sortes de moyens pour faire perir leurs Armées, qui luy devenoient aussi formidables qu'aux Turcs mesmes.

Hugues le Grand estant encore en France, avoit écrit à l'Empereur, qu'il estoit sur le point de partir pour Constantinople, afin d'avoir part à la guerre sainte; qu'il prendroit son chemin par l'Albanie, & qu'estant le frere d'un des plus grands Rois de l'Europe, il espéroit d'estre reçu de luy avec tous les égards, qu'on devoit à sa qualité & à sa naissance. Un morceau de cette Lettre est rapporté par Anne Comnene fille de cet Empereur, dont elle a fait l'Histoire intitulée *l'Alexiade*. Dans la Traduction qu'elle fit en Grec de cette Lettre, elle y a donné un tour conforme aux maniéres d'écrire des Orientaux, & qui n'estoit nullement du stile d'Occident. Son Histoire nous apprend quantité de particularitez importantes touchant les Croisades; mais il la faut lire avec précaution, vu l'intéreſt qu'elle avoit à ménager la réputation de l'Empereur son pere; c'est cette partialité qui luy fait tourner plusieurs faits d'une maniére avantageuse à ce Prince, & souvent odieuse pour les François & pour les autres Chefs de la Croisade. Voilà le fragment de la Lettre de Hugues le Grand à l'Empereur, de la maniére dont cette Princesse le rapporte. „ Sçachez, ô Empereur, que je suis le Roy des Rois, & à qui „ tous les hommes qui sont sous le Ciel doivent céder. Ainsi quand j'arriveray „ chez vous, vous devez me recevoir avec l'honneur & la magnificence, qui „ conviennent à mon rang & à ma qualité.

Lib. 10.

L'Empereur ayant reçu cette Lettre, écrivit à Jean Isaac Gouverneur de Durazzo, Ville d'Albanie, & à Nicolas Marcatacale Commandant de la Flote que ce Prince entretenoit sur cette Côte contre les incursions des Pirates. Il ordonna au premier de recevoir avec toute la civilité possible le frere du Roy de France, & de luy donner promptement avis de son arrivée, & il recommanda à l'autre de tenir toûjours sa Flote en état, & d'estre bien sur ses gardes, pour ne se point laisser surprendre.

Hugues le Grand se mit donc en mer, & fit partir avant luy sur un Vaisseau leger vingt-quatre de ses gens, tous hommes de bonne mine, & très-bien équipez, pour avertir le Gouverneur de Durazzo qu'il arriveroit bientost.

Ce Vaisseau fit la traverse en peu de jours. Les Envoyez complimentérent le Gouverneur de la part de leur Maistre, l'asseûrérent qu'il les suivroit de près, & le priérent de se souvenir de la qualité du Prince, qu'il alloit recevoir chez luy. Le Gouverneur leur dit qu'il avoit sur cela les ordres de l'Empereur, & qu'il ne manqueroit à rien.

Hugues le Grand perd la plûpart de ses Vaisseaux & de ses Troupes par la tempête. Ibid.

La navigation de Hugues le Grand ne fut pas si heureuse que celle de ses Envoyez. Il fut accüeilli d'une rude tempeste, qui fit périr la pluspart de ses Vaisseaux & de ses Troupes, & le Navire mesme qu'il montoit ayant coulé à fond, il fut obligé de se jetter dans une Chaloupe, avec laquelle il se sauva à terre, à quelques lieuës de Durazzo.

Estant en ce pitoyable état, il fut rencontré par deux Cavaliers de ceux

que le Gouverneur avoit envoyez en divers endroits de la Côte, pour apprendre de ses nouvelles. Il se fit connoiſtre à eux. Ils luy dirent que le Gouverneur eſtoit fort en peine de luy, & qu'il l'attendoit avec la derniere impatience. Il monta sur le cheval d'un des deux Cavaliers, qui le conduiſirent à Durazzo, où il fut reçu avec d'autant plus d'honneur, que l'état où il eſtoit réduit, le rendoit moins formidable.

Le Gouverneur le traita magnifiquement, luy aſſigna une groſſe garde, moins par honneur, que pour s'aſſeûrer de luy : & il le retint pendant pluſieurs jours, le régalant de toutes ſortes de divertiſſemens, en attendant le retour du Courier, qu'il avoit envoyé à Conſtantinople, dès qu'il eut ſçu ſon départ d'Italie.

Le Courier ne fut pas long-temps ſans revenir, & avec luy arriva un Seigneur de la Cour, qui complimenta Hugues de la part de l'Empereur, & luy dit qu'il eſtoit chargé de le conduire à Conſtantinople, où le Prince eſtoit diſposé à luy rendre tout ce qu'on devoit à une perſonne de ſa naiſſance.

Hugues partit avec luy ; leur guide les conduiſit, non point par les grands chemins, mais par des routes écartées ; ce qu'il faiſoit ſuivant les ordres qu'il en avoit, de peur de trouver en chemin des Troupes Françoiſes, qui tiraſſent le Prince de ſes mains.

Il arrive à Conſtantinople, & y eſt retenu par l'Empereur. Ibid.

L'Empereur le reçut avec de grands témoignages d'amitié, luy fit des préſens, luy fournit de l'argent pour rétablir ſon équipage, & tout cela dans le deſſein de l'engager à luy faire ferment de fidélité, afin que les autres Seigneurs Croiſez, ſur ſon exemple, n'euſſent pas de peine à s'y ſoûmettre, & à le reconnoiſtre par là pour Chef de la Ligue ſainte, & à agir en tout ſous ſes ordres.

Le Prince eut peine à ſe réſoudre à cette démarche ; mais enfin gagné par les careſſes de l'Empereur, & eſpérant par ce moyen ſe tirer de ſes mains, pour aller ſe mettre à la teſte des Troupes qui eſtoient déja au-delà du Canal, il le fit.

Après cela il preſſa Alexis de le laiſſer partir ; mais il fut toûjours retenu ſous divers prétextes, & il s'apperçut bien qu'avec tous les bons traitemens qu'on luy faiſoit, il eſtoit en priſon, & qu'on eſtoit bien-aiſe d'avoir un ôtage de ſon importance, pour contenir les autres Seigneurs qui approchoient.

An. 1096. *Godefroi de Boüillon marche à la tête d'une nombreuſe Armée.* Guillelm. Tyrius. L. 2. c. 1. Anna Comnena. L. 10.

Godefroy de Boüillon s'eſtoit mis en marche avec ſes Troupes dès le mois d'Aouſt, & avoit pris à peu près la meſme route que Pierre l'Hermite par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie & la Bulgarie. Il avoit une Armée de ſoixante & dix mille hommes d'Infanterie, & de dix mille chevaux. Il eſtoit accompagné de Baudoüin ſon frere, de Baudoüin du Bourg ſon couſin, de Baudoüin de Mons, de Hugues Comte de S. Pol, & d'Angelran fils de ce Comte, de Garnier de Grez, de Henri d'Aſche, & de Godefroy frere de Henri, de Dodon de Conz, de Conon de Montaigu, qui avoient tous avec eux l'élite de leurs Vaſſaux.

Ils arrivérent le vingtiéme de Septembre à Collembruc en Autriche, & ils y ſéjournérent quelques jours, pendant leſquels on traita avec Caloman Roy

de

de Hongrie pour la seûreté du passage dans ce Royaume. Henri & Godefroy d'Asche furent envoyez à ce Prince, & ils convinrent d'une entrevûë de Godefroy de Boüillon avec luy. Elle se fit auprès d'une Forteresse de Hongrie nommée Ciperon, où le Duc se rendit avec trois cens chevaux. Tout se passa avec beaucoup de générosité & de franchise de part & d'autre. Le Roy promit de faire fournir des vivres à un prix raisonnable, tandis que l'Armée marcheroit dans ses Etats, & on luy donna pour ôtages durant la marche, le Comte Baudoüin frere du Duc avec la femme & toute la Maison de ce Comte. Guillelm. Tyrius. L. 2. c. 3.

L'Armée marcha avec tout l'ordre & toute la discipline possible. Le Roy de Hongrie la côtoya toûjours avec la sienne, & si-tost qu'on eut passé la Save, les ôtages furent rendus. On traversa la Bulgarie sans opposition, parce que les Généraux sçurent contenir leurs Soldats, & l'Armée après une très-longue marche, arriva à Philippopoly en Thrace.

Ce fut là que Godefroy apprit la détention de Hugues le Grand, surquoy les Généraux s'estant assemblez, ils envoyérent à l'Empereur, pour le prier de luy permettre de les venir joindre. L'Empereur refusa de le faire. Cependant l'Armée continua sa marche, & les Envoyez à leur retour, la trouvérent à Andrinople.

Il arrive à la vûë de Constantinople. Sur le refus de l'Empereur, Godefroy abandonna tout le païs au pillage, & il fut ravagé pendant huit jours, après lesquels vinrent des Envoyez de l'Empereur, faire de grandes plaintes de cette conduite. On leur en dit la raison, & on leur déclara qu'on estoit résolu de n'en pas demeurer-là, si on ne rendoit le Prince. Ils le promirent. Aussi-tost le ravage cessa, & l'Armée au bout de quelques jours arriva à la vûë de Constantinople.

Il oblige l'Empereur à relâcher Hugues le Grand. Les Troupes malgré la fatigue d'un si grand voyage estoient très-belles, & l'Empereur en fut épouventé, quoy qu'il eust luy-mesme une Armée fort nombreuse qu'il avoit levée, moins à dessein de la joindre à celles des Croisez contre l'ennemi commun, que pour se mettre en seûreté contre eux. Il vit bien qu'il falloit s'accommoder au temps. Ainsi dès que l'Armée parut, il fit partir le Prince Hugues, qui arriva au Camp, accompagné de Drogon de Neelle, de Clerembaud de Vendeüil, & de Guillaume de Melun surnommé le Charpentier, parce que dans la meslée il manioit admirablement la hache d'armes, & charpentoit, ainsi qu'on parloit alors, d'une étrange maniére, tous ceux qui se trouvoient sous sa main. Ce fut une grande joye pour le Prince de se voir délivré, & bien de la gloire à Godefroy d'avoir contraint l'Empereur à le relascher. On s'embrassa avec tendresse de part & d'autre, & chacun raconta ses aventures. A peine estoient-ils entrez en discours, qu'on les avertit qu'il venoit d'arriver un homme de la Cour de l'Empereur, qui demandoit à parler au Duc Godefroy. C'estoit pour l'inviter à venir à Constantinople; mais comme on luy déterminoit le nombre de ceux qui devoient entrer avec luy dans la Ville, il répondit qu'il n'iroit pas. Guibert. L. 4. c. 4.

L'Empereur choqué de cette réponse, défendit qu'on portast des vivres au Camp. Godefroy ne sçut pas plustost cette défense, qu'il commanda aux Soldats de faire le dégast jusqu'aux portes de la Ville. On se saisit de tous les

Troupeaux, de tous les vivres, de tous les bleds des environs, & on fit des Magasins, qui mirent l'abondance dans le Camp pour long-temps.

L'Empereur tend des piéges aux Croisez. Guillelm. Tyrius.

L'Empereur qui vit qu'il avoit affaire à des gens aussi vigoureux que prévoyans, & mesme apprehendant qu'ils n'attaquassent la Ville, se radoucit, & après quelques pour-parlers, il permit de nouveau, qu'on portast des vivres au Camp. Ensuite feignant d'estre touché de ce que souffroit l'Armée par la rigueur de la saison ; car on estoit au mois de Janvier, il offrit à Godefroy de loger ses Troupes dans les Palais & dans les Maisons qui bordoient en grand nombre le Bosphore, afin qu'ils y fussent à couvert des injures du temps. Le Duc accepta l'offre, qui luy parut avantageuse. Le dessein de l'Empereur estoit de les renfermer dans cet espace fort étroit, entouré de la mer d'un costé, de l'autre d'un large canal formé de l'embouchеûre de plusieurs rivieres, & puis de montagnes, qui prenoient depuis le canal jusqu'à la mer. Par ce moyen il empeschoit, qu'ils ne pussent faire aisément des courses dans le reste de la Campagne, & de plus en cas qu'il voulust les attaquer, il s'asseûroit de le pouvoir faire avec avantage dans un terrain si étroit, où ils auroient peine à s'étendre & à ranger leur Armée.

Il les attaque à force ouverte. *Ibid.*

Ils s'apperçurent bien-tost du piége qu'on leur avoit tendu : car l'Empereur ayant de nouveau invité Godefroy à le venir voir dans Constantinople, & le Duc qui se défioit toûjours de luy, s'estant contenté de luy envoyer trois Seigneurs, pour luy faire agréer qu'il n'y allast pas, il fit une nouvelle défense de porter des vivres à l'Armée, & mit quantité de partis en Campagne, avec ordre de charger tous ceux qui s'écartoient pour en aller chercher. Enfin levant le masque, il envoya sur des Vaisseaux qu'il avoit fait préparer secretement la nuit, grand nombre d'Archers, qui firent à la pointe du jour plusieurs décharges de fléches sur tout ce qui parut de Soldats au bord de la mer, & mesme sur le quartier du Duc, qui estoit le long du Bosphore.

Combat entre l'Armée de l'Empereur & les Croisez. Cap. 8.

Godefroy jugeant par cette perfidie de ce qu'il devoit attendre de l'Empereur, résolut de sortir de ce terrain desavantageux, & fit marcher son frere le Comte Baudoüin avec un gros détachement, pour se saisir du Pont du Canal. Il le trouva occupé par les ennemis ; mais il les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les en chassa, & s'en saisit ; & après les avoir encore poussez assez loin, il donna le moyen à toute l'Armée de repasser, & de s'étendre. Ensuite il se donna un sanglant combat entre l'Armée de l'Empereur & les Croisez, sous les murailles de la Ville : il ne finit qu'à la nuit ; les Grecs y furent très-maltraitez, & tout ce que l'Empereur gagna par cette indigne conduite, fut que toutes les Maisons & tous les Palais situez sur le Bosphore, furent réduits en cendres ; car l'Armée en les abandonnant, mit pour se venger le feu par-tout.

Afin d'éviter les surprises dans la suite, & empescher que la disette ne se mist dans le Camp, il fut résolu de séparer l'Armée en deux ; qu'une partie demeureroit au Camp avec Godefroy pour le garder, & que l'autre iroit en Campagne pour ramasser des vivres. Celle-ci se partagea en plusieurs Corps, qui allérent dans l'étenduë de plus de trente lieuës enlever tous les bleds, tous les Troupeaux, & tout ce qui pouvoit servir à l'entretien de l'Armée, &

& la mirent en état de subsister long-temps indépendamment de l'Empereur.

Sur ces entrefaites on eut des nouvelles de l'approche de Bohemond, qui amenoit avec luy d'Italie une Armée de Normands & d'Italiens. Comme il connoissoit parfaitement le génie d'Alexis, avec qui il avoit esté long-temps en guerre, il ne fut point surpris de la conduite qu'il tenoit envers les Croisez. Il écrivit à Godefroy, que son sentiment estoit qu'il falloit commencer par mettre ce Prince hors d'état de leur nuire; qu'il luy conseilloit de quitter les environs de Constantinople, & de venir camper auprès d'Andrinople, où son Armée subsisteroit facilement; qu'il l'y joindroit au commencement du Printemps; qu'ils iroient ensemble attaquer l'Empereur, & qu'après s'estre rendus maistres de Constantinople, ils exécuteroient avec beaucoup plus de facilité leurs desseins contre les Turcs. *Bohemond amene d'Italie une Armée de Normands & d'Italiens.* *Cap. 10.*

Godefroy luy répondit, qu'il ne pouvoit se résoudre à tourner ses armes contre les Chrétiens, ne les ayant prises que contre les Infidéles, & qu'il l'attendroit auprès de Constantinople, où il avoit pris toutes ses seuretez contre les embusches de l'Empereur.

Bohemond estoit celuy de tous les Croisez que ce Prince appréhendoit le plus, parce qu'il en avoit esté plusieurs fois battu. Ayant donc sçu son départ d'Italie, & ce qu'il avoit écrit à Godefroy, il prit le parti de regagner ce Duc, pour le rendre moins susceptible des conseils violens, que Bohemond ne manqueroit pas de luy inspirer.

Il le fit donc solliciter une troisiéme fois de le venir trouver à Constantinople; & afin de luy oster tout soupçon, il luy offrit de donner en ôtage son propre fils Jean Porphyrogenete. La condition proposée leva toute difficulté, & Godefroy qui ne demandoit pas mieux que d'agir d'intelligence avec l'Empereur, l'accepta. Il envoya Baudoüin du Bourg, & Conon de Montaigu recevoir le jeune Prince, qui fut logé avec une seûre garde dans le Camp; & après avoir donné les instructions nécessaires au Comte Baudoüin son frere, de qui l'Armée devoit recevoir tous les ordres en son absence, il entra dans la Ville, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur l'y reçut avec toutes les distinctions, toutes les marques d'estime & de tendresse imaginables, jusqu'à l'adopter solemnellement pour son fils, selon une très-ancienne maniére en usage dans l'Empire. L'Empereur pressa sur tout le Duc de luy faire serment de fidélité, comme avoit fait le Prince Hugues. Il eut peine à s'y résoudre : néanmoins il le fit, & les Généraux des autres Armées l'imitérent. L'entrevûë se termina avec une satisfaction mutuelle. L'Empereur promit de fournir abondamment toutes choses à l'Armée, & de contribuer de ses Finances à son entretien. Le Duc de son costé promit d'empescher toutes les violences, de faire garder une exacte discipline à ses Troupes, & on convint que l'Armée passeroit le Détroit au mois de Mars. Le Duc retourna chargé de présens & comblé des honnestetez de l'Empereur. Tout ce qu'on avoit promis de part & d'autre fut exécuté avec la derniere exactitude. L'Armée passa en Bithinie au mois de Mars, & campa aux environs de Calcédoine. L'Empereur avoit extrêmement à cœur ce passage, & fit toûjours enforte, *Entrevûë de l'Empereur & de Godefroi.* *Cap. 11.* *Cap. 15.*

 qu'a

qu'à mesure que les Armées d'Occident arrivoient, elles ne séjournassent pas long-temps en-deçà du Détroit. Il appréhendoit toûjours pour sa Ville Impériale, & jamais il ne consentit que deux Armées campassent en mesme temps sous les murailles; mais dès qu'il en arrivoit une nouvelle, l'autre passoit aussi-tost la mer, & tous les Vaisseaux revenoient à Constantinople, sans qu'il en demeurast de l'autre costé, pour empescher les Troupes de repasser.

Bohemond se joint à Godefroi. Cap. 14.

Bohemond qui avoit débarqué à Durazzo, arriva peu de temps après. Il avoit reçu sur la route mille amitiez de l'Empereur par Lettres, & par ses Envoyez, & trouvoit néanmoins par-tout des embuscades préparées, qui auroient fait périr son Armée, s'il n'avoit toûjours esté sur ses gardes. Mais ils se connoissoient parfaitement l'un l'autre. Les dehors estoient les mesmes, & la dissimulation égale des deux costez. Il passa le Détroit, & se joignit à Godefroy, pour attendre les autres Croisez.

Il est suivi des autres Seigneurs Croisez.

Robert Comte de Flandre, qui avoit aussi pris la mer, & débarqué à Durazzo avec une partie de l'Armée, après avoir séjourné dans la Poüille, suivit de près Bohemond, & eut de fréquentes conférences avec l'Empereur, qui parut avoir pour luy plus de confiance & d'ouverture, que pour tous les autres.

Le Comte Raymond de Toulouse, & l'Evêque du Puy firent tout le voyage par terre, par le Frioul & la Dalmatie, avec d'extrêmes fatigues & des embusches continuelles des Dalmates. En passant dans la Bulgarie, l'Evêque avoit esté enlevé par un parti de Bulgares; mais heureusement il fut délivré par un autre parti de l'Armée, qui défit celuy des Bulgares.

Le Comte de Toulouse estant arrivé à Constantinople, vit plusieurs fois l'Empereur, qui luy demanda le serment de fidélité. Il le refusa, on eut beau luy citer l'exemple de tous les autres, il s'obstina à ne le pas faire. L'Empereur irrité envoya secretement ordre aux Généraux de son Armée, de donner sur le Camp du Comte, tandis qu'il estoit à Constantinople. Ils le firent, & y causérent une déroute presque générale. Le Comte en fut outré, & fit en vain ses plaintes à l'Empereur. Il envoya avertir le Duc Godefroy de la trahison qu'on luy avoit faite. Il y eut sur cela bien des négociations. Tout se termina par un desaveu que l'Empereur fit de ce qui s'estoit passé, protestant que la chose s'estoit faite contre son intention, & sans qu'il l'eust commandé.

Cap. 20. 21.

Le Comte de Toulouse à la priere des autres Généraux, consentit après beaucoup de délais à faire le serment: ensuite il passa en Asie avec son Armée.

Nombre de leurs troupes.

Robert Duc de Normandie, Estienne Comte de Chartres & de Blois, Eustache frere du Duc Godefroy, arrivérent les derniers, & allérent joindre les autres. Toutes les Armées ainsi unies, dans la revûë qui en fut faite, faisoient cent mille hommes de Cavalerie; l'Infanterie estoit encore beaucoup plus nombreuse. De ce nombre estoient plusieurs de ceux qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite, & de Gautier *Sans avoir*, dont il faut que je dise la destinée, avant que de parler des entreprises que firent les Princes Croisez.

Après

Après que l'Empereur chagrin des desordres, que les Troupes de Gautier & de l'Hermite faisoient aux environs de Constantinople, les eust obligez de passer le Détroit, où il eut soin néanmoins de leur fournir des vivres en payant, toute leur occupation fut d'abord de faire des courses sur le païs ennemi. Ils y firent en effet un grand butin; toutefois suivant le conseil de l'Empereur, qui ne cessoit de leur recommander de ne point trop s'engager avant l'arrivée des Seigneurs Croisez, ils ne se hazardoient à aucune entreprise considérable. Mais un jour que Pierre l'Hermite estoit passé à Constantinople, pour supplier l'Empereur de fixer le prix des vivres, que l'avarice des Grecs leur faisoit vendre extrêmement cher, une Troupe de sept mille hommes de pied & de trois cens chevaux, sortit du Camp, & alla jusqu'auprès de Nicée, d'où elle enleva quantité de toute sorte de bétail, & l'amena au Camp, sans avoir fait aucune perte.

Courses de quelques partis de l'Armée des Croisez.

L. 1. c. 23.

Ce premier succès fit venir l'envie à d'autres de tenter aussi fortune. Trois mille Allemands marchérent avec deux cens chevaux du mesme costé, & firent encore plus que les autres; car non contens de piller le plat-païs, ils attaquérent une petite Ville à deux lieuës de Nicée, & l'emportérent l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance de ceux qui la défendoient. Ils tuérent tout ce qui s'y trouva; & voyant que de-là ils pourroient faire des courses beaucoup plus loin, ils s'y fortifiérent, & y demeurérent.

Les Turcs sur les nouvelles des mouvemens qui se faisoient en Europe, & des desseins qu'on y avoit formez contre eux, se préparoient depuis longtemps à se mettre en défense. Soliman Soudan de Nicée avoit fait venir dans ces quartiers de l'Asie toutes les forces de l'Orient. Il avoit fortifié les principales Places, & y avoit mis de fortes Garnisons. Jusqu'alors néanmoins il ne s'estoit point mis en Campagne, parce qu'excepté quelques courses que faisoient les Chrétiens, ils ne paroissoient point vouloir entreprendre rien de considérable. Mais quand il eut sçu la prise de la petite Ville, dont je viens de parler, & que les Allemands s'y fortifioient, il fit promptement avancer un grand nombre de Troupes, & vint les investir, les attaqua, les força, & les fit tous passer par le fil de l'épée.

Avantage remporté sur eux par les Infidéles.

Cap. 24.

Cette perte qui devoit rendre les Croisez plus circonspects, ne servit qu'à augmenter leur fureur. On courut aux armes par tout le Camp, en criant qu'il falloit sur le champ aller venger la mort de ses freres. Les plus sages des Commandans taschérent en vain d'appaiser le tumulte. On les traita de lasches; ils furent obligez de céder & de marcher.

Parmi cette multitude innombrable qui avoit suivi Pierre l'Hermite & Gautier *Sans avoir*, & dont une grande partie avoit péri par les chemins, il ne se trouva guéres plus de trente-mille hommes armez, & en état de combattre. Gautier en prit vingt-cinq à vingt-six mille, parmi lesquels estoient cinq cens Cavaliers assez bien équipez, & tourna vers Nicée. Le reste demeura à la garde du Camp, rempli de femmes, de vieillards, de Prestres, de Moines, qui ne servoient qu'à affamer l'Armée.

Les premiers, au nombre de 25. mille, marchent contre l'Ennemi pour en avoir raison

Cap. 25.

Soliman dans le mesme temps s'estoit mis en marche, pour surprendre le Camp des Chrétiens. Il fut averti par ses Coureurs que l'Armée Chrétienne

venoit à luy. Il fait faire alte aussi-tost, & ayant rappellé l'avant-garde qui estoit déja dans une Forest qu'il falloit passer, il se met en bataille dans la Plaine, où la Forest aboutissoit du costé de Nicée.

Les Croisez l'ayant passée, furent bien surpris de trouver l'ennemi si près d'eux. Cependant ils allérent fierement à luy, s'animant les uns les autres à tirer vengeance de la perte de leurs compagnons, & à perir glorieusement les armes à la main, en combattant les ennemis du nom Chrétien.

Le combat se donne près de Nicée, & les Chrétiens sont taillez en piéces.

Le Soudan soûtint la premiere furie des Croisez avec beaucoup de résolution. Il avoit l'avantage du nombre, & s'en servit utilement; car durant la chaleur de ce choc, ayant fait étendre ses Troupes, il investit les Chrétiens, & les fit charger de toutes parts. Il leur fut impossible de soûtenir cette charge; rompus de tous costez, ils ne pensérent plus qu'à fuïr; mais ils se trouvoient coupez par-tout, de sorte qu'à peine il en échapa un seul; tout fut tué ou pris. Gautier *Sans avoir* y périt avec quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi, parmi lesquels on nomme Raymond de Breis, Foucher d'Orleans, Gautier de Breteüil, & Geoffroy Burel, qui avoit esté le principal auteur de cette entreprise.

Massacre de ceux qui étoient restez dans le Camp.

Le Soudan n'en demeura pas là. La bataille ne s'estoit donnée qu'à deux lieuës du Camp des Croisez. Il y marcha aussi-tost, & ainsi qu'il l'avoit prévu, il le trouva dans la consternation. Il y entra presque sans résistance, & passa au fil de l'épée tout ce qu'il y rencontra. Il ordonna seulement qu'on

Cap. 26.

épargnast les enfans, dont il fit autant d'esclaves.

Durant ce massacre, environ trois mille hommes se jettérent dans un vieux Chasteau sur le bord de la mer, & s'y retranchérent. Ils s'y défendirent avec toute la bravoure possible, & donnérent le temps aux Vaisseaux de l'Empereur de les venir secourir; car Pierre l'Hermite, qui durant ce temps-là estoit à Constantinople pour la raison que j'ay dite, avoit conjuré ce Prince de ne pas laisser périr ce reste de malheureux, qui estoient venus de si loin, pour sacrifier leur vie au service de Jesus-Christ & de l'Empire d'Orient.

Reflexion de l'Auteur sur la conduite de Pierre l'Hermite leur Chef.

Tel fut le sort déplorable de cette premiere Armée des Croisez, qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite. Ce bon Prestre avoit eu la grace de la vocation pour prescher la Croisade; mais il ne l'eut pas pour l'employ de Général d'Armée, si peu conforme à son état & à son caractére. C'est pourquoy Dieu luy ayant donné des succès prodigieux dans ses prédications, l'abandonna dans l'exécution, dont il ne l'avoit pas chargé, & qui ne luy convenoit pas.

Ce fut une chose bien funeste, que cet horrible carnage de tant de milliers de personnes, qui périrent dans le Camp; mais il délivra les Princes Croisez de l'embarras, qu'ils auroient eu à défendre & à nourrir tant de gens inutiles. Les Turcs s'apperçûrent bien-tost de la différence qu'il y avoit, entre une multitude de gens ramassez sans Chefs d'autorité, & l'élite de la plus illustre & de la plus brave Noblesse de l'Europe.

Siége de Nicée par l'Armée des Princes Croisez.

La premiere entreprise fut le siége de Nicée, Ville alors extrêmement forte, & le lieu de la résidence ordinaire du Soudan Soliman. Elle fut défenduë avec toute la vigueur possible, & les Généraux de l'Armée Chrétienne eurent besoin de toute leur expérience & de toute leur habileté, pour en venir à bout. Le Soudan donna un grand assaut au Camp, & en fut repoussé

avec

avec perte de quatre mille hommes de ses Troupes. Tancrede, Gautier de Garlande, Guy de Possesse, * Roger de Barneville, s'y distinguérent entre tous les autres. Les assiégez se voyant extrêmement pressez, se résolurent à capituler: mais quand il fut question de traiter, il y eut une difficulté.

La place est prise & livrée à l'Empereur Grec.

Guillelm. Tyrius. L. 3. cap. 4.

L'Empereur Grec avoit à l'Armée un homme de sa part nommé Tanin ou Tatin auprès des Princes, pour avoir soin de ses intérests, pour luy rendre compte de tout ce qui se passoit, & faire sous-main tout le mal qu'il pourroit aux Croisez. Celuy-ci ayant sçu l'état de la Place par ses Espions, fit si bien qu'il engagea les Habitans à déclarer, qu'ils ne vouloient rendre la Place qu'à l'Empereur. Les Princes trouvérent d'abord cela fort mauvais: néanmoins comme ils s'estoient obligez à luy remettre les Villes qu'ils prendroient, ils ne jugérent pas à propos de rejetter cette proposition. L'Empereur en estant averti, envoya aussi-tost des Troupes, pour en prendre possession. Mais il manqua luy-mesme à sa parole; car une des conditions du Traité estoit, qu'en luy remettant entre les mains les Villes prises, tout le butin qui s'y trouveroit, seroit pour l'Armée, & il ne luy en fit aucune part. Il se contenta de faire de beaux présens & de grands remerciemens aux Généraux. L'Armée en murmura, & pensa à se payer par ses mains; mais les Princes l'appaisérent, pour ne point perdre le fruit de leur victoire, & pousser plus loin leurs conquestes, tandis que la saison estoit favorable.

An. 1097.

Soliman tombe sur le Camp de Bohemond, dont il fait un grand carnage.

Peu de jours après la prise de la Ville, l'Armée se mit en marche. Le dessein principal estoit d'aller assiéger Antioche de Syrie, pour s'ouvrir par cette conqueste le chemin en Palestine. Soliman couvert des montagnes, côtoyoit toûjours les Croisez avec une Armée de plus de deux cens mille chevaux, épiant l'occasion de les attaquer à son avantage, & il la trouva. Bohemond s'estoit séparé du reste de l'Armée, pour la commodité des vivres & du fourage, & s'estoit campé dans une Vallée nommée la Vallée Gorgonienne la nuit du dernier jour de Juin. Ce fut là que Soliman tomba sur luy le lendemain, & que sans s'approcher plus près qu'à la portée de l'arc, il fit faire de continuelles décharges de fléches, dont un très-grand nombre de Soldats Chrétiens furent tuez, & la pluspart des chevaux blessez. Bohemond ne trouva point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas, que de marcher droit à l'ennemi l'épée à la main pour l'enfoncer, malgré le desavantage du lieu; car les Turcs estoient rangez en bataille sur le penchant de la montagne. Mais ils se débandérent aussi-tost, & puis se ralliant, vinrent faire de nouvelles décharges.

An. 1097.

Les autres Croisez viennent à son secours.

Cap. 12. 13. 14.

Et mettent à leur tour les Infidéles en déroute.

Bohemond continua de les pousser; mais ils firent encore les mesmes mouvemens, & par cette maniére de combattre, à laquelle les Européans n'estoient point accoûtumez, toute l'Armée eust péri, si les autres Croisez, qui n'estoient qu'à une lieuë de-là, ne fussent venus à son secours.

Le Duc Godefroy, ses deux freres Baudoüin & Eustache, Hugues le Grand, le Comte de Toulouse parurent à la teste de quarante mille chevaux, ayant

* Il y a en Latin *de Possessa*. Il se trouve entre Châlons & Bar-le-Duc un lieu du nom de Possesse.

ayant laissé toute leur Infanterie dans le Camp. Leur arrivée fit reprendre courage aux Troupes. Les Turcs n'osérent faire ferme, quoy qu'ils eussent deux fois plus de Cavalerie. On les poursuivit l'épée dans les reins pendant deux lieuës : on en tua un grand nombre ; on reprit quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & on entra dans leur Camp, qu'on trouva plein de vivres & de richesses. Le pillage consola l'Armée de la perte qu'elle avoit faite, & qui fut de près de quatre mille personnes, tant Soldats qu'autres de la suite du Camp. On n'y perdit que deux hommes de distinction, dont l'un fut Guillaume frere de Tancrede, l'autre n'est pas nommé.

Les Généraux firent là reposer l'Armée pendant trois jours, après lesquels elle entreprit une longue & rude marche, pour traverser la Bithynie. Elle arriva auprès d'Antioche de Pisidie, qui se rendit, & l'on y campa avec plus de commodité. Plusieurs autres Villes dans lesquelles il y avoit beaucoup de Chrétiens, suivirent cet exemple.

Détachemens faits sous les ordres de Tancrede & de Baudoüin.

En ce lieu là se firent deux détachemens : l'un sous la conduite de Tancrede, & l'autre sous les ordres du Comte Baudoüin frere de Godefroy. Ils eurent ordre de s'avancer dans la Cilicie, de reconnoistre le païs, de profiter des occasions qui se présenteroient de se saisir de quelques Places, & l'on consentit qu'ils gardassent pour eux, celles qu'ils prendroient. Ils s'emparérent entre autres de Tarse & de Mamistra.

Expeditions de ces deux Généraux. L. 4. c. 1. 2. 3. 4. 5. 6.

Baudoüin retourna joindre la grande Armée, & instruisit les Généraux de l'état du païs, tandis que Tancrede se rendoit maistre de toute la Cilicie. Il força Alexandrete, & répandit tant de terreur par-tout, que les Emirs des païs circonvoisins luy envoyérent demander son amitié, & s'offrirent à faire alliance avec les Croisez.

Baudoüin fut détaché de nouveau, & marcha du costé de la Mésopotamie, où il fut reçu dans Edesse sans résistance. Cette Ville estoit la Capitale de la Mésopotamie. Il acheta Samosate, & soumit toutes les autres Places, qui faisoient la communication d'Edesse avec Antioche de Syrie, que les Princes Croisez avoient résolu d'assiéger. Ainsi Baudoüin se fit un assez grand Etat en-deçà & au-delà de l'Euphrate, & en travaillant si bien pour sa gloire & pour ses intérests particuliers, facilita la principale entreprise des Princes Croisez ; car tandis qu'il subjuguoit la Mésopotamie, la grande Armée avoit toûjours marché vers la Syrie. La pluspart des Places qu'elle trouva sur son chemin, ne firent que peu, ou point du tout de résistance ; de sorte que rien n'empeschoit qu'on ne fist le siége d'Antioche.

Cap. 8.

Tancrede, après avoir mis en seûreté les Places de la Cilicie, estoit revenu joindre l'Armée. Divers autres détachemens qu'on avoit faits, s'y rendirent aussi. On jugea à propos toutefois que Baudoüin demeurast en Mésopotamie, soit afin de couvrir le païs de ce costé-là ; soit afin de faciliter les convois des vivres pour l'Armée.

Etat de la Ville d'Antioche assiégée par les Chrétiens.

Les Turcs ayant deviné le dessein des Chrétiens, n'avoient rien omis pour se mettre en état de se bien défendre. Accien parent ou allié de Soliman, estoit Soudan d'Antioche, & Seigneur de tout le païs, & de quantité de Villes des environs. Le Soudan de Perse luy avoit envoyé de nombreuses Trou-

pes.

pes. Il y avoit dans la Ville six à sept mille chevaux, & jusqu'à quinze ou vingt mille hommes d'Infanterie, de toutes sortes de provisions, des machines de guerre en abondance, d'habiles Ingénieurs pour les mettre en usage, & pour en faire de nouvelles. La saison estoit déja fort avancée, & les Troupes des Croisez extrêmement diminuées: tout cela outre la force de la Place, & les secours du dehors, encourageoit fort les Turcs. En effet, le siége de Nicée, quelques difficultez qu'on y eust rencontrées, ne fut rien en comparaison de celuy-ci. Guillelm. Tyr. L. 4. c. 11. Epist. Stephani Comitis Carnotensis. T. 4. Spicil.

Les Turcs pour retarder les approches, s'estoient saisis du Pont sur le Fleuve Oronte, à deux lieuës d'Antioche, qui estoit le seul passage pour venir à la Ville. Robert Duc de Normandie, qui menoit ce jour-là l'avant-garde, le fit attaquer, & y trouva une extrême résistance; mais l'Evêque du Puy l'estant venu joindre, on fit de si grands efforts, que le Pont fut emporté l'épée à la main, & le passage ouvert. Guillelm. Tyr. c. 8.

Quand on eut reconnu la Ville de plus près, & qu'on eust esté informé des Troupes qui estoient dedans, plusieurs furent d'avis de remettre le siége au Printemps prochain; car on estoit déja au mois d'Octobre; mais le sentiment contraire prévalut, & chacun prit son poste à l'entour de la Ville. Cap. 12.

Les sorties furent & fréquentes & terribles; on n'alloit guéres au fourage sans livrer de combat. Les pluyes survinrent, & la difficulté d'avoir des vivres, à cause du grand nombre d'ennemis qui couroient la Campagne, causa pendant quelques jours une extrême disette dans le Camp. Suénon fils du Roy de Dannemarc, qui estoit arrivé à Constantinople long-temps après les autres avec de fort bonnes Troupes, & venoit joindre l'Armée, fut surpris & investi par les Turcs, qui le taillérent en piéces, & il périt luy-mesme dans cette défaite. Tatin, celuy qui suivoit les Princes de la part de l'Empereur, voyant les choses dans un très-mauvais état, partit du Camp, sous prétexte d'aller demander des vivres & de nouvelles Troupes à l'Empereur, & ne revint plus. Son exemple causa la désertion; & Estienne Comte de Blois feignant une maladie, se retira du costé de la mer avec une partie de ceux qui l'avoient suivi, au nombre de quatre mille hommes, résolu de repasser en France, si le siége ne réüssissoit point. Pour comble de malheur, Godefroy de Boüillon tomba malade, & pensa mourir. Epist. Comit. Carnotensis. Guillelm. Tyr. L. 5. c. 10.

Il eust fallu se résoudre à lever le siége, sans une intelligence que Bohemond eut dans la Place avec un des principaux Habitans, nommé Pyrrhus, fort considéré du Soudan. La chose estoit très-secrete, & Bohemond n'en avoit donné aucune communication aux autres Généraux. Un jour dans le Conseil de guerre les voyant tous très-inquiets, il leur dit qu'il avoit un moyen de prendre la Ville, à la vérité fort hazardeux, mais qu'il se chargeroit du risque avec ses seules Troupes, pourvu qu'on voulust luy promettre de la luy céder, s'il la prenoit. *Intelligence de Bohemond dans la place.* Historia Belli Sacri.

Godefroy de Boüillon, le Duc de Normandie, le Comte de Flandre, Hugues le Grand, & tous les autres furent d'avis d'accepter la proposition. Le seul Comte de Toulouse s'y opposa, disant que les fatigues & les périls estant communs, il falloit que le fruit & la récompense le fussent aussi. Ainsi rien ne fut conclu.

Cependant la nouvelle vint qu'une Armée de Turcs, pour faire diversion, assiégeoit Edesse, où le Comte Baudoüin s'estoit renfermé. La chose estoit véritable. Baudoüin la défendit si bien, que quelques jours après, les ennemis levérent le siége; mais ce ne fut que pour venir attaquer le Camp d'Antioche.

L'Armée ennemie estoit très-nombreuse, & commandée par un Chef de réputation nommé Corbagat. Le bruit de son approche mit l'alarme dans le Camp, redoubla l'inquiétude des Généraux, & obligea le Comte Raymond à consentir que Bohemond fust seul maistre d'Antioche, en cas que le moyen qu'il avoit de la prendre, pust réüssir.

Qui en facilite la prise aux Croisez. Guillelm. Tyr. L. 5. c. 16. 17. & seq.

Quand il eut eu le consentement général de tous les intéressez, il leur apprit l'intelligence qu'il avoit dans la Place, & leur dit en mesme temps que celuy avec qui il l'entretenoit le pressoit fort, le secours estant prest d'arriver. Il prit donc incessamment ses mesures avec Pyrrhus, qui fut traversé par quelques soupçons qu'on eut de luy; mais enfin il livra trois Tours où il commandoit, & Bohemond suivi de ses gens y monta la nuit avec des échelles. Il alla de-là rompre une fausse Porte, par laquelle il fit encore entrer plusieurs Soldats. Ensuite ayant attaqué le Corps-de-garde d'une des Portes de la Ville, & l'ayant dissipé, il l'ouvrit au reste des Troupes de l'Armée, qui s'en emparérent. Les Chrétiens, dont il y avoit grand nombre dans la Ville, se joignirent aux Croisez, & donnérent sur les Turcs. Il périt bien dix mille personnes dans ce saccagement, & le Soudan Accien fut tué hors de la Ville, comme il taschoit de s'échaper pour gagner le Camp des Turcs. Ainsi finit le siége d'Antioche, après avoir duré près de huit ou neuf mois. Mais le péril ne cessa pas avec le siége.

An. 1098. *Ils battent l'Armée des Infidéles qui étoit venu leur couper les vivres.*

A peine la Ville estoit-elle prise, que Corbagat parut avec une Armée innombrable, & s'appliqua d'abord uniquement à couper les vivres. Ce moyen luy réüssit. La Ville & l'Armée Chrétienne furent réduites à l'extrémité; de sorte que dans le desespoir de pouvoir tenir plus long-temps, on résolut d'aller attaquer l'ennemi avec des Troupes non seulement tout-à-fait inférieures en nombre; mais encore réduites par la faim au plus déplorable état. La conduite & la résolution suppléerent à tout le reste. On attaqua & on battit Corbagat, & l'on profita des vivres, dont on trouva une prodigieuse quantité dans son Camp: mais les maladies causées par la famine qui avoit précédé, emportoient tous les jours beaucoup de monde, & Aymar Evêque du Puy, Légat du Pape en mourut. Bohemond maistre de la Ville prit dans la suite la qualité de Prince d'Antioche.

L. 6. c. 23.

Ils envoyent une Ambassade à l'Empereur Grec.

Après une si heureuse victoire, d'où dépendoit le salut de l'Armée, les Seigneurs envoyérent à l'Empereur Grec, pour le sommer de les venir joindre en personne avec la sienne, afin d'entrer tous ensemble en Palestine, comme il l'avoit promis, & ils luy déclarérent que s'il ne leur tenoit parole, ils n'observeroient eux-mesmes aucuns des autres articles du Traité, qu'ils avoient fait avec luy.

Guillelm. Tyr. L. 7. c. 1.

On choisit pour cette Ambassade Hugues le Grand & Baudoüin Comte de

de Haynaut. Celuy-cy périt en chemin, sans qu'on ait jamais sçu de quelle maniére. Hugues le Grand, après avoir couru beaucoup de dangers, & s'estre habilement débarrassé de mille embuscades, que les Turcs luy dressérent, arriva à Constantinople. Il exposa à l'Empereur le sujet de son voyage, & retourna de-là en France. Cette résolution qu'il prit faute d'avoir dequoy subsister avec honneur à l'Armée, où il n'avoit presque plus personne sous sa Banniere, ternit beaucoup la gloire des grandes actions qu'il avoit faites en toutes les occasions les plus dangereuses, dans lesquelles il s'estoit toûjours distingué. Guillelm. Tyrius.

L'Empereur qui se défioit des Princes, par la raison qu'eux-mesmes avoient tout sujet de se défier de luy, & d'en estre très-mécontens, n'eut garde de les aller joindre en personne à Antioche, comme ils l'en sollicitoient. Il leur envoya seulement des Ambassadeurs, qui firent de grandes plaintes, de ce que contre le Traité fait à Constantinople, ils ne luy remettoient pas Antioche & les autres Places conquises. Ils n'eurent point d'autre réponse, sinon que l'Empereur leur ayant manqué de parole dans les choses les plus essentielles, ausquelles il s'estoit obligé, comme à leur fournir des vivres, à les aider de sa Flote, à les suivre avec son Armée, ils n'estoient nullement tenus d'accomplir les autres conditions d'un Traité tant de fois violé; qu'Antioche demeureroit entre les mains de Bohemond; que les autres Places seroient conservées à ceux qui les avoient prises, & qu'ils espéroient malgré la conduite peu sincére qu'il tenoit à leur égard, accomplir leur vœu par la conqueste de Jerusalem & de la Palestine. L. 7. c. 20.

Ils entrent dans la Palestine. Cependant en attendant le temps destiné à cette expédition, les Princes s'estant séparez en divers endroits, pour faire plus commodément subsister leurs Troupes, attaquérent & prirent plusieurs Villes dans la Syrie, & aux environs, malgré les dissentions plus fréquentes entre eux que jamais, depuis la mort de l'Evêque du Puy, qui en qualité de Légat du S. Siége assoupissoit auparavant par sa prudence & par son adresse la pluspart de leurs differends. Enfin arriva le temps qu'ils avoient destiné pour entrer en Palestine. On fit la paix avec l'Emir de Tripoli à des conditions avantageuses, malgré le Comte de Toulouse, qui avoit assiégé cette Place, & qui vouloit en continuer le siége, & on se disposa à marcher du costé de Jerusalem.

Où le Calife d'Egypte avoit pris Jerusalem & plusieurs autres places. Le Calife d'Egypte épouventé depuis quelques années des grandes conquestes, que les Turcs avoient faites sur ses Etats & sur ceux de ses voisins, fut ravi des avantages, que les Princes Croisez remportérent sur ces ennemis communs. Il les en envoya féliciter, & leur demanda leur amitié. Mais profitant luy-mesme du desordre des Turcs, de la défaite de cette nombreuse Armée commandée par Corbagat devant Antioche, il s'estoit mis en Campagne, & avoit pris Jerusalem & plusieurs autres Places de la Palestine, qui estoient auparavant de sa domination. La prise de ces Places avoit entierement changé ses intérests & ses vûës, & le mettoit dans la necessité de devenir l'ennemi des Princes Chrétiens, dont le but principal

Cap. 19. estoit de rétablir le Christianisme dans Jerusalem, & de la délivrer du joug des Infidéles.

Il avoit retenu pendant un an sous divers pretextes les Envoyez de l'Armée Chrétienne, qui estoient allez en Egypte, pour traiter avec luy. Il les renvoya avec des Ambassadeurs de sa part, qui avoient ordre de dire aux Princes, que leur Maistre estoit toûjours en disposition d'entretenir l'amitié avec eux; qu'il donneroit liberté à tous les Chrétiens de venir visiter les saints Lieux; mais à condition qu'ils n'entreroient jamais plus de trois cens ensemble dans Jerusalem: qu'en y entrant, ils quitteroient leurs armes, & qu'après avoir satisfait leur dévotion, ils s'en retourneroient sans faire un plus long séjour dans le Païs. Les Princes renvoyérent ces Ambassadeurs avec mépris, en leur disant qu'ils feroient leur Pelerinage tous ensemble, & d'une maniére qui feroit repentir le Calife de sa conduite à leur égard.

An. 1099. Cap. 21. En effet, ils ne furent pas long-temps sans se mettre en marche. Ils prirent par le bord de la mer, côtoyez d'une Flote de Venitiens & de Genois, ausquels s'estoit joint un Pirate Chrétien nommé Guinimer, avec des Vaisseaux de Flandre, de Normandie & d'Angleterre. Cette Flote fournissant abondamment des vivres à l'Armée, les Croisez entrérent dans la Plaine de Berite, appellée aujourd'huy Barut: & de-là passant par le païs de Sidon, de Sarepta, de Tyr, ils vinrent camper dans la Campagne de Ptolemaïs, dite alors Accon, & depuis Saint Jean d'Acre. Ils marchérent à Lidda, appellée autrement Diospolis, que les Sarazins avoient abandonnée, aussi-bien que Rama ou Arimathie, & ils y trouvérent une très-grande abondance de vivres, que la peur n'avoit pas permis aux Infidéles d'enlever. Le lendemain ils arrivérent à Emmaüs, appellé alors Nicopolis à deux lieuës & demie de Jerusalem.

Cap. 22.

Estant montez sur les hauteurs, d'où l'on découvroit cette Ville, toute l'Armée jetta de grands cris de joye, & oublia ses fatigues passées. Les Troupes animées d'une nouvelle ardeur, pressérent les Généraux de commencer au plustost le siége; mais ces Seigneurs en comprenoient mieux la difficulté que les Soldats.

Grande diminution de l'Armée Chrétienne. L. 8. c. 4.

De ces sept à huit cens mille personnes, qui estoient partis d'Europe, il n'en restoit plus dans cette Armée qu'environ quarante mille; & dans ce nombre il n'y avoit que vingt & un mille cinq cens Soldats; sçavoir vingt mille hommes de pied, & quinze cens Cavaliers. Les autres avoient péri dans les combats ou dans les siéges, ou par les maladies: d'autres avoient deserté, d'autres estoient demeurez à Antioche avec Bohemond, d'autres en Mésopotamie & en Cilicie, à la garde des Places qu'on avoit prises. Au contraire il y avoit dans la Ville une Armée de quarante mille hommes pour la défendre. On en avoit chassé tous les Chrétiens. Les Sarazins avoient fait combler tous les puits & toutes les cisternes des environs. On ne trouvoit point autour de la Place de bois propre pour faire des machines, au lieu que les ennemis en avoient en abondance, & la Ville ne manquoit de rien.

Mal-

Malgré tout cela néanmoins, le Duc Godefroy & tous les autres estoient résolus, ou de périr glorieusement, ou d'accomplir leur vœu. Ils reconnurent la Ville de fort près, & on distribua les quartiers. Le Duc Godefroy prit le sien au Septentrion, vis-à-vis de la Porte de la Ville, qui fut depuis appellée la Porte de S. Estienne. Robert Comte de Flandre se posta à sa droite, en tirant vers l'Occident. Ensuite Robert Duc de Normandie, & puis Tancrede, & enfin le Comte de Toulouse, qui s'estant campé d'abord à la Porte Occidentale de la Ville, transporta quelque temps après une partie de son Camp vers le Nord sur la Montagne de Sion. La Ville ne put estre tout-à-fait entourée, faute de Troupes, & la partie Méridionale demeura toûjours libre durant le siége.

Elle ne laisse pas de prendre ses quartiers autour de Jerusalem. Cap. 5.

Cinq jours après il fut résolu de donner un assaut général à l'avant-mur; ce qui se fit avec tant de vigueur, qu'on l'emporta; & cette brusque attaque étonna tellement les assiégez, qu'on crut que la Ville eust esté prise dès ce premier assaut, si l'on avoit eu des échelles, pour escalader la seconde enceinte.

Assaut donné à l'avant-mur. Cap. 6.

Après cette premiere action, qui avançoit beaucoup les choses, on travailla aux machines. Une Flote de Genois, qui aborda à Joppé sur ces entrefaites, fut d'un grand secours, non seulement pour fortifier l'Armée par les Troupes qu'elle amenoit; mais encore par les Ingenieurs & les Charpentiers qu'elle fournit, beaucoup plus habiles que ceux qui estoient au Camp.

Cap. 9.

Tout estant prest pour l'attaque de la muraille, on voulut avant que de l'entreprendre, s'attirer le secours du Ciel. Tancrede & le Comte de Toulouse, & quelques autres Seigneurs, dont la jalousie mutuelle n'avoit que trop éclaté en plusieurs occasions, se réconciliérent & s'embrassérent publiquement. On fit une Procession générale sur le Mont des Olives avec la Croix, en chantant les Litanies des Saints. Pierre l'Hermite & Arnoul, qui estoit un Prestre de la suite du Duc de Normandie, y firent chacun une vehemente exhortation à toute l'Armée, afin d'animer les Soldats à supporter constamment les fatigues du siége, & à affronter courageusement les périls qui leur restoient à essuyer, pour arriver au comble de leurs vœux. Mais rien ne réveilla plus l'ardeur des Soldats, que les sacriléges que commirent les assiégez sur les murailles durant cette Procession. Car pour se moquer des Chrétiens, ils firent mille insolences & mille impiétez contre des Croix, qu'ils avoient plantées au haut de leurs Tours. Ils crachoient dessus avec exécration, les abattoient & les fouloient aux pieds, en prononçant des blasphêmes horribles. Ce spectacle irrita tellement les Soldats, qu'à peine pouvoit-on les contenir. On les asseûra qu'ils auroient bien-tost l'occasion & les moyens de venger l'honneur de Jesus-Christ, & les affronts qu'on faisoit au signe adorable de leur salut.

Impietez des assiégez qui raniment le courage des assiégeans.

La veille du jour destiné à l'assaut de la muraille, les Généraux s'estant assemblez, résolurent de rompre les mesures des ennemis, en faisant la principale attaque du costé, où ils ne s'attendoient pas qu'on la fist.

Dispositions à un second assaut.

Les

Les assiégez avoient couvert leurs murailles de pierriers & d'autres semblables machines, en tous les endroits qui répondoient aux divers quartiers du Camp, & avoient laissé dégarnis ceux, vis-à-vis desquels les assiégeans n'avoient point pris de postes. Durant la nuit le Duc Godefroy, le Duc de Normandie, & le Comte de Flandre changérent de Camp, & firent transporter les piéces de leurs machines toutes prestes à estre assemblées du costé du Septentrion, entre la Porte S. Estienne & la Tour qu'on appelloit la Tour Angulaire, qui dominoit sur la Vallée de Josaphat, & avec un ordre, une promptitude, & un travail prodigieux, ils firent durant cette nuit-là dresser les béliers, les galeries qui les couvroient, & outre cela élever assez près de la muraille, en un lieu où elle estoit assez basse, une espéce de Chasteau de bois quarré fort large. La face de ce Chasteau opposée à la muraille de la Ville, estoit un Pont-levis, qui pouvoit s'abattre, & devoit tomber sur la muraille; après la chûte du pont, paroissoit en-deçà un Parapet de bois, derriere lequel il devoit y avoir des Soldats, pour soûtenir ceux, qui à la faveur du Pont, avanceroient sur le Rampart. Les deux costez du Chasteau estoient aussi remplis d'Archers, pour tirer à droit & à gauche sur tous ceux qui paroistroient pour la défense. Le Comte de Toulouse avoit un pareil Chasteau à son attaque. Le Duc de Normandie avec Tancrede en avoit un troisiéme du costé de la Tour Angulaire. Godefroy estoit sur le premier dont j'ay parlé.

Dès la pointe du jour toute l'Armée se trouva sous les armes en ces trois différens endroits, preste à donner l'assaut.

Les assiégez surpris de ce changement d'attaque, transportérent aussi une partie de leurs machines, & l'on commença de part & d'autre à lancer des pierres, tirer des fléches, jetter des feux d'artifices, les assiégez pour fracasser & ruïner les Chasteaux, & les assiégeans pour écarter les Soldats du Rempart.

Sanglant combat à diverses attaques.

Cependant les Ingenieurs qui estoient au plus bas étage des Chasteaux, les faisoient avancer par le moyen des roues, sur lesquelles ils estoient portez, à mesure que l'on applanissoit le chemin & qu'on combloit le Fossé. On combattit depuis le matin jusqu'au soir de cette maniére avec un grand carnage de part & d'autre, & le combat ne finit que par la nuit. On la passa des deux costez dans de grandes inquiétudes, & on travailla d'une part à réparer les bréches que les béliers avoient faites en divers endroits de la muraille; & de l'autre à raccommoder les Chasteaux, que les pierriers des ennemis avoient beaucoup endommagez.

Adresse du Duc Godefroi pour encourager les Soldats.

Le combat recommença avec le jour à toutes les trois attaques, & continua avec la mesme violence jusqu'à une heure après Midy, que l'Armée Chrétienne rebutée & épuisée de fatigue, commença à se rallentir. Godefroy s'en estant apperçu, cria de toute sa force, que le Ciel se déclaroit pour eux, & qu'il venoit de voir sur la Montagne des Olives, un Cavalier descendant du Ciel avec un bouclier tout étincelant d'éclairs, qui l'animoit du geste à poursuivre sa victoire.

Soit

Soit verité, soit artifice du Général, le bruit de cette vision s'estant répandu par-tout, on la crut, & on ne douta point que ce ne fust S. George, qui leur promettoit la victoire. Le Soldat se ranima. Le Comte de Toulouse asseûra qu'il avoit vu la mesme chose. On recommença le combat avec plus d'acharnement que jamais. Le Fossé ayant esté comblé, le Chasteau fut poussé jusques fort près de la muraille, le Pont-levis abattu & appuyé dessus. Cap. 16.

Alors Godefroy accompagné de son frere le Comte Eustache, de Ludolfe & de Gilbert de Tournay, deux freres également braves, & de tout ce qu'il avoit de Seigneurs auprès de luy, sauta sur le Rempart, & commença le sabre à la main à abattre & à écarter les Sarazins, qui étonnez de voir l'ennemi sur leurs murailles, ne furent pas long-temps sans plier. *Ils montent à l'assaut.*

Un moment après, le Duc de Normandie força aussi le passage à son attaque; & se jetta sur le Rempart avec Tancrede, le Comte de S. Pol, Baudoüin du Bourg, Gaston de Bearn, Gerard de Roussillon, Conan le Breton, le Comte de Montaigu, Loüis de Monson suivis de leurs Soldats. Ils renversérent tout ce qui parut devant eux, & se rendirent maistres d'une grande partie de la muraille.

La déroute des ennemis en ces deux endroits excita un bruit effroyable dans la Ville, & la nouvelle en estant parvenuë jusqu'à ceux qui soûtenoient l'assaut du Comte de Toulouse, ils abandonnérent les Tours & tous leurs postes. Alors ce Prince ayant fait avancer son Chasteau sans résistance, & abattre son Pont, il entra aussi dans la Ville. On appliqua de tous costez les échelles; & une partie de ceux qui avoient forcé les premiers la muraille, s'estant rendus maistres de la Porte du Midy, l'ouvrirent, & firent entrer le reste de l'Armée. *Entrent dans la Ville.*

On ne vit jamais une plus horrible confusion, & un plus effroyable carnage. Les Sarazins qui purent échaper à cette prémiere fureur, se voyant poussez de tous costez l'épée dans les reins, taschérent de gagner l'endroit où estoit autrefois le Temple de Salomon: c'estoit comme une Citadelle au-dedans de la Ville, fortifiée de murailles & de Tours. *Et y font un furieux massacre des Sarazins.* Cap. 19.

Tancrede les y poursuivit, & y entra avec eux suivi de sa Troupe, & y fit un si furieux massacre, que tout nageoit dans le sang. Plusieurs autres Seigneurs l'y vinrent joindre un moment après, & tout ce qui s'y rencontra fut sans quartier passé au fil de l'épée. On dit qu'en ce seul endroit, il y eut dix mille Sarazins tuez. Cap. 20.

Enfin les Princes ne voyant plus rien à craindre, arrestérent leurs Soldats, firent occuper les Tours & les Portes, postérent des Troupes aux avenuës de la Place; car on sçavoit qu'une Armée d'ennemis, qui venoit au secours, n'estoit pas loin, & abandonnérent la Ville au pillage. Elle fut forcée le Vendredy quinziéme de Juillet, quatre ans après que la Croisade avoit esté publiée dans le Concile de Clermont. *Epoque de cette délivrance.* Cap. 21. An. 1099.

Par cette prise, ce qu'il y avoit de plus difficile dans le vœu des Croisez,

fut accompli. On ne songea plus qu'à satisfaire sa dévotion & à remercier Dieu de l'heureux succès d'une si hazardeuse entreprise.

Dévotions de toute l'Armée dans la sainte Cité.

L'Armée passa tout à coup de la fureur du carnage, aux sentimens de la plus tendre piété. On quitta le casque, la cuirasse & l'épée, pour aller nuds pieds, & en habit de Pelerin, arroser de ses larmes, & baiser avec respect les lieux que le Sauveur avoit honorez de sa présence. On ne voyoit par-tout que des Processions nombreuses. Tout retentissoit de soupirs & de gemissemens aux endroits, où le Seigneur avoit souffert tant de tourmens & d'opprobres, sur tout dans l'Eglise consacrée à la mémoire de sa Passion & de sa Résurrection. Les Princes quittant cette fierté & cet air guerrier, qui avoit tant de fois jetté la terreur dans les Armées des Infidéles, y vinrent en Procession avec une modestie & une humilité également surprenantes & édifiantes. Le Clergé les reçut avec la Croix, chantant des Hymnes & des Cantiques spirituels, qui furent meslez des acclamations du Peuple, à l'honneur de ces Héros libérateurs de la sainte Cité.

Ibid.

Honneurs faits à Pierre l'Hermite.
Cap. 23.

Pierre l'Hermite fut comblé d'honneurs & de loüanges par les Chrétiens Habitans de Jérusalem, qui l'y avoient vu cinq ans auparavant, & le regardoient comme un Ange du Seigneur, comme celuy que le Ciel avoit choisi pour la délivrance de son Peuple, comme un autre Moïse, par lequel Dieu avoit opéré de si grandes choses. Enfin il fut résolu que deformais, tous les ans on célébreroit une Feste en mémoire de cette derniére victoire, où l'on prieroit Dieu pour tous ceux en général qui y avoient contribué.

Le Duc Godefroi est élu Roy de Jerusalem.
Henric. Huntindon. L. 7.

Le huitiéme jour d'après la prise de la Ville, les Seigneurs s'assemblérent pour élire un Roy de Jérusalem, & rétablir le Royaume d'Israël. Godefroy, le Comte Raymond de Toulouse, Robert Duc de Normandie, furent les trois sur lesquels on jetta les yeux: & si nous en croyons les Historiens Anglois de ce temps-là, on offrit la Couronne à ce Duc, qui la refusa, non par modestie, mais par l'aversion qu'il avoit pour les affaires & les embarras d'un Gouvernement, où il en prévoyoit beaucoup. Après quelques délibérations, tous les suffrages tournérent en faveur de Godefroy de Boüillon, que son courage, sa sagesse, son habileté dans la guerre, sa probité, sa piété, son application, sa haute taille, sa force extraordinaire, & toutes les qualitez qui font un Héros, & un Héros Chrétien, avoient toûjours distingué entre tous les Seigneurs Croisez.

Il défait le Soudan d'Egypte.

Il signala son Régne peu de jours après par la défaite du Soudan d'Egypte, qui venoit avec une Armée de plus de quatre cens mille hommes au secours de Jérusalem.

Il meurt, & a pour successeur Baudouin son frere.

Cette victoire ayant affermi ses conquestes, les Princes Croisez prirent congé de luy, pour s'en retourner en leur païs. Il luy resta très-peu de Troupes; mais ayant reçu après le départ des Princes un renfort d'Italie, & estant secondé de Tancrede, il se rendit maistre de quantité de Places aux environs de Jérusalem, & fit ses Tributaires les Emirs de Ptolemaïs, de Césarée, d'Antipatride, & d'Ascalon. Il ne vêcut qu'un an depuis qu'il fut monté

monté sur le Trône, & eut pour successeur Baudoüin son frere, qui en venant prendre possession de la Couronne de Jérusalem, donna le Comté d'Edesse à Baudoüin du Bourg son cousin. An. 1100.

Le nouveau Roy eut dequoy se maintenir par l'arrivée d'une infinité d'Européans, dont la pluspart estoient François, qui sur la nouvelle de la prise de Jérusalem, passérent en Palestine. Hugues le Grand & le Comte de Blois y retournérent. Le premier mourut à Tarse, avant que d'arriver à Jérusalem. Guillaume Comte de Poitiers, Geoffroy de Vendôme, Estienne de Bourgogne, Hugues frere du Comte Raymond de Toulouse, Herpin Comte de Bourges, y vinrent aussi, & dans les occasions signalérent leur valeur au service du Roy de Jérusalem, qui durant un Régne fort varié de bons & de mauvais succès dans les guerres qu'il eut à soûtenir contre les Infidéles, conquit plusieurs Villes, dont il augmenta notablement son Etat. *Qui augmente notablement son Etat.*

C'est ainsi que se forma ce nouveau Royaume dans la Palestine, sous le Régne de Philippe I. Roy de France, qui n'y prit point néanmoins d'autre part, sinon qu'il réünit à son Domaine le Comté de Bourges, que le Comte Herpin luy vendit, pour avoir dequoy faire le voyage de la Terre-Sainte. Ce Seigneur mourut depuis prisonnier à Babylone, (c'est-à-dire au grand Caire, que quelques Auteurs de ce temps-là appellent Babylone,) ayant esté pris à la bataille de Rama, que le Roy Baudoüin perdit contre le Soudan d'Egypte. On voit dans la suite de l'Histoire, que les Croisades furent l'occasion de plusieurs semblables réünions, & on peut les regarder par cette raison-là mesme, comme le commencement du rétablissement de la puissance & du Domaine de nos Rois. Il paroist que depuis la paix faite avec le Roy d'Angleterre en l'an 1098. la France fut exempte de guerre, & que les derniéres années du Régne de Philippe se passérent dans une grande tranquillité. Il mourut à Melun dans la cinquante-septiéme année de son âge, l'an 1108. le vingt-neuviéme de Juillet, après avoir régné quarante-huit ans seul, & plus de quarante-neuf, en comptant depuis le jour qu'il fut sacré à Reims du vivant du Roy Henri son pere. *Mort de Philippe I.* An. 1108.

Ce Régne a fourni à l'Histoire une matiere assez ample; mais où le Prince n'a guéres eu de part que par ses desordres. Il ne laissoit pas d'avoir de bonnes qualitez. Il estoit bien-fait, éloquent, agréable, modéré, excepté dans ses plaisirs & dans ses amours, ausquels il sacrifia son repos & celuy de son Etat, plus porté par cette raison à finir les guerres où il se trouvoit engagé, & où il ne fut pas heureux quand il les fit en personne, qu'à les soûtenir avec vigueur & avec gloire. L'Abbé Guibert dit que l'incontinence de ce Prince luy fit perdre le privilége de la guérison des écroüelles; mais que Dieu le rendit à ses successeurs. Que cela soit vray ou faux, il nous fait au moins connoistre l'antiquité de cette prérogative de nos Rois, dont on ignore le commencement: car ce qui se dit à cet égard de Clovis, n'a nul fondement dans l'ancienne Histoire. Un Auteur Anglois fait mourir Philippe Moine de S. Benoist; mais s'il en prit jamais l'habit, ce fut tout au plus lorsqu'il estoit au lit de la mort. Son corps fut porté au Monastére de Fleury, aujourd'huy Saint Benoist sur Loire, auquel il s'estoit dévoüé, dit un de nos anciens *Son caractere.* Epitaph. Philippi. Guillelm. Malmesb. Aimoinus. L. 5. c. 50.

 Histo-

Historiens, c'est-à-dire, ce me semble, où il avoit fait vœu d'estre enterré. Il institua la milice des Communes, & la Jurisdiction de ce qu'on appella les Maisons de Ville, dont je parlerai plus au long dans une autre occasion. Il eut pour successeur Louis son fils VI. du nom, & surnommé le Gros. Ses autres enfans furent Henri, dont il est parlé dans une Chronique Manuscrite de l'Abbaye de S. Denis, & Constance, qui épousa d'abord Hugues Comte de Champagne; mais en ayant esté séparée pour raison de parenté, elle fut mariée à Bohémond I. Prince d'Antioche & de Tarente. Il eut d'autres enfans de Bertrade sa Maistresse; sçavoir Philippe depuis Comte de Mantes, & Seigneur de Meun en Berri, Fleuri, & Cecile, qui épousa Tancrede, neveu de Bohémond Prince d'Antioche, & en secondes nôces Pons de Toulouse Comte de Tripoli.

Ses enfans. Sainte-Marthe.

Remarque sur le nom de ce Prince.

Je finis l'Histoire de ce Régne par une remarque, sçavoir que Philippe est le premier de nos Rois dont le nom ne fut ni François ni Germanique d'origine; mais celuy d'un Saint honoré dans l'Eglise. Il avoit esté porté par deux Empereurs Romains, & avoit passé de la Grece à Rome, & de Rome dans les Gaules & passa depuis ailleurs.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

LOUIS VI.



OUIS VI. nommé Louïs-Thibaud par un ancien Hiſtorien, & ſurnommé le Gros, à cauſe de ſa taille, qui devint extrêmement épaiſſe ſur la fin de ſon Régne, avoit à la mort de ſon pere vingt-huit à vingt-neuf ans, eſtant né en 1081.

Age du nouveau Roy. Orderic. L. 11.

An. 1108.

Ses belles qualitez luy avoient déja acquis l'eſtime & l'amitié des Peuples, auſſi-bien que de la pluſpart de la Nobleſſe & des Evêques : mais la vigueur avec laquelle il réprima les violences de quelques Seigneurs, luy attira leur haine, juſqu'à leur inſpirer la réſolution de l'exclure de la Couronne. L'Abbé Suger dans la vie de ce Prince, rapporte une parole inſolente d'Eudes Comte de Corbeil, qui prenant ſes armes pour aller contre les Troupes du Roy, dit à ſa femme : Comteſſe, donnez-moy vous-meſme mon épée ; & en la recevant, il ajoûta, vous donnez cette épée à un Comte ; luy-meſme aujourd'huy devenu Roy, vous la rapportera. Il fut mauvais Prophete ; car dès le meſme jour, il fut tué d'un coup de lance dans le combat.

Suger Vitæ Ludovici Groſſi.

Louïs avoit eſté couronné dès le vivant de ſon pere. Mais la coûtume eſtoit, que nonobſtant ce couronnement, le Prince fuſt ſacré & reconnu de nouveau pour Roy après la mort de ſon prédéceſſeur. Yves Evêque de Chartres, qui eſtoit auſſi-bien dans ſon eſprit, qu'il avoit eſté mal dans celuy du feu Roy, luy conſeilla, pour prévenir les deſſeins & rompre les meſures des gens mal intentionnez, de ſe faire ſacrer au pluſtoſt. Il ſe rencontra ſur cela une

Schiſme dans l'Egliſe de Reims.

une grande difficulté. C'estoit la coûtume que le couronnement se fist à Reims. L'Archevêque de Reims estoit Rodolfe le Vert, qui avoit esté élu par le Clergé de cette Eglise; mais comme il prit possession de sa dignité sans attendre le consentement du Roy, ce Prince choqué de sa conduite, en nomma un autre appellé Gervais; & à cette occasion il se fit un Schisme dans l'Eglise de Reims; les uns estoient pour l'élu, & les autres pour celuy que le Roy avoit nommé.

Loüis ne pouvoit se résoudre à estre sacré par Rodolfe; & d'ailleurs il y avoit de l'inconvenient à l'estre par Gervais, qui n'estoit point reconnu pour Archevêque par la plus grande partie du Clergé de Reims; outre que le Pape qui estoit encore Pascal II. improuvoit la nomination de Gervais faite par le Roy, & vouloit maintenir Rodolfe, comme canoniquement élu.

Chronic. Senonense.

Le Roi est sacré à Orleans.

Suger.

Pour lever cette difficulté, l'Evêque de Chartres conseilla au Roy de se faire sacrer incessamment à Orleans. Il se trouvoit proche de-là après les Obséques du Roy Philippe, qu'on venoit de faire à S. Benoist sur Loire. Il suivit le conseil de l'Evêque. Il fit venir Daimbert Archevêque de Sens, avec tous les Evêques de sa Province; & il fut sacré par leurs mains, le troisiéme jour d'Aoust, Feste de l'Invention de S. Estienne. Ce qu'il y eut de particulier dans cette cérémonie, c'est que les Evêques ayant fait quitter au Roy son épée, ils luy en présentérent une autre, en l'avertissant que Dieu la luy mettoit en main, pour s'en servir contre les malfaiteurs. Ils luy présentérent ensuite le Sceptre & la Main de Justice, en luy disant que c'estoient les marques de la puissance Royale, qu'il devoit employer pour la défense des Eglise & des pauvres opprimez, & puis ils luy firent l'onction.

An. 1108.

L'Archevêque de Reims y forme des opositions inutiles.

Ibid.

Rodolfe Archevêque de Reims n'eut pas plustost eu avis de la cérémonie qu'on préparoit à Orleans, qu'il entreprit de s'opposer au Sacre du Roy, & luy fit déclarer qu'il ne pouvoit, sans encourir les censures, se faire sacrer par d'autre, que par l'Archevêque de Reims, vu que c'estoit un droit établi depuis le Sacre de Clovis premier Roy Chrétien des François. Le dessein de ce Prélat estoit par cette opposition, d'obtenir que le Roy le reconnust pour Archevêque de Reims, & abandonnast son concurrent. Mais ceux qui le faisoient agir ne pensoient qu'à retarder le Couronnement, afin d'avoir le temps de fortifier leur cabale contre leur Souverain. Les Députez de l'Archevêque n'arrivérent qu'après que la cérémonie fut achevée, & on se moqua de leurs protestations.

Ecrits publiez de part & d'autre sur ce differend.

Epist. 189.

Ce différend n'en demeura pas là néanmoins. On en vint aux écrits de part & d'autre; & Yves de Chartres écrivit une Lettre Circulaire qu'il envoya à Rome, & à tous les Evêques de France, pour justifier la conduite des Prélats de la Province de Sens, qui avoient sacré le Roy à Orleans. Il disoit dans cette Lettre qu'ils ne l'avoient fait par aucun motif d'intérest particulier; mais en vûë du bien public, tant du Royaume, que de l'Eglise, & pour prévenir les intrigues de quelques esprits broüillons, qui ne pensoient à rien de moins, qu'à enlever la Couronne au Roy, ou à l'obliger d'en détacher à leur profit une partie du Domaine Royal. Que les Evêques n'avoient agi en cela ni

ni contre la raiſon, ni contre la coûtume, ni contre les Loix. Que le Roy avoit déja eſté ſacré dès le vivant du Roy ſon pere; que le Royaume luy appartenoit par le droit inconteſtable de ſucceſſion, reconnu par tous les Evêques & par tous les Seigneurs de France; que le Roy eſtant également Roy de toutes les Provinces du Royaume, il eſtoit à ſon choix de ſe faire couronner où, & par qui il luy plaiſoit, & ſelon que ſa commodité ou le bien de ſes affaires le demanderoient; que la coûtume, quand elle ſeroit indubitable, devroit céder à cette raiſon: mais qu'il y avoit eu dans les ſiécles précédens pluſieurs exemples contraires aux prétentions de l'Archevêque de Reims; que Caribert & Gontran petits-fils de Clovis, n'avoient eſté couronnez ni à Reims, ni par des Archevêques de Reims, non plus que Pepin ni ſes deux fils Charles & Carloman; que Louïs le-Bégue, petit-fils de Louïs le Débonnaire, avoit eſté ſacré à Ferriéres dans le Senonois par quelques Evêques, parmi leſquels il n'y avoit aucun Métropolitain; que le Roy Eudes avoit eſté ſacré par Gautier Archevêque de Sens; que Raoul ou Rodolfe l'avoit eſté à Soiſſons, Louïs d'Outremer à Laon; que depuis la troiſiéme Race, Robert fils de Hugues Capet avoit auſſi eſté couronné à Laon; que Hugues le Grand fils de Robert, qui mourut avant ſon pere, l'avoit eſté par ſon ordre à Compiégne; que tant d'exemples ſuffiſoient pour convaincre le monde, qu'il n'y avoit jamais eu ſur cela de coûtume invariable; qu'enfin on ne pouvoit citer aucune Loy, qui liaſt ou gênaſt en aucune maniére les Princes à cet égard; que les prétendus privilèges de l'Egliſe de Reims n'obligeoient point les autres Evêques de France à s'y conformer: parce que ſi elle en avoit quelqu'un, il n'avoit point eſté publié dans aucun Concile National, ni notifié au moins par Lettres aux autres Egliſes; que quand meſme il y en auroit d'authentiques, & qui euſſent eſté reçus dans toutes les formes, la conjoncture où ſe trouvoit l'Egliſe de Reims eſtoit telle, qu'on n'auroit dû y avoir aucun égard en cette occaſion, dautant que la conteſtation des deux prétendans à l'Archevêché, qui avoit donné lieu à mettre la Ville en interdit, ne permettoit pas qu'on y fiſt le couronnement, & que d'ailleurs il ne pouvoit eſtre différé, ſans expoſer l'Etat & l'Egliſe à une prochaine ruïne. C'eſt là tout le contenu du Manifeſte, qui fut publié par l'Evêque de Chartres.

Vûë de l'Archevêque dans ſes proteſtations.

Le but de l'Archevêque en faiſant ſa proteſtation, eſtoit, comme j'ay dit, d'engager le Roy à ne plus ſoûtenir contre luy Gervais ſon concurrent. L'Evêque de Chartres le devina bien. Il s'offrit à luy ménager les bonnes graces du Prince, & à faire enſorte qu'il abandonnaſt Gervais. L'Archevêque accepta l'offre, & Yves de Chartres, auſſi-bien que Thibaud Prieur de S. Martin des Champs, employérent tout leur crédit pour cet effet. Epiſt. 190.

Le Roy conſentit que l'Archevêque vint le ſalüer à Orleans, & qu'il ſe trouvaſt à l'Aſſemblée des Seigneurs qu'il y tenoit. Quand il y fut arrivé, le Roy parla de cette affaire à l'Aſſemblée, qui le pria de ne point recevoir l'Archevêque dans ſes bonnes graces, qu'il ne luy euſt fait auparavant non ſeulement ſerment de fidélité, mais encore hommage, comme tous ſes prédéceſſeurs avec la cérémonie ordinaire, qui eſtoit de mettre ſes mains entre les mains du Roy.

Alors

Contestation sur les investitures que les Souverains prétendoient donner aux Evêques.

Alors plus que jamais la contestation estoit échauffée, touchant les investitures que les Souverains, selon l'ancien usage, prétendoient donner aux Evêques par la Crosse & par l'Anneau, ou de quelque autre maniére semblable, pour les revenus & les Terres de leurs Evêchez. Cette querelle duroit entre les Papes & les Rois depuis Gregoire VII. Ce Pape & ses successeurs regardoient ces sortes de soûmissions comme une servitude indigne de l'Eglise, & Urbain II. avoit déclaré excommuniez tous les Laïques, qui donneroient ces investitures, & tous les gens d'Eglise qui les recevroient. C'estoit ce qui causoit la continuation du Schisme & des divisions entre le Pape & l'Empereur Henri V. & pour ce qui est de l'hommage, le mesme Pape Urbain avoit fait faire un Canon au Concile de Clermont, par lequel il estoit défendu *à tout Evêque & à tout Prestre, de faire l'hommage lige de fidélité entre les mains des Rois, ni d'aucun Laïque : estant une chose indigne*, ainsi qu'il s'exprimoit encore, *que des mains qui avoient l'honneur de tenir tous les jours le corps adorable du Seigneur, fussent tenuës en signe de servitude, par des mains profanes, & souvent impudiques.* Mais les Princes estoient fermes là-dessus, & ne vouloient point relascher de leur droit. La pluspart des Evêques de France jugeoient qu'on ne pouvoit disputer ce droit aux Souverains, & l'Evêque de Chartres, tout attaché qu'il estoit au S. Siége, soûtenoit fortement que la chose estant d'elle-mesme indifférente, le Pape ne devoit point s'obstiner à abolir cet usage, que tant de saints Prélats avoient pratiqué, sans en avoir le moindre scrupule; sur tout la division que cette prétention causoit entre le Sacerdoce & l'Empire, pouvant avoir de très-facheuses suites; & il citoit sur cela un passage de S. Augustin, où ce S. Docteur dit que les Eglises ne tenans leurs biens temporels que des Souverains, elles ne pouvoient les posséder que dépendemment d'eux.

Cap. 17.

Roger Houeden. Part. 1. Annal.

Epist. 60.

Réflexion d'Yves de Chartres là-dessus.

Radevic. L. 2. cap. 30.

Frideric I. quelque temps après ne manqua pas de se servir & du mesme Passage, & de la réflexion d'Yves de Chartres, en parlant en ces termes aux Légats du Pape Hadrien IV.

„ Pour nous, nous ne prétendons point que les Evêques d'Italie nous fassent hommage, pourvu qu'eux-mesmes ne prétendent point joüir des „ Terres & des biens qu'ils tiennent de nostre Empire. Que s'ils entendent avec plaisir ces paroles, que le Pape leur dit : *Qu'avez-vous à démesler avec le Roy ?* Il faut aussi qu'ils soient contens d'entendre celles-ci „ de la bouche de leur Empereur : *Pourquoy voulez-vous posseder mes Terres?* „ *Quid tibi, & Regi? . . . . . Quid tibi & possessioni*"? C'estoient les termes de S. Augustin citez par Yves de Chartres, en écrivant à Hugues Archevêque de Lion Légat du Pape. Et en effet, les Papes dans la suite changérent d'avis, & n'inquiétérent plus les Souverains sur cet article.

L'Archevêque de Reims fait enfin hommage au Roi.

C'estoit donc à cette cérémonie de rendre hommage, & de faire serment de fidélité, en mettant ses mains entre celles du Roy, que l'Archevêque de Reims avoit peine à se résoudre, à cause des défenses du Pape, & sur quoy les Seigneurs François priérent le Roy de ne se point relascher. L'Archevêque prit enfin son parti, & fit l'hommage en la maniére ordinaire. Mais comme l'autorité du Pape estoit alors extrêmement redoutée en France, où tantost

tost luy-mesme en personne, tantost ses Légats tenoient des Conciles, & faisoient des Decrets, tels qu'ils jugeoient à propos, l'Evêque de Chartres ne manqua pas de le prévenir sur la démarche, que l'Archevêque de Reims avoit faite par son conseil, en la justifiant avec les termes les plus humbles qu'il pust employer. La chose n'eut point de suite du costé du Pape, trop occupé à se défendre contre l'Empereur Henri V. qui estoit résolu à quelque prix que ce fust, de se conserver le droit d'Investiture des Evêques par la Crosse & par l'Anneau.

Etat de la France sous ce Régne.

Le Roy ainsi affermi sur son Trône par ce nouveau consentement des Seigneurs & des Evêques, ne fut pas pour cela plus tranquille qu'auparavant. En lisant nostre Histoire, il faut avoir toûjours présente à l'esprit l'idée de l'Etat de la France, tel qu'il estoit alors, & se ressouvenir que le Domaine de nos Rois estoit toûjours très-borné. Il ne comprenoit guéres encore que Paris, Orleans, Etampes, Compiégne, Melun, & quelques autres Villes peu considérables, à quoy le feu Roy avoit ajoûté Bourges. Le reste estoit en propriété à ses Vassaux, qui à la vérité devoient & rendoient hommages; mais à cela près, ils estoient maistres chez eux, se donnoient l'autorité de lever des Troupes indépendemment du Roy, & d'exiger des tributs de leurs Sujets: ils luy accordoient ou luy refusoient selon leurs caprices, les secours qu'ils estoient obligez en vertu de leur hommage, de luy donner dans les occasions de guerre, & quelques-uns dans leur district, quand ils s'entendoient bien avec leurs propres Vassaux, estoient en état de mettre plus de Troupes sur pied, qu'il n'en pouvoit lever luy-mesme dans son seul Domaine. C'est ce qui causoit l'embarras continuel de nos Rois, & ce qui en produit mesme dans l'esprit des Lecteurs, quand ils ne font pas cette réfléxion; car ils sont surpris de voir un Comte de Corbeil, un Seigneur de Puiset en Beausse, un Seigneur de Couci, tenir teste à un Roy de France, oser paroistre en Campagne devant luy, & soûtenir des siéges contre ses Armées. L'embarras de nos Rois auroit esté moins grand à cet égard, si du moins leur Domaine avoit esté bien uni, & s'il y avoit eu un commerce libre & aisé entre les Villes qui en estoient. Mais lorsque Louïs succéda à Philippe, il se trouvoit coupé de tous costez. Le commerce entre Paris & Melun estoit empesché par Corbeil, dont le Comte nommé Eudes fut presque toûjours en une continuelle révolte. Montlheri, Chasteaufort, La Ferté-Baudoüin, qu'on croit estre la mesme que la Ferté-Alais, & dont les Seigneurs estoient aussi mutins que le Comte de Corbeil, se trouvoient entre Paris & Etampes. Pareillement entre Etampes & Orleans estoit le Fort de Puiset, qui donna lieu à une très-sanglante guerre. C'estoit là l'état où la puissance des Rois de France se trouvoit réduite, quoy qu'elle fust encore plus grande que sous les derniers Rois de la seconde Race.

Ex veteri MS. Apud du Chesne. Tom. 4.

Révolte de divers Seigneurs.

Ce qui estoit de plus fascheux, c'est que souvent ces Seigneurs se liguoient ensemble, & se secouroient les uns les autres. Mais le plus grand mal encore sous le Régne de Louïs le Gros, fut que les Rois d'Angleterre, qui avoient plusieurs Places en Normandie, estoient toûjours prests à appuyer ces Seigneurs, & à seconder leurs mauvais desseins.

Les principaux Chefs de ces révoltes furent Guy de Rochefort, dont j'ay déja parlé, & Philippe fils naturel du feu Roy & de sa Maistresse Bertrade. Celuy-ci avoit esté fait Comte de Mantes & Seigneur de Montlheri par son mariage avec Elisabeth petite-fille de Milon Comte de Montlheri, & frere de Gui de Rochefort. Montlheri estoit alors très-considérable par sa force. Bertrade depuis la mort de son mari, s'estoit retirée à Mantes avec Philippe son fils, & n'avoit pas quitté le dessein de le faire monter sur le Trône de France. Comme elle estoit sœur du Comte de Montfort Amauri II. elle mit dans ses intérests cette Famille alors fort considérable & très-étenduë, & elle y engagea son frere par le ressouvenir de la maniere, dont le Comte Simon leur pere avoit esté traité sous le précédent Régne. Ce Seigneur ayant esté pris à la guerre par le Roy d'Angleterre, on l'avoit laissé languir long-temps dans une rude captivité, faute de payer sa rançon; de sorte que pour en sortir, il fut obligé de se rendre aux instances que luy fit Guillaume Roy d'Angleterre de luy faire serment de fidélité, & de luy promettre de se déclarer dans toutes les occasions contre le Roy son légitime Souverain; démarche bien indigne de la générosité de ce Seigneur; mais qui doit apprendre aux Rois à ne pas abandonner leurs bons serviteurs dans leur mauvaise fortune, quand ils y sont tombez pour leur service, leur constance n'estant pas toûjours à l'épreuve de l'indifférence de leur Maistre. A ceux-ci se joignirent Thomas de Marle Seigneur de Couci, Hugues de Puiset Comte de Chartres, & quelques autres.

Suger Vita Ludovici Grossi.

Suger.

Le Roy vint pourtant à bout de ces Rebelles. Il prit Mantes, Montlheri, & depuis Corbeil, dont les Seigneurs liguez s'estoient emparez, & avoient mis en prison Eudes Comte de Corbeil, qui estoit alors dans le parti de son Souverain. Il prit aussi le Chasteau de Puiset, & le fit raser. Ces rebellions & ces expéditions se firent en divers temps & à diverses reprises; & il est difficile d'en marquer précisément les années; mais le Roy eut un autre ennemi sur les bras plus puissant & plus redoutable.

Le Roi les met à la raison.

Ibid.

L'an 1100. Henri Roy d'Angleterre, après la mort de Guillaume son frere, s'estoit emparé du Royaume, profitant de l'absence de Robert Duc de Normandie son frere aîné, qui estoit allé à la conqueste de Jerusalem. Robert estant de retour, voulut en vain luy disputer la Couronne d'Angleterre. Il fut luy-mesme attaqué en Normandie, & en perdant la bataille de Tinchebrai en 1106. il fut pris prisonnier, & mourut en prison plusieurs années après. Le Roy Philippe vivoit encore l'année de cette bataille. Louïs avoit conçu autant d'estime & d'amitié pour Henri, qu'il avoit d'aversion & de mépris pour Robert, lequel tout vaillant qu'il estoit, avoit des défauts qui le rendoient méprisable aux Princes ses voisins, aussi-bien qu'à ses Sujets. Louïs avoit alors entre les mains toute l'autorité du Gouvernement, & loin de s'opposer, comme le Roy son pere en estoit d'avis, au dessein que Henri avoit de se rendre maistre de la Normandie, il fut le premier à le presser de le faire. Henri se prévalut de cette favorable disposition, & eut grand soin d'y entretenir Louïs par les grandes sommes, dont il luy faisoit présent de temps en temps. C'estoit une très-mauvaise politique pour la France d'avoir un voisin

Il a un nouvel ennemi en la personne du Roi d'Angleterre.

Chronic. Mauriniac. Guillelm. Malmesb. L. 5.

voisin si puissant ; mais entre les bonnes qualitez de Louïs, la prudence n'étoit pas celle qui dominoit. Il estoit facile à séduire, & avoit une bonté naturelle, à qui on donna quelquefois le nom de simplicité.

Au contraire Henri estoit un Prince sage, adroit, politique, ferme, & qui par ces grands talens, en quoy il surpassa tous les Princes de ce temps-là, gouverna toûjours l'Angleterre & la Normandie avec beaucoup d'autorité. Il obligea le Duc de Bretagne à luy faire hommage, comme quelques prédécesseurs de ce Duc l'avoient fait aux premiers Ducs de Normandie, mais les Ducs de Bretagne avoient depuis souvent refusé de le faire. Il s'appuya de l'alliance de l'Empereur Henri V. à qui il donna sa fille Mathilde en mariage, & s'attacha fortement Thibaud Comte de Blois son neveu, fils de sa sœur Adelaïde & du Comte Etienne, qui fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & fut tué au second à la bataille de Rama au service de Baudoüin Roy de Jérusalem.

Le sujet de la guerre entre les deux Rois, fut la Forteresse de Gisors. Cette Place estoit sur les Frontiéres de France & de Normandie, & depuis quelques années, on estoit convenu qu'elle demeureroit en sequestre entre les mains d'un Seigneur nommé Pagan ou Payen, qui ne devoit y recevoir ni Troupes Angloises ou Normandes, ni Troupes Françoises, & en cas qu'elle tombast entre les mains d'un des deux Rois, il estoit stipulé qu'on en feroit raser les murailles dans l'espace de quarante jours.

Quel fut le sujet de la guerre entre les deux Rois.

Suger in Vita Ludovici Grossi.

Henri nonobstant ce Traité, n'oublia rien pour s'en rendre maistre, & partie par menaces, partie par promesses, vint à bout de corrompre Payen, qui la luy livra. Le Roy ne l'eut pas plustost appris, qu'il envoya représenter au Roy d'Angleterre l'injustice de son procédé, & le pressa ou de rétablir Gisors dans sa neutralité, ou d'en raser les Fortifications. Comme le Roy d'Angleterre éludoit toûjours, le Roy luy proposa une entrevûë sur ce sujet. Il n'osa pas la refuser ; mais elle se fit d'une maniére qui avoit plus l'air d'un rendez-vous pour une bataille, que pour un Traité de Paix. Le Roy s'y fit accompagner par Robert Comte de Flandre, qui y vint avec quatre mille hommes ; par le Comte de Nevers, par le Duc de Bourgogne, & par Thibaud Comte de Blois. Ces deux derniers n'y venoient que par pure cérémonie, estant entierement l'un & l'autre dans les intérests du Roy d'Angleterre, sur tout le Comte de Blois. Le Roy d'Angleterre n'y fut pas moins accompagné que le Roy.

On se rendit à Neausle entre Gisors & Dangu, des deux costez de la riviére d'Epte. Le Roy envoya un Seigneur de sa part au Roy d'Angleterre, pour luy déclarer ses intentions, touchant la restitution ou la démolition de la Place. L'Envoyé sur la difficulté que ce Prince fit de consentir à ce qu'il demandoit, proposa de vuider le différend par le duel de deux ou trois Barons de chaque costé.

Henri répondit que c'estoit une affaire qui demandoit de la discussion, & fit partir avec l'Envoyé du Roy quelques personnes de sa Cour, pour aller traiter avec luy. Ils parlérent d'une maniére à faire assez connoistre, que le dessein de leur Maistre estoit de demeurer en possession de la Place. Le Com-

te de Flandre alla luy-mesme au Roy d'Angleterre, pour l'engager à se rendre justice, mais inutilement. Enfin après diverses paroles portées de part & d'autre, le Roy fit dire au Roy d'Angleterre, que pour terminer promptement le différend, il luy offroit de se battre en duel contre luy, sur le Pont de la riviére qui séparoit les Armées, & que celuy qui sortiroit vainqueur du combat, auroit gain de cause.

Le Roy d'Angleterre tourna cette proposition en raillerie, & répondit qu'il n'avoit que faire de se battre pour une Place dont il estoit en possession, & que si le Roy de France venoit le chercher pour l'attaquer, il ne l'éviteroit pas. Le jour se passa en ces négociations inutiles, & la nuit approchant, Henri se retira à Gisors, & Loüis à Chaumont.

Le Roy voyant qu'il en falloit venir à la guerre, se rendit maistre du Pont pendant la nuit, & de quelques guez de la riviére, & tomba dès la pointe du jour sur les Anglois & sur les Normands, qui furent poussez jusques sous les murailles de Gisors.

Ils s'y préparent chacun de leur côté. Il délibéra d'autant moins sur la déclaration de cette guerre, qu'il espéroit la faire avec beaucoup plus de commodité que le Roy d'Angleterre, à qui ses Troupes coûtoient beaucoup, au lieu que la pluspart des Vassaux de la Couronne estoient très-disposez à y contribuer de leurs Troupes & de leur argent; outre que la Frontiére de France estoit très-fortifiée de ce costé-là, & qu'il luy seroit beaucoup plus aisé de faire des courses en Normandie, qu'au Roy d'Angleterre d'en faire sur les Terres de France. Les deux Armées s'éloignérent de la riviére d'Epte, le Roy retourna à Paris, & le Roy d'Angleterre à Roüen, pour se préparer à la guerre: mais en mesme temps le Comte de Blois fit une fascheuse diversion en faveur du Roy d'Angleterre.

Suger. C'estoit à sa sollicitation que le Roy avoit un peu auparavant attaqué le Seigneur de Puiset; mais après la prise de ce Chasteau, il avoit refusé au Comte de Blois la permission de bastir une Forteresse dans une des dépendances, qui estoit un Fief Royal, & que le Comte prétendoit luy appartenir. Sur cela ils se broüillérent, & le Comte choqué de ce refus, n'attendoit que l'occasion de s'en venger. Il la trouva dans ce différend des deux Rois, & en faveur du Roy d'Angleterre son oncle il se ligua avec Guillaume VIII. Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, avec Hugues II. Duc de Bourgogne, & avec plusieurs autres Seigneurs Vassaux de la Couronne. (Chronic. Senonense.)

Loüis se met en Campagne. Le Roy qui dans ces rencontres estoit toûjours d'une activité merveilleuse, se mit bien-tost en Campagne, & fut très-bien secondé par ses Vassaux fidéles, & en particulier par le vaillant Robert Comte de Flandre, qui s'estoit acquis par ses grandes actions dans la guerre de Palestine, la réputation d'un des plus grands Capitaines de son temps.

Suger. La guerre commença par les ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandre battit le Comte de Blois dans deux combats, qui se donnérent l'un auprès de Meaux, & l'autre auprès de Lagny, où le Roy survenant, acheva de le défaire.

Vers la fin de la Campagne, le Comte de Blois ayant sçu que le Roy devoit

voit faire un voyage en Flandre, pour s'aboucher avec Robert, entreprit de rétablir les Fortifications de Puiset. Le Roy tourna de ce costé-là, défit quelques bataillons avancez du Comte de Blois, & les poussa jusqu'à Puiset.

Combat où ses troupes eurent du dessous.

Il se passa là une action très-vigoureuse: Le Roy voyant quelque reste des ennemis, qui revenus de leur terreur, faisoient assez bonne contenance derriere un Fossé à quelque distance du Chasteau, mit pied à terre, & marcha droit à eux.

Il les eut bien-tost enfoncez; mais Raoul de Baugenci, qui estoit dans le parti des Rebelles, & bon Capitaine, ayant bien prévu cette attaque, avoit posté derriere une Eglise & quelques maisons voisines, plusieurs bataillons qu'il avoit ralliez. Il vint à leur teste fondre sur les Troupes du Roy, qui avoient passé le Fossé, & les trouvant en desordre, les chargea, en tailla la plusspart en piéces, & obligea le reste à repasser le Fossé; il le passa luy-mesme en bon ordre, & vint donner avec furie dans l'endroit où estoit le Roy.

Il les ranime par son courage.

Comme les Seigneurs qui estoient auprès de ce Prince, le virent dans un si grand danger, ils l'obligérent à prendre un cheval. Il le prit, mais non pas pour fuir: ce ne fut que pour se faire voir par-tout à ses gens, & pour les animer par son exemple à bien faire. Il se mesla plusieurs fois avec les ennemis, & suspendit la fuite de ses Soldats par son courage & par le péril où ils le voyoient.

Et pousse à son tour les ennemis.

Le cheval qu'on luy avoit donné estoit ou mauvais, ou déja fatigué, & il couroit risque d'estre pris pour peu que ses gens pliassent. Son Ecuyer avoit eu le temps de luy en aller chercher un autre qu'il monta aussi-tost, & prenant en main luy-mesme l'Etendart Royal, il fit une nouvelle charge avec quelques Seigneurs qui s'estoient rassemblez autour de sa Personne, & la fit avec tant de vigueur, & si à propos, qu'il reprit plusieurs de ses gens qu'on amenoit déja prisonniers, fit des prisonniers luy-mesme, arresta par cette action de vigueur la fougue des ennemis, dans l'endroit où ils avoient le plus d'avantage, & continuoit de les pousser l'épée dans les reins, lorsqu'il vit venir à luy un gros de plus de cinq cens Normands tout frais, & qui s'avançoient pour l'enveloper. Il s'arresta, & vit en un moment de tous costez la terreur se répandre dans ses Troupes qui l'abandonnoient, & avec lesquelles il fut malgré luy obligé de faire retraite. Les uns se retirérent à Orleans, les autres à Etampes, & luy à Touri, où il arriva très-fatigué.

Ibid.

Le Comte de Blois se prévalut de cette retraite, pour achever de rétablir le Fort de Puiset, tandis que Gui de Rochefort, Milon de Montlheri, Hugues de Crecy, s'avancérent avec treize cens hommes vers Touri, comme pour assiéger le Roy; mais les Troupes de ce Prince l'ayant rejoint, & ayant reçu des renforts de divers endroits, les Rebelles se retirérent.

Il assiége ensuite Puiset.

Ibid.

Le Roy qui n'avoit entrepris cette expédition, que pour empescher le rétablissement de Puiset, ne voulut pas en avoir le démenti. Il laissa reposer quelques jours son Armée, & s'estant fourni de machines & de toutes les choses necessaires à un siége, retourna à Puiset, & l'assiégea.

Le Comte de Blois vient au secours, & est blessé dans un combat.

Le Comte vint au secours, & surprit une partie de l'Armée Royale campée à une lieuë de Puiset. Il y eut encore là un sanglant combat, où le Roy soûtint avec beaucoup de courage & de bonheur les efforts de l'ennemi trois fois plus fort que luy. La victoire fut long-temps douteuse; mais enfin le nombre commençoit à prévaloir, lorsque le Comte de Blois ayant percé jusqu'au quartier de Rodolfe Comte de Vermandois parent du Roy, fut rencontré par ce Seigneur, qui luy porta un coup de lance ou de sabre, dont il le blessa dangereusement.

Ce coup fut le salut de l'Armée du Roy. La blessure du Général, qu'on fut obligé de retirer du combat, fit perdre cœur à ses Soldats. Le Comte de Vermandois profitant de leur consternation, chargea de nouveau si rudement, qu'il les mit en déroute. Le Roy de son costé ayant appris la nouvelle de la blessure du Comte de Blois, la répandit parmi ses Soldats, qui redoublant leurs efforts, mirent aussi en fuite la partie de l'Armée ennemie qu'ils avoient en teste. Il y eut beaucoup d'ennemis tuez sur la place, & plusieurs faits prisonniers.

Le lendemain matin le Comte de Blois envoya supplier le Roy, de luy permettre de se faire transporter à Chartres. La plusplart des Seigneurs conjurérent le Roy de ne luy point accorder cette grace, luy représentant que le Comte manquant de vivres dans un Chasteau où il s'estoit retiré, on le contraindroit à se rendre à discrétion; mais ce Prince suivant les mouvemens de sa bonté naturelle, & considérant que le départ du Comte obligeroit la Garnison de Puiset à rendre la Place, il luy donna le Passeport qu'il demandoit.

Prise de Puiset.

En effet, Puiset se rendit, & le Roy le fit raser jusqu'aux fondemens; petite conqueste pour tant de sang qu'elle avoit coûté; mais pour arrester les courses que les Rebelles pourroient faire dans la Beauce, il fit fortifier Yonville à une lieuë de Puiset, & y mit Garnison.

Yonis-villa. Vetus MS. apud du Chesne, Tom. 4. Malmesb. L. 5.

Cependant le Roy d'Angleterre estoit à Roüen, se contentant d'envoyer des Troupes au Comte de Blois, sans agir encore par luy-mesme. Mais le Roy, pour l'obliger à les rappeller, faisoit faire des courses fort avant dans la Normandie, & jusqu'à deux lieuës de Roüen, où l'on brûla quelques Villages.

Le Roi d'Angleterre se met aussi en Campagne, & fait la paix aussi-tôt. Ibid.

ann. 1109.

Henri se mit enfin en Campagne, & battit les François en quelques rencontres; mais sans faire aucune conqueste. Il se fit un Traité de Paix quelque temps après entre les deux Rois. Le Comte de Blois & les autres Vassaux Rebelles y furent compris. La principale condition fut, que Guillaume fils du Roy d'Angleterre feroit hommage en personne pour la Normandie entre les mains du Roy, chose à quoy le Roy d'Angleterre avoit plusieurs fois refusé de se soûmettre, & le Roy ayant obtenu ce point important de l'hommage, luy céda Gisors. Une des raisons qui obligea ce Prince à faire volontiers la paix, fut l'arrivée des Envoyez de Raymond Bérenger Comte de Barcelone. Ils venoient pour luy demander du secours contre une inondation d'Arabes, qui estoient descendus en Espagne, lorsqu'on y pensoit le moins. Ces Infidéles s'estoient partagez en trois Armées, dont l'une alla attaquer les Sarazins, & les deux autres vinrent fondre sur les Terres des Princes Chré-

Chronic. Senonense.

Chrétiens, & n'estoient qu'à deux ou trois journées de Barcelonne. Ils désolérent tout le païs, qu'on appelle aujourd'huy Panadez, & se saisirent de quelques Places. Raymond Evêque de Barcelonne estoit le Chef de cette Ambassade, & conjura le Roy de ne point abandonner ses Vassaux à la barbarie de ces Infidéles. Il leur promit le secours qu'ils demandoient, & que dans l'Assemblée des Seigneurs qu'il tiendroit à la Pentecoste, il les exhorteroit à faire tout ce que le zéle de leur Religion & l'amour de leurs freres devoient leur inspirer en une telle conjoncture.

Nostre Histoire ne nous apprend rien de l'exécution de ce dessein, ni de ce que devinrent ces Arabes. Celle d'Espagne nous dit seulement que le Comte de Barcelonne rétablit vers ce temps-là les Places qu'ils avoient détruites; mais c'en est assez pour nous faire connoistre, que le Comté de Barcelonne estoit encore alors dépendant de la Couronne de France.

Le Roi réprime la violences de ses Vassaux.

Deux années se passérent, sans que le Roy eust aucune guerre contre les Princes voisins de son Etat; mais non pas sans estre obligé d'avoir souvent les armes à la main, pour réprimer les violences de ses Vassaux, qui ne pensoient qu'à augmenter leurs Domaines aux dépens de leurs voisins, & sur tout des Eglises; c'est-à-dire, des Evêchez & des Abbayes. Il en chastia plusieurs en divers temps, sur les plaintes des Evêques & des Abbez. Mais il falloit toûjours par-tout nouvelles violences & nouveaux desordres; tant il est vray que dans un grand Etat, il est beaucoup plus du bien des Peuples d'avoir un Monarque absolu, mesme avec danger qu'il n'abuse quelquefois de son pouvoir, que d'y voir sous prétexte de liberté, son autorité ainsi partagée ou trop bornée. Tous ces Vassaux n'estoient, à proprement parler, ni Sujets, ni Souverains; mais c'estoient autant de petits tyrans, dont l'avarice, la jalousie, l'ambition, la férocité, entretenoient une guerre continuelle dans le Royaume, & avec la guerre les ravages, l'oppression du Peuple, les brigandages, le carnage, & toutes les miséres qui ont coûtume de l'accompagner ou de la suivre. Telle fut cependant durant long-temps la situation de la plusspart des Etats de l'Europe: car c'estoit à peu près la mesme chose en Normandie, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Espagne, où les Souverains avec un assez petit Domaine avoient grand nombre de Vassaux de cette espéce, qu'ils avoient beaucoup de peine à contenir.

C'est ce qui donnoit encore occasion aux guerres entre l'Angleterre & la France, depuis que les Ducs de Normandie estoient devenus Rois. Car dès qu'un Vassal du Roy de France estoit mécontent de luy, il s'appuyoit du Roy d'Angleterre; & pareillement quand un Vassal du Roy d'Angleterre appréhendoit d'en estre châtié, il avoit recours au Roy de France, pour en estre protégé.

Nouvelle révolte du Comte de Blois. An. 1111.

Ce fut cela mesme qui enhardit le Comte de Blois à se révolter de nouveau contre le Roy, seûr qu'il estoit, d'estre toûjours soûtenu par le Roy d'Angleterre son oncle. Le motif de cette révolte n'est point marqué. Si-tost que le Roy eut appris qu'il prenoit les armes, il fit avertir Robert II. Comte de Flandre de le venir joindre, & entra avec luy dans le païs de Meaux; car la Brie appartenoit au Comte de Blois, ou du moins il y avoit plusieurs Terres

&

& plusieurs Places; & comme il en avoit aussi dans la Champagne, on luy donnoit la qualité de Comte de Champagne, quoiqu'il s'en fallust bien qu'il ne fust maistre de toute la Province, qui porte aujourd'huy ce nom.

Mort du Comte de Flandre. Orderic. L. 11.

Cette expédition ne réüssit point. Le Comte s'avança avec une Armée plus nombreuse que celle du Roy, & le défit. Dans la déroute, le cheval du Comte de Flandre s'estant abattu, la Cavalerie ennemie passa sur le corps à ce Prince, & il fut tellement froissé, qu'il en mourut peu de jours aprés. Il fut enterré dans l'Abbaye de S. Vaast à Arras, qu'il venoit de bien fortifier, & où il avoit fait faire une nouvelle enceinte de murailles, pour défendre cette Ville contre l'Empereur Henri V. qui estoit sur le point de l'attaquer.

Le Roi suscite à son tour des affaires au Roi d'Angleterre.

Le Roy pour susciter à son tour des affaires au Roy d'Angleterre, se servit de la disposition où il trouva Fouques V. Comte d'Anjou. Ce Comte estoit fils de Fouques le Rechin & de la fameuse Bertrade, qui s'estoit enfin faite Religieuse de Fontevraud, & le Roy fut délivré par là de la crainte, où le tenoit cette femme intriguante & artificieuse, & toûjours envenimée contre luy. Le Comte d'Anjou avoit épousé Sybille, fille d'Helie Comte du Maine, & par la mort de son beau-pere, il estoit devenu maistre de ce Comté, qui fut uni à l'Anjou. *Ibid.* Fouques devenu Comte du Maine, refusoit d'en faire hommage à Henri Roy d'Angleterre, & cela à la persuasion d'Amaury de Monfort II. du nom son oncle, qui l'asseûroit du secours du Roy de France.

An. 1112. 1113.

Robert de Belesme Vassal du Roy d'Angleterre se révolta en mesme temps avec plusieurs Seigneurs, du nombre desquels estoit Hugues de Médavid.

Ce qui est de nouveau suivi de la paix.

Le Roy d'Angleterre passa en Normandie, pour s'opposer à cette Ligue, & ne manqua pas de faire soûlever le Comte de Champagne contre le Roy. Le Roy d'Angleterre trouva moyen de surprendre Robert de Belesme, qu'il mit en prison pour le reste de ses jours, & intimida tellement le Comte d'Anjou, qu'il fut contraint de luy demander la paix. Louïs aprés de vains efforts, fut aussi obligé de l'accepter. Les deux Rois conférérent ensemble à Gisors. *Ibid.* Le Comte d'Anjou avec l'agrément du Roy consentit à l'hommage pour le Comté du Maine. Louïs accorda pareillement au Roy d'Angleterre qu'Alain III. Duc de Bretagne luy fist hommage de son Duché, & le Roy d'Angleterre de son costé rendit le Comté d'Evreux au Comte Guillaume, à qui il l'avoit osté, & qui s'estoit refugié en Anjou. Il pardonna encore à Amauri de Monfort & à quelques autres Seigneurs tout ce qu'ils avoient pu faire contre son service. An. 1113. Ainsi presque tout l'avantage de la guerre demeura par cette paix au Roy d'Angleterre, qui maria aussi vers ce temps-là une de ses filles nommée Mathilde, à Conan fils du Duc de Bretagne. Ces alliances rendoient toûjours de plus en plus Henri redoutable; car il se trouvoit par là beau-pere de l'Empereur & du fils du Duc de Bretagne, & oncle du Comte de Champagne: il en fit encore une autre à l'occasion de cette paix. Ce fut avec le Comte d'Anjou, qui donna sa fille cadette à Guillaume Adelin fils de ce mesme Roy, & le déclara son héritier pour le Comté du Maine. Il en confia mesme la garde à Henri, en partant pour faire le voyage de la Terre-Sainte.

Guillelm. Malmesb. L. 5.

Quel-

Quelque temps après, Louïs fit luy-mesme une alliance qui paroist avoir esté plus indifférente pour ses intérests, en épousant Alix ou Adelaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne ou de Savoye, & de Gile de Bourgogne. Il aima toûjours beaucoup cette Reine, & fit en son honneur une chose remarquable, & qui n'avoit point encore esté pratiquée par aucun de ses prédécesseurs. C'est que dans les Chartres & dans d'autres Monumens de cette nature, il datoit non seulement des années de son Régne, selon la coûtume des Rois de France; mais quelquefois encore des années du Couronnement de cette Princesse.

Vers l'An 1114.

Mariage de Louïs avec la fille de Humbert Comte de Savoye.

Mabillon in Diplomat.

Les deux Rois estoient trop voisins & trop jaloux l'un de l'autre, pour estre long-temps en paix; & de part & d'autre on ne cherchoit que des prétextes pour la rompre. Le Roy en avoit un très-spécieux & propre à luy faire beaucoup d'honneur.

Robert Duc de Normandie, dont le Roy d'Angleterre son frere avoit envahi le Duché, estoit toûjours en prison. Il avoit un fils nommé Guillaume Cliton, âgé alors d'environ quatorze ou quinze ans, qui erroit dans toutes les Cours de l'Europe, sans pouvoir trouver de ressource contre sa mauvaise fortune, ni pour la délivrance de son pere. Louïs estoit très-bien intentionné pour luy; mais il ne se sentoit pas assez de puissance, pour le remettre en possession de son Etat. Il luy conseilla donc de faire tous ses efforts pour gagner quelques-uns des principaux Seigneurs de Normandie, afin qu'ils pussent luy faire un parti dans ce Duché, & d'agir secretement auprès du Comte d'Anjou & du Comte de Flandre, pour les mettre dans ses intérests, l'asseûrant que s'il venoit à bout de les faire déclarer en sa faveur, il prendroit hautement sa protection.

Nouveaux sujets de rupture entre ce Prince & le Roi d'Angleterre.

Guillaume, ou plustost ceux qui avoient suivi sa fortune, ne manquérent pas de profiter de cette favorable disposition du Roy. Ils négociérent si heureusement auprès des Seigneurs Normands, qui avoient esté les plus attachez au Duc son pere, que plusieurs luy promirent de prendre son parti. Il n'eut pas beaucoup de peine à gagner le Comte de Flandre; c'estoit Baudoüin VII. dont le pere Robert II. avoit presque toûjours esté ennemi de Henri. Enfin Fouques Comte d'Anjou, malgré les grandes liaisons qu'il avoit prises avec ce Roy, promit à Guillaume de le seconder, portant toûjours impatiemment d'avoir esté contraint à l'hommage pour le Comté du Maine, & ne doutant pas que s'il contribuoit au rétablissement de Guillaume, il ne luy remist cet hommage par reconnoissance.

Mais quand il fut question de conclure le Traité de Ligue avec le Roy, le Comte d'Anjou refusa de s'y engager qu'à une condition; sçavoir, que ce Prince le rétablist dans la Charge de Grand Sénéchal de France, héréditaire dans sa Maison depuis le Régne de Lothaire, pénuitiéme Roy de la seconde Race, ainsi que je l'ay fait remarquer dans l'Histoire de ce Régne, où j'ay dit aussi que cette Charge estoit à peu près la mesme que celle du Grand Maistre d'Hostel d'aujourd'huy, en ce qui regarde la Maison du Roy, & que celle du Connétable pour la guerre. Le Roy qui fut long-temps mécontent du Comte d'Anjou, l'avoit donnée à Anselme de Garlande, & après la

Hugo de Clerus. Apud du Chesne. T. 4. p. 328.

mort de ce Seigneur, à Guillaume de Garlande. Il avoit trop de besoin du Comte d'Anjou dans la guerre qu'il méditoit, pour luy refuser sa demande: il la luy accorda, & remit cette Charge dans sa Famille. Comme ce Comte, aussi-bien que les autres Vassaux de ce rang venoient rarement à la Cour, il consentit que Guillaume de Garlande demeurast dans l'exercice & dans les fonctions de cet Employ, à condition qu'il luy en feroit une espéce d'hommage; qu'il la tiendroit comme en Fief de luy, & qu'il luy rendroit certains devoirs & certains honneurs dans les occasions, soit lorsqu'il viendroit à la Cour, soit lorsqu'il se trouveroit en personne dans l'Armée du Roy, ou au Couronnement des Rois & des Reines. C'est ainsi que la chose fut alors réglée: & c'est de-là qu'est venuë la distinction de Grand Maistre d'Hostel, & de premier Maistre d'Hostel, celuy-ci n'estant dans son institution, que comme le Lieutenant de l'autre; distinction qui se voit par la mesme raison en quelques autres Charges de la Couronne, lesquelles estoient dans ces premiers temps possédées comme en chef par les plus grands Seigneurs du Royaume, qui n'en faisoient que rarement les fonctions, & dont l'exercice ordinaire se faisoit par d'autres Seigneurs de moindre rang.

Le Roy outre la protection du jeune Duc Guillaume dépossédé, avoit encore un sujet très-légitime de déclarer la guerre au Roy d'Angleterre. Car le Comte de Champagne avoit recommencé ses révoltes, & il estoit ouvertement secouru par ce Prince, qui luy fournissoit & des Troupes & des Généraux tant qu'il vouloit.

Henricus Huntindon. L. 7.

An. 1116.

Ligue contre ce dernier entre Louis, le Comte d'Anjou & le Comte de Flandre.

Il se fit donc une Ligue entre le Roy, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandre, qui convinrent d'entrer par trois divers endroits en Normandie; le Roy du costé de France, le Comte de Flandre du costé du païs de Caux, & le Comte d'Anjou du costé du Maine.

Concil. Remense.

Amauri de Monfort, qui avoit toûjours esté fort attaché au Roy d'Angleterre, entra aussi dans le parti de Guillaume, irrité du refus que Henri luy fit en ce mesme temps de luy donner le Comté d'Evreux, duquel il s'estoit de nouveau saisi, & que Monfort prétendoit devoir luy écheoir par la mort du Comte, dont il estoit neveu par sa mere. La partie estant liée, le Roy envoya demander au Roy d'Angleterre la liberté du Duc de Normandie. Il la refusa, & on s'y estoit bien attendu. Sur ce refus, la guerre luy fut déclarée. Si-tost que le Roy, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandre parurent sur les Frontiéres de Normandie, le parti que Guillaume y avoit formé se soûleva.

An. 1117. 1118. Ordericus. L. 12.

Hugues de Gournay, Etienne Comte d'Aumale, Henri Comte d'Eu, Eustache de Breteüil, Richer de l'Aigle, Renaud de Bailleul, Robert de Neubourg, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes prirent les armes, & proclamérent Guillaume Duc de Normandie.

Conspiration contre sa personne dans sa propre Cour. Suger in Vita Ludovici Grossi.

Ce soûlevement étonna Henri beaucoup plus que tout le reste; mais ce qui le toucha le plus vivement, c'est qu'il se fit mesme dans sa Cour une conspiration contre sa propre personne, & par un de ses Favoris, où entroient quelques Officiers de sa Chambre: de sorte que ne sçachant presque plus à qui se fier, il estoit dans des inquiétudes continuelles, jusques-là qu'il couchoit tantost dans un appartement, & tantost dans un autre, toûjours

jours ses armes auprès de luy. Il redoubla sa Garde, & ordonna sous de grosses peines à tous ceux qui en estoient, de n'estre jamais sans leurs armes.

Cependant le Roy entra en Normandie, où Engelrand de Chaumont surprit Andeli. On se saisit aussi par stratagême d'une Forteresse nommée le Gué-Nicaise, ou Va-ni, entourée de tous costez de la riviére d'Epte, & qui estoit un passage important. De ces deux Places les Garnisons Françoises qu'on y mit ravageoient tout le païs d'au-dessus de Roüen. Le Roy prit aussi la Ville de l'Aigle. Henri avec le Comte de Champagne vint pour la reprendre; mais ils furent obligez de lever le siége. Dans une sortie que firent les assiégez, Henri pensa estre tué d'un coup de pierre qu'il reçut à la tête. Le Comte de Champagne y fut pris; mais le Comte Etienne son frere & le Roy d'Angleterre ayant chargé ceux qui l'amenoient dans la Place, le tirérent de leurs mains. Le Comte de Flandre avançoit aussi du costé d'Eu. Le Roy d'Angleterre luy envoya dire que s'il continuoit à désoler le païs, comme il avoit fait jusqu'alors, il iroit en personne porter la désolation jusqu'à Bruges. Le Comte luy répondit fierement qu'il luy épargneroit la peine de ce voyage, & qu'il auroit l'honneur de le voir bien-tost à Roüen. En effet, il alla avec ses Troupes jusques sous les murailles de la Ville, & envoya défier Henri au combat; & comme il vit qu'il n'en sortoit aucunes Troupes, il fit le dégast dans les Fauxbourgs, & ruïna les murailles d'un Parc, où le Roy d'Angleterre avoit quantité de bestes fauves. Après cette insulte, il se retira.

Irruption des Troupes Françoises en Normandie. Suger. Ordericus. L. 11.

D'autre part le Comte d'Anjou mit le siége devant Alençon. Le Roy d'Angleterre marcha avec le Comte de Champagne, pour secourir la Place; mais il fut repoussé, & le Comte d'Anjou s'en rendit maistre, aussi-bien que de quelques autres Forteresses des environs.

Pertes qu'y fit le Roy d'Angleterre. Suger. Ordericus. L. 12.

Ce Prince fit encore une autre perte, qui ne luy donna pas moins de chagrin. Il avoit confié la Ville d'Evreux à Raoul de Guitot. Guillaume Pontel neveu de Guitot fut sollicité en son absence par les Rebelles de Normandie, d'entrer dans leur parti; il se laissa gagner, & livra la Place à Amauri de Montfort, qui y mit pour commander Philippe & Fleuri ses neveux fils naturels du feu Roy Philippe & de Bertrade. Le Roy d'Angleterre y accourut, prit la Ville & la brûla; mais il fut obligé de se retirer de devant le Chasteau. Il offrit au Comte de Montfort de le laisser paisible possesseur de ce Comté, qu'il luy avoit refusé quelque temps auparavant, s'il vouloit quitter le parti du Roy, & rentrer dans le sien: mais quelque interessé que fust ce Comte, il voyoit les affaires de Henri en si mauvais état, qu'il ne voulut point écoûter cette proposition.

Ibid.

Tant de mauvais succès ne firent pas toutefois perdre courage au Roy d'Angleterre. Il fut secouru par Alain III. Duc de Bretagne, & avec les Troupes du Comte de Champagne jointes aux siennes & aux Bretons, il se vit en peu de temps une grosse Armée. Son adresse & le bonheur qui accompagna toûjours ses armes, le délivrérent d'une partie de ses ennemis. Il surprit Henri Comte d'Eu & Hugues de Gournai deux des principaux Chefs des Mécontens, & les ayant mis en prison, les contraignit de luy remettre entre les mains toutes leurs Forteresses. Engelran de Chaumont, qui avoit sur-

Il se remet par les secours du Duc de Bretagne & du Comte de Champagne. Suger.

surpris Andeli, & dont l'activité tenoit en allarme tout le païs jusqu'à Roüen, mourut de maladie. Il détacha à force d'argent le Comte d'Anjou de la Ligue. Le Comte de Flandre dans un Combat, où il s'engagea avec les Troupes de Bretagne auprès d'Eu, fut blessé dangereusement au visage d'un coup de lance par Hugues Boterel, & mourut quelque temps après de sa blessure.

Orderic. L. 12.

Il cherche le Roy pour lui livrer combat. Suger. Orderic. L. 12.

Le Roy d'Angleterre après ces avantages, s'estant fait joindre par ses Vassaux fidéles, & par une partie des Troupes de ses alliez, se résolut enfin à aller chercher le Roy de France, à dessein de l'obliger à la bataille, & arriva au Chasteau de Noyon, à trois lieuës d'Andeli.

Louis estoit avec son Armée proche de cette derniere Place, & il en partit pour exécuter le dessein qu'il avoit formé, de surprendre le Chasteau de Noyon, où il avoit une intelligence; mais il fut fort surpris de trouver en son chemin les Anglois qui l'attaquerent. La marche du Roy d'Angleterre avoit esté si prompte & si secrete, & il tomba si brusquement sur les François, qui marchoient avec très-peu d'ordre, qu'à peine eurent-ils le loisir de mettre leur avant-garde en bataille.

La bataille se donne dans la plaine de Brenneville. Henric. Huntindon. L. 7. Suger.

Guillaume fils de Robert Duc de Normandie, qui estoit l'occasion ou le prétexte de cette guerre, fut mis par le Roy à la teste de cette avant-garde, composée principalement des Troupes du Vexin. Ce jeune Prince avoit sous luy pour commander Bouchard de Monmorenci & Gui de Clermont, qui eurent ordre de soûtenir le premier effort des ennemis, tandis que le Roy rangeroit le reste des Troupes.

Ces deux Seigneurs non seulement reçurent l'Armée Angloise avec beaucoup de fermeté & de courage; mais encore enfonçant les premiers escadrons, ils les culbutérent & les renversérent sur l'Infanterie, cet heureux commencement asseûroit la victoire, s'ils avoient esté bien soûtenus. Mais le Roy voyant la déroute de l'avant-garde Angloise, se précipita par son impatience naturelle, & suivit la sienne avec beaucoup de confusion.

Le Roy d'Angleterre avoit partagé son Armée en trois Corps. Il estoit au Corps de bataille. Ses deux fils Guillaume-Adelin & Richard estoient à l'arriere-garde, & à pied à la teste de sa meilleure Infanterie. L'avant-garde ayant esté défaite au premier choc, le Corps de bataille où estoit le Roy d'Angleterre, fut aussi rompu, après quelque résistance, malgré les efforts qu'il fit pour le rétablir; & ce fut là que Guillaume Crespin, Gentilhomme Normand, fameux par sa bravoure, & dont j'ay déja parlé en d'autres occasions, déchargea deux coups de sabre si terribles sur la teste du Roy d'Angleterre, que bien que le casque eust résisté sans estre cassé, il s'enfonça, & luy fit une playe, dont il sortit beaucoup de sang. Ce Prince chancela, & fut un moment étourdi du coup; mais revenant aussi-tost à luy, il abattit à ses pieds d'un coup pareil Guillaume Crespin, & le fit prisonnier.

L'Armée Françoise est mise en déroute. Henric.

Le desordre des François augmentoit avec leur avantage, & débandez de tous costez, ils ne pensoient qu'à tuer & à piller, lorsqu'ils virent venir à eux en bon ordre l'arriere-garde ennemie, qui n'avoit point encore combattu. Tout changea de face en un moment. L'Armée Françoise commença à fuir, sans

sans qu'il fust possible ni au Roy, ni aux Généraux de rallier aucunes Troupes : Monmorenci, Clermont & quelques autres Seigneurs abandonnez par leurs gens, demeurérent prisonniers. Le Roy entraîné par les fuyards, & ayant esté renversé de son cheval, fut aussi obligé de s'enfuïr à pied. Il vouloit gagner Andeli ; mais il falloit passer un bois, dont il ne connoissoit pas les routes. Un Païsan à qui il promit une grosse récompense, l'y conduisit sans le connoistre. Il y eut peu de gens tuez de part & d'autre, sut tout du costé des François, leur fuite ayant esté aussi prompte, que leur attaque avoit esté brusque : outre que les Officiers de l'Armée ennemie firent donner quartier à tous ceux qui le demandérent. Ce combat se donna dans la Plaine de Brenneville auprès du Chasteau de Noyon dans le Vexin. Le Roy d'Angleterre n'y acquit que de la gloire ; car les débris de l'Armée Françoise s'estant rejoints à Andeli, elle se trouva presque aussi nombreuse qu'auparavant ; & le Roy ayant reçu encore quelque renfort, envoya défier le Roy d'Angleterre à un second combat, qu'il n'accepta pas.

Huntingdon. *Ibid.* An. 1119. Orderic. L. 12. An. 1119. Suger in Vita Ludovici Grossi.

Le Roy pour montrer que ce n'estoit pas une simple bravade, alla assiéger Juri, Place alors très-forte, & la prit, & s'avança jusqu'à Breteüil sur la riviére d'Itton vers Evreux.

Louis se remet en Campagne & fait diverses expéditions.

De-là il détacha Charles de Dannemarc Comte de Flandre, surnommé le Bon, qui avoit succédé à Baudoüin son cousin en ce Comté, & n'avoit pas moins de fidélité & d'amitié que luy pour la France. Il le chargea d'assiéger Chartres, & de la réduire en cendres, en haine du Comte de Champagne, & en punition de ses continuelles révoltes. Mais les Habitans demandérent grace au nom de la Mere de Dieu leur Patrone.

Le Comte de Flandre en donna avis au Roy, & luy représenta, que si le Soldat entroit une fois dans la Ville, on ne pourroit pas le contenir, ni empescher la profanation des Eglises & des saintes Reliques qui s'y gardoient. Il reçut ordre de se retirer, la piété seule en cette occasion faisant renoncer le Roy à une conqueste facile, & au plaisir d'une vengeance signalée, qu'il ôtoit en son pouvoir de tirer du plus grand ennemi qu'il eust alors.

Suger.

Durant que les deux Rois se faisoient ainsi une rude guerre, l'Empereur Henri V. continuoit de pousser à toute outrance le Pape Gelase II. qui fut obligé de se sauver en France. Il arriva à Maguelone, Place forte dans une Isle du Languedoc, dont l'Evêché a esté depuis transporté à Montpellier. Le Roy l'envoya complimenter par l'Abbé Suger, en attendant qu'il pust aller le voir luy-mesme ; mais la mort de ce Pape, arrivée en l'Abbaye de Cluni, prévint cette entrevûë. Il eut pour successeur Gui Archevêque de Vienne, oncle maternel de la Reine, qui prit le nom de Calixte II. & qui après avoir esté reçu à Rome, revint quelques mois après en France, & se fit médiateur entre les deux Rois.

Mort du Pape Gelase II. Il a pour successeur Calixte II. Suger. Henric. Huntindon. L. 7.

Il alla trouver le Roy d'Angleterre à Gisors, où il tascha en vain de luy faire accepter les Decrets d'un Concile, qu'il avoit tenu à Reims contre les investitures des Evêques & des Abbez par la main des Souverains & des Seigneurs Laïques, & où il avoit excommunié l'Empereur & son Antipape Burdin. Ce Concile avoit esté tenu, & les Decrets faits en présence du Roy de Fran-

Paix entre la France & l'Angleterre. Ibid. Roger Hoveden.

France, sans qu'il s'y fust opposé, quelque intérest qu'il eust à le faire. Mais il espéroit beaucoup de sa complaisance, & de la dissension qu'il prévoyoit devoir arriver à cette occasion entre le Pape & le Roy d'Angleterre, qui en effet tint ferme, & déclara nettement que sur l'article des Investitures, il ne se relascheroit point, & s'en tiendroit aux usages dont les Rois ses prédécesseurs estoient en possession depuis long-temps. Le Pape le menaça de l'excommunier, & il le fit. On s'adoucit pourtant de part & d'autre. On travailla à la paix entre les deux Rois, qui estoient l'un & l'autre fort las de la guerre. Le Traité fut fait. Tout se termina à obliger le Roy d'Angleterre de renouveller son hommage pour la Normandie. Les Places prises sur luy, luy furent renduës, les prisonniers faits de part & d'autre durant la guerre, délivrez, & Guillaume fils de Robert Duc de Normandie demeura dans l'état où il estoit auparavant, mais toûjours aimé du Roy, qui quelques années après, luy donna des marques essentielles de sa bonne volonté. Le Roy d'Angleterre fit de nouveau reconnoistre par les Seigneurs Normands, son fils Guillaume Adelin pour leur Duc. Mais ce ne fut pas pour long-temps: car ce jeune Prince repassant en Angleterre accompagné de Richard son frere fils naturel de Henri, & d'un très-grand nombre de Seigneurs de leur suite, le Vaisseau qu'il montoit se brisa malheureusement contre un rocher, & tous ceux qui y estoient périrent. Ainsi Henri à la veille de goûter les douceurs d'une paix qu'il avoit extrêmement désirée, éprouva par la perte de sa Famille, le plus mortel chagrin qu'il eust jamais ressenti en tout le reste de sa vie.

An. 1120. Orderic. L. 12.

Guerre du Roy d'Arragon contre les Sarazins. Chronic. Malleac. & Histor. Hispanica.

Les François d'au-delà de la Loire prirent peu de part à la guerre de Normandie; mais ils en eurent beaucoup à une autre, qui se faisoit en mesme temps au-delà des Pyrenées. Alfonse II. Roy d'Arragon estoit toûjours en guerre avec les Sarazins, & il projetta le siége de Sarragosse. Le bruit de cette grande entreprise réveilla le zéle de plusieurs Seigneurs François, qui eurent honte de ne pas signaler leur courage contre les ennemis du nom Chrétien si proche de chez eux, tandis que leurs compatriotes estoient tous les jours aux mains avec d'autres Mahométans en Palestine. Gaston de Bearn, Centule Comte de Bigorre, menérent des Troupes à Alfonse, & Rotrou Comte du Perche se joignit à eux. Sarragosse après un long siége & un grand combat, fut prise avec plusieurs autres Places. Le Comte du Perche surprit Tudelle sur l'Ebre, & la retint en titre de Principauté mouvante du Royaume d'Arragon. Il eut encore pour sa récompense une ruë toute entiere de Sarragosse en Seigneurie, & Gaston de Bearn une autre. Deux ans après, & la mesme année que la paix fut concluë entre les Rois de France & d'Angleterre, Guillaume Duc de Guyenne mena encore une Armée au Roy d'Arragon, & se trouva à la sanglante bataille de Cotence, que les Chrétiens gagnérent, & où il demeura quinze mille Sarazins sur la place.

Chronic. Malleac.

In Campo Cotanico.

An. 1120.

Etat des affaires d'Angleterre.

Le malheur du Roy d'Angleterre dans le funeste naufrage de ses enfans, dont je viens de parler, ne pouvoit guéres manquer d'avoir de fascheuses suites pour le repos de ses Etats. Dans un Gouvernement héréditaire, un Prince par une perte de cette nature, est privé d'un des plus fermes appuis de sa Couronne. Dès-là les vûës & les espérances des Sujets se portent hors de sa mai-

maison, les intérests des Grands changent, les inclinations se partagent entre les prétendans. Par là l'attachement au Souverain s'affoiblit, & souvent la soumission se perd.

Henri estoit trop éclairé, pour ne pas faire ces chagrinantes réfléxions. Il avoit encore de tous ses enfans légitimes sa fille Mathilde; mais sur laquelle il ne pouvoit faire aucun fond pour sa succession. Elle estoit mariée à l'Empereur, dont les Etats estoient fort éloignez des siens; & il sçavoit bien que les Anglois & les Normands ne se soûmettroient pas volontiers à une domination étrangére.

Il se résolut donc à un second mariage, & il jetta les yeux sur Adelaïde, fille de Godefroy Comte de Louvain. La beauté d'Adelaïde l'y engagea beaucoup moins, que l'espérance d'en avoir des successeurs. Elle estoit, comme la Reine de France, niéce du Pape par sa mere Clémence de Bourgogne. Ce fut encore une raison qui détermina Henri à cette alliance, afin de rendre au moins le Pape neutre entre luy & le Roy de France, en un temps où l'autorité Pontificale estoit d'un grand poids dans les querelles des Souverains. Le mariage se fit le jour de la Purification de l'an 1121.

Henricus Huntindon. L. 7.

Orderic. L. 12. an. 1121.

Malgré ces précautions, Guillaume Cliton fils de Robert Duc de Normandie, ne laissa pas de tirer avantage de cette situation des affaires de Henri. Il renoüa secretement ses intrigues avec plusieurs Seigneurs Normands, estant bien asseûré, que dès qu'il auroit remis les esprits en mouvement, il seroit soûtenu de la France. Comme il restoit seul du Sang des Ducs de Normandie, il avoit pour luy les inclinations de ceux du païs. Le courage qu'il avoit fait paroistre en diverses occasions dans la derniere guerre, luy avoit acquis de la réputation & de l'estime. La prison du Duc Robert estoit toûjours une chose odieuse; & la gloire de délivrer un pere d'une si longue captivité, autorisoit & rendoit légitimes toutes les tentatives du fils.

An. 1121. *Intrigues de divers Seigneurs Normands.*

Amauri Comte de Monfort & d'Evreux fut le premier à se rendre aux sollicitations de Guillaume. Mais il luy conseilla de ne rien précipiter, & de ne faire aucun éclat, avant que d'avoir bien appuyé son parti.

Le Comte d'Anjou estoit revenu de son voyage de la Palestine, & il estoit difficile de réüssir sans luy dans le soûlevement qu'on méditoit. Amauri qui estoit son oncle, alla le trouver, & soit qu'il luy fist confidence du dessein de faire révolter la Normandie en faveur de Guillaume; soit qu'il le luy laissast seulement entrevoir, il luy dit tant de bien de ce Seigneur, & luy en fit un portrait si avantageux, qu'il luy persuada de luy donner en mariage sa fille cadette nommée Sybille. Le Comte d'Anjou prit assez volontiers cette occasion de chagriner le Roy d'Angleterre, contre lequel il estoit choqué; parce qu'après le naufrage où Guillaume Adelin avoit péri, il n'avoit pas voulu rendre la dot de Mathilde d'Anjou, qui avoit esté mariée à ce jeune Prince, & dont il n'avoit point encore eu d'enfans. Le mariage de Sybille fut donc conclu, & fait aussi-tost après en Anjou, où Guillaume fut appellé, & son beau-pere luy donna le Comté du Maine.

Ibid.

Malmesb. L. 5. an. 1122.

Ce mariage jetta le Roy d'Angleterre en de grandes inquiétudes. Il en pénétra le dessein, & il ne fut pas en effet long-temps, sans en voir les suites qu'il avoit prévûës.

Amauri

Amauri seûr de la protection du Comte d'Anjou, commença à négocier secretement avec plusieurs Seigneurs Normands. Il gagna Valeran Comte de Meulan, Guillaume de Roumare, Hugues de Montfort, Hugues de Neuchatel, Guillaume Louvel, Baudri de Bray, Payen de Gisors, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes qui s'assemblérent tous au mois de Septembre à la Croix saint Leufroy, & s'obligérent par serment à rétablir Guillaume dans l'heritage de ses peres.

Orderic. loc. cit.

An. 1124.

Le Roy Henri passe la mer pour les prévenir.

Le Roy d'Angleterre fut averti de ce qui se passoit, & jugeant qu'en ces rencontres, prévenir l'ennemi, c'est le vaincre & le desarmer, il passa promptement la mer. Il arriva à Roüen au mois d'Octobre, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & avant que les conjurez se fussent déclarez. Il y assembla un petit Corps d'Armée, & en partit un Dimanche, sans qu'on sçût son dessein. Il marcha du costé de Pont-Audemer vers Monfort sur Risle, dont Hugues, un des principaux de la Ligue estoit Seigneur. Il luy envoya ordre de le venir trouver, & Hugues obeït, persuadé que Henri ne sçavoit rien d'un complot, sur lequel ils s'estoient tous juré un inviolable secret.

Ibid.

Le Prince en effet ne fit pas semblant d'en rien sçavoir, & cependant après quelques entretiens, il luy dit qu'il avoit des raisons particulieres pour s'asseûrer de son Chasteau, & qu'il vouloit y mettre des Troupes en Garnison. Monfort jugea par là que la conspiration estoit découverte : mais il n'y avoit pas moyen de reculer. On l'eust arresté, s'il eust fait la moindre difficulté. Il dit qu'il obéiroit, & le Roy le fit partir sur le champ avec ceux qu'il envoyoit, pour se saisir de la Place. Mais quand il fut à l'entrée de la Forest voisine de Monfort, il s'échapa, & piquant son cheval qui estoit fort vite, il arriva à Montfort par des routes écartées qu'il connoissoit. Il recommanda à son frere & à sa femme de bien garder la Place, de n'y laisser entrer aucun de ceux qui viendroient de la part du Roy d'Angleterre, & de-là s'en alla à Brione, avertir le Comte de Meulan, que leurs desseins estoient découverts, & qu'il falloit sans tarder commencer la guerre.

Il prend Monfort & Pont-Audemer.

Henri ainsi trompé, ne laissa pas de continuer sa marche, & vint attaquer Montfort. Il se fut bien-tost rendu maistre du Bourg, où il fit mettre le feu. Le Chasteau se défendit un mois entier, & ceux qui estoient dedans se voyant sans espérance de secours, se rendirent.

Ce Prince fit offrir à Hugues de Montfort de le remettre en possession de sa Forteresse, s'il vouloit rentrer dans son devoir ; mais il n'en voulut rien faire. De-là Henri alla assiéger Pont-Audemer, qui appartenoit au Comte de Meulan, & ne le prit qu'après six semaines de siége. Il y avoit dans la Place plusieurs Seigneurs François, & un assez bon nombre de Soldats de la mesme Nation, qui après la capitulation, allérent la pluspart rejoindre le Comte de Meulan.

Henric. Huntindon. L. 7. Orderic. An. 1124.

Payen de Gisors, quoiqu'il fust maistre de cette Ville-là & du Chasteau, ne l'estoit pas du Donjon. Il voulut l'avoir en sa puissance, & se saisir de Robert de Candos qui y commandoit, avant que de se déclarer contre le Roy d'Angleterre. Il avoit si bien tout concerté, que Candos qui ne se défioit de rien, estoit déja sorti du Donjon, pour venir saluër Amauri de Monfort, & quel-

quelques autres Seigneurs qui estoient d'intelligence avec Payen; mais la précipitation de Baudri de Brai, qui cria aux armes, avant que Candos fust assez éloigné du Donjon, fit manquer le coup. Candos à ce bruit soupçonna de la trahison. Il rentra dans le Donjon, & le défendit jusqu'à l'arrivée du Roy d'Angleterre, qui après la prise de Pont-Audemer, vint le délivrer.

Comme ce Prince trouvoit par-tout des François avec les Révoltez, il vit bien que le Roy de France les soûtenoit. Ainsi sans rien ménager davantage, il fit faire des courses sur les Terres de France, & la guerre recommença entre les deux Couronnes, deux ans après la paix concluë par la médiation du Pape. *La guerre recommence entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre.*

Le Roy d'Angleterre pendant l'hiver surprit Evreux, & la Campagne suivante commença par un combat auprès du Bourg-teroude à deux ou trois lieuës de Roüen, qui eut de grandes suites. Orderic. *Ibid.*

Gautier de Varicarville du parti Anglois, attaquoit le Chasteau de Vateville, vis-à-vis de Caudebec, & les vivres commençoient à manquer aux assiégez. Le Comte de Meulan ne voulant pas perdre ce Poste, entreprit de le secourir, & d'y conduire en personne un grand Convoi. Il prit avec luy Hugues de Neuchatel, Hugues de Montfort, Guillaume Louvel, & un grand nombre de Gentilshommes François. Amauri de Monfort fut aussi de la partie. Ils attaquérent le principal quartier, où Varicarville fut pris; le Convoi entra dans la Place, & le siége fut levé. *Ibid.*

Ranulfe de Bayeux, qui commandoit pour le Roy d'Angleterre dans le Chasteau d'Evreux, ayant eu avis de la marche du Comte de Meulan, entreprit de l'enlever au retour, & vint se poster auprès du Bourg-teroude. Le Comte de Meulan au sortir de la Forest de Routot, fut averti de l'embuscade, & l'on tint Conseil de guerre. Les Anglois estoient en bien plus grand nombre que les François & les Normands; car il n'y avoit pas plus de trois cens hommes dans cette Troupe, mais presque toute Noblesse. Amauri fut d'avis d'éviter la rencontre, & de prendre par un autre chemin. Le Comte de Meulan jeune homme plein de courage & de feu, fut du sentiment contraire, & l'emporta.

A la teste des Troupes Angloises, outre le Gouverneur d'Evreux, estoient Eudes de Borleng Anglois, brave Capitaine, le Seigneur de Tancarville, & Guillaume de Grand-cour, fils du Comte d'Eu. Borleng mit pied à terre pour conduire l'Infanterie, & la fit précéder de quarante Archers choisis, à qui il donna ordre de ne point tirer que de fort près, & seulement sur les chevaux. *Ibid.* Roger de Houeden. L. 1.

On ne fut pas plustost en présence, que le Comte de Meulan se détacha avec un escadron de quarante Gentilshommes, pour faire la premiere charge. On le laissa approcher. Borleng le voyant assez près, commanda aux Archers de tirer, & ils le firent si à propos, que la pluspart des chevaux ayant esté blessez à mort, tombérent avec les Cavaliers, ou s'écartérent. Le Comte de Meulan luy-mesme demeura pris sous son cheval, sans pouvoir se relever. Alors toutes les Troupes Angloises s'estant ébranlées, chargérent si vivement de tous costez, & investirent si promptement le peu d'ennemis qu'ils *Combat du Bourg-teroude desavantageux aux François.*

avoient en teste, qu'en très-peu de temps, malgré leur vigoureuse résistance, ils les rompirent, & les mirent entierement en déroute. Le Comte de Meulan fut pris aussi-bien que Hugues de Neuchatel, & Hugues de Monfort, & avec eux quatre-vingt Gentilshommes, tant François que Normands. Guillaume del Grand-cour s'attacha à Amauri de Montort, qui fuyoit à toute bride, & le prit aussi. Mais comme il avoit esté toûjours son ami, & qu'il prévit bien que s'il estoit une fois entre les mains du Roy d'Angleterre qui le craignoit, il ne sortiroit jamais de prison, il luy donna la liberté. Cette générosité n'estoit pas extraordinaire parmi ces Seigneurs, qui en usoient quelquefois ainsi, dans l'espérance d'estre aussi ménagez en pareilles rencontres. Il prévoyoit bien néanmoins qu'il luy en coûteroit une disgrace & la perte de ses Terres. Il s'y résolut plustost que de perdre son ami, & se retira a la Cour de France, sans toutefois prendre les armes contre son Souverain. Guillaume Louvel, un des plus distinguez entre les Seigneurs Normands, se tira aussi des mains d'un Païsan, qui l'avoit pris, en luy donnant ses armes, & tout ce qu'il avoit sur luy, & s'estant fait couper les cheveux, se sauva au-delà de la Seine, sans estre reconnu.

Bien luy en prit, aussi-bien qu'aux autres, qui avoient échapé; car le Roy d'Angleterre, malgré les remontrances que luy fit sur ce sujet le Comte de Flandre, qui se trouva alors à sa Cour, en usa très-durement à l'égard des prisonniers. Il fit crever les yeux à Geoffroy de Tourville, à Odart du Pin, & a Luc de la Barre, sur lequel il satisfit sa vengeance par ce supplice, parce que ce Seigneur avoit fait des Chansons très-piquantes contre luy. Le Comte de Meulan fut obligé pour se sauver la vie, d'abandonner toutes ses Places au Roy d'Angleterre. Hugues de Neuchatel demeura cinq ans prisonnier, & Hugues de Monfort ne fut relasché que dix-huit ans après.

Ainsi le Roy d'Angleterre profita admirablement de cette déroute des principaux Liguez, que le bonheur d'un petit combat luy mit presque tous entre les mains; & par là tout le parti de Guillaume fut dissipé en Normandie. Sept autres Seigneurs & plusieurs Gentilshommes qui estoient sur le point de se déclarer, en furent empeschez par cette défaite; & Amauri de Monfort fut obligé de faire sa paix. Mais Henri aussi prudent & aussi politique, qu'il estoit heureux, n'en demeura pas là.

Oderic. oc. cit.

L'alliance que le Comte d'Anjou avoit prise avec Guillaume, & les préparatifs de guerre que faisoit le Roy de France, pouvoient aisément ranimer les restes de la Ligue des Seigneurs Normands, toûjours portez pour le fils de leur Duc. C'estoit là le point capital.

Le Pape casse le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou.

Ordeuic. L. 12.

Si-tost que Henri eut appris le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou, il avoit écrit au Pape, dont j'ay dit qu'il avoit épousé la niéce, & luy représenta que ce mariage estoit nul, à cause de la parenté qui estoit entre l'épouse & l'époux. La parenté fut prouvée, & le mariage cassé par le Pape, & Guillaume conséquemment dépoüillé du Comté du Maine, & réduit à sa premiere pauvreté.

Le Roy de France y suppléa quelque temps après, en luy faisant épouser Jeanne sœur uterine de la Reine sa femme, en luy donnant Pontoise, Chaumont,

mont, Mantes, & tout le Vexin, & le mettant par là en état de se faire toûjours craindre du Roy d'Angleterre. Mais avant que cela se fist, ce Prince suscita au Roy un ennemi, qui l'obligea bien à laisser la Normandie en repos.

L'Empereur prend la resolution d'entrer en France.

Henri V. Empereur estoit gendre du Roy d'Angleterre, & ils entretenoient ensemble une étroite amitié. L'Empereur s'estoit réconcilié avec le Pape, en renonçant aux Investitures des Evêques & des Abbez par la Crosse & l'Anneau, & se contentant de les leur donner avec le Sceptre. Il avoit esté très-sensiblement offensé, de ce qui s'estoit passé cinq ans auparavant au Concile de Reims, où le Roy, du consentement d'un grand nombre d'Evêques François, avoit souffert qu'il fust excommunié, & que le Légat prononçast en plein Concile la Sentence d'excommunication contre luy & contre l'Antipape Burdin. Il ne cachoit pas son ressentiment, & le Roy d'Angleterre en estoit très-bien informé. Il n'avoit pu se venger, tandis que le Pape par ses excommunications réïterées, luy causoit tous les jours de nouveaux embarras, ces censures jettant le scrupule dans les esprits des Peuples, & fournissant des prétextes aux mécontens de se révolter: mais dès qu'il eut fait sa paix avec le S. Siége, & mis tous ses Sujets dans la soumission, il pensa à la vengeance, & le Roy d'Angleterre ne manqua pas de l'y animer. L'Empereur prit donc la résolution d'entrer en France, d'attaquer Reims, & de réduire en cendres une Ville, où il avoit reçu un si sanglant affront.

Concil. Remense.

Suger in Vita Ludovici Grossi.

Le Roi se met en état de se défendre.

Ibid.

Il leva pour cet effet une Armée formidable de Lorrains, d'Allemans, de Bavarois, de Saxons, & de tous les autres Peuples d'au-delà du Rhin, sans déclarer où il vouloit faire tomber l'orage: mais le Roy avoit des avis certains de son dessein, & pensa à se mettre en état de se défendre.

Il convoqua une Assemblée des Seigneurs du Royaume, il y exposa le danger où l'Etat alloit estre exposé, si en oubliant toutes les querelles & tous les intérests particuliers, on ne se réünissoit pour le défendre. Il fut écouté, & tous luy promirent de faire leur devoir.

En effet, on n'avoit point vu de long-temps en France une union des Seigneurs Vassaux de la Couronne entre eux, & avec le Roy, si grande, qu'elle parut en cette conjoncture. Comme on sçavoit que l'Empereur en vouloit, sur tout à Reims, ce fut sous les murailles de cette Place, que l'Armée eut ordre de s'assembler.

L'Empereur retourne sur ses pas.

Les seuls Païs Rémois & Châlonnois fournirent près de soixante mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie; le Laonnois & le Soissonnois n'en fournirent guéres moins. Les Troupes des Territoires d'Orleans, d'Etampes & de Paris, composérent un troisiéme Corps aussi fort nombreux. Il n'y eut pas jusqu'au Comte Thibaud de Champagne, qui préféra en cette occasion les intérests de sa patrie à l'attachement qu'il avoit pour le Roy d'Angleterre, & il se trouva au rendez-vous avec les autres Vassaux de la Couronne. On y vit pareillement Hugues Comte de Troyes oncle du Comte de Champagne, le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers. Rodolfe Comte de Vermandois & de Peronne, y conduisit les Milices de S. Quentin, de Ponthieu, d'Amiens, & de Beauvais. Charles Comte de Flandre y amena dix mille hommes; de sorte que selon le témoignage du Suger, qui s'y trouva

Suger in Vita Ludovici Grossi.

 avec

avec ses Sujets en qualité d'Abbé de S. Denis, cette Armée estoit au moins de deux cens mille hommes; & si la guerre avoit duré, le Duc de Guyenne, le Duc de Bretagne, & le Comte d'Anjou se préparoient aussi à marcher: mais l'Empereur étonné de ce concert & de cette union admirable de toute la Nation, dont on n'avoit jamais vu d'exemple depuis Charlemagne, & de la promptitude avec laquelle tous les membres dispersez d'un si grand Corps, s'estoient rassemblez, il ne jugea pas à propos d'avancer, & prenant le prétexte de quelques mouvemens qui s'estoient faits au-delà du Rhin, il retourna sur ses pas.

Si l'on eust suivi l'avis du Roy, on auroit d'abord marché aux ennemis; mais le sentiment le plus général fut, qu'il falloit les laisser passer les riviéres, & s'avancer dans le Royaume, d'où vray-semblablement ils ne se fussent pas facilement retirez. On vit en cette rencontre ce que produit l'union du Prince avec ses Sujets, après avoir vu dans les Régnes précédens les maux que les divisions avoient causez: la France n'ayant perdu que par ces divisions, tant de belles Provinces, & ce haut point de puissance, qui la rendoit redoutable à tout le reste de l'Europe.

Ce que c'estoit que l'Oriflamme. Ibid.

Le Roy après avoir congédié les Troupes, vint à S. Denis rendre à Dieu & aux saints Patrons de la France, de très-humbles actions de graces. Il fit de grandes libéralitez à cette fameuse Abbaye, remit entre les mains de l'Abbé la Couronne du feu Roy son pere, qu'il avoit retenuë jusqu'alors contre la coûtume, & contre le droit que l'Abbaye de tout temps prétendoit avoir sur les Couronnes des Rois de France après leur mort. C'est aussi à l'occasion de cette guerre, qu'on voit pour la premiere fois dans nostre Histoire, le Roy de France aller prendre sur l'Autel de S. Denis, l'étendart appellé Oriflamme, qui estoit une espéce de Gonfanon ou de Banniere de couleur rouge, fenduë par en bas, & suspenduë au bout d'une lance dorée. C'est cet or de la Lance, & la couleur de la Banniere, qui firent vray-semblablement donner à cet étendart le nom d'Oriflamme; outre que ces sortes de Banniéres en général estoient aussi appellées quelquefois du nom de Flamme, comme on le donne encore aujourd'huy à certains Pavillons de nos Vaisseaux.

Voyez du Cange dans la Dissert. 18. sur Joinvill.

Au reste cet Oriflamme estoit l'étendart de l'Abbaye de S. Denis, que le Protecteur ou le Vidame de l'Abbaye portoit dans les guerres particuliéres, qu'elle estoit obligée de soûtenir de temps en temps pour la défense de son temporel contre les Seigneurs ses voisins, lorsqu'ils vouloient en usurper quelque partie. Les Comtes de Pontoise ou du Vexin estoient les Protecteurs de l'Abbaye de S. Denis; & comme Philippe I. * réünit le Vexin à son Domaine, il contracta par la réünion une obligation particuliere de protéger cette Abbaye: Et mesme à en juger par les termes dont use en cette occasion l'Abbé Suger dans l'Histoire de ce Prince, il estoit comme Feudataire de S. Denis, en vertu du Comté du Vexin; parce que ceux qui avoient eu ce Domaine avant luy, faisoient hommage à l'Abbaye, ou plustost au Saint mesme, dont

* Les preuves de cette réünion sont dans la dix-huitiéme Dissertation de M. du Cange sur l'Histoire de S. Louis.

dont elle porte le nom, soit que ce Comté relevast des Religieux; soit à cause de la qualité de Lieutenant ou de Vidame de l'Abbaye, dont ils commandoient les Troupes dans les guerres particulieres, sous l'autorité de l'Abbé. Nos Rois pourtant ne faisoient point cet hommage, parce que leur qualité de Souverain les en dispensoit. Cet étendart eut depuis dans les guerres le privilége d'estre le premier & le principal étendart de l'Armée, où l'on le portoit à la teste de tous les autres. Voyez Galand dans son Traité des Enseignes de France. Rigordus.

Pour revenir à la guerre dont je viens de parler, tandis que l'Empereur tenoit en échec du costé de la Champagne presque toutes les forces de la France, le Roy d'Angleterre s'avança sur la Frontiére du costé de Normandie; mais sans faire aucuns progrès considérables; Amauri de Monfort avec les seules Troupes du Vexin, ayant déconcerté tous ses desseins. Si le Roy eust employé sa nombreuse Armée contre le Roy d'Angleterre, il l'eust accablé, & eust conquis sans peine toute la Normandie; mais les intérests du Souverain n'estoient pas ceux de ses Vassaux: l'accroissement de sa puissance auroit esté la diminution de la leur. Ils regardoient l'Empereur comme un étranger & un ennemi, & le Roy d'Angleterre comme un Vassal de la Couronne & de mesme rang qu'eux à cet égard. Ainsi ils n'avoient garde de tourner leurs armes contre luy. On distinguoit alors les guerres de la Nation, & les guerres du Prince. *Le Roi d'Angleterre s'avance sur la Frontiére.* Suger.

Ce peu de succès du Roy d'Angleterre joint à la mort de l'Empereur, qui arriva cette année-là mesme, l'obligea à faire la paix avec la France, trop heureux d'avoir pacifié les troubles de Normandie, qui sans le grand avantage du combat du Bourg-teroude, alloient à luy faire perdre tout ce Duché. *Il fait la paix avec la France.* An. 1125.

Cette paix entre la France & l'Angleterre fut durable. Il se fit seulement quelques hostilitez, sur tout vers l'an 1128. à l'occasion que je vais dire. Charles Comte de Flandre ayant esté assassiné à Bruges dans l'Eglise de S. Donatien, le Roy n'eut pas plustost sçu cette nouvelle, qu'il vint à Arras; il y assembla des Troupes, & fut joint par plusieurs Seigneurs de Flandre, avec lesquels il serra de si près les assassins, qui s'estoient rendus maistres de quelques Places, qu'il les prit la pluspart, & en fit une sévere justice. Comme Charles n'avoit point de fils, il y eut bien des prétendans au Comté de Flandre. Baudoüin Comte de Mons, dont l'ayeul avoit esté dépoüillé de ce Comté par Robert le Frison, Arnoul de Dannemarc, fils de la sœur de Charles, Thieri Comte d'Alsace, fils de Gertrude sœur de Robert le Frison, estoient ceux dont les droits paroissoient les mieux fondez, & ils les firent valoir de leur mieux auprès du Roy. Mais il avoit déja pris sa résolution avant que de partir de Paris, & il préféra à tous ces prétendans Guillaume de Normandie, qu'il fit reconnoistre avant que de retourner en France. Il le mettoit par là en état de disputer avec plus d'avantage le Duché de Normandie à son oncle le Roy d'Angleterre, & rentroit en possession du Vexin, qu'il ne luy avoit donné, qu'en attendant qu'il pust luy procurer quelque avantage plus considérable. *Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandre.* An. 1127. Orderic. L. 12. *Ibid.*

Le Roy d'Angleterre comprit aisément le dessein de Louïs, & crut devoir pren-

prendre ses seûretez auprès du Comte d'Anjou, dont il redoutoit toûjours la puissance, aussi-bien que l'inclination & les moyens qu'il avoit de fomenter les révoltes de Normandie, depuis que le Comté du Maine avoit esté uni au Comté d'Anjou. Voici donc le parti qu'il prit.

Le Roi d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroi fils du Comte d'Anjou.

Guillelm. Malmesb. L. 1. Hist. Novel.

Il n'avoit point eu d'enfans d'Adelaïde de Louvain sa seconde femme, & il avoit par cette raison déclaré son héritiere sa fille Mathilde veuve de l'Empereur Henri. Il la fit épouser, malgré la disproportion de l'âge, à Geoffroy, surnommé Plantagenete fils du Comte d'Anjou, qui n'avoit encore que quinze ans. Il ne pouvoit prendre un moyen plus seûr, pour s'attacher ce Comte, que de faire entrer dans sa Famille le Royaume d'Angleterre. Geoffroy néanmoins après la mort de son beaupere ne fut point reçu par les Anglois; mais enfin son fils Henri mit la Maison d'Anjou sur le Trône d'Angleterre.

Au reste, le bonheur du Comte d'Anjou, dont il estoit redevable à l'émulation des deux Rois, n'en demeura pas là. Dans le temps qu'on se préparoit à faire les nôces de son fils avec l'héritiére d'Angleterre, il reçut une Ambassade de la part de Baudoüin II. Roy de Jérusalem, qui ayant connu son mérite dans le dernier voyage de ce Comte en Palestine, avoit résolu de le faire son successeur. C'estoit là le sujet de l'Ambassade dont je parle.

Ce Comte se marie avec Melesinde fille de Baudoüin Roi de Jerusalem.

Guillelm. Tyr. L. 13.

Baudoüin n'avoit point d'enfans masles, & vouloit asseûrer sa Couronne à sa fille aînée, appellée Melesinde ou Melisante. Il avoit besoin pour cela de luy donner un mari d'un âge, d'une expérience, d'un courage capable de maintenir un Royaume attaqué de tous costez par les Infidéles; & tel estoit le Comte d'Anjou. Les Ambassadeurs exigérent seulement de luy un serment, par lequel il s'obligeast d'épouser au plus tard cinquante jours après son arrivée à Jérusalem, la Princesse Melesinde. Une Couronne & le titre de Roy qu'on luy asseûroit, ne luy permirent pas de délibérer long-temps pour se résoudre à quitter la France. Il partit peu de temps après le mariage de son

An. 1127.

fils, & arriva heureusement à Jérusalem. Baudoüin estant mort, il soûtint assez bien les espérances que ce Prince avoit conçûës de luy. Il eut des enfans de Melesinde, qui luy succédérent, & ainsi sa postérité fut en mesme temps en Asie sur le Trône de Jérusalem, & en Europe sur celuy d'Angleterre.

Thieri d'Alsace entre en Flandre.

Le Roy d'Angleterre ne se contenta pas de s'estre asseûré du Comte d'Anjou contre les desseins du Roy de France, & contre ceux du nouveau Comte de Flandre. Il encouragea Thieri d'Alsace à ne pas abandonner les prétentions qu'il avoit sur le Comté de Flandre, & à faire la guerre à Guillaume, luy promettant que si le Roy de France faisoit le moindre mouvement pour secourir ce Comte, il feroit une diversion du costé de la Normandie, qui l'obligeroit bien-tost à l'abandonner. Thieri qui avoit dans ses intérests plusieurs Seigneurs Flamands, ne manqua pas l'occasion. Il entra en Flandre; & à son arrivée il se fit un grand soûlevement en sa faveur. Thibaud Comte de Champagne, toûjours d'intelligence avec le Roy d'Angleterre, soûtint Thieri & de ses Troupes & de son argent.

Epist. Guillelm. ad Lud. Tom.

Guillaume implora le secours du Roy. Ce Prince vint à Arras avec l'Archevêque de Reims, qui excommunia Thieri, & mit en interdit la Ville de

Lisle,

Lisle, pour l'avoir reçu. Guillaume joint au Roy l'y assiégea. Mais le Roy d'Angleterre, qui estoit demeuré exprès en Normandie depuis le mariage de sa fille, s'estant mis en Campagne, & s'estant avancé jusqu'à Epernai sur la Marne, le Roy fut contraint de lever le siége pour retourner en France. C'estoit ce qu'avoit prétendu le Roy d'Angleterre, qui sans faire d'autre entreprise, se contenta de le tenir toûjours en échec.

4. Du Chêne. p. 447. Henric. Huntindon. L. 7.

Durant ce temps-là, Thieri & Guillaume se firent une assez rude guerre, avec divers succès. Guillaume mit le siége devant Alost, & dans une attaque ayant saisi la pique d'un Fantassin, il en fut blessé à la main au-dessus du pouce. Cette blessure qui parut légére, eut cependant d'étranges suites. La main & tout le bras luy enflérent, & la gangrene s'y estant mise, il en mourut, après avoir joüi seulement seize mois de son Comté de Flandre.

An. 1128.

Thieri d'Alsace par la mort de son compétiteur, vit bien-tost grossir son parti, & de telle maniére, que le Roy toûjours arresté sur la Frontiére de Normandie par les Anglois, fut contraint de le reconnoistre, & de recevoir son hommage pour le Comté de Flandre. C'est ce qui termina la guerre qui commençoit à se rallumer entre les deux Rois.

Dont il est reconnu Comte après la mort de Guillaume.

Cette guerre estant finie, le Roy, à l'exemple de ses prédécesseurs, fit couronner à Reims par l'Archevêque Raymond, Philippe son fils aîné, & continua, comme il avoit fait jusqu'alors, à réprimer par les armes les violences de ses Vassaux Laïques contre les Evêques & les Abbez, dont ils envahissoient les Terres, pour étendre leur Domaine. Il avoit quelque temps auparavant chastié sévérement Guillaume Comte d'Auvergne, qui faisoit la guerre à l'Evêque de Clermont. Le Roy marcha deux fois luy-mesme en Auvergne avec une Armée pour ce sujet, & malgré le Duc de Guyenne, qui vint au secours du Comte, lequel estoit son Vassal immédiat, il fit raser une grande partie de ses Chasteaux, & le mit à la raison.

Le Roi fait couronner Philippe son fils aîné. *Ibid.*

An. 1129. Besli. Chap. 35. Suger in Vita Ludovici Grossi.

Thomas de Marle, dont le Roy recevoit tous les jours de semblables plaintes, obligea ce Prince à le venir assiéger dans son Chasteau de Couci. Il en fut encore plus sévérement puni que le Comte d'Auvergne. Car estant sorti pour dresser une embuscade à l'Armée du Roy, dans les bois, qui rendoient les avenuës de la Place presque inaccessible, il fut luy-mesme surpris par Radulfe Comte de Vermandois, qui le blessa à mort, & le prit. Il mourut à Laon, où il avoit esté transporté, & il eut bien de la peine à se résoudre avant que de mourir, à demander pardon à Dieu & au Roy d'une infinité de crimes qu'il avoit commis. Mais le Roy trouva plus de difficulté à venir à bout d'Amauri de Monfort; parce que ce Seigneur aussi prudent qu'il estoit brave, ne s'engageoit guéres à la révolte, qu'il n'eust pris de bonnes précautions pour la soûtenir.

Ibid.

Vers l'An 1129.

Le sujet de son mécontentement vint de la disgrace d'Estienne de Garlande. Se Seigneur avoit esté fait Sénéchal de France, Charge, comme je l'ay déja remarqué, qui estoit la premiere de l'Etat. Il l'avoit euë par la mort de son frere Guillaume de Garlande, qui y avoit luy-mesme succédé à Anselme de Garlande son frere aîné; de sorte qu'ils commençoient à regarder cette grande Charge comme héréditaire dans leur Famille.

Estien-

Il ordonne à Etienne de Garlande de se retirer de la Cour. Chronic. Mauriniac.

Estienne estoit un esprit hautain & ambitieux, qui vouloit dominer. Il estoit riche non seulement en Terres, mais encore en revenus Ecclésiastiques, dont le Roy l'avoit gratifié; car d'abord il avoit pris le parti de l'Eglise, & mesme il estoit Diacre. Il soûtenoit avec splendeur sa nouvelle dignité; mais il s'attiroit par sa fierté la haine de tout le monde. Il traita la Reine en plusieurs occasions avec beaucoup de hauteur; & s'en fit une ennemie implacable: il avoit pris mesme un si grand ascendant sur l'esprit du Roy, qu'il en estoit redouté. Mais rien n'est plus dangereux à un Ministre, que de porter trop loin son empire sur l'esprit de son Maistre. Il y a des momens où le Prince se sçait à luy-mesme mauvais gré de sa foiblesse, & il ne luy faut dans ces momens qu'un peu de résolution, pour se déterminer à secoüer un joug qu'il s'est imposé. Il ne se trouve alors que trop de gens prests à profiter de cette disposition. La Reine épioit quelqu'une de ces favorables conjonctures pour se venger. Elle la trouva. Elle fit comprendre au Roy le tort que luy faisoit un Ministre de ce caractére; que la déference qu'il avoit pour luy commençoit à le rendre méprisable à ses Sujets; que les Grands & le Peuple estoient non seulement rebutez; mais mesmes irritez des maniéres impérieuses & insolentes de son Favori; que c'estoit un scandale dont on murmuroit hautement, de voir un Diacre Sénéchal de France, non seulement gouverner l'Etat, mais encore commander les Armées malgré tous les Canons de l'Eglise, qui défendent si sévérement aux Ecclésiastiques tout exercice militaire; elle ajoûta qu'elle-mesme ne pouvoit plus souffrir son orgueil & les fréquentes insultes qu'il luy faisoit, & qu'elle le conjuroit par l'amitié qu'il avoit pour elle, de prendre au moins sa protection contre ce tyran, qui oublioit à tous momens ce qu'il devoit à son rang & à sa qualité de Reine. Enfin elle parla si fortement, que le Roy, qui l'aimoit beaucoup, & qu'elle piqua d'honneur, prit la résolution de la satisfaire, & sur le champ envoya ordre à Garlande de se retirer de la Cour, & de luy donner la démission de sa Charge.

Ibid.

Garlande se revolte contre le Roi. *Ibid.*

Outré d'un si rude coup, auquel il ne s'estoit jamais attendu, il sortit de la Cour; mais il refusa de remettre sa Charge, disant qu'on ne pouvoit pas la luy oster, parce qu'elle estoit héréditaire dans sa Famille; & pour se venger du Roy & de la Reine, il prit dès ce moment le dessein de se révolter, & d'allumer la guerre en France.

Amauri de Monfort avoit épousé la niéce de Garlande, & estoit fort uni avec luy. Il entra dans sa querelle, pressa fortement le Roy de le rétablir, & sur le refus, il prit aussi les armes, s'estant asseûré auparavant du secours du Roy d'Angleterre, & de Thibaud Comte de Champagne.

Il est contraint à demander quartier.

Le Roy voyant que la chose pourroit avoir de grandes suites, usa de diligence pour dissiper les Rebelles, & vint assiéger le Chasteau de Livry, qu'il ne prit qu'après une grande résistance: Radulfe de Vermandois, cousin germain du Roy, perdit un œil d'une blessure qu'il reçut à ce siége. Le Roy mesme y fut blessé à la cuisse d'une pierre tirée d'un pierrier de dessus les murailles de la Place. Ces deux accidens l'irritérent si fort, qu'après l'avoir prise, il la fit raser rez-pierre-rez-terre. Ensuite poursuivant toujours vivement les

les Rebelles, qui ne purent assez tost estre secourus des Anglois, ni du Comte de Champagne, il les serra de si près, qu'il les contraignit à demander quartier. Une des conditions de la paix fut que Garlande donneroit sa démission de la Charge de Sénéchal, que le Roy conféra au Comte de Vermandois.

Quelque temps après la fin de cette guerre, il s'en éleva une dans l'Eglise qui y causa beaucoup de troubles.

Le Pape Honoré II. estant mort au mois de Février de l'an 1130. on cela sa mort, jusqu'à ce qu'une partie des Cardinaux, mais les plus sages & les plus gens de bien s'estant assemblez secrétement, eussent fait l'élection de son successeur. Elle tomba sur Gregoire Cardinal de S. Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Ils en usérent ainsi, pour prévenir les factions de quelques Seigneurs Romains, qui auroient pu troubler la liberté des suffrages. Ils n'évitérent pas néanmoins le trouble qu'ils avoient appréhendé; car les autres Cardinaux, joints à quelques Prélats, s'assemblérent dans saint Marc, où l'élection des Papes avoit coûtume de se faire, & y élûrent le Cardinal Pierre, dont le pere nommé Leon estoit très-puissant dans Rome. Il prit le nom d'Anaclet.

Election de deux Papes après la mort d'Honoré II.

An. 1130.

Suger.

Suger.

La précipitation avec laquelle on avoit fait l'élection d'Innocent, sans y appeller tous les Cardinaux, estoit un prétexte plausible pour la contredire. Rome se partagea, & le plus fort parti fut pour Anaclet, qui excommunia Innocent, & le contraignit à s'enfuïr de Rome.

L'Antipape tascha de prévenir les Princes en sa faveur. Il fit part de son élection à l'Empereur Lothaire successeur de Henri V. & luy fit écrire par les Magistrats de Rome, pour rendre témoignage de la validité de son élection. Il envoya en France Othon Evêque de Todi, avec des Lettres flatteuses & engageantes pour le Roy & pour les Seigneurs François; & il écrivit aussi aux Moines de Cluny, dont il avoit esté autrefois Confrere. Mais ni l'Empereur, ni le Roy de France, ni les Religieux de Cluny ne luy firent réponse. Le seul Roger Duc de la Poüille & de Calabre, & Comte de Sicile, se déclara d'abord hautement pour luy, non pas qu'il fust fort persuadé de son droit; mais c'estoit que ce Prince Normand espéroit par cette déclaration, obtenir de luy le titre de Roy, qu'il désiroit avec passion, & qui luy avoit jusqu'alors esté refusé par le Saint Siége.

Peu de temps après toutes ces démarches inutiles d'Anaclet, Innocent arriva en France, azile ordinaire des Papes persécutez; & après avoir excommunié son compétiteur dans les Conciles qu'il convoqua au Puy, & ensuite à Clermont en Auvergne, il envoya au Roy le Cardinal Mathieu Evêque d'Albano, pour luy demander sa protection; & le prier de ne pas abandonner la justice de sa cause.

Suger. Concil. Aniciense. Concil. Claromontanum.

Le Roy pour n'avoir rien à se reprocher dans une affaire si délicate & de si grande importance, assembla à Etampes un grand nombre d'Evêques & d'Abbez, afin de s'en rapporter à leur jugement, sur le parti qu'il devoit prendre. Le Concile fit l'honneur à Saint Bernard, que sa réputation de sagesse & de sainteté faisoit dès-lors regarder par-tout comme l'Oracle de l'Eglise, de le char-

Le Roi se déclare pour Innocent II.

Alanus in Vita S. Bernardi Concil.

Stampense. — An. 1130.

charger d'examiner la maniére dont les deux élections s'estoient faites, & le mérite & la conduite des deux élus. Bernard fit son rapport au Concile, & se déclara pour l'élection d'Innocent. Tous applaudirent à son jugement, & le Roy fit déclarer par toute la France, que c'estoit Innocent qu'il falloit reconnoistre pour vray Pape.

Suger in Vita Ludovici Grossi.

Il députa vers luy l'Abbé Suger, pour luy donner les premieres marques de son obéïssance & de son attachement. Le Pape reçut cette Ambassade en l'Abbaye de Cluny, & de-là s'estant avancé jusqu'à S. Benoist sur Loire, le Roy, la Reine, le jeune Roy Philippe, & toute la Maison Royale luy allérent rendre visite.

Malmesb. L. 1. Hist. Novel.

Innocent alla ensuite à Tours, où Geoffroy Comte d'Anjou l'asseûra pareillement de son obéïssance, & de-là à Chartres, où le Roy d'Angleterre vint aussi le saluër. Ce Prince avoit eu beaucoup de peine à faire cette démarche, soit par scrupule, soit par politique, dautant que plusieurs Evéques d'Angleterre penchoient beaucoup du costé d'Anaclet. S. Bernard estoit venu à bout de tirer ce Prince de son irrésolution ; & comme il luy paroissoit estre dans une grande perpléxité là-dessus, par l'appréhension, disoit-il, d'engager sa conscience, le saint Abbé avec cette autorité que luy donnoit sa vertu & son mérite, luy dit : *Ne craignez point, songez seulement comment vous répondrez à Dieu de vos autres péchez ; mais celuy-là, je m'en charge.*

Le Duc de Guyenne prend le parti d'Anaclet.

Le seul Guillaume IX. du nom, Duc de Guyenne, embrassa le Schisme en France, & prit le parti d'Anaclet. Ce fut l'ambition & le dépit d'un Evêque, qui luy firent prendre une si imprudente & si criminelle résolution. Ce Prélat estoit Gerard Evêque d'Angoulesme. Les Papes prédécesseurs d'Innocent l'avoient nommé Légat du S. Siége en Aquitaine. Il fut des premiers à reconnoistre Innocent, & à luy écrire, pour le féliciter de son exaltation, & le pria en mesme temps de luy continuer sa qualité de Légat. Ce Pape, je ne sçay par quelle raison, luy refusa cette grace, & sur ce refus il s'adressa à Anaclet, qui luy accorda tout ce qu'il souhaitoit là-dessus.

Et l'abandonne quelque temps aprés.

Alors Gerard qui avoit tout crédit sur l'esprit du Duc, sçut si bien le tourner, & luy rendre suspecte & odieuse la maniére dont Innocent avoit esté élu, qu'il le fit déclarer pour Anaclet. Toutefois la présence du Pape en France, où il estoit universellement reconnu en-deçà de la Loire, & les instances de S. Bernard & de Jossélin Evêque de Soissons, qui eurent sur ce sujet divers entretiens avec le Duc, l'ébranlérent, & ils crurent en le quittant l'avoir entiérement détaché de l'Antipape. Mais quand ils furent partis, Gerard renversa tout ce qu'ils avoient fait, & porta le Duc à toutes sortes de violences contre les partisans d'Innocent. Ce Duc chassa de leurs Eglises Guillaume Evêque de Poitiers, & Eustorge Evêque de Limoge, fit élire d'autres Evêques en leur place, & Gerard s'empara en mesme temps de l'Archevêché de Bourdeaux, sans quitter son Evêché d'Angoulesme. Alors dans le Duché de Guyenne, les Chartres furent datées du Pontificat d'Anaclet II. & le Schisme hautement autorisé. Cependant par l'entremise de Hugues II. Duc de Bourgogne, & à la sollicitation de S. Bernard, & de Geoffroy Evêque de Chartres, qui eurent tous deux une nouvelle conférence à Parthenai

Besli, Hist. des Comtes de Poitou.

avec

avec le Duc de Guyenne, les choses furent pacifiées, & le Schisme éteint. Il ne dura guéres plus d'un an & demi, à en juger par de certains Mémoires, & beaucoup plus long-temps, si l'on s'en rapporte à d'autres. Vita S. Bernardi.

Le Pape après avoir esté faire un voyage à Liége, où il vit l'Empereur, revint vers Pâques à S. Denis, & de-là à Paris, où le Roy le reçut avec beaucoup de magnificence. Il eut sujet d'estre satisfait des marques de respect que les Peuples luy donnérent, & de la joye qu'ils firent paroistre de sa présence. Mais cette joye fut bien-tost troublée, par un des plus funestes accidens qui pussent arriver à la France. *Le Pape Innocent est reçu à Paris avec beaucoup de magnificence.* Suger. an. 1131.

Le jeune Roy Philippe, qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, estant à se divertir avec quelques jeunes Seigneurs à la Gréve, un Pourceau effaré se jetta entre les jambes de son cheval, qui s'abattit, & malheureusement une grosse pierre s'estant rencontrée à l'endroit où il tomba, on le retira tout froissé de dessous le cheval, & tellement blessé, qu'il en mourut la nuit suivante, ce fut le troisiéme d'Octobre de l'an 1131. On ne vit jamais une consternation & une affliction plus générale, non seulement à la Cour, mais dans toute la Ville: car ce jeune Prince avoit de très-belles qualitez, & faisoit espérer qu'un jour on verroit en sa personne un des Rois des plus accomplis, qui eussent jamais esté assis sur le Trône François. Le Pape tascha de consoler le Roy, en luy représentant sur tout que la perte qu'il avoit faite, quelque grande qu'elle fust, n'estoit pas entiérement irréparable, puisque Dieu luy laissoit encore plusieurs autres fils. *Mort du jeune Roi Philippe.* Suger. Robertus de Monte.

Après que la douleur du Roy se fust un peu calmée, l'Abbé Suger & ceux de sa Cour qui estoient le plus avant dans sa confidence, luy conseillérent de ne pas différer à faire sacrer & reconnoistre pour son successeur par les Seigneurs François, son second fils Louïs, la conjoncture de la présence du Pape, qui se feroit un plaisir de le sacrer luy-mesme, se rencontrant fort à propos. Le Roy suivit leur conseil, & le Pape convoqua pour cette cerémonie un grand Concile à Reims, qui se tint le vingt-cinquiéme d'Octobre, douze jours après la mort de Philippe. *Le Roi fait reconnoitre pour son successeur son second fils Louïs.* Suger. An. 1131.

Quoique le terme marqué pour l'Assemblée fust fort court, le Concile ne laissa pas d'estre très-nombreux, parce qu'il y avoit à la suite du Pape beaucoup d'Evêques de toutes Nations, François, Allemands, Anglois, Espagnols. Le Roy s'y rendit avec le Prince Louïs, & une infinité de Seigneurs.

Dans la premiere Séance, le Roy en entrant baisa les pieds du Pape, & s'assit dans son Trône à costé de luy. Il parla en peu de mots sur le sujet de l'Assemblée, & sur la mort du fils qu'il venoit de perdre, & il le fit d'une maniére qui tira les larmes des yeux de toute l'assistance. Chronic. Maurinia-cense.

Le Pape prit la parole, & s'adressant au Roy, luy fit un discours très-Chrétien sur la perte qu'il avoit faite; & puis après avoir récité une courte priere pour le Prince mort, & prononcé une espéce d'absolution

Ibid. lution pour les péchez qu'il pouvoit avoir commis, il commanda aux Prélats & aux Abbez de se trouver tous le lendemain en habit de cérémonie, pour le Sacre du nouveau Roy.

Qui est sacré par le Pape au Concile de Reims. Le Pape se rendit le matin avec toute sa suite à l'Abbaye de S. Remi, où le Roy logeoit, & de-là revestu de ses habits Pontificaux, accompagné de plusieurs Evêques & Abbez, précédé du Clergé & des Religieux de la Ville, & escorté d'un grand nombre de gens de guerre rangez sous les armes dans toutes les ruës, il marcha en Procession jusqu'à la Cathédrale, & fut reçu par le Roy à la porte de l'Eglise. Il y entra avec ce Prince, & ayant conduit luy-mesme le jeune Loüis, âgé alors d'environ douze ans, il luy fit les onctions ordinaires avec la liqueur de la sainte Ampoule, tout le Peuple jettant de grands cris de joye. Ce spectacle & la joye publique consola beaucoup le Roy, qui commença à reprendre quelque air de gayeté. Ce que rapporte un ancien Historien paroist surprenant, que plusieurs, tant Evêques que Seigneurs, après la mort du Prince Philippe, avoient pensé à transporter la Couronne hors de la Famille Royale. Si ce fait, dont il n'y a point d'autre témoin que cet Historien, est véritable, la conspiration n'eut point de suite. Orderic. L. 13.

Le lendemain du Sacre du jeune Roy, arrivérent des Ambassadeurs de l'Empereur, pour faire au Pape de nouvelles protestations d'obéïssance. Il en vint aussi les jours suivans pour le mesme sujet de la part du Roy d'Angleterre & des Rois Chrétiens d'Espagne.

Decrets de ce Concile. Dans ce mesme Concile, outre plusieurs Decrets de discipline & de réformation, on renouvella celuy de la Tréve du Seigneur, touchant les guerres particulieres; Tréve souvent recommandée, & communément très-mal gardée. Le Pape pria le Roy de trouver bon qu'il tinst sa Cour à Auxerre, jusqu'à ce que l'Empereur avec son Armée le remenast à Rome, comme il s'y estoit engagé. Suger.

Pendant les trois années suivantes, il ne se passa rien de fort mémorable, au moins qui soit marqué dans l'Histoire: on y dit seulement en général, que Loüis dissipa tous les mauvais desseins que le Roy d'Angleterre formoit souvent contre luy.

Le Roi est attaqué d'une fâcheuse maladie, & se prepare à la mort. Suger. an. 1135. L'an mil cent trente-cinq il fut attaqué d'un flux fascheux & dangereux, qui l'abattit fort; mais qui ne diminua rien de la vigueur de son esprit, ni de ses maniéres honnestes, par lesquelles il charma toûjours jusqu'à la mort, tous ceux qui l'approchoient. Se voyant en cet état, il pensa plus sérieusement que jamais à se préparer à sa derniere heure. Il se confessoit souvent, & donnoit beaucoup de temps à la priere; il conçut mesme le dessein non seulement de quitter sa Couronne, mais encore de prendre l'habit de S. Benoist. On n'estoit point surpris alors de cette espéce de dévotion. Un jour se croyant plus près de sa fin qu'il n'étoit, il demanda qu'on luy donnast le Viatique. Il assembla pour cela dans sa chambre plusieurs Evêques, Abbez, & d'autres personnes de pieté, en présence desquels il fit une espéce d'amende-honorable à Dieu, & une

une Confession publique de ses fautes, avoüant qu'il en avoit commis beaucoup durant son Gouvernement.

Comme il estoit actuellement dans ses exercices d'humilité & de pénitence, on l'avertit que le S. Sacrement approchoit, il se leva sur le champ malgré sa foiblesse, & s'estant revêtu d'une robe de chambre, il alla au devant de son Seigneur jusques dans une Chapelle voisine.

Estant là il fit venir son fils, & tirant l'anneau Royal de son doigt, il le luy présenta, en luy disant qu'il luy donnoit par cet anneau l'investiture de son Royaume, dont il se déchargeoit sur luy. Il ordonna plusieurs aumônes, & de magnifiques présens aux Eglises; & pour derniere préparation à la Communion qu'il alloit faire, il fit tout haut sa Profession de Foy, & en particulier sur la présence réelle du Corps & du Sang de Jesus-Christ au S. Sacrement de l'Autel, ensuite il communia.

Il semble que par une espéce de miracle, il recouvra en ce moment une partie de ses forces. Il retourna à sa chambre, & ayant fait oster de son lit tout ce qu'il y avoit de précieux & d'ornemens superflus, il se mit sur un simple matelas, pour prier avec plus d'humilité, & achever ses dévotions.

Quelque temps après un peu de santé luy revint. Il en eut assez pour aller à cheval jusqu'à Melun, afin d'y rendre ses respects aux Reliques des Saints qu'on y honoroit. Tout le long du chemin, les Habitans de la Campagne accouroient de tous costez pour le voir, & luy donnoient mille bénédictions comme à leur pere, qui les avoit toûjours protégez contre ceux qui les opprimoient. *Il recouvre un peu de santé.* An. 1136.

La joye que luy causoient ces marques d'affection des Peuples, ne fut pas la seule consolation dont Dieu récompensa sa piété dans les dernieres années de sa vie.

Estant un jour à Betisy, à trois lieuës de Compiégne, il y reçut des Envoyez de Guillaume Duc de Guyenne, qui luy apprirent que ce Duc avoit fait son Testament, par lequel il faisoit sa fille aînée Eleonore héritiere de tous ses Etats, à condition qu'elle épouseroit le jeune Roy Loüis, auquel elle les porteroit en dot: & qu'ensuite il estoit parti pour faire le pelerinage de S. Jacques en Galice. Suger.

Ces Ambassadeurs, ou avant que de partir, ou sur le chemin, apprirent la nouvelle de la mort du Duc de Guyenne, & qu'il avoit confirmé son Testament avant que de mourir. Ils firent part de tout cela au Roy, qui par une alliance si heureuse, réünissoit à la Couronne le Duché de Guyenne, c'est-à-dire, une grande partie des païs de delà la Loire, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, & plusieurs autres Domaines jusqu'aux Pyrenées. *Ibid.* an. 1137. Chronic. Hugonis Pictav. apud Besli.

De si belles offres ayant esté acceptées sans délibérer, il ordonna qu'on préparast les équipages du jeune Roy, pour le faire partir au plustost. Il le fit accompagner par cinq cens Gentilshommes choisis, à la teste desquels estoit Thibaut Comte de Champagne, qui s'estoit réconcilié avec luy *Il envoye son fils en Guyenne pour épouser Eleonore héritiere de ce Duché.*

Suger. Chronic. Mauriniac.

luy après la mort de Henri Roy d'Angleterre, arrivée depuis deux ans à S. Denis dans la Foreſt de Lions ; Raduife de Vermandois, Guillaume de Nevers, Rotrou du Perche, ſuivis de l'élite de leurs Vaſſaux, furent de ce voyage. Le Roy y fit aller auſſi l'Abbé Suger, & Geoffroy Evêque de Chartres, tous deux recommandables par leur prudence, & habiles dans la négociation. En embraſſant le jeune Louïs au moment de ſon départ, il luy dit ces paroles : *Que la main toute-puiſſante de Dieu, par qui tous les Rois régnent, vous protége dans voſtre voyage, mon cher fils ; car ſi par quelque malheur je vous perdois, ni mon Royaume, ni ma vie ne me ſeroient plus rien.* Il recommanda fort à tous les Seigneurs, d'empeſcher que leurs gens ne fiſſent aucuns deſordres ſur les Terres de Guyenne, leur faiſant comprendre de quelle importance il eſtoit de ſe conſerver l'amitié de ces nouveaux Sujets : & il leur promit de fournir libéralement à toutes les dépenſes du voyage.

Celebration du mariage du jeune Louïs avec Eleonore.

Louïs prit ſa marche par le Limouſin, & eſtant arrivé ſur la Garonne vis-à-vis de Bourdeaux, il fit camper ſes gens ſur le bord de la riviére en deçà, avec une infinité de Nobleſſe du Poitou, qui eſtoit venuë au devant de ſon nouveau Maiſtre, & à qui il fit de magnifiques préſens. Ils paſſérent enſuite la riviére dans les bateaux qu'on avoit preparez. Le Dimanche ſuivant on célébra le mariage, & Eleonore fut couronnée Reine de France en préſence de la Nobleſſe de Gaſcogne, de Poitou, & de Xaintonge, qui s'eſtoit renduë en grand nombre à Bourdeaux. Le Roy & la nouvelle Reine en partirent pour ſe rendre à Poitiers bien eſcortez, & diſſipérent en chemin quelques Troupes de mécontens, qui n'eſtant pas ſatisfaits de la diſpoſition Teſtamentaire du Duc Guillaume, avoient pris les armes pour en traverſer l'exécution. Louïs ſe fit couronner Duc de Guyenne à Poitiers le huitiéme d'Aouſt. Depuis ce temps-là il joignit dans les Actes publics avec le titre de Roy, celuy de Duc de Guyenne, & ſe fit graver au revers de ſon Sceau armé de toutes piéces, monté ſur un cheval de bataille avec cette Inſcription à l'entour, *Dux Aquitanorum*.

Orderic. L. 13.

Mabillon de Re Diplomat.

Mort du Roi.

An. 1137.

Cependant les grandes chaleurs qu'il fit cette année-là, altérérent notablement la ſanté du Roy, & il mourut à Paris le premier jour d'Aouſt, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres le quatriéme, âgé d'environ ſoixante ans, dans des ſentimens & dans les exercices d'une fervente piété, privé de la conſolation de revoir le Roy ſon fils, mais faiſant avec réſignation ce dernier ſacrifice à Dieu. La nouvelle de la mort du Roy fut apportée à Louïs, & fit ceſſer toutes les réjoüiſſances.

Chronic. Mauriniac.

Son caractére.

Il fut généralement regretté. Sa bonté, ſes maniéres pleines d'honneſteté & de douceur, ſon zéle pour la juſtice, & pour empeſcher l'oppreſſion des Peuples & des Egliſes, méritérent que ſes Sujets honoraſſent ſes Funérailles de leurs larmes. Si avec un eſprit ſolide, éloigné de la bagatelle & de la débauche, tel qu'il l'eut dès ſa jeuneſſe, ſi avec ſon activité, ſon courage, ſon inclination à faire du bien, ſon application au Gouvernement, ſa ſincére piété, il avoit eu un peu plus de politique, plus de connoiſſance de ſes véritables

tables intérefts, ou plus d'attention à les ménager, il auroit égalé les plus illuftres de fes prédéceffeurs, & n'auroit efté en rien inférieur à Henri Roy d'Angleterre, qui fut le Prince le plus eftimé de fon temps, & qui ne le furpaffoit que par cette habileté, fans quoy un Prince pouvant eftre un bon Roy, ne paffera jamais pour un grand homme.

Il laiffa en mourant outre Louïs fon fucceffeur, cinq fils & une fille; fçavoir Henri, qui fut d'abord Moine de Clervaux, depuis Evêque de Beauvais, & enfin Archevêque de Reims, Robert Chef de la branche Royale de Dreux, Pierre Sire de Courtenay, dont il y a encore des defcendans qui portent ce nom, Philippe Archidiacre de l'Eglife de Paris, & qui eftant nommé Evêque de cette Ville, céda cette grande place à Pierre Lombard, connu fous le nom de Maiftre des Sentences, Hugues, dont l'Hiftoire ne nous apprend rien de particulier, & Conftance, qui époufa en premieres nôces Euftache Comte de Boulogne, & en fecondes nôces Raymond V. Comte de Toulouse, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence. La Reine Adelaïde quelque tems après la mort du Roy, fe remaria à Mathieu de Montmorenci Connétable de France. *Ses enfans.*



HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOUIS VII.

Retour du nouveau Roi à Paris.
* Florus.



OUÏS VII. surnommé le Jeune, pour le distinguer de son pere, avec lequel il régna quelques années, fut aussi nommé Flore ou Fleuri *, nom assez commun, mesme dans la Famille Royale; car un des fils naturels de Philippe I. & de Bertrade, portoit ce mesme nom. Louïs estoit dans la dixhuitiéme année de son âge à la mort du Roy son pere, & dès qu'il en eut appris la nouvelle, il jugea sa présence nécessaire à Paris, pour prévenir les séditions, qui ne manquoient guéres d'arriver en ces temps-là aux changemens de Régne. Il laissa l'Evêque de Chartres auprès de la Reine, qui fit le voyage plus lentement. Il donna ses ordres pour mettre des Garnisons & des Commandans seûrs dans diverses Forteresses du Poitou & de la Guyenne, & prit sa route par Orleans.

An. 1137. Chronic. Mauriniac.

Gesta Ludov. VII.

En passant il eut occasion de faire essai de son autorité sur la Commune de cette Ville-là. Ces Communes estoient des Societez de Bourgeois, & une espéce de nouveau Gouvernement, qui s'estoit établi dans plusieurs Villes de France, avec l'agrément du Souverain sous les derniers Régnes, & dont il est à propos de donner ici quelque idée, sur ce qu'en disent assez confusément nos anciens Historiens.

Establissement des Communes en plusieurs villes.

L'excommunication de Philippe I. & son inapplication aux affaires, avoient presque ruïné toute son autorité en France; & jamais les violences des Seigneurs & des Gentilshommes, & d'une infinité de brigands & de scélérats, qui

qui s'avoüoient d'eux, n'allérent à de plus grandes extrémitez. Il n'y avoit nulle seûreté dans les chemins. Le commerce estoit presque interrompu partout. Il se faisoit jusques dans les Villes des homicides & des assassinats, que l'impunité rendoit très-fréquens. Les plus puissans Vassaux de France estoient devenus plus que jamais indociles à l'égard du Souverain, & ils estoient eux-mesmes souvent les plus coupables des grands desordres, qui se commettoient dans tout le Royaume.

Les biens des Eglises estoient d'ordinaire les moins épargnez: les Evêques & les Abbez recouroient tous les jours au Souverain, pour le prier de les protéger & de leur prester main-forte, en vertu du serment qu'il avoit fait dans son Sacre, de soûtenir les droits des Eglises. Il faisoit alors sommer le Seigneur de leur faire justice. Sur le refus, il envoyoit ordre à ses autres Vassaux de faire marcher les Troupes qu'ils estoient obligez de luy fournir en ces sortes d'occasions, pour soûmettre le Rebelle. Souvent ils le refusoient. Les Villes mesmes de son Domaine n'estoient pas fort exactes à luy envoyer leur contingent, soit à cause de la dépense que ces levées leur causoient, soit à cause que ces Soldats une fois armez & assemblez vivoient sans discipline, & faisoient eux-mêmes de grands desordres dans leur propre païs, soit à cause que les Baillis * de ces Villes, pour des intérests particuliers, & pour les liaisons qu'ils avoient avec les Rebelles, se rendoient quelquefois aussi difficiles que les Vassaux mesmes.

Louis le Gros, à qui Philippe son pere avoit abandonné la conduite de l'Etat sur les dernieres années de sa vie, délibéra avec les Evêques du Domaine Royal, des moyens de remédier à ces maux, & imagina avec eux une nouvelle Police pour la levée des Troupes, & une nouvelle forme de Justice dans les Villes, pour empescher l'impunité des crimes. *Orderic. L. 11.*

Au lieu qu'auparavant c'estoient les Baillifs seuls, qui levoient les Soldats dans les Provinces, il fut déterminé que ce seroient les Evêques & les Bourgeois, qui en certaines Villes se chargeroient desormais de cette Commission; que les levées se feroient par Paroisses; que dans chaque Paroisse tous ceux qui se trouveroient en état de porter les armes, seroient obligez de marcher sous les Bannieres de leurs Eglises, & que les Curez iroient avec eux, pour leur administrer les Sacremens, & pour les autres fonctions propres de leur ministére. Il est sans doute que tous ceux qui estoient capables de porter les armes, ne marchoient pas toûjours en toutes sortes de rencontres; & mesme le nombre de ceux qui devoient faire le service, estoit déterminé dans les Chartres qu'on accordoit aux Villes: mais le Roy dans les néceſſitez pressantes de l'Etat, avoit droit d'en faire marcher tant qu'il vouloit. On accorda à cette occasion de grands avantages aux Villes, où cette Police fut établie. On affranchit plusieurs des Habitans, qui par leur condition estoient serfs & de morte-main, & on leur donna le droit de Bourgeoisie. *Nouvelle Police pour la levée des Troupes.* *Ibid. & L. 12.*

On y créa un certain nombre de Juges tirez de la Bourgeoisie, dans les unes douze, dans les autres six, plus ou moins, selon le nombre des Habitans, *Creation de Juges.*

* Ce Titre de Bailli commença à estre en usage dans ces premiers tems de la troisiéme Race.

tans, & on leur attribua une grande partie de l'autorité que les Baillifs avoient euë auparavant. La connoissance de plusieurs crimes & de plusieurs différends, qui regardoient les Bourgeois & la Banlieuë de la Ville, appartenoit à ce nouveau Tribunal, sans parler de quelques autres droits, desquels il est fait mention dans diverses Chartres, dont il nous est resté un assez grand nombre. On donnoit à ces nouveaux droits le nom d'immunitez, de libertez, de franchises, de coûtumes des Villes, que le Souverain ou le Seigneur s'obligeoit d'observer, jusqu'à se soûmettre à l'interdit & à l'excommunication de l'Evêque, s'il y contrevenoit. Et c'est de-là qu'est venuë l'autorité & la Jurisdiction des Maisons de Villes, leurs revenus, les divers Offices dont elles sont composées; car mesme en plusieurs de ces Chartres, on donne à ces Juges le nom d'Echevins *, & au Chef de cette Jurisdiction le nom de *Major*, qui répond à celuy de Maire. On accorda à ces Juges un Cachet ou Sceau particulier, le droit de Cloche dans le lieu où ils s'assembloient pour convoquer les Bourgeois, celuy d'un Beffroy pour faire la garde, & d'autres priviléges semblables.

* Scabini.

Vide du Cange. T. I. Glossarii. Communia Ariæ. Tom. XI. Spicileg. Acheriani.

On voit par quelques-unes de ces Chartres, que des Gentilshommes & d'autres gens de dehors entroient dans les droits & dans les obligations de ces Communes. Il me paroist que tout le Territoire qui ressortissoit auparavant à la Justice de ces Villes administrée auparavant par les Baillifs, y participoit aussi. Ainsi lorsque dans la suite de nostre Histoire il est dit que la Commune de telle Ville marcha à l'Armée du Roy, cela se doit entendre des Troupes levées dans tout le Territoire qui en dépendoit, & ces Troupes furent depuis distinguées de celles, que les Seigneurs & Gentilshommes Vassaux du Roy estoient toûjours obligez de luy fournir en vertu de leurs Fiefs *.

Cet établissement passa du Domaine du Roy dans celuy de ses plus puissans Vassaux, comme des Ducs de Bourgogne, des Ducs de Normandie, des Comtes de Flandre, & de plusieurs autres, qui instituérent aussi des Communes dans les Villes de leur Domaine.

Sedition à Orleans.

Ces Communes estoient fort commodes, pour avoir aisément des Troupes; mais d'ailleurs par ce moyen, on établit dans les Villes comme autant de petites Républiques, qui firent souvent de la peine au Souverain; & la Commune d'Orleans, qui m'a donné occasion de faire remarquer ce changement important dans la maniére de lever les Troupes en France, fut celle qui commença à manquer de soumission pour Louïs le Jeune, lorsqu'à son retour du Poitou il passa par là, pour aller prendre possession de son Royaume à Paris: car comme il voulut donner quelques ordres dans la Ville, les Bourgeois prétendirent qu'ils estoient contre les priviléges de leur Commune. La chose alla jusqu'à la sédition; mais le Roy chastia les mutins, & se fit obéïr.

Gesta Ludov. VII.

Le Roi convoque une Assemblée à Paris.

Estant arrivé à Paris, il y convoqua l'Assemblée des Seigneurs & des Evêques, & sans se faire sacrer de nouveau, comme avoit fait son prédécesseur, il prit des mesures avec eux pour la seûreté & la tranquillité de l'Etat. La Fran-

* D'ordinaire dans nos Historiens de ce temps-là, les Troupes que les Seigneurs amenoient sont designées par le nom de *Milites*, & celles des Communes par celuy de *Burgenses* Bourgeois.

France n'avoit point esté depuis long-temps plus paisible qu'elle le fut alors : car quelques différends de Religion qu'il y eut au sujet des erreurs du fameux Pierre Abaillard, qui fut condamné au Concile de Sens, en présence du Roy & du Comte de Champagne en l'an 1140. ne troublérent point le Royaume.

Otho Friʃing. L. 1. c. 48. 49. an. 1140.

Ce qui contribuoit le plus à ce repos de la France, estoient les troubles des Etats voisins, sur tout ceux de Normandie & d'Angleterre. Henri Roy d'Angleterre estoit mort l'an 1135. & avant luy Robert Duc de Normandie estoit aussi mort dans sa prison. Ces deux Etats par la disposition Testamentaire de Henri, regardoient l'Impératrice Mathilde, & Geoffroy Plantagenete Comte d'Anjou son second mari. Mais quand il fut question d'en prendre possession, il se trouva des prétendans, dont il ne leur estoit pas aisé de venir à bout, & qui se mirent peu en peine des dernieres volontez de Henri.

Troubles d'Angleterre & de Normandie.

Orderic. L. 12.

Thibaud Comte de Champagne, & Estienne Comte de Boulogne son frere estoient par leur mere neveux de Henri, & de Guillaume II. Roy d'Angleterre, frere & prédécesseur de Henri. Ces deux Comtes n'eurent pas plustost appris la mort du Roy d'Angleterre, qu'ils pensérent à faire valoir leur droit sur la Couronne, quoique ce Prince eust pris la précaution de faire faire serment à Estienne, de reconnoistre Mathilde pour héritiére des Etats d'Angleterre. Mais trop d'exemples montrent, que le scrupule d'un serment céde aisément à la tentation d'une Couronne. Estienne, homme vif, intrépide, entreprenant, ne fit jamais un plus heureux usage qu'en cette occasion, de ces qualitez si nécessaires, pour réüssir dans une entreprise de cette nature.

Tandis que le Comte d'Anjou & l'Impératrice Mathilde s'arrestoient à prendre les Places de Normandie les plus voisines de l'Anjou & du Maine, & que le Comte de Champagne négocioit de son costé avec quelques Seigneurs Normands, Estienne passa brusquement en Angleterre malgré le mauvais temps & la rigueur de l'hiver. Il fut secondé de Henri son frere Evêque de Vinchester & Légat du Pape dans le Royaume, & se fit un si gros parti, qu'ayant marché droit à Londres, cette Capitale n'osa refuser de luy ouvrir ses portes. Sa douceur, ses maniéres honnestes, sa libéralité luy ayant gagné le cœur du Peuple, plusieurs autres Villes se soûmirent à luy. Il se rendit maistre du Trésor du défunt Roy, qui estoit très-rempli, il s'en servit pour augmenter le nombre de ses partisans & de ses Troupes, & enfin l'Archevêque de Cantorberi, malgré le serment qu'il avoit aussi fait autrefois en faveur de Mathilde, le sacra & le couronna Roy d'Angleterre. Pour sauver l'honneur de cet Archevêque, Hugues Bigot Seigneur Anglois protesta que le Roy un peu avant que de mourir, avoit deshérité Mathilde & Geoffroy son mari, qui s'estoient en effet broüillez avec luy, & qu'il avoit nommé Estienne pour son successeur. Soit que la chose fust vraye, soit qu'elle fust fausse, on la crut volontiers, & presque tout le Royaume se déclara pour ce Prince.

Etienne Comte de Boulogne est couronné Roi d'Angleterre.

Guillelm. Malmesb. L. 1. Hist. Novellæ.

Ibid.

Ibid.

Gesta Stephani Regis.

Le Comte Thibaud aprit ces nouvelles, lorsque plusieurs Seigneurs Normands estoient sur le point de le proclamer Duc de Normandie. Il ne voulut

Orderic. L. 13.

lut point qu'on passast outre; & soit qu'il ne se vist pas en état de soûtenir son entreprise, soit qu'il se contentast de voir la Couronne d'Angleterre dans sa Famille, il céda de bonne grace ses droits à son frere.

Valsingamus Hypodigma Neustriæ. Gesta Stephani Regis.

Robert Comte de Glocestre, fils naturel de Henri, auroit pu estre un dangereux concurrent pour Estienne, s'il avoit eu une ambition égale à son mérite. Plusieurs Seigneurs tant en Normandie qu'en Angleterre, luy offrirent leurs services : mais le serment qu'il avoit fait de reconnoistre Mathilde pour Reine d'Angleterre, l'empescha de recevoir de si belles offres.

Il établit Duc de Normandie Eustache son fils. Roger Houeden. L. I.

Estienne après avoir mis ordre aux affaires d'Angleterre, repassa en Normandie, où il establit Duc Eustache son fils, avec l'agrément du Roy de France, c'estoit encore Louïs le Gros, qui reçut ses hommages & l'investit du Duché, & Louïs le Jeune quelque temps après, luy fit épouser sa sœur Constance. Cependant le Comte d'Anjou & l'Impératrice sa femme s'emparoient de leur costé de toutes les Places qu'ils pouvoient prendre en Normandie, & travailloient à ranimer leur parti en Angleterre; c'est ce qui alluma en-deçà & au-delà de la mer une violente guerre civile, qui dura longtemps, & qui fut, comme j'ay dit, la cause de la tranquillité de la France, sous le commencement du Régne de Louïs le Jeune. Cette tranquillité ne fut troublée quelque temps après que par un embarras assez considérable. Il vint au Roy du costé qu'il devoit le moins en attendre, je veux dire de la part du Pape Innocent II. qui luy avoit les dernieres obligations; car ce Prince luy avoit accordé sa protection contre la puissante faction de l'Antipape Anaclet, & le faisoit reconnoistre par toute la France.

An. 1141. *Le Roi se brouille avec le Pape Innocent II.* Patriarch. Bituric. T. 2. Biblioth. MSS. Labbæi. Nangius in Chronic.

Le sujet fut l'élection de Pierre de la Chastre à l'Archevêché de Bourges, après la mort de l'Archevêque Alberic. Cette élection s'estoit faite sans attendre le consentement du Roy, qui en fut fort choqué, & jura que jamais de son vivant Pierre de la Chastre ne seroit Archevêque de Bourges. Il ordonna aux Chanoines de procéder à une nouvelle élection, & leur permit d'élire qui ils voudroient, excepté la Chastre. Celuy-ci se croyant canoniquement élu, s'en alla à Rome, justifia son droit devant le Pape, qui le sacra luy-mesme, & le renvoya à son Archevêché, disant d'une maniére choquante pour le Roy, *que c'estoit un jeune Prince qu'il falloit instruire, & ne pas accoûtumer à se donner la liberté de se mesler ainsi des affaires Ecclésiastiques :* & sur ce qu'on luy représenta que le Roy avoit laissé l'élection libre, à l'exclusion du seul Pierre de la Chastre, il répondit que ce n'estoit point une véritable liberté, dès-là que le Prince excluoit quelqu'un, à moins qu'il n'en apportast de bonnes raisons devant le Juge Ecclésiastique; auquel cas il faudroit l'écoûter comme un particulier qui déposeroit contre un autre particulier. Telle estoit alors la maniére d'agir des Papes envers les Princes, bien différente de celle de leurs anciens prédécesseurs, aussi-bien que de celle de la pluspart de leurs successeurs.

Pierre de la Chastre revint cependant de Rome, bien asseûré d'estre soûtenu par le Pape; mais comme suivant les ordres du Roy, on ne voulut point luy permettre d'entrer dans Bourges, il se retira sur les Terres du Comte de Champagne, où il fut reçu avec honneur, & il mit en interdit le Domaine du Roy dans l'étenduë de l'Archevêché.

Un

Un autre incident aigrit encore les affaires. Radulfe Comte de Vermandois, qui estoit comme le premier Ministre du Roy & son parent, répudia sa femme, sous le prétexte ordinaire de parenté. La véritable raison estoit, qu'il vouloit épouser, comme il fit, Pernelle ou Petronille, sœur cadette de la Reine. La Comtesse de Vermandois répudiée estoit proche parente, & même selon quelques-uns, fille du Comte de Champagne. Le Comte s'opposa beaucoup à ce nouveau mariage, & au divorce du Comte de Vermandois. Il en écrivit fortement au Pape, qui se déclara pour luy.

Il fait la guerre au Comte de Champagne, & lui accorde la paix.

Gaufridus. L. 4. vitæ Bernardi.

Bernardi Epist. 216. 217. 218. &c.

Le Comte de Champagne tout mutin & tout broüillon qu'il estoit, avoit de la piété, estoit fort aumônier, & grand protecteur des Eglises & des Monastéres. Il taschoit par là de réparer les grands maux qu'il avoit faits à la France sous le précédent Régne, desquels il avoit toûjours esté pour la plus-part ou la cause, ou l'occasion, ou l'instrument, dont les ennemis de l'Etat se servoient pour le ravager. Ses aumônes & son zéle pour l'Eglise luy avoient entierement gagné S. Bernard & tous les Moines: & ses ennemis disoient souvent par raillerie, que les Moines & les Convers estoient les Soldats & l'Artillerie inutile du Comte de Champagne. Saint Bernard prit en main sa cause, il en fit de grands éloges au Pape; & entreprit mesme de le défendre auprès du Roy. Mais ce Prince irrité de ce qu'il avoit reçu l'Archevêque de Bourges dans ses Etats, & de ce qu'il avoit fait excommunier le Comte de Vermandois par Yves Légat du Pape, commença à luy faire une rude guerre, & à ravager tout son païs; de sorte que le Comte se voyant poussé à bout, & n'ayant plus ses anciennes ressources du costé de l'Angleterre, toûjours embrasée de guerres civiles, demanda quartier. La paix ne luy fut accordée, qu'à condition qu'il agiroit efficacement auprès du Légat, pour faire lever l'excommunication prononcée contre le Comte de Vermandois, & contre sa nouvelle épouse, & l'interdit où l'on avoit mis les Terres de l'obéïssance du Roy. On exigea de luy serment de faire tout son possible pour cet effet, & il en vint à bout. Le Roy s'adoucit, & parut mesme disposé à s'accommoder à la volonté du Pape touchant l'Archevêque de Bourges. Epist. 20.

Le Légat estant mort sur ces entrefaites, le Pape trouva fort mauvais que l'excommunication & l'interdit eussent esté levez, & resolut de les fulminer de nouveau. Le Roy crut que tout ce qui avoit esté fait jusqu'alors, n'estoit qu'un jeu du Comte de Champagne pour l'amuser. Il sçut, ou il soupçonna que ce Comte taschoit de luy débaucher sous-main le Comte de Vermandois mesme, pour l'engager dans son parti & dans sa révolte. On l'asseûra que pour s'appuyer du Comte de Flandre & du Comte de Soissons, il négocioit sous-main deux alliances avec ces deux Seigneurs, & qu'il traitoit avec le Comte de Flandre, pour faire épouser son fils à la fille de ce Comte, & qu'il offroit sa fille au fils du Comte de Soissons. Epist. 224.

Il rentre de nouveau sur les Terres de ce Comte.

An. 1142. Chronic.

Sur cela il rentre de nouveau sur les Terres du Comte de Champagne, y met tout à feu & à sang, prend & pille Vitri en Perthois; treize cens personnes qui s'estoient refugiez dans l'Eglise, y périrent misérablement sous les ruïnes, & par le feu qui y fut mis : chose qui causa ensuite tant de douleur à ce Prince, que non seulement il s'accommoda par l'entremise de S. Bernard

 avec

Mauriniac. an. 1143. avec le Pape Celestin II. successeur d'Innocent, en reconnoissant Pierre de la Chastre pour Archevêque de Bourges, & en se réconciliant avec le Comte de Champagne; mais encore il conçut dès-lors la résolution d'aller en personne au secours des Chrétiens de la Palestine, pour expier ce péché, & il entreprit cette expédition trois ans après.

An. 1144. Patriarch. Bituric.

Il fait encore la guerre à Alfonse Comte de Toulouse. Guillelm. Neubrig. L. 2. c. 10.

Durant ces broüilleries, le Roy fit encore la guerre à Alfonse Comte de Toulouse, fils du Comte Raymond de S. Gilles, & marcha avec une Armée pour assiéger Toulouse, qui avoit esté engagée pour de l'argent au Comte Raymond de S. Gilles, par Guillaume Comte de Poitiers & de Toulouse ayeul de la Reine, & que le Roy vouloit réünir au Duché de Guyenne. L'Histoire ne nous dit point le succès de cette guerre. Ce qui est certain par les anciennes Chartres, c'est que les Comtes de Toulouse reconnurent toûjours que leur Comté estoit un Fief mouvant de la Couronne de France, & que ces Chartres continuoient d'estre dattées comme auparavant du Régne du Roy actuellement régnant.

Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Il se fit encore une révolte de Gaucher Seigneur de Montgeai contre le Roy, qui le châtia en rasant sa Forteresse, excepté la plus grande Tour, indulgence que nos Rois semblent avoir affecté d'observer en pareilles occasions, à moins que le crime de fellonie ne fust extrêmement atroce, comme pour faire entendre au Seigneur rebelle, que sa disgrace n'estoit pas tout-à-fait sans ressource, s'il rentroit sincérement dans son devoir.

Gesta Ludov. VII.

Seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte.

Le plus fameux évenement du Regne de Loüis le Jeune, fut la seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. J'ay dit que le cruel saccagement de Vitri, & la douleur qu'en eut le Roy, luy inspirérent dès-lors ce dessein; mais les nouvelles qui vinrent de la Palestine peu de temps après, le déterminérent à en presser l'exécution, & ne causérent guéres moins de mouvemens dans les principales parties de l'Europe, que la premiere Croisade.

Après la mort de Godefroy de Boüillon premier Roy de Jérusalem, & de Baudoüin son frere & son successeur, Baudoüin du Bourg Comte d'Edesse & leur cousin monta sur le Trône. Fouques Comte d'Anjou, qu'il avoit fait venir de France pour épouser Mélisante sa fille ainée, luy succéda; il mourut l'an 1142. & laissa sa Couronne à son fils Baudoüin III. du nom, âgé de treize ans, sous la Régence de la Reine Mélisante.

Tous ces Rois de Jérusalem dans l'espace de plus de quar nte ans, avoient esté en guerre continuelle avec les Turcs. Quoique la suite de leurs victoires, qui furent en grand nombre, eust esté de temps en temps interrompuë par d'assez sanglantes défaites, ils avoient fort étendu leurs conquestes, & les Chrétiens avoient formé quatre Etats considérables dans ce païs-là; sçavoir, le Comté d'Edesse, celuy de Tripoli, la Principauté d'Antioche, & le Royaume de Jérusalem. Le Comté d'Edesse comprenoit le païs des environs de l'Euphrate. Le Comté de Tripoli & la Principauté d'Antioche s'étendoient le long de la mer de Phenicie, & le Royaume de Jérusalem estoit borné par ces trois Etats, & par l'Idumée en tirant vers l'Egypte.

Guillelm. Tyr. L. 16. c. 29.

Jossélin de Courtenay II. du nom, estoit Comte d'Edesse. Raymond de Poitiers oncle de la Reine de France, & frere de Guillaume IX. dernier Duc de

de Guyenne, estoit Prince d'Antioche. Raymond arriere-petit-fils de Raymond de S. Gilles Comte de Toulouse, qui fut de la premiere Croisade, possédoit le Comté de Tripoli.

Si tous ces Princes estoient demeurez bien unis entre eux, ils auroient esté invincibles, & en état de détruire la puissance des Mahometans en Asie avec le secours des Chrétiens de l'Europe. Mais la division se mit entre le Comte d'Edesse & le Prince d'Antioche, & Sanguin Soudan d'Alep & de Mosul le plus puissant des Princes Mahometans, profitant de cette mesintelligence, assiégea & prit Edesse. C'estoit une des plus fortes Places du Païs, & un des Boulevarts de l'Empire Chrétien en Asie. *Siége & prise d'Edesse par les Mahometans.* Guillelm. Tyrius. L. 16. cap. 5.

Cette prise répandit par-tout la consternation, & Sanguin poussant toûjours ses conquestes, se seroit emparé de tout ce Comté, si elles n'eussent esté arrestées par sa mort, lorsqu'il assiégeoit Cologembar sur l'Euphrate. Il fut assassiné par quelques-uns de ses Eunuques, & le siége ensuite fut levé. *Ibid.* an. 1145.

Ses deux fils, l'un nommé Cotebedin, & l'autre Noradin partagérent ses Etats. Le premier eut pour sa part Mosul & l'Assyrie, & l'autre fut Soudan d'Alep.

Noradin ne fut pas un ennemi moins redoutable aux Chrétiens, que l'avoit esté son pere. Il joignoit avec la bravoure beaucoup de prudence, & n'avoit rien de la ferocité de sa Nation. Cependant les Habitans d'Edesse le sçachant occupé à Mosul avec son frere pour leur partage, résolurent de secoüer le joug des Infidelles, & firent sçavoir au Comte Jossélin qu'ils estoient maistres de la Ville; qu'il y avoit tres-peu de Garnison dans les Forteresses, & que pourvu qu'il se hastast, & pour peu qu'il amenast de Troupes, ils luy ouvriroient les portes.

Le Comte ne manqua pas une si belle occasion. Il passa promptement l'Euphrate, & arriva la nuit sous les murailles. Les portes luy furent ouvertes, comme on le luy avoit promis. Il fit en entrant main-basse sur les Mahometans qui estoient dans la Ville; mais une partie se sauva dans les Tours & dans les Forts, où il ne put les forcer, faute de machines de guerre. *Elle est reprise par le Comte Josselin, & ensuite abandonnée.* Cap. 14.

Si-tost que cette nouvelle se fut répanduë dans le païs, tout ce qu'il y avoit de Chrétiens capables de porter les armes vint joindre le Comte: mais Noradin accourut sur le champ, & vint mettre le siége devant la Place, & la réduisit à l'extrémité; de sorte que l'unique parti qu'il y eut à prendre pour le Comte & pour ses Troupes, fut d'abandonner la Ville, & de se sauver par de certains passages, qui paroissoient les moins bien gardez. La chose ne s'exécuta qu'avec beaucoup de peine, parce que les Ennemis, qui estoient demeurez maistres de quelques Tours de la Ville, firent une sortie sur les Chrétiens dans la Ville mesme, au moment de leur retraite; & aussi-tost que le Comte fut hors de la Place, Noradin détacha après luy une partie de son Armée. Il avoit sept lieuës à faire pour gagner l'Euphrate, & il falloit à chaque moment combattre, pour repousser l'ennemi qui tomboit sur lui de tous costez. On fut enfin obligé de se débander pour se sauver où l'on pourroit, & le Comte, après avoir perdu la plus grande partie & les plus braves gens de ses Troupes, arriva avec beaucoup de peine à la Ville de Samosate. Cap. 15. An. 1145. Cap. 16.

Tel-

Situation des affaires des Chrétiens en Asie.

Chronic. Mauriniac.

Telle estoit la situation des affaires des Chrétiens en Asie l'an 1145. Un jeune Roy sans expérience sur le Trône de Jérusalem, un des quatre principaux Princes dépoüillé de la meilleure partie de ses Etats, ceux des trois autres ouverts par la perte d'Edesse à un jeune Conquérant, déterminé à pousser ses conquestes, & très-capable de le faire, peu d'intelligence entre ceux, dont l'intérest essentiel estoit d'estre alors parfaitement unis: c'est ce qui obligea le Roy de Jérusalem & le Prince d'Antioche à envoyer des Ambassadeurs en Europe pour demander un prompt secours aux Princes Chrétiens, & les engager à une nouvelle Croisade.

Le Roi prend la résolution de les secourir.

Odo de Diogilo. an. 1145.

Ils eurent ordre de s'adresser principalement au Roy de France, auquel les intérests de ces Princes devoient estre plus chers qu'à nul autre, estant tous François d'origine. Ils ne furent pas trompez dans leur espérance, & le Roy se trouva très-disposé à les satisfaire. La premiere prise d'Edesse luy avoit déja fait prendre quelques mesures; mais la nouvelle de la seconde ranima son zéle. Il se résolut à une prompte exécution de son dessein, & le déclara aux Festes de Noël dans une Assemblée qu'il tint à Bourges.

Il consulte là-dessus S. Bernard.

Otho Frising. L. 1. de Gest. Frider. c. 34.

Saint Bernard estoit alors plus que jamais l'Oracle de l'Eglise de France. Le Roy le consulta là-dessus; mais il ne voulut rien décider en une affaire de cette importance, & luy conseilla de s'en rapporter au Pape, c'estoit Eugene III.

Ibid. Cap. 35.

Odo de Diog. L. 1.

Le Pape reçut avec une extrême joye, le moyen que la Providence luy présentoit de secourir la Chrétienté d'Asie. Il récrivit au Roy, pour l'exhorter à accomplir une si sainte résolution, & promit à tous ceux qui prendroient la Croix les mesmes Indulgences & les mesmes priviléges que le Pape Urbain II. avoit accordés à tous ceux qui s'estoient enrôlez pour la premiere expédition de la Terre-Sainte, & S. Bernard reçut ordre de prescher par-tout la Croisade.

An. 1146.

Convoque une Assemblée à Vezelai.

Odo ibid.

Le Roy sur la Lettre du Pape, convoqua une autre Assemblée des Seigneurs & des Evêques de France à Vezelay en Bourgogne pour les Fêtes de Pasques, & le Pape auroit fort souhaité d'y assister luy-mesme; mais une révolte des Romains l'en empescha.

Ibid.

Comme il n'y avoit point à Vezelai d'Eglise assez grande, pour contenir le nombre infini de Peuple qui y estoit accouru de toutes les parties de la France, l'Assemblée se tint en pleine Campagne. On avoit élevé au milieu du Champ une espéce de Théatre, sur lequel S. Bernard monta. Il y lut la Lettre du Pape, & fit sur le sujet un discours très-pathétique.

Et prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs.

Chronic. Mauriniac.

Si-tost qu'il l'eut achevé, le Roy se leva, & vint prendre de la main du Prédicateur une Croix, que le Pape avoit envoyée de Rome pour ce Prince, & luy-mesme harangua l'Assemblée avec beaucoup de zéle. La Reine Eleonore reçut aussi la Croix, & après elle un très-grand nombre de Seigneurs, dont les principaux furent Alphonse de S. Gilles Comte de Toulouse, Thieri d'Alsace Comte de Flandre, Henri fils du Comte de Champagne, Gui Comte de Nevers, Renaud son frere Comte de Tonnerre, Robert Comte de Dreux frere du Roy, & tige de la Branche Royale des Comtes de Dreux, Yves Comte de Soissons, Guillaume Comte de Ponthieu, Guillaume Comte de

de Varenne parent du Roy, Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Couci, Geoffroy Rancon, Hugues de Lusignan, Guillaume de Courtenay, Renaud de Montargis, Ithier de Thoci, Gaucher de Montgeai, Everard de Breteüil, Dreux de Monchi, Manassés de Bullis, Anseaume de Trenel, Guerin son frere, Guillaume Bouteiller, Guillaume Agilons de Trie, Nicolas de Mailli, & une infinité d'autre Noblesse. Trois Prélats & deux Abbez voulurent estre de l'expédition; sçavoir, Simon Evêque de Noyon, Godefroy de Langres, Arnoul de Lisieux, Herbert Abbé de S. Pierre le Vif de Sens, & Thibaud Abbé de sainte Colombe de la mesme Ville. Epist. Ludovi. ad Suger. Chronic. Mauriniac. *Ibid.*

L'exemple de tant de personnes de qualité ne pouvoit manquer d'estre suivi du Peuple. On crioit de tous costez dans l'Assemblée, *la Croix*, *la Croix*. Saint Bernard en avoit une infinité de toutes prestes, qu'il abandonna à ceux qui s'en purent saisir, & l'empressement de plusieurs qui n'avoient pu en avoir, & qui en demandoient, l'obligérent à mettre une partie de ses habits en piéces, pour en faire de nouvelles. Les autres en firent eux-mesmes, & se les attachérent, selon la coûtume, sur l'épaule droite. Odo loc. cit.

Comme il y avoit de grands préparatifs à faire, le voyage fut differé à l'année suivante. Tous eurent ordre de se tenir prests pour ce temps-là, & le Roy indiqua encore une autre Assemblée à Chartres pour le troisiéme Dimanche d'après Pasques, où les Evêques de France se trouvérent en grand nombre : de sorte que ce fut comme un Concile général de toute la Nation. On y traita des moyens de faire réüssir cette grande entreprise, & un de ceux que l'on crut le plus efficace, & que tout le monde approuva, fut de faire S. Bernard Généralissime de l'Armée; tant estoit grande la prévention en faveur de ce Saint. Mais il estoit d'un autre caractére que Pierre l'Hermite, & il se garda bien d'accepter un honneur qui ne luy convenoit point. Sa mauvaise santé ne luy permit pas mesme de faire le voyage. Mais au sortir du Concile de Chartres, il alla prêcher la Croisade en Allemagne, comme il avoit fait en France. Il n'y eut pas moins de succès. L'Empereur Conrad III. du nom fils de Frideric Duc de Suaube, prit la Croix avec son neveu Frideric, qui fut aussi depuis Empereur; & à leur exemple une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de Peuple d'Allemagne se croisérent. Il vint un grand nombre d'Anglois & de Soldats d'autres Nations se joindre, partie à l'Armée de France, partie à celle de l'Empereur; & il se fit presque par toute la Chrétienté une Paix générale, les Princes voulant à l'envi contribuer au succès de cette expédition. *L'Empereur Conrad III. & une infinité de Seigneurs & de Peuple d'Allemagne se croisent aussi.* Bernardi Epist. 136. Otho Frising. ibid. c. 42.

Saint Bernard vint l'année d'après rejoindre le Roy à Etampes, où se tenoit encore une Assemblée, qui commença le Dimanche de la Septuagesime. On y prit les dernieres mesures pour le départ. On y délibéra sur la route qu'on devoit tenir. Plusieurs furent d'avis de prendre la mer, fondez sur l'expérience qu'on avoit faite dans la premiere Croisade, de la jalousie & de la perfidie des Grecs. Les Envoyez de Roger Comte de Sicile insistérent fort là-dessus, & offrirent au Roy de la part de leur Maistre, des Vaisseaux, des vivres, & toutes les choses nécessaires pour le passage, disant comme plusieurs autres, qu'il ne falloit point du tout se fier à l'Empereur de Constanti- *Assemblée d'Etampes où on prend les dernieres mesures pour le départ.* Odo. L. 1. an. 1147.

nople, nonobstant les Lettres obligeantes que le Roy avoit reçûës de ce Prince. Cet avis néanmoins fut rejetté, par la raison qu'il seroit impossible de passer tant de Troupes en un seul embarquement; & que d'ailleurs l'Armée estoit si belle & si nombreuse, que sa seule approche feroit trembler les Grecs. Ainsi il fut résolu d'aller par terre jusqu'à Constantinople, par le chemin que Godefroy de Boüillon avoit tenu, & l'Empereur prit le mesme parti. L'Armée de France eut son rendez-vous à Metz pour les Festes de la Pentecoste.

Un autre point important sur lequel roulérent les délibérations de l'Assemblée d'Etampes, fut la Régence de l'Etat pendant l'absence du Roy & de la Reine. Le Roy donna à l'Assemblée toute liberté sur ce choix, afin que l'on pust dire que cette élection estoit celle de tout le Royaume, & que celuy ou ceux qui seroient choisis, pussent gouverner avec l'agrément de tous les Peuples.

L'Abbé Suger y est choisi pour Regent du Royaume pendant l'absence du Roi. Odo loc. cit.

On se retira dans une chambre séparée, pour tenir Conseil là-dessus. Après divers avis, Saint Bernard qui estoit du Conseil, rentra dans l'Assemblée à la teste des Seigneurs & des Evêques, & dit en montrant Guillaume Comte de Nevers, & Suger Abbé de S. Denis, ces paroles de l'Ecriture : *Voilà deux épées, cela nous suffit*, donnant à entendre qu'on les choisissoit pour Protecteurs & Régens du Royaume, & que par leur courage & leur sagesse, ils sçauroient bien le défendre contre ses ennemis.

Tout le monde applaudit au choix. Mais le Comte de Nevers refusa absolument cet honneur, & ne put estre fléchi. Il avoit fait vœu de se faire Chartreux, & ne fut pas long-temps sans l'accomplir, quelques instances que le Roy, ses amis, & ses parens fissent pour l'en détourner.

Vita Suger per Guillelm.

L'Abbé Suger s'en défendit aussi fortement, sur tout quand il vit qu'on le chargeoit seul de tout le poids, après le refus du Comte de Nevers. Cet Abbé s'estoit toûjours fort opposé au dessein que le Roy avoit pris de s'éloigner si fort, & pour si long-temps de son Royaume. L'Assemblée tint ferme dans le choix qu'elle avoit fait, & le Pape estant arrivé en France peu de temps après, il obligea l'Abbé de se soûmettre à la volonté du Roy & des Seigneurs du Royaume.

Son caractere. Vita Suger per Guillelm.

Suger estoit un homme également distingué dans le Monastére par sa vertu, & dans le Conseil du Roy par sa prudence. Il réparoit son peu de mine & la bassesse de sa naissance par un génie superieur, soûtenu d'une vaste capacité, d'une mémoire prodigieuse, d'une pénétration vive & prompte, de beaucoup de grace, & de facilité à s'exprimer sur le champ, & sur toutes sortes d'affaires. Tant de belles qualitez jointes à beaucoup de gravité & de modestie, luy avoient donné un très-grand ascendant sur tous les esprits, & une merveilleuse autorité, que les plus grands Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, respectoient à l'exemple du Roy mesme, qui le regardoit comme son pere & comme son Maistre. Il estoit généralement reconnu pour homme droit, équitable, modéré, ferme, & il avoit par-dessus tout cela une longue expérience, ayant eu dès le précédent Régne grande part au Gouvernement. Enfin Thibaud Comte de Champagne, de qui seul on pouvoit appré-

appréhender quelque chose pendant l'absence du Roy, avoit une amitié tendre, & une déférence entiere pour cet Abbé. Ce furent ces considérations qui rendirent ce choix si unanime, & qui le firent si fort approuver de tout le Royaume. On donna à Suger pour son Conseil Samson Archevêque de Reims, & pour commander les Armées sous son autorité, en cas de besoin, Radulfe Comte de Vermandois, qui avoit toûjours aussi esté du Conseil du Roy, & à qui ce Prince se fioit beaucoup: & cet employ luy fut donné, quoiqu'il fust encore alors excommunié pour son mariage avec la sœur de la Reine. Je ne sçay si aucune élection pour la Régence d'un Etat, s'est jamais fait avec plus de droiture & de desintéressement que celle-là. Tant d'autres pouvoient prétendre à cet honneur, par leur qualité & par le rang qu'ils tenoient dans le Royaume; mais leur zéle pour la guerre Sainte, où ils vouloient avoir part, étouffa en eux tous ces mouvemens d'ambition & de jalousie, qui ont esté souvent en pareilles occasions, la source de tant de troubles dans les Royaumes.

Odo. L. 2. Chronic. Mauriniac. Odo. L. 2.

Le Pape arriva sur la fin du Caresme, & on luy rendit compte de tout ce qui s'estoit passé. Il l'approuva, régla de concert avec le Roy diverses choses, qui regardoient cette expédition; & il obligea les Eglises de France à contribuer de grosses sommes pour les frais de la guerre. Le temps du départ estant proche, le Roy s'y prépara par quantité d'actions de piété, & en particulier par la visite des Hôpitaux des Lépreux. Il alla ensuite à S. Denis, rendre ses respects aux Reliques de ce saint Martyr, que le Pape avec l'Abbé tirérent de la Chasse, pour les luy faire baiser. Il prit l'Oriflamme sur l'Autel, & reçut des mains du Pape avec sa bénédiction, les marques & l'équipage des Pélerins de la Terre-Sainte. Il le pria de prendre son Royaume sous sa protection pendant son absence, & le Pape déclara solemnellement excommuniez tous ceux, qui durant le voyage du Roy, oseroient entreprendre quelque chose contre l'autorité Royale, ou de préjudiciable à la paix du Royaume. Le Roy partit pour se rendre à Metz, & s'y mettre à la teste de ses Troupes.

Le Roi part pour se mettre à la tête de ses Troupes.

Odo loc. cit. Chronic. Mauriniac.

Chronic. Mauriniac.

Quoique cette Ville ne fust pas de son Domaine, mais de celuy de l'Empereur, il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, & avec les acclamations des Peuples par plusieurs Evêques & Seigneurs de Lorraine, & entre autres par Hugues Comte de Vaudemont. Amedée Comte de Turin & de Morienne, & Guillaume Marquis de Monferrat ses deux oncles maternels, vinrent l'y salüer. Il y fit encore de nouveaux Reglemens, pour maintenir le Royaume en paix, & fut en peu de jours en état de se mettre en marche.

Otho Frising. L. 1. c. 43. de gestis Friderici.

Cependant l'Empereur Conrad, de concert avec le Roy, avoit pris les devants dès Pasques, à la teste d'une très-belle Armée de plus de cent mille combattans, parmi lesquels il y avoit soixante & dix mille Cuirassiers à cheval. Il monta sur le Danube à Ratisbonne, & arriva sur les Frontiéres des deux Empires vers l'Ascension. En avançant vers Constantinople, il commença à s'appercevoir des mauvaises intentions des Grecs.

L'Empereur Conrad marche à la tête des siennes.

Odo. L. 2. Guillelm. Tyrius. L. 16. c. 19.

L'Empereur de Constantinople estoit alors Manuel Comnene fils de l'Empereur Jean Comnene, & petit-fils d'Alexis, qui en avoit si mal usé avec les pre-

Otho Frising. L. 1. de gestis Friderici.

Nicetas. L. 1.

premiers Croisez. C'estoit un jeune Prince digne de l'Empire par les belles qualitez qui parurent d'abord en luy, encore plus que par sa naissance, bienfait, d'un abord charmant, éloquent, liberal, brave, politique, tendre envers ses Sujets, qui le regardérent au commencement de son Régne, comme un homme capable de rendre à l'Empire d'Orient une partie de la splendeur, où l'on l'avoit vu du temps des Constantins & des Theodoses. Il ne soûtint pas tout-à-fait dans la suite la premiere opinion qu'on avoit conçûë de luy; car s'abandonnant trop à l'inclination qu'il avoit à donner, il devint un prodigue & un dissipateur, & il cessa d'estre regardé comme le pere de ses Peuples, par les imposts dont il les accabla, partie pour fournir aux profusions qu'il faisoit, partie pour soûtenir les dépenses qu'il estoit obligé de faire, pour défendre l'Empire contre ses ennemis. Sa prudence & sa politique dégénérérent en fourbe & en perfidie, sur tout à l'égard des Croisez. Les violences des Allemands auroient pu luy servir de quelque excuse, s'il avoit poussé les choses moins loin qu'il ne fit, & si après qu'ils eurent passé en Asie, il avoit cessé de les vouloit perdre.

Manuel Comnene reçoit obligeamment ses Ambassadeurs. Nicetas. *Ibid.*

Il reçut fort obligeamment les Ambassadeurs que Conrad luy avoit envoyez, pour luy donner avis de son entrée sur les Terres de l'Empire d'Orient. Il loüa fort son dessein, sa piété & son courage, luy promit de faire fournir à ses Troupes des vivres en abondance dans toutes ses Terres, & l'asseûra qu'elles seroient reçûës par-tout comme dans leur propre païs, pourvu qu'elles gardassent une exacte discipline, & qu'elles ne traitassent pas en ennemis, ceux qui estoient disposez à les recevoir comme amis.

Cependant cent mille Allemands, qui devoient estre joints par autant de François sous les murailles de Constantinople, luy donnoient d'étranges inquiétudes. La haine que les Occidentaux avoient conçûë contre les Grecs, à l'occasion de la premiere Croisade, luy faisoit appréhender qu'on n'eust dessein de luy faire porter la peine des trahisons de son ayeul, & qu'on ne commençast par l'attaquer, avant que d'aller aux Infidéles. Il n'ignoroit pas que dans la premiere Croisade on avoit déliberé en quelques Conseils de guerre, si pour s'asseûrer le passage & une retraite, il n'estoit pas à propos de se saisir d'abord de Constantinople. Roger Comte de Sicile luy faisoit actuellement la guerre, & désoloit avec ses Flotes toutes les côtes maritimes de l'Empire, & il sçavoit que ce Comte s'entendoit parfaitement avec les Princes Croisez.

Precautions qu'il prend contre les Croisez. *Ibid.*

Manuel ayant consulté sur cela ses Ministres, prit toutes les mesures possibles pour sa seûreté. Il fit réparer les murailles & les Tours de sa Ville Impériale, y mit une forte Garnison, remplit ses Arsenaux de toutes sortes d'armes, leva des Soldats, se fit instruire exactement par des espions du nombre & de la qualité des Troupes Allemandes, envoya des Corps d'Armées au devant d'elles, avec ordre de les côtoyer toûjours dans leur marche. Il n'y avoit rien en tout cela que de sage & tout-à-fait dans l'ordre : mais il n'en demeura pas là. Il donna secretement avis aux Mahometans des grands desseins qu'on avoit formez contre eux, & ils en profitérent, pour se mettre en état de défense. Il fit une Tréve de douze ans avec les plus puissans de leurs Soudans,

Ibid. Odo de Diogilo. L. 3.

dans, & il fut toûjours d'intelligence avec eux, pour faire périr les Armées Chrétiennes.

Conrad arrive à Constantinople. Nicetas. *Ibid.*

Les Allemands marchérent jusqu'à Philippopoli Ville de Thrace, sans avoir eu aucun différend avec les Grecs; mais au sortir de là, ceux-ci ayant donné sur quelques Soldats de l'arriere-garde, qui s'estoient écartez, les Allemands voulurent s'en venger. Quelques escadrons en vinrent aux mains, & peu s'en fallut qu'on ne s'engageast à un grand combat. Mais Michel Evêque de Philippopoli, dont l'adresse & les maniéres honnestes, avoient gagné Conrad, fit si bien, qu'il adoucit les esprits, & l'Armée arriva enfin à Constantinople.

Et passe le Détroit. Gesta Ludov. VII. cap. 10.

Les deux Empereurs estoient beaux-freres, ayant épousé les deux sœurs, filles de Bérenger Comte de Luxembourg & de Sulbac. L'entrevûë fut assez froide de part & d'autre. Manuel avoit fait tenir prests une infinité de Vaisseaux pour le transport des Allemands, afin qu'ils séjournassent aux environs de Constantinople le moins qu'il seroit possible, & dans la crainte que Conrad ne voulust y attendre l'Armée Françoise, comme en effet il en estoit convenu avec le Roy. Il y eut de la contestation sur cet article; mais enfin Conrad appréhendant qu'on ne luy coupast les vivres, ou dans l'espérance d'avoir le premier honneur de l'expédition, prit le parti de passer le Détroit, & peu de jours après il marcha au travers de la Bithynie vers la Lycaonie, laissant à droite la Phrygie & la Lydie, & à gauche la Galatie.

Guillelm. Tyr. L. 16. cap. 20.

Le Roi de France arrive en Hongrie. Odo de Diogilo. L. 2. *Ibid.*

Tandis que l'Armée Impériale s'avançoit vers Constantinople, le Roy de France s'estoit mis en marche. Il passa le Rhin à Vormes, marcha de-là vers le Danube, qu'il traversa à Ratisbonne, où l'on prit des vivres pour plusieurs jours, & arriva heureusement en Hongrie, dont le Roy nommé Geisa, n'oublia rien pour luy marquer son amitié, son attachement & son respect.

Ces empressemens estoient intéressez. Un Seigneur du païs nommé Boric, qui avoit épousé une niéce de l'Empereur de Constantinople, & qui avoit des prétentions sur la Couronne de Hongrie, ayant appris l'armement d'Allemagne & de France, espéra d'en tirer avantage. Lorsque l'Empereur Conrad passa par la Hongrie, il vint le trouver, & le conjura de prendre en main ses intérests. L'Empereur y estoit assez disposé, ayant eu depuis long-temps des différends assez considérables avec le Roy de Hongrie; mais ce Prince pour détourner la tempeste, gagna si bien à force d'argent les Seigneurs Allemands, qu'ils persuadérent à l'Empereur de ne pas interrompre son voyage, pour faire une guerre en faveur d'un homme, qui n'avoit que des promesses à luy faire, & rien de plus.

Boric avoit pris ses mesures de plus loin du côté du Roy de France. Il luy avoit écrit une Lettre dans le temps qu'on tenoit l'Assemblée d'Etampes, où il luy représentoit ses droits, & l'injustice qu'on luy avoit faite, le supplioit de prendre sa protection, & de le rétablir en passant par la Hongrie, & l'asseûroit qu'il le pourroit faire sans peine avec l'Armée formidable, qu'il devoit conduire par là en Asie.

Le Roi de Hongrie lui envoie des

Le Roy de Hongrie délivré d'un péril, mais appréhendant de tomber dans un plus grand, envoya au devant du Roy des Ambassadeurs avec de magnifiques

Ambassadeurs avec de magnifiques présens.

ques présens, & luy offrit de luy fournir avec abondance toutes les choses, dont son Armée auroit besoin durant le passage. Mais comme il ne sçavoit pas en quelle disposition il estoit à son égard, il ne vint pas le trouver luy-mesme, & se tint au-delà du Danube, côtoyant l'Armée Françoise avec la sienne. Il fit dire franchement au Roy le sujet qui l'empeschoit de le venir saluër en personne, quelque envie qu'il en eust, pour le faire luy-mesme juge des différends qu'il avoit avec Boric.

Traité entre ces deux Princes.

Ibid.

Le Roy extrêmement satisfait des honnestetez, de la franchise, & des offres de ce Prince; voyant de plus qu'il estoit en état d'inquiéter ou de soulager beaucoup son Armée, & que d'ailleurs personne ne paroissoit se déclarer pour Boric, il dit aux Ambassadeurs, qu'il verroit volontiers le Roy de Hongrie, & que pour luy oster toutes ses défiances, il passeroit luy-mesme la riviére. Il le fit en effet bien accompagné. Ils s'embrassérent l'un l'autre avec beaucoup de cordialité, se promirent mutuellement une amitié constante, & firent un Traité, par lequel le Roy promettoit de ne point prendre le parti de Boric, & le Roy de Hongrie s'engageoit non seulement à pourvoir abondamment aux nécessitez de l'Armée, tant qu'elle seroit sur ses Terres; mais encore à en user de mesme à l'égard de toutes les Troupes & de tous les Pélerins, qui viendroient après elle, pour passer dans la Terre-Sainte. Ensuite de ce Traité, les deux Rois se séparérent, & le Roy de Hongrie en prenant congé de Loüis, luy fit de nouveaux présens de chevaux, & de diverses raretez du païs.

Ibid.

La nuit d'après, Boric se coula dans le Camp des François, pour tascher de parler au Roy, qu'il n'avoit point encore vu, & pour gagner quelques Seigneurs qui pussent agir en sa faveur. Il n'y fut pas plustost, que le Roy de Hongrie en fut averti par ses espions. Il envoya sur le champ au Roy pour s'en plaindre, & pour le prier de permettre à ses gens de s'en saisir. Le Roy leur répondit, qu'il n'avoit nulle connoissance de cela, & qu'ils fissent ce qu'ils jugeroient à propos. Ils le cherchérent; mais ayant esté averti, il leur échapa, lorsqu'ils estoient prests d'entrer dans sa tente, & ils s'en retournérent ayant manqué leur coup.

Comme il n'avoit pas eu le temps de prendre son cheval, il rencontra au sortir du Camp un Gendarme François, à qui il voulut oster le sien. Le Gendarme se défendit. On accourut au bruit. On se saisit de luy comme d'un voleur sans le connoistre, & après l'avoir fort maltraité, & presque tout dépoüillé, on l'amena au Roy. Il se jetta à ses pieds, & quoy qu'il ne sçust pas parler François, il se fit cependant connoistre.

Le Roy aussi-tost le releva, le caressa, luy fit apporter des habits; mais il ordonna en mesme temps qu'on le gardast bien. Si-tost que le Roy de Hongrie sçut que Boric estoit arresté, il l'envoya demander au Roy, disant qu'il luy estoit de la derniere conséquence, d'avoir en son pouvoir un homme qui faisoit tous ses efforts pour révolter son Royaume contre luy, & qu'en vertu du Traité qu'ils venoient de faire, il s'attendoit qu'on ne le luy refuseroit pas.

Le Roy répondit qu'il prendroit sur cela l'avis de son Conseil, dont la plus-

plufpart jugérent qu'il n'eftoit pas de fa dignité de livrer un homme, qui avoit eu confiance en fa miféricorde Royale, & qu'en ne prenant point les armes pour luy, on ne faifoit rien contre le Traité. Quoique cette réponfe ne fuft pas agréable au Roy de Hongrie, il fallut qu'il s'en contentaft, & Boric fuivit l'Armée, jufqu'à ce qu'il puft la quitter, fans danger d'eftre pris par fon ennemi. *Ibid.*

La marche de l'Armée fut tranquille, jufqu'à tant qu'on fuft arrivé fur les Terres de l'Empereur de Conftantinople. Mais on n'y fut pas pluftoft, qu'on s'apperçut des mauvais deffeins de ce Prince, dont Conrad avoit déja averti le Roy. Ce n'eftoient qu'embufcades de tous côtez, que plaintes des Officiers de l'Empereur fur les moindres defordres que faifoient les Soldats François, tandis qu'on les rançonnoit par-tout pour les vivres, & qu'on leur faifoit des avanies à toute occafion. On traitoit mal, & fans aucun ménagement quelque peu de Troupes Françoifes, qui avoient fuivi l'Armée Allemande; mais qui eftoient reftées en-deçà du Détroit, pour attendre l'arrivée du Roy. Elles furent attaquées diverfes fois dans leurs quartiers, malgré les remontrances des Ambaffadeurs du Roy, qui prirent eux-mefmes une fois les armes, pour défendre leurs compatriotes: & tout cela fe faifoit dans le temps que l'Empereur écrivoit au Roy, & l'Impératrice à la Reine mille honneftetez, mille proteftations d'amitié, & qu'ils leur marquoient par leurs Envoyez, l'impatience qu'ils avoient de les embraffer. *Ibid.* L. 3.

Le Roy diffimuloit; mais les Seigneurs de l'Armée avoient beaucoup de peine à fe contenir; & il y en eut quelques-uns d'entre eux, qui luy confeillérent, pour fe venger, & pour la feûreté de fon Armée, de faire la guerre aux Grecs, de s'emparer des Villes de la Thrace, & d'envoyer inceffamment à Roger Comte de Sicile, qui, comme j'ay dit, eftoit actuellement en guerre avec l'Empereur Grec, pour le prier de venir avec fa Flote bloquer Conftantinople par mer, tandis que l'Armée Françoife l'attaqueroit par terre. Ce Comte l'auroit fait volontiers; mais le Roy fe fit un fcrupule d'employer contre des Chrétiens, une Armée deftinée contre les Infidéles. Ainfi il pourfuivit fon chemin, & arriva à la vûë de Conftantinople au commencement d'Octobre. *Le Roi arrive à la vûë de Conftantinople.* *Ibid.* Epift. Ludovici ad Suger. An. 1147.

Manuel le reçut avec tout l'honneur poffible, & tout autrement qu'il n'avoit reçu Conrad. Il envoya au-devant de luy toute fa Cour, & le Patriarche à la tefte du Clergé fuivi d'une foule innombrable de Peuple. Le Roy fut invité par l'Empereur à une entrevûë. Il y confentit, & pour marquer la confiance qu'il avoit en luy, il entra dans la Ville, fuivi feulement de quelques Seigneurs de fon Armée. Il trouva l'Empereur à l'entrée de fon Palais, revefu de fes habits Impériaux, qui d'abord qu'il le vit, courut à luy, fe jetta à fon cou, l'embraffa tendrement, & affecta de luy donner toutes les marques de l'amitié la plus fincére; à quoy le Roy répondit par des maniéres également honneftes & affectueufes. Odo. L. 3. *Et a une entrevûë avec l'Empereur Manuel.*

Ces deux Princes eftoient tous deux à peu près de mefme âge, d'environ vingt-cinq ans; tous deux bien-faits, honneftes, affables, vêtus magnifiquement, l'un en guerrier, l'autre en Empereur. Après les premieres civilitez, ils Odo. L. 1. & 3.

Cinnamus. Pag. 88. Odo. L. 3. ils s'assirent chacun sur un siége. Celuy de l'Empereur, si nous en croyons un Auteur Grec, estoit plus haut que celuy du Roy. Odon de Deüil Moine de S. Denis, qui servit au Roy de Secretaire & d'Aumônier durant le voyage, s'exprime sur ce sujet d'une maniére à faire entendre le contraire. * Et certainement l'on voit par un autre endroit de l'Histoire, que le Roy sçavoit tenir son rang, & qu'il prétendoit que l'Empereur le traitast d'égal; car ayant passé le Detroit, comme Manuel l'envoya prier de repasser à Constantinople, pour traiter avec luy de quelques affaires, il luy répondit, que s'il avoit à luy parler, il prist la peine de passer luy-mesme, ou bien de faire la moitié du chemin, pour tenir leur conférence sur la mer *ex æquo*, c'est-à-dire, sans qu'il parust d'inégalité entre eux.

** Positis duobus sedilibus pariter subsederunt.*

Odo. L. 4.

Quoiqu'il en soit, ce premier pour-parler de Constantinople, qui se fit par Interpretes, se passa avec toutes les apparences de cordialité; mais avec une parfaite dissimulation de part & d'autre. Ensuite toute la Cour reconduisit le Roy hors de la Ville, dans un Palais qu'on luy avoit préparé pour sa demeure.

Il va voir le Temple de Sainte Sophie. Ibid. Lib. 4.

Le lendemain, ou peu de jours après, l'Empereur mena le Roy dans le magnifique Temple de sainte Sophie, dont il luy fit remarquer toutes les beautez & les ornemens infiniment précieux, & au retour luy donna dans son Palais un splendide repas, accompagné d'une excellente Musique, & où il n'omit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François idée de sa magnificence. Plusieurs trouvoient à redire que le Roy se fiast si fort à un Prince, dont on connoissoit le peu de sincérité par beaucoup d'expériences, vu principalement qu'il n'estoit permis qu'à un fort petit nombre de François d'entrer dans la Ville avec luy : mais soit que ce Prince en usast ainsi, pour gagner l'Empereur par ces marques de confiance, soit qu'il jugeast des autres par luy-mesme, & qu'en effet il se laissast prendre aux caresses extraordinaires qu'on luy faisoit, il n'écoûtoit point sur cela la crainte de ceux qui vouloient luy en donner. Il ne luy en arriva aucun mal, & les Grecs attendirent à luy faire sentir après son départ, les plus malins traits de leur perfidie.

Ibid.

Quand l'Armée se fut reposée quelques jours aux environs de Constantinople, où elle ne laissa pas de temps en temps de causer quelques desordres, malgré les précautions que le Roy prenoit pour les empescher, & la sévérité dont il usoit envers les coupables, l'Empereur le fit sonder, pour sçavoir s'il n'avoit pas dessein de passer bien-tost le Détroit. Le Roy fit connoistre que sa résolution n'estoit pas de décamper avant la jonction de quelques Troupes, qui s'estoient détachées de son Armée à Metz pour la commodité des vivres, & s'estoient allé embarquer dans la Poüille, & devoient luy venir par Durazzo.

Ibid.

Artifices de l'Empereur contre les François.

Cette déclaration chagrina l'Empereur, qui n'osa néanmoins le faire paroistre; mais il donna ordre sous-main aux Commissaires des vivres, de faire ensorte qu'ils manquassent quelquefois au Camp, ou qu'on les vendist plus cher, afin d'y exciter du murmure contre le retardement du Roy; car il connoissoit parfaitement le génie impatient des François. Il usa sur tout d'un artifice qui luy réüssit. Il fit répandre la nouvelle d'une bataille donnée entre

tre les Infidelles & les Allemands, où ceux-ci presque sans aucune perte, avoient remporté une grande victoire, & qu'il y avoit eu quatorze mille Infidelles sur la place. Peu de jours après on en publia une autre; sçavoir, que la forte Ville de Cogne ou Coni Capitale de la Lycaonie, & la demeure du Soudan, avoit esté prise sans résistance, & que Conrad avoit écrit à l'Empereur de Constantinople, pour le presser de le venir joindre, & prendre possession des Places que les Infidelles avoient enlevées aux Grecs, & que la terreur leur faisoit abandonner à la seule approche des Armées Chrétiennes. *Ibid.*

Le Roi assemble un grand Conseil de guerre.

Ces nouvelles estoient si bien circonstanciées, & débitées avec des détails si vraisemblables, qu'on les tenoit dans le Camp pour seûres. Elles eurent l'effet que Manuel prétendoit. Les Généraux François brûloient d'envie de se signaler, & envioient aux Allemands la gloire qu'ils leur enlevoient. Le simple Soldat entendant parler à tous momens du riche butin des Villes pillées, croyoit ne plus rien trouver en Asie, si on ne se pressoit de passer: & la pluspart paroissoient plus chagrins du retardement du Roy, que les Grecs mesmes; de sorte que ce Prince sollicité sans cesse de partir, par les plus considérables de l'Armée, commença à balancer, & assembla un grand Conseil de guerre pour prendre une derniere résolution.

La pluspart conclurent au départ; mais Godefroy Evêque de Langres ouvrit un avis auquel on ne s'attendoit pas. C'estoit un homme d'une grande pénétration, auquel tous les artifices des Grecs n'avoient jamais imposé, & qui ayant toûjours étudié avec application toute la conduite de Manuel, en avoit démeslé tout le fin, & s'estoit fortement persuadé, que tous les témoignages d'amitié qu'il affectoit de donner au Roy, n'estoient que pour mieux cacher les trahisons qu'il méditoit. *Ibid.*

L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maistre de Constantinople.

Il dit donc que son sentiment n'estoit pas qu'on pensast encore si-tost à passer la mer; mais qu'il n'estoit pas non plus d'avis qu'on demeurast plus long-temps à ne rien faire; qu'il falloit commencer par se rendre maistre de Constantinople; qu'après cela tout réüssiroit, & que sans cela on se mettoit en danger de périr, en se rendant dépendant des Grecs pour les vivres & pour les guides dans un païs qu'on ne connoissoit point. Que ce qu'il proposoit, n'estoit point une chimére, ni mesme une chose fort difficile; qu'il avoit reconnu les murailles de la Ville, qui en beaucoup d'endroits ne valoient rien; qu'on se saisiroit sans combat des Aqueducs qui y fournissoient l'eau-douce, & que par ce seul moyen, on l'obligeroit à se rendre à discrétion; que la plus-part des Troupes de Manuel n'estoient en rien comparables à celles des Croisez; „ mais on me dira, ajoûta-t-il, qu'il faudroit avoir au moins des rai-„ sons apparentes de prendre les armes contre l'Empereur. Il n'y en a que „ trop, qui ne sont pas des prétextes, mais des sujets très-légitimes de luy dé-„ clarer la guerre. Depuis le temps de la premiere Croisade, le pere & l'ayeul „ de Manuel ont esté les plus grands ennemis des Princes que nous allons se-„ courir. Il n'y a que peu d'années qu'ils se sont emparez de Tarse, de Ma-„ mistra, & de plusieurs autres Forteresses appartenantes à ces Princes. N'ont-„ ils pas encore assiégé Antioche? ne se sont-ils pas liguez avec les Mahome-„ tans contre les Chrétiens, pour les exterminer? & combien nous-mesmes *Ibid.* *Ibid.*

„ avons-nous souffert d'insultes & d'embusches, depuis que nous sommes entrez dans la Thrace? l'hommage que l'Empereur a exigé par force de quelques-uns des Seigneurs qui m'écoûtent, ne nous fait-il pas un affront, qu'il faudroit laver avec tout le sang François? Que si enfin l'on objećte que nous avons pris les armes contre les Infidéles, & non pas pour les tourner contre des Chrétiens, je soûtiens que ces Grecs en qualité de Schismatiques & d'Hérétiques, doivent estre regardez de nous comme des Infidéles, & que nous servirons aussi utilement Dieu & l'Eglise en les subjuguant, que nous ferons en chassant les Infidéles, après avoir pris cette précaution, sans laquelle nous ne réüssirons jamais contre les Infidéles mesmes.

Ainsi parla l'Evêque de Langres, dont plusieurs suivirent le sentiment; mais la pluspart ne purent se défaire du scrupule d'attaquer des Chrétiens, après leur vœu de faire la guerre aux Mahometans, & ajoûtérent que le Roy, à qui la pensée estoit venuë avant son départ de se saisir de Constantinople, ayant consulté le Pape sur ce sujet, le Pape n'avoit osé décider que la chose fust permise.

L'Armée passe le Détroit. Il fut donc résolu que l'on passeroit la mer au plustost; dequoy l'Empereur Grec ayant esté averti, on eut en peu de temps assemblé une infinité de Vaisseaux de transport, sur lesquels l'Armée passa.

Ibid. On ne fut pas plustost en Asie au-delà du Détroit, que l'Empereur leva le masque, & fit trop tard loüer par tout le monde, le sage conseil de l'Evêque de Langres; [illegible] à l'occasion de quelques violences que firent des Soldats François, on arresta les vivres destinez pour le Camp; il fallut que l'Armée consumast la meilleure partie des Magasins qu'on avoit faits du costé de l'Asie, & ce ne fut qu'après bien des négociations, des satisfactions, des priéres, qu'on obtint de nouvelles provisions. Mais ce ne fut pas encore là tout.

L'Empereur se voyant maistre de l'Armée par cet endroit, demanda qu'avant qu'on allast plus avant, tous les Seigneurs luy fissent hommage. Cette proposition fit beaucoup de peine au Roy aussi-bien qu'à la pluspart des Seigneurs mesmes, & on la mit en délibération dans le Conseil.

Les Seigneurs François sont obligez de faire hommage à l'Empereur Grec. L'Evêque de Langres dit, qu'on ne pouvoit rien demander qui fust plus honteux pour le Roy & pour la Nation; que sans rien répondre à l'Empereur, il falloit aller incessamment attaquer les Places d'Asie qui luy appartenoient, & que c'estoit là l'unique moyen, de le faire relascher sur un article si important. Le grand nombre fut de l'avis contraire, sur ce qu'en France mesme on faisoit hommage à d'autres Seigneurs qu'au Roy pour les Fiefs qu'on tenoit d'eux, avec la seule restriction d'estre fidéles au Roy envers tous & contre tous; qu'il n'estoit pas plus honteux de faire un semblable hommage à l'Empereur, que de le faire à des Seigneurs particuliers, & qu'estant impossible de se passer de luy dans la guerre où l'on s'engageoit, il ne falloit point faire de difficulté de luy accorder ce qu'il souhaitoit sur ce point là, comme ceux de la premiere Croisade avoient fait en pareil cas, pour satisfaire l'Empereur Alexis Comnene, qui avoit exigé d'eux la mesme chose. Ce sentiment prévalut, & on fit l'hommage. On promit de ne se saisir d'aucune Place qui

qui fust du Domaine de l'Empereur, à condition que ce Prince de son costé, non seulement fourniroit des vivres à l'Armée; mais encore qu'il la feroit accompagner par deux ou trois personnes des plus qualifiées de sa Cour, & que s'il n'observoit pas exactement ces deux articles, le Roy ne seroit obligé à rien de ce qu'il promettoit. Toutefois Robert Comte de Dreux & du Perche frere du Roy, ne put se résoudre à l'hommage, & sans rien dire, se détacha de l'Armée avec ses seules Troupes, & s'avança du costé de Nicomedie.

Pendant ces contestations, les Troupes que le Roy attendoit d'Italie par la mer, arrivérent à Constantinople sous la conduite du Marquis de Monferrat & du Comte de Morienne: le Comte d'Auvergne, & quelques autres Seigneurs, qui avoient pris la mesme route, estoient dans ce Corps. On leur refusa le passage du Détroit, & ils ne l'obtinrent qu'après que l'affaire de l'hommage fut terminée. Aussi-tost après ils allérent joindre le Roy, qui commençà bien-tost à craindre plus que jamais les pernicieux desseins de l'Empereur de Constantinople, sur les nouvelles funestes qu'il apprit de l'Armée Allemande, bien différentes de celles que les Grecs en avoient fait malicieusement courir. En voici la malheureuse destinée. *Arrivée des Troupes d'Italie.* *Ibid.*

L'Empereur Conrad, après avoir passé le Détroit, avoit, comme j'ay dit, pris sa route par la Bithynie vers la Lycaonie, où le Soudan de Coni, bien averti par Manuel, l'attendoit avec une Armée innombrable de Mahométans qui luy estoient venus des deux Arménies, de la Cappadoce, de la Médie, de la Cilicie, & du païs des Parthes. Le dessein du Soudan estoit d'attaquer les Allemands dans les passages des montagnes, & de les empescher d'arriver jusqu'en Lycaonie, païs ouvert & fertile, d'ou il auroit esté difficile de les chasser, s'ils y fussent une fois entrez. Il en estoit ainsi convenu avec les Grecs, qui ne manquérent à rien de leur part, pour fatiguer & affoiblir l'Armée des Allemands, tandis qu'elle marcha sur leurs Terres. Il y avoit des embuscades dans tous les bois, & à tous les Détroits des montagnes, où l'on assommoit les Soldats qui s'écartoient du gros de l'Armée. Les portes des Villes leur estoient fermées. On ne leur donnoit des vivres qu'à force d'argent. On les obligeoit à mettre le prix de ce qu'on leur vendoit au bout d'une corde, & ensuite on leur descendoit du pain de dessus la muraille; quelquefois on prenoit leur argent, & on se mocquoit d'eux sans leur rien donner. On mesloit souvent de la chaux parmi la farine qu'on leur vendoit; ce qui fit mourir une infinité de Soldats. On fit par l'ordre de l'Empereur de la fausse monnoye, qu'on leur donnoit lorsqu'ils changeoient de l'or, ou qu'ils vendoient quelque Marchandise, ou quelque piéce de leur équipage, & cette monnoye leur devenoit ensuite inutile. En un mot, il n'y eut artifice dont on ne s'avisast pour les faire périr. Mais la plus noire de toutes les perfidies fut commise par les guides qu'on leur donna, soit que ces guides agissent par les ordres de l'Empereur, soit qu'ils eussent esté corrompus par l'argent du Soudan. *Les Grecs táchent de faire perir l'Armée Allemande.* Guillelm. Tyr. L. 16. c. 10. Nicetas. L. 1.

Quand l'Armée fut arrivée à Nicomédie, Conrad délibéra sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Antioche. Il y en avoit trois qui y conduisoient. Le premier & le plus court, qui se pouvoit faire en trois semaines, estoit à gauche. On pouvoit arriver par là en douze jours de marche en Lycao- Odo. L. 5.

 nie,

nie, & de-là cinq jours après sur les Terres des Chrétiens: mais il y avoit beaucoup de montagnes, de vallées & de défilez dangereux à passer. Le second à droite le long de la mer, estoit plus seûr & moins exposé aux embuscades, mais plus long du double, & d'ailleurs assez incommode dans la saison avancée, à cause des torrens & des débordemens de plusieurs riviéres: celuy du milieu n'estoit ni si court que le premier, ni si long que le second, ni si incommode pour les passages des riviéres; mais il estoit moins fertile, & il falloit, pour n'y pas souffrir, porter beaucoup de provisions.

Perfidie des guides.

On fut partagé sur le choix, & les avis ne s'accordant point, une partie de l'Armée, mais la moindre de beaucoup, prit à droite le long de la mer; & la plus grande partie avec l'Empereur prit à gauche par le chemin le plus court, pour gagner la Lycaonie, & y combattre au plustost les Ennemis. On consulta les guides sur la quantité des vivres qu'on devoit prendre pour la principale Armée, dans une route où le païs en fourniroit peu. Ils dirent qu'il suffiroit d'en prendre pour huit jours, & l'on n'en prit pas davantage.

Guillelm. Tyrius. L. 6. c. 20. Odo. L. 5.

C'estoit une nécessité à l'Empereur de se fier à ses guides, en un païs qu'il ne connoissoit point; mais c'estoit une grande imprudence à luy d'en avoir demandé à Constantinople, au lieu d'en faire venir d'Antioche, ou des autres Etats des Princes Chrétiens. Il se mit donc en marche sur leur bonne foy. Après le temps marqué, les vivres venant à manquer, il fut bien surpris de se trouver encore fort éloigné de la Lycaonie, & que les guides s'excusant sur la lenteur des Troupes, demandoient encore trois jours pour arriver. Mais ce fut une étrange consternation, quand l'Empereur apprit qu'ils s'estoient sauvez la nuit suivante, l'abandonnant au milieu des montagnes, où il ne voyoit de seûreté ni à avancer, ni à reculer.

Guillelm. Tyr. c. 22.

Odo. L. 5. Guillelm. Tyr. c. 22.

Ces scélérats donnérent avis de tout aux Sarazins, & par des chemins écartez se rendirent à l'Armée de France, qui n'avoit pas encore marché. Ils dirent au Roy qu'ils avoient heureusement conduit l'Armée de Conrad jusqu'à Coni, & qu'il l'avoit prise de force, espérant apparemment engager par là les François dans les mesmes piéges; mais ils n'y donnérent pas.

Ibid.

L'Armée des Allemans manquoit de tout, soit pour les hommes, soit pour les chevaux, sans sçavoir de quel costé tourner. Dans cette incertitude, le malheur voulut qu'ils prissent à gauche, & ils commencérent dès-lors à s'engager dans les deserts du costé de la Cappadoce, au lieu que s'ils avoient pris la droite, ils eussent pu arriver en assez peu de jours en Lycaonie.

Ils avoient peu avancé, lorsqu'ils eurent avis que l'Armée des Ennemis estoit proche, & qu'elle ne tarderoit pas à tomber sur eux.

Cap. 22.

En effet Parame, un des Généraux du Soudan de Coni, ayant esté instruit de l'état de l'Armée Chrétienne, s'estoit approché avec un très-grand Corps, & vint tout à coup investir le Camp de l'Empereur. Ils firent de tous costez sur l'Armée, en jettant des cris effroyables, plusieurs décharges de fléches, qui tuérent ou blessérent une infinité de Soldats & de chevaux.

Défaite de l'Armée Allemande par les Sarazins.

En mesme temps l'Empereur faisant tout ce qu'il pouvoit, pour rasseûrer ses gens, les rangea en bataille, pour aller à l'ennemi; mais les Sarazins, selon leur maniére ordinaire de combattre en ce temps-là, se débandoient après leurs

leurs décharges, & revenoient peu de temps après en faire de nouvelles. Ils avoient des chevaux fort vîtes, & estoient tous armez à la légére, au lieu que les Allemands estoient les uns démontez, les autres avoient leurs chevaux la pluspart déferrez, & si harassez, qu'à peine pouvoient-ils se soûtenir; l'Infanterie estoit chargée d'armes pesantes, & d'ailleurs épuisée de faim & de fatigue. Ainsi quelque effort qu'ils fissent, il leur fut impossible d'en venir jamais aux mains, ni d'empescher cependant les fréquentes caracolles des Ennemis, & leurs décharges qu'ils revenoient faire à tous momens, & toûjours avec un grand carnage. L'Empereur rebroussa chemin, les Mahometans le poursuivirent sans luy donner aucun relâche; de sorte qu'à peine la dixiéme partie de cette grande Armée se trouvoit en état, je ne dis pas de combattre, mais de s'enfuir.

L'Empereur Conrad est blessé, & joint l'Armée de France.

L'Empereur qui avoit luy-mesme esté blessé de deux coups de fléches, s'échapa avec ces misérables restes, abandonnant tous ses bagages, & tous ses blessez, à la discrétion des Ennemis, qui en passérent la pluspart au fil de l'épée, & menérent les autres en esclavage. Il gagna avec mille peines & mille dangers les environs de Nicée, jusqu'où l'Armée de France avoit marché. Cette défaite arriva au mois de Novembre de l'année 1147. Odo. L. 5. An. 1147.

Tel fut le malheureux sort d'une des plus florissantes Armées qu'on eust guéres vûës, & qui auroit esté seule capable de conquérir tout l'Orient; mais il eust fallu dans le Chef avec le courage, une prudence au moins égale à la perfidie des Grecs.

Fridéric neveu de l'Empereur, & qui luy succéda depuis à l'Empire, fut celuy qui vint de sa part annoncer son arrivée au Roy, & luy apprendre des nouvelles trop seûres de son desastre, dont le bruit s'estoit déja répandu. Il avoit ordre de son oncle de prier le Roy d'avoir compassion de son malheur, & de vouloir bien qu'ils conférassent ensemble sur le déplorable état de ses affaires. Guillelm. Tyr. c. 23.

Le Roi le va le voir dans son Camp.

Le Roy naturellement plein de bonté & de générosité, répondit que l'Empereur pouvoit compter sur luy comme sur un ami sincére, & qu'il vouloit le prévenir. En effet, il fit monter à cheval quelques-uns des plus considérables Seigneurs de son Armée, & suivit avec eux Fridéric au Camp de l'Empereur.

On ne vit jamais rien de plus touchant que cette entrevûë. Les larmes accompagnérent les embrassemens, le Roy offrant à l'Empereur avec empressement, tout ce qui pourroit le consoler dans sa disgrace, & l'Empereur témoignant au Roy sa joye de trouver une ressource dans un Prince si généreux. Odo. L. 5.

La premiere grace que l'Empereur luy demanda, fut qu'il envoyast des Troupes au devant de plusieurs de ses Soldats, qui n'avoient pu suivre que de loin le reste de l'Armée, & que les Grecs, qui ne ménageoient plus rien avec luy, assommoient à mesure qu'ils les rencontroient. Le Roy commanda sur le champ à Yves de Nelles son Connétable, & au Comte de Soissons, de marcher de ce costé-là avec quelques escadrons, qui mirent les Grecs en fuite, & amenérent au Camp ces pauvres malheureux, la pluspart ou blessez, ou malades.

Guillelm. Tyr. c. 23. Ensuite les deux Princes convinrent de continuer leur voyage ensemble; néanmoins plusieurs des deux Armées, mais sur tout de l'Armée Impériale, ayant perdu leurs équipages, & manquant d'argent, demandérent permission de se retirer, & s'en retournérent en leur païs par Constantinople, où l'on écoûta avec un plaisir malin, les récits qu'ils faisoient de leurs tristes avantures.

Retour de l'Empereur à Constantinople. *Ibid.* Le Roy, qui d'abord avoit résolu de prendre la route, où l'Empereur s'estoit si malheureusement engagé, prit par son avis du costé de la mer. Ils gagnérent Philadelphie, & de-là laissant cette Ville à gauche, ils arrivérent sans aucune mauvaise rencontre à Smyrne, & puis à Ephese. L'Empereur se voyant là presque sans Troupes, tomba dans un profond chagrin, & crut qu'il n'estoit pas convenable à sa dignité d'estre comme à la suite & à la solde du Roy de France, ainsi il se résolut à quitter la partie. Il s'embarqua au Port d'Ephese, & repassa à Constantinople, où Manuel qui ne le craignoit plus, le reçut beaucoup mieux que la premiere fois qu'il le vit. Il le retint jusqu'au commencement du printemps, pour le faire passer de-là à Jérusalem, où il vouloit aller pour accomplir son vœu.

Le Roi reçoit des Envoyez de l'Empereur Manuel. Dans le temps que le Roy estoit à Ephese, il y arriva des Envoyez de l'Empereur de Constantinople, qui d'abord luy présentérent des Lettres de leur Maistre, par lesquelles il l'avertissoit, que pour peu qu'il avançast, il alloit estre accablé d'une Armée innombrable de Mahometans, qui estoient en campagne, pour luy couper le chemin, & luy conseilloit de se retirer avec ses Troupes dans les Villes du domaine de l'Empire. Odo. L. 5.

Le Roy qui ne regardoit plus Manuel que comme un ennemi déclaré, & qui voyoit bien que ce conseil avoit pour but de luy faire diviser ses Troupes, pour l'exposer en mesme temps aux insultes des Infidelles & des Grecs, répondit aux Envoyez, qu'il craignoit aussi peu les Mahometans, qu'il faisoit peu de cas de l'amitié & des avis de l'Empereur, & qu'il estoit résolu de poursuivre son entreprise.

Ibid. Les Envoyez affectérent d'abord de paroître surpris de ce discours; mais ils présentérent un moment après une autre Lettre, qui fit bien connoistre que le Roy avoit d'eux & de leur Maistre, l'idée qu'il en devoit avoir. Cette Lettre estoit pleine des reproches, que Manuel luy faisoit des violences exercées, disoit-il, sur les Terres de l'Empire: il ajoûtoit, qu'il n'estoit plus en son pouvoir de contenir ses Sujets, & de les empescher de s'en venger par tous les moyens qu'ils pourroient. Le Roy ayant lu la Lettre, regarda avec mépris & indignation les Envoyez, & les renvoya sans réponse.

Il s'avance vers Laodicée. *Ibid.* Il sortit d'Ephese, & alla camper dans une vallée voisine, où il passa la Feste de Noël. Après la Feste, pour éviter le passage des riviéres & des torrens à leur embouchûre, il rentra dans les Terres, ayant pris des vivres pour plusieurs jours: il s'avança vers Laodicée, Ville de Lydie, & campa sur les bords du Meandre.

An. 1148. Ce Fleuve un des plus grands de ce païs-là, coule entre deux longues files de montagnes, mais dans une vallée assez large, sur tout du costé opposé à celuy où se trouvoit l'Armée Françoise. Il est très-profond, il a les rives fort hau-

hautes, & il estoit alors extrêmement enflé par les pluyes, les neiges, & les torrens, qui s'y déchargeoient à la descente des montagnes. C'estoit là que les Ennemis attendoient l'Armée Françoise, pour la faire périr comme celle d'Allemagne.

Ils s'estoient partagez en deux grands Corps, dont l'un estoit de l'autre costé de la riviére, pour empescher le passage; & l'autre sur les montagnes d'en-deçà, pour harceler l'Armée dans sa marche, & la prendre à dos, si elle entreprenoit de forcer le passage de la riviére.

Le Roy connoissant parfaitement le danger où il estoit, fit mettre les bagages & les malades au milieu de l'Armée, & marchoit fort serré, résolu de tenter le passage de la riviére à quelque prix que ce fust: car sans cela, il falloit périr, les Mahometans luy coupant les vivres de tous costez. La difficulté estoit non seulement de forcer l'Armée qu'il auroit en teste de l'autre costé; mais encore de trouver un gué dans une riviére si profonde; car pour faire des ponts, la chose estoit impossible en présence de deux Armées ennemies, qui estoient toûjours alerte. A peine mesme pouvoit-on sonder la riviére; car dès que les Ennemis voyoient quelqu'un y entrer, ils l'accabloient d'une gresle de fléches, ausquelles il estoit difficile d'échaper. *Ibid.*

On marcha en remontant la riviére pendant un jour, mais toûjours fort lentement; parce qu'il falloit à tous momens repousser les Sarasins, qui descendoient de la montagne, & voltigeoient incessamment autour de l'Armée.

Enfin à force de chercher, malgré la vigilance & les fléches des ennemis, on trouva heureusement le second jour un gué assez facile, mais qui aboutissoit à un endroit du rivage de très-difficile abord.

Les Mahometans, qui virent bien par les mouvemens des François, que leur dessein estoit de passer par cet endroit, se mirent en état de disputer le passage, la perte ou le salut de l'Armée Françoise dépendant du succès de cet effort qu'elle alloit faire. *Ibid.*

L'Armée Mahometane, qui estoit au-delà du Meandre, s'approcha du gué, & l'autre descendit des montagnes dans la vallée, pour donner sur l'arriere-garde de l'Armée, au moment que l'avant-garde tenteroit le passage.

Le Roy gardant le mesme ordre de bataille qu'on avoit observé dans la marche, mit à la teste de son avant-garde Henri fils du Comte de Champagne, Thierri d'Alsace Comte de Flandre, & Guillaume Comte de Mâcon, & luy-mesme se chargea de la conduite de l'arriere-garde.

Force le passage du Meandre.

Dès que les premiers escadrons François s'ébranlérent, pour s'approcher du Fleuve, les Sarasins accoururent de l'autre costé avec leurs cris ordinaires, & firent de continuelles décharges de fléches, que les François couverts de leurs boucliers, soûtinrent avec beaucoup de fermeté, s'avançant le sabre à la main, les uns par le gué, & les autres à la nage. Les trois Généraux abordérent les premiers, & ayant promptement formé quelques escadrons, épouventérent tellement les Mahometans par leur intrépidité, & par la furie avec laquelle ils enfoncérent les premiers rangs, qu'ils les firent plier & fuïr en desordre vers leur Camp. Les Troupes Françoises qui eurent le passage libre, dès ce premier assaut, s'estant bien-tost grossies au-delà de la riviére, pour-sui-

Guillelm. Tyrius. L. 16. c. 24. suivirent vivement les ennemis, jusques dans leur Camp, l'attaquérent, le forcérent, y firent un grand carnage, beaucoup de prisonniers, un très-riche butin, & y trouvérent quantité de vivres.

Cette victoire fut si prompte, qu'on ne manqua pas d'en faire un miracle, & le bruit courut dans le Camp qu'il avoit paru à la teste des François un Cavalier habillé de blanc, qui avoit donné les premiers coups, & ensuite avoit disparu. Odo. L. 6. Celuy qui a fait la Relation de ce combat, & qui y estoit présent, rapporte cette circonstance, ajoûtant qu'il n'avoit point vu le Cavalier, & que ne voulant ni tromper, ni estre trompé, il laissoit à son Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il voudroit; il fait seulement une réfléxion, qu'il estoit impossible que la chose se fust passée si heureusement, sans une manifeste protection de Dieu, vu le nombre des Ennemis, & l'avantage du terrain qu'ils avoient sur les François, d'autant plus que malgré la terrible décharge que firent les Ennemis, il ne périt dans ce passage qu'un seul homme, sçavoir Milon de Nogent, qui s'y noya.

Au moment que l'avant-garde de l'Armée entra dans la riviére, les Mahometans d'en-deçà ne manquérent pas d'attaquer l'arriere-garde, où le Roy estoit. *Ibid.* Il essuya pareillement leur premiere décharge, à laquelle on s'estoit bien attendu, & marcha aussi-tost à eux l'épée à la main. Ils ne tinrent guéres plus que les autres. Ceux qu'on put joindre furent pris ou taillez en piéces, le reste se sauva dans les détroits des montagnes, où le Roy ne jugea pas à propos de les poursuivre, ayant par cette déroute ce qu'il prétendoit, qui estoit d'avoir le passage libre de la riviére, qu'il traversa sur le champ sans aucun embarras. *Ibid.* Dans ce combat fut pris un des Emirs ou Commandans Sarasins, à qui le Roy fit couper la teste.

Et continue de marcher vers la Pamphilie.

Après avoir campé la nuit sur le bord du Meandre, on le quitta dès le lendemain, & on arriva à Laodicée. On y prit pour quelques jours des vivres, qu'on eut beaucoup de peine à obtenir. On continua de marcher vers la Pamphilie, pour gagner la Cilicie, & de-là Antioche de Syrie & les environs, où les Princes Chrétiens de la premiere Croisade avoient établi leur Domination; car c'estoit là le premier terme du voyage, où l'on devoit délibérer avec le Prince d'Antioche, & les autres sur les moyens d'affermir & d'étendre les conquêtes des Chrétiens d'Asie, afin d'aller en dernier lieu accomplir son vœu à Jérusalem.

An. 1148. On estoit alors au mois de Janvier. Il restoit encore de grandes difficultez pour achever ce voyage, qu'il falloit faire au travers du païs ennemi, où tout estoit en armes, & où l'on ne pouvoit avoir de vivres que par la force & à la pointe de l'épée. Parmi une infinité de combats qu'on seroit obligé de soûtenir, il n'en falloit qu'un malheureux, pour estre réduit aux derniéres extrémitez. Ce malheur ne fut pas long-temps sans arriver, par la faute d'un des Généraux. Son imprudence donna lieu au Roy de faire des actions héroïques; mais elles ne purent sauver son Armée, dont la moitié périt en cette occasion.

C'estoit un ordre établi que deux des principaux Seigneurs de l'Armée, chacun à leur tour, commandoient, l'un l'avant-garde, où estoit l'étendart Royal,

Royal, & l'autre l'arriere-garde. Le Roy vouloit ordinairement estre en celle-ci, comme dans l'endroit le plus important & le plus exposé, à cause que les Sarasins suivoient toûjours les Troupes, pour les attaquer en queuë à toutes les occasions qui s'en présentoient. Geoffroy de Rancon Seigneur Poitevin, fut chargé à son rang de la conduite de l'avant-garde au départ de Laodicée. Il y avoit dans la route une très-haute & très-rude montagne à passer, au-dela de laquelle estoit une belle Plaine fort commode pour le campement; mais où, selon les mesures prises, on ne se proposoit d'arriver que le jour suivant. Gesta Ludov. VII. Guillelm. Tyrius. L. 16. c. 25

Geoffroy eut ordre de prendre les devants, pour se saisir du sommet de la montagne, & d'y camper, pour y attendre l'arriere-garde, qui ne pouvoit le suivre que de fort loin, à cause des bagages qu'elle conduisoit. Il arriva sur le haut de la montagne sans aucune mauvaise rencontre, & comme il vit qu'il y avoit encore beaucoup de Soleil, il délibéra avec le Comte de Morienne & les autres Généraux, s'il n'estoit pas à propos de pousser plus loin, & de gagner la Plaine, où l'on trouveroit du fourage en plus grande abondance. Plusieurs furent de cet avis, & ils marchérent jusques-là.

Les Mahometans toûjours alerte, profitérent de cette imprudente démarche, vinrent à toutes jambes se saisir du haut de la montagne, & se postérent ainsi entre l'avant-garde & l'arriére-garde de l'Armée Françoise, qui ayant assez de temps pour arriver, marchoit fort lentement, & sans se presser. Mais le Roy fut bien surpris, lorsqu'estant entré dans les défilez, il vit toutes les hauteurs qui les bordoient, remplies de ces Infidelles, & la teste de ces défilez du côté de la montagne, occupée par leurs Troupes. *Ibid.*

A peine eut-il le temps de se reconnoistre, qu'il se vit attaqué de toutes parts, les ennemis qui estoient sur les hauteurs, tirant une infinité de fléches, & ceux qu'il avoit devant luy, venant à la charge l'épée à la main avec beaucoup plus de résolution qu'à l'ordinaire.

Les Troupes Françoises, qui marchoient les premieres, soûtinrent le choc avec une grande fermeté; mais tant les Chefs que les Soldats, accablez des fléches qu'on leur tiroit de toutes parts, y furent presque tous tuez ou pris, sans pouvoir estre soûtenus par les autres, à cause des bagages, qui bouchoient le chemin. Toutefois un grand nombre de ceux qui estoient à la queuë, passérent malgré les embarras; mais ce ne fut que pour périr avec leurs compagnons, en voulant les secourir; car les ennemis les choisissoient à leur aise, & les tiroient de haut en bas, sans qu'on pust parer leurs coups, & d'ailleurs il estoit impossible de forcer de longs défilez, où l'on ne pouvoit marcher que trois ou quatre de front. *Son arriére-garde est défaite par les Infidelles.* *Ibid.*

Dans cette extrémité, la pluspart de ce qui restoit de l'arriére-garde, commença à prendre la fuite, les uns en rebroussant chemin, les autres s'engageant au hazard dans des sentiers écartez de la montagne, pour tascher de gagner la Plaine, où l'avant-garde estoit déja campée, sans qu'elle sçust rien de ce qui se passoit.

Le Roy cependant résolu de mourir, combattoit encore dans les premiers rangs avec quelque peu de Noblesse, qui s'estoit rassemblée autour de luy. *Grand danger où il est lui-même.*

Ibid. luy. Il ne se ménageoit plus, & n'avoit d'espérance de salut, que dans la nuit qui s'approchoit. Estant resté presque seul dans les ténébres, tous ses gens ayant esté assommez à ses costez, il monta à un arbre tout chargé qu'il estoit de ses armes, & de-là sur la pointe d'un rocher. Il y fut apperçu par quelques-uns des ennemis, qui vinrent l'y attaquer, les uns avec des fléches, & les autres montant sur l'arbre pour gagner le rocher. La bonté de ses armes se trouva à l'épreuve des fléches, & il se servit si bien du sabre, coupant la teste ou les bras à tous ceux qui l'approchoient, & qui s'efforçoient de grimper sur le rocher, qu'enfin ils le laissérent, ne sçachant pas que c'estoit le Roy.

Odo. L. 6. Le Moine Odon de Deüil, qui servoit, comme j'ay dit, de Secretaire au Roy, avoit reçu ordre de luy pendant le combat, de chercher quelque route dans la montagne, pour aller avertir l'avant-garde de l'état des choses. Il fut assez heureux, pour en trouver une, qui aboutissoit à la Plaine. Il arriva au Camp, & y annonça le desastre de l'arriére-garde, & le péril du Roy. Quand le Général & le Comte de Morienne oncle du Roy apprirent une si triste nouvelle, ils furent au desespoir de la faute qu'ils avoient faite. Ils font aussi-tost prendre les armes à ce qu'ils avoient de meilleures Troupes, & laissant le reste à la garde du Camp, ils s'avancent vers la montagne; mais ils n'y arrivérent que la nuit, à cause des mauvais chemins, receüillant les fuyards à mesure qu'ils avançoient.

Il en échape heureusement. Les Sarasins après avoir pillé les bagages, & rassemblé leurs prisonniers, s'estoient déja retirez. Après leur retraite, le Roy entendant passer quelques gens au pied du rocher, où il estoit toûjours demeuré, & ayant reconnu que c'estoit des François, les appella, & se fit connoistre. Ce fut pour eux une grande joye dans leur malheur, de rencontrer leur Prince qu'ils croyoient mort. Un d'eux luy donna son cheval, & s'estant débarrassez malgré les ténébres, avec beaucoup de peine & de danger du défilé rempli d'hommes & de chevaux morts, ils marchérent vers la Plaine, & rencontrérent les Troupes de l'avant-garde, qui ayant retrouvé le Roy, retournérent au Camp, abandonnant tout le reste.

L'arrivée de ce Prince au Camp, y diminua beaucoup la consternation, & pensa faire mourir de joye la Reine, qui l'avoit déja pleuré pendant plusieurs heures comme mort: mais le jour estant revenu, la douleur fut plus grande que jamais dans toute l'Armée, parce qu'il osta à la pluspart quelque reste d'espérance qu'ils avoient eu encore pendant la nuit, de revoir leurs parens & leurs amis. Le petit nombre de ceux qui s'y estoient rendus, fit connoistre la grandeur de la perte qu'on avoit faite. En effet, presque tout avoit esté tué ou pris, & ce qu'il y avoit de plus brave & de plus distingué dans l'arriére-garde avoit péri. On comptoit jusqu'à quarante Seigneurs de marque, qui y avoient perdu la vie, parmi lesquels l'Histoire nomme Guillaume Comte de Varenne, Everard de Breteüil son frere, parens du Roy, Gaucher de Montjay, Ithier de Magni, Manassés de Bullis, ausquels le Roy dans sa Lettre à l'Abbé Suger, ajoûte Renaud Comte de Tonnerre.

Odo. L. 8. Guillelm. Tyr. L. 16. cap. 25. Epist. 39. inter Epist. Suger.

L'Ar-

L'Armée conçut tant d'indignation de cette perte contre Geoffroy de Rancon, qui en avoit esté cause, que les Soldats demandoient à haute voix qu'on en fist justice, & qu'on le fist pendre; mais le Comte de Morienne oncle du Roy, qui apparemment luy-mesme avoit eu part à la faute, demanda sa grace, & l'obtint.

Les suites de la défaite ne furent guéres moins fascheuses que la défaite mesme. La plus grande partie des bagages avoit esté perduë, aussi-bien que les provisions que l'on venoit de faire pour l'Armée à Laodicée, le pain manqua dès le mesme jour. Il y avoit encore douze jours de marche jusqu'à Attalie, Ville maritime, & Capitale de la Pamphilie, où l'on espéroit d'en trouver. La pluspart des guides que l'on avoit pris à Laodicée, avoient esté tuez, ou avoient pris la fuite durant le combat. On apprit en mesme temps que dans les païs voisins tant des Grecs que des Infidelles, par lesquels on devoit passer, on avoit assemblé de tous costez un très-grand nombre de bestiaux, pour consumer tous les fourages, & qu'on devoit brusler tout ce qui resteroit, d'abord qu'on sçauroit l'approche de l'Armée. La pluspart de la Noblesse estoit démontée, & obligée de marcher à pied, & dans une grande disette de toutes choses. C'estoit pourtant une nécessité d'avancer, le retour estant encore plus difficile, & sujet à de plus grands embarras. *Suites de cette défaite.* Odo. Guillelm. Tyrius. *Ibid.*

Dans ces extrémitez, le Roy qui avoit beaucoup d'argent, & dont le Trésor par bonheur, avoit esté confié à l'avant-garde, fit de grandes largesses & aux Commandans & aux Soldats, les asseûrant qu'ils ne manqueroient de rien, tandis qu'il auroit de quoy leur donner, & on espéra qu'en payant cherement les vivres, l'avarice des Grecs & des autres gens du païs, l'emporteroit sur leur haine, & sur l'envie qu'ils avoient de faire périr l'Armée Chrétienne. Dans cette espérance, on se mit en marche; mais afin de la faire avec plus de seûreté, on prit les mesures que je vais dire. Odo. L. 7.

Le Roy ayant assemblé le Conseil de guerre, fit comprendre aux Seigneurs, que vu le péril commun où ils estoient tous, il n'estoit plus question de la qualité, ni de se disputer le Commandement les uns aux autres; qu'il falloit d'un commun accord choisir celuy de toute l'Armée qu'on croiroit le plus expérimenté, le plus sage, & le plus capable de la conduire: luy déférer le Commandement général, se soûmettre sans réserve à tous les ordres qu'il donneroit; moy-mesme, ajoûta le Roy, je seray le premier à donner l'exemple d'obéïssance, & je prendray sans répugnance le poste qu'on m'assignera. *Le Roi assemble le Conseil de guerre.*

Tout le monde applaudit à cette proposition, & à la pluralité des voix, on choisit pour Général un Gentilhomme nommé Gilbert, qui passoit pour celuy de toute l'Armée, qui entendoit le mieux la guerre. Il se choisit luy-mesme des Lieutenans & des Officiers, à qui il assigna chacun leur employ. Everard des Barres Grand Maistre du Temple, qui estoit venu depuis quelques jours joindre l'Armée avec quelques-uns de ses Chevaliers, eut aussi part au Commandement. *Choix d'un Général. Ibid.*

On partagea l'Armée en trois Corps. Celuy du milieu estoit commandé par le Roy mesme, & destiné comme un Corps de réserve, dont on feroit des détachemens pour le secours de l'avant-garde & de l'arriére-garde, selon

que l'une ou l'autre en auroient besoin dans les fréquentes attaques qu'on s'attendoit bien à soûtenir de la part des Ennemis, qui paroissoient de tous costez sur les hauteurs. Tous les Gentilshommes qui avoient perdu leurs chevaux, furent placez aux derniers rangs de l'arriére-garde, avec une partie de l'Infanterie. On les fournit d'arcs & de fléches, afin que quand les Mahometans viendroient, selon leur coûtume, à la portée de l'arc, pour faire leurs décharges, on fust toûjours en état d'en faire de pareilles contre eux.

Marche de l'Armée. Les choses ayant esté ainsi réglées, & l'Armée rangée selon cet ordre, on se mit en marche vers la Pamphilie. On trouva d'abord deux ruisseaux à quelque distance l'un de l'autre, fort difficiles à passer, non pas tant à cause de leur profondeur, que pour la bourbe dont ils estoient remplis. L'avant-garde passa le premier, & après l'avoir passé, s'arresta pour attendre l'arriere-garde, que les Mahometans ne manquérent pas de charger au passage; mais ils furent repoussez avec peu de perte du costé des François.

Pour arriver à l'autre ruisseau, il falloit passer entre deux côteaux, dont les Mahometans pensérent aussi-tost à se saisir. Le Général François l'ayant prévu, détacha quelques escadrons, qui les prévinrent, & se saisirent d'un des deux côteaux. Mais ils s'emparérent de l'autre, & quand ils s'y furent postez, ils jettérent tous leur Turban par terre; c'estoit ce qu'ils avoient coûtume de faire, quand ils vouloient faire entendre à leurs Commandans & aux ennemis, qu'ils estoient résolus de mourir plustost que d'abandonner leur poste.

Victoire remportée sur les Infidelles. Gilbert les y fit attaquer par un gros d'Infanterie, qui les en chassa, malgré la résolution qu'ils avoient fait paroistre. L'Armée pouvoit ainsi passer impunément le Vallon, & ensuite le second ruisseau. Mais on ne s'en tint pas là. Gilbert écoûta la proposition que luy firent quelques Chevaliers, de charger les Ennemis, qui ne s'y attendoient point, & qui estant enfermez entre les deux ruisseaux, auroient peine à échaper, s'ils estoient vigoureusement attaquez. La chose réüssit. Ils furent en un moment mis en desordre, & on en fit un grand carnage; ce qui encouragea fort l'Armée, & la consola un peu de la perte qu'elle avoit faite sur la montagne de Laodicée.

Cette victoire fit un grand effet; car les Infidelles, qui croyoient avoir affaire à des gens demi morts de faim & de peur, voyant encore tant de vigueur dans l'Armée Françoise, n'osérent plus la suivre que de loin; & elle fit son chemin jusqu'à Attalie assez tranquillement; *Ibid.* mais toûjours dans une grande disette, jusques-là, qu'on fut obligé de se nourrir de la chair des chevaux de l'Armée, qui aussi-bien fussent morts pour la pluspart, faute de fourage. On ne vit jamais mieux que dans cette marche de quelle importance est la discipline & la subordination dans une Armée, & que ce ne soit pas toûjours les plus qualifiez, mais les plus habiles qui y commandent. Alors les Armées ne se conduisoient pas comme aujourd'huy; chaque Seigneur avoit ses Troupes à luy, & il falloit que le Roy en fist la disposition selon le rang que leur donnoient leur qualité, leurs domaines, ou leurs fiefs, & qu'il s'accommodast, malgré qu'il en eust, à leur humeur, & souvent à leur bizarrerie.

Infidelité des Grecs. Attalie est une Ville de l'Asie mineure, à l'embouchûre du Fleuve Cestri

dans

dans un Golfe de la coste de Pamphilie, appellé le Golfe de Satalie. Le Roy y expérimenta plus que jamais l'infidélité des Grecs, qui achevérent d'appauvrir ses Troupes par la cherté des vivres qu'on luy vendit à un prix exorbitant, pendant le long séjour qu'il fut obligé de faire en ce lieu-là. Ce fut là que ce Prince voyant son Armée presque sans chevaux, ses Soldats épuisez de fatigues, des Armées de Mahometans sur le chemin, qu'il y avoit encore quarante jours de marche, pour arriver par terre à Antioche, & qu'il n'y en avoit que trois par mer, résolut de faire le reste du voyage sur des Vaisseaux que les Grecs s'engagérent à luy fournir. Mais après les luy avoir fait attendre cinq semaines entiéres, ils ne luy en amenérent que très-peu, & de fort petits, & pour des sommes excessives. Odo. L. 7.

Se voyant ainsi trompé, il assembla les Seigneurs & les Officiers de l'Armée, & leur demanda leur avis sur ce qu'il y avoit à faire en une si fascheuse conjoncture. L'impossibilité d'achever le voyage par terre, fit conclure que le Roy s'asseûreroit pour luy & pour sa Noblesse des Vaisseaux qui estoient prests, & qu'on attendroit l'arrivée des autres Vaisseaux qu'on promettoit, pour les charger de l'Infanterie. Mais on n'avoit nulle nouvelle de ces Vaisseaux, & les Grecs continuoient à rançonner les Soldats pour les vivres, d'une maniére qui les desespéroit. C'est pourquoy ils députérent au Roy, pour le prier de trouver bon qu'ils allassent par terre le rejoindre à Antioche, quand ils pourroient, & pour luy dire qu'ils aimoient mieux périr par l'épée des Infidelles, que de mourir de faim par l'avarice des Grecs; qu'ils sçavoient bien qu'il ne pouvoit faire pour eux plus que ce qu'il avoit fait; qu'ils luy souhaitoient une heureuse navigation; que pour eux, il les abandonnast aux soins de la Providence, & qu'ils auroient au moins la consolation de mourir les armes à la main pour la cause de Jesus-Christ. *Ibid.*

Le Roi arrive à Antioche.

Le Roy pénétré de douleur, mais ne pouvant imaginer aucun expédient dans une nécessité si pressante, consentit à leur demande. Ce ne fut pas néanmoins sans prendre toutes les mesures, que la prudence & sa bonté purent luy suggerer. Il leur donna pour les conduire deux Seigneurs, qui voulurent bien se sacrifier à un employ si dangereux; sçavoir, Thierri d'Alsace Comte de Flandre, & Archambaud de Bourbon. Il fit distribuer beaucoup d'argent à tous les Soldats. Il traita avec le Gouverneur d'Attalie, & avec un Ambassadeur de l'Empereur qui l'y estoit venu trouver. Il s'agissoit d'avoir des Guides & une grosse escorte, pour conduire cette Troupe jusqu'au delà de deux grandes riviéres, qu'il falloit passer à plusieurs lieuës d'Attalie, & l'on convint qu'une partie de l'escorte iroit jusqu'à Tarse, qui estoit la Frontiére de la Principauté d'Antioche. Le Roy paya pour cela cinq cens marcs d'argent. De plus il fit acheter autant de chevaux qu'il en put trouver, & les donna à plusieurs Gentilshommes, qui n'avoient pu avoir place dans les Vaisseaux. Il convint encore avec le Gouverneur d'Attalie, qu'il recevroit dans sa Ville tous les malades, & leur permettroit d'y demeurer, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de souffrir la mer, pour passer à Antioche, & exigea de luy le serment pour l'observation du Traité. Le Roy avant que de partir, vit entrer les malades dans la Ville, & ensuite il fit voile vers Antioche, où il *Ibid.*

 n'ar-

n'arriva qu'après une navigation très-périlleuſe de trois ſemaines. Cependant malgré les vents contraires & les fréquentes tempeſtes, aucun Vaiſſeau ne périt. Il aborda le 19. de Mars au Port de S. Simeon, à l'embouchûre de l'Oronte, à cinq lieuës au-deſſous d'Antioche..

Ibid. Epiſt. 39. inter Epiſt. Suger. an. 1148. Guillelm. Tyr. L. 16. cap. 27.

Raymond Prince d'Antioche, oncle de la Reine (car il eſtoit frere puiſné de Guillaume dernier Duc de Guyenne, pere de cette Princeſſe) ayant reçu la nouvelle de l'arrivée du Roy, vint au devant de luy avec tous les Seigneurs & toute la Nobleſſe du païs, & le conduiſit à Antioche. Il y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les careſſes dûës à la Majeſté Royale, & à un Roy de France, & commença à reſpirer un peu, aprés les périls & les fatigues extrêmes d'un voyage d'un an, pendant lequel il ne fut jamais malade.

Ses troupes ſont trahies par les Grecs.

Pour ce qui eſt des Troupes qui eſtoient demeurées à Attalie, dans le deſſein de faire le voyage par terre, elles furent abandonnées & trahies par les Grecs. Si-toſt que le Roy eut fait voile, les Mahometans en eurent avis. Le Comte de Flandre & Archambaud de Bourbon commençant à ſe mettre en marche, une Armée de ces Infidelles vint leur tomber ſur les bras. Ils les reçûrent bravement, & les repouſſérent, mais ſans les pouvoir pourſuivre, n'ayant que très-peu de Cavalerie, & tous leurs chevaux ne valant rien.

Odo. L. 7.

Après cette premiere attaque qui ſe fit fort proche d'Attalie, les guides & l'eſcorte des Grecs refuſérent de marcher, diſant que la ſaiſon eſtoit trop avancée, & que les Mahometans eſtoient trop forts, & les Troupes trop foibles, pour leur réſiſter. Tout ce que l'on put obtenir d'eux, & avec grande peine, fut que les Soldats campaſſent au pied de leurs murailles, & qu'on leur fourniſt des vivres pour leur argent, juſqu'à ce qu'on puſt avoir des Vaiſſeaux pour les tranſporter à Antioche. Le Comte de Flandre & Archambaud de Bourbon voyant qu'il n'y avoit plus aucune apparence de faire le voyage par terre, s'embarquérent ſur un Vaiſſeau, qui ſe trouva au Port, & vinrent joindre le Roy.

Ibid.

Après leur départ, les Saraſins venoient tous les jours attaquer à coups de fléches ces miſérables Troupes abandonnées, & quoique le Gouverneur permiſt quelquefois à un certain nombre de Soldats François, d'entrer dans la Place, & de tirer de deſſus les murailles contre les ennemis, pour les écarter, cependant ceux-ci avoient eux-meſmes ouvertement commerce avec les Habitans, & agiſſoient de concert avec le Gouverneur, pour exterminer les François, & il en mouroit de miſére tous les jours une infinité dans la Ville & dans le Camp.

Trois ou quatre mille hommes des plus réſolus ne voyant point de reſſource à leur malheur; car on ne parloit plus de les faire embarquer, ſe réſolurent à tenter encore une fois le voyage par terre. Les Mahometans leur laiſſérent paſſer tranquillement la premiere des deux riviéres dont j'ay parlé; mais ils s'oppoſérent au paſſage de la ſeconde. Elle n'eſtoit point guéable. Il auroit fallu la paſſer à la nage, & combattre en meſme temps les Ennemis. Ils furent contraints de retourner encore une fois ſur leurs pas, & au retour ils furent envelopez.

Les

Les Sarasins leur offrirent, s'ils vouloient changer de Religion, de les recevoir parmi eux, & il y en eut jusqu'à trois mille qui acceptérent ce parti, plustost que de se voir réduits à l'esclavage : tant il est vray qu'une longue misére est plus insupportable que la mort mesme, & qu'un courage à l'épreuve des plus grands périls, ne peut pas toûjours se répondre de sa constance dans une suite de malheurs.

Trois mille François se font Mahometans.
Ibid.

Ainsi périt peu à peu presque toute cette nombreuse Armée, d'une maniére aussi déplorable que celle des Allemands, qui l'avoit précédée, & par une triste expérience, on reconnut trop tard l'utilité des conseils & des prédictions de l'Evêque de Langres, qui avoit opiné à la prise de Constantinople; précaution essentielle pour le succès du dessein qu'on s'estoit proposé, & que la perfidie des Grecs, dès-lors assez connuë, rendoit & légitime, & absolument nécessaire.

Après tout, la douleur que de si tristes nouvelles causérent au Roy, auroit pu estre soulagée par quelque espérance qui luy restoit encore, de voir finir son expédition plus heureusement qu'elle n'avoit commencé, sans un nouveau sujet de chagrin qu'il trouva à Antioche, & à quoy il ne devoit pas s'attendre.

Nouveau sujet de chagrin que le Roi trouve à Antioche.

Le peu qui luy restoit de Troupes estoit la fleur de son Armée, tous Seigneurs ou Gentilshommes, qui s'estant remis en équipage depuis leur arrivée à Antioche, se trouvérent en si bon état, que leur seule présence répandit la terreur dans le païs, & fit trembler le Soudan d'Alep.

Le Prince d'Antioche espéra qu'avec de si braves gens, il pourroit sans peine étendre les bornes de son Etat, & venir au moins à bout de prendre Alep & Césarée. Il n'oublia rien pour engager le Roy & tous ces Seigneurs à le seconder dans ce dessein, leur représentant que c'estoit le moyen de rendre glorieuse une entreprise, qui n'avoit esté menée jusqu'alors qu'avec beaucoup de malheur; que la prise de ces deux Villes estoit très-importante pour la seûreté des Chrétiens d'Asie, & pour l'affoiblissement des Infidelles; qu'il falloit profiter de la consternation que la présence du Roy & de tant de braves Seigneurs avoit déja répanduë de tous costez; qu'il fourniroit en abondance des Troupes, des machines, & tout ce qui estoit nécessaire pour le siége de ces Places. Il fortifioit toutes ces raisons d'une infinité de présens qu'il faisoit continuellement au Roy & à ceux de sa suite. La Reine faisoit à sa persuasion tous ses efforts, pour engager le Roy à prendre cette résolution : mais ce Prince refusa toûjours de le faire, disant qu'avant toutes choses, il vouloit aller accomplir son vœu à Jérusalem : & les Seigneurs François luy estant fort attachez, ne faisoient point d'autre réponse, sinon qu'ils estoient prests d'exécuter tous les ordres du Roy.

Guillelm. Tyr. L. 16. cap. 27.

C'estoit-là le prétexte ou la raison que Louïs apportoit au Prince d'Antioche; mais il y en avoit une autre qu'il ne disoit pas, & dont il estoit bien plus touché. La Reine estoit une Princesse très-bien faite, pleine d'esprit & d'attraits, à qui le Prince d'Antioche avoit sçu plaire. Le Roy avoit sur cet article plus que des soupçons, & il est surprenant qu'une Reine de France fust venuë

venuë de si loin, & par dévotion, & au travers de tant de périls, pour se deshonorer ainsi elle-mesme, & le Roy son mari.

Il enleve la Reine, & la conduit à Jerusalem.

Le Prince d'Antioche sur ces refus du Roy, & voyant que les intrigues qu'il avoit avec la Reine, estoient découvertes, ne ménagea plus rien, & de concert avec elle, il commença à en user mal ouvertement à l'égard de ce Prince, pour l'obliger de sortir d'Antioche avec précipitation, & d'y laisser la Reine, qui pensoit déja elle-mesme à faire divorce : mais le Roy ayant sur cela pris l'avis des Seigneurs François, qui campoient la pluspart avec leurs Troupes hors de la Ville, trouva moyen une nuit de s'en faire ouvrir une des portes, & obligea la Reine, lorsqu'elle s'y attendoit le moins, à le suivre. Il prit le chemin de Jérusalem, où l'Empereur Conrad estoit déja arrivé, & l'attendoit. Le Roy Baudoüin III. eut beaucoup de joye d'apprendre que le Roy avoit quitté Antioche, où il appréhendoit que Raymond ne le retinst pour ses intérests particuliers : & comme il prévoyoit que le Comte de Tripoli luy feroit les mesmes instances que le Prince d'Antioche pour de semblables raisons, il envoya au devant de luy Foucher Patriarche de Jérusalem, afin de l'engager à venir en droiture accomplir son pélerinage. Le Roy prit ce parti, & fut reçu dans la Ville avec toute sorte d'honneurs.

Gesta Ludov. c. 15. Guillelm. Tyr. ibid.

Gesta Ludov. c. 17.

On tient un grand Conseil à Ptolemaïs.

Guillelm. Tyrius. L. 17. cap. 1.

Après avoir visité les saints Lieux en Pélerin, & avec beaucoup de dévotion, accompagné du Roy de Jérusalem, & de toute la Cour de ce Prince, & y avoir laissé plusieurs marques de sa magnificence & de sa piété, par les beaux présens qu'il y fit ; on arresta un jour, pour tenir un grand Conseil sur les affaires présentes de la Chrétienté du païs, & on choisit pour cela la Ville de Ptolemaïs, appellée autrement saint Jean d'Acre, sur le bord de la mer, qui avoit esté prise sur les Infidelles depuis la premiere Croisade : elle est fameuse dans l'Histoire des Guerres saintes, par les divers siéges qu'elle soûtint dans ces temps-là.

Ibid. Gesta Ludov. c. 18.

On n'avoit point encore vu en Palestine une si belle Assemblée. L'Empereur Conrad se rendit à Acre, accompagné d'Othon Evêque de Frisinge, d'Estienne Evêque de Metz, de Henri Evêque de Toul, du Cardinal Theotin ou Theodin Légat du Pape auprès de l'Empereur, de Henri Duc d'Autriche frere de ce Prince, de Frideric de Suabe son neveu, du Duc Guelphe un des plus puissans Seigneurs de l'Empire, de Guillaume Marquis de Monferrat, de Herman Marquis de Verone, & de quantité d'autre Noblesse Allemande & Lorraine.

Le Roy de France y vint avec les Evêques de Langres & de Lisieux, & le Cardinal Guy de Florence Légat du Pape dans l'Armée de France, Robert Comte de Dreux, frere du Roy, Henri frere du Comte de Champagne, & gendre du Roy, Thierri d'Alsace Comte de Flandres, Yves de Nesle, & plusieurs autres Seigneurs François.

Baudoüin Roy de Jérusalem & sa mere la Reine Mélisante, s'y firent accompagner par le Patriarche de Jérusalem, par les Archevêques de Césarée & de Nazaret, par les Evêques d'Acre, de Sidon, de Beryte, de Paneade, par Manassès son Conpétable, par les Grands Maistres du Temple & des Hospitaliers, & par les plus distinguez de sa Cour.

On

On traita dans cette Assemblée de ce qui se pourroit faire de plus avantageux pour le bien de la Religion contre les Infidelles ; & de toutes les entreprises qui furent proposées, le siége de Damas fut celle à laquelle on se détermina, comme à une des plus glorieuses conquestes qu'on pust faire, à cause de la réputation, de la grandeur & de la force de la Place, & comme à la plus utile ; parce que les Sarasins faisoient de-là aisément des courses sur les Terres des Chrétiens, qu'ils incommodoient fort. Cette résolution estant prise, on donna les ordres, pour assembler les Troupes, qui se trouvérent le 25. de May sous les murailles de la Ville de Tiberiade, & se mirent en marche sans tarder du costé de Damas.

Où le siége de Damas est résolu. Guillelm. Tyrius. L. 17. c. 2

An. 1148.

L'Armée fut séparée en trois Corps. Le premier estoit commandé par le Roy de Jérusalem, à qui on avoit donné l'avant-garde, parce qu'il connoissoit mieux les chemins. Après luy, suivoit le Roy de France avec ses Troupes & les Pélerins François, qui s'y estoient joints en grand nombre. Le troisiéme Corps estoit celuy des Allemands, avec l'Empereur à leur teste.

Damas estoit alors la plus grande & la plus considérable Ville de la petite Syrie. Elle est située au milieu d'une Campagne en un Terroir naturellement sec & stérile ; mais à quoy l'art avoit suppléé, en profitant de la chûte d'une ou deux riviéres, qui viennent des montagnes voisines, & qui partagées par le moyen d'un très-grand nombre de petits canaux faits exprès, arrosent les terres voisines de la Ville. Il y avoit à l'Occident & au Septentrion une infinité de jardins & de vergers dans l'étenduë de plus de deux lieuës, fermez de murailles, & séparez les uns des autres par de petits chemins étroits. Ces jardins, ces murailles, ces canaux, ces chemins étroits, estoient comme autant de dehors & de retranchemens, qui couvroient la Ville de ce costé-là, & la rendoient d'un très-difficile abord. Le costé de l'Orient & du Midy estoit une Plaine ouverte, sans arbres & sans jardins.

Situation de cette Ville. Cap. 3.

Après qu'on eut reconnu la Ville, on délibéra par quel endroit on l'assiégeroit. Et quoy qu'on jugeast bien que les approches par les jardins & les canaux devoient estre plus difficiles que de l'autre costé, toutefois on résolut de faire l'attaque par cet endroit-là, principalement pour la commodité de l'eau, & l'abondance des fruits, que les Soldats y trouveroient, quand on s'en seroit rendu maistre.

Ibid.

Le Roy de Jérusalem, jeune Prince d'un grand mérite, & qui ne demandoit pas mieux que de se signaler en présence de l'Empereur & du Roy de France, se chargea de faire l'attaque des jardins avec ses Troupes. Il y donna l'assaut par divers endroits : mais il y trouva les Mahometans très-préparez, & en état de l'y bien recevoir. Il ne pouvoit faire un pas qu'il ne fust arresté. L'entrée des chemins étroits estoit occupée de toutes parts & de très-facile défense. Les ennemis avoient posté dans le haut des maisons de ces jardins grand nombre d'Archers, qui tiroient incessamment des fléches ; il y avoit des embuscades derriere tous les buissons ; ils avoient fait de petites ouvertures aux murailles des jardins, & par là ils lançoient des javelots sur quiconque paroissoit dans les chemins, quand on en avoit forcé quelqu'un. Ils faisoient à

Le Roi de Jérusalem fait l'attaque des jardins, & s'en rend maistre.

à tous momens des sorties, tantost par un endroit, tantost par un autre, & ils tuoient de tous costez beaucoup de monde.

Baudoüin voyant qu'il estoit impossible de réüssir de cette maniére, en attaquant les chemins, prit un autre parti : ce fut de faire couler le long des murailles des jardins les plus avancez du costé de la Campagne, quantité de pionniers, afin d'en renverser les murailles ; ce qui fut bien-tost fait, la plusspart de ces murs estant très-foibles. Alors il fit entrer ses Troupes par les bréches en différens endroits. Elles donnérent avec furie sur les Mahometans, mirent le feu aux maisons, en chassérent les Archers, & avançant ainsi de jardin en jardin, elles firent par-tout un très-grand carnage ; de sorte qu'après quelque résistance, les Ennemis estant toûjours poussez, furent obligez de se jetter dans la Ville, & on demeura maistre de tous ces dehors, où l'Armée s'établit.

Ibid.

Comme les canaux qui partageoient la riviére dans les jardins, estoient la plusspart peu profonds, & que plusieurs estoient à sec par la grande chaleur de l'été, on pensa à étendre les quartiers le long de la riviére en remontant. Les ennemis s'estoient bien doutez de ce dessein ; c'est pourquoy tout ce qu'ils avoient de Troupes en Campagne, tant Cavalerie qu'Infanterie, & une partie des Soldats de la Ville, s'estoient saisis des deux bords de la riviére durant l'attaque des jardins.

Ibid.

Actions vigoureuses de l'Empereur.

Le Roy de Jérusalem marcha de ce costé-là, & chargea les Sarasins, qui ne reculérent point, & soûtinrent bravement ce premier effort. Il y eut là un assez sanglant combat. Le Roy de France, qui apparemment vouloit conserver ses Troupes, & ne les point exposer sans grande nécessité, laissoit faire le Roy de Jérusalem, qui s'estoit chargé de cette premiere attaque, & qui ne luy envoyoit point demander de secours. Il gardoit son poste sans branler ; mais l'Empereur moins patient, ayant appris la résistance des Ennemis, s'avança avec une partie de sa Cavalerie, à laquelle il fit mettre pied à terre, & ayant luy-mesme quitté son cheval, il marcha droit à un gros d'Infanterie, l'enfonça le sabre à la main, & la défit en peu de temps. Les Troupes de Baudoüin, qui commençoient à se rebuter, ranimées par cet exemple, redoublérent leurs efforts, & enfin chassérent les Mahometans des bords de la riviére. L'Evêque de Tyr raconte ici une action de l'Empereur fort surprenante. C'est que ce Prince voyant un Sarazin armé de pied en cap, qui se battoit à merveille, & avoit abattu à ses pieds un grand nombre de Soldats, il alla à luy, & luy déchargea sur le côté droit du cou un si grand coup de sabre, qu'il le fendit en deux, comme en écharpe, malgré la résistance de la cuirasse, qui devoit rompre le coup. Si cela est exactement vray, il falloit que les Héros de ce temps-là fussent d'une toute autre force que ceux d'aujourd'huy. Mais ce n'est pas là l'unique exemple prodigieux ou fabuleux de cette nature, que les Histoires des Croisades nous fournissent.

Cap. 4.

Ibid.

Ces deux actions de vigueur étonnérent tellement les assiégez, qu'ils ne pensérent plus qu'aux moyens de se sauver, en cas que la Ville fust forcée du costé des jardins. C'est pourquoy ils firent avec des poutres une espéce de retran-

retranchement dans la Ville, à dessein d'arrester l'ennemi, quand il auroit emporté la muraille, & de donner par là le temps aux Habitans de s'enfuïr du costé que la Ville n'estoit point assiégée, tandis qu'on seroit occupé à attaquer & à rompre ce retranchement. Mais un autre expédient leur réüssit mieux.

Ils traitérent sous-main avec quelques-uns des Seigneurs du païs, qui estoient dans l'Armée & du Conseil de guerre, & à force d'argent, ils les corrompirent. Ces traîtres firent si bien, par les fausses raisons qu'ils alléguérent, disant que les murailles de la Place estoient beaucoup plus foibles de l'autre côté, qu'ils vinrent à bout de faire changer l'attaque, & de faire transporter le Camp du costé de l'Orient & du Midy : ce qui ne fut pas plustost fait, que les Assiegez s'emparérent de nouveau des jardins, & profitant de l'avantage du terrain, y firent des retranchemens inaccessibles.

Les Assiegez s'emparent de nouveau des jardins.

Ibid.

Les assiégeans au contraire, éloignez des canaux, dont j'ay parlé, commencérent à souffrir, faute d'eau, la riviére estant fort basse, & les Sarasins tuant à coups de fléches tous ceux qui en approchoient. Il n'y avoit point de fourage du costé de la nouvelle attaque, & on estoit privé des fruits des jardins, sur lesquels on avoit beaucoup compté, pour suppléer aux vivres, dont on avoit fait une trop petite provision, parce qu'on s'estoit flatté, que pourvu que l'on fist diligence, la Ville ne dureroit pas. On la trouva à l'endroit de l'attaque beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru, sur la parole de ceux qui estoient d'intelligence avec les ennemis. Enfin la disette devint si grande, que l'Empereur & le Roy conclurent à lever le siége, pour ne pas achever de ruïner entierement le peu qui leur restoit de Troupes.

Levée du siége de Damas.

Ibid.

On raisonna fort sur la vraye cause de cette trahison ; car on avoit peine à se persuader, que la seule avarice de ceux qui reçûrent l'argent, eust pu les y engager.

Les uns disoient que le Comte de Flandre avoit demandé à l'Empereur, au Roy de France, & à celuy de Jérusalem, d'estre mis en possession de Damas aprés la prise, & qu'ils s'estoient engagez à la luy donner ; ce qui avoit tellement choqué les Seigneurs du païs, qu'ils avoient mieux aimé qu'elle demeurast entre les mains des Infidelles, que de la voir passer en celles du Comte de Flandre.

Ibid. Cap. 7.

D'autres asseûroient que c'estoit un effet de la vengeance du Prince d'Antioche contre le Roy de France, & qu'il avoit tout mis en œuvre, pour faire échoüer cette entreprise, & luy faire souffrir ce nouvel affront. De quelque part que la chose vinst, tout réüssit au gré des ennemis du Roy & de la Religion.

Ce mauvais succès, qui produisit la défiance & la mesintelligence entre les Européans & les Chrétiens du païs, empescha qu'on ne pensast à d'autres entreprises. On proposa inutilement de faire le siége d'Ascalon. Conrad se rembarqua sur les Vaisseaux de l'Empereur de Constantinople, & aprés s'estre abouché avec luy en Achaye, s'en retourna par mer en Allemagne, où il mourut deux ou trois ans aprés. Le Roy ayant séjourné le reste de l'esté & pendant l'hiver en Syrie & à Jérusalem, prit aussi la mer, & arriva à la fin de

L'Empereur & le Roi reviennent en Europe.

An. 1149.

An. 1149.

de Juillet en Calabre; de-là il passa à Rome, où il vit le Pape, & enfin revint en France avec beaucoup de chagrin, & sans autre gloire que d'avoir tenté une entreprise si dangereuse, mais qui ne pouvoit luy avoir réüssi plus mal. Il perdit une Armée de plus de cent mille hommes par la perfidie des Grecs, par l'ignorance des chemins, par le manque de vivres; mais c'estoit ces inconveniens-là mesmes, qu'il falloit prévoir & prévenir, & sans cela la sainteté de l'intention ne peut guéres justifier la témérité de l'entreprise: mais il semble qu'alors les Souverains se piquoient plus de courage que de prudence; & quand le zéle de la Religion allumoit ce courage, rien ne leur paroissoit impossible.

Siége & prise de Lisbonne par Alphonse Roi de Portugal.

Pour ne rien omettre de ce qui se passa d'important dans le monde à l'occasion de cette Croisade, & qui ait quelque rapport à la France, j'ajoûteray que dans le temps que l'Empereur Conrad & le Roy de France conduisoient par terre leurs Armées vers la Palestine, une Flote nombreuse montée par des Allemands, des Anglois, des Flamands, des François, partit pour le mesme dessein; qu'ayant esté contraints par les vents contraires d'entrer dans la riviére de Lisbonne, ils trouvérent cette grande Ville, qui appartenoit aux Sarazins, assiégée par Alphonse Roy de Portugal; que ce Prince les engagea à le seconder dans ce siége; qu'ils eurent contre les Mahométans de l'Europe beaucoup plus de bonheur, que leurs compatriotes n'en eurent contre les Mahométans d'Asie, & qu'ils contribuérent beaucoup à mettre Alphonse en possession de Lisbonne, qui devint depuis la Capitale du Royaume de Portugal. On prétend que cet Alphonse par Henri Comte de Portugal son pere, & par Robert Duc de Bourgogne son bisayeul, descendoit en droite ligne de Robert Roy de France son trisayeul, qui l'estoit aussi de Louïs le Jeune. Un Royaume fondé dans les Espagnes par un Prince du Sang de France, est une particularité qui doit avoir place dans nostre Histoire.

Sage conduite de l'Abbé Suger pendant l'absence du Roi.

Vita Suger.

Le Roy en arrivant en France, la trouva dans la tranquillité, où la sage conduite & la fermeté de l'Abbé Suger l'avoient maintenuë: le Trésor Royal mesme estoit assez rempli, nonobstant les excessives dépenses de cette guerre; où le Roy ne manqua jamais d'argent par la prévoyance de son Ministre. Robert Comte de Dreux frere du Roy, estant revenu de Jérusalem avant luy, avoit voulu se prévaloir de son absence, pour exciter quelques troubles; mais Suger l'avoit sçu contenir, & alors il pressa le retour du Roy plus que jamais par de fréquentes Lettres, appréhendant de fascheuses suites d'une plus longue absence, & de l'esprit inquiet du Comte de Dreux.

Ibid.

Epist. Suger.

Vita Suger.

Le Roy malgré les soupçons qu'on avoit tâché de luy inspirer, sur la droiture & la fidélité de l'Abbé Suger, luy rendit justice, & l'honora avec les plus sages & les plus gens de bien de l'Etat, du glorieux nom de pere de la Patrie.

Plaintes contre S. Bernard au sujet de la Croisade.

Epist. Hadriani Papæ

Il s'en falloit bien que la voix publique fust si favorable à S. Bernard, qui ayant presché la Croisade en France & en Allemagne, & animé par ses prédications les Princes & les Peuples, à prendre les armes contre les Infidéles, estoit regardé, aussi-bien que le Pape, comme la cause de tant de malheurs, & de la perte de plus de deux cens mille hommes, à laquelle toute l'Europe pre-

prenoit part. Ce saint Abbé fut obligé de faire des Apologies pour se défendre, où il rejettoit tant de mauvais succès sur les secrets jugemens de Dieu, & principalement sur les crimes des Croisez. Et certainement, selon le témoignage de ceux qui nous ont laissé des Relations de cette expédition, où quelques-uns d'eux se trouvérent, les desordres, & sur tout l'impudicité estoient extrêmes dans ces Armées. Que si l'on ajoûte à ces desordres, ceux qui régnoient parmi les Chrétiens de l'Orient, qu'on alloit secourir, dont la plusspart ne valoient guéres mieux que les Infidéles mesmes, on y trouvera de quoy justifier la conduite de Dieu, & de quoy disculper S. Bernard. On proposa toutefois encore d'envoyer ce saint Abbé à Jérusalem, pour voir sur les lieux l'état des choses, & délibérer ensuite si l'on hazarderoit une seconde expédition, mais ce projet n'eut point de suite. *IV. ad Ludov.* *Otho Frising. & alii.*

Durant le voyage du Roy, Estienne de Boulogne frere du Comte de Champagne, s'estoit toûjours maintenu en possession du Royaume d'Angleterre, malgré l'Impératrice Mathilde & Geoffroy Comte d'Anjou son mari. Le Pape se déclara pour le droit de Mathilde, & empescha par son autorité le couronnement d'Eustache fils d'Estienne, qui vouloit par là luy asseûrer la succession à la Couronne d'Angleterre.

Le Comte d'Anjou & Mathilde agirent aussi auprès du Roy, pour l'engager dans leur parti, si-tost qu'il fut de retour de la Terre-Sainte. Ils luy offrirent de luy céder le Vexin Normand, s'il vouloit chasser Estienne des Places dont il s'estoit emparé en Normandie, & donner l'investiture de ce Duché à Henri leur fils. Le Roy ayant accepté l'offre, entra en Normandie avec une Armée, en chassa les Troupes d'Estienne, & donna l'investiture à Henri. Il en reçut l'hommage, & se mit en possession du Vexin Normand; mais cette bonne intelligence du Roy & du Comte d'Anjou, dura à peine quelques mois. Ils se broüillérent au sujet d'un Gentilhomme Angevin nommé Girard de Berlay, dont le Comte avoit envahi les Terres, & qui eut recours au Roy, comme à son Souverain, lequel l'estoit aussi du Comte, pour luy demander justice. Le Comte refusa de s'en rapporter au Roy, qui pour l'y contraindre, prit les armes. Eustache fils du Roy d'Angleterre, ne manqua pas cette occasion de rentrer en Normandie, & d'en demander au Roy l'investiture, qu'il avoit déja obtenuë de Loüis le Gros, & il vint se joindre à luy auprès d'Arques. *Le Roi donne l'investiture de la Normandie à Henri fils du Comte d'Anjou.* *An. 1150.* *Gesta Ludov. c. 28.* *Chronic. Norman.*

Le Comte d'Anjou envoya le Duc Henri son fils à la teste d'une Armée d'Angevins, de Normands & de quelques Troupes que le Duc de Bretagne luy donna; on assiégea de part & d'autre quelques petits Chasteaux. Henri jeune Prince, qui ne cherchoit qu'à acquérir de la gloire, vouloit présenter la bataille au Roy. Mais les plus sages de ses Généraux, dont son pere luy avoit ordonné de suivre les conseils, l'en empeschérent, dans l'espérance de terminer les choses à l'amiable: car si Henri eust esté défait, la Normandie estoit perduë pour luy, & jamais il n'auroit pu tenir contre les forces de France & d'Angleterre unies ensemble. *An. 1150.*

Une fiévre assez violente, dont le Roy fut attaqué en ce temps-là, facilita l'accommodement, qui fut fait à condition que le Gentilhomme Angevin

feroit remis en possession de ses Chasteaux, & que Henri feroit un nouvel hommage au Roy pour le Duché de Normandie. Ainsi le fils du Roy d'Angleterre fut obligé de s'en retourner, sans avoir profité de cette conjoncture.

Mort du Comte d'Anjou. *Ibid.*

Peu de temps après, le Comte d'Anjou mourut, & déclara par son Testament Henri héritier de tous ses Etats, c'est-à-dire, de l'Anjou, du Maine, & de la Normandie, & ne donna à Guillaume le plus jeune de ses trois fils, que le Comté de Mortain; & à Geoffroy son second fils que Chinon, Loudun & Mirebeau, à condition néanmoins, qui si Henri pouvoit venir à bout de se faire reconnoistre pour Roy d'Angleterre, le Comté d'Anjou reviendroit à Geoffroy; mais Henri estant devenu Roy, n'éxécuta pas cette clause du Testament.

Mort de Thibaud Comte de Champagne & de l'Abbé Suger.

Vincent. Bellovac. L. 27. c. 15.

An. 1151. ou 1152.

La mort du Comte d'Anjou fut suivie de celle de Thibaud Comte de Champagne, dont l'esprit remuant & les liaisons qu'il avoit entretenuës avec les Rois d'Angleterre, avoient causé autrefois tant de maux à la France; mais la vieillesse l'avoit rendu plus modéré. Il laissa quatre fils; sçavoir, Henri, Thibaud, Etienne, & Guillaume. Henri, qui avoit suivi le Roy dans la Croisade, eut pour sa part le Comté de Troye, & tout ce que son pere possédoit en Champagne; Thibaud, les Comtez de Chartres, de Blois & de Chasteaudun; & Estienne le Comté de Sancerre en Berri. Pour Guillaume, il prit le parti de l'Eglise. Il fut Archevêque de Sens, & depuis Archevêque de Reims. Mais la mort de l'Abbé Suger qui arriva vers le mesme temps, fut moins indifférente pour la France que les autres dont je viens de parler, parce qu'il avoit empesché jusqu'alors par son autorité & par ses conseils, que le Roy ne fist une démarche, qui eut de fascheuses suites pour l'Etat sous son Régne, & encore plus sous les Régnes de ses successeurs.

Epist. Suger. 17.

Vita Suger per Guillelm.

Le Roy estoit toûjours mécontent de la Reine. depuis ce qui estoit arrivé à Antioche. Il avoit pensé dès-lors à la répudier, sous le prétexte ordinaire de parenté. Elle-mesme, qui ne demandoit pas mieux, l'avoit pressé de le faire par cette raison. L'Abbé Suger, à qui le Roy avoit écrit ce qui s'estoit passé, & qui voyoit les conséquences de ce divorce, avoit conseillé à ce Prince de ne rien précipiter, & d'attendre au moins à faire cet éclat, qu'il fust de retour en France. Son conseil avoit esté suivi, & mesme le Roy depuis ce temps-là s'estant réconcilié avec la Reine, en avoit eu une seconde fille, qui vint au monde peu de temps après qu'ils furent arrivez. Mais une aversion produite par des sujets tels que ceux, qui avoient donné naissance à celle-ci, est difficile à vaincre: & il faut peu de chose pour la ranimer. L'antipathie estoit mutuelle, & malgré les remontrances de Suger, ce Prince continuoit à penser au divorce. Le motif dont cet Abbé se servoit pour l'en détourner, estoit essentiel; c'est qu'il ne pouvoit se séparer de la Reine, sans perdre le Duché de Guyenne, qu'elle luy avoit apporté en dot, & qu'il faudroit le luy rendre en se séparant. Une raison d'Etat aussi importante que celle-là, toute forte qu'elle estoit d'elle-mesme, perdit tout son poids, dès que le sage & fidéle Ministre fut mort. Les autres qui avoient moins de droiture & beaucoup plus de complaisance pour l'inclination du Prince, non seulement

lement ne le détournérent point de son dessein, mais mesme ils luy firent un scrupule de son mariage, & luy dirent qu'il ne pouvoit pas en conscience garder la Reine plus long-temps. Ils faisoient par là leur Cour aux deux parties, & c'estoit vray-semblablement la Reine, qui les faisoit agir. Gesta Ludov. c. 29.

Le Roy sur leurs remontrances, dit qu'il n'avoit jamais eu intention de rien faire contre la Loy de Dieu, ni contre les régles de l'Eglise; qu'il vouloit se mettre en seûreté sur un point si délicat, qu'il s'en rapporteroit au jugement des Evêques & des Seigneurs de son Royaume, & qu'il les assembleroit au plustost, pour décider cette affaire.

En effet il convoqua un Concile à Baugenci pour le Mardi d'avant Pâque Fleurie. Les Archevêques de Roüen, de Sens, de Bourdeaux, & de Reims, y assistérent avec plusieurs autres Evêques & Seigneurs. On proposa le cas de conscience, & l'on n'hésita pas sur le droit, supposé que le fait fust véritable. Il fut donc seulement question de prouver la parenté entre le Roy & la Reine. La preuve en fut faite par quelques Seigneurs parens de la Reine, qui confirmérent cette preuve par leur serment. On ne fit pas néanmoins la séparation sur le champ, & on la différa jusqu'après les Festes de Pâques. Il n'y avoit pas à délibérer sur la restitution de la Guyenne, supposé la séparation, & mesme si l'on en croit un de nos Historiens, mais fort éloigné de ces temps-là, le Roy avant le Concile de Baugenci, avoit déja fait un voyage en Guyenne avec la Reine, & en avoit retiré toutes les Garnisons Françoises. Quoy qu'il en soit, il prétendit, ou du moins il espera que la Guyenne reviendroit après la mort d'Eleonore, aux deux filles qu'il avoit eu d'elle. Cependant il retint toûjours, ou du moins encore quelque temps après, le titre de Duc de Guyenne, & on l'y voit porter dans d'anciennes Chartres signées de luy, après la dissolution du mariage. La Reine ne demeura pas long-temps en France, & elle partit incessamment pour la Guyenne. *Le Roi repudie la Reine Eleonore.* *Ibid.* an. 1152. Concil. Bulgentiacum. Chronic. Norman. Guillelm. de Nangis. Vide Labbæum in Chronic. ad ann. 1153.

Le Roy eust fort souhaité qu'elle ne se fust pas remariée; mais ce n'estoit pas là l'intention de cette Princesse. Si-tost que le divorce eut esté résolu, il se trouva plusieurs prétendans à une alliance si avantageuse; sçavoir, Thibaud Comte de Chartres & de Blois, Geoffroy frere cadet de Henri Duc de Normandie, & enfin Henri luy-mesme.

Thibaud, lorsqu'elle passa par Blois, luy fit la proposition de l'épouser, qu'elle rejetta; surquoy il forma le dessein de l'arrester; mais en ayant esté avertie, elle s'échapa, & se sauva à Tours. Chronic. Turon.

Geoffroy, qui après le refus qu'elle avoit fait du Comte de Blois, n'espéroit pas la pouvoir gagner, résolut à l'exemple de ce Comte de l'enlever au Port de Pile, par où il sçavoit qu'elle devoit passer, pour aller en Guyenne; elle évita encore ce piége, en changeant de route, & arriva heureusement en Guyenne.

Si-tost qu'elle y fut, elle en donna avis à Henri Duc de Normandie & Comte d'Anjou, qui sans tarder, vint l'épouser. Le mariage se fit sans beaucoup de cérémonie, aux Festes de la Pentecoste, c'est-à-dire, cinq ou six semaines après sa séparation d'avec le Roy. La promptitude avec laquelle une affaire de cette importance fut concluë, fit soupçonner que c'estoit un coup pré- *Qui se marie avec Henri Duc de Normandie.* Chronic. Norman.

prémédité depuis long-temps. Les deux partis y trouvoient fort leur compte. Henri ajoûtoit à son Duché de Normandie, & à ses Comtez du Maine & d'Anjou, le Duché de Guyenne, & le Comté de Poitou; & Eleonore en épousant Henri, avoit l'espérance de se voir un jour Reine d'Angleterre; car ce Prince avoit des prétentions très-légitimes sur cette Couronne, un parti toûjours subsistant en Angleterre, & se trouvoit par l'acquisition de la Guyenne, en état plus que jamais de soûtenir son droit. D'ailleurs c'estoit un Prince qui estoit à la fleur de son âge, assez bien-fait, plein de feu, & d'une humeur beaucoup plus conforme à celle d'Eleonore, à qui le sérieux & la dévotion de Louis déplaisoient, jusques-là qu'elle dit jour au Prince d'Antioche, en raillant du Roy, qu'elle avoit pour mari, non pas un Roy, mais un Moine.

La nouvelle de ce mariage précipité, ayant esté portée au Roy, il en fut également chagrin & irrité, sçachant que par le contrat de mariage, elle desheritoit ses deux filles. La conduite que Henri avoit tenuë à son égard les années précédentes, l'avoit déja fait repentir plus d'une fois de luy avoir donné l'investiture du Duché de Normandie, au préjudice d'Eustache fils du Roy d'Angleterre, & il commença à envisager plus de sang-froid les conséquences de son divorce. Il pensa sérieusement aux moyens de les prévenir, en prenant toutes les mesures possibles, pour abattre la puissance & la fierté de Henri.

Le Roi fait une ligue contre ce Prince. Chronic. Norman.

Ce jeune Prince estoit devenu également redoutable & au Roy d'Angleterre, & au Roy de France; & c'est ce qui les réünit bien-tost tous deux pour l'attaquer. Ils engagérent dans leur Ligue Thibaud Comte de Blois, & Geoffroy mesme frere de Henri, très-mécontent de son partage, & se promirent les uns aux autres de ne point quitter les armes, qu'ils n'eussent dépoüillé Henri, non seulement de la Normandie, mais encore de l'Anjou & de la Guyenne.

Il entre en Normandie, & prend la Forteresse de Neufmarché.

La Ligue éclata lorsque Henri estoit à Barfleur en basse Normandie, sur le point de passer en Angleterre, où il entretenoit toûjours la guerre contre Estienne. Le Roy avec son frere le Comte de Dreux, Eustache fils du Roy d'Angleterre, & le Comte de Blois entrérent en Normandie, & vinrent attaquer la Forteresse de Neufmarché, entre Gournay & Gisors, que Henri s'estoit réservée en cédant au Roy le Vexin Normand. Pour Geoffroy son frere, il estoit demeuré en Anjou, à dessein de faire révolter contre luy tout ce qu'il pourroit de Villes & de Chasteaux.

Henri, sur l'avis qu'il eut de cette invasion, marcha au plus pressé, & quittant son dessein de passer en Angleterre, s'avança avec son Armée au secours de la Place assiegée. Mais elle avoit capitulé avant qu'il y arrivast: & toute son application fut, après cette perte, à couvrir ses autres Places. Il le fit avec tant d'habileté & de succès, contre l'espérance mesme de ceux qui luy estoient le plus attachez en Normandie, & qui en tenoient la perte asseûrée, qu'il fut loüé mesme de ses ennemis, dont l'Armée n'osa plus rien entreprendre en présence de la sienne.

Ibid.

Il fit plus; car sur la fin d'Aoust, l'Armée Françoise ayant esté congédiée, il

mit

mit par-tout de bonnes Garnisons dans les Places les plus exposées, & marchant ensuite avec beaucoup de diligence en Anjou, il y surprit son frere, & dissipa tous les Rebelles qui l'avoient suivi. An. 1153.

Henri aprés s'estre tiré d'un si grand danger, avec autant de bonheur que de prudence & de résolution, reprit le dessein de l'expédition d'Angleterre; mais auparavant il fit tous ses efforts pour regagner l'amitié du Roy. Il luy fit tant de soumissions par ses Envoyez, & tant de protestations de fidélité, & d'un attachement éternel à ses intérests, que ce Prince luy accorda une Tréve, contre toutes les Régles de la bonne politique, & dont il eut bien-tost aprés grand sujet de se repentir. *Il lui accorde une tréve.* Gesta Ludov. c. 28.

Henri passa en Angleterre au mois de Janvier, & y fit une rude guerre à Estienne, pendant laquelle ce Prince perdit Eustache son fils, qu'il avoit déclaré son héritier: Cette mort le détermina à faire la paix, voyant les Anglois fort ennuyez de la guerre, qui désoloit tout le Royaume depuis si long-temps. Thibaud Archevêque de Cantorberi, & Henri Evêque de Vinchester frere du Roy, luy proposérent, pour accommoder tout, d'adopter Henri, & de le déclarer son successeur, à condition que ce jeune Prince luy laisseroit la possession paisible de la Couronne le reste de sa vie. Cette proposition si favorable à Henri en fut acceptée avec joye, & Estienne, à qui son peu de santé faisoit fort souhaiter le repos, y consentit, quoiqu'il eust encore un autre fils nommé Guillaume, & ainsi la guerre fut terminée. An. 1154. Henricus Huntindon.

Cette paix & cette adoption de Henri estonnérent Louïs, & l'inquiétérent fort. Profitant néanmoins de son absence, si-tost que la Tréve, qu'il luy avoit accordée, fut finie, il se mit en Campagne. Il assiégea & prit Vernon. Mais la mort d'Estienne Roy d'Angleterre, qui arriva bien-tost aprés, & le Couronnement de Henri, qui devint paisible possesseur de ce Royaume, augmentérent ses inquiétudes, & le rendirent facile à écouter les propositions de paix, que le nouveau Roy luy fit. Elle fut concluë, à condition que Neufmarché & Vernon seroient rendus à Henri; que ce Prince donneroit au Roy deux mille marcs d'argent, pour le dédommager des frais de la guerre, & qu'il luy feroit un nouvel hommage. *Et ensuite la paix.* Chronic. Nangii. An. 1154.

Henri repassa la mer avec le titre & l'équipage de Roy, & vint faire cet hommage, qui devoit faire trembler celuy qui le recevoit. Il le fit pour la Normandie, pour la Guyenne, pour le Poitou, pour l'Anjou, pour la Touraine, pour le Maine, c'est-à-dire pour une grande partie du Royaume, de laquelle, à cette cérémonie près, on le reconnoissoit pour Maistre absolu. Ce fut là l'effet du fatal divorce avec la Reine Eleonore, & la suite de la perte de la Guyenne: sans quoy, vraysemblablement Henri ne seroit jamais parvenu à la Couronne d'Angleterre, & c'est ce qui obligea le Roy à prendre de grandes précautions contre la puissance d'un Vassal & d'un voisin si redoutable, & tel que ses prédécesseurs n'en avoient point encore eu. Roger de Houeden. L. 2. ann. 1155.

Le Roy n'avoit point d'enfans masles: & les Seigneurs François le pressoient de se remarier, pour avoir un héritier de sa Couronne, faute de quoy la France seroit tombée dans une grande confusion, & estoit menacée des derniers malheurs. Alors régnoit dans les Espagnes Alfonse VIII. Roy de Leon & *Il épouse Constance fille d'Alfonse Roi de Leon & de Castille.*

& de Castille, qui en se faisant couronner l'en 1135. par l'Archevêque de Tolede, avoit pris le Titre d'Empereur d'Espagne, Prince également sage & vaillant, de qui le Roy, en cas de besoin, pouvoit attendre du secours, & une diversion puissante du costé de la Guyenne, contre le Roy d'Angleterre. Il luy envoya demander en mariage sa fille Constance, que quelques-uns appellent Elisabeth; elle luy fut accordée, & Hugues Archevêque de Sens, qui avoit esté choisi pour cette Ambassade, l'amena à Orleans. On y fit la cérémonie du mariage & du couronnement de la nouvelle Reine, quelque chagrin qu'en témoignast Samson Archevêque de Reims, soûtenant, comme ses prédécesseurs, que ces cérémonies devoient se faire dans sa Ville Archiepiscopale.

Mariana. L. 11. c. 2. Chronic. Nangii.

Il marie sa sœur à Raimond Comte de Toulouse.

Vers ce temps-là, le Roy fit aussi épouser Constance sa sœur veuve d'Eustache, fils du dernier Roy d'Angleterre, à Raymond Comte de Toulouse. Cette alliance fut faite sur des raisons d'intérests communes à l'un & à l'autre. Le Comté de Toulouse avoit appartenu pendant quelque temps aux Ducs de Guyenne. De quelque maniére qu'il en eust esté détaché, sur quoy les Historiens ne conviennent pas, il est certain que les Ducs de Guyenne avoient des prétentions sur ce Comté, au moins pour l'hommage. Raymond prévit bien que le Roy d'Angleterre, en qualité de Duc de Guyenne, ne manqueroit pas à faire valoir son droit, quel qu'il fust, & fut bien-aise de s'appuyer du Roy de France, & le Roy réciproquement d'avoir le Comte de Toulouse dans ses intérests, comme un homme qui pourroit inquiéter le Roy d'Angleterre, en cas de guerre, & c'est ce qui produisit cette alliance.

Fait un voyage en Espagne. Mariana. Roderic.

Le Roy sous prétexte d'un Pélerinage à Saint Jacques en Galice, eut une entrevûë avec Alfonse son beau-pere. Mais si l'on en croit les Historiens Espagnols, ce ne fut pas tant pour prendre des mesures avec luy contre la trop grande puissance du Roy d'Angleterre, que pour un autre sujet, qu'ils disent avoir esté le motif secret de ce voyage. Ce fut, selon eux, pour s'asseûrer si la fille d'Alfonse qu'il avoit épousée, estoit légitime, sur quoy on luy avoit donné quelque soupçon, & il estoit résolu de la répudier, en cas qu'elle ne le fust pas.

Alfonse vint au devant de luy jusqu'à Burgos, accompagné de Sanche Roy de Navarre, & l'y reçut avec une magnificence, qui fit avoüer au Roy, qu'il ne se pouvoit pas voir une plus belle Cour, sans excepter mesme celle de Constantinople, qu'on avoit affecté de luy faire paroistre dans son plus beau lustre, lorsqu'il y passa. Alfonse alla avec le Roy à Compostelle, & après avoir fait ensemble le Pélerinage, il le mena à Tolede. Raymond Roy d'Arragon s'y trouva, & tous ces Princes Espagnols n'oubliérent rien, pour donner au Roy de France une grande idée de leurs richesses & de leur puissance. Ils luy firent de très-beaux présens, dont il n'accepta qu'une belle escarboucle d'une grandeur extraordinaire. Alfonse pria le Roy de luy donner les Reliques de Saint Eugene premier Archevêque de Tolede, qui estoient à S. Denis en France. Quand il fut de retour, il luy en envoya une partie. Le Roy Philippe II. plus de quatre cens ans après, obtint le reste du Roy Charles IX.

Mariana loc. cit.

Au

Au sortir de Tolede, le Roy d'Arragon accompagna le Roy jusqu'à Jacca, où tout se passa avec une magnificence égale à celle des Fêtes de Tolede. Louïs très-content, & délivré de ses soupçons touchant la naissance de la Reine, revint en France, où il fit tenir en sa présence le Concile de Soissons. Les Comtes de Flandre, de Troye, de Nevers, le Duc de Bourgogne, & le Comte de Soissons, avec un très-grand nombre d'autres Seigneurs, s'y trouvérent. La fin de cette Assemblée estoit de terminer plusieurs différends du Clergé, & les guerres particulieres que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres, & pour asseûrer les chemins publics, & rétablir la liberté du commerce interrompu dans la pluspart du Royaume par ces sortes de guerres. Les Seigneurs que j'ay nommez, & tous les autres, jurérent la paix pour dix ans, & promirent qu'en cas qu'il survinst quelque nouveau différend, ils le vuideroient à l'amiable, & par des arbitres.

Et fait tenir à son retour le Concile de Soissons.

An. 1155. Epist Ludov. 57. & seq. Tom. 4. du Chesne.

Ainsi la tranquillité fut rétablie par-tout le Royaume, tandis que le Roy d'Angleterre faisoit vivement la guerre à Geoffroy son frere, qui suivant le Testament du Comte leur pere, devoit estre mis en possession de l'Anjou, supposé que Henri parvinst à la Couronne d'Angleterre, comme il estoit arrivé. Geoffroy fit inutilement tous ses efforts pour se saisir d'un bien qui luy appartenoit. Henri le battit par-tout, luy enleva toutes ses Places, & l'obligea à se contenter d'une pension qu'il s'engagea à luy payer.

An. 1155. *Henri Roi d'Angleterre fait la guerre à Geoffroi son frere.*

Robertus de Monte.

Le Roy d'Angleterre, qui appréhendoit fort que la France n'entrast dans la querelle de Geoffroy, eut une conférence avec le Roy sur les Frontiéres de Normandie, & en luy renouvellant ses protestations d'amitié & son hommage pour le Comté d'Anjou & pour les autres Domaines qu'il avoit en France (cérémonie que ce Prince politique faisoit toûjours sans peine) il l'empescha de rien entreprendre contre luy. Cependant sa puissance croissoit toûjours, & peu de temps après cette conférence, Thierri d'Alsace, en partant pour un nouveau voyage de Jérusalem, mit entre ses mains & en sa garde son Comté de Flandre & tous ses autres Etats, & luy confia son fils Philippe, qui quoique fort jeune, avoit esté marié l'année précédente avec Elisabeth fille de Radulfe Comte de Vermandois mort depuis quelques années, & héritiére de ce Comté. Ainsi l'on pouvoit dire que le Roy d'Angleterre tenoit alors la France comme bloquée presque de tous costez.

An. 1156.

An. 1157.

Robertus de Monte.

Ce Prince sage & ambitieux, n'en demeura pas là. Il s'estoit rendu parfaitement maître en Angleterre; parce qu'il y avoit réüni à son Domaine la pluspart des Places & des Terres qui en avoient esté détachées sous le Régne précédent, & il avoit fait raser grand nombre de Forteresses, qui servoient de retraite à divers Seigneurs, dont il se défioit. De sorte que n'appréhendant plus aucun embarras de ce costé-là, il pouvoit séjourner dans ses Etats d'en-deçà de la mer, tant qu'il le jugeoit à propos, & il s'appliqua à les régler. Il obligea le Comte de Blois à luy remettre Amboise, & quelques autres Domaines, qu'il prétendoit avoir esté usurpez sur ses prédécesseurs: & Geoffroy son frere estant mort, il porta la guerre en Bretagne, où il contraignit Conan de Richemond Duc de Bretagne, de luy céder Nantes & le païs Nantois, que Geoffroy avoit possédez. Ce Prince s'en estoit saisi durant les

Il s'applique à regler ses Etats d'en-deçà de la mer.

An. 1158.

les guerres civiles des Bretons, qui s'estoient partagez entre Eudes mari de Berte Duchesse de Bretagne de son chef, & Conan fils du premier lit de cette Princesse.

Il marie son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roi de France.

Avant cette expédition, Henri s'estoit abouché avec le Roy de France sur la riviére d'Epte, & avoit conclu le mariage de Henri son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roy du second lit. L'un & l'autre estoient encore enfans, & Marguerite fut amenée en Normandie, pour y estre élevée par Robert de Neubourg, jusqu'à ce qu'elle fust en âge nubile. Par là Henri donnoit à son fils, non pas un droit sur la Couronne de France, mais au moins un prétexte d'y aspirer, en cas que le Roy n'eust point de fils dans la suite. Les Seigneurs François ne s'y opposérent pas, regardant ce mariage comme un nouvel engagement pour les deux Rois, à entretenir la paix alors nécessaire au Royaume, que les dépenses de la Croisade avoient fort épuisé. Mais Henri, qui ne vouloit la paix qu'autant qu'elle luy estoit avantageuse, donna bien-tost lieu de la rompre.

On devoit s'attendre depuis long-temps à ce qui fit le sujet de cette rupture. Henri, à qui tout réüssissoit, & que tous ses voisins redoutoient, pensa à faire valoir les prétentions de la Reine sa femme sur le Comté de Toulouse, & à sommer le Comte Raymond de le luy restituer.

Apprêts qu'il fait contre le Comte de Toulouse. Robertus de Monte.

Comme il prévit bien le refus, il se mit en état de se faire obéir. Il engagea dans son parti Raymond Bérenger Comte de Barcelonne, Seigneur trés-puissant, avec qui il conféra sur cela à Blaye. Henri afin de se l'attacher plus fortement, luy demanda sa fille en mariage pour Richard son second fils, auquel il asseûra la Guyenne, s'obligeant de l'en mettre en possession, si-tost que l'époux & l'épouse seroient en âge de se marier. Les affaires néanmoins changérent dans la suite à cet égard. Le Comte ne refusa pas une offre si avantageuse, & promit à Henri de le seconder contre le Comte de Toulouse, qui de tout temps avoit esté son ennemi. Une pareille raison fit entrer dans la Ligue Guillaume Trincavel Comte de Nismes & Vicomte de Besiers. Henri gagna aussi Guillaume de Montpellier, & Thibaud Comte de Blois. Enfin Malcolme Roy d'Ecosse, jeune Prince son parent, & à qui il ceignit l'épée en cette occasion, l'instituant par là Chevalier, selon l'ancienne coûtume, luy amena aussi un renfort de son païs.

Nouveau moien dont il se sert pour lever des Troupes.

Dans la levée des Troupes que Henri fit pour cette expédition, une chose me paroist digne de remarque, parce que c'est la premiere fois que je sçache, qu'on la voit dans l'Histoire. La maniere ancienne, ordinaire & universelle de faire des Armées en ce temps-là, estoit que le Prince envoyast ordre aux Seigneurs ses Feudataires, de prendre les armes, & d'amener avec eux un certain nombre de leurs Vassaux. Ces Seigneurs avoient aussi des Gentilshommes, qui tenoient d'eux des Fiefs, & à qui eux-mesmes, aprés avoir reçu immédiatement l'ordre du Roy, commandoient de monter à cheval, & d'amener pareillement un certain nombre d'hommes de leurs Terres, ensuite furent instituées les Communes, comme je l'ay remarqué. De tout cela se composoit l'Armée, où chaque Seigneur & chaque Gentilhomme commandoit plus ou moins de Troupes, selon qu'il avoit plus ou moins de Terres ou

de

de Vassaux. Cette maniére, qui en ce qui regardoit les Gentilshommes, étoit comme nostre Arriere-ban d'aujourd'huy, incommodoit fort la Noblesse de la Campagne & les Païsans, quand la guerre se faisoit loin de leur païs, outre que la culture des Terres en souffroit. Henri dans l'occasion dont je parle, proposa aux Anglois & aux Normands, & à quelques autres Vassaux de ses Domaines les plus éloignez de la Guyenne, de luy donner de l'argent au lieu de Troupes, & ils y consentirent. Il leva avec cet argent des hommes de tous costez, selon qu'ils se présentoient de leur bonne volonté, & fit par ce moyen une très-nombreuse Armée, à la teste de laquelle il mit les principaux Seigneurs de ses Etats avec quelques Gentilshommes. Il devoit outre cela estre joint par les Troupes de ses Alliez. *Ibid.*

Tant d'apprests contre le Comte de Toulouse, dont la puissance estoit toutefois inférieure à la sienne, faisoient bien voir que Henri ne vouloit pas manquer son coup. Mais aussi le Comte, qui prévit bien que l'orage alloit tomber sur luy, prit de son costé ses précautions. Il donna avis de tout au Roy de France son beau-frere, & le conjura de ne le pas abandonner dans cette pressante nécessité. Le Roy luy promit le secours qu'il luy demandoit, & assembla promptement une Armée. Il en donna une partie à Robert Comte de Dreux, & à Henri Evêque de Beauvais ses freres. Il les envoya sur les Frontiéres du costé de Normandie pour les défendre, en cas que dans la suite, le Roy d'Angleterre voulust entreprendre quelque chose de ce costé-là, ou pour faire diversion dans ce Duché, supposé qu'on le jugeast à propos. Luy avec le reste de ses Troupes marcha en personne vers Toulouse, où il mit une forte Garnison, & toutes sortes de munitions.

Il emporte Cahors & léve le siége de Toulouse. Henricus de Houeden.

Le Roy d'Angleterre ne tarda pas à entrer dans le Comté de Toulouse; il emporta Cahors; & la pluspart des autres Places n'osant résister, se rendirent à luy. Ensuite il assiégea Toulouse; il perdit beaucoup de gens de qualité à ce siége; mais il commençoit à serrer de près les Toulousains, lorsque le Roy après avoir forcé un quartier du Camp, entra luy-mesme dans la Place avec de très-bonnes Troupes. Ce secours déconcerta le Roy d'Angleterre. Il fit dire au Roy, que le voyant en résolution de défendre la Place en personne, il abandonneroit cette entreprise par respect pour luy, qui estoit son Seigneur. C'estoit là une honnesteté un peu forcée.

En quittant le siége, il envoya ordre au Comte de Blois d'entrer en France avec ses Troupes du costé de Normandie, pour obliger le Roy à quitter Toulouse. Le Comte se mit en devoir de le faire; mais il fut repoussé par le Comte de Dreux & par l'Evêque de Beauvais, & il ne se fit rien en ces quartiers-là, que quelques ravages de part & d'autre sur les Frontiéres. *Ibid.*

An. 1159. *Ibid.*

Cette Campagne dura trois mois. Le Roy d'Angleterre fit fortifier Cahors, laissa Thomas son Chancelier pour y commander, & partit au mois d'Octobre, pour rentrer en Normandie.

Paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. *Ibid.*

Après y avoir fait reposer son Armée quelques jours, il marcha vers le Beauvoisis, y attaqua Gerberoy, Place alors très-forte, & la prit avant que le Roy pust la secourir. Il en rasa les murailles, & porta le ravage dans tous les environs: mais ce qui embarrassa beaucoup plus le Roy, fut que Simon de Mon-

Monfort Comte d'Evreux se déclara hautement pour Henri, & luy livra ses Places, sçavoir, Monfort-l'Amauri, une autre qui s'appelloit Rochefort, & Epernon, d'où les Garnisons Angloises couroient tous les environs de Paris, & coupoient la communication de cette Capitale avec Etampes & Orleans.

An. 1160. C'est ce qui obligea le Roy de faire une Tréve avec le Roy d'Angleterre, & enfin la Paix se fit au mois de May de l'année suivante à ces conditions: Que le Roy d'Angleterre renoüvelleroit son hommage pour la Normandie; que Henri son fils, à qui il donnoit les Comtez d'Anjou & du Maine, le feroit aussi pour ces deux Comtez; que Richard son second fils épouseroit une des filles du Roy; & que le Roy donneroit au jeune Prince l'investiture du Duché de Guyenne. On renouvella & on confirma les anciens Traitez. On y comprit tous ceux qui avoient pris part dans la querelle. Toutes choses furent remises au mesme état qu'elles estoient avant la guerre; & on cessa d'inquiéter le Comte de Toulouse, sans rien néanmoins décider absolument sur le fond du différend, qu'il avoit avec le Roy d'Angleterre. Mais ce différend n'estoit rien en comparaison de celuy qui divisa alors l'Eglise, & où les plus puissans Princes de la Chrétienté prirent des partis contraires.

Ibid.

Neubrig. L. 2. c. 12.

Schisme dans l'Eglise au sujet de l'élection de deux Papes, Alexandre III. & Victor IV.

Depuis la mort du Pape Eugene III. arrivée en 1153. il y avoit eu deux Papes en cinq ans; sçavoir, Anastase IV. & Hadrien IV. Après le décès de ce dernier en 1159. il s'estoit fait une double élection, qui ne manqua pas de produire un Schisme. Les deux élus furent Roland Cardinal de S. Marc, qui prit le nom d'Alexandre III. & Octavien Cardinal de sainte Cecile, qui prit le nom de Victor IV. L'élection du Cardinal Roland estoit évidemment la plus légitime; mais l'Empereur Frideric, surnommé Barberousse Duc de Suabe, neveu & successeur de Conrad, qu'il avoit accompagné en la derniere Croisade, haïssoit le Cardinal Roland, qui luy avoit toûjours esté fort contraire dans les grands démeslez que ce Prince avoit eus avec Hadrien IV. & il l'appréhendoit beaucoup: ainsi il résolut d'appuyer Victor de toutes ses forces, & d'engager dans son parti sur tout le Roy de France & le Roy d'Angleterre, ausquels les deux concurrens envoyérent incessamment porter la nouvelle de leur exaltation, & demander leur protection.

Arnulphi Epist. ad Alexandrum.

Alexandre eut en-deçà des Monts un zélé défenseur, qui fut Arnoul Evêque de Lisieux. Ce Prélat avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du Roy d'Angleterre. Il le prévint fort en faveur d'Alexandre, & empescha le premier effet des Lettres que l'Empereur écrivit à ce Prince. Néanmoins le Roy d'Angleterre, pour ne pas choquer Frideric, ne fit point paroistre un Edit, qu'il estoit prest de publier dans tous ses Etats, par lequel il se déclaroit hautement pour Alexandre; mais son inclination & ses intentions estoient assez connuës des Peuples.

Epist. Arnulphi ad Cardinal. Joannem & Vuillelm.

Ce délay & les brigues des Envoyez de Frideric à la Cour d'Angleterre, & à celle de France, inquiétérent Alexandre. Il estoit sur-tout en peine des sentimens de Henri, parce que le Roy de France avoit fait entendre aux Agents des deux partis, qu'avant que de se déterminer, il vouloit voir ce que feroit le Roy d'Angleterre.

Divers Con-

Sur ces entrefaites, l'Empereur averti du penchant qu'avoient les deux Rois

Rois au parti d'Alexandre, leur écrivit que dans une contestation de cette nature, qui alloit causer un dangereux Schisme dans l'Eglise, il falloit prendre les voyes les plus efficaces pour la terminer : que celle d'un Concile estoit la plus naturelle, & que sa qualité d'Empereur l'établissant Protecteur de l'Eglise, il en avoit convoqué un à Pavie, où il avoit averti les deux prétendans de se trouver, pour y soûtenir leur droit, & le soûmettre au jugement qui y seroit rendu : qu'il espéroit y voir venir plusieurs Evêques de France & d'Angleterre, afin que d'un commun consentement, on reconnust par-tout le véritable Pasteur, & qu'on y rejettast l'intrus. Il écrivit la mesme chose aux Rois de Hongrie, de Bohéme, & de Dannemarc. *ciles tenus sur cette affaire.*

La chose réüssit à son gré. Tous ces Rois suspendirent leur résolution, & le Concile se tint. Le Roy de France & le Roy d'Angleterre y envoyérent leurs Ambassadeurs. Les Rois de Hongrie, de Bohéme, & de Dannemarc s'y rendirent en personne; mais il n'y eut d'Evêques que ceux d'Italie, & des autres parties de l'Empire, au nombre de cinquante. Les Archevêques d'Arles, de Lion, de Vienne, de Besançon, païs qui estoient alors & depuis longtemps du Domaine de l'Empire, se contentérent d'y envoyer leurs Députez. Alexandre qui prévit bien que tout s'y feroit suivant les ordres & les intentions de l'Empereur, ne voulut point y aller. Victor très-asseûré de son protecteur y vint, & protesta de sa soumission au jugement du Concile. An. 1160. Radevic. L. 2. de Gestis Frider. c. 60.

Le refus d'Alexandre, les fausses relations qu'on y fit des deux élections, la crainte, ou la complaisance qui empeschérent les Evêques les mieux intentionnez pour Alexandre, de prendre en main sa défense en présence de l'Empereur, firent reconnoistre Victor presque tout d'une voix. Les Rois de Dannemarc, de Bohéme, & de Hongrie, & l'Ambassadeur d'Angleterre mesme souscrivirent au Concile; celuy de France refusa de le faire, disant que son Maistre vouloit encore avoir plus d'éclaircissemens sur la maniére dont les élections s'estoient faites : mais qu'en attendant que l'Empereur luy eust donné là-dessus les lumiéres qu'il souhaitoit, il demeureroit neutre. Alexandre fut apparemment redevable à la Reine de France, de ce que le Roy prit un parti qui luy fut si favorable en cette conjoncture; au moins les Lettres que nous avons de ce Pape à cette Princesse, marquent-elles qu'il avoit grande confiance en elle, & qu'il comptoit beaucoup sur le crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roy. Epist. Episcop. Bamberg. ad Salsburg. Epist. 17. Alexandri.

Cette suspension n'empescha pas l'Evêque de Lisieux d'écrire fortement aux Evêques d'Angleterre, pour les attacher à l'obédience d'Alexandre. Le Roy de France & le Roy d'Angleterre ne laissérent pas non plus d'assembler leurs Evêques au mois de May. Loüis convoqua ceux de France à Beauvais, & Henri ceux de Normandie à Neufmarché, & dans les deux Assemblées d'un commun consentement, Alexandre fut reconnu pour le seul & vray Pape. Epist. Arnulphi ad Episcop. Angliæ. Robert. de Monte. an. 1161.

De plus le Roy écrivit sur ce sujet à Manuel Empereur de Constantinople, & si efficacement, qu'il le mit dans le parti d'Alexandre, dans lequel entrérent aussi les Evêques de Palestine. Les Rois & les Evêques d'Espagne imitérent l'exemple de ceux de France. Inter Epist. Alexandri.

Mais

Concil. Tolosan.

Mais pour rendre encore la chose plus authentique, on convoqua un Concile à Toulouse, où se trouvérent cent, tant Evêques qu'Abbez, partie François, partie Sujets du Roy d'Angleterre. Les deux Rois y furent présens. Il y vint des Ambassadeurs d'Espagne, & ceux de l'Empereur y assistérent pareillement avec des Députez d'Alexandre & de Victor. On y examina de nouveau les deux élections, & Guillaume de Pavie Cardinal y exposa si nettement les choses, refuta si fortement tout ce que les partisans de Victor produisoient pour le défendre, qu'il ne laissa pas le moindre scrupule aux deux Rois. Ainsi ce qui avoit esté resolu aux Conciles de Beauvais & de Neufmarché, fut confirmé, & Victor solemnellement excommunié par tout le Concile, avec ceux, qui desormais suivroient son parti.

Guillelm. Neubrig. L. 2. c 9.

Otho Morena in Chronic.

L'Empereur ne se rebuta pas pour cela. Il tint à Lodi, entre Milan & Plaisance, un nouveau Concile, où Victor fut de nouveau reconnu, & Frideric maintint dans le Schisme les Rois de Bohéme, de Hongrie, de Dannemarc & de Norvege.

Acta Alexandri ex Codice Vaticano. 1162. Conci. Monspeliense.

Cependant le Pape, qui ne se trouvoit pas en seûreté à Rome, vint en France. Il arriva à Montpellier après les Festes de Pasques de l'an 1162. & tint un Concile, où il excommunia l'Antipape & tous ses adhérans. De-là il s'avança jusqu'à Clermont en Auvergne. Ce fut là qu'il trouva un nouvel embarras, qu'il n'avoit pas prévu.

L'Empereur est d'avis qu'on procéde à une nouvelle élection.

Les mauvaises démarches des Princes sont d'autant plus fascheuses, qu'ils se croient encore plus que les autres hommes, engagez d'honneur à les soûtenir. Frideric ne pouvoit se résoudre à reconnoistre Alexandre, & prévoyoit bien qu'il ne pourroit pas maintenir long-temps Victor. Il voulut tenter un autre expédient, pour se tirer d'un si mauvais pas. Ce fut de faire ensorte, sous prétexte de finir le Schisme, que ni Victor, ni Alexandre ne demeurassent point Papes, & qu'on procédast à une nouvelle élection. Il ne desespéroit pas de réüssir, s'il pouvoit faire entrer le Roy de France dans cette pensée. Voici comment il s'y prit pour en venir à bout.

Mort de la Reine. Le Roi épouse Adelaide fille de Thibaud Comte de Champagne.

Robert. de Monte.

Constance de Castille Reine de France, & protectrice d'Alexandre, estoit morte en couche d'une seconde fille au mois de Septembre de l'an 1160. (c'étoit la quatriéme fille, que le Roy avoit euë de ses deux premieres femmes, qui ne luy avoient point donné d'héritier,) & les Seigneurs du Royaume retombérent dans leurs premieres inquiétudes. C'est pourquoy ils obligérent le Roy à se remarier au plustost, & passant par-dessus des bienséances, que l'on crut devoir négliger dans une conjoncture si importante, il épousa dès le mois suivant, en troisiéme nôces Adelaïde, fille de Thibaud Comte de Champagne dernier mort, & sœur des Comtes de Blois, de Champagne, & de Sancerre.

Victoris Epist. ad Ludovic.

Acta Alexandri.

L'Antipape Victor estoit parent de la nouvelle Reine, & des trois Comtes ses freres. Depuis le mariage Henri Comte de Troye & de Champagne, estoit devenu le Favori de Louïs, & avoit de très-étroites liaisons avec l'Empereur, qui s'en servit, pour engager le Roy à une conférence, où il pust luy proposer ses vûës sur la paix de l'Eglise.

Il accorde à l'Empereur une conferen-

Le Comte s'acquitta parfaitement de sa commission, en représentant au Roy, qu'il ne falloit négliger aucun moyen de mettre fin au Schisme, comme

me au plus grand mal, dont l'Eglise pust estre affligée ; que jamais elle n'avoit esté plus partagée, l'Espagne, la France, l'Angleterre d'un costé, estant pour Alexandre ; & de l'autre une grande partie de l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, le Dannemarc, la Norvege, tenant pour Victor: que les deux partis ayant de si grands Princes à leur teste, ils ne viendroient jamais à bout l'un de l'autre par la force, ni par les excommunications ; qu'au contraire si une fois les Eglises de France, d'Italie & d'Allemagne se trouvoient unies dans le mesme sentiment, les autres suivroient sans peine ; & qu'en tout cas, supposé qu'on ne pust pas convenir, les choses n'en seroient pas en un état pire que celuy, où elles se trouvoient actuellement ; qu'ainsi il estoit juste d'accorder à l'Empereur une chose qu'il paroissoit demander avec des intentions très-droites, & qu'il estoit à propos que le Roy conférast avec luy. *& pour mettre fin au Schisme.*

Le Roy se laissa persuader par des raisons si spécieuses, & envoya le Comte à la Cour de l'Empereur, pour luy dire qu'il se rendroit le vingt-neuviéme d'Aoust sur la riviére de Saône entre Dijon & Dole, avec grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & qu'il y ameneroit Alexandre. Le Comte fit de grands honneurs & beaucoup d'amitiez à Victor, qu'il trouva à la Cour de l'Empereur, ce qui luy donna de grandes espérances, & l'enhardit à écrire au Roy, pour le prier de se défaire des préventions qu'on luy avoit données contre luy, & qu'il espéroit bien détruire. Epist. Frider. ad Episc. Lugdun. Epist. Victoris ad Ludovic.

Alexandre averti de cette négotiation, fit tout ce qu'il put pour en empescher l'effet, par le moyen de Hugues Evêque de Soissons, qui tascha en vain de détourner le Roy d'accorder à Fridéric la conférence qu'il luy demandoit. Ainsi les deux Princes s'acheminérent au rendez-vous. Fridéric y amena Victor avec un grand nombre d'Evêques ; mais le Roy ne put gagner sur l'esprit d'Alexandre, qu'il l'y accompagnast. Epist. Alexand. ad Hugonem.

Pour s'en défendre, il luy dit qu'il n'estoit pas de sa dignité de se soumettre au jugement de l'Empereur, & qu'il feroit contre les Canons & les plus saintes Régles de l'Eglise, s'il reconnoissoit un tel Tribunal, son élection étant certainement très-canonique, comme il en avoit convaincu tous ceux qui avoient assisté au Concile de Toulouse ; qu'ainsi il se contenteroit d'envoyer à la Conférence quelques Cardinaux, non pas pour discuter encore une fois une affaire si nette ; mais pour en faire une simple exposition, qui leveroit les moindres doutes, s'il en pouvoit rester encore dans l'esprit de quelques gens prévenus, & il pria le Roy de se contenter de cette démarche, qu'il faisoit à sa seule considération. Acta Alexandri.

Le Roy n'ayant pu en obtenir autre chose, s'avança vers Dijon, d'où il fit avertir de son arrivée l'Empereur, qui estoit campé avec des Troupes derriere une montagne assez près de-là.

Les Envoyez ayant salué l'Empereur, il leur demanda si Alexandre estoit avec le Roy. Ayant sçu qu'il n'y estoit pas, il s'emporta, & dit en colere que le Roy l'avoit trompé, qu'il luy avoit manqué de parole, & les renvoya sans autre réponse. *Rupture de la Conférence.*

Le Roy avoit peu de monde avec luy, & l'Empereur en avoit beaucoup, & l'on appréhenda fort qu'il ne passast la montagne, & ne vinst fondre en Bour-

Bourgogne, avec danger mesme de la personne du Roy. Sur cela on tint Conseil, & il fut résolu qu'on renvoyeroit à l'Empereur, pour luy dire, que bien que le Roy eust eu de bonnes raisons, pour ne pas obliger le Pape à se trouver à la Conférence, néanmoins afin d'oster tout lieu de penser qu'il n'eust pas agi sincérement en cette occasion, il alloit le faire venir incessamment. Cependant on dépescha des Couriers au Roy d'Angleterre, pour le prier de venir au plustost au secours du Roy avec un Corps d'Armée qu'il avoit sur pied. Henri le fit volontiers; il se mit aussi-tost en marche, & s'avança à grandes journées vers Dijon.

Ibid.

Le Pape ayant reçu les Lettres du Roy, se trouva fort en peine, & il ne sçavoit quel parti prendre : car d'une part il appréhendoit de se commettre; & de l'autre il voyoit le péril du Roy, qui d'ailleurs ne vouloit pas avoir l'affront de fuïr devant l'Empereur, ni exposer les Frontiéres de France au pillage.

La réponse qu'on porta à l'Empereur, eut l'effet qu'on prétendoit, qui estoit de l'appaiser, & d'empescher qu'il n'avançast avec ses Troupes; mais l'irrésolution du Pape auroit pu produire de grands maux, si le bruit de l'approche des Troupes d'Angleterre, la réflexion que l'Antipape fit sur le grand nombre de Prélats François, que le Roy avoit à sa suite, & qui asseûroit à Alexandre la pluralité des suffrages dans la Conférence, & par-dessus tout cela la disette des vivres, qui commençoit à estre grande dans l'Armée Impériale, n'eussent fait prendre à l'Empereur luy-mesme le parti de se retirer.

Proposition que l'Empereur fait faire au Roi.

Pour en avoir un prétexte, il fit faire une proposition au Roy, qui le tira de tout embarras. Le Chancelier de l'Empereur l'estant venu saluer de sa part, & l'ayant trouvé à la teste d'un gros de Cavalerie dans la Campagne, luy dit après son compliment, que son Maistre estant Empereur des Romains, & Protecteur de l'Eglise, il n'appartenoit qu'à luy en cette qualité, & aux Evêques de l'Empire, de décider du différend dont il s'agissoit; que les autres Evêques devoient s'en rapporter à eux; qu'ils pouvoient venir s'ils vouloient à l'Assemblée, qui devoit se tenir sur ce sujet, pour estre témoins de ce qui s'y passeroit, mais non pas pour y estre Juges.

Le Roy sourit à ce bizarre discours, & répondit au Chancelier qu'il se souvenoit que le Fils de Dieu avoit commandé à S. Pierre de paistre ses brebis; qu'il n'avoit jamais cru que sous ce nom fust compris le seul Empereur & les seuls Evêques de l'Empire, à l'exclusion du Roy & des Evêques de France: qu'ainsi l'affaire du Pasteur commun les regardoit tous également. Après ce peu de paroles, pour traiter le Chancelier, comme l'Empereur avoit fait les premiers Envoyez François, il tourna bride, sans autre réponse, & le laissa là. Il donna aussi-tost ordre au peu de Troupes qu'il avoit, de se mettre sous les armes, & de se tenir sur leurs gardes, de peur de surprise. Il fortifia de quelques Soldats les Garnisons des Places les plus exposées, & se tenant quitte de la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur, par la conduite que ce Prince tenoit, il se disposa à partir. Mais Fridéric voyant la famine s'augmenter de jour en jour dans son Armée, ne pensoit pas à passer la Saône, & il

Ibid.

il décampa au mesme temps que le Roy se retiroit. C'est à quoy se termina cette nouvelle négotiation, qui avoit beaucoup inquiété le Pape. Ce fut la derniere que l'Empereur eut avec le Roy de France, touchant les affaires de l'Eglise, & Alexandre avec le temps, par son courage, par sa fermeté, par son adresse, & par sa prudence, vint à bout de se faire reconnoistre pour Pape légitime par Fridéric.

Après la rupture de la Conférence de la Saône, le Roy d'Angleterre, qui s'estoit approché avec des Troupes, pour repousser l'Empereur, en cas qu'il eust voulu entrer en Bourgogne, alla avec le Roy de France joindre le Pape sur la riviére de Loire. Ils luy rendirent les plus grands honneurs, & en particulier celuy de marcher à pied à ses deux costez, tenant les rennes du cheval sur lequel il estoit monté, & le conduisirent de cette sorte jusqu'à une tente magnifique qu'on luy avoit préparée dans le Camp. Il demeura encore quelque temps en France, où il tint l'année d'après un grand Concile à Tours, composé de dix-sept Cardinaux, de cent-vingt-quatre Evêques, & de quatre cens quatorze Abbez. L'Antipape & ceux qui le soûtenoient y furent de nouveau excommuniez, on y décerna de griéves peines contre des Hérétiques connus depuis sous le nom d'Albigeois, dont les erreurs se répandoient beaucoup dans la Gascogne; & on soumit aux mesmes anathêmes tous ceux qui auroient le moindre commerce avec eux. Mais quoique les deux Rois eussent toûjours agi de concert pour les intérests de l'Eglise & du Pape, cela n'empescha pas que durant ce temps-là mesme ils n'eussent ensemble de grands démeslez, & ne se fissent par intervalles une assez rude guerre.

Concile de Tours.
Robert. de Monte.
An. 1162.
An. 1163.
Concil. Turonense cap. 4.

Marguerite fille aînée du Roy de sa seconde femme, avoit esté promise au Roy d'Angleterre, pour Henri son fils aîné, & ce Prince demanda en 1160. qu'on fist les fiançailles. Le Roy y consentit, & elles se firent à Neubourg en Normandie, où la Princesse estoit élevée.

Robert. de Monte.

Incontinent après les fiançailles, le Roy d'Angleterre, sans en rien dire au Roy, alla s'emparer de Gisors, de Neausle, & de Neuchatel sur la riviére d'Epte, Places que le Roy devoit donner en dot à Marguerite, mais seulement au temps du mariage. Le Roy irrité de cette conduite, prit aussi-tost les armes avec ses trois beau-freres les Comtes de Champagne, de Blois, & de Sancerre. La premiere chose que firent ces trois Seigneurs, fut de s'aller poster à Chaumont, qui estoit un Fief dépendant du Comté de Blois, & de le fortifier, pour pouvoir faire de-là des courses dans la Touraine. Henri avec sa promptitude ordinaire y accourut. Le Comte de Blois y estoit demeuré; mais ne se trouvant pas assez fort, pour s'y renfermer, il en sortit, en y laissant une Garnison. Henri assiégea le Chasteau, le prit, & le mit entre les mains de Hugues d'Amboise, ennemi mortel du Comte de Blois, parce que son pere estoit mort dans une prison, où ce Comte l'avoit mis. Henri fortifia de nouveau Amboise, & après cette expédition, se retira au Maine, la saison ne luy permettant pas de faire d'autres entreprises. Mais il fit fortifier pendant l'hiver, & mettre en bon état toutes les Places de ses Frontiéres de Normandie, d'Anjou, de Guyenne, du Maine, de Touraine, & mit de

Le Roi d'Angleterre s'empare de plusieurs Places qui appartenoient au Roi.
Ibid.
Ibid.

fortes Garnisons dans les Forteresses du Comte de Meulan son Vassal, bien résolu de soûtenir la guerre qu'il s'estoit attirée.

Le Roy ne manqua pas dès le printemps, de paroistre avec une Armée dans le Vexin Normand, tandis que le Comte de Blois, avec une autre, marcha du costé de Chasteaudun : mais Henri avoit si bien pourvu à tout, qu'ils ne purent l'entamer nulle part. Les Armées furent plusieurs fois en présence ; mais les deux Rois se craignant l'un l'autre, & prévoyant également les suites de la perte d'une bataille, n'en vinrent jamais aux mains. On commença à parler de Paix. On fit une Tréve jusqu'à la S. Jean. Pendant la Tréve, on convint que le Roy d'Angleterre mettroit en sequestre les Places qu'il avoit prises, entre les mains de deux Chevaliers du Temple, nommez l'un Totes de S. Omer, & l'autre Robert de Pirou ; qu'ils les garderoient jusqu'au mariage du jeune Henri & de Marguerite, & qu'alors ils les rendroient au Roy d'Angleterre.

An. 1161.

Roger de Houeden. Parte 2.

Ce Prince consentit sans peine à cette condition, bien résolu de tromper le Roy, beaucoup plus droit & plus sincere que luy. Il gagna les deux Chevaliers par ses caresses & par ses présens ; & estant seûr de l'un & de l'autre, il fit faire le mariage de son fils & de Marguerite, tous deux encore fort jeunes, & cela sans en rien communiquer au Roy. Ce qui estant fait, il somma les deux Chevaliers de luy rendre les Places. Ils le firent, ainsi qu'ils en estoient convenus avec luy, & se retirérent en Angleterre, pour éviter la colére du Roy, & où Henri les dédommagea volontiers des biens qu'ils avoient en France.

Il fait une incursion dans le Comté de Toulouse.

Aussi-tost après, je ne sçay sous quel prétexte, il fit une incursion dans le Comté de Toulouse, & y prit en huit jours Castillon, Place très-forte au-dessus d'Agen, & jetta l'épouvente dans tout le païs. C'est ainsi que ce Prince également actif, ambitieux, & seûr dans ses entreprises, par les précautions qu'il prenoit pour y réüssir, se servoit de toutes les occasions que la négligence & la trop grande sécurité de ses voisins luy fournissoient de s'agrandir.

Il se broüille avec Thomas Bequet Archevêque de Cantorberi.

Il s'estoit donné par là une supériorité sur eux, qui les obligea quelquefois à souffrir & à dissimuler bien des choses, & l'on ne voit pas que le Roy eust rompu avec luy pour la supercherie du mariage, ni pour l'insulte faite au Comte de Toulouse. Ce fut sans doute le Pape, qui ayant grand intérest que ces Princes fussent par leur bonne intelligence, en état de le soûtenir, pacifia les choses. Mais peu de temps après le Roy d'Angleterre vit naistre chez luy une autre espéce de guerre, qui luy causa bien des chagrins & bien des inquiétudes, que le Roy de France par la conduite qu'il tint à son égard en cette occasion, ne s'efforça pas de calmer. Ce qui y donna lieu, fut le zéle & la fermeté de Thomas Bequet, si fameux dans les Histoires Ecclésiastiques de ce temps-là, & plus connu dans l'Eglise, qui l'a mis au nombre des Saints, sous le nom de S. Thomas de Cantorbery.

Caractére & conduite de ce Prélat.

C'estoit un homme d'un grand mérite, d'une vertu austére, d'un esprit inflexible, d'une intrépidité que rien n'étonnoit, incapable de se laisser corrompre par la faveur, ou ébranler par la disgrace, allant à son devoir avec autant

autant de droiture que de zéle, sans que la crainte des plus grands dangers pust l'en détourner, sacrifiant tout, & ne ménageant rien, dés qu'il estoit persuadé qu'il s'agissoit de l'intérest de Dieu.

Henri l'avoit fait son Chancelier, Gouverneur du jeune Prince Henri son fils aîné, & ensuite Archevêque de Cantorbery, dignité qu'il n'accepta que malgré luy, & qu'aprés une extrême résistance que le Roy eut beaucoup de peine à vaincre. *An. 1162.*

L'année d'aprés sa promotion, il assista au Concile de Tours, où le Pape présida en personne, & où il se fit un Canon contre les usurpateurs des biens des Eglises. L'Archevêque estant de retour dans la sienne, agit fortement en vertu de ce Canon contre plusieurs Seigneurs d'Angleterre, dont il s'attira par là la haine. Il pria le Roy de trouver bon qu'il luy remist sa Charge de Chancelier, pour s'occuper uniquement de la conduite de son Diocése. Cette proposition déplut au Prince; mais il se rendit aux instances du Prélat, qui en quittant cette Charge, se crut exempt d'une espéce de nécessité, où il se trouvoit auparavant, de soûtenir certaines coûtumes du Royaume, qu'il jugeoit estre contraires à la liberté Ecclesiastique : elles regardoient principalement la Jurisdiction des Juges séculiers sur les Clercs dans les matiéres criminelles, les revenus des Eglises & des Cures vacantes, que le Roy & les Seigneurs particuliers s'attribuoient, & qu'ils laissoient vacquer long-temps exprés, pour en avoir une plus longue joüissance. *An. 1163. Concil. Turon. Can. 3.*

L'Archevêque ne tarda pas à agir conformément aux idées qu'il avoit sur tout cela. Il obligea le Roy, par les vives remontrances qu'il luy fit, à faire cesser la vacance des Evêchez de Vorcester & de Herfort. Il excommunia un Seigneur Vassal de la Couronne : dequoy le Roy se tint fort offensé, prétendant qu'il n'avoit pas dû le faire sans son consentement. Il refusa de remettre entre les mains du Magistrat un Prestre coupable d'homicide. Il en fit autant pour un Chanoine, & quoique le Roy luy pust dire, il ne voulut jamais le relascher, soûtenant toûjours que c'estoit à luy à en faire justice.

Henri jusqu'alors avoit esté trés-absolu, & n'estoit pas accoûtumé à souffrir ces sortes de résistances. Il fut fort irrité de celle de l'Archevêque; mais il le fut encore bien plus, lorsqu'ayant fait une Assemblée d'Evêques à Westminster, il les trouva tous résolus à suivre l'exemple de leur Primat. Il regarda cette union de sentiment comme une cabale formée par l'Archevêque. Il leur demanda s'ils n'estoient pas résolus d'observer toutes les coûtumes du Royaume; ils répondirent qu'ils vouloient les garder toûjours en tous les points, où elles n'auroient rien de contraire à la Loy de Dieu, & aux Priviléges de leur Ordre. Réponse qui le choqua si fort, qu'il sortit sur le champ de l'Assemblée tout en colére; & dés le lendemain il osta à l'Archevêque les Gouvernemens qu'il avoit encore gardez, en se défaisant de l'employ de Chancelier. *Il est privé de ses Gouvernemens.*

Cette marque de disgrace fit abandonner l'Archevêque non seulement de toute la Cour, mais encore de la pluspart de ses Confréres, qui craignirent d'estre enveloppez dans son malheur. Quelques-uns d'entre eux néanmoins

Xxx 3 tasché-

taschérent de trouver des expédiens, pour adoucir les choses. L'Archevêque se relascha sur quelques articles; mais s'en estant repenti aussi-tost après, & s'estant retracté, ces irrésolutions ne servirent qu'à irriter le Roy de plus en plus. Pour l'aigrir encore davantage, quelques ennemis du Prélat l'accusérent d'avoir écrit des Lettres au Roy de France, où il parloit du Roy d'Angleterre, comme d'un persécuteur de l'Eglise. Il tascha en vain de se disculper. Il pria mesme par Lettres le Roy de France, de rendre le témoignage qu'il devoit à son innocence: mais Henri ne se tenoit satisfait de rien, s'il n'estoit absolument obéï.

Epist. Thomæ ad Ludovic.

Il prend la résolution de s'enfuir d'Angleterre. Hist. Quadripartita. L. 1. c. 45. 46.

An. 1164.

Il convoqua à Clarendon une nouvelle Assemblée des Seigneurs & des Evêques du Royaume, sous prétexte de régler par leurs avis les points principaux de cette contestation, & de prévenir les troubles qu'elle commençoit à causer dans l'Eglise & dans l'Etat. L'Archevêque s'y rendit après avoir long-temps délibéré s'il iroit. Le Roy n'y proposa rien autre chose, sinon que tous promissent en général, & jurassent sans restriction, d'observer les coûtumes du Royaume. L'Archevêque refusa d'abord tout net de le faire; mais enfin après que le Roy se fut retiré plus irrité que jamais contre luy, les autres Evêques & les Seigneurs firent tant, qu'ils l'obligérent à faire le serment, l'asseûrant que la chose seroit sans conséquence, & qu'on n'exigeoit cela de luy que pour la forme. Mais le remords de conscience le reprit bien-tost après, sur tout quand il eut vu qu'on avoit fait de nouvelles additions à ces Coûtumes. N'osant plus toutefois résister au Roy, il prit la résolution de s'enfuïr d'Angleterre, & de se retirer en France. Mais s'estant embarqué deux fois, le vent contraire l'obligea toutes les deux fois à relascher sur la coste.

Le bruit de sa fuite avoit fort allarmé le Roy, qui appréhendoit que quand il seroit une fois au-delà de la mer, il ne mist l'Angleterre en interdit, & n'animast contre luy le Pape & le Roy de France. Il apprit avec joye qu'il estoit encore dans le Royaume, & de retour à Cantorbery, & résolut de le faire observer, pour empescher qu'il ne tentast une troisiéme fois de s'évader.

Cap. 29.

Il envoya au Pape l'Evêque de Lisieux & l'Archidiacre de Poitiers, qui le priérent de sa part d'user de son autorité pour rendre l'Archevêque plus traitable, pour l'empescher d'attenter sur les prérogatives de sa Couronne, & l'obliger à se soûmettre, à l'exemple de tous les autres Evêques, aux Coûtumes & aux Loix de l'Etat. Ils eurent ordre aussi de presser le Pape, de faire l'Archevêque d'York Légat du S. Siége dans le Royaume, au moins tandis que ces divisions dureroient, & de luy donner ses pouvoirs & ses ordres pour pacifier l'Eglise.

Le Pape très-instruit des intentions de Henri, & de tout ce qui se passoit en Angleterre, se défendit le plus honnestement qu'il luy fut possible, d'accorder ce qu'on luy demandoit. Mais Henri ne se rebuta point. Il fit de nouvelles instances, & les Ambassadeurs firent si bien comprendre au Pape, que dans la disposition où estoit leur Maistre, l'Archevêque couroit risque de la vie, si l'on n'accordoit au moins une partie des choses que l'on souhaitoit, qu'il consentit de faire l'Archevêque d'York son Légat en Angleterre.

Varia Alexandri Epistolæ.

Le

Le Roy auroit esté très-content de cette condescendance du Pape, si elle avoit esté sans restriction : car sa vûë dans cette demande estoit de faire comparoistre l'Archevêque de Cantorbery devant celuy d'York, & de le faire déposer par le suffrage de la plusspart des Evêques dont il estoit asseûré : mais le Pape en donnant la qualité de Légat à l'Archevêque d'York, ne voulut point que sa Jurisdiction s'étendist jusques sur la personne de l'Archevêque de Cantorbery, ni soustraire les Evêques d'Angleterre à l'obéïssance qu'ils devoient à leur Primat.

Ce n'estoit là dans le fond rien accorder au Roy d'Angleterre de ce qu'il demandoit : ainsi après qu'il eut lu avec indignation les Lettres du Pape, qui ne donnoient à l'Archevêque d'York qu'un vain titre sans pouvoir, il prit d'autres mesures pour perdre celuy de Cantorbery.

Il fit une Assemblée des Seigneurs & des Evêques à Northampton, où sans plus luy parler de souscrire les Coûtumes du Royaume, on l'accusa d'avoir violé son serment, en refusant cette souscription : on l'accusa encore de desobéïssance envers le Roy, sur ce qu'ayant esté cité pour comparoistre devant luy, & devant les Evêques & les Seigneurs du Royaume, il avoit quelquefois refusé, ou du moins différé de venir. On luy demanda compte de diverses choses qu'il avoit faites durant qu'il estoit Chancelier, & sur ces sortes d'accusations frivoles, sur lesquelles à peine voulut-on écoûter ses défenses, il fut condamné à perdre tous ses biens meubles, qui furent confisquez au profit du Roy ; & les Evêques luy déclarérent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur Primat, & qu'ils le citoient au Tribunal du Pape. *Ses biens meubles sont confisquez.* An. 1164.

Le Prélat appella de ce jugement à la justice de Dieu ; mais prévoyant bien qu'on n'en demeureroit pas là, il reprit son premier dessein, de sortir d'Angleterre pour se refugier en France. Il réüssit cette fois-là, & conduisit si adroitement la chose, qu'il trompa la vigilance des espions dont il estoit assiégé, & passa en Flandre, & de-là en France. *Il se retire en France.*

Le détail de toute cette grande affaire, qui dura plusieurs années, & tout ce qui se passa entre le Pape & le Roy d'Angleterre, n'estant pas de mon sujet, je ne le toucheray qu'autant qu'il sera nécessaire, pour faire entendre quelle estoit la disposition des esprits dans la Cour de France à cêt égard, & comment le Roy se comporta en cette occasion envers le Roy d'Angleterre, & pour éclaircir certains événemens, qui arrivérent dans les deux Etats, ausquels cette contestation donna lieu.

Si-tost que le Roy d'Angleterre eut appris l'évasion de l'Archevêque, il envoya des Ambassadeurs à la Cour de France, pour prévenir le Roy sur tout ce que ce Prélat pourroit luy dire contre luy, & le prier de ne le point souffrir dans ses Etats. Le Roy, qui avoit bien des raisons de n'estre pas fort content du Roy d'Angleterre, & qui n'estoit pas fasché de le voir embarqué dans cette méchante affaire, dont il prévoyoit assez les suites, reçut un peu froidement les Ambassadeurs, & ayant lu la Lettre qu'ils luy présentérent de la part de leur Maistre, il revint sur ces mots qu'il leur lut tout haut, *Thomas autrefois Archevêque de Cantorbery, s'est échapé de mon Royaume comme un traistre*, sur quoy il leur fit cette question : Est-ce que ce Thomas, dont on par- Historia quadripartita. L. 2. c. 6.

parle ici, n'est plus Archevêque de Cantorbery, & s'il ne l'est plus, qui est donc celuy qui l'a déposé?

Ibid. Chronic. Gervasii.

Les Ambassadeurs paroissant embarrassez de cette question, le Roy reprit la parole, & leur dit: Je suis Roy, aussi-bien que le Roy d'Angleterre; mais je ne voudrois pas avoir déposé le moindre Clerc de mon Royaume, & je ne crois pas avoir le pouvoir de le faire. Il ajoûta ensuite que dans le temps que l'Archevêque estoit Chancelier d'Angleterre, il luy avoit toûjours paru se comporter en fidéle Sujet, & zélé serviteur de son Maistre, & que ses services luy sembloient mériter un autre traitement, & que pour luy il estoit si peu disposé à le chasser de ses Etats, en cas qu'il y vinst, que s'il sçavoit qu'il y fust entré, il iroit au devant de luy, pour luy faire tout l'honneur dû à sa vertu.

Les Ambassadeurs se retirérent avec cette desagréable réponse, & le lendemain quelques domestiques de l'Archevêque arrivérent à Compiégne, où le Roy estoit alors. Il leur fit l'honneur de les embrasser. Il les écoûta favorablement, & parut extrêmement touché du détail qu'ils luy firent de la persécution suscitée contre ce saint Prélat, & des dangers & des fatigues qu'il avoit essuyez dans sa fuite. Il leur dit, pour les consoler, ce qu'il avoit répondu aux Ambassadeurs d'Angleterre à son sujet, & les asseûra qu'il trouveroit en France un azile & une parfaite seûreté.

Roger de Houeden. Parte 2.

Les Ambassadeurs d'Angleterre ne réüssirent guéres mieux à justifier la conduite de leur Maistre auprès du Pape, qu'ils allérent trouver à Sens, où il avoit choisi sa demeure. Le Roy l'avoit instamment prié de prendre en main la défense de l'Archevêque. Ils laissérent néanmoins le Pape dans l'inquiétude, sur ce qu'ils luy firent entendre assez clairement dans leur discours, que si on prétendoit pousser trop fort le Roy d'Angleterre, il pourroit prendre des résolutions fascheuses, & se joindre à l'Empereur, pour soûtenir le nouvel Antipape Guy de Cremes, qui avoit esté élu sous le nom de Pascal III. à la place de Victor, mort depuis peu.

Où il est très-bien reçu. Historia quadripartita. L. 2. c. 9.

Cependant l'Archevêque de Cantorbery ayant appris le favorable accueil, que le Roy avoit fait à ceux qui l'avoient salüé de sa part, se rendit à Soissons, où il sçut qu'il devoit venir. Le Roy y arriva en effet le lendemain; & comme on luy eut dit que l'Archevêque estoit dans la Ville, il alla aussi-tost le visiter en son logis, & après luy avoir donné toutes les marques d'affection, d'estime, & de vénération pour sa vertu, non seulement il luy permit de demeurer en France; mais encore il luy promit d'avoir soin que rien ne luy permit de demeurer en France; mais encore il luy promit d'avoir soin que rien ne luy manquast, tandis qu'il y seroit, & l'obligea sur le champ à prendre une somme d'argent considérable, dont il luy fit présent. De-là le Saint alla trouver le Pape à Sens, & après luy avoir rendu compte de sa conduite, il se retira à l'Abbaye de Pontigny au Diocése d'Auxerre.

Le Roi marie sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois.

Ce ne fut pas là l'unique chose desagréable que le Roy fit à Henri. Il maria cette mesme année-là sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois, qui de son beau-frere qu'il estoit, devint aussi par là son gendre, aussi-bien que Henri Comte de Troye & de Champagne son frere; car ce Comte avoit épousé Ma-

Marie, autre fille du Roy, & s'en estant séparé depuis, il la reprit alors. Cette nouvelle liaison de Louïs avec une Maison si puissante, si étenduë, qui avoit esté si long-temps toute dévoüée à l'Angleterre, ne pouvoit pas plaire à Henri; mais ce qui dut luy faire le plus de chagrin, fut que le Roy donna par ce mariage à Thibaud la dignité de Grand Sénéchal de France, qui avoit toûjours esté affectée aux Comtes d'Anjou, & que ces Comtes faisoient exercer en leur nom par une espéce de Lieutenant, de qui ils recevoient l'hommage pour cette Charge. Henri en vertu du Comté d'Anjou qu'il possédoit, y avoit droit, & prétendoit la faire tomber à son fils aîné, qui, comme je l'ay dit, avoit épousé Marguerite fille du Roy. Cependant Louïs n'eut aucun égard à ces prétentions, & en investit le Comte de Blois.

Robertus de Monte.

L'Impératrice Mathilde mere du Roy d'Angleterre, appréhendant les suites que devoit avoir naturellement cette affectation de la Cour de France à chagriner Henri, & ayant appris la révolte du païs de Galles, écrivit au Pape, pour le prier de rétablir la bonne intelligence entre les deux Rois, d'autant que c'estoit l'unique moyen de parvenir à pacifier les troubles de l'Eglise d'Angleterre.

Joann. Sarisberi. Epist. 31. ex Cod. Vatic. apud. Baron.

Le Pape, qui n'avoit rien de plus à cœur, que de voir la fin de ces dissentions, engagea ces deux Princes à une entrevûë, qui se fit à Gisors durant l'Octave de Pasques, mais fort inutilement; car l'entretien ayant commencé par l'affaire de Cantorbery, le Roy d'Angleterre ne voulut jamais se relascher sur la soumission entiére, qu'il exigeoit de l'Archevêque, & le Roy refusa toûjours d'obliger ce Prélat à sortir de France, comme Henri le souhaitoit. Le départ du Pape, qui fut rappellé en Italie par son parti devenu très-puissant en ces quartiers-là, fut un nouveau contre-temps, qui empescha qu'on ne continuast la négotiation. Outre que Henri fut obligé de repasser la mer, pour aller avec une Armée dompter les Habitans du païs de Galles, dont la révolte continuoit depuis un an.

Robertus de Monte. ann. 1165.

Ibid.

A parler selon les maximes ordinaires de la politique, rien n'estoit plus avantageux & plus souhaitable à la France que la continuation de ces broüilleries, qui servoient de frein à l'ambition de Henri; & le Roy faisoit assez paroître qu'elles ne luy déplaisoient pas, quoiqu'il ne refusast pas de temps en temps, soit à l'instance du Pape, soit à la priere du Roy d'Angleterre mesme, de faire quelque démarche pour les faire finir. Mais cet embarras d'un Prince dont il estoit jaloux, estoit pour luy le sujet d'une joye beaucoup moins sensible, que celle qu'il eut cette mesme année de la naissance d'un Prince, héritier de la Couronne, si long-temps souhaité, & si long-temps attendu. La Reine le mit au monde au mois d'Aoust, & on luy donna au Baptesme le nom de Philippe. Sa naissance réjoüit extrêmement tout le Royaume, & certainement à en juger par la suite & par les grandes choses que ce Prince, après qu'il fut monté sur le Trône, entreprit pour la gloire de Dieu, & pour l'avantage de l'Etat, on a tout sujet de croire que sa naissance estoit une faveur toute particuliere de la bonté Divine envers la France.

La Reine accouche d'un fils qui est nommé Philippe.

An. 1165.

Ibid.

Henri, que l'état de ses affaires obligeoit à ménager beaucoup le Roy de France, repassa la mer, après avoir appaisé les troubles du païs de Galles, & eut

Les deux Rois renouvellent leurs

anciens Traitez de Paix. *Ibid.* an. 1166. eut une nouvelle entrevûë avec ce Prince, où, sans qu'on y fist mention de l'Archevêque de Cantorbery, ils renouvellérent entre eux les anciens Traitez de Paix. Ce n'estoit pas sans dessein que Henri en usoit ainsi. Il estoit mécontent de plusieurs Seigneurs du Maine, qui avoient eu peu de soumission pour la Reine, qu'il avoit laissée en Normandie durant son absence. Il vouloit les chastier, & il avoit prétendu par le nouveau Traité de Paix, qu'il venoit de faire avec le Roy, l'empescher de prendre leur protection, en cas qu'ils eussent recours à luy. Il fit raser plusieurs de leurs Chasteaux. Il assiégea Fougeres, en faveur de Conan Duc de Bretagne, qui estoit toûjours en guerre avec Eudes son beau-pere, c'est-à-dire, mari de sa mere. Il la prit avec beaucoup de peine, & quelques Troupes Françoises, qui estoient venuës au secours de la Place, apparemment par un ordre secret du Roy, furent défaites. Joann. Sarisber. Epist. 167.

Henri quelque temps auparavant, avoit traité du mariage de Geoffroy son troisiéme fils avec Constance fille de Conan; le mariage se fit après la prise de Fougeres, & par ce mariage, Constance portoit en dot à Geoffroy le Duché de Bretagne. Les Seigneurs de Bretagne, pour la pluspart, firent hommage à Henri. Il alla à Rennes, où il prit solemnellement possession du Duché, au nom de son fils, qui six ans après, le Duc Conan estant mort, fut reconnu Duc de Bretagne. Robert. de Monte.

Sur ces entrefaites, il vint de fascheuses nouvelles de la Palestine, où les affaires des Chrétiens estoient en très-mauvais état. Le Roy qui en fut touché, tira une grosse somme d'argent de son Epargne, & mit une taxe pour cinq ans sur tous les biens, tant des Laïques, que des Ecclésiastiques de son Royaume, pour le secours de la Terre-Sainte. Le Roy d'Angleterre ne voulant pas luy céder en générosité, en fit autant. Mais cela mesme fut un sujet de broüillerie entre les deux Rois, qui n'avoient que trop de penchant à se chicaner l'un l'autre sur les moindres choses.

Nouveaux differends qui surviennent entre eux. *Ibid.* Quand le Roy d'Angleterre eut levé la taxe pour la premiere fois, il nomma un Anglois pour la porter en Palestine. Josse Archevêque de Tours, soit pour faire sa Cour au Roy de France, soit par quelque autre motif, s'avisa de luy faire faire réfléxion, que la Touraine estant un Fief de la Couronne, l'argent qui y avoit esté levé, devoit luy estre mis entre les mains, & estre envoyé de sa part. C'estoit en effet un ancien droit des Rois de France, aussi-bien que des autres Souverains, au nom desquels seuls, les Comtes & les Ducs pouvoient faire des levées; mais ce droit avoit esté abrogé par l'usage, depuis que les Comtez & les Duchez estoient devenus des Fiefs héréditaires. Le Roy néanmoins sur la remontrance que luy en fit l'Archevêque de Tours, crut pouvoir le faire valoir, au moins dans cette occasion particuliere. Le Roy d'Angleterre se moqua de cette prétention. Il arrivoit de temps en temps en France de ces cas singuliers, qui estoient de continuelles sources de querelles entre le Souverain & les Feudataires, quand ceux-ci furent devenus trop puissants, & c'estoit ordinairement la force & les armes qui en décidoient. Un autre nouveau différend survint en mesme temps entre les deux Rois, fondé encore sur les mesmes titres de Souverain & de Vassal.

Guil-

Guillaume VII. Comte d'Auvergne avoit eſté depoüillé de ſon Comté par Guillaume le Vieux ſon oncle. Comme le Comté d'Auvergne eſtoit un Fief mouvant du Duché d'Aquitaine, & un Arriere-Fief de la Couronne de France, le jeune Comte cita ſon oncle au Tribunal du Roy d'Angleterre leur Seigneur immédiat; Guillaume promit de comparoiſtre; mais ayant changé d'avis, il eut recours au Roy de France, comme au Seigneur Suzerain. Les deux Rois également jaloux de leur autorité, ſe piquérent; le Roy d'Angleterre ſoûtint que le Comte d'Auvergne ne devoit ſe pourvoir à la Cour de France, qu'en cas que luy-meſme refuſaſt de luy faire juſtice. Le Roy au contraire prétendit avoir droit de prononcer indépendamment du Roy d'Angleterre. Ils convinrent néanmoins de ſe voir dans le Vexin, pour vuider à l'amiable ce point, & celuy de l'argent de Touraine; mais on ne put s'accorder, & on prit les armes de part & d'autre.

On prend les armes de part & d'autre.

Ibid.

An. 1167.

Le Roy fit marcher des Troupes ſur les Frontiéres de Normandie, qui firent le dégaſt entre Pacy & Mante. Le Roy d'Angleterre ſurprit Chaumont dans le Vexin, le bruſla avec les magaſins d'armes & de vivres que le Roy y avoit, & ravagea tous les environs. Le Roy s'en vengea ſur le Gué S. Nicaiſe & ſur Andely, qu'il réduiſit en cendres. Ces ravages finirent peu de jours après par une Tréve, pendant laquelle le Roy d'Angleterre alla en Bretagne, où il ſoumit quelques Seigneurs, qui s'eſtoient ſoulevez contre luy. Il y apprit la mort de l'Impératrice Mathilde ſa mere, Princeſſe d'un génie bien au-deſſus du commun des perſonnes de ſon ſexe, qui par ſon adreſſe & par ſes conſeils, par ſes ſollicitations auprès du Pape, par les voyes d'accommodement qu'elle faiſoit ſuggérer à l'Archevêque de Cantorbery, avoit juſqu'alors empeſché que les troubles de l'Egliſe d'Angleterre, n'allaſſent aux dernieres extrémitez: elle avoit auſſi toûjours taſché de prévenir, ou de promptement aſſoupir les querelles des deux Rois: En un mot, rien ne fait mieux l'éloge de cette Princeſſe, que les maux qui ſuivirent la perte, que l'Egliſe & l'Angleterre firent dans ſa perſonne.

Mort de l'Impératrice Mathilde.

Ibid.

Roger de Houeden.

An. 1167.

Depuis la fuite du Prélat hors d'Angleterre, les voyes de fait, au moins les plus violentes, n'avoient pas eſté miſes en uſage. Il eſt vray que le Roy d'Angleterre, un an avant la mort de ſa mere, donna quelque eſpérance à l'Empereur de ſe joindre à luy, pour ſoûtenir l'Antipape Paſcal; mais ce ne fut qu'une feinte, pour étonner le Pape. Comme il n'en parut pas fort émù, la négotiation ceſſa, & n'eut point de ſuite; mais après la mort de l'Impératrice, le Pape & le Roy d'Angleterre n'uſérent plus de tant de ménagement.

An. 1167.

Le Pape déclare l'Archevêque de Canterberi ſon Legat en Angleterre.

Au mois d'Octobre de cette année, le Pape écrivit une Lettre à l'Archevêque de Cantorbery, où en le déclarant ſon Légat en Angleterre, il luy mettoit toute ſa puiſſance en main ſur tout ce qui regardoit ce Royaume, à la réſerve de l'Egliſe d'York. C'eſtoit là donner des armes à un homme très-diſpoſé à s'en ſervir.

Epiſt. 155. Alexandri ad Thomam Cantuar. in Codice Vatic.

En effet, il écrivit auſſi-toſt à tous les Evêques d'Angleterre, pour les avertir de ſoûtenir avec plus de fermeté, qu'ils n'avoient fait juſqu'alors, les libertez de l'Egliſe, & commença par condamner, en vertu de l'autorité

Apoſtolique dont il eſtoit reveſtu, les Coûtumes d'Angleterre, qui avoient donné lieu à tout le fracas. Il excommunia divers Seigneurs, pour s'eſtre emparez de quelques Terres de l'Egliſe de Cantorbery, & pour d'autres ſujets; & commanda à l'Evêque de Londres, en vertu de l'obéïſſance qu'il luy devoit, d'envoyer ſa Lettre à tous les Evêques d'Angleterre.

Joann. Saliſber. Epiſt. 139.

Ce coup étonna Henri, qui commença à appréhender que l'Archevêque ne l'excommuniaſt luy-meſme, & qu'il ne jettaſt l'interdit ſur ſes Etats; & afin de l'en empeſcher, il luy fit ſignifier un appel au Pape de tout ce qu'il pourroit faire contre luy. Il interpoſa meſme, malgré qu'il en eut, l'autorité du Roy de France, & s'offrit de s'en rapporter à luy ſur cette affaire. Le Roy à ſa priere écrivit à l'Archevêque, pour le prier de ne rien précipiter, & luy fit dire que le Roy d'Angleterre eſtant tombé malade, n'avoit pu ſe rendre au lieu où ils devoient ſe rencontrer, pour chercher des voyes d'accommodement.

Cet appel au Pape ſuſpendit l'excommunication, que l'Archevêque eſtoit preſt effectivement de lancer contre Henri. Mais ce Prince revenu de ſa premiere crainte, ne voulut plus entendre parler de négotiation, & voyant les Evêques d'Angleterre toûjours fort attachez à luy, malgré les menaces de leur Primat, il reprit ſes premieres briſées, & réſolut de le pouſſer à bout.

Precautions d'Henri contre les entrepriſes de cet Archevêque. Ibid.

Il mit des Gardes dans tous les Ports d'Angleterre, pour viſiter exactement tout ce qui viendroit de de-là la mer, & pour empeſcher qu'aucune Lettre n'entraſt dans le Royaume, ſans avoir eſté ouverte. Il oſtoit par là le moyen à l'Archevêque, d'y faire publier aucune cenſure contre luy ou contre ſon Etat. Il fit venir les Abbez des Monaſtéres d'Angleterre de l'Ordre de Ciſteaux, & leur déclara que ſi inceſſamment les Moines de Pontigny n'obligeoient l'Archevêque de ſortir de leur Abbaye, il les chaſſeroit du Royaume, & confiſqueroit tous leurs biens.

Il fallut obéïr, & le Prélat, pour ne pas attirer une telle perſécution à l'Ordre de Ciſteaux, ſe condamna à quitter ce Monaſtére. Il vint trouver le Roy de France, pour le prier de luy accorder une autre demeure. Ce Prince le fit avec la meſme bonté, dont il avoit toûjours uſé envers luy, & luy permit de ſe retirer à Sens, en l'aſſeûrant de nouveau qu'il ne manqueroit de rien, tandis qu'il voudroit demeurer dans ſes Etats.

Ibid.

Louïs ſe plaint hautement du Pape.

Cependant le Roy d'Angleterre agiſſoit fortement à Rome par ſes Envoyez, & par quelques Cardinaux qui eſtoient à luy, pour gagner le Pape, & luy faire abandonner la protection de l'Archevêque de Cantorbery. Le bruit ſe répandit de tous coſtez qu'Alexandre commençoit à beaucoup mollir. Ce qui donna lieu à ce bruit, furent quelques graces qu'il accorda alors aſſez aiſément au Roy d'Angleterre, & qu'entre autres choſes il luy promit la Diſpenſe pour le mariage de ſon fils avec la fille du Duc de Bretagne, dont il eſtoit parent au troiſiéme degré. On auroit fort ſouhaité en France que le S. Siége s'oppoſaſt à ce mariage: car cette alliance déplaiſoit beaucoup au Roy, & l'on y crut volontiers par ces raiſons, ce qu'on diſoit de la trop grande condeſcendance du Pape, au préjudice de l'Archevêque de Cantorbery.

Epiſt. Lombardi ad Alexand. apud Baron.

Le

Le Roy qui se faisoit honneur de soûtenir ce Prélat, dont la sainteté estoit infiniment relevée par les persécutions qu'il souffroit, se plaignit hautement du Pape, de ce que l'ayant engagé à prendre l'Archevêque sous sa protection, luy-mesme l'abandonnoit, & affectoit de combler de faveurs le Roy d'Angleterre, tout ennemi déclaré de l'Eglise qu'il estoit, & de ce qu'au lieu de s'opposer, comme il devoit par tant de raisons, à l'accroissement de sa puissance, il y contribuoit par toutes sortes de moyens.

Le chagrin du Roy alla si loin, qu'il fut sur le point d'envoyer au devant des Légats, qui venoient en France traiter des affaires de l'Eglise d'Angleterre, pour leur défendre d'entrer dans le Royaume, & peu s'en fallut qu'il ne convoquast un Concile National, pour obliger tous les Evêques de son Royaume, à se déclarer authentiquement pour l'Archevêque de Cantorbery.

Le Pape apparemment dans la conduite qu'il tenoit envers le Roy d'Angleterre, n'avoit point d'autre veuë, que de ramener ce Prince par la douceur; & ce qu'il fit dans la suite, le justifia sur ce point; mais le Roy de France ne pouvoit gouter ces ménagemens.

Le Roy d'Angleterre de son costé ne put souffrir, que le Roy entreprist si ouvertement de traverser ses desseins; & si-tost que la Tréve qu'ils avoient faite le mois d'Aoust dernier, jusqu'aux Festes de Pasques de l'année suivante, fut expirée, il pensa à recommencer la guerre. An. 1168.

Durant la Tréve, le Roy que l'union de la Bretagne aux autres Etats du Roy d'Angleterre chagrinoit fort, avoit traité avec Eudes beau-pere du Duc Conan, & s'estoit engagé à le soûtenir dans les efforts qu'il prétendoit faire, pour se remettre en possession du Duché, & à ne point faire de paix avec le Roy d'Angleterre, sans qu'il y fust compris. *Il traite avec quelques Seigneurs.*

Quelques Seigneurs de de-là la Loire, sçavoir, le Comte de la Marche, le Comte d'Angoulesme, Aimeri de Lusignan, & plusieurs autres mécontens de Henri s'estoient aussi liguez entre eux & avec le Roy pour se donner à luy. Ils devoient prendre les armes si-tost que la guerre seroit recommencée, & ils luy avoient mesme donné secretement des ôtages. Ce devoit estre là une fascheuse diversion pour le Roy d'Angleterre. Robert. de Monte.

Ce Prince vigilant fut averti de tous ces Traitez, quelques précautions qu'on eust apportées pour les tenir secrets. Il prévint les uns & les autres, & estant d'abord entré brusquement dans le Poitou, il s'empara de Lusignan, Place très-forte, prit plusieurs Chasteaux sur les Comtes de la Marche & d'Angoulesme, & les rasa, & mit ces Seigneurs hors d'état de luy faire la guerre. Il fournit de Troupes ses Places d'au-delà de la Loire, & laissa dans ces quartiers-là la Reine sa femme avec Patrice Comte de Salisberi, pour empescher tous les mouvemens qui pourroient s'y faire. *Henri les met à la raison.* *Ibid.*

Un peu avant la fin de la Tréve, il envoya ordre à Eudes, à Olivier Seigneur de Dinan, & à Rolland cousin d'Olivier, qu'il sçavoit estre aussi du nombre des liguez, de luy amener en personnes leurs Troupes dont il avoit besoin. Et sur la difficulté qu'ils firent d'obéïr, ainsi qu'il s'y estoit bien attendu, il entra en Bretagne, se saisit de Josselin, de Vannes, des Chasteaux qu'Eudes avoit en Cornoüailles: il en fit autant de la pluspart des Places des *Ibid.*

 Sei-

Seigneurs de Dinan, sans que le Roy de France, qui n'estoit pas prest, & que la Treve qui n'estoit pas encore finie, empeschoit d'agir, pust aller à leur secours.

La Tréve est prolongée entre les deux Rois. Ibid.

Après cette expédition, le Roy d'Angleterre, comme il en estoit convenu avec le Roy, se trouva entre Mante & Pacy dans l'Octave de Pasques, qui estoit le terme de la Tréve, pour conclure la paix, ou pour recommencer la guerre. On négocia en vain, le Roy d'Angleterre voulant qu'on luy remist entre les mains les ôtages Bretons & Poitevins, & le Roy s'obstinant à ne les pas rendre. Néanmoins on prolongea la Tréve jusqu'à la S. Jean.

Ils rentrent en guerre. Ibid.

Les deux Rois se rendirent à la Ferté-Bernard au temps marqué, pour y conférer sur les moyens de faire la paix; & quelques-uns des Seigneurs Bretons, qui y estoient intéressez, s'y trouvérent, malgré les précautions que le Roy d'Angleterre avoit prises, pour les empescher d'y venir. Cette Conférence fut aussi inutile que la précédente, les deux Rois ne voulant se relascher sur rien. Aussi-tost après les Armées se mirent en Campagne; mais tous leurs exploits se terminérent à la prise de quelques Chasteaux de part & d'autre, & à la désolation de la Campagne, sans aucune action mémorable. Il est surprenant que les deux Rois ayant l'un & l'autre beaucoup de valeur, beaucoup d'amour pour la gloire, beaucoup de jalousie l'un de l'autre, s'estant trouvez tant de fois à la teste de leurs Armées, néanmoins ils n'en fussent jamais venus aux mains, ni à aucune grande action, où ils pussent faire épreuve de leur bravoure & de leur habileté dans la guerre. Mais c'est qu'ils se craignoient l'un l'autre, encore plus qu'ils ne se haïssoient.

Le Pape envoie deux Légats en France pour travailler à la paix.

La continuation de cette guerre faschoit fort le Pape, qui n'esperoit pas pouvoir finir les affaires de l'Eglise d'Angleterre, tant qu'elle dureroit. C'est pourquoy il envoya en France deux Légats, sçavoir le Cardinal Eudes & le Cardinal Guillaume de Pavie, pour travailler de tout leur possible à faire la paix entre les deux Rois, afin de traiter ensuite par l'entremise du Roy de France, de celle de l'Archevêque de Cantorbery avec le Roy d'Angleterre.

Joann. Sarisber. L. 2. Epist. 32. in Codice Vaticano.

Les Légats obtinrent avec assez de peine, que les deux Princes conférassent en leur présence, & qu'ils acceptassent leur médiation. A cette Conférence se trouvérent aussi Eudes beau-pere du Duc de Bretagne, Rolland de Dinan, les Comtes d'Angoulesme & de la Marche, le Vicomte de Doüé, Robert de Silly, Geoffroy de Lusignan, Emeri de Rancon; c'estoient les principaux Seigneurs Vassaux de Henri, qui s'estoient liguez contre luy avec le Roy de France. Le Comte de Flandre engagea aussi l'Archevêque de Cantorbery à y venir.

Epist. Guillelm. Carnot. in Codice Vatic.

Les Seigneurs que j'ay nommez présentérent leurs griefs au Roy de France, comme à leur Souverain Seigneur, & qui avoit aussi la mesme qualité à l'égard du Roy d'Angleterre. Ils demandérent que Henri réparast les ravages faits sur leurs Terres pendant la Tréve; mais Eudes demanda sur tout justice de l'affront qu'il luy avoit fait, en débauchant sa fille, qu'il retenoit en ôtage, & dont il estoit devenu amoureux, & qui se trouvoit estre actuellement grosse. Il reprocha en face à Henri, qu'il estoit non seulement un adultere, mais encore un incestueux, cette fille estant sa niéce à la mode de Bretagne.

An. 1168.

Ce

Ce debat ne promettoit pas une bonne issuë de la Conférence; toutefois les Légats adoucirent les esprits; ce ne fut pas là effectivement ce qui la fit rompre, & elle auroit eu apparemment un meilleur succès, que les précédentes entrevûës des deux Rois, sans la partialité du Cardinal de Pavie, entierement dévoüé au Roy d'Angleterre, & qui sur tous les points contestez, concluoit toûjours en sa faveur. *Leur médiation est inutile.*

Le Roy choqué de cette conduite, & des basses flatteries, dont le Légat encensoit continuellement le Roy d'Angleterre, se leva brusquement, & dit en colére à ce Cardinal, qu'il estoit indigne de la commission dont le Pape l'avoit chargé; qu'un Roy de France, qui avoit comme luy, toûjours soûtenu si hautement les intérests de l'Eglise Romaine, méritoit d'en estre traité avec plus d'égard; qu'il n'avoit que faire d'un médiateur tel que luy, pour se conserver ses droits, & qu'il sçauroit bien se faire rendre ce qui luy estoit dû. Après avoir parlé de la sorte, il sortit du lieu de l'Assemblée, & fut suivi d'Eudes de Bretagne & des autres de son parti.

Sur cela, le Roy d'Angleterre tout triomphant, protesta que ce n'estoit pas luy qui rompoit la Conférence, & qu'on ne devoit point luy imputer les fascheuses suites de cette rupture. Il se fit par-tout honneur de l'appuy que luy donnoit l'Eglise Romaine, & pour faire plus de dépit à l'Archevêque de Cantorbery, il rendit aussi-tost publique une Lettre du Pape, par laquelle il estoit défendu à cet Archevêque d'user d'aucune censure ni contre luy, ni contre aucun de ses Sujets, & qui suspendoit tous les pouvoirs qu'on luy avoit donnez, jusqu'à ce que les Légats fussent arrivez en Angleterre, & eussent examiné à fond toute cette affaire. C'estoit le Cardinal de Pavie, qui avoit tiré cette Lettre du Pape, sous prétexte de ne point trop aigrir les choses, luy représentant que si l'Archevêque continuoit à se servir, comme il avoit commencé, du pouvoir qu'il avoit reçu du S. Siége, les choses viendroient à des extrémitez, où il n'y auroit plus de remede. Joann. Sarisber. Epist. 103.

Cette Lettre augmenta beaucoup le mécontentement que le Roy avoit de la Cour de Rome, & Guillaume nommé à l'Evêché de Chartres, soit par ordre de ce Prince, soit de son propre mouvement, en écrivit au Pape, pour luy faire connoistre le mauvais effet que sa Lettre avoit causé, & combien non seulement le Roy, mais encore les Evêques de France & tous les véritables enfans de l'Eglise en estoient scandalisez. Epist. 50.

Le Pape par cet avis que luy donna l'Evêque de Chartres, vit bien qu'on abusoit de sa condescendance, & il écrivit à l'Archevêque de Cantorbery, pour le prier de ne point s'allarmer, l'asseûrant qu'il ne l'abandonneroit jamais. Il donna ordre aux Légats d'écrire eux-mesmes la mesme chose à l'Archevêque, de retarder leur voyage d'Angleterre, de ne rien décider d'important, sans avoir reçu de nouveaux ordres; & si Henri les pressoit de passer la mer, de luy répondre qu'il avoient défense de le faire, avant qu'il se fust réconcilié avec l'Archevêque. Le Pape écrivit les mesmes choses au Roy, & enfin malgré ce que les Légats purent écrire au Pape contre l'Archevêque, qu'ils accusoient d'exciter le Roy & le Comte de Flandre à faire la guerre au Roy d'Angleterre, il révoqua tous leurs pouvoirs, & les rappella à Rome. *Ils sont rappellez à Rome.* Epist. 23.

Le Roy d'Angleterre voyant les choses tourner tout autrement qu'il n'avoit espéré, estoit fort inquiet. Il appréhendoit l'excommunication & l'interdit de la part de l'Archevêque, à cause des effets fascheux que ces censures ont coûtume d'avoir sur l'esprit des Peuples: il tenoit néanmoins toûjours bonne contenance. Il fit dire au Pape qu'il s'en remettroit volontiers à son jugement, touchant une partie des Coûtumes du Royaume d'Angleterre, qui faisoient le sujet du différend; mais que si on refusoit cette offre, il seroit obligé de s'appuyer de l'Empereur, & il affecta, pour intimider le Pape & le Roy de France, d'envoyer de fréquentes Ambassades en Allemagne. Le Roy qui le connoissoit trop prudent, pour faire la scandaleuse démarche d'embrasser le Schisme, avec danger de révolter contre luy tous ses Etats, ne s'en étonna point, & il comprit même par là, l'embarras où estoit ce Prince.

Joan Salisber. Epist. 234.

Henri fait agir auprès du Pape, & demande la paix au Roi. Ibid.

Henri fit solliciter Guillaume II. Roy de Sicile, d'agir pour luy auprès du Pape, & de l'engager à abandonner l'Archevêque de Cantorbery. Mais le Roy de France empescha l'effet de cette négotiation. De sorte que le Roy d'Angleterre desespérant de sortir de cette malheureuse affaire; tandis que le Roy de France la soûtiendroit contre luy, fut contraint d'en revenir à luy demander la paix; mais ne voulant pas le faire par luy-mesme, il se servit de Henri Comte de Champagne, & de Philippe Comte de Flandre, pour l'y disposer.

Loüis avoit beaucoup de considération pour ces deux Princes; mais sur tout pour Henri, qui estoit son beau-frere & son gendre. Ils l'allérent trouver à Soissons, où il tenoit son Parlement, & le priérent de vouloir bien qu'ils fussent les médiateurs entre luy & le Roy d'Angleterre, pour terminer une guerre si nuisible aux deux Etats. Le Roy y consentit.

Ibid.

Entre plusieurs points importans, sur lesquels il estoit difficile de convenir, les principaux estoient, la maniére de l'hommage, que le Roy d'Angleterre faisoit pour la Normandie au Roy de France, où Henri vouloit faire changer certains termes & certaines formalitez: Secondement, la cession qu'il devoit faire du Comté d'Anjou & du Maine, en faveur de son fils aîné Henri, qui avoit épousé Marguerite de France, & dans cet article il s'agissoit aussi de la Formule de l'hommage que ce jeune Prince devoit faire pour ces deux Comtez. En troisiéme lieu, la cession du Duché de Guyenne, que Henri proposoit de faire à Richard son second fils, qui devoit épouser Adelaïde, autre fille du Roy, comme on s'y estoit engagé depuis long-temps de part & d'autre. La maniére de l'hommage que Richard feroit au Roy pour la Guyenne, faisoit encore une difficulté de mesme espéce que les deux autres. De plus il estoit question de régler les prétentions que le Roy d'Angleterre avoit sur le Comté de Toulouse, & la formule de l'amnistie & du rétablissement des Seigneurs de Poitou, qui s'estoient révoltez contre ce Prince l'année d'auparavant.

Pour rendre la chose plus facile, on remit à un autre temps l'article de Toulouse, qui demandoit une grande discussion; & pour ce qui est du reste, les deux Comtes, au nom du Roy d'Angleterre, convinrent avec le Roy en cette maniére.

Pre-

Premierement, que desormais le Roy d'Angleterre feroit au Roy de France hommage pour le Duché de Normandie, avec toutes les mesmes formalitez que l'avoient fait ses prédécesseurs, & avec toutes les obligations de le servir, dans les occasions où le Vassal doit faire service à son Seigneur. *Articles dont les Médiateurs conviennent. Ibid.*

Secondement, qu'il seroit tenu de céder à Henri son fils aîné, le Comté d'Anjou & le Comté du Maine, avec tous les hommages & sermens de fidélité dûs par les Seigneurs de ces deux Comtez, & que Henri en estant mis en possession, feroit hommage au Roy de France, & serment de fidélité envers tous & contre tous; & qu'à cet égard, il ne devroit rien ni à son pere, ni à ses freres, & qu'ils ne pourroient rien exiger de luy, outre l'amitié & l'honneur que leur mérite personnel, & les liaisons du sang devoient leur attirer de sa part.

En troisiéme lieu, que Richard second fils du Roy d'Angleterre, en épousant Adelaïde fille du Roy, seroit mis en possession du Duché de Guyenne, & qu'il le posséderoit aux mesmes conditions, & avec la mesme dépendance de la Couronne de France, que l'Anjou & le Maine seroient possédez par son frere; qu'on ne stipuleroit rien pour la dot de la Princesse; mais que le Roy la luy donneroit telle qu'il jugeroit à propos.

En quatriéme lieu, que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. Enfin l'on voit par la suite, que touchant les Seigneurs du Poitou, qui avoient pris les armes pour le Roy, on convint qu'ils seroient rétablis dans leurs Terres & dans leurs Chasteaux.

Le Comte de Champagne ayant fait agréer ces conditions au Roy, alla trouver Henri pour les luy faire ratifier. Il le fit; mais comme il vit que le Comte estoit sur le point de partir pour aller en Poitou, afin de faire évacuer Lusignan, & en remettre en possession Geoffroy, qui en estoit le Seigneur, il luy dit qu'il se gardast bien de le faire; qu'il ne vouloit pas que ceux qu'il avoit mis dans cette Place, pour en faire relever les murailles, en fortifient encore, & qu'il envoyeroit incessamment au Roy l'Archevêque de Roüen avec deux autres Seigneurs, pour vuider cet article particulier. *Incidens qui retardent la paix. Ibid.*

Le Comte retourna sur le champ à la Cour, & y rapporta la difficulté que faisoit le Roy d'Angleterre sur la restitution de Lusignan. Le Roy entra en grande colére, & partit promptement pour Bourges, où il assembla les Seigneurs du Poitou interessez en cette affaire, fit avec eux un nouveau Traité, en reçut de nouveaux ôtages; & ils se jurérent mutuellement de continuer à faire la guerre au Roy d'Angleterre, s'il ne vouloit pas rendre Lusignan, & de ne faire jamais aucun Traité avec luy, sans qu'eux & le Roy y fussent compris.

Le Roy d'Angleterre fut un peu surpris de cette nouvelle & prompte confédération: car il avoit cru que le Roy trouvant de grands avantages dans les autres articles, pourroit se relascher sur celuy de Lusignan; mais comme il vouloit la paix, dont il avoit besoin, pour les raisons que j'ay dites, il pria de nouveau le Comte de Champagne & le Comte de Flandre d'agir auprès du Roy, & de luy demander de sa part une entrevûë, espérant obtenir de luy par son adresse ordinaire ce qu'il prétendoit. *Ibid.*

Le Roy refusa de le voir, luy fit dire, que puisqu'il manquoit ainsi à sa parole, il retiroit luy-mesme la sienne, & qu'ayant changé de pensée sur le mariage de sa fille Adelaïde, il ne vouloit plus qu'elle épousast le Prince Richard; qu'il consentiroit néanmoins à traiter pour les autres articles par des Députez qu'il luy nommeroit vers les Festes de Pasques; mais que s'il n'estoit résolu d'accorder aux Seigneurs de delà la Loire le rétablissement dans leurs biens, ce seroit inutilement qu'on rentreroit en négotiation, parce qu'il estoit résolu de ne se pas relascher sur ce point-là.

Le Roy d'Angleterre en une autre conjoncture, ne se seroit pas accommodé de ces hauteurs du Roy de France; mais entre Souverains, encore plus qu'entre les autres hommes, la fierté céde souvent à la politique. Henri traita avec les Députez du Roy, & passa tout ce qu'on voulut. On parla mesme dans cette Conférence des affaires de Toulouse, & il fut réglé sur ce sujet-là, que lorsque le Prince Richard seroit déclaré Duc de Guyenne, s'il arrivoit quelque différend entre luy & le Comte de Toulouse, la cause seroit portée à la Cour de France, & qu'elle se décideroit par le jugement du Roy.

Ibid.

Gui de Lusignan tué le Comte de Salisberi.

Après cet accord, le Roy d'Angleterre témoignant toûjours souhaiter fort de voir le Roy, il fut résolu que les deux Rois se trouveroient ensemble sur la Frontiére le Dimanche d'après l'Ascension. Mais dans cet intervalle, Gui de Lusignan ayant par malheur rencontré le Comte de Salisbery son ennemi, qui commandoit pour le Roy d'Angleterre en Poitou, ils se battirent, & le Comte fut tué. Gui de Lusignan vit bien qu'après cela, il ne seroit pas en seûreté dans le païs. Son malheur fut pour luy l'occasion d'une plus haute fortune; car ayant passé dans la Terre-Sainte, il y fut élevé plusieurs années après sur le Trône de Jérusalem; & cependant le Roy d'Angleterre furieusement irrité de la mort du Comte de Salisbery, la vengea par les courses qu'il fit faire sur les Terres des Seigneurs de Lusignan, qui en portérent leurs plaintes à la Cour de France.

Il n'en falloit pas davantage pour détruire tout ce qui avoit esté fait jusqu'alors. Néanmoins le Roy d'Angleterre appaisa le Roy par l'entremise de Guillaume Evêque de Chartres, en luy représentant le juste sujet qu'il avoit eu de se venger des Seigneurs de Lusignan, qui avoient tué le Général de ses Troupes.

La proposition que le Roy d'Angleterre fit à l'Evêque de Chartres en cette occasion, montre le désir extrême qu'il avoit de la paix. Il luy dit, que s'il venoit à bout de le réconcilier avec le Roy de France, il s'obligeroit à prendre la Croix, & qu'il pouvoit asseûrer le Roy de sa part, qu'il seroit prest d'aller avec luy en Egypte contre les Mahometans, dès qu'il le jugeroit à propos.

Ibid.

L'Evêque de Chartres, qui connoissoit parfaitement l'esprit artificieux de ce Prince, luy repartit; mais, Seigneur, ne me desavoüerez-vous point, quand j'auray porté de vostre part cette parole au Roy? Henri répondit, qu'il pouvoit la porter hardiment, & qu'il ne souhaitoit rien tant, que de consacrer le reste de sa vie à Dieu, en combattant pour la Religion contre les Infidéles. Le Prélat s'acquitta de sa commission, & le Roy aussi peu persuadé que

que luy de la sincérité de Henri, l'ayant écoûté, luy dit, qu'après les promesses que le Roy d'Angleterre luy avoit faites tant de fois là-dessus, sans les tenir, il ne s'y fieroit plus, à moins qu'il ne luy vist la Croix sur l'épaule. Tout cela suppose qu'on pensoit alors à une nouvelle Croisade; mais ce dessein s'évanoüit, & ne fut exécuté que sous le Régne des enfans de ces deux Princes.

Pour ce qui est de la paix, le Roy protesta à l'Evêque qu'il y estoit toûjours disposé; mais qu'il n'y consentiroit jamais, à moins que les Seigneurs du Poitou n'y fussent compris.

Conclusion de la paix.

An. 1179. Epist. 268.

Enfin après tant de délais & tant d'incidens, la paix fut concluë. Le Roy d'Angleterre vint trouver le Roy à Montmirail, la veille des Rois. Il luy dit en le salüant, qu'il luy donnoit la carte-blanche, & que sans prescrire aucunes conditions, il en passeroit par tout ce qu'il voudroit, pourvu qu'il luy rendist son amitié. C'estoit un pur compliment d'honnêteté: car avant l'arrivée du Roy d'Angleterre, Thibaud Comte de Blois, & Bernard Prieur de Grandmont, avoient secretement arresté avec le Roy, au nom de Henri, les articles de la paix, qui estoient à peu près les mesmes, que ceux dont on estoit convenu à Soissons.

Après les premiers complimens, les deux Rois s'embrassérent. Le Roy de France dit tout haut à celuy d'Angleterre, qu'il luy restituoit les Fiefs de la Couronne, dont il l'avoit declaré déchu, pour avoir pris les armes contre luy, à condition qu'il luy remettroit fidélement tous les Chasteaux du Domaime de France, dont il s'estoit emparé.

Ibid.

Robertus de Monte.

Le lendemain le Roy d'Angleterre fit publiquement hommage au Roy pour la Normandie, & pour ses autres Etats mouvans de la Couronne de France, malgré les sermens qu'il avoit souvent faits depuis la guerre, de ne jamais rendre cet hommage. Le Prince Henri son fils aîné en fit autant pour le Comté d'Anjou, & pour le Comté du Maine; Richard pour le païs d'au-delà de la Loire, excepté pour la Touraine, pour laquelle le Roy d'Angleterre se reconnoissoit Vassal du Comte de Blois. Le jeune Henri fit aussi hommage au Roy pour le Duché de Bretagne, quoiqu'il fust destiné à Geoffroy troisiéme fils du Roy d'Angleterre; mais c'est que Geoffroy ne devoit le posséder que comme Vassal immédiat de la Couronne d'Angleterre, & en faire luymesme hommage à Henri son frere, comme à l'héritier présomptif du Royaume; par où l'on voit que la Bretagne estoit toûjours un Arriere-Fief de la Couronne de France. Tous ces hommages se firent avec les formalitez dont on estoit convenu à la Conférence de Soissons.

Quelque répugnance qu'eust eu le Roy d'Angleterre, pour le rétablissement des Seigneurs de Poitou & des autres, qui s'estoient liguez avec eux, il fut obligé d'y consentir, & quelque temps après estant allé du costé d'Auvergne, il y reçut en ses bonnes graces, conformément au Traité, le Comte de la Marche & le Comte d'Angoulesme.

Par le mesme Traité, la Charge de Grand Sénéchal de France *, ou de Grand

* Cette Charge avoit plus d'étenduë que celle de Grand Maistre: elle regardoit aussi la guerre; mais il paroist qu'elle ne fut accordée à Henri que pour les fonctions de Grand Maître de la Maison du Roy.

Robertus de Monte.

Grand Maistre de la Maison du Roy, héréditaire dans la Famille des Comtes d'Anjou, fut renduë au jeune Henri. Le Comte de Blois, qui estoit un des Mediateurs, à qui le Roy l'avoit donnée cinq ou six ans auparavant, voulut bien la luy céder, & Henri quelques semaines après la conclusion de la paix, en fit les fonctions à Paris, le jour de la Purification, & servit le Roy à table. C'est de cette maniére que la paix fut rétablie entre les deux Couronnes, avec beaucoup de gloire pour la France, & assez d'humiliation pour le Roy d'Angleterre.

Suite des differens entre Henri & l'Archevêque de Cantorberi.

Ibid.

Il restoit à faire celle de l'Archevêque de Cantorbery avec ce Prince, & les conjonctures semblérent propres pour la ménager. Henri venoit de recevoir des Lettres du Pape, qui avoient paru l'y disposer, & il avoit asseûré le Prieur du Mont-Dieu, & Bernard Prieur de Grandmont, qui luy avoient rendu ces Lettres, qu'il se contenteroit que l'Archevêque paroissant en sa présence, luy donnast publiquement des marques d'une soumission respectueuse; qu'il le traiteroit bien, & le rétabliroit dans ses bonnes graces.

Ibid.

Sur cette promesse, ils priérent le Roy de France de faire venir l'Archevêque, qui dès qu'il fut arrivé, vint se jetter aux pieds du Roy d'Angleterre, & luy dit ce peu de paroles d'un air fort humilié : *Seigneur, ayez compassion de moy, je m'abandonne entre les mains de Dieu & les vostres, à sa gloire, & à la vostre.*

Joann. Salisber.

Tous s'attendoient que le Roy d'Angleterre, ainsi qu'il l'avoit fait espérer, le recevroit bien, & luy répondroit avec bonté; mais non, dit un fameux Ecrivain Anglois de ce temps-là, Henri, qui avoit depuis long-temps convaincu les François de son peu de droiture, voulut de plus qu'en cette occasion, ils fussent témoins de son peu d'humanité. Il dit mille choses desobligeantes & injurieuses à l'Archevêque, & en adressant la parole au Roy de France, & à tout le reste de l'Assemblée, il ajoûta, qu'il ne demandoit rien autre chose à l'Archevêque, sinon l'observation des anciennes Coûtumes du Royaume d'Angleterre, de la maniére qu'elles avoient esté observées par les cinq derniers Archevêques de Cantorbery, parmi lesquels il y avoit eu des hommes d'une sainteté éminente; que l'Archevêque ne vouloit point s'y soumettre, & que sous ce prétexte, il se faisoit honneur mal à propos, d'estre le Martyr de la liberté Ecclésiastique : qu'il n'avoit qu'à promettre en présence de toute l'Assemblée de ne plus combattre ces Coûtumes, & que dès-là toutes les contestations & les peines qu'il s'attiroit, seroient finies. Après avoir ainsi parlé, il se leva, laissant là l'Archevêque fort confus, & le Roy de France très-peu satisfait. Car on avoit compté que Henri, suivant sa promesse, agréeroit la soumission du Prélat, sans entrer en ces éclaircissemens odieux. C'estoit à quoy le Pape l'avoit exhorté par ses dernieres Lettres; mais Henri avoit fait depuis réflexion, qu'en agissant ainsi, il auroit perdu sa cause, & que si l'Archevêque retournoit à son Eglise, sans avoir juré l'observation des Coûtumes, ce seroit toûjours à recommencer. Il estoit venu à bout de ce qu'il avoit prétendu, en faisant la paix avec le Roy de France, & délivré de l'inquiétude que la guerre luy causoit, il espéroit en temporisant, fatiguer l'Archevêque, & obtenir du Pape au moins quelque composition, par l'entremise

tremise de plusieurs Cardinaux, qui estoient tout à luy. C'est là ce qui le fit agir de la sorte.

D'autres Historiens rapportent la chose d'une maniere toute différente : mais peut-estre parlent-ils de quelque autre Assemblée. Ils disent que l'Archevêque en se jettant aux pieds du Roy d'Angleterre, luy dit ces paroles : *Seigneur, je vous fais vous-mesme Juge de tout, pourvu que dans ce que vous ordonnerez, l'honneur de Dieu n'y soit point intéressé*; que Henri releva ces derniers mots, & qu'après plusieurs reproches faits au Prélat, il dit au Roy de France : „ Voyez-vous sa malice & sa fourbe ? Pour avoir dequoy re-„ commencer les querelles, dès que quelque chose ne luy plaira pas, il dira „ que l'honneur de Dieu y est intéressé, & sous ce prétexte, il envahira les „ plus légitimes droits de ma Couronne. Mais pour montrer, ajoûta-t-il, „ que je ne prétens rien faire contre l'honneur de Dieu ; voici à quoy je me „ soumets. Il y a eu avant moy plusieurs Rois sur le Trône d'Angleterre, „ dont les uns avoient plus d'autorité, & les autres moins que je n'en ay. Il „ y a eu avant Thomas Bequet plusieurs Archevêques de Cantorbery, qui „ estoient de grands hommes & de saints personnages, je me contente qu'il „ m'accorde ce que le plus saint & le plus grand homme de ses prédécesseurs „ a accordé au moindre des miens, & je ne demande rien de plus ". Historia quadripartita.

Ces Historiens ajoûtent, que toute l'Assemblée d'un commun consentement, applaudit à cette proposition du Roy d'Angleterre ; que le Roy de France voyant que l'Archevêque ne disoit mot, & hésitoit à accepter une telle offre, luy demanda sur quoy il délibéroit encore, puisqu'il ne tenoit qu'à luy d'avoir la paix à des conditions si avantageuses, & s'il se croyoit plus saint, que les plus sages & les plus saints de ses prédécesseurs ?

Que l'Archevêque répondit, qu'il devoit imiter ses prédécesseurs dans ce qu'ils avoient fait de bien, & dans ce qu'ils avoient souffert de mal pour la liberté de l'Eglise, & non pas dans les choses où ils avoient trop molli.

Que sur cette réponse, tous les Seigneurs des deux Nations s'estoient récriez, & qu'un d'entre eux ayant pris la parole, avoit conclu, que puisqu'il s'obstinoit contre le sentiment des plus sages des deux Royaumes, il méritoit d'estre chassé d'Angleterre, & de n'estre pas reçu en France.

Que sur cela l'Assemblée s'estoit séparée ; que les deux Rois estoient montez à cheval, sans vouloir plus écoûter l'Archevêque ; qu'on avoit cessé de le défrayer, & qu'il avoit esté réduit à vivre des aumônes, que luy firent par pitié l'Archevêque de Sens, & l'Evêque de Poitiers.

Que néanmoins quelque temps après, le Roy de France avoit eu du scrupule, d'avoir ainsi abandonné un Saint ; qu'il l'avoit rappellé à sa Cour ; qu'il s'estoit jetté à ses pieds, pour luy en demander pardon, & l'avoit asseûré tout de nouveau, qu'il auroit soin de luy comme auparavant ; qu'il n'avoit rien à craindre dans son Royaume, & qu'il pouvoit demeurer à Sens, comme il avoit fait jusqu'alors, & que l'on pourvoiroit à tous ses besoins.

Que le Roy d'Angleterre s'estant plaint au Roy de ce changement, il n'en avoit point eu d'autre réponse, sinon que la France avoit esté de tout temps le refuge des affligez & des persécutez pour la justice ; que l'Archevêque

 estoit

estoit véritablement un homme de bien, & qu'il estoit résolu de ne le pas abandonner.

Soit que cette conduite du Roy fust un effet de sa piété ou de sa politique, il est certain qu'il traita l'Archevêque avec sa bonté ordinaire, & que le Roy d'Angleterre, qui se crut d'abord tiré d'embarras, se trouva plus intrigué que jamais; & c'est ce qui l'obligea à prendre d'autres mesures.

Il pria le Pape de faire venir l'Archevêque à Rome, pour le tirer hors de France, où, disoit-il, on entretenoit son obstination, & de luy donner quelque autre Evêché, au lieu de celuy de Cantorbery, n'y ayant point de plus court moyen de mettre fin à des broüilleries, qui n'en auroient point sans cela. Pour obtenir ce qu'il demandoit, il offrit de grandes sommes d'argent aux Princes & aux principales Villes d'Italie, qui soûtenoient le parti du Pape contre l'Empereur, & que le Pape estoit obligé de ménager beaucoup pour le bien de ses affaires; il leur fit ces offres, pour les engager à faire ensorte auprès du Pape, qu'il luy accordast la translation de l'Archevêque en quelque autre Eglise. Mais ce Prélat ayant esté averti de ce qui se passoit, écrivit fortement à Rome, pour empescher qu'on n'écoûtast le Roy d'Angleterre; & il fit si bien, qu'on n'accorda rien autre chose à ce Prince, sinon qu'on envoyeroit de nouveaux Légats, pour voir sur les lieux ce qu'il y auroit de meilleur à faire.

Codex Vatic. L. 2. Epist. 79.

An. 1169.

Le Pape nomme de nouveaux Légats pour les terminer.

Le Pape nomma donc Gratien neveu du défunt Pape Eugene III. & Vivien Archidiacre d'Orvieto, dont les instructions portoient, premierement, de ne point souffrir que le Roy d'Angleterre les défrayast, jusqu'à ce que les affaires fussent entierement terminées. Secondement, de laisser à l'Archevêque tous les pouvoirs que luy donnoit sa qualité de Primat d'Angleterre, & mesme celuy d'agir, quand il le faudroit, par les censures Ecclésiastiques, mais de luy conseiller de ne rien précipiter, & de se gouverner toûjours par les conseils de gens sages & moderez. En troisiéme lieu, le Pape ordonnoit aux Légats d'user de toutes les voyes de douceur, qui seroient justes, de prendre garde durant la négotiation à ne rien dire, & à ne rien faire, qui pust aigrir le Prince; & enfin de luy déclarer que leur Légation estoit limitée à un certain temps; que leurs pouvoirs expireroient à la Feste de S. Michel, & que l'Archevêque auroit liberté entiere de se servir des siens dans toute leur étenduë, immédiatement après cette Feste.

Le Pape avertit l'Archevêque de tout ceci, & le pria de ne fulminer, durant le temps de la négotiation, aucune censure, ni contre le Roy, ni contre son Royaume, ni contre aucune autre personne.

Article sur lequel on ne peut convenir.

La disposition favorable de la Cour de France à l'égard de l'Archevêque de Cantorbery, inspira de la fermeté aux Légats, en traitant avec le Roy d'Angleterre. Dès qu'ils furent arrivez en Normandie, où ce Prince estoit, les conférences commencérent. Elles furent longues & vives, & Henri, soit par l'impétuosité de son humeur, soit exprès pour épouventer les Légats, s'y emporta souvent en menaces, en juremens, en termes pleins de mépris pour le Pape & pour les censures Ecclésiastiques. Ils l'écoûtérent avec beaucoup de sang-froid, & enfin toutes les difficultez se réduisirent presque à deux mots,

mots, que le Roy d'Angleterre demandoit qu'on inséraſt dans la convention à la place de deux autres, que les Légats vouloient y mettre. Le Roy vouloit qu'en rendant l'Egliſe de Cantorbery à l'Archevéque, il fuſt dit que ce Prélat y rentreroit, y ſeroit reconnu, qu'on luy obéïroit, *ſauf en toutes choſes la dignité Royale* *. Les Légats au contraire, vouloient qu'on y inſéraſt, que l'Archevêque de Cantorbery ſeroit en tout ſoumis aux ordres du Roy, *ſauf la liberté de l'Egliſe* †.

* *Salvâ dignitate Regia.*

† *Salvâ libertate Ecc'eſiæ.*

On ne put convenir ſur cet article avant le terme marqué. Ainſi les Légats priérent le Roy de trouver bon, qu'ils ſe retiraſſent. Il obtint toutefois qu'un des deux demeuraſt, ſur l'aſſeûrance qu'il luy donna, de conclure inceſſamment l'affaire, après qu'il auroit vu le Roy de France à S. Denis, où ils devoient s'aboucher, & où le Légat Vivien pria l'Archevêque de ſe trouver auſſi. Le Roy de France l'en pria luy-meſme; mais ce Prélat ayant peine à s'y réſoudre, après la maniére dont Henri l'avoit traité dans la derniere Aſſemblée, il conſentit ſeulement de ſe rendre à Paris, afin d'eſtre plus à portée de faire ſes propoſitions, & de recevoir celles qu'on luy feroit pour l'accommodement.

Codex Vatic. Lib. 3. Epiſt. 60.

Henri eſtant arrivé à S. Denis, n'oublia rien pour gagner le Roy. Il le pria de vouloir bien que Richard ſon ſecond fils fuſt élevé à la Cour de France, & luy promit de ſe rendre facile à la paix avec le Comte de Toulouſe, choſe que le Roy ſouhaitoit. Ce Prince répondit aux marques de confiance que Henri luy donnoit par des honneſtetez réciproques: il fit venir le petit Prince Philippe ſon fils unique, exprès pour le luy faire voir, & obligea meſme l'Archevêque de Cantorbery à luy venir rendre ſes reſpects à Montmartre.

Henri reçut aſſez bien le Prélat, & luy demanda s'il vouloit bien remettre la déciſion de leurs différends au Conſeil du Roy de France, ou au jugement des Evêques de France, ou à celuy des Docteurs de l'Univerſité de Paris. L'Archevêque répondit, qu'il feroit ſur cela tout ce que le Roy de France jugeroit à propos; mais qu'il aimeroit beaucoup mieux rentrer dans les bonnes graces de ſon Prince par toute autre voye, que par celles des formes juridiques. On affecta de faire encore diverſes avances de part & d'autre; mais le Roy de France & le Comte de Troye entrevirent bien que Henri ne penſoit qu'à amuſer & à gagner du temps, dans l'eſpérance de fatiguer l'Archevêque, & d'obtenir du Pape par ſes ſollicitations, qu'il approuvaſt au moins une partie des Coûtumes d'Angleterre, aux dépens du reſte qu'on luy abandonneroit. C'eſt ainſi que toute l'année 1169. ſe paſſa en négotiations, qui ne produiſirent rien. Enfin le Pape ennuyé de ces longueurs, nomma de nouveaux Légats, pour terminer l'affaire. Ce furent Rotrou Archevêque de Roüen, & Bernard Evêque de Nevers, auſquels il joignit un peu après Guillaume Archevêque de Sens. Les Lettres de leur Légation qu'il leur écrivit de Benévent, datées du dix-neuviéme de Janvier, contenoient les articles ſuivans, qu'il leur donna ordre de propoſer de ſa part au Roy d'Angleterre.

Le Pape nomme d'autres Légats.

An. 1170.

Premierement, que l'Archevêque de Cantorbery fuſt au pluſtoſt rétabli dans

Inſtructions

qu'il leur donne.

dans son Eglise & dans tous les biens, qui en avoient esté usurpez, & que tous ceux qui auroient esté chassez d'Angleterre, pour avoir soûtenu le parti de l'Archevêque, y fussent rappellez, & remis en possession de tout ce qui leur appartenoit.

Secondement, que le Roy reçust l'Archevêque au baiser de paix, ou que s'il ne vouloit pas luy faire cet honneur, parce qu'il avoit fait serment de ne le luy faire jamais, du moins il trouvast bon, que le Prince Henri son fils aîné le fist pour luy.

En troisiéme lieu, que les Coûtumes d'Angleterre contraires à la liberté Ecclésiastique, fussent abolies & condamnées, & que les Evêques, qui avoient promis de les observer, fussent absous de leur serment par les Légats.

En quatriéme lieu, que ceux qui avoient esté excommuniez pour les violences exercées contre l'Archevêque de Cantorbery, ou contre les biens appartenans à son Eglise, & pour les autres causes, qui concerneroient ces contestations, seroient absous des censures qu'ils avoient encouruës, dès que le Roy promettroit d'accepter les articles précédens; mais à condition, que s'il ne tenoit pas sa parole, dés-là mesme ils retomberoient dans l'excommunication, nonobstant l'absolution donnée.

Enfin les Légats eurent ordre de déclarer au Roy d'Angleterre, que le Pape ne luy donnoit que quarante jours, pour accepter ces conditions de paix, & qu'après ce terme expiré, ils mettroient ses Domaines en interdit.

Henri en est fort irrité, & fait un coup de grand éclat.

Epistola S. Thomæ ad Anglos.

Cette déclaration fut faite par les Légats au Roy d'Angleterre, qui s'abandonnant à sa colére, fit un coup de grand éclat; car il engagea la pluspart des Evêques, des Ecclésiastiques, & des autres Ordres de ses Etats, à faire serment de ne point obéïr au Pape, ni à l'Archevêque, & à n'avoir aucun égard aux censures, qui viendroient de leur part touchant les affaires dont il s'agissoit alors.

Il fait couronner Roi d'Angleterre son fils aîné par l'Archevêque d'York.

Il fit encore une autre chose, pour rompre les mesures du Pape. Ce fut de faire sacrer & couronner Roy d'Angleterre Henri son fils aîné par l'Archevêque d'York, & cela contre le droit de l'Archevêque de Cantorbery, à qui il appartenoit, par le privilége de sa dignité de Primat d'Angleterre, de faire cette cérémonie. Son dessein principal dans ce Couronnement, estoit le mesme que celuy de Philippe I. Roy de France, lorsqu'il fit couronner son fils Louïs le Gros, dans le temps qu'il appréhendoit d'estre excommunié par le Pape, à cause de son mariage incestueux avec Bertrade, & que le Royaume de France estoit menacé d'interdit à cette occasion; car Louïs estant reconnu Roy, le Gouvernement du Royaume luy appartenoit sans contredit, en cas que son pere eust esté regardé comme exclus du Gouvernement par les censures du Pape. Henri prit cette mesme précaution. C'est pourquoy dans un festin qui se fit au sortir de la cérémonie, il servit luy-mesme son fils à table, & déclara que ce n'estoit plus luy, mais son fils qui estoit Roy.

Historia quadripartita. L. 2.

Roger de Houeden. Parte 2. an. 1170.

Ce Couronnement se fit à Westminster le treiziéme de Juin, tandis que Marguerite de France, épouse du jeune Roy, estoit en Normandie; de sorte que contre la coûtume, elle ne fut point couronnée en mesme temps que son

son mari. C'estoit une affectation du Roy d'Angleterre, qui vouloit par là chagriner le Roy de France, parce qu'il sçavoit que ce Prince, aussi-bien que la Reine, continuoient de solliciter le Pape contre luy, en faveur de l'Archevêque de Cantorbery.

Codex Vatic. Epist. 18. & 22.

Le Roy pénétra le motif de cette conduite, & n'eut pas plustost appris la nouvelle du Couronnement, qu'il entra avec une Armée en Normandie, pour venger l'injure qu'on avoit faite à sa fille. Henri surpris de cette irruption, à laquelle il ne s'attendoit pas ; car il n'avoit pas cru que Louïs dust en venir si promptement à la guerre, repassa vîte la mer, & fit prier le Roy de trouver bon qu'il s'abouchast avec luy. Ils se virent en un lieu, que les Historiens Anglois appellent Vendone *. Henri protesta au Roy, que la nécessité de ses affaires l'avoit obligé de faire incessamment couronner son fils ; qu'il feroit bien-tost couronner Marguerite, & qu'il ne differeroit ce Couronnement, qu'autant qu'il luy faudroit de temps, pour en faire les préparatifs, pour faire la Maison de la Princesse, & pour luy donner un équipage digne d'une Reine. Le Roy se contenta de cette satisfaction, & la paix fut rétablie ; mais le Roy d'Angleterre n'exécuta pas si-tost sa promesse.

Roger de Houeden. Parte 2.

* Vuendonia.

Codex Vatic. Lib. 6. Epist. 2. & 33.

Le Pape menace Henri de l'excommunier.

Cependant le Pape reçut les plaintes de la Cour de France sur ce Couronnement, par une Lettre que luy écrivit l'Archevêque de Sens ; car le Roy d'Angleterre avoit répandu le bruit que l'Archevêque d'York l'avoit fait du consentement du Pape, & on l'avoit cru ; mais Alexandre s'en disculpa par plusieurs Lettres, qu'il écrivit à la Cour, & commença à presser plus que jamais le Roy d'Angleterre, de finir la persécution qu'il faisoit à l'Archevêque de Cantorbery, luy déclarant que s'il tardoit à le faire, il alloit le traiter, comme il avoit traité l'Empereur, c'est-à-dire, que dans peu de temps il l'excommunieroit. L'Archevêque de Cantorbery déclara pareillement aux Evêques d'Angleterre, que si dans quinze jours on n'estoit convenu des articles de la paix de l'Eglise, il ne differeroit plus après ce terme, à jetter l'interdit sur le Royaume.

Epist. 25.

Codex Vatic. Lib. 5. Epist. 35. &c.

Henri, qui apprehendoit beaucoup plus les suites de ces censures dans ses Etats, que les censures mesmes, voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, fit sçavoir aux Légats, qu'il en passeroit par où ils voudroient, avant que de retourner en Angleterre, & qu'ils n'avoient qu'à dresser les articles de l'accord. Les Légats en donnérent avis à l'Archevêque, & le priérent de leur donner un Mémoire de ses prétentions.

Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations.

Les Légats traitérent ensuite avec le Roy d'Angleterre. On convint qu'on ne feroit nulle mention des Coûtumes d'Angleterre, ni du serment de les observer ; que l'on couronneroit de nouveau le jeune Henri, afin qu'il reçust la Couronne de la main de l'Archevêque de Cantorbery ; que Marguerite de France seroit couronnée avec luy, & que l'Archevêque en saluant le Roy, luy demanderoit ses bonnes graces, la paix & la seûreté pour luy, pour les siens, & pour les biens de l'Eglise de Cantorbery.

L'Archevêque de Canterberi se reconcilie avec le Roi.

Quand on fut convenu de tous ces points, l'Archevêque de Sens conduisit le Prélat à l'audience du Roy d'Angleterre, qui le reçut avec toutes les marques possibles de bonté & d'amitié, l'entretint long-temps en particulier, & avec

An. 1170. avec la mesme familiarité & la mesme franchise, qu'il avoit coûtume de faire avant sa disgrace, & jamais réconciliation ne parut plus sincére. Elle se fit le jour de la Magdelaine. L'Archevêque demanda au Roy, s'il ne trouveroit pas bon qu'il retournast à la Cour de France, pour remercier le Roy des bontez qu'il avoit eües pour luy, & qu'il y demeurast jusqu'à son retour en Angleterre. Henri y consentit; & le Pape ayant reçu la nouvelle de la reconciliation, en écrivit à ce Prince, pour l'en féliciter.

Dans les articles de cette réconciliation, quoiqu'on eust fait mention en général de la seûreté, que le Roy devoit donner à l'Eglise de Cantorbery, les Légats n'avoient pas jugé à propos, qu'on y parlast expressément de la restitution de certaines Terres, qui en avoient esté démembrées, & l'Archevêque avoit eu peine à passer cet article. Il vint quelque temps après trouver Henri à Tours, pour luy parler de cette restitution; & il le supplia de luy donner là-dessus sa parole; mais il répondit que ce point-là se régleroit en Angleterre, quand tous deux y seroient arrivez.

Il repasse en Angleterre. L'Archevêque ayant pris congé du Roy de France, alla s'embarquer à Witsan dans le Comté de Boulogne. Le Comte de Boulogne, & quelques autres de ses amis, qui estoient nouvellement venus d'Angleterre, luy firent connoistre les dangers où il s'exposoit en repassant la mer; mais il leur répondit avec intrépidité, que rien n'estoit capable de l'empescher de retourner à son Eglise, qui estoit sans Pasteur depuis sept ans, deust-il périr, & estre mis en piéces. Il fit voile au commencement de Decembre, & arriva heureusement en Angleterre.

Il y trouva ce qu'on luy avoit prédit, des Evêques furieux, envenimez contre luy, & sur tout l'Archevêque d'York, des Courtisans & des gens de guerre irritez de ce qu'ils se voyoient contraints de restituer des biens d'Eglise, dont ils s'estoient emparez. Ce n'estoit que murmures sur sa conduite & sur ses manieres, que nouvelles plaintes que l'on faisoit tous les jours au Roy. Ce Prince réconcilié par force, & dans le fond son ennemi irréconciliable, ne les écoûtoit que trop volontiers. Enfin un jour estant fort chagrin de quelques nouvelles demandes, que faisoit l'Archevêque, pour l'accomplissement des articles du Traité, ces paroles luy échapérent : *Est-il possible, que parmi un si grand nombre de gens, que j'ay comblez de mes bienfaits, il ne se trouvera personne, pour me venger d'un Prestre, qui met le trouble dans tous mes Etats.* Il les prononça apparemment sans en prévoir les suites. Mais les paroles des Princes en ont toûjours en de pareilles conjonctures, & leurs passions ne manquent jamais de trouver des ministres plus disposez qu'eux-mesmes à les satisfaire.

Et y est massacré peu de temps après dans sa Cathedrale. Quatre Gentilshommes indignes de ce nom, complotérent aussi-tost ensemble d'assassiner l'Archevêque, & le massacrérent en effet dans la Cathédrale mesme de Cantorbery, le vingt-neuviéme de Decembre; il n'y avoit encore qu'un mois qu'il estoit retourné en Angleterre.

An. 1170. Codex Vatic. Lib. 5. Epist. 78. &c. La nouvelle de cette mort estant arrivée en France, le Roy, le Comte de Blois, & l'Archevêque de Sens, qui avoit encore la qualité de Légat du S. Siége, en écrivirent fortement au Pape, pour luy demander justice. Les Evêques

ques d'Angleterre de leur costé s'estant assemblez en Concile, écrivirent aussi pour justifier leur Roy, protestant en son nom, qu'un attentat si horrible avoit esté commis, non seulement à son insçu, mais encore tout-à-fait contre son intention; qu'il en avoit pris Dieu à témoin en leur présence; que la tristesse où ce coup funeste l'avoit plongé, l'avoit rendu malade, jusqu'à les faire craindre pour sa vie; qu'il ne prioit sa Sainteté que de deux choses, l'une de se laisser persuader de son innocence, & l'autre d'exercer contre les coupables sa plus sévére justice.

An. 1171.

Effet que cette nouvelle produisit dans l'esprit du Pape, qui en soupçonne le Roi.

Le Pape, qui avoit esté saisi d'horreur à la premiere nouvelle de cet exécrable parricide, dont la renommée, & de violens préjugez faisoient le Roy coupable, ne voulut point voir les Ambassadeurs d'Angleterre; & ce ne fut qu'aprés bien des sollicitations & bien des protestations touchant l'innocence du Roy leur Maistre, qu'ils obtinrent une audience. Quelques choses qu'ils luy eussent fait dire, ils n'avoient pu luy ôter ses soupçons, & il ne voulut point leur permettre de parler, qu'ils n'eussent auparavant fait serment, que le Roy d'Angleterre subiroit sur cela le jugement du S. Siége, & que ce Prince feroit luy-mesme au plustost le mesme serment.

Ce Prince se purge par serment.

Il se fit depuis diverses négotiations sur ce sujet pendant fort long-temps, & la chose fut terminée de la sorte. Le Cardinal Albert, & le Cardinal Theodin, que le Pape avoit envoyez à la Cour d'Angleterre, pour informer de ce crime, tinrent à Avranches une Assemblée, où le Roy d'Angleterre, en présence de plusieurs Evêques, jura sur les saints Evangiles, qu'il n'avoit ni commandé, ni voulu l'assassinat commis contre la personne de l'Archevêque de Cantorbery, & que sa mort luy avoit causé plus de douleur que de joye. Il jura de plus, que tout innocent qu'il estoit de ce crime, il se soumettroit aux satisfactions, que luy prescriroient les Légats, parce que la chose s'estoit faite à son occasion.

An. 1172. Codex Vatic. Lib. 5. Epist. 88.

Subit néanmoins la satisfaction qui lui est imposée par les Légats.

Aprés ces sermens, les Légats l'obligérent à ce qui suit. Premierement, à entretenir pendant un an en Palestine, deux cens Gentilshommes à ses dépens, pour y faire la guerre aux Infidéles.

Secondement, à casser les Ordonnances qu'il avoit faites à Clarendon, avant l'exil de l'Archevêque de Cantorbery, contre la liberté Ecclésiastique; à abolir certains abus, qui s'estoient introduits sous son Régne, & à soûmettre au jugement du Pape ceux dont ses prédécesseurs avoient esté les auteurs.

Troisiémement, à remettre l'Eglise de Cantorbery en l'état où elle estoit un an avant qu'il eust disgracié l'Archevêque, à faire restituer tout ce qui avoit esté usurpé sur elle, & à rétablir dans leurs biens tous ceux qu'il en avoit dépoüillez à cette occasion.

En quatriéme lieu, on luy enjoignit, au cas qu'il y eust nécessité de le faire, & que le Pape l'ordonnast, d'aller en personne en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarazins d'Afrique, qui y avoient fait une descente, & s'estoient emparez de Murcie & de Valence. Les Cardinaux ajoûtérent à cela quelques jeûnes & quelques aumônes, qu'ils luy prescrivirent en particulier.

 Le

Le Roy d'Angleterre se soumit avec humilité à toutes ces pénitences, & protesta devant tout le monde, que si les Légats, au nom du Pape, luy ordonnoient de faire le Pélerinage de Jérusalem, ou de Rome, ou de S. Jaques en Galice, il estoit prest d'obéïr. Il s'exprima en cette occasion d'une maniére, & en des termes si touchans, qu'il tira les larmes des yeux de toute l'Assemblée.

Et reçoit ensuite publiquement l'absolution.

Enfin pour garder une partie des formes de la Pénitence Canonique, il voulut bien que les Légats le conduisissent hors de la porte de l'Eglise; & là s'estant mis à genoux, il reçut publiquement l'absolution, aprés laquelle ils l'y introduisirent de nouveau, comme un Pénitent réconcilié.

Mais afin que cette satisfaction fust plus connuë en France, les Légats exigérent de luy, que l'Archevêque de Tours & tous ses Suffragans, seroient appellez à Caën, pour y estre témoins du serment qu'il y feroit en leur présence, d'observer tout ce qu'il avoit promis. Ce qui se fit le Mardy d'aprés l'Ascension, & le jeune Roy jura aussi d'exécuter luy-mesme tous les articles dont on estoit convenu, en cas que le Roy son pere fust prévenu de la mort.

On voit encore dans le serment que fit le Roy d'Angleterre, un point qui n'est point si expressément marqué ailleurs; sçavoir, qu'il prendroit la Croix, pour aller combattre en personne dans la Terre-Sainte pendant trois ans, à moins que le Pape ne jugeast plus à propos, qu'il demeurast en Europe.

Divers raisonnements sur cette affaire.

Telle fut l'issuë de cette fascheuse affaire, sur les circonstances & sur les suites de laquelle, plusieurs Ecrivains ont raisonné diversement chacun selon ses idées & ses préjugez. Les uns ont blâmé la trop grande fermeté de S. Thomas de Cantorbery, & ont trouvé dans sa conduite de l'opiniastreté, de l'entestement, du scrupule, des variations choquantes pour le Prince, aprés luy avoir donné sa parole sur certains points, un zéle amer dans les Lettres qu'il écrivit au Pape, aux Cardinaux, & à ses amis sur les persécutions qu'il souffroit. Les autres y ont toûjours admiré une sainte liberté, un généreux attachement à l'honneur de l'Eglise, un grand desintéressement, une grandeur d'ame, & une constance admirable dans les plus rudes épreuves, & ceux-ci pensent sans doute plus juste & plus équitablement que les autres, pourvu qu'ils avoüent que tant de vertus en quelques rencontres, ne furent pas tout-à-fait exemptes de certains défauts attachez à l'humeur & au caractére d'esprit de ce saint Prélat, naturellement inflexible & hautain.

Effet qu'elle produisit par raport à la France.

Mais sans entrer plus avant dans la discussion d'un point, sur lequel l'Eglise en canonisant ce grand homme, l'a suffisamment justifié contre les satyres des Hérétiques, & contre les réfléxions malignes de certaines gens plus politiques que Catholiques, je me contenteray de remarquer que ce différend qui tint si long-temps le Roy d'Angleterre en inquiétude, luy fit perdre l'ascendant qu'il avoit eu jusqu'alors sur la France, à laquelle il s'estoit rendu auparavant extrémement redoutable. Le Roy de France durant cet intervalle, sur le moindre sujet que luy en donnoit le Roy d'Angleterre, prenoit

noit les armes, & se faisoit beaucoup prier, pour consentir à la paix. Le Pape soûtenu par le Roy de France, & le Roy de France uni avec le Pape, se faisoient craindre de ce Prince, & l'un & l'autre appuyant le parti de l'Archevêque de Cantorbery, par les moyens qu'ils avoient en leur puissance, estoient capables de causer de grands mouvemens dans ses Etats: il fut heureux d'avoir affaire à un Pape & à un Prince aussi modérez, que l'estoient Alexandre & Louïs.

Son adresse fut de les empescher de se déclarer hautement contre luy dans ces conjonctures, tantost par la soumission qu'il faisoit paroistre pour le Pape, tantost en feignant, pour l'intimider, qu'il avoit pris des liaisons avec l'Empereur Fridéric, tantost en éloignant ou en étouffant tous les sujets de rupture avec la France, tantost en protestant qu'il s'en rapportoit au jugement du Roy pour les broüilleries de l'Eglise d'Angleterre. Il n'y eut point d'artifices qu'il ne mist en œuvre, sur tout à l'égard du Pape & des Cardinaux. Les piéces qui nous restent de toutes ces négotiations, nous donnent une parfaite idée de sa profonde politique.

Et à l'Angleterre.

Mais la mort de l'Archevêque de Cantorbery, qui rendit ce Prince infiniment odieux par-tout, fut un contretemps, qui ruïna tous ses ses projets, & qui donna lieu au Pape d'affermir en Angleterre, mieux que jamais, son autorité, & celle des Ecclésiastiques, que Henri avoit toûjours eu dessein d'abaisser autant qu'il luy seroit possible. Tant de maux que produisirent ces funestes contestations dans l'espace de sept années qu'elles durérent, pourroient apprendre aux Princes & aux Puissances Ecclésiastiques, à se ménager les uns les autres, & à demeurer dans de certaines bornes, dont à la vérité, il est bien difficile qu'ils puissent convenir, & qu'on n'a pu jusqu'à présent, & qu'apparemment on ne pourra jamais bien déterminer.

Couronnement de la jeune Reine Marguerite, & du Roi Henri.

Roger de Houeden. Parte 2.

An. 1172. Robertus de Monte.

Les Légats contens de la Pénitence & de la soumission du Roy d'Angleterre, luy proposérent, selon l'ordre qu'ils en avoient du Pape, de satisfaire aussi le Roy, sur l'article du Couronnement de Marguerite de France sa fille, qu'on différoit depuis deux ans. Il s'y résolut, & après s'estre abouché avec Louïs, il la fit passer en Angleterre, où elle fut couronnée & sacrée à Winchester avec le Roy son mari, par Rotrou Archevêque de Roüen, Gile Evêque d'Evreux, & Roger Evêque de Vorchester, qui revinrent incontinent après avec le jeune Roy & la nouvelle Reine en Normandie, rejoindre le Roy d'Angleterre.

Roger de Houeden. Parte 2.

Ce Prince, depuis que son fils avoit esté couronné, ne le laissoit pas volontiers en Angleterre, tandis que luy estoit en Normandie. Au contraire le jeune Henri, qui voyoit sa qualité de Roy comme éclipsée par la présence de son pere, ne se trouvoit jamais mieux en Angleterre, que quand son pere estoit en Normandie, & en Normandie, que quand son pere estoit en Angleterre; & ce ne fut que malgré luy qu'il repassa la mer, après son nouveau Couronnement.

Il fallut néanmoins obéïr; mais si-tost qu'il fut arrivé en Normandie, le Roy de France, soit de concert avec luy, soi de son propre mouvement, fit une demande au Roy d'Angleterre, que ce Prince n'osa luy refuser. La

chose eut des suites, qui justifiérent parfaitement les soupçons que Henri avoit de son fils, aussi-bien que les précautions dont il usoit, pour ne le laisser éloigné de luy que le moins qu'il pouvoit.

Ibid. Il y avoit plusieurs années que Louïs n'avoit vu la jeune Reine d'Angleterre sa fille, qu'il aimoit beaucoup. Il pria Henri de trouver bon qu'elle vinst passer quelque temps à sa Cour avec son mari. Ils y vinrent tous deux, & on n'oublia rien pour leur rendre agréable le séjour qu'ils y firent.

Caractère de ce Prince. Le Roy trouva dans son gendre un jeune Prince vif & ambitieux, moins fier de son titre de Roy, que chagrin de n'en faire aucun usage. Cette disposition d'esprit où il le voyoit, ne luy déplut pas. Il recommençoit à craindre le Roy d'Angleterre, chez qui tout estoit parfaitement tranquille depuis sa réconciliation avec le Pape. La mort de Conan Duc de Bretagne, venoit de le rendre maistre de ce Duché, auquel succédoit Geoffroy son fils, du chef de Constance, fille & héritiere de Conan, avec laquelle le mariage de ce jeune Prince estoit conclu. Henri avoit fait une nouvelle alliance avec Alfonse Roy de Castille, en luy faisant épouser Eleonore sa fille. Il en ménageoit encore actuellement une autre avec Humbert Comte de Morienne & de Savoye, dont la fille aînée nommée Adelaïde, devoit bien-tost épouser Jean son quatriéme fils, en luy faisant des conditions très-avantageuses. Jamais la Normandie, depuis Guillaume le Conquérant, n'avoit esté plus souple & plus soumise qu'elle luy estoit alors. Il avoit réüni à sa Couronne, sans que personne osast s'y opposer, tous les Domaines, dont plusieurs Seigneurs s'estoient emparez depuis le Régne de Henri I. son ayeul, ce qui avoit doublé les revenus qu'il tiroit de ce Duché. Enfin le Comte de Toulouse avoit esté contraint de luy faire hommage de son Comté, de luy payer un tribut de quarante des plus beaux chevaux du païs, & de s'obliger à luy soudoyer tous les ans pendant quarante jours, cent Gentilshommes pour son service, toutes fois & quantes qu'il les luy demanderoit.

Robertus de Monte.

Le Roi de France veut en profiter pour susciter des affaires au Roi d'Angleterre. Louïs s'attendoit bien, qu'après que ce Prince politique auroit achevé de mettre ordre à toutes les affaires particulieres de ses Etats, il ne feroit pas long-temps sans faire quelque querelle à la France, pour avoir lieu de se venger de la conduite qu'on y avoit tenuë à son égard, en faveur de l'Archevêque de Cantorbery. Il crut donc que pour le repos de son Etat, il seroit utile de donner de l'occupation au Roy d'Angleterre, & profita pour cet effet de l'ambition & du mécontentement du jeune Roy.

Il conseille à Henri de demander à son pere le gouvernement de la Normandie. Il écoûta les plaintes qu'il luy fit, du peu de part que son pere luy donnoit au Gouvernement, depuis qu'il l'avoit orné du vain titre de Roy. Il témoigna entrer beaucoup dans le ressentiment qu'il en avoit, & luy marqua qu'il n'estoit pas luy-mesme insensible à la maniére, dont on en avoit usé à l'égard de la Reine sa fille, en affectant de différer si long-temps son Couronnement, exprès pour le chagriner. On eut sur ce sujet diverses conversations; & enfin le Roy voyant Henri autant animé sur ce point-là, qu'il le souhaitoit, il luy conseilla de prier le Roy son pere, si-tost qu'il seroit retourné auprès de luy, d'avoir pour sa personne & pour le rang où il l'avoit élevé, les égards qu'il devoit, & de luy donner au moins la Normandie à gouverner sous ses ordres,

Roger de Houeden. Parte 2.

dres, chose que les Seigneurs Normands souhaitoient fort, parce qu'ils craignoient beaucoup plus le Roy d'Angleterre, qu'ils ne l'aimoient. Il luy ajoûta, que s'il estoit refusé, & que le Roy d'Angleterre se choquast de ces propositions, il pourroit, s'il le jugeoit à propos, se retirer en France avec la Reine sa femme, qu'il y auroit toûjours un asyle seûr, & y trouveroit des moyens de se faire rendre justice.

Henri en est refusé.

Cependant le Roy d'Angleterre, à qui un trop long séjour de son fils en France, devenoit suspect, luy envoya ordre de revenir auprès de luy. Il obéït aussi-tost; & alla le rejoindre en Normandie, où il luy fit en vain la proposition de luy céder ce Duché. Il l'accompagna néanmoins aux Etats, qu'il tint en Anjou, & puis il le suivit en Auvergne, où fut conclu le mariage, qu'on avoit proposé entre Jean d'Angleterre & la fille aînée du Comte de Savoye.

Et refuse à son tour de signer le contract de mariage de son frere avec la fille du Comte de Savoye. Ibid.

Ce Comte en faisant de grands avantages à sa fille, à qui il cédoit pour ce mariage plusieurs Domaines considérables de ses Etats, demanda au Roy d'Angleterre, qu'il cédast réciproquement à son fils quelque partie des siens. Ce Prince promit de luy donner Chinon, Loudun, Mirebeau, & leurs dépendances. Mais quand ce Traité eut esté conclu, & qu'il fut question de le signer, le jeune Henri refusa de le faire, & mesme il s'y opposa. Ce refus broüilla extrémement le pere & le fils ensemble; de sorte que celuy-ci n'attendoit plus qu'une occasion favorable & quelque prétexte pour se retirer en France.

Il s'échape d'Angleterre & se sauve en France. Chronic. Vosiense. Robertus de Monte.

D'autre part, le Roy d'Angleterre entrant en de grandes défiances, qui furent augmentées par quelques avis que luy donna le Comte de Toulouse, disgracia Asculfe de S. Hilaire, qui avoit la confiance du jeune Roy, & éloigna en mesme temps quantité de jeunes Seigneurs, qui composoient la Cour de ce Prince, & qu'il croyoit capables de l'entretenir dans l'esprit de révolte. Il mit en leur place auprès de luy des gens dont il estoit seûr, & qui le gardoient presque à vûë. Ce fut cela mesme qui acheva de le déterminer à haster son départ. Il s'échapa une nuit, malgré la vigilance de ceux qui l'observoient de si près, & se sauva à la Cour de France, accompagné de quelques Seigneurs, & de plusieurs Gentilshommes, dont le Roy d'Angleterre fit aussi-tost raser tous les Chasteaux, & abattre tous les bois.

An. 1173.

Plusieurs Seigneurs s'y déclarent pour lui.

Cette fuite fut suivie d'un soûlevement si subit en divers endroits des Etats d'Angleterre en-deçà de la mer, & tant de Seigneurs coururent si promptement aux armes en faveur du jeune Roy, qu'on ne peut douter, que la chose ne fust concertée, & que l'arrivée de ce Prince à la Cour de France n'eust esté comme le signal destiné, à faire éclater tout à coup une conspiration tramée de longue-main.

Ibid.

Le Seigneur Bernard de la Ferté au païs du Maine, se déclara un des premiers, & livra au jeune Roy sa Place, qui s'appelle encore aujourd'huy la Ferté-Bernard; Galerand d'Ivry, Gilbert de Tillieres, Robert de Monfort, Hugues de Sainte Maure, Guillaume de Tancarville Chambellan d'Angleterre, & plusieurs autres, le rendirent maistre de leurs Chasteaux, & de toutes les Places qu'ils avoient à leur disposition. Henri Comte d'Eu, Philip-

pe

pe Comte de Flandre, Mathieu son frere Comte de Boulogne, se déclarérent hautement pour le mesme parti.

Le Roi prend aussi les armes en sa faveur. Roger de Houeden.

Louïs en mesme temps convoqua à Paris ses principaux Vassaux, & les plus considérables Seigneurs du Royaume, & leur proposa le dessein qu'il avoit de soûtenir le jeune Roy & les intérests de la Reine sa fille, pour obliger le Roy d'Angleterre à leur donner de quoy soûtenir leur rang. Tous applaudirent à cette proposition, & firent serment de ne point mettre bas les armes, que le Roy d'Angleterre n'eust satisfait le jeune Prince, qui s'obligea de son costé à ne faire jamais la paix sans leur consentement. Il fit de grands avantages au Comte de Flandre, au Comte de Boulogne, au Comte de Blois, pour se les attacher plus fortement, & fit sceller le Traité avec un nouveau Sceau, qu'il avoit fait faire en qualité de Roy, & dont il se servit dans la suite.

Plusieurs Seigneurs de Bretagne levérent aussi l'étendart de la révolte, & entre autres Raoul de Fougeres, & Eudes autrefois Duc de Bretagne, & beau-pere du Duc Conan dernier mort. Eudes avoit esté réduit au Comté de Guincamp par ce Prince, & fort maltraité par le Roy d'Angleterre, & il espéroit au moyen de ces troubles rendre sa fortune meilleure. Grand nombre de Seigneurs d'Anjou & de Guyenne, suivirent l'exemple de leurs voisins. Les choses n'estoient pas plus tranquilles au-delà de la mer. Robert Comte de Leicestre, & Hugues Comte de Chester levérent des Troupes pour le jeune Roy, & Guillaume Roy d'Ecosse entra aussi dans la Ligue.

Plus un Prince est grand & redoutable à ses voisins, comme l'estoit Henri, & plus volontiers concourent-ils à sa ruïne ou à son abaissement, quand quelque conjoncture favorable leur donne lieu de l'espérer. Une telle espérance faisoit le nœud de cette conspiration formée contre le Roy d'Angleterre, qui se trouva dans un étrange embarras.

Le Roi d'Angleterre envoye des Ambassadeurs en France pour s'en plaindre. Guillelm. Neubrig. L. 2. c. 27.

Comme c'estoit le Roy de France qui paroissoit à la teste de cette Ligue, Henri luy envoya des Ambassadeurs, pour luy représenter l'injustice de son procédé, de soûtenir ainsi un fils rebelle contre son pere, & pour luy offrir de s'en remettre mesme à son jugement, sur les prétentions de ce jeune Prince.

Réponse que le Roy leur fit.

Quand les Ambassadeurs eurent exposé le sujet de leur Ambassade, & dit les choses dont ils estoient chargez, le Roy leur fit cette question : „ De la „ part de qui me parlez-vous ainsi ? de la part du Roy d'Angleterre, luy di- „ rent-ils. Cela est faux, repartit le Roy, j'ay ici le Roy d'Angleterre avec „ moy, qui ne vous a pas donné cette Commission. Je ne reconnois point „ d'autre Roy d'Angleterre, que mon gendre. Celuy qui vous envoye, ne „ se ressouvient-il plus, que dans l'appréhension qu'il eut de l'excommunica- „ tion du Pape & de l'Archevêque de Cantorbery, il déclara publiquement „ qu'il n'estoit plus Roy, & que c'estoit son fils qui le seroit desormais ? „ Louïs les renvoya sans autre réponse. Mais le malheur de Henri ne se bor- „ na pas là.

Henri gagne à son parti ses deux freres. *Ibid.*

Le jeune Henri partit secretement pour la Guyenne, où estoient deux de ses freres, Richard nommé Duc de Guyenne, & Geoffroy déclaré Duc de Bretagne ; mais à condition qu'ils n'y seroient maistres, qu'après la mort de leur

leur pere. La Reine Eleonore leur mere y estoit aussi. Henri sçut tellement tourner l'esprit de ces deux Princes, qui s'ennuyoient comme luy, de porter des Titres sans réalité, & sans nul pouvoir, qu'il les débaucha, & leur persuada d'entrer dans la Ligue.

Et sa Mere.

Il vint pareillement à bout d'y engager la Reine Eleonore. Mais les Historiens ne marquent point le motif de la conduite de cette Princesse en une telle occasion, & ce qui put l'obliger à fomenter ainsi la révolte de ses enfans contre leur pere. Voici une simple conjecture. Il est certain qu'Alix de France, dont le mariage avec Richard avoit esté autrefois proposé, & puis rompu, & depuis renoüé, estoit alors à la Cour d'Angleterre auprès du Roy; qu'elle estoit en âge nubile; que le bruit estoit grand dans le monde, que ce Prince avoit pour elle un peu trop d'inclination, & qu'on disoit que c'estoit là ce qui luy faisoit retarder le mariage de son fils. Si la chose estoit ainsi, il n'est pas hors du vray-semblable, que cette raison eust engagé la Reine à prendre parti contre son mari. La jalousie a produit de tout temps, & produit encore tous les jours des effets beaucoup plus surprenans que celuy-là.

Embarras du Roy d'Angleterre. Ibid.

Quoiqu'il en soit, Henri prest d'estre attaqué de tous costez, & abandonné de sa propre Famille, se trouva dans d'étranges inquiétudes. Il n'eut plus de ressource que dans les grands Trésors, qu'il avoit eu soin d'amasser, & de mettre en seûreté. Il s'en servit pour retenir quelques Seigneurs & quelques Gouverneurs de Places fortes, dans la fidélité qu'ils luy devoient, & pour lever une Armée d'étrangers, n'osant plus se fier à ses Sujets.

Il leve des Troupes & se met en état de défense.

Roger de Houeden. Parte 2.

Il prit à sa solde vingt mille Brabançons. Ces Brabançons n'estoient pas des Troupes levées en Brabant. C'estoient des espéces de bandits, à qui on avoit donné ce nom, apparemment parce que les principaux estoient du Brabant. On les appelloit aussi Cottereaux * & Routiers †. Ils couroient la France & les païs circonvoisins, en ravageant, pillant, bruslant, tuant indifféremment par-tout. Le Pape les excommunia diverses fois, sans qu'ils s'en missent fort en peine, & ils se donnoient quelquefois aux Princes, pour combattre sous leurs Enseignes, pourvu qu'on leur fournist une grosse paye: de sorte que dans la guerre dont je parle, il y en eut dans les deux partis; mais ils faisoient le gros de l'Armée du Roy d'Angleterre, qui sans cela auroit esté dans cette subite révolution, obligé de se livrer luy-mesme à ses ennemis.

* Coterelli.
† Ruptarii.

Petrus Blesensis. Epist. 47.

Avec ces Troupes, dont il jetta une partie dans les Places les plus exposées de celles qui ne l'avoient pas trahi, il attendit en Normandie de quels costez les ennemis feroient leurs plus grands efforts, pour prendre son parti selon les conjonctures.

An. 1173.

Le Comte de Flandre prend sur lui Aumale.

Philippe Comte de Flande s'avança au mois de Juin vers les Frontiéres de Normandie, & attaqua Aumale. La Place estoit forte, & le Roy d'Angleterre espéroit qu'elle arresteroit long-temps le Comte de Flandre. Mais le Comte d'Aumale qui la défendoit, n'estoit pas trop ferme dans les intérests de son Maistre. Il résista peu, & on l'accusa de collusion avec le Comte de Flandre. Il fut fait prisonnier avec toute sa Garnison, & ensuite pour obtenir sa liberté, il remit toutes ses autres Forteresses entre les mains du jeune Roy.

Et Neufchâtel. Guillelm. Neubrig. loc. cit.

Après la prise d'Aumale, le Comte de Flandre assiégea & força Neuchâtel, où Mathieu Comte de Boulogne son frere fut blessé d'un coup de fléche, dont il mourut peu de jours après.

Le Roy de France de son côté avec le jeune Henri assiége Verneuil dans le Perche. Roger de Houeden. Part. 2.

D'autre part, le Roy de France avec le jeune Henri assiégea Verneüil dans le Perche. Cette Place estoit alors considérable. Outre le Chasteau, qui estoit très-fort, il y avoit comme trois petites Villes fermées chacune d'une bonne muraille, & entourées d'un fossé plein d'eau. La plus grande s'appelloit le Grand-Bourg, & c'estoit de ce costé-là qu'on fit la principale attaque, & qu'on dressa la pluspart des machines. Hugues de Lacy & Hugues de Beauchamp y commandoient, & s'y défendirent avec beaucoup de vigueur. Après un mois de siége, comme les vivres commencérent à leur manquer, ils capitulérent pour le Grand-Bourg seulement, & demandérent une Tréve de trois jours, pour avertir le Roy d'Angleterre de l'état des choses, promettant de rendre la Place, s'ils n'estoient pas secourus au bout des trois jours. On leur accorda la Tréve, & ils donnérent des ôtages.

Le Roy d'Angleterre vient au secours & défie le Roy au combat.

Le Roy d'Angleterre ayant appris l'extrêmité où les Habitans de Verneüil estoient réduits, marcha sans tarder de ce costé-là avec son Armée, se rendit maistre, en chemin faisant, d'un Fort nommé Bertuel, qui appartenoit au Comte de Leicestre, où il fit mettre le feu, & parut le lendemain en bataille sur les hauteurs des environs de Verneüil. C'estoit la veille de S. Laurent, jour marqué pour la reddition de la Place, en cas que le secours manquast.

Le Roy l'amuse par de belles paroles. Guillelm. Neubrig.

Si-tost qu'il fut arrivé, il envoya défier le Roy de France au combat. Le Héraut fut renvoyé avec mépris & sans réponse, dans la persuasion où l'on estoit, que c'estoit une simple bravade, & que Henri n'oseroit jamais hazarder une bataille. Mais quand on vit qu'il se disposoit tout de bon à attaquer le Camp, le Roy luy envoya Guillaume Archevêque de Sens, Henry Comte de Troye, & Thibaud Comte de Blois, pour l'amuser par l'espérance d'un Traité de Paix, qu'il n'auroit garde de refuser dans l'état où se trouvoient alors ses affaires. On convient d'un pour-parler pour le lendemain, & ces Seigneurs promirent au Roy d'Angleterre de faire tout leur possible afin d'engager le Roy de France à y venir en personne, l'asseûrant qu'au moins il luy envoyeroit quelques Seigneurs pour traiter en son nom.

Roger de Houeden.

Prend Verneüil & se retire.

Néanmoins le lendemain personne ne parut au lieu marqué, & le Roy d'Angleterre fut bien surpris d'apprendre sur le soir, qu'en vertu de la Capitulation on avoit sommé les Assiégez de se rendre, & qu'ils s'estoient rendus, que contre la parole qui leur avoit esté donnée, on s'estoit saisi des principaux Bourgeois ; qu'on avoit pillé le Grand-Bourg ; qu'on en avoit amené des ôtages ; qu'ensuite on l'avoit abandonné, & que l'Armée Françoise estoit déja en marche pour se retirer.

Ce n'est pas là asseûrément le plus bel endroit de la vie de Louïs VII. Il y eut de la mauvaise foy dans ce procédé, & de la honte dans cette retraite. Si-tost que le Roy d'Angleterre eut eu cet avis, il détacha quelques escadrons, pour charger en queuë l'Armée Françoise, dont ils tuérent plusieurs Soldats. Il fit réparer les bréches de Verneüil, força la Forteresse de Dammeville, qui appar-

appartenoit à Gilbert de Tillieres : il y prit plusieurs Gentilshommes qui la défendoient, & de là vint à Roüen avec ses Brabançons.

Le Roy d'Angleterre rétablit ses affaires en Bretagne.

Soit que les Places de Normandie, qui estoient demeurées fidéles au Roy d'Angleterre, se trouvassent trop bien munies; soit que l'Armée Françoise eust esté fort affoiblie par le siége de Vernëuil; soit que le Roy attendist l'effet des diversions qui se faisoient en divers endroits contre le Roy d'Angleterre; soit que les Vassaux de la Couronne, comme il arrivoit souvent, voulussent se retirer chez eux, & y ramener leurs Troupes après le temps du service auquel ils estoient obligez, on n'entreprit plus rien de ce costé-là : & cette inaction donna moyen au Roy d'Angleterre, de rétablir ses affaires en Bretagne, où elles alloient très-mal pour luy, le Comte de Chester & le Seigneur de Fougeres l'ayant fait révolter presque toute entiere. *Ibid.*

Ses Troupes y gagnent une bataille contre les Bretons révoltez.

Il y envoya la meilleure partie de ses Brabançons, au devant desquels vinrent ces deux Seigneurs, pour les combattre. Les Brabançons acceptérent la bataille, qui se donna vers Dol. Les Bretons rebelles furent battus; il en demeura plus de quinze cens sur la place, & plusieurs Gentilshommes furent faits prisonniers. Le Comte de Chester & Raoul de Fougeres se sauvérent dans Dol avec un grand nombre de Noblesse, & y furent aussi-tost investis par l'Armée victorieuse. *Ibid.*

Il y vient en personne & assiége Dol.

Le Roy d'Angleterre n'eut pas plustost appris cette nouvelle, qu'il partit de Roüen, & arriva en deux jours devant Dol, dont il forma le siége, & le pressa si vivement, qu'il obligea le Comte de Chester & Raoul de Fougeres à se rendre prisonniers de guerre avec toute la Garnison. Ces heureux succès firent rentrer sous son obéïssance presque toute la Bretagne, & luy servirent encore à rendre ses fils & le Roy de France plus faciles à l'écoûter, sur les propositions d'accommodement qu'il leur fit.

Propositions qu'il y fait à ses trois fils.

An. 1173.

Les deux Rois & les trois Princes d'Angleterre, accompagnez d'un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques des deux partis, s'abouchérent entre Gisors & Trie, le 25. de Septembre, où le Roy d'Angleterre fit à ses trois fils les offres suivantes. De céder à Henri son fils aîné la moitié des revenus du Royaume d'Angleterre, avec quatre Places de seûreté dans ce Royaume, ou s'il aimoit mieux demeurer en Normandie, de luy accorder la moitié des revenus de ce Duché, & tous ceux du Comté d'Anjou, trois Places de seûreté en Normandie, une en Anjou, une en Touraine, & une dans le Maine. Il offrit pareillement à Richard son second fils, la moitié des revenus du Duché de Guyenne, avec quatre Places de seûreté dans ce Duché. A Geoffroy son troisiéme fils, de luy laisser le Domaine de Bretagne, pourvu que le Pape voulust accorder la Dispense pour le mariage arresté depuis long-temps entre Geoffroy & la jeune Duchesse de Bretagne. Il promit de plus, que si l'Archevêque de Tarentaise & les Légats du Pape, ausquels il s'en rapporteroit entierement, jugeoient qu'il fallust encore ajoûter quelque chose aux revenus qu'il s'obligeoit de céder, il le feroit; mais qu'en faisant toutes ces cessions, il prétendoit que ses fils luy fussent toûjours soumis & obéïssans, non seulement comme à leur pere, mais encore comme à leur Roy, & avoir droit de rendre justice par ses Officiers, dans les Domaines dont il les mettroit en possession. *Ibid.*

Elles ne sont point acceptées, & l'on se sépare de part & d'autre fort mécontent.
Ibid.

Le Roy de France avoit consenti à cette entrevûë, plustost pour paroistre ne pas s'opposer à la réconciliation d'un pere avec ses enfans, que pour finir une guerre, qui ne pouvoit manquer de luy estre très-avantageuse. Le moindre fruit, qu'il espéroit d'en retirer, estoit un notable affoiblissement de la Monarchie Angloise, qui sous un Roy tel que Henri, estoit devenuë si redoutable à la France. On fit aisément naistre des difficultez & des défiances. Le Comte de Leicestre, ou gagné par le Roy, ou animé par sa haine contre le Roy d'Angleterre, non seulement fit en sa présence des plaintes de sa conduite; mais encore il s'abandonna a des reproches fort sanglans, & à des injures très-outrageuses, & s'emporta jusqu'à vouloir mettre la main à l'épée. C'en estoit beaucoup plus qu'il n'en falloit, pour rompre la Conférence, & elle finit avec un grand tumulte. On se sépara avec une extrême aigreur de part & d'autre, & dès le lendemain il y eut une rencontre entre quelques Troupes d'Angleterre, & quelques Troupes de France, où il y eut bien du sang répandu.

L'hiver cependant obligea les Armées à se retirer dans leurs quartiers; & pendant ce temps-là les deux Princes d'Angleterre se liérent plus étroitement que jamais avec le Roy de France, qui fit alors Richard Chevalier, en luy ceignant l'épée.

Le Roy d'Angleterre tâche de mettre le Pape dans son parti.
Epist. 136. inter Epist. Petri Blesens.

Le Roy d'Angleterre écrivit au Pape, pour le prier de prendre en main sa cause, & d'excommunier ses fils, & ceux qui les soûtenoient. On vit en cette occasion ce que peut l'adversité sur les cœurs les plus fiers; car ce Prince autrefois si jaloux de son autorité Royale, & qui pour la maintenir, s'estoit attiré depuis dix ans tant de fascheux embarras, ne fit point de difficulté, en parlant au Pape, de s'exprimer dans sa Lettre en ces termes. „ Le Royaume d'Angleterre est de vostre Jurisdiction. Je suis vostre Feudataire, & „ je ne le suis que de vous seul. Qu'on voye donc en Angleterre ce que peut „ le Souverain Pontife, & puisque vous ne pouvez pas défendre avec les armes matérielles, ce Patrimoine de Saint Pierre, défendez-le au moins avec „ le glaive spirituel.

Ibid. Epist. 47.

Si nous en croyons la Lettre, que Richard Archevêque de Cantorbery écrivit quelque temps après au jeune Henri, pour l'exhorter à la paix, le Pape accorda au Roy d'Angleterre ce qu'il luy demandoit. Car cet Archevêque à la fin de sa Lettre déclaroit à Henri, que luy & ses Suffragans avoient reçu ordre de Rome de l'excommunier avec tous ceux qui participoient à sa révolte, & le menaçoit de le faire, si dans l'espace de quinze jours, il ne rentroit dans son devoir. Mais le jeune Henri faisoit autre chose que des menaces, & mettoit toute l'Angleterre en combustion.

Guillaume Roy d'Ecosse y estoit entré à sa sollicitation, & y faisoit d'horribles ravages. Peu après la Conférence dont j'ay parlé, le Comte de Leicestre y passa avec une assez grande Armée, composée la pluspart de Troupes Flamandes. Il y fut reçu par le parti rebelle, & pénétra fort avant dans le Royaume, où il prit diverses Places, tandis que Richard de Lucy, qui commandoit les Troupes fidelles au Roy, attaqua l'Ecosse pour faire diversion, & obliger le Roy d'Ecosse à sortir d'Angleterre.

Lucy ayant appris la descente du Comte de Leicestre, quitta l'Ecosse, & vint au devant de luy avec plusieurs autres Seigneurs pour le combattre. La bataille se donna vers la Feste de la Toussaint, & l'Armée du Comte de Leicestre fut défaite à plate-coûture. Il demeura luy-mesme prisonnier, & fut envoyé au Roy d'Angleterre en Normandie, qui le fit enfermer dans le Château de Falaise.

Ses Troupes gagnent une bataille contre le Roy d'Ecosse.

Roger de Houeden. loc. cit.

Cette victoire raffermit le parti du Roy d'Angleterre dans le Royaume, & luy-mesme nonobstant la rigueur de la saison, alla attaquer Vendosme, que Bouchard de Lavardin tenoit pour la Ligue, & la prit d'assaut le jour de Saint André.

Ibid.

De-là estant allé à Caën passer les Festes de Noël, il y fit une Tréve avec le Roy de France, qui devoit durer jusqu'après les Festes de Pasques, & il en conclut aussi une semblable avec le Roy d'Ecosse. Mais elle ne fut pas plûtost expirée, que le Roy d'Ecosse entra dans le Northumberland, & y exerça les plus extrêmes cruautez. Quelque temps après le jeune Henri & le Comte de Flandre, pour seconder le Roy d'Ecosse, & transporter le fort de la guerre au-delà de la mer, assemblérent quantité de Vaisseaux à Gravelines, & s'y rendirent avec une nombreuse Armée, à dessein de passer en Angleterre.

Cette victoire est suivie d'une Tréve tant avec ce Prince qu'avec le Roy de France.

An. 1174.

Cet armement obligea le Roy d'Angleterre de quitter le païs d'au-delà de la Loire, où il s'estoit déja rendu maistre de plusieurs Places rebelles, & de venir avec son Armée à Barfleur en basse Normandie, pour estre à portée de passer au secours de son parti en Angleterre, si-tost que le jeune Henri & le Comte de Flandre mettroient à la voile.

Ibid.

Le vent contraire, qui les retint long-temps à Gravelines, donna le loisir au Roy d'Angleterre de faire ses préparatifs; & le vent ayant changé dès le lendemain qu'il fut arrivé à Barfleur, il passa heureusement en un jour. Il mena avec luy le Comte de Leicestre son prisonnier, la Reine Marguerite sa bru, qui estoit demeurée à sa Cour, quand le jeune Henri se retira en France, & la Reine sa femme, qui s'estoit raccommodée avec luy.

La premiere chose qu'il fit, si-tost qu'il fut arrivé en Angleterre, fut d'aller en pélerinage au Sepulchre de S. Thomas de Cantorbery, estant persuadé que tous les desordres de son Etat, & les révoltes de ses enfans, n'estoient qu'une punition des persécutions qu'il avoit faites à ce saint Archevêque.

Il repasse en Angleterre, va en pelerinage au tombeau de S. Thomas de Canterberi.

Robertus de Monte.

Du plus loin qu'il vit l'Eglise de Cantorbery, il descendit de cheval, se revestit d'un sac, & marcha nuds pieds jusqu'au Tombeau du Saint, où il demeura toute la nuit en prieres, sans prendre aucune nourriture. Il poussa bien plus loin encore sa Pénitence, & l'amende-honorable qu'il vouloit faire au serviteur de Dieu; car dès le matin estant entré dans le Chapitre des Moines assemblez pour une cérémonie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, il se dépoüilla en leur présence, & leur présenta ses épaules nuës, & une discipline, dont ils luy donnérent chacun plusieurs coups. Dieu parut s'estre laissé toucher à une si étrange humiliation; car le lendemain de ce jour-là, le Roy d'Ecosse ayant esté attaqué par les Troupes du Comté d'York, fut défait & pris: & cette prise déconcerta tellement les Rebelles,

Et le lendemain ses Troupes prennent prisonnier le Roi d'Ecosse.

belles, qu'en moins d'un mois tout fut soumis & tranquille en Angleterre.

Ibid.

Le Roy de France assiége Rouen durant ce temps-là.

Henri en partant de Barfleur, n'avoit pas douté que le mesme vent qui l'avoit conduit si promptement en Angleterre, n'y eust aussi porté les ennemis, qu'il croyoit s'estre embarquez à Gravelines : mais soit que ce fust une feinte qu'ils eussent faite, pour l'engager à quitter la Normandie, & à la dégarnir de Troupes ; soit que son passage leur eust osté l'espérance de réüssir en Angleterre, ils ne passérent point ; & Louïs voulant profiter de son absence, alla mettre le siége devant Roüen, où l'Armée de Gravelines se rendit aussi.

Guillelm. Neubrig. L. 2. c. 35.

Quoique le Roy eust beaucoup de Troupes, la Ville ne put estre investie du costé de la Seine, à cause de la largeur de cette riviére ; de sorte que les assiégez avoient tout ce costé-là libre, & recevoient par leur pont, les vivres & les autres secours, sans aucun obstacle.

Les attaques se firent de l'autre costé, & elles furent continuelles tant de nuit que de jour. Car le Roy ayant partagé l'Armée en trois, une partie en relevoit une autre au bout de huit heures, & celle-ci estoit relevée par la troisiéme, après avoir poussé les travaux pendant huit autres heures. On se pressa plus que jamais, quand on eut sçu la prise du Roy d'Ecosse, & la prompte révolution qui s'estoit faite en Angleterre.

Il fait cesser les travaux le jour de la Fête de S. Laurent.

Les assiégez partagérent leur monde & leurs Gardes de la mesme maniére que les assiégeans ; & il y avoit une égale ardeur de part & d'autre. Il se donna divers combats assez sanglans, & l'on continua la mesme methode d'attaquer & de défendre jusqu'au jour de S. Laurent, que le Roy par dévotion pour ce saint Martyr, fit cesser les travaux & reposer les Soldats.

Les assiégez avertis de l'ordre que le Roy avoit donné dans le Camp, en profitérent aussi, pour se reposer & se divertir, & on affecta dans la Ville des réjoüissances extraordinaires, & de faire entendre aux assiégeans des cris de joye & des chansons de tous costez.

Les Troupes de la Garnison parurent sur le rivage au-delà de la riviére avec leurs habits de Festes, s'exerçant à la joûte & en d'autres divertissemens militaires : & tout cela se faisoit, pour insulter à l'Armée, & luy faire comprendre qu'on estoit bien éloigné de penser à se rendre.

Et voyant que les assiégez la célébroient aussi, il tente une escalade, qui néanmoins ne réüssit pas.

Le Comte de Flandre voyant tout ce jeu, & qu'il ne paroissoit personne sur les remparts, alla trouver le Roy, & luy conseilla de se servir de l'occasion pour les escalader, persuadé qu'on les emporteroit avant que la Garnison, qui estoit au-delà du pont, pust estre arrivée pour les défendre. Le Roy s'en fit d'abord un scrupule ; mais enfin pressé par le Comte & par les autres Généraux, il s'y résolut.

On ne se servit ni de trompetes, ni de tambours, pour assembler les Soldats ; mais on envoya secretement dans tous les quartiers ordre de prendre les armes sans bruit, de préparer les échelles, & de se tenir prests au signal, pour monter à l'escalade.

La sécurité estoit si grande dans la Ville, qu'il n'y avoit pas mesme de sentinelle au Befroy. Il s'y trouva seulement quelques Ecclésiastiques, qui y estoient

estoient montez par hazard & par curiosité. Un d'eux regardant le Camp, fut surpris du silence & de la tranquillité qui y paroissoient, au lieu du bruit qu'on y entendoit un peu auparavant. Il en avertit ses compagnons, & en considérant avec attention ce qui s'y passoit, ils s'apperçurent de certains mouvemens, qui augmentérent leur soupçon. Bien-tost après ils virent qu'on transportoit des échelles, & ne doutérent point qu'on ne se préparast à quelque entreprise.

Ils sonnérent aussi-tost l'allarme avec la cloche du Beffroy, ce qui fit haster l'attaque, & un moment après, ils virent les Troupes marcher en bataille vers les murailles.

Les Soldats de la Ville ayant entendu l'allarme, y rentrérent aussi-tost, & coururent prendre leurs postes sur les murailles, où plusieurs des Habitans s'estoient déja rendus; mais les ordres ne purent estre assez prompts dans une pareille surprise, pour empescher qu'en plusieurs endroits, la muraille ne fust escaladée; on commença à s'y battre avec la fureur qu'inspiroit d'un costé une victoire prochaine, & de l'autre un péril si pressant. Mais enfin les assiégez firent de si grands efforts, qu'ils repoussérent les assaillans presque partout, & les culbutérent de dessus la muraille; de sorte que la nuit survenant, & le Roy voyant que l'ardeur du Soldat se rallentissoit à la pluspart des attaques, fit sonner la retraite, & le coup fut manqué.

Le Roi d'Angleterre vient au secours & coupe les vivres aux François.

Sur ces entrefaites, on apprit avec beaucoup d'inquiétude dans le Camp, que le Roy d'Angleterre avoit repassé la mer, & qu'il estoit débarqué à Barfleur avec ses Brabançons & quelques Troupes Angloises du païs de Galles. Ce Prince, dont une des belles qualitez fut toûjours la promptitude dans l'exécution de ses projets, ne fut pas long-temps sans venir au secours de Roüen. Il y entra par-dessus le Pont à la veuë de l'Armée Françoise, & dès la nuit suivante, il fit couler quantité de Soldats Anglois dans les Forests des environs de la Place, pour couper les convois des assiégeans, & ils le firent avec tant de succès, que l'Armée commença bien-tost à en souffrir une grande disette.

Roger de Houeden. Parte 2.

Le Roy d'Angleterre, pour braver les ennemis, fit ouvrir quelques portes de la Ville, que les Habitans avoient murées depuis le siége, & combler tous les retranchemens, qu'on avoit faits entre le Camp & la Ville, afin que les François, s'ils l'osoient, vinssent jusqu'au Fossé sans nul empéchement.

Ce qui oblige le Roi à lever le siége.

Autant que cette maniére résoluë du Roy d'Angleterre encourageoit les Habitans de Roüen, autant décourageoit-elle les assiégeans. Le Roy, qui malgré le grand secours que la Ville avoit reçu, vouloit pousser le siége, ne trouva plus d'obéïssance dans les Soldats. Il luy fut impossible de les obliger à continuer les travaux, & il fallut se résoudre à quitter l'entreprise.

Il fit démonter ses machines, & prendre le devant aux malades & aux blessez; & afin de pouvoir se retirer avec plus de seûreté, il envoya dire au Roy d'Angleterre, que s'il vouloit avoir une entrevûë avec luy, la paix pourroit se faire. Henri ne souhaitoit rien davantage, & il répondit au Roy, qu'il pouvoit décamper sans craindre d'estre attaqué, pourvu qu'il luy promist de se

se trouver le lendemain à un lieu qu'il luy marqua, pour y traiter de la paix. Le Roy le luy promit, & marcha avec son Armée jusqu'au Bourg de Malaunay à deux ou trois lieuës de Roüen. Mais ayant mis son Armée hors de danger, il ne tint pas sa parole. C'est ainsi, au moins, que le raconte un Historien Anglois contemporain, auquel nous sommes obligez de nous en rapporter, nos Ecrivains François de ce temps-là n'ayant presque rien dit du détail de cette guerre.

Roger de Houeden.

Tréve conclue entre les deux Rois. Ibid.

Néanmoins quelques jours après, l'Archevêque de Sens & le Comte de Blois allérent trouver le Roy d'Angleterre, pour luy dire que le Roy de France vouloit bien entrer en négotiation, & on prit le jour de la Nativité de Nostre-Dame pour l'entrevûë des deux Rois, auprès de Gisors. Ils s'y rendirent tous deux ; mais on n'y put conclure la paix, à cause de l'absence de Richard second fils du Roy d'Angleterre, qui refusa d'y venir, quoique le Roy de France & Henri son frere l'en pressassent, & il continua de faire en Poitou une vive guerre à ceux du parti Royal. Le Roy ne laissa pas de faire une Tréve avec le Roy d'Angleterre, où Richard ne fut point compris. Cette Tréve ne fut que jusqu'à la S. Michel, & les deux Rois se promirent l'un à l'autre de se trouver ce jour-là mesme entre Tours & Amboise.

Suivie de la paix. Ibid.

Dans cet intervalle, le Roy d'Angleterre marcha en Poitou, & poussa si vivement Richard, que ce jeune Prince fut obligé de venir se jetter à ses pieds, pour luy demander pardon. Il l'obtint, & entra à Poitiers avec le Roy son pere. Geoffroy le troisiéme fils du Roy d'Angleterre, fut aussi reçu en grace. Après cela le Roy d'Angleterre, ses trois fils, & le Roy de France, se trouvérent le jour de S. Michel au rendez-vous, entre Tours & Amboise, où la paix fut faite.

Conditions du Traité. Robert. de Monte. Roger de Houeden loc. cit.

Guillelm. Neubrig. Lib. cit. cap. 37.

Les principales conditions furent, que le Roy de France & le Comte de Flandre rendroient au Roy d'Angleterre tout ce qu'ils avoient pris sur luy en Normandie ; qu'il y auroit amnistie générale pour tous les Sujets de ce Prince, qui avoient pris les armes contre luy, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens. Que tous les prisonniers seroient délivrez de part & d'autre, excepté le Roy d'Ecosse, le Comte de Leicestre, le Comte de Chester, & Raoul de Fougeres, sur lesquels le Roy d'Angleterre ne voulut jamais se relascher, se réservant à traiter en particulier avec le Roy d'Ecosse, comme il fit depuis avec de très-grands avantages, & voulant estre le maistre de la destinée des trois autres, qui l'avoient griévement offensé. Qu'il donneroit à Henri son fils, deux Places fortifiées en Normandie ; que le choix de ces Places dépendroit de luy, & non pas de son fils ; & qu'outre cela il luy feroit une pension de quinze mille livres d'Anjou. Qu'il accorderoit pareillement à Richard deux Places en Poitou, mais telles qu'elles ne luy donneroient pas lieu de rien faire contre son service ; & avec cela la moitié des revenus du Comté de Poitou en argent. Pour Geoffroy, le Roy d'Angleterre s'engagea à luy donner la moitié des revenus de Bretagne, en faveur de la Duchesse de Bretagne qu'il devoit épouser. Il fit aussi souscrire ses fils à quelques donations qu'il vouloit faire à Jean leur cadet. Il exigea l'hommage de Richard pour le Duché de Guyenne, & de Geoffroy pour le Duché de Bretagne.

gne. Son fils Henri voulut aussi le luy faire pour le Royaume d'Angleterre, dont il estoit déja déclaré successeur, mais il ne l'accepta pas, parce que ce jeune Prince portoit la qualité de Roy, & il se contenta qu'il luy fist serment de luy estre toûjours fidéle & obéissant.

C'est ainsi que finit heureusement & glorieusement pour le Roy d'Angleterre, une guerre dont les commencemens ne faisoient rien attendre que de très-funeste pour luy: mais c'est dans ces situations dangereuses, que les grands Princes se montrent véritablement grands; & ce fut dans celle-ci que toute la prudence de Henri, sa fermeté, son intrépidité, son activité, sa présence d'esprit, & toutes ses autres grandes qualitez parurent plus que jamais, & le maintinrent sur un Trône, d'où il avoit esté sur le point d'estre renversé. An. 1174.

La crainte qu'eut le Roy d'Angleterre de retomber dans les embarras où il s'estoit trouvé, & le peu de profit que le Roy de France avoit tiré de la puissante Ligue, qu'il avoit formée contre luy, firent que desormais ils évitérent toûjours d'en revenir à la guerre, & que dans la suite, quand il arrivoit des différends entre eux, ils s'en rapportoient volontiers à des médiateurs. Il en survint bien-tost un nouveau, capable de les broüiller, s'ils n'avoient pas esté aussi las de la guerre qu'ils l'étoient.

Nouveau differend entre eux au sujet du mariage de Richard d'Angleterre avec Alix de France.

Il y avoit déja long-temps que le mariage entre Richard d'Angleterre, & Alix de France avoit esté arresté, & la jeune Princesse qu'on élevoit à la Cour d'Angleterre, estoit en âge d'estre mariée. Le Roy sollicitoit continuellement Henri de faire le mariage, ou de luy renvoyer sa fille. Il différoit toûjours. J'ay déja dit les bruits qui couroient sur les motifs de ce délay. Le Roy s'en offença; mais pour éviter les extrémitez où son chagrin l'eust pu engager, s'il l'avoit trop fait paroistre, il s'adressa au Pape, afin d'obliger par son moyen le Roy d'Angleterre à l'alternative qu'il luy proposoit.

Le Pape en écrivit fortement au Roy d'Angleterre, & ordonna à Pierre Cardinal de S. Chrysogone son Légat en France, de le presser sur cet article, jusqu'à le menacer de mettre ses Etats en interdit, s'il ne donnoit satisfaction au Roy de France.

Le Légat exécuta ses ordres, & obtint des deux Rois, qu'ils conférassent ensemble en sa présence; ce fut à Ivry, ou selon d'autres, à Nonancour. Le Roy d'Angleterre dit, qu'il estoit prest de faire épouser la Princesse à son fils, pourvu que le Roy de France donnast en dot à sa fille Alix la Ville de Bourges avec ses dépendances, & de plus le Vexin François à Marguerite, qui estoit déja mariée au jeune Henri, soûtenant que le Roy s'estoit engagé à faire ces deux cessions. Roger de Houeden. Parte 2.

Le Jugement en est remis au Pape, qui leur propose une nouvelle Croisade.

Comme le Roy de France ne convenoit pas de ces faits, qui demandoient de la discussion, le Légat fit si bien par son adresse, que les deux Rois, sans se fascher l'un contre l'autre, remirent le jugement de cette affaire au Pape; & il leur proposa d'en conclure une bien plus importante; c'estoit une nouvelle Croisade pour le secours de la Palestine, qui estoit preste de succomber sous An. 1177.

sous les efforts des Infidelles. Ils s'estoient tous deux engagez à cette entreprise depuis quelques années, Louïs de son plein gré, & Henri en satisfaction du meurtre de S. Thomas de Cantorbery, supposé que le Pape le jugeast à propos. Le Légat fit ensorte qu'ils renouvellassent leur engagement; ils firent un Traité qu'ils signérent en sa présence, où ils réglérent fort en détail tout ce qu'ils devoient faire chacun de leur costé, pour asseûrer le succès de cette guerre, & toutes les précautions qu'ils devoient prendre pour la seûreté des deux Etats pendant leur absence; mais malgré l'empressement qu'ils faisoient paroistre pour cette expédition, la chose n'eut point de suites, sans que nous sçachions à quoy il tint. Apparemment elle manqua plustost du costé de Henri, que du costé du Roy. Un tel dessein étoit beaucoup plus conforme à la piété de l'un, qu'à la politique de l'autre.

Ibid.

An. 1179.

Pelerinage du Roi de France au Tombeau de S. Thomas de Cantorberi.

Robert. de Monte.

Guillelm. Brito. Philippidos Lib. I.

Entrepris à l'occasion d'une maladie du Prince Philippe son fils.

Le Roy de France quelque temps après, fit un autre voyage de dévotion au Tombeau de S. Thomas de Cantorbery, à l'occasion que je vais dire. Il avoit résolu, à l'exemple de ses prédécesseurs, de faire couronner de son vivant Philippe son fils unique, alors âgé de quatorze ans, & avoit pris pour cette cérémonie le jour de l'Assomption de la Vierge. On se mit en chemin pour Reims, où le Sacre se devoit faire, & l'on séjourna à Compiégne. Le jeune Prince estant allé chasser dans la Forest, s'égara, & passa seul toute la nuit à errer, sans pouvoir se reconnoistre jusqu'au lendemain, qu'un Charbonnier qui travailloit dans la Forest, le reconduisit à Compiégne.

La fatigue d'avoir ainsi esté à cheval toute la nuit, jointe à la frayeur que l'horreur d'une Forest & des ténébres causoit dans l'esprit d'un enfant, le fit tomber dans une griéve maladie, qui le mit en danger de mort. Le Roy en d'extrêmes allarmes, se souvint des miracles de S. Thomas de Cantorbery, qu'on luy avoit souvent racontez, & qui l'avoient fait canoniser depuis quelques années. Il espéra que ce Saint, dont il avoit esté le protecteur durant sa disgrace, écoûteroit ses vœux dans une occasion si importante pour luy, & pour tout son Etat, & fit vœu d'aller visiter son Tombeau.

Roger de Houeden.

Il envoya au Roy d'Angleterre, pour luy en demander la permission, & seûreté pour sa personne & pour tous ceux qui l'accompagneroient. Le Roy d'Angleterre luy accorda volontiers ce qu'il luy demandoit; & Louïs malgré toutes les défiances que plusieurs taschérent de luy donner de ce Prince, alla s'embarquer à Vitsand, accompagné de Philippe Comte de Flandre, de Henri Comte de Louvain, & de plusieurs autres Seigneurs de sa Cour. Il arriva heureusement à Douvre le 22. d'Aoust. Le Roy d'Angleterre l'y reçut avec toute sorte d'honneurs, & dès le lendemain le conduisit à Cantorbery.

Le Roy y fit ses dévotions & ses prieres pour la santé de son fils. Il y fit présent d'une très-riche coupe d'or, & une Fondation de cent muids de vin à perpétuité, qui devoient se prendre tous les ans sur la Maison Royale de Poissy, & estre rendus aux frais du Roy à Cantorbery. Il ajoûta une exemption de tous les peages, pour toutes les choses que les Religieux du Monastére voudroient acheter en France à leur usage; tout cela fut mis par

écrit

écrit dans une Chartre, que le Roy fit sceller par le Chancelier Hugues de Puteaux. *De Puteaco.*

L'inquiétude du Roy sur la santé de son fils, le fit partir dès le lendemain pour Douvre, où le Roy d'Angleterre le reconduisit, & ayant mis à la voile le 26. d'Aoust, il arriva en moins de vingt-quatre heures à Vitsand ; de sorte qu'il ne fut que cinq ou six jours hors de France.

Il apprit avec beaucoup de joye en arrivant le rétablissement de la santé du Prince, dont il rendit d'humbles actions de graces à Dieu & au S. Martyr. Mais luy-mesme en approchant de S. Denis, fut frappé d'une violente apopléxie, dont il revint néanmoins, & qui luy laissa une paralysie sur tout le costé droit du corps. *Il le trouve rétabli à son retour, & tombe lui-même en apopléxie.*

Cet accident luy fit haster le Couronnement de son fils. Il le fixa à la Feste de tous les Saints, & tout s'y passa avec beaucoup de magnificence, d'appareil & d'ordre. Il ne manqua à cette auguste cérémonie que la présence du Roy, à qui sa paralysie ne permit pas de s'y trouver. Peu de temps après fut fait le mariage de Philippe avec Isabelle fille du Comte de Hainaut. Je parleray plus en détail de ce mariage dans l'Histoire du Régne de ce Prince, aussi-bien que de quelques autres évenemens de cette mesme année, ausquels Louïs ne paroist pas avoir eu aucune part, sa maladie ne luy permettant plus de se mesler du Gouvernement. An 1179. *Il se hâte de faire couronner ce Prince.*

Il ne joüit pas longtemps du plaisir de voir son fils sur le Trône. Il mourut à Paris le dix-huitiéme de Septembre de l'année suivante 1180. à l'âge d'environ soixante ans, après quarante-trois ans un mois & dix-sept jours de Régne depuis la mort de son pere. Il fut enterré en l'Abbaye de Barbeaux ou Sain-port *, qu'il avoit fondée auprès de Melun. *Et meurt peu après.* An. 1180. Labbæus in Chronic. Technico.

Ce fut un très-bon Prince, mais d'un génie médiocre, donnant aisément & volontiers dans les grandes entreprises ; mais peu seûr, peu heureux, & peu constant dans l'exécution : brave dans le péril, quand il s'y trouvoit engagé ; mais timide, jusqu'à l'éviter aux dépens de sa gloire, naturellement un peu simple, & dans ses maniéres & dans sa conduite : il ne devint politique que par la crainte du Roy d'Angleterre, mais trop tard. La perte de la Guyenne, & de tant de beaux Domaines au delà de la Loire, qu'il laissa passer dans les mains de ce Prince, fut une playe mortelle pour la France, & dont elle s'est ressentie pendant plusieurs siécles. L'ambition de ce dangereux voisin produisit un bon effet dans l'Etat : car les Vassaux de la Couronne, jusqu'alors si intraitables & si difficiles à gouverner, craignant qu'il ne profitast de leurs divisions, furent très-attachez au Roy, pour lequel, ce qui n'arrive guéres, ils eurent toûjours beaucoup plus d'attachement & d'amour, que d'estime. Il estoit humain, modéré, libéral ; mais sa vertu dominante fut la piété, qui l'engagea par un motif de pénitence, à cause du saccagement de Vitry, à entreprendre son malheureux voyage d'outre-mer. Nous apprenons par une Lettre du Pape Hadrien IV. qu'il fut sur le point de passer en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarazins. Dans l'Histoire de son voyage de Jérusalem, il est marqué qu'il ne passa pas un seul jour sans entendre la Messe, & réciter de longues prieres, mesme dans les conjonctu- * Sanus Portus. *Caractere de Louïs VII.* Odo de Diogilo.

Cccc 2

jonctures les plus pressantes & les plus périlleuses. Au retour de ce voyage, le Pape luy ayant offert en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Eglise, de luy donner un indult pour la collation de tous les premiers Bénéfices qui vaqueroient dans toutes les Cathédrales du Royaume, il le refusa par tendresse de conscience. Il pratiquoit des jeûnes extraordinaires, & nous avons une Lettre d'Alexandre III. par laquelle on voit qu'il consultoit ce Pape, pour se régler en ces sortes de pénitences. Ainsi, si nous ne mettons pas ce Prince au nombre de nos plus grands Rois, nous luy devons au moins la justice, de le compter parmi les plus Chrétiens & les plus véritablement vertueux. Aussi luy donne-t-on en quelques Monumens Historiques le surnom de Pieux.

Valsingam. in Hypodigmate Neustriæ. Epist. 53. Append. 2.

Ses enfans. Outre les filles de Louïs, dont j'ay marqué les alliances, il eut encore de son dernier lit Agnès, que Manuel Comnene Empereur de Constantinople luy demanda pour son fils Alexis. Elle fut menée toute jeune à Constantinople, où elle eut bien des aventures par les révolutions qui y arrivérent. Quelques-uns donnent encore à ce Prince un fils naturel, nommé Philippe, qu'ils disent avoir esté Doyen de S. Martin de Tours, & estre mort avant le Roy son pere : ce qui ne s'accorde pas avec son Epitaphe faite par un ancien Auteur, où entre autres éloges, on luy donne celuy d'avoir parfaitement gardé la chasteté conjugale.

Du Chesne. T. 4. Hist. Franc.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
FRANCE.

PHILIPPE AUGUSTE.



HILIPPE dès sa naissance, fut regardé par les François comme un présent du Ciel; parceque le Roy son pere n'ayant eu que des filles d'Eleonore de Guyenne & de Constance de Castille ses deux premieres femmes, l'obtint enfin de Dieu par ses aumônes & par ses priéres. Ce Prince fut le fruit de son troisiéme mariage avec Adelaïde de Champagne, & on luy donna dès-lors le surnom de *Dieu-donné*.

An. 1179. *Philippe Auguste est appellé Dieu-donné, & pourquoi.* Rigordus.

Son Régne commença dès le vivant de son pere, que sa paralysie, & encore plus l'exemple de ses prédécesseurs, engagérent à l'associer au Trône. Philippe n'estoit encore que dans sa quinziéme année; mais dès ce temps-là il fit connoistre ce qu'on devoit attendre de luy dans la suite, par la vigueur avec laquelle il dompta quelques-uns de ses Vassaux, qui en ce changement de Régne, s'estoient émancipez dans le Berri, du costé de Lion, & dans la Champagne. Il entra avec des Troupes sur leurs Terres, les chastia, les obligea à restituer les biens des Eglises, dont ils s'estoient emparez, & à luy demander grace.

A quel âge il commença de régner.

Il consacra la premiere année de son Régne, non seulement par cette guerre, qu'il fit en faveur des Eglises opprimées, mais encore par de sévéres Edits contre les blasphémateurs. Il en fit un contre les Juifs dont le Royaume estoit plein, & par lequel ils furent tous obligez de sortir des Terres du Domaine Royal. L'intérest de l'Etat & celuy du Prince se trouvérent ici joints avec l'avantage de la Religion. Les Juifs s'estoient répandus dans la plupart

Par quelles actions il signala le commencement de son Régne. Ibid.

des plus grandes Villes. Ils y avoient des Synagogues en plusieurs endroits, ils faisoient presque tout le commerce, & la plus grande partie de l'argent du Royaume estoit entre leurs mains. Ils avoient ruiné une infinité de Bourgeois, de Gentils-hommes, de gens de la Campagne, par leurs usures, & s'estoient mis en possession de leurs biens, sur tout à Paris, dont ils possedoient près de la moitié des maisons. Il y avoit un autre desordre, que plusieurs Conciles, & en particulier des Conciles de France, avoient toûjours tâché d'abolir, & qui estoit devenu très-commun; c'est que les Juifs avoient pour esclaves un grand nombre de pauvres Chrétiens, dont plusieurs se pervertissoient. De plus, ils recevoient en gage, pour l'argent qu'ils prestoient à usure, des Crucifix d'or & d'argent, d'autres meubles d'Eglises, & mesme des Calices, qu'ils profanoient, jusqu'à s'en servir exprès pour cela dans leurs repas. Ils avoient une manie, qui dans la suite devint plus rare, par les punitions exemplaires qu'on en fit: c'estoit d'enlever vers le temps de Pasques, des enfans Chrétiens, & d'en faire le jour de leur Céne, en les massacrant, un sacrifice impie, en haine de Jesus-Christ, qu'ils regardent comme le destructeur de leur Loy. Ces Histoires tragiques, dont on avoit quelquefois entretenu Philippe durant son enfance, luy avoient inspiré une telle haine contre cette Nation, qu'il luy tardoit d'estre en état de la leur faire sentir.

Il fait arrêter tous les Juifs. Il le fit dès qu'il fut sur le Trône, & l'on choisit pour arrester tous les Juifs de Paris, le quatorziéme de Février, qui estoit un de leurs jours de Sabat. On investit leurs Synagogues, & on leur porta un ordre de la part du Roy, de remettre entre les mains de ses Officiers, tout leur or, & leur argent monnoyé & non monnoyé. Il fallut obéïr, & se dessaisir de tout ce qu'ils ne purent pas tenir caché; & ils furent ainsi dépoüillez tout d'un coup, de tout ce qu'ils avoient amassé en plusieurs années, par une infinité de crimes & d'injustices.

Et leur ordonne de sortir de Paris. On les empescha par là d'envoyer hors du Royaume tant de richesses, comme ils n'auroient pas manqué de faire, si l'on s'y estoit pris autrement. Quelque temps après, on publia un Edit, qui déchargeoit tous leurs débiteurs de leur payer leurs dettes, & puis un autre, par lequel il estoit ordonné à tous ceux de cette Religion de sortir de Paris. Ils tentérent toutes sortes de voyes, pour en empescher l'exécution, par les offres immenses qu'ils firent au Roy, & par les présens dont ils taschérent de corrompre les Evêques, les Seigneurs de la Cour, & les Ministres. Mais le Roy tint ferme, & excepté quelques-uns, qui se firent baptiser, tous furent obligez de quitter la Ville, avant la
Ibid. fin de Juillet de l'an 1182. qu'on leur avoit donné pour terme, afin qu'ils eussent le temps de vendre leurs biens meubles: car pour les immeubles, ils furent confisquez, la cinquiéme partie au profit du Roy, & le reste au profit de ceux, de qui les Juifs les avoient achetez à trop bas prix.

Et de quelques autres Villes. Ibid. Ce qui fut exécuté à Paris à cet égard, le fut à Orleans, à Etampes, & dans la plusspart des lieux du Domaine Royal, & en tous ces lieux les Synagogues des Juifs furent changées en Eglises ou en Chapelles.

Il fait aussi Philippe fit faire aussi une exacte recherche des Hérétiques, qui se multiplioient

plioient beaucoup depuis quelque temps en France. Plusieurs furent condamnez au feu. Il en purgea les Villes de son Domaine, & si tous ses Vassaux l'avoient imité, on n'auroit pas vu ces Hérétiques, sous le nom d'Albigeois, soûtenir quelques années après, leurs faux dogmes les armes à la main, contre les armes entiéres des Princes Catholiques, & mettre en combustion tant de Provinces de delà la Loire. *recherche des Hérétiques.*

Cette conduite de Philippe dès le commencement de son Régne, & beaucoup d'autres choses essentielles au repos, au bon ordre, & à la gloire de l'Etat, qu'on luy vit exécuter les unes après les autres, montrent que dès-lors, avec le secours de ceux qui l'aidoient de leurs conseils, il se fit un plan & un systême de Gouvernement plus réglé & plus déterminé, que ses prédécesseurs depuis Hugues Capet, ne s'en estoient fait encore: car presque tous ces Princes semblent pendant tout leur Régne, n'avoir pensé qu'à se maintenir sur leur Trône, qu'à se tenir en garde contre leurs Vassaux, qu'à les empescher d'empiéter sur leurs droits & sur leurs Domaines, se déterminant au parti qu'ils prenoient, soit dans les guerres, soit dans les Traitez de Paix, par le hazard des conjonctures, & sans aucunes vûës nobles & étenduës pour la gloire & la splendeur de la Monarchie; au lieu que Philippe mettant tout à profit, les avantages qu'il remportoit dans la guerre, ses Traitez de Paix, ses mariages, l'indocilité mesme de ses Vassaux, les Ligues de ses voisins, tout luy servit à augmenter sa puissance & son autorité, à étendre les limites de son Empire, & à réünir à la Couronne plusieurs Domaines considérables, qui en avoient esté démembrez. *Quel fut le systeme de son Gouvernement.*

La jeunesse de ce Prince produisit d'abord dans sa Cour, l'effet qu'elle y devoit naturellement avoir, je veux dire la jalousie entre ceux qui estoient de rang à prétendre quelque part au Gouvernement, & chacun tascha de s'emparer le premier de son esprit. La Reine-mere Adelaïde de Champagne, Guillaume Cardinal & Archevêque de Reims frere de cette Princesse, & Philippe Comte de Flandre, furent les principaux concurrens. Celuy-ci l'emporta: il estoit parrain du Roy, & c'estoit là de tout temps en France, & mesme à la Cour, comme je l'ay remarqué ailleurs, un titre d'autorité, & qui formoit les liaisons les plus étroites. Si ce Comte eut la qualité de Régent du Royaume, ou non, c'est dequoy les anciens Historiens ne nous instruisent point assez distinctement. Que si elle fut donnée à quelqu'un, il me paroist beaucoup vray-semblable, que ce fut au Comte, & non pas à la Reine-mere, comme quelques-uns l'ont avancé. Le titre de Tuteur du Roy, qu'un Auteur contemporain donne au Comte de Flandre, le mariage de ce jeune Prince, dont je vais parler, & la maniére dont il se fit, me paroissent en estre des preuves assez convainquantes. *Jalousies entre les Grands de la Cour.* Guillelm. Brito. L. 2.

Le Comte de Flandre avoit épousé Elisabeth fille de Radulphe Comte de Vermandois. Il n'en avoit point d'enfans, & il aimoit tendrement Elisabeth fille de Baudoüin Comte de Haynaut, & de Marguerite sa sœur. Il pensa à la faire Reine de France, & en proposa le mariage au Roy, à condition de luy asseûrer pour la dot de sa niéce, la succession de la partie Occidentale de la Flandre, qui estoit à peu près ce qu'on a appellé depuis le Comté d'Artois, *La Reine sa mere se retire, & pourquoi.* Anonymus Aquicinctinus.

&

& qui comprenoit tout ce Canton, où sont Arras, S. Omer, Aire, Hédin, Bapaume, & plusieurs autres Villes & Bourgades, jusques vers la source de la Lis. Cette étenduë de païs, jointe au Comté de Vermandois, qui devoit estre réüni à la Couronne après la mort de la Comtesse de Flandre, estoit un grand accroissement de la domination Françoise. Le Roy y consentit, sans se mettre en peine d'avoir l'agrément de la Reine-mere; & le chagrin qu'elle en eut, fit qu'elle se retira de la Cour, sur les Terres des Seigneurs de la Maison de Champagne, qui estoient aussi mécontens qu'elle du Gouvernement.

Roger de Houeden. an. 1180.

Robertus de Monte.

Elle demande la protection du Roi d'Angleterre.

Roger de Houeden.

Elle n'en demeura pas là : car pour se soûtenir, elle & les Seigneurs de sa Maison contre son fils, elle eut recours au jeune Henri Roy d'Angleterre, & le pria d'engager le Roy son pere à prendre sa protection. Thibaud Comte de Blois & de Chartres, Etienne Comte de Sancerre, & le Cardinal Guillaume Archevêque de Reims, ses freres, agirent très-fortement auprès du mesme Prince, pour le mesme sujet. De sorte que le jeune Henri passa en Angleterre exprès, pour solliciter le Roy son pere d'armer en leur faveur.

Le Roy épouse Elizabeth de Haynaut, qu'il fait couronner à S. Denis.

Philippidos. L. I.

Anonymus Aquicinctinus.

Le Roy pendant ce temps-là, alla sans tarder, attaquer le Comte de Sancerre, qui avoit le premier pris les armes. Il luy enleva Châtillon, à quelque distance de la Loire, c'estoit une de ses meilleures Forteresses : il y fit mettre le feu, la rasa, & ravagea toutes ses Terres. Après cette expédition, le Roy alla à Bapaume recevoir Elisabeth de Haynaut. Les nôces y furent célébrées avec magnificence immédiatement après les Festes de Pasques. Les Comtes de Flandre, de Haynaut, de Namur, de Clermont, de Soissons, de Ponthieu, de S. Paul, s'y trouvérent. On disposa tout pour le Couronnement de la nouvelle Reine, qui se fit le jour de l'Ascension, en l'Abbaye de S. Denis, où le Roy fut couronné de nouveau avec cette Princesse, par les mains de Gui Archevêque de Sens; & le Comte de Flandre y porta l'épée Royale devant le Roy, selon la coûtume.

Il arriva en cette occasion un accident, qui par l'heureuse prévention du Peuple pour ce jeune Prince, eut un bon effet. Un de ses Officiers, qui estoit proche de sa Personne, en maniant une baguette, dont il se servoit ou pour faire faire silence, ou pour donner quelques ordres, cassa d'un seul coup trois lampes de verre, dont l'huile tomba sur la teste du Roy & sur celle de la Reine; aussi-tost le Peuple applaudit de toutes parts, & commença à crier, bon présage, bon présage, prenant cette copieuse effusion de l'huile, pour le Symbole des dons du S. Esprit, que le Ciel commençoit à répandre avec abondance sur le Prince destiné à les gouverner.

Ce Couronnement fait à S. Denis, & par l'Archevêque de Sens, fut un nouveau chagrin, que le Roy donna volontiers au Cardinal Archevêque de Reims son oncle, qui ne manqua pas d'en faire ses plaintes au Pape, comme d'un attentat de l'Archevêque de Sens, contre son droit, de sacrer & de couronner les Rois & les Reines de France : mais un pareil procès avoit déja esté intenté & perdu par un de ses prédécesseurs, dès le temps de Louïs le Gros.

Roger de Houeden.

Cependant les deux Rois d'Angleterre arrivérent en Normandie, à dessein de fomenter la guerre civile, qui commençoit à s'allumer en France, & la Reine

Reine alla les joindre avec le Comte de Blois & le Comte de Sancerre. Ceux-ci donnérent des ôtages, pour asseûrance de la résolution où ils estoient, de suivre en tout les ordres & les conseils des deux Rois, & ces Princes se mirent aussi-tost en état d'agir avec une Armée nombreuse, sous prétexte de prendre en main la défense d'une Reine injustement opprimée.

Le Roy & le Comte de Flandre s'avancérent en mesme temps avec leurs Troupes vers les Frontiéres de Normandie. Quand les deux Armées furent proches l'une de l'autre, le Roy d'Angleterre voyant la bonne contenance de Philippe, n'osa l'attaquer. Philippe pareillement ne crut pas devoir sans nécessité dans les conjonctures présentes hazarder une bataille ; ainsi de part & d'autre on consentit aisément à une Conférence, qui se tint entre Trie & Gisors. *Il a une Conférence avec le Roi d'Angleterre.* Roger de Houeden.

La partie ne paroissoit pas égale. D'un costé un Prince d'une grande expérience, & le plus rafiné politique de son temps : & de l'autre, un jeune Roy de quinze ans, & tout neuf dans la négotiation ; mais en ce Prince, la prudence & le courage avoient prévenu les années. Il avoit prévu dès qu'il fut sur le Trône, le mauvais effet que devoit produire l'idée de sa jeunesse sur les esprits mutins & broüillons de son Royaume, il avoit résolu d'éviter tous les défauts de cet âge, & sur tout l'inapplication & l'amour de l'oisiveté & du plaisir, & il s'estoit fait une loy d'entrer dans toutes les affaires, de se trouver par-tout à la teste de ses Troupes, & de ne pas permettre que rien d'important se fist sans luy. *Prudence de ce jeune Prince.*

Le Roy d'Angleterre ne manqua pas dans cette entrevûë, de se servir de tout son avantage, employant tantost les amitiez, les marques de tendresse, les paroles flateuses, tantost usant de reproches & de menaces, pour amener ce jeune Prince où il vouloit, c'est-à-dire, pour l'engager à recevoir la Reine-mere & ses oncles, à des conditions, qui l'eussent rendu leur esclave. Mais il ne put rien gagner, & Philippe luy fit toûjours connoistre, qu'il ne relascheroit rien sur le point de son autorité. Il avoit esté bien fortifié sur ce point par les conseils du Comte de Flandre & de Robert Clement, qui est nommé dans l'Histoire, comme un de ses principaux Conseillers : mais il eut à se défendre contre ces deux Ministres mesmes, qui vouloient qu'il n'entendist à aucun accommodement ; le Comte de Flandre appréhendant ce qui arriva depuis en effet, que la Reine-mere ne le supplantast, si une fois elle étoit bien réconciliée avec le Roy. *Ibid.*

Philippe prit donc un milieu ; il consentit au retour de la Reine, & à se réconcilier avec elle, à luy fournir de quoy soûtenir son rang, à la mettre en possession de tous les revenus des Terres, qu'elle avoit apportées pour sa dot, aussi-tost que le Roy Loüis auroit expiré ; car ce Prince vivoit encore, toûjours accablé de sa maladie, & il ne mourut qu'un mois ou deux après ; mais ce fut à condition, qu'en entrant en possession des revenus, elle luy laisseroit les Chasteaux ou Forteresses basties sur ces mesmes Terres, & il ne voulut jamais luy abandonner ces Places, dans la crainte qu'elle ne s'en servist pour luy faire la guerre, ou qu'elle ne les livrast à ses freres. *Il consent au retour de la Reine sa mere, & à quelles conditions.* An. 1180.

Quelques jours après la mort du Roy, qui n'apporta aucun changement aux

aux affaires, Philippe & le Roy d'Angleterre se trouvérent de nouveau au mesme lieu entre Trie & Gisors. Ils y jurérent d'observer le Traité de Paix, qui avoit esté signé à Ivry quelques années auparavant, en présence du Cardinal de S. Chrysogone Légat du S. Siége, laissant néanmoins encore indécis quelques différends, qu'ils avoient pour l'Auvergne, & pour quelques Fiefs du Berry, mais sur lesquels ils promirent de s'en rapporter aux Evêques & aux Seigneurs, dont ils convinrent de part & d'autre.

Estime que le Roy d'Angleterre conçut pour lui.

Dans ces Conférences, le Roy d'Angleterre conçut tant d'estime pour Philippe, qu'il cultiva depuis son amitié avec soin pendant plusieurs années, sans que divers petits sujets de querelle, qui ne manquent guéres entre des Princes voisins, eussent aucune suite. Henri voulut se servir de cette bonne intelligence, pour attirer Philippe dans une guerre fort considérable, & peu s'en fallut qu'il ne l'y engageast.

Il tâche inutilement de l'engager dans une guerre contre l'Empereur.

Henri Duc de Saxe avoit envahi quelques biens appartenans à l'Eglise de Cologne. L'Archevêque en fit ses plaintes à l'Empereur Fridéric, qui ordonna au Duc de Saxe d'en faire la restitution. Ce Duc ne put se résoudre à obéir. L'Empereur entreprit de l'y contraindre par les armes, & le poussa si vivement, qu'il le chassa de la Saxe, & pour cette desobéissance, & pour quelques autres sujets de mécontentement qu'il avoit reçus de luy, le fit condamner dans une Diéte de l'Empire à un exil de sept ans. Le Duc se jetta entre les bras du Roy d'Angleterre son beau-pere, & le pria de ne le pas abandonner dans son malheur. Le Roy d'Angleterre le luy promit; mais comme il ne se sentoit pas assez puissant tout seul, pour faire la guerre à l'Empereur, & que ses Etats estoient éloignez de ceux de l'Empire, il agit auprès du Roy de France & du Comte de Flandre, pour faire avec eux une Ligue offensive contre Fridéric. Ce Prince en eut avis. Il s'estoit depuis quelques années réconcilié avec l'Eglise de Rome, & se trouvoit en état de soûtenir cette guerre; mais il vouloit auparavant faire ce qu'il pourroit pour l'éviter.

Roger de Houeden.

Anonymus Aquicinctinus.

An. 1181.

Henri Comte de Troye, revenu depuis peu de Palestine, avoit toûjours esté fort attaché à ce Prince, se croyant obligé de le ménager, à cause de quelques Fiefs qu'il tenoit de luy. Fridéric se servit du crédit du Comte auprès du Roy, & auprès du Comte de Flandre, pour les détourner de se liguer avec le Roy d'Angleterre, & il y réüssit. De sorte que le Duc de Saxe fut contraint d'avoir recours à la miséricorde de l'Empereur, & à la voye d'intercession. Le Pape, le Roy de France & le Roy d'Angleterre se firent ses intercesseurs, & l'Empereur à leur considération, se contenta de trois ans d'exil, au lieu des sept ans, ausquels il avoit esté condamné. Mais le Roy de France & le Comte de Flandre, après avoir esté sur le point de s'unir, pour faire la guerre à l'Empereur, tournérent peu de temps après leurs armes l'un contre l'autre, nonobstant l'étroite amitié qui avoit esté jusqu'alors entre eux, raison d'ordinaire assez foible, pour empescher les ruptures des Princes, quand d'autres motifs interviennent.

Differends entre le Roi

Ils eurent divers sujets de se broüiller ensemble; & le Comte de Flandre chagrin d'avoir perdu tout son crédit à la Cour de France, par le retour de la

la Reine-mere, estoit très-disposé à les prendre. Il chicana sur quelques articles du Traité de mariage de la jeune Reine sa niéce. Il survint un différend pour quelques Terres, entre luy & le Comte de Clermont en Beauvoisis qu'il haïssoit, & que le Roy aimoit. Le Roy se saisit d'une Terre, que le Comte de Sancerre avoit envahie sur un Seigneur de ses voisins, & qui dépendoit d'un Fief appartenant au Comte de Flandre. On commença par faire des courses sur les Terres les uns des autres, qui furent toutefois suspenduës par une Tréve; mais elle ne dura que depuis Noël jusqu'après l'Octave de l'Epiphanie.

& le Comte de Flandre. Ibid.

Roger de Houeden.

L'Empereur voulut entrer dans cette querelle. Il alla jusqu'à menacer le Roy, de se déclarer pour le Comte de Flandre, s'il ne cessoit de luy faire la guerre. Le Roy s'embarrassa peu de ces menaces, & l'Empereur en effet ne passa pas outre. Mais ce qui choqua, & ce qui étonna davantage le Roy, fut de voir que le Cardinal de Reims & le Comte de Blois, gagnez par le Comte de Sancerre, prenoient le parti du Comte de Flandre; que Hugues Duc de Bourgogne s'y estoit engagé, & que tous les jours quantité de Seigneurs se déclaroient en faveur des révoltez. L'autorité du Roy qu'ils voyoient croistre par l'estime & l'affection des Peuples, que ses grandes qualitez luy attiroient, devenoit suspecte à ces Vassaux indociles, plus accoûtumez à donner la Loy à leur Souverain, qu'à luy obéir.

Aquicinctinus.

Monachus S. Mariani.

Le Roy dans cette fascheuse conjoncture, fit ce que le Roy d'Angleterre avoit fait quelques années auparavant en un cas pareil. Comme il ne se fioit pas trop aux Seigneurs qui estoient demeurez auprès de luy, les connoissant fort susceptibles de la jalousie, dont les autres estoient animez, il prit à sa solde les Brabançons; & en composa une Armée, seûr que ces déterminez, tandis qu'il les payeroit libéralement, ou qu'il leur fourniroit dequoy piller, le serviroient bien. Il leur abandonna les Terres du Comte de Sancerre, où ils firent un riche butin, & mirent le feu à un très-grand nombre de ses Chasteaux.

Le Roy entra en Bourgogne. Il y prit Chastillon sur Seine (ce nom estoit comme un nom commun, qu'on donnoit alors en France aux petites Forteresses,) ce qui fait qu'on voit encore aujourd'huy plusieurs Villes, qui le portent en differents endroits du Royaume. Il prit dans cette Place Eudes fils du Duc de Bourgogne; & c'est ce qui obligea ce Duc, pour délivrer son fils, de faire sa paix au plustost avec le Roy. Philippe prit aussi Nevers, & toutes les Places du Comté dont elle estoit la Capitale.

Le Roi entre en Bourgogne où il fait diverses expeditions.

Philippidos. L. 1.

Cette vigueur du Roy, & la réconciliation du Duc de Bourgogne, rabatirent beaucoup des grandes espérances des Liguez. On commença à parler d'accommodement. Le Roy d'Angleterre s'aboucha sur ce sujet avec le Roy auprès de Gisors, & la paix se fit; mais elle ne dura guéres. La guerre recommença, & se réchauffa d'autant plus, que l'intérest qui l'avoit rallumée, estoit plus important.

On parle d'accommodement: il est conclu & rompu peu après.

Roger de Houeden.

Elisabeth Comtesse de Flandre mourut sans laisser d'enfans. Par cette mort le Roy prétendit que le Comté de Vermandois, Montdidier, Roye, Nesle, Peronne, & Amiens, qu'elle avoit portez en dot au Comte de Flandre, de-

Prétentions du Roi à l'occasion de la mort de la

Comtesse de Flandre.

An. 1182. Philippidos. L. 2.

devoient estre réünis à la Couronne. Il fit sommer le Comte de luy remettre en main tous ces Domaines. Le Comte s'en défendit, sur ce qu'il prétendoit que le feu Roy luy en avoit fait la cession, & que Philippe luy-mesme l'avoit confirmée.

Le Roy répondoit à cela, que la cession n'avoit point esté faite à perpétuité, & que le Titre en vertu duquel le Comte possédoit ces Domaines, estant son mariage avec Elisabeth, tout le droit qu'il y avoit eu, cessoit par la mort de la Comtesse; que pour luy il n'avoit confirmé cette donation que selon les intentions du Roy son pere, & que quand il l'auroit confirmée pour toûjours, cette confirmation estoit nulle, parce qu'il estoit mineur dans le temps qu'il l'avoit signée.

Ces raisons de droit ne sont pas toûjours celles qui réglent les différends des Princes. La possession & le pouvoir de s'y maintenir, tiennent souvent lieu de tout le reste. Le Comte voyant que le Roy tenoit ferme, le quitta fort en colere, & résolut non seulement de soûtenir, mais encore de commencer la guerre.

Le Comte se met en état de s'y opposer. Ibid.

Les Flamands entrérent chaudement dans les intérests de leur Comte, dont ils voyoient que la puissance alloit extrêmement décheoir, par le démembrement d'un si grand païs. La seule Commune de Gand luy fournit vingt mille hommes; celles d'Arras, d'Ypres, de Bruges, de Lisle arm érent pareillement. Les Territoires de Bapaume, de Gravelines, de Doüay, de S. Omer, de Hédin, & des autres Villes considérables du païs, fournirent sans peine leur contingent, & de toutes ces Troupes, le Comte fit une très-nombreuse Armée, qu'il assembla fort promptement.

Il fait le siége de Corbie.

Il marcha aussi-tost à la teste de ces Troupes, & vint passer la Somme auprès de Corbie. Cette Place fut la premiere attaquée. Le Comte après l'avoir fait investir des deux costez de la riviére, en insulta le Fauxbourg du costé de France, qui estoit fermé de murailles. Il le prit d'assaut, & y fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. Ceux qui purent se sauver dans la Ville, rompirent le Pont de la Somme, qui en faisoit la communication, & résolurent de se bien défendre, comme ils le firent en effet pendant plusieurs jours.

Et le leve.

Le Roy en attendant qu'il pust se mettre en Campagne, envoya de ce costé-là quelques Troupes, dont une partie trouva moyen de se jetter dans la Place. Ce secours fit perdre l'espérance au Comte de Flandre de l'emporter; ainsi il leva le siége, & ayant fait passer la Somme à toute son Armée en bon ordre, il s'avança vers la riviére d'Oyse, pillant & ravageant tout le païs. Il passa cette riviére, & vint droit à Senlis, dans l'espérance de surprendre cette Place: mais il la trouva en défense, & n'osa l'attaquer.

Il assiége ensuite Betisi. Ibid.

Il ne se proposoit pas moins que de venir jusqu'à Paris, & disoit qu'il ne seroit point content, qu'il n'en eust forcé les portes, & planté ses dragons, c'est-à-dire, ses étendarts, sur le Petit-Pont. Toutefois quelques-uns de ses Généraux moins présomptueux que luy, luy conseillérent de ne pas s'engager si avant. Il suivit leur avis, & vint mettre le siége devant Betisi, Place alors très-forte entre Senlis & Compiégne.

Le

Le Roy, qui pendant que tout cela se passoit, assembloit ses Troupes vers Paris, & qui avoit une extrême envie d'en venir aux mains avec le Comte de Flandre, fut ravi de sçavoir qu'il s'estoit attaché à ce siége. Il marcha de ce costé-là par Senlis; mais à peine estoit-il sorti de cette Ville-là, qu'on vint luy dire que le Comte avoit levé le siége avec précipitation, & qu'il estoit déja au-delà de la Forest de Compiégne. *Qu'il abandonne aussi à l'aproche du Roi.* *Ibid.*

Le Roy le suivit: ce qui n'empescha pas le Comte de Flandre de faire une tentative sur Choisi, Place située à quelques lieuës de Compiégne sur la riviére d'Aisne, assez près de son embouchûre dans l'Oyse, où l'on voit des restes d'un ancien Chasteau ou Forteresse; mais l'approche du Roy luy fit encore abandonner cette entreprise, & sans s'arrester davantage, il regagna la Flandre.

Le Roy, pour se dédommager de ce que son ennemi luy avoit échapé, tourna du costé d'Amiens, en résolution de l'assiéger. C'estoit une des principales Villes de celles, qu'il prétendoit luy devoir estre restituées par le Comte de Flandre. L'entreprise estoit difficile, & il falloit se saisir avant toutes choses de plusieurs Chasteaux très-forts, qui environnoient cette Place, & luy servoient comme de dehors. *Ce Prince, de son côté, va assiéger Amiens.*

Le Chasteau de Boves, dont on voit encore aujourd'huy les ruïnes à une lieuë & demie d'Amiens, estoit un des plus considérables & des plus forts par sa situation. Raoul Seigneur de Boves, instruit de la marche & du dessein du Roy, s'y estoit renfermé avec autant de Troupes que la Place en pouvoit contenir; & l'avoit remplie de munitions, & de toutes les choses nécessaires pour une vigoureuse défense. *Ibid.*

Il fallut l'assiéger dans toutes les formes. Un Auteur contemporain remarque à cette occasion, que la *Ballisle* n'estoit point alors en usage en France, quoique cette machine fust fort ancienne & assez commune ailleurs. C'estoit une machine, avec laquelle on jettoit dans les Places assiégées de grosses pierres, des fléches & des feux d'artifices: on se servoit en France de la mine & du Bellier pour renverser les murailles, & de quelques autres machines qui approchoient de la Ballisle. On se logea d'abord sur la contrescarpe après un combat très-sanglant. Ensuite on combla le fossé en partie, & on poussa une gallerie couverte jusqu'assez près de la muraille, où l'on attacha le mineur. Dès qu'il eut avancé par la sape assez avant sous la muraille, qu'il étançonnoit avec des bois debout, à mesure qu'il creusoit dans les fondemens, le Roy donna ses ordres pour l'assaut. Tout estant prest, le mineur mit le feu aux étançons. Peu de temps après la muraille s'estant écroulée, il se fit une grande bréche, & au mesme moment, à la faveur de la fumée & de la poussiere, on monta à l'assaut, & la muraille fut emportée. *Machines de guerre alors en usage en France.* Guillelm. Armor. Philippid. L. 2. *Ibid.*

Dans ces Forteresses il y avoit toûjours un Donjon ou grande Tour, entourée de fossez, qui commandoit le reste de la Place. C'estoit là que la Garnison se retiroit, pour attendre le secours, quand la muraille du Chasteau avoit esté forcée. Une partie de ceux qui avoient soûtenu l'assaut, se jetta dans le Donjon, le reste ayant esté taillé en piéces.

Pour arriver au pied de la Tour, il falloit encore forcer deux murailles, *Ibid.*

qui l'entouroient. On en fit approcher les machines. On en ruïna les creneaux & toutes les autres défenses, & les assiégez estoient extrêmement pressez, lorsque le Comte de Flandre estant retourné sur ses pas, parut à la vûë du Camp, & envoya défier le Roy à la bataille.

Le Comte de Flandre défie le Roi à la bataille.

Ce jeune Prince plein d'ardeur, & qui ne cherchoit que l'occasion de se signaler, accepta l'offre sur le champ, & sortit de son Camp en résolution de marcher à l'ennemi. Il estoit déja fort tard, & c'estoit une adresse du Comte de Flandre, qui ne vouloit pas en venir à une action décisive, mais seulement voir la contenance des François, & s'ils oseroient hazarder une bataille.

Ibid.

Le Cardinal de Reims & le Comte de Blois son frere, pénétrérent les intentions du Comte. Ils dirent leur pensée au Roy, & le priérent de ne rien précipiter. Ils luy représentérent que la nuit approchoit ; qu'à peine le combat seroit engagé, qu'il faudroit le finir, ou en abandonner le succès au hazard ; qu'il valloit mieux attendre au lendemain, pour prendre des mesures plus justes, & se donner le temps de concerter avec ses Capitaines les plus expérimentez, une action de cette importance. On eut de la peine à l'y résoudre, mais enfin il se rendit.

Et se retire pour ne pas la livrer.

Le Comte de Flandre informé par ses espions de la résolution où l'on estoit, de luy donner bataille dès le lendemain matin, décampa à l'entrée de la nuit, & mit la riviére de Somme entre le Roy & luy, & écrivit en mesme temps au Cardinal & au Comte de Blois, pour les prier de faire sa paix, les asseûrant qu'il estoit disposé à satisfaire le Roy sur tout, & qu'il ne luy demandoit que huit jours de tréve, pour traiter, & en passer par tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner.

Ibid.

Il obtient ensuite une Tréve qui est suivie de son accommodement.

Roger de Houeden. Nangius.

Le Cardinal & le Comte obtinrent du Roy la Tréve, pendant laquelle on négocia, & il fut conclu, que le Comte de Flandre viendroit demander pardon au Roy de sa fellonie, en mettant ses armes à ses pieds ; qu'il luy céderoit tout le Vermandois, Amiens, & tout le païs de Santerre. Ce qui fut exécuté, & par-là tout ce grand Territoire fut réüni à la Couronne. Le Roy consentit que le Comte de Flandre gardast Peronne & S. Quentin ; mais à condition de reconnoistre qu'il ne les tenoit que par engagement, & qu'il seroit libre au Roy de les retirer, en luy payant soixante mille livres d'argent.

An. 1182.

La paix fut confirmée entre Senlis & Crespi en Valois, & le Duc de Bourgogne y fut compris.

Affaires d'Angleterre.

Il ne tint pas au jeune Henri d'Angleterre, que la France ne se broüillast de nouveau avec le Roy son pere. Il vint mécontent à la Cour de France, & y amena la Reine Marguerite sa femme. De-là, par le conseil du Roy, dit l'ancien Historien Anglois, il écrivit au Roy son pere, pour le prier, comme il avoit déja fait tant de fois, de luy céder la Normandie. Mais Philippe, qui crut la paix nécessaire à son Royaume, après la guerre qu'il venoit de finir, ne luy ayant pas offert les secours, dont il auroit eu besoin, pour se rendre maistre de ce Duché par la voye des armes, il fut obligé de faire son accommodement.

Ibid.

Mort du

Il ne se tint pas long-temps en repos. Mais dans le temps qu'il pensoit à recom-

recommencer sa révolte, la mort le prévint, & luy épargna ce nouveau crime. Son pere le pleura néanmoins amérement, lorsqu'il apprit le regret qu'il avoit témoigné avant que de mourir, de toute sa conduite passée, & la satisfaction publique qu'il en avoit faite, en présence de tous ceux qui se trouvérent à sa mort. *Jeune Roi Henri.* An. 1183. Roger de Houeden.

Marguerite de France estant devenuë veuve par la mort de Henri, dont elle n'avoit point d'enfans, le Roy son frere demanda au Roy d'Angleterre, qu'on luy asseûrast son doüaire, & qu'il rendist Gisors & le Vexin François, qui avoient esté cédez pour la dot de cette Princesse. Les deux Rois se rendirent entre Trie & Gisors, pour terminer ces deux points. Celuy du Vexin & de Gisors demeura en suspens, & il entra dans un autre Traité, dont je parleray dans la suite. Il fut seulement réglé, que le doüaire de Marguerite seroit réduit à la somme de dix-sept cens cinquante livres, monnoye d'Anjou, qui devoient luy estre payées à Paris tous les ans. Elle fut quelques années après mariée à Bela Roy de Hongrie. Cette mesme année-là, le jour de Saint Nicolas, les deux Rois se trouvérent encore au mesme lieu, à dessein d'établir entre eux une solide paix. Pour cela il falloit que le Roy d'Angleterre fist hommage de tous les grands Domaines qu'il possédoit en France. Jusqu'alors il n'avoit pu s'y résoudre, & le Roy depuis qu'il estoit sur le Trône, l'en avoit pressé en vain plusieurs fois; mais enfin il le fit, soit par raison de justice, soit par la crainte que Philippe ne soûtinst contre luy ses deux fils, Richard & Geoffroy, qui en usoient aussi mal à son égard, que Henri leur aîné avoit fait. Ainsi les deux Rois se séparérent fort contens l'un de l'autre. *Entrevuë du Roi son pere avec le Roi de France pour régler le Doüaire de la Reine Marguerite.*

Le Roy profita de cette paix pour exterminer dans son Royaume une peste publique, qui le ravageoit de toutes parts. Je parle de ces Troupes de scélérats, à qui on donnoit le nom de Brabançons; c'estoient, comme j'ay dit dans l'Histoire du Régne précédent, des espéces de bandits, qui ne faisoient distinction ni de François, ni d'Anglois, ni de profane, ni de sacré, qui pilloient les Eglises, & massacroient tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & s'abandonnoient aux plus excessifs desordres. On ne peut guéres mieux les comparer qu'à cette espéce de République de Pirates, appellez aujourd'huy Flibustiers, qui courent les mers des Indes, & qui font sur ces mers ce que ceux dont je parle, faisoient alors en France. *Les Brabançons exterminez en France. Ce que c'étoit que ces Troupes.*

L'impunité avec laquelle ils exerçoient leurs brigandages, avoit fait croistre leur nombre à l'infini. Ils s'estoient venus camper dans le Berri, où ils exerçoient toutes sortes de violences & de cruautez. Les Habitans de ce Comté eurent recours au Roy, & le priérent de les secourir. Il y envoya une Armée, qui les défit, & en tua sept mille sur la place. Un autre Ecrivain de ce mesme temps-là, soit qu'il parle de la mesme action, soit qu'il parle d'une autre, fait monter le nombre de ceux qui furent passez au fil de l'épée, jusqu'à dix mille cinq-cens vingt-cinq. Les Seigneurs de ces quartiers-là furent obligez de faire entre eux une Ligue contre ces brigands; & elle fut appellée la Ligue des *Pacifiques*; parce que leur dessein estoit de rendre la tranquillité au païs où tout estoit en combustion. La Noblesse d'Auvergne en tua encore Rigord. de gestis Philippi. Gaufrid. Vosiensis. *Pacifici.*

trois

Monachus Antissiodor. trois mille en une autre occasion. Ce carnage les réduisit à un très-petit nombre, & les dissipa.

La Ville de Paris pavée, & le Bois de Vincennes entouré de murailles. Ce fut aussi alors, que par l'ordre du Roy, les ruës de Paris furent pavées, & que le Bois de Vincennes fut entouré de murailles. Le Roy d'Angleterre, à cette occasion luy fit présent de quantité de bestes fauves, qu'il avoit fait prendre en Guyenne, pour en peupler ce beau Parc, dont Philippe vouloit faire un lieu de Chasse.

An. 1184. Il s'occupa de divers autres soins, pour l'utilité publique, & pour l'augmentation de ses revenus. Ce qui ne l'empescha pas de dompter de temps en temps le Comte de Flandre & le Duc de Bourgogne, dont l'esprit inquiet &
An. 1185. remuant attiroit souvent sur eux, des chastimens de la part de leur Souverain.

An. 1186. Excepté ces petites guerres, qui eurent peu de suite, la France fut en repos jusqu'à l'année 1187. que Philippe & le Roy d'Angleterre se broüillérent
An. 1187. de nouveau, & en vinrent aux armes. Les causes de cette guerre furent principalement les délais du Roy d'Angleterre, pour le mariage de Richard son fils avec la Princesse Alix sœur du Roy. Il s'estoit fait depuis la mort du jeune Henri un nouveau Traité, par lequel Philippe voyant Richard héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, luy cédoit Gisors & toutes les autres Places que le feu Roy avoit données à Marguerite de France, & il les cédoit aux mesmes conditions à Richard pour le mariage d'Alix. *Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet du mariage du Prince Richard avec la Princesse Alix.*

Ce jeune Prince tantost vouloit ce mariage, & tantost ne le vouloit plus. Il en avoit mesme durant cet intervalle, & du consentement de son pere, conclu un autre avec une fille de l'Empereur Fridéric ; mais elle estoit morte avant qu'elle pust l'épouser. Depuis cette mort le Roy d'Angleterre avoit encore fait serment au Roy auprès de Gisors, de marier incessamment Alix avec Richard. Il n'en fit rien cependant. Roger de Houeden.

Autre sujet de querelle à l'occasion de la mort du Duc de Bretagne. Un nouveau sujet de querelle survint, à l'occasion de la mort de Geoffroy Duc de Bretagne, troisiéme fils du Roy d'Angleterre. Ce Duc avoit en vain fait tous ses efforts, pour obtenir du Roy son pere, que le Comté d'Anjou fust ajoûté au Duché de Bretagne, qu'il possédoit du chef de sa femme. N'ayant pu en venir à bout, il se retira à la Cour de France, dans l'espérance que le Roy, comme Souverain, feroit luy-mesme cette union du Comté d'Anjou avec la Bretagne, & la soûtiendroit par sa puissance. Mais Geoffroy mourut à Paris, avant que d'avoir exécuté ses projets. Guillelm. Neubrig. L. 3. c. 7.

Ce Duc en mourant laissa sa femme enceinte, & il en avoit une fille nommée Eleonore, âgée de deux ans. Le Duché de Bretagne estoit toûjours un Arriere-Fief de la Couronne ; le Roy prétendoit, comme le Seigneur Suzerain, avoir la tutelle de la fille héritiére du Duc, & la garde du Duché. Le Roy d'Angleterre, comme Seigneur immédiat, quoique Feudataire de la France, & comme ayeul de la jeune Duchesse, soûtenoit que la tutelle & la garde le regardoient, & s'opposa fortement à la prétention de Philippe. Roger de Houeden.

Autre touchant l'hommage de Richard pour la Guyenne & Un troisiéme sujet de guerre fut, que le Roy ayant demandé à Richard l'hommage, qu'il luy devoit pour le Comté de Poitou & pour la Guyenne, il le luy refusa, sur la défense expresse qu'il avoit reçûë de son pere, de le rendre.

Il

Il arriva encore vers le mesme temps quelques différends entre des Seigneurs, les uns Vassaux du Roy de France, & les autres Vassaux du Roy d'Angleterre, où les deux Rois prirent parti. *pour le Poitou.* *Ibid.*

Il n'en falloit pas tant pour animer ces deux Princes l'un contre l'autre. Ils levérent de nombreuses Troupes. Mais le Cardinal Octavien, que le Pape avoit envoyé en Angleterre pour un autre sujet, estant passé en France avec Henri, leur offrit sa médiation. Il obtint d'eux, qu'ils conféreroient en sa présence au Gué de S. Remi sur la Somme; mais ni l'un, ni l'autre ne voulurent se relascher sur leurs prétentions, & ils se séparérent sans rien conclure. *On arme de part & d'autre.* An. 1187.

Philippe, au lieu de tourner ses armes contre la Normandie, à l'exemple de ses prédécesseurs, qui ne faisoient d'ordinaire la guerre aux Anglois que de ce costé-là, les porta au-delà de la Loire. Il y prit Issoudun, Graçai, avec quelques autres Places, & vint mettre le siége devant Chasteau-roux, où les deux fils du Roy d'Angleterre Richard & Jean se trouvérent enfermez. *Le Roi porte la guerre au-delà de la Loire, & assiége Chasteau-roux.* Rigord. Roger de Houeden.

Henri sur cette nouvelle, vint au secours de la Place avec son Armée. Le Roy sortit de son Camp à la teste de la sienne, bien résolu de donner la bataille, pour peu que le Roy d'Angleterre se trouvast disposé à l'accepter. Les deux Armées furent plusieurs jours en présence, prestes à tous momens d'en venir aux mains; mais par l'entremise des Légats du Pape, qui estoit alors Urbain III. on parla de paix. Les Légats firent conclure une Tréve de deux ans, à condition que le Roy de France garderoit Issoudun, & les autres Places dont il s'estoit rendu maistre avant le siége de Chasteauroux, & que le Roy d'Angleterre & le Duc Richard s'en rapporteroient au jugement d'une Assemblée des Seigneurs François, pour leurs différends avec le Roy. *Henri vient au secours, & l'on conclud une Tréve.* Guillelm. Neubrig. L. 3. c. 14. *Ibid.*

Les Armées furent congédiées; mais Richard mécontent du Roy son pere, apparemment par les nouveaux délais qu'il apportoit à son mariage avec la Princesse Alix, se retira à la Cour de France. Henri en fut inquiet, & le sollicita avec empressément de revenir auprès de luy. Après plusieurs refus, il fit semblant d'obéir. Il vint jusqu'à Chinon; mais ce ne fut que pour enlever du Chasteau une grande quantité d'argent qui y estoit en réserve, & dont il se servit, pour fortifier les Places du Poitou, qui luy avoient esté cédées plusieurs années auparavant. Quelque temps après néanmoins ayant tiré asseûrance de son pere, qu'il oublieroit tout le passé, il se rendit auprès de luy. Roger de Houeden.

Tandis que le Roy d'Angleterre trouvoit tant de sujets de chagrin dans sa Famille, par la mort d'un de ses fils, & par l'indocilité de l'autre, le Roy de France estoit dans la joye, pour la naissance d'un héritier de sa Couronne, que Dieu luy donna cette année-là mesme. Ce Prince nâquit le troisiéme de Septembre, & fut nommé Louïs. Cette naissance fut célébrée par tout le Royaume, & sur tout à Paris, où la Feste dura sept jours, avec des illuminations toutes les nuits & des Processions continuelles, pour rendre graces à Dieu des bénédictions dont il combloit le Roy & l'Etat. Ce Prince en particulier en fut très-reconnoissant, & le marqua par la sainte & généreuse résolution qu'il prit aussi-tost après, d'aller au secours des Chrétiens de la Terre- *Naissance d'un Prince de France nommé Louïs.* An. 1187. Rigordus.

Sainte, dont les affaires n'avoient jamais esté dans un état plus déplorable, que celuy où elles se trouvoient alors.

Etat de la Palestine.

Après que le Roy Louïs VII. fut parti de Palestine l'an 1149. Noradin Soudan d'Alep, ce Conquérant, dont j'ay parlé, en racontant la derniere Croisade, poussa ses conquestes avec plus de rapidité que jamais. Il défit & tua Raymond Prince d'Antioche, & prit plusieurs Places de cette Principauté. Il fit prisonnier Jossselin Comte d'Edesse, qui mourut dans sa prison. Il se rendit maistre de tout cet Etat, & y ajoûta celuy de Damas, ayant enlevé cette Ville au Soudan, qui estoit Tributaire du Royaume de Jérusalem. La mort de Baudoüin III. Roy de Jérusalem, dont Noradin redoutoit la prudence & le courage, fut encore un accident très-fascheux pour les Etats Chrétiens de la Palestine.

Amauri frere de Baudoüin prit sa place sur le Trône de Jérusalem, & soutint assez vaillamment les efforts des Infidelles: mais un nouveau Conquérant s'éleva en Egypte, & donna de ce costé-là autant d'inquiétude aux Princes & aux Seigneurs Chrétiens de la Palestine, que Noradin leur en donnoit du costé de la Syrie & de la Mésopotamie.

C'estoit le fameux Saladin, qui après avoir massacré le Calife d'Egypte, sous lequel il avoit toute autorité dans cet Etat, s'en fit luy-mesme le Monarque, & commença par là à exécuter le dessein qu'il avoit formé, de se rendre maistre de tout l'Orient. Ce fut alors que les Chrétiens de Palestine se voyant enfermez entre ces deux terribles ennemis, envoyérent demander du secours en Occident vers l'an 1168.

Fridéric Archevêque de Tyr, fut chargé de cette Ambassade; mais il trouva les conjonctures très-peu favorables. L'Empereur Fridéric estoit en guerre avec le Pape Alexandre III. Henri II. Roy d'Angleterre se trouvoit extrémement embarrassé, & tout occupé des différends qu'il avoit avec l'Archevêque de Cantorbery; Louïs le Jeune Roy de France, n'osoit ni quitter son Royaume, ni en diminuer les forces, par la jalousie que luy causoit la grande puissance du Roy d'Angleterre en-deçà de la mer. Ainsi l'Ambassadeur s'en retourna sans avoir pu rien obtenir.

Mort d'Amauri Roi de Jérusalem.

Cependant Saladin estant entré en Palestine, y prit Gaze, qui en estoit le boulevart du costé de l'Egypte, & s'ouvrit par là une entrée dans le païs; & pour comble de malheur, Amauri Roy de Jérusalem estant mort quelque tems après à la trente-huitiéme année de son âge, donna lieu par sa mort à des troubles, qui furent les dernieres causes de la ruïne du Royaume de Jérusalem.

Baudoüin IV. lui succede.

Ce Prince laissa pour successeur un fils unique appellé Baudoüin IV. du nom, âgé de treize ans. C'estoit déja un grand mal, d'avoir un enfant à la teste d'un Etat en de si dangereuses conjonctures: Toutefois les Peuples & les Grands parurent assez unis sous son autorité, & sous celle de Raymond Comte de Tripoli, à qui l'on confia la Régence. Ce Comte Raymond descendoit en droite ligne du fameux Raymond de Toulouse, qui estoit de la premiere Croisade, & un de ceux qui contribuérent le plus à la prise de Jérusalem.

Le Comte de Tripoli s'acquitta dignement de sa Régence. Le Prince mesme,

me, devenu majeur, se comporta avec assez de courage & de prudence, pour prévenir les mauvais desseins de Saladin, qui avoit joint à l'Egypte presque tous les Etats de Noradin, dont il avoit dépoüillé le fils de ce Soudan. Mais une maladie dont le jeune Roy de Jérusalem avoit esté attaqué depuis plusieurs années, s'augmentant tous les jours, & s'estant tournée en lepre, il se fit un nouveau changement dans l'Etat.

Ce Prince attaqué de la lepre choisit pour son Successeur premiérement Gui de Lusignan.

Guillelm. Tyrius. L. 22. c. 1.

Ce Prince prévoyant que son mal pourroit le rendre avec le temps incapable de gouverner avec assez d'autorité, pensa à se choisir un successeur, sur qui il pust un jour se décharger du Gouvernement, en gardant le titre de Roy. Comme il délibéroit sur le choix, on luy vint dire que Raymond Comte de Tripoli, & Bohémond Prince d'Antioche, estoient entrez avec leurs Troupes dans le Royaume, chacun de leur costé. Il ne douta pas que ce ne fust pour le déposer. Il prit son parti sur le champ, & ayant appellé Sibylle sa sœur, veuve de Guillaume Marquis de Montferrat surnommé Longue-épée, il luy dit qu'il vouloit la marier à celuy à qui il destinoit sa Couronne, & qu'il avoit jetté les yeux sur Gui de Lusignan: c'est ce Gui de Lusignan, qui sous le Régne de Louïs le Jeune, s'estoit sauvé du Poitou en Palestine, pour éviter la colére du Roy d'Angleterre. Baudoüin luy fit donc épouser Sibylle, & dans la suite l'ayant créé Comte de Jaffe & d'Ascalon, le déclara Gouverneur du Royaume.

Et puis son Neveu Baudoüin.

Ce choix, auquel personne ne s'estoit attendu, excita la jalousie des Grands, & sur tout du Comte Raymond de Tripoli. Le Roy en appréhenda les suites, & changea de luy-mesme, ayant avec le temps reconnu l'incapacité de Gui de Lusignan, qui bien que né avec de bonnes qualitez, n'en avoit pas assez pour soûtenir la Couronne de Jérusalem en des temps si difficiles, où il falloit suppléer par le courage, par la résolution, par la prudence, par la dextérité au peu de forces, qu'on pouvoit opposer à la puissance formidable de Saladin. De sorte qu'un jour il osta en mesme temps à ce Seigneur & l'administration du Royaume, & l'espérance de la Couronne, en faisant premierement couronner Baudoüin son neveu, fils de sa sœur Sibylle, que cette Princesse avoit eu du Marquis de Montferrat son premier mari. Il fallut qu'elle-mesme se contentast de la qualité de mere de Roy, au lieu de celle de Reine, qu'elle auroit euë, si le Roy n'eust pas quitté le dessein, qu'il avoit formé d'abord en faveur de Gui de Lusignan son second mari. Mais en second lieu, ce qu'il y eut de plus fascheux pour ce Seigneur, c'est que le Roy donna le Comte de Tripoli pour tuteur à Baudoüin, qui n'avoit encore que cinq ans, & le chargea de toute la conduite de l'Etat. Cela se fit en l'année 1183. Gui de Lusignan, pour s'en venger, prit les armes: mais ce commencement de guerre civile fut bien-tost appaisé, & n'eut point de suite.

Guillelm. Tyrius. L. 23. c. 1.

On envoya alors une nouvelle Ambassade en Occident, pour demander du secours; mais elle ne réüssit pas mieux que la précédente, l'Empereur, le Roy de France, & le Roy d'Angleterre ayant en ce temps-là de grandes raisons, pour ne pas s'éloigner de leurs Etats.

Le retour des Ambassadeurs sans secours & sans espérance d'en avoir, jetta la consternation dans tous les esprits, & augmenta la fierté de Saladin, qui

par les conqueſtes qu'il continuoit de faire, avoit comme inveſti de toutes parts le Royaume de Jéruſalem.

Mort de Baudoüin V. à qui ſuccéde Gui de Luſignan.

La mort du Roy de Jéruſalem & celle du jeune Baudoüin V. qui le ſuivit de près, jettérent le Royaume dans le plus grand deſordre. Le Comte Raymond de Tripoli, & Gui de Luſignan ſe diſputérent la Couronne l'un à l'autre, & enfin par l'adreſſe de Sibylle, qui vouloit eſtre Reine, Gui de Luſignan ſon mari l'emporta.

Le Comte de Tripoli ſon Concurrent traite avec Saladin pour s'emparer du Trône de Jéruſalem.

Le Comte de Tripoli au deſeſpoir de ſe voir ſupplanté par un Etranger, s'abandonna aux dernieres extrémitez, pour ſatisfaire ſa vengeance, juſqu'à traiter avec Saladin, juſqu'à luy promettre de ſe faire Mahometan, pourvu qu'il l'aſſeûraſt de ſon ſecours, pour chaſſer ſon concurrent, & s'emparer du Trône de Jéruſalem. Etrange & funeſte effet de l'ambition & de la haine. Saladin luy promit tout. Ils concertérent enſemble les moyens de réüſſir. On réſolut de ne rien précipiter, de diſſimuler, & avec le temps le Comte à force de ſe contrefaire, perſuada ſi bien le Roy de Jéruſalem de ſa parfaite réconciliation, que ce Prince n'en douta plus.

Bataille de Tiberiade où les Chrétiens ſont défaits.

Enfin le temps déterminé pour l'exécution de la plus infame perfidie qui fut jamais, arriva. Saladin déclara la guerre au Comte de Tripoli de concert avec luy, & aſſiégea Tibériade. Cette Place eſtoit une des plus importantes de la Paleſtine, c'eſt pourquoy on réſolut de la ſecourir à quelque prix que ce fuſt, & le Roy de Jéruſalem vint à la teſte de ſon Armée ſe joindre à celle du Comte. Comme ce Comte eſtoit grand homme de guerre, on déféroit en tout à ſes conſeils. Il dreſſa luy-meſme l'ordre de bataille, & choiſit le lieu où l'on devoit attendre l'ennemi. Saladin vint attaquer l'Armée Chrétienne; mais à peine avoit-on ſoûtenu la premiere charge, que le Comte de Tripoli avec ſes Troupes, commença à s'éloigner inſenſiblement du Champ de bataille. Quand on vit faire cette démarche à un Général, dont on connoiſſoit la bravoure & l'expérience, on ne douta plus que l'affaire ne fuſt deſeſpérée, & chacun ne penſa qu'à fuïr. Les Sarazins animez par une ſi prompte victoire, & qui avoient deux fois plus de monde que le Roy de Jéruſalem, donnérent de toutes parts ſur les Chrétiens, & en firent un ſi horrible carnage, qu'on n'en avoit jamais vu un pareil, depuis que les Chrétiens s'eſtoient rendus maiſtres de Jéruſalem; les Chevaliers du Temple & ceux de l'Hôpital y furent preſque tous tuez ſur la place, & enfin le Roy luy-meſme fut pris par Saladin.

La perte de Jéruſalem eſt une des ſuites de cette défaite.

Cette entiere déroute fuit ſuivie de la perte de preſque tout le Royaume, Acre, Beryte, Biblis, & enfin Jéruſalem meſme, ſe rendirent. La Reine Sibylle donna Aſcalon pour la délivrance du Roy ſon mari; de ſorte qu'il ne reſta plus aux Chrétiens en Aſie, que trois Places conſidérables; c'eſt à ſçavoir, Antioche, Tyr, & Tripoli. Tyr fut heureuſement ſauvé par la valeur de Conrad de Montferrat, qui obligea Saladin à en lever le ſiége, & Tripoli ſe donna à Bohémond Prince d'Antioche, après la mort du Comte Raymond, qui ne ſurvécut guéres à ſa déteſtable trahiſon, & qui mourut de chagrin & de rage, de voir que Saladin ne luy tenoit point la parole qu'il luy avoit donnée, de le faire Roy de Jéruſalem.

C'eſtoit

C'estoit là l'état où se trouvoit réduite la Chrétienté d'Asie l'an 1187. & ce furent les tristes nouvelles qu'on en reçut bien-tost en Europe, qui animérent les Princes Chrétiens, & en particulier le Roy de France, à une nouvelle Croisade, dont le dessein fut conçu & arresté l'année suivante; mais il ne fut exécuté qu'en 1190. après bien des difficultez, qui pensérent le rompre. Voici comme les choses se passérent.

An. 1187. *Les Princes Chrétiens se résolvent à une nouvelle Croisade.*

Le Pape Urbain III. estant mort dans le temps qu'on apprit à Rome la prise de Jérusalem & la désolation de la Palestine, on luy donna pour successeur le Cardinal Albert de S. Laurens, qui prit le nom de Gregoire VIII. Ce Pape incontinent après son exaltation, écrivit une Lettre circulaire à tous les Fidéles, afin de ranimer leur zéle, & les exhorter à prendre la Croix pour le secours de la Terre-Sainte. Mais ce Pape estant mort avant la fin du second mois de son Pontificat, laissa à son successeur Clement III. le soin de poursuivre cette grande entreprise, à laquelle le mauvais succès de la derniere Croisade estoit un grand obstacle.

An. 1188. *Difficultez qui en retardent l'exécution.*

Le Pape fit faire à Rome des prieres publiques, pour fléchir la miséricorde de Dieu dans cette calamité, & se disposa à envoyer des Légats aux Princes Chrétiens, afin de leur inspirer des sentimens conformes au dessein qu'il méditoit de les unir, pour faire une nouvelle tentative contre les Infidelles en Palestine. Ceux sur lesquels il pouvoit le plus compter pour un grand secours, estoient l'Empereur Fridéric, le Roy de France, & le Roy d'Angleterre, Princes tous trois également guerriers & puissans. Mais les défiances que ces deux derniers avoient toûjours l'un de l'autre, & leurs fréquentes querelles rendoient l'exécution de ce projet bien difficile.

Le Roy de France venoit de déclarer au Roy d'Angleterre, que s'il persistoit dans ses retardemens affectez pour la restitution de Gisors & du Vexin, & pour le mariage d'Alix de France avec Richard Duc de Guyenne, il alloit mettre tout à feu & à sang en Normandie, & dans tous les Etats d'Angleterre d'en-deçà de la mer; & qu'il falloit qu'enfin il prist le parti, ou de faire incessamment le mariage, ou de luy rendre ce qu'il ne luy avoit laissé jusqu'alors que comme la dot d'Alix, en cas que Richard l'épousast.

An. 1188. *Embarras où se trouvoit le Roi de France.* Roger de Houeden.

Le Roy d'Angleterre sur cette déclaration repassa la mer, & selon sa méthode ordinaire, demanda au Roy une entrevûë. Elle luy fut accordée, & elle se fit, comme plusieurs autres fois, entre Trie & Gisors. Il obtint encore une Tréve, pendant laquelle Guillaume Archevêque de Tyr, celuy dont nous avons l'Histoire de la guerre-sainte jusques vers la fin du Régne de Baudoüin IV. arriva en France, & toucha tellement le cœur des deux Rois par le récit des choses qui s'estoient passées depuis un an en Palestine, qu'il les engagea à remettre à un autre temps la décision de leurs différends, & à penser sérieusement au secours, qu'il venoit leur demander de la part de cette Chrétienté affligée, & presque entierement exterminée.

Ses differends avec l'Angleterre sont sursis.

Guillelm. Neubrig. L. 3. c. 23.

Les deux Rois firent donc de concert une Assemblée des Seigneurs & des Evêques de leurs Etats au mesme lieu, où après s'estre réconciliez publiquement ensemble, & s'estre juré l'un à l'autre une amitié sincére, ils reçûrent solemnellement la Croix des mains de l'Archevêque de Tyr. Une infinité de Sei-

Et les deux Rois prennent la Croix. *Ibid.*

Seigneurs & de Prélats se croisérent sur le champ à l'envi. Richard fils aîné du Roy d'Angleterre, qui avoit déja pris la Croix de luy-mesme, si-tost qu'il sçut la perte de Jérusalem, voulut encore la recevoir de la main de l'Archevêque de Tyr : comme firent aussi Robert Comte de Dreux, cousin germain du Roy, & fils de Robert I. Comte de Dreux, Philippe Comte de Flandre, Hugues Duc de Bourgogne, Thibaud Comte de Blois, Rotrou Comte du Perche, Guillaume des Barres Comte de Rochefort, Henri Comte de Champagne, Bernard de S. Valery, Jacques d'Avesnes, les Comtes de Clermont, de Soissons, de Nevers, de Bar, les Archevêques de Roüen & de Cantorbery, les Evêques de Beauvais & de Chartres. On trouve encore dans la suite de cette Croisade les noms illustres d'Estienne Comte de Sancerre oncle du Roy, de Jean Comte de Vendosme, des deux freres Josselin & Mathieu de Monmorency, de Guillaume de Marlou, d'Aubri de Boulogne, de Vautier de Moüi, & de plusieurs autres, tant de la Noblesse, que de l'Etat Ecclésiastique.

Rigordus.

Il fut résolu, pour distinguer les trois Nations, la Françoise, l'Angloise, & la Flamande, que les François porteroient la Croix rouge, les Anglois une Croix blanche, & les Flamands une verte : & pour un Monument de cette sainte Confédération, on éleva par l'ordre des deux Rois une grande Croix au milieu de la Campagne, où l'Assemblée s'estoit tenuë, & elle fut depuis appellée la Campagne sainte.

Roger de Houeden.

Rigord.

Indulgence plenière publiée pour tous les Croisez.

Guillelm. Neubrig. L. 3. c. 23.

On publia en mesme temps de la part du Pape une Indulgence pléniére pour tous les Croisez, qui feroient une sincére Confession de leurs péchez : & ensuite les deux Rois, pour fournir aux frais de la guerre, & prévenir les desordres qui avoient empesché le bon succès de la derniere Croisade, firent chacun dans leurs Etats plusieurs Ordonnances, dont voici les principales.

Ordonnances des deux Rois dans leurs Etats.

I. Que tous ceux qui ne prendroient point la Croix, tant Ecclésiastiques que Laïques, payeroient une fois pour le secours de la Terre-Sainte, la dixme de leur revenu, & de la valeur de leurs biens meubles. On exempta de cette taxe les Bernardins, les Chartreux, les Religieux de Fontevraud, & les Hôpitaux des Lépreux, & on déclara que sous le nom des biens meubles, on ne comprenoit ni les armes, ni les habits, ni les livres, ni les joyaux, ni les vases sacrez, ni les ornemens des Eglises. Cette taxe fut appellée la Dixme Saladine, parce qu'on l'imposoit pour faire la guerre à Saladin.

II. Que les Croisez ne seroient point sujets à cette taxe, & que ceux d'entre eux qui auroient des Vassaux, la feroient payer à ceux de ces Vassaux, qui ne seroient pas de la Croisade.

III. Que les Habitans des Bourgs & des Villages qui s'enrôlleroient, ne seroient point exempts de la taxe, à moins qu'ils ne le fissent avec le consentement de leurs Seigneurs.

IV. Que tous, soit Ecclésiastiques, soit Laïques, pourroient engager leurs revenus, tant de leur patrimoine, que de leurs Bénéfices pour trois ans.

V. Que les Jeux de hazard & les blasphêmes seroient sévérement punis.

VI. Que

VI. Que durant le voyage, on ne feroit habillé ni d'écarlate, ni d'autres étoffes précieuses; mais qu'on auroit soin seulement de se fournir d'un équipage honneste.

VII. Qu'on ne meneroit point de femmes, excepté quelques lavandieres d'un âge déja avancé, & de mœurs non suspectes.

On régla pareillement ce qui regardoit la table, pour empescher les profusions; on détermina les droits des créanciers, & les priviléges des débiteurs durant le temps de la Croisade; & divers autres points, pour obvier à plusieurs inconvéniens, que l'expérience des Croisades passées faisoit prévoir.

Mécontentement qu'en eurent quelques Ecclesiastiques.
Epist. 112.

Quelques sages & quelques justes que fussent ces Réglemens, il y eut parmi les Ecclésiastiques quelques personnes des plus distinguées, qui trouvérent mauvais qu'on imposast ainsi une taxe sur ceux de leur Corps, & le célébre Pierre de Blois Archidiacre de Bath en Angleterre, voulut engager des Evêques de France à s'opposer fortement à cette Ordonnance du Roy, tant cet Ordre estoit alors non seulement vif & sensible, mais encore peu équitable sur l'article de ses priviléges: car si jamais il y eut occasion où les Ecclésiastiques dussent contribuer de leurs biens, ce fut celle-là. Philippe Auguste sçut les rendre dociles en cette conjoncture, & en d'autres encore. Un des Ecrivains de son temps raconte un trait de prudence de ce Prince en cette matiere, qui mérite de n'estre pas oublié, & auquel je donneray ici sa place, puisque aussi-bien l'Auteur n'en a pas marqué l'année.

Trait de prudence du Roi Philippe Auguste dans cette occasion.
Guillelm. Brito. L. I. Philipp. sub finem.

Il dit, que le Roy obligé de soûdoyer de grosses Troupes en une occasion assez pressante, pria le Clergé de Reims de luy fournir quelque secours d'argent. Le Clergé luy répondit, que la chose pourroit tirer à conséquence, & qu'il le prioit de se contenter, que les Ecclésiastiques du Diocése de Reims le servissent de leurs prieres auprès de Dieu, & qu'ils tascheroient de s'en bien acquitter. Le Roy dissimula l'incivilité de ce refus. Quelque temps après il arriva que les Seigneurs de Coucy, de Retel, & de Rosoi firent diverses entreprises sur les biens de l'Eglise & des Ecclésiastiques de Reims. Ils ne manquérent pas d'avoir recours au Roy, comme à leur Patron & au Protecteur des Eglises, pour le prier de leur faire justice, & d'empescher qu'on ne les opprimast. Le Roy répondit, qu'il prieroit ces Seigneurs de les laisser en paix, & de ne pas envahir leurs possessions; mais après les prieres du Roy, ce fut encore pis qu'auparavant. L'Eglise de Reims fit une nouvelle députation, pour luy représenter le peu d'état que ces Seigneurs avoient fait de sa recommandation. Alors le Roy dit aux Députez: Je vous ay protégé de mes prieres, comme vous m'avez servi des vostres, dequoy vous plaignez vous? Ils comprirent parfaitement la pensée & la justice du ressentiment du Prince, & luy promirent que dans la suite il les trouveroit plus zélez pour son service. Le Roy content de leur avoir fait reconnoistre leur faute, envoya aussi-tost des Troupes sur les Terres des Seigneurs dont ils se plaignoient, & leur fit faire une satisfaction entiere pour tous les dommages qu'ils avoient soufferts. Cet exemple, comme plusieurs autres, montre qu'il est de l'avantage, aussibien que du devoir de tous les Ordres de l'Etat, de conspirer au bien & à la gloire

gloire de la patrie. Ce motif doit faire céder les priviléges au zéle du bien public ; comme aussi il est de l'équité, de la prudence, & de la bonté du Souverain de n'en pas abuser.

Bizarreries de Richard d'Angleterre qui penserent rompre la Croisade. Rigord.

Ce ne fut pas aussi par là que le dessein de la Croisade fut en danger d'estre rompu, mais par les bizarreries & par les impétuositez de Richard d'Angleterre, le plus inquiet & le plus turbulent de tous les hommes. Il attaqua sur des sujets très-légers, Raymond V. Comte de Toulouse. Il entra dans ses Etats entre la Pentecoste & la S. Jean, & il y prit Moissac & quelques autres Places.

Le Comte eut recours au Roy, comme à son Souverain, & qui l'estoit aussi de Richard Feudataire de la Couronne pour le Comté de Poitou & la Guyenne. Il luy représenta que Richard violoit les Traitez, & en particulier le dernier, qui avoit esté fait auprès de Gisors, par lequel il avoit esté arresté entre le Roy de France, le Roy d'Angleterre, & Richard luy-mesme, que tous les différends seroient suspendus depuis le jour qu'on avoit pris la Croix, & que chacun depuis ce jour-là demeureroit en possession de tout ce qu'il avoit, sans pouvoir y estre troublé, jusqu'après le retour de la Terre-Sainte.

Roger de Houeden.

Si-tost que le Roy eut eu avis de cette entreprise de Richard, il envoya au Roy d'Angleterre, pour en faire des plaintes, & demander satisfaction. Le Roy d'Angleterre répondit, que son fils ne l'avoit point consulté sur cette guerre, & que mesme ce Prince luy avoit mandé par l'Archevêque de Dublin, que tout ce qu'il faisoit contre le Comte de Toulouse, il le faisoit par le conseil du Roy de France.

Le Roi se met en Campagne pour proteger contre lui le Comte de Toulouse. Ibid.

L'Envoyé n'ayant pu avoir d'autre réponse, n'en eut pas plustost informé la Cour, que le Roy se mit en campagne. Il entra dans le Berri, où il prit Chasteau-roux, Busençais, Argenton, & Leuroux. De-là il vint attaquer Mont-richard, qu'il prit d'assaut, & qu'il réduisit en cendres. Il parcourut ainsi le Berri & l'Auvergne, où il enleva au Roy d'Angleterre tout ce qu'il y possédoit de Villes & de Forteresses.

Ce Prince prévoyant bien ce qui devoit arriver, avoit passé la mer, & ne tarda pas à paroistre sur les Frontiéres de Normandie, pour entrer de ce costé-là dans le Royaume. Le Roy y accourut, & prit encore Vendosme en chemin faisant, & ayant sçu que le Roy d'Angleterre estoit avec son fils au Château de Trou, qui n'estoit pas loin de-là, il y marcha promptement, dans l'espérance de les enlever tous deux ; mais ils luy échapérent.

Ibid.

Quoique ces represailles que le Roy faisoit à l'occasion du Comte de Toulouse, fussent violentes, néanmoins le Roy d'Angleterre ne voulut pas les regarder encore comme une déclaration de guerre dans les formes. Il luy envoya Gautier Archevêque de Roüen, Jean Evêque d'Evreux, & un Seigneur nommé Guillaume le Maréchal, pour luy demander la réparation des ravages qu'il avoit faits sur les Terres de son Domaine, & la restitution des Places qu'il avoit prises, avec ordre de luy déclarer la guerre, s'il refusoit de le satisfaire.

Roger de Houeden.

Le Roy répondit que la guerre estoit déja suffisamment déclarée, & que pour luy il ne la finiroit point, que le Roy d'Angleterre ne luy eust cédé les Fiefs

Fiefs du Berri, & restitué le Vexin Normand, qui faisoient depuis si long-temps les différends des deux Couronnes.

Courses du Roi d'Angleterre sur les Frontieres de France.

Le Roy d'Angleterre ayant reçu cette réponse, commença à faire des courses sur les Frontiéres de France, où il brusla Dreux, & son fils estant rentré dans le Berri, maltraita fort la Noblesse, qui s'estoit déclarée pour le Roy. Il se donna divers petits combats, & le Roy d'Angleterre fit en vain une tentative sur Mante. Cependant après bien des ravages, les deux Rois s'abouchérent auprès de Gisors. Le Roy offrit à Henri de luy rendre ce qu'il avoit pris dans le Berri, pourvu que sans délay il luy restituast le Vexin Normand. Henri ne put s'y résoudre. Le Roy se retira fort irrité; & pour faire connoistre qu'il vouloit faire la guerre à outrance, & ne plus entendre parler de paix, il fit abattre un grand orme, sous lequel s'estoient tenues tant de fois les Conférences entre Gisors & Trie, & les hostilitez recommencérent de part & d'autre.

Roger de Houeden.

Vu le train que prenoient les choses, c'en estoit fait de la Croisade; mais ce n'estoit pas là l'intention des Seigneurs Croisez. Les Comtes de Flandre, de Blois, & par leur bouche la plufpart de la Noblesse Françoise déclarérent au Roy, qu'il n'estoit plus question de guerre entre les Princes Chrétiens, mais de la délivrance de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avoient fait à son exemple; qu'ainsi ils se retiroient, puisqu'il ne vouloit point faire la paix avec l'Angleterre: & ils luy dirent qu'ils estoient résolus de ne porter jamais les armes contre aucun Prince Chrétien, qu'après leur retour de la Terre-Sainte.

Les deux Rois traitent de nouveau, sans pouvoir s'accorder.

La résolution de ces Seigneurs obligea le Roy, à traiter de nouveau avec le Roy d'Angleterre. Il consentit à luy rendre ce qu'il avoit pris dans le Berri, & le Roy d'Angleterre à obliger Richard de restituer ce qu'il avoit enlevé au Comte de Toulouse. Mais comme le Roy connoissoit le peu de fond qu'il y avoit à faire sur la parole de Richard, il demanda que jusqu'à l'exécution des articles du Traité, on luy mist entre les mains le Chasteau de Paci, entre Evreux & Mante, comme un gage de la promesse qu'on luy faisoit en faveur du Comte de Toulouse. Le Roy d'Angleterre le refusa, & on se sépara sans rien conclure.

Le Roy se voyant abandonné de la plufpart de ses Vassaux, se servit comme autrefois des Brabançons, dont il ramassa quelques restes, qu'il ména en Berri: mais il en fut si mal servi, & ils commirent tant de desordres, qu'il résolut de s'en défaire, & les ayant fait investir par ses autres Troupes, il leur fit oster leurs chevaux, leurs armes, & l'argent de leurs pillages, & les chassa de toutes les Terres de son Domaine.

Roger de Houeden.

Cependant Richard feignant d'avoir scrupule de ce que la guerre qu'il avoit commencée, continuoit si long-temps à son occasion, & empeschoit la Croisade, s'offrit au Roy de faire juger à la Cour de France les différends qu'il avoit avec le Comte de Toulouse. Il fit cette avance sans la participation du Roy son pere, à qui elle déplut beaucoup. Le Roy accepta l'offre; mais sur ces entrefaites, le Roy d'Angleterre luy demanda une nouvelle conférence qu'il luy accorda.

Elle se tint après la mi-Aoust ; & ce fut là que le Roy d'Angleterre fut instruit parfaitement de ce qu'il soupçonnoit il y avoit long-temps ; sçavoir, que son fils avoit des liaisons secretes avec le Roy de France. Il en fut convaincu par l'offre que Philippe fit, de luy rendre tout ce qu'il avoit pris sur luy pendant cette derniere guerre, pourvu qu'il fist incessamment épouser Alix sa sœur à Richard, & qu'en mesme temps il fist faire hommage & serment de fidélité à ce Prince par les Sujets & les Vassaux de tous ses Etats, comme à l'héritier de sa Couronne, en le déclarant son successeur.

Richard ne laisse pas de faire hommage à la France pour les pays d'en deçà de la mer.

Le Roy d'Angleterre s'estoit trop souvent repenti, d'avoir fait une pareille déclaration en faveur de Henri son fils aîné, pour retomber dans la mesme faute. Il voyoit dans Richard un aussi mauvais naturel que dans Henri, & puis il ne se pouvoit résoudre à laisser éloigner Alix d'auprès de luy, & à s'oster l'espérance de l'épouser un jour. Il rejetta donc ces conditions ; mais Richard ne laissa pas de faire hommage au Roy pour tous les païs d'en-deçà de la mer dépendans de la Couronne d'Angleterre, & serment de fidélité envers tous & contre tous. Le Roy luy en donna l'investiture, & luy rendit en mesme temps Chasteau-roux & Issoudun.

Il est excommunié par le Légat du Pape qui meurt peu après.

Le Cardinal Légat comprenant les suites de cet hommage & de cette investiture, qui rendoient impossible entre les deux Rois une paix, que le Pape luy avoit tout de nouveau recommandé de ménager par toutes sortes de moyens, excommunia Richard comme auteur de tous les troubles, qui empeschoient les préparatifs & l'exécution de la Croisade.

Cette excommunication n'eut pas grand effet : au contraire, depuis l'investiture que le Roy avoit donnée à Richard, un grand nombre de Seigneurs de Normandie, de Guyenne, & d'Anjou, se crurent autorisez à se déclarer pour le fils contre le pere. Les Seigneurs de Bretagne firent un Traité particulier avec Richard & avec le Roy de France, par lequel ils s'obligeoient à reconnoistre Richard pour leur Seigneur, à condition que si la paix se faisoit, on auroit égard à leur seûreté, & qu'ils seroient compris expressément dans le Traité. Le Roy & Richard leur donnérent cette asseûrance par écrit, & aussi-tost après la révolte éclata de toutes parts, & on commença à ravager les Terres de ceux qui tenoient pour le Roy d'Angleterre.

An. 1189.

Le nouveau Légat s'entremet d'accommodement entre les deux Rois.

Dans ce temps-là, Jean Cardinal d'Anagnie arriva en France, pour faire la fonction de Légat à la place du Cardinal d'Albano, qui mourut peu de temps après avoir excommunié Richard. Rien ne fut plus heureux que l'arrivée de ce Cardinal pour le Roy d'Angleterre. Il avoit ordre du Pape d'employer tous les moyens possibles pour la réconciliation des deux Rois ; & il agit si bien, que nonobstant le mauvais état des affaires du Roy d'Angleterre, le Roy de France consentit à la négotiation. Le Cardinal tira parole de l'un & de l'autre, qu'ils s'en rapporteroient à son jugement, & à celuy de quatre Prélats qu'il prit pour ses adjoints, qui furent les Archevêques de Reims, de Bourges, de Roüen, & de Cantorbery.

Pour empescher que personne ne traversast cette négotiation, le Cardinal & les Archevêques prononcérent la Sentence d'excommunication contre tous ceux, qui apporteroient quelque obstacle au succès d'une affaire si impor-

tante,

tante, de quelque condition & de quelque rang qu'ils fussent, soit Ecclésiastiques, soit Laïques, à l'exception des personnes des deux Rois. *Ibid.*

On se rendit au jour marqué qui fut l'Octave de la Pentecoste, auprès de la Ferté-Bernard. Le Cardinal ouvrit la Conférence par un discours, où il exhorta les Princes à prendre toutes les voyes possibles d'accommodement, afin de ne plus penser qu'aux préparatifs de la guerre sainte, & en finissant, il pria le Roy de France de proposer ce qu'il souhaitoit du Roy d'Angleterre, pour faire la paix avec luy. An. 1189. *Conférence à ce sujet.*

Le Roy se plaignit, de ce que depuis plusieurs années, la Princesse Alix sa sœur estoit retenuë en Angleterre, sous prétexte du mariage qu'elle devoit contracter avec Richard Duc de Guyenne, & qui ne se faisoit point, nonobstant les paroles que le Roy d'Angleterre avoit données tant de fois sur cet article: il demanda que ce mariage s'accomplist incessamment; que le Roy d'Angleterre en faveur de ce mariage, fist rendre hommage à Richard par tous ses Sujets, comme à l'héritier de sa Couronne: & de plus, que Jean frere de Richard, prist comme luy la Croix, pour faire le voyage de Jérusalem. La raison que le Roy avoit de demander ce dernier point, estoit l'intérest de Richard, qu'il regardoit comme son beau-frere. Il appréhendoit que si Jean demeuroit en Europe, il n'excitast des troubles en Angleterre, & ne taschast de s'emparer de la Couronne, comme il estoit arrivé durant la premiere Croisade, pendant laquelle les fils cadets de Guillaume le Conquérant supplantérent leur aîné, & luy enlevérent le Royaume d'Angleterre. *Griefs du Roi de France.* Roger de Houeden.

Le Roy d'Angleterre répondit, qu'il avoit changé de résolution sur le mariage d'Alix & de Richard, & qu'il avoit des raisons de n'y pas consentir; mais que si le Roy de France vouloit la marier à Jean son cadet, on concluëroit incessamment le mariage, & qu'il feroit à Jean tous les avantages qu'on luy demandoit pour Richard, & encore plus. *Réponse du Roi d'Angleterre* *Ibid.*

Il est visible que ce Prince n'agissoit pas sincérement, & qu'il pensoit à donner le change; qu'il ne vouloit point rendre Alix, dont il estoit amoureux, & qui estoit actuellement renfermée dans une Tour en Angleterre, de peur qu'on ne l'enlevast. Il prétendoit en deshéritant son aîné, le commettre avec son cadet, & empescher par ce moyen que Jean ne se révoltast luymesme: car il n'ignoroit pas qu'il avoit déja beaucoup de disposition à le faire. C'estoit là encore un leurre, pour engager la Cour de France à abandonner Richard, qu'il craignoit beaucoup plus, qu'il ne craignoit Jean, & il estoit bien seûr que s'il pouvoit une fois broüiller Richard avec Philippe, il viendroit aisément à bout de tout le reste. Philippid. Lib. 3.

Ces piéges estoient trop grossiers, pour que le Roy y donnast. Il protesta donc qu'il s'en tenoit aux anciens Traitez; qu'il n'avoit déclaré la guerre que pour les faire observer, & qu'il l'alloit pousser de toutes ses forces, si on ne luy donnoit là-dessus la juste satisfaction qu'il demandoit.

Le Légat fit tous ses efforts pour adoucir les deux Rois, & leur faire gouster divers moyens d'accommodement qu'il proposoit, la plusspart beaucoup plus avantageux au Roy d'Angleterre, qu'au Roy de France. Mais ce fut en vain; car Philippe se pressa d'autant plus de rompre, qu'il voyoit le Légat *Menace faite à Philippe Auguste par le Legat, relevée par ce*

Prince avec hauteur. Roger de Houeden.

gat plus partial. Alors le Cardinal prenant un ton menaçant, dit au Roy, que s'il ne faisoit la paix avec le Roy d'Angleterre, il alloit jetter l'interdit sur tous ses Etats. Le Roy indigné de cette menace, le traita avec beaucoup de mépris, & luy dit ces paroles. „ Je me moque de vostre interdit. Je ne „ le crains ni ne le garderay, parce qu'il est injuste. Il n'appartient point à „ Rome d'agir par Sentence, ni en aucune autre maniére contre mon Royau- „ me, lorsque je juge à propos de mettre à la raison mes Vassaux rebelles, „ ou coupables de quelque faute contre mon autorité, & contre l'honneur „ de ma Couronne; mais on voit bien à vostre conduite, ajoûta-t-il, que „ vous avez pris goût aux sterlings d'Angleterre.

Emportement de Richard. Math. Paris in Henr. II.

Richard qui estoit présent, ne s'en tint pas aux paroles, & se laissant emporter à son humeur impétueuse, il tira son épée, & eust percé le Légat, si les Prélats & les Seigneurs ne se fussent mis entre-deux. Mais il fit sur le champ une autre chose, qui ne choqua pas moins le Roy son pere. C'est que s'estant jetté aux pieds du Roy de France, en présence de toute l'Assemblée, il luy fit hommage de tous les Domaines d'Angleterre d'en-deçà de la mer, disant qu'il les tenoit de luy & du Roy d'Angleterre, de luy, comme de son Seigneur, & du Roy d'Angleterre, comme de son pere.

La Négociation estant rompuë, le Roi marche à la tête de son Armée dans le Maine. Guillelm. Brito. Roger de Houeden.

Après un si grand éclat, on se sépara. Le Roy avec Richard alla sur le champ à Nogent le Rotrou se mettre à la teste de son Armée, & attaqua la Ferté-Bernard, qu'il força. Le Roy d'Angleterre appréhendant pour le Mans, se jetta luy-mesme dans la Place. Monfort, Malétable, Beaumont, & quelques autres Places se rendirent à la vûë de l'Armée. De-là le Roy fit semblant de prendre la route de Tours; ce qui rasseûra le Roy d'Angleterre, dans l'espérance que cette Ville arresteroit long-temps les François, & rallentiroit leur fougue. Mais il fut bien surpris, lorsque ce Prince, par une contremarche, parut dès le lendemain à la vûë du Mans, en disposition d'insulter la Place.

Il en surprend la Capitale où le feu s'étoit mis par la faute des Anglois.

Estienne de Tours Sénéchal d'Anjou, fit aussi-tost par ordre du Roy d'Angleterre, mettre le feu au Fauxbourg, de peur que les François ne s'y logeassent; mais par malheur le vent ayant porté quelques charbons de l'incendie par dessus les murailles, le feu prit aussi à la Ville, & y causa une grande confusion. Les François se servant de l'occasion, attaquérent durant ce tumulte le Pont de la Sarte, que les Anglois avoient commencé à rompre. Il y eut là un sanglant combat, où Geoffroy de Buxillon, qui commandoit les Anglois, fut blessé à la cuisse & pris. Les François après beaucoup de résistance se rendirent maistres du Pont, mirent les Anglois en fuite, & entrérent avec eux pesle-mesle dans la Ville.

Le Roy d'Angleterre dans cette surprise, sortit promptement par l'autre costé de la Ville avec sept cens hommes seulement. Le Roy le poursuivit à la teste d'un détachement de son Armée pendant trois lieuës, & l'auroit infailliblement pris avec tous ses gens, sans le retardement que luy causa le passage d'un gué par où il avoit pris, pour couper les ennemis, & qui se trouva alors fort profond. Le Roy d'Angleterre marcha jusqu'à Alençon sans débrider, & se renferma dans le Chasteau. Le Roy revint sur ses pas, & prit en trois

Philipp. Lib. 3.

trois jours la Tour du Mans, où le reste des Soldats du Roy d'Angleterre s'estoient jettez pour la défendre.

Profitant du desordre où estoit le Roy d'Angleterre, il marcha vers Tours, & prit durant sa marche quantité de petites Places & de Forteresses, comme Amboise, Montoire, Chaumont, Roche-corbon, Chasteau du Loir, qui en un autre temps auroient arresté des Armées. Il parut à la vûë de Tours le lendemain de S. Pierre, & ayant trouvé un gué, il passa la Loire, qui estoit alors fort basse.

Il marche ensuite vers Tours, & fait en chemin diverses Expeditions.

Roger de Houeden.

Le Comte de Flandre, l'Archevêque Cardinal de Reims, le Duc de Bourgogne, & quelques autres Seigneurs estoient venus rejoindre le Roy, soit qu'il les eust regagnez, soit qu'ils eussent esté indignez de la partialité du Légat, & du peu de droiture du Roy d'Angleterre. Néanmoins ils vouloient toûjours la paix, & les trois que je viens de nommer, allérent avec le consentement de Philippe, trouver le Roy d'Angleterre, qui estoit alors à Saumur, pour l'obliger dans le mauvais état de ses affaires, à recevoir les conditions qu'ils tascheroient de luy ménager.

Quand ces Seigneurs partirent du Camp devant Tours, le Roy leur dit, qu'ils feroient telle diligence qu'ils jugeroient à propos; mais qu'il n'attendroit pas leur retour pour donner l'assaut à la Ville. En effet, il le fit donner avec tant de vigueur, qu'il emporta la muraille par escalade du costé de la riviére, & se rendit maistre de la Place.

Prise de cette Capitale.

Cette prise acheva de consterner le Roy d'Angleterre, aussi-bien que les nouvelles qu'il recevoit de Bretagne, de Poitou, & d'Anjou, où tout se révoltoit contre luy. Il fallut céder à sa mauvaise fortune, & recevoir la Loy du vainqueur. Il vint donc par le conseil du Comte de Flandre, du Cardinal de Reims & du Duc de Bourgogne, trouver le Roy auprès de Tours, où il commença par luy faire un nouvel hommage de tous les Domaines qu'il possédoit en France. Ensuite il fut réglé, que la Princesse Alix seroit incessamment remise entre les mains d'une des cinq personnes que Richard nommeroit; qu'elle demeureroit à la garde de celuy à qui on la confieroit, jusqu'au retour de la Terre-Sainte, pour estre après le voyage épousée par Richard; que les Vassaux du Roy d'Angleterre, tant de deçà que de de-là la mer, feroient hommage & serment de fidélité à Richard; que nuls des Seigneurs ou Gentilshommes sujets de la Couronne d'Angleterre, qui s'estoient déclarez pour Richard durant cette guerre, ou qui avoient pris quelque engagement secret avec luy par écrit, ne quitteroient son parti; mais que seulement un mois avant le départ pour la Palestine, ils pourroient se rendre auprès du Roy d'Angleterre, afin de recevoir ses ordres pour la marche; que le terme du départ seroit la mi-Caresme de l'année suivante 1190. que les deux Rois & Richard se rendroient en ce temps-là avec toutes leurs Troupes à Vezelai; que le Roy d'Angleterre payeroit vingt mille marcs d'argent au Roy de France, & que tous les Barons d'Angleterre jureroient, qu'en cas que Henri manquast à quelqu'une des conventions, ils se joindroient tous au Roy de France, & au Prince Richard, pour les faire observer; que le Roy de France & Richard garderoient jusqu'à l'exécution entiere du Traité, les Villes du Mans,

Qui oblige le Roi d'Angleterre à recevoir la Loi du Vainqueur. Conditions de l'accommodement.

Ibid.

 de

de Tours, de Chasteau-du-Loir, la Forteresse de Trou, ou que si le Roy d'Angleterre l'aimoit mieux, on leur mettroit entre les mains, au lieu des Places nommées, celles de Gisors, de Pacy, & de Nonancourt.

Accident qui arrive aux deux Rois. Ibid.

Il arriva une chose surprenante durant cette Conférence. Comme les deux Rois traitoient ensemble au milieu de la Campagne, un peu écartez de leurs gens, il fit un grand coup de tonnerre, quoiqu'il y eust peu de nuées en l'air, & la foudre tomba entre eux-deux sans les blesser. Leurs chevaux effarez, les emportérent chacun de leur costé : & ces deux Princes estant revenus pour continuer leur entretien, il fit un nouveau coup de tonnerre plus fort que le précédent : ce qui effraya tellement le Roy d'Angleterre, qu'il s'évanoüit, & fust tombé de dessus son cheval, s'il n'eust esté promptement soûtenu.

Ibid.

Ce Prince épouventé de ces espéces de prodiges, & n'ayant plus d'ailleurs aucune ressource dans son malheur, accorda tout ce qu'on voulut. Il demanda seulement qu'on luy fist voir la liste des Seigneurs & des Gentilshommes ses Sujets, qui s'estoient liguez contre luy en faveur de Richard. On la luy montra, & il fut infiniment surpris d'y voir Jean son autre fils. Il ne put s'empescher d'en témoigner sa douleur, & de maudire le jour qui l'avoit vu naistre. Il donna aussi sur le champ sa malédiction à ses deux fils, qu'il ne voulut jamais révoquer, quelques prieres que luy en fissent les Evêques, & quantité d'autres personnes de vertu.

Mort du Roi d'Angleterre. Ibid. an. 1189.

Il se retira de là à Chinon, où le chagrin luy causa une fiévre violente, dont il mourut en très-peu de jours dans la trente-cinquiéme année de son Régne, & la soixante & uniéme de son âge. Ce fut le plus grand Prince qui eust monté sur le Trône d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant, & le plus puissant de tous ceux qui eussent jamais porté cette Couronne ; mais le plus malheureux de tous les peres. Sans les révoltes de ses enfans, la France durant le précédent Régne auroit couru risque de succomber sous sa puissance, & de devenir la proye de son ambition. Louïs VII. ne se maintint contre luy que par là, & Philippe Auguste beaucoup plus habile que son prédécesseur, le réduisit par la mesme voye à l'état que je viens de marquer.

Ibid.

Il n'eut pas plustost expiré, que tous ceux qui estoient demeurez avec luy, après avoir pillé tout ce qu'il avoit de plus précieux, abandonnérent son corps, sans qu'on pensast seulement à l'ensevelir, jusqu'à ce que Richard ayant appris sa mort, donna ses ordres pour luy faire des obséques magnifiques à Fontevraud, où il fut inhumé. Quand ce Prince parut à la présence du corps, il en sortit du sang des narines, par la mesme raison, comme plusieurs l'interprétérent, que les playes d'un homme assassiné se rouvrent quelquefois à la présence de l'assassin. Et certainement les circonstances de la mort de Henri ne laissent guéres lieu de douter, que ses enfans n'en eussent esté la cause, & la grande douleur que Richard affecta d'en faire paroistre, ne l'en justifiera jamais. Mais il n'est guéres de passion à laquelle les sentimens de la nature cédent plus facilement, qu'à l'envie de régner.

Richard lui succede à la Couronne, &c.

Richard cependant commença par se saisir des Trésors de son pere, qui estoient à la garde d'Estienne de Tours Sénéchal d'Anjou. Il se saisit aussi de toutes

toutes les Forteresses de ce Comté. De-là il alla à Roüen, où Gautier Archevêque de la Ville, en présence des Evêques, des Comtes & des Barons du païs, luy ceignit l'épée Ducale, & le salua Duc de Normandie. Il s'aboucha ensuite avec le Roy entre Trie & Chaumont, où ce Prince le pressa de luy restituer Gisors, & les autres Places du Vexin. Richard le pria de ne le point obliger à luy faire cette cession dès l'entrée de son Gouvernement, à cause du tort que cela luy feroit dans l'esprit des Peuples. Il luy offrit pour le délay qu'il luy demandoit, quatre mille marcs d'argent, outre les vingt mille que le Roy son pere s'estoit obligé de luy payer; de plus il luy céda Issoudun & Graçai dans le Berri, & certains Fiefs situez en Auvergne, qui estoient depuis long-temps des sujets de contestation entre les deux Couronnes. *Traité avec le Roi de France.* Roger de Houeden. Rigord.

Pour ce qui est de Tours, du Mans, & de quelques autres Places, dont le Roy s'estoit rendu maistre dans la derniere guerre, ce Prince les remit avec beaucoup de franchise entre les mains de Richard. Il n'est point marqué, si dans ce Traité on fit mention du mariage d'Alix. Richard avoit fait paroistre de l'empressement pour ce mariage, tandis qu'il l'avoit regardé comme un moyen d'obliger le Roy son pere, à le déclarer son successeur au Royaume d'Angleterre, au Duché de Normandie, & aux autres Etats d'en-deçà de la mer. Mais n'ayant plus cette raison, il n'en voulut plus entendre parler. Les seuls bruits qui avoient couru du commerce du défunt Roy d'Angleterre avec cette Princesse, estoient une forte raison pour ne pas passer plus outre. Ce mariage néanmoins fut encore depuis remis sur le tapis.

Ce qui contribuoit beaucoup à faciliter ces accommodemens, estoit la résolution sincére que ces deux Princes avoient prise, d'aller en Palestine. En effet, Richard ne se fut pas plustost fait couronner Roy d'Angleterre à Londres, qu'il ne pensa plus qu'à prendre ses mesures pour le voyage, ainsi que le Roy faisoit aussi de son costé en France. *Preparatifs de ces deux Princes pour le voiage de Palestine.*

Comme Philippe ne prévoyoit plus d'obstacle à son expédition, il tint une grande Assemblée de Seigneurs & d'Evêques à Paris, où il fit jurer sur les Evangiles tous les Gentilshommes qui estoient de la Croisade, de se rendre tous aux Festes de Pasques à Vezelai dans le Duché de Bourgogne avec toutes leurs Troupes. Il dépescha Rotrou Comte du Perche au Roy d'Angleterre, pour luy donner avis de ce qui s'estoit fait à Paris, & le prier de faire faire à ses Croisez le mesme serment, afin qu'on fust en état de se mettre en marche tous ensemble avant la Pentecoste. Roger de Houeden.

Le Roy d'Angleterre convoqua à Londres une pareille Assemblée, où le mesme serment se fit. Quand tous l'eurent fait, le Comte du Perche jura *sur l'ame* du Roy de France son Maistre, que l'Armée Françoise se rendroit à Vezelai au temps marqué, & Guillaume le Maréchal fit aussi en mesmes termes serment *sur l'ame* du Roy d'Angleterre, que les Troupes Angloises seroient au mesme lieu dans le mesme temps. Néanmoins comme le terme de Pasques se trouva trop court pour les grands préparatifs qu'il falloit faire, les deux Rois s'estant abouchez au Gué de S. Remi sur la Somme, différérent l'assemblée des Troupes jusqu'à la S. Jean. *Ibid.*

Ce

Ils jurent de nouveau la paix entre les deux Royaumes.

Ce fut en ce mesme endroit renommé dans l'Histoire, par les fréquentes entrevûës des deux Rois, qu'ils jurérent de nouveau la paix entre les deux Royaumes, & apposérent leurs Sceaux au Traité, qui en fut dressé le jour de S. Hilaire, & souscrit par tous les Seigneurs de part & d'autre. Il estoit conçu de cette sorte. „ Que les deux Rois se rendroient l'un à l'autre l'hon-
„ neur qu'ils se devoient réciproquement; qu'ils se garderoient fidélité, mê-
„ me aux dépens de leurs vies, de leurs corps, & de leurs biens; que l'un
„ n'abandonneroit jamais l'autre dans ses besoins; que si l'Etat du Roy d'An-
„ gleterre estoit attaqué, le Roy de France le défendroit avec autant de zéle
„ & de sincérité, que s'il vouloit défendre sa Ville de Paris, & que si la
„ France estoit attaquée, le Roy d'Angleterre la défendroit avec la mesme
„ ardeur, qu'il voudroit défendre sa Ville de Roüen.

Les Comtes & les Barons jurérent aussi qu'ils ne s'écarteroient point de la fidélité qu'ils devoient à leurs Princes, & qu'ils n'exciteroient aucune guerre dans leurs Etats durant leur absence, & les Archevêques & les Evêques promirent solemnellement d'excommunier sans nul égard, quiconque manqueroit à son serment.

Ibid.

De plus, les deux Rois convinrent entre eux, que si l'un des deux mouroit dans le voyage, tous ses Trésors & toutes ses Troupes seroient absolument à la disposition de l'autre, pour estre employez au service de Dieu & des Chrétiens qu'on alloit secourir.

Les deux Rois après s'estre donné mutuellement ces marques de confiance, & juré une amitié éternelle, se séparérent pour aller donner leurs ordres, & haster l'armement & les préparatifs de cette grande expédition.

Rigord.

An. 1190.

Trésor des Chartres, cité par du Tillet.

Tandis que les Troupes Françoises s'assembloient à Vezelai, le Roy alla à S. Denis, suivi de toute sa Cour, & le jour de S. Jean Baptiste, après une assez longue priere qu'il fit devant les corps des saints Martyrs, il prit de dessus l'Autel l'Oriflamme, & deux autres Etendarts, & reçut des mains de Guillaume Archevêque de Reims son oncle la Calebasse & le Bourdon, comme les marques de son Pélerinage.

Philippe choisit la Reine Adelaide sa mere & l'Archevêque de Reims pour gouverner l'Etat en son absence.

Vide Leibnitz Cod. Diplomat. pag. 2.

Ibid.

Estant de retour à Paris, il reçut l'hommage de la Reine Eleonore pour la Guyenne, qu'elle possédoit de son chef. Il assembla sa Famille, son Conseil, & plusieurs Seigneurs de sa Cour, pour leur lire le Testament qu'il avoit fait, en cas que Dieu disposast de luy pendant le voyage. Ce Testament contenoit non seulement ce qu'il souhaitoit qu'on exécutast après sa mort, supposé qu'elle arrivast; mais encore divers ordres qu'il vouloit qu'on observast pendant son absence, & principalement en ce qui concernoit la maniere de rendre la justice, la disposition des Bénéfices vacans, & les Finances. Pour la Régence du Royaume, & la Tutelle de son fils Loüis âgé de trois ans, il crut comme il avoit perdu peu de mois auparavant Isabelle de Haynaut sa femme, qu'il ne pouvoit mettre en de plus seûres mains cet employ important, qu'en celles de la Reine sa mere Adelaïde de Champagne, & de Guillaume Cardinal Archevêque de Reims son oncle, frere d'Adelaïde. Ils l'accompagnérent l'un & l'autre jusqu'à Vezelai, où il se rendit le Mercredy d'après l'Octave de S. Jean Baptiste, & où il fit ratifier par tous les Seigneurs,

le

le choix qu'il avoit fait de la Reine & du Cardinal, pour gouverner le Royaume en son absence.

Les deux Armées s'estant jointes, en formoient une très-nombreuse, & l'on ne pouvoit guéres voir un plus bel appareil de guerre, les deux Nations s'estant efforcées à l'envi de se surpasser l'une l'autre, par le choix des hommes, par la bonté de leurs armes & de leurs chevaux; mais sans magnificence, conformément à la convention.

Leurs Armees se joignent à Vezelai dans le Duché de Bourgogne.

Elles marchérent ensemble jusqu'à Lion, & là elles se séparérent pour la commodité des vivres. Philippe tourna vers les Alpes, pour aller s'embarquer à Gennes, & Richard prit sa route vers Marseille, où sa Flote devoit le venir joindre. Ils résolurent d'aller par mer, afin d'éviter les difficultez & les longueurs de la marche par terre, & sur tout les embusches des Grecs, d'autant plus qu'ils estoient bien informez par des personnes seûres, que Philippe avoit envoyez à Constantinople, pour s'instruire des dispositions de cette Cour, que l'Empereur Isaac l'Ange avoit fait un Traité avec Saladin, par lequel il s'estoit engagé à luy fournir cent Galeres *, & à s'opposer au passage de l'Armée des Croisez, à condition que ce Soudan luy céderoit la Palestine.

Et se séparent à Lion pour aller s'embarquer.
Roger de Houeden.

Richard en arrivant à Marseille, ne trouva point sa Flote, que la tempeste & quelques autres aventures avoient retardée. Il y demeura huit jours pour l'attendre; mais ne la voyant point paroistre, il loüa vingt Galeres & dix autres Vaisseaux, sur lesquels il monta avec la meilleure partie de ses Troupes, & arriva le treiziéme d'Aoust à Gennes, où le Roy estoit malade.

Roger de Houeden. *Ibid.* an. 1190.

Cette maladie n'eut point de suite. Ce Prince se mit en mer, & fit voile vers Messine, qui estoit le rendez-vous des deux Armées. Il y arriva le seiziéme de Septembre avant le Roy d'Angleterre, quoique ce Prince fust parti de Gennes avant luy; mais il s'estoit arresté à Salerne pour y attendre sa Flote, qui ne l'y joignit qu'un peu après que la Françoise eut abordé à Messine.

Arrivée des deux Rois en Sicile.
Radulph. de Diceto.

Philippe entra dans le Port avec sa Flote fort en desordre; parce qu'elle avoit esté battuë à la vûë de l'Isle d'une rude tempeste, qui fit périr plusieurs chevaux, & obligea à jetter à la mer, pour décharger les Vaisseaux, une grande partie des provisions qu'on avoit faites pour le voyage. On fut obligé d'en faire de nouvelles en Sicile, où elles se trouvérent très-cheres; cela n'empescha pas le Roy de donner de son Trésor au Duc de Bourgogne, au Comte de Nevers, à Mathieu de Montmorenci, & à plusieurs autres, qui avoient le plus perdu dans le naufrage, dequoy réparer en partie leur perte, de laquelle, cette libéralité faite si à propos, les consola. Richard arriva à Messine huit jours après le Roy de France, qui vint avec les Seigneurs de son Armée, les Commandans de la Ville & le Clergé, le recevoir à la descente.

Philipp. Lib. 4.
Rigord.
Roger de Houeden.

Ces Princes ayant eu encore de nouvelles Conférences touchant leur expédition, le Roy de France remonta sur sa Flote, & mit à la voile pour le Levant;

Où ils sont obligez de séjourner.

* Ces Galéres s'appelloient alors Galées, en Latin *Galea*: elles estoient à rames comme nos Galéres, & comme presque tous les Vaisseaux de ce temps-là.

vant ; mais un vent contraire, qui dura long-temps, l'ayant contraint de relascher au mesme Port, & la saison se trouvant trop avancée pour se remettre en mer, les deux Armées séjournérent en Sicile.

Ce retardement fut un grand mal pour la cause commune, non seulement parce que la Palestine ne fut pas secouruë si-tost qu'elle l'auroit esté ; mais encore parce qu'il donna lieu à des commencemens de broüilleries entre les deux Rois, qui jusques-là avoient toûjours agi avec assez de concert.

La Sicile estoit alors gouvernée par Tancrede fils naturel du vaillant Roger, qui avoit le premier porté le titre de Roy de Sicile. Guillaume II. prédécesseur de Tancrede mourant sans enfans, avoit déclaré héritiére de ses Etats Constance sœur de son pere. Tancrede, nonobstant ce Testament, s'en empara. L'arrivée des deux Rois l'embarrassa fort. Il sçavoit que Philippe estoit intime ami de Henri VI. Roy d'Allemagne, qui avoit épousé Constance, & qui pensoit actuellement à faire valoir les droits de sa femme sur la Sicile. D'autre part le Roy d'Angleterre estoit frere de Jeanne veuve du dernier Roy, que Tancrede tenoit prisonniere, parce qu'il sçavoit qu'elle favorisoit le parti de Constance. Par ces raisons, il avoit de grandes défiances de ces deux Princes. Il résolut de gagner au moins l'un des deux, ou de tascher de les broüiller ensemble.

Tancrede Rei de cette Ile offre en mariage à Philippe une de ses filles pour Loüis de France son fils.
Rigord.

Philippe estant arrivé avant Richard, fut reçu avec beaucoup d'honneur par Tancrede, qui dès les premiers entretiens qu'ils eurent ensemble, luy offrit en mariage une de ses filles pour Loüis de France son fils. Si cette proposition eust esté acceptée, Tancrede se fust fait de Philippe un puissant protecteur contre Richard, qu'il craignoit beaucoup ; mais le Roy par considération pour le Roy d'Allemagne, s'en excusa, sous prétexte que ces alliances d'enfans encore au berceau, estoient sujettes à bien des inconvéniens ; qu'elles estoient la source d'une infinité de querelles, comme son pere, & luymesme l'avoient expérimenté, à l'occasion de ses deux sœurs ainsi fiancées dès leur enfance, avec deux des fils du feu Roy d'Angleterre.

Richard oblige Tancrede de mettre la Reine Jeanne en liberté, & de lui restituer ce qui lui appartenoit.
Roger de Houeden.

Tancrede fort mortifié de ce refus, attendoit l'arrivée de Richard avec beaucoup d'inquiétude, & ce n'estoit pas sans sujet. Car d'abord que ce Prince fut débarqué, il demanda qu'on luy remist entre les mains la Reine Jeanne sa sœur, qu'on asseûrast son doüaire, & qu'on la mist en possession de quantité de meubles précieux, selon la disposition que le feu Roy de Sicile en avoit faite en sa faveur.

Tancrede ne put se défendre d'accorder tout ce qu'on exigeoit de luy, & il fit d'abord venir la Reine Jeanne de la Ville de Palerme, qu'on luy avoit donnée pour prison. Il s'accommoda pour le reste avec Richard, en luy donnant de grosses sommes d'argent.

Les Messinois ne veulent laisser entrer personne de l'Armée Angloise dans leur Ville.

La Reine Jeanne estant arrivée, Richard s'empara sur le bord du Détroit d'une Forteresse, où il la mit avec une Garnison pour sa garde. Le lendemain il se saisit d'un Monastére proche de la mesme Forteresse, & y établit ses Magasins, après en avoir chassé les Moines & les Soldats qui la gardoient. Ces entreprises donnérent de la jalousie aux Messinois, & leur firent appréhender que Richard ne voulust se rendre maistre de toute l'Isle. Ils fermérent les

les portes de leur Ville, & ne voulurent y laisser entrer personne de l'Armée Angloise.

Les Anglois offensez de ce procédé, entreprirent de faire violence aux portes : mais les Bourgeois parurent en armes sur les remparts, & commencérent à tirer sur eux. Les Anglois sans délibérer davantage, coururent au Camp chercher des échelles, & commencérent à escalader les murailles. Richard averti de ce tumulte, vint promptement à son Armée, pour l'obliger à abandonner l'assaut ; mais les Soldats estoient si animez, qu'ils n'écoûtoient rien, & on se battoit avec furie. Toutefois par l'autorité du Roy de France & des principaux Magistrats de la Ville, on appaisa les deux partis, & on leur fit quitter les armes. *Combat entre les Anglois & les Messinois.*

Le lendemain les principaux de la Ville priérent Philippe de faire leur paix avec le Roy d'Angleterre ; il alla trouver ce Prince dans le Fauxbourg, où il estoit logé. Tandis qu'on négotioit l'accommodement, on vint dire à Richard, que les Messinois estoient sortis en armes & en grand nombre ; qu'ils avoient occupé les hauteurs des environs, & estoient prests de l'enveloper. Sur cet avis il quitte le Roy de France, se met à la teste de quelques escadrons, va fondre sur les Messinois, les met en déroute ; & comme ils se jettoient dans la Ville vivement pressez, les Anglois qui entrérent avec eux se rendirent maistres des portes, & ensuite des murailles, où Richard fit planter son étendart. Les Chefs néanmoins empeschérent les Soldats de s'engager au pillage, parce que les François commençoient à se mettre en état de défendre les Bourgeois, & Philippe estoit déja rentré dans la Ville, pour délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre. *Richard fait planter son étendart sur les murailles de Messine.*

L'émeute estant ainsi suspenduë par sa présence, on luy vint dire qu'on avoit planté l'étendart d'Angleterre sur la muraille. Il en fut indigné : Quoy, dit-il en colére, le Roy d'Angleterre ose arborer son étendart sur le rempart d'une Ville où il sçait que je suis ! en mesme temps il donne ordre à ses gens de marcher vers le lieu où estoit l'étendart pour l'en arracher, & y mettre celuy de France à la place. *Philippe donne ordre de l'en arracher, & de mettre celui de France à la place.*

On estoit au moment de voir un grand carnage, lorsque le Roy d'Angleterre ayant appris la résolution de Philippe, l'envoya prier de ne rien précipiter, & luy dire qu'il estoit prest de faire oster son étendart ; mais que si on venoit l'arracher par force, pour y mettre celuy de France, on ne le feroit pas sans répandre bien du sang. Cette demie soumission du Roy d'Angleterre arresta le Roy. On parlementa, & on prit le parti de se contenter de l'offre du Roy d'Angleterre. Il fut résolu que ni Philippe, ni Richard ne demeureroient maistres de la Ville, mais qu'on la confieroit à la garde des Chevaliers du Temple, & des Chevaliers de l'Hôpital, jusqu'à ce que le Roy de Sicile eust satisfait le Roy d'Angleterre pour le doüaire de sa sœur. La chose n'eut point plus de suite. Tancrede s'accommoda avec Richard, qui luy accorda une demande qu'il luy fit, pareille à celle que le Roy de France luy avoit refusée ; sçavoir le mariage d'une de ses filles avec Artur Duc de Bretagne, neveu de Richard. Ce fut Philippe mesme qui fut le médiateur de cet accommodement, dans la crainte que si le Roy d'Angleterre s'engageoit *Accommodement des deux Rois.* *Ibid.*

geoit dans une guerre en Sicile, ce ne fust un obstacle pour l'expédition de la Terre-Sainte.

Ils font des Réglemens pour empêcher les desordres dans leur Camp.

On le doit dire à la loüange de ces deux Princes : le zéle qu'ils avoient pour la guerre sainte leur fit sacrifier plus d'une fois leurs plus vifs ressentimens. Incontinent après la querelle de l'étendart, non seulement ils se virent comme auparavant, non seulement Richard reçut Philippe pour médiateur entre luy & le Roy de Sicile, & Philippe dans cette médiation ménagea les intérests de Richard ; mais encore ils agirent toûjours de concert pendant le reste du temps qu'ils séjournérent en Sicile. Ils firent mesme ensemble de nouveaux & de très-saints Réglemens, pour empescher les desordres dans leur Camp, aussi-bien que dans la suite du voyage, & on les publia en la mesme forme dans les deux Armées. Il ne tint pas néanmoins à Tancrede, que la dissention ne se mist entre les deux Rois. Le Roy d'Angleterre alla de Messine à Catane, partie par dévotion, pour y honorer les Reliques de sainte Agathe, partie pour quelques autres affaires qu'il avoit à traiter avec Tancrede.

Ibid.

Ibid. an. 1191.

Après avoir eu divers entretiens ensemble, & s'estre fait l'un à l'autre de magnifiques présens, qu'ils accompagnérent de mille protestations d'une sincére amitié, Tancrede affecta d'en donner une marque au Roy d'Angleterre ; mais apparemment c'estoit plustost un effet de sa haine contre le Roy de France, & une vengeance du refus qu'il luy avoit fait de son alliance, par le mariage dont j'ay parlé.

Tancrede tâche de mettre la dissention entre eux.

Comme Richard prenoit congé de Tancrede, celuy-ci luy dit qu'il avoit encore un secret important à luy communiquer ; c'est, ajoûta-t-il, que vous avez tout sujet d'estre sur vos gardes, & de vous défier du Roy de France. Il m'a envoyé le Duc de Bourgogne, avec une Lettre de sa part, où il vous traite de traître, d'homme sans foy, qui avez violé les paroles que vous m'aviez données, ajoûtant que si je veux me joindre à luy, & attaquer vostre Camp la nuit, il me secondera avec son Armée, pour tailler la vostre en piéces.

Ce discours surprit le Roy d'Angleterre ; mais il eut peine à y ajoûter foy. Je connois, répondit-il, le Roy de France ; je ne puis croire qu'il vous ait jamais fait une telle proposition ; il est mon Seigneur, & nous nous sommes jurez une fidélité inviolable, pour le saint voyage que nous avons entrepris. Voilà, repartit Tancrede, la Lettre qui m'a esté donnée par le Duc de Bourgogne, que je vous mets entre les mains, & si ce Duc ose la méconnoistre, je me fais fort de l'en convaincre. Richard prit la Lettre, & s'en retourna à Messine avec plus d'inquiétude qu'il n'en avoit fait paroistre, en apprenant cette nouvelle.

Le Roy de France s'apperçut du changement de ce Prince à son égard, en luy voyant prendre certaines précautions, & ne trouvant plus dans luy ses maniéres & sa franchise ordinaires. Il luy en demanda la cause : Richard la luy dissimula ; mais le lendemain il luy envoya le Comte de Flandre, qui luy dit dequoy il s'agissoit, & luy mit en main la Lettre que Tancrede prétendoit avoir reçûë des mains du Duc de Bourgogne.

Le Roy fut extrêmement surpris ; & ayant lu la Lettre, il dit au Comte de

de Flandre, qu'il n'y trouvoit que des mensonges & de noires calomnies, & que jamais il n'avoit écrit une telle Lettre. Il ajoûta, qu'il voyoit bien ce que cela vouloit dire ; que c'estoit là un artifice du Roy d'Angleterre, pour avoir lieu de rompre avec luy, & de ne pas épouser sa sœur Alix, dont il n'avoit souhaité autrefois le mariage, que pour s'appuyer des forces de la France contre son propre pere ; mais qu'il le prioit de luy dire de sa part, que s'il manquoit d'épouser cette Princesse après son retour de la Palestine, il pouvoit compter, qu'il n'y auroit jamais de paix entre les deux Couronnes, & qu'il auroit toûjours dans sa personne un ennemi irréconciliable.

Cet éclaircissement donna lieu à négocier sur ce point important, & sans plus examiner, si la Lettre qui avoit esté produite par le Roy de Sicile, étoit véritable ou supposée, on parla de nouveau du mariage d'Alix, qui estoit suspendu depuis tant d'années. *On parle de nouveau du mariage d'Alix avec Richard.*

Richard sçavoit ce que faisoit Eleonore sa mere, pour luy ménager un autre mariage ; & Philippe en avoit aussi du soupçon. Cette Reine avoit déja conclu avec Sanche VI. Roy de Navarre, surnommé le Sage, que Bérangere fille de ce Roy épouseroit Richard, & qu'elle l'épouseroit mesme avant qu'il partist pour la Palestine ; que s'il survenoit quelque empeschement, elle ne laisseroit pas de l'accompagner, & que les nôces se feroient en chemin.

Ce n'estoit guéres là un temps propre pour une telle cérémonie ; mais Eleonore vouloit absolument empescher son fils d'épouser Alix, qu'elle haïssoit mortellement, & qu'elle regardoit comme la cause, ou du moins comme l'occasion du mauvais traitement, que le feu Roy d'Angleterre son mari luy avoit fait, en la tenant dans une prison pendant long-temps, & d'où elle ne sortit qu'à sa mort.

Le Comte de Flandre rapporta donc au Roy d'Angleterre, ce que le Roy de France luy avoit donné ordre de luy déclarer touchant le mariage d'Alix. Le Roy d'Angleterre le pria de retourner vers le Roy de France, & de luy dire, qu'il estoit résolu de vivre toûjours bien avec luy ; mais qu'il le prioit de ne plus insister sur ce mariage ; qu'il avoit des raisons très-fortes de s'en défendre, & qu'il le conjuroit de ne le pas obliger à les luy expliquer. *Le Roi d'Angleterre se défend d'y consentir & pourquoi.* Philippid. Lib. 4.

C'estoit là faire entendre beaucoup plus qu'il ne disoit, & les bruits qui avoient couru du mauvais commerce du feu Roy Henri avec cette Princesse, faisoient assez comprendre à Philippe ce qu'on luy vouloit dire. Mais ne croyant pas qu'il y eust des preuves assez convainquantes contre la conduite & contre l'honneur de sa sœur, il insistoit toûjours, & ne vouloit point se relascher sur ce point là.

Alors le Roy d'Angleterre luy fit dire en termes clairs, que Henri son pere avoit eu un enfant d'Alix ; qu'il en avoit des témoins, dont le témoignage n'estoit point suspect, & il les luy nomma. Roger de Houeden. *Ibid.*

Philippe les ayant entendus, ne fut que trop convaincu de la vérité du fait. Il consentit qu'on terminast cette affaire sans un plus grand éclat, & que le Roy d'Angleterre pensast à un autre mariage. *Le Roi se rend à ses raisons, & se desiste entiérement de ce mariage.*

Richard de son costé promit au Roy, qu'incontinent après leur retour de la Palestine, il luy remettroit Gisors & les autres Places qu'il avoit gardées jusqu'alors, *Traité con-*

elu ensuite avec Richard. Ibid.

qu'alors, comme devant estre la dot de la Princesse. Il s'obligea de plus à payer pendant cinq ans au Roy deux mille marcs sterling, & dès-lors il luy en paya d'avance la premiere année. Par le mesme Traité le Roy consentit encore que le Duché de Bretagne relevast immédiatement du Duché de Normandie, & que le Duc de Normandie fist hommage au Roy de France, tant du Duché de Normandie, que du Duché de Bretagne; du premier comme d'un Fief, & du second comme d'un Arriere-Fief. Toutes ces conventions furent signées par les Rois, & scellées de leur Sceau, & la bonne intelligence parut parfaitement rétablie entre eux.

Rigord.

Elle ne dura pas néanmoins long-temps: car Philippe ayant proposé à Richard de mettre à la voile à la mi-Mars, il refusa de le faire, & dit qu'il ne pouvoit partir qu'au mois d'Aoust. La cause de ce retardement estoit, qu'il vouloit attendre sa nouvelle épouse, & qu'il ne sçavoit pas encore le temps qu'on la luy ameneroit.

Sur ce refus, le Roy somma les Seigneurs de l'Armée d'Angleterre de leur serment, par lequel ils s'estoient obligez de partir dès que la saison le permettroit. Le Seigneur de Rancon, un des plus puissans du Poitou, & le Vicomte de Chasteaudun, répondirent au Roy qu'ils tiendroient leur parole, & qu'ils partiroient avec luy. Ils partirent en effet; mais le Roy d'Angleterre les en fit bien répentir dans la suite. Les autres répondirent qu'ils ne se sépareroient point du Roy d'Angleterre.

Le Roi s'embarque pour la Terre-sainte. Ibid.

Le Roy sans attendre davantage, s'embarqua le trentiéme de Mars avec ses Troupes, fort mécontent du Roy d'Angleterre; & après une navigation très-heureuse, il arriva en vingt-deux jours à la veuë d'Acre ou Ptolemaïs, que les Chrétiens assiégeoient actuellement, & que les Mahometans défendoient opiniatrément pour Saladin, qui commença à beaucoup craindre pour cette Place.

Etat des affaires en ce pays-là.

Le Roy fut reçu au Camp avec la joye que devoit donner son arrivée à des gens qui en espéroient de très-grands avantages. Elle estoit non seulement utile; mais encore nécessaire dans les conjonctures, où se trouvoient les affaires de cette Chrétienté, opprimée par les Infidelles depuis plusieurs années, & que les divisions des Princes avoient réduite aux dernieres extrémitez.

Après la malheureuse défaite de Tibériade arrivée l'an 1187. où Guy de Lusignan Roy de Jérusalem, fut pris par Saladin, tout avoit plié sous les Loix du vainqueur. La Reine Sibyle, ainsi que je l'ay raconté, luy avoit livré Ascalon la plus forte Place du païs, pour la rançon de son mari. Ce Prince après sa délivrance alla à Tyr, où Conrad de Montferrat ne voulut point le recevoir, soûtenant qu'il en estoit le légitime possesseur, sans aucune dépendance du Roy de Jérusalem.

Conrad de Montferrat délivre Tyr, & prétend s'en être rendu maître par ce moyen. Nicetas, Lib. 2.

Conrad estoit un des plus vaillans hommes de son temps. Il avoit épousé la sœur d'Isaac l'Ange Empereur de Constantinople, & l'avoit quitté depuis par mécontentement, pour aller en Palestine se signaler contre les Sarazins avec des Troupes qui s'estoient données à luy. Il aborda à Tyr dans le temps qu'elle estoit menacée d'un Siége par Saladin. Il offrit son service aux Habitans qu'il trouva fort consternez, à condition que s'il les sauvoit, comme il leur

leur promettoit de le faire, ils le reconnoiſtroient pour leur Seigneur, & demeureroient ſous ſon obéiſſance. Ils furent trop heureux d'avoir un tel défenſeur. Il s'acquitta de ſa promeſſe, & la Ville ayant eſté aſſiégée par Saladin, il l'obligea de lever le ſiége.

Differend ſur cela entre lui & le Roi de Jéruſalem.

Il prétendit donc n'avoir pas enlevé cette Place au Roy de Jéruſalem; mais l'avoir ſauvée des mains de Saladin, & que par ce titre, elle luy appartenoit. Le Roy de Jéruſalem au contraire, ſoûtenoit que Tyr eſtant de ſon Royaume, l'obligation qu'il avoit au Marquis de Montferrat de l'avoir empeſché de tomber ſous la puiſſance des Infidelles, ne luy oſtoit pas le droit de Souverain qu'il y avoit toûjours eu. Mais le Marquis eſtoit en poſſeſſion, & il n'eſtoit pas aiſé de le contraindre à la céder.

Celui-ci aſſiége la Ville d'Acre.

Le Roy de Jéruſalem irrité de voir qu'on luy fermoit les portes d'une Ville de ſon Royaume, en commença le ſiége, pluſtoſt par dépit que par l'eſpérance de la prendre. Mais il fallut abandonner l'entrepriſe, & il ſe détermina à aſſiéger Acre, prétendant avoir des raiſons très-juſtes de rompre avec les Mahometans, depuis le Traité qu'il avoit fait avec eux pour ſortir de priſon.

Tout ce qui eſtoit reſté de Chrétiens dans la Paleſtine ſe joignit à luy, & il forma le ſiége ſur la fin du mois d'Aouſt de l'année 1188. mais il avoit ſi peu de Troupes, & il y en avoit tant dans la Ville, que Saladin eſpérant que ce peu de Chrétiens qui reſtoient encore au Roy de Jéruſalem, périroient à ce ſiége, alla faire de nouvelles conqueſtes ailleurs.

Secours envoyé d'Europe au Camp des Chrétiens.
Radulph. de Diceto.

Ils furent en effet plus d'un an devant la Place fort inutilement: car on la ravitailloit par mer quand on vouloit: mais par les ſecours qu'ils recevoient de temps en temps d'Europe, d'où il venoit toûjours quantité de monde, pour ſe conſacrer à la défenſe de la Chrétienté de Paleſtine, l'Armée devint nombreuſe, & Saladin eſtant venu pour la forcer dans ſon Camp, y donna en vain pluſieurs aſſauts. Une nombreuſe Flote de Croiſez, qui débarqua à ſa vûë, augmenta de beaucoup ſon inquiétude: car outre les Soldats qui la montoient, elle apporta des machines de guerre & des munitions aux aſſiégeans, & leur donna moyen d'en avoir par mer dans la ſuite.

Alberici Chronic. MS.

Cette Flote eſtoit compoſée de Danois, de Friſons & d'Anglois, qui voyant les retardemens du Roy de France & du Roy d'Angleterre, avoient pris les devants. Elle avoit eſté jointe en chemin par pluſieurs Vaiſſeaux, où eſtoient quantité de Seigneurs François, qui pour faire auſſi plus de diligence, s'étoient embarquez à Marſeille, & avoient en trente-cinq jours fait le trajet. Les plus diſtinguez d'entre eux eſtoient Philippe Evêque de Beauvais, Robert II. Comte de Dreux ſon frere, couſin germain du Roy, Erard Comte de Brienne, & André ſon frere, Guillaume Comte de Châlons ſur Saône, Jacques d'Avennes, Geoffroy de Joinville, Gui de Dampierre, Anſeric de Montreal, Manaſſes de Garlande, Gaucher de Chaſtillon ſur Marne, & Gui ſon frere, Henri Comte de Champagne, Thibaud Comte de Chartres, Eſtienne Comte de Sancerre ſon frere, & Raoul Comte de Clermont en Beauvoiſis.

Herold. continuat.

Il eſtoit encore arrivé par mer peu de temps après quelques Troupes Allemandes,

Histor. belli Sacri.

mandes, sous la conduite du Landgrave de Turinge, & du Duc de Gueldre, pour renforcer l'Armée de l'Empereur Fridéric, dont l'approche faisoit le plus grand sujet des inquiétudes de Saladin.

L'Empereur Fridéric se noye au passage du Cydne.

Cet Empereur estoit parti d'Allemagne dès l'an 1189. avec cent cinquante mille hommes, & après avoir hyverné sur les Terres de l'Empereur de Constantinople, il avoit passé le Détroit au mois de Mars de l'année suivante, estoit entré dans l'Asie, où il avoit déja gagné plusieurs batailles, pris plusieurs Places sur les Sarasins, & continuant à passer sur le ventre à tout ce qui faisoit obstacle à sa marche, il s'acheminoit vers la Palestine. Mais par le plus grand de tous les malheurs, en passant le Cydne, Fleuve de Cilicie, il s'y noya, son cheval s'estant abattu sous luy, ou selon d'autres, ayant voulu s'y baigner, il mourut saisi tout à coup du froid extraordinaire de l'eau de ce Fleuve. Après ce funeste accident, Conrad Duc de Suabe son fils, avoit pris la conduite de l'Armée, & l'avoit menée par terre jusqu'à Antioche, excepté un détachement qu'il avoit envoyé par mer en Palestine sur quelques Vaisseaux Marchands qu'il arma. Mais par une nouvelle infortune, les maladies firent un si horrible ravage dans l'Armée qu'il conduisoit, que quand il arriva en Palestine, il n'avoit pas sept mille hommes de pied, & plus de cinq cens chevaux, avec lesquels il joignit le Roy de Jérusalem.

Roger de Houeden.

Forces de l'Armée Chrétienne.

Le Marquis de Montferrat s'estant laissé fléchir, & ayant consenti que la décision de ses différends auec Gui de Lusignan, fust remise à un autre temps, avoit aussi amené de Tyr un Corps considérable au Camp devant Acre. De sorte que l'Armée Chrétienne composée de tous ces différends Corps, estoit de cent mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux; mais celle de Saladin, toûjours campée à la vûë du Camp des Chrétiens, estoit encore plus nombreuse de près des deux tiers.

Le Roi de France y arrive.

Il s'estoit donné une bataille entre les deux Armées, dont chacune s'attribua l'avantage. Les Chrétiens y avoient beaucoup moins perdu que les Infidelles; & pour marque de leur victoire, ils avoient recommencé à assiéger la Ville dans les formes; mais elle continua de se défendre pendant plusieurs mois, & toûjours avec la mesme vigueur. Il se fit de furieuses sorties; on combattit & sur la mer & sur la terre. Après tout, la famine qui fut quelque temps dans le Camp, & les maladies qui s'y mirent, avoient extrêmement affoibli l'Armée Chrétienne, lorsque le Roy de France arriva le Samedy de la semaine de Pâques de l'an 1191. qui estoit la troisiéme année du siége.

An. 1191. Monach. Acconensis.

La joye que son arrivée répandit dans le Camp, fit oublier aux Soldats les fatigues & tous les maux passez, & l'idée qu'on y avoit de ce Prince, sembla leur répondre d'une victoire asseûrée. Dès qu'il eut mis pied à terre, il fit le tour du Camp, & renforça tous les quartiers, afin que rien ne pust entrer dans la Ville, ni en sortir du costé de la terre. Il fit ajoûter de nouveaux ouvrages à la circonvallation, creuser des retranchemens au-delà, & élever de distance en distance des Redoutes & des Forts de bois, pour écarter l'ennemi, & ôter à Saladin, qui donnoit à toute heure des allarmes au Camp, toute espérance de le surprendre.

Philipp. Lib. 4.

Il

Il établit son quartier à l'Orient de la Ville, vis-à-vis de la plus forte des Tours, appellée la Tour maudite, à la portée de l'arc & des pierriers de la Place. Il fit aussi-tost dresser les siens & ses autres machines, pour battre la muraille.

Et prend son quartier devant Acre. Monach. Acconens. Rigord.

Les ennemis voyant qu'il s'attachoit à cet endroit, & que ce seroit là la principale & comme l'unique attaque, y transportérent aussi leurs principales machines, qui démontérent diverses fois celles du Roy, & ils brûlérent ses Galeries & ses Beliers avec le feu Grégeois, dont ils firent un grand usage durant ce siége; mais enfin après un travail de peu de semaines, le fossé se trouva comblé, & il y avoit une assez grande bréche à la muraille, pour donner l'assaut.

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 19.

Les Rois de France & d'Angléterre avant que de se séparer, estoient convenus qu'ils ne le donneroient point l'un sans l'autre, voulant avoir tous deux part à la prise d'une Place si fameuse, qui se défendoit depuis si long-temps. Le Roy tint parole au Roy d'Angleterre, & se contentant de ruïner tous les nouveaux travaux que les ennemis faisoient pour réparer la bréche, il attendoit avec impatience de jour en jour l'arrivée de ce Prince.

Richard estoit parti de Messine environ quinze jours après luy, avec cent cinquante Navires & cinquante-trois Galéres bien armées. Il conquit en chemin faisant, & en très-peu de temps l'Isle de Chypre sur Isaac Prince de la Maison des Comnénes, qui s'estoit saisi de trois de ses Vaisseaux, que la tempeste avoit poussez de ce costé-là, & avoit traité très-inhumainement ceux qui estoient dedans. Il laissa dans l'Isle deux de ses Capitaines avec quelques Troupes pour la garder, & vint enfin aborder auprès d'Acre.

Le Roi d'Angleterre y arrive aussi.

Roger de Houeden.

Les choses estant si bien disposées & aussi prestes qu'il les trouva en arrivant, il y avoit lieu d'espérer la fin de ce long siége, & que la Place seroit emportée au premier jour. Les égards & la fidélité que le Roy de France avoit eus pour luy, méritoient du retour, ou du moins qu'il ne sacrifiast pas le bien public à des intérests particuliers; mais la raison & l'équité n'estoient pas toûjours la régle du génie hautain & bizarre de Richard. Ce qui donna principalement lieu à la nouvelle division qui se mit entre ces deux Princes, fut la vieille querelle de Gui de Lusignan Roy de Jérusalem, avec Conrad Marquis de Montferrat, touchant la Ville de Tyr.

Nouvelle brouillerie entre ces deux Princes.

Il estoit arrivé durant ce siége un contre-temps très-fascheux pour Gui de Lusignan. La Reine Sibylle sa femme y estoit morte, aussi-bien que ses deux filles. Ce n'estoit que du chef de cette Princesse qu'il possédoit la Couronne, parce qu'elle estoit sœur & héritiere de Baudoüin IV. dernier Roy de Jérusalem. Le Marquis de Montferrat prétendit qu'après la mort de cette Princesse, Gui de Lusignan n'estoit plus Roy, & que le Trône estoit vacant. Quand la chose auroit esté ainsi, il n'y auroit pas eu pour cela luy-mesme plus de droit; mais ce Seigneur ambitieux & intriguant trouva moyen de se procurer un titre, pour y prétendre.

A l'occasion de Gui de Lusignan.

La Reine Sibylle avoit une sœur nommée Isabeau, que d'autres appellent Mélisante, mariée à Anfroy Seigneur de la Forteresse de Thoron. Le Marquis prétendit que la Couronne appartenoit à cette Princesse, & il sçut si bien

Roger de Houeden.

bien la gagner, qu'après avoir fait casser son mariage avec Anfroy, il l'épousa luy-mesme, & alors il soûtint qu'entrant dans les droits de sa femme, c'estoit luy seul qui estoit Roy.

Gui de Lusignan & luy, dès le temps de leur premier différend, avoient toûjours eu chacun leur parti dans le païs. Le Marquis de Montferrat fut assez adroit, pour faire entrer dans le sien le Roy de France, quand il arriva en Palestine: & Gui de Lusignan, pour se faire aussi un appuy, s'en alla avec Anfroy de Thoron, Bohémond Prince d'Antioche, & quelques autres Seigneurs de ses amis, trouver le Roy d'Angleterre en Chypre, & luy demanda sa protection.

Ibid.

Richard ne balança pas à la luy promettre, pour plusieurs raisons; premierement, parce que le Roy de France s'estoit déja déclaré pour le parti opposé: secondement, parce que Gui de Lusignan s'estant offert de s'en rapporter au jugement des deux Rois, quand ils seroient arrivez, le Marquis de Montferrat avoit rejetté cette proposition, & n'avoit voulu pour Juge que le Roy de France; & enfin parce que la Famille de Gui de Lusignan estoit sujette du Roy d'Angleterre.

Guillelm. Neubrig. L. 4.

Mais ce qui avoit le plus choqué Richard contre le Roy de France & contre le Marquis de Montferrat, c'estoit qu'estant venu avec sa Flote débarquer auprès de Tyr, & ayant voulu voir la Ville, on luy en avoit refusé l'entrée, suivant les ordres du Marquis, qui craignoit avec beaucoup de raison qu'il ne s'en emparast.

Roger de Houeden.

Ils ne laissent pas de dissimuler.

Ce fut avec ces dispositions que les deux Rois se rejoignirent devant Acre. On dissimula d'abord de part & d'autre. Ils affectérent de se rendre beaucoup de civilitez, & Richard mesme fit présent au Roy de quelques prisonniers Mahométans, qu'il avoit faits à la prise d'un gros Vaisseau, qui portoit un grand secours d'hommes & de vivres aux assiégez, & qui pour tromper le Roy d'Angleterre avoit arboré le Pavillon de France.

Ils se font ensuite chacun un parti sous main.

Monach. Acconens.

Le Roy de son costé accorda de bonne grace au Roy d'Angleterre les machines du Comte de Flandre, mort depuis quelque temps. Richard les luy demanda, pour s'en servir, en attendant qu'il en eust fait construire de nouvelles. Mais on ne se contraignit pas long-temps, chacun pensant à fortifier son parti, & y travaillant sous-main. Les Genois, les Chevaliers du Temple, & les Allemands, se déclarérent pour le Roy de France & pour le Marquis de Montferrat: les Hospitaliers, les Flamands, & les Pisans pour le Roy d'Angleterre & pour Gui de Lusignan; & c'estoit à ces intrigues que l'on perdoit le temps après l'arrivée du Roy d'Angleterre, tandis que Saladin avec une Armée formidable estoit aux environs du Camp, & que les assiégez réparoient leur bréche, & se fortifioient sur leurs murailles.

Bien plus, on se débauchoit les Soldats les uns aux autres, & ceux qui estoient à la garde des machines que Philippe avoit dressées dans son quartier contre la Ville, les ayant abandonnées pour passer à celuy du Roy d'Angleterre, les assiégez profitérent de ce moment, pour venir brûler ces machines, & le firent sans résistance.

Et éclatent

Les deux Rois commencérent à contester l'un avec l'autre sur divers articles; &

& entre autres Philippe prétendit que le Roy d'Angleterre devoit luy céder la moitié de l'Isle de Chypre, en vertu d'un des articles de leur Traité, selon lequel ils devoient partager également leurs conquestes. Richard au contraire, demanda en vertu du mesme article, la moitié des Trésors du Comte de Flandre, dont Philippe s'estoit saisi à la mort de ce Comte, & de plus la moitié du Comté de Flandre, quand ils seroient de retour en Europe. Ces prétentions estoient injustes & chimériques de part & d'autre; car il ne s'agissoit dans le Traité que des conquestes & du butin que l'on feroit sur les Infidéles. Cependant le Marquis de Montferrat choqué contre le Roy d'Angleterre, quitta le Camp, & s'en retourna à Tyr avec ses Troupes.

enfin ouvertement l'un contre l'autre.

Roger de Houeden.

Ce qu'il y eut encore de plus fascheux, c'est que les deux Rois tombérent extrêmement malades. Mais cette maladie qui devoit causer la ruïne de toute la Chrétienté en Asie, si elle eust eu les suites qu'on en appréhendoit, fut un moyen dont Dieu se servit pour faire rentrer ces Princes en eux-mesmes, & leur inspirer des sentimens de paix. Ils remirent après le siége à discuter les droits de Gui de Lusignan & du Marquis de Monferrat, & firent d'un commun consentement les Chevaliers du Temple & ceux de l'Hôpital, leurs arbitres dans les contestations qui pourroient survenir entre eux, touchant le partage des conquestes qu'ils espéroient faire.

Une maladie leur donne lieu de se reconcilier.

Ibid.

On commença donc à penser sérieusement à l'attaque de la Ville. Le Marquis de Montferrat revint au siége avec son Corps d'Armée; & comme Saladin estoit toûjours aux environs du Camp, pour l'attaquer dès que les assiégeans donneroient l'assaut à la Ville, il fut réglé entre les Rois, que quand les François iroient à l'assaut, le Roy d'Angleterre auroit la garde des Lignes, & que quand les Anglois seroient de jour pour l'attaque, le Roy de France se chargeroit de défendre le Camp.

On attaque sérieusement la Ville assiégée.

On s'appliqua donc à pousser vivement le siége, & les machines du Roy ayant fait une nouvelle bréche à la muraille, il y fit donner l'assaut. Cette bréche estoit fort roide & bien défenduë. Les Mahometans s'y servirent avec succès de leur feu Grégeois, qu'ils jettoient de tous costez, & qui s'attachant aux habits des François, sans qu'ils pussent ni s'en défaire, ni l'éteindre, les mit en desordre; la résistance des ennemis, leur nombre, & le desavantage du terrain firent résoudre le Roy à ne pas s'obstiner plus long-temps à les forcer, & il fit donner le signal de la retraite. On perdit en cette occasion plusieurs braves hommes. Le plus regretté fut Alberic Clement, à qui l'Histoire donne le titre de Maréchal, & qui ayant esté entraîné sur la muraille avec un croc, y fut tué. Plusieurs ont remarqué que c'est le premier qu'on voye dans nostre Histoire porter le titre de Maréchal de France. Mais je ne sçay si leur remarque est tout-à-fait juste: car premierement il ne paroist pas par l'Histoire qu'il ait eu le commandement de l'Armée: Secondement, nostre ancien Historien ne l'appelle pas Maréchal de France; mais Maréchal du Roy de France: or nos Rois avoient des Maréchaux, c'est-à-dire, des Officiers, avec intendance sur leurs Ecuries sous le Connétable, avant que la dignité de Maréchal devinst une Charge Militaire, & ces Maréchaux, aussi-bien que les Connétables, qui n'estoient pas encore non plus alors Commandans des Armées par

Perte de plusieurs François dans un assaut.

Monach. Acconens.

Rigord. pag. 191.

 leur

leur Office, ſuivoient ſouvent les Rois à la guerre, comme les autres Officiers de leur Maiſon.

Large bréche faite aux murailles, qui oblige les aſſiegez de parlementer.

Quoy qu'il en ſoit de ce point de critique, cet échec fit réſoudre le Roy à ne point donner de nouvel aſſaut, que la bréche ne fuſt très-large, pour faire une attaque d'un plus grand front. Il faiſoit cependant toûjours ſaper la Tour maudite, & ſelon la maniére de miner de ce temps-là, à meſure que les Mineurs avançoient, ils appuyoient la Tour avec des étançons de bois, au lieu de la maçonnerie qu'ils en oſtoient. Quand la ſape eut eſté pouſſée auſſi loin qu'il falloit, on mit le feu aux étançons, dont les principaux eſtant conſumez, la Tour s'écroula avec un fracas épouventable, combla le foſſé, & laiſſa une ouverture à paſſer des bataillons entiers de front.

La plus grande partie de la Garniſon accourut auſſi-toſt à cet endroit, pour empeſcher qu'on n'emportaſt la Ville en ce moment, & les Emirs ou Commandans donnérent le ſignal pour parlementer. Quoique l'Armée fuſt preſte à donner l'aſſaut, & ſeûre de la victoire, on aima mieux avoir la Place par Capitulation, que de répandre autant de ſang qu'il en auroit coûté, pour forcer les meilleures Troupes & les plus braves Capitaines de Saladin, qui la défendoient. On fit dire aux Commandans qu'on les écoûteroit, & qu'on leur donneroit ſeûreté pour capituler.

Roger de Houeden.

Meſtoc & Caracos deux des cinq Emirs, qui avoient ſoûtenu le ſiége, vinrent trouver les deux Rois. Ils offrirent de rendre la Place avec toutes les richeſſes qui eſtoient dedans, & toutes les munitions de guerre & de bouche, pourvu qu'on leur accordaſt à eux, à leur Garniſon, & aux Habitans, la vie & la liberté de ſe retirer où ils voudroient.

Conditions auxquelles les deux Rois offrent de les recevoir.

On rejetta leur propoſition, & on leur dit, qu'ils n'avoient aucun quartier à attendre, qu'à trois conditions. La premiere, que Saladin rendiſt Jéruſalem, & toutes les Places qui avoient eſté priſes ſur les Chrétiens depuis la derniere Croiſade, qui s'eſtoit faite quarante-deux ans auparavant, ſous le commandement de Louïs le Jeune Roy de France. La ſeconde, qu'il remiſt entre les mains des deux Rois la Croix de Jeſus-Chriſt, qui avoit eſté priſe il y avoit quatre ans, à la bataille de Tybériade. La troiſiéme, qu'on donnaſt la liberté généralement à tous les eſclaves Chrétiens.

Les Emirs répondirent, qu'il n'eſtoit pas en leur pouvoir d'accepter ces conditions; que quand ils les accepteroient, l'exécution ne dépendroit d'eux en aucune maniére; que ſi l'on vouloit leur accorder trois jours de Tréve, & la permiſſion d'aller trouver leur Prince, ils ſçauroient ſa volonté ſur tout cela. On leur accorda la Tréve & la permiſſion qu'ils demandoient. On les obligea ſeulement à donner des ôtages, pour s'aſſeûrer de leur retour.

Elles ſont rejettées par Saladin.

Saladin ne put ſe réſoudre à conſentir aux propoſitions des deux Rois. Mais comme d'ailleurs il ne vouloit pas laiſſer périr tant de vaillans hommes, qui l'avoient ſi bien ſervi, il convint avec les deux Emirs, que ſi-toſt que la Tréve ſeroit expirée, il attaqueroit la nuit avec toutes ſes Troupes le Camp des Chrétiens, non pas qu'il eſpéraſt de le forcer; mais afin que pendant l'attaque, la Garniſon ſortiſt par la bréche & par toutes les portes, & taſchaſt de gagner la Campagne pour ſe ſauver.

Les

Les Emirs estant retournez le troisiéme jour, dirent que Saladin avoit absolument rejetté des conditions si peu tolérables, qu'ils alloient rentrer dans la Place, & se mettre à la teste de leurs gens, en résolution de périr & de vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient. Ils rentrérent dans la Place, & mirent tout leur monde sous les armes, pour tenter l'expédient dont ils estoient convenus.

Il y avoit dans Acre un Chrétien, dont on n'a jamais sçu le nom ; parce qu'apparemment il fut tué dans la meslée : cet homme depuis l'arrivée des Croisez, leur donnoit avis de tout ce qui se passoit dans la Ville, par des Lettres qu'il jettoit la nuit dans leur Camp. Il les avertit encore du dessein de Saladin & des Emirs, & les Rois en profitérent, pour disposer tellement toutes choses, qu'ils pussent en mesme temps repousser Saladin, & empescher la sortie de la Garnison.

Saladin ne manqua pas d'attaquer le Camp pendant la nuit, & aussi-tost les assiégez tentérent leur sortie : mais & eux, & Saladin furent repoussez avec grande perte, & obligez les uns de s'éloigner du Camp, & les autres de rentrer dans la Ville. *Qui, étant venu attaquer la nuit le Camp des Chrétiens, est battu & mis en fuite.*

Dans le temps que les Sarazins avoient demandé à capituler, le Roy d'Angleterre avoit beaucoup avancé les ouvrages de son attaque, & tellement sapé les Tours & les murailles qu'elle embrassoit, qu'il n'y avoit plus qu'à mettre le feu aux étançons qui les soûtenoient. Il l'y fit mettre, & un grand espace de la muraille & plusieurs Tours ayant esté renversées dans le fossé, la Ville fut ouverte de ce costé-là, encore plus qu'elle n'estoit à l'attaque de France. Le Roy d'Angleterre faisoit déja marcher ses Troupes pour donner l'assaut, & les François y alloient aussi monter de leur costé, lorsque les Emirs firent un nouveau signal, & l'on s'arresta.

Les cinq Emirs sortirent, & demandérent une nouvelle permission d'aller vers Saladin, pour luy représenter l'extrémité où estoit la Ville ; mais avant que de sortir, ils donnérent ordre qu'on travaillast à des retranchemens derriere les bréches, afin de tascher de différer, autant qu'il seroit possible, la désolation qu'on ne pouvoit éviter. On leur permit encore d'aller trouver Saladin, qui les renvoya aux deux Rois, pour leur faire les propositions suivantes : qu'on leur livreroit la Place avec tout ce qui estoit dedans, excepté les Soldats & les Habitans : qu'on leur rendroit Jérusalem & la Croix, toutes les Villes, & toutes les Forteresses dont les Mahometans s'estoient emparez depuis la bataille de Tibériade ; qu'on s'obligeroit à les remettre dans le même état qu'elles estoient, lorsqu'on les avoit prises, & tout cela à deux conditions ; l'une que les deux Rois joindroient leurs Troupes avec les siennes, ou du moins luy fourniroient vingt mille hommes de pied, & six mille chevaux, pour luy aider à repousser de ses Etats, les fils du défunt Soudan Noradin, qui s'y estoient jettez, & qui y mettoient tout à feu & à sang : l'autre que la Garnison eust toute liberté de se retirer où elle voudroit, en rendant la Ville. *Nouveau pourparler avec les Emirs.*

Cette proposition, toute avantageuse qu'elle estoit, ne fut point acceptée, les deux Princes estant persuadez, que quand Saladin verroit ses gens en seû-

 reté,

reté, il n'exécuteroit rien de ce qu'il promettoit : & d'ailleurs il ne leur paroissoit pas convenable de luy accorder le secours qu'il leur demandoit. On résolut donc de forcer la Ville ; & les Sarazins de leur costé se mirent en état de périr glorieusement.

Suivi d'une nouvelle attaque.

Le Roy de France fit donner l'assaut par la bréche qui avoit esté faite à costé de la Tour maudite, au mesme endroit qu'on l'avoit donné la premiere fois. Les assiegez retranchez derriere s'y battirent avec une valeur incroyable, & repoussérent les François, qui n'y perdirent néanmoins que quarante hommes, d'autant que le Roy qui voyoit la prise de la Ville infaillible, voulut épargner ses Troupes. Cette attaque se fit le septiéme de Juillet.

An. 1191.

Quatre jours se passérent sans rien faire. Et on n'en marque pas la raison. L'onziéme de Juillet le Roy d'Angleterre se prépara à son tour à donner l'assaut, tandis que les François seroient à la garde des Lignes. On le commençoit déja, lorsque les Emirs firent un nouveau signal, qui le fit encore suspendre, le Roy d'Angleterre ménageant ses Soldats, à l'exemple du Roy de France.

An. 1191. *On parlemente pour la troisiéme fois, & les deux Rois consentent à la Capitulation.* Monach. Acconens.

Enfin le lendemain douziéme de Juillet, les deux Rois, soit par le mesme motif d'épargner leurs Troupes, soit par compassion & par estime pour ces braves ennemis, qui avoient soûtenu un si long siége & plusieurs assauts avec tant de courage & de conduite, soit qu'ils desespérassent de pouvoir rien obtenir de plus avantageux de Saladin, soit enfin, pour ne pas abandonner la Ville au pillage du Soldat, conclurent la Capitulation avec les cinq Emirs. Ce fut le Marquis de Montferrat qui traita au nom des deux Rois dans la Tente du Grand Maistre du Temple, aux conditions suivantes.

Quelles en furent les conditions. Roger de Houeden.

Premierement, que la Ville seroit renduë, & qu'il ne seroit permis aux Mahometans d'en rien emporter. 2. Que cinq cens esclaves Chrétiens qui y estoient, seroient mis en liberté. 3. Qu'on remettroit la sainte Croix entre les mains des deux Princes. 4. Que mille autres Chrétiens esclaves seroient délivrez, & outre cela, que parmi tous ceux qui estoient en esclavage dans toute l'étenduë de l'Empire de Saladin, les deux Rois en retireroient à leur choix deux cens Gentilshommes. 5. Qu'on payeroit aux deux Rois pour les frais du siége, deux cens mille Bezants d'or. C'estoit une espéce de monnoye, frappée au Coin de l'Empereur à Constantinople, & qu'on nommoit ainsi du nom de Bisance, qui estoit l'ancien nom de cette Ville Impériale. 6. Que la Garnison demeureroit prisonniere jusqu'à l'entiere exécution du Traité, & qu'en cas qu'il ne fust pas exécuté en tous ses articles dans l'espace de quarante jours, elle seroit à la discretion des deux Princes, de qui il dépendroit de la faire toute massacrer.

Cette convention ayant esté confirmée par serment de part & d'autre, la Place fut remise entre les mains des deux Rois ; & on arbora leurs étendarts sur les plus hautes Tours. On choisit cent des principaux de la Garnison, qu'on renferma dans une des Tours de la Ville sous bonne garde. On distribua les autres dans les maisons, & on leur fit dire, que tous ceux d'entre eux, qui voudroient recevoir le Baptesme, seroient mis en liberté. Plusieurs le reçûrent ; mais la pluspart aussi-tost après, se sauvérent au Camp de Saladin,

din, pour faire de nouveau profession du Mahométisme, ce qui fit qu'on n'en reçut plus aucun au Baptesme.

Le lendemain les deux Rois firent entre eux le partage de la Ville, de l'argent qui s'y trouva, & de toutes les autres richesses, sans en faire part à leur Armée, ce qui causa bien des murmures, & fit déserter non seulement plusieurs Soldats, mais encore plusieurs Gentilshommes. On confia à Drogon de Merlou la garde de la partie de la Ville qui appartenoit au Roy de France, & on luy laissa sous ses ordres cent Gentilshommes François, & les Soldats qui dépendoient d'eux. Hugues de Gournai avec un pareil nombre de Gentilshommes Sujets du Roy d'Angleterre, fut fait Commandant de l'autre partie.

Les deux Rois font entre eux le partage de la Ville.

Dès qu'on y fut entré, Alard Evêque de Vérone, Légat du Pape, assisté des Prélats des diverses Nations, rétablit & benit les anciennes Eglises, qui avoient esté changées en Mosquées. Divers Marchands, & sur tout les Pisans, & plusieurs autres Chrétiens du païs, s'estant offerts pour habiter & repeupler la Ville, on leur en distribua les quartiers & les maisons, à condition de certains tributs qu'ils payeroient tous les ans, & les Rois chacun dans leur quartier, donnérent ordre pour le prompt rétablissement des murailles & des autres Fortifications de la Place.

Saladin, qui après la Capitulation, s'estoit éloigné du Camp des Chrétiens, envoya de nouveau proposer aux Princes, de l'aider de quelques Troupes contre les fils de Noradin, leur offrant de leur céder une grande partie du païs d'en-deçà du Jourdain, s'ils vouloient luy prester pendant un an deux mille chevaux & six mille hommes de pied. Les fils de Noradin leur demandérent aussi du secours contre Saladin. On ne crut pas devoir prendre parti ni pour les uns, ni pour les autres; & on jugea qu'il seroit plus à propos de les laisser battre ensemble, rien ne pouvant estre plus avantageux aux Chrétiens d'Asie, que cette guerre civile.

Ibid.

Tel fut le succès du fameux siége d'Acre, si long-temps & si opiniastrément soûtenu. Il y périt bien du monde, soit par le fer & par le feu dans les attaques & dans les sorties, soit par les maladies. Les plus considérables des Seigneurs François qui y moururent, dont les Historiens font mention, furent Philippe Comte de Flandre, Henri Comte de Bar, Thibaud Comte de Blois, Estienne Comte de Sancerre son frere, Jean de Vendosme, Erard de Brienne, Raoul de Clermont, Rotrou du Perche, Gilberd de Tillieres, Alberic Clement, Adam Grand Chambellan, Josselin de Montmorenci, Gui de Chastillon, Florent d'Angest, Bernard de S. Valery, Enguerrand de Fiennes, Vaultier de Moüy, Raoul de Fougeres, Eudes de Gonesse, Renaud de Magny, Geoffroy d'Aumale, Geoffroy Comte d'Eu, Raoul de Marle, Erard de Chacenai, Robert de Boves, le Comte de Ponthieu, le Vicomte de Chastelraud. Il y en a encore quelques autres de nommez, mais dont les noms défigurez en Latin, ne pourroient pour la pluspart estre exprimez en François, qu'au hazard de se tromper dans les noms des Terres ou des Châteaux, dont ils se surnommoient.

Noms des principaux Seigneurs François qui périrent à ce siége.

Roger de Houeden. Chronic. MS. Alberici. Monach. Acconens.

Après cette belle conqueste, les Princes Chrétiens de la Palestine, aussi-bien que les Princes Mahometans, estoient dans l'attente de l'usage que l'on feroit

La mauvaise santé du Roi l'oblige à

repasser la mer.

An. 1191.

feroit des Troupes Croisées ; car on n'estoit encore qu'au mois de Juillet. Tout dépendoit des deux Rois : mais on ne fut pas long-temps en suspens ; car dix jours après la prise de la Place, le Roy de France déclara qu'il estoit résolu de repasser la mer, en laissant toutefois la pluspart de ses Troupes en Palestine. Le Roy d'Angleterre fit tout son possible pour l'en détourner ; mais sa santé estoit en trop mauvais état. Une maladie dont il fut attaqué incontinent après son arrivée, luy avoit laissé une extrême foiblesse, & avoit causé un si étrange dérangement dans son tempérament, que non seulement il en avoit perdu les cheveux, effet ordinaire des grandes maladies ; mais encore les ongles des pieds & des mains, & mesme presque par tout le corps cette pellicule extérieure, qu'on appelle l'Epiderme : ce qui fit soupçonner à quelques-uns qu'on l'avoit empoisonné. Cela joint aux mécontentemens qu'il avoit reçus du Roy d'Angleterre en plusieurs occasions, & au peu d'apparence qu'il voyoit à continuer la guerre de concert avec ce Prince, luy fit prendre la résolution de retourner dans ses Etats.

Guillelm. Armoric.

Autre raison qu'il eut de le faire par rapport au Roi d'Angleterre.

On ne peut voir plus de contrariété qu'il y en a entre les Historiens Anglois & les Historiens François, touchant la conduite de ces deux Princes à l'égard l'un de l'autre. Selon les Anglois, Philippe a toûjours tort, selon les François, c'est Richard qui est cause de tous les desordres. On devine bien dès-là que ni les uns, ni les autres ne sont pas assez équitables, & que la flatterie & l'inclination qu'on a naturellement pour son Roy, ont plus de part dans leurs Relations, que l'amour de la vérité. Il est certain que ces deux Princes entreprirent cette expédition avec des intentions très-droites, & en résolution de concourir à l'envi pour la faire réüssir. Mais dans l'exécution, ils ne furent pas toûjours en garde contre la jalousie & contre la passion de l'intérest, dans les contestations que mille occasions faisoient naistre. Ils se ressembloient par bien de grandes qualitez, & principalement par le courage & par l'habileté dans la guerre : mais cette ressemblance n'est pas toûjours ce qui produit l'union, ni ce qui contribuë le plus à l'entretenir. Les différends du Marquis de Montferrat & de Gui de Lusignan, dont l'un sçut mettre le Roy de France dans son parti, & l'autre le Roy d'Angleterre dans le sien, furent la cause de tout le mal. Ces deux concurrens ne cessoient de les aigrir l'un contre l'autre. Philippe & Richard avoient tous deux beaucoup de feu ; celuy de Philippe estoit plus aisé à modérer que celuy de Richard, excessivement impétueux, hautain, & violent jusqu'à la férocité ; mais l'un & l'autre estoient également incapables de céder, quand il s'agissoit du point d'honneur, & ils s'en estoient fait un, de soûtenir la cause de celuy des deux qu'ils avoient pris sous leur protection. Après tout, malgré leurs mécontentemens mutuels, qui prolongérent d'abord de quelques semaines le siége d'Acre, ils s'y portérent depuis avec ardeur & de bonne foy, partageant & les fonctions & les postes entre les deux Nations, & prévenant les inconvéniens de la concurrence.

Le Roy de France en prenant la résolution de s'en retourner après la prise d'Acre, fit prudemment, non seulement à cause de sa mauvaise santé ; mais encore parce que l'expérience luy avoit appris, qu'il ne pourroit jamais s'accommo-

commoder avec le Roy d'Angleterre. Richard au contraire, demeurant en Palestine, pour continuer la guerre contre les Infidéles, prit sans doute le parti le plus glorieux & le plus utile à la Religion. Ainsi à considérer de près la conduite de ces deux Princes, on les trouvera beaucoup plus loüables que repréhensibles; & on ne croira ni nos anciens Auteurs François, quand ils nous disent pour justifier Philippe, que Richard avoit des intelligences secretes avec Saladin; ni les Auteurs Anglois, quand pour défendre Richard, ils reprochent la mesme chose à Philippe : l'un & l'autre estant également hors du vray-semblable, & de pures idées d'Ecrivains passionnez, fondées sur des bruits populaires, qui coururent en ce temps-là en France & en Angleterre.

Comment fut terminé le différend de Gui de Lusignan avec le Marquis de Montferrat.

Avant le départ du Roy de France, le différend de Gui de Lusignan & du Marquis de Montferrat fut terminé. Ils parurent en présence des deux Rois, & chacun exposa son droit. Après qu'on les eut entendus, on les fit convenir qu'ils s'en rapporteroient au jugement de ces deux Princes, qui réglérent ainsi les choses. Que Gui de Lusignan garderoit tant qu'il vivroit, le titre de Roy de Jérusalem avec le Comté de Jaffa & celuy de Césarée : Que ces deux Comtez passeroient à ses descendans s'il en avoit, à condition qu'ils en feroient hommage à celuy qui porteroit alors le titre de Roy de Jérusalem... Que si Gui de Lusignan se remarioit, & qu'il eust des enfans de ce mariage, ils ne succéderoient point au titre de Roy de Jérusalem; mais qu'après sa mort, le Marquis de Montferrat, sa femme, & leurs enfans auroient la Couronne, à l'exclusion de tout autre... Que la Ville de Tyr, aussi-bien que Sidon, & Baruth, qui est l'ancienne Beryte, resteroient au Marquis, à condition d'en faire hommage à Gui de Lusignan, tandis qu'il vivroit. Les choses changérent depuis, le Marquis de Montferrat ayant esté peu de temps après assassiné; & le Roy d'Angleterre ayant avant son départ de la Palestine, donné le Royaume de Chypre à Gui de Lusignan, au lieu de celuy de Jérusalem, dont il mit en possession Henri Comte de Champagne, après luy avoir fait épouser Isabeau veuve du Marquis de Montferrat.

Ordres que le Roi donna avant son départ.

Cet accommodement estant fait, Philippe se disposa à partir. Il déclara Eudes de Bourgogne Général des Troupes qu'il laissoit en Palestine, au nombre de dix mille hommes d'Infanterie, & de cinq cens Cavaliers, qui devoient estre soudoyez pendant trois ans du Trésor Royal. Il donna outre cela à Raymond Prince d'Antioche, cent Cavaliers & cinq cens Fantassins, qu'il soudoya pareillement. Il choisit Robert de Quinci pour les commander. Il donna au Marquis de Montferrat cette moitié de la Ville d'Acre, qui luy appartenoit. Il alla à Tyr avec ce Marquis & l'Emir Caracos qui estoit son prisonnier. Il y fit aussi conduire les autres prisonniers qui luy estoient échus à la prise d'Acre, & les mit entre les mains du Marquis. Ces prisonniers n'évitérent pas par là le funeste sort qui les attendoit. Car quelques semaines après, Saladin qui n'avoit jamais voulu ratifier la Capitulation d'Acre, refusant d'en exécuter les conditions, Richard obligea le Marquis de Montferrat à luy livrer les prisonniers, & leur fit à tous couper la teste, aussi-bien qu'à ceux qui estoient tombez dans son partage. Le nombre de ces malheureux, selon quelques-uns, estoit de trois mille, & selon d'autres, de six mille. Les

Philippid. L. 4.

Roger de Houeden.

cinq Emirs Commandans d'Acre furent conservez, pour estre échangez avec quelques Seigneurs Chrétiens pris par les Sarasins. Saladin vengea la mort de ses Soldats sur les esclaves Chrétiens, dont il fit un grand massacre.

Il met à la voile, & arrive heureusement en France.
Ibid.
An. 1121.
Neubrig. L. 4. c. 22.
Rigord.

Le Roy d'Angleterre avant que Philippe partist, l'engagea à luy promettre avec serment sur les saints Evangiles, qu'il n'entreprendroit rien contre ses Etats, ni contre aucun de ses Vassaux durant son absence, & ils se séparérent en se donnant beaucoup de marques d'affection & d'estime. Le Roy s'embarqua à Tyr sur trois Galéres Génoises. Il fit voile le troisiéme d'Aoust, aborda heureusement dans la Poüille, & de-là il alla à Rome, où le Pape Céléstin III. le reçut avec de grands honneurs; mais il luy refusa l'absolution qu'il luy demanda, du serment qu'il avoit fait, de ne point attaquer les Etats du Roy d'Angleterre avant le retour de ce Prince de la Terre-Sainte. Un peu aprés il partit pour la France, où il arriva vers les Festes de Noël. Et ses Peuples le revirent avec beaucoup de joye. Les raisons qu'il avoit euës d'un si prompt retour, furent reçuës diversement dans les Cours de l'Europe, selon que l'on y estoit bien ou mal prévenu pour luy, ou pour le Roy d'Angleterre.

Faux avis donné à ce Prince d'un dessein formé contre sa personne à la sollicitation du Roi d'Angleterre.
An. 1192.

La jalousie que ces deux Princes avoient conçûë l'un contre l'autre, estoit connuë de tout le monde, & c'en estoit assez pour faire attribuer à l'un tout le mal qui arrivoit à l'autre, & pour les faire condamner sur les soupçons les plus mal fondez. Le Roy d'Angleterre fut celuy à qui l'on fit la premiere injustice en cette matiére. Quelques mois aprés le retour de Philippe en France, il reçut à Pontoise des Lettres de la Palestine, par lesquelles on luy donnoit avis, que le vieux de la Montagne, à la sollicitation du Roy d'Angleterre, avoit envoyé en France deux de ses Sujets pour l'assassiner. Ce nom de vieux de la Montagne estoit la qualité, que prenoit le Prince d'un petit Peuple Mahométan dans les Montagnes de Phenicie, qu'on appelloit Assissins, ou Assassiniens, d'où est venu le mot François d'Assassin, pour signifier un homme qui tuë en traistre. Les Sujets de ce Prince estoient prévenus d'une idée superstitieuse, aussi commode à leur Souverain, qu'elle estoit dangereuse pour tous les autres hommes: c'est qu'ils estoient persuadez qu'en mourant dans l'exécution de ses ordres, quels qu'ils fussent, ils s'asseûroient en l'autre monde une vie pleine de plaisirs & de délices. Sur ce fondement, dès que le vieux de la Montagne avoit reçu quelque mécontentement d'un Prince ou d'un Seigneur, il envoyoit en secret de ses gens pour le massacrer. Ils trouvoient pour l'ordinaire tost ou tard l'occasion de le faire, & en venoient à bout, sans s'embarrasser du danger & des tourmens où ils s'exposoient. C'estoit de quelques-uns de ces homicides de profession qu'on avoit écrit au Roy, & qu'on l'avoit asseûré qu'ils passoient en France, pour attenter sur sa vie.

Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il venoit de recevoir la nouvelle de la mort du Marquis de Montferrat, tué de cette maniére par deux Assassiniens, en plein jour, & au milieu de la Ville de Tyr: & comme on sçavoit que le Roy d'Angleterre haïssoit ce Seigneur, à cause des étroites liaisons qu'il avoit euës en Palestine avec le Roy de France, on ne manqua pas de le faire l'auteur de ce meurtre.

Phi-

Philippe crut prudemment ne devoir pas négliger cet avis. Il redoubla sa Garde ; & ce fut à cette occasion, que par le conseil de ses Courtisans & de ses Ministres, il institua une Compagnie de Gardes armez de masses d'airain, gens seûrs & de fidélité éprouvée, qui ne s'éloignoient jamais de luy, ni nuit, ni jour, & ne laissoient approcher de sa Personne aucun inconnu. De plus il envoya en diligence au vieux de la Montagne, pour s'informer de la vérité du fait. La chose se trouva fausse, aussi-bien que le bruit qu'on avoit fait courir, que le Roy d'Angleterre estoit l'auteur de l'assassinat du Marquis de Montferrat. C'estoit le vieux de la Montagne, qui avoit de luy-mesme donné & fait exécuter l'ordre de le tuer, pour quelque injure qu'il avoit reçûë de luy.

Il redouble sa Garde, & institue une Compagnie de Soldats armez de masses d'airain.

Comme on faisoit courir de ces bruits chimériques & desavantageux au Roy d'Angleterre, on en répandoit d'aussi faux du Roy de France. Richard à son retour de la Palestine, que les soupçons qu'il avoit de Jean son frere & de Philippe, luy firent haster, se trouva obligé de passer par les Terres de Leopold d'Autriche, qu'il avoit très-maltraité à Acre. Il fut pris par ce Duc, & mis entre les mains de l'Empereur Henri VI. qui estoit fort ami de Philippe, & ennemi de Richard, à cause de l'alliance que ce Roy avoit faite avec Tancrede, qui disputoit la Couronne de Sicile à l'Impératrice Constance. On ne manqua pas de dire & d'écrire en Angleterre, que le Roy de France en retournant de son voyage, avoit concerté cette prise avec l'Empereur ; comme si par un esprit de Prophetie, il avoit pu deviner que le naufrage de Richard devoit luy faire prendre un an après, son chemin par l'Autriche, pour retourner en Angleterre. Cette prison eut des suites très-fascheuses pour Richard.

Détention du Roi d'Angleterre en Allemagne, imputée de même au Roi de France.

Roger de Houeden.

Roger de Houeden.

Si-tost que l'Empereur l'eut en sa disposition, il en donna avis par une Lettre au Roy de France, comme d'une nouvelle qui devoit luy faire plaisir. Philippe tascha d'en profiter. Il envoya Estienne Evêque de Noyon au Roy de Dannemark Canut VI. pour demander de sa part Ingelburge sa sœur en mariage, déclarant qu'il ne vouloit rien pour sa dot, sinon qu'on luy cédast l'ancien droit, que les Rois de Dannemark avoient sur le Royaume d'Angleterre, & un secours de Vaisseaux. Le Roy de Dannemark ayant proposé la chose dans une Assemblée des Seigneurs du païs, ceux-ci ne voulurent point y consentir, pour ne pas s'engager en une guerre avec l'Angleterre, tandis qu'ils avoient peine à en soûtenir une autre contre les Vandales ; car on donnoit encore alors ce nom à une Nation qui habitoit les bords de la Mer Baltique. Ainsi cette tentative fut inutile, & il fallut se contenter d'une somme d'argent fort modique pour la dot de la Princesse, que le Roy épousa à Amiens.

Philippe tâche d'en profiter ; & il épouse Ingelburge sœur du Roi de Danemark.

Ibid.

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 25.

Philippe réüssit mieux auprès de Jean frere du Roy d'Angleterre. Jean estoit déja fort puissant par les Places qu'il possédoit dans le Royaume, en Hybernie & en Normandie. * Le Roy luy offrit en mariage Alix de France, dont j'ay déja parlé tant de fois, & luy promit de l'aider à se faire Roy d'Angle-

Il traite ensuite avec Jean frere du Roi d'Angleterre.

Roger de Houeden.

* Ce Traité est à la Bibliotheque du Roy, au 28. vol. des MSS. de Brienne.

gleterre, s'il vouloit l'épouser: mais à condition qu'il luy feroit inceſſamment reſtituer Giſors & le Vexin Normand, ſans jamais y rien prétendre; que de toute la Normandie en deçà de la Seine du côté du païs de Caux, il ne retiendroit que Roüen, & deux lieuës du coſté du Vaudreuil avec ce Chaſteau; que Verneüil & Evreux ſeroient réünis à la Couronne, auſſi-bien que Tours & ſes appartenances; qu'il céderoit les hommages de Montrichard & d'Amboiſe, les Seigneuries de Loches, de Monbaſon, & de Chaſtillon ſur Indre. Il y avoit encore quelques autres articles au profit du Comte de Blois, du Comte du Perche, & de l'Egliſe de S. Martin de Tours. Jean y conſentit; mais pour dédommagement du Vexin, il demanda que le Roy luy donnaſt à foy & hommage la partie des Païs-Bas, nouvellement réünie à la Couronne. Cette réünion s'eſtoit faite par la mort de Philippe Comte de Flandre, en vertu du mariage de la feuë Reine Iſabelle de Haynaut, à qui ce Comte ſon oncle avoit donné en la mariant au Roi, ainſi que j'ay dit ailleurs, la partie Occidentale de ſon Etat; c'eſt à ſçavoir, Arras, S. Omer, Aire, Bapaulme, le Comté de Hédin, & celuy de Lens, avec les hommages de Boulogne, de Guines & de Liſle. Le Roy s'en eſtoit mis en poſſeſſion après ſon retour de Paleſtine, malgré Baudoüin V. neveu & héritier du Comte Philippe. On promit à Jean tout ce qu'il voulut: car on ne penſoit qu'à dépoſſéder Richard, ou à exciter dans ſes Etats une guerre civile, qui l'empeſchaſt de rien entreprendre contre la France, ſauf à trouver dans la ſuite, comme c'eſt la coûtume, des expédiens, pour ſe tirer d'un engagement auſſi important que celuy-là.

Tréſor des Chartres chez du Tillet pag. 16. Leibnitz Cod. Diplomat. p. 4.

Monach. Aquicin.

Dès qu'on fut convenu des articles, Jean fit hommage au Roy, de la Normandie, & de tous les autres Etats de la Couronne d'Angleterre d'en-deçà de la mer, & de l'Angleterre meſme, ainſi que quelques-uns le dirent alors. Il paſſa auſſi-toſt en Angleterre, après avoir fait courir le bruit que Richard étoit mort en priſon, & demanda qu'on le reconnuſt pour Roy, comme l'héritier de ſon frere. Mais la pluſpart des Seigneurs demeurérent fidéles, & il ne put ſe rendre maiſtre que de quelques Chaſteaux.

Celui-ci veut ſe faire reconnoître Roi, & ne réüſſit pas.

Roger de Houeden.

Le Roy en meſme temps envoya en Allemagne, déclarer à Richard dans ſa priſon, qu'il ne le reconnoiſſoit plus pour ſon Vaſſal. La choſe parut dure à l'Empereur; mais enfin gagné par les promeſſes de Philippe, il conſentit qu'on luy fiſt cette déclaration. Philippe preſſa encore l'Empereur par ſon Envoyé, de luy remettre Richard entre les mains, luy faiſant entendre, que ſi une fois il obtenoit la liberté, ſon ambition, & ſon orgueil broüilleroient toute l'Europe. Et peu s'en fallut, qu'il ne l'obtint; mais les Princes de l'Empire s'y eſtant oppoſez, l'Empereur n'oſa le livrer.

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 34.

Dans le temps que le Roy traitoit avec l'Empereur, pour avoir Richard en ſa puiſſance, il avoit fait ſommer Guillaume Sénéchal de Normandie, de luy rendre la Princeſſe Alix, qui eſtoit gardée dans le Chaſteau de Roüen, & de luy remettre inceſſamment Giſors avec les Comtez d'Eu & d'Aumale. Il luy fit voir le Traité fait à Meſſine entre luy & Richard, ſelon lequel Alix & les Places que je viens de nommer, devoient luy eſtre miſes entre les mains, auſſi-toſt après l'expédition de Paleſtine. Mais le Sénéchal répondit, qu'il n'avoit

Roger de Houeden.

n'avoit ſur cela nul ordre de ſon Prince, & qu'il ne rendroit rien, que par ſon commandement.

On trouva plus de facilité au-delà de la Loire, & ſoit à l'inſtigation du Roy, ſoit à la perſuaſion, ou du moins avec le conſentement du Comte Raymond de Toulouſe, il ſe fit pluſieurs ſoûlevemens contre le Roy d'Angleterre. Le Comte de Périgord, & quantité de Seigneurs de ces quartiers-là ravagérent les Domaines de ce Prince. Mais celuy qui commandoit pour luy dans le païs, aidé du ſecours que luy donna Sanche VI. Roy de Navarre, beau-pere de Richard, arreſta le deſordre, & fit le dégaſt juſques ſous les murailles de Toulouſe.

Philippe réuſſit mieux à faire ſoulever le pays d'au-delà de la Loire.

Ibid.

Cependant le Roy, après le refus du Sénéchal de Normandie, entra en armes ſur les Terres d'Angleterre. Il le fit malgré la répugnance de pluſieurs Seigneurs François, qui faiſoient ſcrupule d'attaquer Richard, à cauſe des conventions faites & confirmées par ferment, en faveur des Croiſez, pour la ſeûreté de leurs perſonnes & de leurs biens. Mais le Roy prétendoit qu'il ne redemandoit que ſon bien, & un bien qui eſtoit inconteſtablement à luy. La Ville de Giſors luy fut livrée par celuy à qui on l'avoit confiée, en attendant que les Rois euſſent terminé le différend qu'ils avoient depuis ſi long-temps touchant cette Place, qui eſtoit alors une des plus importantes de l'Etat d'Angleterre. Il prit Neaufle, Aumale, Eu, Neuchattel, & pluſieurs autres Villes, & vint mettre le ſiége devant Roüen, menaçant les Habitans de faire tout paſſer au fil de l'épée, s'ils faiſoient la moindre réſiſtance.

An. 1193.

Il entre enſuite en armes ſur les terres de Richard.

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 34.

Rigordus. Roger de Houeden.

La conſternation eſtoit ſi grande par-tout, que cette Capitale ſe fuſt renduë ſans réſiſtance, ſi le Comte de Leiceſtre n'euſt prévenu le Roy en ſe jettant dans la Place, un moment avant qu'il y arrivaſt. Sa préſence & ſes remontrances raſſeûrérent les Habitans. Ils firent ſi bonne contenance, & ils repouſſérent ſi vivement les premieres attaques, que le Roy ne s'obſtina pas à vouloir prendre par force des gens, qu'il avoit eſpéré réduire par la ſeule crainte. Il leva le ſiége, & alla prendre les Fortereſſes de Pacy & d'Ivry, qui ne réſiſtérent point.

Il leve le ſiége de Rouen.

Les Miniſtres du Roy d'Angleterre, pour gagner du temps, demandérent une Tréve au Roy de France, & elle ne leur fut accordée qu'au prix d'une groſſe ſomme d'argent, & à condition qu'ils luy donneroient en gage quatre Chaſteaux qu'il leur marqua, juſqu'à ce que le différend pour le Vexin Normand, fuſt vuidé. Ils n'agiſſoient pas moins fortement pour la délivrance de leur Maiſtre auprès du Pape Céleſtin III. & auprès de l'Empereur.

Il accorde une Treve aux Miniſtres du Roi d'Angleterre.

Ibid.

Gautier Archevêque de Roüen écrivit au Pape une Lettre, qui fut ſignée de tous les Evêques de Normandie, pour luy repréſenter l'indignité & l'injuſtice du procédé qu'on tenoit envers le Roy d'Angleterre, & pour l'engager à excommunier tant ceux qui l'avoient arreſté, que ceux qui le retenoient priſonnier. La Reine-mere Eleonore luy en écrivit auſſi pluſieurs, où elle ſe plaignoit amérement de ce qu'on différoit à excommunier l'Empereur & le Duc d'Autriche, & de ce que le S. Siége envoyant des Légats aux Princes pour des choſes bien moins importantes, il n'en avoit

Moyens qu'ils employent pour obtenir la liberté de leur Maitre.

Inter Epiſt. Petri Bleſenſis 144. 145. 145.

 pas

pas encore fait partir pour une affaire, qui méritoit que luy-mesme allast en personne excommunier l'Empereur.

L'Archevêque de Roüen envoya en Allemagne l'Abbé de Boxelai, & l'Abbé de Pont-Robert, avec ordre de tascher à quelque prix que ce fust, de voir Richard, & de prendre des mesures avec luy, soit pour sa délivrance, soit pour le Gouvernement de son Etat. Ils le trouvérent à Oxofer Village de Baviére, comme on le conduisoit à Haguenau, où l'Empereur le faisoit venir. D'abord l'Empereur ne voulut pas luy parler, se contentant de traiter avec luy par ses Ministres. Il le vit néanmoins dans la suite, & luy fit beaucoup de reproches, par lesquels il prétendoit justifier la conduite qu'il tenoit à son égard. Il luy reprochoit entre autres choses, d'avoir trahi la cause de la Chrétienté en Syrie par ses intelligences avec Saladin, & d'avoir fait assassiner le Marquis de Montferrat.

Epist. Ricardi apud Roger de Houeden.

Fermeté de Richard dans son malheur.

Richard en cette occasion fit paroistre beaucoup de constance, de fermeté, & d'intrépidité. Il se disculpa des crimes qu'on luy objectoit ; mais sans qu'il luy échapast un seul mot indigne de la Majesté Royale. Il parla en même temps avec tant d'éloquence sur son infortune, qu'il toucha l'Empereur, & ce Prince sur la fin de l'entretien, changeant de ton & de visage, luy promit de le réconcilier avec le Roy de France. Richard le conjura de le faire, & luy offrit pour ce bon office, cent mille marcs d'argent. L'Empereur luy répondit, qu'il feroit tous ses efforts pour cela, & que s'il ne pouvoit pas en venir à bout, il le renvoyeroit en Angleterre, sans qu'il luy coûtast rien pour sa rançon.

Epist. Valteri apud Roger de Houeden.

Néanmoins les choses n'allérent pas si vîte ; & l'Empereur changea plus d'une fois de résolution sur ce sujet, selon les offres plus ou moins grandes, que le Roy de France & Jean frere du Roy d'Angleterre luy faisoient, pour l'empescher de relascher son prisonnier. L'excommunication que le Pape, à la sollicitation de la Reine Eleonore, prononça contre l'Empereur, & contre le Duc d'Autriche, comme contre les violateurs du privilége des Croisez dans la personne de Richard, & dont il menaça le Roy de France, eut son effet ; & l'affaire estoit sur le point d'estre terminée, lorsqu'un accident funeste en recula encore la conclusion.

Accident qui retarda sa délivrance.

Après la mort de Rodolfe de Zeringen Evêque de Liége, Albert frere de Henri Duc de Louvain, fut élu malgré la brigue de l'Empereur. Ce Prince vouloit luy donner l'exclusion, parce que dès-lors les Evêques de Liége estoient très-puissans, & qu'il appréhendoit que celuy-ci s'unissant avec le Duc de Louvain son frere, ne pensast à se soustraire de la dépendance de l'Empire, ou à former quelque parti contraire à ses interests.

Comme l'élection estoit Canonique, & qu'il n'y avoit nulle raison apparente de la faire casser, il fit tout son possible pour empescher l'Evêque élu de prendre possession, & il défendit à Brunon Archevêque de Cologne de le sacrer. Mais Albert sur le refus de ce Prélat, qui estoit son Métropolitain, s'estant pourvu auprès du Pape, en obtint une Jussion, adressée à quelques Evêques de France, qui le sacrérent. Il n'osa pourtant aller à Liége, par la crainte de l'Empereur, qui y avoit des partisans, & demeu-

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 37.

ra en France, en attendant quelque occasion favorable de se remettre bien avec luy.

L'Empereur extrêmement irrité de voir ainsi toutes ses mesures rompuës, forma un dessein bien indigne d'un Prince comme luy ; ce fut de faire assassiner ce Prélat & le Duc de Louvain son frere. Ceux qu'il chargea de massacrer l'Evêque, l'exécutérent ; mais les autres qui devoient en faire autant au Duc de Louvain, furent arrestez, & confessérent avant que de mourir, tout le secret de cette horrible conjuration. *Massacre de l'Evêque de Liége commis par ordre de l'Empereur.*

Une trahison de cette nature estant découverte, non seulement devient inutile, mais encore pour l'ordinaire, elle produit un effet tout contraire à celuy qu'on en prétendoit. C'est ce qui arriva en cette occasion. L'Empereur qui avoit voulu abattre la puissance de la Maison des Ducs de Louvain, parce qu'elle pouvoit nuire à la sienne, vit les Archevêques de Cologne & de Mayence, & une infinité d'autres Seigneurs de l'Empire, se soûlever contre luy, pour venger la mort de l'Evêque de Liége. En cette conjoncture il pensa à s'appuyer du secours de Philippe Auguste, qui de tout temps avoit esté son ami, & à l'acheter, en luy livrant le Roy d'Angleterre. Cette résolution luy fit chercher de nouveaux prétextes, pour retarder la délivrance de ce Prince. Il fit demander une entrevûë à Philippe, & ils se donnérent rendez-vous à Vaucouleurs sur la Meuse. *Ibid.* *Ibid.*

Plusieurs Princes de l'Empire, bien intentionnez pour le Roy d'Angleterre, pénétrérent le dessein de cette entrevûë. Ils firent si bien, qu'ils l'empeschérent, & persuadérent enfin à l'Empereur de traiter sincérement avec Richard. Il fut donc arresté que Richard donneroit à l'Empereur cent mille marcs d'argent pur au poids de Cologne, & cinquante autres mille marcs pour le Duc d'Autriche, d'autres disent pour l'Empereur mesme, & que tout cet argent seroit employé à retirer la Poüille des mains du Roy de Sicile ; qu'il feroit épouser au fils du Duc d'Autriche, la sœur d'Artur Duc de Bretagne son neveu, qui avoit esté promise au Roy de Sicile, ennemi de l'Empereur ; qu'il feroit porter à ses frais & à ses risques, l'argent de sa rançon jusques sur les Frontiéres de l'Empire ; & enfin qu'il mettroit en liberté Isaac Comnéne, sur lequel il avoit pris l'Isle de Chypre, & dont la femme estoit niéce du Duc d'Autriche. Ce Traité fut signé le jour de S. Pierre ; & dèslors on traita Richard avec plus de douceur & d'honnesteté, & on luy osta la chaine qui le tenoit attaché dans sa prison. *Le Roi d'Angleterre obtient enfin sa liberté.* Vide Goldast. T. 3. p. 364. Roger de Houeden. An. 1193. Guillelm. Neubrig.

Il fallut pour trouver l'argent que Richard avoit promis, faire des levées extraordinaires dans le Royaume d'Angleterre, déja épuisé par celles qu'on y avoit faites pour l'expédition de la Terre-Sainte, & par les exactions de Jean frere du Roy. L'infidélité de ceux qui levoient l'argent pour la rançon de Richard, & qui en détournoient à leur profit une bonne partie, fit qu'après plusieurs taxes imposées les unes après les autres, la somme ne se trouva pas encore complete ; & que quand il fut question de payer, ce Prince fut contraint de donner des ôtages pour ce qui y manquoit. *Ibid.*

Mais durant que l'on amassoit cette rançon, Richard qui craignoit tout des intrigues de Philippe, luy envoya Guillaume Evêque d'Eli son Chancelier, *Negotiations de son Chancelier auprès*

du Roi pour le prier de n'y mettre plus d'obstacles.

lier, pour le prier de ne plus mettre d'obstacles à sa délivrance, promettant de luy donner toute la satisfaction qu'il pourroit souhaiter.

Ibid.

L'Evêque estant venu à Mante, consentit au nom de son Maistre, que Philippe retinst toutes les Places qu'il avoit prises depuis son retour de la Palestine, s'il croyoit pouvoir les retenir avec justice, s'en rapportant sur cela à sa conscience. On convint à l'égard de Jean, qui avoit levé beaucoup d'argent en Angleterre, que si l'on pouvoit prouver qu'il eust juré, de n'avoir exigé cet argent que pour la délivrance du Roy son frere, il seroit obligé de le restituer, ou de l'employer à l'usage pour lequel il avoit esté levé: qu'au reste il demeureroit en possession de toutes les Terres qu'il possédoit avant le voyage de Palestine, & qu'il ne seroit plus obligé au serment que Richard avoit autrefois exigé de luy, de ne jamais mettre le pied en Angleterre: que si Jean soûtenoit qu'il n'avoit pas fait serment d'employer pour la délivrance de Richard, l'argent qu'il avoit levé en Angleterre, & qu'on le convainquist du contraire, alors le Roy de France l'abandonneroit: que lorsque Richard seroit revenu dans ses Etats, il feroit hommage au Roy de tous les Domaines qu'il avoit dépendans de la Couronne de France, sans disputer sur aucun des devoirs, à quoy cet hommage l'obligeoit: qu'il payeroit au Roy vingt mille marcs d'argent au poids de Troye, & cela en deux ans, à compter depuis le jour de sa délivrance: qu'il donneroit en attendant pour gage, Loches & Chastillon sur Indre au Roy; & Arcis sur Aube & Driencourt à l'Archevêque de Reims: & qu'enfin le Roy après avoir accepté ces conditions, envoyeroit prier l'Empereur de mettre Richard en liberté. Il y avoit encore quelques autres articles, qui concernoient divers Seigneurs particuliers, que le Roy voulut comprendre dans le Traité.

Philippe y consent, & Richard reprend la route d'Angleterre.

Philippe ayant agréé ce Traité, la Reine Eleonore mere de Richard, alla en Allemagne, & après quelques délais, les Archevêques de Mayence & de Cologne rem r ent Richard entre les mains de cette Princesse le jour de la Purification. L'Archevêque de Roüen, & l'Evêque de Bath, avec les enfans de quelques Seigneurs Vassaux de ce Prince, demeurérent en ôtage, en attendant l'entier payement de la rançon. Richard prit aussi-tost la route d'Angleterre, après un an, six semaines & trois jours de prison, sans y comprendre le peu de temps qu'il fut entre les mains du Duc d'Autriche. Tout ce que je viens de raconter sur ce sujet se passa depuis la fin de l'an 1192. jusqu'au commencement de l'an 1194.

An. 1194.

Du caractére dont estoit Richard, on ne devoit guéres compter, qu'il pardonnast de bon cœur au Roy de France, une captivité dont la longueur au moins estoit un effet des intrigues de ce Prince. Aussi Philippe ne s'y attendoit pas, & dès qu'il sçut que Richard avoit conclu son Traité avec l'Empereur, il écrivit en ces termes à Jean, qui estoit alors en Angleterre: *Prenez-garde à vous, le Diable est déchaîné.* Ce qui le fit aussi-tost partir d'Angleterre, pour passer en France.

Roger de Houeden.

Lettre menaçante que le premier reçoit de l'Empereur.

On ne doutoit donc pas que la guerre ne recommençast, si-tost que Richard seroit de retour dans ses Etats. Mais le Roy, selon toutes les apparences, s'en seroit tenu au Traité, & auroit laissé faire à Richard les premieres hosti-

hostilitez, sans une Lettre qu'il reçut d'Allemagne, signée de l'Empereur & des Princes de l'Empire, tant Ecclésiastiques, que Séculiers; & scellée de leurs Sceaux, par laquelle ils luy mandoient, non point en priant, mais comme en commandant, qu'il eust à rendre incessamment au Roy d'Angleterre toutes les Villes, toutes les Forteresses, toutes les Terres, dont il s'estoit emparé durant la prison de ce Prince, & que s'il ne le faisoit, il les auroit tous pour ennemis, & les verroit bien-tost entrer en France à la teste de leurs Troupes. Roger de Houed en.

Le Roy fut fort surpris de cette étrange conduite, & de ce changement de l'Empereur. Il apprit un peu après, les choses plus en détail; sçavoir, que le Roy d'Angleterre avoit traité avec l'Archevêque de Cologne, l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Liége, le Duc d'Autriche, le Duc de Louvain, le Marquis de Montferrat, le Duc de Neubourg, le Duc de Suabe frere de l'Empereur, le Comte Palatin du Rhin, le Comte de Haynaut, le Comte de Hollande, & avec plusieurs autres, & qu'il avoit fait avec eux une Ligue offensive contre la France. Il ne s'en étonna pas beaucoup, sçachant bien que tous ces gens-là ne se remuëroient qu'à force d'argent, & que le Roy d'Angleterre n'en avoit guéres alors à leur donner; mais il prit sur le champ la résolution de le prévenir. Il entra au mois de Février en Normandie, où malgré la rigueur de la saison, il prit Evreux, qu'il donna à Jean, mais en se reservant le Chasteau. Il s'empara encore de Neubourg, du Vaudreüil, & de plusieurs Forteresses sur toute cette Frontiére, & rentra en France. *Ce qui l'oblige à faire de nouvelles hostilitez contre Richard.* *Ibid.* Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 40.

En mesme temps Jean envoya en Angleterre Adam de S. Edmond un de ses Confidens, pour encourager ceux de son parti à demeurer fermes dans ses intérests. Cet Envoyé passa par Londres, & alla descendre chez Hubert Archevêque de Cantorbery, à qui il s'ouvrit fort indiscrétement sur le sujet de son voyage, sur les projets de son Maistre, & sur les engagemens, & les liaisons étroites qu'il avoit avec le Roy de France.

Ce Prélat qui estoit fort attaché au Roy d'Angleterre, donna avis au Maire de Londres de l'arrivée & des desseins d'Adam de S. Edmond: le Maire le fit arrester dès le mesme jour, & toutes les Lettres qu'il avoit pour les Commandans des Places du parti de Jean, luy furent enlevées.

Le lendemain l'Archevêque de Cantorbery assembla tout ce qu'il y avoit d'Evêques & de Seigneurs à Londres, & il lut en leur présence les papiers dont S. Edmond s'estoit trouvé saisi. Sur le champ ils déclarérent Jean déchu de tous les Domaines qu'il possédoit en Angleterre, & les Seigneurs & les Evêques se chargérent d'assiéger avec leurs propres Vassaux, les Forteresses de ce Prince les plus voisines de leurs Terres. Le mesme jour les Evêques & les Abbez s'estant assemblez comme en Concile, excommuniérent Jean, avec tous ceux qui avoient troublé ou troubloient encore le Royaume, à moins qu'ils ne vinssent se soûmettre incessamment, & faire satisfaction à leur patrie, des maux dont ils estoient la cause. *Jean son frere est declaré dechu de tous ses Domaines.*

Un mois après, Richard débarqua à Sandwic le treiziéme de Mars, & fut reçu avec une grande joye des Peuples. Il réduisit en peu de temps les Places qui tenoient encore pour son frere, & s'accommoda avec le Roy d'E- An. 1194. *Richard arrive à Winchester où il se*

fait couronner de nouveau. cosse, qui vouloit se servir de cette conjoncture, pour faire valoir certaines prétentions qu'il avoit sur le Comté de Northumberland, que Richard se garda bien de luy céder. Il se fit de nouveau sacrer & couronner à Winchester, comme pour prendre une nouvelle possession de ses Etats, après une si longue absence, & tant de disgraces, & ayant séjourné seulement six semaines en Angleterre, pour mettre ordre aux affaires du Royaume, il passa en Normandie avec une Flote de cent Vaisseaux chargez de Soldats, de chevaux, d'armes, & de toutes sortes de munitions. Il débarqua à Barfleur, & marcha du costé de Verneüil dans le Perche, que le Roy de France assiégeoit depuis dix-huit jours. Il s'avança jusqu'à l'Aigle, & y demeura campé quelque temps.

Roger de Houeden. Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 3.

Jean se réconcilie avec lui par une insigne perfidie. Cependant Jean, quoique toûjours dans le parti de France, taschoit secretement de se raccommoder avec le Roy d'Angleterre son frere, & soit de luy-mesme, soit de concert avec luy, il voulut mériter ses bonnes graces par la plus noire des perfidies. J'ay dit que le Roy avoit pris Evreux, & le luy avoit donné, en se réservant le Chasteau. Jean y estant venu, invita à manger chez luy les principaux Officiers de la Garnison Françoise; & sur la fin du repas, lorsqu'ils y pensoient le moins, il les fit tous massacrer, aussi-bien que les autres François qui se trouverent dans la Ville : trois cens furent passez au fil de l'épée, dont on attacha les testes à des poteaux sur les murailles. Il n'y eut que ceux qui estoient demeurez à la garde du Chasteau, qui échapérent. C'estoit là marquer bien authentiquement au Roy d'Angleterre, qu'il vouloit pour toûjours rompre avec le Roy de France, & effectivement la réconciliation de Jean fut le fruit de cette cruauté.

Philippid. Lib. 4.

Réprésailles faites par Philippe contre Evreux. Philippe apprit une si triste nouvelle au siége de Verneüil, qu'il estoit sur le point d'emporter, la bréche estant déja faite à la muraille. La colére où le mit la trahison d'Evreux, luy fit prendre une résolution qui luy réüssit mal. Il partit dès la nuit suivante, veille de la Pentecoste, avec quelques Troupes d'élite, & marcha droit à Evreux, où il fit tuer tous les Anglois qu'il y trouva & tous les Habitans, fit mettre le feu à tous les coins de la Ville, & la réduisit en cendres.

Qui cause la deroute de sa propre Armée. Il prétendoit avoir caché son départ à son Armée, & espéroit estre revenu avant qu'on l'en sçust parti: mais le bruit s'estant répandu dans le Camp qu'il n'y estoit plus, son absence & la proximité de l'Armée d'Angleterre y répandirent la peur, qui s'estant communiquée de quartier en quartier, toutes les Troupes, comme de concert, commencérent à fuir, abandonnant machines, bagages, munitions, & ne songeant qu'à se sauver, comme si les Anglois les eussent déja pressez l'épée dans les reins. Richard averti de ce desordre, donna sur les fuyards, & entra dans Verneüil, qu'il estoit sur le point de perdre. C'est ce que valut à Philippe une vengeance précipitée, qu'il auroit pu prendre aisément après, & qu'il eust pris sans doute avec plus de modération qu'il ne fit, s'il avoit donné le temps à sa colére de se calmer un peu: car dans cette occasion il n'épargna pas mesme les Eglises, que le feu consuma aussi-bien que les maisons.

Roger de Houeden.

Le Roy d'Angleterre après avoir promptement réparé les bréches de Verneüil,

neüil, & l'avoir mis en état de défense, songea à faire aussi lever le siége de Monmirail. Les Angevins & les Manseaux, qui durant son absence avoient pris le parti de Jean, & continuoient encore dans leur révolte, avoient assiégé cette Place. Ils la prirent avant que Richard pust estre arrivé, & il la trouva rasée. De-là il passa la Loire, & prit Loches, qu'il emporta d'assaut. C'estoit une des Villes qui avoient esté engagées au Roy durant la prison de Richard. Il reprit encore Beaumont sur Rille, & quelques autres Places. Guillelm. Armoric.

Tout estant à peu près égal de part & d'autre pour les pertes & pour les avantages, & cette guerre n'ayant guéres d'autre effet que la ruïne des Provinces, on commença de penser à la paix, ou du moins à ménager quelque Tréve. Il fut résolu que les Ministres des deux Rois s'assembleroient au Pont de l'Arche. Vautier Archevêque de Roüen, le Sénéchal & le Connétable de Normandie s'y rendirent au jour marqué, & y attendirent en vain les Ministres de France. Pendant ce temps-là le Roy alla prendre à trois lieuës de Roüen, le Chasteau de Fontaine, & enleva le Comte de Leicestre, qui estoit sorti de Roüen la nuit, pour luy dresser une embuscade. Ce fut Mathieu de Marli *, & selon d'autres, Mathieu de Mailli, qui tout blessé qu'il estoit d'un coup de lance aux deux cuisses, desarçonna le Comte dans le combat, & le fit son prisonnier. *On pense à la paix des deux côtez.* Roger de Houeden.

On reprit néanmoins le dessein de la Conférence, que l'on tint auprès de Vaudreüil. L'Archevêque de Roüen, le Sénéchal & le Connétable de Normandie d'une part; l'Archevêque Cardinal de Reims, Pierre de Courtenai Comte de Nevers, & le Comte de Bar de l'autre, furent nommez pour cette négotiation. *Conférence à ce sujet.*

On y parla d'une Tréve, pendant laquelle chacun demeureroit en possession de tout ce qu'il avoit pris. Philippe la vouloit de trois ans, Richard s'obstina à ne la vouloir que d'un an, parce qu'il n'avoit presque rien enlevé à la France, & que les François avoient beaucoup pris sur luy. Le Roy s'y accorda; mais à deux conditions. La premiere, que tous ceux qui avoient porté les armes contre le Roy d'Angleterre, y seroient compris: & l'autre que la Tréve seroit observée, non seulement entre les deux partis, mais encore entre ceux du mesme parti, c'est-à-dire, que durant ce temps-là, il ne se feroit aucune guerre particuliere entre les Seigneurs, tant dans l'un, que dans l'autre Royaume. Le dessein du Roy estoit d'empescher que le Roy d'Angleterre, sous pretexte de ces guerres particulieres, ne ruïnast les Seigneurs de ses Etats, qui avoient embrassé le parti de France, en les faisant attaquer par les autres, qu'il aideroit sous-main d'argent & de Troupes. *On se sépare sans rien conclure.*

Le Roy d'Angleterre ne voulut point passer ce second article, parce qu'il avoit envie de chastier Geoffroy de Rancon Seigneur de Taillebourg en Poitou, & le Vicomte d'Angoulesme, qui avoient esté les plus zélez partisans de Jean durant sa révolte, & s'estoient donnez avec leurs Terres au Roy de France. Il refusa donc d'accepter cette condition, sous prétexte que ces guerres *Ibid.*

* Petrus Marlita Brito. Philippid. L. 4. Du Tillet Recueil de Traitez entre la France & l'Angleterre.

guerres particulieres estoient un privilége dont la Noblesse des païs de de-là la Loire, estoit fort jalouse, & qu'il n'estoit pas en son pouvoir d'y déroger. Le Roy ne voulut point se relâcher sur ce point-là: ainsi l'on se sépara avec aigreur & animosité.

Les hostilitez recommencent.
Ibid.

Après cela les courses & les ravages recommencérent de toutes parts avec plus de violence que jamais: & peu de temps après, les deux Rois campez assez près l'un de l'autre vers Freteval, entre Chasteaudun & Vendosme, Philippe envoya de grand matin dire à Richard, qu'avant que la journée se passast, il viendroit luy présenter la bataille. Richard répondit qu'il l'attendroit, & que s'il manquoit à venir, il iroit le lendemain le trouver luy-mesme.

Et Richard tombe à l'improviste sur l'arriere-garde des François.
Ibid.
Philippid. L. 4.

Ce n'estoit qu'une feinte de Philippe, pour obliger Richard à décamper, ou pour pouvoir décamper plus seûrement luy-mesme. En effet, dès le lendemain matin il se mit en marche. Mais Richard qui vouloit la bataille, se trouva prest à le suivre, & chargea si furieusement son arriere-garde, qu'il la défit, luy tua beaucoup de monde, fit grand nombre de prisonniers, enleva ses bagages, & l'argent destiné au payement de l'Armée.

Circonstance remarquable de cette défaite, où tous les papiers de la Couronne furent pris.

Il y eut en cette défaite une circonstance remarquable, c'est que non seulement tous les papiers du Roy furent pris, & le Roy d'Angleterre y vit les noms de tous ceux qui s'estoienr attachez à Jean son frere pendant sa prison, mais encore son Sceau, sa Chapelle, tous les Registres publics, où estoient les Rôlles des tributs, des imposts, des revenus du Prince, des redevances des Vassaux, des priviléges & des charges des particuliers, un état des serfs ou esclaves, des Maisons Royales, les noms des Affranchis, & des Maistres qui leur avoient donné la liberté, & tout ce qu'on a mis depuis au Trésor des Chartres; ce qui nous apprend que nos Rois en ce temps-là, quand leurs voyages estoient longs, faisoient conduire avec eux tous ces Registres publics, qui leur servoient à décider beaucoup d'affaires & de procès, soit entre les particuliers, soit entre eux & leurs Vassaux ou Feudataires.

An. 1194.

Cette perte fut en quelque façon irréparable: car jamais le Roy d'Angleterre ne voulut se dessaisir de ces papiers, où il espéroit trouver une parfaite connoissance des affaires les plus secretes de la Couronne, des raisons de disputer certains devoirs, que le Roy exigeoit de luy, comme son Seigneur, & de quoy fournir aux autres Feudataires de la Couronne, des sujets de plainte ou de révolte.

Le Roi tâche d'y remédier.
Ibid.

Le Roy tascha de remédier au plustost à ce malheur autant qu'il luy fut possible, & un des Officiers préposez à la garde de ces Registres, nommé Gautier, qui en avoit une parfaite connoissance, eut ordre de mettre par écrit tout ce que sa mémoire, qui estoit très-heureuse, luy put fournir sur ce sujet. Il le fit, & par un prodigieux travail, aidé sans doute des secours des Bibliotheques & des Archives, tant des Monastéres, que des particuliers, qui pouvoient avoir des copies des piéces perduës, il en rétablit une partie: & c'est apparemment de cette seconde édition, que sont quelques anciens Monumens de cette espéce, faits en ce temps-là, que l'on voit dans le Trésor des Chartres du Roy. On les mit d'abord au Temple, & puis au Palais, où nos Rois demeu-

demeuroient alors : & ce Trésor des Chartres est aujourd'huy à la Sainte Chapelle.

Le Roy eut bien-tost sa revenche de l'échec qu'il avoit reçu à Freteval. Les Troupes de Normandie sous la conduite du frere du Roy d'Angleterre & du Comte d'Arondel, avoient assiégé le Vaudreüil, devant lequel ils avoient esté déja sept jours. Le Roy qui estoit à Bourges, vint en trois jours au secours de la Place. Il assembla promptement quelques Troupes, & s'estant avancé pendant la nuit fort prés du Camp, il tomba dès le grand matin du huitiéme jour sur les Normands, & les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les força, les mit en déroute, en tailla en piéces une partie, fit plusieurs prisonniers, demeura maistre de toutes les machines, de tous les bagages, & de toutes les munitions, & entra victorieux dans la Place, qu'il avoit sauvée par sa diligence & par sa valeur.

Et tombe ensuite sur les Normands qu'il met en déroute.

Philippid. Lib. 5.

Cette vicissitude de bons & de mauvais succès donna lieu au Légat du Pape en France, & à l'Abbé de Cisteaux de faire une tentative, pour engager les deux Rois à une Tréve. Ils réüssirent. Les Plenipotentiaires des deux Rois s'assemblérent entre Tillieres & Verneüil, & après bien des contestations, ils signérent le vingt-troisiéme de Juillet un Traité de Tréve, dont le terme fut fixé à la Toussaint de l'année suivante.

Traité de Tréve entre les deux Rois par l'entremise du Légat.

Roger de Houeden.

Par ce Traité chacun demeuroit maistre de ce qu'il tenoit, & pouvoit fortifier les Places dont il estoit en possession, excepté celles qui avoient esté rasées. Plusieurs Seigneurs de part & d'autre furent nommément compris dans la Tréve. Les deux Rois s'engagérent à convenir incessamment de quelques arbitres, au jugement desques on seroit obligé de s'en rapporter dans les différends, qui pourroient survenir, tandis qu'elle dureroit, & consentirent que le Légat jettast l'interdit sur les Etats de celuy des deux, qui durant la Tréve, envahiroit quelque Place sur l'autre.

Durant cet intervalle de tranquillité, le Roy s'appliqua plus que jamais à régler sa Maison, à y retrancher les dépenses inutiles, & à y chercher les moyens d'augmenter ses Finances. Il disoit quelquefois, & cela estoit très-véritable, que ses prédécesseurs, faute de ménage & de prévoyance, s'estoient souvent trouvez sans argent dans des conjonctures fascheuses, & que rien n'avoit plus contribué aux demembremens & à l'abbaissement de l'Empire François que cette disette, parce que n'ayant pas de quoy soûdoyer des Soldats en ces temps, où ils estoient obligez de faire ou de soûtenir la guerre, ils avoient esté contraints de céder ou à leurs voisins, ou à leurs Vassaux, ce qu'ils ne se trouvoient pas en état de défendre contre leurs usurpations continuelles. Cette conduite le fit d'abord accuser d'avarice ou d'ambition. Mais on luy fit justice, quand on vit l'employ qu'il faisoit de ses Trésors, dont il se servit pour fortifier plusieurs Places, & les remplir de munitions, pour mettre ses Frontiéres hors d'insulte, & tout son Royaume en seûreté contre les mauvais desseins des ennemis.

Occupations du Roi dans cet intervalle de tranquillité.

Rigord.

La Tréve ne dura pas jusqu'au terme marqué. Il se fit des courses de part & d'autre, les François accusant les Anglois, & les Anglois accusant les François d'avoir commencé les premiers. Enfin au mois de Juillet on dé-

La Tréve se rompt.

Rigordus.

 clara

clara dans les formes que la Tréve estoit rompuë. Ce fut Philippe qui l'envoya dénoncer au Roy d'Angleterre, pour la raison que je vais dire.

Et à quelle occasion.

L'Empereur Henri VI. après la mort de Tancrede, s'estoit rendu maistre de la Calabre, de la Poüille & de la Sicile : & ces nouveaux Domaines joints aux Etats & au grand nombre de Vassaux qu'il avoit en Allemagne, en Italie, en-deçà du Rhin & dans les Païs-Bas, le rendoient infiniment fier. Il avoit eu de tout temps la vanité de prétendre, que tous les Etats de l'Europe devoient le regarder comme leur Souverain; parce qu'il estoit Empereur d'Occident, & que les Princes qui y régnoient, luy devoient hommage. Il l'avoit exigé du Roy d'Angleterre pour son Royaume, lorsqu'il le tenoit en prison; & ce Prince dans l'espérance d'obtenir par là sa liberté, le luy avoit fait. Henri crut qu'en abattant la puissance de Philippe, il pourroit l'obliger à une pareille soumission. Il voyoit bien qu'il n'en viendroit pas à bout sans le Roy d'Allemagne; mais il espéroit que si ce Prince, que la situation de ses Etats mettoit en pouvoir d'attaquer la France par tant d'endroits, entroit dans son dessein, il pourroit le faire réüssir : & il avoit tout sujet de croire qu'il l'y trouveroit très-disposé, par les différends continuels qu'il avoit avec le Roy de France.

Roger de Houeden. Innocent. III. Epist. 64. de negotio Imperii.

Il envoya donc des Ambassadeurs au Roy d'Angleterre, qui luy firent présent de sa part d'une belle Couronne d'or, & le pressérent en vertu de la fidélité qu'il avoit jurée à leur Maistre, & par l'intérest qu'il devoit prendre à la seûreté des ôtages qu'il luy avoit laissez entre les mains, de rompre la Tréve avec la France, & de se préparer à entrer dans ce Royaume avec toutes ses forces, tandis que l'Empereur de son costé l'attaqueroit avec toutes les siennes. Ils luy représentérent que le Roy de France ne pourroit jamais résister à deux Puissances si formidables unies ensemble; que c'estoit pour l'Angleterre un moyen seûr, de recouvrer toutes les Places qu'elle avoit perduës, & de se venger sur la France des fréquentes insultes, qu'elle en recevoit depuis quelques années.

Cette proposition surprit agréablement le Roy d'Angleterre, quoique luy-mesme regardast comme tout-à-fait chimérique le projet de Henri, de faire de la France un Fief de l'Empire. A la vérité, la Provence & quelques autres Païs des environs du Rhône l'avoient esté pendant plusieurs années, depuis l'union de l'ancien Royaume de Bourgogne avec l'Empire, sous le Régne de l'Empereur Conrad le Salique; mais ces païs s'estoient insensiblement affranchis, & depuis le voyage d'outre-mer & la mort de l'Empereur Fridéric, à peine y restoit-il quelque ombre de l'autorité Impériale. C'estoit pour l'y faire revivre, que lorsque Henri tenoit le Roy d'Angleterre en prison, & que ce Prince luy eut fait hommage de son Royaume, il luy offrit de luy donner tous les droits qu'il avoit sur Lion, sur la Provence, & sur divers autres Domaines enclavez dans la France, entre la Loire & la Méditerranée, pourvu qu'après les avoir conquis, il luy en fit hommage, comme à son Seigneur Souverain. Ce présent ne pouvoit produire que des guerres au Roy d'Angleterre, & il ne balança pas à le refuser; mais la proposition qu'on luy faisoit actuellement d'une Ligue offensive contre la France, le fit beaucoup plus délibérer.

Roger de Houeden.

A

A force de raffiner sur les les vûës que l'Empereur pouvoit avoir, il appréhenda que ce ne fust un piége qu'on luy tendoit ; que l'Empereur & le Roy de France, qui avoient autrefois esté intimes amis, ne s'entendissent ensemble, & qu'après qu'ils l'auroient engagé à rompre la Tréve, ils ne se joignissent tous deux contre luy. Néanmoins il ne rejetta pas absolument ce qu'on luy proposoit ; mais il promit aux Ambassadeurs de l'Empereur, d'envoyer incessamment vers luy, pour traiter de cette affaire.

En effet, il fit partir Guillaume Evêque d'Eli son Chancelier, avec ordre de pénétrer, s'il estoit possible, les véritables intentions de l'Empereur, de le faire expliquer sur le détail de l'exécution du dessein qu'il luy avoit fait proposer, sur le nombre des Troupes qu'il pretendoit mettre sur pied contre la France, & de luy demander quand & par où il prétendoit l'attaquer.

Philippe fut averti de cette négotiation & du départ du Chancelier d'Angleterre. Comme il sçut qu'il devoit passer par la France, il n'omit rien pour le faire arrester ; mais il luy échapa. Voyant ce coup manqué, il fit dire au Roy d'Angleterre, que de traiter avec l'Empereur d'une Ligue contre la France, c'estoit une infraction trop visible de la Tréve pour la pouvoir dissimuler ; qu'ainsi il luy dénonçoit qu'il n'y en avoit plus. En mesme temps pour chagriner ce Prince, il fit raser plusieurs Forteresses, qui ne pouvoient manquer de luy estre renduës par la Paix, & en particulier celle de Vaudreüil.

Incontinent après cette dénonciation, le Roy d'Angleterre ravagea la Frontiére de France, & y fit un dégast effroyable, coupant les bleds, qui n'étoient pas encore meurs, faisant arracher les vignes & tous les arbres fruitiers, & mettant le feu par-tout.

Cependant la nouvelle qui vint de la défaite d'Alfonse VIII. Roy de Castille, par les Sarazins d'Afrique, & les progrès que faisoient ces Infidéles sous le Général Boyac, le danger que couroit la Chrétienté, & les instances d'Alfonse, qui demandoit un prompt secours, inspirérent de nouveau aux deux Rois des sentimens de paix. Ils eurent une entrevûë, où ils firent un projet de Traité, selon lequel Eleonore sœur d'Artur Duc de Bretagne, niéce de Richard, devoit épouser Loüis fils & héritier de Philippe ; de plus en vertu de cette alliance, le Roy d'Angleterre renonçoit à toutes ses prétentions sur Gisors, Neaufle, & Beaumont, cédoit le Vexin Normand, Vernon, Ivry, Paçy, & devoit donner outre cela au Roy vingt mille marcs d'argent. Le Roy de France de son costé abandonnoit certaines Terres & Chasteaux qu'il prétendoit luy appartenir dans le Comté d'Angoulesme, rendoit le Comté d'Aumale, le Comté d'Eu, Arques, & quelques autres Forteresses qu'il avoit prises durant la guerre ; & enfin ce fut en cette rencontre, qu'Alix qui avoit esté l'occasion de tant de broüilleries, fut remise entre les mains du Roy son frere, lequel la maria peu de temps après au Comte de Ponthieu.

Les deux Rois paroissent vouloir se reconcilier.

Roger de Houeden. Baluse Tom. 2. Miscell.

On se contenta de faire le projet du Traité, sans rien conclure, parce que le Roy d'Angleterre ne vouloit rien faire sans le consentement de l'Empereur qu'il ménageoit beaucoup, à cause des ôtages qu'il luy avoit laissez en sortant de prison. La conclusion fut donc remise à l'Octave de la Toussaints. Dans cet intervalle le Chancelier d'Angleterre revint de son Ambassade d'Allemagne,

gne,

gne, & dit à son Maistre que l'Empereur n'approuvoit nullement cette paix, & que s'il vouloit ne la pas signer, il luy remettroit une grande partie de l'argent qui luy estoit encore dû pour sa rançon. Il n'en fallut pas davantage pour faire balancer Richard.

Et deviennent plus ennemis que jamais. Roger de Houeden.

Les deux Rois néanmoins se rendirent auprès de Verneüil dans l'Octave de la Toussaints, comme ils s'y estoient engagez. La maniére dont ils en usérent à l'égard l'un de l'autre, fit bien voir qu'ils avoient changé de sentiment. Le Roy d'Angleterre affecta de prévenir l'heure de la Conférence, & le Roy luy envoya dire par l'Archevêque de Reims, qu'il ne vouloit pas avancer le temps. Le Roy d'Angleterre s'en retourna, & ensuite ne se trouva pas à l'heure marquée. Tous deux se reprochérent l'un à l'autre d'avoir manqué à leur parole, & se retirérent plus ennemis que jamais.

Expeditions qu'ils font chacun de leur côté. Rigord. Roger de Houeden.

Le Roy d'Angleterre alla mettre le siége devant Arques; mais le Roy s'en estant approché, & ayant avec six cens hommes d'élite enlevé quelques quartiers, la terreur se mit tellement parmi les assiégeans, qu'ils abandonnérent le siége. De-là Philippe alla à Dieppe, qu'il emporta d'emblée, l'abandonna au pillage, & fit brûler les Vaisseaux qui se trouvérent dans le Port, avec du feu gregeois, dont il avoit appris l'artifice en Palestine, ou plustost dont il avoit apporté de la matiere toute preparée, ce qui me paroit plus vray-semblable: car je ne vois point que l'on s'en soit servi depuis en France, où l'on n'auroit pas laissé ce secret inutile, si on l'avoit sceu. Comme il revenoit de cette expédition, le Roy d'Angleterre luy dressa une embuscade dans un bois, auprès duquel il devoit passer, & luy tua plusieurs Soldats de son arriere-garde.

Rigord.

En mesme temps une Troupe de Cottereaux ou Brabançons, que Richard avoit à sa solde, surprit Issoudun. Cette prise attira la guerre de ce costé-là. Le Roy y marcha le premier, reprit la Ville, & assiégea le Chasteau. Richard vint au secours, & se campa fort proche du Camp du Roy. On ne doutoit pas qu'ils ne dûssent en venir aux mains. Néanmoins cette conjoncture, contre toute espérance, produisit la paix.

Suives de nouvelles propositions. Roger de Houeden. Rigordus.

Si nous en croyons l'Historien Anglois, le Roy de France fut si épouventé de l'arrivée du Roy d'Angleterre, qu'il s'offrit à lever le siége, pourvu qu'on voulust luy laisser retirer son Armée, sans la charger dans sa retraite; ce qui luy ayant esté refusé, il demanda & obtint une Conférence, où l'on s'accommoda. Selon l'Historien François, ce fut le Roy d'Angleterre, qui vint accompagné de très-peu de monde, & sans armes, trouver le Roy, pour luy demander la paix. Je crois que tous deux, selon leur coûtume, outrent les choses, que les deux Rois ennuyez d'une guerre, qui se faisoit avec tant d'égalité, & déterminez encore par la rigueur de la saison; car on estoit au mois de Décembre, se résolurent à la paix, & que le Roy d'Angleterre n'espérant rien de solide de toutes les belles promesses que l'Empereur luy avoit faites, ne fut pas le moins empressé pour la conclure. Il commença par faire hommage au Roy pour le Duché de Normandie, & pour les Comtez de Poitou & d'Anjou.

An. 1195. *Et enfin d'un Traité de Paix signé à Louviers.*

On fit donc le plan d'un Traité de Paix entre Charosts & Issoudun, & on signa une Tréve, qui commença quelques jours après la S. Nicolas. Les deux Rois promirent de se trouver à Louviers le jour de S. Hilaire, le quatorziéme

ziéme du mois ſuivant, pour y ratifier le Traité. Ils s'y rendirent, & la paix fut concluë. Voici comme le Roy d'Angleterre parle dans la publication qu'il en fit. Richard, par la grace de Dieu, Roy d'Angleterre, &c. Nous voulons que tout le monde ſçache que ce ſont là les conventions de la Paix faite entre nous & Philippe Illuſtre Roy des François noſtre Seigneur, la veille de S. Nicolas, entre Iſſoudun & Charroſt, &c. * Les principaux articles furent, que le Vexin Normand, Evreux, Marché-neuf, Vernon, Longueville, Gaillon, Pacy, Nonancourt avec toutes leurs Chaſtellenies, demeureroient au Roy de France, auſſi-bien que certains Fiefs d'Auvergne, que les deux Rois s'eſtoient long-temps diſputez; que les limites de France & de Normandie ſeroient marquées entre le Vaudreüil & Gaillon, en tirant une ligne, depuis la riviére d'Eure juſqu'à la Seine; enſorte que ce qui ſe trouveroit du coſté de Gaillon, ſeroit au Roy de France, & ce qui eſt du coſté du Vaudreüil ſeroit au Roy d'Angleterre. An. 1196.

Que le Roy d'Angleterre auroit Iſſoudun & Graçai en Berri, & tous les Fiefs qui en dépendoient; qu'on luy rendroit les Comtez d'Eu & d'Aumale, Arques, Driencourt, & tout ce que le Roy de France avoit pris ſur luy durant les dernieres guerres, excepté ce qui eſt marqué dans le premier article, & que le Roy de France pourroit, s'il le vouloit, fortifier Villeneuve ſur le Cher.

Qu'Andeli, qui appartenoit à l'Archevêque de Roüen, ne pourroit eſtre fortifié; que les deux Rois n'y prétendroient aucun droit de Fief ni de Domaine, qu'en cas de mort de l'Archevêque, le revenu de cette Terre ne tomberoit point en Régale; mais ſeroit mis entre les mains du Chapitre de Noſtre-Dame de Roüen.

Que deſormais, s'il arrivoit que les deux Rois recommençaſſent la guerre, les biens des Egliſes des deux Etats ſeroient en ſeûreté contre la violence des Soldats des deux partis.

Que les priſonniers de part & d'autre, & nommément le Comte de Leiceſtre, priſonnier en France depuis long-temps, ſeroient mis en liberté.

Il y eut un article particulier pour le Comté de Toulouſe, ſelon lequel les choſes devoient demeurer au meſme état qu'elles ſe trouvoient la veille de S. Nicolas, quand le Traité fut mis par écrit. Il fut ſtipulé que le Roy d'Angleterre & le Comte de Toulouſe auroient toute liberté de fortifier les Places dont ils eſtoient maiſtres; que ſi le Comte de Toulouſe (c'eſtoit Raymond VI.) vouloit faire la guerre au Roy d'Angleterre, le Roy de France ne pourroit point ſecourir ce Comte; que s'il ne vouloit point eſtre compris dans ce Traité, le Roy d'Angleterre ne pourroit non plus luy faire la guerre, pourvu qu'il vouluſt s'en rapporter au Roy de France ſur les différends qui eſtoient entre luy & le Roy d'Angleterre.

Ce furent là les principaux articles de la Paix de Louviers, qui ne dura que quelques mois, tant eſtoit grande l'antipathie des deux Rois, tous deux trop guer- An. 1196. *Nouvelle rupture de la part du Roi d'Angleterre.*

* Copie du Traité de Louviers, rapporté par du Chêne dans ſon Hiſtoire de Normandie. Il eſt à la Bibliotheque du Roy au 28. vol. des MSS. de Brienne.

guerriers pour le repos de leurs Peuples. Le Roy d'Angleterre donna lieu à la rupture, par la violence dont il usa envers le Seigneur de Vierzon en Berri, Vassal du Roy, qu'il maltraita, & dont il rasa le Chasteau.

Philippe sans en demander la satisfaction, se la fit luy-mesme par voye de fait. Il alla assiéger Aumale, qui l'arresta sept semaines, & donna le loisir à Richard de revenir du Berri, de se saisir de Nonancourt, qui luy fut livré pour de l'argent, & de venir au secours de la Place assiégée. Il attaqua le Camp du Roy; mais il fut vigoureusement repoussé, & la Ville fut contrainte de se rendre. Philippe reprit ensuite Nonancourt; mais il perdit Gamache.

Rigord.

D'autre part les Bretons & le Comte de Toulouse donnoient de l'occupation au Roy d'Angleterre. Le Comte de Toulouse n'avoit point voulu passer l'article de la Paix de Louviers, qui le concernoit, & estoit toûjours en armes, pour reprendre ce qu'il avoit perdu.

Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 18. & 29.

Les Bretons continuoient de refuser à Richard la tutelle de son neveu Artur Duc de Bretagne, âgé alors d'environ dix ans, & irritez de ce que ce Roy avoit fait arrester peu de temps auparavant Constance mere du Duc, dans une Conférence qu'il luy avoit proposée, ils avoient eu recours à la protection de France: mais enfin Richard obligea son neveu à renoncer à cette protection, par les ravages que les Brabançons firent en Bretagne, & il se réconcilia avec le Comte de Toulouse, en luy faisant épouser sa sœur Jeanne veuve de Guillaume le Bon, Roy de Sicile, à laquelle il donna en dot le Comté d'Agen; de sorte qu'il réünit toutes ses forces contre la France.

Catel Histoire des Comtes de Toulouse.

Il met le Comte de Flandre dans son parti.

Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 31. Rigord. Guillelm. Armoric. Roger de Houeden. an. 1197.

Il fit plus encore. Il engagea dans ses intérests Baudoüin IX. Comte de Flandre, par l'espérance de le remettre en possession de la partie de la Flandre, que Philippe avoit réünie à la Couronne. Il gagna aussi les Seigneurs de la Maison de Champagne, & mit le jeune Duc de Bretagne de son costé. Renaud de Dammartin, devenu Comte de Boulogne par le mariage que le Roy luy avoit procuré avec l'héritiére de ce Comté, signala aussi son ingratitude en cette occasion, & plusieurs autres Vassaux de la Couronne, corrompus par l'argent du Roy d'Angleterre, embrasserent son parti, les uns ouvertement, les autres sans se déclarer encore.

Alors Richard se crut tellement maistre de son ennemi, qu'il regarda la prise de Paris comme une chose qui ne pouvoit manquer, jusques-là qu'il fit par avance entre les Liguez, le partage des Terres voisines, & mesme des ruës de cette Capitale, qu'il leur promettoit de leur donner en Fief; mais ce n'est ni la premiere, ni la derniere fois, qu'on a vu ces projets chimériques s'en aller en fumée.

En effet, il s'en fallut beaucoup que le succès ne répondist aux espérances du Roy d'Angleterre. Il alla avec une Armée en Auvergne & en Berri, où il s'empara de plusieurs Forteresses. Il prit Dangu, qui n'estoit pas alors peu considérable, à cause de sa situation sur les Frontiéres du Vexin Normand, proche de Gisors. Mais le Roy le reprit peu de temps après. C'estoit une vicissitude de succès différens entre deux Princes, que la valeur & l'habileté rendoient assez égaux.

Au

Au mois de Juillet de cette mesme année, il y eut entre eux une rencontre mémorable, par la seule intrépidité que Philippe y fit paroistre. Il estoit sorti de Mante pour aller à Gisors, accompagné seulement de deux cens chevaux. Il trouva en chemin fort près de Gisors, le Roy d'Angleterre suivi de plus de quinze cens hommes de Troupes réglées, & outre cela d'une très-grande multitude de ces bandits, appellez Brabançons ou Cotereaux, dont j'ay déjà parlé tant de fois. Le Seigneur de Mauvoisin luy conseilla de retourner sur ses pas, eu égard à l'inégalité des forces de l'ennemi & des siennes. Le Roy sur cette proposition regardant avec indignation celuy qui la luy faisoit; moy, dit-il, que je recule & que je fuïe à la vûë du Roy d'Angleterre! Je n'en feray rien, me suive quiconque voudra périr ou vaincre glorieusement avec moy. Aussi-tost marchant fierement aux escadrons ennemis, il les perce avec le sien, & passant sur le ventre à tout ce qui se présenta devant luy, il gagna Gisors par une des plus heureuses téméritez, qu'on puisse voir; mais il ne put empescher que les Anglois ne fissent quelques prisonniers.

An. 1197.
Rencontre mémorable entre les deux Rois.

Guillelm. Armoric.

Vers ce mesme temps-là, Jean frere du Roy d'Angleterre, marcha avec un détachement & une grande Troupe de Brabançons dans le Beauvoisis, & y assiegea le Chasteau de Milli. Philippe de Dreux Evêque de Beauvais, cousin germain du Roy, Prélat à qui un casque convenoit mieux qu'une mitre, se mit à la tête de quelques Troupes avec Guillaume Seigneur de Merlou, pour aller au secours; mais ils tombérent dans une embuscade, où ils furent défaits, & tous deux pris.

L'Evêque de Beauvais devient prisonnier de Richard.

Après la prise du Chasteau, on mena les deux prisonniers au Roy d'Angleterre. On ne pouvoit luy faire un plus agréable présent. Il estoit ennemi mortel de l'Evêque de Beauvais; & dès qu'il l'eut entre les mains, il prit plaisir à luy faire ressentir les effets de sa haine.

Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 30.

Il le fit enchaîner, & le mit dans une obscure prison à Roüen. Peu de jours après, deux domestiques du Prélat vinrent se jetter aux pieds du Roy d'Angleterre, pour le prier de leur permettre de tenir compagnie à leur Maître dans sa captivité, & de l'y servir. Il le leur refusa; & comme ils le pressoient de nouveau d'accorder ce soulagement à son prisonnier, luy réprésentant sa qualité d'Evêque & la grandeur de sa naissance. „ Oh bien, reprit le „ Roy d'Angleterre, je veux vous faire vous-mesmes les Juges de ma con- „ duite envers l'Evêque de Beauvais. Je compte pour rien, continua-t-il, „ toutes les autres injures que j'ay reçûës de luy. Je ne veux me souvenir que „ d'une seule. Quand je fus arresté en Allemagne, l'Empereur me traita „ d'abord avec assez d'honnesteté, ayant les égards qu'il devoit pour ma di- „ gnité & pour ma personne Royale; mais quelques jours après, arriva l'E- „ vêque de Beauvais. Il eut un soir audience de l'Empereur, & dès le lende- „ main je m'en apperçus, lorsqu'on me vint enchaîner comme un esclave, „ & qu'on me mit sur le corps plus de fer qu'un cheval n'en auroit pu por- „ ter; si j'en use de mesme à l'égard de vostre Maistre, qu'avez-vous à me „ dire?

Qui lui fait souffrir les plus durs traitemens.

Il satisfit en effet sa vengeance par les plus durs traitemens qu'il fit à cet Evêque. En vain le Pape Céléstin III. luy écrivit en sa faveur, luy marquant qu'il

qu'il luy écrivoit comme un pere pour la délivrance de son fils. Richard se contenta pour réponse, de luy envoyer la cuirasse dont l'Evêque estoit armé, quand il fut pris: luy faisant dire par son Ambassadeur, ces paroles que les fils de Jacob dirent à ce Patriarche, en luy présentant la robe de Joseph: *Reconnoissez-vous là la robe de vostre fils?* A quoy le Pape n'eut rien à répliquer, sinon que ce n'estoit pas là l'habillement d'un fils de l'Eglise, ni d'un Soldat de Jesus-Christ, & qu'il estoit à la miséricorde du Roy d'Angleterre.

Math. Paris.

Ravages du Comte de Flandre sur les Terres de France.

Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 31.

Mais quelque chagrin que le Roy de France eust de cette captivité de l'Evêque de Beauvais, ce n'estoit pas là sa plus grande inquiétude. Les nouvelles qu'il recevoit de Flandre, estoient encore bien plus fascheuses. Baudoüin y faisoit de grands ravages sur les Terres de France. Il y avoit pris plusieurs Forts, Saint Omer, Aire, Doüai, & actuellement il assiégeoit Arras.

Le Roy attaqué en mesme temps par tant d'endroits, au-delà de la Loire, du costé de la Normandie, & en Flandre, se trouvoit en de grands embarras. Mais l'importance de la Place assiégée par le Comte de Flandre, le fit tourner de ce costé-là. Il marcha à grandes journées vers Arras, où le Comte de Flandre n'osant l'attendre, leva le siége, & prit le parti de s'aller cantonner dans ses Etats. Le Roy l'y suivit avec plus d'ardeur que de précaution, laissant derriere luy plusieurs riviéres, sans en garder les ponts. Le Comte de Flandre s'en saisit, les fit rompre, luy coupa par ce moyen les vivres, & luy rendit la retraite très-dangereuse.

Ibid.

Le Roi lui envoye un Seigneur de sa Cour.

Le Roy ayant reconnu trop tard une si grande faute, envoya un des Seigneurs de sa Cour au Comte de Flandre, pour luy dire de sa part qu'il n'estoit pas venu pour ravager son païs; mais seulement pour l'obliger à rentrer dans son devoir; que s'il vouloit le faire en rompant avec le Roy d'Angleterre, il luy promettoit d'avoir égard aux prétentions qu'il avoit sur les Places de la Flandre Occidentale; qu'il souhaitoit l'entretenir sur cet article, & qu'au reste estant membre de la Monarchie Françoise, il ne devoit pas contribuer à sa ruïne, en secondant le plus grand ennemi qu'elle eust.

Le Roy en faisant espérer au Comte de Flandre la restitution de ce qui avoit esté démembré de son Comté, le prenoit par un endroit très-sensible. D'ailleurs il n'estoit pas de l'intérest du Comte que le Roy d'Angleterre prévalust si fort. Il répondit néanmoins qu'il avoit donné sa parole & des ôtages à ce Prince; qu'il s'estoit engagé à ne point traiter avec la France sans son consentement; mais qu'il feroit tout son possible pour contribuer à la paix. Il fit entendre en mesme temps que le Roy pouvoit se retirer, sans craindre d'estre attaqué. Philippe ne différa pas, & se servit de la conjoncture pour sa retraite.

Et le Comte se rend Médiateur entre les deux Partis.

Le Comte de Flandre d'ennemi devenu médiateur, engagea le Roy d'Angleterre à une entrevûë avec le Roy de France. Rien ne paroist plus surprenant, & en mesme temps rien n'est plus ordinaire dans cette Histoire, que de voir la facilité avec laquelle ces deux Princes passoient de la paix à la guerre, & de la guerre à la paix. On a dû remarquer la mesme chose dans le Régne de quelques-uns de leurs prédécesseurs. Mais après tout, on ne trouvera rien en cela de fort étonnant, si l'on fait attention, premierement au génie in-

inquiet & ambitieux des deux Rois, à leur antipathie, & à leur jalousie: & c'est ce qui les déterminoit aisément à la guerre, dès la moindre occasion qui s'en présentoit. Secondement, si l'on se souvient de la dépendance qu'ils avoient de leurs Vassaux pour faire la guerre: car le gros de leurs armées estoit composé des Troupes, que ces Vassaux leur amenoient, & qui ne devoient servir que durant un certain temps, après lequel elles avoient droit de se retirer. L'inconstance, la bizarrerie, le chagrin d'un Duc ou d'un Comte, quelque nouvel avantage dont on le flattoit, c'en estoit assez pour luy faire quitter l'armée, & ramener ses Troupes, mesme avant que d'avoir rempli le temps de son service. Il avoit ses amis parmi les autres Seigneurs, qui ne manquoient pas d'entrer dans ses ressentimens ou dans ses desseins, & de suivre son exemple. De remede, il n'y en avoit guéres, à cause de la grande puissance de quelques-uns de ces Vassaux; & c'est ce qui obligeoit le Prince à faire au plustost la paix, malgré qu'il en eut.

Qui signent une nouvelle Tréve.

Il arriva quelque chose de semblable dans l'occasion dont je parle. Les plus puissans Vassaux de la Couronne d'en-deçà de la Loire, je veux dire le Comte de Flandre, & les Seigneurs de la Maison de Champagne, s'estoient révoltez contre le Roy, & c'estoit un grand renfort pour le parti du Roy d'Angleterre. Mais ces Seigneurs après tout, aimoient toûjours la gloire de la Nation. Le Roy avoit donné du scrupule au Comte de Flandre, sur l'attachement qu'il faisoit paroistre pour l'ennemi mortel de l'Etat. Ce Comte par la conduite qu'il avoit tenuë avec le Roy, en laissant échaper l'Armée Françoise du mauvais pas, où elle s'estoit engagée, & ce qu'il luy dit pour luy persuader de faire la paix, firent comprendre au Roy d'Angleterre qu'il ne pouvoit pas faire desormais grand fond sur luy. Ainsi, malgré les avantages qu'il avoit remportez, il ne se rendit pas fort difficile, & consentit à une Conférence avec le Roy; elle se tint entre Gaillon & Andely vers la mi-Septembre, & il s'y fit une Tréve pour un an.

Roger de Houeden.

Richard contre un des articles du dernier Traité, avoit fait fortifier Andely. Gautier Archevêque de Roüen, à qui cette Place appartenoit, s'y estoit opposé de toutes ses forces, jusqu'à jetter l'interdit sur toute la Normandie. L'affaire fut portée devant le Pape, qui ayant gouté les raisons du Roy d'Angleterre, & sur tout la principale qu'il alléguoit, qu'Andely estoit de ce costé-là une clef de ses Etats, engagea l'Archevêque à s'accommoder avec son Prince. Richard luy donna pour Andely la Ville de Dieppe, & de plus le Moulin de la riviere de Robec dans Roüen. C'est là l'origine des revenus considérables que l'Archevêque de Roüen posséde encore aujourd'huy dans Dieppe.

Ibid. Cartulaire de Philippe Auguste, fol. 230.

Le Roy en faisant la Tréve, ne parla point de cette infraction que Richard avoit faite au dernier Traité, parce qu'il souhaitoit l'accommodement à quelque prix que ce fust. Comme il avoit alors grand besoin d'argent, il permit aux Juifs de revenir à Paris, d'où il les avoit chassez dès le commencement de son Régne, & obligea les Ecclésiastiques à luy fournir de grosses sommes pour soûtenir la guerre, prévoyant qu'elle recommenceroit plus vivement que jamais.

An. 1198. *Elle expire, & la guerre recommence plus vivement que jamais.* Roger de Houeden.

En effet, dès que la Tréve fut expirée, on en vint à une guerre cruelle, jusques-là qu'on crevoit les yeux aux prisonniers de part & d'autre, & si nous nous en rapportons à l'Histoire d'Angleterre, ce fut Philippe qui commença à en user ainsi.

Il y eut une nouvelle désertion des Vassaux du Roy. Le Comte de Toulouse, le Comte du Perche, & le Comte de Guines, suivirent l'exemple que leur avoient donné le Comte de Flandre, le Comte de Blois, & le Comte de Boulogne. Le Duc de Bourgogne demeura fidéle, & l'on a encore au Trésor des Chartres un écrit signé de ce Duc, par lequel il s'obligea cette année-là mesme au Roy, de ne faire ni ligue, ni alliance de mariage avec Richard, ni avec aucun de la Famille de ce Prince. Peu de jours après que la guerre eust recommencé, il se donna un combat proche de Vernon entre les deux Rois, où Philippe fut défait avec assez de perte, & se sauva dans cette Place. Le fruit de cette victoire fut le Chasteau de Courcelles, que Richard prit d'assaut, & encore une autre Forteresse nommée Bures.

Combat de Gisors, qui pensa coûter la vie au Roi. Ibid.

Au bout de quelque temps le Roy ayant rassemblé de nouvelles Troupes, & formé une Armée assez nombreuse, partit de Mante, pour aller reprendre Courcelles. Le Roy d'Angleterre vint le rencontrer entre cette Place & Gisors. On ne balança pas à en venir aux mains. Le succès du combat fut encore malheureux pour les François. Ils furent battus & poursuivis jusqu'à Gisors. Il arriva là un malheur, qui pensa coûter la vie au Roy. Comme il passoit le pont qui est sur la riviere d'Epte, pour entrer dans la Place, suivi de la foule des fuyards, que les Anglois pressoient l'épée dans les reins, ce pont rompit, & le Roy avec tous ceux qui estoient dessus, tomba dans la riviere, & s'y seroit noyé, comme il arriva à plusieurs, s'il n'eust esté promptement secouru.

Ibid. Guyart dans son Histoire en Vers. Roger de Houeden.

Il y eut beaucoup de monde de tué en cette rencontre, & bien des Seigneurs François pris. Mathieu de Mailli, Mathieu de Monmorenci, Alain de Rouci, Fouques de Gilerval, Philippe de Nanteüil, Robert de Beaubourg, furent de ce nombre.

Richard écrivant de ce combat à Philippe Evêque de Durham en Angleterre, se vanta d'y avoir desarçonné Monmorenci, Rouci & Gilerval, & de les avoir luy-mesme faits prisonniers *.

Suivi de plusieurs ravages des Anglois par toute la France.

La victoire des Anglois fut suivie d'une infinité de ravages par toute la France, dont le Roy se vengea par la prise & par une nouvelle désolation d'Evreux, & par le saccagement de quelques autres Places de la domination d'Angleterre.

Le Pape Innocent III. élevé depuis peu sur la Chaire de S. Pierre, voyoit avec bien de la douleur ces deux Princes ainsi acharnez l'un contre l'autre. Il envoya en France le Cardinal Pierre de Capouë, pour tascher de les accom-

* J'ay distingué ce combat de celuy où Philippe Auguste perça l'Armée Angloise pour se jetter dans Gisors. Cette action du Roy est racontée par Guillaume le Breton dans son Histoire en Prose, sous l'an 1197. au mois de Juillet, & certainement le combat dont je viens de parler, se donna au mois de Septembre de l'an 1198. mais je ne dissimulerai point qu'il y a aussi des raisons qui semblent prouver que c'est le mesme combat rapporté diversement par les Historiens.

commoder. Il les trouva assez disposez à l'écoûter. Ils avoient mesme déja fait quelques avances de part & d'autre, & Hubert Archevêque de Cantorbery estant venu en France, avoit entamé la négotiation.

Les deux Rois se virent entre Vernon & Andely, le Roy de France estant à cheval sur le bord de la Seine, & le Roy d'Angleterre dans un bateau. Ce fut le quatorziéme de Janvier jour de S. Hilaire. Ils ne conclurent toutefois rien pour lors, sinon qu'ils accepteroient la médiation du Pape, & remettroient leurs intérests entre les mains du Cardinal de Capouë; mais il ne put parvenir jusqu'à leur faire conclure la paix; il leur fit seulement signer une Tréve de cinq ans, pendant lesquels toutes choses demeureroient de part & d'autre au mesme état qu'elles se trouvoient. La Tréve estant signée, les deux Rois congédiérent leurs Armées, & furent incontinent aprés sur le point de rompre tout de nouveau, pour deux sujets de plainte assez justes, qu'on donna au Roy d'Angleterre. Un nommé Marcadé Chef des Brabançons, qui avoient utilement servi ce Prince dans les dernieres guerres, s'en retournoit dans ses quartiers. Apparemment ses gens, selon leur coûtume, faisoient de grands ravages dans leur route, qu'ils avoient eu permission de prendre par les Terres de France, l'Historien ne nous en marque point l'endroit. Quatre Seigneurs du païs s'unirent ensemble avec leurs Vassaux, pour empescher les insultes de ces voleurs, les attaquérent, & en tuérent plusieurs. Ce qui ayant esté rapporté au Roy d'Angleterre, il en entra en grande colere.

Nouvelle Tréve pour cinq ans par l'entremise du Pape, dont les deux Rois acceptent la médiation.

Roger de Houeden. an. 1199.

Ibid.

L'autre sujet de plainte qu'il eut, fut que le Roy faisant élever un Fort entre Butavant & Gaillon, fit abattre le bout d'une Forest, qui estoit trop proche du Fort. Elle appartenoit au Roy d'Angleterre, qui ne manqua pas d'envoyer demander au Roy satisfaction pour ces deux infractions de la Tréve, ou luy déclarer la guerre sur le champ.

Le Roy desavoüa ce qui s'estoit fait contre les Brabançons, & protesta qu'il n'y avoit nulle part. Le Roy d'Angleterre se contenta de ce desaveu: mais il s'obstina à vouloir que le nouveau Fort fust démoli. Le Cardinal Légat voyant que la Tréve, qui estoit son ouvrage, alloit se rompre, conjura le Roy de vouloir bien en considération du Pape, & pour le repos de ses Peuples, accorder ce que souhaitoit le Roy d'Angleterre, & le Roy le luy promit.

Ibid.

Cette facilité du Roy fit espérer au Cardinal, que si on reprenoit la négotiation dans cette conjoncture, on pourroit changer le Traité de Tréve en Traité de paix; il engagea les deux Rois à conférer de nouveau, & l'on proposa dans la Conférence des moyens d'accommodement que voici. Que le Roy de France rendroit au Roy d'Angleterre tout ce qu'il avoit pris sur luy, excepté Gisors, & qu'en dédommagement de cette Place, il luy laisseroit le droit de nommer à l'Archevêché de Tours, ou plustost le droit de confirmer celuy qui auroit esté élu par le Clergé. Ce qui montre ce que j'ay déja observé ailleurs, que nos Rois avoient toûjours retenu ce droit Royal, dans les Villes mesmes de leurs plus puissans Feudataires.

Conference entre eux, où sont faites diverses propositions de paix.

Ibid.

Secondement, que le Roy feroit épouser à Louïs son fils, Blanche de Castille niéce du Roy d'Angleterre.

Troi-

intelligence entre les deux Rois; le mariage de Louïs & de Blanche de Castille en estoit le nœud, & ces deux Princes s'estoient séparez fort contens l'un de l'autre: enfin le Roy d'Angleterre après s'être fait couronner de nouveau à Cantorbery avec Isabelle d'Angoulesme sa nouvelle épouse, avoit repassé la mer, & estoit venu voir à Paris le Roy de France, qui l'avoit reçu avec tout l'honneur & toute la cordialité possible, jusqu'à quitter son Palais pour l'y loger, & l'avoit à son départ comblé de magnifiques présens. Cette paix toutefois ne dura guéres davantage que la pluspart des autres. Le Roy d'Angleterre donna lieu, ou du moins prétexte à la rupture. Peut-estre que Philippe ne se seroit pas si fort pressé du temps de Richard, dont la conduite, l'activité, l'habileté dans la guerre en faisoient un ennemi bien plus redoutable à la France, que son successeur, qui luy estoit beaucoup inférieur en toutes ces qualitez. Un Prince ambitieux délibére peu, pour attaquer un ennemi qu'il ne craint pas, lorsqu'il a sujet de le faire. Voici celuy que le Roy d'Angleterre donna à Philippe, de recommener la guerre. Rigord. An. 1201.

Jean avoit fait divorce avec Havise sa femme, fille de Guillaume Comte de Glocestre, à cause de la parenté; & avoit épousé, ainsi que je l'ay marqué, Isabelle fille d'Aymar Comte d'Angoulesme. Isabelle quelque temps auparavant avoit esté non seulement promise à Hugues le Brun Comte de la Marche; mais encore ce Seigneur l'avoit épousée, quoy qu'en particulier, différant de le faire en face d'Eglise, jusqu'à ce qu'elle fust parvenuë à l'âge nubile, où elle n'estoit pas encore alors. C'estoit Richard Roy d'Angleterre qui avoit fait ce mariage. Le Comte d'Angoulesme voyant le nouveau Roy d'Angleterre fort passionné pour sa fille, préféra l'honneur d'estre beau-pere de son Roy, à celuy de tenir sa parole au Comte de la Marche. Il la fit enlever de la Maison du Comte, & la mit entre les mains de Jean, qui l'épousa. *Nouveau sujet de rupture entre les deux Rois.* Roger de Houeden.

Le Comte de la Marche ressentit vivement cette injure; mais il la fallut dissimuler, d'autant plus que ce dernier mariage ne s'estoit fait, qu'avec l'agrément du Roy de France, dont Isabelle estoit proche parente par sa mere fille de Pierre de Courtenai. Cependant comme ce Comte estoit très-puissant, & avoit de grandes liaisons avec les plus considérables Seigneurs de de-là la Loire, il les mit sans beaucoup de peine dans ses intérests. Quelques-uns prirent les armes dans le Poitou; mais l'arrivée du Roy d'Angleterre en Normandie les arresta. *Ibid.*

Ce Prince voulant profiter de la crainte qu'il croyoit leur avoir donnée, en cita plusieurs, pour comparoistre à sa Cour, & rendre compte des infidélitez, dont ils estoient coupables contre luy & contre son prédécesseur; & comme dans ces sortes de jugemens, lorsque les autres preuves n'estoient pas évidentes, on avoit recours à celle du duel pour la conviction de l'accusé, il avoit eu soin d'amener avec luy plusieurs hommes fort adroits dans ces combats singuliers, afin de les faire battre contre ceux de ces Seigneurs qui y auroient recours pour leur défense; mais tous refusérent de comparoître: & comme il n'avoit pas des Troupes suffisantes pour les mettre à la raison, il fut obligé de ne pas passer outre, sans autre effet, que de les avoir extrêmement aigris contre luy; & il apprit par cette expérience, qu'un Prince en pa- *Ibid.*

reille occasion ne doit jamais commander, sans estre en état de se faire obéïr.

Quelque temps auparavant, je ne sçay pour quel sujet, le Roy d'Angleterre avoit commandé au Sénéchal de Normandie d'attaquer la Forteresse de Driencourt, aujourd'huy appellée Dancourt, que le défunt Roy d'Angleterre avoit donnée à Raoul d'Issoudun Comte d'Eu, & frere du Comte de la Marche. Cette Place estoit du Comté d'Eu, & le Sénéchal s'en estoit emparé.

Philippid. Lib. 6.

Tous ces Seigneurs mécontens, quoy qu'extrêmement unis ensemble, ne se croyoient pas assez forts, pour faire impunément la guerre à leur Roy. Ils vouloient engager le Roy de France dans leurs querelles; & ils eurent pour cet effet recours à un expédient, dont ils avoient divers exemples dans les Régnes précédens.

Ils portérent leurs plaintes au Roy de France, & luy demandérent justice sur divers griefs qu'ils luy présentérent, comme à leur Souverain Seigneur, & qui l'estoit aussi du Roy d'Angleterre. Ces sortes de Requestes estoient toûjours très-bien reçûës à la Cour de France, où l'on prenoit volontiers toutes les occasions de faire sentir aux Rois d'Angleterre leur dépendance de la Couronne. Le Roy répondit à ces Seigneurs qu'il auroit soin de leurs intérests. Il écrivit au Roy d'Angleterre, & l'exhorta à ne point molester ses Vassaux, à leur conserver leurs droits, à les gouverner avec douceur, & à ne les point aigrir; que pour luy il ne pouvoit s'empescher comme leur Seigneur, d'écoûter leurs plaintes, & de garder dans l'examen qu'il en feroit, les procédures juridiques.

Philippid. L. 6.

Le Roy d'Angleterre répondit au Roy en termes fort soumis, qu'il reconnoissoit son autorité, & qu'il l'honoroit comme son Seigneur & son Roy; mais qu'il le prioit de trouver bon, que toutes choses se fissent dans l'ordre; que la coûtume estoit, que les Vassaux qui tenoient des Fiefs immédiatement mouvans de la Couronne d'Angleterre, & qui estoient en mesme temps Arriere-Fiefs de la Couronne de France, s'adressassent d'abord à la Cour d'Angleterre, sauf leur droit d'en appeller à la Cour de France, en cas qu'il crussent qu'on ne leur eust pas fait justice. Il faut, ajoûta-t-il, que d'abord ils soient jugez par moy, assisté du Conseil de leurs Pairs *; & si je ne juge pas selon les Loix, alors mon jugement sera examiné par mes Pairs.

Ibid.

* Parium suorum.

Observation sur les Fiefs qui relevoient en même temps des deux Couronnes.

Ces deux paroles *leurs Pairs*, & *mes Pairs*, méritent d'estre observées ici en passant. Par cette parole, *leurs Pairs*, le Roy d'Angleterre entendoit les Seigneurs de ses Etats, qui avoient la qualité de Pair: & par cet autre, *mes Pairs*, il entendoit, non pas les Pairs d'Angleterre, mais ceux qui portoient ce titre en France, du nombre desquels il estoit en qualité de Duc de Normandie. On a beaucoup raisonné sur ce mot de *Pair:* il est exprimé en Latin par celuy de *Par*, qui signifie en François *égal*, & selon cette signification, *mei Pares*, *mes Pairs*, voudroit dire en François la mesme chose, que mes égaux, non pas qu'ils fussent tous égaux en dignité; mais parce qu'ils assistoient avec une égale autorité entre eux à certains jugemens où le Souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucune les uns sur les autres en particu-

ticulier, & qu'ils estoient également jugez les uns par les autres, quand ils estoient citez au Tribunal du Prince, dont ils estoient comme les Assesseurs en ces sortes de jugemens. Vraisemblablement ces jugemens où il s'agissoit de juger un Pair, estoient les seuls où ils assistoient en cette qualité de Pairs, par un privilége particulier accordé à tous les plus considérables Vassaux de la Couronne, de n'estre jugez que par leurs Pairs, c'est-à-dire, par leurs égaux, qui estoient comme eux Vassaux relevans immédiatement de la Couronne. Cette signification du mot de *Pair*, me paroist parfaitement établie par cette expression du Roy d'Angleterre, rapportée par un Auteur contemporain. Guillelm. Brito. L. 6. Philipp. Pour ce qui est de leur réduction au nombre de douze, je ne pense pas qu'on ait aucun Monument Historique, par lequel on puisse en fixer précisément le temps; mais l'époque de cette réduction ne doit pas estre fort éloignée du temps dont je parle: car il est fait mention expresse des douze Pairs de France sous le Régne de S. Louïs petit-fils de Philippe Auguste, & l'Historien contemporain n'en parle pas comme d'une nouvelle institution. Je reviens au différend des deux Rois. Math. Paris p. 901. novæ edition.

Le Roy de France n'avoit pas droit d'exiger autre chose du Roy d'Angleterre, que ce qu'il luy promettoit par sa réponse: car c'estoit une coûtume qui avoit passé en Loy, que les Vassaux soûtinssent leurs droits en présence de leurs Pairs & de leur Seigneur immédiat, & contre luy, s'il les avoit violez; & ils n'avoient leur recours au Seigneur Suzerain qu'en seconde instance. En effet, le Roy renvoya Raoul d'Issoudun, le Comte de la Marche, & les autres, au Tribunal de leurs Pairs & du Roy d'Angleterre. Mais ce Prince ne tint pas parole, & au lieu de vouloir les écoûter, il leur refusa les sauf-conduits qu'ils demandoient, pour comparoistre devant luy.

Les plaintes en revinrent aussi-tost au Roy: & les Seigneurs qui se prétendoient lézez, le suppliérent d'évoquer la cause à son Tribunal, & d'y citer le Roy d'Angleterre, comme son Vassal, qui luy devoit rendre compte de sa conduite, en ce qui concernoit le Gouvernement des Domaines, pour lesquels il relevoit de luy. *Ibid.*

Le Roy ne voulut point encore se servir de la voye de la citation; mais il écrivit au Roy d'Angleterre d'une maniére assez forte, en luy reprochant qu'il avoit manqué de parole, & le menaçant de prendre les moyens efficaces de se faire obéïr.

Le Roy d'Angleterre s'excusa sur quelques affaires pressantes, qui l'avoient empesché de travailler à celle-là, & ajoûta que sans délay, il tiendroit sa Cour & l'Assemblée des Pairs à Angers; que les Seigneurs ses Vassaux dont il s'agissoit, pourroient se rendre à Loudun, & que là il leur envoyeroit des sauf-conduits en bonne forme. Il n'exécuta pourtant rien de tout cela, éludant toûjours sous de nouveaux prétextes. Le Roy lassé de tous ces retardemens, & choqué d'une conduite si peu sincére, commença à assembler des Troupes, pour entrer sur les Terres du Roy d'Angleterre. *Ibid.*

Ce Prince en ayant eu avis, envoya de nouveau prier Philippe de ne point rompre la paix, & l'asseûra qu'il le satisferoit au plustost. Le Roy répondit, qu'il ne pouvoit plus se fier à ses promesses, & qu'il alloit luy faire une san-

Ibid. glante guerre, à moins que pour gage de sa parole, il ne luy mist entre les mains les Forteresses de Tillieres & de Boutavant, sur les Frontieres de Normandie, à condition toutefois qu'elles luy seroient renduës, si-tost qu'il auroit obéï à ses ordres. Le Roy d'Angleterre y consentit, & on convint du jour auquel les deux Forts seroient livrez au Roy.

Cependant Artur Duc de Bretagne voyant ces semences de guerre, pensa à en profiter. Il entra dans la Ligue des Comtes mécontens, & pria le Roy de trouver bon, qu'en cas de rupture, il fist valoir les droits qu'il avoit sur la succession du défunt Roy d'Angleterre, dont il prétendoit qu'il avoit esté injustement exclus; & c'est ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

Fâcheuse situation des affaires du Roi d'Angleterre.

La situation des affaire du Roy d'Angleterre devenoit par ces troubles d'autant plus dangereuse, qu'il n'avoit pas les mesmes ressources que son prédécesseur, dans les Vassaux de la Couronne de France, qui s'estoient tous sincérement réconciliez avec le Roy. Le Comte de Flandre le plus redoutable avoit pris la Croix, & se disposoit au voyage de la Terre-Sainte, aussi-bien que Loüis Comte de Blois. Thibaud Comte de Troye venoit de mourir à l'âge de vingt-cinq ans, ne laissant qu'une fille, & la Comtesse sa femme enceinte, qui accoucha d'un fils, dont le Roy fut fait Tuteur, & devint par conséquent maistre de tout cet Etat. Ainsi il n'avoit plus rien à craindre au dedans du Royaume; au lieu que le Roy d'Angleterre avoit en-deçà & au-delà de la mer, bien des gens qui broüilloient dans ses Etats. Rien donc n'empeschoit Philippe, d'exiger de luy tout ce qu'il en pouvoit prétendre.

Philippe force deux de ses places sur la frontiére de Normandie. Ibid.

Il ne manqua pas de s'aller présenter devant Tillieres & Boutavant au jour marqué, & somma les Commandans de les luy remettre. Ils répondirent qu'ils n'avoient reçu aucun ordre là-dessus: sur quoy le Roy, qui s'estoit attendu à une telle réponse, entreprit de forcer ces deux Places.

Tillieres estoit une Forteresse sur la riviére d'Aure, fortifiée par les Ducs de Normandie, long-temps avant qu'ils fussent Rois d'Angleterre. Boutavant avoit esté construit par le dernier Roy Richard, sur le bord de la Seine, en mesme temps qu'il bastit proche de la mesme riviére le Fort de Porti-joye, le Chasteau-Gaillard, & quelques autres vers Andely. Il appella celuy-là Boutavant, pour marquer le dessein qu'il avoit en élevant toutes ces Forteresses, qui estoit d'aller toûjours de plus en plus en avant du costé de l'ennemi, & de *bouter*, c'est-à-dire, de mettre, & pousser les Fortifications de ces Frontiéres, le plus loin qu'il luy seroit possible vers les Terres de France.

Guillelm. Armonc.

Et met ensuite le siége devant Gournai. Philipp. Lib. 6. An. 1202. Guillelm. Armonc.

Ces deux Places coûtérent trois semaines au Roy; mais il n'en demeura pas là. Il prit encore Mortemer, Lions, & vint mettre le siége devant Gournai, Place alors des plus considérables de la Frontiére de Normandie, entre Andely & Beauvais. Elle estoit située dans une Plaine marécageuse, & entourée de fossez très-profonds & pleins d'eau. Il y avoit une forte Garnison pour la défendre; & il se trouvoit de grandes difficultez dans l'exécution de cette entreprise. Mais le Roy considérant le terrain des environs, s'apperçut qu'un grand étang, qui estoit proche de-là, paroissoit notablement plus haut que la Ville, & il crut qu'en rompant les digues, le penchant des eaux estant de ce costé-là, il la pourroit noyer entierement.

En

En effet, après avoir inutilement sommé la Garnison de se rendre, il fit couper la levée de l'étang, & l'eau vint tomber avec tant de rapidité dans les fossez & contre la muraille, qu'elle la renversa, & obligea tout ce qu'il y avoit de gens dans la Place, à l'abandonner, & à gagner les hauteurs des environs. Ensuite les eaux s'estant écoulées par le moyen de plusieurs seignées, les Troupes entrérent dans la Place: le Roy en fit réparer les bréches, & y ajoûta de nouvelles Fortifications.

Ce fut là que le jeune Duc de Bretagne l'estant venu trouver, fut fait Chevalier de sa main. Le Roy fit la cérémonie de luy ceindre l'épée, selon la coûtume, & luy fit épouser Marie sa fille, qu'il avoit euë d'Agnés de Bohéme, & qui ne pouvoit avoir alors que quatre ou cinq ans. Il luy donna l'investiture non seulement du Duché de Bretagne, que le Duc tenoit auparavant du Roy d'Angleterre; mais encore du Comté de Poitou & du Comté d'Anjou, & reçut son hommage lige pour tous ces Domaines. Il luy donna deux cens Cavaliers d'élite, tirez de ses Troupes, & une grosse somme d'argent, pour luy aider à entretenir l'Armée, avec laquelle il devoit attaquer le Roy d'Angleterre en Anjou & en Poitou.

Il ceint l'épée de Chevalier au jeune Duc de Bretagne.

Le Duc de Bretagne prit congé du Roy au mois de Juillet, & ne fut pas long-temps sans entrer sur les Terres du Roy d'Angleterre. Il assiégea Mirebeau en Poitou, où la Reine-mere d'Angleterre se trouva enfermée. Le Duc avoit fort peu de Troupes, & attendoit les Milices de Bretagne, de Berri, & de Bourgogne, qui devoient incessamment le joindre. Mais le Roy d'Angleterre les prévint; & estant tombé tout à coup sur luy, le défit, & le prit prisonnier avec le Comte de la Marche, Geoffroy de Lusignan, & plusieurs autres Seigneurs de de-là la Loire. Il renferma le Duc de Bretagne dans le Chasteau de Falaise, & fit passer en Angleterre la pluspart des autres Seigneurs prisonniers.

Qui est pris prisonnier par le Roi d'Angleterre.

Guillelm. Armoric.
Math. Paris.
Rigord.

An. 1202.

Cette nouvelle fut rapportée au Roy, dans le temps qu'il assiégeoit Arques sur les Frontiéres de Normandie. Il abandonna le siége, vint à grandes journées sur la Loire, pour recüeillir les restes du parti du Duc de Bretagne. Il attaqua & emporta Tours, que le Roy d'Angleterre reprit peu de temps après, & dont il rasa le Chasteau & les murailles, après avoir mis le feu à la Ville.

Guillelm. Armoric.

Le Roy d'Angleterre alla ensuite à Falaise, où il fit tout ce qu'il put, pour engager le Duc de Bretagne, à rompre les liaisons qu'il avoit prises avec le Roy de France. Ce jeune Prince luy répondit avec fermeté, qu'il ne renonceroit jamais aux droits qu'il avoit, non seulement sur l'Anjou, la Touraine, le Maine & la Guyenne; mais encore sur l'Angleterre qui luy appartenoit par la mort du Roy Richard son oncle, à qui son pere, par le rang de sa naissance, eust dû succéder, & que luy-mesme représentoit, comme son héritier légitime.

Math. Paris.

Le Roy d'Angleterre qui ne s'estoit pas attendu à une réponse si fiere, & qui jugea par là ce qu'il auroit à craindre dans la suite d'un tel ennemi, le fit transporter au Chasteau de Roüen, où il fut étroitement gardé. Peu de temps après on apprit la mort du jeune Duc, dont les circonstances sont demeu-

Et meurt peu après dans sa prison.

An. 1203.

meurées incertaines, par les diverses relations qu'on en fit alors. Les uns asseûrent qu'il fut empoisonné; d'autres que Jean le poignarda de sa propre main, mais les Auteurs Anglois mesmes en disent assez, pour ne laisser nul doute, qu'il n'eust péri de mort violente, soit par la main, soit par l'ordre du Roy d'Angleterre.

Math. Paris.

La chose parut si odieuse, que depuis ce temps-là, ce Prince fut en horreur aux Peuples & à la pluspart des Grands, dont plusieurs l'abandonnérent, pour se donner au Roy de France; & quelques autres ne demeurérent dans son parti, qu'en attendant quelque occasion favorable de l'abandonner.

Le Roi Jean accusé de cette mort, est condamné à la Cour des Pairs.
Rigord. Guillelm. Armoric.

La Duchesse Constance mere du Duc Artur, outrée de douleur, porta ses plaintes au Roy, comme au Seigneur Suzerain du Roy d'Angleterre & du Duc, & les Seigneurs de Bretagne se joignirent à elle, pour demander justice. Le Roy reçut favorablement leur Requête, & cita le Roy d'Angleterre à la Cour des Pairs. Ce Prince n'ayant pas comparu, fut par Arrest & Jugement solemnel de la Cour des Pairs, déclaré atteint & convaincu du crime de parricide & de celuy de fellonie contre le Roy son Seigneur, privé & déclaré déchu du droit qu'il avoit sur toutes les Terres, Seigneuries, & Fiefs mouvans, & tenus à hommages de la Couronne de France, qui furent tous confisquez.

Le Roi en fait exécuter l'Arrêt.

Le Roy profitant des conjonctures, commença à faire exécuter l'Arrest, & avec le secours des Bretons & des Poitevins, il prit diverses Forteresses au-delà de la Loire, dont il rasa les unes, & garda les autres. Robert Comte d'Alençon se donna à luy avec sa Ville, & toutes les Places dont il estoit maistre. Mais le Roy ayant séparé ses Troupes pour les faire reposer, le Roy d'Angleterre vint brusquement mettre le siége devant Alençon.

Oblige Jean à lever le siége d'Alençon.

Le Roy surpris & embarrassé, à cause de la difficulté qu'il y avoit à rassembler assez promptement ses Troupes dispersées, rappella celles qui estoient les plus proches; & ayant sçu qu'il se faisoit un Tournois à Moret dans le Gastinois, où quantité de Noblesse s'estoit assemblée, il y alla, & invita tous les Seigneurs & Gentilshommes qui s'y trouvérent, à le suivre, pour le secours d'Alençon. Ils le firent volontiers, & avec toute leur suite, qui estoit ordinairement assez nombreuse dans ces sortes de divertissemens Militaires, s'estant joints à ce que le Roy avoit amené de Troupes, ils firent un petit Corps d'Armée plus considérable par la qualité & la bravoure de ceux qui le composoient, que par le nombre.

Le Roy marcha à leur teste à grandes journées droit au siége. Le Roy d'Angleterre qui n'avoit pas prévu que Philippe dust prendre un tel expédient, & qui avoit compté que la Place seroit à luy avant qu'on la pust secourir, leva le siége fort en desordre, abandonnant tentes, machines & bagages.

De-là le Roy alla prendre Conches, Andely & le Vaudreüil, tandis que Jean taschoit de faire des diversions en divers endroits, dont pas une ne luy réüssissoit, quittant toutes ses entreprises, dès que les François paroissoient.

Ibid.

Le Pape Innocent III. soit de luy-mesme, soit sollicité par le Roy d'Angleterre, voulut se faire le médiateur entre ces deux Princes, & leur envoya les

les Abbez de Casemar & de Tresons, qui au nom & de la part du Pape, leur ordonnérent de convoquer une Assemblée des Evêques, des Abbez, & des Seigneurs de leurs Etats, d'y faire la paix, & de rétablir les Monastéres & les Eglises, qui avoient esté détruites durant la guerre.

Cet ordre fut intimé au Roy à Mante, & il en fut surpris. Il assembla quelques Evêques, quelques Abbez, & quelques Seigneurs, & leur demanda leur avis sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. On trouva la conduite du Pape fort étrange; les plus considérables des Seigneurs en furent très-choquez, & conseillérent au Roy de passer outre.* On a les Lettres d'Eudes Duc de Bourgogne; de Hervé Comte de Nevers, & de Radulphe Comte de Soissons, scellées de leurs Sceaux, par lesquelles ils prient le Roy de ne se point laisser contraindre par le Pape à cette paix, luy promettant leur secours & leurs services, & de ne point traiter sans eux avec le Pape; mais comme le Roy avoit pour la personne & pour la dignité du Pape beaucoup d'égard, il dissimula son chagrin, & dit seulement aux Légats, qu'asseûrément ils n'estoient pas bien informez des intentions du Pape, ou qu'ils passoient les instructions qu'ils en avoient reçûës; qu'il auroit soin de l'informer exactement de tout; & qu'après que le Pape auroit examiné les choses à loisir, il approuveroit sans doute les raisons qu'on avoit en France, de continuer la guerre. Le Roy en effet envoya quelques Evêques à Rome, du nombre de ceux qui avoient assisté à cette Assemblée, & ils satisfirent le Pape d'autant plus aisément sur ce sujet, que le Roy d'Angleterre ne s'estoit pas mis en peine, de luy envoyer personne pour soûtenir ses intérests.

An. 1203. *Fait trouver bon au Pape qu'il continuë à lui faire la guerre.*

Ibid.

Cependant le Roy pensa à exécuter une grande entreprise, qu'il méditoit depuis longtemps. C'estoit le siége de Chasteau-Gaillard, dont on voit encore les ruïnes sur le bord de la Seine à Andely, à sept lieuës au-dessus de Roüen. C'estoit une Place que le défunt Roy d'Angleterre avoit fortifiée à plaisir, & dont il avoit fait comme le boulevard de la Normandie de ce costé-là. Il luy avoit mesme donné le nom de Chasteau-Gaillard, comme pour marquer qu'avec cette Forteresse, il prétendoit se rire & se moquer de tous les efforts de la France.

Et entreprend le siége de Château-Gaillard.

Apud du Chesne. Tom. 5. p. 809. Guillelm. Armoric.

Comme ce siége est un des plus mémorables de nostre Histoire, & que la prise de cette Place fut suivie de la conqueste de presque toute la Normandie, je vais descendre dans le détail de ce qui s'y passa. Voici la description de la Place, telle que l'Auteur contemporain nous la fait, & qui me paroist fort conforme à la vérité, à en juger par ce que j'en ay vu sur le lieu mesme. Tout proche de la Ville, qu'on appelle aujourd'huy le Petit Andely, il y avoit une grande Isle de figure ronde au milieu de la Seine, appellée l'Isle d'Andely; la riviére avec le temps en a mangé une partie, & en a fait plusieurs petites Isles, une desquelles porte encore le nom d'Isle d'Andely. Richard Roy d'Angleterre avoit basti un Palais dans cette grande Isle, avec une haute & forte Tour, dont le bas subsiste encore, & on l'appelle *la Tour du Chasteau*. Le Chasteau & la Tour estoient entourez de bons fossez &

Description de cette place située sur le bord de la Seine au dessus de Roüen.

Guillelm. Brito. L. 7.

* MSS. de Brienne à la Bibliotheque du Roy, vol. 5. Mélanges touchant la Cour de Rome.

& de hautes murailles, & il y avoit deux Ponts de communication avec les deux bords de la riviére.

Ibid. Environ à la distance de trois portées de fronde sur le rivage, du costé d'Andely, s'élevoit un rocher fort haut & fort roide, & tellement escarpé, qu'estant regardé d'en-bas, du costé de la riviére, il ne paroist que comme une Tour. Il estoit un peu moins haut du costé de l'Orient, & il y avoit là comme une grande plate-forme terminée en pointe, & entourée d'un creux très-profond, qui la séparoit d'une colline plus haute, & continuoit des deux costez en descendant vers la riviére. On avoit élevé sur le bord de cette espéce de plate-forme une très-épaisse muraille flanquée de Tours, & on eut soin d'escarper le roc, afin qu'on ne pust y grimper en nulle maniere par aucun endroit. On avoit construit une autre muraille par le travers de la plate-forme, & on avoit creusé au devant un grand fossé dans le roc; c'estoit comme un très-fort retranchement, où la Garnison pouvoit se retirer, en cas que la premiere muraille fust forcée par l'ennemi.

De-là en avançant vers l'intérieur de la Place, on rencontroit le haut du rocher, qu'on avoit aussi escarpé tout à l'entour, & sur le bord on avoit basti une forte muraille. Ce rocher estoit encore entouré d'un fossé creusé dans le roc. La structure de cette muraille dont la plus grande partie est encore en son entier, est remarquable. Elle est bastie en rond comme en façon d'une grande & vaste Tour; mais la surface n'en est pas unie. Elle est composée non pas de Tours, mais de segments de Tours, qui n'ont pas un pied de saillie, entre lesquels est un petit espace plat comme une petite courtine, qui n'a guéres plus d'un pied & demi de largeur. On voit dans cette construction l'adresse & le dessein de l'Ingénieur, qui estoit, que le Bélier n'eust presque point de prise contre cette Fortification, au lieu qu'il en avoit beaucoup contre les Tours entieres, dont on flanquoit alors les murailles, & ausquelles depuis on a substitué nos Bastions angulaires, parce que la maniére de l'attaque & de la défense a changé, à cause du canon & de la mousqueterie.

On voit entre l'Orient & le Midi, une Galerie creusée fort avant dans le roc, dont les entrées sont en arcades; c'estoit apparemment pour mettre les chevaux. Dans le fond à gauche, il paroist une grande ouverture ceintrée, par où l'on prétend que l'on descendoit à couvert jusqu'à la riviére. Il y avoit proche de là un puits, pour fournir de l'eau à la Garnison, outre un autre qui estoit au dedans de la muraille, dont je viens de parler, & celuy-ci paroist si profond, qu'il y a bien de l'apparence, qu'il a esté creusé jusqu'au niveau de la riviére.

A cette enceinte du costé de l'Orient, est une petite porte, pour communiquer avec la plate-forme par un pont. Enfin sur le plus haut sommet du roc dans le milieu de l'enceinte, estoit bastie la Citadelle, ou plustost le Donjon de la Place, lequel est encore sur pied.

Le Roi commence par l'attaque du Château de l'Ile d'Andeli. An. 1203.

C'estoit cette fameuse Forteresse, que Philippe s'estoit proposé d'emporter, & vis-à-vis de laquelle il vint camper au mois d'Aoust de l'an 1203. au Midi de la riviére de Seine, du costé opposé au Vexin. Il résolut de commencer par l'attaque du Chasteau de l'Isle d'Andely. Celuy qui y commandoit, dès qu'il

fit donner une somme d'argent pour se retirer où il voudroit. Mais il fut arresté à l'insçu du Roy par Marcadé, qui le fit écorcher tout vif, & ensuite pendre, dès que le Prince eut expiré.

Richard mourut de sa blessure le 6. d'Avril le Mardi de devant le Dimanche des Rameaux, & la dixiéme année de son Régne. Cette derniere action de générosité Chrétienne envers celuy qui luy avoit causé la mort, fut en ce genre la plus belle de sa vie, & capable de luy obtenir miséricorde de Dieu, pour les grands péchez dont elle estoit pleine. L'impureté, la dureté, l'avarice, l'ambition, furent les défauts que luy reprochent les Historiens de sa Nation, qui l'ont le plus épargné. Son courage & son intrépidité luy firent donner le surnom de Cœur de Lion. Il y avoit joint beaucoup d'expérience, & d'habileté dans le métier de la guerre; & il y a au moins sujet de douter, si sans cette mort, le Régne de Philippe Auguste eust esté aussi glorieux & aussi fécond en conquestes, qu'il le fut depuis: tant il est vray que les conjonctures ne contribuent pas moins à faire les Héros, que leur vertu mesme. *Vices & vertus de ce Prince. Ibid.* an. 1199.

Richard en mourant avoit déclaré Jean son frere, héritier de tous ses Etats, & son successeur à la Couronne d'Angleterre. Artur Duc de Bretagne son neveu n'entreprit pas de luy disputer cette Couronne, ni mesme la Normandie, ni la Guyenne; mais il prétendit que l'Anjou, la Touraine, & le Maine luy appartenoient selon la Jurisprudence de ces païs-là, où pour les successions collaterales, telle qu'estoit celle de Richard, le fils de l'aîné représente son pere, & exclut les oncles cadets du pere. Or Artur estoit fils de Geoffroy frere cadet de Richard, mais aîné de Jean. *Jean son frere lui succede.* Roger de Houeden.

Les Seigneurs de ces trois Comtez suivant ce droit, se déclarérent pour Artur. Constance Duchesse de Bretagne, mere d'Artur, ne manqua pas de s'appuyer de la protection du Roy de France, qui la luy promit très-volontiers. Ce Prince incontinent après la mort de Richard, ne se croyant plus obligé à la Tréve, s'estoit saisi de la Ville d'Evreux & de tout le Comté dont elle estoit la Capitale. De-là il avoit traversé toute la Normandie, en la ravageant jusqu'au Mans. Il rencontra là la Duchesse & le jeune Duc de Bretagne, qui luy fit hommage de tous ses Etats. Il alla jusqu'à Tours avec la Duchesse, qui pour luy marquer la confiance qu'elle avoit en luy, luy mit son fils entre les mains. Il l'envoya à Paris, pour estre élevé auprès du Prince Louïs son fils. Il se saisit de toutes les Places des trois Comtez, & y mit des Commandans pour les garder, jusqu'à ce que le jeune Duc fust en âge de gouverner par luy-mesme. Rigord.

La Reine-mere d'Angleterre Eleonor, qui vivoit encore, appréhendant pour la Guyenne, qu'elle avoit apportée en dot à Henri Second Roy d'Angleterre pere de Richard & de Jean, se hasta de venir renouveller au Roy son hommage pour ce Duché: & ce fut aussi à Tours qu'elle le fit. Cela ne l'empescha pas néanmoins de donner du secours au Roy d'Angleterre son fils. Elle fit entrer des Troupes dans l'Anjou; & elle y appella Marcadé avec ses Brabançons, qui y firent de grands ravages, tandis que le nouveau Roy d'Angleterre vint en personne attaquer le Mans, qu'il prit, & dont il fit raser les *Ibid.* Roger de Houeden.

 murail-

murailles, & amener tous les Habitans en captivité, pour avoir reçu & reconnu le Duc de Bretagne.

Le Comte de Flandre se déclare pour lui contre la France.

D'autre part le Comte de Flandre, qui n'estoit pas encore réconcilié avec le Roy, se déclara pour le nouveau Roy d'Angleterre : & après avoir assisté à son Couronnement, & à sa prise de possession du Duché de Normandie, il luy fit hommage comme son Vassal, non pas sans doute pour son Comté de Flandre, qui estoit toûjours un Fief de la Couronne de France, mais pour quelques autres Fiefs dépendans de celle d'Angleterre. Chagrin de ce que le Roy ne le remettoit pas en possession de la Flandre Occidentale, comme il le luy avoit fait espérer, il faisoit toûjours des courses sur les Terres de France, & il y avoit de temps en temps de petits combats. Dans une de ces rencontres auprès de Lents, Robert de Besi & Eustache de Neuville deux des Commandans des Troupes du Roy, prirent Philippe Comte de Namur frere du Comte de Flandre, avec Pierre de Doüai, un des plus braves Capitaines des Troupes Flamandes; & en mesme temps Hugues d'Amelancourt prit encore Pierre de Corbeil frere de Pierre de Doüai, & élu Evêque de Cambrai. Ces trois Seigneurs ayant esté envoyez au Roy, furent mis en une étroite prison.

Rigord.

Le Cardinal de Capouë fit de grandes plaintes sur la prison de l'Evêque de Cambrai, qui avoit esté autrefois Précepteur du Pape. Le Roy luy répondit, qu'il estoit surpris de voir son zéle pour la liberté de l'Evêque de Cambrai, tandis qu'il souffroit si patiemment, que Philippe Evêque de Beauvais demeurast depuis deux ans, dans les prisons du Roy d'Angleterre : & ajoûta que si le Pape vouloit qu'on eust des égards pour son Précepteur, il devoit en avoir pour l'Evêque de Beauvais, qui avoit l'honneur d'estre de la Maison Royale de France. Le Cardinal n'ayant rien à opposer à une si bonne réponse, agit fortement auprès du Roy d'Angleterre, pour l'échange des deux prisonniers. Mais ne pouvant en venir à bout, il jetta l'interdit sur le Royaume de France jusqu'à la délivrance de l'Evêque de Cambrai, & sur la Normandie jusqu'à la délivrance de l'Evêque de Beauvais. Ce moyen luy réüssit. L'échange fut faite, & l'interdit aussi-tost levé. Le Cardinal fit faire serment à l'Evêque de Beauvais avant qu'il fust mis en liberté, de ne plus porter les armes, & de ne faire jamais la guerre en personne contre les Chrétiens. Cette échange donna lieu au Cardinal de Capouë, de proposer une Conférence aux deux Rois, pour tascher de les disposer à la paix. Il obtint une Tréve de six sémaines, au bout desquelles ces deux Princes se virent vers Gaillon, le lendemain de l'Assomption. Le Roy y affecta un grand froid à l'égard du Roy d'Angleterre : & comme quelqu'un de ceux qui s'intéressoient le plus à la paix, luy en eut demandé la cause; car les maniéres de ce Prince estoient toûjours fort honnestes, il répondit qu'il en usoit ainsi, pour marquer au Roy d'Angleterre le mécontentement qu'il avoit de sa conduite; qu'estant son Feudataire pour le Duché de Normandie, il n'avoit pas dû s'en mettre en possession, sans luy en avoit demandé auparavant son consentement, & sans estre venu luy en faire hommage.

Roger de Houeden.

An. 1199. *Philippe est mécontent du nouveau Roi.*

Ibid.

Il lui demande des conditions de

Ce n'estoient pas là de bonnes dispositions à la paix, & les conditions que le Roy demanda, la rendirent impossible. Il proposa qu'on luy cédast tout le

le païs d'entre la Forest de Lions, & les rivieres de Seine, d'Andele & d'Epte, voulant faire valoir la cession qui en avoit esté faite autrefois à Louïs le Gros son ayeul, par Geoffroy. Il demanda encore que ce Prince cédast à Artur Duc de Bretagne, la Guyenne, l'Anjou, le Maine, & la Touraine. On se sépara sans rien conclure, & le Roy d'Angleterre fut d'autant plus ferme à ne rien accorder de ce qu'on luy demandoit, qu'il estoit seûr que les Vassaux du Roy vouloient la paix, & que plusieurs luy avoient promis de se déclarer pour luy, si elle ne se faisoit au plustost. De plus le Roy d'Angleterre avoit reçu des Lettres d'Othon son neveu, dont le Pape avoit pris le parti contre Philippe Duc de Suabe concurrent d'Othon pour l'Empire, par lesquelles il luy conseilloit de temporiser, & de ne point se presser de faire une paix desavantageuse avec la France, l'asseûrant que comme ses affaires prenoient un bon train, il seroit bien-tost en état de luy donner un puissant secours contre Philippe.

paix qui la rendent impossible.

Ainsi la guerre continua. Le Roy se rendit maistre de Conches, & estant ensuite allé dans le Vendômois, il assiégea Lavardin, qu'il ne prit pas, & se retira dans le Maine, sur l'avis qu'il eut que le Roy d'Angleterre avec de beaucoup plus grandes forces que les siennes, venoit au secours. La Duchesse-mere de Bretagne prit cette occasion, pour faire enlever Artur son fils au Roy, dont elle commençoit à se défier; & elle en vint à bout par l'adresse d'un Seigneur Manseau nommé Guillaume des Roches. Elle pensoit à se réconcilier avec le Roy d'Angleterre; mais ne se croyant pas non plus en seûreté entre ses mains, elle se retira avec son fils à Angers.

Ibid.

Le Cardinal de Capouë n'oubliant rien, pour exécuter l'ordre qu'il avoit du Pape, de ménager la paix entre les deux Rois, fit encore une tentative; & obtint d'eux une Tréve jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Mais outre cette affaire commune aux deux Etats, il en avoit une autre à négocier avec Philippe, qui ne luy faisoit pas moins de peine, & qui causoit beaucoup plus d'inquiétude & de chagrin à ce Prince.

J'ay dit qu'en 1193. le Roy avoit épousé Ingelburge sœur de Canut VI. Roy de Dannemarc. Cette Princesse estoit belle, & avoit beaucoup de vertu. Néanmoins dès le lendemain de ses nôces, Philippe pensa à la répudier. On ne sçut jamais la véritable raison de cette conduite; mais elle parut si surprenante, que parmi le Peuple, on l'attribua à quelque sortilége. Comme il falloit trouver un prétexte de ce divorce, on eut recours au plus ordinaire, qui estoit la parenté au degré prohibé. Le Roy en écrivit au Pape Célestin III. qui délégua l'Evêque de Beauvais, & l'Evêque de Chartres, pour juger de cet empeschement. Ils décidérent en faveur du Roy; & ce Prince deux ou trois mois après, fit une Assemblée d'Evêques, d'Abbez, & de Barons, où la parenté fut de nouveau prouvée, attestée avec serment, & le mariage déclaré nul par l'Archevêque de Reims, qui avoit alors la qualité de Légat en France. On résolut de renvoyer la Princesse en Dannemarc; mais elle n'y voulut point consentir, & elle se mit dans un Monastére, où le Roy luy fournissoit un entretien honneste.

Divorce du Roi avec sa femme Ingelburge.

Anonym. Aquicinctin.

Rigord. Guillelm. Neubrig.

Le Roy de Dannemarc indigné de la maniere dont on avoit traité sa sœur, fit

Suivi de son mariage avec

Agnés de Boheme.

fit ses plaintes au Pape, & luy en demanda justice. Le Pape ne manqua pas de présenter aux Envoyez de Dannemarc les Informations, qui avoient esté faites en France touchant l'alliance des deux Familles : & les Agens du Roy à Rome firent si bien, que les Envoyez de Dannemarc s'en retournérent sans avoir rien fait. Les choses en demeurérent là jusqu'à l'an 1196. que le Roy épousa Agnés, appellée par quelques-uns Marie, fille de Bertolde IV. du nom Duc de Meranie. Alors le Roy de Dannemarc irrité de ce nouvel affront que l'on faisoit à sa sœur, envoya de nouveau au Pape, & chargea ses Ministres d'une ample réfutation de la prétenduë Généalogie, par laquelle on avoit voulu prouver la parenté de Philippe avec Ingelburge.

Le Pape, que ce procès jettoit dans un grand embarras, envoya deux Légats en France, qui assemblérent un Concile à Paris. Mais la difficulté qu'ils trouvérent, ou qu'ils firent semblant de trouver dans une affaire si délicate, les empescha de rien décider.

Le Pape déclare ce mariage nul.

Le Pape sur le rapport de ses Légats, qui voyoient au moins la chose douteuse, continua de temporiser malgré les instances du Roy de Dannemarc. Mais deux ans après Innocent III. qui luy succéda, ne fut pas plustost Pape, qu'il résolut de s'éclaircir là-dessus, & après un nouvel examen, il fut persuadé qu'on avoit envoyé de France à Rome de faux énoncez. Il ordonna au Cardinal de Capouë dans le mesme temps qu'il négocioit la paix entre les deux Rois, de déclarer à Philippe que son dernier mariage estoit nul. Le Cardinal présenta au Roy les Lettres du Pape, par lesquelles il luy ordonnoit, sous peine d'excommunication, de reprendre Ingelburge, & de renvoyer Marie de Bohéme. L'Abbé de la Trappe Agent du Roy à Rome, fit inutilement tous ses efforts pour fléchir le Pape. Le Cardinal de Capouë eut ordre d'assembler un Concile au plustost, & de décider en toute rigueur, sans rien ménager.

Epist. Innocent. 104.

An. 1199. *Et ordonne à son Légat de convoquer un Concile sur ce sujet.* Gesta Innocent. III.

Le Légat convoqua le Concile à Dijon, où l'on discuta de nouveau la question du divorce. Le Roy estant averti que les choses tournoient mal pour luy, fit déclarer au Concile, qu'il en appelloit au Pape. Le Légat suspendit la Sentence, non pas qu'il n'eust un plein pouvoir pour terminer l'affaire; mais pour ne rien précipiter, & donner le temps au Roy de rentrer en luymesme. Il congédia les Evêques & les Abbez; & peu de temps après, il tint un autre Concile à Vienne, où assistérent quelques Evêques de la domination du Roy; car Vienne n'estoit pas alors de la dépendance de la Couronne, & reconnoissoit encore l'Empereur pour son Souverain, ou plustost l'Archevêque, qui aussi-bien que celuy de Lion, & quelques autres de ces quartiers-là, n'avoient plus de Maistres, & estoient absolus dans leur Ville. C'estoit pour avoir plus de liberté d'agir, que le Légat avoit choisi ce lieu-là.

An. 1200. *Celui-ci jette un interdit sur tout le Royaume de France.*

Dans ce Concile le Légat jetta l'interdit sur le Royaume de France, avec menace de suspense à tous les Evêques qui ne le garderoient pas, & cita quiconque desobéiroit, à comparoistre devant le Tribunal du Pape le jour de l'Ascension.

Cet interdit ayant esté publié, il commença d'estre observé en plusieurs Eglises. Le Chapitre de Sens & celuy de Paris le gardérent. Les Evêques de

de Senlis, d'Amiens, d'Arras, de Soissons, s'y soumirent. L'Archevêque de Reims, les Evêques de Laon, de Noyon, de Beauvais, d'Orleans, d'Auxerre, de Tournai, de Meaux, de Chartres envoyérent au Pape, pour luy faire des remontrances sur la rigueur de cette Sentence; mais en l'asseûrant que s'il n'approuvoit pas leurs raisons, ils obéïroient à ses ordres, & ils y obéïrent en effet. Les Offices divins cessérent dans toutes les Eglises, & on n'administra plus aucuns Sacremens, hormis le Baptesme pour les enfans, & la Pénitence pour les moribonds. Il n'y eut que ceux qui avoient pris ou qui prendroient la Croix pour le voyage de Jérusalem, à qui le Pape accorda durant l'interdit d'entendre la Messe, & d'estre enterrez en terre-sainte s'ils mouroient. Roger de Houeden.

Le Roy se voyant traité avec tant de rigueur, en fut extrêmement irrité. Il saisit le temporel des Evêques & des Chanoines, envoya des garnisons chez les Curez, & fit mettre en prison Ingelburge au Chasteau d'Etampes. Le Pape luy écrivit pour la consoler, en luy faisant espérer que Dieu toucheroit le cœur du Roy. Les murmures des Laïques contre le Roy au sujet de l'interdit, furent chastiez par de grosses taxes qu'on leva, non seulement sur les Païsans & sur les Bourgeois; mais encore sur les Gentilshommes mesmes. Ce qui ne s'estoit jamais fait. *Mesures que le Roi prit pour s'en venger.* Rigord. Innocent. Epist. 59.

Cette conduite fait connoistre, combien estoit grande l'autorité de ce Prince dans ses Etats, & il se servit sans doute alors des Trésors qu'il avoit amassez, pour avoir des Troupes à sa solde, afin de contenir les Peuples dans l'obéïssance, malgré les mauvais effets que l'interdit & les imposts dont il les chargeoit, & ausquels on n'estoit guéres accoûtumé, devoient produire.

Mais après tout, cet état estoit trop violent pour durer long-temps, sans causer quelque desordre. Il n'y avoit plus de Messes, plus de Sermons, plus de Processions, plus de Prieres publiques ni pour les vivans, ni pour les morts, plus d'usage des Sacremens, les Eglises estoient par-tout fermées: tout cela faisoit de fascheuses impressions sur l'esprit des Peuples, que la seule crainte contenoit. Philippe estoit trop éclairé pour ne pas appercevoir le danger; c'est pourquoy outre les Apologies qu'il répandoit par tout le Royaume, il faisoit toûjours espérer un prompt accommodement avec le Pape, auprès duquel il ne cessoit de solliciter un nouvel examen de l'affaire, d'autant plus qu'il avoit appris, qu'il pensoit sérieusement à l'excommunier. Le Pape consentit enfin à un nouvel examen, & envoya en France le Cardinal Octavien Evêque d'Ostie.

Ce Cardinal estoit fort dans les intérests du Roy; mais il ne put s'empescher de luy déclarer les ordres qu'il avoit, qui estoient de demander avant toutes choses, que ceux qui avoient esté maltraitez, & qui avoient souffert quelque perte pour avoir gardé l'interdit, fussent dédommagez; que ceux qui n'y avoient pas obéï, fussent soumis à la correction du Pape; que le Roy éloignast de luy Agnés de Boheme; qu'Ingelburge fust mise hors de prison, & traitée en Reine, & que le Roy fist serment de s'en rapporter au jugement du Pape pour la validité ou la nullité de son mariage avec cette Princesse; qu'en cas qu'on pust donner quelques preuves de la parenté, & que le Roy *Le Pape consent à un nouvel examen de l'affaire.* Gesta Innocent. III.

ne voulust pas accepter la Dispense, pour contracter de nouveau avec Ingelburge, elle auroit six mois pour faire avertir le Roy de Dannemarc son frere, afin qu'il pust envoyer des gens capables de plaider sa cause devant les Juges. Le Roy accepta toutes ces conditions dans un Concile tenu à Nesle, & l'interdit fut levé la veille de la Nativité de Nostre-Dame, huit mois après qu'il eut esté jetté.

Roger de Houeden. an. 1200.

Autre Concile assemblé pour ce sujet à Soissons.

Au bout de six mois on assembla un autre Concile à Soissons, où se trouvérent les Envoyez de Dannemarc, accompagnez de Jurisconsultes, pour répondre à ceux qui défendoient la cause du Roy. On plaida de part & d'autre avec beaucoup de chaleur; & les Envoyez de Dannemarc s'estant apperçus, que le Cardinal d'Ostie penchoit fort du costé du Roy, déclarérent qu'ils le recusoient, comme allié de la Maison Royale, & comme un homme gagné, & qu'ils en appelloient au Pape.

Le Cardinal surpris de cet appel, pria les Envoyez d'avoir patience encore quelques jours, jusqu'à l'arrivée de Jean Cardinal de S. Paul, que le Pape luy avoit adjoint, & déclara qu'il ne prétendoit point qu'on s'en rapportast à luy seul; mais qu'il jugeroit conjointement avec son Collegue. Les Envoyez persistérent toûjours à dire, qu'ils en appelloient au Pape, & sortirent de l'Assemblée.

Le Roi évite de subir le jugement des Légats en reprenant de lui même Ingelburge.

Monach. Aquicinctin. Rigord.

Le Cardinal de S. Paul arriva trois jours après; & quand il eut tout examiné, il fit assez connoistre, qu'il ne trouvoit aucun motif raisonnable de faire le divorce. Le Roy voyant que l'affaire commençoit à aller mal pour luy, & ennuyé de se voir si long-temps à la discrétion des Légats, prit son parti. Il envoya dire aux Cardinaux & à tout le Concile, qu'ils pouvoient s'épargner la peine d'un plus long examen; qu'il avoit repris la Reine, & qu'il la reconnoissoit pour sa femme. Il l'amena en effet avec luy, & s'en alla sans dire adieu aux Cardinaux, qui furent un peu surpris & scandalisez de cette conduite. C'est ainsi, ajoûte nostre Historien, que le Roy se tira des mains des Romains, sans avoir subi leur jugement. Mais il obtint du Pape & de plusieurs Prélats de France, après la mort d'Agnès de Boheme, qui mourut cette mesme année-là, qu'un fils nommé Philippe, & une fille nommée Marie, qu'il avoit eus d'elle, fussent déclarez légitimes, & capables d'hériter de luy: ce qui déplut fort aux Seigneurs de France; mais ayant déja un fils d'Isabelle de Haynaut sa premiere femme, & ce fils ayant eu postérité, la chose n'eut point de suite.

Rigord. Invent. des Chartres. Tom. 6. *Ibid.* Cartulaire MS. de Philippe Auguste fol. 210.

Réconciliation du Comte de Flandre avec le Roi.

Durant le cours de cette négotiation, il s'en fit encore d'autres assez importantes. Marie Comtesse de Flandre vint à Paris, pour traiter de paix entre le Roy & son mari. Elle y fut reçûë avec beaucoup d'honneur. Le Roy en sa considération mit en liberté quelques prisonniers Sujets du Comte de Flandre, & promit de s'aboucher à Péronne avec luy. Ils s'y rendirent tous deux aux Festes de Noël de l'an 1199. & la Comtesse qui s'y trouva aussi, agit avec tant d'adresse, qu'elle les réconcilia. Le Comte de Flandre céda enfin, quoy qu'avec peine, la Flandre Occidentale au Roy, c'est-à-dire, les Places qui composent aujourd'huy le Comté d'Artois, excepté S. Omer & Aire, & peu d'autres lieux. Ce canton de Flandre fut alors érigé en Comté, & le Roy

Anonymus Aquicinctin. Cartulaire MS. de Philippe Auguste.

Roy en fit le Prince Louïs son fils le premier Comte, à condition toutefois que ce païs reviendroit au Comte de Flandre, s'il arrivoit que Louïs mourust sans postérité, ce qui n'arriva pas. Les Villes de Bruges, de Bergues, de Courtrai, de Furnes, de Bourbourg, de Lisle & d'Ypres, furent garants de ce Traité, & promirent qu'en cas que le Comte leur Seigneur y contrevint, elles se déclareroient toutes contre luy en faveur du Roy.

Invent. du Trésor des Chartres. vol. 7.

Suivie de la paix avec le Roi d'Angleterre.

Cette paix fut bien-tost suivie de celle qui se fit avec le Roy d'Angleterre. Le Roy avant le Traité de Péronne, avoit conféré avec luy entre Andely & Gaillon durant la derniere Tréve; & ils estoient convenus ensemble, suivant la proposition qu'en avoit faite Richard un peu avant sa mort, de faire épouser au Prince Louïs de France, Blanche de Castille fille d'Alfonse VIII. & niéce du Roy d'Angleterre. La Reine-mere d'Angleterre se chargea elle-mesme d'en aller faire la demande, & l'amena quelque mois aprés jusqu'à Fontevraud. La jeune Princesse alla de là en Normandie à la Cour du Roy d'Angleterre, en attendant la conclusion du Traité de Paix, qui se conclut enfin le vingt-deuxiéme de May entre Gaillon & Andely.

Roger de Houeden.

An. 1200.

Conditions de ce dernier Traité.

Par ce Traité on s'obligeoit à garder celuy qui avoit esté fait en 1195. du vivant du Roy Richard, entre Charrost & Issoudun, excepté quelques articles qu'on changeoit en celuy-ci.* En voici les points principaux. Qu'on marqueroit de nouvelles limites du costé de la Normandie entre Evreux & Neubourg; ensorte que ce qui est du costé de Neubourg, seroit au Roy d'Angleterre; & ce qui est du costé d'Evreux seroit au Roy de France, & qu'on se dédommageroit de part & d'autre pour les Terres, qui se trouveroient enclavées en-deçà ou au-delà de ces limites. Qu'on ne pourroit élever aucunes Forteresses, ni fortifier aucunes Places entre Neubourg & Evreux: qu'on raseroit les Fortifications de Portes & de Landes. On voit encore aujourd'huy quelques restes de ces Forteresses. Que le Roy de France ne pourroit non plus avoir aucune Place fortifiée au-delà de Gamache, ni au-delà de la Forest de Vernon, ni le Roy d'Angleterre au-delà de la Forest d'Andely. Que le Roy d'Angleterre donneroit en mariage au Prince Louïs pour sa niéce Blanche de Castille, Issoudun & Graçai, & les autres Fiefs qui luy appartenoient dans le Berri. Que le Roy de France en prendroit incessamment possession, & les garderoit sa vie durant; mais qu'ils reviendroient au Roy d'Angleterre ou à ses héritiers, en cas que Louïs n'eust point d'enfans de Blanche de Castille. Que supposé que le Roy d'Angleterre mourust sans enfans, les Fiefs que Hugues de Gournai, le Comte d'Aumale, & le Comte du Perche tenoient de luy, iroient à Louïs, aux mesmes conditions que ces Seigneurs les possédoient actuellement. Que le Roy d'Angleterre donneroit au Roy de France vingt mille marcs sterlin d'argent, pour le rachat des Fiefs de Bretagne; qu'en vertu de cela Artur Duc de Bretagne seroit Feudataire du Roy d'Angleterre, comme le Roy d'Angleterre le seroit du Roy de France pour ce mesme Duché. Que le Roy d'Angleterre ne donneroit aucun secours ni d'hom-

* Extrait du Traité chez du Chesne Histoir. de Norman. Il est à la Biblioth. du Roy, au 28. vol. des MSS. de Brienne. Cartulaire de Philippe Auguste.

qu'il vit approcher l'Armée, rompit le pont, qui faisoit de ce costé-là la communication de l'Isle avec le continent.

Le Roy ayant fait mettre ses pierriers & ses autres machines en batterie, commença à battre furieusement & sans relasche, non seulement le Chasteau de l'Isle, mais encore une triple pallissade, qui commençoit au pied de la montagne du Chasteau-Gaillard, & continuoit dans presque tout le travers de la riviére; c'estoit pour en fermer le passage aux Vaisseaux du Roy, qui descendroient; mais les pierres tirées de trop loin, faisoient peu d'effet, & incommodoient seulement quelques maisons de l'Isle. D'ailleurs les assiégez avoient encore leur pont de communication du costé du Vexin, d'où ils pouvoient recevoir commodément du secours & des vivres. Le Roy vit bien qu'il n'avanceroit rien, s'il n'assiégeoit aussi la Place de ce costé-là, & s'il ne la battoit de plus près. Mais il falloit pour cela faire un pont sur toute la largeur de la riviére, & tout proche de la pointe de l'Isle, afin de pouvoir l'insulter. La chose n'estoit pas aisée, ce travail devant se faire à la portée des fléches, des pierres & des feux d'artifice, dont les assiégez ne manqueroient pas d'accabler sans cesse les travailleurs.

Malgré ces difficultez néanmoins, on vint à bout de rompre & d'arracher la pallissade de la riviére; mais on y perdit beaucoup de Soldats. Ensuite le Roy ayant fait descendre quantité de bateaux plats, qu'il avoit fait préparer à Paris & dans ses autres Places de la riviére de Seine, on fit le pont au-dessous de la Place. Au milieu du pont à la pointe de l'Isle, le Roy fit élever deux Tours de bois, qui n'avoient point d'autres fondemens, que quatre grands batteaux, qu'on avoit rendus immobiles à force d'ancres & de gros cables: & ces Tours estoient si hautes, qu'elles dominoient les murailles du Chasteau de l'Isle; de sorte que personne ne pouvoit y paroistre, sans estre exposé aux fléches des Archers, dont on avoit rempli le haut de ces Tours.

Et fait battre la Place par trois endroits.

Quand tout ce travail fut achevé, le Roy transporta la plus grande partie de son Armée du costé du Vexin, & fit battre la Place par trois endroits; sçavoir des deux bords de la riviére & de dessus le pont. L'autre avantage qu'on en retira, fut que la Cavalerie pouvant faire des courses dans tout le Vexin, le fourage & les vivres furent en abondance dans le Camp, au lieu que les assiégez ne pouvoient plus en recevoir.

Le Roi d'Angleterre se prepare à la secourir.

Cependant le Roy d'Angleterre avoit assemblé dans le Vexin une nombreuse Armée, bien résolu de tenter le secours; mais il ne vouloit pas hazarder d'abord une bataille générale, soit qu'il se défiast de la fidélité de ses Troupes, soit qu'il redoutast la valeur & l'habileté de son ennemi, soit qu'il voulust, comme il le disoit, se préparer à une entiere victoire par une action moins importante, si elle réüssissoit. Il fit donc sous la conduite de Guillaume le Maréchal, un de ses meilleurs Capitaines, un détachement de quatre mille hommes de pied, & de trois mille Cavaliers servans *; c'est-à-dire, de ceux qui estoient à cheval à la suite des Chevaliers à Banniéres, appellez communément Bannerets. C'est sous le Régne de Philippe Auguste, que ce titre des Chevaliers Bannerets paroist pour la premiere fois dans nostre Histoire. A ce Corps, qui faisoit sept mille trois cens hommes, il

* *Servientes*, d'où vient le mot de Sergeant.

il joignit une grosse Troupe de Cottereaux ou de Brabançons qui estoient à sa solde.

Il assemble une nombreuse Flote. Tandis que cette Armée marcheroit vers le Camp des François, une Flote nombreuse qu'il avoit assemblée un peu au-dessous de l'Isle assiégée, devoit monter la riviére à force de rames, pour venir rompre le pont des assiégeans, & jetter des vivres dans le Chasteau. Elle estoit composée de soixante & dix Vaisseaux legers, que le Roy Richard avoit fait construire un peu avant sa mort, qui estoient assez forts pour voguer sur la mer, mais qui prenoient assez peu d'eau, pour pouvoir aussi aller sur la Seine, mesme dans les endroits les moins profonds. Il y joignit quantité d'autres moindres Vaisseaux chargez de vivres pour le Chasteau. Il mit sur tous ces Vaisseaux trois mille Flamands qu'il avoit dans son Armée, & les Soldats d'un fameux Pirate nommé Alain, qui s'estoit mis à son service, & à qui il donna le commandement de la Flote conjointement avec deux autres de ses meilleurs hommes de mer.

Ordre qu'il donne aux Généraux. Il ordonna aux Commandants de la Flote & au Général de l'Armée de Terre, de compasser tellement leur marche, qu'ils pussent attaquer le Pont & le Camp en mesme temps. Il commanda de plus à l'Amiral, que s'il ne pouvoit pas venir à bout de rompre le Pont, il ne laissast pas d'en continuer l'attaque, pour occuper toûjours l'ennemi, afin qu'il ne pust pas faire passer les Troupes de l'autre bord de la riviére, au secours du Camp attaqué. L'Armée de Terre & la Flote se mirent en marche sans Trompete & sans bruit, dès que la nuit fut venuë. L'Armée arriva bien plustost que la Flote au voisinage du Camp, le vent contraire joint au courant de la riviére, ayant beaucoup retardé les Vaisseaux.

Consternation & fuite des François. Le Général après avoir long-temps attendu, voyant que la nuit se passoit, & que s'il attendoit plus long-temps, il seroit découvert, fit attaquer les maisons voisines du Camp, où s'estoient retirez au-delà des retranchemens, plusieurs Vivandiers, & d'autres pareilles gens qui suivent les Armées. Il fit main-basse sur tout ce qu'il y trouva, & passa par le fil de l'épée environ denx cens hommes. L'allarme se répandit bien-tost dans le Camp. La consternation s'y mit tellement d'abord, que la pluspart commencérent à fuïr vers le Pont, qui se rompit sous la foule des fuyards. Plusieurs furent noyez, & un grand nombre passa à la nage de l'autre costé de la riviére, où le Roy estoit campé, & ne sçavoit encore rien de ce qui se passoit.

Qui chargent à leur tour les Ennemis. Cependant Guillaume des Barres, Gaucher de Boulogne, Mathieu de Montmorenci, & quelques autres des Chefs de l'Armée, s'estant mis promptement à la teste de quelques Troupes, qu'ils rassemblérent au milieu de ce tumulte, & ayant fait mettre le feu à des arbres, à des buissons, & à des maisons en divers endroits, pour éclairer le Camp, & connoistre le nombre des ennemis, vinrent l'épée à la main au devant de ceux qui fuyoient, & firent si bien, qu'ils les arrestérent, lesralliérent, & les rangérent en bataille. Alors le Soldat s'estant reconnu, & les Généraux François voyant les ennemis en desordre dispersez çà & là, ils les chargérent à leur tour, en tuérent grand nombre, & dissipérent le reste.

Si

Si la Flote fust arrivée à temps, & que le Pont eust esté attaqué au moment qu'il rompit, tout estoit perdu, la partie de l'Armée Françoise campée du costé du Vexin, eust esté coupée, & le Roy d'Angleterre, qui suivant le dessein qu'il avoit pris, devoit venir fondre sur elle, en auroit eu bon marché, tant est grande en matiére de guerre, l'importance d'un moment & d'une conjoncture manquée. La bréche du Pont fut incontinent réparée; on fut alerte dans tout le Camp le reste de la nuit, & plus en état qu'on n'auroit esté sans ce premier échec, de recevoir la Flote, qui parut à la pointe du jour. *Arrivée de la Flote Angloise.*

A son approche toutes les Troupes se mirent sous les armes. Le Roy fit occuper les rivages des deux costez par quantité d'Archers & de Frondeurs. Il distribua les postes du Pont à Guillaume des Barres, au Seigneur de Montmorenci, au Seigneur de Mauvoisin, & à quelques autres des principaux Chefs. Plusieurs Ingénieurs montérent dans les Tours avec ceux qui manioient les machines à lancer des pierres, qu'on avoit disposées dans les divers étages de ces Tours. Tous les ordres furent donnez par-tout avec beaucoup de prudence, & exécutez avec une pareille exactitude.

La Flote cependant avançoit toûjours en bel ordre, & s'éloignant le plus qu'il estoit possible des deux bords de la riviére, elle essuya plusieurs décharges de fléches & de pierres. Les premiers Vaisseaux qui estoient les plus forts, vinrent heurter rudement contre le Pont, & soûtenus par les autres, d'où l'on tiroit incessamment des fléches, aussi-bien que du Chasteau de l'Isle, s'acrochérent avec des grapins à quelques endroits du Pont. Ceux qui les montoient, commencérent avec la hache à rompre les pieux, à couper les cables, à ébranler les poutres à coups de levier. On en vint alors aux coups de main, au javelot, à l'épée, au sponton, à la pique avec beaucoup plus d'avantage du costé de ceux qui défendoient le Pont, tant à cause du nombre, qu'à cause qu'ils combattoient de pied-ferme contre des gens, que le mouvement du Vaisseau faisoit chanceler, & empeschoit de parer si seûrement les coups, & de bien mesurer ceux qu'ils portoient à l'ennemi. D'ailleurs ceux-ci estoient accablez de grosses pierres, de pots à feu, & de toutes sortes d'artifices qu'on leur lançoit de toutes parts, & principalement des deux Tours du Pont. *Elle est fort maltraitée.*

Ils combattoient toutesfois avec une opiniastreté surprenante, jusqu'à ce qu'une poutre d'une longueur & d'une grosseur extraordinaire, ayant esté poussée de dessus le Pont, & estant tombée sur deux de leurs plus gros Vaisseaux, qui s'y estoient accrochez, les fracassa, & les coula à fond. A cette vûë il s'éleva de grands cris des deux costez, & les Généraux de la Flote ne voyant plus d'apparence à réüssir dans leur entreprise, donnérent le signal de la retraite. *Et obligée de se retirer.*

Aussi-tost après, les bateaux des ennemis pleins de morts & de blessez, commencérent à s'éloigner à la faveur du courant de la riviére. Quand la Flote fut à quelque distance, le Roy détacha après elle quatre petits Vaisseaux fort légers & bien armez, qui l'ayant harcelée assez long-temps, luy enlevérent deux Vaisseaux chargez de vivres, destinez pour ravitailler le Chasteau. Mais

le Roy sur la fin du combat, voyant que la déroute commençoit, donna un autre ordre, qui eut de bien plus grandes suites.

Il avoit dans son Armée un nommé Gaubert, natif de Mantes. C'estoit un de ces hommes tels qu'il s'en trouve encore quelquefois, qui partie par nature, partie par habitude, ont le secret de demeurer très-long-temps au fond de l'eau sans respirer. On avoit vu plusieurs fois celuy-ci plonger, & ne reparoistre ensuite sur l'eau, qu'à près d'une demie lieuë de l'endroit où il s'estoit jetté.

Une des maximes de Philippe Auguste, & qui le fut toûjours de tous les grands Rois, estoit de s'attacher par ses bienfaits, tous les gens qui avoient quelque chose d'extraordinaire, sur tout quand leurs talents pouvoient luy estre utiles par rapport à la guerre. C'est la remarque glorieuse à ce Prince, que fait nostre ancien Historien en une autre occasion dans la description de ce siége, le plus difficile qu'on eust jamais vu en France, & auquel peu de ceux qu'on y a fait depuis, peuvent estre comparez.

Guillelm. Brito. Philippid. L. 7. p. 579.

Le Roi fait mettre le feu aux palissades de l'Ile.

Le Roy donc ayant esté averti pendant le combat, que la pallissade de l'Isle du costé de Chasteau-Gaillard, n'estoit point gardée, parce que toutes les Troupes s'estoient renduës au Chasteau de l'Isle, pour favoriser l'attaque de la Flote, commanda qu'on préparast quelques feux d'artifice, que l'on enfermoit dans des pots de fer, & qu'on avoit le secret d'y conserver allumez tout enfermez qu'ils estoient, & demanda à Gaubert s'il auroit le courage de les porter jusques dans l'Isle, pour mettre le feu aux pallissades. Il luy promit de le faire, & ayant fait attacher à plusieurs de ces pots une corde plus longue que la largeur de la riviére, il s'en ceignit par le milieu du corps, passa la riviére entre-deux eaux; & ayant abordé au costé de l'Isle le plus éloigné du Chasteau qu'on attaquoit, il tira ces pots à feu, & exécuta ses ordres, sans aucune opposition. Le feu en très-peu de temps s'estant communiqué par la force du vent, à la plus grande partie de la pallissade, où les pierriers avoient déja fait quelques bréches, elle fut bien-tost consumée.

Dont il se rend maître & du Château.

Cependant le Roy avoit fait tenir tout prests quantité de bateaux & de chaloupes, qu'on remplit de Soldats, qui furent transportez à l'Isle, y firent descente sans resistance, s'emparérent des pallissades, des maisons & de tous les dehors du Chasteau, & s'y logérent. Ceux qui défendoient le Chasteau, voyant l'ennemi au pied de leurs murailles, & maistres de l'Isle, perdirent courage & se rendirent. Cette prise étonna les Habitans d'Andely, qui est au pied du rocher de Chasteau-Gaillard. Ils abandonnérent la Place, quoy qu'entourée d'assez bonnes murailles, & s'enfuïrent les uns au Chasteau-Gaillard, les autres ailleurs.

Ces deux postes ainsi emportez, asseûroient presque au Roy la prise de Chasteau-Gaillard, au moins avec le temps, & par la famine; car il estoit impossible que rien y pust entrer desormais. Le Roy mit une grosse Garnison dans le Chasteau de l'Isle, fit faire des retranchemens entre Andely & la Forteresse, rétablit les Ponts de communication avec les deux rivages, & ordonna que l'on rebastit les maisons que le feu avoit endommagées. Il y logea une partie considérable de son Armée, & entre autres un grand Corps de Bra-

Brabançons, qu'il avoit pris à ſon ſervice, avec leur Général nommé Cadoc, à qui il donnoit tous les jours mille livres pour ſa ſolde & pour celle de ſes gens.

Il laiſſa repoſer pendant quelque temps ſes Troupes. Il en prit ſeulement une partie, avec laquelle il s'avança du coſté de Radpont, poſte important à trois ou quatre lieuës de Roüen, & en fit le ſiége. Il employa trois ſemaines à le prendre, & revint à Chaſteau-Gaillard. La ſaiſon eſtoit déja avancée : il vit bien qu'il ne pourroit pas en venir à bout avant l'hiver, en l'aſſiégeant dans les formes, & il prit le parti de le bloquer de fort près.

Il bloque ensuite Château-Gaillard pendant l'hiver.

J'ay dit que du coſté de l'Orient, en tirant vers le Midy, il y avoit une colline ſéparée de la muraille la plus avancée de la Forteresſe, par un creux d'une profondeur extraordinaire, & d'une très-grande étenduë, qui régnoit tout à l'entour de ce terrain eſcarpé. Le Roy fit faire ſur cette colline deux foſſez très-profonds, que l'on conduiſit de part & d'autre à l'entour du Château, en deſcendant juſqu'à la riviére, & les fortifia de ſept Tours à diſtance égale les unes des autres. Il fit faire quantité de Barraques aux environs des Tours, remplit de Soldats les Tours & les Barraques, pour y loger pendant tout l'hiver, & fit occuper par un retranchement l'extrémité d'un petit ſentier fort étroit ; c'eſtoit le ſeul chemin par où l'on pouvoit venir de la Forteresſe ſur la colline par le creux qui eſtoit entre-deux.

De cette maniére toute liberté fut oſtée à la Garniſon aſſiégée de s'écarter, & de rien tirer de la Campagne pour ſa ſubſiſtance. Le Roy après avoir mis ainſi tout en aſſeûrance, alla paſſer l'hiver à Gaillon, pour eſtre toûjours proche du blocus.

Celuy qui commandoit dans Chaſteau-Gaillard s'appelloit Roger de Laci Comte de Cheſter, homme de réſolution & de conduite. Il vit bien que le deſſein du Roy eſtoit de le prendre par famine : c'eſt pourquoy il mit hors de la Place une partie des bouches inutiles. Il en fit ſortir à deux fois mille perſonnes, tant hommes que femmes, que les François par compaſſion laiſſérent paſſer. Mais le Roy envoya ordre aux Commandans du blocus de repouſſer deſormais tout ce qui ſe préſenteroit pour ſortir. Quelque temps après, vers la fin de l'hiver, le Gouverneur ayant fait le dénombrement de tous ceux qui reſtoient dans ſa Place, & ſupputé exactement ce qu'il pouvoit avoir de vivres, trouva qu'il en auroit encore pour un an, pourvu qu'il ne gardaſt que ceux qui eſtoient capables de porter les armes, & mit dehors le reſte, au nombre de douze cens perſonnes, qui ſortirent aſſez volontiers, dans l'eſpérance de paſſer comme les autres. Mais ces malheureux ſe virent accablez de pierres & de fléches, dès qu'ils approchérent du ſommet de la colline. Ils ſe préſentérent en vain pour rentrer dans la Forteresſe, on les en écarta pareillement à coups de fléches ; de ſorte que dans cette extrémité, ils ſe retirérent tous dans le chemin creux, où la pluſpart périrent, les autres ſe nourrirent quelque temps de racines & de la chair des chiens, que l'on mit auſſi hors du Chaſteau, pour épargner le pain.

Le Roy eſtant venu un jour viſiter les travaux, ceux qui reſtoient de ces miſérables, accoururent au bord de la riviére, & comme il paſſoit ſur le Pont,

qui n'estoit pas loin de là, pour entrer dans l'Isle, ils commencérent tous à crier d'une maniére pitoyable, luy tendant les mains, se jettant à genoux, se prosternant contre terre. Ce Prince ne put soûtenir ce triste spectacle, il ordonna qu'on les laissast passer, & qu'on leur donnast du pain, sur lequel ils se jettérent avec fureur, & plusieurs moururent, pour en avoir pris d'abord plus que leur estomach affoibli n'en pouvoit digérer.

An. 1204. *Et en recommence le siége à la fin de Février.*

Enfin le Roy vint avec de nouvelles Troupes à la fin de Février, pour recommencer le siége. Il vit bien qu'il avoit à faire à un Gouverneur opiniastre, & qui avoit pris ses mesures pour tenir long-temps, à moins qu'on ne le forçast ; ce qui estoit infiniment difficile, & paroissoit à la pluspart impossible.

La premiere difficulté estoit d'arriver à la premiere muraille, à qui ce grand creux, qui estoit comme un abysme, servoit de fossé. Le Roy entreprit de le combler, & avec un travail extrême, en vint à bout, malgré les fléches & les pierriers des ennemis, qui tiroient sans cesse, & luy tuérent bien du monde.

Ce creux estant comblé, on se retrancha à peu de distance de la muraille : ensuite on mit les pierriers & les mangonneaux en batterie, & on éleva des Tours, qu'on appelloit des Béfrois, plus hautes notablement que les murailles, pour tirer sur tous ceux qui y paroistroient quand les pierriers en auroient rompu les créneaux & le parapet.

Si-tost que les pierriers eurent ruïné toutes les défenses, il fut question de saper la muraille, dont le bélier ne pouvoit pas aborder ; car quoique le creux fust comblé, la partie du rocher, sur lequel la muraille avoit esté bâtie, estoit bien élevée au-dessus du creux. Cela mesme estoit une extrême difficulté pour la sape. Il eust fallu un temps infini pour la faire dans le roc ; mais aussi on ne pouvoit pas atteindre aux fondemens de la muraille pour la miner. On voulut se servir d'échelles pour y arriver ; mais il ne s'en trouva pas d'assez longues, à cause de la hauteur du roc. Ainsi l'on fut obligé de faire avec le pic comme des degrez, pour gagner le pied de la muraille.

Le Soldat se portoit à ces travaux avec une ardeur incroyable, animé par la présence du Prince, qu'il voyoit s'exposer aux endroits les plus dangereux, & essuyer les plus rudes fatigues.

Les Mineurs furent enfin attachez au pied d'une Tour, à un angle de la muraille entre le Midy & l'Orient. Ils la sapérent par le pied, en l'étançonnant à mesure qu'ils avançoient. Quand le travail eut esté poussé aussi loin qu'il falloit pour renverser la Tour, on se disposa à l'assaut : le feu fut mis aux étançons, & la Tour tomba dans le fossé avec un grand fracas. On monta en ce moment à la bréche ; on l'emporta après quelque résistance, & Cadoc Général des Brabançons fut le premier qui planta l'étendart de France sur la partie de la Tour, qui restoit encore sur pied. Le Gouverneur durant l'assaut fit mettre le feu à toutes les maisons de cette partie de la Place, & à la faveur de cet incendie, se retira derriere l'autre muraille, qui traversoit toute la largeur du rocher, & le séparoit, ainsi que j'ay dit, comme en deux Places différentes.

C'estoit

C'estoit un nouveau siége qu'il falloit faire : mais la hardiesse & l'exemple d'un seul homme en épargna la peine. Le Roy d'Angleterre avoit fait faire un an auparavant un assez grand bastiment, joignant la muraille du costé du Midy, ce qui avoit beaucoup retréci le fossé en cet endroit. Le bas de ce corps de Logis servoit de Magasin, & le haut de Chapelle, & pour donner du jour au Magasin, on y avoit fait une fenestre, qui estoit assez basse.

Action hardie d'un jeune Gentilhomme.

Un jeune Gentilhomme du nombre de ceux, qui selon l'usage de ce temps-là, portoient le nom de Serviteurs *, de Valets *, de Sergeants *, à l'égard des Chevaliers qu'ils suivoient à la guerre, s'estant avancé sur le bord du fossé avec quelques uns de ses camarades, pour reconnoistre le terrain, apperçut cette fenestre, & il luy vint en pensée, qu'il ne serois pas impossible de surprendre par là les ennemis. C'estoit un jeune homme intrépide, & qui ne cherchoit qu'à se distinguer par quelque action extraordinaire. L'Histoire ne nous en a pas conservé le surnom, mais seulement le nom propre, & le sobriquet qu'on luy donnoit. On l'appelloit Pierre Bogis, c'est-à-dire, selon que signifioit ce mot là pour lors, Pierre le Camus, parce qu'il avoit le nez extraordinairement court. Il proposa sa pensée à quelques-uns de ses amis, s'offrant d'entrer le premier. Ils luy promirent de le suivre. Ils prirent avec eux quelques Soldats des plus déterminez de l'Armée, & ayant trouvé moyen de descendre dans le fossé tout escarpé qu'il estoit, ils se coulérent sans estre apperçus, jusques sous la fenestre.

* Famuli.
* Valeti.
* Servientes.

Bogis s'estant fait élever sur les épaules du plus grand de la troupe, attrapa avec la main un des barreaux de la fenestre ; & comme il estoit extrémement agile, il sauta dessus. Il trouva moyen de l'ouvrir sans bruit, & si-tost qu'il y fut entré, il tira les autres avec une corde.

La garnison estoit réduite à moins de deux cens hommes en état de combattre, le reste ayant péri, partie dans les sorties, partie dans les assauts, partie par les maladies ; d'autres estoient blessez ou malades. On ne marque point le nombre des Soldats que Bogis avoit avec luy. Il est certain qu'il n'égaloit pas à beaucoup près celuy de la Garnison ; mais il comptoit que leur courage & la surprise suppléeroient à ce défaut.

Il fallut enfoncer la porte qui donnoit sur le rampart. Le bruit qui se fit pour cet effet donna l'allarme. Les assiégez ne doutérent point, que ce ne fussent les François qui s'estoient emparez du Magasin. Il se trouva par hazard là proche, des fascines, qu'ils jettérent promptement contre la porte, & y mirent le feu. Mais la porte ayant esté enfoncée, Bogis le sabre à la main, à la teste de ses gens, passa au travers du feu, & fit main-basse sur tout ce qui se présenta devant luy. Les ennemis effrayez, croyant estre poursuivis par un plus grand nombre, s'enfuïrent & se jettérent avec précipitation dans l'enceinte du Chasteau. Alors Bogis maistre de la muraille, courut à la porte, abattit le Pont-levis, & fit entrer les Troupes, que le bruit de cet assaut avoit fait mettre sous les armes, on avoit cru pendant quelque temps, voyant le feu au Magasin & à la Chapelle, qu'il y avoit esté bruslé avec ses gens.

Le Roy profitant de l'ardeur du Soldat, que le succès animoit de plus en plus,

plus, fit promptement transporter ses machines au-delà de cette seconde muraille qu'on venoit d'emporter, & prépara tout pour l'attaque de ce qui estoit proprement le corps de la Place, basti, comme je l'ay dit, sur la pointe applanie du rocher escarpé de toutes parts. Pour y arriver il falloit encore passer un fossé creusé dans le roc ; & en haut sur le bord du rocher tout à l'entour, estoit élevée cette muraille, dont j'ay fait un peu auparavant la description. Le Roy Richard en faisant escarper ce Rocher, & creuser les fossez, avoit laissé une langue de terre, ou plustost de roc, pour faire la communication de la Place avec les dehors ; c'estoit comme un Pont, par lequel on montoit jusqu'à la porte.

Ce n'estoit que par ce Pont que l'on pouvoit faire l'attaque de la muraille. On fit dessus une galerie couverte avec beaucoup de peine, toutes les machines des ennemis estant employées à la ruïner. On en vint à bout néanmoins, & les Mineurs furent attachez au pied de la muraille. Comme le Gouverneur voyoit bien qu'elle ne pouvoit estre minée que par ce seul endroit, il fit une contre-mine, & en foüissant de son costé sous la muraille, il vint rencontrer les travailleurs des assiégeans, dont quelques-uns furent tuez, & les autres obligez de s'enfuïr. Mais le bonheur du Roy estoit égal à sa constance & à son courage. La muraille se trouva tellement ébranlée par les travaux qu'on avoit fait dessous de part & d'autre, qu'elle tomba d'elle-mesme.

Suivie de la prise de cette Forteresse.

La bréche n'estoit pas aisée ; mais comme le Roy sçavoit qu'il y avoit trés-peu de gens pour la défendre, il y fit donner l'assaut. Elle fut emportée de force, & le brave Roger de Laci, avec tout ce qui luy restoit de monde, n'ayant pu gagner le Donjon, où il auroit pu encore arrester quelque temps

Math. Paris. l'Armée, fut pris. Le Roy pour luy marquer l'estime qu'il faisoit de sa bravoure, luy fit beaucoup d'honneur, & ne luy donna pour prison que Paris & les environs.

Tous les prodigieux travaux & toutes les belles actions que je viens de raconter, se firent dans l'espace de trois semaines ; depuis que le Roy fut revenu sur la fin de Février, pour recommencer le siége de Chasteau-Gaillard. Il en fit réparer toutes les bréches, & fit de cette Place le Boulevard de la France contre la Normandie, ainsi qu'elle l'avoit esté auparavant de la Normandie contre la France.

Guillelm. Brito. Rigord. an. 1204.

Le Roi d'Angleterre demeure dans l'inaction durant le siége.

La prise de cette fameuse Forteresse augmenta autant la réputation de Philippe, qu'elle inspira de mépris pour le Roy d'Angleterre. Ce Prince durant ce siége demeuroit tranquille à Roüen, sans tenter ni le secours, ni aucune diversion, malgré les instances que luy faisoient sur cela les Seigneurs de Normandie & les Seigneurs d'Angleterre, ausquels il ne répondoit point autre

Math. Paris. chose, sinon qu'il falloit laisser faire les François, & qu'il leur reprendroit bien-tost plus de Places en un jour, qu'ils n'en auroient pris en un an : de sorte qu'on disoit par-tout qu'il estoit ensorcelé, tant son inaction paroissoit surprenante en de telles conjonctures.

Les Seigneurs Anglois en sont choquez,

Elle choqua tellement les Seigneurs Anglois qui estoient à sa Cour & dans son Armée, qu'ils le quittérent pour la pluspart, & repassérent la mer. Les Sei-

Seigneurs Normands commencérent aussi à luy devenir suspects; de sorte que ne se croyant plus en seûreté parmi eux, il prit la résolution de se retirer en Angleterre; mais auparavant il fit raser les Fortifications & les murailles du Pont de l'Arche, de Moulineaux, & de Monfort-l'Amauri, desespérant de les pouvoir conserver. Il ordonna que l'on préparast secretement quelques Vaisseaux, & ayant recommandé la défense de la Normandie à deux Chefs de Brabançons nommez l'un Archas Martin, & l'autre Lupicaire, parce qu'il n'osoit plus se fier aux Seigneurs du païs, il partit.

& repasse la mer.

Philippid. Lib. 7.

Philippe ne pouvoit pas souhaiter une plus belle occasion de conquérir la Normandie, & il sçut s'en prévaloir. Il commença par Falaise, dont le Château estoit une des plus fortes Places du païs. Lupicaire s'y estoit renfermé, & ne put tenir que sept jours. En rendant la Place, il prit parti avec ses Brabançons dans l'Armée du Roy, trahissant son Maistre d'autant plus honteusement, que ce Prince avoit eu plus de confiance en luy.

Rigord. Guillelm. Armoric. in Chronic. & in Philippid. L. 8.

Evreux, Seez, Bayeux, Coutance, Caën, & la plus grande partie des autres Places de la basse Normandie se rendirent au Roy. Un des Historiens contemporains donne encore à Caën le nom de Bourg, mais d'un Bourg très-riche *, & un autre l'égale presque à Paris, tel qu'il estoit alors, pour la beauté des Eglises, pour les Maisons, pour le nombre des Habitans, pour la situation, pour le commerce.

La plûpart des Villes de la basse Normandie se rendent à Philippe.

* Vicum opulentissimum.

Gui de Toüars, qui avoit épousé Constance Duchesse de Bretagne, mere du jeune Duc Artur, que le Roy d'Angleterre avoit fait si inhumainement périr, ne manqua pas cette occasion de venger la mort de ce Prince. Il vint avec une nombreuse Armée de Bretons assiéger le Mont S. Michel. Il prit pour l'attaquer le temps des basses marées, & malgré la situation d'une telle Place, qui se défend d'elle-mesme, malgré les Fortifications que le Roy d'Angleterre y avoit fait faire, elle fut emportée en quatre jours, & réduite en cendres, aussi-bien que l'Abbaye mesme, qui fut quelque temps après rétablie par Philippe Auguste, & mise en un meilleur état qu'elle n'estoit auparavant. Ensuite les Bretons prirent Avranches, & presque toutes les Forteresses de ce Canton. Après ces expéditions, Gui de Toüars vint trouver le Roy à Caën, & ayant eu quelques conférences avec ce Prince, il s'en retourna du costé de Pontorson & de Mortain avec le Comte de Boulogne, & Guillaume des Barres, & un détachement de l'Armée Françoise assez considérable, pour achever de soumettre ce qui restoit à prendre en ce quartier-là.

Expeditions de Gui de Touars.

Rigord.

Le Roy avec son Armée marcha dans la haute Normandie, où tout plia sous les Loix du vainqueur, excepté Roüen, Arques & Verneüil dans le Perche. Ces trois Villes avoient fait ensemble une espéce de Ligue, pour se défendre contre les François, & s'estoient promis mutuellement, qu'en cas qu'elles fussent obligées de se rendre, aucune des trois ne feroit son Traité, sans y comprendre les deux autres.

Rigord.

Philippe se présenta d'abord devant Roüen au-delà de la riviére, & somma les Habitans de se donner à luy. La Ville estoit très-forte, eu égard à la maniére dont on faisoit alors les siéges, & aux machines qui y estoient en usage. Elle avoit double muraille, & triple fossé. Elle estoit extraordinairement peu-

Philippe met le siege devant Rouen.

Guillelm. Brito.

peuplée, & ne pouvoit estre investie entierement, à cause de la largeur de la riviére de Seine, qui coule le long de ses murailles; les Habitans avoient une aversion extrême de la domination Françoise, & quelques François qui s'étoient trouvez dans la Ville lorsque l'Armée du Roy parut, ou un peu auparavant, avoient esté massacrez par la populace. Ils répondirent donc au Roy, qu'ils estoient résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le Roy sur cette réponse fit attaquer la Forteresse appellée Barbacanne, qui couvroit le Pont de pierre, dont plusieurs arches subsistent encore aujourd'huy, & la prit.

Ce qui oblige les habitans à capituler.

Les Habitans pendant cette attaque, rompirent une partie de leur Pont, de peur que l'ennemi ne s'en emparast. Mais comme ils virent que le Roy faisoit passer ses Troupes de l'autre costé de la riviére, pour former le siége de la Ville, & que d'ailleurs il n'y avoit guéres d'apparence d'aucun secours, ils demandérent à capituler.

Conditions de la Capitulation.
Rigord.

La Capitulation fut, que le Roy leur donneroit trente jours de délay, pour faire avertir le Roy d'Angleterre de l'extrémité où ils estoient; que pendant ce temps-là, dont le terme estoit la S. Jean, il n'assiégeroit, ni Verneüil, ni Arques, en cas que ces deux Villes voulussent entrer dans la Capitulation; † que si au bout des trente jours, ils n'estoient point secourus, ou que la paix ne fust point faite entre les deux Rois, les trois Villes se rendroient. Le Roy accepta ces conditions, & reçut en ôtage soixante enfans, ou proches parens des principaux Bourgeois de la Ville, & des Gentilshommes qui s'y trouvoient.

Cette Capitulation, ou ces conventions, ainsi qu'on appelle ce Traité, furent publiées au nom de Pierre des Preaux, commandant dans la Ville pour le Roy d'Angleterre, au nom des autres Gentilshommes, qui y estoient avec luy pour la défendre, au nom du Maire nommé Robert, au nom des Jurez & de la Commune de la Ville, & confirmées le premier de Juin par le serment du mesme Pierre des Preaux, des Seigneurs Guillaume du Bosc, Henri d'Estouteville, Thomas de Pavilli, Pierre de Hostot, Robert d'Esneval, & de quelques autres Gentilshommes, aussi-bien que d'un grand nombre des plus considérables Habitans. Du costé du Roy, le Traité fut signé par Henri Comte de Nevers, Robert Comte de Dreux, par P. Comte d'Auxerre, Drogon de Merlou, Connétable, Gui de Dampierre, B. de Roye, Guillaume de Garlande, Henri Maréchal, Jean du Rouvray, Albert de Hangest, par Guillaume son frere, par le Comte de Bar, par Robert de Courtenay, par G. son cadet, par Hugues de Malaunai, Raoul Ploquet, & Raoul de Roye, & par quelques autres.

An. 1204.

Selon un des articles de la Capitulation, le Roy durant la Tréve demeuroit en possession du Fort de Barbacanne. On luy cédoit dix pieds d'espace dans la riviére, pour y élever quelque Fortification, s'il le jugeoit à propos. Les Habitans s'obligeoient, s'il le souhaitoit, à abattre quatre arches de leur Pont de ce costé-là. Par un autre article, le Maire devoit jurer avec vingt autres

† Chirographus Rothomagensium de Conventionibus habitis cum Domino Rege.

autres Bourgeois, qu'il n'avoit eu nulle part au massacre des François, qui avoient esté tuez dans la Ville, d'en rechercher les auteurs, & de les livrer au Roy. Le reste de la Capitulation regardoit la conservation des priviléges de la Ville & des Habitans, & la seûreté des Fiefs tenus par les Seigneurs & par les Gentilshommes.

Verneüil & Arques se rendent aussi.

An. 1204.

Au bout des trente jours le secours ne paroissant point, la Ville se rendit, aussi-bien que Verneüil & Arques. Le Roy qui ne se fioit pas beaucoup aux Habitans de Roüen, ni à ceux de Verneüil, fit abattre une partie des Fortifications de ces deux Places, pour pouvoir les reprendre plus aisément, en cas qu'elles se révoltassent. Ainsi toute la Normandie fut soumise & réünie à la Couronne l'an 1204. deux cens quatre-vingt-douze ans après qu'elle en eut esté démembrée en l'année 912. sous le Régne de Charles le Simple, & cédée à Rolon, qui en fut le premier Duc.

Ce qui achéve d'enlever aux Anglois la Normandie.

Trésor des Chartres.

On vit bien que cette réünion estoit sans retour; c'est pourquoy les Normands demandérent au Roy, d'estre gouvernez par les Loix & par les Coûtumes de la Nation. Il y consentit, & y changea peu de chose. Bérengere de Navarre, veuve de Richard Roy d'Angleterre, avoit une partie de son doüaire assignée sur Falaise, Domfront, & Bonne-ville sur Touque. Elle céda au Roy les prétentions qu'elle pouvoit avoir sur ces Places; & il luy donna en échange le Mans; & en cas que le dédommagement n'égalast pas pour le revenu ce qu'elle cédoit, le Roy luy promit de luy assigner le surplus sur des Domaines d'Anjou & de Touraine. Ainsi les Anglois n'eurent bien-tost plus rien en Normandie. Mais le Roy ne demeura pas en si beau chemin.

Autres Expeditions de Philippe.

Guillelm. Brito.

Trésor des Chartres.

Il partagea son Armée en deux. Il en donna une à Guillaume des Roches Sénéchal du Maine, qu'il fit joindre par Cadoc Général des Brabançons, pour entrer en Anjou, où ils prirent Angers & diverses autres Places. Il fit Guillaume des Roches Vicomte d'Anjou, & ce Seigneur par modestie ne voulut prendre que le titre de Sénéchal héréditaire, en quittant celuy de Sénéchal du Maine, pour le remettre à la disposition de la Reine Bérengere, mais à charge de retour après la mort de cette Princesse, ou en cas que par quelque nouveau Traité, le Mans revinst à la Couronne de France.

Rigord.

Trésor des Chartres

Cartulaire de Philippe Auguste. fol. 213.

Le Roy avec l'autre Armée marcha en Touraine & en Poitou. Il se rendit maistre des deux Capitales, & fit quelque temps après Sénéchal de Poitou Aymeri Vicomte de Toüars. Loudun se soumit pareillement, & la plupart des Seigneurs du Poitou luy firent hommage, gagnez par les grandes promesses qu'il leur fit.

La Rochelle, Loches, & Chinon refusérent de se rendre, & comme la saison estoit avancée, le Roy se contenta de former le blocus des deux dernieres, afin que rien n'y pust entrer pendant l'hiver.

An. 1205.

Dès l'ouverture de la Campagne suivante, il fit le siége de Loches, qu'il prit avec assez de peine, & en donna le Gouvernement à Drogon de Merlou. Chinon fut aussi obligé de se rendre. Ces deux Places estoient des plus fortes de ces quartiers-là.

Tant de conquestes ne pouvoient guéres manquer de donner de la jalousie à ceux, qui ne voyoient pas volontiers Philippe devenir si puissant; mais les

Croisades l'avoient délivré de la pluspart des Princes dont il auroit eu le plus à craindre. Baudoüin Comte de Flandre s'estoit croisé pour le secours de la Terre-Sainte, & l'on n'appréhendoit plus son retour, depuis que sa valeur, sa bonne fortune, & le secours des Vénitiens, l'avoient élevé sur le Trône de Constantinople, où il monta par la ruïne du Tyran Aléxis Mursulphe, qui avoit étranglé de sa propre main le jeune Aléxis fils de l'Empereur Isaac l'Ange. Baudoüin avoit esté suivi par Loüis Comte de Blois, qui fut tué cette mesme année dans une embuscade par les Bulgares, où Baudoüin fut aussi pris. Le Comte de Champagne estoit un enfant au berceau, dont le Roy estoit Tuteur. C'estoit dans ces Familles, où les Rois d'Angleterre trouvoient ordinairement des gens en pouvoir & en disposition de faire de la peine aux Rois de France. Jean privé de ces ressources, n'avoit plus que Gui de Toüars Duc de Bretagne, avec qui il pust prendre quelques mesures.

Gui de Touars, jaloux de tant de conquêtes, traite avec le Roi d'Angleterre.

Jusqu'alors ce Duc avoit esté extrêmement uni avec la France contre le Roy d'Angleterre. La mort du jeune Duc Artur, dont il faisoit gloire d'estre le vengeur, estoit le motif de cette liaison. Mais entre les Princes, un motif de cette nature perd aisément toute sa force, quand les intérests viennent à changer. La Duchesse Constance mere d'Artur ne vivoit plus. Il croyoit avoir jusqu'alors fait assez de mal au Roy d'Angleterre, pour satisfaire aux obligations qu'il avoit à cette Princesse, de l'avoir fait Duc de Bretagne en l'épousant. Il voyoit avec peine le Roy sur les Frontiéres de Bretagne, tant du costé de la Normandie, que du costé du Maine, du Poitou, & de l'Anjou. La réünion de ces quatre Etats à la Couronne de France luy faisoit appréhender le mesme sort pour la Bretagne, où il n'avoit nul droit de son chef, mais seulement du chef de sa femme, & que l'on pouvoit aisément luy contester, puisqu'elle ne vivoit plus.

An. 1206.
Rigord.
Guillelm. Armoric.

Toutes ces raisons le rendirent plus facile à écouter les sollicitations du Roy d'Angleterre, trop foible pour luy nuire, mais assez fort pour le défendre, & le maintenir contre la France, si ce Prince estoit une fois rétabli dans le Poitou & dans l'Anjou. Il traita donc avec luy, & luy promit de se déclarer en sa faveur, aussi-tost qu'il le verroit en-deçà de la mer avec une Armée.

Philippe en étant averti, marche en Bretagne, & oblige le Duc à demander la paix.

Philippe qui veilloit à tout, eut avis de ce Traité, & marcha sans tarder en Bretagne, où il prit Nantes, & ravagea toute la Frontiére. Le Duc fut contraint de demander la paix, que le Roy luy accorda. Ce Prince après cette expédition passa par le Poitou, où il visita les principales Places. Il y mit de bonnes Garnisons, & crut n'avoir plus rien à craindre de ce costé-là. Mais il ne fut pas plustost retourné à Paris, qu'il apprit que le Roy d'Angleterre estoit arrivé à la Rochelle avec beaucoup de Troupes; qu'à son arrivée quantité de Seigneurs de Poitou s'estoient hautement déclarez pour luy, & en particulier Aymeri Vicomte de Toüars frere du Duc de Bretagne, & Sénéchal de Poitou.

Le Roi d'Angleterre prend Angers.

Le Roy d'Angleterre avec ses Troupes, & celles des Seigneurs Poitevins de son parti, alla mettre le siége devant Angers, le prit, & commença à faire le dégast dans toutes les Terres de la Noblesse, qui n'avoit pas encore abandonné le parti de France.

Philip-

Philippe sur cet avis, passa promptement la Loire avec son Armée, vint dans le Poitou, & ravagea toutes les Terres du Vicomte de Toüars, à la vûë du Roy d'Angleterre, qui estoit campé à Toüars mesme; mais qui n'osa jamais se mettre en Campagne. *Ibid.* An. 1206.

Ce Prince envoya de là faire des propositions de paix au Roy, qui ne refusa pas une entrevûë avec luy. On convint du lieu & de l'heure de la Conférence pour le lendemain. Mais on fut bien surpris, quand on sçut que le Roy d'Angleterre, au lieu de venir au rendez-vous, estoit allé à la Rochelle, d'où il repassa en son Royaume. Néanmoins la négotiation se fit par Députez, & on conclut une Tréve pour deux ans, au bout desquels la guerre recommença. Les François prirent Parthenai, & quelques Chasteaux qui furent démolis. Henri Clement Maréchal de France, le Sénéchal d'Anjou, & le Vicomte de Melun, qui commandoient les Troupes du Roy, battirent dans une rencontre le Vicomte de Toüars & Savari de Mauleon, qui estoient à la teste du parti d'Angleterre. Hugues de Toüars frere du Vicomte, Henri de Lusignan, & quelques autres Seigneurs furent pris, & envoyez au Roy à Paris. *Et repasse peu aprés dans son Royaume.* Charta Treugæ apud du Chesne in Hist. Norman. An. 1208. Rigord.

On fit encore une nouvelle Tréve, pendant laquelle le Pape Innocent III. fit conclure & prescher en France une Croisade d'une nouvelle espéce. Ce ne fut point contre les Mahometans; mais contre les Hérétiques appellez Albigeois, dont les erreurs avoient infecté tout le Languedoc, & autant corrompu l'esprit de la Noblesse, que celuy du Peuple. Ces Hérétiques avoient à leur teste le Comte Raymond de Toulouse VI. du nom. Le Roy contribua à cette Croisade, autant que les ennemis qu'il avoit alors, & qu'il eut dans la suite sur les bras, luy laissérent la liberté de le faire. Nous y verrons mesme dans quelques années le Prince Loüis son fils à la teste de l'Armée de France, y faire ses premieres armes. Pierre Roy d'Arragon y prit le parti du Comte de Toulouse contre les Croisez. Le fracas que cette expédition fit dans toute l'Europe, partagea l'attention qu'on y avoit à la guerre des Rois de France & d'Angleterre, & aux mouvemens que causoient en Allemagne & en Italie les intrigues des divers concurrens pour l'Empire, où le Pape Innocent III. faisoit parfaitement valoir son autorité, aussi-bien que dans la Croisade, & dont Philippe Auguste n'estoit pas spectateur indifférent. Je vais tascher de ranger les divers événemens de ces trois grandes affaires, qui se passérent en mesme temps. Je commence par la Croisade contre les Albigeois. *Croisade publiée contre les Albigeois.*

Depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, & la conversion de Clovis jusqu'au Régne de Charlemagne, dans l'espace de plus de deux siécles & demi, à peine parut-il en France quelques vestiges de nouvelles erreurs. Un ou deux imposteurs sous le Gouvernement de Pepin, se firent suivre par quelque populace. Mais ils furent aussi-tost punis, & le Peuple incontinent desabusé. Sous les Rois de la premiere Race, on se piquoit très-peu de science, & sans ce goût, on n'en prend guéres à la nouveauté. Mais Charlemagne ayant par ses récompenses fait renaistre l'amour des belles Lettres, ranimé l'esprit d'étude, sur tout dans les Ecclésiastiques, & remis

 la

la Theologie en vogue, aussi-tost l'envie de se distinguer fut la source féconde d'un grand nombre d'erreurs : condition déplorable de l'esprit humain, qui ne peut sortir de ses ténébres, sans se faire une illusion de ses propres lumiéres. Dès-lors s'émeurent les Controverses sur le Mystére de l'Incarnation, & sur le Culte des Images, qui donnérent lieu au Concile de Francfort; suivirent les erreurs de Gotescalc sur la Prédestination, celles de Bérenger sur la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, de Gilbert Evêque de Poitiers sur la Trinité, de Pierre de Bruis, de Henri, de Pierre de Vaud ou Valdo, & de plusieurs autres, dont quelques-uns ajoûtérent aux erreurs spéculatives, les maximes les plus abominables contre les bonnes mœurs.

Mais toutes ces Hérésies, quelques funestes qu'elles eussent esté à l'Eglise, par les scandales qu'elles causérent parmi les Fidéles, n'avoient point eu de suite pour l'Etat, parce que nul Prince ne s'en estoit laissé corrompre, & qu'elles n'avoient point trouvé de Protecteurs, qui voulussent, ou qui pussent les défendre les armes à la main. Celle des Albigeois fut la premiere en France, contre laquelle, & pour laquelle on leva des Armées, on fit des siéges, on en vint à des combats, & qui ne put estre abatuë que par une sanglante guerre de plusieurs années.

Quels étoient leurs sentimens. Petrus Monach. Vallis Cernai Hist. Albig. cap. 2.

Cette Hérésie n'estoit qu'un renouvellement des erreurs capitales des anciens Manichéens, avec un mélange de quelques autres blasphêmes. Ils admettoient deux Dieux, deux Créateurs, ou deux Principes; l'un à qui ils donnoient la qualité de Dieu bon, & l'autre qu'ils appelloient le mauvais, ou le Dieu malin. Ils faisoient le premier Créateur des choses invisibles, & le second des choses visibles. Celuy-ci avoit, selon eux, présidé à l'ancien Testament. C'estoit un Dieu menteur, un Dieu cruel, un Dieu homicide; l'autre présidoit au nouveau Testament, & estoit un Dieu véritable, aimable, & miséricordieux. Ils n'avoient aucun respect, ni aucune déférence pour les écritures de l'ancien Testament. Ils traitoient le mariage de concubinage. Ils regardoient les Sacremens de l'Eglise comme des choses frivoles. Ils nioient la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & la résurrection des corps. Ils détestoient le culte des Images. Ils défendoient de manger de la chair, des œufs, & de tout ce qui venoit des animaux. Ils avoient parmi eux comme divers Ordres. Il y avoit l'Ordre des Parfaits, & puis l'Ordre des Croyans, qui estoit un rang inférieur. Ils faisoient profession d'une grande chasteté, quoique par un abominable principe, que la pudeur m'empesche d'écrire, ils soûtinssent non seulement qu'on ne péchoit point; mais encore qu'on ne pouvoit pas pécher, en s'abandonnant aux plus infames voluptez.

Ils avoient encore bien d'autres maximes également extravagantes & impies, quoiqu'ils ne s'accordassent pas entre eux sur toutes. Mais ce que je viens d'en marquer, suffit pour montrer la ressemblance, qu'ils avoient avec ces anciens Manichéens si connus dans l'Histoire de l'Eglise; principalement par les ouvrages de S. Augustin.

Et les noms qu'on leur

On leur donnoit divers noms en France. On les y appelloit en Latin *Bulgari*, & en François, d'un nom qui répond à ce mot Latin, & qui est encore

re aujourd'huy une injure très-infame, dont on voit par là l'origine, de laquelle on ne peut douter, en lisant l'Epitaphe d'Alix Comtesse de Bigorre, où il est dit qu'elle estoit fille de Gui de Monfort, qui pour la Foy MOURUT CONTRE LES B*... ET ALBIGEOIS. Cette Epitaphe est au Monastére des Religieuses de Montargis. La raison pourquoy on leur donna ce nom en France, est que par le commerce qu'on avoit eu sous la seconde Race de nos Rois avec les Bulgares, on avoit appris qu'il y avoit beaucoup de ces Hérétiques parmi ces Peuples, & qu'apparemment ils estoient sujets au détestable péché, qui attira le feu du Ciel sur Sodome & sur Gomorre. *donnait en France.*

* Le mot est tout du long dans l'Epitaphe.

On les nomme encore Provençaux, parce que la Provence fut fort infectée de ces erreurs, dans le temps qu'elles commencérent à se répandre en France. Leur abstinence, leur fausse modestie, la sévérité affectée de leurs maximes, quoiqu'ils fussent dans le fond très-corrompus, leur fit donner aussi le nom de Bons-hommes. Enfin on les appella Albigeois, & ce nom seul leur est demeuré. Ce furent les Etrangers, dit un Auteur contemporain, qui appellérent les Hérétiques Provençaux du nom d'Albigeois. Il n'en dit pas la raison; mais ce fut apparemment que ceux des Nations voisines de la France, qui prirent la Croix contre ces Hérétiques, en trouvérent beaucoup à Albi & aux environs. *Ibid.* *Ibid.* In Proemio.

Dès le Régne du Roy Robert, cette Hérésie parut à Orleans, & y fut introduite par une femme Italienne. Ce Prince l'an 1022. en fit condamner au feu les principaux Chefs, & entre autres deux Chanoines de la Cathédrale, ainsi que je l'ay raconté dans l'Histoire de ce Régne. Dès-lors on en surprit plusieurs Sectateurs dans les quartiers de Toulouse, qui furent aussi condamnez à la mort: d'autres en grand nombre y demeurérent cachez à la faveur de la maxime en usage de tout temps parmi les Manichéens, de contrefaire leur créance, & de demeurer toûjours meslez parmi les Catholiques. *Cette Hérésie prend naissance à Orleans.*

Pierre de Bruis sous le Régne de Louïs le Gros, & Henri son Disciple, sous le Régne de Louïs le Jeune, semérent de nouveau ces dogmes impies en Provence & en Languedoc. Il en coûta la vie à Pierre de Bruis, qui fut brûlé vif à S. Gilles sur le Rhône. Mais les ménagemens qu'on eut depuis pour ces Hérétiques, ou la négligence des Pasteurs, laissérent tellement prévaloir cette détestable Secte, qu'elle gasta tout le Languedoc, & le Comte de Toulouse luy-mesme avec les plus considérables de ses Vassaux. A ces Manichéens Albigeois se joignirent des Ariens & des Vaudois, qui trouvérent un refuge dans les mesmes lieux, & contribuoient à y exterminer la Religion Catholique. *Pierre de Bruis la renouvelle.* Guillelm. de Podio Laurentii cap. 6. Roger de Houeden.

La fureur avec laquelle les Sectateurs de cette Hérésie s'efforçoient de l'étendre de toutes parts, anima le zéle du Pape Innocent III. homme capable des plus grandes entreprises, & luy fit imaginer le moyen qu'il crut estre le seul efficace, pour arrester un si grand mal. Ce fut de faire une Croisade de Catholiques contre un païs devenu presque entierement Hérétique. Il ne le fit toutefois qu'après avoir tenté les autres voyes, & y avoir envoyé d'excellens Missionnaires, du nombre desquels fut le saint Fondateur de l'Ordre des Do-

Dominiquains, S. Dominique. Ils convertirent plusieurs de ces Hérétiques; mais ce n'estoit rien en comparaison du nombre de ceux qui demeuroient dans l'erreur, ou qui y retournérent aussi-tost après l'avoir abjurée. Ainsi le Pape vit bien qu'il falloit en venir à l'exécution de ce qu'il avoit projetté de faire, en cas que les voyes de douceur ne luy réüssissent pas.

Il eust en vain espéré de rien exécuter sans le secours & l'agréement du Roy de France, dont le Comte de Toulouse estoit le Vassal & cousin germain par Constance sa mere, tante de ce Prince.

Légats envoyez en France à ce sujet. Rigord. Guillelm. de Podio Laurentii cap. 10.

Le Pape envoya en France avec la qualité de Légats, le Cardinal Galon & Arnaud Amauri Abbé de Cisteaux, pour exhorter le Roy & les Seigneurs François à prendre les armes contre les Hérétiques, & à rétablir la Religion Catholique dans les païs de Toulouse, de Narbonne, d'Albi, de Cahors, & de Bésiers, où elle estoit presque anéantie; & ils priérent de trouver bon, qu'on preschast une Croisade par tout le Royaume pour ce sujet.

An. 1208.

Le Roy approuva fort le dessein du Pape; mais il s'excusa d'aller en personne, & d'envoyer le Prince son fils combattre les Hérétiques, jusqu'à ce qu'il eust fait la paix avec le Roy d'Angleterre, qui ne manqueroit pas de rompre la Tréve, dés qu'il le verroit occupé ailleurs. Il sçavoit de plus que l'Empereur Othon IV. n'attendoit que l'occasion de se venger des oppositions, que la France avoit faites à son élection. Néanmoins malgré tout ce qu'il avoit à craindre de ces deux puissans ennemis, il promit de fournir pour la Croisade quinze mille hommes entretenus à ses dépens, & bien équipez, & de donner la liberté à ses Sujets de s'enrôller & de prendre la Croix; & il accorda aux Légats la permission de faire prescher par tout la Croisade dans son Royaume.

Guillelm. Brito. L. 8.

Guillelm. de Podio. Cap. 13.

Le Comte de Toulouse ayant esté informé de tout ce qui se passoit, vint fort allarmé trouver le Roy, qui luy conseilla d'avoir plus de docilité pour les conseils du Pape, & plus de soumission à son autorité. Ce n'estoit là ni l'inclination, ni l'intention du Comte entesté de l'Hérésie au-delà de tout ce qui se peut imaginer. Ne pouvant donc obtenir du Roy qu'il empeschast la publication de la Croisade, il luy dit qu'il auroit recours à l'Empereur, pour en obtenir du secours contre ses ennemis, ou pour détourner le Pape du dessein qu'il avoit de luy déclarer la guerre, & qu'il iroit incessamment voir ce Prince. Le Roy luy repartit, qu'il luy défendoit d'avoir commerce, & de faire aucun Traité avec l'Empereur, qui estoit ennemi de la France. Le Comte ne laissa pas d'aller trouver Othon, qui le reçut mal, & rejetta toutes les propositions qu'il luy fit, par l'horreur qu'il conçut de son attachement à l'Hérésie, & de la vie débordée & scandaleuse qu'il menoit depuis long-temps.

Caractere du Comte de Toulouse Chef des Albigeois. Petrus Vall. Cernai.

Ce Comte estoit en effet un homme d'un genie brutal, adonné presque dès l'enfance aux plus excessives débauches, jusqu'à abuser de sa propre sœur, cherchant quelquefois moins le plaisir, que le crime mesme dans ses plus scandaleux excès. Il épousoit des femmes sans nul égard aux degrez de parenté, & les répudioit pour la moindre chose. Trois de celles qu'il avoit épousées les unes après les autres, estoient vivantes dans le temps dont je parle. Il s'em-

pa-

paroit ſans nul égard des biens des Egliſes, enlevoit les Terres & les Chaſteaux à ſes voiſins, railloit éternellement des choſes de la Religion, & s'étoit tellement dévoüé au parti des Hérétiques, que luy-meſme diſoit quelquefois, qu'il prévoyoit bien les malheurs que luy attireroient l'affection & l'attachement qu'il avoit pour eux; mais qu'il ſeroit ravi de les leur témoigner, en ſacrifiant juſqu'à ſa propre vie; & ils l'avoient tellement enſorcelé & infatué, qu'il eſtoit perſuadé, que quelques crimes qu'il euſt commis, il ſeroit ſauvé, pourvu qu'il eût le bonheur de mourir entre leurs mains.

Tel eſtoit Raymond VI. Comte de Toulouſe, Marquis de Provence, Duc de Narbonne, digne Chef & Protecteur des plus infames & des plus extravagants Hérétiques qui furent jamais. Sa conduite n'ayant pas moins irrité le Roy que le Pape, tous deux déclarérent publiquement qu'ils le livroient à la haine publique, & donnoient à quiconque pourroit s'emparer de ſes Places & de tout ſon Domaine, permiſſion de le faire, ſauf les droits du principal & Souverain Seigneur; c'eſt-à-dire, du Roy de France, & par deſſus tout cela le Pape l'excommunia.

Guillem. Brito. L. 8.

Epiſt. Innocent. chez Catel, Hiſt. des Comtes de Toulouſe.

Auſſi-toſt la Croiſade fut preſchée, & les Peuples invitez à prendre les armes contre les Hérétiques aux meſmes conditions, & avec les meſmes Indulgences & Priviléges des Croiſades publiées autrefois contre les Saraſins. La publication ſe fit avec beaucoup de ſuccès. Un grand nombre de Prélats, de Seigneurs, & de gens de toutes conditions s'enrôllérent à l'envi, & ſe mirent une Croix ſur la poitrine, au lieu que dans les Croiſades pour la Terre-Sainte, on la portoit ſur l'épaule: & l'on fit cette diſtinction, parce qu'il y avoit encore des gens qui ſe croiſoient tous les jours pour le voyage d'outre-mer.

Les plus conſidérables de ceux qui ſe croiſérent contre les Albigeois, furent Guillaume Archevêque de Bourges, Pierre Archevêque de Sens, Robert Archevêque de Roüen, les Evêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Liſieux, de Bayeux, de Chartres, Eudes Duc de Bourgogne, Simon Comte de Monfort, & Gui ſon frere, Hervé Comte de Nevers, les Comtes d'Auxerre, de S. Paul, de Bar ſur Seine, Guichard de Beaujeu, Guillaume des Roches Sénéchal d'Anjou, Gautier de Joigny, Gui de Levis, & Lambert de Touri.

Le Comte de Toulouſe pour conjurer la tempeſte qui ſe formoit contre luy, avoit envoyé à Rome l'Archevêque d'Auch, & Raymond de Rabaſteins, autrefois Évêque de Toulouſe, pour ſe plaindre au Pape de la dureté dont l'Abbé de Ciſteaux le traitoit, & le prier d'envoyer un autre Légat en Languedoc. Le Pape pour mettre le Comte tout-à-fait dans ſon tort, y conſentit, & nomma Milon Notaire de l'Egliſe Romaine, pour aller en Languedoc faire la fonction de Légat; mais avec ordre de ne rien faire ſans le conſeil de l'Abbé de Ciſteaux. Cet Abbé alla au devant du nouveau Légat juſqu'à Auxerre, d'où ils vinrent enſemble ſalüer le Roy, qui eſtoit à Villeneuve dans le Sénonois, & ils le conjurérent de nouveau de la part du Pape, de ne pas abandonner la cauſe de la Religion, dans les conjonctures faſcheuſes où elle ſe trouvoit.

Milon alla de là en Provence, & aſſembla au Chaſteau de Monteil plu-

ſieurs Prélats, pour avoir leur avis ſur la maniére dont il devoit en uſer avec le Comte. Il fut réſolu que le Légat le citeroit pour comparoiſtre devant luy à Valence.

Il promet de ſe ſoûmettre. Le Comte ſçachant que l'Armée des Croiſez s'aſſembloit, & ſe voyant perdu ſans reſſource, obéït à l'ordre du Légat, & luy promit de ſe ſoûmettre à tout ce qu'il ſouhaiteroit de luy. Dès qu'il eut laſché ce mot, le Légat luy ordonna de luy livrer ſept Forteresſes en Provence, pour ſeûreté de la parole qu'il luy donnoit, touchant ſa parfaite ſoumiſſion. Secondement, il voulut que les Gentilshommes & les Conſuls des Villes d'Avignon, de Niſmes, & de S. Gilles, fuſſent les cautions du Comte, & qu'ils juraſſent de ne le plus reconnoiſtre pour leur Seigneur, ſuppoſé qu'il manquaſt à ſa promeſſe. En troiſiéme lieu, qu'en cas qu'il violaſt ſon ſerment, il conſentiſt à perdre le Comté de Melgueil, & que ce Comté fuſt mis à la garde du S. Siége. Le Comte de Toulouſe accepta tout cela; & le Légat envoya auſſi-toſt Thédiſe Chanoine de Genes, que le Pape luy avoit adjoint dans ſa Légation, pour prendre poſſeſſion au nom de l'Egliſe Romaine, des ſept Forteresſes que le Comte devoit livrer en Provence.

Petrus Vall. Cern. c. XI.

Et reçoit l'abſolution de ſon excommunication. Ces préludes eſtoient déja fort faſcheux pour Raymond, & l'engagement de ſe ſoûmettre aux ordres du Légat, bien général. Enſuite il alla avec le Légat à S. Gilles, où il devoit recevoir l'abſolution de ſon excommunication. La cérémonie s'en fit dans toutes les formes.

Le Comte vint en chemiſe à la porte de l'Egliſe de S. Gilles, où l'on avoit apporté le S. Sacrement & pluſieurs Reliques. Là en préſence du Légat & d'un grand nombre de Prélats, il jura * qu'il ſeroit obéïſſant aux ordres qu'il recevroit de la part de l'Egliſe Romaine, & qu'il exécuteroit fidellement ce qu'il avoit promis au Légat à Valence. Aprés ce ſerment le Légat luy mit ſon étole au cou, luy donna l'abſolution, & l'introduiſit dans l'Egliſe, en le frapant à coups de verges.

La foule du Peuple eſtoit ſi grande, que le Comte ne put ſortir par la meſme porte qu'il eſtoit entré. On le conduiſit par les ſoûterrains de l'Egliſe, & on le fit paſſer devant le Tombeau de Pierre de Chaſteau-neuf Religieux de Ciſteaux, & Miſſionnaire Apoſtolique en Languedoc, que les Hérétiques avoient aſſaſſiné, à ce qu'on croyoit, par l'ordre du Comte de Toulouſe, qui fit ainſi par hazard, & en équipage de criminel, amende-honorable à ce ſaint Martyr.

An. 1209.

Le Comte ayant reçu l'abſolution, & commencé à exécuter une partie des choſes qu'on luy ordonna, & entre autres la reſtitution des biens & des priviléges de diverſes Egliſes, il pria le Légat de luy donner la Croix, & de le mettre ſur la Liſte des Croiſez; ce que le Légat luy accorda. C'eſtoit une adreſſe de ce Comte, qui vouloit par là en vertu du privilége des Croiſez, mettre ſes Terres à couvert des ravages de l'Armée qui s'approchoit.

Cap. 13.

Elle ſe rendit à Lion vers la Saint Jean. Le Comte alla au devant, & promit

* Ce ſerment eſt rapporté tout au long dans l'Hiſtoire des Comtes de Toulouſe par Catel. Cap. 12.

mit aux principaux Chefs, de contribuer avec eux de tout son pouvoir à l'extirpation de l'Hérésie. Il leur livra quelques Chasteaux pour asseûrance de sa parole, & leur offrit mesme son propre fils en ôtage.

Par cette soumission & cette franchise affectée, le Comte mettoit à couvert Toulouse sa Capitale, & les autres Villes qu'il possédoit en propre, & où il avoit le Domaine immédiat; mais il ne pouvoit pas sauver plusieurs Seigneurs ses Vassaux ou ses amis, qui aussi gastez & aussi Hérétiques, & plus fiers que luy, ne pouvoient se résoudre à déférer si aveuglément aux ordres du Pape. Roger Vicomte de Béziers & de Carcassonne son neveu, Bernard Comte de Foix, Pierre Roger Seigneur de Cabaret, Raymond de Termes, Aymeri de Monreal, Guillaume de Minerbe, Roger de Comminges, & quelques autres encore protégeoient les uns hautement, les autres couvertement, les Hérétiques. C'estoit contre eux, après la paix accordée au Comte de Toulouse, que se devoit faire l'effort des Croisez. Le Vicomte de Béziers & de Carcassonne fut le premier attaqué. *Quelles étoient ses vûes, dans cette feinte.*

Les Chefs de l'Armée, en approchant de Béziers, firent avertir les Catholiques par l'Evêque, de s'en retirer, pour n'estre point enveloppez dans le carnage qu'on estoit résolu d'y faire des Hérétiques; & on les exhorta à suggérer quelque moyen à l'Armée, de surprendre la Place. Mais personne n'en voulut sortir, soit qu'ils craignissent les Hérétiques, soit qu'ils crussent la Ville en état de se bien défendre. *L'Armée ne laisse pas de marcher contre Beziers, dont les habitans sont massacrez.* Cap. 15.

A peine l'Armée commençoit à prendre ses quartiers, qu'il se fit une sortie de la Place, où quelques-uns des Croisez furent tuez. Ce qui irrita tellement les Ribauds, qui estoient comme les Enfans perdus de ce temps-là, que sans attendre l'ordre, ils prirent des échelles, les allérent planter contre la muraille, & y donnérent un assaut si brusque, qu'ils l'emportérent. Ils firent ensuite passer au fil de l'épée sans quartier tout ce qui ne put échaper à leur fureur. Le nombre des morts, en y comprenant les hommes & les femmes qu'on massacra sans distinction, fut de trente mille. Quelques-uns en comptent beaucoup plus, & d'autres beaucoup moins. La Ville fut prise le jour de la Magdelaine de l'an 1209. Guillelm. Brito. L. 8. An. 1209.

De-là l'Armée marcha à Carcassonne, & cette Place après beaucoup de résistance, fut prise par capitulation, ou comme l'écrit un autre Historien contemporain, l'unique de ce temps-là, que l'on voye ne pas se déchaîner contre le Comte de Toulouse, ce fut par la terreur subite des Habitans: ils abandonnérent la Place, & s'enfuirent par des lieux soûterrains, lorsqu'ils sçurent que le Vicomte de Béziers avoit esté arresté par le Légat, que ce Seigneur avoit esté imprudemment trouver sans sauf-conduit. *Prise de Carcassonne par Capitulation.* Guillelm. Brito. L. 8. Auteur Anonyme chez Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Jusqu'à la prise de Carcassonne, il ne paroist pas qu'il y eust eu aucune prééminence entre les Seigneurs Croisez; mais tous bien unis ensemble par la prudence du Légat Milon, ils agissoient de concert, commandant chacun leurs Vassaux, & ceux qui s'estoient donnez à eux. Après la reddition de cette Place, plusieurs proposérent d'élire quelqu'un d'entre eux pour commander en chef, & se charger de la défense des Villes qu'on avoit conquises.

Petrus Vall. Cernay. Cap. 17. Le choix tomba d'abord sur le Comte de Nevers, & à son refus sur le Duc de Bourgogne, qui ne jugea pas à propos non plus d'accepter ce commandement. Ni l'un ni l'autre ne voulurent chagriner le Comte de Toulouse, ou peut-estre ils appréhendérent de ne pouvoir pas soûtenir cette guerre avec des Troupes, sur lesquelles le Général n'avoit d'autorité, qu'autant que les Seigneurs de qui elles dépendoient, voudroient luy en donner. Elles ne s'estoient engagées à demeurer en Campagne que pour un temps, & ils prévoyoient que lorsque la premiere ferveur seroit rallentie, elles les abandonneroient. De plus ils se doutoient bien que le Comte de Toulouse, à la premiere occasion qu'il en auroit, s'échaperoit du Camp, & se mettroit à la teste des Hérétiques. Le païs estoit plein de Forteresses, qui estoient la pluspart occupées par la Noblesse de ce parti. Enfin le Roy d'Arragon paroissoit fort disposé à prendre la défense du Comte de Toulouse son beau-frere, & en ce cas, la partie ne seroit pas tenable, à moins que le Roy de France n'y employast toutes ses forces; ce que les défiances qu'il avoit du Roy d'Angleterre & de l'Empereur, ne luy permettroient pas de faire.

Il estoit néanmoins de la derniere importance d'avoir un Chef, & un Chef du premier mérite, capable de conduire jusqu'au bout une entreprise, qui avoit si bien commencé. Voici comme on s'y prit pour ôter tout lieu à la jalousie & aux brigues. On nomma deux Evéques, quatre Chevaliers, & Arnaud Amauri Abbé de Cisteaux, que le Pape avoit fait de nouveau son Légat, & on leur donna pouvoir de choisir le Général, après qu'on leur eust fait promettre de n'avoir égard dans leur choix, qu'à la gloire de Dieu, & au bien commun.

Le Comte de Monfort est élu Général des Croisez. S'estant assemblez sur ce sujet, ils élûrent tout d'une voix Simon Comte de Montfort, qui refusa absolument cet employ, à l'exemple du Comte de Nevers & du Duc de Bourgogne. Ces deux Seigneurs, & la plupart des autres firent en vain tous leurs efforts, pour l'obliger à l'accepter; en vain le Légat se jetta à ses pieds pour le fléchir, il tint toûjours ferme. Alors le Légat se levant, & prenant un ton d'autorité que luy donnoit son caractére, je vous commande, luy dit-il, de la part de Dieu & du Pape, & en vertu de l'obéïssance que vous leur devez, de vous charger de l'employ que l'on vous présente, & pour lequel on ne vous choisit, que parce qu'on le juge nécessaire au bien de la Religion & de l'Eglise. *Ibid.*

Ces paroles du Légat surprirent le Comte & l'ébranlérent. L'applaudissement que toute l'Assemblée y donna, l'honneur qu'un tel empressement luy faisoit, l'obligation où le Pape, les Légats, & tous les Seigneurs de l'Armée se mettoient par là, de le seconder dans la suite, tout cela fit qu'il se rendit.

Caractére de ce Seigneur. Ce Seigneur dans la vérité estoit celuy de toute l'Armée, à qui cet honneur estoit le plus justement dû. Il estoit alors Chef de l'illustre Maison de Monfort-l'Amauri, & portoit encore la qualité de Comte de Leicestre, titre qui luy venoit de ses ancestres, fort attachez pendant long-temps aux Rois d'Angleterre. Il estoit grand homme de guerre, & s'estoit toûjours signalé
Cap. 18. par son courage & par sa conduite dans les plus fameuses expéditions. C'estoit l'hom-

l'homme de son temps le mieux fait, de la plus belle taille, & de la meilleure mine, vif, agissant, infatigable, intrépide, entreprenant, également sage & heureux dans ses entreprises, & avec toutes ces qualitez de Héros, il avoit une douceur, une affabilité, une honnesteté, qui le rendoient aimable à tout le monde. Une action qu'il venoit de faire au siége de Carcassonne, luy avoit gagné le cœur de toute l'Armée. Dans l'attaque de la seconde enceinte de la Ville, les assiégez avoient disposé leurs pierriers de telle maniére, & en si grand nombre, que les assaillans battus de toutes parts, furent obligez d'abandonner le fossé dont ils s'estoient d'abord emparez. Un Gentilhomme ayant eu la cuisse cassée, ne pouvoit faire retraite avec les autres, & demeuroit exposé à la fureur des Habitans, qui ne faisoient quartier à personne. Le Comte l'ayant apperçu, retourna au fossé seul avec son Ecuyer, & au travers d'une gresle effroyable de pierres & de fléches, le prit & l'emporta. Enfin ce qui relevoit infiniment le mérite de ses autres vertus, c'est qu'il estoit autant distingué par sa piété & par son éloignement de toutes sortes de débauches, que par tout le reste. Cap. 16.

C'estoit là sans doute un digne Chef d'une guerre sainte; & il soûtint glorieusement cette qualité. Aprés s'estre fait mettre entre les mains le Vicomte de Béziers, qui mourut quelque temps aprés en prison, & donné ses ordres pour la conservation de plus de cent Chasteaux ou Forteresses, qui s'étoient rendus, partie avant le siége de Carcassonne, partie depuis qu'il avoit esté élu Général, il commença par envoyer de tous costez des Missionnaires, pour ramener à l'Eglise par une sincére obéïssance, ceux que la terreur des armes avoit déja soumis malgré eux. Math. Paris. Guillelm. de Podio. Cap. 14.

Il proposa au Comte de Nevers & au Duc de Bourgogne, de prolonger la Campagne encore quelque temps, quoique le terme de l'engagement qu'ils avoient pris avec les Légats, fust expiré; leur représentant la nécessité de se saisir de quelques Chasteaux voisins de Carcassonne, d'où les ennemis faisoient sans cesse des courses, & désoloient tout le païs. Il commença dès-lors à éprouver les difficultez qu'il avoit prévûës, & pour lesquelles il avoit eu tant de peine à accepter le Commandement. Petrus de Vall. Cernay. c. 20.

Le Duc de Bourgogne & le Comte de Nevers estoient mal ensemble & la grande liaison que le Duc affectoit d'avoir avec le Comte de Monfort, donnoit de la jalousie au Comte de Nevers; de sorte que bien que ce Comte eust beaucoup contribué à faire élire le Comte de Monfort Général de l'Armée de l'Eglise, il n'en parut pas plus zélé pour seconder ses desseins. Le Duc de Bourgogne demeura avec ses Troupes; mais le Comte de Nevers se retira avec les siennes, & ce mauvais exemple fut suivi de beaucoup d'autres Seigneurs; ce qui affoiblit extrêmement l'Armée Catholique. *Il est abandonné du Comte de Nevers.*

Le Comte de Monfort ne laissa pas d'aller avec le Duc de Bourgogne se présenter devant Alzone, qui luy ouvrit ses portes. Il se saisit du Chasteau de Faniaux, que les ennemis avoient abandonné. Castres & Lumbez se donnérent à luy. Il fit insulter la Forteresse de Cabaret, peu éloignée de Carcassonne; mais il fut repoussé, & obligé de se retirer. Cap. 22. 23. Cap. 24.

Le Duc de Bourgogne aprés ces expéditions, luy fit agréer son départ, vu la *Et du Duc de Bourgogne,*

& ne laisse pas de continuer la Campagne avec succès. Cap. 25.

la rigueur de la saison, qui ne permettoit aucune entreprise; & ainsi le Comte demeura avec très-peu de Troupes. Mais sa réputation, son adresse, & le talent qu'il avoit de gagner les cœurs, luy fit faire de nouvelles conquestes pendant l'hiver. Pamiers, Mirepoix, Albi, & presque tout l'Albigeois se soumirent à luy. Il attaqua Prissan Forteresse, qui appartenoit au Comte de Foix, un des principaux Chefs des Hérétiques. Ce Comte voyant qu'on luy avoit déja enlevé plusieurs petites Places, vint trouver Monfort au siége de Prissan, luy protesta qu'il estoit résolu de renoncer au parti des Hérétiques, & de se soumettre à l'Eglise. Monfort ne se fiant pas à sa parole, ne voulut luy accorder la paix, qu'à condition qu'il luy abandonneroit Prissan, & luy donneroit son fils en ôtage. Le Comte de Foix accepta ces conditions, & Monfort retourna à Carcassonne, pour donner quelque relasche à ses Soldats.

Auteur Anonyme chez Catel.

Ces heureux succès de Simon de Monfort causoient beaucoup de chagrin & d'inquiétude au Comte de Toulouse, qui voyoit enlever les Chasteaux & les Villes de ses Vassaux, sans oser s'y opposer, & sans sçavoir quel parti prendre. Les Places qu'il avoit données en ôtage au Légat le retenoient bien plus, que le serment qu'il avoit fait de ne pas soûtenir les Albigeois; mais il ne put contenir sa colére, lorsque Monfort, par le conseil du Légat, luy proposa de faire une cession des Villes, des Chasteaux, & des Terres que l'Armée Catholique avoit conquises, & de traiter des conditions ausquelles il renonceroit à la pluspart de ces Domaines. Monfort luy fit cette proposition, en le menaçant de luy déclarer la guerre, & de se saisir de tout ce qu'il pourroit enlever de ses Etats, s'il refusoit un accommodement.

Raymond répondit au Comte de Monfort, qu'il ne prétendoit point avoir rien à démesler avec luy, ni avec le Légat; qu'ayant esté absous de son excommunication par l'autorité du Pape, on n'avoit nul droit d'envahir ou de retenir aucune partie de ses Etats, ni aucune des Places ou des Terres que ses Vassaux tenoient de luy; qu'il iroit porter luy-mesme ses plaintes au Pape, sur les injustes vexations qu'on luy faisoit; que si le Pape ne luy rendoit pas justice, il auroit recours au Roy de France & à l'Empereur. Il alla en effet quelque temps après à Rome, & négocia assez heureusement auprès du Pape. Mais la mauvaise conduite qu'il tint dans la suite, l'empescha de profiter des bonnes dispositions où il l'avoit mis.

Ce qu'il fit pour retenir ses Conquêtes.

Dans le dessein que le Comte de Monfort avoit de retenir ses conquestes, il n'avoit pas seulement affaire au Comte de Toulouse, mais encore à Pierre II. Roy d'Arragon pour Carcassonne, dont le Domaine appartenoit à ce Prince, qui luy-mesme tenoit cette Ville en Fief de la Couronne de France. Il tiroit son origine des anciens Comtes de Barcelonne, devenus avec le temps par des alliances, Rois d'Arragon, Comtes de Provence, Seigneurs de Maiorque, & de quelques autres Etats. Il estoit bon Catholique; mais le Comte de Toulouse avoit épousé sa sœur, & luy avoit épousé Marie fille & héritiére de Guillaume Seigneur de Montpellier; c'estoit par là qu'il avoit acquis la Seigneurie de Carcassonne, que le Vicomte dont j'ay parlé, tenoit de luy. Le droit qu'il avoit sur cette Place, l'avoit obligé de venir durant le siége au

Gesta Comitum Barcinonensium. Cap. 24.

au Camp des Catholiques, pour tascher de ménager un accommodement entre eux & le Vicomte qui la défendoit.

N'ayant pu réüssir, il s'estoit retiré en Arragon, fort mécontent de voir qu'on s'emparoit ainsi de ses Etats, & qu'on enlevoit plusieurs Places à ses Vassaux, comme au Comte de Foix, & à quelques autres, sous prétexte d'en chasser les Hérétiques, & il pensoit tout de bon à se faire faire raison. Le Comte de Monfort, qui s'en doutoit, tascha de le gagner, & le pria de luy confirmer la possession de Carcassonne, à condition de l'hommage, tel que le Vicomte Roger le luy rendoit auparavant. Mais il n'y voulut point consentir; au contraire, tandis qu'il amusa pendant quinze jours le Comte à Montpellier, il traita sous-main avec plusieurs Seigneurs & Gentilshommes des environs de Béziers, de Carcassonne & d'Albi, pour les engager à reprendre les armes, leur promettant de les soûtenir de toutes ses forces.

Petrus Vall. Cernay. Cap. 26.

La Noblesse se soûleve contre lui en plusieurs endroits.

Il n'eut pas de peine à ranimer des gens, qui ne s'estoient rendus que par la crainte de n'estre pas défendus contre l'Armée des Croisez: & Monfort fut bien surpris de voir tout à coup en divers endroits, presque toute la Noblesse se soûlever contre luy. La révolution fut telle, qu'en très-peu de temps, il perdit plus de quarante, tant Villes que Forteresses, & qu'il ne luy demeura de Places considérables, qu'Albi, Carcassonne, Pamiers, & cinq Chasteaux.

Sommaire de l'Hist. des Albigeois tiré du Trésor des Chartres.

Il ne laisse pas de prendre encore diverses Places. Ibid.

An. 1210.

Tout ce que pouvoit faire le Comte de Monfort en cette fascheuse conjoncture, estoit de tascher de conserver le peu qui luy restoit, n'ayant pas de Troupes pour faire aucune entreprise; jusqu'à ce que la Comtesse Alix sa femme luy ayant amené vers le Caresme un renfort d'assez bonnes Troupes, il s'en servit pour recouvrer plusieurs Places, & entre autres la Forteresse de Minerbe, poste très-fort au Diocése de Carcassonne, qui luy fut rendu au mois de Juillet de l'an 1210. Il prit encore une autre Place importante, appellée le Fort de Termes, par le secours d'un grand nombre de Croisez, qui arriva fort à propos. Il luy en venoit ainsi, tantost de France, tontost de Bretagne, tantost d'Allemagne, tantost de Lorraine; mais ils s'en retournoient après quarante jours de service, qui estoit le temps de leur engagement.

Combat de Theniere où les Albigeois sont defaits.

Je trouve dans un titre original de la Maison de Fontange-Aubroque que cette mesme année il y eut un combat entre les troupes des Albigeois & les troupes Catholiques dans la Vallée de Theniere. Les Catholiques estoient commandez par le Seigneur Jean de Beaumont Baron de Beaumont, Seigneur de Theniere un des Lieutenants du Comte de Monfort. Les Albigeois y furent defaits, & ensuite chassez de tout ce Canton. Cette victoire fut regardée comme si importante pour la Province de Rouergue, que par reconnoissance les Consuls de la Ville & du Comté de Rodez s'obligerent à porter tous les ans le vingt-uniéme d'Octobre au Seigneur de Theniere à son Chasteau de Theniere six florins d'or, & de crier par trois fois, *Vive lou Seignou de Beaumont & de Theniere que nous a defendus & parats des Albigez & Bulgares.* Cette terre est venue par succession à la Maison de Fontange-d'Aubroque, & tombée ensuite dans celle de Chambonas par le mariage de Dame Marie Charlotte de Fontange-d'Aubroque heritiere de cette Maison avec Henri Joseph de la Garde Marquis de Chambonas.

Il

Il falloit autant d'habileté qu'en avoit le Comte de Monfort, pour profiter de ces secours passagers de Troupes ramassées, sans discipline & sans expérience ; mais il s'en servoit à propos, sur tout dans les attaques brusques, où le désir que les Soldats avoient d'accomplir leur vœu, & l'espérance de mourir pour la Religion, faisoient qu'ils ne se ménageoient point.

Ce qui soûtenoit son parti, estoit l'union étroite qu'il avoit avec les Légats, & l'attachement que le Comte de Toulouse conservoit pour les Hérétiques, attachement que malgré sa dissimulation, il ne faisoit que trop connoistre. Le dessein des Légats estoit de le depoüiller de son Etat, & d'y installer le Comte de Monfort, desespérant sans cela d'y pouvoir détruire l'Herésie.

Les Légats excommunient de nouveau le Comte de Toulouse.

Ibid.

Dans cette vûë ils ne gardoient guéres de mesures avec le Comte de Toulouse ; & sur ce qu'il exigeoit de certains peages, ausquels il s'estoit engagé de renoncer par le serment qui avoit précédé son absolution, ils l'excommuniérent de nouveau. Il obtint d'eux toutefois qu'il se tiendroit à Narbonne une Conférence, où il se trouva avec le Roy d'Arragon, & où le Comte de Monfort vint accompagné de l'Evêque d'Uzès, & de l'Abbé de Cisteaux.

Responsio Concilii Vaurensis ad Petrum Reg. Arragon.

Le Roy d'Arragon fit si bien, que les Légats consentirent à laisser au Comte de Toulouse toutes les Terres de son Domaine, celles de ses Vassaux Hérétiques, & la troisiéme partie de celles de plusieurs autres Hérétiques qui ne relevoient point de luy, pourvu que dans toutes les Terres de son obéissance, il proscrivist l'Herésie, & en chassast tous les Sectateurs.

A la vérité, les Légats s'attendoient bien que par son opiniastreté & par entestement pour l'erreur, il n'agréeroit pas cet accommodement tout avantageux qu'il estoit, ou que s'il l'acceptoit, il ne l'exécuteroit point. Mais ils vouloient le mettre entierement dans son tort. Ce qu'ils avoient prévu arriva ; car après avoir fait semblant de goûter cette proposition, il partit le lendemain sans les voir.

Le Comte de Monfort profita de l'occasion. Il gagna le Roy d'Arragon, que la conduite bizarre du Comte de Toulouse irrita contre luy. La Ville de Carcassonne fut cédée à Monfort, & son hommage reçu par le Roy d'Arragon. Il conclut mesme le mariage de sa fille avec Jacques fils aîné de ce Roy, qui le luy mit entre les mains pour l'élever, jusqu'à ce que le Prince & la fille du Comte fussent en âge d'estre mariez.

Par cette démarche, le Roy d'Arragon parut abandonner les intérests du Comte de Toulouse, & devoir rompre entierement avec luy, d'autant plus que la fille du Comte de Monfort, qu'il faisoit épouser à son fils, avoit déja esté accordée avec le fils du Comte de Toulouse. Mais on fut fort surpris, quand peu de temps après, le Roy d'Arragon traita du mariage de sa sœur avec le fils du Comte de Toulouse, & les Légats, aussi-bien que le Comte de Monfort commencérent à s'en défier plus que jamais.

Monfort reçoit un secours considérable de Croisez avec lequel il prend Lavaur.

Sur ces entrefaites, arriva un Corps considérable de Croisez, du nombre desquels estoient les Evêques de Paris & d'Auxerre, Enguerrand de Couci, Robert de Courtenai, Inel de Mante, & quelques autres Seigneurs. Avec ce secours, Monfort prit la Forteresse de Cabaret, qu'il avoit une fois inutilement attaquée : & de-là il alla assiéger Lavaur, Place très-forte, & où il y

avoit

avoir presque autant de gens pour la défendre, qu'il y en avoit pour l'assiéger. Durant ce siége, Robert de Courtenai & le Comte d'Auxerre son frere, proche parens du Comte de Toulouse, firent inutilement tout leur possible, pour le détacher du parti des Albigeois. On estoit convaincu, malgré tout ce qu'il pouvoit dire, qu'il les favorisoit en cachette: & l'on sçut qu'il avoit fait entrer la nuit dans Lavaur de ses propres Soldats, pour en fortifier la Garnison; quoique luy-mesme fust présent au Camp des assiégeans. On dissimula toutefois, dans l'espérance de le gagner avec le temps. Mais il tint une conduite durant tout ce siége, qui ne laissa plus aucun lieu de douter de son opiniastreté dans ses premiers desseins. Il ne voulut faire amener de ses Magasins de Toulouse, aucunes machines. Il ne venoit de cette Ville que très-peu de vivres au Camp de la Foy; c'est ainsi qu'on appelloit le Camp des Croisez; & dans la suite il n'en vint plus du tout. Le Comte de Foix de concert avec luy, dressoit des embuscades aux Troupes qui arrivoient à l'Armée, & en fit une fois entre autres périr un très-grand nombre. Malgré tout cela, le Comte de Monfort vint à bout de la Place, au mois de May, & les assiégez furent obligez de se rendre à discrétion. *Petrus Vall. Cernai.* *An. 1211.*

Comme cette Place estoit un des principaux aziles de l'Hérésie, que les assiégez avoient exercé de grandes cruautez contre ceux qu'ils avoient pris dans les sorties, que pour insulter aux Catholiques, ils avoient fait à leurs yeux mille insolences & mille impiétez sur leurs murailles, le Comte de Monfort voulut en faire un exemple de terreur pour les autres Villes Hérétiques. Il fit pendre Aymeri de Montreal, qui s'estoit jetté dedans pour la défendre, parce qu'elle appartenoit à Giraude sa sœur Hérétique obstinée. Il fit jetter cette misérable femme dans un puits, fit passer par le fil de l'épée quatre-vingt Gentilshommes qui y furent pris, & condamna au feu un grand nombre d'autres, tant Bourgeois que Soldats. *Châtimens terribles qu'il fit dans cette Ville.*

Lavaur n'appartenoit pas au Comte de Toulouse; car ce n'estoit pas à quoy on avoit le plus d'égard. On alloit aux Places où l'on sçavoit qu'il y avoit le plus d'Hérétiques. Mais depuis le siége de Lavaur, où il donna tant de marques de sa mauvaise foy & de ses mauvaises intentions, les armes des Croisez furent principalement employées contre ses Places. On luy prit Castelnaudari, Rabasteins, Montgausi, Montagut, Gaillac, Causac, Severac, Guépie, S. Marcel, S. Antonin, Cassés & Montferrant, où le Comte Baudoüin son frere fut fait prisonnier. Ce Seigneur se convertit, & fit depuis vivement la guerre aux Albigeois. *Cap. 50.*

Le Comte de Cominge durant le siége de Lavaur estoit venu se donner au Comte de Monfort, & s'estoit fait son homme lige pour toutes ses Terres, promettant de luy livrer toutes ses Places, dès qu'il en seroit requis, à condition que le Comte les luy rendroit dans le mesme état, & avec pareille quantité de munitions de guerre, qu'il y trouveroit en s'en saisissant. Mais il changea bien-tost de parti, & il se trouva dans Toulouse pour la défendre, lorsque le Comte de Monfort, après toutes les conquestes que je viens de dire, alla l'assiéger. *Petrus Vall. Cernai. Cap. 53.*

Ce siége ne réüssit pas, faute d'une Armée assez nombreuse, pour entourer une *Il assiége celle de Tou-*

louse & ne reussit pas.

une si grande Ville, & le Comte le leva. Cahors malgré cette disgrace, ne laissa pas de se rendre à luy; mais le Comte de Bar & les Allemands Croisez qui l'estoient venus joindre, l'ayant quitté après avoir accompli le temps de leur vœu, il demeura presque seul. Les ennemis profitant de la conjoncture, reprirent une grande partie des Places qu'il avoit prises. Il ne se vit jamais une guerre plus bizarre, ni après tout mieux conduite par l'habileté du Chef, qui suppléoit à tout, & qui dans cette vicissitude d'avantages & de desavantages, se soûtenoit, & perdoit toûjours moins qu'il n'avoit gagné. Mais comme c'est dans les grands périls que les Héros paroissent ce qu'ils sont, ce fut à celuy qu'il courut alors, qu'il dut cet accroissement de réputation, qui depuis en plus d'une rencontre, luy tint lieu d'Armée, & le rendit invincible en des conjonctures, où il ne paroissoit pas possible, qu'il ne fust vaincu.

Il est assiégé à son tour dans Castelnaudari. Cap. 56.

Après la retraite du Comte de Bar, Monfort vint à Castelnaudari, pour y attendre quelques nouveaux secours des Croisez de France. Il apprenoit tous les jours les progrès des ennemis, qu'il ne pouvoit empescher. Quelques Forteresses assez proches de-là s'estoient renduës à eux, & on luy vint donner avis que le Comte de Toulouse, le Comte de Foix, Gaston de Bearn, & Savari de Mauleon venoient l'investir avec de très-nombreuses Troupes. Ce dernier estoit un Seigneur de Poitou, Chef du parti, que le Roy d'Angleterre avoit encore dans cette Province, & qui vraisemblablement fut envoyé par ce Prince au secours du Comte de Toulouse, par la seule raison que le Roy de France soûtenoit & continuoit toûjours d'assister le Comte de Monfort.

Sur cet avis, plusieurs conseillérent au Comte, de confier la garde de Castelnaudari à quelqu'un de ses Capitaines, & de se retirer à Faniaux ou à Carcassonne, où il pourroit prendre à loisir des mesures pour le secours de la Place, ou pour quelque diversion; mais il crut qu'il estoit de son honneur de ne pas fuïr devant le Comte de Toulouse, qu'il avoit toûjours mené battant. Il regardoit Castelnaudari comme une Place très-importante à son parti, & il résolut de la défendre en personne.

Il n'avoit avec luy que cinq cens hommes, mais gens d'élite pour la pluspart, & qui avoient autant d'estime & d'attachement pour leur Général, qu'il avoit de confiance en eux. Avant que les ennemis eussent investi la Place, Gui de Lucé vint encore le joindre avec cinquante Gentilshommes. L'arrivée de ce Seigneur réjoüit beaucoup le Comte, & il le fit entrer dans le Chasteau, ne comptant pas de défendre la basse Ville.

Vigoureuse sortie où il défait un grand nombre des assiégeans. Ibid.

Les ennemis estant arrivez à la vûë de la Place, les Bourgeois sortirent au devant d'eux, & leur ouvrirent les portes de la basse Ville. Ils furent aussi contens que surpris de cette prompte reddition. Mais ils n'y furent pas long-temps, que le Comte de Monfort fit une sortie sur eux, tailla en piéces tout ce qui se trouva de leurs Soldats dans la Ville, & rentra dans le Chasteau.

Le Comte de Toulouse transporta son Camp sur la Montagne, sur laquelle le Chasteau estoit basti, & fit rentrer une autre partie de l'Armée dans la basse Ville, où elle se retrancha. Ce qui n'empescha pas que dès le lendemain Monfort ayant fait une seconde sortie par le mesme endroit, & forcé les retran-

tranchemens, n'obligeaſt les ennemis à abandonner de nouveau ce poſte, après une très-grande perte de leur part.

Ce Comte malgré le petit nombre de ſes gens, eſtoit ſans ceſſe en action. Il contraignit par là les ennemis à ſe retrancher de toutes parts ; de ſorte qu'à meſure qu'ils approchoient leurs machines & leurs batteries, ils faiſoient à l'entour de nouveaux foſſez & de nouvelles palliſſades, pour les mettre hors d'inſulte, ce qui leur coûtoit un temps & une peine infinie.

Monfort cependant vit bien que s'il ne recevoit du ſecours, il faudroit enfin périr. C'eſt pourquoy il fit ſortir de la Place par un endroit que les ennemis n'avoient pas occupé, Gui de Levis ſon Maréchal de Camp, qu'on appelloit auſſi le Maréchal de la Foy, parce qu'il commandoit ſous Monfort les Troupes Catholiques, & le chargea de raſſembler tout ce qu'il pourroit de Troupes, de venir enſuite faire quelque effort du coſté de la Campagne ſur l'Armée ennemie, en meſme temps que du côté de la Place, on attaqueroit le Camp par une grande ſortie, & en cas qu'il ne puſt pas par cet effort obliger le Comte de Toulouſe à lever le ſiége, comme il n'y en avoit guéres d'apparence, de faire au moins entrer quelques ſecours à quelque prix que ce fuſt. *Il envoye chercher du ſecours.*

Levis eſtant ſorti, trouva tout le païs ou dans la révolte, ou dans la conſternation, & revint ſans avoir pu aſſembler aucunes Troupes. Le Comte le renvoya de nouveau avec un Seigneur nommé Mathieu de Marliac *, du coſté de Narbonne & de Lavaur, où ils aſſemblérent quelques Soldats ; mais quand il fut queſtion de marcher vers Caſtelnaudari, tous ceux de Narbonne déſertérent. Levis & Marliac ne laiſſérent pas de pourſuivre leur route avec ce qui leur reſtoit. * Ou de Marli. *Ibid.*

Le Comte de Toulouſe en ayant eſté averti, détacha le Comte de Foix à la teſte d'un grand Corps, pour aller les combattre. Le Comte de Monfort de ſon coſté trouva moyen de faire ſortir quarante Gentilshommes de ſa Garniſon, pour aller fortifier le peu de Troupes qui luy venoient, & pour les avertir que le Comte de Foix eſtoit preſt de tomber ſur eux.

Le Comte de Foix ayant ſçu que le Comte de Monfort avoit fait ce petit détachement, & voulant s'aſſeûrer la victoire, revint au Camp prendre encore de la Cavalerie. Ces deux Troupes ſe rencontrérent enfin à une grande diſtance de Caſtelnaudari ; mais cependant à la vûë du Chaſteau. Cap. 57.

Le Comte de Foix partagea la ſienne en trois. Son Infanterie faiſoit une des aiſles ; ſa Cavalerie légére faiſoit l'autre aiſle ; & au milieu eſtoit un gros Eſcadron de Cavaliers armez de pied en cap, avec des chevaux tout caparaçonnez de fer. Ils eſtoient trente contre un. Levis & Marliac, auſſi-bien que la pluſpart de leurs Soldats, s'eſtoient préparez à cette dangereuſe action, par la Confeſſion & par la Communion. L'Evêque de Cahors & un Religieux de Ciſteaux, firent chacun une vive exhortation aux Soldats, pour les faire ſouvenir qu'ils combattoient pour l'Egliſe ; qu'eſtant auſſi-bien diſpoſez qu'ils l'eſtoient, ils devoient aller au combat comme au martyre, & que la victoire ou le Paradis ſeroit la récompenſe de leur courage.

Le Comte de Monfort voyant qu'on eſtoit preſt d'en venir aux mains, laiſ-

fa dans le Château autant de Soldats qu'il en falloit pour repousser une escalade, & marcha avec le reste vers l'endroit où le combat alloit se donner. Les deux Généraux l'ayant vu venir de loin, le firent remarquer aux Soldats, dont le courage fut infiniment augmenté par cette vûë.

Et bat les ennemis qui vouloient s'y opposer.

Les Catholiques s'ébranlérent les premiers, & n'ayant fait qu'un escadron du peu qu'ils avoient de Cavalerie, vinrent fondre le sabre à la main d'une maniére si terrible sur le gros Escadron, que le Comte de Foix avoit placé au milieu, qu'ils le rompirent à la premiere charge, & ce coup de valeur épouventa tellement le reste de la Troupe, que sans rendre le moindre combat, elle se mit en fuite. L'action fut si brusque, que la déroute estoit déja achevée, quand Monfort arriva, & toute l'Infanterie du Comte de Foix fut taillée en piéces.

Le Comte de Monfort appréhendant que le Comte de Toulouse n'envoyast de nouvelles Troupes, pour donner sur celles de Gui de Levis, tandis qu'elles estoient en desordre & à la poursuite des fuyards, se tint en bataille dans le Champ, avec ce qu'il avoit amené de Soldats. Il rallia quelque temps après tout son monde, & retourna triomphant vers le Château, où Savari de Mauleon avoit fait donner un violent assaut durant le combat, & qu'il fit cesser, dès qu'il vit la déroute du Comte de Foix.

Monfort au retour délibéra, si avec ses Troupes victorieuses, il n'attaqueroit point les ennemis déja consternez par la défaite d'une partie de leur Armée; mais on luy représenta que ses Soldats estoient extrêmement fatiguez, & que le Camp ennemi estoit tellement retranché, qu'il seroit très-difficile de le forcer. Ainsi il rentra dans le Chasteau, où s'estant mis nuds pieds, il marcha ainsi depuis la porte jusqu'à la Chapelle, & y fit chanter le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter, & du secours qu'il avoit reçu.

Cap. 58.

Le Comte de Foix ne laissa pas de faire répandre le bruit de tous costez, qu'il avoit non seulement battu le Comte de Monfort; mais encore qu'il l'avoit pris & fait pendre: & la chose passa pour si constante en divers endroits, que quelques Forteresses qui tenoient pour le Comte de Monfort, abandonnérent son parti, & se rendirent aux Hérétiques.

Ce fut là une des raisons qui déterminérent le Comte de Monfort, à sortir de Castelnaudari avec une partie de la Garnison, pour se faire voir vers Narbonne. Il fut joint sur sa route par Alain de Rouci, qui s'estoit croisé avec quelques Gentilshommes en assez petit nombre.

Ceux-ci levent le siége.

Cependant le Comte de Toulouse, après l'entrée du secours dans la Place, estoit résolu à lever le siége. Mais il n'avoit osé décamper, tandis que Monfort y estoit encore, ne doutant nullement qu'il ne le chargeast dans sa retraite. Si-tost qu'il eut appris son départ, il brusla toutes ses machines, & se retira avec grande précipitation. Bien luy en prit; car Monfort ayant esté joint par un grand nombre de nouveaux Croisez de France & d'Allemagne, & de gens du païs, revint bien-tost sur ses pas, pour attaquer le Camp des assiégeans; mais il trouva la Place délivrée.

Monfort

Ce secours venu si à propos, donna moyen au Comte de Monfort de pousser

ser vigoureusement ses conquestes. Il le fit avec tant de bonheur, qu'à la fin de l'année suivante, il ne resta presque plus au Comte de Toulouse de toutes ses Places, que sa Capitale & Montauban. Alors Monfort par droit de conqueste, & avec le consentement des Légats, ajoûta à la qualité de Vicomte de Béfiers & de Carcassonne, qu'il avoit obtenuë du Roy d'Arragon, celle de Seigneur d'Albi & de Rodez, & partagea entre quelques Seigneurs François, les Chasteaux & les Terres de plusieurs Hérétiques qu'il confisqua. Il commença à agir en Seigneur de tout le païs, & convoqua à Pamiers une grande Assemblée de Prélats & de Barons, où furent faits plusieurs Réglemens pour le rétablissement de l'Etat, de la Religion, de la discipline des Eglises, & de leurs priviléges.

pousse vigoureusement ses conquêtes.

An. 1212. Cap. 64.

Cap. 65.

Par un des articles, „ chaque maison habitée de la commune Terre conquise, devoit payer tous les ans trois deniers monnoye du Comté de Melgueil, à Nostre S. Pere le Pape, & à la sainte Eglise Romaine, en signe & mémoire perpétuelle, que par son aide, elle a esté acquise contre les Hérétiques, & donnée à toûjours audit Comte (de Monfort) & à ses successeurs, & sera le temps de lever ce devoir, depuis le commencement du Caresme jusqu'à Pasques.

Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Par un autre, tous les Habitans des Villes, Villages & Bourgs, de quelque condition qu'ils fussent, estoient obligez les Dimanches & les Festes d'assister à la Messe & au Sermon, sous peine d'amende.

En quelques autres estoient marquez les services que les Barons de France, c'est-à-dire, ceux des Seigneurs François, à qui le Comte avoit donné des Terres, seroient obligez de luy rendre en temps de guerre, & le nombre de Chevaliers qu'ils devoient entretenir à l'Armée.

Défense estoit faite aux Dames de qualité, de se marier de-là à dix ans, à aucun Gentilhomme ou Seigneur du païs, sans le consentement du Comte. Mais il leur estoit permis d'épouser tel François qu'elles jugeroient à propos.

Il y avoit plusieurs autres articles semblables, qui tendoient à oster toute occasion & tout pouvoir à la Noblesse du païs de se révolter, & à le peupler de Chevaliers François, qui devant leur fortune au Comte, ne pouvoient manquer de luy estre attachez. L'Archevêque de Bourdeaux, les Evêques de Toulouse, de Carcassonne, d'Agen, de Périgueux, de Couserans, de Comminges, de Bigorre, & un très-grand nombre de Barons, souscrivirent à cet écrit.

Le Comte de Toulouse se voyant perdu, alla se jetter entre les bras du Roy d'Arragon, & luy demanda du secours, ou du moins sa médiation auprès des Légats & du Comte de Monfort, pour quelque accommodement. Ce Prince joint à Alfonse le Petit Roy de Castille, au Roy de Navarre, & à un grand nombre de François, venoit de remporter une victoire signalée sur les Sarasins, où l'on prétend qu'il en périt près de cent mille, sans que les Chrétiens y eussent presque rien perdu. Un si grand service rendu à la Religion, devoit donner beaucoup de poids aux prieres qu'il feroit aux Légats en faveur du Comte de Toulouse. Il ne voulut point toutefois entamer aucune négotiation,

Le Comte de Toulouse se jette entre les bras du Roi d'Arragon.

Petrus Vall. Cernai. Cap. 64.

Ces Actes sont rapportez dans Catel. L. 2.

tion, qu'auparavant ce Comte, aussi-bien que le Comte de Foix, le Comte de Comminges, & Gaston de Bearn, qui estoient dans le mesme embarras, ne luy eussent donné une promesse authentique, de se soûmettre aux volontez du Pape, & à l'Eglise. Ils le firent, & mirent toutes leurs Terres comme en sequestre, entre les mains de ce Prince. Il obtint des Légats une Conférence, qui se tint entre Toulouse & Lavaur, où se trouvérent le Roy d'Arragon, l'Archevêque de Narbonne revestu de la qualité de Légat du S. Siége, & quelques autres Prélats.

Celui-ci s'employe inutilement en sa faveur auprès des Prélats assemblez à Lavaur.

Le Roy d'Arragon proposa à ces Prélats la restitution des Domaines enlevez au Comte de Toulouse, au Comte de Comminges, au Comte de Foix, & à Gaston de Bearn, à condition qu'ils se soûmettroient aux ordres du Pape.

L'Archevêque de Narbonne le pria de mettre par écrit les propositions qu'il luy faisoit, afin de les présenter aux Evêques qui estoient actuellement assemblez en Concile à Lavaur. Il le fit, & pour faciliter encore davantage la chose, il ajoûta, que si l'Eglise ne vouloit point faire grace au Comte de Toulouse mesme, du moins on fist restituer le païs qui luy avoit esté enlevé, au jeune Comte Raymond son fils, à condition que ce jeune Seigneur, quand il seroit un peu plus avancé en âge, iroit en personne combattre contre les Sarasins d'Espagne, ou contre les Mahometans dans la Terre-Sainte.

Ibid.

Responsio Concilii Vaur.

Le Concile ayant examiné le Mémoire du Roy d'Arragon, y répondit en termes fort respectueux, & qui marquoient beaucoup de considération pour luy, mais d'une maniére peu favorable à ceux pour qui il intercédoit. Ils dirent touchant le Comte de Toulouse, que la connoissance de sa cause n'estoit point de leur Ressort, & que le Pape l'avoit réservée à Hugues Evêque de Riez & au Docteur Thedise Chanoine de Genes son Légat: que pour ce qui regardoit les Comtes de Foix & de Comminges, & Gaston de Bearn, on délibéreroit sur ce qu'on auroit à faire en leur faveur, malgré les maux qu'ils avoient causez aux Eglises & aux Catholiques; mais qu'auparavant ils devoient se mettre en état de satisfaire à l'Eglise, & de recevoir l'absolution de leur excommunication; qu'il falloit commencer par là, & qu'alors on leur rendroit justice.

Epist. Legatorum. *Ibid.*

Ensuite de cette réponse, le Comte de Toulouse écrivit à l'Evêque de Riez & au Chanoine de Genes, qui ne luy répondirent rien autre chose, sinon qu'ils informeroient le Pape de tout, & qu'ils luy demanderoient ses ordres.

Le Concile écrit au Pape contre le Comte de Toulouse. Ibid.

Les Légats estoient entiérement dévoüez au Comte de Monfort, qui avoit le bonheur de voir ses intérests inséparablement liez avec ceux de l'Eglise; car on estoit persuadé qu'il n'y auroit jamais de seûreté pour la Religion dans tous ces quartiers-là, si une fois le Comte de Toulouse estoit rétabli dans ses Etats. Sur ce principe, les Légats & les Evêques du Concile écrivirent au Pape, pour le prier de ne se point laisser fléchir, & de maintenir le Comte de Monfort en possession de ses conquestes. Plusieurs autres Evêques du païs écrivirent de mesme au Pape, & le conjurérent non seulement de ne pas consentir au rétablissement du Comte de Toulouse, ni à la proposition qu'on luy faisoit touchant son fils; mais mesme d'ordonner qu'on assiégeast Toulouse, & qu'a-

qu'après l'avoir prise, on la rasast; parce que c'estoit la retraite & l'azile de l'Héréfie, qui se répandoit de-là de tous costez.

Epist. Episcop. apud Catel.

Le Pape ainsi prévenu par ces Evêques & par les Légats, écrivit fortement au Roy d'Arragon, pour le dissuader de protéger le Comte de Toulouse, & pour l'exhorter à faire une Tréve avec le Comte de Monfort, sans exiger que ce Comte la fist avec les Hérétiques. Il le menaça de la colére de Dieu, & luy fit entendre, que s'il tenoit une autre conduite, il ne pourroit s'empescher de l'excommunier luy-mesme, comme il avoit excommunié le Comte de Toulouse, & les autres Protecteurs des Hérétiques.

Et le Pape au Roi d'Arragon pour le dissuader de le proteger. Ibid.

Le Roy d'Arragon ne tint aucun compte de la Lettre du Pape, & déclara la guerre dans les formes au Comte de Monfort. Peu de jours après le Comte luy envoya Lambert de Touri, Gentilhomme brave & résolu, pour luy représenter l'injustice de la guerre, qu'on se préparoit à luy faire; qu'il n'avoit violé en rien les devoirs de Vassal envers son Seigneur, & qu'il estoit prest à subir sur cela le jugement du Pape ou des Légats: mais si nonobstant cette offre, le Roy d'Arragon persistoit à vouloir luy faire la guerre, Lambert avoit ordre de la luy déclarer de la part du Comte de Monfort, & de protester au nom de ce Comte, qu'il n'estoit plus obligé à aucun devoir de Vassal pour les Places & les Terres, qu'il tenoit de la Couronne d'Arragon. Lambert après s'estre acquitté de sa commission, ajoûta qu'il estoit prest de soûtenir la justice de la cause de son Maistre, par la preuve du combat singulier, contre quiconque des Chevaliers de la Cour d'Arragon voudroit l'accepter. Le Roy ne voulut pas permettre qu'on acceptast ce défi, & renvoya Lambert, malgré le conseil que plusieurs luy donnérent de l'arrester. Ainsi la guerre commença entre le Roy d'Arragon & le Comte de Monfort.

Le Roi d'Arragon ne laisse pas de déclarer la guerre au Comte de Monfort. Petrus Vall. Cernai. Cap. 67.

Jusques-là la Cour de France n'avoit contribué à cette guerre, que par les quinze mille hommes que le Roy y avoit envoyez d'abord, & qui n'y servirent que peu de temps. Il avoit outre cela laissé la liberté à tous ses Sujets, de s'enrôller pour autant de temps qu'ils voudroient porter les armes contre les Hérétiques. On s'estoit fort servi de cette permission en France, & excepté quelques Allemands, que le désir de participer aux Indulgences & aux autres priviléges de la Croisade, attira au Camp de la Foy, l'Armée du Comte de Monfort n'estoit guéres composée que de François Sujets du Roy, dont plusieurs se donnérent pour toûjours à ce Comte, & s'établirent dans les Places & dans les Terres qu'il avoit conquises. Mais cette année 1212. le Roy se crut obligé d'examiner dans son Conseil, s'il devoit prendre plus ou moins de part à cette guerre qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

An. 1212.

Les Evêques de Toulouse & de Carcassonne estoient venus à Paris, pour obtenir en faveur du Comte de Monfort de plus grands secours contre les Albigeois, & contre ceux qui les soûtenoient. Ces deux Evêques pour faire réüssir leur négotiation, s'y prirent d'une maniére qui déplut au Roy, & qui l'embarrassa. Ils engagérent sans sa participation, Louïs son fils à faire le vœu de la Croisade contre les Albigeois, & à prendre la Croix. Le Roy quand il l'apprit, en témoigna beaucoup de chagrin; mais comme il estoit très-religieux, & que ce vœu de défendre l'Eglise au péril de sa vie, estoit une dé-

Philippe Auguste consent que son fils & plusieurs autres Seigneurs s'engagent aussi dans la Croisade. Cap. 68. Ibid.

dévotion alors fort à la mode, sur tout parmi les Grands, il consentit que Louïs l'accomplist.

Ce jeune Prince estoit âgé de vingt-cinq ans, plein de feu & de courage, & ne cherchoit que les occasions de se signaler. Son exemple ranima l'ardeur des François pour la guerre sainte, & une infinité de Noblesse se croisa pour

An. 1212. le suivre. Le Roy qui vouloit que tout se fist avec ordre & sans précipitation, tint à Paris le jour du Mercredy des Cendres une Assemblée d'Evêques & de Seigneurs. On régla par leurs avis le nombre de gens de guerre, dont on composeroit l'Armée. On prit toutes les mesures nécessaires, pour asseûrer le succès de cette premiere entreprise du Prince, & il fut résolu que l'Armée se mettroit en marche peu de jours après Pasques.

Mesures du Roi d'Arragon pour traverser ce dessein.

Le Roy d'Arragon ayant appris la députation des deux Prélats, entreprit de la traverser, & mesme de faire ensorte, que le Roy ne permist plus desormais à ses Sujets de s'enrôller pour cette guerre. Il envoya pour ce sujet à la Cour l'Evêque de Barcelonne, & le chargea en mesme temps de demander au Roy en mariage Marie sa fille, veuve de Philippe de Haynaut Comte de Namur, qu'elle venoit de perdre. Ce mariage estoit avantageux à la France, parce que c'estoit une voye de faire revivre les droits que nos Rois avoient sur le Comté de Barcelonne, dont ils avoient depuis Charlemagne toûjours esté reconnus Seigneurs Souverains jusqu'en l'an 1180. c'est-à-dire, jusqu'à la premiere année du Régne de Philippe Auguste; car ce ne fut qu'en ce temps-là, que dans un Concile de Tarragone, il fut ordonné qu'on ne datteroit plus les Actes publics du Régne des Rois de France, comme on avoit fait jusqu'alors, & comme on faisoit dans tous les Duchez & Comtez Feudataires de la Couronne.

Le Roy d'Arragon pour lever tout obstacle à ce mariage, avoit déja par avance répudié Marie sa femme, fille de Guillaume Seigneur de Montpellier. On a pu remarquer dans la suite de cette Histoire, que ces sortes de divorces n'estoient pas fort extraordinaires. Ils subsistoient ou estoient annullez, selon que les Papes estoient plus ou moins fermes, ou que les raisons, ou les prétextes qu'on en apportoit, estoient plus ou moins plausibles.

Elles ne réussissent pas.

Le Comte de Monfort, les Evêques ses partisans, & sur tout les Légats, n'avoient pas manqué d'écrire au Pape touchant ce divorce, & de luy faire comprendre le dessein du Roy d'Arragon, dans le mariage qu'il prétendoit contracter avec Marie de France, qui estoit d'engager le Roy, à empescher que ses Sujets ne prissent la Croix pour le secours du Comte de Monfort. Ils avoient fait aller à Rome Marie de Montpellier, afin qu'elle représentast ellemesme au Pape l'injustice que son mari pensoit à luy faire. Le Pape avoit prononcé aussi-tost sur cette affaire, & déclaré qu'il n'y avoit nulle raison de divorce. On avoit eu soin d'informer promptement la Cour de France de ce jugement; & les Ambassadeurs du Roy d'Arragon l'y trouvérent si universellement approuvé, qu'ils n'osérent faire la proposition du mariage avec Marie de France.

Ils se contentérent de faire courir certaines Lettres, que le Comte de Toulouse dans un voyage qu'il fit à Rome, avoit obtenuës du S. Siége, en contre-

trefaifant le Catholique, & par les intrigues des Agents du Roy d'Arragon. Dans ces Lettres le Pape témoignoit à quelques Evêques la difpofition où il eftoit, de révoquer la Croifade, & de conferver au Comte de Toulouse au moins ce qui n'avoit pas encore efté pris fur luy. Le Roy d'Arragon avoit joint à ces Lettres les témoignages de plufieurs Evêques de fes Etats, par lefquels ils atteftoient qu'elles eftoient véritablement du Pape. Il en envoya des copies au Roy, à la Comteffe de Champagne, & à plufieurs Seigneurs, & les Ambaffadeurs les répandirent par-tout. *Ibid.*

La chofe ne leur auroit pas réüffi, vu que l'expédition du Prince Louïs eftoit déja réfoluë: mais une Ligue, dont je parleray bientoft, qui fe fit alors contre la France, entre le Roy d'Angleterre & l'Empereur, & dont le Roy fut informé, eut tout l'effet qu'ils tentoient en vain de produire par d'autres voyes. Le Roy obligea fon fils à différer l'accompliffement de fon vœu, & l'Armée qu'on luy deftinoit contre les Albigeois, fut jugée abfolument néceffaire pour la défenfe du Royaume. Ainfi le Comte de Monfort ne reçut point d'autre fecours de France, que quelque peu de Troupes que Manaffés Evêque d'Orleans, & Guillaume Evêque d'Auxerre, qui avoient pris la Croix, luy menérent, & avec lefquelles il ne put faire autre chofe, que de prendre quelques Chafteaux peu importans qu'il rafa, & de ravager le païs aux environs de Toulouse. *Cependant le deffein de la Croifade échoue par un autre endroit.*

Ce défaut de Troupes ne fut pas le plus grand embarras du Comte de Monfort. Les Agents du Roy d'Arragon à Rome, luy en cauférent de bien plus fafcheux de ce cofté-là. Ils firent fort leur Cour au Pape, de la foumiffion de leur Maiftre aux ordres de Sa Sainteté, & de la résolution où il eftoit, de reprendre fa femme Marie de Montpellier, fi elle ne fuft pas morte à Rome peu de temps après qu'elle y fut arrivée. Ils tafchérent en mefme temps de luy perfuader que la guerre ne s'entretenoit plus en Languedoc, que par l'ambition du Comte de Monfort; que le parti Hérétique eftoit entiérement abattu; que les Comtes de Foix & de Comminge, & Gafton de Bearn n'étoient encore en armes, que par le feul chagrin qu'ils avoient, d'avoir efté dépoüillez injuftement de la plus grande partie de leurs Etats; qu'ils fe foumettroient à tout, pourvu qu'on les leur fift reftituer; qu'après cette reftitution, tout feroit pacifié, & foumis à l'Eglife; qu'on n'auroit plus befoin que de Miffionnaires, pour inftruire les Peuples, & les faire revenir par la douceur; que tandis que l'intéreft particulier du Comte de Monfort, fous prétexte d'une guerre de Religion, coûtoit tant de fang à la France, on négligeoit la feûreté de l'Efpagne, d'où l'on pourroit avec moins de frais, chaffer tous les Sarafins, fi l'on vouloit employer à cette entreprife lss mefmes Troupes, dont on prodiguoit la vie fi inutilement en Languedoc & en Gafcogne; qu'enfin fi Sa Sainteté croyoit que le Roy leur Maiftre parlaft en homme intéreffé, lorfqu'il luy propofoit de faire la guerre aux Sarafins d'Efpagne, avec toutes les forces des Chrétiens de l'Europe, il ne la prefferoit pas là-deffus; mais qu'il la conjuroit de ne pas oublier le deffein qu'elle avoit toûjours eu, à l'exemple de fes prédéceffeurs, de fecourir efficacement la Terre-Sainte, dont le péril croiffoit tous les jours; que luy-mefme eftoit preft de contribuer à une fi fain- *Embarras du Comte de Monfort.* *Cap. 70.*

sainte & si nécessaire entreprise; qu'il estoit indigne de la sagesse d'un si grand Pape, de prendre le change, & d'abandonner un si glorieux dessein, pour faire la fortune d'un Seigneur particulier, qui abusoit du zéle qu'elle avoit pour la Religion & pour l'Eglise, afin d'avoir lieu d'envahir le bien d'autruy, & de s'élever sur les ruïnes de tant de Seigneurs & de tant de Peuples.

Ordres fâcheux qu'il reçoit du Pape prévenu par le Roi d'Arragon.

Le Pape se laissa éblouïr de ces discours spécieux. Il envoya ordre au Comte de Monfort, de remettre incessamment entre les mains des Comtes de Foix & de Comminge, & de Gaston de Bearn, les Places qu'il avoit prises sur eux, & révoqua l'Indulgence de la Croisade. Il fit son Légat en France Robert de Corson Cardinal Anglois, afin d'y publier & faire prescher la Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. Ce Cardinal exécuta les ordres du Pape, & se servit des Prédicateurs mesmes qui avoient jusqu'alors presché la Croisade contre les Albigeois, pour prescher celle de la Terre-Sainte. Le seul Evêque de Carcassonne, malgré le Légat, continua à prescher contre les Hérétiques, pour procurer de nouveaux secours au Comte de Monfort.

Ce Comte fut étrangement surpris des ordres qu'il recevoit du Pape, & fit partir en grande haste l'Evêque de Comminge & deux des Légats du Pape, pour tascher de le détromper. Ils le trouvérent si prévenu, qu'à peine voulut-il les écoûter. Toute la Cour de Rome estoit dans les mesmes préventions, & ce ne fut qu'avec des peines extrêmes, que l'Evêque de Comminge & ses Collégues les firent enfin revenir, en leur exposant le véritable état des choses; & comme les Hérétiques plus obstinez que jamais, n'attendoient que la retraite du Comte de Monfort, & du peu de François qu'il avoit avec luy, pour rétablir l'Hérésie dans les lieux où elle avoit esté exterminée par les conquestes qu'il avoit faites.

Le Pape mieux informé ordonne la continuation de la guerre. Ibid.

Le Pape qui vouloit sincérement le bien de la Religion, s'estant laissé instruire de la vérité, écrivit au Roy d'Arragon, en luy reprochant son peu de sincérité, & qu'il trahissoit la cause de l'Eglise en faveur des Hérétiques. Il ordonna que l'on continuast la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant, & qu'on suivist en toutes choses les avis & les ordres de l'Archevêque de Narbonne, à qui il confirma la qualité de son Légat.

Cependant un si fascheux contre-temps avoit déconcerté toutes les affaires du Comte de Monfort. Il ne luy venoit plus de secours de France, tant à cause de la rude guerre qu'elle estoit obligée de soûtenir contre le Roy d'Angleterre & l'Empereur, qu'à cause de la révocation de la Croisade contre les Albigeois; & il avoit esté obligé de rappeller de Gascogne Amauri son fils, qui y avoit déja fait quelques progrès. Le Roy d'Arragon preparoit une grande Armée pour y entrer. Le seul bruit des préparatifs qu'il faisoit pour cela, avoit déja fait révolter plusieurs Places contre le Comte. Enfin peu de temps après, le Roy d'Arragon, malgré les promesses dont il amusoit les Légats, de s'en rapporter de tout au Pape, estoit entré en Languedoc avec son Armée, où il vint mettre le siége devant Muret.

An. 1213.

Le Roi d'Arragon assiége Muret en Languedoc.

Cette Place située à trois lieuës de Toulouse, estoit assez considérable, quoique peu forte. Mais ce qui a rendu son nom mémorable dans l'Histoire, est la grande action qui se passa sous ses murailles, à l'occasion de ce siége.

Ce

Ce qui le fit entreprendre au Roy d'Arragon, si nous en croyons une Lettre de ce Prince, que l'on fit voir au Comte de Monfort, ce fut sa complaisance pour une Dame de qualité des environs de Toulouse qu'il aimoit, & qu'il voulut délivrer de l'inquiétude, d'avoir à tous momens les ennemis si proche d'elle. Il s'en fit toutefois un mérite auprès des Habitans de Toulouse, à qui la Garnison de cette Place estoit fort incommode. Guillelm. de Podio Laurenti. Cap. 21.

Il vint avec cent mille hommes se poster tout proche de Muret, le long de la Garonne du costé de la Gascogne. Il avoit avec luy le Comte de Toulouse, le Comte de Foix, & le Comte de Comminge. La Garnison estoit foible, & la Place presque sans vivres; parce que le Comte de Monfort prévenu par le Roy d'Arragon, n'avoit pas eu le loisir de la ravitailler, comme c'estoit son dessein. Le Fauxbourg fut d'abord emporté sans résistance; mais les ennemis ne jugérent pas à propos de s'y loger, & l'abandonnerent. Petrus Vall. Cernai. Cap. 71.

Le Comte de Monfort estoit à Faniaux à huit lieuës de Muret, quand il reçut cette nouvelle, & il se mit incessamment en marche pour y conduire quelque secours. Le Vicomte de Corbeil qui s'en retournoit aprés sa Campagne de quarante jours, le joignit en chemin, aussi-bien que le brave Guillaume des Barres son frere uterin, dont il a esté déja fait mention plusieurs fois dans cette Histoire. La Comtesse sa femme luy envoya encore quelques Soldats, qu'elle tira de Carcassonne & des environs. Il forma de tout cela un Corps de huit à neuf cens hommes, avec une partie desquels il entra dans Muret du costé de la riviére opposé à celuy, où les ennemis estoient campez; le reste arriva pendant la nuit. *Le Comte de Monfort se jette dans la Place pour la défendre.*

Il avoit avec luy l'Archevêque de Narbonne Légat du Pape, & quelques autres Prélats, dont il vouloit se servir pour faire des propositions de paix au Roy d'Arragon, & luy représenter qu'il violoit les promesses qu'il avoit faites tant de fois au Pape, d'abandonner la protection des Hérétiques. Mais toutes les remontrances & toutes les propositions de paix furent inutiles dans une conjoncture, où une Armée de cent mille hommes mettoit le Roy d'Arragon en état de donner la loy. Le Comte de Monfort ne songea donc plus qu'à soûtenir vigoureusement la guerre, malgré l'extrême inégalité de ses forces.

Il falloit avoir autant d'intrépidité qu'en avoit ce Comte, & autant de confiance dans la bonté de la cause qu'il défendoit, pour prendre une telle résolution : car ce n'estoit pas une simple sortie qu'il méditoit; c'estoit une bataille qu'il prétendoit livrer à cent mille hommes avec une poignée de gens, qui n'égaloit pas la centiéme partie des ennemis. *Grand dessein qu'il méditoit.*

Il prit toutes les précautions d'un homme qui estoit résolu à périr ou à vaincre, prévoyant que s'il laissoit avancer le Roy d'Arragon avec son Armée, tout estoit perdu sans ressource; qu'on luy alloit enlever en un mois tout ce qu'il avoit conquis en quatre ans, & qu'il seroit obligé de retourner en France avec la seule gloire, d'avoir fait & soûtenu quelque temps une grande entreprise; mais avec le chagrin d'y avoir malheureusement échoüé. Il s'estoit confessé sur le chemin de Muret, & avoit mis son Testament entre les mains de *Il sort en bataille à la tête de huit ou neuf cens hommes contre le Roi d'Arragon.*

de l'Abbé de Bolbonne, en luy ordonnant de l'envoyer au Pape, en cas qu'il périst dans l'exécution du dessein qu'il méditoit. Il avoit fait de nouveau excommunier publiquement par le Légat, le Comte de Toulouse & le Comte de Foix, & les fils de ces deux Comtes, le Comte de Comminge, & tous ceux qui les protégeoient, parmi lesquels on prétendoit comprendre le Roy d'Arragon, quoiqu'on ne le nommast pas par respect pour sa dignité Royale. Cette cérémonie se fit pour animer le Soldat, en luy faisant entendre que le secours du Ciel ne pouvoit luy manquer, en combattant contre des gens maudits de Dieu, & frapez des anathêmes de l'Eglise. Le Comte en passant par l'Abbaye de Bolbonne, s'estoit prosterné devant l'Autel, & après y avoir fait une assez longue priere, il avoit mis son épée aux pieds d'une Image de Jesus-Christ, en luy disant tout haut : „ Seigneur, vous m'avez choisi, tout in„ digne que j'en estois, pour le Général de vostre Armée contre vos enne„ mis; c'est à vous à me défendre en l'extrémité où je me trouve, & à faire „ voir à toute la Terre la justice de la cause, que vous m'avez mise en main „ pour la soûtenir ". Cette piété du Comte inspira une merveilleuse ardeur aux Soldats. Ils se confessérent pour la pluspart, quand ils furent arrivez à Muret. Le Comte y renouvella avec eux les protestations qu'ils avoient faites à Dieu, de mourir avec joye à son service. Après quoy il se mit à la teste de huit à neuf cens Cavaliers, laissant l'Infanterie pour la garde du Chasteau. Il en sortit en bataille, & en sortant, les Troupes reçûrent la bénédiction de l'Evêque de Comminge, qui les asseûra, que tandis qu'ils combattroient, il alloit avec ses Confreres dans la Chapelle, lever les mains au Ciel, pour leur en attirer le secours, auquel seul ils devoient prendre confiance.

Cap. 73. Le Comte de Monfort partagea ses Troupes en trois petits Corps, que les Généraux de l'Armée ennemie rangée aussi sur trois lignes, laissérent avancer à dessein de les envelopper dès la premiere charge.

Celui-ci est tué dès la premiére charge, ce qui donne la victoire au Comte de Monfort.

Soit que le Comte sçust l'endroit où le Roy d'Arragon avoit pris son poste, soit que quelqu'autre raison le déterminast à donner de ce costé-là, ce fut là qu'il chargea d'abord. Il enfonça en un moment la premiere ligne. Le Roy d'Arragon qui s'estoit placé à la seconde, s'estant avancé pour arrester l'ennemi, y fut tué d'abord sur la place, & le bruit de sa mort s'estant répandu partout en un instant, jetta tant de consternation dans toute l'Armée, que sans plus songer à combattre, on commença à fuir de tous costez. Il n'y eut nulle part aucune résistance, & les ennemis ayant jetté leurs armes, se laissoient tuer sans se défendre. Toute cette grande Armée se dissipa en un instant, & en comptant ce qui périt dans la Campagne & dans la riviére, le nombre des morts fut, selon quelques-uns, de vingt mille, & selon ceux qui en mettent le moins, de dix-sept mille : & du costé du Comte de Monfort, il n'y eut qu'un Chevalier de tué, & quelque peu de Soldats.

An. 1213. Cette grande victoire fut remportée le 12. de Septembre. Elle a quelque chose de si prodigieux & de si surprenant, qu'elle seroit incroyable, si elle n'estoit attestée non seulement par les Auteurs contemporains; mais encore par des témoins oculaires, & par les Evêques qui estoient avec le Comte de Monfort, & qui en firent une Relation qu'ils signérent; c'est à sçavoir,

Ibid. Cap. 73.

les

les Evêques de Toulouse, de Nismes, d'Usez, de Lodeve, de Bésiers, d'Agde, & de Comminge.

La maniére dont le Roy d'Arragon fut tué est rapportée si diversement, qu'on ne sçait qu'en croire. Les Evêques n'en marquent aucun détail dans leur Relation. Le Moine du Val-cernai qui estoit dans le païs, & qui avoit eu les Mémoires de ces Prélats, dit la chose comme je l'ay racontée, sans marquer d'autres circonstances. Guillaume de Puy-laurens Chapelain de Raymond fils du Comte de Toulouse, dit que ce jeune Seigneur qui estoit au Camp, mais qui ne combattit pas, n'estant pas encore en âge de le faire, luy avoit raconté, que le Comte de Monfort ayant apperçu l'Enseigne Royale, fit tout son effort de ce costé-là, & que le Roy fut tué avec quantité de Seigneurs qu'il avoit autour de luy; mais sans nous dire par qui il fut tué. Guillaume le Breton dit, que le Roy d'Arragon ayant apperçu le Comte de Monfort, vint la lance en arrest fondre sur luy; que le Comte ayant écarté la lance du Roy, la saisit avec la main, & la luy arracha avec l'Enseigne Royale qui y estoit attachée; que le Roy d'Arragon mit aussi-tost l'épée à la main, & en assena un terrible coup au Comte, que la bonté de ses armes sauva; que le Comte ne voulant pas tuer le Roy, le saisit au corps, & le renversa de cheval; que ceux de la suite du Roy d'Arragon chargérent en cet instant rudement le Comte, & qu'au mesme temps, un de ses Ecuyers nommé Pierre, qui estoit à pied, parce que son cheval avoit esté tué, se jetta sur le Roy d'Arragon, & luy passa au défaut de la cuirasse, son épée au travers de la gorge. Je laisse ce que quelques Espagnols modernes ont dit, que le Roy d'Arragon ayant battu le Comte de Monfort & ses François, avoit esté tué dans la poursuite des fuyards. On voit assez de quel poids peut estre un tel témoignage, quand il est si visiblement contredit par les Auteurs contemporains.

Diversité de sentimens sur la maniere dont le Roi d'Arragon perdit la vie en cette occasion.

Ibid.

Après la défaite des ennemis le Comte de Monfort reconnoissant qu'il tenoit sa victoire du Ciel, en fit sur le champ hommage à Dieu, & s'estant mis nuds pieds, il marcha depuis là en cet état jusqu'à l'Eglise de Muret, où il fit chanter le *Te Deum*. Il vendit le cheval & les armes, dont il s'estoit servi dans le combat, pour en donner l'argent aux Pauvres, & il envoya à Rome la Lance & l'Etendart du Roy d'Arragon, que le Pape fit suspendre dans une Salle du Chasteau S. Ange, pour conserver le souvenir d'une si mémorable victoire remportée sur les Hérétiques, & sur les autres ennemis de l'Eglise.

Piété du Comte de Monfort après sa victoire.

Ibid.

Guillelm. Brito. L. 8.

Si le Comte de Monfort avoit eu une Armée, rien ne luy auroit résisté apres la Journée de Muret; mais pouvant à peine mettre quinze cens hommes ensemble, il se contenta de ravager les Terres du Comte de Foix, les environs de Narbonne, de Toulouse, & de Montpellier, qui loin de se soumettre, comme il l'avoit espéré, se déclarérent plus hautement que jamais contre luy. Quelques Forteresses mesmes se rendirent au Comte de Toulouse, & ce Prince ayant surpris son frere Baudoüin, bon Catholique, & qui avoit suivi le parti du Comte de Monfort, eut la cruauté de le faire pendre.

An. 1214.

Cependant le Cardinal de Benévent arriva en Languedoc, avec ordre du Pape d'examiner l'état des choses, & de tascher de ménager la paix, pourvu qu'on

Il reçoit de nouveaux secours.

qu'on pust le faire avec seûreté pour la Religion Catholique. Il réconcilia à l'Eglise les Comtes de Foix & de Comminge, & Gaston de Bearn, qui luy donnérent en ôtage quelques-unes de leurs Forteresses, où il mit des gens seûrs pour les garder. Les Habitans de Toulouse se soumirent aussi au Cardinal, qui fut mis en possession du Chasteau appellé Narbonnois : c'estoit comme la Citadelle de Toulouse. Durant que le Cardinal traitoit avec ces Seigneurs, & avec les Toulousains, la Croisade contre les Albigeois ayant esté de nouveau preschée en France, le Comte de Monfort se trouva en peu de temps avec une Armée de près de cent mille hommes, partie Cavalerie, partie Infanterie, parmi lesquels il y avoit un grand nombre de Gentilshommes, & entre autres le Vicomte de Chasteaudun. Et ce fut ce qui rendit les Hérétiques & leurs Protecteurs si dociles, & ce qui fit si bien, & si facilement réüssir les négotiations du Cardinal.

Petr. Vall. Cernai. Cap. 78.

Et continuë ses expéditions.

Avec cette Armée, le Comte de Monfort & Gui son frere domptérent tous les Vassaux du Comte de Toulouse & tous les Gentilshommes, qui tenoient encore son parti dans le Querci, dans le Roüergue, & dans le Périgord. Le Roy d'Angleterre estoit actuellement auprès de Périgueux à la teste d'une Armée, à dessein de secourir le Comte de Toulouse; il n'osa toutefois se déclarer. Il jetta seulement des Troupes dans quelques Places, mais elles furent obligées de se rendre. La pluspart des Forteresses que l'on prit, furent rasées, hormis quelques-unes des plus fortes & des plus propres à tenir le païs en bride, & le Comte de Monfort y mit des Garnisons Françoises.

Cap. 79.

Après cette heureuse Campagne du Comte de Monfort, & les négotiations du Cardinal de Benévent, qui rendirent les Catholiques maistres de tous les Etats du Comte de Toulouse, on tint au mois de Décembre à Montpellier une grande Assemblée de Prélats, d'Abbez & de Barons, où l'on délibéra sur le choix de la personne, à qui l'on devroit confier la garde & le commandement du Comté de Toulouse. Le Comte de Monfort fut choisi tout d'une voix. Mais l'Assemblée n'en demeura pas là, & pressa le Cardinal de donner au Comte de Monfort, non seulement la garde de cet Etat, mais encore l'investiture, en le déclarant de la part du Pape, Comte de Toulouse, & Raymond déchu de ses Etats.

An. 1214. Cap. 81.

Le Concile lui donne la garde du Comté de Toulouse avec tous ses revenus.

Le Cardinal répondit, que cela passoit son pouvoir, & qu'il ne pouvoit rien faire en une chose de cette importance, sans de nouveaux ordres du Pape. C'est pourquoy le Concile députa sur le champ Girard Archevêque d'Ambrun, pour aller faire cette demande au Pape, qui confirma l'élection du Comte de Monfort pour la garde du Comté de Toulouse, luy permit d'en percevoir tous les revenus; mais pour l'investiture, il différa d'en délibérer jusqu'au Concile Général de Latran, qu'il avoit convoqué pour cette année 1215.

An. 1215.

C'estoit là l'état où se trouvoient les affaires en ces quartiers-là, lorsque Philippe Auguste permit à Loüis son fils d'y aller, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait trois ans auparavant, en prenant la Croix. Mais avant que de parler de cette expédition, je dois reprendre la suite des choses qui se passérent en France depuis l'an 1209. où je les ay quittées, à l'occasion de la Croisade

sade contre les Albigeois, qui jusques-là fut moins une guerre du Roy de France, qu'une guerre des François. Car quoiqu'elle euft efté faite presque par les seuls Sujets du Roy, & avec des Armées quelquefois très-nombreuses, ce fut néanmoins d'ordinaire sans ses ordres, & par la seule condescendance qu'ils eut pour la volonté & les bons desseins du Pape, ausquels il ne voulut pas s'opposer.

Evénement qui pensa rompre la Tréve d'entre la France & l'Angleterre. Rigord.

La Tréve concluë en 1208. entre Philippe Auguste & Jean Roy d'Angleterre, fut sur le point d'estre rompuë dès la mesme année, à l'occasion d'un poste situé sur la côte Septentrionale de Bretagne, appellé Warplie, dont quelques gens du païs s'estoient emparez, & où ils recevoient les Anglois, qui faisoient de là des courses sur les Terres de France. Le Roy pour les en déloger, ordonna à ses Vassaux de luy envoyer leurs Milices, dont le rendez-vous fut marqué à Mante. Il en donna le commandement au Comte de S. Paul & à Juhel de Mayenne, qui prirent ce Fort, & le Gouvernement en fut confié à ce dernier. Le Roy d'Angleterre & le Duc de Bretagne, qui devoient naturellement prendre part à cette affaire, laisférent faire le Roy, & ainsi la chose n'eut point de suite.

Fermeté du Roi contre deux Prélats de son Royaume qui refusoient de lui payer le ban. Ibid.

En cette rencontre, l'Evêque d'Orleans & l'Evêque d'Auxerre, qui, comme les autres, avoient amené leurs Troupes au Camp de Mante, voyant que le Roy n'estoit point de cette expédition, s'en retournérent chez eux avec leurs Soldats, sous prétexte qu'ils n'estoient obligez d'aller en Campagne, & de fournir des Troupes, que quand le Roy marchoit en personne. Le Roy fort choqué de cette conduite, leur demanda s'ils avoient quelque privilége, qui les autorisast à s'exempter de ce que la Coûtume du Royaume avoit généralement établi. Ils n'en purent produire aucun. Surquoy il les condamna à payer une certaine somme taxée par l'ancien Droit François, pour ceux des Vassaux qui manqueroient à faire leur service. Sur le refus qu'ils firent de la payer, il fit saisir les Régales, c'est-à-dire, les biens & les Terres qu'ils tenoient en Fief de la Couronne, sans toucher néanmoins à leurs dixmes, ni aux autres revenus purement Ecclésiastiques. Les deux Prélats excommuniérent les Officiers Royaux, qui avoient saisi leurs Terres: ils mirent en interdit les Terres mesmes, & s'en allérent à Rome, pour faire leurs plaintes au Pape contre le Roy, comme contre un violateur des libertez & des priviléges de l'Eglise. Il n'en falloit pas davantage pour broüiller les deux Puissances, & causer bien du desordre. Mais ils n'eurent point d'autre réponse du Pape, sinon qu'il ne vouloit point se mesler de ce qui regardoit les droits du Roy & les Coûtumes du Royaume. Ainsi ils furent contraints de payer le ban, c'est-à-dire, l'amende; & le Roy au bout de deux ans voulut bien leur rendre leurs Terres & leurs Fiefs qu'il avoit confisquez.

Ce Prince estoit parfaitement instruit des droits de sa Couronne. Il avoit assez d'équité pour ne les guéres pousser plus loin qu'il ne devoit; mais il étoit fort exact à les conserver. Il honoroit les Prélats & les Ecclésiastiques; mais n'ignorant pas jusqu'à quel excès les gens d'Eglise avoient porté en France l'autorité spirituelle depuis le Régne de Loüis le Débonnaire, il estoit attentif à les contenir dans les bornes, & à leur faire rendre à César ce qui appar-

appartenoit à César, sans préjudice de ce que luy-mesme devoit à Dieu, sçachant accorder les devoirs d'un Prince religieux, avec l'autorité de Souverain & de Maistre absolu dans son Royaume.

Châtiment de quelques nouveaux Hérétiques. Ibid. Alberic in Chronic. MS.

Il donna encore durant cette Tréve une autre marque du zéle qu'il avoit pour la Religion, par le chastiment prompt & exemplaire de certains Hérétiques, qui parurent alors en France. Ils avoient parmi leurs erreurs, divers articles qui approchoient de celles des Albigeois, & quelques principes & une Morale fort semblables à celle de nos Quiétistes d'aujourd'huy. Plusieurs d'entre eux ayant esté surpris & convaincus dans un Concile par l'Evêque de Paris, furent déférez au Conseil du Roy, qui les condamna au feu, excepté les femmes & quelques gens simples qui avoient esté séduits : & comme on crut que le Chef de la Secte estoit un certain Amauri déja mort, qui dans le temps qu'il enseignoit dans l'Université de Paris, y avoit dogmatisé, son corps, par ordre de la Justice, fut déterré & bruslé avec ignominie, & avec l'exécration de tout le Peuple. Ces exemples terribles furent efficaces, & coupérent pied à l'erreur.

An. 1209.

Affaires d'Angleterre.

Ce qui faisoit durer la Tréve entre la France & l'Angleterre, estoit d'une part la Croisade contre les Albigeois, qui occupoit une grande partie des forces du Royaume, & à laquelle le Roy par zéle pour la Religion, & par la considération qu'il avoit pour le Pape, ne vouloit pas mettre d'obstacle, en recommençant la guerre contre l'Angleterre. D'autre part, le Roy d'Angleterre avoit beaucoup d'affaires sur les bras. Il estoit en guerre avec le Roy d'Ecosse. Il y avoit des semences de révolte en Hybernie & dans le païs de Galles, qui l'obligeoient à ne pas quitter ses Etats; mais par dessus tout cela, l'interdit que le Pape avoit jetté sur toute l'Angleterre, parce que le Roy ne vouloit pas recevoir le Cardinal Estienne Langeton pour Archevêque de Cantorbery, estoit ce qui l'embarrassoit le plus. Car cet interdit estoit observé par-tout, & hormis le Baptesme des petits enfans, la Confession & le Viatique pour les moribonds, on n'administroit aucuns Sacremens. On ne faisoit nulle part l'Office divin, & on avoit fermé toutes les Eglises. La saisie des biens des Ecclésiastiques, que le Roy d'Angleterre avoit confisquez à cette occasion, avoit irrité contre luy tous les esprits. Il estoit en une extrême défiance de toute sa Noblesse, dont plusieurs avoient esté contraints de luy donner leurs enfans en ôtage, pour gage de leur fidélité, & il en estoit universellemenr haï, à cause des mauvais traitemens qu'il leur faisoit. C'estoient là les principales raisons, qui suspendirent la guerre pendant quatre ans entre ces deux Princes.

Mathæus Paris in Joanne.

Le Roi Jean fait une ligue avec l'Empereur Othon contre la France.

Ils se faisoient en cela beaucoup de violence, & le Roy de France plus encore que le Roy d'Angleterre, que le mauvais état de ses affaires contraignoit de modérer, ou de dissimuler le chagrin qu'il avoit de la perte de la Normandie, & d'une partie de ses autres Etats d'en-deçà de la mer. Prévoyant toutefois que tost ou tard il seroit attaqué, il se ménagea quelques Alliez capables de le défendre, & sur tout l'Empereur Othon IV. qui d'ailleurs estoit trèsdisposé à entrer en Ligue avec luy contre la France, par les raisons que je vais dire, en reprenant les choses de plus loin.

Henri

Henri VI. Empereur & Roy de Sicile estant mort l'an 1197. son fils Fridéric encore en bas âge, luy succéda au Royaume de Sicile. Philippe Duc de Suabe, frere de Henri, à qui ce Prince avoit envoyé en mourant le Sceptre Impérial, comme à celuy qu'il désignoit pour son successeur à l'Empire, pensa aussi-tost à se faire élire Roy de Germanie, par les Seigneurs Allemands. Il eut pour concurrent Othon Duc de Saxe; ce qui partagea toute l'Allemagne, & y excita une guerre civile.

Philippe Auguste fut sur le point de former un tiers parti, par les intrigues de Marguarit Amiral de Sicile, Seigneur très-puissant, que Henri avoit d'abord comblé d'honneurs, en le faisant Duc de Durazzo, Prince de Tarente, & Général de ses Flotes; mais depuis il l'avoit pris en telle aversion, qu'il luy avoit fait crever les yeux. Nonobstant l'état où Marguarit estoit réduit, il avoit un parti en Italie tout à sa dévotion, & grand nombre de Pirates, qui couroient les Mers de Sicile, & le reconnoissoient comme leur Chef. Il vint offrir ses services à Philippe Auguste, l'asseûrant qu'il avoit assez de crédit en Italie, pour la faire déclarer en sa faveur, & pour faire donner l'exclusion par les Romains à Philippe de Suabe, & à Othon de Saxe, pourvu qu'il passast promptement les Alpes avec une bonne Armée. Philippe l'écoûta, & commença à faire ses préparatifs, tandis que Marguarit assembloit une nombreuse Flote à Brindes, pour agir par mer, si-tost que Philippe paroistroit en Italie. Ce grand projet n'eut point de suite, Marguarit ayant esté assassiné par un de ses gens, lorsqu'il alloit à Rome, pour y former sa faction.

Roger de Houeden.

Ibid.

Le Roy voyant son dessein manqué, résolut d'appuyer le parti de Philippe de Suabe contre celuy d'Othon. Il avoit une raison essentielle d'en user ainsi; c'est qu'Othon estoit neveu de Richard Roy d'Angleterre, & entierement dans les intérests de ce Prince, dont il estoit fort aimé, & qui luy avoit mesme donné un an auparavant l'investiture du Comté de Poitiers.

Quand il n'y auroit eu ni alliance, ni amitié particuliere entre Richard & Othon, c'estoit assez que le Roy de France prist le parti de Philippe de Suabe, pour engager Richard à soûtenir celuy d'Othon. Il le fit, & Jean son frere luy ayant succédé en ses Etats, tint la mesme conduite. On eut toûjours de part & d'autre cette affaire fort à cœur. On n'omit des deux costez ni secours d'argent, ni négotiations auprès des Seigneurs d'Allemagne, ni sollicitations auprès du Pape Innocent III. pour les faire déclarer en faveur de celuy des deux que l'on soûtenoit. Nous avons vu dans des Traitez de paix faits entre Philippe & ces deux Rois d'Angleterre, que les intérests de Philippe de Suabe & d'Othon y entroient toûjours. Si le Roy d'Angleterre étoit le plus fort, une des conditions du Traité estoit, que le Roy de France ne donneroit point de secours contre Othon, & si le Roy de France avoit l'avantage dans la guerre, il obligeoit le Roy d'Angleterre à promettre qu'il ne secoureroit point Othon contre Philippe de Suabe. Enfin Philippe de Suabe ayant esté malheureusement assassiné à Bamberg, le Pape, qui jusqu'alors n'avoit pas voulu se déclarer, mais qui dans le fond, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres à Philippe Auguste, ne vouloit point de Philippe de Suabe, dont le pere & les ayeuls avoient toûjours fait la guerre à l'Eglise Ro-

Tom. I. Epistolar. Innoc. III.

Romaine, décida en faveur d'Othon, & luy donna à Rome la Couronne Impériale l'an 1210. malgré les oppositions de Philippe Auguste, & de plusieurs Seigneurs Romains.

Rigord.

Il ne fut pas long-temps sans s'en repentir; car dès le mesme jour qu'Othon fut couronné Empereur, il déclara au Pape, nonobstant les engagemens qu'il avoit pris avec luy, qu'il ne pouvoit le remettre en possession de certaines Places, dont les Empereurs ses prédécesseurs s'estoient emparez, & sur lesquelles le Pape avoit des prétentions.

Cette maniére d'agir n'estoit pas nouvelle; & on en avoit vu bien des exemples depuis que l'Empire avoit passé aux Allemands. Les Papes s'estoient mis en possession de conférer le titre d'Empereur, & ceux qui estoient élus, ne pouvoient le prendre, qu'après certaines cérémonies faites à Rome, qui marquoient qu'ils le tenoient du Pape. Ces Princes s'y soumettoient, mais pour l'ordinaire avec répugnance; & les Papes se servoient de cette occasion pour exiger d'eux bien des choses, qui leur faisoient beaucoup de peine. Si-tost qu'ils avoient esté couronnez, & solemnellement reconnus pour Empereurs, ils ne faisoient guéres de scrupule de ne pas tenir leur parole, parce qu'ils prétendoient qu'on exigeoit d'eux des choses indignes de la Majesté Impériale, & contraires aux droits de l'Empire. De-là venoient les querelles. Les Papes sommant les Empereurs de leur parole & de leur serment, procédoient à l'excommunication, & quelquefois mesme jusqu'à la déposition, prétendant avoir le pouvoir de déposer les Empereurs, comme ils prétendoient avoir celuy de les faire, & que leur Couronnement estoit nul, dès là qu'ils manquoient aux conditions, sans lesquelles ils ne l'auroient point obtenu.

Ainsi donc Othon s'estant emparé de quelques Places qui appartenoient au S. Siége, & continuant de faire plusieurs choses au préjudice de l'Eglise Romaine, le Pape dispensa tous les Sujets de l'Empire du serment de fidélité qu'ils avoient fait à ce nouvel Empereur, & défendit, sous peine d'anathéme, de le reconnoître pour tel, & de luy en donner le titre. Aussi-tost Othon se vit abandonné par le Lantgrave de Thuringe, par les Archevêques de Mayence & de Tréves, par le Duc d'Autriche, par le Roy de Bohéme, & par plusieurs autres Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui luy refusérent l'obéïssance.

Rigord.

Motifs qui obligent l'Empereur à y entrer.

Ibid.

Philippe Auguste ne manqua pas une si belle occasion de détruire Othon, & il agit si fortement auprès de ces Princes & des autres Seigneurs d'Allemagne, qu'à sa persuasion ils élûrent un autre Empereur, qui fut Fridéric Roy de Sicile, fils de Henri VI. dernier Empereur, & neveu de Philippe de Suabe, duquel le Roy avoit soûtenu hautement les intérests, tandis qu'il vécut, & qu'il fut le concurrent d'Othon.

Ils firent tous ensemble leurs efforts auprès du Pape, pour l'engager à confirmer cette nouvelle élection; mais quelque envie qu'eust le Pape de le faire, il crut qu'il n'estoit pas de la gravité & de la Majesté de l'Eglise Romaine de varier si aisément: outre qu'il haïssoit toûjours la Famille de Suabe, & qu'il appréhendoit que Fridéric, quand il seroit Empereur, ne suivist l'exemple d'Othon, & celuy de ses prédécesseurs.

Néan-

Néanmoins ce jeune Prince, par le conseil du Roy de France, alla à Rome par mer, où le Pape le reçut avec beaucoup d'honneur. De-là il parcourut plusieurs Villes d'Italie, qui l'assûrérent de leur attachement. Il passa ensuite en Allemagne, & vint à Constance, qui luy ouvrit ses portes, & les ferma à Othon, lorsqu'il y arriva trois heures après. Ce Prince fut obligé de se retirer à Brisac, d'où les Habitans le contraignirent aussi de sortir, ne pouvant souffrir l'insolence & les desordres de ses Soldats, & firent au contraire un très-bon accueil à Fridéric.

Ce Prince estant là, souhaita avoir une conférence avec le Roy de France. Le rendez-vous fut à Vaucouleurs sur la Meuse, entre Neuchastel & Commerci. Le Roy n'y alla pas cependant luy-mesme; mais il y envoya Louïs son fils avec plusieurs Seigneurs, & ce Prince fit avec Fridéric un Traité d'Alliance. *Ibid. an. 1211.*

Vu la conduite que Philippe Auguste tenoit depuis si long-temps à l'égard d'Othon, il estoit naturel que cet Empereur s'unist plus étroitement que jamais contre luy avec le Roy d'Angleterre, comme contre un ennemi commun: & ce fut là en effet la véritable cause de l'étroite liaison qu'ils firent ensemble. Mais ce qui l'augmenta encore alors, fut la maniére dont le Pape en usa envers le Roy d'Angleterre, toute semblable à celle dont il avoit traité Othon.

Le Roy d'Angleterre refusoit toûjours constamment, de recevoir le Cardinal Langeton pour Archevêque de Cantorberi. Il se moquoit de l'interdit que le Pape avoit jetté sur le Royaume. Il continuoit de maltraiter les Evêques, parce qu'ils faisoient observer l'interdit, & plusieurs d'entre eux s'estoient réfugiez en France, où le Roy pourvoyoit libéralement à leur entretien. *Ibid.* Guillaume Evêque de Londres, & Elie Evêque d'Eli, soit de leur propre mouvement, soit par le conseil de Philippe, allérent à Rome avec le Cardinal Langeton, pour obliger le Pape à faire cesser par toutes sortes de moyens, la persécution qu'on leur faisoit. Ils firent au Pape une si affreuse peinture de l'état de l'Eglise d'Angleterre, & l'assûrerent tellement de la haine des Grands contre le Roy, qu'il crut pouvoir tout entreprendre, & pousser sans danger ce Prince jusqu'aux dernieres extrémitez.

Le Pape tint une grande Assemblée de Cardinaux, d'Evêques, & des plus considérables de son Conseil, & sur leur avis, il prononça la Sentence de déposition contre le Roy d'Angleterre, déclara le Trône vacant, & écrivit à Philippe Auguste, pour le prier de se charger du soin de venger les injures faites à l'Eglise, d'entrer en Angleterre, d'en chasser Jean, & d'unir ce Royaume à celuy de France. Il publia une Croisade contre Jean, non seulement en France, mais encore chez les Nations circonvoisines, exhortant tous les Seigneurs, tous les Gentilshommes, & tous ceux qui estoient capables de porter les armes, à aller sous la conduite du Roy de France, chastier un Prince persécuteur déclaré de l'Eglise. Il leur accorda pour cette guerre les mesmes Indulgences, qu'on accordoit à ceux qui alloient au secours de la Terre-Sainte, & fit partir aussi-tost un Légat *à latere*, nommé Pandulphe, pour haster l'exécution de sa Sentence. *Le Pape dépose le Roi d'Angleterre, & déclare le Trône vacant. Math. Paris.*

 Cet-

Ibid. Cette nouvelle estant venuë en Angleterre, y causa beaucoup de joye; & le bruit courut, que les Seigneurs ravis de se voir absous de leur serment de fidélité, avoient envoyé secretement au Roy de France, pour l'asseûrer qu'il pouvoit passer hardiment en Angleterre, & que si-tost qu'il y paroistroit, tout se déclareroit pour luy.

Ces dépositions des Souverains ont esté de tout temps mal reçûës, & sont toûjours blâmées par les Princes qui ne se trouvent pas en état d'en profiter: mais ceux qui peuvent en tirer avantage, les regardent d'un autre œil, & sans beaucoup s'embarrasser des conséquences, ils se déterminent aisément à se server de l'occasion, pour augmenter leur puissance.

Philippe Auguste profite de cette déposition.

An. 1212.

Philippe ne crut pas devoir laisser échaper celle-ci, pour mettre entiérement les Anglois hors de France, & unir la Couronne d'Angleterre à la sienne. Il convoqua à ce sujet une grande Assemblée de Seigneurs & d'Evêques à Soissons, pour le lendemain du Dimanche des Rameaux, où se trouvérent entre autres Ferrand ou Ferdinand Comte de Flandre, & Henri IV. Duc de la basse Lorraine, c'est-à-dire, de Brabant. Le premier estoit fils de Sanche Roy de Portugal, à qui Philippe Auguste avoit fait épouser Jeanne fille & héritiére de Baudoüin Comte de Flandre & Empereur de Constantinople. L'autre n'estoit pas Vassal du Roy, mais il se trouva alors à la Cour, pour traiter de son mariage avec Marie de France veuve de Philippe Comte de Namur, que le Roy luy fit épouser après les Fêtes de Pâques, & il l'asseûra qu'en cas que l'expédition d'Angleterre réüssît, il le remettroit en possession de certaines Terres, sur lesquelles ce Duc avoit des prétentions.

Rigord.

Trésor des Chartres.

Philippe dans cette Assemblée proposa aux Seigneurs la guerre contre le Roy d'Angleterre, à laquelle le Pape l'exhortoit. Ils l'approuvérent fort, & luy promirent de le suivre en personne avec leurs Troupes. Le seul Comte de Flandre s'y opposa, ou du moins déclara qu'il ne seroit de cette guerre, qu'à condition que le Roy le mist en possession d'Aire & de S. Omer. Ces deux Places estoient du Comté d'Artois, que le Roy avoit donné comme en appanage à Loüis son fils. Le Roy ne jugea pas à propos de luy accorder sa demande; mais il luy offrit quelques autres Places en échange, dont il ne s'accommoda point.

Ibid.

Les prétentions du Comte de Flandre sur Aire & S. Omer n'estoient qn'un prétexte affecté, pour avoir quelque sujet de rompre avec la France; car il avoit cédé quelque temps auparavant par un Traité ces deux Places à Loüis fils du Roy. Le Roy d'Angleterre avoit déja gagné à son parti le Comte de Flandre, par les intrigues de Renaud de Dammartin Comte de Boulogne, esprit broüillon & dangereux s'il en fut jamais, qui estant devenu suspect au Roy, sur ce qu'il faisoit fortifier Mortain aux confins de Normandie & de Bretagne, & y faisoit des Magasins, s'estoit enfui en Angleterre.

Oudergheest Annales de Flandre. Fol. 165.

Il fait de grands préparatifs de guerre.

Le Roy après l'Assemblée de Soissons renouvella le Traité d'Alliance qu'il avoit fait avec Fridéric, & commença ses préparatifs; à quoy il employa près d'une année, sur tout à faire construire des Vaisseaux. Avant que de se mettre en Campagne, soit par principe de conscience, soit par complaisance pour

Trésor des Chartres.

pour le Pape, il rappella auprès de luy Ingelburge de Dannemarc son épouse, qu'il avoit tenuë éloignée pendant quinze ou seize ans. Cette réconciliation causa une grande joye à toute la France, qui connoissoit la vertu de cette Princesse, & regardoit ce divorce comme l'unique tache remarquable dans la vie & dans la conduite de son Roy. Rigord.

Ce Prince assembla sa Flote dans la Seine. Elle estoit de dix-sept cens Vaisseaux de toutes sortes de façons & de grandeurs, partie pour combattre la Flote d'Angleterre, si elle vouloit s'opposer à son passage, partie pour le transport des Troupes & des vivres, & il en donna la conduite à un fameux Pirate nommé Savari natif de Poitou. *Ibid.* Guillelm. Brito.

Le rendez-vous des Troupes fut au Port de Boulogne, où elles devoient s'embarquer. L'Armée estoit très-belle, la Noblesse de France, de Bourgogne, de Normandie, & de de-là la Loire s'empressant, pour avoir part à la gloire de la conqueste d'Angleterre. Il y avoit aussi beaucoup de Seigneurs de Bretagne; parce que le Roy vers ce temps-là en fit Duc Pierre de Dreux son cousin, qu'il maria avec Alix fille de Gui de Toüars & de Constance Duchesse de Bretagne. Cartulaire MS. de Philippe Auguste. Fol. 233.

Cependant le Roy d'Angleterre voyant qu'il y alloit de sa ruïne entiére, n'omit rien pour soûtenir un si terrible assaut. Il fit équiper une très-nombreuse Flote, & l'assembla à Portsmouth, pour attaquer celle de France dans son passage. Il leva une très-belle Armée, qui dans la revûë qu'il en fit, se trouva estre de soixante mille hommes très-lestes & très-bien armez. Soûtenu de tant de forces, il n'y avoit point de puissance capable de le forcer, s'il avoit pu compter sur la fidélité des Généraux; mais plusieurs estoient d'intelligence pour le perdre, & il auroit succombé, si son bonheur ne luy eust fourni une autre ressource. *Le Roi Jean en fait aussi pour s'y opposer.* Math. Paris.

Le Légat dont j'ay parlé, estoit un homme d'un esprit modéré, & ennemi des desseins violents. Il demanda au Pape, en prenant congé de luy, s'il estoit résolu de pousser à bout le Roy d'Angleterre, & si supposé qu'on trouvast quelque voye plus douce de réduire ce Prince, il ne voudroit pas bien qu'on s'en servist. Le Pape luy répondit, que pourvu que l'autorité de l'Eglise & la sienne fussent maintenuës, que le Roy d'Angleterre s'y soumist de bonne foy, & que les Ecclésiastiques de ce Royaume fussent rétablis dans leurs biens & dans leurs droits, il trouveroit bon qu'on en vinst à un accommodement.

Le Légat arriva en France, muni de ce plein pouvoir; il y mit tout en mouvement pour la guerre d'Angleterre, & toutefois il envoya secretement à Douvre, où Jean estoit alors, deux Chevaliers du Temple, pour l'asseûrer de ses bonnes intentions, luy demander une conférence, & luy faire espérer, que malgré tout ce qui s'estoit fait à Rome touchant sa déposition, il se pourroit trouver des voies d'accommodement & de réconciliation avec l'Eglise. *Adresse du Légat pour ramener ce Prince. Ibid.*

Ce Prince ravi de cette ouverture, renvoya sur le champ les deux Chevaliers vers le Légat, pour le prier de venir à Douvre. Le Légat ne tarda pas à partir, sous prétexte qu'il vouloit connoistre par luy-mesme l'é-

tat déplorable, où l'on disoit à Rome, que l'Eglise d'Angleterre se trouvoit.

Dès la premiere conversation qu'il eut avec Jean, il luy fit le détail du prodigieux armement, qui se faisoit en France contre l'Angleterre. Il luy dit, que les Evêques exilez, & une infinité d'autres personnes de toute condition, qui en avoient esté chassez, estoient dans l'Armée de Philippe, pour passer la mer avec luy, & le seconder de tout leur pouvoir dans son entreprise; qu'il se vantoit d'avoir déja en main les sermens de fidélité de presque toute la Noblesse d'Angleterre, & que dès qu'il auroit mis pied à terre dans l'Isle, toute l'Armée Angloise viendroit se rendre à luy : que le danger pressoit, le Roy de France estant prest de se mettre en Campagne; qu'il y avoit un moyen seûr de détourner la tempeste, qui estoit de déclarer publiquement & authentiquement, qu'il se soumettoit au jugement du Pape & de l'Eglise, & de donner des cautions de sa parole, sur lesquelles on pust compter; qu'il n'auroit pas plustost fait cette démarche, que les esprits de ses Sujets changeroient à son égard; que ce qui luy avoit attiré leur aversion, estoit les persécutions qu'il avoit faites aux Ecclésiastiques; qu'ils le voyoient depuis cinq ans retranché de l'Eglise par l'excommunication, sans qu'il parust s'en mettre en peine; que si-tost qu'il donneroit des marques de Pénitence, & quelque espérance de retour, ils reprendroient les sentimens qu'ils devoient avoir pour leur Prince légitime, & quitteroient aisément la pensée de se donner à un étranger.

Ibid.

Il se laisse ébranler, & promet de se soumettre à l'Eglise.

Le Roy d'Angleterre fut d'autant plus aisément touché de ces raisons, qu'il en reconnoissoit la solidité. Tout déréglé qu'il estoit, l'excommunication où il se voyoit depuis si long-temps, luy donnoit de l'inquiétude. Il n'avoit que trop d'assûrance du peu d'attachement que ses Sujets & ses Troupes avoient pour luy. Mais ce qui faisoit le plus d'impression sur son esprit, estoit la prédiction d'un certain Hermite, qui quelque temps auparavant, avoit dit en homme inspiré, en présence d'un grand nombre de personnes, que Jean ne seroit plus Roy à la Feste de l'Ascension de cette année

An. 1213.

1213. Ce Prince l'avoit fait mettre en prison comme un séditieux; mais il n'en estoit pas pour cela moins inquiet, à cause des dispositions qu'il voyoit à la vérification de la Prophétie.

Ibid.

Il promit donc au Légat d'en passer par tout ce qu'il voudroit, & de se soumettre absolument au jugement de l'Eglise. Le Légat luy fit confirmer par serment cette protestation générale, & seize Barons d'Angleterre jurérent la mesme chose *sur l'ame du Roy*, s'engageant à l'obliger de tenir sa parole par toutes sortes de voies, en cas qu'il voulust s'en dédire.

Il tient sa parole.

Ibid.

Il se fit quelques jours après une Assemblée nombreuse de Seigneurs à Douvre le Lundy de devant l'Ascension, où le Roy s'engagea à reconnoistre le Cardinal Langeton pour Archevêque de Cantorberi, à rétablir tous les Evêques & tous les Ecclésiastiques exilez, à les dédommager des pertes qu'il leur avoit causées, à révoquer tous les Edits qui avoient esté faits au desavantage des Eglises & des Ecclésiastiques, & à s'en rapporter au Pape ou à son Légat, sur toutes les autres difficultez qui pourroient naistre dans l'exécu-

cution de ce qu'il promettoit. Cette promesse fut mise par écrit, & signée de la main du Roy.

Les Seigneurs s'estant encore assemblez la veille de l'Ascension en la Maison des Chevaliers du Temple, au Fauxbourg de Douvre, le Roy fit publiquement une nouvelle protestation, par laquelle en exécution de la Sentence qui avoit esté renduë contre luy à Rome, il remettoit sa Couronne, son Royaume d'Angleterre & l'Irlande, entre les mains du Pape, pour ne les tenir que du S. Siége, s'engageant à luy en faire hommage lige en son nom; & au nom de ses successeurs, les déclarant déchus des droits qu'ils auroient à la Couronne, s'ils refusoient de se soumettre aux choses, ausquelles il s'obligeoit actuellement, & à quoy il les obligeoit comme luy. Il ajoûta au denier de S. Pierre, qu'on avoit depuis long-temps levé réguliérement en Angleterre, mille livres sterlin, payables par luy & par ses successeurs tous les ans, partie à la S. Michel, partie à Pasques. Ensuite il fit entre les mains du Légat l'hommage de ses Etats, dont la Formule commençoit en ces termes.

Et fait hommage au Pape de ses Etats.

„ Moy, Jean par la grace de Dieu Roy d'Angleterre & Seigneur d'Hyber-„ nie, depuis ce moment & dans la suite je seray fidéle à Dieu, à S. Pierre, „ à l'Eglise Romaine, & au Pape Innocent, mon Seigneur, & à ses succes-„ seurs légitimement élus ". * Cette Formule dans le reste est la mesme que celle dont usoient les Vassaux, en faisant hommage & serment de fidélité à leur Seigneur. On présenta sur le champ au Légat une somme d'argent, qui estoit comme des arrhes du Vasselage, auquel le Roy d'Angleterre venoit de se soumettre. Le Légat jetta l'argent à terre, & mit le pied dessus, apparemment pour marquer que la puissance spirituelle avoit mis sous ses pieds la temporelle. L'Archevêque de Dublin, qui estoit là présent, en fut indigné, & ne put s'empescher de se récrier contre cette maniére d'agir du Légat: mais le Légat s'en embarrassa peu.

Il repassa aussi-tost la mer, & vint dire au Roy, qu'il n'estoit plus question de faire la guerre au Roy d'Angleterre; que ce Prince s'estant soumis à l'Eglise, il le prioit de congédier ses Troupes, l'asseûrant que le Pape trouveroit mauvais qu'il passast outre, & qu'il attaquast un Royaume, qu'il devoit regarder comme un Fief de l'Eglise Romaine. Le Roy surpris & irrité d'un tel discours répondit au Légat, qu'il estoit fort étrange, que le Pape l'eust engagé luy-mesme à cette entreprise par les motifs les plus saints; qu'il luy eust fait faire une dépense excessive pour un grand armement de terre & de mer, & qu'après cela on terminast sans sa participation une affaire de cette importance; qu'au reste il verroit ce qu'il auroit à faire, & qu'il prendroit dans ces conjonctures tel parti qu'il jugeroit à propos.

Le Légat satisfait veut détourner le Roi de faire la guerre au Roi d'Angleterre. Ibid.

Il se détermina en effet à poursuivre son entreprise. Il fit sortir sa Flote de la Seine, & elle arriva heureusement à Boulogne, où les Troupes devoient s'embarquer.

Philippe Auguste irrité de cette proposition, n'en poursuit pas moins son premier dessein. Rigord.

Le

* L'Acte entier est à la Bibliotheque Royale, parmi les MSS. de Brienne vol. 27. il ne s'y agit que de l'Angleterre & de l'Irlande, & nullement des Etats que le Roy d'Angleterre possédoit en France.

Le Roy qui se défioit beaucoup de Ferdinand Comte de Flandre, luy avoit envoyé ordre de le venir trouver à Gravelines. Le Comte le luy avoit promis, & l'avoit asseûré qu'il le satisferoit sur tout ce qu'il souhaitoit de luy. Mais ayant appris l'accommodement du Roy d'Angleterre, il manqua à sa parole, & ne parut point. Sur quoy le Roy ayant assemblé les Seigneurs de l'Armée, il fut résolu de différer l'embarquement, pour entrer dans le Comté de Flandre, & mettre Ferdinand hors d'état de traverser l'expédition d'Angleterre.

Il commence par entrer en Flandre pour mettre Ferdinand hors d'état de le traverser. Ibid.

Le Roy entra donc en Flandre, prit Cassel, Ypres, & toutes les Places des environs jusqu'à Bruges, qui se rendit aussi. La Flote du Roy cotoyoit toûjours son Armée, pour luy fournir des vivres, & elle entra dans le Port de Damme, à deux lieuës de Bruges. Une partie des Vaisseaux se mit à couvert dans ce Port; la plus grande partie ne pouvant pas y tenir, demeura dans le Canal & à la Mer. De Bruges, le Roy ayant laissé autant de Soldats qu'il en falloit pour la garde de ses Vaisseaux, alla mettre le siége devant Gand.

La Flote Angloise vient au secours de ce Prince.

Math. Paris. Rigord.

Ferdinand donna avis au Roy d'Angleterre, du ravage que les François faisoient en Flandre, & ce Prince se prépara à le secourir. Il luy fit sçavoir le temps auquel sa Flote s'avanceroit vers les côtes de Flandre, afin qu'il vinst au devant avec les Vaisseaux qu'il avoit dans ses Ports. La Flote Angloise au nombre de cinq cens voiles, se mit à la mer, sous le commandement de Guillaume Comte de Salisberi, de Guillaume Comte de Hollande, & de Renaud Comte de Boulogne. Hugues de Boves Seigneur d'auprès d'Amiens, dont la Famille fut toûjours fort dans les intérests des Comtes de Flandre, & plusieurs autres Seigneurs estoient aussi sur cette Flote. Le Comte de Flandre les joignit avec la sienne.

Et surprend une partie de celle de France.

Ils firent reconnoistre celle de France, d'où la plupart des Soldats qui avoient esté chargez de la garder, estoient descendus à terre pour aller au pillage. Les ennemis en ayant esté avertis, vinrent fondre sur la Flote Françoise, dont ils enlevérent trois cens Vaisseaux, la plupart Vaisseaux de charges, pleins de toutes sortes de munitions. Plus de cent autres en fuyant échoüérent contre le rivage, où les Anglois les bruslérent, & vinrent avec toute leur Flote bloquer le reste de celle du Roy, qui estoit renfermée dans le Canal & dans le Port de Damme. Ils osérent mesme descendre à terre pour attaquer le Port, & mettre le feu au reste des Vaisseaux.

Le Roi s'en venge par la défaite des Anglois qui étoient descendus à terre.

Le Roy averti de ce desordre, leva le siége de Gand, & vint en grande haste avec une partie de ses Troupes, pour chasser les ennemis. Il les surprit, les mit en déroute, les obligea de fuir vers leur Flote, en laissant prés de deux mille morts tant tuez que noyez. On fit un assez grand nombre de prisonniers, & de ce nombre fut le Comte de Boulogne; mais ce Seigneur estant tombé entre les mains de quelques Gentilshommes ses amis, ils le laissérent évader.

Et par la ruine de plusieurs places de Flandre.

Cet avantage fut une pétite consolation pour le Roy, qui voyoit sa Flote perduë, & le dessein de passer en Angleterre avorté. Les ennemis bloquérent toûjours le Canal de Damme, & le Roy desespérant de sauver le reste de ses Vaisseaux, ordonna qu'on en retirast toutes les munitions, tous les vivres, tou-

toutes les machines, & ensuite les fit brusler aussi-bien que la Place mesme, & retourna à Gand, qui se racheta en donnant des ôtages. Il en prit aussi d'Ypres & de Bruges, & les leur rendit pour une somme d'argent. Il garda Doüay, Lisle, & Cassel. Quelques jours après, Lisle s'estant révoltée, le Roy revint sur ses pas, & la mit en cendre. Il abandonna aussi Cassel, après l'avoir à demi ruïné, & ne conserva que Doüai. Ainsi finit cette Campagne de l'année 1213. dont le succès ne répondit pas aux préparatifs. Le seul Légat en fut la cause, sa conduite luy fit beaucoup d'honneur à Rome, & le rendit fort odieux en France. Guillelm. Brito. L. 9.

An. 1214. *Le Roi d'Angleterre porte la guerre en France au printemps suivant.*

Dès le commencement du printemps de l'année suivante, le Roy d'Angleterre, quoy qu'il y eust encore bien des semences de broüilleries dans son Royaume, prit le parti de passer en France, & d'y porter la guerre aux environs de la Loire, tandis que le Comte de Flandre occuperoit les François à l'autre extrémité du Royaume. Il partit de Portsmout, & débarqua à la Rochelle au commencement du Caresme avec une Armée, & fit rentrer dans son parti, tant par promesses que par menaces, le Comte de la Marche, Geoffroy de Lusignan, & plusieurs autres Seigneurs de ces quartiers-là. Il traversa le Poitou, vint fondre dans l'Anjou, emporta Angers, & se rendit maistre de quelques autres Places moins considérables. Rigord.

De-là il détacha de la Cavalerie, pour faire des courses dans le Païs Nantois. Robert de Dreux fils aîné de Robert Comte de Dreux, estant sorti de Nantes, pour repousser les ennemis, en fut envelopé & pris avec quatorze Gentilshommes François. *Ibid.*

Ces avantages du Roy d'Angleterre ne furent pas de longue durée. Le Roy envoya de ce costé-là Louïs son fils avec Henri Clément Maréchal de France, & il fut joint auprès de Chinon par le Duc de Bretagne. Ayant appris que le Roy d'Angleterre avoit mis le siége devant une Forteresse importante, appellée la Roche-au-Moine, entre Nantes & Angers, il marcha au secours de la Place avec sept mille hommes de pied & deux mille chevaux. Guillelm. Brito. L. 10.

Il est battu & obligé de s'enfuir.

Le Roy d'Angleterre, quoy qu'il eust une Armée beaucoup plus nombreuse que celle du Prince, n'osa l'attendre, ne se fiant pas assez aux Chefs des Milices de Poitou. Il leva le siége, & ce fut avec tant de précipitation, qu'il y abandonna ses machines, ses tentes, & tous ses bagages. Louïs le suivit, & l'ayant atteint, luy défit une grande partie de son Armée. Le Roy d'Angleterre fit ce jour-là en fuyant dix-huit lieuës sans débrider. Ensuite Louïs revenant sur ses pas, & profitant de cette déroute, vint attaquer Angers, le prit & le rasa, & reconquit en peu de jours toutes les Places dont le Roy d'Angleterre s'estoit emparé. Mais ce n'estoit pas de ce costé-là que les ennemis de la France avoient résolu de faire le plus grand effort.

L'Empereur Othon, tout excommunié qu'il estoit, avoit encore dans son parti plusieurs Princes & Seigneurs d'Allemagne, dont les Troupes estoient à sa dévotion. Durant l'hiver il estoit convenu avec le Roy d'Angleterre, que si-tost qu'on auroit commencé la guerre du costé de la Loire, & attiré de ce costé-là une partie des forces de Philippe, il partiroit d'Allemagne, & viendroit joindre le Comte de Flandre avec une grosse Armée, pour entrer

trer par là en France. Henri Duc de Brabant, quoique gendre du Roy, estoit de cettte Ligue, ayant esté contraint d'y entrer par le Comte de Flandre, lequel appuyé du secours des autres Liguez, le menaça d'envahir ses Etats. Le Duc de Lorraine, Guillaume Comte de Hollande, le Duc de Limbourg, le Comte de Namur, & quantité d'autres Seigneurs des Païs-Bas, furent aussi de la partie contre la France.

Chronic. Belgicum.

Les Troupes qu'il avoit en Flandre, jointes à celles de l'Empereur s'assemblent sous Valenciennes.

Guillelm. Brito. L. 10. Rigord.

Le Roy d'Angleterre avoit fait déja passer en Flandre un grand Corps d'Armée, où Hugues de Boves, Renaud Comte de Boulogne, Guillaume Comte de Salisberi frere bastard du Roy d'Angleterre, avoient le principal Commandement. Toutes ces Troupes réünies avec celles de l'Empereur, faisoient près de cent cinquante mille hommes. Philippe Auguste, à cause de la diversion faite par le Roy d'Angleterre du costé du Poitou, n'en avoit pas plus de cinquante mille. Il visita les Places de sa Frontiére, y donna ses ordres pour une vigoureuse défense, en cas d'attaque, & vint se mettre à la teste de son Armée sous les murailles de Péronne, tandis que les ennemis s'assembloient sous Valenciennes.

Le Roi marche avec les siennes à Tournai & ensuite vers Lisle.

Rigord.

Le Roy décampa de Péronne le vingt-troisiéme de Juillet, & marcha jusqu'à Tournai, qui luy appartenoit, en désolant tout le païs. L'Empereur s'avança de Valenciennes à Mortagne, à trois ou quatre lieuës de Tournai. Le Roy proposa dans le Conseil de guerre de l'y aller attaquer; mais on l'en détourna, à cause des défilez qu'il falloit passer, pour arriver au Camp ennemi.

Le lendemain, qui estoit un Dimanche, vingt-septiéme de Juillet, le Roy partit de Tournai, & marcha vers Lisle. Le dessein de cette marche estoit premierement de faire sortir l'Empereur de son poste, & de l'engager en pleine Campagne, parce que l'Armée Françoise estoit très-forte en Cavalerie; & en second lieu, de le tirer du voisinage du Haynaut, qu'il avoit toûjours couvert jusqu'alors, & où le Roy, en cas qu'on ne pust pas en venir à une bataille, avoit dessein de mener son Armée, pour l'y faire subsister quelque temps, & l'enrichir du pillage de ce riche païs.

L'Empereur se met aussi en marche pour suivre les François.

Ibid.

Dès que l'Empereur eut appris que les François estoient en marche, il s'y mit luy-mesme pour les suivre, croyant qu'ils fuyoient, & qu'ils vouloient s'éloigner, pour éviter le combat. On se faisoit alors un scrupule de donner bataille le Dimanche, & quand on vint dire au Roy que l'Empereur le suivoit pour l'attaquer, il eut peine à le croire. Toutefois pour prendre ses seûretez, il détacha avec quelque Cavalerie légere & quelques Arbalestriers, Adam Vicomte de Melun, & Garin ou Guerin Chevalier de l'Hôpital de Jérusalem, nommé à l'Evêché de Senlis; mais qui n'en avoit pas pris possession, & qui portoit encore l'habit de Chevalier. Ils s'avancérent jusqu'à une lieuë & demie vers l'Armée ennemie, sur une éminence, d'où ils la découvrirent. Elle marchoit en ordre de bataille, & les chevaux estoient couverts de leurs armures derriere l'Infanterie, signe évident qu'ils venoient pour combattre.

Guillelm. Brito.

Le Chevalier Garin partit aussi-tost, pour en porter l'avis au Roy, & le Vicomte demeura encore quelque temps, pour reconnoistre plus à loisir le nombre & la disposition des ennemis. Sur cet avis le Roy fit faire alte à l'Armée,

&

& délibéra avec les Généraux, si on continuëroit la marche, ou si on se rangeroit là en bataille. La plusрart furent d'avis qu'on marchast toûjours vers Lisle, & qu'on passast le Pont de Bouvines, pour se mettre en bataille au-delà du pont, qui est à peu près à mi-chemin de Tournai à Lisle, en tirant un peu vers Doüai.

Les ennemis en traversant un ruisseau, dont le passage estoit assez difficile, furent obligez de défiler, & à cette occasion, soit exprès, soit déterminez par le terrain, ils firent un mouvement, par lequel il parut qu'ils vouloient aller à Tournai : ce qui confirma l'avis de ceux qui soûtenoient, que les ennemis ne pensoient point à combattre, & qui vouloient qu'on passast le pont de Bouvines. Le Chevalier Garin soûtint toûjours le contraire; que c'estoit une feinte; qu'infailliblement ils reviendroient tomber sur l'arriere-garde, quand ils verroient la plus grande partie de l'Armée passée, & qu'on s'exposoit à recevoir un échec.

On ne fut pas long-temps sans voir qu'il avoit raison. La plus grande partie de l'Armée Françoise ayant passé le pont, & le Roy s'estant fait oster ses armes, afin de prendre un moment le frais sous un arbre en deçà du pont, on vit les Coureurs venir à grande haste, pour dire que les Impériaux arrivoient, & qu'on commençoit à escarmoucher.

En effet, le Vicomte de Melun qui avoit toûjours devancé les ennemis, en se rapprochant de l'Armée, sans les perdre jamais de vûë, taschoit par toutes sortes de moyens de retarder leur marche, en caracollant avec ce qu'il avoit de Cavalerie armée à la légére, & en faisant sans cesse tirer ses Arbalestriers; mais enfin pressé par le grand nombre d'escadrons qu'on détachoit sur luy, il doubloit le pas, pour venir se rejoindre au gros de l'Armée.

Les Armées se trouvent en présence au Pont de Bouvines.

Le Roy alors certain, mais un peu tard, du dessein des ennemis, donna promptement ses ordres, pour faire repasser le pont de Bouvines à l'avant-garde, qui estoit déja bien au-delà; & après une courte & fervente priere qu'il fit dans une Eglise, qui se trouva tout proche du lieu où il estoit, monta à cheval. Il vint le sabre à la main avec un air guai qui encouragea beaucoup le Soldat, se mettre à la teste de son arriere-garde, pour soûtenir les premiers efforts des ennemis, & donner le temps à ses autres Troupes de venir à son secours.

L'Empereur avoit compté que le Roy auroit passé le pont avec l'avant-garde, & qu'en son absence il auroit bon marché du reste. Il fut étonné de le trouver au premier rang, où il affecta de se faire voir & de se faire connoistre aux ennemis, pour leur oster la pensée qu'ils l'eussent surpris.

En arrivant, l'Empereur prit à droite du costé du Septentrion, en tirant un peu vers l'Occident, pour occuper quelques hauteurs. Le Roy prolongeoit sa ligne à mesure que les ennemis s'étendoient; de sorte que dans le commencement du combat, le Corps de bataille où estoit le Roy, & celuy de l'Empereur, avoient un front d'un peu plus de demie lieuë. La situation des Armées estoit avantageuse aux François, parce qu'il faisoit ce jour-là une extrême chaleur, & un Soleil fort ardent qu'ils avoient à dos, & qui donnoit contre le visage des Impériaux.

Disposition de celle du Roi. Guillelm. Brito.

Le Roy avoit à son aisle gauche Robert Comte de Dreux avec les Milices du Comté de Gamaches, & celles du Ponthieu, ausquelles estoit opposé le Comte de Boulogne avec les Anglois. A l'aisle droite de l'Armée de France estoit Eudes Duc de Bourgogne avec les Troupes de Champagne & celles du Comté de Soissons, ayant en teste le Comte de Flandre qui commandoit l'aîle gauche de l'Armée ennemie. Dans ce mesme Corps estoient avec le Duc de Bourgogne le Chevalier Garin qui y faisoit l'Office de Maréchal de bataille, pour ranger les Troupes, Adam Vicomte de Melun, Jean Comte de Beaumont, Gaucher Comte de S. Paul, de qui on avoit quelque défiance, Mathieu de Montmorenci, Hugues de Malaunai, les deux freres Hugues & Jean de Mareüil. Un peu avant la charge, le Roy parcourant les rangs, anima les Soldats, en les faisant souvenir qu'ils alloient combattre des excommuniez ennemis de Dieu & de l'Eglise, contre lesquels le Ciel ne pouvoit pas manquer de se déclarer. Ils répondirent par de grands cris de joye, & priant le Roy de leur donner sa bénédiction. Philippe ordonna à son Chapelain de faire la priere, le Chapelain entonna avec quelques autres Ecclésiastiques ce Pseaume de David : *Que le Seigneur se leve, & que ses ennemis soient dissipez.* Aussi-tost les trompetes sonnérent, & on commença à s'ébranler.

Ibid.

La charge commence au desavantage des ennemis.

Le combat avoit déja esté engagé à l'aisle droite. Le Chevalier Garin par le conseil du Comte de S. Paul, y fit charger d'abord un gros de Gendarmerie Flamande par un escadron de cent cinquante Cavaliers de Cavalerie légére des Milices de Soissons. Cette Troupe estoit soûtenuë par le Comte de S. Paul, à la teste des Gendarmes de son Comté.

Les Gendarmes Flamands trés-indignez de l'affront qu'on leur faisoit, de les faire attaquer par de la Cavalerie légére, & non par de la Gendarmerie, où l'on n'admettoit alors que des Gentilshommes, ne daignérent pas faire un seul pas pour s'avancer contre cet escadron ; mais ils le reçûrent avec beaucoup de fermeté. Deux de ces Cavaliers François furent tuez, & la pluspart des autres blessez ou démontez.

Alors le Comte de S. Paul voyant que ce premier assaut avoit rompu en partie les premiers rangs de la Gendarmerie Flamande, dit au Chevalier Garin, on me soupçonne d'intelligence avec l'ennemi, vous allez voir que je suis un bon traître. Il partit en mesme temps de la main, & donna avec tant de furie, que passant sur le ventre à toute cette Troupe, & renversant tout ce qu'il rencontra, il perça toute la ligne, qui fut en cet endroit mise en déroute.

Deux Seigneurs Flamands, l'un nommé Gautier de Guistelle, & l'autre Buridan de Furnes, s'estoient détachez avec quelques Gendarmes, pour prendre en flanc le Comte de S. Paul. Mais ils furent arrestez par Pierre de Remi Gentilhomme de Ponthieu, qui les défit & les prit tous deux prisonniers.

Sanglante mêlée à l'aile droite.

Avant le combat, l'Empereur, le Comte de Flandre, & le Comte de Boulogne, estoient convenus, que si-tost que la bataille seroit commencée, ils tascheroient de se réünir, pour faire tous leurs efforts contre l'endroit, où ils sçauroient que seroit le Roy de France, persuadez que s'il estoit tué ou pris, la déroute de l'Armée Françoise suivroit bien-tost après. Selon ce projet, le

le Comte Flandre après le premier choc, fit marcher toute son aisle en la courbant, pour s'avancer vers le Corps de bataille où estoit le Roy. Mais le Duc de Bourgogne avec ses Milices & celles de Champagne, le Comte de Beaumont & Mathieu de Monmorenci pénétrant son dessein, luy coupérent chemin, & le combat fut là infiniment sanglant. Le Duc de Bourgogne eut son cheval tué sous luy, & fut renversé par terre; & comme il estoit extrêmement gros & pesant, il courut un grand risque, ne pouvant se relever, à cause du poids de ses armes; mais ses Bourguignons l'ayant investi de tous costez, & empesché les ennemis de l'approcher, il fut remis sur un autre cheval. Hugues de Malaunay, & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes ayant aussi perdu leurs chevaux, combatirent long-temps à pied.

Le Vicomte de Melun & le Comte de S. Paul se signalérent en cette rencontre. L'un & l'autre percérent encore en cet endroit les ennemis: & estant revenus à leurs postes pour reprendre un peu haleine, le Comte de S. Paul vit un Gentilhomme de ses Vassaux entoûré d'ennemis, contre lesquels il se défendoit presque seul avec une valeur surprenante; le Comte se couchant sur son cheval, & l'acollant avec les deux bras, courut à toute bride vers cet endroit, se jetta au milieu de la troupe, puis se levant sur les étriers, & écartant les ennemis avec le sabre, les dissipa & sauva son Vassal. Quelques-uns de ceux qui estoient présens à cette action, rapportérent qu'ils l'avoient vu en mesme temps attaqué par douze lances, dont il soûtint les coups, sans pouvoir estre desarçonné.

Le combat fut très-opiniastré de ce costé-là. Le Comte de Flandre y combattit comme un homme résolu à vaincre ou à périr: mais ses Troupes ayant esté rompuës, il fut envelopé, renversé de son cheval, & contraint de se rendre aux deux Seigneurs de Mareüil, tout couvert de sang & de blessures. *Où le Comte de Flandre est fait prisonnier.*

Tandis que cela se passoit à l'aisle droite de l'Armée Françoise, le Roy soûtenoit les efforts des Allemands avec des forces beaucoup inférieures aux leurs pour le nombre, faisant en mesme temps tout ce qu'on pouvoit attendre d'un sage Général & d'un brave Soldat. Le point capital estoit de donner le temps aux Troupes qui avoient passé le pont, de le repasser, & de se mettre en bataille sans confusion. Le Roy fit si bien, que jusqu'à leur arrivée, il repoussa toûjours les ennemis, sans rien perdre du terrain qu'il avoit occupé. *Le Roi durant ce temps-là soutient l'effort des Allemands dans un autre endroit.*

Une grande partie de ces Troupes qui venoient le joindre, estoient celles des Communes de diverses Villes, & entre autres de Corbie, d'Amiens, de Beauvais, de Compiégne, & d'Arras, la pluspart Infanterie. On fit passer ces bataillons par les intervalles de la Cavalerie, dont estoit composée la ligne que le Roy avoit d'abord formée, & on fit de ces bataillons comme une premiere ligne qui couvroit celle du Roy.

Ce qui obligea apparemment ce Prince à faire cette disposition, fut premierement que ces Troupes-là n'avoient point encore combattu; & en second lieu, que l'Armée Allemande, selon l'ordinaire de ce temps-là, estoit pour la plusspart composée d'Infanterie, & que l'Empereur avoit mis la sienne sur Guillelm. Brito.

ſur trois lignes à la teſte de tout le Corps où il avoit pris ſon poſte. Mais la choſe réüſſit mal au Roy.

Soit que cette Infanterie, qui eſtoit revenuë à grand pas, n'euſt point encore repris haleine, ou qu'elle n'euſt pas eu le moyen de prendre aſſez de terrain, ſoit que l'Infanterie Allemande, qui eſtoit très-bonne, & faite à combattre en pleine Campagne, meſme contre la Cavalerie, luy fuſt autant ſupérieure par cet endroit-là, que par le nombre, dès le premier choc la Françoiſe plia, & fut pourſuivie ſi vivement par l'Allemande, que celle-ci parvint juſqu'à la ſeconde ligne de l'Armée Françoiſe, y mit le deſordre, & s'avança fierement vers la troupe du Roy, où paroiſſoit la Banniére Royale, reconnoiſſable par les fleurs de lys dont elle eſtoit ſemée, & deſquelles on voit ici le nom * pour la premiere fois dans noſtre Hiſtoire.

* Floribus Lilii.

Ce Prince durant le combat avoit toûjours eu à ſes coſtez grand nombre des plus braves Seigneurs de ſon Armée; ſçavoir, Guillaume des Barres, Barthelemi de Roye, le jeune Gautier, Pierre de Mauvoiſin, Gerard Scrophe, Eſtienne de Lonchamp, Guillaume de Mortemer, Jean du Rouvrai, Guillaume de Garlande, Henri Comte de Bar, & pluſieurs autres.

Ce Prince eſt envelopé.

Ces Seigneurs pour couvrir le Roy, formérent tous enſemble un eſcadron, & s'avançant vers les Allemands, en firent un grand carnage: mais malgré tous leurs efforts, un gros bataillon pénétra juſqu'au Roy, & l'inveſtit de tous coſtez. Il ſe défendit long-temps le ſabre à la main avec un petit nombre de Gentilshommes qui eſtoient reſtez autour de ſa perſonne, & tua de ſa propre main pluſieurs de ceux qui oſérent l'approcher.

Et court un extrême danger.
Rigord.

Galon de Montignac ou de Montigny, Chevalier plus vaillant que riche, ainſi que parle noſtre Hiſtorien, portoit l'Etendart Royal, & s'élevant ſur ſon cheval, donnoit inceſſamment en baiſſant & relevant cet Etendart, le ſignal du péril où eſtoit le Roy. Il devint extrême. On ne s'attachoit preſque qu'à luy: on luy portoit des coups de tous coſtez, que ſon adreſſe, ſa force, & la bonté de ſes armes paroient heureuſement, juſqu'à ce qu'un Soldat Allemand avec un de ces javelots, dont ſe ſervoient les anciens François, où il y avoit deux crochets à chaque coſté de la pointe, l'atteignit vers la gorge au défaut de la cuiraſſe. Une eſpéce de collier que le Roy avoit par-deſſous, rompit le coup, & empeſcha la bleſſure; mais les crochets du javelot s'eſtant engagez entre la cuiraſſe & la mentonniere du caſque, ce Soldat en tirant de toutes ſes forces entraîna le Roy de deſſus ſon cheval, & l'abattit par terre.

Il s'en tire heureuſement par la valeur de divers Seigneurs qui le dégagent.

Philippe eut l'adreſſe & la force de ſe relever auſſi-toſt; mais ſans que le Soldat le lâchaſt. L'Empereur qui ſe trouva proche de là accouroit pour le percer, & le Roy euſt peri ſans doute, ſi dans le moment de ſa chûte, pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes renverſant à grands coups de ſabre tout ce qui ſe préſentoit pour les arreſter, ne ſe fuſſent fait paſſage juſqu'à luy. Le Soldat ou tué, ou écarté, laſcha priſe. On ſe battit là avec une extrême furie. Eſtienne de Longcamp, un des plus eſtimez Seigneurs de l'Armée Françoiſe, tomba mort aux pieds du Roy d'un coup d'épée qu'il reçut dans l'œil. Un autre Gentilhomme nommé Pierre Triſtan, ſauta promptement de ſon che-

cheval, & le donna au Roy, & Guillaume des Barres survenant avec un nouveau renfort, chargea si furieusement les ennemis, qu'il les obligea de reculer.

Les François les poussérent à leur tour, & ce premier succès les animant, ils les poursuivirent si vivement, qu'ils les mirent en desordre, & bien-tost après en fuite. Ils arrivérent jusqu'à l'Empereur. Pierre de Mauvoisin luy saisit la bride de son cheval, & la foule l'empeschant de l'amener, Gerard Scrophe porta à ce Prince un grand coup d'épée dans l'estomac. L'épée plia contre la cuirasse, sans qu'il en fust desarçonné; il voulut luy en porter un second; mais le cheval de l'Empereur se cabrant dans le moment, reçut le coup dans l'œil, ce qui luy fit faire un effort extraordinaire; de sorte qu'échapant au Seigneur de Mauvoisin, il emporta l'Empereur d'une extrême vitesse, en passant sur le corps à ceux qui se rencontrérent devant luy. Guillaume des Barres, dont le cheval avoit esté tué, s'estant rencontré sur le passage de l'Empereur, le saisit au corps; mais comme ce Prince se tint ferme sur ses étriers, & qu'à l'instant il piqua son cheval, il luy échapa, & ce Seigneur attaqué à l'instant par plusieurs de ceux qui accompagnoient l'Empereur, y fust demeuré, sans le secours de Thomas de S. Valery, qui le délivra. A quelque distance de-là, le cheval de l'Empereur tomba mort, & ce Prince en ayant monté un autre, ne pensa plus qu'à fuïr à toutes jambes, & fut suivi de tous ceux qui restoient autour de luy. *L'Empereur à son tour manque d'estre pris & tué.*

Le Comte de Boulogne, qui commandoit l'aisle droite de l'Armée ennemie avec le Comte de Salisberi, combatoit encore avec une extrême opiniâtreté. Dès le commencement du combat, il avoit fait autour de luy une espéce de bataillon à double rang de Soldats choisis, rangez en rond, & armez de piques. Ce bataillon avoit une ouverture à la teste, par où il sortoit pour charger, & rentroit de temps en temps pour reprendre haleine. Il fit paroitre dans toute l'action un courage & une conduite, qui luy auroient mérité une gloire immortelle, s'il n'avoit pas combattu contre son Souverain. Il pénétra mesme une fois jusqu'au Roy, qui dans le commencement du combat, estoit allé voir luy mesme l'état où se trouvoit son aisle gauche. Ce Comte parut d'abord venir vers luy la lance en arrest; mais apparemment l'horreur du crime qu'il alloit commettre l'ayant saisi, il tourna tout à coup contre Robert Comte de Dreux, qui le reçut vaillamment, & le fit reculer.

Malgré la déroute du reste de l'Armée & de ses propres Troupes, il tenoit encore ferme avec quelque peu de ses gens qui estoient autour de luy, tuant tous ceux qui l'approchoient, lorsqu'un Gentilhomme François nommé Pierre de la Tourelle, qui avoit esté démonté, l'ayant joint, leva l'armeure du flanc de son cheval, & y plongea son épée jusqu'à la garde. Le cheval tomba mort, & le Comte sous luy. En ce moment arrivérent Hugues & Jean des Fontaines, Jean du Rouvrai, & Jean de Nesle, qui tous quatre prétendirent le faire leur prisonnier. Cette dispute auroit pu causer du desordre, si le Chevalier Garin ne fust survenu. Le Comte, qui sans cela auroit pu estre la victime du différend, le pria de vouloir bien le faire son prisonnier, & il se rendit à luy. Toutefois ayant apperçu un brave Gentilhomme Flamand *Le Comte de Boulogne est fait prisonnier.*

mand nommé Arnoul d'Oudenarde, qui venoit à son secours avec quelque Cavalerie, il voulut se dédire, & se remettre en défense; mais il fut promptement saisi, mis sur un cheval & amené: & Arnoul avec ceux qui l'accompagnoient ayant esté envelopé, demeura luy-mesme prisonnier.

Et l'Armée ennemie est mise dans une entiere déroute.

Les ennemis fuïoient de tous costez dans la Campagne, excepté un gros de sept cens Brabançons, qui s'estant retranchez, vouloient attendre la nuit pour se retirer, ou vendre leur vie bien cher, en cas qu'on entreprist de les forcer. Le Roy les fit attaquer par Thomas de S. Valery, à la teste de deux mille hommes, & de quelque Cavalerie, qui les investirent de toutes parts. La pluspart furent passez au fil de l'épée, & l'affaire fut faite si promptement & si heureusement, que S. Valery ramena tous ses gens, excepté un seul homme qui fut trouvé après parmi un tas de corps morts des ennemis, extrêmement blessé, & qui guérit de ses blessures.

Comme la nuit approchoit, le Roy ne voulut pas qu'on poursuivist les ennemis bien loin, & fit sonner la retraite.

Perte des deux partis

Chronic. Senonense.

Chronic. Belgicum, Rigord.

Les Historiens les plus seûrs se contentant de nous dire en général, qu'il se fit un grand carnage des ennemis, n'ont point marqué le nombre des morts de part & d'autre, non plus que des prisonniers. Il y en a un qui fait monter la perte des vaincus jusqu'à trente mille hommes, tant tuez que prisonniers. Ce qu'il y a de certain, c'est que du costé des ennemis, furent pris deux Comtes Allemands, le Comte de Flandre, le Comte de Boulogne, le Comte de Hollande, & le Comte de Salisberi surnommé Longue-épée, que Philippe de Dreux Evêque de Beauvais abattit à ses pieds d'un coup de massuë, dont il se servit durant tout le combat, prétendant qu'en assommant seulement les ennemis avec cet instrument, & n'usant ni de l'épée, ni du javelot, il ne faisoit rien contre les Canons, qui défendent aux Evêques de tremper leurs mains dans le sang, mesme en une guerre juste. C'estoit ce mesme Evêque de Beauvais dont j'ay déja parlé, que Richard Roy d'Angleterre tint si long-temps dans une étroite prison. Vingt-cinq Seigneurs Bannerets ou portant Banniéres, furent aussi du nombre des prisonniers, & un très-grand nombre d'autres Gentilshommes de moindre rang. Il y périt du costé des François peu de personnes de marque.

Henri Clément Maréchal de France, ne se trouva point à cette bataille, bien que quelques-uns ayent écrit le contraire; parce que peu de jours après la victoire, que le Prince Louïs avoit remportée en Anjou sur le Roy d'Angleterre, ce Maréchal qui commandoit sous luy tomba malade, & mourut aussitost après la Journée de Bouvines. Quand il en reçut la nouvelle, il fit présent de son cheval de bataille à celuy qui la luy apporta. C'estoit tout ce qui luy restoit à donner, ayant auparavant légué aux pauvres tout ce qu'il avoit d'argent & de meubles. Le Roy pour luy marquer son estime & sa bien-veillance, créa Jean son fils, encore enfant, Maréchal de France, chose extraordinaire, dit l'Historien, parce que cette dignité n'estoit point héréditaire, & elle ne le fut en effet jamais depuis ce temps-là. Le Roy nomma Gautier de Nismes pour exercer les fonctions qui estoient attachées à la qualité de Maréchal de France, jusqu'à ce que le fils de Henri fust en état de les exercer par luy-mesme.

Rigord.

Il

Il y a une tradition de l'illustre & ancienne Maison des Comtes d'Esteing, selon laquelle celui qui releva Philippe Auguste & le remonta après qu'il eut été renversé de son cheval par le Soldat Alleman, estoit un Seigneur de cette Maison, & que c'est là l'origine du privilege singulier, & particulier à ces Seigneurs d'avoir pour armoiries les armes de France au chef d'or, & de faire porter à leurs gens les livrées du Roy. Ce qui est certain est que cet usagé est immemorial, qu'on voit dans quelques Eglises du Rouergue les armes d'Esteing qui sont des fleurs de lys sans nombre en champ d'azur quand nos Roys les portoient ainsi, & ensuite quand nos Rois ne porterent que trois fleurs de lys, on voit les armes d'Esteing changer de mesme. Quoiqu'il en soit de l'origine d'une si belle prerogative, elle suppose necessairement ou l'action dont il s'agit, ou quelque autre qui ne doit pas avoir été moins éclatante.

Origine du privilege des Comtes d'Esteing de porter les armes de France.

Le Roy, selon les Loix de la Justice, devoit condamner à mort les Comtes de Flandre & de Boulogne, comme des Vassaux rebelles, pris les armes à la main, en combattant contre leur Souverain. Le Comte de Boulogne étoit encore plus coupable que le Comte de Flandre, parce que le Roy luy avoit déja pardonné plusieurs révoltes; que pour le gagner, il l'avoit comblé d'honneurs & de richesses; & de plus que le Roy d'Angleterre s'estoit servi de luy, pour traiter de la Ligue avec l'Empereur, & pour engager dans son parti les Seigneurs Flamands & Allemands. Il s'estoit néanmoins toûjours opposé à la bataille, à laquelle il ne consentit, que quand il vit que cette opposition le rendoit suspect à l'Empereur & aux autres Liguez.

Philippe du Camp de Bouvines alla à Bapaume, où le Comte de Boulogne & le Comte de Flandre avoient d'abord esté envoyez prisonniers. Il apprit là que le Comte de Boulogne depuis sa prison, avoit fait solliciter l'Empereur de continuer la guerre, l'asseûrant que Gand, les Villes des environs, & les Seigneurs Flamands y estoient très-disposez. Soit que l'accusation fust véritable, soit que la chose fust controuvée par les ennemis du Comte de Boulogne, le Roy la crut, & il en fut fort irrité. Il luy reprocha à cette occasion toutes ses ingratitudes & toutes ses perfidies passées, & le mit en prison dans la Tour de Péronne, où il le fit charger de chaînes.

Le Roi fait charger de chaînes le Comte de Boulogne.

Il avoit donné dès le jour mesme du combat, le Comte de Salisberi à Robert Comte de Dreux, pour le faire échanger avec le fils de ce Comte, qui avoit esté pris auprès de Nantes un peu auparavant par les Troupes d'Angleterre, ainsi que je l'ay raconté. Mais le Roy d'Angleterre aima mieux laisser son frere prisonnier, que de rendre au Comte de Dreux le fils de ce Comte. Plusieurs apportérent alors pour raison de cette conduire, que le Roy d'Angleterre estoit amoureux de la Comtesse de Salisberi.

Pour ce qui est du Comte de Flandre, le Roy le mena avec luy à Paris, en le faisant soigneusement garder. Les autres prisonniers furent mis dans les deux Chastelets de Paris, ou distribuez en diverses prisons du Royaume. On a la liste des principaux de ces prisonniers, qui furent livrez aux Prevosts de Paris, au nom des Communes, de Noyon, d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, & des autres, dont les Troupes les avoient eus en partage, ou les avoient pris dans le combat. Plusieurs furent relaschez sous la caution de

Tom. 4. du Chesne.

divers Seigneurs du Royaume, qui répondirent pour leur rançon, & pour la promeſſe qu'ils firent, de ne porter jamais les armes contre le Roy.

Triomphe de Philippe Auguſte à ſon retour.

Le triomphe de Philippe Auguſte commença dès qu'il rentra dans le Royaume. C'eſtoit une rejoüiſſance univerſelle, des cris de joye, des applaudiſſemens dans la Campagne, dans les Villes, dans les chemins, où l'on accouroit au devant de luy de tous coſtez. A ſon arrivée à Paris, tout le Clergé, tout le Peuple, & tous les Ecoliers l'allérent recevoir chacun en Corps ſeparez. La Feſte dura pendant huit jours, durant leſquels ce ne furent que feſtins, que danſes, & qu'illuminations pendant la nuit.

Mortifications qu'y eſſuya le Comte de Flandre.

Dans cette Entrée triomphante, l'objet qui après le Roy, attira le plus les yeux des ſpectateurs, fut le Comte de Flandre, qui y parut dans une eſpéce de Litiére ouverte, expoſé aux brocards & aux injures, dont la populace le chargeoit. On ſçavoit que dans le partage de la France, que les ennemis avoient fait entre eux avant la bataille de Bouvines, ce Comte devoit avoir Paris pour ſa part. On prétendit meſme, & le bruit en fut conſtant parmi le Peuple, que la vieille Comteſſe de Flandre, tante du Comte, avoit conſulté les démons ſur le ſuccès de la bataille. On racontoit que le Magicien avoit répondu, que le Roy de France ſeroit renverſé par terre dans le combat, foulé aux pieds des chevaux; qu'il n'auroit point la ſépulture, & que le Comte de Flandre ſeroit reçu à Paris en grande pompe. Cette prédiction qui fut apparemment faite après coup, ſe trouvant vérifiée en un ſens tout oppoſé à celuy qu'elle paroiſſoit avoir, donnoit lieu à une infinité de railleries, ſur les deſſeins & ſur les eſpérances chimériques du Comte, & on les luy faiſoit tout haut. Le Roy après cette rude mortification, le fit renfermer dans une Tour appellée la Tour neuve, hors des murailles de Paris, d'où il ne ſortit qu'après la mort de ce Prince, & celle de Loüis huitiéme, ſous le Régne de S. Loüis.

Le Roy envoya l'Aigle Impériale priſe dans la bataille, à Fridéric, qui ſçeut bien profiter de la diſgrace de ſon concurrent, que la fortune commença dès-lors d'abandonner, & qui s'eſtant retiré dans la Saxe, mourut quelque temps après, ſans avoir pu relever ſon parti.

Ce grand événement donne lieu à la fondation de l'Abbaye de la Victoire près de Senlis.

Enfin le Roy voulant rendre à Dieu l'honneur de ce grand événement, dont il luy eſtoit redevable, baſtit & fonda l'Abbaye de la Victoire proche de Senlis, laquelle porte encore aujourd'huy ce nom, & eſt en meſme temps un illuſtre Monument de la piété & de la gloire de ce grand Prince.

Rigord.

Il connut peu de temps après le plus grand avantage de ſa victoire, & de quelle importance il luy avoit eſté, de ne pas perdre cette bataille. On luy découvrit les intrigues ſecretes que les ennemis avoient avec une infinité de Seigneurs, qui n'attendoient, pour ſe révolter, que la nouvelle de la défaite de l'Armée Royale. Hervé Comte de Nevers, preſque tous les Seigneurs de de-là la Loire, ceux d'Anjou, excepté le Sénéchal Guillaume des Roches, la pluſpart de ceux du Maine & de Normandie, eſtoient réſolus de ſe remettre ſous l'obéiſſance du Roy d'Angleterre leur ancien Maiſtre; de ſorte que ſi le Roy euſt eſté battu à Bouvines, il ſe fuſt fait une terrible révolution. Mais après la victoire, pas un ne branla. Le Roy, à cauſe de la multitude des coupables, prit le parti de diſſimuler à l'égard de la pluſpart, & les obligea ſeulement à faire un nouveau ferment de fidélité.

Rigord.

. Il crut toutefois sa présence nécessaire en Poitou, & y marcha avec une Armée, nonobstant les soumissions que la Noblesse du païs luy fit par ses Deputez. Il vint jusqu'à Loudun, où il reçut des Envoyez du Vicomte de Toüars, le plus puissant Seigneur de de-là la Loire, qui venoient le supplier de sa part, de luy accorder l'honneur de ses bonnes graces. Pierre de Dreux Duc de Bretagne, qui avoit épousé la niéce du Vicomte, s'entremit pour cette réconciliation, & l'obtint. *Le Roi marche avec une Armée en Poitou.*

Le Roy d'Angleterre estoit alors à Parthenai dans le Poitou, fort embarrassé, n'osant paroistre en Campagne devant l'Armée Françoise, & ne sçachant où se mettre en seûreté. Il envoya au Roy Ranulfe Comte de Chester, pour luy proposer un accommodement; & le Cardinal Robert de Corçon Légat du Pape, agit si bien auprès du Roy, en le piquant de générosité & de modération, qu'il en obtint une Tréve de cinq ans entre la France & l'Angleterre, mais sans que l'on s'obligeast à rendre les prisonniers de part & d'autre. Les deux Rois se réservérent la liberté de soûtenir le parti des deux Princes, qui se disputoient la Couronne Impériale, le Roy celuy de Fridéric, & le Roy d'Angleterre celuy d'Othon, à moins que ces Princes ne voulussent eux-mesmes estre compris dans la Tréve. Philippe en cette rencontre sacrifia sans doute ses intérests à la considération qu'il avoit pour le Pape; car les choses estoient en tel état, que le Roy d'Angleterre ne pouvoit luy échaper, & que le reste des Places qui tenoient encore pour luy en deçà de la mer, n'attendoient que la présence de l'Armée Françoise pour se rendre. *Il accorde une Tréve de cinq ans à l'Angleterre. Ibid. Ce Traité de Tréve est à la Bibliotheque du Roy au 28. vol. des MSS. de Brienne. Cartulaire MS. de Philippe Auguste. Ibid.*

Le Roy estant de retour à Paris, la Comtesse de Flandre vint l'y trouver, pour traiter de la délivrance de son mari, & l'on fut bien surpris de la facilité avec laquelle il se rendit à ses prieres. Les articles du Traité furent, que le Roy accorderoit la liberté au Comte de Flandre, & aux autres Seigneurs Flamands prisonniers, à condition d'une grosse rançon, dont on conviendroit. En second lieu, qu'on donneroit au Roy en ôtage Godefroy fils du Duc de Brabant, qui n'avoit encore que cinq ans, & qu'enfin les Fortifications de toutes les Places fortes de la Flandre & du Haynaut, seroient rasées aux dépens des gens du païs. Néanmoins soit qu'on n'eust pu convenir de la rançon du Comte de Flandre, soit pour quelqu'autre raison, ce Traité fut sans effet. *Ibid.*

Le Roy ayant ainsi procuré par ses victoires la paix & la tranquillité à son Royaume, Loüis son fils n'eut plus d'obstacle, qui l'empêchast d'accomplir le vœu qu'il avoit fait, d'aller servir l'Eglise contre les Albigeois pendant quarante jours: car, comme je l'ay déja remarqué, on ne s'engageoit pas pour plus long-temps dans cette Croisade. *Loüis son fils s'acquitte de son vœu contre les Albigeois.*

Il partit donc pour Lion, où estoit le rendez-vous des Troupes, qui devoient s'y trouver prestes à marcher aux Festes de Pasques. Il fut accompagné par l'Evêque de Beauvais, par les Comtes de S. Paul, de Ponthieu, de Sées, d'Alençon, par Guichard de Beaujeu, par Mathieu de Monmorenci, par le Vicomte de Melun, & par un grand nombre d'autre Noblesse. *Petrus Vall. Cernai.*

Le Cardinal de Benévent & le Comte de Monfort ne voyoient pas volontiers venir ce Prince en Languedoc, où tout estoit assez soumis, & où il

ne paroissoit presque plus aucuns Albigeois en Campagne. Ils appréhendérent que Louïs ne voulust se saisir de quelques-unes des Places conquises, & prendre une trop grande autorité aux dépens de la leur. Le Comte de Monfort vint toutefois au devant de luy jusqu'à Vienne, & le Légat jusqu'à Valence.

Louïs dans l'entretien qu'il eut avec le Légat, s'apperçut de son embarras, & de l'inquiétude que sa présence luy causoit; mais il le rasseûra, en luy promettant de ne rien faire contre la volonté du Pape, & en luy disant qu'il ne venoit que pour seconder ses bonnes intentions, & accomplir le vœu qu'il avoit fait; que les Troupes qu'il avoit amenées ne seroient point inutiles, & que si faute d'ennemis, elles n'avoient pas lieu de combattre, leur présence obligeroit Narbonne & Toulouse à exécuter ce qu'elles refusoient de faire, qui estoit d'abattre leurs murailles, afin que desormais elles ne fussent plus la retraite des Albigeois.

Il fait raser les murailles de Narbonne & de Toulouse.

En effet, il obligea ces deux Villes à raser leurs murailles, & fit démanteler encore quelques autres Forteresses. Le Comte de Monfort envoya Gui son frere prendre de sa part & en son nom possession de la Ville de Toulouse. Ce fut là l'unique chose, mais très-importante, que Louïs exécuta dans son expédition de quarante jours, après quoy il retourna à Paris, où on l'attendoit, pour traiter avec luy d'une entreprise d'une toute autre conséquence. Il ne s'agissoit pas de moins que de la Couronne d'Angleterre, qu'on luy offroit, à l'occasion que je vais dire.

An. 1215.

Jean Roy d'Angleterre estoit un Prince que sa cruauté, son avarice, son impiété, sa lâcheté faisoient également haïr & mépriser de ses Sujets. Cette aversion & ce mépris croissoient tous les jours, & s'estoient infiniment augmentez par les mauvais succès de la guerre contre la France. La révolte est une suite infaillible de cette disposition des Sujets envers leur Souverain. Les moindres prétextes suffisent, & les Etats ne manquent jamais d'esprits broüillons pour les faire valoir.

Le Cardinal de Langeton, que le Pape avoit fait Archevêque de Cantorberi malgré le Roy d'Angleterre, estoit de ce caractére. Lorsqu'en 1213. cet Archevêque donna à Jean l'absolution de son excommunication, il l'obligea à promettre avec serment, de faire observer dans tout son Etat les Loix portées par le Roy S. Edoüard, & de casser toutes celles qui seroient injustes.

Mathæus Paris in Joanne.

Le Roi d'Angleterre convoque les Etats du Royaume à Londres.

Comme le Roy après son absolution vouloit aller chastier quelques Seigneurs, dont il avoit esté abandonné, sur le point qu'il estoit d'estre attaqué par le Roy de France, l'Archevêque s'y opposa, disant qu'il ne pouvoit pas en user ainsi, sans violer son serment: & qu'avant que de punir les criminels, on devoit les faire comparoistre devant la Chambre des Pairs du Royaume. Le Roy fut extrêmement irrité de cette remontrance du Cardinal; mais par la crainte de retomber dans l'embarras des Censures, il ne passa pas outre, & convoqua les Etats d'Angleterre à Londres, pour y faire ses plaintes contre ceux qui luy avoient esté infidéles.

Ce fut dans cette conjoncture, que le Cardinal ayant secretement assemblé quel-

quelques-uns des plus considérables Seigneurs, leur dit qu'il estoit temps de se remettre en possession de leurs anciens Priviléges; que pour peu qu'ils voulussent tenir ferme, le serment que le Roy avoit fait à Windsor le lioit étroitement; qu'il n'y avoit qu'à insister sur ce point, & l'obliger à l'observer; mais, ajoûta-t-il, je vous donne avis que j'ay trouvé une Chartre de Henri I. qui n'est presque qu'une confirmation des Loix établies par le Roy S. Edoüard, sous le Régne duquel les Loix de la Nation estoient en vigueur, & la liberté du Royaume dans son entier. Il leur lut sur le champ cette Chartre, à laquelle ils applaudirent fort. Ils firent tous serment d'obliger le Roy à en faire observer le contenu, & le Cardinal leur promit de les seconder de tout le pouvoir, que sa qualité de Primat & de Cardinal luy donnoient.

Il tâcha d'engager la Cour de Rome dans ses interêts.
Ibid.

Le Roy d'Angleterre ayant eu avis, ou du moins de grands soupçons de ce complot, ne parla plus du chastiment des Seigneurs, & tâcha d'engager la Cour de Rome dans ses intérests, & de l'animer contre l'Archevêque de Cantorberi & contre la Noblesse d'Angleterre, comme contre des rebelles. S'il eust pu parvenir à les faire excommunier, il estoit bien résolu de prendre cette occasion, de se venger d'eux par toutes sortes de moyens. Nicolas Evêque de Tusculum estoit arrivé en Angleterre avec la qualité de Légat du Pape. Le Roy avoit eu le plaisir de le voir broüillé avec le Cardinal Archevêque de Cantorberi, au sujet de la nomination aux Evêchez vacans; mais ce différent eut peu de suite, & il ne put s'en servir pour se tirer d'embarras.

Conférences secretes des principaux Seigneurs contre ce Prince.

Un grand nombre des principaux Seigneurs s'estant trouvez à S. Edmond, sous pretexte d'un Pélerinage de dévotion, ils y eurent diverses Conférences secretes. Ensuite ils s'assemblérent & jurérent tous sur le grand Autel, que si le Roy refusoit de confirmer les privileges & les libertez de la Nation contenus dans la Chartre, ils luy déclareroient la guerre, & refuseroient de luy faire serment de fidélité, jusqu'à ce qu'il eust fait sceller la Chartre de son Sceau Royal. Ils convinrent d'aller le trouver en Corps après les Festes de Noël, pour luy présenter leur Requeste sur ce sujet, & que s'il la rejettoit, ils partiroient sur le champ, pour se fortifier dans leurs Chasteaux & dans les Places qui leur appartenoient.

Ils lui demandent la confirmation de leurs anciens privileges.
Ibid.

Ils ne manquérent pas de se rendre à Londres au temps marqué, tous bien accompagnez & bien armez, & présentérent leur Requeste au Roy, qui en fut fort surpris. Il leur répondit, que la chose qu'ils luy proposoient estoit de si grande importance, qu'elle méritoit bien qu'il y pensast, & qu'il les prioit de luy donner du temps jusqu'à Pasques, pour en délibérer. Ils eurent peine à convenir de ce délai. Néanmoins l'Archevêque de Cantorberi, l'Evêque d'Eli, & le Seigneur Guillaume Maréchal Comte de Pembrok, s'estant faits la caution de la parole qu'il leur donnoit, ils se retirérent.

Le Roy d'Angleterre qui prévoyoit bien les suites de cette conspiration, prit dans cet intervalle toutes les mesures qu'il put, pour se précautionner contre la révolte. Il fit renouveller à tous ses Feudataires leurs hommages & leur serment de fidélité; & afin de mettre le Pape dans ses intérests, & de joüir des priviléges de la Croisade, un desquels estoit, qu'on ne pouvoit faire la guerre aux Croisez sans encourir l'excommunication, il

prit la Croix, comme s'il eust eu dessein de faire le voyage de la Terre-Sainte.

Ibid. La Noblesse confédérée se rendit à Stanford aux Festes de Pasques, & s'y assembla avec sa suite, comme en un Corps d'Armée, où il y avoit bien deux mille Gentilshommes. Le Roy estoit alors à Oxford. Les Confedérez s'en approchérent, & se postérent à Brackelei.

Le Roy leur envoya le Comte de Pembrok, l'Archevêque de Cantorberi, & quelques autres personnes de son Conseil, pour écoûter leurs demandes. C'estoient les mesmes choses qu'ils luy avoient demandées aux dernieres Festes de Noël; mais ils chargérent les Envoyez de luy déclarer, que s'il refusoit de confirmer les libertez de la Nation, ils se tenoient délivrez de leur serment de fidélité, & alloient luy faire la guerre pour les maintenir.

Le Roi rejette leurs demandes. Les Envoyez estant retournez vers le Roy, & luy ayant rapporté la réponse de la Noblesse, il demanda à voir le contenu de la Chartre. L'Archevêque de Cantorberi, qui estoit l'auteur secret de cette Ligue, sçavoit par cœur tous les articles compris dans la Chartre, & les récita au Roy. Ce Prince les ayant entendus, dit à l'Archevêque, il ne manque plus qu'une chose à la Requeste qu'on me présente, c'est qu'on y a oublié de me demander aussi ma Couronne. On se moque de moy, ajoûta-t-il en colére, ce sont des chiméres que toutes ces libertez, par lesquelles on veut me rendre moy-mesme esclave: & il protesta avec serment, que jamais il ne passeroit ces indignes & injustes demandes.

Sur ce refus les Seigneurs mettent à leur tête un de leur Corps nommé Robert. *Ibid.* L'Archevêque & le Comte de Pembrok ayant fait à la Noblesse le rapport de la réponse du Roy, les Seigneurs sur le champ mirent à leur teste un de leur Corps nommé Robert, qu'ils reconnurent pour leur Général, & qu'ils appellérent le Maréchal de l'Armée de Dieu & de la sainte Eglise, sans doute parce que le premier article de ces libertez dont il s'agissoit, regardoit les immunitez de l'Eglise d'Angleterre. Car la Chartre de Henri I. commençoit en ces termes. „ Henri par la grace de Dieu Roy d'Angleterre. . . . . par „ le respect que j'ay pour Dieu, & par l'amour que j'ay pour vous tous mes „ Sujets, je fais l'Eglise de Dieu entierement libre; ensorte que je ne vendrai, ni n'affermerai rien de ce qui luy appartiendra, & quand il mourra „ quelque Archevêque, quelque Evêque, ou quelque Abbé, je ne me saisirai point du Domaine de son Eglise, ni de ses Vassaux, &c. " On avoit encore en veuë d'imposer par là au Peuple, comme c'est l'ordinaire en ces sortes de soûlevemens, & de plus d'empescher au moins que le Pape ne s'opposast à cette Confederation, où les intérests de l'Eglise se trouvoient meslez avec ceux de la Noblesse.

Les Habitans de Londres entrent dans la Confédération. Dès ce moment, on commença à attaquer ou à sommer diverses Forteresses de se rendre: quelques-unes se rendirent, & quelques autres se mirent en défense. Mais ce qu'il y eut de plus fascheux pour le Roy d'Angleterre, fut que les Habitans de Londres entrérent dans la Confédération, & firent dire à l'Armée, qu'elle pouvoit venir, & qu'on la recevroit dans la Ville.

Elle ne manqua pas de s'y rendre, & on luy ouvrit les portes. De-là le Général de l'Armée, & ceux qui composoient son Conseil, écrivirent des Lettres

tres Circulaires aux Seigneurs & aux Gentilshommes absens, & sur tout à ceux qui s'estoient déclarez pour le parti du Roy, leur ordonnant d'entrer dans la cause commune, sous peine de voir tous leurs Châteaux rasez, toutes leurs Terres desolées, & d'estre déclarez ennemis de la liberté de la Patrie.

Comme la pluspart estoient d'intelligence avec les Confédérez, quelque zéle qu'ils affectassent de faire paroistre pour le Roy, la seule menace leur fut un prétexte suffisant pour l'abandonner. Ils se rendirent presque tous à Londres, & signérent la Confédération. *Ibid.*

Le Roy se voyant ainsi abandonné, & appréhendant que l'Armée ne vinst l'enlever dans son Camp, où il n'avoit presque plus de Troupes, prit le parti de la dissimulation, & envoya le Comte de Pembrok à Londres, pour dire à la Noblesse, qu'une guerre civile estant le plus grand mal qui pust arriver à un Etat, il consentoit pour le bien de la paix, à tout ce qu'on souhaitoit de luy, & qu'il prioit les Seigneurs de convenir d'un jour & d'un lieu, où il pust en seûreté conférer avec eux sur ce sujet. *Ce qui oblige le Roi de consentir à tout ce qu'on souhaite de lui.*

Le jour qu'on choisit fut le quinziéme de Juin, & le lieu fut une Prairie entre Stantes & Windsor, où le Roy confirma la Chartre de Henri I. & y ajoûta mesme encore de nouveaux priviléges. C'est l'Acte arresté dans cette Assemblée, qu'on nomme la grande Chartre, qui depuis a esté l'occasion de tant de guerres civiles, la source de tous les différends du Souverain avec ses Peuples & avec les Assemblées des Etats, appellées aujourd'huy du nom de Parlement, & qu'on y regarde comme le frein & la barriere, qu'on oppose à ce qu'ils appellent le Pouvoir arbitraire. Cet Acte se fit en présence de Pandulfe Légat du Pape. Il fut envoyé par tout le Royaume, & ensuite au Pape, qui le confirma; de sorte que jamais Acte ne fut plus forcé, & en mesme temps plus authentique. *Et de confirmer la Chartre de Henri I.* An. 1215. *Ibid.*

La Noblesse malgré les serments qu'elle avoit exigez du Roy, s'attendoit bien qu'il feroit tout son possible, pour secoüer le joug qu'il s'estoit imposé; mais tous les membres de la Confédération estoient si bien unis & si déterminez à maintenir la Chartre, qu'ils ne le croyoient pas en état de s'en pouvoir dédire, au moins si-tost. Toutefois à peine l'Assemblée estoit-elle finie, qu'il commença à chercher des moyens de détruire tout ce qu'il avoit fait.

En de pareilles occasions, quelque générale que soit la conspiration, un Prince a toûjours quelques gens à luy, qui se font honneur de signaler leur fidélité dans ces délicates épreuves. Il y avoit alors au Chasteau de Nottingam un Gentilhomme Poitevin nommé Philippe Marc, qui luy estoit très-dévoüé. Il luy ordonna de mettre la Place en état de défense, de la fournir de vivres, de munitions, & d'instrumens propres à soûtenir & à faire des siéges. Il envoya le mesme ordre aux Commandants de quelques autres Places, qui n'étoient point Anglois, mais de ses Sujets de de-là la mer. Il leur ordonna de fortifier leurs Garnisons le plus qu'ils pourroient de Soldats étrangers, en leur promettant une bonne solde, & de faire ces préparatifs sans bruit, & le plus secretement qu'il leur seroit possible; mais la Noblesse estoit trop alerte & trop dans la défiance, pour estre si aisément trompée. *Ordres qu'il donne aux Commandans de quelques Places.*

Quel-

Il se retire dans l'Ile de Wigt. Ibid.

Quelques Seigneurs se plaignirent au Roy, de ce qu'il paroissoit par toutes ces démarches, vouloir se préparer à la guerre. Le Roy, à qui les faux sermens ne coûtoient rien, leur jura plusieurs fois, qu'il n'avoit en tout cela aucun dessein qui dust les inquiéter; mais enfin une nuit il s'évada de Windsor avec sept ou huit Gentilshommes de sa confidence, & se jetta dans l'Isle de Wigt.

Quand il se vit là en seûreté, il engagea le Légat Pandulphe, qui estoit dans ses intérests, & qui l'avoit suivi dans sa retraite, à s'en retourner à Rome, & à agir en sa faveur auprès du Pape. Il envoya Vaultier Evêque de Worchester, & son Chancelier Hugues de Boves, & quelques autres, pour luy lever des Soldats au-delà de la mer, & exhorta par Lettres les Commandans des Forteresses de son Royaume à se bien défendre, s'ils étoient attaquez, leur promettant de les secourir dans quelque temps en personne.

La retraite du Roy inquiéta la Noblesse, & sous prétexte d'un Tournois, elle prolongea son séjour à Londres. On sçavoit que le Roy avoit dans cette Capitale un fort parti, auquel le Général Robert opposa un grand nombre de Gentilshommes, qu'il fit venir de toutes parts.

Le Légat estant arrivé à Rome, où le Pape tenoit le quatriéme Concile Général de Latran, il luy exposa l'état des affaires du Royaume d'Angleterre, & les entreprises de la Noblesse contre l'autorité du Roy, qu'on ne pouvoit attaquer, sans donner atteinte à celle du S. Siége, dont la Couronne d'Angleterre relevoit: que le Roy avoit en vain représenté aux Rebelles, qu'il ne pouvoit souscrire à l'Acte qu'ils luy présentoient, sans le consentement du Pape, dont il estoit Vassal; qu'il avoit protesté de violence, & appellé au jugement du S. Siége; mais qu'enfin contraint par la force, & par le danger où il se trouvoit, il avoit signé tout ce qu'ils avoient voulu; que les voyant maistres de sa Capitale, il s'estoit enfui dans l'Isle de Wigt, & qu'il imploroit le secours du S. Siége, dans la derniere extrémité où il estoit réduit.

Le Pape prend son parti, & declare nulle la Chartre de Henri I.

Le Pape sur ces informations, cassa tout ce qui s'estoit fait en Angleterre, & déclara nulle la Chartre de Henri I. qui avoit donné lieu à tous les troubles, ordonna au Cardinal Langeton Archevêque de Cantorberi, & aux autres Prélats d'Angleterre, de faire finir la révolte, & d'agir contre les rebelles par les censures, pour les obliger à rentrer dans leur devoir. Il écrivit aussi à la Noblesse d'Angleterre, pour l'exhorter à se desister d'une entreprise si violente & si injuste, & à luy remettre ses intérests entre les mains, promettant de luy faire justice, & d'obliger le Roy à satisfaire la Nation sur ses griefs, dans toute la rigueur de la justice.

Ibid.

Les Anglois ne s'embarrasserent pas beaucoup de ces Lettres du Pape, & pour empescher que le Roy, quand il auroit reçu les secours qu'il attendoit, ne vinst assiéger Londres, ils se saisirent de Rochester, que l'Archevêque de Cantorberi, à qui le Roy d'Angleterre l'avoit confié, leur livra.

Le Roi repasse en An-

Le Roy cependant fortifié d'un assez grand nombre de Troupes, qui luy estoient

estoient venues de divers endroits, sortit de l'Isle de Wigt, & vint mettre le siége devant Rochester, que Guillaume d'Albinet Seigneur Anglois, très-expérimenté dans la guerre, soûtint pendant trois mois, mais il se rendit enfin faute de secours.

gleterre, & se rend maître de Rochester & de quelques autres Places.

Durant ce siége, Hugues de Boves, que le Roy d'Angleterre avoit envoyé au-delà de la mer, pour luy faire des Troupes, se rendit à Calais avec une Armée de près de quarante mille hommes, tirez partie du Poitou & des autres Terres que le Roy d'Angleterre avoit en France, partie aussi de Flandre. Tout ce qu'il y avoit de brigands, soit en France, soit aux Païs-Bas, s'estoit enrôllé dans cette Armée, attirez par la grosse paye qu'on leur donnoit, & par l'espérance du pillage de l'Angleterre.

Avec cette Armée, conduite par un Général aussi habile que l'estoit Hugues de Boves, le Roy d'Angleterre auroit infailliblement mis ses Sujets à la raison; mais elle ne fut pas plûtost en mer, qu'il survint une tempeste effroyable, qui la fit presque toute périr, & le Général y périt luy-mesme.

Les Seigneurs Anglois le déclarent dechu de la Couronne.

Ce malheur n'empescha pas quelques autres secours de passer, & le Roy s'en servit utilement à la faveur des excommunications réïterées, que le Pape lança contre la Noblesse d'Angleterre. Il reprit quelques Places, & son parti commençoit à prévaloir, lorsque les Seigneurs Anglois prirent une résolution qui le jetta dans de bien plus fascheux embarras, & mit ses affaires en un plus grand danger, qu'elles n'avoient jamais esté. Ils le déclarérent déchu de la Couronne, comme violateur de ses sermens, & comme ayant attenté sur la liberté de ses Sujets; & après quelque délibération sur un point de cette importance, ils résolurent d'envoyer en France, pour offrir la Couronne d'Angleterre au Prince Loüis, dont ils connoissoient la valeur & la prudence déja éprouvées en plusieurs occasions. On peut dire toutefois, que le mérite de ce Prince n'estoit pas le principal motif de ce choix. Ce qui les y détermina, fut l'espérance d'estre secourus de toutes les forces de la France, quand ils auroient le Prince à leur teste; & en second lieu, comme une grande partie du renfort qui estoit venu au Roy de delà la mer, estoient des François, ils ne doutoient pas qu'ils ne l'abandonnassent, dès que Loüis paroistroit en Angleterre.

Et envoient des Deputez au Prince Loüis pour la lui offrir. Ibid.

Le Général Robert & le Comte de Winchester furent députez au nom de la Noblesse vers le Prince, pour l'inviter à venir prendre possession du Trône d'Angleterre, vacant par la déposition de Jean, qui s'en estoit rendu indigne, par sa mauvaise conduite, & sur tout par la tyrannie qu'il exerçoit sur ses Sujets. Ils présentérent au Roy de France des Lettres signées de la pluspart des Seigneurs d'Angleterre, où ils témoignoient qu'ils avoient élu Loüis pour leur Roy, & le supplioient de ne pas tarder à venir se faire couronner.

Quelque avantageuse que fust cette proposition, le Roy l'écoûta, sans faire paroistre aucun empressement. Il dit qu'il l'examineroit; mais que quelque parti qu'il prist, il ne permettroit jamais à son fils de passer la mer, sans exiger toutes les seûretez qu'il pourroit prendre, pour une personne qui luy estoit aussi chere, que luy devoit estre un fils unique héritier de tous ses Etats, & qu'il faudroit commencer par luy donner des ôtages, qui fussent des plus considérables Seigneurs d'Angleterre. Les Députez luy demandérent com-

 bien

bien il en fouhaitoit. Il dit qu'il en vouloit au moins vingt-quatre, & ils le luy promirent.

Ce n'eftoit pas là l'unique difficulté du Roy. Il y avoit une Tréve de cinq ans entre luy & le Roy d'Angleterre. C'eftoit la violer vifiblement, que d'envoyer fon fils à la tefte d'une Armée pour chaffer ce Prince de fes Etats. De plus il voyoit bien qu'il alloit avoir fur les bras le Pape, qui s'eftoit déja fi hautement déclaré en faveur du Roy d'Angleterre. Le parti qu'il prit, & à quoy il s'en tint toûjours dans la fuite de cette affaire, fut de féparer fes intérefts d'avec ceux de fon fils, de paroiftre ne point entrer dans fes deffeins, d'affecter mefme de s'y oppofer en quelques rencontres. En un mot, il s'agiffoit de fauver les apparences, conduite trop ordinaire aux Princes, mais que les Loix de la politique autorifent plus qu'elles ne la juftifient.

Ce Prince l'accepte, & fe difpofe de paffer en Angleterre.

Les Envoyez comprirent parfaitement la penfée du Roy, & fur l'affeûrance que Loüis leur donna, de fe difpofer à paffer inceffamment en Angleterre, ils s'en retournérent fort fatisfaits. Peu de tems après arrivérent les vingt-quatre ôtages, tels qu'on les demandoit. On leur affigna Compiégne pour leur demeure, où on leur donna des Gardes.

En attendant que Loüis fuft en état de paffer la mer, il envoya en Angleterre quelques Seigneurs, pour affermir la Nobleffe dans la réfolution qu'elle avoit prife, & pour voir de plus près fur quoy l'on pouvoit compter. Ces Seigneurs furent le Chaftelain de S. Omer, le Chaftelain d'Arras, Baudoüin de Breteüil, Giles de Melun, Guillaume de Beaumont, Euftache de Neuville, Guillaume de Vuime, & quelques autres, qui furent accompagnez d'un grand nombre de Gentilshommes & d'autres volontaires. Ils arrivérent heureufement à l'embouscheûre de la Tamife, d'où ils montérent jufqu'à Londres. Ils y furent reçus fur la fin de Février avec une extrême joye, & fe trouvérent durant le refte de l'hiver en quantité de petits combats, qui fe donnérent entre les Troupes du Roy d'Angleterre, & celles de la Nobleffe.

An. 1216.

Chronic. MS. Alberic.

Math. Paris.

L'Archidiacre de Poitiers & l'Official de Norwik, à qui le Pape avoit adreffé la Sentence d'excommunication fulminée contre les Confédérez d'Angleterre, ne fçûrent pas pluftoft l'arrivée des Seigneurs François, & le fecours qu'ils donnoient aux Anglois, qu'ils firent de nouveau publier les mefmes cenfures, & y comprirent ces Seigneurs avec toute leur fuite.

Ces cenfures firent d'autant moins d'effet, que la Nobleffe reçut en mefme temps une Lettre de Loüis, qui après les avoir remerciez de l'honneur qu'ils luy avoient fait, de le choifir pour leur Roy, les affeûroit qu'il feroit aux Feftes de Pafques à Calais, avec des Troupes toutes preftes à paffer au premier vent favorable.

Le Pape envoie un Légat en France pour le detourner de ce deffein.

Sur ces entrefaites, le Cardinal Gallon Légat du Pape arriva à la Cour de France, qui eftoit alors à Lion, pour prier le Roy de la part de fa Sainteté, de ne pas permettre que fon fils paffaft en Angleterre, & pour l'exhorter au contraire à prendre la défenfe du Roy Jean pour l'amour du S. Siége, dont ce Roy eftoit Vaffal.

Le Roi lui donne une audience publi-

Le Cardinal dans l'audience publique que le Roy luy donna, appuya beaucoup fur cette qualité de Vaffal du S. Siége, que portoit le Roy d'Angleterre,

re, & en vertu de laquelle il prétendoit engager Philippe à prendre en main ses intérests. Ce Prince l'ayant entendu, luy répondit, en luy apportant plusieurs raisons, pour lesquelles le Roy d'Angleterre s'estoit rendu indigne d'estre secouru par la France: & il ajoûta ces paroles: Pour sa qualité de Vassal du S. Siége, que vous faites tant valoir, il est bon que vous sçachiez, qu'on tient ici pour maxime certaine, qu'un Roy ne peut point disposer de son Royaume, sans le consentement de ses Barons, qui sont obligez, aussi-bien que luy, de le défendre, & que le Pape en voulant prendre droit sur la donation que le Roy d'Angleterre luy a faite de son Etat, choque par cette prétention tous les Royaumes & tous les Princes de la Chrétienté. *que, & répond à ses raisons.*

Cette réponse fut reçûë avec applaudissement de toute l'Assemblée, & on commença à crier de tous costez, qu'on estoit prest de mourir, pour soûtenir la vérité de ce que le Roy venoit de dire: qu'un Prince n'est point Maistre de son Etat pour le donner, ou pour le rendre tributaire, & faire par là sa Noblesse esclave. Le Roy toutefois dit au Légat, que comme le Prince son fils estoit le principal intéressé dans cette affaire, il falloit l'entendre, & que le jour suivant, il luy donneroit une nouvelle audience, où le Prince assisteroit.

Le lendemain Louïs se trouva à l'audience, assis à costé du Roy son pere, & jetta en entrant une œillade au Légat, qui dut luy estre d'un mauvais présage. Ce Cardinal ne laissa pas de haranguer, & tantost s'adressant au Roy, tantost au Prince, il conclut en les conjurant de ne point se déclarer contre les intérests de l'Eglise, en luy enlevant, ou en permettant qu'on luy enlevast son Patrimoine. *Nouvelle audience où le Prince Louïs assiste.*

La réponse du Roy fut, qu'il avoit toûjours esté fort attaché à l'Eglise Romaine & au S. Siége, & qu'il avoit fait paroistre en mille occasions sa considération & son respect à leur égard; que dans l'affaire dont il s'agissoit, il ne donneroit ni conseil, ni secours à son fils, pour faire quoique ce fust, contre les droits de l'Eglise; mais que si ce Prince avoit des prétentions légitimes sur le Royaume d'Angleterre, on ne pouvoit luy oster le droit de les soûtenir, & qu'il ne convenoit pas à un pere, de refuser à son fils la justice qu'il devoit à tout le monde. Il fit en mesme temps signe à un Chevalier, que le Prince avoit chargé d'exposer & de défendre ses droits sur la Couronne d'Angleterre, & luy ordonna de parler.

Le Chevalier fit d'abord un détail de divers crimes, pour lesquels le Roy Jean estoit devenu indigne de porter cet auguste titre, & s'étendit particuliérement sur la mort d'Artur Duc de Bretagne, que Jean avoit poignardé de sa propre main, quoique ce jeune Duc fust son neveu. Il dit entre autres choses, que ce Prince ayant esté cité par le Roy de France son Seigneur à la Cour des Pairs pour ce crime, il avoit refusé d'y comparoistre, & y avoit esté condamné à mort, & que tant pour cette action, que pour une infinité d'autres très-indignes de la Majesté Royale, les Barons d'Angleterre l'avoient dégradé. Cette raison prise de la mort du Duc de Bretagne, estoit peu propre à prouver le droit de Louïs; car la condamnation de Jean à la Cour de France, ne pouvoit avoir au plus d'autre effet, que la confiscation des Do- *Et où l'affaire est encore debattue.*

maines qu'il possédoit en France, pour lesquels seuls il relevoit de la Couronne, & estoit soumis à la Jurisdiction du Roy: ce qui ne pouvoit estre tiré à conséquence pour le Royaume d'Angleterre. Mais ce mesme Avocat du Prince appuya son droit d'un autre raisonnement plus spécieux, & capable dans les conjonctures, de donner quelque couleur de justice à l'invasion qu'il se préparoit à faire en Angleterre. Il estoit fondé sur la donation que Jean avoit faite de son Royaume au Pape, pour ne le tenir desormais que de luy.

Ibid.

„ Le Roy Jean, continua-t-il, en donnant son Royaume au Pape, mit „ sa Couronne entre les mains du Légat, ensuite il la reçut de ses mains, & „ se reconnut Vassal du Pape. En quittant ainsi sa Couronne, il se déposa „ luy-mesme, & dès ce moment le Trône fut vacant. Le Pape luy rendit sa „ Couronne; mais comme le Pape ne pouvoit en disposer sans le consente- „ ment des Barons d'Angleterre, il ne put rétablir ce Prince. Le Trône a „ donc esté vacant depuis ce temps-là: & les Barons d'Angleterre, selon „ leur droit, viennent de le remplir, par l'élection du Prince Louïs. Mais, „ ajoûta-t-il, ce n'est pas là une élection pure & simple; elle est fondée sur „ un droit très-réel, que ce Prince a à la Couronne d'Angleterre, du chef „ de Blanche de Castille sa femme. Cette Princesse est fille d'Eleonor d'An- „ gleterre sœur de Richard, autrefois Roy d'Angleterre, & de Jean, qui a „ cessé d'estre Roy, en se déposant luy-mesme. Elle représente sa mere, à „ qui le Trône vacant seroit dévolu. Il luy est donc dévolu à elle-mesme, „ & l'élection du Prince ne fait que confirmer le droit qu'il a déja sur ce Trô- „ ne par la Princesse Blanche son épouse. Ainsi parla l'Avocat de Louïs.

Le Légat, ou surpris de ce nouveau tour qu'on donnoit aux droits du Prince sur la Couronne d'Angleterre, ou plustost voyant que ce titre de Feudataire du S. Siége, par lequel il prétendoit mettre à couvert le Roy d'Angleterre, n'estoit pas du goût de la Cour de France, prit un autre moyen de défense, & dit que le Roy Jean ayant pris la Croix, & que le privilége des Croisez tout nouvellement publié par le Concile général de Latran, estant de ne pouvoir estre attaquez pendant quatre ans, & d'estre en seûreté sous la protection du S. Siége, on ne pouvoit faire la guerre à ce Prince, sans encourir les censures fulminées contre les violateurs de ce privilége.

L'Avocat de Louïs repliqua, que ce privilége n'avoit point de lieu, quand celuy qui avoit pris la Croix estoit l'agresseur; que Jean avant que de la prendre, avoit attaqué le Prince Louïs; qu'il luy avoit pris le Fort de Buncham *; que ses Troupes sous la conduite du Comte de Flandre, avant la bataille de Bouvines, luy avoient enlevé Aire & Lens, & fait des courses dans le Comté de Guines; que quoique le Roy Jean eust fait une Tréve avec le Roy de France, il ne l'avoit pas faite avec Louïs, dont il avoit ravagé les Terres, qu'ainsi la guerre duroit encore entre eux; que par conséquent le privilége des Croisez n'empêchoit point le Prince Louïs, de pousser son ennemi par toutes les voies, que le droit de la guerre luy permettoit.

* C'est apparemment Bouchain.

Le Légat défend au Prince de passer en Angleterre,

Le Légat qui voyoit bien que l'Assemblée ne luy estoit pas favorable, coupa court, & sans plaider davantage, défendit de la part du Pape au Prince Louïs, de passer en Angleterre, & au Roy de l'y laisser aller.

Alors

Alors Louïs se tournant vers le Roy son pere, luy parla en ces termes. „ Monsieur, je suis vostre homme-lige pour les Fiefs que vous m'avez donnez en France; mais il ne vous appartient point de rien décider touchant le Royaume d'Angleterre: & si vous entreprenez de vous opposer à mes prétentions, sur lesquelles vous n'estes ni en droit, ni en pouvoir de me rendre justice, je me pourvoyerai contre cette violence devant la Cour des Pairs; & je vous déclare que je suis résolu de combattre jusqu'à la mort, pour défendre l'héritage de ma femme, à qui le Royaume d'Angleterre appartient. Après ce discours il sortit de l'Assemblée sans attendre la réponse.

& au Roi de l'y laisser passer. Ibid.

Le Légat, qui s'appercevoit bien que le Roy & son fils agissoient de concert en toute cette affaire, ne fit plus d'instance: mais il pria le Roy de luy donner un sauf-conduit, pour passer en Angleterre. Le Roy luy répondit qu'il le luy accordoit volontiers; mais qu'il prist garde à luy, & qu'il ne prétendoit point répondre de ce qui pourroit luy arriver, si par malheur il tomboit entre les mains de ceux, que le Prince son fils avoit sur les chemins vers la mer, pour empescher que personne ne passast en Angleterre sans sa permission: mais cet avertissement ne fit pas changer de dessein au Légat.

La négotiation du Légat retarda de quelques jours le départ de Louïs, & ce Prince après avoir envoyé des Agens à Rome, pour soûtenir ses droits auprès du Pape, partit pour Calais, où son Armée s'estoit déja renduë, & où six cens Vaisseaux de diverses grandeurs l'attendoient pour le passer. Il y avoit dans l'Armée un grand nombre de Seigneurs accompagnez de leurs Vassaux, & elle estoit très-belle.

Le Prince ne laisse pas de partir.

Il fit voile d'un assez beau temps, une des Festes de la Pentecoste. Mais il fut battu d'une tempeste dans la route, qui obligea une grande partie de ses Vaisseaux de relascher à Calais: il aborda néanmoins avec le reste à Tanet entre Sandwic & l'embouchеûre de la Tamise le vingt-troisiéme de May.

An. 1216. Guillelm. Armoric. Math. Paris.

Quand Louïs descendit à terre en ce lieu-là, le Roy d'Angleterre estoit campé auprès de Douvre avec une Armée très-nombreuse, en comparaison de laquelle Louïs n'avoit qu'une poignée de gens, & chacun délibéroit de son côté, s'il marcheroit à l'ennemi. Louïs prit ce parti sans vouloir attendre le reste de l'Armée. Le Roy d'Angleterre au contraire, malgré l'avantage du nombre, décampa dès qu'il sçut que les François venoient à luy, & se retira à Winchester, n'osant se fier à ses Troupes, la pluspart levées en France. Ainsi son Armée, qu'il avoit exprès, & fort prudemment toute composée d'Etrangers, pour l'opposer aux Anglois, luy devint inutile contre ce nouvel ennemi.

Louïs ayant esté joint au bout de trois jours par le reste de ses Troupes, s'empara de toutes les Places des environs, excepté de Douvre, où Jean avoit laissé une forte Garnison, sous le Commandement de Hubert du Bourg. De-là il vint attaquer Rochester, qu'il prit, & arriva enfin à Londres, où il fut reçu avec les acclamations du Peuple, & une joye extrême de toute la Noblesse. Il y fut proclamé Roy, reçut les hommages & le serment de fidélité de tous les Seigneurs & des Bourgeois de Londres, & fit luy-mesme serment

Il arrive à Londres, & y est proclamé Roi.

ment de leur conserver leurs libertez & leurs privileges. Cette prise de possession pourroit estre un titre aux Rois de France, de prendre la qualité de Roy d'Angleterre, & d'en porter les armes; & ce titre seroit aussi valable, que celuy sur lequel les Rois d'Angleterre prennent la qualité de Roy de France, & en portent les armes.

An. 1216. *Il avance plus avant dans le Royaume où tout se soumet à lui.*

Louïs partit de Londres le quatorziéme de Juin, & s'avança plus avant dans le Royaume, où tout se soumit à luy, excepté quelques Forteresses, qu'on n'osa entreprendre de forcer. Il envoya sommer le Roy d'Ecosse de luy rendre hommage, à quoy il obéït. Il fit faire la mesme sommation à tous les autres Seigneurs qui ne l'avoient pas encore reconnu, & sur tout à ceux qui estoient dans l'Armée de Jean. La pluspart abandonnérent ce malheureux Prince, & se rendirent auprès de Louïs, entre autres Guillaume Comte de Varennes, Guillaume Comte d'Arondel, & mesme Guillaume Comte de Salisberi frere bâtard de Jean. La désertion fut presque générale. Tout ce que Jean avoit de Troupes Flamandes le quitta, & repassa la mer, & une partie de celles du Poitou alla se rendre à son ennemi.

Louïs choisit pour son Chancelier Simon de Langeton Archevêque d'York frere du Cardinal de Langeton. Ce Cardinal auteur de toute la révolte d'Angleterre, estoit allé à Rome pour s'en disculper auprès du Pape, qui d'abord luy avoit fait signifier une suspense, dont il ne fut relevé, qu'après avoir promis de ne point retourner en Angleterre, avant que tout y fust pacifié. Louïs en son absence donna toute sa confiance à l'Archevêque d'York, qui commença par persuader à la Noblesse & aux Bourgeois de Londres, de ne se pas mettre fort en peine de l'excommunication du Pape, & rétablit par-tout l'usage des Sacremens & le Service divin.

Comme rien ne résistoit aux forces de Louïs, de la Noblesse d'Angleterre, & du Roy d'Ecosse mesme, qui agissoient tous contre Jean avec un merveil-

Math. Paris.

leux concert, le siége de Douvre fut résolu par le Conseil de Philippe Auguste, qui en fit concevoir l'importance à son fils. Mais il fut si bien soûtenu par Hubert du Bourg, qu'on fut obligé de le changer en blocus. Le siége de Windsor ne réüssit pas mieux, & Jean prenant le temps que les Troupes ennemies estoient occupées autour de ces deux Places, fit des courses dans une grande partie du Royaume, où il désola les Terres, & rasa une infinité de Chasteaux de la Noblesse.

Le Pape l'excommunie & le Roi Philippe son pere. Ibid.

Durant que tout cela se passoit en Angleterre, les Envoyez de Louïs à Rome taschérent en vain de justifier au Pape la conduite de leur Maistre. Il prononça la Sentence d'excommunication contre luy; & comme il croyoit toûjours, que Philippe Auguste estoit d'intelligence avec son fils, il résolut aussi de l'excommunier. Il écrivit en effet une Lettre à l'Archevêque de Sens & à ses Suffragans, par laquelle il leur déclaroit qu'il excommunioit le Roy, comme fauteur de la révolte d'Angleterre.

Declaration des Evêques de France assemblez à Melun sur ce sujet.

La résolution estoit un peu violente; car quoiqu'on ne doutast guéres des intentions de Philippe Auguste, cependant il faisoit à l'extérieur plus que le Pape ne sembloit devoir exiger de luy en de telles conjonctures, jusques-là qu'il confisqua toutes les Terres de Louïs, & celles des Seigneurs, qui l'avoient

l'avoient suivi en Angleterre. C'est pourquoy plusieurs Evêques de France s'estant assemblez en Concile à Melun, déclarérent que le Roy nonobstant la Lettre du Pape, ne seroit point tenu pour excommunié, jusqu'à ce qu'on eust reçu de nouvelles Lettres de Rome. On sçut par celles qui en vinrent peu de temps après, ce qui suit.

Le Pape excommunie de nouveau le Prince Loüis dans un Sermon, & meurt quelque temps après.

Le Pape ayant appris les progrès de Loüis en Angleterre, monta en Chaire, & prit pour texte de son Sermon ces paroles du Prophete. *Glaive, glaive, sors du foureau, éguise toy, pour tuer & pour briller.* Et après avoir fortement invectivé contre Loüis & contre ceux qui l'avoient accompagné dans son expédition, il l'excommunia de nouveau dans le Sermon mesme, & aussitost après, ayant fait venir son Secretaire, il dicta des Lettres foudroyantes au Roy de France. Elles ne furent point toutefois envoyées, à cause que le Pape fut attaqué d'une fiévre, qui l'arresta quelque temps; & à peine en fut-il quitte, qu'il tomba en une espéce d'apopléxie, dont il mourut le seiziéme de Juillet.

An. 1216.

Le Roi Jean meurt aussi, & déclare Henri son fils héritier de ses Etats. Math. Paris.

Le Roy Jean par cette mort perdit un puissant & ardent protecteur. Mais luy-mesme trois mois après mourut d'une indigestion dans le Nord d'Angleterre, après avoir régné dix-huit ans cinq mois & quatre jours, estant alors dépoüillé de presque tous ses Etats; ce qui luy confirma le surnom de Jean *sans Terre*, qui luy avoit esté donné dès sa jeunesse, lorsque dans le partage que Henri II. son pere fit de ses Etats entre ses enfans, il n'y eut qu'une trespetite part. Ce Prince est extrêmement décrié dans l'Histoire par une infinité de mauvaises qualitez, parmi lesquelles, à peine en pouvoit-on reconnoistre quelque bonne. Il mourut avec plus de marques de piété & de Christianisme, qu'il n'en avoit fait paroistre de son vivant. Il avoit un fils âgé de neuf ans nommé Henri, qu'il déclara héritier de ses Etats, & il écrivit une Lettre circulaire aux Seigneurs d'Angleterre, par laquelle il les constituoit Tuteurs de ce jeune Prince.

De la maniére dont les choses tournoient, tout paroissoit seconder les desseins de Loüis. La mort de Jean luy ôtoit son concurrent, & le seul qui estoit en état de luy disputer encore quelque temps la Couronne d'Angleterre: mais ce qui sembloit la luy devoir asseûrer, fut ce qui l'en éloigna le plus, par les raisons que je vais dire.

Le Cardinal Gallon Légat du Pape repasse en Angleterre, & excommunie encore Loüis & tous ses partisans. Ibid.

Le Cardinal Gallon, malgré les précautions de Loüis, avoit trouvé moyen de passer en Angleterre, & estoit venu trouver le Roy Jean à Glocestre. Il y avoit assemblé quelques Evêques & quelques Abbez du parti de ce Prince, & dans une espéce de Concile, il avoit excommunié Loüis & tous ses partisans, & plus particuliérement que les autres, Simon de Langeton Archevêque d'York, qui s'en estoit mis fort peu en peine. La présence & les intrigues du Légat n'avoient pas laissé de maintenir quelque peu de Seigneurs & de Prélats dans le parti du Roy, & mesme d'en faire revenir quelques-uns, jusques-là que ce Prince fort peu avant que de mourir, reçut des Lettres de plus de quarante Seigneurs, qui le prioient de les recevoir en grace.

Rien n'est plus difficile à un Prince étranger, en des conjonctures pareilles

les à celles où se trouvoit Louïs, que de se ménager avec ses nouveaux Sujets. La prudence l'oblige à prendre des précautions pour sa propre seûreté, & contre la légereté d'un Peuple inconstant, qu'un rien fait changer, à s'attacher par ses bienfaits des gens seûrs & de confiance, & à rendre leurs intérests communs avec les siens. Mais toutes ces précautions ne manquent guéres de passer pour des effets d'une défiance injurieuse à ceux, à qui il est redevable de son élévation, de produire des jalousies, des aigreurs, des soupçons, & ensuite le repentir de s'estre donné un nouveau Maistre.

Bruit fâcheux qui se répand contre ce Prince.

Louïs mit des François pour Commandants en plusieurs des Forteresses dont il s'estoit saisi, & confisqua certaines Terres en faveur de quelques autres de la mesme Nation. Il n'en fallut pas davantage pour irriter les Anglois. Un bruit vray ou faux, qui se répandit partout, fit un très-méchant effet. Le Vicomte de Melun venoit de mourir de maladie à Londres, & on prétendit que se voyant hors d'espérance de vivre, il avoit demandé à parler à quelques Seigneurs Anglois, qui estoient restez pour la garde de la Ville; qu'il leur avoit dit, comme pour décharger sa conscience, avant que de paroistre devant Dieu, que Louïs estoit bien résolu de profiter de leur révolte contre leur Roy; mais que ce Prince les regardoit comme des traîtres qu'il avoit en horreur, & dont il se défieroit toûjours; que si-tost qu'il se verroit paisible possesseur de la Couronne, il estoit déterminé à se défaire des principaux d'entre eux, & à les envoyer en exil hors du Royaume; qu'il leur parloit de science certaine, puisqu'il estoit un de ceux avec qui Louïs avoit pris cette résolution.

Ibid.

Et qui fait beaucoup d'impression sur les Anglois. Ibid.

La chose paroist peu vray-semblable dans la pluspart de ses circonstances; mais elle est rapportée comme certaine dans l'ancienne Histoire d'Angleterre. Ce bruit fut apparemment un artifice des ennemis de Louïs & des partisans de Jean & de sa Famille. Quoy qu'il en soit, il fit beaucoup d'impression sur la Noblesse Angloise, & sur le Peuple. Dès-lors on commença à avoir plus d'inquiétude qu'auparavant, sur l'excommunication fulminée par le Pape contre ceux qui soûtenoient le parti de Louïs, & à se faire un point de conscience de ce qu'on méprisoit auparavant.

Telle estoit la disposition des Anglois, lorsque le Roy Jean mourut. Le Légat ne manqua pas de s'en bien servir, & la haine que les Seigneurs avoient pour le feu Roy, n'agissant plus sur leur esprit, il fit aisément concevoir à plusieurs d'entre eux, les inconvéniens d'une domination étrangére, & combien il leur seroit avantageux, en rentrant dans leur devoir, de se soumettre à l'héritier légitime de la Couronne, qui n'estant qu'à la dixiéme année de son âge, & en leur puissance, & devant leur estre redevable du Trône, leur accorderoit sans difficulté tout ce que son pere leur avoit refusé.

Il se tient une Assemblée à Glocestre où Henri fils du Roi Jean est couronné & salué Roi.

Sur cela il se tint à Glocestre une nombreuse Assemblée, composée d'Evêques ayant le Légat à leur teste, de Seigneurs, parmi lesquels fut Guillaume Comte de Pembrok Grand Maréchal du Royaume, de plusieurs Abbez & Prieurs des Monastéres circonvoisins, où après avoir fait faire serment au jeune Henri, d'abolir toutes les mauvaises Coûtumes introduites dans le Gouvernement d'Angleterre, & de rétablir les anciennes, il fut couronné & salué

lué Roy, & fit ensuite hommage de son Royaume au S. Siége, entre les mains du Légat. Mathæus Paris in Henrico III.

On confia la garde de la personne du jeune Roy Henri III. du nom, & la Régence du Royaume au Comte de Pembrok, qui écrivit à tous les Vicomtes & à tous les Chastelains d'Angleterre, pour leur donner avis du Couronnement du Roy, leur ordonner de le reconnoistre, & de luy venir rendre leurs hommages, & faire serment de fidélité. De plus, par l'ordre du Légat, on ne manquoit aucun Dimanche ni aucune Feste dans les endroits qui tenoient pour le Roy, de renouveller en toutes les Paroisses l'excommunication contre Louïs & ses adhérans; en un mot, on mettoit tout en œuvre pour remuer les Peuples, & les animer contre les François. *La Régence du Royaume est donnée au Comte de Pembrok.*

Louïs estoit devant Douvre pour en recommencer le siége, lorsqu'il apprit la mort de Jean. Il demanda une conférence à Hubert du Bourg, qui estoit Connestable ou Gouverneur de la Ville. Il luy apprit la mort du Roy, le pria de luy remettre la Place, en luy faisant les plus belles offres & les plus capables de toucher en de telles circonstances, un homme moins généreux & moins desintéressé que n'étoit ce Gouverneur.

Il répondit au Prince, qu'il croyoit sur sa parole que le Roy estoit mort; mais qu'il laissoit des fils & des filles, qui estoient ses héritiers légitimes: & que pour ce qui estoit de luy rendre la Place, il le prioit de trouver bon, qu'il en conférast avec les principaux de ceux, qui l'avoient jusqu'alors si vaillamment défenduë.

Il rentra dans le Chasteau, où de son avis & de celuy de la Garnison, la proposition fut rejettée, & sur le champ Louïs leva le siége. Il prit ensuite Herford avec quelques autres petites Places, & retourna à Londres au mois de Janvier. *Louïs léve le siége de Douvre.* An. 1217.

Il y reçut des Lettres des Agens qu'il avoit à Rome, qui luy mandoient la résolution où estoit le Pape Honoré III. successeur d'Innocent, de l'excommunier de nouveau le jour du Jeudy-Saint, s'il ne se desistoit de son entreprise d'Angleterre. Cette nouvelle fut la raison, ou plustost le prétexte dont il se servit, pour faire approuver à la Noblesse une Tréve qu'il fit avec le nouveau Roy jusqu'à Pasques, à condition que toutes choses demeureroient en l'état où elles se trouvoient alors. Mais le véritable motif de cette Tréve fut, que ne recevant depuis long-temps aucun secours de France, ni d'hommes ni d'argent, il avoit résolu d'y faire un voyage. Math. Paris. Guillelm. Armoric.

La crainte de l'excommunication empeschoit Philippe Auguste de seconder cette entreprise, qui eust infailliblement réüssi, pour peu qu'elle eust esté soûtenuë. Mais il porta la tendresse de conscience, ou sa déférence pour les ordres du Pape, jusqu'à refuser à son fils de luy parler, quand il eut repassé en France, de peur qu'en ayant quelque communication avec un excommunié, il ne participast luy-mesme à la censure. *Il fait un voiage en France pour avoir du secours.*

Ce voyage fit grand tort aux affaires de Louïs; car le Comte de Pembrok Régent du Royaume, & le Légat profitant de son absence, sollicitérent plusieurs Seigneurs de rentrer dans le parti du Roy, & ils y réüssirent. Guillaume fils du Comte de Pembrok quitta le parti de France, qu'il avoit jusqu'alors *Pendant son voyage plusieurs Seigneurs rentrent dans le parti du jeune Roi.*

lors suivi, quoique son pere fust à la teste du parti contraire. Le Comte de Salisberi, le Comte d'Arondel, le Comte de Varennes, & quelques autres en firent autant.

Le Comte de Pembrok surprend l'Armée Françoise, & la défait près de Lincolne.

Le Prince pourtant ne perdit pas courage. Après avoir amassé quelque argent, & fait quelques Troupes, il repassa en Angleterre, & fit lever le siége de Monsorel, que le Comte de Pembrok, après la fin de la Tréve, avoit fait assiéger. Il revint à Londres, où il croyoit sa présence nécessaire, & fit faire le siége de Lincolne par la meilleure partie de son Armée. Le Comte de Pembrok alla au secours, surprit l'Armée Françoise, & la défit avec un grand carnage. Le Comte du Perche y fut tué. Plusieurs Seigneurs Anglois avec quatre cens Gentilshommes furent pris, & presque toute l'Infanterie fut taillée en piéces.

Cette défaite réduisit Louïs à l'extrémité. Car le Comte de Pembrok ayant soumis après sa victoire, la plusparı des Forteresses des environs de Londres, prenoit ses mesures pour l'assiéger, & la tenoit presque bloquée de toutes parts.

Louïs qui y estoit renfermé, donna avis au Roy son pere & à Blanche sa femme du péril où il se trouvoit. Le Roy extrêmement inquiet, fit entendre à cette Princesse, que la crainte de l'excommunication l'empeschant de secourir ouvertement son fils, il la chargeoit de cette affaire, & luy donnoit tout pouvoir d'agir, le Pape ne pouvant pas trouver mauvais, qu'elle fist tous ses efforts pour sauver son mari.

La Princesse ne perdit point de temps. Trois cens Gentilshommes avec un bon nombre de leurs Vassaux, formérent un Corps assez considérable, & s'embarquérent. Ils avoient à leur teste Robert de Courtenai parent du Prince, & la Flote estoit conduite par un brave Gentilhomme nommé Eustache le Moine, qui entendoit fort bien la Mer.

Math. Paris. Guillelm. Armoric.

Le Roy d'Angleterre ne pouvoit pas ignorer les nouveaux préparatifs, qui se faisoient en France. Après la victoire de Lincolne il s'estoit rendu maistre de toute la Côte Méridionale d'Angleterre, où il posta par-tout des Troupes. Il avoit une Flote capable de disputer le passage à celle de France; & il fut résolu qu'elle l'attaqueroit.

An. 1217.

La Flote de France est aussi battue & mise en fuite par celle d'Angleterre.

Les Anglois vinrent donc couper chemin aux François, comme ils cingloient vent en poupe vers la Tamise le jour de S. Barthelemi. D'abord quatre Vaisseaux ennemis s'avancérent, & Robert de Courtenai, qui montoit celuy d'Eustache, alla au devant d'eux pour les combattre. Quelques Vaisseaux qui l'accompagnoient, au lieu de le soûtenir, prirent la fuite. Estant ainsi abandonné, il fut pris. La premiere chose que firent les Anglois, s'étant rendus maistres du Vaisseau, fut d'amener Eustache sur le tillac avec quelques autres hommes de l'équipage, & de leur couper la teste à la veuë de l'Armée Françoise. Ce spectacle donna de la terreur aux François, qui voyant leur Chef pris & mort, se débandérent après quelque résistance, & regagnérent les Ports de France. Plusieurs Vaisseaux furent pris dans la fuite, & menez en triomphe à Douvre.

Ensuite de cette victoire

La nouvelle de cette victoire ne fut pas plustost portée au Roy d'Angleterre,

re, que le Comte de Pembrok vint investir Londres, résolu de la prendre par famine, si elle refusoit de se rendre. Il fit entrer sa Flote dans la Tamise, afin que rien ne pust passer dans la Place par mer, & en forma le blocus par terre. *Louïs est assiégé dans Londres.*

Louïs renfermé dans Londres, sans nulle espérance de secours, à la discrétion d'une Bourgeoisie, à laquelle il ne pouvoit pas se fier, prit son parti. Il envoya au Légat & au Grand Maréchal, & leur fit dire qu'il estoit content de leur rendre la Place, pourvu qu'il le pust faire avec seûreté pour luy & pour ses gens, & à des conditions qu'il pust accepter sans deshonneur. *Il demande à capituler.*

Le Légat & le Maréchal ménageoient la France, & avoient conçu de l'estime & de l'amitie pour Louïs. Loin de le vouloir perdre, ils souhaitoient fort de le voir tiré de ce mauvais pas. Ils s'opposérent dans le Conseil au plus grand nombre, qui vouloit qu'on poussast les choses à l'extrémité. Ils firent comprendre, que la reddition de Londres rétablissoit la tranquillité & l'autorité du Roy dans le Royaume; que Louïs avec le grand nombre de François qu'il avoit avec luy, pouvoit résister long-temps; que le Roy de France sçachant que son fils estoit perdu, s'il ne le secouroit, passeroit par-dessus toutes sortes de considérations, & feroit les derniers efforts pour le venir délivrer; que la guerre se rallumeroit plus vivement que jamais, & qu'au contraire, en accordant à Louïs une composition honorable, & la permission de se retirer d'Angleterre, tout seroit fini.

Leur avis l'emporta, & ils répondirent au Prince, qu'ils entreroient volontiers en Traité avec luy. Le jour fut pris, & Louïs avec les principaux de sa suite, se rendit hors de la Ville sur le bord de la Tamise, où le jeune Roy d'Angleterre, le Légat, & le Grand Maréchal se trouvérent, & le Traité fut bien-tost conclu aux conditions suivantes.

Que Louïs, & tous ceux de sa suite & de son parti jureroient sur les Evangiles de s'en rapporter au jugement de l'Eglise, & qu'ils seroient desormais obéïssans au S. Siége; qu'il repasseroit au plustost en France, avec promesse de ne jamais revenir en Angleterre à mauvais dessein; qu'il feroit tout son possible auprès du Roy son pere, pour faire rétablir le Roy d'Angleterre en tous ses droits au-delà de la mer, & que luy, quand il seroit un jour sur le Trône, luy feroit justice là-dessus; qu'il remettroit sans délai entre les mains du Roy toutes les Villes & toutes les Forteresses, dont luy & ses gens s'étoient emparez. *Conditions du Traité.*

Le Roy d'Angleterre jura pareillement sur les Evangiles, aussi-bien que le Légat, & le Grand Maréchal, que la Noblesse d'Angleterre seroit remise en possession de tous ses biens, de tous les priviléges, & de toutes les libertez, dont ils avoient demandé le rétablissement au défunt Roy Jean, & dont le refus avoit donné lieu à la guerre; qu'il y auroit une amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris les armes de part & d'autre : on en excepta l'Archevêque d'York, & plusieurs autres Ecclésiastiques; que tous les prisonniers faits de part & d'autre, soit à la Journée de Lincolne, soit à la défaite de la Flote Françoise, soit en quelque autre occasion que ce fust, seroient relaschez; que si quelques-uns d'eux avoient payé leur rançon, ou une partie de leur rançon, elle ne leur seroit point renduë; mais que pour ceux qui n'en *Math. Paris.*

 avoient

avoient rien payé, ou qui en avoient seulement payé une partie, ôn ne leur demanderoit rien davantage; & qu'enfin le Légat donneroit au Prince & à tous ses gens, l'absolution de leur excommunication.

Il repasse en France. Cet article fut exécuté sur le champ, & ensuite on s'embrassa les uns les autres, comme si on n'avoit jamais eu rien à démesler ensemble. Louïs retourna à Londres, & remit la Place au Roy. Il emprunta de quelques Bourgeois cinq mille livres sterlin pour les frais de son retour, & avec un sauf-conduit du Grand Maréchal, il repassa en France au mois de Septembre.

An. 1217.

Penitence qui lui est imposée pour cette guerre, & à ceux qui l'avoient suivi. Ce fut là le succeès de l'expédition d'Angleterre, qui n'échoüa que par la seule appréhension des censures de Rome. Cette unique raison empescha Philippe Auguste de seconder son fils de toutes ses forces; & s'il l'eust fait, l'adresse du Légat n'eust rien produit, & la Noblesse Angloise, trop engagée pour s'en dédire, auroit malgré son inconstance naturelle, esté obligée de s'en tenir au Maistre qu'elle avoit choisi. La déférence pour ces censures alla si loin, que Louïs & ceux qui l'avoient suivi, en demandérent au Pape une nouvelle absolution, & une Pénitence pour cette guerre. Le Cardinal de S. Martin Légat Apostolique, donna pour Pénitence à Louïs, de payer pendant deux ans la dixiéme partie de son revenu; & les Laïques qui l'avoient accompagné furent taxez à la vingtiéme du leur, pour le secours de la Terre-Sainte. Les Ecclésiastiques furent obligez d'aller à Rome, où le Pénitencier leur ordonna la Pénitence suivante. Que dans l'espace d'un an aux Festes de Noël, de la Chandeleur, de Pasques, de la Pentecoste, de la Nativité de Nostre-Dame, & de la Toussaints, ils feroient amende-honorable dans Nostre-Dame de Paris, nuds pieds & en chemise devant la Messe, à l'issuë de Tierce, marchant en Procession depuis le grand Autel tout le long du Chœur, tenant en main des verges, dont le Chantre les frapperoit, tandis qu'ils feroient la Confession publique de leur péché. Telle estoit alors la maniére dont on en usoit en ces sortes d'occasions, de laquelle on ne s'accommoderoit pas aujourd'huy.

Trésor des Chartres.

Trésor des Chartres. Soit en vertu de la Tréve de cinq ans faite entre le Roy Jean & Philippe Auguste, soit en vertu du Traité de Louïs avec Henri, que le Pape Honoré III. confirma, les hostilitez cessérent entiérement entre la France & l'Angleterre. Philippe content de la Normandie & des autres Domaines qu'il avoit enlevez aux Anglois, ne pensoit qu'à y affermir sa domination, & le jeune Henri occupé à rétablir la tranquillité dans son Royaume, où il y avoit encore quelques semences de révolte, trouvoit trop d'avantage dans la paix avec la France, pour songer à la rompre.

An. 1219.

Nouvelle expedition de Louis contre les Albigeois. Ibid. En 1219. quand les cinq ans de la Tréve furent passez, Philippe Auguste envoya son fils attaquer la Rochelle, qu'il obligea de se rendre; mais elle fut remise aux Anglois, par un nouveau * Traité de Tréve que l'on conclut pour quatre autres années, de laquelle Hugues du Bourg Comte de Kent & le Comte de Salisberi furent garants. Louïs au retour de la Rochelle fit une nouvelle expédition contre les Albigeois, que la mort du Comte de Monfort avoit ranimez. Ce

* Ce Traité est à la Bibliotheque du Roy, au 28. vol. des MSS. de Brienne.

Ce Comte, ainsi que je l'ay dit, avoit fait demander au Pape Innocent III. l'investiture du Comté de Toulouse, dont il avoit déja l'administration. Innocent avoit remis la décision de cette affaire jusqu'au Concile général de Latran, où le Comte Raymond de Toulouse avoit promis de comparoistre.

Il se rendit en effet à Rome avec Raymond son fils. Pierre Bermond, qui avoit épousé la fille aînée du Comte de Toulouse, y vint aussi, afin de demander que le Comté luy fust adjugé, en cas que le Concile en privast le Comte & son fils. Gui de Monfort s'y rendit en mesme temps, pour soûtenir les intérests du Comte Simon son frere. Après un long examen de tout ce procès, le Concile prononça la Sentence contre le Comte de Toulouse, par laquelle il le priva de son Comté, comme Hérétique & fauteur des Hérétiques, en luy assignant seulement une pension de quatre cens marcs d'argent sa vie durant : & Toulouse & les autres Villes de cet Etat furent données en propre au Comte de Monfort, avec le titre de Comte de Toulouse. Pour ce qui est du jeune Raymond, on luy conserva les Domaines que sa Maison avoit en Provence, pourvu que dans la suite, l'Eglise & le S. Siége fussent satisfaits de sa conduite : & ces Domaines mesmes furent confiez à la garde du Comte de Monfort. La dot de la Comtesse de Toulouse, parce qu'elle estoit Catholique, luy fut asseûrée.

Le Concile de Latran prive le Comte de Toulouse de son Comté, & le donne à Simon de Monfort.

Guillelm. de Podio Laurentii. Cap. 26.

Sommaire de l'Hist. des Albigeois, tirée des Chartres.

Le Comte de Monfort n'eut pas plustost reçu cette nouvelle, qu'il vint à la Cour de France, demander au Roy l'investiture du Comté de Toulouse, que le Concile luy avoit adjugé. Le Roy le traita à Melun avec beaucoup d'honneur, luy accorda ce qu'il luy demandoit, & reçut de luy l'hommage pour le Duché de Narbonne, le Comté de Toulouse, & les Vicomtez de Béfiers & de Carcassonne.

Ce dernier en demande l'investiture au Roi de France & l'obtient.

Cartulaire de Philippe Auguste.

Il estoit au comble de ses vœux, devenu Maistre d'un assez grand Etat, & parfaitement récompensé du zéle qu'il avoit fait paroistre pour la Religion Catholique. Mais dès qu'il fut revestu du titre de Comte de Toulouse, il sembla attirer sur luy le malheur, qui depuis long-temps y estoit attaché.

Tandis qu'il estoit à la Cour de France, le jeune Raymond, par le secours des Habitans de Marseille, d'Avignon, & de Tarascon, s'empara de toutes les Forteresses de Provence, qui avoient appartenu au Comte Raymond son pere, & prit depuis le Chasteau de Beaucaire, à la vûë du Comte de Monfort, qui estoit accouru au secours de la Place.

Le jeune Raymond s'empare de toutes les Forteresses de Provence & du Château de Beaucaire.

Ceux de Toulouse sur cette nouvelle, commencérent à remuer. Monfort fut bien-tost à eux, il entra dans la Ville l'épée à la main, avec quelques Troupes, & mit le feu en divers endroits. Les Habitans rachetérent le pillage au prix de trente mille marcs d'argent ; mais la maniére dont cette somme fut exigée du Peuple, & la rigueur dont on usa contre ceux qui ne payérent pas assez promptement, irrita extrêmement les esprits. Les principaux Habitans conspirérent ensemble, pour secoüer le joug à la premiere occasion favorable qu'ils en auroient. Un d'entre eux nommé Aimeric, que le Comte n'avoit pas voulu souffrir dans la Ville, alla trouver le vieux Raymond en Espagne, où il s'estoit retiré chez le Roy d'Aragon,

Guillelm. de Podio Laurentii. Cap. 28. Cap. 29.

ragon,

ragon, & l'asseûra qu'il n'auroit qu'à se présenter devant Toulouse, pour y estre reçu.

Epist. 3. Honorii ad Philipp. Appendix Roberti S. Marian.

La Comtesse de Monfort de son costé vint en France, pour demander du secours. Le Pape en écrivit fortement au Roy & au Prince Louïs. On recommença à prescher la Croisade dans le Royaume. L'Archevêque de Bourges & l'Evêque de Clermont menérent quelques Troupes, avec lesquelles Monfort reprit divers Chasteaux en Provence, & du costé de Narbonne.

Le Comte Raymond son pere se presente devant Toulouse, où il est reçu des Bourgeois.

Ce n'estoit partout que petits combats, & que prises de petites Places de part & d'autre, jusqu'à ce que l'an 1217. tandis que Monfort estoit occupé au-delà du Rhône contre les partisans du jeune Raymond, le vieux Comte passa les Pyrenées, & vint avec les Comtes de Comminge & de Paliés, accompagnez de plusieurs Gentilshommes de leurs Vassaux, se présenter devant Toulouse, où il fut reçu avec joye des Bourgeois.

Monfort assiege cette Ville.

La Ville estoit ouverte de tous costez, depuis que le Prince Louïs en avoit fait abattre une partie des murailles, & le Comte de Monfort y avoit fait faire encore de nouvelles brefches. Les Habitans encouragez par la présence de leur Comte, nettoyérent les fossez, firent sur les murailles & sur la contrescarpe de fortes pallissades, & travaillant ainsi jour & nuit, ils mirent en quelque sorte leur Ville en défense. Ainsi quand Monfort y arriva, il fut obligé d'en former le siége, qui dura neuf mois, pendant lesquels il y eut des combats & des assauts continuels, que les assiégez soûtinrent avec une valeur & une opiniastreté surprenante.

Epist. 4. Honorii ad Philipp.

Au printemps de 1218. le Comte ayant reçu un nouveau secours de Croisez, malgré les efforts que firent les Toulousains auprès du Roy, pour l'empescher, commença à serrer la Ville de plus près; mais quoy qu'il fist, il n'avoit pu encore à la S. Jean combler les fossez, pour donner l'assaut au rampart.

Et y est tué. Petrus Vall. Cernai. Cap. 86.

Le lendemain de cette feste, les assiégez de grand matin firent une furieuse sortie par deux endroits; l'une du costé de la principale attaque, pour tascher de ruïner les machines, & l'autre sur un des quartiers du Camp. Le Comte de Monfort entendoit en ce moment la Messe dans une Eglise voisine. Il sortit promptement, & vint à la teste de quelques Troupes au secours de ces machines. Il luy estoit de la derniere importance de les conserver; parce qu'il les avoit déja conduites jusques sur le bord du fossé, & qu'il luy eust fallu perdre beaucoup de temps pour les rétablir, si elles eussent esté bruslées ou détruites. Il repoussa les ennemis jusques dans leur fossé, mais en essuyant une effroyable gresle de pierres & de fléches qu'on tiroit de dessus les ramparts. Une de ces pierres lancée d'un mangonneau, le frappa à la teste, & le renversa, & au mesme temps son bouclier luy estant échapé de la main, il fut percé de cinq coups de fléches, dont il expira sur le champ.

Ainsi mourut le fameux & le vaillant Simon Comte de Monfort, le Héros de son siécle, & un de ces hommes extraordinaires, ausquels très-peu peuvent estre égalez, ou mesme comparez.

Amauri son fils lui succede

Cette mort fut le salut des assiégez, & releva les espérances du Comte Raymond. Plusieurs Gentilshommes rentrérent dans son parti. Tous les François

çois néanmoins que le Comte de Monfort avoit établis dans le païs & en diverses Forteresses, firent hommage à Amauri son fils, & le reconnurent pour Comte de Toulouse. La consternation de l'Armée, le défaut de vivres & d'argent, la retraite d'un grand nombre de Croisez obligérent le nouveau Comte de lever le siége, & mesme d'abandonner le Chasteau Narbonnois, qui estoit, ainsi que j'ay dit, comme la Citadelle de Toulouse. Il se retira à Carcassonne, où il fit transporter le corps de son pere. *& lève le siége.* *Ibid.*

Castelnaudari peu de temps après se donna au Comte de Toulouse. Amauri l'assiégea. Il y perdit son frere Gui de Monfort, & ne put prendre la Place. Guillelm. de Podio. Cap. 32.

Une grande partie de ce que je viens de raconter se passa, tandis que Louïs estoit encore en Angleterre. Ce Prince après son retour fut envoyé par le Roy son pere au secours d'Amauri. Il prit Marmande sur le Comte de Toulouse, quoique la Place fust vigoureusement défenduë par le Comte d'Astarac, par le Seigneur de Blanquafort, & par plusieurs autres Gentilshommes qui s'y estoient renfermez. De-là il vint mettre le siége devant Toulouse, s'estant seulement engagé au Légat pour quarante jours, & sans obliger ses gens à demeurer au-delà de ce terme, auquel j'ay déja remarqué que se bornoit le vœu de cette Croisade. Il ne put dans cet espace de temps emporter la Place, & s'en retourna en France.

An. 1219.

Amauri fort pressé par ses ennemis, voyant la ferveur de la Croisade se rallentir de jour en jour, fit faire à Philippe Auguste une proposition fort avantageuse. C'estoit de luy céder toutes les conquestes que le défunt Comte de Monfort avoit faites, plustost que de se les laisser enlever par les Hérétiques. La chose fut proposée de la part d'Amauri, par le Cardinal de Sainte Rufine Légat du Pape, & par les Evéques de Montpellier, de Lodeve, de Béfiers, & d'Agde. Le Roy consulta sur cela les Etats assemblez à Melun : mais la France avoit besoin de la paix, pour se remettre des guerres passées, & ce Prince préféra en cette occasion, le repos de ses Sujets à son avantage & à sa gloire. On dit encore qu'une des raisons qui empescha le Roy d'accepter cette offre, fut la difficulté de cette guerre. Il prévit qu'elle devoit estre de longue durée; que s'il venoit à mourir après l'avoir entreprise, son fils se trouveroit engagé d'honneur à la poursuivre; que le connoissant d'une compléxion très-délicate, il ne le croyoit pas capable d'en supporter les fatigues, sans courir risque de la vie. Peut-estre encore ne crut-on pas devoir beaucoup compter sur les offres d'Amauri, qui vouloit apparemment s'appuyer de la France, pour intimider le Comte de Toulouse, & l'amener à un accommodement, qu'il luy proposa diverses fois dans la suite. On appréhenda encore que le Pape n'intervinst, & ne traversast la négotiation, à cause que c'estoit le Saint Siége qui avoit donné le Comté de Toulouse au défunt Comte de Monfort. Vers ce temps-là mesme, le Pape fit faire quelques propositions de paix au jeune Comte de Toulouse, qui ne furent point acceptées. Il fit ensuite prescher de nouveau la Croisade, & pensa mesme à créer un Ordre Militaire de Chevaliers contre les Albigeois, sur le modele de ceux qui avoient esté établis à Jérusalem contre les Turcs; mais tous ces projets n'eurent point d'effet. *Proposition avantageuse qu'il fait à Philippe Auguste.* Sommaire de l'Hist. des Albig. tirée du Trésor des Chartres. Guillelm. de Podio. Cap. 34.

Quel-

An. 1222. *Mort du vieux Comte Raymond & de Philippe Auguste.* Quelque temps après le vieux Comte Raymond mourut. Son fils plus aimé, & moins méchant que luy, fit revenir dans son parti quantité de Noblesse du Comté de Toulouse, & reprit sur Amauri presque tout son Etat. C'est où en estoient les choses, lorsque l'an 1223. Philippe Auguste fut attaqué d'une fiévre quarte, qui se changea en continuë, & dont il mourut à Mante, où il tenoit une Assemblée des Barons & des Prélats de son Royaume. Cette mort arriva le quatorziéme de Juillet, après qu'il eut régné quarante-trois ans huit mois & quatorze jours. Il avoit environ cinquante-huit ans, estant né à Paris en l'an 1165. ou selon d'autres en 1166..

An. 1223. Rigord. Guillelm. Brito. L. 12.

An. 1223. *Eloge de Philippe Auguste. Il orna Paris & l'augmenta.* Ce fut sans contredit le plus grand Prince, qui eust monté sur le Trône de France depuis Charlemagne. Le courage, la prudence, l'application à l'agrandissement, à la seûreté, à l'ornement de ses Etats, vertus dont l'assemblage forme l'idée d'un grand Roy, se trouvérent toutes en sa personne. Jusqu'à luy les Rois de France avoient esté moins puissans que quelques-uns de leurs Sujets, tant leur Domaine estoit retréci. Depuis luy, la puissance Royale a toûjours cru à mesure que le nombre de ces anciens usurpateurs, sous le nom de Feudataires, a diminué. La conqueste de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, fut le rétablissement de l'autorité Royale, & la pluspart de ces grands Vassaux, qui à l'hommage près, agissoient eux-mesmes en Souverains, rabattirent beaucoup de leur fierté. L'acquisition des Comtez d'Auvergne & d'Artois, de la Picardie, & de quantité de Places & de Terres en Berri, & en d'autres endroits du Royaume, furent les fruits de sa politique & de son ménage. Toutes ces nouvelles possessions l'enrichirent luy & ses successeurs, & le mirent diverses fois en état de lever des Soldats à ses dépens, & de se passer de ses Vassaux, dont la bizarrerie avoit si souvent causé bien du chagrin, & de grandes pertes à ses prédécesseurs. Il fit paver Paris, il l'orna, & l'augmenta de beaucoup, faisant entourer les Fauxbourgs de murailles. Cette nouvelle enceinte faisoit du costé du Septentrion un demi cercle ou un arc, dont la riviére estoit comme la corde.

Trésor des Chartres.

Rigord in Vita Philipp. Augusti.

De la Mare, Traité de la Police. L. 1. tit. 6. Cet arc commençoit sur le bord de la Seine vis à vis du Louvre, enfermoit Saint Germain l'Auxerois, & finissoit sur le bord Oriental de la riviére vis-à-vis de la Tournelle. Le point du milieu de cet arc estoit en-deçà de S. Nicolas des Champs. Il y a encore une Tour de cette ancienne closture dans le Monastére de *l'Ave-Maria*.

Du costé Méridional de la riviére, cette enceinte fut continuée presque en triangle, depuis la Tournelle, vis-à-vis de laquelle l'autre finissoit, jusqu'au bord Occidental de la riviére, où est maintenant le Collége des Quatre-Nations. La pointe de cette espéce de triangle renfermoit le Couvent des Jacobins de la ruë saint Jacques.

Le sçavant Auteur d'où j'ay tiré ce détail, soûtient & prouve bien contre le préjugé ordinaire, que ce ne fut pas là la premiere augmentation de Paris, & qu'une partie du costé Septentrional avoit déja esté enfermée de murailles long-temps auparavant vis-à-vis de l'Isle, où est la Cité, qui estoit autrefois toute la Ville de Paris. Cette augmentation commençoit sur le bord

bord Septentrional de la riviére, un peu au-dessous du grand Chastelet, & renfermoit S. Merry du costé du Nord, & la Gréve du costé de l'Orient. Mais je ne suis nullement de l'avis de cet Auteur, lorsqu'il prétend que cette enceinte fut un ouvrage des Romains. La Relation du siége de Paris, fait par les Normands l'an 886. & 887. qui est d'un Auteur contemporain, & présent à ce siége, marque expressément que la Ville de Paris estoit encore alors toute renfermée dans l'Isle, & toute la suite des attaques le suppose. Il est constant par les preuves de M. de la Mare, que cette enceinte estoit faite dès le temps de Louïs le Gros ou de Louïs le Jeune: mais on ne sçait sous quel Régne la muraille fut bastie. Abbo de Obsidione Parisiensi.

Philippe Auguste commença le Chasteau du Louvre. Il fit enceindre de murailles plusieurs Villes du Royaume. Il conçut le dessein de faire bastir un Hôtel ou Hôpital des Invalides pour ses Soldats & ses Officiers. Nous avons une Lettre du Pape Innocent III. qui luy écrivit sur ce sujet, & exemptoit de la Jurisdiction de l'Evêque cette Maison, quand elle seroit bastie. Mais nous ne voyons pas que ce Prince eust exécuté ce dessein. *Il commença le Château du Louvre.* Lib. XI. Epist. 85.

Il se maintint contre Henri Second & Richard Rois d'Angleterre, deux ennemis redoutables; & sous le Régne de Jean leur successeur, il abattit & anéantit presque entiérement la puissance de la Nation Angloise en-deçà de la mer. *Il abattit la puissance de la Nation Angloise.*

Il perfectionna beaucoup l'Art Militaire en France, par le soin qu'il prit d'animer & de s'attacher quantité de bons Ingénieurs, en leur donnant de grandes récompenses, & rien ne contribua plus à ses conquestes & à la prise des plus fortes Places sur les Anglois. On parle sous son Régne d'une espéce de Soldats appellez Ribauds, qui par ce qui en est dit dans la narration de la prise de Tours sur Henri II. Roy d'Angleterre, semblent avoir beaucoup de rapport avec nos Dragons ou nos Grenadiers d'aujourd'huy. C'estoit ceux que l'on mettoit à la teste des assauts, & dont on se servoit dans les escalades & dans d'autres actions subites & vigoureuses. Comme c'est la premiere fois que cette Milice est nommée dans nostre Histoire, il est vraisemblable qu'elle fut instituée par Philippe Auguste. Ce nom de Ribaud est devenu depuis ce temps-là infame en France, à cause des débauches, ausquelles ces déterminez s'abandonnoient. Ils avoient un Chef, qui portoit la qualité de Roy des Ribauds. C'estoit une Charge considérable, qui avoit mesme Jurisdiction pour certains points de Police, dans la Maison du Roy & dans le Royaume. *Il perfectionna l'Art Militaire.* Guillelm. Brito. Ribaldi. Rex Ribaldorum.

Les conquestes de Philippe l'ayant rendu redoutable, il eut le sort de tous les Princes Conquérants, qui fut de voir se liguer contre luy les plus grandes Puissances de son temps, sçavoir, l'Angleterre, l'Empire, le Comté de Flandre, & plusieurs petits Etats, qui se joignirent à ces trois Chefs. Il vint à bout de cette Ligue, par la grande victoire qu'il remporta à la mémorable Journée de Bouvines, où la bravoure des François, animez par la présence & par le danger de leur Roy, suppléa en mesme temps au desavantage du nombre, & aux inconvéniens d'une surprise & d'une attaque, à laquelle ils ne s'attendoient point. *Il vint à bout d'une puissante Ligue.*

La piété & la Religion de ce Prince parurent, par la haine qu'il eut toûjours pour *Sa piété & sa Religion.*

pour les ennemis de la Religion. Il ne fit aucun quartier aux Hérétiques: il fit la guerre aux Albigeois; il chassa les Juifs de son Etat, il leur permit toutefois d'y revenir quelque temps après, & le seul besoin d'argent dans les pressantes affaires qu'il avoit sur les bras, l'obligérent à cette condescendance. Il alla par le mesme motif de Religion, faire la guerre en personne aux Mahométans dans la Palestine: & la plus grande partie des legs qu'il fit dans son Testament, fut en faveur de cette Chrétienté desolée. C'estoit alors une coûtume, que les Rois de France donnassent aux Comédiens les habits dont ils ne vouloient plus se servir. Philippe abolit cette coûtume, & ordonna que les siens fussent donnez aux pauvres. Il fit de sévéres Edits contre les blasphémateurs. Il eut toûjours de grands égards pour le S. Siége, & l'on a vu que s'il en avoit eu moins, il se seroit asseûrément rendu maistre de la Couronne d'Angleterre. On voit par un Monument de ces temps-là, qu'il porta sa dévotion si loin, que pendant un temps il eut dessein de se retirer au Monastére de Cluny, & il ne tint pas à l'Abbé, qu'il n'y prist l'habit de Moine. Il favorisa les beaux Arts. L'Université de Paris fut très-florissante, extraordinairement fréquentée sous son Régne, & en mesme temps un peu moins docile, qu'elle ne devoit à l'égard de son Souverain. Son divorce avec Ingelburge de Dannemarc, & son mariage avec Agnés de Bohéme ou de Méranie, du vivant de cette Reine, un fils naturel nommé Pierre-Charlot, qu'il avoit eu durant son divorce, & qui fut depuis Evêque de Noyon, montrent que du costé de la Chasteté, il ne fut pas sans reproche. Mais il se soumit enfin aux avis du Pape & des Evêques, & avec le temps il se résolut à reprendre son épouse légitime.

Rigord.

Tom. 2. Spicilegii. Pag. 401. Gesta Philipp. Augusti.

Guillelm. Brito sub finem.

Le nom d'Auguste ne lui a jamais été donné de son vivant.

Rigord. Guillelm. Brito. L. 9.

* Rigord. in Prologo.

Philippe estoit d'une taille médiocre, beau de visage, hormis qu'il avoit deux petites tayes sur l'un des yeux. Il avoit les maniéres fort honnestes. Il parloit toûjours fort juste, s'exprimoit avec beaucoup d'agréement, d'esprit, de vivacité, & disoit beaucoup en peu de paroles. Il aimoit ses Sujets, & en estoit aimé. Je ne vois pas que le nom d'Auguste qu'il porte dans l'Histoire, luy ait jamais esté donné de son vivant. L'Historien de sa vie * s'applique même à se justifier sur cet article, & à prévenir ses Lecteurs sur la nouveauté de ce titre. *On sera surpris*, dit-il, *qu'à la teste de cet Ouvrage, je donne au Roy le titre d'Auguste.* Ce qui marque évidemment qu'on ne le luy donnoit pas alors; mais il le méritoit, & c'est avec justice, que les Historiens plus modernes ont suivi cet exemple.

Ses Enfans.

Outre Loüis qui succéda à la Couronne, Philippe Auguste eut encore d'Agnés de Méranie sa troisiéme femme, un fils de mesme nom que luy, & qui fut Comte de Boulogne par sa femme Mathilde, fille unique de Renaud Comte de Dammartin & de Boulogne. Ce Renaud est celuy, qui s'estant révolté & ligué avec le Roy d'Angleterre, l'Empereur, & le Comte de Flandre, fut pris à la bataille de Bouvines.

Il eut aussi de la mesme Agnés une fille nommée Marie, qui épousa en premieres nôces Philippe Comte de Haynaut & Marquis de Namur, & en secondes nôces, Henri IV. Duc de Brabant & de la basse Lorraine.

C'est

C'est sous ce Régne que Messieurs de Sainte-Marthe dans leur Histoire Généalogique de la Maison de France, commencent à marquer les réünions faites par nos Rois, de plusieurs Domaines qui avoient esté démembrez de la Couronne dans les siécles précédens: & ils le font d'ordinaire sur les Actes qu'ils ont trouvez dans le Trésor des Chartres, qui fournit fort peu de choses à cet égard pour les Regnes qui avoient precedé celuy-ci, parce qu'ainsi que je l'ay remarqué, le Chartrier de France fut enlevé par le Roy d'Angleterre, dans la déroute de l'arriere-garde de Philippe Auguste, qui ne put obtenir qu'on le luy rendist.

Il réünit à sa Couronne plusieurs Domaines qui en avoient été demembrez.

Ces Remarques de Messieurs de Sainte-Marthe sont un des points des plus importans de leur Histoire, & je ne manqueray pas de les transcrire à la fin de chaque Régne, lorsqu'il s'y trouvera quelque chose de considérable en cette matiére.

Outre les réünions que j'ay marquées dans la suite de l'Histoire de ce Régne, comme celle de la Normandie, & quelques autres, Philippe Auguste réünit à sa Couronne le Comté d'Amiens, dont Philippe Comte de Flandre s'estoit emparé. La Chastellenie de Passy, la Ville d'Evreux, & puis toute la Vicomté, la Terre de Nogent, & Nogent-Erembert, les Seigneuries de Charroux, de Linieres, & de Bomez, Gien avec sa Chastellenie. Jean de Baugency en 1215. ratifia la donation des Terres de Valois & de Vermandois faite au mesme Roy par Alienor Comtesse de Vermandois. Philippe réünit aussi à sa Couronne le Comté d'Alençon, la Forest d'Escouë, de la Haye, & de Ferrieres, & celles de Chaumont & de la Roche, & la Ville de Domfront.

Inventaire du Trésor des Chartres. T. 3. Normandie. 2. n. 2.



HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS VIII.

Loüis VIII. est couronné à Reims avec la Reine Blanche sa femme. Gesta Ludov. VIII. an. 1223.

UN peu plus de trois semaines après la mort de Philippe Auguste, le huitiéme d'Aoust de l'année 1223. Loüis Huitiéme du nom, âgé de trente-six ans, fut couronné à Reims avec la Reine Blanche sa femme par l'Archevêque Guillaume de Joinville. Jean de Brienne Roy de Jérusalem, qui avoit passé en Europe, pour venir demander du secours contre les Turcs, assista à ce Sacre, & la pluspart des principaux Seigneurs & Vassaux de la Couronne s'y trouvérent.

Le Roi d'Angleterre lui demande la restitution de la Normandie. Mathæus Paris in Henric. III.

Henri III. Roy d'Angleterre ne jugea pas à propos de s'acquitter de ce devoir, ni par luy-mesme, ni par Procureur. Il espéra au contraire rétablir sous ce nouveau Régne, le mauvais état de ses affaires en-deçà de la mer. Il envoya l'Archevêque de Cantorberi à la Cour de France, pour demander la restitution de la Normandie, & de toutes les Places dont Philippe Auguste s'estoit emparé, prétendant que Loüis dans le Traité de Londres, avant sa sortie d'Angleterre, s'estoit engagé à les rendre, si-tost qu'il seroit sur le Trône. Ce fut là le compliment qu'il luy fit faire, au lieu de l'excuse qu'il luy devoit en qualité de Vassal, pour s'estre absenté du Sacre. Le Roy répondit, qu'il possédoit à juste titre la Normandie & les autres Domaines, que le Roy son pere avoit enlevez aux Anglois, non seulement par le droit de la guerre, mais encore par celuy que luy donnoit sa qualité de Souverain sur ses Vassaux rebelles, & qu'il estoit prest de le soûtenir au Tribunal des Pairs du Royaume, si le Roy d'Angleterre vouloit y comparoistre. Que de plus le Roy d'Angleterre avoit luy-mesme violé le Traité de Londres, principalement

ment en deux points. Premierement, en ce qu'il n'avoit pas rétabli les anciennes Loix d'Angleterre, ni aboli les abus introduits par ses prédécesseurs, comme on en estoit convenu dans ce Traité. En second lieu, en ce qu'il avoit exigé de grosses rançons des prisonniers François, contre ce qui estoit expressément porté dans un des articles, & que par ces infractions importantes & notoires, il l'avoit luy-mesme délivré de ses engagemens.

Les Ambassadeurs s'en retournérent avec cette réponse, & on prévit bien que si-tost que la Tréve de quatre ans faite entre les deux Etats, seroit expirée, la guerre recommenceroit plus vivement que jamais.

En effet, le Pape Honoré III. fit en vain tous ses efforts, pour faire conclure une nouvelle Tréve, & incontinent après les Festes de Pasques, qui estoit le terme de la Tréve, les hostilitez recommencérent.

Le Roi fait un Traité d'Alliance avec l'Empereur, & s'asseure de divers Seigneurs. Trésor des Chartres.

Le Roy avant que de recommencer la guerre, prit ses seûretez du costé de l'Allemagne. Car quoique l'Empereur Fridéric II. eust des obligations essentielles à Philippe Auguste, qui avoit tant contribué à l'élever sur le Trône de l'Empire, il apprêhenda que le Roy d'Angleterre ne l'engageast dans son parti, le souvenir des bienfaits passez s'effaçant aisément dans l'esprit des Princes à la vûë des avantages présens. Ainsi au mois de Novembre de l'année 1223. Loüis renouvella avec luy le Traité d'Alliance, par lequel ce Prince promit de n'entrer en aucune Confédération avec le Roy d'Angleterre contre la France. Ce Traité fut encore confirmé depuis dans une Conférence qui se tint à Vaucouleurs entre les Envoyez du Roy & ceux de Henri Roy d'Allemagne fils de Fridéric. Loüis avoit deux mois auparavant renouvellé la Tréve que le Roy son pere avoit faite avec le Vicomte de Toüars, celuy de tous les Seigneurs de delà la Loire, qui pouvoit le plus traverser ses desseins par sa puissance & par ses richesses.

Il en fit autant avec Hugues Comte de la Marche, qui quelque temps après, se déclara ouvertement pour luy. Les principales conditions du Traité furent, que le Comte seroit dédommagé du doüaire de sa femme Isabelle veuve du défunt Roy d'Angleterre, que les Anglois ne manqueroient pas de saisir. On luy assigna pour dédommagement Langés, mais sans le droit de fortifier cette Place qu'avec l'agréement du Roy, deux mille livres par an sur le Trésor Royal, en attendant que la Ville de Bourdeaux fust prise sur le Roy d'Angleterre, & dès qu'elle le seroit, on devoit l'en mettre en possession, le Roy se réservant seulement les régales, & les hommages des Vassaux qui seroient à la distance de plus de trois lieuës de la Ville. On consentoit que le Comte retint la ville de Xaintes, & on luy promettoit l'Isle d'Oleron si-tost qu'elle seroit conquise, comme elle le fut peu de temps après. *Ibid.*

Il confisque ensuite les Fiefs mouvans de la Couronne, qui appartenoient au Roi d'Angleterre.

Le Roy s'asseûra encore de quelques autres Seigneurs de delà la Loire, & ensuite publia de nouveau la confiscation que le Roy son pere avoit faite, de tous les fiefs mouvans de la Couronne qui avoient jusqu'alors appartenu aux Rois d'Angleterre. C'estoit déclarer bien hautement qu'il ne vouloit point de paix.

Inventaire du Thrésor des Chartres.

En effet il partit à la S. Jean avec une nombreuse Armée. Il se rendit à Tours, & alla assiéger Niort. Savari de Mauleon, qui avoit maintenu jusqu'a-

Il prend plusieurs Places. An. 1224. Gesta Ludovici VIII.

qu'alors la faction Angloise dans le Poitou, s'estoit renfermé dans la Place & la defendit avec vigueur: mais se voyant sans espérance de secours, il fut obligé de capituler. Un des articles de la capitulation fut qu'il seroit conduit à la Rochelle, & que ni lui, ni aucun de ses Officiers ou de ses Soldats ne pourroient jusqu'à la Toussaints prochaine, porter les armes contre la France dans aucune autre Place.

Nangius.

Le Roy marcha ensuite à saint Jean d'Angeli, qui se rendit sans résistance, & vers la my-Juillet il alla mettre le siege devant la Rochelle, où Savari de Mauleon se défendit encore mieux qu'à Niort. Il avoit avec luy un trés-grand nombre de Noblesse & une forte Garnison, avec laquelle il fit de fréquentes & de vigoureuses sorties, & tenoit sans cesse le Camp du Roy en allarme; mais estant extrêmement pressé, il écrivit au Roy d'Angleterre pour avoir du secours, & sur tout de l'argent, dont il avoit beaucoup plus de besoin que du reste. Il arriva à quelque temps de là quelques Navires Anglois au Port de la Rochelle, avec des munitions pour la Place, mais point d'argent. Les plaintes que ce Commandant fit à cette occasion, causérent de la mésintelligence entre luy & les Anglois. Il capitula malgré eux, du consentement des principaux de la Garnison, & la Ville fut renduë au Roy le troisiéme jour d'Août. Savari de Mauleon passa en Angleterre: les Anglois qui l'accompagnérent dans son passage, luy rendirent de mauvais services à la Cour, & tâchérent de le rendre responsable de tous les mauvais succès de la Campagne; jusques-là que l'on pensa à l'arrêter; mais en ayant esté averti, il s'échapa, & chagrin de ce que l'on reconnoissoit si mal les grands & longs services qu'il avoit rendus à la Couronne d'Angleterre sous les derniers regnes, il vint se jetter entre les bras du Roy de France. Louïs le receut avec joye; luy promit sa protection, le remit en possession de toutes ses Terres, & ce Seigneur luy en fit hommage.

Gesta Ludovici.

An. 1224.

Presque tout ce qu'il y avoit d'Anglois naturels en Guyenne s'étoient retirez à la Rochelle, & par la capitulation ils furent obligez de retourner en Angleterre, de sorte que les habitans du païs se voyant abandonnez, se soumirent au Roy. Le Vicomte de Limoges, le Comte de Perigord, & tous les Seigneurs de delà la Loire, luy firent serment de fidelité. Il n'y eut que les Gascons au-delà de la Garonne, qui refusérent de le faire, & Bourdeaux demeura toûjours fidelle à son ancien Maître.

La jeunesse du Roy d'Angleterre, la mort du grand Mareschal arrivée depuis que les François avoient quitté le Royaume, la prison de Ferrand Comte de Flandre, la ruine des affaires & la mort de l'Empereur Othon, qui avoient esté les plus zelez Alliez du Roy d'Angleterre contre la France, les révoltes de quelques Seigneurs, qui faisoient encore de la peine à ce jeune Roy, avoient esté cause de l'entiere décadence des Anglois dans la Guyenne, & dans les païs d'au-delà de la Loire. Mais la prise de la Rochelle, & les grandes suites qu'elle eut, les firent penser serieusement à la défense de ce qui leur restoit au-delà de la Mer.

Gesta Ludovici.

Ils équipérent pendant l'hiver une Flotte de trois cens voiles, qui partit au printemps, sous la conduite du Comte de Salisberi, & sous les ordres de Richard,

chard, frere cadet du Roy d'Angleterre. Richard avoit alors au plus quinze ans, le Roy son frere le crea Chevalier en luy ceignant l'épée, & le fit Comte de Cornoüaille, & Comte de Poitou. Il luy donna exprès ce dernier titre, pour réveiller dans le cœur des Poitevins l'ancienne inclination qu'ils avoient eüe pour la domination d'Angleterre, & ranimer s'il pouvoit, les restes de la faction Angloise, qui avoit entierement succombé. Math. Paris.

La Flotte arriva heureusement à Bourdeaux; ou Richard fut bien receu par l'Archevêque, & par les habitans. Il leur lut les Lettres du Roy son frere, par lesquelles il les conjuroit de se souvenir de la fidélité qu'ils luy devoient, & de seconder les efforts que ses Généraux alloient faire, pour chasser les François des Provinces qu'ils luy avoient enlevées. L'arrivée de la Flotte fit un grand effet: quantité de Noblesse vint offrir ses services à Richard, & le Comte de Salisberi se servant de cette bonne disposition, alla assiéger la Reole, qu'il prit après un assez long siége, aussi bien que Bergerac & S. Machaire. Le Comte de la Marche ayant par ordre du Roy assemblé des Troupes durant le siége de la Reole pour le faire lever, se mit en chemin pour executer ce dessein; mais ayant donné imprudemment dans une embuscade, il fut défait. Les François de leur côté prirent quelques Châteaux. C'est-là tout ce qui se passa durant cette Campagne, après laquelle une Tréve de trois ans se fit, & la Flotte d'Angleterre s'en retourna. Mais Richard demeura en Gascogne avec une partie des Troupes Angloises; ce qui n'empescha pas que le Vicomte de Toüars, qui s'estoit jusqu'alors tenu neutre, ne prist le parti des François, & ne soumist au Roy toutes ses Places par l'hommage qu'il luy en fit.

Il fait une Tréve de trois ans avec l'Angleterre.

An. 1225.

Le Roy d'Angleterre, quoyque sa presence fût fort necessaire dans son Royaume à cause des semences de troubles qu'il y voyoit encore, délibéra toutefois, si au printemps prochain il n'iroit point en Gascogne. Mais ayant appris que le Légat du Pape avoit engagé le Roy de France à tourner ses armes contre les Albigeois, il se rasseura, & ne passa point la Mer. Il fut encore déterminé à ne pas sortir d'Angleterre, par la prédiction d'un fameux Astrologue nommé Guillaume de Perepond, qui luy dit avec beaucoup d'asseurance, que la guerre des Albigeois seroit funeste au Roy de France, & que selon les Regles de son art, il lisoit dans le Ciel, que ce Prince y mourroit, ou que s'il en revenoit, il y perdroit la plus grande partie de son Armée. Le Roy d'Angleterre compta apparemment beaucoup plus sur la diversion des Albigeois, que sur la prophetie de son Astrologue, pour demeurer en Angleterre. La pieté du Roy de France eut beaucoup plus de part que la politique, à cette guerre contre les Albigeois; car s'il n'eût pas pris le change, il estoit difficile que les Anglois pussent conserver long-temps le peu qui leur restoit en deçà de la Mer.

Il tourne ses armes contre les Albigeois. Ibid.

Depuis la mort de Philippe Auguste, les choses alloient toûjours de mal en pis en Languedoc pour le Comte Amauri de Monfort, de sorte que faute d'argent, ne pouvant mettre des vivres & des munitions dans Carcassone & dans les autres Places qu'il tenoit encore, il fut obligé de les abandonner, & fit au Roy la mesme proposition qu'il avoit faite à Philippe Auguste, de luy ce-

Il accepte la cession qu'Amauri lui fait de tous ses droits sur le Comté de Toulouse.

Epist. Amalrici apud Catel. Guillelm. de Podio. Cap. 34.

céder tous ses droits sur le Comté de Toulouse. Le Roy à la persuasion du Cardinal de S. Ange, l'accepta, & promit en récompense à Amauri, la charge de Connestable de France, quand elle seroit vacante, ce qui fut executé par S. Louïs. La guerre que le Roy avoit commencée contre les Anglois, retarda pour quelque temps celle qu'il promit au Légat, de faire aux Albigeois. Ce ne fut que l'an 1226. qu'ayant pris la Croix sur les pressantes sollicitations que le Cardinal luy en fit, il se mit en devoir d'accomplir son vœu: & il n'entra en action qu'après avoir receu asseurance du Roy Jacques d'Arragon, qu'il ne soutiendroit en aucune maniere les Albigeois.

An. 1226.

Invent. des Chart. T. 7. Sommaire de la guerre des Albigeois tiré du Thrésor des Chartres.

Un grand nombre de Seigneurs se croisérent avec le Roy; sçavoir les Comtes de Boulogne & de Clermont, le Duc de Bretagne, les Comtes de Dreux, de Chartres, de S. Pol, de Rouci, de Vendosme, le Sire Matthieu de Montmorenci, Robert de Courtenai, Enguerrand Sire de Couci, le Sénéchal d'Anjou, Jean Sire de Néesle, les Vicomtes de sainte Susanne & de Chasteaudun, Savari de Mauleon, Thomas & Robert de Couci, Gaucher de Joigni, Gautier de Rinel, Henry de Silly, Philippe de Nanteüil, Estienne de Sancerre, Renaud de Montfaucon, Guy de la Roche, Renaud d'Amiens, Robert & Simon de Poissy, Bouchard de Mailli, & Florent de Hangest. Tous ces Seigneurs suivirent le Roy en cette expedition, & Thibaud Comte de Champagne l'y vint joindre devant Avignon.

Guillelm. de Podio Cap. 35.

L'Armée prit sa route par Lion pour la commodité des charrois & des équipages, & descendit le long du Rhosne jusqu'à Avignon, pour entrer de-là dans le Languedoc, où plusieurs Chasteaux & Forteresses du Comte de Toulouse se soumirent avant l'arrivée du Roy. Les habitans d'Avignon, quoyque de tout temps fort attachez à la famille des Comtes de Toulouse, luy envoyérent des Députez & des ôtages, pour l'asseûrer de leur obéïssance, & promirent de fournir à son Armée tout ce qu'il souhaiteroit.

An. 1226.

Les Troupes au nombre de cinquante mille hommes arrivérent proche de cette Ville-là, la veille de la Pentecoste. Une partie s'avançoit pour y entrer, & estoit déja sur le pont de la Sorgue, lorsque les Bourgeois appréhendant que les soldats ne les pillassent en passant, changérent tout à coup de résolution, & fermérent leurs portes.

Le Roy surpris de ce procédé, leur en envoya demander la raison. Ils apportérent celle que je viens de dire, & luy offrirent seulement le passage par la Ville, pourvu qu'il ne fust pas accompagné de beaucoup de monde, & la liberté à l'Armée de passer au-dessous de la Roche, à côté de la Ville, où le chemin estoit fort étroit, & où peu de Soldats pouvoient marcher de front.

Le Roy peu satisfait de cette réponse, leur envoya dire que s'ils ne luy ouvroient leurs portes, il les assiégeroit: ils répondirent insolemment qu'ils se défendroient. Sur quoy les ordres furent donnez d'investir la Place. On distribua les postes, on prépara les machines, & peu de jours après on commença les attaques. Elles furent vigoureusement soûtenuës par les assiégez durant trois mois, pendant lesquels Pierre Archevêque de Narbonne, qui venoit de succeder au gouvernement de cette Eglise à Arnaud Amauri, fut envoyé

voyé par le Roy & le Légat en Languedoc, pour négotier l'accommodement des Seigneurs & des peuples avec l'Eglise & avec le Roy. Il y réüssit si bien, que toute la partie Orientale du Languedoc entre Avignon & Toulouse, jusqu'aux Portes de cette Capitale, se soûmirent. La Ville de Carcassone envoya ses Clefs au Roy durant le siége d'Avignon, & mesme Roger Comte de Foix, & Bernard Comte de Cominge, si dévoüez de tout temps aux Comtes de Toulouse, vinrent au Camp demander la paix. *Ibid.*

Enfin après une longue & opiniâtre résistance Avignon se rendit par capitulation, & le Roy en fit raser les murailles. Le Comte de S. Pol fut tué à ce Siege. Ce fut un grand bonheur que cette Place n'eust pas tardé plus longtemps à se rendre; car peu de jours après il se fit une si grande inondation de la Durance, que tout l'endroit où estoit le Camp durant le siége, fut noyé; & l'on auroit infailliblement esté contraint d'abandonner l'entreprise. *Il prend Avignon par capitulation.* Chronic. Nangii. An. 1226.

Comme Avignon estoit encore alors censé estre des Terres de l'Empire, le Roy en commençant le siége en avoit donné avis par une lettre à l'Empereur Frideric, pour luy exposer les raisons qu'on avoit eu de le faire, & il ne paroist pas que ce Prince s'en fust tenu offensé. Invent. des Chart. T. 7.

Après cette expedition, le Roy accompagné du Légat entra en Languedoc, vint à Besiers & à Carcassonne, & de-là à Pamiers, à Lavaur, & puis à Albi, où il établit Imbert de Beaujeu Commandant dans tout le païs, & luy laissa des Troupes pour le défendre, en attendant la Campagne prochaine, où il estoit résolu d'achever sa conqueste. *Entre en Languedoc.* Guillelm. de Podio. Cap. 36.

Il reprit ensuite la route de Paris par l'Auvergne. Il fut obligé de s'arrester à Montpensier, se sentant plus vivement pressé d'un mal qu'il avoit tenu caché jusqu'alors, & qui le mit en un extrême danger. Ce fut en cette occasion, que ce Prince montra qu'il estoit véritablement Chrétien. Quel que fust ce mal, dont on ne marque point la nature, les Médecins luy proposérent un reméde, que la Loy de Dieu luy défendoit, & nonobstant le refus qu'il fit de s'en servir, on ne laissa pas dans le temps qu'il dormoit, de mettre auprès de luy une jeune Demoiselle. A son réveil il appella l'Officier de sa chambre, fit retirer la Demoiselle, & dit cette belle parole, *qu'il valoit mieux mourir, que de se sauver la vie par un peché mortel.* L'Auteur contemporain, de qui nous tenons ce fait, dit qu'il l'avoit appris de la propre bouche d'Archambaud de Bourbon, qui estoit fort dans la confidence du Roy. Cet exemple qui ne devroit jamais estre oublié de ceux que Dieu a revêtus de la souveraine puissance, est autant digne d'en estre imité, qu'admiré. *Tombe malade à Montpensier.* *Ibid.*

Peu de jours après ce grand Prince mourut de la plus précieuse mort, qu'un Roy Chrétien pût souhaiter, martyr de la chasteté & les armes à la main pour la défense de la Religion contre l'Hérésie. Ce fut le Dimanche de l'Octave de la Toussaint, après avoir regné trois ans, trois mois, & vingt-quatre jours, & dans la quarantiéme année de son âge. *Et meurt peu de jours après.* An. 1226.

C'est à tort que quelques-uns de nos Historiens ont borné son éloge à dire, qu'il fut fils d'un grand Roy * & pere d'un grand Roy †. Cette idée est aussi fausse, qu'injurieuse à la mémoire de ce Prince. Il n'y a pour s'en con- *Son éloge.*

* Philippe Auguste.
† S. Louis.

vaincre, qu'à rappeller ce qu'il fit devant & après la mort du Roy son pere, la défaite du Roy d'Angleterre en Anjou, & la prompte réduction de toutes les Places que les ennemis avoient prises de ce costé-là avant qu'il y fût arrivé, son expedition & sa conqueste d'Angleterre, qu'il soutint pendant une année, malgré les oppositions & les intrigues du Légat, & manquant des secours qu'il pouvoit attendre du Roy son pere, l'estime qu'il s'acquit parmi la Noblesse Angloise, que ceux mesme du parti ennemi ne purent luy refuser, & qui les engagea à luy accorder une composition honorable, le surnom de Lion qu'on luy donna à cause de sa valeur, les victoires continuelles qu'il remporta durant les trois années de son regne, & qui ne laissent nul lieu de douter, que s'il avoit vécu, veu l'état où il avoit mis les choses, il n'eût bien-tost chassé les Anglois de France & exterminé l'Hérésie en Languedoc. On ne voit en tout cela rien que de grand, & qui ne suppose dans ce Prince toutes les qualitez d'un Héros & d'un grand Roy.

Thrésor des Chart.

Suivant les vûës de son prédecesseur, il travailla à augmenter son Domaine. Il réünit à la Couronne la Seigneurie de Beaufort en Anjou, celle d'Aubigny en Cotentin, & le Château de Dourlens.

Ibid.

Son Testament.

Dès l'an 1225. au mois de Juin, il avoit fait son Testament que je rapporteray icy tout du long, à cause des lumieres qu'il nous fournit pour l'Histoire.

TESTAMENT

De Loüis VIII. Roy de France.

„ AU nom de la sainte & indivisible Trinité, *Amen*. Loüis par la grace de Dieu Roy des François: à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. Désirant de pourvoir en toutes maniéres aux avantages de nôtre Successeur, & pour empescher les troubles qui pourroient naître dans nôtre Royaume, Nous avons estant en santé par l'aide de Dieu, de qui tout bien procede, fait la disposition de tout nôtre Domaine, & de tous nos biens meubles l'an de Nostre Seigneur 1225. au mois de Juin en cette maniere.

* Loüis.

„ Premierement nous voulons & nous ordonnons que nostre fils * qui nous succedera à la Couronne, soit maistre de tout le païs, que nostre très-cher pere Philippe de pieuse mémoire a possédé, & de la maniére qu'il l'a possédé, & que nous le possédons, soit en Fiefs, soit en Domaines, excepté les Terres, Fiefs & Domaines que nous exceptons par ce present Ecrit. Car nous voulons & nous ordonnons que nostre second fils † aye tout le païs d'Artois, tant les Fiefs que les Domaines & tout ce que nous possedons du chef de nôtre mere Elizabeth, hormis le doüaire de la Reine, si elle survit à nôtre second fils. Que si celuy de nos fils qui aura l'Artois, vient à mourir sans héritiers, nous voulons que tout ce païs & tout ce qu'il possédera de Terres, revienne entiérement & sans contestation à nôtre fils successeur de notre Royaume.

† Robert.

„ Nous

„ Nous voulons & ordonnons que nôtre troisiéme fils * ait pour partage „ les Comtez d'Anjou & du Maine, tant les Fiefs que les Domaines, & „ toutes leurs dépendances.

* Alfonse.

„ Nous voulons & ordonnons que nôtre quatriéme fils * soit mis en pos- „ session du Comté de Poitou & de toute l'Auvergne, tant des Fiefs, que „ des Domaines avec leurs dépendances.

* Charles.

„ Nous ordonnons & voulons que tout le païs que nôtre très-cher frere & „ fidéle Philippe Comte de Boulogne tient de nous par donation, revienne à „ nôtre Successeur le Roy de France, si ledit Philippe Comte de Boulogne „ meurt sans enfans.

„ Nous voulons & ordonnons que nôtre cinquiéme fils * & tous les au- „ tres, qui pourront naître après luy, entrent dans la Cléricature.

* Jean.

„ Pour ce qui est de nos biens meubles, que nous possédons actuellement, „ nous ordonnons que la disposition s'en fasse de la maniére qui suit.

„ Nous donnons à nôtre fils & successeur en nôtre Royaume, tout ce qui „ se trouvera dans nôtre Tour de Paris auprès de S. Thomas, c'est-à-dire, „ tout l'or & tout l'argent, & tout ce qu'il y a de monnoyé, afin qu'il s'en „ serve pour la défense de l'Etat.

„ Nous voulons & ordonnons que sur nos biens meubles, soit pris tout ce „ qu'il faudra payer pour les torts que nous pourrions avoir faits, & pour sa- „ tisfaire nos creanciers.

„ Nous donnons & léguons à nôtre chere épouse Blanche, illustre Reine „ des François, trente mille livres.

„ Nous donnons & léguons à nôtre très-chere fille Elizabeth, vingt mille „ livres.

„ Nous donnons & léguons à deux cens Hôtels-Dieu, vingt mille livres, „ c'est-à-dire, cent livres à chacun.

„ Nous donnons & léguons à deux mille Léproseries, dix mille livres, „ c'est-à-dire, cent sols à chacune.

„ Nous donnons & léguons à soixante Abbayes de l'Ordre de Prémontré, „ six mille six cens livres, pour faire nôtre Anniversaire; c'est-à-dire, soixan- „ te livres à chaque Abbaye.

„ Nous donnons & léguons à quarante Abbayes de l'Ordre de S. Victor „ quatre mille livres, pour faire nôtre Anniversaire, c'est-à-dire, cent livres „ à chaque Abbaye.

„ Nous donnons & léguons à l'Abbaye de Saint Victor, pour faire nôtre „ Anniversaire, quarante livres.

„ Nous donnons & léguons à l'Abbaye de Sainte Marie de la Victoire au- „ près de Senlis, mille livres, outre les revenus que nous lui avons donnez.

„ Nous donnons & léguons à soixante Abbayes de l'Ordre de Cîteaux, „ six mille livres pour faire nôtre Anniversaire, c'est-à-dire, cent livres à „ chaque Abbaye.

„ Nous léguons & donnons aux orphelins, aux veuves, & à de pauvres „ filles, pour les marier, trois mille livres.

„ Nous voulons que le partage que nous avons fait cy-dessus entre nos fils

Bbbbb 2 pour

„ pour empescher toute discorde, soit exactement observé dans toutes ses cir-
„ constances. C'est à sçavoir que nôtre fils qui nous succédera à nôtre
„ Royaume, aye & posséde tout le Royaume de France & toute la Nor-
„ mandie, comme nous la possédions, & tenions le jour que nous avons fait
„ ce Testament, hormis les Comtez que nous avons exceptez d'abord; sça-
„ voir le Comté d'Artois, les Comtez d'Anjou & du Maine, & les Comtez
„ d'Auvergne & de Poitou, que nous avons donnez à nos autres fils, com-
„ me il a esté dit.

„ De plus nous voulons que tous nos joyaux, tant ceux qui sont à nos
„ Couronnes, que les autres, soient vendus, & que le prix en soit employé
„ à fonder une nouvelle Abbaye de l'Ordre de S. Victor, à l'honneur de la
„ bien-heureuse Vierge Marie, & que pareillement tout l'or de nos Couron-
„ nes, de nos anneaux, & de tous nos autres joyaux, soit vendu pour l'em-
„ ployer au bâtiment de ladite Abbaye.

„ Nous constituons pour Exécuteurs de nôtre Testament en ce qui regar-
„ de nos biens meubles, nos amis & fidéles les Evêques de Chartres, de Paris
„ & de Senlis, & l'Abbé de Saint Victor. Que si tous ne pouvoient pas
„ estre présens à cette exécution, nous voulons qu'au moins deux des trois
„ Evêques y assistent avec l'Abbé de Saint Victor. Que si après nos dettes
„ payées & le dédommagement des torts que nous pourrions avoir faits, il
„ n'y avoit pas dequoy remplir les autres legs, nous voulons que les Exécu-
„ teurs Testamentaires diminuënt de ces legs, comme ils le jugeront plus à
„ propos ".

Tel estoit le Testament de Louïs VIII. par lequel nous apprenons pre-mierement, qu'outre quelques autres enfans qu'il avoit eus, & qui estoient morts avant luy tout jeunes, & outre sa fille Elizabeth qui vécut saintement, & mourut dans le célibat, il laissa cinq fils, sçavoir Louïs neuviéme, qui luy succeda à la Couronne, Robert de France Comte d'Artois, Alfonse de France Comte de Poitou, Charles de France Comte d'Anjou, & Jean qui mourut peu de temps après le Roy son pere.

En second lieu l'ordre que Louïs donne dans son Testament à son cinquiéme fils & à ceux qui pourroient naistre après luy, de se faire d'Eglise, est remarquable, & montre que ce Prince tout religieux qu'il estoit, n'avoit pas sur cela les idées tout-à-fait justes : mais c'estoit pour empescher la multiplication des démembrémens de l'Etat. Il faut après tout que Louïs eût fait du changement à cet égard par quelque codicille; car on voit dans la suite de l'Histoire, que les Comtez d'Anjou & du Maine furent destinez à Jean son cinquiéme fils, & que l'Anjou ne vint à Charles, que par la mort de Jean, qui ne vécut pas long-temps.

En troisiéme lieu par ce Testament, on connoist jusqu'où Philippe Auguste & Louïs avoient poussé leur conquestes & leurs acquisitions; & de plus l'état où estoit le Royaume, quand Louïs neuviéme du nom parvint à la Couronne.

On voit encore en quatriéme lieu, premiérement que les Rois faisoient alors leur Testament en la mesme forme, que les Particuliers. Secondement que

que les Appanages des Fils de France estoient à la verité reversibles à la Couronne, si les hoirs manquoient; mais qu'ils n'y estoient pas réünis, dès que la ligne masculine cessoit, & qu'ils passoient aux femelles. Le droit de succession n'estoit point restraint aux masles par ce Testament, & dans la suite, on vit que le Comté d'Artois en particulier tomba en quenoüille, & qu'il fut possedé par des femmes. On suivoit en cela l'usage observé jusqu'à ce temps-là dans les successions des Grands Vassaux de la Couronne, ausquels les filles succédoient au défaut des masles; dequoy nostre Histoire nous fournit quantité d'exemples.

Alberic Moine de l'Abbaye des trois Fontaines donne à Loüis VIII. un fils nommé Dagobert, dont il rapporte la mort en l'an 1232. sous le régne de S. Loüis: mais nul de nos Historiens ne fait mention de ce Prince, il n'en est point parlé dans le Testament, & il n'est guéres vrai-semblable qu'il y ait eu un Fils de France de ce nom dans la troisiéme Race, où ces sortes de noms devenus en quelque façon barbares, ne furent jamais en usage.

Chronic. Alberici.

An. 1232.

FIN DU SECOND VOLUME.



TABLE POUR L'HISTOIRE DES ROIS DE FRANCE DE LA SECONDE RACE,

Contenus dans ce Volume.

Hinc-

I.

L.

M.

N.

O.

P.

R,

TABLE

DES USAGES ET COUTUMES

Sous les Rois de France de la seconde Race.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE
DES ROIS DE FRANCE
DE LA TROISIEME RACE,
Contenus dans ce Volume.

TABLE DU REGNE DE HUGUES CAPET.

Table des Usages & Coûtumes sous Hugues Capet.

T A B L E

DU REGNE DE ROBERT.

Table des Usages & Coûtumes sous Robert.

TABLE

DU REGNE DE HENRI I.

A.

B.

C.

E.

G.

H.

P.

R.

Table des Usages & Coûtumes sous Henri I.

TABLE

DU REGNE DE PHILIPPE I.

A.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

L.

P.

Pierre

Table des Usages & Coûtumes sous Philippe I.

TABLE

DU REGNE DE LOUIS VI.

Table des Usages & Coûtumes sous le Regne de Louïs VI.

T A B L E

DU REGNE DE LOUIS VII.

Table des Usages & Coûtumes sous Loüis VII.

T A B L E

DU REGNE DE PHILIPPE AUGUSTE.

Q.

R.

S.

Table des Usages & Coûtumes sous Philippe Auguste.

TABLE

DU REGNE DE LOUIS VIII.

A.

H.

L.

R.

T.

FIN.

